

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

TROISIÈME ANNÉE.



PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS	7 fr. »
POUR LES DÉPARTEMENTS. 8	50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS	8
POUR LES DÉPARTEMENTS. 10	»

PARIS

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC XXXV



Paris, 34 décembre 1835.

Un an après notre fondation, on représenta sur le théâtre des Variétés un vaudeville, sous ce titre :

LE MAGASIN PITTORESQUE,

Revue en quinze Tableaux.

Un pauvre libraire et son garçon de boutique se lamentaient sur la décadence de la vieille librairie, et examinaient tristement des amas de livres in-folio et in-quarto, dévorés par les rats et par la poussière. Soudain apparaissait une déesse, légèrement vêtue de feuilles d'or et d'argent, et portant les attributs de Mercure. C'était la CONCURRENCE, fredonnant un couplet sur l'air de *Caroline* :

C'est la concurrence
Qui stimule en France
Le progrès ;
La concurrence
Double le succès.

Le vieux libraire BASANE voulait la repousser comme une ennemie ; mais la CONCURRENCE ne se laissait pas décourager, et prétendait le servir malgré lui.

BASANE. Eh ! que voulez-vous que je fasse ?

LA CONCURRENCE. Du nouveau.

BASANE. Avec quoi ?

LA CONCURRENCE. Avec du vieux. Est-ce que tu t'imagines qu'aujourd'hui on invente quelque chose ?... Ne vois-je pas là vingt exemplaires de l'Encyclopédie ? c'est la mine qu'il faut exploiter. Prends des ciseaux, coupe ; taille, rogne ; tout cela, remis à neuf, et accompagné de portraits de grands hommes et de grosses bêtes, de beautés contemporaines et de monumens gothiques, formera le recueil le plus bizarre, le plus varié à deux sous : enfin, le véritable *Magasin pittoresque*.

Sur ce propos, elle agitait en l'air son caducée : le théâtre changeait et représentait un magasin. Les murs, et jusques à la houppelande du vieux libraire, étaient couverts de gravures en bois tirées de notre premier volume.

Ce vaudeville eut du succès : il attira quinze jours le public. C'était le signal d'un assez grand nombre de censures plus ou moins impartiales, d'épigrammes plus ou moins amères, répandues ensuite contre nous dans quelques revues périodiques et dans plusieurs recueils auxquels notre apparition et notre heureuse fortune avaient donné naissance.

Nos trois volumes portent ce témoignage, qu'il ne nous est jamais arrivé de répondre à aucune de ces attaques ou de ces insinuations hostiles par une seule récrimination, par un seul mot d'aigreur. Nous n'avons pas eu besoin d'appeler la ruine des autres pour nous élever. Notre popularité est, depuis trois ans, l'une des plus étendues dont aucun recueil ait jamais joui en France, et nous l'avons conservée sans avoir eu recours à aucun procédé nuisible ou injuste envers personne.

Nous savons que l'habileté de plus d'un éditeur en librairie se rit de semblables scrupules, et professe que tout moyen est légitime lorsqu'il s'agit de faire triompher une concurrence. Toutefois, dussions-nous passer pour novices, et exciter la raillerie, nous persisterons à nier, non-seulement l'honnêteté de ce genre de guerre, mais encore son utilité finale. Si l'on ne respecte ni les autres, ni soi-même, comment méritera-t-on d'être respecté du public? Et, en répudiant la considération générale, n'attire-t-on pas en définitive la défiance et le mépris sur toute la librairie elle-même?

Loin de nous abandonner aux préoccupations irritantes d'une guerre intestine, nous avons étudié en silence les reproches qu'on nous adressait, et nous y avons cherché des enseignements. Or, en écartant les quolibets sur le *vert-de-gris de nos deux sous*, etc., nous avons trouvé que l'esprit des vaudevillistes avait, pour ainsi dire, résumé d'avance le sens de quelques-unes des critiques les plus sérieuses, en nous accusant « de ne pas *inventer*, et de nous vouer simplement à mettre à la portée de tous et à populariser les connaissances vendues à haut prix dans les ouvrages encyclopédiques. » Cette accusation a été reproduite sous un grand nombre de formes diverses; nous serions tentés de la regarder comme un éloge; car ce n'est pas une galerie littéraire, ce n'est pas une bibliothèque de Nouvelles, c'est une *instruction* variée que nous avons promise; c'est à l'intelligence, aux souvenirs, aux désirs de connaître, que nous avons voulu donner satisfaction, beaucoup plus qu'à l'imagination et à l'esprit de nos lecteurs. Ainsi, l'approbation d'un chef de famille, d'un principal de collège, d'un maître de fabrique, est mille fois plus précieuse pour nous que ne le serait celle de tout jeune esprit romanesque. Notre soin extrême d'éviter tout ce qui est faux, équivoque, peu moral, ou propre à exciter aucune passion mauvaise, est une preuve de la sincérité de notre plan. Sans doute les écueils que cette route expose à rencontrer sont évidemment çà et là l'aridité ou, si l'on veut même, le pédantesque, comme dans la route opposée, si nous nous propositions avant tout le plaisir et l'amusement, les écueils pourraient être la frivolité ou l'extravagance. La perfection consiste à se tenir, autant que possible, à égale distance des excès. Nous n'ambitionnons pas la perfection; mais on peut être assuré que si parfois nous dévions, c'est toujours malgré nous, et souvent par suite des nombreuses difficultés qu'entraîne le besoin impérieux et avide de la variété.

Quant aux reproches qui se rapportent à l'exécution purement matérielle, nous y avons répondu en consacrant une grande partie des bénéfices de l'entreprise à des améliorations de diverses sortes; on a pu apprécier ces améliorations, surtout pendant le second semestre de cette année, malgré les entraves qu'apporte la nécessité d'un tirage rapide à un nombre si considérable d'exemplaires.

Notre quatrième volume, dont les matériaux sont déjà en grande partie préparés, offrira, nous l'espérons, une preuve nouvelle de la variété inépuisable des sujets auxquels s'ouvre naturellement, et pour ainsi dire de lui-même, le cadre que nous avons adopté.

MAGASIN PITTORESQUE

III^e ANNÉE. — 1833.

MUSEE DU LOUVRE.
ECOLE FLAMANDE. — DAVID TËNIERS.



(Grande galerie du Louvre. — Le Remouleur, par David Téniers. Hauteur, 42 centimètres; largeur, 30 centimètres.)

TOME III.

Au bas de la meilleure gravure française du *Rémouleur* on lit les vers suivants :

Tes gains sont fort petits, et je plains ton malheur ;
Mais non, non, sur ton sort je tombe dans l'erreur :
Car c'est assez gagner que de passer la vie,
Exempt d'ambition, sans chagrin, sans envie.
Si tu savais pourtant, au lieu de tes couteaux,
Aiguiser l'esprit lourd et la langue importune
De beaucoup d'ignorans, de beaucoup de nigauds,
Bientôt tu jouirais d'une haute fortune.

Outre le *Rémouleur*, le musée du Louvre possède treize tableaux de Téniers : la *Tentation de Saint-Antoine*, l'*Enfant prodigue*, les *Œuvres de miséricorde*, des *Intérieurs de tabagie*, le *Joueur de cornemuse*, la *Noce de village*, etc. Toutes ces compositions, qui s'éloignent en général plus du beau que du grotesque, ont un caractère de bonne et franche comédie. La devise des personnages comme celle du peintre paraît toujours être : Bon cœur et belle humeur, bonté et jovialité.

David Téniers est né à Anvers en 1640, on l'a surnommé le *jeune* pour le distinguer de David Téniers, son père, peintre d'un remarquable talent ; au sortir de l'atelier paternel, il étudia la manière d'Adrien Brauwer (1853, p. 568). Cependant il revint, plus tard, à la manière de son père, qui convenait mieux à son tempérament, et que d'ailleurs il améliora beaucoup.

Dès ses débuts, David Téniers obtint les plus grands succès ; ses premiers ouvrages furent accueillis avec empressement, et l'archiduc Léopold voulut avoir le jeune peintre auprès de sa personne, exigeant qu'il ne travaillât que pour lui. Il le logea dans son palais, lui donna rang parmi les officiers de sa maison, et répandit au loin ses ouvrages en les envoyant aux souverains sous la forme de cadeaux.

Téniers fut bientôt connu dans toute l'Europe, et dès qu'il fut libre, il lui arriva des commandes de toutes parts. Le roi d'Espagne, entre autres, admirait tellement ses peintures, qu'il aurait aussi voulu posséder seul tous ses ouvrages ; il fit même bâtir une galerie exprès pour les y placer. La reine de Suède et plusieurs autres souverains firent à Téniers des présens d'une richesse extraordinaire pour obtenir quelques unes de ses peintures. Accablé de commandes, Téniers se mit à faire des tableaux avec peu de figures, quelquefois même avec une seule, comme le *Rémouleur*. Il les achevait dans la journée, souvent dans la matinée, et malgré une si grande rapidité d'exécution, on a peine à comprendre comment il a pu en laisser un aussi grand nombre.

Dans le temps où il travaillait pour l'archiduc Léopold, il se proposa d'étudier les ouvrages des grands maîtres italiens et flamands qui étaient rassemblés dans le palais de ce prince ; et il composa dans la manière de chacun d'eux avec tant de perfection que ses imitations auraient trompé ceux-là mêmes qu'il avait voulu imiter. Ces tableaux, connus sous le nom de pastiches de Téniers, ont été gravés et publiés en un grand volume in-folio, qu'il dédia à l'archiduc.

De cette habitude d'imitation libre, et de cette aptitude à se plier au sentiment particulier de chaque maître, résulta pour Téniers une facilité incroyable à traiter sur-le-champ tous les sujets qu'on lui demandait. Mais il comprit bientôt que ce talent d'imitation ne le mènerait pas loin, et que s'il voulait se faire une réputation durable, il devait acquiescer un talent conforme à son individualité, et s'habituer à voir la nature avec ses propres yeux.

Dans ce but, il se retira au village de Perth, entre Malines et Anvers, avec la résolution d'y passer trois ans à étudier loin de toute influence étrangère et à rendre les objets dans toute leur vérité, tels qu'ils se présenteraient à lui. Il se mêla aux fêtes, aux jeux, aux travaux des habitans des campagnes, il observa leur joie, leur colère, leurs danses, leurs querelles, saisissant le mouvement et l'attitude propre de chaque

action, exprimant l'âge, le caractère, l'humeur et les passions différentes de chaque personnage. Mais il eut le tort de revenir trop souvent, par la suite, aux études qu'il avait faites dans ce pays.

De là vient qu'on retrouve dans presque tous ses tableaux des figures qu'on a vues dans d'autres, et que ses paysages sont presque toujours les mêmes. Au reste, il négligeait assez généralement ses fonds de paysages, qui ne sont pas, à beaucoup près, aussi terminés que ses figures. Ses fonds d'intérieur sont étudiés avec plus de soin. Les ouvrages qu'il fit pendant les trois années de sa retraite à Perth, ne sont négligés dans aucune partie ; ce sont des études plutôt que des tableaux ; mais des études empreintes de la scrupuleuse exactitude d'un artiste qui veut se rendre compte à lui-même de tout ce qu'il fait.

Des ouvrages aussi consciencieux et d'un aussi grand mérite attirèrent de nouveau l'attention publique sur leur auteur, et bientôt sa maison devint le rendez-vous d'un grand nombre de gentilshommes des pays étrangers, d'artistes et d'amateurs.

David Téniers passa en Angleterre, où le comte de Fuen-saldagne, persuadé que personne n'était plus capable d'apprécier les ouvrages des grands maîtres d'Italie, qu'un homme qui avait si bien su les imiter, le chargea de lui composer une galerie de leurs tableaux. Téniers travailla jusque dans ses dernières années : il peignait encore à l'âge de quatre-vingts ans. On raconte que son dernier ouvrage fut le portrait d'un procureur, et que, sentant ses moyens affaiblis, il ne voulut plus rien entreprendre depuis. Comme on l'engageait à faire encore quelque chose, il répondit en riant qu'il avait toute sa vie fait grand usage de noir d'ivoire, et que pour peindre son procureur il avait brûlé la dernière dent qui venait de lui tomber de la bouche. Il mourut à Bruxelles le 25 avril 1694. Son corps fut transporté dans le village de Perth, où il possédait un château très vaste et très riche, dans lequel il avait passé la plus grande partie de sa vie.

Querelles d'ours marins. — Il arrive souvent que les jeunes ours marins, jouant ensemble sur le rivage, viennent à se prendre de colère et à se battre. Suivant quelques voyageurs, celui qui est vainqueur est ordinairement caressé par le père, et le vaincu protégé et secouru par la mère.

BRACHYSTOCHROME.

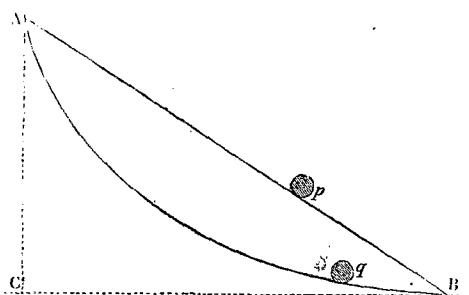
En 1697, Jean Bernoulli proposa le fameux problème de la *brachystochrone*.

Il s'agissait de trouver la courbe que devrait suivre un corps pesant pour se rendre, dans le moins de temps possible, d'un point A à un point B non situé dans la même verticale, comme, par exemple, du haut d'un grand mât de navire au bout du beaupré.

Au premier abord, il semble que, la ligne droite étant le plus court chemin pour se rendre d'un point à un autre, la boule *p*, ayant moins de route à parcourir, arrivera plus tôt ; mais si l'on y réfléchit, on verra qu'en quittant A la ligne droite AB s'écarte davantage de la verticale AC que ne le fait la courbe AqB ; donc la boule *q* acquerra une vitesse plus grande que *p*. Il est vrai que dans le bas de la courbe le contraire a lieu, et que la boule *y* roulerait moins lestement que sur la droite, puisqu'elle s'approche alors de l'horizontale CB ; mais la vitesse acquise dans les premiers instans de la chute le long de Aq pourra compenser et au-delà ce désavantage.

C'est la courbe où la boule doit marcher le plus vite que Jean Bernoulli donna à chercher aux mathématiciens de son temps, et qu'il nomma *brachystochrone*, ou courbe de plus

vite descente; il assigna un terme d'un an pour la solution. A cette époque naissait le calcul infinitésimal, à l'aide duquel le moindre élève des écoles résout aujourd'hui ce problème en un instant.



Leibnitz, déjà en possession des premiers principes de l'analyse nouvelle, résolut le problème le jour même où il reçut le programme; et avant la fin de l'année il en avait encore paru trois solutions, dont les auteurs étaient Newton, le marquis de L'Hôpital en France, et Jacques Bernoulli, frère aîné de Jean.

La courbe de plus vite descente se trouva être une courbe déjà connue par d'autres propriétés, étudiée par Pascal, et nommée *cycloïde*; c'est celle qu'engendrerait le clou d'une roue de charrette pendant un tour entier de la roue, c'est-à-dire depuis le moment où le clou quitte le sol jusqu'au moment où il y revient.

Nous devons ajouter que la cycloïde n'a la propriété d'être la courbe de plus vite descente que dans le cas où il n'y aurait pas d'atmosphère; car l'air, opposant à chaque instant une résistance au corps qui descend, modifie la forme de la courbe.

BALLET DU TABAC A LISBONNE.

Nous avons rappelé (1835, p. 85) toutes les difficultés qu'éprouvèrent les amateurs de tabac à propager l'usage de cette plante. *Le pour, le contre* eurent chacun des avocats acharnés. Des médecins, des rois, des papes, se ligüèrent contre lui; mais il avait aussi des défenseurs zélés qui lui assurèrent la victoire. — Il paraît que vers le milieu du XVII^e siècle, l'opinion publique lui était favorable à Lisbonne; car on y célébrait alors en son honneur un ballet dont on a conservé quelques détails.

La scène représentait l'île de *Tabago*, d'où le tabac tire son nom. Après le prologue dans lequel une troupe d'habitants chantaient le bonheur des peuples que les dieux avaient gratifiés d'une plante si précieuse, on vit entrer quatre sacrificateurs, qui, prenant du tabac en poudre dans des boîtes d'or pendues à leur ceinture, le jetaient en l'air pour apaiser les vents et les tempêtes. Ces insulaires s'armèrent ensuite de longues pipes et marchant autour d'un autel à pas graves et cadencés, soufflèrent au nez de leurs idoles des bouffées de tabac en guise d'encens. — Vint alors la représentation des industries auxquelles le tabac donne lieu: les uns mettaient en corde les feuilles de la plante, d'autres les hachaient, ceux-ci les pilaient dans des mortiers pour les réduire en poudre, ceux-là les râpaient; et tous dansaient.

Ces industriels furent remplacés par des consommateurs: une foule de preneurs de tabac en poudre se présentèrent d'abord: ils éternuaient à qui mieux mieux, s'offrant leur tabatière les uns aux autres, et y puisant par pincées avec des gestes et des attitudes plaisantes; ces priseurs furent remplacés par une escouade de fumeurs de toutes nations, attroupés dans une tabagie: le plaisir de fumer ensemble y réunissait des peuples ennemis: des Turcs, des Espagnols, des Maures, des Portugais, des Allemands, des Français, des Polonais et autres recevaient le tabac des mains des In-

diens, et s'en servaient chacun à sa manière, toujours dansant et sautant.

On ne dit pas s'il assistait des dames à la représentation; car les fumeurs fumant au naturel, la salle de spectacle devait exhaler un vrai parfum d'estaminet.

Vous dormirez un peu, vous sommeillerez un peu, vous mettrez un peu vos mains l'une dans l'autre pour vous reposer;

Et l'indigence viendra se saisir de vous comme un homme qui marche à grands pas, et la pauvreté, comme un homme armé, s'emparera de vous. *Proverbes de SALOMON.*

SIGNATURES DE NAPOLEON.

NAPOLEON, né, comme on le sait, le 15 août 1769 à Ajaccio, en Corse, fut reçu le 25 avril 1779, à l'Ecole royale militaire de Brienne-le-Château, d'où il passa plus tard à celle de Paris. Avant son admission, il eut à administrer les preuves de noblesse de sa famille. Entre autres observations auxquelles donna lieu l'examen des actes produits à cet effet, M. d'Hozier de Sérigny, juge d'armes de la noblesse de France, par une lettre datée de Paris le 8 mars 1779, fit remarquer au père de Napoléon que son nom était écrit dans tous les actes sans être précédé de l'article *de*; qu'un arrêt de noblesse de 1771 donnait à sa famille le nom *Bonaparte*, et que cependant il signait *Buonaparte*. Il lui demanda en même temps comment il fallait traduire en français le nom de baptême de son fils, *Napoleone*.

A ces observations, Charles de Buonaparte, député alors à la cour par la noblesse des Etats de Corse pour les affaires de l'île, répondit de Versailles, le même jour 8 mars 1779, que la république de Gènes, depuis 200 ans environ, avait donné à l'un de ses ancêtres, *Jérôme*, le titre de: *Egregium Hieronimum de Buonaparte*; que l'article *de* avait été omis comme n'étant presque pas d'usage en Italie; que le nom *Napoleone* était italien, et que l'orthographe de son nom de famille était celle de *Buonaparte*.

En 1785, Napoléon sortit de l'Ecole militaire de Paris pour entrer dans le régiment de La Fère, en qualité de lieutenant en second. Il signait alors comme son père:

Napoléon Buonaparte
Buonaparte fils
cadet gentilhomme
à l'Ecole Royale militaire de
Paris.

25 septembre 1785. — Lettre tirée du cabinet de M. J. Rattier, négociant.

Napoléon obtint une compagnie dès 1789, et en 1792 il passa dans l'infanterie, en qualité de chef d'un bataillon de volontaires nationaux appelé à faire partie de l'expédition de Sardaigne. Au retour de l'expédition, rentré avec ce grade dans son arme, il commanda l'artillerie de siège devant Toulon.

Buonaparte

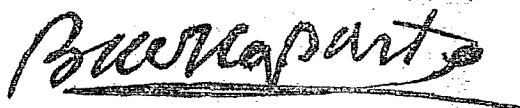
Ollioules, le 15 frimaire an II (5 décembre 1793).

Après la prise de cette place, il fut nommé général, et

envoyé, en 1794, à l'armée d'Italie pour y commander l'artillerie. Au commencement de 1795, mis à la suite des généraux d'infanterie, pour servir en Vendée, il refusa de faire cette guerre, se rendit à Paris, et fut attaché au bureau des opérations militaires.

La journée du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), où il commanda, sous Barras, la force armée de la Convention contre les sections parisiennes, l'éleva au grade de général de division et lui valut le commandement en chef de l'armée de l'intérieur.

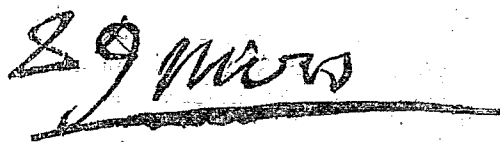
A cette époque, Napoléon conservait encore l'orthographe de son nom de famille. Ses lettres portent en tête ce titre imprimé : *Buonaparte, général en chef de l'armée de l'intérieur*, et il signe



ou



Cette dernière signature est celle qui se trouve au pied de la *Note sur l'armée d'Italie*, en trois pages, qu'il adressa le



29 nivose an IV (19 janvier 1796) au général Clarke, alors ministre de la guerre, et où il proposa un plan pour envahir l'Italie. Chargé lui-même bientôt après de l'exécution de ce plan, l'issue de la mémorable campagne de 1796 justifia de point en point toutes ses prévisions, et donna de ce moment la mesure de son coup d'œil et de son génie militaire.

Le *Mémorial de Sainte-Hélène* (tome I^{er}, page 152, Édit. de 1825, in 8°), en rappelant que Napoléon, durant toute sa jeunesse, a signé *Buonaparte* comme son père, ajoute qu'arrivé au commandement de l'armée d'Italie, il n'altéra pas cette orthographe qui était plus spécialement la nuance italienne; mais que plus tard, et au milieu des Français, il voulut la franciser, et ne signa plus que *Bonaparte*.

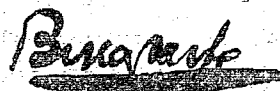
Nos recherches nous ont procuré sur ce fait des renseignements plus précis.

Nommé général en chef de l'armée d'Italie le 25 février 1796, Napoléon, dont nous avons vu des lettres signées *Buonaparte* jusqu'à la date du 10 ventose an IV (29 février 1796), partit de Paris vers le milieu du mois de mars. Dès la première lettre qu'il adresse au Directoire exécutif, de son quartier-général à Nice, le 8 germinal an IV (28 mars 1796), pour l'informer qu'il a pris la veille le commandement de l'armée, où il se trouve depuis plusieurs jours, il change l'orthographe de son nom et adopte celle de

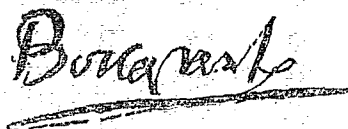


Ce changement est dès lors officiellement consacré par le titre imprimé de ses lettres, *Bonaparte, général en chef de*

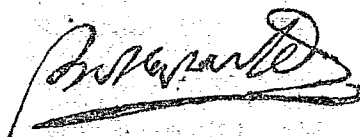
l'armée d'Italie; par son rapport sur la bataille qui ouvrit la campagne d'Italie, celle de Montenotte, rapport daté du quartier-général de Carcare, le 25 germinal an IV (14 avril 1796), et signé également



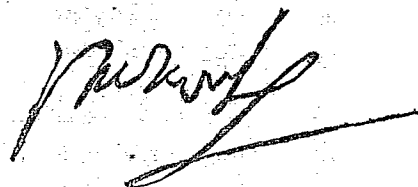
ainsi que par sa célèbre proclamation de Milan, le 4^{er} prairial an IV (20 mai 1796): « Soldats, vous vous êtes précipités » comme un torrent du haut de l'Apennin.... Milan est » à vous!... » signée:



Depuis cette époque, il continue à signer ainsi, soit comme général en chef de l'expédition d'Egypte,



Caire, le 12 thermidor an 6 (30 juillet 1798);
Soit comme premier consul, ou comme consul à vie,



Paris 12 frimaire an XII (4 décembre 1803).

Un des trois consuls provisoires, après la journée du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799): Premier consul pour dix années, le 13-24 décembre 1799: Réélu, le 6 mai 1802, premier consul pour dix années au-delà des dix premières: Premier consul à vie, le 2 août 1802, un sénatus-consulte du 18 mai 1804, ratifié lui-même par un plébiscite qui reconnut l'hérédité de la dignité impériale dans sa famille, lui conféra le titre d'Empereur.

Depuis son avènement à l'empire, il ne signe plus que



Cette signature est une des premières qu'il ait données comme Empereur, à Saint-Cloud, le 5 prairial an XII (25 mai 1804).

On remarquera que les trois premières lettres de sa signature *NAPoléon* sont exactement semblables aux mêmes lettres qui se trouvent au milieu de sa signature *BuoNAParte*. Jusqu'à la fin de 1805, il continue à signer son nom en entier.

C'est ainsi qu'il signe les instructions adressées de Saint-Cloud, le premier complémentaire de l'an XIII (18 septembre 1805), au maréchal Masséna, chargé du commandement de 50,000 hommes dans l'Italie Septentrionale:

*Je compte passer le Rhin le
5 vendémiaire je ne m'arrêterai pas que je
ne sois sur l'Inn et plus loin. Je me confie à votre
bravoure et à vos talents. Gagnez-moi des victoires.*



Je compte passer le Rhin le 5 vendémiaire; je ne m'arrêterai pas que je ne sois sur l'Inn et plus loin. Je me confie à votre bravoure, à vos talents. Gagnez-moi des victoires. NAPOLEON.

Après la bataille d'Austerlitz, qui termina la campagne de 1805, sa proclamation datée du camp impérial d'Austerlitz, le 12 frimaire an XIV (3 décembre 1805), est encore signée



Mais depuis la campagne de 1806, il se borne presque toujours à tracer les premières lettres de son nom.



Postdam, le 26 octobre 1806



Berlin, le 29 octobre 1806.

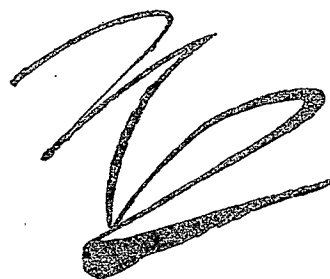


Varsovie, le 27 janvier 1807.

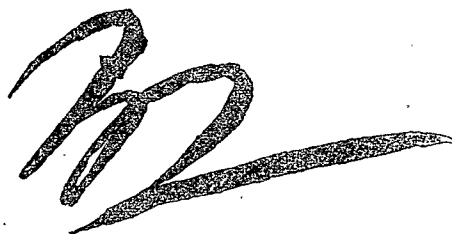


Camp impérial de Tilsitt, le 22 juin 1807.

Plus tard, il ne signe plus habituellement que l'initiale de son nom; et ce n'est que rarement que sa signature paraît tout entière.



Madrid, 7 décembre 1808.



Valladolid, le 8 janvier 1809.

Au commencement de la campagne de 1809, il écrit de Donauwerth, le 18 avril, au maréchal Masséna, cette phrase caractéristique :

activité, activité, vitesse. Je me recommande à vous.

Napoléon

Activité, activité, vitesse. Je me recommande à vous. — NAPOLEON.

De son quartier impérial de Ratisbonne, le 24 avril 1809, il adresse à l'armée une proclamation qui finit par ces mots : « Avant un mois nous serons à Vienne. »

tome I^{er}, 1826, page 486), car la signature a été effacée deux fois, et rétablie une troisième :

Nap

Et trois semaines après, le 15 mai, l'armée française occupe Vienne. L'Empereur expédie ses décrets du château de Schœnbrunn, le 15 mai 1809.

Nap

Une des plus extraordinaires de ses nombreuses initiales, est celle qu'il donna à Erfurt, le 25 octobre 1815, à midi.

Nap

Les mêmes variétés de signature se retrouvent dans ses ordres émanés de Moscou où il entra en vainqueur le 14 septembre 1812.

Nap

Nous terminons cette longue liste par quatre signatures empruntées aux époques de 1814, 1815 et 1816, et dont le rapprochement réveille tant de souvenirs :

Nap

Moscou, le 21 septembre 1812, à 5 heures du matin.

Nap

Moscou, le 6 octobre 1812.

Pendant la campagne de 1815, il envoie de Dresde, au major-général, le 1^{er} octobre, à midi, un ordre qu'il doit avoir long-temps médité, comme le fait observer avec raison le général Pelet, dans ses *Mémoires sur les principales opérations de la campagne de 1815* (Spectateur militaire,

Nap

Fontainebleau, le 4 avril 1814, au matin.

Nap

Longone (île d'Elbe), le 9 septembre 1814.

Napoléon

Ile d'Aix, le 14 juillet 1815, sur la minute de sa lettre au prince régent d'Angleterre remise au général Gourgaud.

Marmottes

Longwood (île Sainte-Hélène), le 11 décembre 1816.

Cette signature, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. le comte de Las Cazes, est celle de la lettre que Napoléon lui écrivit au moment où ce compagnon de sa captivité fut séparé de lui et enlevé de Longwood. Elle est la première qu'il ait donnée à Sainte-Hélène.

LES MARMOTTES.

Quand je partis de mon pays,
Pas plus haut qu'une botte,
Mon père me donna cinq sous,
Une vieille culotte,
Avecque mi
Avecque ma
Avecque ma marmotte.

Chanson des Savoyards.

Tel est, en effet, le capital que reçoivent, au moment où ils partent seuls pour courir le monde, beaucoup d'enfants savoyards; capital fort mince sans doute, mais dont le revenu suffit pour les faire vivre jusqu'à l'âge où ils peuvent supporter un travail plus rude.

On ne rencontre plus aujourd'hui dans nos villes autant de marmottes qu'on en voyait autrefois : c'est que déjà, dans les montagnes où on les trouve, elles sont devenues bien moins nombreuses depuis qu'on les chasse à coups de fusil. Quelque peu agile que nous paraisse la marmotte lorsque nous la voyons captive gambader au bout d'une corde, elle a dans l'état de liberté des mouvemens si soudains et si vifs que l'œil a parfois peine à les suivre; aussi, quoiqu'elle coure fort mal, ce n'en est pas moins un gibier très difficile à tirer. Lorsque le chasseur en effet est parvenu, en prenant mille précautions pour n'être pas vu, à arriver jusqu'à la portée de fusil, si la marmotte aperçoit la lumière de l'amorce, elle fait un bond de côté qui la préserve très souvent de l'atteinte du plomb. Pour enlever à l'animal cet utile avertissement, beaucoup de chasseurs avaient soin d'ordinaire de masquer la batterie de leur fusil par une large rondelle de carton, percée seulement d'un petit trou pour viser. Avec les fusils à percussion une pareille précaution devient tout-à-fait inutile, et le coup part avec trop de rapidité pour pouvoir être évité.

Dans quelques cas, on emploie contre les marmottes un piège semblable à celui dont nos paysans font usage pour détruire les rats dans leurs greniers, et qu'ils nomment un quatre de chiffre. Ce piège, comme on le voit dans la vignette, consiste dans une lourde pièce de bois élevée par un de ses bouts au moyen de légers supports, et qui retombe sur l'animal dès qu'il y imprime le moindre mouvement en cherchant à s'emparer de l'appât. Lorsqu'on le dresse pour des marmottes, au lieu de lard ou de fromage rôti, on se contente d'y placer comme amorce une poignée de foin. Cette herbe fanée est destinée par elles, non à servir à un repas, mais à garnir les lits où elles passent dans le sommeil plus de la moitié de leur vie.

La marmotte n'est pas, dans ces montagnes, le seul qua-

drupède qui se construise une habitation pour l'hiver; l'ours en fait à peu près autant; mais dans l'été celui-ci abandonne entièrement son gîte; l'autre, au contraire, y rentre chaque nuit; de grand matin les vieilles marmottes sortent du logis, mangent, coupent de l'herbe et s'occupent activement jusqu'à l'heure où le soleil étant assez élevé sur l'horizon, elles pensent qu'il est temps de faire sortir les petits; elles rentrent alors et les ramènent bientôt avec elles. Pendant que les parens continuent leur travail, les petits font mille culbutes, courent l'un après l'autre, jusqu'à ce que las de jouer, ils se couchent ou s'assoient gravement le nez tourné vers le soleil et les pattes de devant appliquées sur la poitrine. Si quelque ennemi s'avance, la troupe est avertie assez à temps pour faire retraite; une sentinelle placée sur quelque partie élevée en donne le signal par un sifflement très aigu et qui s'entend de fort loin.

Avant que l'été ne soit terminé, les jeunes marmottes sont déjà en état d'aider leurs parens et de travailler à amasser le foin pour l'hiver; la provision est complète vers le mois de septembre, et dès que le froid commence à devenir un peu vif, les marmottes songent à fermer leur maison. Elles en bouchent l'entrée avec de la terre qu'elles retirent des galeries latérales et qu'elles battent très solidement. Ce n'est que plusieurs jours après cette opération qu'elles commencent à s'engourdir; mais lorsqu'elles sont plongées dans l'assoupissement il est difficile de les en tirer; quand on a ouvert leur terrier, on peut les emporter sans qu'elles donnent signe de vie, et elles ne se réveillent que lorsqu'elles ressentent la chaleur du foyer.

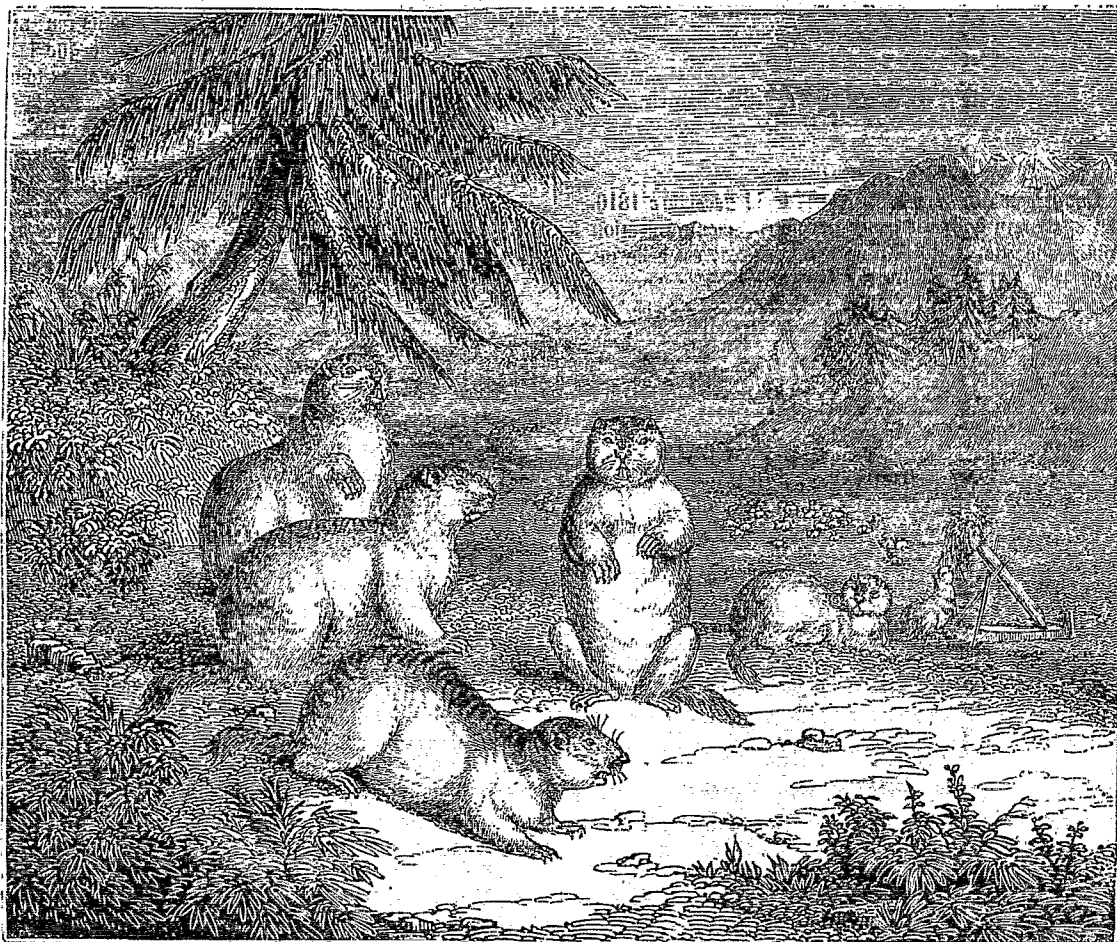
Une fois réveillées, les vieilles marmottes sont tout-à-fait intraitables; aussi ne les prend-on que pour les manger, quoique leur chair ait un goût musqué, qui répugne à tous ceux qui en goûtent pour la première fois.

La marmotte, qui se plaît dans la région des neiges et des glaces, est cependant sujette plus que les autres animaux à se laisser engourdir par le froid. Si une fois privée de mouvement elle restait exposée à toute la rigueur de la saison, elle périrait infailliblement; mais la nature lui a donné l'instinct de se construire une retraite dans laquelle elle passe l'hiver, et où elle est protégée à la fois contre l'inclemence de l'air et contre la cruauté des loups. Cette retraite est creusée sur la pente de quelque haute vallée, mais du côté qui reçoit le plus long-temps les rayons du soleil. Sa forme est à peu près celle d'un Y, c'est-à-dire qu'un corridor long et étroit conduit à une chambre plus large, et d'où partent deux galeries qui se prolongent en s'écartant l'une de l'autre. La première galerie, c'est-à-dire celle qui communique avec l'extérieur, a communément huit à neuf pieds de long; la chambre dans laquelle elle se termine est plus ou moins grande, suivant que la famille est plus ou moins nombreuse. On en voit qui n'ont pas plus de deux pieds de diamètre, d'autres en ont jusqu'à six. La forme de cette chambre est comparable à celle d'un four. Le plancher en est battu et parfaitement lisse; il est revêtu d'une couche épaisse de foin, et les côtés sont garnis de la même manière. Une des deux galeries paraît destinée à recevoir les ordures; on ne sait pas bien quel est l'usage de l'autre. Buffon et presque tous les naturalistes donnent une description un peu différente de l'habitation des marmottes; ils croient que les deux galeries obliques aboutissent à l'extérieur, et que le dortoir est placé à l'extrémité de la troisième; mais les observations les plus récentes s'accordent toutes pour faire voir que la disposition est celle que nous avons indiquée.

On sait qu'en tenant ces animaux dans un appartement dont la température reste toujours assez élevée, on empêche leur sommeil d'hiver; mais ce qu'on a su depuis quelque temps, et qu'on ne prévoyait guère, c'est que quand le froid est trop vif ils ne s'endorment point non plus, la sensation douloureuse qu'ils en ressentent suffisant pour les tenir éveillés. M. Bonnafous est le premier qui ait reconnu ce fait. De

quatre marmottes qu'il s'était procurées pour faire des expériences sur l'hibernation, trois ne s'endormirent que lorsqu'on eut élevé la température de la chambre à 10° au-dessus de 0. La dernière avait pris elle-même ses précautions pour se procurer un bon sommeil; mais on ne les connaît pas d'abord, car pendant plusieurs jours on ne sut ce qu'elle était devenue. Deux semaines environ s'étaient écoulées de-

puis son évasion, lorsqu'une domestique que M. Bonnafous avait envoyée chercher quelque chose dans un caveau très profond remonta toute effrayée, en criant que des voleurs s'étaient introduits dans le caveau et en avaient fermé en dedans la porte. On se rendit sur les lieux en force, et la porte ne cédant pas malgré les sommations faites aux prétendus voleurs, on prit le parti de l'enfoncer.



(Marmottes.)

Alors on reconnut que c'était la marmotte qui s'était emparée du caveau en y pénétrant par une ouverture pratiquée dans la voûte, et qui s'y était arrangée de manière à ne pas y être troublée. A cet effet, elle avait creusé le sol, gratté les murailles pour en faire tomber le plâtre; et de tous ces matériaux, elle avait construit, comme barricade, un mur intérieur qui s'élevait derrière la porte à près de deux pieds de hauteur; de plus, comme entre le bas de la porte et le seuil, il y avait un jour par lequel la terre s'échappait sans doute quand elle commençait à l'accumuler, elle avait disposé, au-devant de cette ouverture, une planche qu'elle avait détachée d'une étagère; après quoi elle avait repris sa construction.

Dans un coin du caveau, elle avait établi son lit formé d'une couche de paille de huit ou dix pouces d'épaisseur, qu'elle avait amassée en déroulant celle qui entortillait une vingtaine de bouteilles. Enfin, pour n'être point dérangée dans son sommeil par les rats qu'elle ne pouvait entièrement exclure du caveau, elle s'était fait un rempart formidable de tessons de bouteilles qu'elle avait disposés au-devant de sa couche, de manière à former un demi-cercle très régulier.

Le loir, qui s'engourdit l'hiver comme la marmotte, n'est pas à beaucoup près un animal aussi intelligent, et placé dans des circonstances analogues il ne sait pas varier ses ressources; il périt misérablement. Le castor, qui appartient

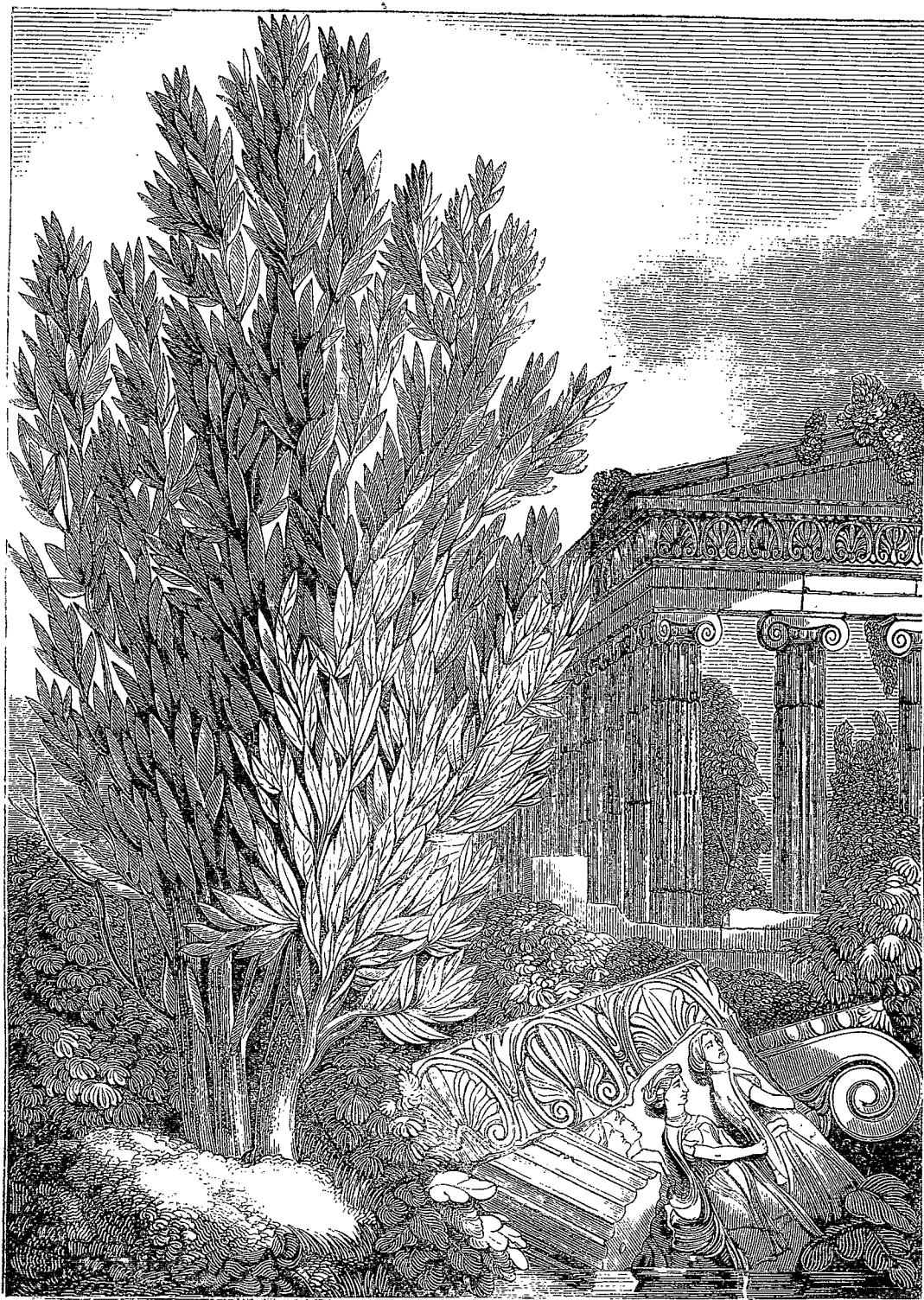
aussi à la famille des rongeurs, est au besoin inventif comme la marmotte; ainsi au Muséum d'Histoire naturelle on en a vu un, dont la cage avait été laissée par mégarde ouverte dans une rude nuit d'hiver, élever devant l'ouverture un mur qui le défendait du vent. Les matériaux semblaient lui manquer, mais il se servit de la neige qui tombait, et en construisit sa cloison. C'est précisément ce que font les Esquimaux dans des cas semblables.

La marmotte n'était point connue des naturalistes grecs, mais elle le fut des Romains: Plinius désigne les marmottes sous le nom de *mures alpini* (rats des Alpes). On les appela plus tard rats de montagne, *mures montani*, qui devint dans notre vieux mot français *murmontain* ou *marmontaine*, encore en usage il y a moins de trois siècles; et c'est de là que vient notre mot marmotte.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

LE LAURIER.



(Le Laurier commun.)

Apollon poursuivait Daphné; déjà il était près de l'atteindre, lorsque la nymphe, implorant le secours des dieux par une fervente prière, est tout-à-coup métamorphosée en laurier;

..... Ses membres s'épaississent;
Ses cheveux sur sa tête en feuillage verdissent;
Ses bras, tendus au ciel, s'allongent en rameaux;
Ses pieds, des vents légers jadis légers rivaux,
En racines changés, s'attachent à la terre.

TOME III.

Une écorce naissante autour d'elle se serre;
Elle est un arbre enfin.....

OVIDE, traduction de DESAINTANGE.

Apollon se trouve fort mystifié de l'aventure; mais qu'y faire? s'arracher les cheveux, se rouler par terre, se frapper la poitrine, geindre et larmoyer? bon chez un mortel à qui les pleurs et les cris sont des issues pour épancher sa douleur. — Apollon agit comme un dieu, et dote de l'immortalité

ce laurier merveilleux; il en fait le symbole de l'honneur, la récompense des talents et des vertus, le signe du triomphe, et ennoblit d'une ombre de tendre mélancolie la verdure de ses rameaux sacrés.

... Puisque du ciel la volonté jalouse,
Dit-il, ne permet pas que tu sois mon épouse,
Sois mon arbre du moins; que ton feuillage heureux
Couronne mon carquois, ma lyre et mes cheveux
Aux murs du Capitole, où les chants de victoire
Des fiers triomphateurs promèneront la gloire,
Tu seras l'ornement et le prix des héros;
Au chêne entrelacés, tes mystiques rameaux
Du palais des Césars protégeront l'entrée;
Et comme de mon front la jeunesse sacrée
N'éprouvera jamais les injures du temps,
Que ta feuille conserve un éternel printemps!

OVIDE, traduction de DESAINTANGE.

Que la fable de Daphné ait été imaginée pour expliquer le rôle solennel du laurier chez les anciens, c'est ce qu'il est permis de croire; il est permis aussi de chercher l'origine de la célébrité du laurier dans la propriété naturelle qu'a cet arbre de jouir d'une verdure permanente, d'un parfum durable, d'un feuillage lent à se flétrir.

A Rome, dans les triomphes, le général en portait un rameau dans la main gauche, comme le prouvent d'anciennes médailles; une victoire ailée en suspendait une couronne autour de son front; les soldats, les parens du triomphateur en ornaient leurs armes, ou en ceignaient leur tête; et lorsqu'on était parvenu au temple de Jupiter Capitolinus, le général déposait son rameau dans le sein du dieu. — Pour le petit triomphe de l'ovation, le myrte remplaçait le laurier.

Selon Suétone, de toutes les prérogatives accordées par le sénat à Jules César, il n'y en eut aucune qui lui fit autant de plaisir que celle de porter continuellement une couronne de laurier, d'autant plus que ce feuillage lui servait en même temps à cacher la partie chauve de sa tête. — Auguste s'en couronna aussi toujours, parce que, dit-on, il avait peur du tonnerre, et que, selon la croyance générale, cet arbre sacré n'était jamais frappé de la foudre.

Quelquefois tout le peuple romain s'en paraît pour assister à des spectacles.

Il fallait une énorme quantité de lauriers pour suffire à une si grande consommation. Pline et Suétone racontent qu'une poule blanche enlevée par un aigle avait laissé tomber de son bec une branche sur les genoux de Livie; cette branche, plantée aussitôt, avait produit un bois considérable où l'on cueillait le laurier pour les cérémonies; on avait soin de toujours replanter de nouveaux arbres à mesure qu'on en coupait.

On lit aussi dans les écrivains anciens que cet arbre était employé pour les cérémonies funèbres, pour les repas et pour les noces; mais il est probable que dans les premiers temps il ne fut pas prodigué à toute occasion, et qu'il était réservé pour les cérémonies solennelles et religieuses. Ainsi ceux qui consultaient les oracles, ceux qui voulaient prédire l'avenir, la pythie, les prêtres étaient couronnés de lauriers; les devins en mâchaient des feuilles, parce qu'ils leur attribuaient le don de produire une fureur divine. Hésiode conte qu'il est devenu poète après avoir goûté du laurier; c'était en bois de laurier qu'était fait le trépied d'Apollon; c'était avec du laurier que l'on consultait les morts; une couronne, placée la nuit sous l'oreiller, donnait des songes heureux.

Si une branche approchée du feu faisait entendre une crépitation, c'était un augure favorable; mais c'était un mauvais présage si elle brûlait sans bruit. Cette divination se nommait la *Daphnomantie*.

Lorsque le feu des Vestales était éteint, on le rallumait en frottant deux morceaux de bois de laurier l'un contre l'autre.

Chez les modernes, le laurier est demeuré consacré aux favoris des Muses et à la gloire littéraire. Ontappelle encore

du nom de *lauréat* ceux qui remportent des prix dans les académies; et les couronnes qu'on distribue en récompense aux écoliers, se composent de branches de *laurier* entrelacées.

CONSTITUTION PHYSIQUE DE LA LUNE.

HAUTEURS DES MONTAGNES. — LA LUNE ET LES PLANÈTES SONT-ELLES HABITÉES?

Bailly suppose dans son histoire de l'astronomie qu'avant l'invention du télescope le plus puissant monarque de la terre ait imaginé d'ouvrir un concours en disant : Vous voyez ces astres éloignés de plusieurs millions de lieues; ces astres qui sont l'ouvrage du Créateur, je demande la manière de les rapprocher de nous, au moins en apparence; la manière de leur donner plus de grandeur et d'éclat. — Qu'aurait-on dit d'un tel projet ? il aurait paru ridicule; personne ne se serait présenté; et le puissant monarque aurait été unanimement regardé comme le plus insensé des hommes.

Cependant ce projet, en quelque sorte fantastique, de rapprocher de nous les astres a été réalisé depuis long-temps : Galilée, en tournant vers les ciels son télescope, nous a dévoilé des spectacles aussi merveilleux qu'inattendus; et à mesure que cet instrument a été perfectionné, nous avons acquis des notions de plus en plus précises et détaillées sur tous ces grands corps qui semblaient par leur éloignement devoir se dérober toujours à nos curieuses investigations.

Galilée reconnut d'abord que les taches de la lune sont dues aux nombreuses aspérités dont sa surface est hérissée. Ces taches sont, pour la plupart, des ombres véritables qui changent de forme et de position selon que la lune se présente différemment aux rayons du soleil. — Ensuite Galilée mesura la hauteur de quelques unes de ces aspérités.

Lorsqu'on sait combien la mesure des hauteurs de montagnes est sur la terre une opération longue et pénible si on a recours aux moyens géodésiques, délicate et minutieuse si on se sert du baromètre, on n'apprend pas sans étonnement que les astronomes aient la prétention de nous donner avec quelque précision la hauteur des montagnes de la lune : cependant ils y ont réussi par une méthode simple.

Ils ont trouvé sur la lune des hauteurs qui ne vont guère à moins de 5,000 mètres (Laplace). (Herschel dit seulement 2,800 mètres.) Sur la terre les plus hautes montagnes vont à peu près à 9,000 mètres (1835, p. 210); mais le diamètre de la lune n'étant qu'environ le quart du diamètre de la terre, il s'ensuit que les montagnes de la lune sont (eu égard aux dimensions de cet astre) notablement plus hautes que celles de la terre. C'est peut-être que la pesanteur étant six fois moindre sur la lune, les explosions des volcans y auroient produit comparativement plus d'effet, en supposant d'ailleurs une même force d'explosions.

Nous rapporterons ici la description donnée par sir J. Herschel dans son *Traité d'Astronomie*, ch. VI. — « La plupart des montagnes lunaires présentent un aspect singulier et d'une frappante uniformité; le nombre en est étonnant; elles occupent la majeure partie de la surface; et presque toutes sont exactement circulaires, ou prennent la forme de coupes, dont l'intérieur a toutefois une courbure elliptique vers les bords; pour les plus larges, le fond de l'excavation est ordinairement une aire plane du centre de laquelle s'élève une petite éminence conique à pente raide. Elles offrent en un mot au plus haut degré le vrai caractère *volcanique*, tel qu'on peut l'observer sur le cratère du Vésuve, ou sur les terrains volcaniques des champs Phlégréens et du Puy-de-Dôme. On parvient même avec de puissans télescopes à distinguer sur quelques unes des marques décisives de stratification volcanique, c'est-à-dire des dépôts successifs de déjections. Ce qu'il y a de très singulier dans la géologie de la lune, c'est que, bien que sa surface n'offre nulle part de véritables mers, on y observe de vastes régions par-

faitement de niveau, et qui semblent avoir décidément le caractère de *terrains d'alluvion*. »

M. Gruithuisen (de Gottingue) a publié des observations d'où il résulterait qu'il a vu dans la lune, si non des hommes, certainement au moins des ouvrages faits de main d'homme, à savoir des chaussées, canaux, villes, fortifications polygonales, etc., etc. (Voir le *Bulletin des Sciences* de M. Férussac, 1824). Mais jusqu'ici ce grave professeur paraît avoir été seul favorisé d'un si intéressant spectacle. Sir J. Herschel, dont l'autorité l'emporte en ces matières, remarque qu'un cercle d'une seconde de diamètre, vu de la terre, contient à la surface de la lune un huitième de lieue carrée, ou environ 250 hectares. L'astronome anglais en conclut que nos télescopes n'atteindront pas de long-temps la perfection nécessaire pour qu'on puisse reconnaître dans la lune des traces d'habitans, comme des constructions d'édifice, changemens de sol, etc.

D'ailleurs une circonstance décisive, le *manque d'atmosphère*, doit évidemment nous faire considérer la lune comme une planète dépourvue d'habitans (végétaux et animaux), comme une planète désolée, une planète MORTE. Il suit de là qu'il n'y a non plus à la surface de la lune aucunes substances liquides; car on sait que les liquides proprement dits s'évaporent rapidement dès qu'ils ne sont pas maintenus dans leur état de liquidité par une pression atmosphérique; tout cela d'ailleurs est encore confirmé par cette circonstance qu'on ne voit sur la lune aucun *nuage*, comme il devrait pourtant y en avoir si cet astre avait des mers et une atmosphère.

On peut aussi conjecturer avec une très grande probabilité qu'il règne sur la lune le froid le plus intense. On sent d'abord que cela doit être pour les régions qui sont dans la nuit, vu qu'elles restent *pendant quinze jours* privées du soleil (1833, p. 49). A la vérité, on pourrait croire qu'en revanche ces mêmes régions demeurant ensuite pendant quinze jours aussi sous l'influence solaire, acquerront une température très élevée; mais il est facile de se convaincre que les planètes susceptibles de s'échauffer sous les rayons du soleil sont exclusivement les planètes pourvues d'une atmosphère.

En effet, pour notre terre, par exemple, la lumière du soleil arrive au sol au travers de notre atmosphère, un peu affaiblie mais encore très vive, et par conséquent accompagnée de presque toute sa chaleur primitive; elle échauffe donc les corps qu'elle vient frapper; mais ensuite l'air s'oppose à la dispersion rapide de la chaleur que la surface de la terre a acquise, et il assure, au moins pour quelque temps, la conservation de cette chaleur. Cela est si vrai, qu'à mesure qu'on s'élève sur les hauteurs on rencontre des régions plus froides; et sous la ligne, tandis qu'au niveau des mers la température est vraiment brûlante, on voit des montagnes dont le sommet est couvert de neiges éternelles. Ces montagnes sont exposées au soleil tout autant que les plaines; mais il n'y a point au-dessus d'elles une épaisseur d'air suffisante pour s'opposer à la dispersion de la chaleur qu'elles reçoivent.

Supposez donc un point quelconque de la portion éclairée de la lune; à la vérité la surface entière du soleil envoie sur ce point des rayons calorifiques très puissans, mais ce même point est aussi par rayonnement de calorique en communication avec toutes les autres régions de l'espace, régions dont la température moyenne est estimée par les physiciens à environ 60 degrés centigrades au-dessous de la glace fondante, et il est bien évident que l'effet produit par les rayons solaires ne peut pas balancer celui de toutes ces régions.

Les réflexions qu'on vient de lire sont très propres à nous confirmer dans cette idée si digne de la grandeur de Dieu, que généralement, c'est-à-dire sauf les cas exceptionnels de mort et de maladie, toute planète est habitée. En effet, on a reconnu dans la plupart des planètes des signes certains de

l'existence d'une atmosphère. Et puisque l'effet calorifique du soleil sur une planète ne dépend pas seulement de sa distance, mais aussi, et essentiellement, de la hauteur et de la densité d'atmosphère dont cette planète est douée, on conçoit que les planètes occupant les positions extrêmes du système solaire, peuvent être habitées aussi bien que les planètes intermédiaires. Ainsi les habitans de Mercure comme ceux d'Uranus peuvent également jouir d'une température très modérée quoique la seconde de ces planètes étant 49 fois plus éloignée du soleil que la première, la puissance calorifique du soleil à la distance de Mercure soit réellement et abstraction faite de toute autre circonstance, 2,400 fois plus grande qu'à la distance d'Uranus.

Pour ce qui est de la lune, il est très probable, d'après tout ce qui précède, qu'il n'existe à sa surface aucun être animé. Et si quelque Cyrano de Bergerac (1854, p. 238 et 250) pouvait jamais s'élever jusque là, il n'y trouverait certainement aucun discoureur de philosophie pour lui faire la description du pays.

ROTTERDAM.

La terminaison *dam* qui se retrouve à la fin de la plupart des noms de villes en Hollande, s'explique naturellement lorsqu'on sait qu'elle désigne toute sorte de digues pour retenir les eaux d'une rivière ou d'un étang: de là, Amsterdam, Rotterdam, Saardam, Schiedam, Monicken-dam, et cent autres villes dont l'existence est protégée par les digues.

Rotterdam ne le cède qu'à Amsterdam: c'est la seconde place du royaume, avant que qu'elle doit surtout à sa situation commerciale. La Meuse y forme un port sûr et commode; elle y est profonde, et les canaux qui coupent la ville en tous sens, permettent à de grands navires de venir déposer à la porte même du négociant leurs cargaisons apportées des extrémités du monde. Les communications avec la mer sont plus tôt libres de glaces que celles d'Amsterdam; et d'ailleurs, en descendant le fleuve, on peut gagner en une seule marée la mer du Nord, tandis qu'en quittant Amsterdam, on a tout le Zuyderzée à traverser et le Texel à doubler.

Les canaux, couverts de navires qui traversent la ville, et les arbres qui bordent la plupart des rues, selon l'usage hollandais, donnent à Rotterdam un aspect tout nouveau pour le voyageur arrivant de France ou d'Angleterre. « On aperçoit un mélange de mâts pavoisés, de belles avenues, de magnifiques maisons; et l'on voit rassemblés, sous le même point de vue, les traits caractéristiques de la campagne, de la ville et de la mer. »

La partie la plus remarquable de la ville est le *Boompies*, qui s'étend le long de la rivière sur une étendue d'une demi-lieue. C'est un quai ou plutôt une très large terrasse plantée de beaux ormes et ornée de riches hôtels. La perspective de la Meuse et de la rive opposée contribuent encore à l'embellissement de cette promenade.

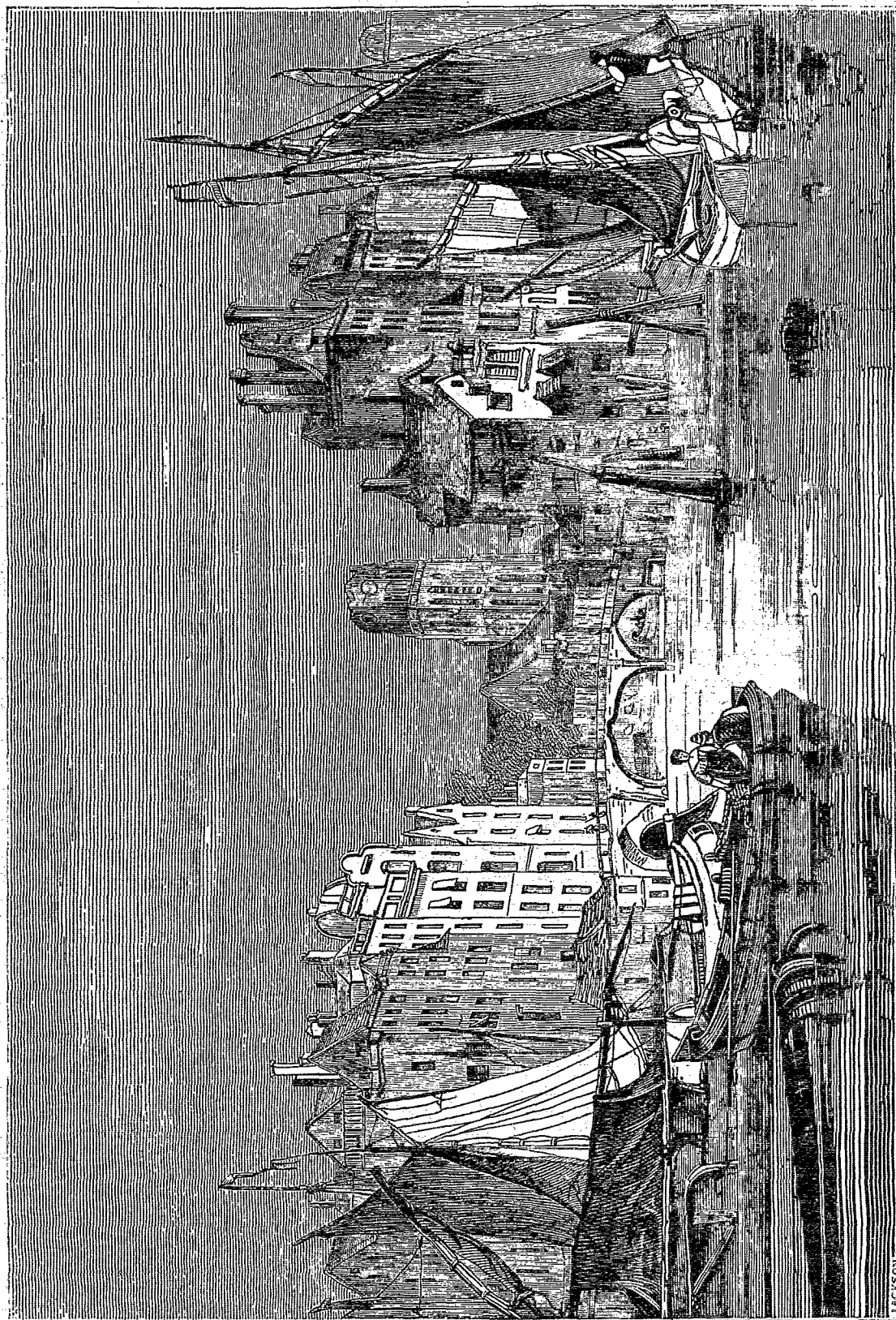
Aucun étranger ne visite le *Boompies*, sans qu'on lui apprenne que Bayle, l'auteur du *Dictionnaire historique et critique*, y a résidé, lorsqu'il fut appelé à professer la philosophie à Rotterdam. Les habitans ont consacré le lieu où a vécu cet homme célèbre.

Sur un des ponts de Rotterdam, on a élevé une statue à Erasme, qui naquit dans cette ville, le 28 octobre 1467, et mourut à Bâle en 1536.

Cette statue est en bronze; elle a été précédée par une autre faite en pierre bleue, qui en remplaçait elle-même une de bois, façonnée et érigée en 1540.—Peu de savans ont joui durant leur vie d'autant de gloire qu'Erasme. Il commença par être enfant de chœur, et à dix-sept ans se trouva contraint à prendre l'habit de chanoine régulier, mais il fut plus

tard relevé de ses vœux. C'était un infatigable voyageur : en France, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, on le trouve partout, et toujours travaillant, écrivant, publiant des ouvrages. Les papes Jules II, Léon X, Adrien VI,

Paul III, le tinrent en grande estime et lui en donnèrent de nombreuses preuves; il fut lié d'amitié avec le prince de Galles, plus tard roi Henri VIII; il fut conseiller de Charles d'Autriche, depuis empereur Charles-Quint; les rois de



(Une vue de Rotterdam.)

Hongrie et de Pologne cherchèrent à l'attirer à leur cour; François I^{er} le sollicita pour prendre la direction du collège de France. Il fut ami de Thomas Morus, du célèbre peintre Holbein, et noua même avec Luther quelques relations qui

ne tardèrent pas à être rompues; car Erasme demeura du côté de Rome.

Quadrille PAR A. KELLER.

PANTALON.

8va

8va

D. C.

dolce

loco

D. C.

ÉTÉ.

col. 8va

col. 8va

D. C.

The musical score is written for piano and voice. It begins with a vocal line for 'PANTALON.' in G major, 2/4 time. The piano accompaniment follows with various dynamics including *f*, *fp*, *f*, *ff*, and *f*. The score includes several systems of music, with some parts marked '8va' (octave up). There are also markings for 'D. C.' (Da Capo), 'dolce' (softly), 'loco' (ad libitum), and 'ÉTÉ.' (Summer). The piece concludes with a final 'D. C.' marking.

POULE.

8va

loco.

p

cresc.

D.C.

f. cresc.

8va

col 8va

PASTOURELLE.

D.C.

3

3

col 8va

can tabile

p

p

D.C.

FINALE,

p. cresc.

ff

f, decres.

loco.

p

D. C. al. 2.

(Musique par les Procédés de E. Duverger.)

LA ST. SIMONIENNE ou bien LA PROMENADE ET L'ÉTÉ.

LES CARROSSES.

Et quand tu vois ce beau carrosse,
Où tant d'or se relève en bosse,
Qu'il étonne tout le pays...
TRISSOTIN.

Rouler en carrosse fut d'abord au moyen âge un plaisir et un privilège de reine. Les princesses et les nobles dames se promenaient, assistaient aux tournois et aux fêtes, derrière leurs écuyers, sur des chevaux de croupe; dans ces temps éloignés, les routes et les rues étaient d'ailleurs si mal construites et si mal entretenues, qu'il eût été peu agréable et peu commode de se servir habituellement de voiture : la plupart des voyages se faisaient par cavalcades dans les campagnes, ou en bateaux sur les rivières.

Lorsque le nombre des dames de la cour ayant carrosse commença à devenir considérable, les riches bourgeois voulurent s'initier à ce luxe; mais ce fut un grand scandale parmi la noblesse, et Philippe-le-Bel réprima expressément cette prétention par son ordonnance somptuaire de 1294 qui commence ainsi : *nulle bourgeoise n'aura char*.

On croit que ce fut un roi de Hongrie, Mathias Corvinus, qui, vers la fin du ^{xv}^e siècle, imagina d'ajouter aux chars jusqu'alors découverts le plafond ou la toiture. L'usage des glaces aux portières et aux fenêtres commença en Italie, et fut importé en France par Bassompierre; c'est aussi au mot italien *carroccio* que nous avons emprunté le mot, carrosse.

Pendant long-temps aucun homme n'osa monter en carrosse. Sous François I^{er}, Jean de Laval Bois-Dauphin, qui ne pouvait se tenir à cheval à cause de son énorme embonpoint, obtint la permission de se donner cette commodité jusqu'à

lors réservée aux femmes. Insensiblement les valétudinaires, les vieillards et les efféminés s'autorisèrent de cet exemple.

En 1565, le parlement arrêta que Charles IX serait supplié de défendre tous les *coches* par la ville. Le luxe des carrosses était devenu inouï. En général, les formes étaient lourdes, et les sièges mal disposés; les coffres étaient rarement suspendus : on était peu à l'aise, témoin le char de promenade que nous copions fidèlement d'après une gravure du ^{xvi}^e siècle; mais, par compensation, les peintures les plus délicates, les reliefs d'or et d'argent donnaient aux équipages un éclat extérieur qui paraîtrait aujourd'hui extravagant.

La bourgeoisie, qui par son travail s'enrichissait de plus en plus au grand dépit de l'oisiveté appauvrissante de la noblesse, continua à rivaliser de somptuosité : on voyait chaque jour se renouveler à Paris des scènes du genre de celle que décrit Dancourt au commencement du *Chevalier à la mode* :

« MADAME PATIN. Une avanie... ah ! j'étouffe. Une avanie... je ne saurais parler; un siège... Une marquise de je ne sais comment, qui a en l'audace de faire prendre le haut du pavé à son carrosse...

» LISETTE. Voilà une marquise bien impertinente. Quoi ! votre personne qui est toute de clinquant, votre carrosse doré qui roule pour la première fois, deux gros chevaux gris-pommelés à longues queues, un cocher à barbe roussée, six grands laquais, plus chamarrés de galons que les estafiers d'un carrousel; tout cela n'a point imprimé de respect à votre marquise ?

» MADAME PATIN. Point du tout. C'est du fond d'un vieux



(Costumes et carrosse milanais au ^{xvi}^e siècle, d'après une gravure ancienne.)

» carrosse, traîné par deux chevaux étiques, que cette gueuse de marquise m'a fait insulter par des laquais tout déguenillés. »

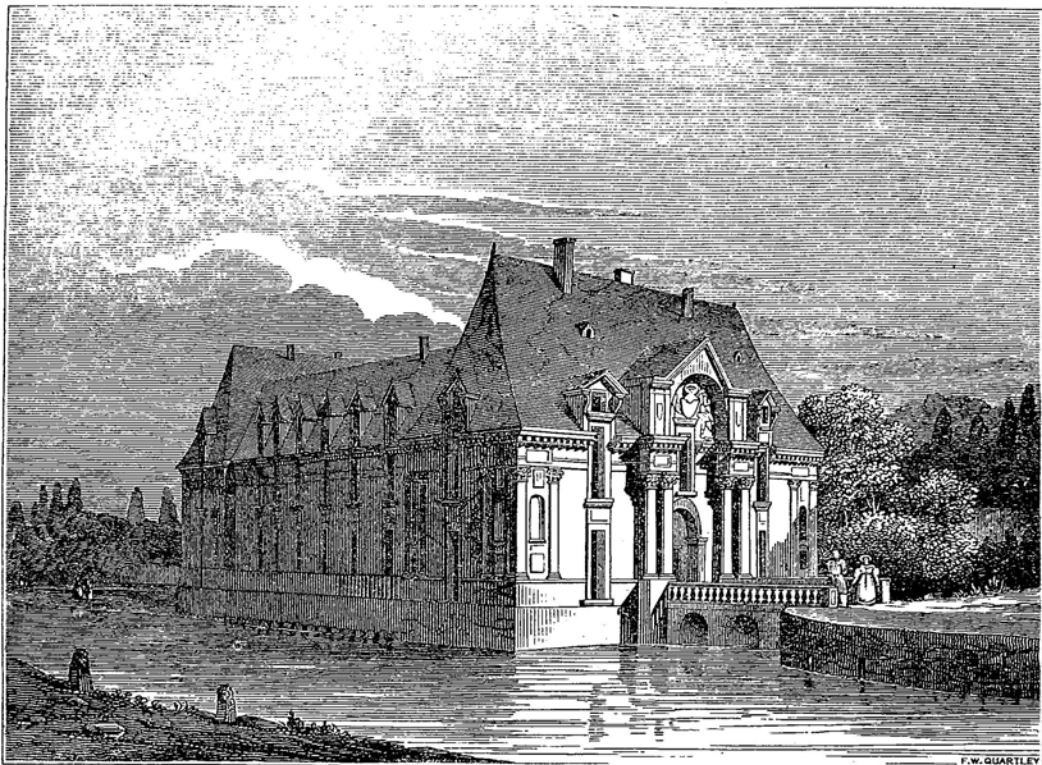
Le temps de ces disputes est loin de nous : le roi de la bourgeoisie anglaise, le lord-maire se promène encore à Londres dans un équipage doré comme au temps de la reine Elisabeth; le char du sacre de Charles X est le dernier car-

rosse qu'on ait vu à Paris; les rois vont en calèche : le carrosse a disparu en France au moment où a paru l'Omnibus.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

CHANTILLY.



(Vue du château de Chantilly.)

Le château de Chantilly, parmi toutes les riches maisons qui avoisinent Paris, a cela de particulier que, digne de loger des rois, il n'a cependant jamais appartenu qu'à des princes. Il n'est point bâti sur les collines qui bornent l'horizon de la ville. Il ne domine point la campagne comme ces palais, qui semblent destinés à mettre l'image de la couronne en évidence dans quelque direction que le peuple promène ses regards. Il se tient à l'écart; il se dissimule dans le sein du bois; il enseigne une haute puissance; mais une puissance à laquelle l'ostentation n'est point permise et de laquelle on n'ose point faire parade. Louis XIV, ce monarque si habile à fonder le crédit de l'autorité sur les marques extérieures, et si attentif à prévenir toute idée que ses parens, si proches qu'ils fussent par le sang, pussent être rien de plus devant la majesté de son trône que le commun des sujets, Louis XIV fut jaloux de Chantilly, et fit instance près du prince de Condé pour l'avoir. Mais celui-ci, qui sentait bien que c'était une place forte et comme un palais d'attente pour sa famille à côté des places et des palais que possédait la branche souveraine, refusa, malgré toute sollicitation, de s'en défaire. Il offrit à Louis XIV, en courtois bien appris, de lui en laisser l'usage pour la vie, mais il ne voulut point l'aliéner. La politique opposait les fêtes somptueuses de Chantilly aux fêtes de Versailles. Le nom des Condé n'y prenait guère moins d'éclat aux yeux des courtisans qu'il n'en avait pris aux yeux du peuple sur les champs de bataille. Et l'on pourrait presque dire que Vatel, désespéré et tournant contre lui-même la pointe de son épée, faute de marée, était un capitaine se frappant sous les yeux de son général, faute de n'avoir pu soutenir l'honneur de son poste.

TOME III.

Chantilly porte en lui-même plus d'une trace de cette ambitieuse tactique de la branche collatérale. La plus remarquable se voit dans la belle galerie des Victoires et des Prises des villes du prince de Condé, qui forme la décoration de la galerie principale du château. C'est au milieu de ces savantes peintures de batailles que se trouve un grand et significatif tableau dont on a souvent parlé; mais, ce me semble, sans l'avoir bien compris et peut-être même aussi sans l'avoir vu. La galerie, à l'endroit des hauts faits du prince lors de la guerre contre la couronne dans la minorité, s'interrompt tout-à-coup. Certes Louis XIV n'aurait point permis qu'on vint se targuer en sa présence des audacieux souvenirs d'une rébellion pardonnée. La galerie s'interrompt donc subitement, mais elle ne se tait pas. Et, par un tour adroit, la main bien conseillée du peintre maintient à leur rang et dans leur ordre les lauriers séditieux de ces victoires. Le prince, avec la pompe et la majesté d'un Alexandre, occupe le centre du tableau, et d'un geste plein de calme et de prudence, il arrête la renommée qui s'apprête à publier ces triomphes; mais cette renommée, ainsi empêchée d'emboucher ses trompettes, laisse flotter dans l'air de larges banderoles sur lesquelles sont retracés ces noms dangereux que la politique bien plus que la modération ou le repentir condamnait au silence. Aux pieds du prince, la déesse de l'histoire est assise, et elle arrache une page de son livre; mais c'est précisément la seule page du livre qui se laisse distinguer, et sur cette page elle permet de lire tout au long le récit insolent de la révolte. C'est donc le prince qui semble faire de lui-même ce à quoi l'obligeait l'impérieuse volonté du roi, jadis son vaincu et maintenant son maître; et il le fait de telle manière qu'il élude l'ordre tout en se donnant la

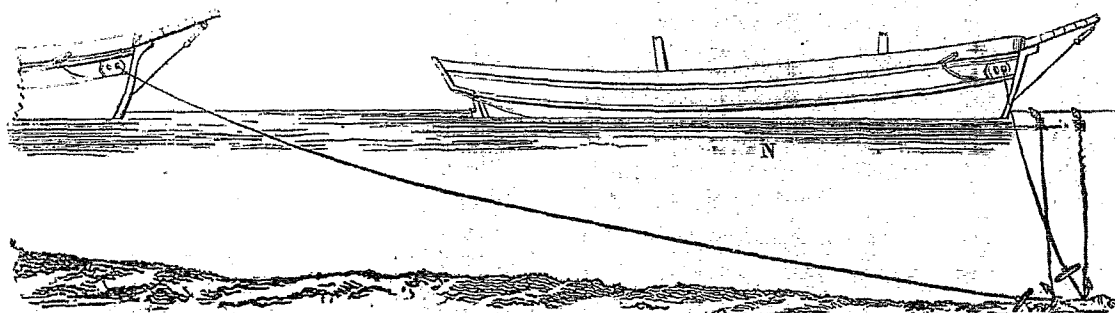
tournure de le dépasser. Il était hardi, sous le règne du grand roi, d'oser conserver chez soi de tels souvenirs, même en les entourant de tels ménagemens. Dans un petit salon du rez-de-chaussée, on retrouve encore de ces secrètes hostilités de famille, mais d'une toute autre époque et d'une toute autre façon. Ce sont des arabesques peintes par Vatteau, et représentant, avec toutes les dissimulations convenables, les amours de Louis XV et de madame Dubarry. Ce n'est plus entre les deux familles une rivalité de gloire et de couronnes de guerre, c'est un commérage de ridicule et de cancans. Ces charmantes caricatures fondées, sans doute, chacune sur quelque anecdote précise dont le temps a effacé le détail, semblent le type de celles que Grandville a, de nos jours, naturalisées dans le peuple. Le roi est dessiné avec la figure d'un caniche et sa favorite avec celle d'une guenon. Malheureusement ces précieuses images, dont on ne prend aucun soin, sont déjà presque entièrement dégradées par l'humidité, et tombent en écailles sur le plancher, sans qu'aucun intérêt soit là pour veiller à la conservation de leurs irrévérentieuses satires.

Le petit château, duquel nous donnons ici la gravure, est celui qui contient toutes les choses d'art. Son architecture est de la renaissance et pleine de goût. Il est impossible de rien imaginer qui soit mieux en harmonie avec la simplicité du site et le calme des eaux où elle se reflète de toutes parts. Les fenêtres sont si voisines de la surface du bassin, que l'on dirait que le château prend plaisir à s'y baigner et à s'y rafraîchir, et qu'il y a quelque autre étage, que l'on ne voit pas, qui manque à l'idée de l'ensemble, et qui se cache dans la profondeur de l'étang. Le rez-de-chaussée avec ses hautes fenêtres et son balcon jeté d'une aile à l'autre est disposé comme un premier étage, et le développement de la partie supérieure semble indiquer quelque partie inférieure correspondante, destinée comme cette architecture aquatique des castors à jouir du frais et de la tranquillité de l'espace inondé. Le logis est étroit, mais c'est un logis tout d'élégance. La chapelle est un boudoir, mais un boudoir où il y a des chefs-d'œuvre devant lesquels on peut s'agenouiller comme dans un temple. L'autel est de la main de Jean Goujon, et les quatre évangélistes qu'il y a représentés méritent d'être rangés parmi les morceaux les plus parfaits et les mieux achevés que ce grand maître nous ait laissés. Au-dessus de ce joli château se trouvait jadis le grand château, le château officiel avec sa cour d'honneur et ses quatre tourelles; la révolution française l'a détruit, c'est une perte, mais ce n'est pas un malheur. Son architecture n'avait rien qui pût défendre au marteau de s'abattre sur elle : à gauche et sur les hauteurs se trouve un troisième château, connu sous le nom de château d'Enghien. Il était consacré à servir de supplément aux deux autres pour les invitations d'appar-

rat. Enfin, en avant et sur la pente d'une pelouse immense, est assis l'édifice des écuries, véritable palais élevé à ces animaux qui, après tout, ont donné leur nom à toutes les chevaleries du monde. Louis XIV, dans les constructions de son règne, n'a jamais élevé pour leur service rien de pareil. Il est vrai qu'ici la demeure des palefreniers semble, par sa magnificence insolite, prendre le dessus sur la demeure des maîtres, et que plus d'un regard distrait ou superficiel se laisse aller jusqu'à imaginer les appartemens d'étiquette là où n'étaient que les chenils et la litière des chevaux et des mulets. Mais rien n'est d'un ton d'aristocratie plus naturel, ni d'une plus haute allure de grand seigneur que cette altière prédominance donnée aux écuries dans un séjour de chasse et au milieu de la liberté des bois.

Il me resterait à parler des jardins, mais comment le pourrais-je? Les jardins ne sont plus. Épaisses et ombrageuses charmilles, qui vous perdiez dans la forêt en longues perspectives, le printemps ne ranimera plus vos verdure! La serpe grossière des bûcherons vous a impitoyablement lacérées et abattues! Après avoir si long-temps protégé les nobles et indolentes promeneuses contre les ardeurs de la chaude saison, vous êtes un beau jour tombées en fagots, et vous êtes allées, pour quelque soir, entretenir le poêle ou le pot au feu de quelque cabane de village! Le parc de Sylvie, dépouillé de sa végétation, n'a plus que sa triste ceinture de murailles. Ses arbres centenaires, équarris par la hache, sont étendus sur la mousse humide. La fumée des charbonniers s'élève du milieu des labyrinthes et du salon de danse. Les peupliers qui couronnaient la cascade, sont aux mains des scieurs. Il reste encore quelques beaux arbres, mais leur sort est marqué; et, comme dans un taillis bien réglé, ils tomberont à la voix du charpentier l'un après l'autre. Les ouvriers ont dressé sur la pente des allées leurs huttes de terre et de branchages. Les petits oiseaux eux-mêmes se sont enfuis de ces lieux désolés, et le commerce y a installé son empire. Que dirait le grand Condé, s'il voyait aujourd'hui ces jardins que de ses mains mutilés et victorieux il avait pris plaisir lui-même à planter? Quels ne seraient pas son étonnement et son indignation au milieu de ces mercenaires tranquillement occupés à faire leur abattis dans son parc chéri! Mais le temps de la magnificence est passé, il a disparu avec le droit dû aux anciennes races. Le dernier des Condé est mort dans sa pauvre vieillesse, et le vainqueur de Rocroy n'a pas même laissé un domestique, qui puisse protéger les chênes illustres qui ombragèrent ses cheveux blancs. La famille est éteinte et sa mémoire délaissée. On partage aux marchands les lambeaux de son héritage, et j'en ai vu vendre les matelas et les vieilles guenilles à l'encan sur la place publique.

MARINE. — ANCRE.



Lorsqu'on voit un vaisseau de premier rang, énorme citadelle flottante où peuvent habiter plus de mille hommes, se maintenir dans un mouillage contre les vagues, contre le courant et le vent qui le poussent à la côte, sans avoir d'au-

tre point de résistance qu'une ancre du poids de quelques milliers de livres, on a peine à comprendre l'effet de cette sorte de croix de fer où repose le salut de l'équipage.

Aussi ceux qui sont étrangers à la navigation con-

templent-ils, avec un sentiment admiratif, la plus grosse ancre ou *maîtresse-ancre* qu'on leur montre debout à l'entrée du *grand panneau*, et qu'on a baptisée du nom d'*ancre de miséricorde*, parce qu'elle est réservée pour les circonstances périlleuses. Il semble qu'il y ait un peu de mystérieux attaché à cette dernière ressource du marin, et qu'elle sauve le navire, non point parce qu'elle est plus grosse (que peut faire un poids de quelques kilogrammes relativement à la masse énorme du vaisseau?), mais parce qu'elle est en quelque façon consacrée, parce que son nom ressemble à une prière, et que la cérémonie de la mettre à l'eau rappelle l'idée d'un sacrifice au ciel, d'un *ex voto* : « Adieu, adieu, ancre de miséricorde, tu es notre dernier salut ; nous nous séparons de toi, comme d'un palladium, pour montrer à la Providence que nous n'avons plus de confiance dans les ressources de la prudence humaine, et qu'en elle seule est notre espoir. »

Ainsi je pensai lorsque, enfant, je me promenai dans un navire ; et je ne voudrais pas affirmer que cette impression m'ait abandonné, aujourd'hui que la mécanique m'a fait voir la manière dont l'ancre agit au fond de la mer, et par suite l'importance de quelques milliers de kilogrammes de plus dans le poids de cette machine. Je vais tâcher d'expliquer cette mécanique au lecteur, le priant de ne pas s'en souvenir lorsqu'il aura occasion de voir l'ancre de miséricorde, afin de se laisser saisir tout entier par la mélancolie de ce nom religieux.

Le navire n'est pas seulement retenu par le poids de l'ancre, mais parce que l'ancre s'enfonce dans le fond.

Or, ce n'est pas tout que de faire *crocher* l'ancre dans le fond, il faut qu'elle reste bien *crochée*, et que le navire, accablé sous les efforts de la mer et du vent, ne puisse en tirant sur elle la *décrocher*. Pour obtenir une résistance suffisante, le moyen pratique est de *filer du câble* en quantité convenable, c'est-à-dire d'augmenter la longueur du câble qui tient l'ancre attachée au vaisseau ; c'est ce qu'on voit dans la figure précédente.

Dans la première position du navire N, la tendance du câble est de soulever l'ancre, de la faire pirouetter et de faire sortir du sol la patte qui a mordu. Que la brise fraîchisse, et le navire cédant à la force qui le pousse à la côte y tombera en raclant le fond avec son ancre, mais sans que jamais cette ancre puisse se fixer solidement.

Dans la seconde position, au contraire, où il y a une longue *tonnée dehors* (expression consacrée pour désigner la quantité de câble filée), on voit que le câble étant long a bien moins de tendance à soulever l'ancre, et à la faire pirouetter autour de sa patte ; il faudrait, pour que le navire *chassât*, que l'ancre coupât le sol, le fendit, comme ferait une lame tranchante, sur une épaisseur égale à la quantité dont la patte est enfoncée. Pour peu que le fond soit résistant, cela n'aura pas lieu, et le câble cassera plutôt. C'est là qu'on reconnaît l'avantage de quelques milliers de kilogrammes de plus dans le poids de l'ancre ; car cette machine agissant comme un crochet, l'ancre de 40,000 livres, par exemple, est faite sur des dimensions qui lui permettent d'opposer une résistance bien supérieure à l'ancre de 5,000 livres, une résistance bien plus grande que le double ; d'ailleurs la patte s'enfoncera plus avant dans le sol, la surface du bec sera plus large, etc.

Il y a un autre avantage à se donner une *bonne tonnée* ; car si la mer est grosse, elle imprime, en tous sens, au navire de fortes secousses ; le câble les transmet à l'ancre avec d'autant plus de raideur qu'il est plus court ; s'il est long au contraire, son élasticité naturelle épuise, amortit, ou du moins régularise la transmission des chocs. L'ancre est alors moins travaillée et ne déchire pas le sol autour d'elle en tournant et s'agitant ; le navire, par la même raison, fatigue beaucoup moins aux vibrations du câble, et n'est point exposé à plonger son *avant* dans la mer.

Il devient maintenant aisé de comprendre ce qu'il y a à

faire lorsque, après la tempête, on voudra relever son ancre pour faire voile. Le vent ne pousse plus en côte, il fait calme ; l'équipage *hâle* (tire) sur le câble en s'aidant ordinairement du cabestan, jusqu'à ce que le navire vienne à *pic*, c'est-à-dire, dans la verticale de l'ancre ; il ne s'agit plus alors que de donner un *coup de collier* pour faire pirouetter la verge autour de la patte, et l'arracher du fond, c'est ce qui s'appelle *déraper*. Souvent le fond est dur, ou bien l'ancre est entrée très profondément, et s'est engagée dans des roches, on a du mal à l'avoir ; c'est alors qu'on entend les cris des maîtres d'équipage, le fifre marquant la mesure, le bruit cadencé des pas des matelots qui tournent au cabestan : *allons, garçons ! dérape... dérape... allons, mes fils, un bon coup pour en finir... encore un coup... encore un autre... encore un... encore... hurrah ! la voilà qui vient* ; et le fifre sonne le triomphe, pendant que les matelots hâtent le pas pour monter lestement l'ancre à bord, et empêcher qu'en draguant encore sur le fond elle ne s'accroche de nouveau sous quelque tête de roche.

Aussitôt qu'une pensée vraie est entrée dans notre esprit, elle jette une lumière qui nous fait voir une foule d'autres objets que nous n'apercevions pas auparavant.

CHATEAUBRIANT.

INDUSTRIE ET PARESSE,

OU LES DEUX APPRENTIS.

PAR WILLIAM HOGARTH.

Nous avons déjà reproduit trois compositions de William Hogarth, ce moraliste du dernier siècle qui écrivait des drames et des comédies pour le peuple avec son pinceau*.

La critique des vices et des ridicules de son temps, la défense et la prédication des tendances vertueuses et progressives, tel était le but d'Hogarth. L'art était son moyen ; c'était souvent un art un peu commun, un peu exagéré, mais plein d'observation et de verve, plein de sens et d'amour du peuple, et, en somme, d'un effet certain sur toutes les classes.

En 1747, Hogarth, ayant l'idée de faire une petite leçon de morale à bon marché, grava et répandit dans le peuple douze planches, où il traça l'histoire comparée de deux hommes, nés tous les deux dans une condition pauvre, ayant tous deux des dispositions et un caractère différents, et recevant sur la terre même, l'un la récompense de sa vertu, l'autre la punition de ses crimes. Nous dirons, en terminant, ce qui nous paraît susceptible de critique dans l'idée et dans l'exécution de ce drame : ne nous occupons d'abord que de la description des huit planches que nous avons choisies, et dont nous reproduisons les quatre premières dans cette livraison.

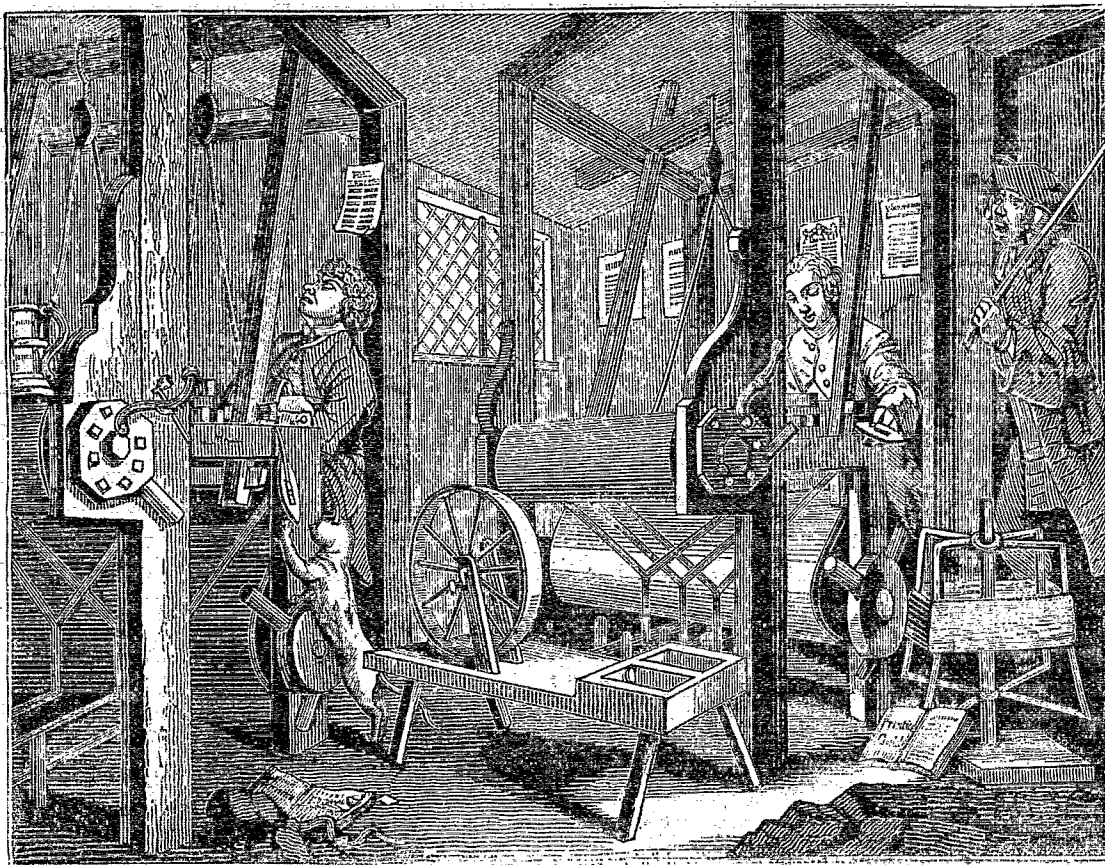
Les deux héros du drame sont deux apprentis tisserans : l'apprenti industrieux s'appelle *Goodchild* (bon enfant), prononcez *Goudtchild* ; l'apprenti paresseux s'appelle *Idle*, (fainéant)

Le peintre a jeté adroitement ça et là, sur les ustensiles, sur les livres ou sur les images, les noms propres d'hommes ou de lieu, qui aident à suivre parfaitement le progrès du drame : malheureusement, en réduisant les gravures à la proportion convenable pour notre recueil, nous avons été obligés de supprimer ces indications : il faudra que l'on nous croie sur parole.

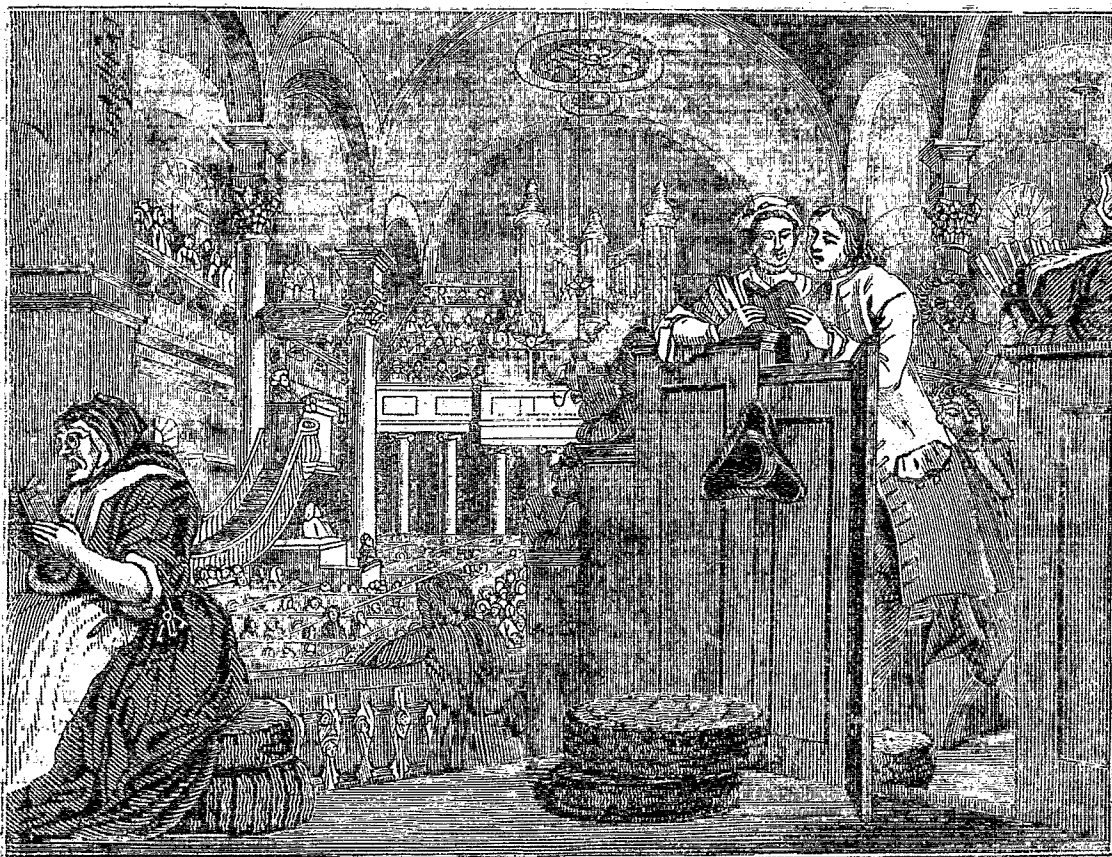
I. — Dans le premier tableau, on voit les deux apprentis assis à leurs métiers.

Thomas Idle a barré son ourdissoir avec un pot à bière ; il a accroché sa pipe au manche du cylindre et s'est

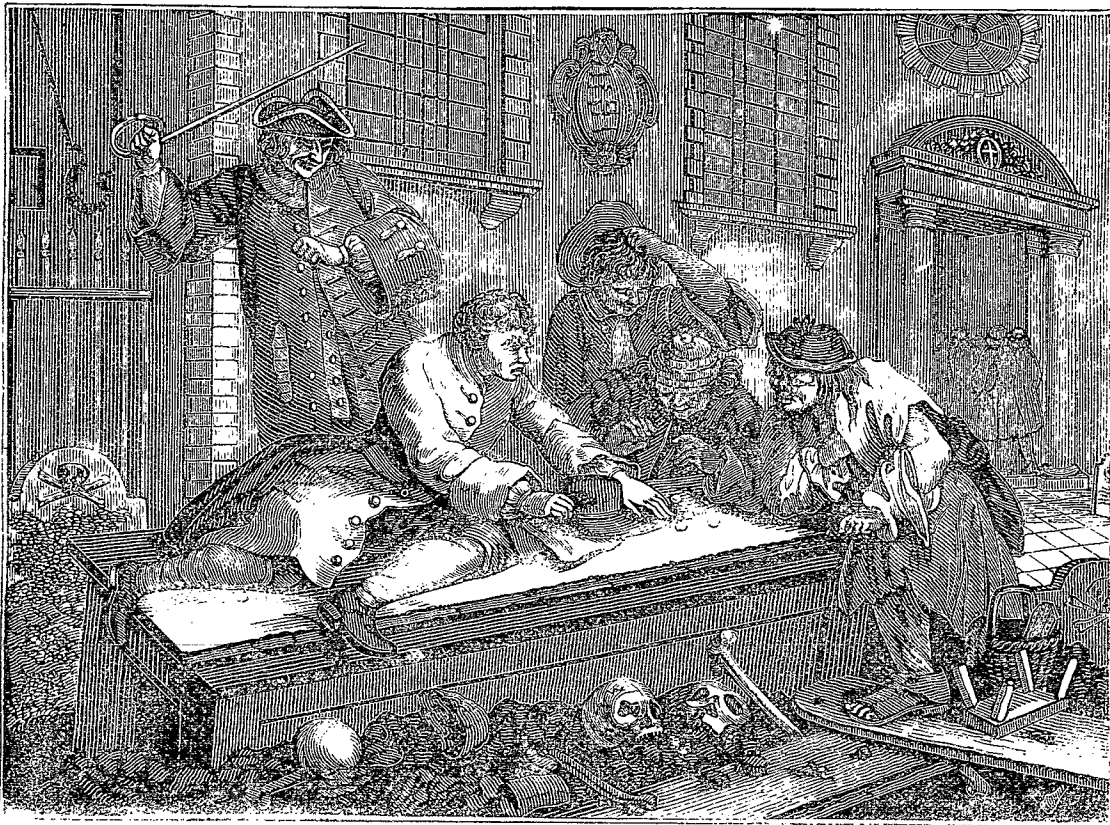
* 1833, page 392. — 1834, pages 221 et 288.



(I. — Goodchild (bon enfant) et Thomas Idle (fainéant) dans l'atelier de M. West.)



(II. — Goodchild et miss West au temple protestant.)



(III. — Thomas Idle jouant dans un cimetière.)



(IV. — Goodchild obtient la confiance de M. West.)

endormi; le chat en profite pour quitter un livre de Thomas qu'il a mis en lambeaux et jouer avec la navette. Pendant ce temps Goodchild travaille avec un contentement d'esprit qui se refléchit sur son visage; le maître de l'atelier paraît à la porte armé d'un bâton; il semble attendre le réveil de Thomas, et pense sans doute à le chasser de la maison.

II. — Le second tableau représente l'intérieur d'une église protestante. Sur le premier plan, à droite, le sage et laborieux apprenti Goodchild chante avec miss West, la fille de son maître, et tient avec elle le même psautier. Il penche sa tête un peu de côté, pour que les yeux de miss West se portent facilement sur le livre; les autres personnages du tableau, la vieille gouvernante qui prie comme l'on gronde, et l'honnête citadin qui prie comme l'on dort, servent à donner un caractère naturel à la scène.

III. — Au troisième tableau on voit le cimetière d'une église: la foule des fidèles se presse sous le portail.

Thomas Idle a rencontré trois vauriens de ses amis, et il joue avec eux sur une tombe, au milieu des crânes et des ossements, à un jeu de hasard que l'on nomme *hustle-cap*. Il est le personnage le mieux vêtu, par suite le plus honoré de la troupe, et probablement le plus novice; toutefois il paraît déjà occupé à cacher quelque friponnerie sous son chapeau et sous le pan de son habit; on le devine à son regard. L'un des joueurs aura un rôle important dans l'histoire: c'est celui qui, accroupi à l'angle de la tombe, porte une perruque et un bonnet rayé; un emplâtre noir couvre la place de son œil gauche que lui aura crevé quelque coup de poing. Sa face goguenarde et ses mains semblent trahir la vivacité de l'œil qui lui reste. Les deux autres ne sont que des polissons de l'espèce commune, sales et hideux; des ustensiles de décorateur montrent que l'un d'eux au moins a encore recours pour vivre à un travail honnête. Un agent de police s'est glissé derrière Thomas Idle, et s'appête à asséner de terribles coups de bâton sur les quatre joueurs.

IV. — Goodchild est devenu un habile ouvrier: il a consacré ses heures de loisir à l'étude, et il s'est rendu utile à des travaux plus difficiles que ceux de la navette et du tissage: M. West lui a remis ses livres de comptes et les clefs de sa caisse, il s'appuie familièrement sur son épaule, il lui donne des renseignements et des avis sur la direction générale de la maison. La figure de Goodchild s'est ennoblée en même temps que ses mœurs et son intelligence. On voit au fond les rouets et les métiers en mouvement: sur le devant, un vieux commis chargé de marchandises vient parler au maître. Mais pourquoi miss West ne paraît-elle pas? Il est vrai que sa place n'est pas dans les ateliers. Est-ce que miss West ne reparaitra pas dans l'histoire? Patience, lecteur, patience. — Ce chat et ce chien sont-ils des accessoires indifférents du tableau? cela n'est pas vraisemblable: Hogarth admet rarement des détails inutiles; l'image du règlement de l'atelier, affichée à droite, en bas du premier plan, a elle-même une signification expressive: « L'occasion aux ailes déployées passe rapidement, un sablier à la main: l'homme » a saisi la chevelure pendante sur les épaules de la fugitive » déesse, et se précipite sur ses pas, armé de la massue, » symbole des travaux. » A notre avis le chat pourrait bien être aussi un symbole, et continuer l'allégorie que le peintre a commencée par une petite gravure accrochée au-dessus de l'épaule de Goodchild, dans la première planche, et portant pour inscription ces mots: *Whittington Lord mayor*, pour faire contraste avec une grossière chanson de *Moll Flanders*, placée également dans la première planche, au-dessus de Thomas Idle.

Il y a sous le nom de Whittington une histoire aussi populaire dans la Grande-Bretagne que celle de Robinson Crusô. Dick Whittington, pauvre petit orphelin, sans pain et sans abri, frappait au hasard à la porte d'un riche négociant de Londres, M. Fitzwarren; une vieille cuisinière ouvre, et lui donne une place sous la che-

minée. Il devient marmiton, tournant les rôtis sans y goûter, et supportant sans se plaindre les injures et les soufflets de la vieille. Son seul bonheur était de jouer et de causer la nuit, dans un coin du grenier, avec un chat, qu'il avait acheté un sou, au grand mécontentement de la vieille qui l'appelait chaque jour pour ce fait *prodigue, vaurien*, etc., avec mille autres injures. Un jour, au milieu d'une grande colère, cette méchante femme tombe sur lui et le frappe sans pitié. Le maître de la maison vint à passer avec sa fille Alice, il fut touché de la patience du pauvre Dick. « Petit, lui dit-il, j'envoie un vaisseau en Afrique: tu sais que chacun de mes commis et de mes domestiques y place à ses frais une pacotille que l'on échange là-bas à son profit, n'as-tu rien à envoyer aux Africains? — Je n'ai que mon chat, dit le petit tout honnête. — Donne-moi ton chat, je l'envoierai aux côtes de Barbarie, répondit le maître en riant. »

Or, quelques mois après, comme un roi des côtes de Barbarie et son épouse étaient assis par terre pour prendre leur repas, le capitaine de vaisseau remarqua avec surprise que les rats et les souris avaient l'effronterie de venir disputer les meilleurs morceaux aux deux majestés. — Comment souffrez-vous ces impertinences? observa le capitaine. — Je ne puis pas les empêcher, dit le roi avec un soupir. — Vous voulez rire, Majesté! répondit le capitaine surpris. Et il fit venir le chat de Whittington, qui en quelques instans dévora la moitié des rats et mit l'autre moitié en fuite. Le roi, enthousiasmé, voulut à tout prix garder dans son palais cet animal inconnu, défenseur de ses festins.

Pendant ce temps, l'histoire dit qu'un matin Whittington, ennuyé de son état de marmiton et des mauvais traitements qu'il éprouvait, sortit de l'hôtel tout découragé et résolu à n'y plus rentrer de sa vie; mais voilà qu'il crut entendre les cloches d'une église lui dire par trois fois en bon anglais:

Whittington, Whittington,
Rentre, rentre à la maison.

Et une sourde vibration, en se prolongeant, ajoutait:

« *Thrice mayor of London.* »

Trois fois de Londres lord-maire tu seras.

Dick revint tout pensif au logis: heureux s'il apercevait quelquefois au loin dans les jardins la robe blanche de miss Alice!

Quelque temps après on annonça le retour du vaisseau. Whittington assistait tristement au débarquement; il espérait qu'on lui aurait ramené son chat. Mais le maître l'appela, et lui montrant une tonne pleine de poudre d'or, de pierres et d'objets précieux: « Voici, lui dit-il, ce qu'on t'envoie de Barbarie en échange de ton chat; veux-tu placer ta fortune dans ma maison? » Whittington donna une larme de regret à son chat, et embrassa la main de son maître. On devine le reste de l'histoire: Whittington, grâce à son protecteur et à sa fille Alice, s'instruit, travaille, centuple son capital, envoie à son tour de petites barques, puis des vaisseaux en Afrique, en Asie, et, devenu riche et honoré, épouse miss Alice et est nommé trois fois lord-maire de Londres.

Il est inutile de discuter sérieusement l'authenticité de cette légende populaire. Nous ajouterons seulement qu'en effet un Richard Whittington fut nommé trois fois Lord-maire de Londres, dans les années 1397, 1406 et 1419. Il était né en 1360, et s'était enrichi par le commerce; les noms de sa femme étaient vraiment Alice Fitzwarren; et dans son portrait peint par Elstrack il est représenté caressant un chat. Il est ensuite constaté que Whittington a été armé chevalier par Henri V, qui lui avait emprunté de fortes sommes d'argent pour ses frais de guerre contre la France.

Nous donnerons la suite de l'histoire des deux apprentis dans une prochaine livraison.

Fier comme Artaban. — Artaban IV, roi des Parthes, le cœur plein de vengeance contre Caracalla, livrait bataille à l'armée romaine; il se battait depuis deux jours; 40,000 hommes avaient déjà succombé. Le troisième jour Artaban renouvelle l'attaque. « Le combat ne fait que commencer, dit-il, je le continuerai jusqu'à ce que le dernier des Parthes ou des Romains ait péri. » Cependant les Romains l'informent de la mort de Caracalla, et proposent un traité entre les deux empires. On lui rendit ses captifs, on lui paya les frais de la guerre, et il retourna chez lui, mais tellement enorgueilli de ses succès, tellement *fier*, qu'il prit le double diadème et le titre de *Grand roi*.

De là le proverbe : *Fier comme Artaban*.

Ce pauvre Artaban ne fut cependant pas fier long-temps. Ardéchir-Babégan (Artaxerces) souleva contre lui les Persans, le battit et le mit à mort vers l'an 226.

La mort d'Artaban termina la dynastie des Arsacides, et l'avènement d'Ardéchir commença celle des Sassanides.

La *frégate*, celui de tous les oiseaux navigateurs dont le vol est le plus fier, le plus puissant, est aussi l'un des plus audacieux dans ses pirateries contre les autres corsaires ailés qui vivent du produit de leur pêche. Elle ose même quelquefois braver l'homme. Le navigateur Querhoent rapporte qu'en débarquant sur l'île de l'Ascension, il se vit entouré d'une nuée de frégates. « D'un coup de canne, dit-il, j'en terrassai une qui voulait prendre un poisson que je tenais; en même temps plusieurs autres volaient à quelques pieds au-dessus de la chaudière, et faisaient des tentatives pour enlever la viande, quoique une partie de l'équipage fût à l'entour et défendit son dîner. » Ne semble-t-il pas retrouver dans ce récit la fable racontée par Virgile, au sujet des Harpies, « filles de Neptune et de la Terre, » qui, confinées dans les îles Strophades ou *Strivali*, enlevaient, sur la table des Troyens affamés, les mets qu'ils avaient apprêtés?

PHILOSOPHIE DU THÉÂTRE

DE PIERRE CORNEILLE.

Pierre Corneille est né à Rouen, le 6 juin 1606. Son père était avocat-général à la Table de Marbre de Normandie. Sa mère, Marthe le Pesant, était fille d'un maître des comptes. Corneille dut à cette origine et à la profession d'avocat à laquelle il s'était d'abord voué, une habitude d'argumentation oratoire, et une poésie logique qu'on trouve rarement chez nos auteurs. Il n'a point toujours été loué de cette qualité, qui constitue, à nos yeux, une partie de son mérite; les critiques du dernier siècle, considérant beaucoup plus l'exces de cette verve raisonneuse, que sa sévérité et sa profondeur, ont reproché au poète de s'être trop souvenu de son premier métier.

Mais la gravité de pensée qui caractérise Corneille tient aussi à des causes extérieures et plus générales. Les circonstances de l'époque où il vivait, et la tradition des époques précédentes ont sans doute plus influé sur son génie, que n'ont pu faire les événements particuliers de sa biographie.

Vers le milieu du XVI^e siècle, pendant que Luther et Calvin tournaient la tête à la féodalité allemande et à l'aristocratie française, lorsque déjà la reformation gagnait les sympathies populaires, il s'éleva en France une école littéraire, conforme à l'esprit nouveau qui modifiait la société. Cette école, fidèle aux traces de la civilisation française, brillait par la finesse de la satire et par la hauteur des exhortations. Les membres de cette école avaient donné eux-mêmes à leur réunion le nom de Pléiade française. Ils ajoutèrent à l'héritage d'élégance et de moquerie que Clément Marot et Rabelais leur avaient légué, des genres entiers peu connus auparavant. Ronsard introduisit dans

son temps la poésie héroïque; Étienne Jodelle et Robert Garnier y mirent la poésie dramatique.

L'émeute religieuse de la Ligue passa sur cette génération et en fit une nouvelle, plus soignée dans ses manières, plus précise dans ses railleries, plus mélancolique dans ses conceptions, plus élançée dans son enthousiasme. Ce fut l'ode de Malherbe, la satire de Mathurin Regnier, le drame de Hardy, de Tristan l'Ermitte et de Jean Rotrou. Voilà une époque qui était évidemment retombée sur elle-même; elle ramassait dans la réflexion les forces nécessaires pour dépasser les limites de l'absolutisme qui lui était resté imposé.

Cette génération disparut devant la Fronde, première insurrection française où la politique se dégagait de tous les autres éléments sociaux, retentissement sérieux d'un mouvement européen qui fit tomber un trône en Angleterre et en fit relever un autre en Portugal. La Fronde appelait une génération nouvelle, plus fière, plus remuante, plus raisonneuse. Avec ses chefs de parti, la Fronde eut aussi ses penseurs et ses poètes. Pascal et Molière furent l'expression la plus immédiate et la plus haute de cette époque supprimée prématurément. Ces deux génies furent une singulière introduction à l'époque parfaitement royale, qui descendit dans le même tombeau que Louis XIV, et qui produisit Bossuet et Racine.

Ainsi, du commencement du XVII^e siècle jusqu'à sa fin, on peut distinguer trois écoles littéraires, celle qui naquit de la Ligue et sous Richelieu prépara la Fronde, celle que la Fronde toucha, illumina et ravit presque avec elle, celle à qui le faste de Versailles fit oublier les dangers qui avaient entouré le berceau du grand roi et les périls qui devaient sortir de son cercueil. Corneille eut le bonheur inouï d'être mêlé à ces trois écoles et de les dominer.

Quand Richelieu voulut faire exécuter les plans dramatiques qu'il avait tracés, il forma autour de lui une association littéraire composée de L'Étoile, Boisrobert, Colletet, Rotrou et Corneille. Corneille, le plus nouveau de tous, suivait en ce temps-là l'impulsion qu'on aurait tort de blâmer imprudemment, et qui avait livré le théâtre aux pièces de pure invention, drames où les gens de la ville et ceux de la cour étaient représentés dans leurs habitudes ordinaires, drames de simples fictions romanesques qui développaient, dans une mesure un peu outrée, les passions contemporaines. C'est ainsi que Corneille avait donné, en 1629, *Mélite*, comédie composée sur une aventure qu'il avait eue; il avait fait jouer *Clitandre* en 1632, et successivement *La Veuve*, *la Galerie du palais*, *la Suivante*, *la place Royale*. Ce ne fut qu'en 1635 qu'il aborda l'histoire par le sujet mythologique de *Médée*.

Il ne paraît pas qu'il fût satisfait de ce nouveau genre, ni qu'il eût encore acquis une confiance assez assurée dans l'avenir de son génie; car, cette même année, âgé de près de trente ans, il rompit les engagements qu'il avait avec Richelieu, et se retira à Rouen dans sa famille. Là, un vieux gentilhomme, qui avait été secrétaire de Marie de Médicis, lui conseilla d'apprendre l'espagnol et d'étudier le théâtre alors si brillant de cette nation: en 1636, *le Cid* était fait.

Précédemment, Corneille avait observé les passions dans ses contemporains; il les avait peintes, à peu près comme il avait pu les voir autour de lui, enflées d'une sorte d'ostentation, mais toujours resserrées dans un cercle assez vulgaire. L'étude des Espagnols fit largement épanouir le *sentiment admiratif* qui était dans son âme, et dont il a revêtu tous les héroïques personnages de son théâtre stimulant.

Des Romanceros de l'Espagne, il passa aux fables épiques de Rome, et, du berceau poétique de l'Italie, à son couronnement historique; il donna *Horace* et *Cinna* en 1639. Il remonta aussitôt jusqu'à l'absorption de la civilisation romaine dans le christianisme, et fit *Polyeucte* en 1640. Ces quatre pièces qui ont déterminé la carrière de Corneille,

suffisaient aussi pour l'immortaliser. Toutes seules, elles constituaient une innovation si grande et si parfaitement soutenue, qu'elles plaçaient désormais leur auteur à côté des génies les plus vigoureux qui aient porté dans l'art la dignité du sacerdoce.

Il est bien évident que Corneille n'avait pu voir Richelieu de près, sans comprendre la grandeur de ce caractère, sa puissance intellectuelle et son habileté souveraine des affaires. Le poète était certainement poursuivi par l'imposante physionomie du ministre. En lui comparant tous les personnages illustres et toutes les civilisations célèbres, il s'habitua à saisir de préférence le côté politique des passions humaines. Je ne voudrais même pas faire croire que Corneille n'a point établi des relations plus directes entre les caractères qu'il a représentés, et l'homme d'Etat qu'il avait sous les yeux.

En 1641, il composa *La mort de Pompée*, résultat de ses lectures de Lucain. On n'a peut-être jamais égalé au théâtre le luxe de poésie qui brille dans cette tragédie, ni la grâce vague et charmante de la comédie qui la suivit immédiatement. Le sujet du *Menteur*, joué en 1642, était emprunté au théâtre espagnol. Chaque fois que Corneille imitait, il semblait puiser dans cette étude une puissance plus rare de création. *Rodogune*, représentée en 1643, est restée comme un modèle insurmontable de terreur dramatique.

Cependant Richelieu et Louis XIII étaient morts. La régence était déjà troublée par les idées et par les sentimens qui firent éclater la Fronde au bout de quelques années. Corneille sembla se recueillir un moment, et les inspirations de son génie, contemporaines de l'insurrection, affectèrent des formes de plus en plus politiques. On peut dire que jusqu'alors les héros n'avaient intéressé Corneille qu'en

chiques qu'on puisse voir. En 1650, *Don Sanche d'Aragon* est la biographie d'un aventurier audacieux. La même année, *Andromède* montra une reine sauvée par un héros, comme si Anne d'Autriche eût imploré elle-même le secours de quelque grand nom. En 1652, *Nicomède* présenta tout un ensemble de vues gouvernementales et de caractères politiques. Après cela, la Fronde fut vaincue. Corneille ressentit peut-être trop vivement le désespoir de la cause insurrectionnelle. *Pertharite*, joué en 1655, est un prince qui, dégoûté des embarras du pouvoir, préfère le petit coin de son foyer domestique au noble exercice d'une action publique. On ne put accepter ce dénouement découragé. Pertharite éprouva une chute à laquelle Corneille fut si sensible, qu'il s'abstint du théâtre pendant six ans. Il employa ce temps à mettre en vers l'imitation de Jésus-Christ et les poésies latines du père de La Rue.

Dans les pièces qu'il composa à des intervalles peu éloignés, depuis 1659 jusqu'en 1674, il peignit la royauté, terrible, pleine d'énigmes et de fatales résolutions. Il commença par *l'Œdipe*. Quand il voulut représenter le génie des conquêtes qui s'emparaient de Louis XIV, il attaqua l'effrayante et colossale figure d'Attila. Ainsi il allait toujours aux dernières limites de ses idées. Quelquefois il se souvenait de la vieille Liberté qui l'inspirait mieux. *Sertorius* est plein de beaux regrets et de magnifiques efforts.

Sur la fin, Corneille voulut lutter avec Racine, dont les tragédies amoureuses étaient l'expression d'un nouvel esprit. *Bérénice* et *Pulchérie* sont la déviation d'un immortel génie. Ce n'est pas que Corneille n'ait vivement senti et exprimé l'amour. Depuis le *Cid* jusqu'à *Nicomède*, il a montré une chaleur d'âme toute triomphante; mais il subordonnait toujours cette passion aux intérêts généraux qu'elle entrave et qu'elle sert tour à tour. C'est le secret de la supériorité de Corneille; c'est la raison de l'admiration sans bornes que notre époque lui a réservée. Racine au contraire a préféré les développemens particuliers et égoïstes de l'amour, et a déposé dans Phèdre l'exemplaire le plus parfait de son génie.

Corneille avait été censuré vivement à son début par l'Académie, qui l'admit dans son sein, en 1647. Il demeurait rue d'Argenteuil, avec son frère Thomas Corneille. Les deux frères avaient épousé deux sœurs. Pierre Corneille mourut le 1^{er} octobre 1684. Le portrait, que nous donnons de lui, le représente dans la dernière partie de sa carrière, étonné et un peu chagrin, comme il devait être au milieu d'une époque plus mesquine malgré son grand nom que ce qu'avaient pu faire présager les hautes pensées de Richelieu.



Corneille

(Pierre Corneille.)

ce qu'ils pouvaient faire de grand pour le sort des empires. Désormais, les aventures périlleuses des princes, et les hasards de leur couronne le préoccupèrent davantage. Corneille s'instruisait à l'école des révolutions, de l'instabilité des grandeurs et de la force des entreprises populaires. En 1647, *Héraclius* montra une des plus violentes péripéties monar-

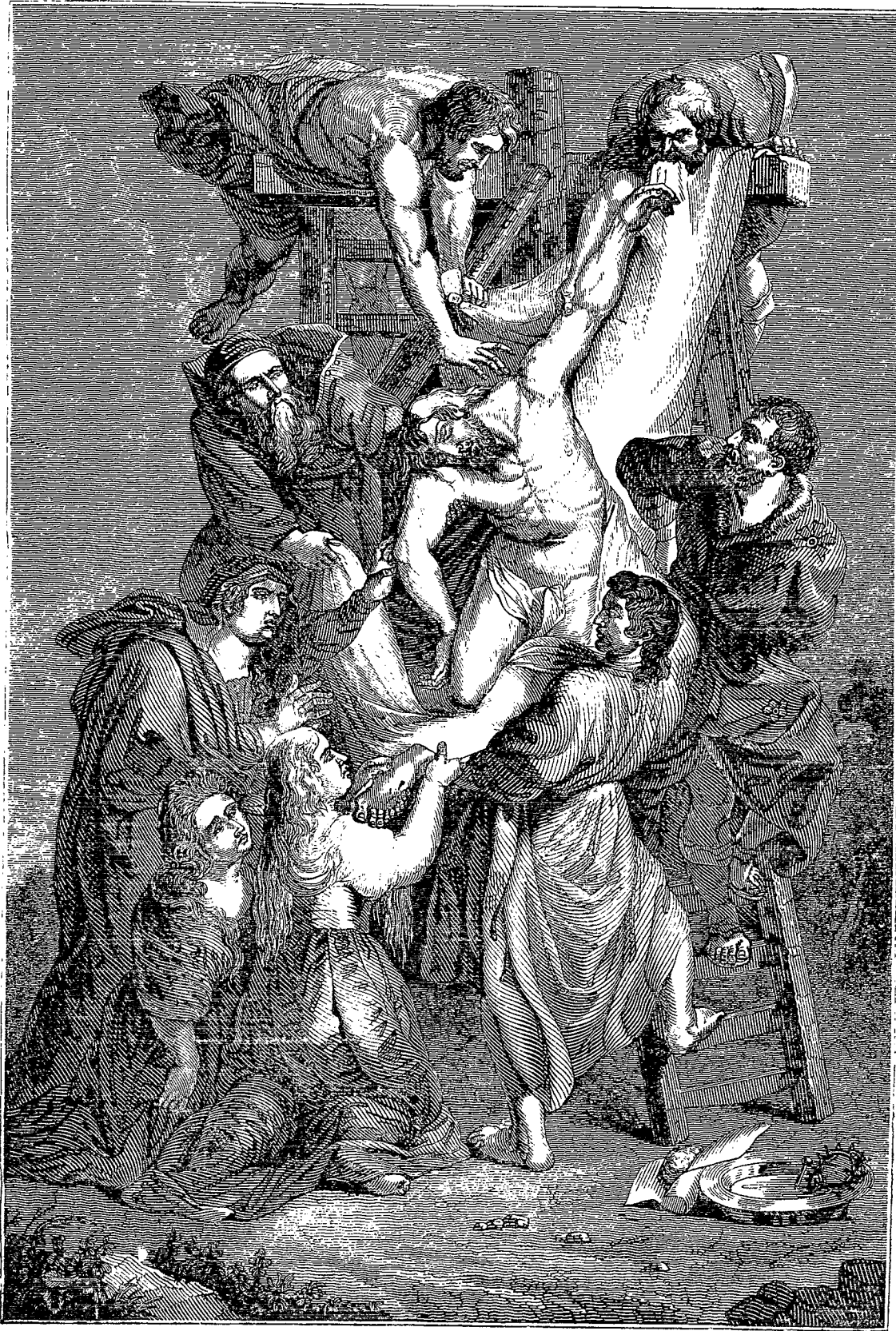
— Le tombeau de Charles duc de Bourbonnais et d'Agnès de Bourgogne à Souvigny, publié dans la 42^e livraison de la dernière année, page 336, n'est plus, depuis 1879, dans l'état parfait de conservation où nous l'avons représenté : le rédacteur a omis par inadvertance d'en faire la remarque. Nous croyons, du reste, qu'on nous saura gré d'avoir négligé les mutilations et d'avoir donné au monument la richesse primitive de sa sculpture. Pour garantir la fidélité de la restauration, il nous suffira de dire que le dessin a été emprunté, avec la permission de M. Achille Allier, à son bel ouvrage intitulé *l'Ancien Bourbonnais* (histoire, monumens, mœurs, statistique), gravé et lithographié sous la direction de M. Aimé Chenavard, et publié en vingt-cinq livraisons par M. Desrosiers, à Moulins.

— Année 1835, page 4. — Après la 18^e ligne, finissant par ces mots : au général Clarke, alors... il faut ajouter celle-ci, qui a été omise : chef du bureau topographique, et devenu plus tard..

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

LA DESCENTE DE CROIX DE RUBENS.



(La Descente de Croix, à Notre-Dame d'Anvers.)

Avant 1815, presque tous les chefs-d'œuvre de Rubens étaient rassemblés au musée du Louvre. Alors il ne fallait qu'une heure pour apprendre à vénérer à l'égal des plus hautes puissances de l'art ce génie-roi de l'école flamande.

TOME III.

Mais aujourd'hui, si vos souvenirs ne remontent pas au-delà de l'Empire; si vous n'êtes pas un de ces pieux pèlerins, qui s'en vont chaque année chercher par l'Europe de ville en ville l'honneur dispersé de notre ancienne galerie; si,

étranger aux études de l'artiste, vous n'avez à consulter et à comparer que les impressions de quelques promenades indolentes du dimanche à travers ce reste d'immortelles productions que Waterloo ne pouvait nous ravir, vous ne connaissez pas Rubens, vous ne sauriez mesurer à son nom la louange ni la critique; vous n'êtes point impartial, ne le jugez pas.

Un tournoi qu'en 1824 un méchant ou un insensé a brûlé d'eau forte, une ébauche de *hérmesse* d'une incroyable verve, un *denier de César* où la noblesse du coloris s'unit à celle de l'esquisse, quelques portraits, voilà les œuvres du salon, qui devraient peut-être maintenir en faveur de Rubens la réserve admirative, dont la renommée entoure et défend les grands maîtres contre le public qui les ignore. Mais vous avez vu l'histoire allégorique de Marie de Médicis, et devant cette *Henriade* flamande, devant ce pêle-mêle de divinité olympique et de royauté à cuirasse et à vertugadin, de petits amours tout nus et de cardinaux, de tritons barbus et musculeux et de courtisans à fines moustaches et à talons rouges, de naïades agitant sous l'onde leurs queues écaillées et de comtesses noyées dans les flots de velours; devant ces irrptions de couleurs flamboyantes qui vous ont atteint au passage et blessé la vue, devant ces agitations de figures colossales, devant ces masses de carnation en étalage qui ont peut-être effrayé votre délicatesse française, vous vous êtes jeté au-delà de toute réserve de foi pure dans la renommée, vous vous êtes estimé en droit de faire le partage des défauts du peintre sinon de ses qualités, et vous avez osé murmurer les mots d'emphase et de matérialisme qu'il aurait fallu au moins faire peser en partie sur le pinceau charnu de Jordaens, dont le secours se trahit dans cette célèbre composition de son maître, et en partie sur le goût et la majesté alors quelque peu forte et excessive de Marie de Médicis.

Oh! si vous pouviez vous transporter, seulement pour quelques instans, vers cette *Descente de croix* dont notre burin *gagne-petit* n'a prétendu que reproduire à peine la disposition, les lignes et le caractère général; si tout-à-coup, immobile à la droite du chœur de Notre-Dame d'Anvers, vous pouviez voir s'ouvrir cet immense tableau à deux volets, peint de toutes parts, et vous mêler à la foule du peuple qu'on y trouve prosternée à toute heure, autant peut-être par surprise pour la sublimité du peintre que par piété pour le Dieu!

Là, vous ne reconnaitriez point le maître de Jordaens, mais vous seriez tenté de vous écrier: Quel est donc ce rival ignoré ou plutôt ce maître du Titien, quel est donc cet audacieux affranchi de Raphaël et de Michel-Ange?

À l'extérieur, sur les volets fermés, un Saint-Christophe gigantesque, portant l'enfant Jésus, et un ermite la lanterne à la main; à l'extérieur, sur le volet gauche, la *Visitation*, une femme enceinte d'une beauté charmante, au chapeau de fentre, traversant un petit pont, et sur le volet droit, la *Purification*. La *Descente de croix* est au milieu:

Deux disciples, montés sur les deux branches de la croix, laissent tomber le corps du Christ, entre les mains du vieux Joseph d'Arimathie, d'un autre disciple et de saint Jean, qui, posant un pied sur l'échelle, et pliant à demi sous le poids, jette un regard sur les trois Marie en larmes. Art ou nature, jamais impression plus noble ne naîtra d'aucun autre regard. Jean, le disciple chéri, doux et fier, saisi à la fois par la pensée de la grandeur de sa mission et par les angoisses du sacrifice, comprime les frémissemens de ses lèvres et voile l'exaltation de son âme; tout l'amour et toute la charité, toute la dignité religieuse et humaine illuminent et animent ses traits sous une ombre ardente: les quatre autres disciples songent à ensevelir le mort, Jean songe à le rendre aux vivans.

C'est à son retour d'Italie, où il avait séjourné sept ans, que Rubens peignit ce tableau; alors, il avait plus présente

à l'esprit qu'il ne l'eut jamais depuis la correction de l'école romaine, et sa puissante organisation comme coloriste s'était encore agrandie à l'école vénitienne.

La tête, le corps et le bras gauche du Christ sont au-delà de toute admiration. C'est bien la mort froide, pâle, pesante, sans muscles, sans résistance, et cependant toute tiède encore de la nature divine. L'horizon ne jette qu'une lueur obscure sur cette scène lugubre; mais un rayon a entr'ouvert les nuages et baigne de son éblouissante clarté le corps du Christ. Les contours de ce centre lumineux s'affaiblissent de plus en plus, en s'écartant sur tout le reste de la scène, depuis la base jusqu'au sommet de la croix. La blancheur du vaste linceul sert à relever les riches oppositions des couleurs savamment ménagées. La teinte rouge de la tunique de saint Jean et la draperie verte de Marie-Madeleine forment sur le devant un repoussoir pour les seconds plans, et contrastent avec le manteau bleu de la Vierge, avec le ton bleu et pourpre des vêtemens de Joseph d'Arimathie et du disciple de droite.

Sous quelque rapport que l'on considère les relations des figures, on trouvera qu'elles offrent toujours une figure régulière, soit une auréole allongée dont le Christ est le centre, soit une pyramide qui aurait un cercle pour base, soit la forme de grappe à la manière du Titien. Les distances des têtes donnent toutes des triangles réguliers et presque parfaitement égaux entre eux. Le nombre des figures est impair.

De l'autre côté du chœur on a placé, comme pendant du chef-d'œuvre de Rubens, l'*Élévation de la Croix*. Des hommes d'une force extraordinaire épuisent et torturent leurs muscles de fer, à soulever, au moyen de cordes, la croix de bois, faible fardeau pour ces hercules juifs s'il ne portait un dieu! Il y a dans cette composition une grandeur lyrique, une verve de mouvement, une vigueur que nous avons retrouvées surtout dans le *Martyre de saint Lieven* à Bruxelles, et dans le *Crucifiement de saint Pierre* à Cologne.

Voyageurs, heureux voyageurs, redites-nous à votre passage les merveilles de la terre étrangère, et que votre parole émue nous aide à retrouver, dans l'histoire de Marie de Médicis au Louvre, la *Descente de Croix* d'Anvers

POIRE D'ANGOISSE.

L'Auteur de l'*Inventaire général de l'histoire des larrons* (1555) raconte ainsi en son vieux langage l'origine de l'expression: *Poire d'angoisse*.

« Un célèbre voleur, Palioli, né dans les environs de Toulouse, eut accointance avec un serrurier de Paris fort subtil et adroit, et lui commanda un instrument tout-à-fait diabolique, et qui a causé de grands maux dans Paris et par toute la France: cet instrument étoit une sorte de petite boule, qui, par de certains ressorts intérieurs, venoit à s'ouvrir et à s'élargir, en sorte qu'il n'y avoit moyen de la refermer ni de la remettre en son premier état qu'à l'aide d'une clef, faite expressément pour ce sujet.

» Le premier qui éprouva cette maudite et abominable invention, ce fut un gros bourgeois riche et opulent des environs de la place Royale. Un jour où il étoit seul en sa maison avec son homme de chambre et son laquais, Palioli vint frapper à la porte, accompagné de trois autres vauriens comme lui. Le laquais, croyant que ce fussent quelques gentilshommes, alla avertir son maître, qui étoit encore dans le lit, et les fit entrer dans la salle; comme ils restèrent là quelque temps, ils se consultèrent par ensemble de ce qu'ils devoient pratiquer en ceci. Les uns vouloient tuer le bourgeois, les autres non. Sur cette contestation le bourgeois arrive et leur demande ce qui leur plaisoit; Palioli le prend par la main, et le tire à quartier avec ces mots enflés de blasphèmes et juremens étranges: « Monsieur, il faut nécessairement que je vous tue, ou que vous nous

» donniez ce que nous vous demandons : nous sommes pauvres soldats, qui sont contraincts de vivre de cette façon, puisque maintenant nous n'avons autre exercice. »

» Le bourgeois surpris pensa crier au voleur ; mais à l'instant les trois autres accoururent, et l'empoignant lui firent ouvrir la bouche et lui mirent leur poire d'angoisse dedans, qui en même temps s'ouvrit et se détacha, faisant devenir le pauvre homme comme une statue béante et ouvrant la bouche sans pouvoir crier ni parler que par les yeux.

» Ce fut alors que Palioli prit les clefs de sa pocnette et ouvrit un cabinet où il prit deux sacs de pistoles ; ce qu'ayant fait à la vue même du bourgeois, Dieu sait quelle angoisse le pauvre homme eut, et quelle tristesse de voir ainsi emporter son bien sans pouvoir sonner mot, outre que l'instrument lui causoit une grandissime douleur ; car plus il tâchoit à le retirer et l'ôter de sa bouche, plus il l'élargissoit et l'ouvroit, en sorte qu'il n'avoit à faire autre chose que prier de signes lesdits voleurs de lui ôter ce qu'il avoit en la bouche ; mais, lui ayant rendu les clefs de son cabinet, ils s'en allèrent avec son argent. Le patient, les voyant dehors, commença à aller quérir ses voisins, et leur montra par gestes qu'on l'avoit volé ; il fit venir des serruriers qui tâchèrent à limer ladite poire d'angoisse, mais plus ils limoient et plus elle lui faisoit de tourmens ; car même en dehors il y avoit des pointes qui lui entroient dans la chair. Il demeura dans cet état jusques au lendemain, où il reçut de Palioli la bienheureuse clef et une lettre ainsi conçue :

« Monsieur, je ne vous ai point voulu maltraiter, ni être cause de votre mort. Voici la clef de l'instrument qui est dans votre bouche, elle vous délivrera de ce mauvais fruit. Je sais bien que cela vous aura donné un peu de peine, je ne laisse pas pourtant d'être votre serviteur. »

CHORÉGRAPHIE.

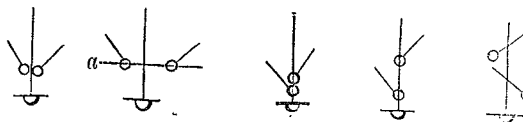
Vous assistez à la représentation d'un ballet, et vous voyez un jeune homme qui, pendant une demi-heure, vient vous recréer les yeux, en s'agitant, se trémoussant, sautant, battant des jambes, levant et haussant les bras, parcourant le théâtre en sens divers ; vous vous étonnez de cette mémoire qui retient tant de positions, de changemens de jambes, de pirouettes, cabrioles, tours et détours. Après lui vient une jeune dame qui recommence un semblable divertissement ; puis un homme et une femme ensemble, puis dix hommes et dix femmes, cent hommes et cent femmes qui se mêlent, se croisent, se traversent, se nouent et se dénouent, s'enchaînent, s'enlacent, s'entrelacent, se divisent, se brisent, se détachent, sans jamais se tromper, se brouiller, se confondre ; vous en êtes étourdi, ébahi, vos yeux en brûlent, et vous vous demandez comment l'auteur du ballet a pu se rendre compte à lui-même de tous ces effets, de tous ces tableaux, de toute cette mêlée de danseurs et de danseuses ; comment il a pu assigner à chacun son rôle, déterminer ces mille évolutions, ces pas variés, ces mouvemens de bras qui doivent s'exécuter d'ensemble pendant les figures et les tableaux.

L'auteur a écrit son ballet à l'aide de signes particuliers, comme il aurait pu écrire une partie de musique, et il a donné à chaque danseur le manuscrit du rôle. C'est un art tout entier qu'on nomme la *chorégraphie* ; nous allons en donner ici une idée, seulement une idée, car la chorégraphie n'est ni assez pratiquée, ni assez répandue, pour être soumise comme la musique à des règles fixes, et elle doit subir des modifications de la part de chaque compositeur de ballet.

Les détails suivans sont tirés de l'ouvrage de Feuillet, maître de danse, dont la 2^e édition parut en 1704, chez Brunet, à Paris, à l'enseigne du *Mercurie Galant*.

La première gravure représente quelques positions des pieds ; le petit rond indique le talon, et la ligne droite

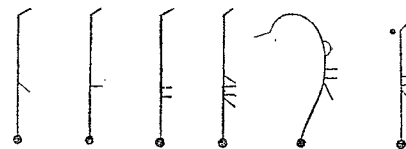
donne la direction de la pointe : on voit par exemple qu'en a les talons sont joints et les pieds en dehors.



La deuxième gravure montre les signes affectés à certains pas : ainsi le premier signe figure le *pas droit en avant* ; il faut regarder le point noir comme la marque du talon, la ligne droite qui y tient comme la trace du pied sur le parquet, et le petit revers d'en haut comme la direction de la pointe.



D'après cela, l'inspection seule des traits de cette deuxième gravure permet de reconnaître un *pas droit en avant*, un *pas droit en arrière*, deux *pas ouverts en avant et en arrière*, un *pas droit de côté*, un *pas battu de côté*, un *pas tortillé en arrière*.



A la troisième gravure on retrouve d'abord le *pas droit en avant* accompagné de plusieurs appendices ; ceux-ci ont pour objet de distinguer certains mouvemens que doit faire le danseur pendant ce pas, ainsi l'appendice incliné signifie qu'il faut *plier* ; le trait horizontal qu'il faut *élever* ; les deux traits horizontaux qu'il faut *sauter*. — Puis on a un *plié* et un *sauté* ; vient ensuite un *pas ouvert* dont les appendices marquent qu'il faut *plier*, *sauter*, *tourner demi-tour*, etc.

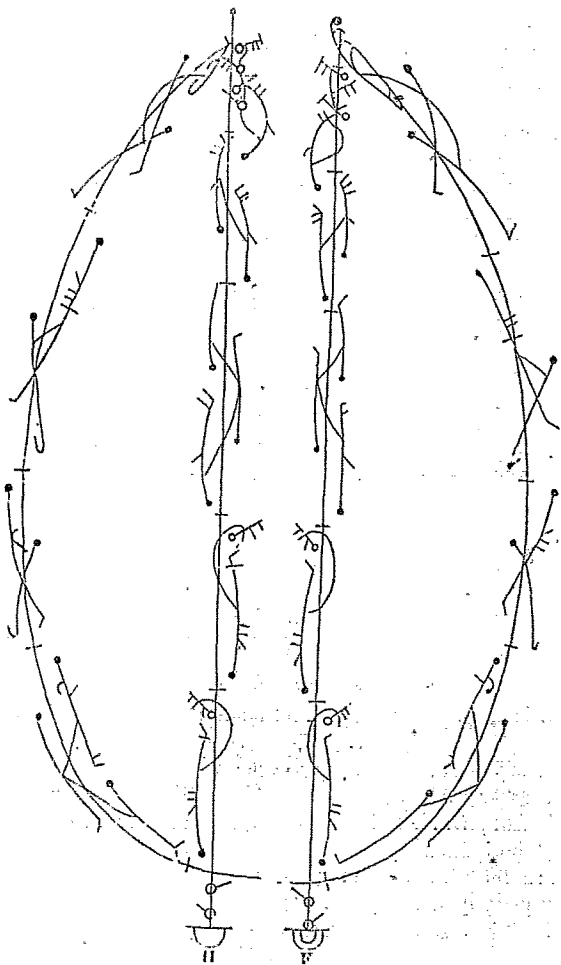
Il est facile de concevoir, par ces simples notions, comment on peut représenter, au moyen de signes conventionnels, les positions des pieds, les pas et les mouvemens qu'il faut faire en les exécutant ; il reste à donner une idée de la manière dont on écrit les *figures* et les *mesures*, c'est ce que montre la quatrième gravure.

On distingue d'abord en H et F deux signes, dont l'un formé d'une barre et d'un demi-rond, désigne la position du danseur, et dont l'autre, formé d'une barre et de deux demi-ronds, désigne la position de la danseuse. A partir de ces signes on voit deux lignes continues, symétriquement placées l'une à l'égard de l'autre, et coupées de loin en loin par de petites barres transversales. Ces lignes représentent les deux routes que doivent suivre les deux *figurans* : c'est la *figure* ; à la rigueur on pourrait les tracer sur le parquet et les spectateurs verraient que chaque danseur parcourt exactement la sienne ; les barres transversales marquent les mesures, il faut qu'aux mesures successives le figurant se trouve aux places indiquées par ces petites barres ; les signes particuliers tracés le long de la route, entre deux de ces barres, représentent les pas qu'il faut faire entre les deux mesures. — La gravure représente le commencement de la *gigue de Roland*, à deux.

Pour les mouvemens des bras, pour les castagnettes, on a aussi des signes conventionnels qu'on écrit à droite et à gauche de la route, à côté des positions et des pas qui leur correspondent.

On devine que pour un groupe où il y aurait 4, 6 danseurs, le compositeur trace d'abord les lignes ou routes que chaque figurant doit parcourir, ayant soin que leurs divers mouvemens, leurs passes et leurs voltes présentent toujours au spectateur un coup d'œil agréable ; sur chaque route il écrit les pas que le danseur exécutera, et il se rend ainsi

facilement compte des pas et de la position de tous les personnages de son groupe à un instant quelconque.



(Gigue de Roland.)

Nous n'ajouterons rien de plus à ces détails. Quant à l'art de la chorégraphie en lui-même, il ne reste aucune trace de son existence chez les anciens, il fut ébauché par un chanoine de Langres en 1588; Beauchamp, maître de ballets de Louis XIV, le perfectionna et en fut nommé l'inventeur par arrêt du parlement. — Depuis, plusieurs maîtres ont ajouté de nouveaux perfectionnements.

Le vieux ouvrage du chanoine de Langres est extrêmement curieux par la naïveté qui y règne; il est intitulé : *Orchesographie en forme de dialogues, par lequel toutes personnes peuvent facilement apprendre l'honneste exercice des dances*, par Thoinot Arbeau (anagramme de Jehan Tabourot), avec cette épigraphe tirée de l'Ecclesiaste : *Tempus plan-gendi et tempus saltandi*. Il commence ainsi :

« CAPRIOL. Monsieur Arbeau, je viens vous saluer; vous ne me cognoissez plus? Il y a six ou sept ans que je partis de ce lieu de Langres pour aller à Paris.

» ARBEAU. Certes, de premier front je vous ay mescogneu, parce que vous estes devenu grand depuis ce temps-là, et croy que vous avez aussi aggrandi votre esprit par vertu et science. — Que vous semble de l'estude des lois? j'y ay estudié autrefois.

» CAPRIOL. Je trouve que c'est un art fort beau et nécessaire à la chose publique, mais je me repens qu'estant à Orléans j'ay négligé la civilité de laquelle plusieurs escoliers se munissent pour accompagner leur sçavoir; car, estant de retour, je me suis trouvé ez compagnies où je suis demeuré tout court sans langue et sans pieds, estimé quasi une bûche de bois.

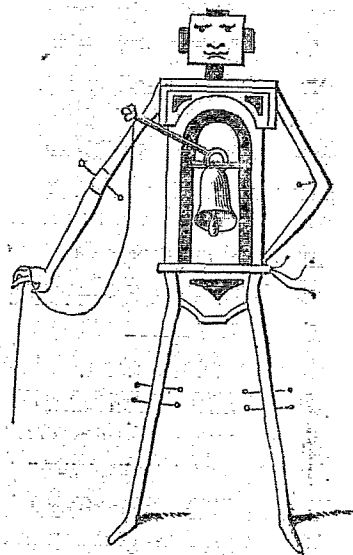
ARBEAU. Ce vous sera chose facile à acquérir en lisant

» les livres françois pour vous aiguïser le beq, et apprenant l'escrime, la dance et le jeu de paulme. »

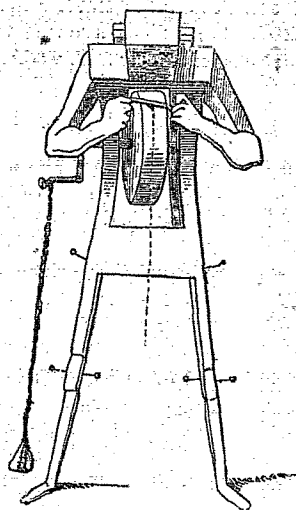
Après ce préambule viennent les leçons de danse entremêlées de citations, d'érudition et de réflexions toutes plaisantes. — A la fin, lorsque Capriol remercie le chanoine, celui-ci lui adresse ce bon conseil :

« Pratiquez les dances honnestement et vous rendez compaignon des planettes, lesquelles dansent naturellement, » et de ces nymphes que M. Varron dit avoir vues en Lydie » sortir d'un estang, danser, puis rentrer dedans leur estang; » et quand vous aurez dancé, rentrez dedans le grand estang » de votre estude pour y profiter, comme je prie Dieu qu'il » vous en donne la grâce. »

— Voici deux figures grotesques qui font partie des quarante-huit pièces dessinées et gravées à l'eau forte par Jean-Baptiste Bracelli, Génôis, élève de Paggi (école lombarde). La collection est dédiée à Pierre de Médicis, fils de Pierre de



Médicis, fils lui-même de Côme de Médicis, grand-duc de Toscane. Bracelli publia ces caprices, tandis qu'il demeurait à Livourne en 1607 : il mourut deux années après, très



jeune encore, mais épuisé de travail. Ces bizarres productions, qui paraissent composées d'après des mannequins arrangés; montrent l'une des sources auxquelles a pu s'in-

spirer notre illustre Callot, dont personne n'a encore surpassé ou même égalé l'esprit et la verve. (Callot, 1833, page 92.)

LA ROUSSETTE DE JAVA.

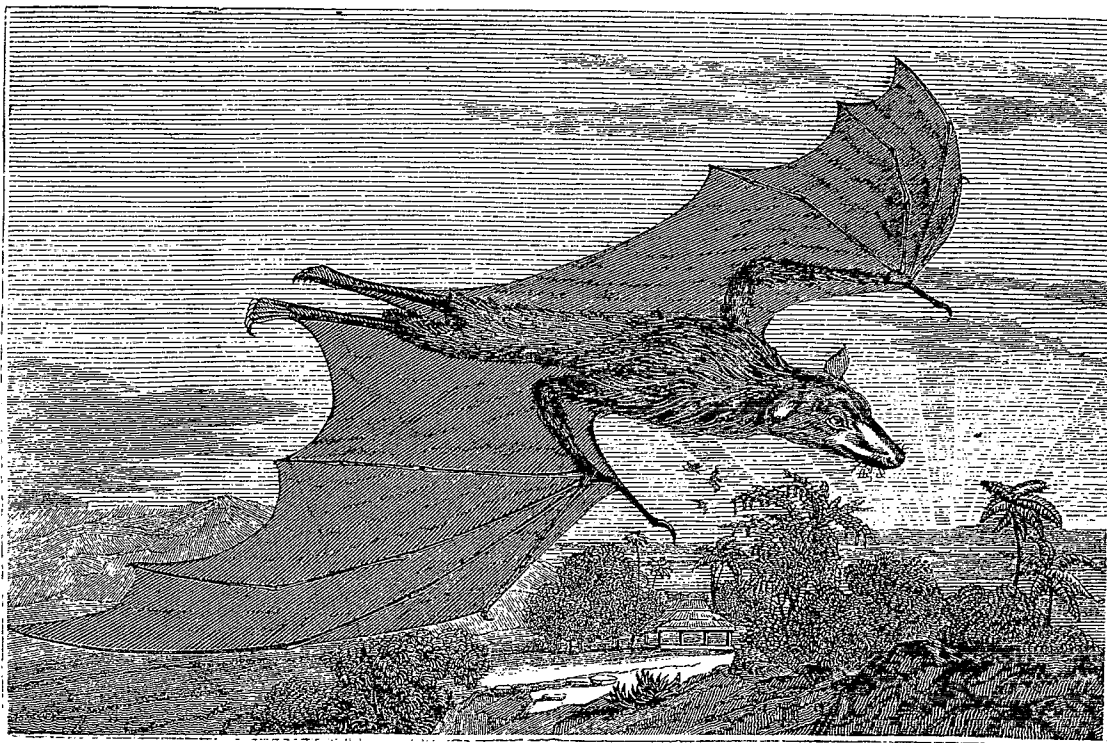
(Mammifère carnassier qui appartient, comme les chauve-souris, à la famille des Cheiroptères.)

Le soir, lorsqu'on est assis sous les grands arbres, au sein d'une campagne silencieuse, ou la nuit, lorsque tourmenté de rêveries on s'est placé au balcon pour contempler les étoiles, on ne tarde pas à entendre le voltigement incertain d'une chétive chauve-souris, qui dans ses mouvemens brusques et obliques rase cent fois votre face et frôle vos cheveux. Il est rare que l'arrivée de cet habitant des ruines et des cavernes n'ajoute, aux impressions de la soirée, une impression de teinte un peu triste. — D'où vient ? Serait-ce uniquement parce que la pauvre petite bête fait, comme les hommes au carnaval, du jour la nuit, de la nuit le jour ? ou plutôt la monstruosité de sa forme n'en serait-elle pas la cause occulte, et n'exercerait-elle pas, à notre insu,

sur nos sens et notre âme une impression douloureuse ?

L'aspect de la chauve-souris est, en effet, bien éloigné de répondre aux idées que nous nous faisons sur le beau. Ses pieds de devant ne sont ni des pieds ni des ailes, quoiqu'elle s'en serve pour voler, et qu'elle puisse aussi s'en servir pour se trainer ; ce sont des extrémités difformes, dont les os allongés sont réunis par une membrane, qui n'est couverte ni de plumes ni de poils ; ce sont des espèces d'aillérons, ou, si l'on veut, des pattes ailées ; en un mot ces parties ont plutôt l'air d'un caprice que d'une production régulière. Cet animal, qui semble avoir quatre pattes, et dont l'allure est le vol, ne produit point des œufs comme les oiseaux, mais il produit des petits tout vivans ; la mère a sur la poitrine des mamelles pour les allaiter. Il n'a point de bec, mais une gueule fendue et bien garnie de dents ; ses yeux sont très petits, et sa tête est surmontée d'oreilles quelquefois aussi longues que son corps.

On raconte de la chauve-souris des choses étranges. Si on lui crève les yeux, elle vole comme si elle y voyait, évitant avec adresse les corps les plus déliés, tels que des fils de soie tendus de manière à ne laisser entre eux que l'espace néces-



(La Roussette de Java.)

saire pour passer ; elle s'introduit dans des trous et s'accroche aux saillies des murs : faits curieux d'où le célèbre observateur Spallanzani conclut qu'il doit y avoir dans ces animaux un sens particulier inconnu dans les autres, sens qui résiderait dans la sensibilité nerveuse de la membrane dont sont formées leurs oreilles et leurs ailes.

Certainement ces formes et ces qualités ne présentent point le caractère d'unité qui plaît tant à l'homme, parce qu'il reproduit, au premier abord, l'intelligence divine qui a conçu et harmonisé les parties l'une pour l'autre. « Quoique tout soit également parfait, dit Buffon, puisque tout est sorti des mains du Créateur, il est cependant relativement à nous des êtres accomplis, et d'autres qui semblent imparfaits. »

Sans doute la science, pénétrant dans les secrets de la nature, parvient à rattacher aux lois universelles ce qui semblait en sortir, et nous commande, pour les anomalies qu'elle explique, une admiration aussi grande que pour les faits réguliers qu'elle dévoile ; mais l'homme si souple aux

impressions, si facile à porter jugement dès la première vue, n'est pas toujours monté sur le trépied de la science, il aime à se faire plus enfant, plus timide, plus près de son ignorance native ; et si son âme est disposée à la rêverie, le soir, la nuit, au milieu de la solitude et du calme, il s'abandonnera volontiers à mille petites superstitions ; il s'inquiètera, par exemple, de la chauve-souris qui tournoie sur sa tête ; il se demandera quel est le créateur de cette bête bizarre qui fuit le jour, qui vole mal, qui marche plus mal encore, qui dans ses élans suit toujours une ligne tortueuse, qui recherche les lieux déserts, qui habite de sombres cavernes, suspendue comme morte, la tête en bas, le corps enveloppé d'ailes semblables à un manteau mortuaire ; il se rappellera que dans les contes du sabbat les hideuses chauves-souris servent de cortège aux sorcières et aux démons ; il trouvera tout simple que la monstruosité de l'animal, dont les formes s'éloignent des lois ordinaires, réveille des croyances mystérieuses, et inspirent l'idée d'événemens surnaturels, de démons lugubres et malfaisans.

Mais que serait-ce si, au lieu d'une sorte de petit oiseau, on voyait apparaître l'animal représenté par notre gravure, dont le corps a douze poncees de longueur, qui du bout d'une aile à l'autre mesure cinq pieds, qui ressemble à un chien, et qui est à Java un analogue de la chauve-souris chez nous! Certes, voilà un curieux monstre qui ferait bon effet dans les enfers de l'Opéra, et serait suffisant pour remplir au naturel dans *Robin des Bois* le rôle qu'y a créé l'imagination du décorateur.

Ce genre d'animal a reçu le nom de *roussette*, et n'a été rencontré que dans l'Asie méridionale et l'archipel des Indes; il diffère des chauve-souris surtout par le genre de nourriture, qui se compose en grande partie de substances végétales, et par le système dentaire : la forme de la tête lui a fait aussi donner le nom de *chien-volant*; il se trouve en si grande quantité à Java que l'air en est obscurci. Le jour il se tient accroché aux arbres par les pattes, et si fortement, si mécaniquement, que, lié dans cette position, il ne tombe pas.

Lorsque la roussette est par terre, il lui est difficile de s'envoler; elle est obligée de grimper sur une petite éminence. Elle fait dans les vergers des dégâts correspondants à la grandeur de sa taille, et tels que pour préserver les fruits de ses dévastations on est obligé d'entourer ceux-ci de filets. Elle sert de nourriture aux habitans du pays qui l'estiment beaucoup, surtout les jeunes; celles-ci, lorsqu'elles sont grasses, ont un goût délicat, mais trop parfumé de musc pour plaire aux Européens.

La couleur de la membrane qui lui sert à voler est brun-foncé avec une légère teinte jaune-rougeâtre; la couleur générale du corps et de la tête est noire.

DU TONNERRE.

THALÈS DE MILET. — OTTO DE GUÉRICKE. — EXPÉRIENCES DE FRANKLIN. — ÉCLAIRS. — EFFETS DE LA FOUDRE. — OPINIONS DES ANCIENS.

Avant que les anciens philosophes eussent imaginé leurs théories sur la formation de la foudre, Thalès de Milet avait observé la propriété que l'ambre jaune acquiert par le frottement, d'attirer les corps légers qu'on lui présente. Cette simple observation, qui fut un germe enfoui pendant vingt-quatre siècles, devait produire une des branches de la physique les plus curieuses et les plus fécondes en résultats, et donner, après une suite d'expériences faites avec des appareils plus puissans, la vraie théorie de la formation du tonnerre.

Otto de Guérick, né en 1602, fut le premier qui donna à ces expériences quelque célébrité. Il avait tiré d'un globe de soufre une étincelle, et ce résultat fut à peine connu et répété, que déjà l'imagination des hommes, comparant l'étincelle pétillante et crochue de la matière électrique à l'éclair des nuages, soupçonna qu'il n'y avait pas de différence dans les causes, mais seulement dans l'intensité de ces deux phénomènes. A défaut de preuves directes on s'en tenait aux hypothèses, lorsqu'un homme de génie et de vertu, Benjamin Franklin, dissipa tous les doutes en dirigeant ses expériences sur la foudre elle-même. Etant sorti de Philadelphie au mois de juin de l'année 1752, il lança vers les nuages orageux un cerf-volant armé d'une pointe de fer et construit sur des bâtons en croix, et sa joie fut extrême quand il vit la ficelle mouillée par la pluie lui transmettre le fluide électrique des nuages et donner des étincelles à l'approche du doigt. Cet heureux essai fut aussitôt répété en France par Dalibord, à Marly-la-Ville, et par Canton, qui reconnut que l'électricité des nuages était tantôt vitrée, tantôt résineuse. De Roncas, qui perfectionna le cerf-volant de Franklin, en substituant à la ficelle peu conductrice un fil de métal, obtenait ainsi des lames de feu de 9

ou 40 pieds de longueur, qui faisaient, dit-il, autant de bruit que des coups de pistolet; et quoiqu'il se servit d'un *excitateur* pour diriger les étincelles, la violence du choc était si grande qu'il en fut une fois renversé. C'est ainsi que Richmann, professeur de physique à Saint-Petersbourg, périt foudroyé le 6 août 1755. Les expériences précédentes, qui ne laissent plus de doutes sur la nature de la foudre, livrent l'explication de tous ses phénomènes à la théorie de l'électricité (le *Magasin Pittoresque* en a résumé les points les plus essentiels, tome I^{er}, page 221), et détruisent les systèmes sans nombre et les théories plus ou moins ingénieuses que les philosophes anciens et modernes avaient imaginés à ce sujet. Ainsi, l'opinion d'Anaximandre et de Sénèque, qui attribuaient la foudre à un air subtil et léger, lequel se trouvant comprimé dans les nuages, les déchire violemment avec production de flamme et de bruit; celle des Stoïciens, qui pensaient que l'éclair naît du choc des nuées; le sentiment d'Aristote, qui attribuait ces effets à des exhalaisons sèches qui crèvent le nuage et s'enflamment en sortant; toutes ces opinions ne servent plus aujourd'hui qu'à l'histoire de la science.

Jusqu'au milieu du siècle dernier, les théories des modernes, quoique fondées sur des connaissances chimiques et météorologiques plus avancées, ne sont guère plus près de la vérité. Ce sont, disait-on, des exhalaisons sulfureuses qui se dégagent de la terre pendant les sécheresses et fermentent dans les nuages avec les *acides nitreux*, qui causent les effets de la foudre. Quelquefois on ajoutait des vapeurs bitumineuses et des sels volatils. On alla même jusqu'à vouloir établir une analogie complète entre la matière du tonnerre et la poudre à canon; on se fondait sur la propriété que possède la limaille de fer humide de se combiner avec le soufre en donnant de la lumière; on admettait dans l'air des vapeurs sulfureuses et ferrugineuses qui s'enflammaient par l'humidité des nuages.

La science actuelle est moins vagabonde et plus réservée dans ses théories.

Avec les connaissances élémentaires que chacun possède sur l'électricité, il est facile d'expliquer ce qui se passe dans l'air au moment d'un orage. Si deux nuages ayant la même électricité se rencontrent il y a répulsion entre eux; au contraire, ils marchent l'un contre l'autre s'ils sont chargés d'électricités différentes et les deux fluides se combinent. C'est alors que brille l'éclair et que l'on entend le tonnerre gronder. Malgré cette rapidité de la lumière électrique qui s'élance en zigzag à travers les nuages, la neutralisation des deux fluides contraires n'a pas lieu d'une seule fois, et le bruit n'est pas le produit d'une seule détonation. L'éclair immense, vif et rapide, est la succession d'une multitude de petits éclairs qui se suivent avec une telle rapidité que l'œil n'en saisit que l'ensemble, et le bruit prolongé est la vibration communiquée à l'air par une suite innombrable de détonations.

Jusqu'à présent la forme brisée de l'éclair n'a pu être suffisamment expliquée. Malgré sa longueur, qui atteint quelquefois plus d'une lieue, il est instantané, et les roulemens du tonnerre se prolongent encore long-temps après, même en plaine, où ils ne sont pas rendus et multipliés par les échos des montagnes. — Les effets de la foudre sont généralement connus. Quand elle tombe sur les arbres, elle y creuse le plus souvent de haut en bas un sillon large et profond; quelquefois elle les écartèle, en disperse les fibres, ou les fend en lattes étroites; elle frappe fréquemment les roches des hautes montagnes, celle du Mont-Blanc, par exemple, et les vitrifie. Elle tue les animaux par un secousse horrible, les sillonne de plaies profondes, et l'on en voit dont toute la peau n'est plus qu'une seule brûlure; elle enlève des masses d'un poids considérable qu'elle transporte au loin. Ses effets sont parfois surprenans et terribles, mais ils ne sont jamais le fruit du hasard. Dans les bâtimens

foudroyés ses déviations sont fréquentes. Elle semble se disperser pour multiplier sans choix ses ravages. Il n'est donc pas étonnant que les personnes ignorantes ou superstitieuses en aient fait un élément de destruction surnaturel. Mais si l'on songe qu'une des propriétés de la matière électrique est de suivre toujours les meilleurs conducteurs, comme les métaux et les masses humides, on concevra sans peine qu'elle épargne les mauvais, comme la soie et le verre, pour se jeter sur les barres de fer, disperser les clous, enlever les dorures, fondre et vaporiser les cordons de sonnettes, et qu'elle perce les murailles pour plonger dans les lieux humides. On comprendra aussi combien il est important dans les constructions de mettre loin des matières combustibles toute pièce de métal qui pourrait y conduire l'incendie.

Les anciens attribuaient à la foudre une origine surnaturelle : c'était l'arme redoutable du maître des dieux, qui possédait le pouvoir de la lancer, et partageait quelquefois le privilège avec Vulcain et Minerve, ce qui rendait Junon fort jalouse. Tantôt c'était un tison à bouts flamboyants, tantôt une masse aiguë armée de flèches, ou un faisceau de flammes brisées comme l'éclair et terminé en dard. On sait qu'il était forgé par les Cyclopes sous le mont Etna ou dans les antres de Lemnos, et qu'ils y entrelaçaient, suivant Virgile, trois rayons de pluie, autant de grêle, de vents et de flammes rouges, avec le fracas, la colère de Jupiter et la terreur des humains. Apollon tua tous les Cyclopes, vengeance ainsi son fils Esculape qui avait été foudroyé par Jupiter pour avoir troublé l'ordre des destinées en ressuscitant Hyppolite. Chez les Romains la foudre était une source de présages. Quand elle grondait à droite, elle était de bon augure ; à gauche, elle était fatale. Il y avait de ces présages que l'on pouvait détourner par une expiation, et d'autres qu'il fallait irrévocablement subir. C'était, dans tous les cas, un signe de colère ou de la volonté des dieux, et l'on avait coutume quand il tonnait de suspendre les assemblées.

VIEUX MOTS, VIEUX AUTEURS.

(Extrait de l'*Archéologie française* de Charles Pougens).

Voici quelques expressions que n'admet pas la sévérité du style académique ; peut-être ce qu'elles ont de charme ou de force aurait dû leur faire trouver grâce devant le tribunal des quarante. S'il est vrai qu'elles n'appartiennent pas à la belle langue de Racine, Boileau, Bossuet et Voltaire, du moins elles ne sont pas étrangères à la langue plus facile et plus variée de Montaigne, Corneille, La Fontaine, Molière et Rousseau. Il est bien que les mots qui ont servi à revêtir des nuances de pensées grossières, désagréables, arriérées, sortent du cours ordinaire de l'écriture et de la parole ; il est bien que le dictionnaire soit pur : mais le dictionnaire n'est pas un code qui ait pour emblèmes le glaive et la balance ; c'est un recueil d'avis, et non d'arrêts : le public et la postérité sont les seuls juges ; et il est aussi doux qu'innocent d'ouvrir parfois l'écrin des vieux bijoux de l'esprit français, et d'en sortir quelques *gemmes eslites* pour en parer le langage.

ACCORTESSE, gentillesse, humeur agréable, complaisante, accommodante ; finesse, agrément.

La vertu seule, l'honneur,
L'accortesce et le bonheur. ET. JODELLE.

On se sert encore aujourd'hui de l'adjectif *accort accorte*.

S'ADOLORER.

La tourterelle aux bois, en ceste sorte
Veuve gémit dessus la branche morte,
S'adolourant de son vovre consort.

TAHUREAU.

ADVERTANCE, le contraire d'*inadvertance*.

En ce ayez vostre *advertance*.

EUS. DESCHAMPS.

Les richesses ne valent pas une *advertance* et sollicitude pénible.

MONTAIGNE

AFFANER, mettre hors d'haleine, fatiguer, tourmenter.

Quant li goupiz s'est regardez,
Moult se tint bien *affanoyé*.

Fabl. de Saint-Germain

AGRÉLIR, devenir grêle.

Que li cors li amenuisa
E le col li *aggreli*.

Mss.

S'ALLANGOURIR,

Aussy s'affoiblissent et s'allangourissent au vent de sud et allant vers midy, comme les méridionaux venants au nord redoublent leur force.

CHARRON, *Sagesse*.

ANGOISSER.

Et quant le mal plus m'*angoissoit*,
Tant plus ma volonté croissoit.

Roman de la Rose.

La veue des angoisses d'autrui m'*angoisse* matériellement.

MONTAIGNE.

S'ANONCHALIR.

Si le sçavoit bien avant qu'il fut marié, si l'a-il oublié, pour ce qu'il s'*anonchalist* et s'abestist de soy.

Les Quinze joies du mariage.

ARBREUX.

Les cerfs vivront par les vagues salées,
Et les daulphins aux *arbreuses* vallées.

BAÏF.

S'ASSAGIR, se faire sage.

Robe de vair, ne de gris n'ont puissance d'*assagir* nul.

EUS. DESCHAMPS.

J'estudiai jeune pour l'ostentation, depuis un peu pour m'*assagir*.

MONTAIGNE.

ASSOTER, séduire, rendre hébété de désir.

Quel drap est cecy ? vraiment
Tant plus le voy, et plus m'*assote*
Il m'en faut avoir une cotte.

Farce de Patelin.

BAVOLER, voler à rase terre.

Les petits mouchérons luisans qui volent sur le soir, ayant quitté les avengles et ténébreuses cavernes, se récréoyent, *bavolans* par l'épaisseur de l'obscurité de la nuit.

STRAPAROLE, *Nuits*.

CAMPANELLE, clochette.

S'ils vont partout préeschant
Et leurs campanelles sonnans.

GUIOT DE PROVINS.

CANETER.

D'autant qu'ils marchent en *canetant*, allongeant plus un muscle et nerf que l'autre.

BOUCHET, *Serées*.

CANTILÈNE, chant, motif de chant.

Là, du grand et plaisant Philomène
Te resjouit la douce *cantilène*.

RABELAIS, *Épîtres vieilles*.

CÉRULÉE, azuré, bleu de ciel.

J'apperceu d'avantaige deux tables d'aimant Indique, amples et épaisses en demie paulme, à couleur *cérulée* bien lices et bien polies.

RABELAIS.

COHERCEB

Nature, pour *cohercer* la pétulance de la langue, nous a donné les dents et les gencives comme pour remparts.

Amant ressuscité.

COLOMBELLE, diminutif de colombe.

Toute Belle
Colombelle,
Passerelle,
Tourterelle. JAC. TAHUREAU.

DODELINER.

Auquel son il s'esgayoît, il tressailloit et lui-même se bersoit en dodelinant de la teste.

RABELAIS.

ECOUTEUR, qui cherche à surprendre les secrets.

Vrayement, dit le sire de Roqueton, nous vous avons ouï de bien loing cliqueter; *escouteurs* ne doivent avoir rien qui cliquette. LE JOUVENCEL.

EQUANIMITÉ.

On trouvera parmi les paysans et autres pauvres gens des exemples de patience, constance, *équanimité*, plus purs que tous ceux que l'école enseigne.

CHARRON, Sagesse.

EXORABLE, le contraire d'*inexorable*

Rendez-la, comme vous, à mes vœux exorable!
P. CORNEILLE. *Cinna*.

FEUILLIR.

Ce fu el tems qu'arbres florissent,
Foillent boscages et prés verdissent.
Rom. d'Enec et d'Eniae.

GRAPPELETTE, petite grappe.

Les grappelettes grenues
Y renaissent chacun an. PERRIN.

INGÉNIOUSITÉ.

Témoin Simon Turq, en la ville d'Anvers, qui tua ou fit tuer en sa présence (il y a environ quinze ans) un autre Italien, dedans une chaise faite avec une très malheureuse ingéniosité. H. ETIENNE

ARCS DE TRIOMPHE.

On ne pense pas que les Grecs aient jamais élevé d'arcs de triomphe, et ce sont les Romains qui paraissent avoir imaginé et créé ce genre d'édifice; aussi est-ce en Italie qu'on en trouve le plus grand nombre, et ceux qui existent, soit en France, soit en Grèce, ou même en Asie, sont tous de construction romaine.

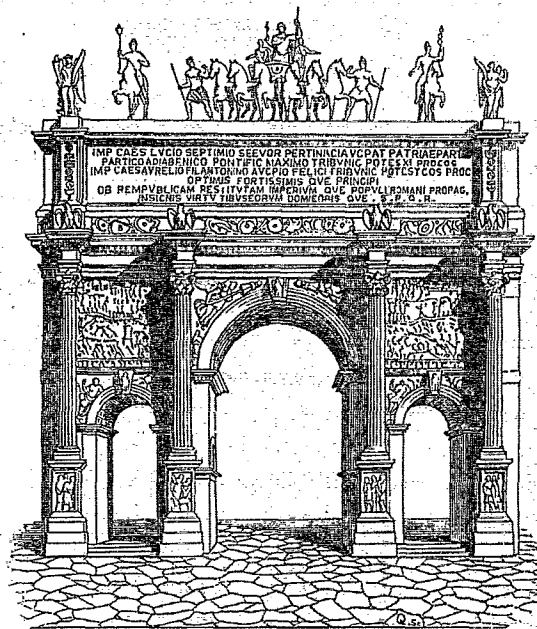
On s'accorde généralement à voir l'origine des arcs de triomphe dans les monuments de bois qu'on avait coutume d'élever sur le chemin même que devaient parcourir les triomphateurs. On retrouve dans ces constructions fragiles et passagères le principe de la forme et des diverses décorations des arcs de triomphe; les descriptions des auteurs nous apprennent qu'on plaçait au-dessus de ces monuments des joueurs d'instruments et des hommes chargés de trophées, qu'on y suspendait les dépouilles de l'ennemi, et qu'on y représentait des batailles. Tel aura donc été le programme que l'art se sera proposé de remplir en cherchant à réaliser par des matières plus solides ces constructions légères dont la durée ne dépassait pas celle de la fête à l'occasion de laquelle elles avaient été élevées. Les arcs de triomphe étaient ordinairement placés sur les voies publiques, à l'entrée des forums, en avant des temples, et quelquefois à la tête des ponts. Les plus remarquables de ceux qui existent encore aujourd'hui en Italie sont l'arc de Septime-Sévère, l'arc de Constantin et celui de Titus à Rome; ceux d'Auguste à Rimini, à Suze et à Aosta, et ceux de Trajan à Ancône et à Bénévent.

Sous la dénomination d'arc de triomphe on comprend aussi des édifices qui ne sont pas toujours l'expression de l'idée première à laquelle ce genre de monument dut son origine; l'arc d'Ancône, par exemple, fut élevé non seulement en

l'honneur de Trajan pour avoir amélioré le port, mais de plus il était aussi consacré à la femme et à la sœur de cet empereur comme l'indiquent les inscriptions. Il est construit dans la mer même au-dessus d'un môle. — L'arc de Bénévent fut élevé en l'honneur de Trajan pour avoir prolongé la voie Appia depuis Capoue jusqu'à Brindes. Il est situé sur cette voie même. On remarquera que ces arcs ne sont, à proprement parler, que des monuments honorifiques.

L'arc de triomphe représenté dans la gravure ci-jointe est situé sur la voie triomphale au pied du Capitole; il fut élevé par le sénat et le peuple romain, vers l'an 205 de l'ère chrétienne, en l'honneur de Septime-Sévère, d'Antonin, de Caracalla et de Geta ses fils, pour les victoires remportées sur les Parthes et autres nations barbares de l'Orient. Cet arc, entièrement construit de marbre *pentélique* (voyez année 1835, page 147), est très remarquable sous le rapport de son architecture; mais il est décoré de bas-reliefs dont le style se ressent déjà de l'époque de décadence à laquelle ils furent exécutés. On remarque vers la fin de la troisième ligne de l'inscription et dans toute la quatrième, un léger enfoncement dans le marbre, parce que Caracalla, après avoir tué Geta son frère, fit effacer son nom sur tous les monuments. Dans le côté occidental de cet arc est un escalier de marbre qui conduit sur la plateforme, où (d'après la médaille antique) se trouvaient disposés un quadrigé, des cavaliers et des victoires en bronze.

Ce monument était resté enterré à peu près jusqu'à l'imposte, lorsqu'en 1812 des fouilles furent entreprises par ordre de Napoléon, et il fut alors entièrement dégagé jusqu'au sol antique; mais ce n'est que depuis trois ans qu'en suivant la pente de la voie, de nouvelles fouilles ont fait connaître les marches qui existent en avant des petits arcs et qui servent à gagner le niveau du sol qui est en pente sous le grand arc



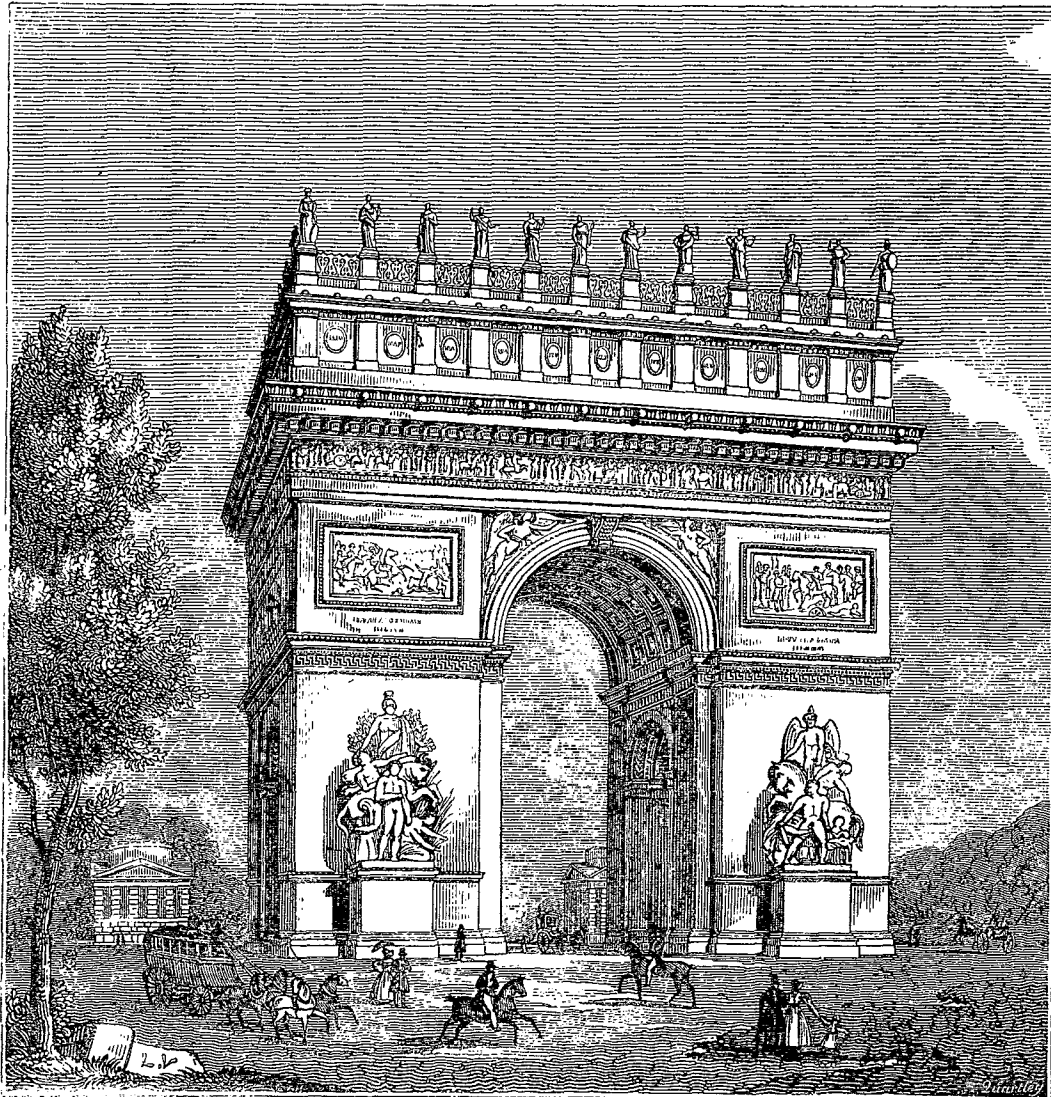
(Arc de Septime Sévère, à Rome.)

Sauf les altérations que ce monument a souffertes par suite des divers incendies de Rome, il est entièrement conservé, à l'exception des bronzes dont il était orné.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

ARC DE TRIOMPHE DE L'ETOILE.



(Arc de triomphe de l'Étoile, avec le couronnement proposé par M. Huyot (page 34, colonne 2). — Côté de Passy.)

Un arc de triomphe devait d'abord être élevé à la Barrière d'Italie, et le 1^{er} frimaire an VI, 22 novembre 1797, les architectes membres du conseil des bâtimens civils furent chargés de présenter des projets auxquels on ne donna pas suite.

Il fut question plus tard d'établir cet arc de triomphe à la Place de la Bastille (1854, page 159). Plusieurs artistes firent des projets pour ce nouvel emplacement ; mais la difficulté de bien disposer en cet endroit un monument de ce caractère ayant été démontrée, l'empereur décida que l'arc de triomphe serait élevé à la Barrière de l'Étoile, et que, destiné à orner la plus belle entrée de Paris, il serait d'une dimension colossale pour annoncer dignement à une grande distance la capitale de son empire.

Cet arc qu'on a pris l'habitude de désigner sous le nom d'*Arc de l'Étoile*, devait être consacré à la gloire des armées françaises. MM. Raymond et Chalgrin, architectes, furent chargés d'en faire les projets. Mais ces deux artistes ne purent s'accorder sur le système de sa décoration ; M. Raymond voulait ajuster, sur les faces, des colonnes isolées portant des statues, tandis que M. Chalgrin, au contraire, était opposé aux colonnes et ne voulait que des surfaces planes décorées de bas-reliefs. Avant de prendre parti pour l'un ou pour l'autre système, M. de Champigny, ministre de l'intérieur, voulut avoir l'opinion des hommes de l'art ; et dans

ce but, il soumit à plusieurs architectes les questions suivantes :

1^o L'arc de triomphe sera-t-il composé de trois arcades, dont une grande et deux petites, ou d'une seule grande ?

Quel est à cet égard l'usage le plus généralement suivi parmi les anciens ? Combien compte-t-on d'arcs de triomphe à trois arcades ? Combien à une ?

2^o Les colonnes seront-elles engagées ou isolées ? Les anciens peuvent-ils encore être appelés à l'appui de l'un ou de l'autre système de construction ?

3^o Y aura-t-il quatre murs en avant et de la hauteur du stylobate ?

4^o Enfin, quels matériaux devra-t-on employer tant pour le stylobate que pour les autres parties du monument ?

Le 1^{er} mars 1808, les architectes envoyèrent leur réponse : ils préféraient l'arc à une seule ouverture et à colonnes isolées.

Or, tandis que ces questions se débattaient, les travaux de construction commencés en 1806 se poursuivaient sans interruption, et tous les avis recueillis de part et d'autre pour arrêter d'une manière définitive le projet qui devait être exécuté, n'ayant servi qu'à rendre plus vive encore la lutte qui existait entre les deux architectes, M. Raymond donna sa démission, et M. Chalgrin, dont le système prévalut, resta seul chargé de la direction des travaux.

On n'apprendra pas sans étonnement qu'un monument de cette importance fut commencé sans qu'aucune cérémonie de pose de première pierre servit à en constater l'origine et le but; seulement le 15 août 1806, les ouvriers employés à cette construction voulurent en fixer la date; il y avait déjà quatre assises posées en fondation lorsqu'ils taillèrent une pierre en forme de bouclier exagone et y gravèrent cette inscription : *L'an mil huit cent six, le quinzième d'août, jour de l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté Napoléon-le-Grand. Cette pierre est la première qui a été posée dans la fondation de ce monument. Ministre de l'intérieur, M. de Champagny.*

Les fondations de l'arc de triomphe ont 8 mètres de profondeur au-dessous du sol, sur une superficie de 56 mètres de long et 28 de large; une construction de 16 assises, en pierre sous les parties pleines et en maçonnerie sous les vides, forme un massif compacte jusqu'au sol supérieur de la route. C'est sur cette fondation formant un vaste plateau que s'élèvent les piles de l'arc, pour lesquelles on employa la pierre de Château-Landon qui est d'une très grande dureté et susceptible de recevoir le poli.

Ce monument était élevé jusqu'à la corniche du piédestal, lorsqu'en avril 1810, à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, M. Chalgrin fit exécuter en charpente et en toile le simulacre de l'ensemble de l'édifice, et ce fut par cette porte triomphale décorée pour la circonstance, que l'empereur et l'impératrice firent leur entrée dans Paris.

M. Chalgrin étant mort le 20 janvier 1811, les travaux furent continués par M. Goust, son inspecteur, jusqu'en 1814, où ils furent interrompus par suite du changement de gouvernement.

Ce monument était resté dans un complet abandon pendant neuf ans, lorsqu'en 1823, Louis XVIII rendit une ordonnance, pour que l'arc de triomphe fût achevé et dédié à l'armée d'Espagne commandée par le duc d'Angoulême.

M. Huyot fut alors chargé de faire des projets pour l'achèvement : le monument était déjà élevé jusqu'à la naissance du grand arc.

Cet architecte habile, tout en respectant les constructions déjà existantes, chercha néanmoins à améliorer le projet primitif; il proposait entre autres changemens de décorer chacune des faces de 4 colonnes engagées; cette décoration, qui avait un caractère vraiment triomphal, fut accueillie avec enthousiasme par les artistes et reçut l'approbation du conseil des bâtimens civils; mais comme ce nouveau système de décoration augmentait le chiffre de la dépense, il fut désapprouvé plus tard par M. de Corbière, ministre de l'intérieur, qui en suspendit non seulement l'exécution, mais ordonna et fit exécuter la démolition des parties déjà faites, en prescrivant à M. Huyot d'exécuter exactement le projet primitif de M. Chalgrin. Le ministre ayant rencontré quelque hésitation chez l'architecte, prit le parti de le destituer. Et ce monument qui avait été commencé, 18 ans auparavant, d'abord par deux architectes, puis continué par un; qui ensuite était resté dans l'oubli pendant long-temps; et qui après avoir été confié à un homme de talent, venait de lui être enlevé, fut à cette époque remis à une commission composée de quatre architectes : MM. Gisors, Fontaine, Labane et Debret; pendant la durée de ses fonctions, elle fit exécuter le grand imposte décoré de grecques.

M. de Corbière ayant été remplacé au ministère par M. de Martignac, M. Huyot fut réintégré, mais sans espoir, malheureusement, de réaliser son projet de prédilection dont on voit le modèle dans les ateliers de l'Etoile. Cet architecte éleva la construction jusqu'au-dessus du grand entablement, et faisait poser les premières assises de l'attique en juillet 1833, lorsqu'une nouvelle destitution vint s'opposer à ce qu'il en achevât l'exécution.

M. Blouet fut alors chargé de terminer ce monument qui, par suite de la révolution de juillet, avait encore une fois changé de destination. Tel qu'on l'exécute aujourd'hui, il est consacré aux victoires de la république et de l'empire. On a suivi dans l'achèvement de l'attique, le deuxième projet de M. Huyot. Mais cet architecte avait l'intention de surmonter cet attique de figures isolées sur le ciel, représentant les principales villes de France, disposées ainsi que nous les avons représentées dans notre gravure, bien qu'on ait renoncé à ce mode de couronnement; plusieurs tentatives infructueuses ont été faites depuis un an pour trouver un autre genre de couronnement, et rien n'est encore décidé à cet égard.

A cette exception près, cet édifice marche avec rapidité vers son achèvement: déjà on a terminé tout ce qui est proprement dit de décoration architecturale; toutes les voûtes des salles intérieures et les escaliers sont finis, les pentes et les descentes pour les écoulemens d'eau sont établies, et on travaille sans interruption à la sculpture, tant des groupes que des bas-reliefs, dont nous donnons ici la nomenclature avec le nom des artistes qui en sont chargés.

La grande frise qui tourne sur les quatre faces du monument et qui représente le départ et le retour des armées françaises, a été exécutée par MM. Brun, Jacquot, Laitié, Rude, Caillonete et Seurre aîné*.

Côté de Paris. Les deux groupes allégoriques, à droite et à gauche du grand arc, représentent, l'un le triomphe (1810), par M. Cortot, l'autre le départ (1795), par M. Rude. Les deux renommées qui décorent les tympans de l'arc sont de M. Pradier.

Les deux grands bas-reliefs, dont l'un représente la bataille d'Aboukir, est de M. Seurre aîné; l'autre, qui représente les honneurs rendus au général Marceau, est de M. Lemaire.

Les onze boucliers qui décorent l'attique, portent les noms de Valmy, Jemmapes, Fleurus, Montenotte, Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, Pyramides, Aboukir et Zurich.

Côté du Roule. Les tympans du petit arc qui représentent des figures allégoriques, sont exécutés par M. Bra. Le grand bas-relief qui est au-dessus, représente la bataille d'Austerlitz, il est de M. Gechter; l'attique porte les quatre noms de Gènes, Héliopolis, Marengo, Hohenlinden.

Côté de Neuilly. Les deux grands groupes allégoriques à droite et à gauche, représentent l'un la résistance (1814), et l'autre la paix (1815); ils sont de M. Etex: nous en avons vu les plâtres terminés, et nous croyons qu'ils satisferont complètement les grandes espérances qu'avait fait concevoir le beau groupe de Caïn (1835, p. 447). Les deux renommées sont de M. Pradier. Les deux grands bas-reliefs, dont l'un représente la prise d'Alexandrie en Egypte, est de M. Chaponnière (V. ce bas-relief, 1834, p. 172); l'autre représentant le pont d'Arcole est de M. Feuchère. L'attique porte les noms de Ulm, Austerlitz, Jena, Friedland, Somo Sierra, Esling, Wagram, Moscowa, Lutzen, Dresde, Leipsick.

Côté de Passy. Les tympans du petit arc sont de M. Vallois; le grand bas-relief représentant la bataille de Jemmapes est de M. Marochetti; les boucliers de l'attique portent les noms de Hanau, Montmirail, Montereau et Ligny.

Le dessous des petites voûtes est orné de quatre bas-reliefs allégoriques qui sont faits par MM. Debay père, Espercieux, Bosio neveu et Valcher. Et enfin, les tympans de ces petits arcs sont encore ornés de figures exécutées par MM. Seurre jeune et Debay père.

L'arc de triomphe de l'Etoile commencé en 1805; dont les travaux auront duré 50 ans, sous la direction successive de neuf architectes et sous quatre gouvernemens différens, sera probablement terminé au mois de juillet 1856, et il aura coûté environ 9,500,000 fr. Ce monument est unique au monde par ses proportions colossales. La largeur de la

* Les figures de cette frise ont environ six pieds de haut.

grande arcade est de 45 pieds, à peu près le double de la Porte Saint-Denis. Celle de l'arc d'Auguste à Rimini, qui passe pour le plus grand arc antique connu, n'a que 27 pieds, et celle de l'arc de Septime Sévère à Rome, que nous donnons page 52, n'a que 25 pieds.

Un effet d'éloquence. — J'étais donc déterminé à refuser de contribuer. Quelque temps après, assistant à un des sermons de N..., je m'aperçus qu'il avait dessein de le finir par une quête, et je me promis tout bas qu'il n'obtiendrait rien de moi. J'avais en poche une poignée de monnaie de cuivre, trois à quatre dollars en argent, et cinq pistoles en or. A mesure que son discours avançait, je sentis ma résolution fléchir, et je me décidai à donner ma monnaie de cuivre; un autre trait d'éloquence me rendit honteux d'offrir si peu de chose, et j'allai jusqu'à mes dollars; enfin, sa péroraison fut si entraînante, que ma poche se vida tout entière dans la bourse du quêteur, or et tout!

BENJAMIN FRANKLIN.

COMMERCE DE LIBRAIRIE DANS L'INDE.

On publie depuis quelque temps à Colombo, dans l'île de Ceylan, une sorte d'almanach qui contient une foule de notices intéressantes sur l'histoire et la statistique du pays. A Macao, il paraît également un almanach anglais-chinois du même genre; mais tous deux ont le sort ordinaire des livres imprimés en Orient; ils n'arrivent pas en Europe. Chez nous un écrivain cherche à être lu, un libraire à multiplier les annonces pour les ouvrages qu'il édite: en Asie, les écrivains et les libraires, élevés au-dessus des passions vulgaires de la pauvre humanité, ne se laissent émuvoir ni par la vanité, ni par l'intérêt. Ils semblent mettre leur bonheur à garder les livres au fond de leur magasin, comme s'ils les destinaient à servir de pâture aux souris. On n'a point à redouter, avec de pareils hommes, d'être induit en erreur par des articles pompeux dus à la complaisance des journalistes, ou par des prospectus de libraire. Ils prennent, au contraire, un grand soin de tenir l'ouvrage secret.

Cette prudence d'un nouveau genre entraîne souvent des conséquences bizarres. Par exemple, un de ces écrivains, nommé Harrington, avait fait imprimer à Calcutta les œuvres de Sadi. Il s'était bien gardé, suivant l'usage, d'en envoyer un seul exemplaire en Europe. Quelques années après, on vendit l'édition à Calcutta, comme vieux papier, à raison de quelques centimes la livre, tandis que le petit nombre d'exemplaires que le hasard avait importés à Londres, étaient et sont encore aujourd'hui recherchés au prix d'environ 250 francs. — Un savant bramine, nommé Hadakand Deb, a fait imprimer à grands frais un Dictionnaire sanscrit encyclopédique en trois volumes in-4°; il aurait pu faire supporter une partie de ses déboursés par les Européens; mais il n'en a rien voulu faire, et les libraires l'ont si bien secondé dans cette résolution, que jusqu'à présent il n'en est guère arrivé en Europe qu'un seul exemplaire; encore a-t-il été donné par l'auteur à la Société asiatique de Londres. — En 1818, le Vocabulaire classique arabe, le Kamous, fut publié à Calcutta. L'éditeur était un Arabe qui vraisemblablement ne connaissait pas encore les éléments du commerce de la librairie dans l'Inde; car il en expédia en Europe cinquante exemplaires, dont chacun se vendit immédiatement 250 fr. Depuis, on offre vainement d'en acheter au prix de 500 (et même de 1250 francs). Cependant une autre édition du même ouvrage a paru dans l'Inde; mais le nouveau libraire était plus familiarisé que son prédécesseur avec les usages du pays, et l'Europe n'en a pas vu un seul exemplaire.

Sir John Malcolm, étant gouverneur de Bombay, fit lithographier, d'après la rédaction du colonel Briggs, le texte

persan de l'ouvrage de Férishita, le célèbre historien des Mogols. Cette publication paraît avoir été un chef-d'œuvre d'exécution; mais il n'a pas été possible d'en juger autrement que par oui-dire, puisqu'il n'en est parvenu aucun exemplaire en Europe; et ce qui est plus incroyable, c'est que la Compagnie des Indes vit cette entreprise avec déplaisir, et réprimanda sévèrement ce qu'elle appelait la prodigalité de sir Malcolm. Avec un peu plus de jugement, elle eût fait expédier en Europe une partie de l'ouvrage, et serait rentrée dans ses déboursés au lieu de blâmer une entreprise digne d'éloges, d'en priver ainsi les savans européens, et de perdre son argent. Les exemples qui précèdent sont plus que suffisants pour faire connaître le misérable état du commerce de la librairie en Orient.

SCÈNES DU MOYEN AGE.

DE L'EXCOMMUNICATION.

L'excommunication est dans l'Eglise catholique l'anathème, la peine ou censure ecclésiastique, par laquelle on retranche les hérétiques de la société des fidèles, ou les pécheurs les plus obstinés de la communion de l'Eglise et de l'usage des sacrements. Cette peine se retrouve en usage dans toutes les religions de l'antiquité. Dans le paganisme, on défendait à ceux qu'on excommunait d'assister aux sacrifices, d'entrer dans les temples; on les livrait aux démons et aux Euménides avec des imprécations terribles: c'est ce qu'on appelait *sacris interdicere, diris devovere, execrari*. — On lit dans les Commentaires de César, que la plus rigoureuse punition qu'infligeassent les druides chez les Gaulois, c'était d'interdire la communion de leurs mystères à ceux qui ne voulaient pas reconnaître leur jugement. — Chez les anciens Hébreux, l'excommunication était très usitée; elle est encore reconnue par les juifs; les protestans ne l'admettent pas.

Dans les premiers temps de l'Eglise catholique, on distinguait l'excommunication *médicinale* et l'excommunication *mortelle*; on usait de la première envers les pénitens que l'on séparait de la communion, jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait à la pénitence qui leur avait été imposée; la seconde était portée contre les hérétiques, contre les pécheurs impénitens et rebelles à l'Eglise. Dans la suite, l'excommunication ne s'entendit plus que de cette dernière.

Le premier effet de l'excommunication était de séparer l'excommunié du corps de l'Eglise et de ne plus le laisser participer à la communion des fidèles. Les suites de cette séparation étaient que l'excommunié ne pouvait ni recevoir ni administrer les sacrements, ni être élu à aucune dignité ecclésiastique, ni même recevoir après sa mort la sépulture religieuse: son nom était retranché des prières publiques de l'Eglise; il était défendu aux fidèles de conserver aucun commerce avec les excommuniés. Mais une autre conséquence plus grave de l'excommunication, fut celle portée dans le moyen âge contre les rois, qui privait le souverain de ses états et déliait ses sujets de tout serment de fidélité et d'obéissance. Cela s'appelait *mettre le royaume en interdit*. Les plus célèbres exemples d'excommunications contre les rois, furent celles de Grégoire VII contre Henri IV, empereur d'Allemagne; d'Innocent IV contre Frédéric II, également empereur d'Allemagne; de Boniface VIII contre Philippe-le-Bel; de Jules II contre Louis XII; de Sixte V contre Henri III; de Grégoire XIII, contre Henri IV.

Les effets de l'excommunication contre le pouvoir temporel des rois ont été énergiquement repoussés en France par les parlements, et par la déclaration de l'Eglise gallicane, en 1682.

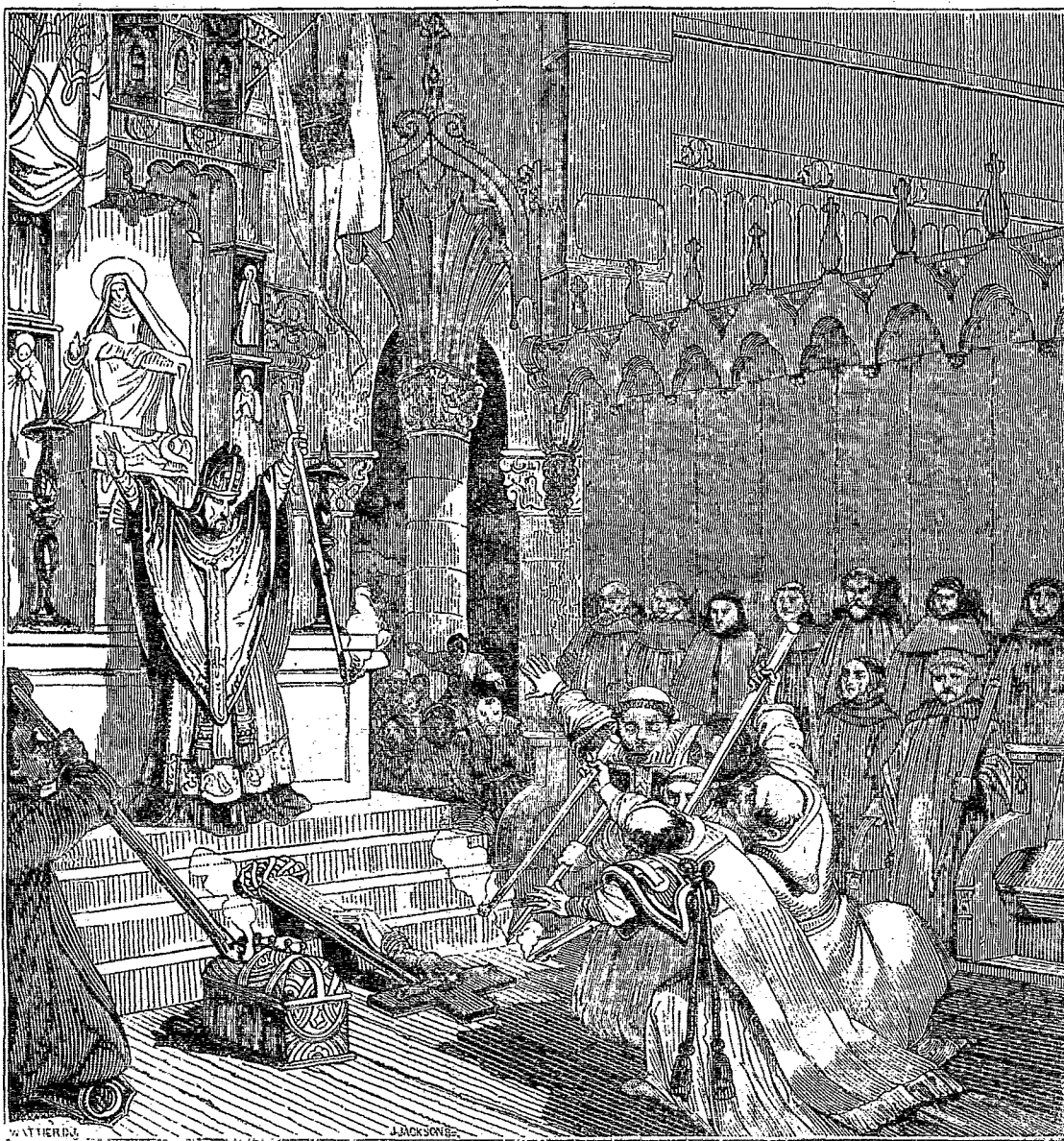
Dans le moyen âge, les excommunications étaient très multipliées; l'Eglise les employait souvent pour combattre

la violence des petits seigneurs, et défendre son temporel ; les monastères, dans leurs querelles, s'excommuniaient réciproquement.

La forme de l'excommunication était très simple dans les premiers siècles de l'Eglise. Les évêques dénonçaient aux fidèles les noms des excommuniés, et leur interdisaient tout commerce avec eux. Les cérémonies effrayantes qui accompagnent la *fulmination* (voyez la gravure) paraissent ne pas remonter au-delà du IX^e siècle. Douze prêtres tenaient chacun une torche à la main, qu'ils jetaient à terre et fondaient aux pieds ; on enlevait tous les vases et ornemens de l'autel ;

on couchait la croix par terre ; après que l'évêque avait prononcé l'excommunication, on sonnait une cloche, et l'évêque et les prêtres proféraient des anathèmes et des malédictions.

S'il arrivait qu'un excommunié entrât dans une église, on devait faire cesser l'office ; et si l'excommunié refusait de sortir, le prêtre devait abandonner l'autel ; cependant s'il avait commencé le Canon de la messe, il fallait qu'il continuât le sacrifice jusqu'à la communion inclusivement, après laquelle il se retirait dans la sacristie pour y réciter le reste des prières.



(Excommunication.)

L'absolution de l'excommunication était accompagnée de cérémonies. Lorsqu'on s'était assuré des dispositions du pénitent, l'évêque, à la porte de l'église, accompagné de douze prêtres en surplis, six à sa droite et six à sa gauche, lui demandait s'il voulait subir la pénitence ordonnée par les Canons, pour les crimes qu'il avait commis ; il confessait sa faute, implorait pénitence, et promettait de ne plus retomber dans le désordre. Ensuite l'évêque assis, et couvert de la mitre, récitait les sept psaumes avec les prêtres, et donnait de temps en temps des coups de verge ou de baguette à l'excommunié ; puis prononçait la formule d'absolution.

Aujourd'hui l'excommunication n'est plus employée que très rarement par l'Eglise catholique ; la plus célèbre de ce

siècle, est celle de Pie VII contre Napoléon, quand il fit enlever le pape de Rome pour le retenir à Savonne, puis à Fontainebleau.

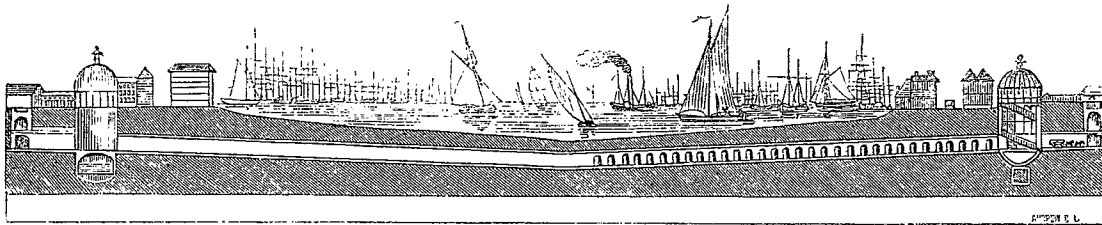
TUNNEL SOUS LA TAMISE.

En 1825 on apprit en France que l'ingénieur Brunel était sur le point de construire, à Londres, une galerie sous la Tamise ; cette galerie devait avoir une longueur de 1500 pieds, une largeur de 58 et une hauteur de 22, et, malgré les difficultés d'exécution que présente un semblable travail, les frais devaient être de beaucoup inférieurs à ceux de la construction d'un pont par-dessus le fleuve. Nous allons tracer, avec

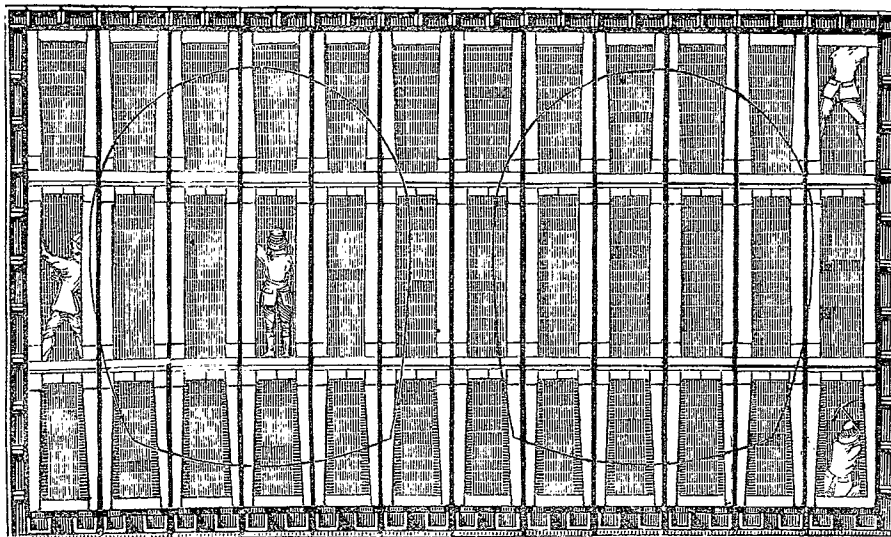
quelques détails, les principales circonstances d'exécution de ce grand ouvrage achevé seulement à moitié et suspendu depuis sept ans.

Les travaux commencèrent le 4^{er} avril 1825, à une pe-

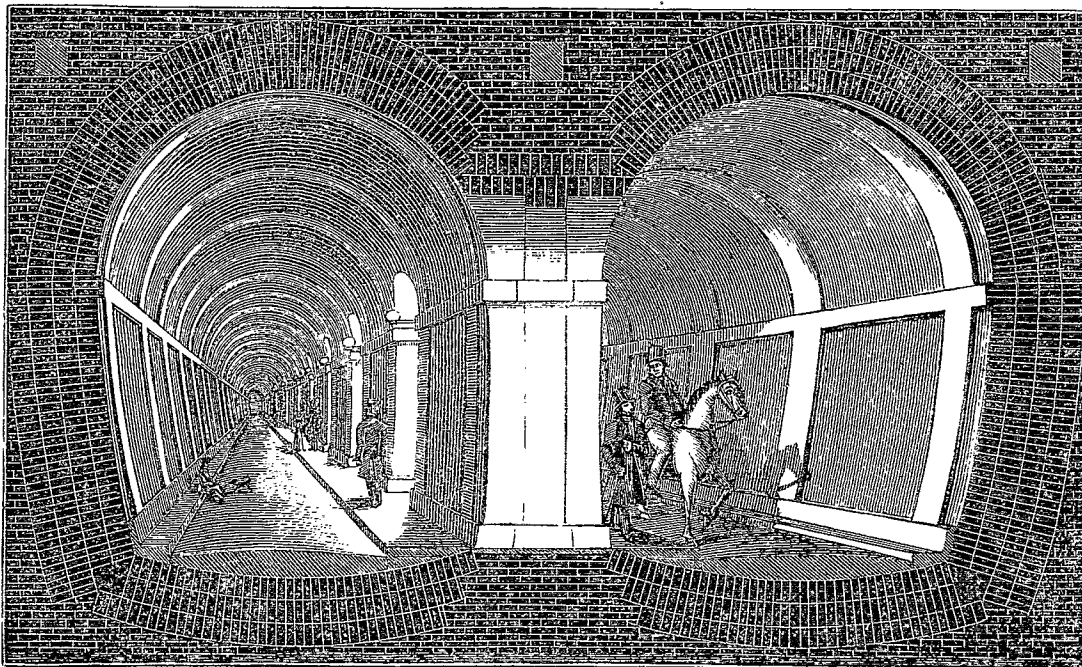
tite distance de la Tamise (100 mètres environ), par le percement d'un puits ou descente que l'on prolongea jusqu'à la profondeur de 84 pieds; mais le percement horizontal destiné à la galerie sous le fleuve (le *tunnel*), fut entrepris à



(Coupe longitudinale du tunnel.)



(Vue du bouclier.)



(Vue perspective de la partie du tunnel construite.)

la profondeur seulement de 65 pieds, la partie inférieure du puits étant destinée à recevoir les eaux d'infiltration dont on pouvait se débarrasser ensuite facilement par le moyen de pompes.

Afin de laisser une épaisseur suffisante de terrain au-dessous de la plus grande profondeur du fleuve, on donna à l'excavation destinée au tunnel une inclinaison descendante de 2 pieds 3 pouc. par 100 pieds, et à mesure que l'on avançait

on construisait, sur deux rangées parallèles, des voûtes solides destinées à supporter le poids énorme de terrain et d'eau situé au-dessus. Le tunnel se construisait ainsi en même temps que l'on exécutait les travaux de percement. Sa partie achevée aujourd'hui présente deux galeries parallèles communiquant entre elles par des arcades qui ont été taillées dans le mur de séparation comme dans du roc. Dans chaque galerie on a pratiqué deux trottoirs, l'un étroit pour les charretiers, l'autre plus large pour les gens de pied.

La manière dont on a pratiqué l'excavation horizontale, permettait d'avancer d'ensemble sur toute l'ouverture; on se servit, pour cela, d'une grande armature en fonte, appelée *bouclier*, qui est encore dans le tunnel à l'extrémité des galeries non terminées. Ce bouclier consiste en douze grands châssis juxtaposés que l'on peut faire avancer alternativement et indépendamment les uns des autres, au moyen de vis horizontales placées en haut et en bas du bouclier et appuyées contre la maçonnerie. Les châssis ont chacun 22 pieds de haut, 5 pieds de large; ils sont divisés en trois étages, en sorte que leur ensemble présente trente-six cellules pour les ouvriers, savoir: les mineurs qui font les déblais et assurent le terrain en avant, et les maçons, qui, sur le derrière des cellules, bâtissent simultanément.

On avait poussé les travaux, sans éprouver de trop grandes difficultés, jusqu'au commencement du mois de septembre 1826; à cette époque, 260 pieds du tunnel étaient achevés: mais, à dater de là, on commença à rencontrer les plus grands obstacles. Les couches de terrain dans lesquelles on pénétra devinrent molles et peu capables de supporter le poids de l'eau situé au-dessus de l'excavation, principalement dans les grandes marées; les ingénieurs se préparèrent à lutter contre les irrptions de la rivière, les ouvriers furent prévenus; tout le monde attendait avec calme le moment du danger, et l'on redoubla d'ardeur pour avancer le percement. Vers le milieu du mois de septembre, un ruisseau noir, mélangé d'eau et de terre, se fit jour vers le sommet du bouclier, et bientôt l'eau coula avec violence; mais on avait pris des précautions qui permirent de l'arrêter sans que les travaux fussent interrompus. Le 18 octobre, nouvelle irrution de la rivière, nouvelle victoire des mineurs. Le 2 janvier de l'année suivante, 550 pieds du tunnel étaient achevés; ce jour-là une marée extraordinaire avait lieu, et le terrain qu'on traversait était fortement détrempe; lorsqu'on voulut enlever une des planches appliquées contre le devant de l'excavation, la terre céda sous la pression de l'eau augmentée par la marée, se fit passage à travers les cellules du bouclier, et l'irrution de la rivière menaça de devenir terrible; mais on parvint encore à la repousser.

Du 14 janvier au 14 mars 1827, on fit des progrès rapides, bien qu'on se trouvât alors sous la partie la plus profonde de la rivière, bien que des courans de terre fluide souvent impétueux et un courant d'eau continuels nécessitassent l'emploi permanent de vingt épuiseurs à la fois.

Depuis cette époque, les difficultés augmentaient sans cesse, les travaux devenaient de plus en plus pénibles; néanmoins le bouclier avançait toujours et les galeries continuaient de se prolonger derrière lui. Le 18 mai elles avaient déjà atteint une longueur de 550 pieds; mais ce jour même plusieurs vaisseaux étant venus jeter l'ancre précisément au-dessus du tunnel, les mouvemens violens qui en résultèrent firent pénétrer l'eau avec abondance dans le souterrain. Cette fois, toute résistance fut vaine; l'intrépidité et la persévérance des ingénieurs et ouvriers ne purent maîtriser l'impétuosité du courant; il fallut se retirer et le tunnel fut entièrement inondé.

Le trou par lequel l'eau s'était introduite était chaque jour élargi par la force des marées. Enfin M. Brunel eut la pensée de faire couvrir de toiles goudronnées la partie du fleuve où l'accident avait eu lieu. Par-dessus on jeta de la glaise délayée, enfermée dans des petits sacs que l'on accompagnait

de temps à autre de graviers; ces sacs étaient munis de baguettes de noisetier de 5 pieds de longueur, au moyen desquelles ils ne tardèrent pas à former une sorte de réseau irrégulier dont toute la masse fut retenue et condensée contre le bouclier. Le trou était devenu si considérable qu'il fallut pour le combler 2,500 tonnes de terre glaise ou de gravier. Des machines à vapeur furent amenées pour épuiser l'eau des galeries; mais il fallait du temps pour que les matériaux qui obstruaient le trou pussent acquérir une consistance capable de fermer toute issue à l'eau de la rivière; d'abord il arriva que les machines gagnaient, pendant les marées basses, sur le courant d'eau qui s'introduisait dans les galeries; dans les marées hautes, au contraire, le courant l'emportait sur les machines. Enfin celles-ci obtinrent un avantage permanent, et le souterrain commença à offrir un vide très notable. On a cité à cette occasion un trait de courage et de dévouement de M. Brunel fils, que nous rapporterons:

Il s'agissait de profiter de la baisse des eaux pour aller reconnaître l'excavation qui leur donnait issue. Le jour pris pour cette visite importante, mais périlleuse, on amena un petit canot dans le souterrain. M. Brunel et deux de ses amis le montèrent en présence des ouvriers saisis d'émotion. Au moment où l'on allait s'enfoncer dans les galeries, un jeune homme se présente et demande à partager le danger de M. Brunel; on le lui permet, le canot part. Arrivés au bouclier, les visiteurs aperçurent une énorme excavation, pratiquée vers sa partie supérieure, bouchée en grande partie par les sacs de glaise qu'on avait jetés dans le fleuve, mais par laquelle s'écoulait encore une masse d'eau considérable. Ils prenaient les dimensions de l'excavation et les dessinaient sur un calepin, lorsque l'un des amis de M. Brunel lui dit tout bas à l'oreille: L'eau nous gagne. — Je l'ai vu, dit M. Brunel; nous allons partir, mais finissons. — Cependant à l'extrémité de la galerie on s'était aperçu que l'eau gagnait. Madame Brunel, qui avait accompagné son mari jusqu'à l'ouverture du tunnel, avait été obligée de remonter une marche de l'escalier, puis une seconde: on l'avait emportée évanouie. Déjà quelques hommes s'étaient jetés à la nage pour aller prévenir M. Brunel; d'autres, avec le porte-voix, hélétaient avec force le canot. Ce bruit frappe l'oreille du jeune homme qui s'était présenté au moment du départ; il s'aperçoit que la distance entre la voûte et l'eau a diminué; il restait à peine quatre pieds; effrayé, il se lève en s'écriant: Partons. Sa tête frappe la voûte, il tombe, entraînant avec lui le canot et la lumière. A peine revenu sur l'eau, M. Brunel appelle ses amis au milieu de l'obscurité; deux répondent, et le conjurent de s'éloigner au plus vite, car l'eau gagne. M. Brunel plonge à plusieurs reprises, trouve le corps de celui qui manquait, et le ramène. Ses amis le supplient de ne songer qu'à lui; mais M. Brunel leur répond en les priant de l'aider à charger le corps du jeune homme: électrisés par tant de courage, ils partagent avec lui ce triste fardeau tour à tour; et péniblement, la tête portée contre la voûte par l'eau qui gagne, ils revoient le jour. Ils n'étaient pas à moitié de l'escalier que la voûte avait disparu sous l'eau. Le corps est examiné; M. Brunel et ses amis n'avaient ramené qu'un cadavre; le malheureux jeune homme s'était ouvert le crâne contre la voûte.

Les machines cependant ne tardèrent pas à recouvrer leur avantage; on parvint à épuiser entièrement l'eau, et le 21 juin on rentra dans le tunnel: il était presque rempli de terre. On mit près de deux mois à le déblayer, et, après ce long travail, on eut la satisfaction de voir que toute la maçonnerie était restée en bon état.

A dater de ce moment le service devint extrêmement pénible. La pression énorme qui s'exerçait contre le bouclier le rompit sur plusieurs points; on pourra se faire une idée de ces fractures en se figurant le bruit qu'elles produisaient comme semblable aux détonations du canon. Malgré ces

avaries, que l'on chercha à réparer le mieux possible, on avança de nouveau. Au mois de janvier 1828, le tunnel avait atteint 600 pieds de longueur; mais une nouvelle irruption paraissait imminente, et ce fut en vain que l'on tenta des efforts inouïs pour la prévenir. Le 12 janvier, de bonne heure, M. Brunel fils, qui était de service, ordonna à tous ses ouvriers de se retirer, à l'exception de quatre qu'il choisit pour rester avec lui. — Ayant ôté, avec les plus grandes précautions, une des planches appliquées contre le devant de l'excavation, la terre se précipita en gonflant et coulant comme de la lave. L'impulsion, lente d'abord, devint irrésistible, et les ouvriers furent obligés de se retirer devant elle; mais comme ce n'était pas le premier événement de ce genre qu'ils avaient combattu avec succès, un seul s'enfuit vers le puits, les trois autres restèrent, attendant le moment favorable pour s'opposer à l'invasion de l'eau. Tout-à-coup, pendant que M. Brunel, qui voyait le danger de sa position, expliquait à ces trois ouvriers les moyens de sortir, la terre s'enfonça avec un fracas épouvantable, toutes les lumières furent éteintes, et l'eau jaillit avec tant de fureur que l'air de la galerie produisit en s'échappant par le puits un bruit semblable à l'explosion d'un volcan. Dans cette obscurité profonde, malgré toutes les difficultés du passage, M. Brunel parvint à s'échapper, mais il était meurtri et grièvement blessé. Les trois braves ouvriers, qui avaient voulu rester malgré les ordres pressants de leur chef, périrent; trois autres, qui n'étaient pas de service, et avaient voulu s'engager dans les galeries, subirent le même sort.

Cette seconde irruption, quoique bien plus impétueuse et désastreuse que la première, fut vaincue par les mêmes moyens, et avec le même succès. Comme on avait en outre l'avantage de l'expérience, on dépensa beaucoup moins. Pour combler le trou, il fallut environ quatre mille tonnes de terre glaise et de gravier. L'eau étant épuisée, on rentra dans le tunnel, et la maçonnerie fut encore cette fois trouvée intacte. — Mais les ressources pécuniaires de la compagnie étaient presque épuisées, et depuis cette époque (1828) le travail a été discontinué; cependant on espère que le parlement anglais viendra à l'aide des entrepreneurs, en leur accordant une subvention égale à la moitié environ des fonds nécessaires à l'achèvement de l'entreprise. Il est donc probable que la reprise des travaux ne se fera pas long-temps attendre, et que cette audacieuse construction souterraine sera bientôt terminée. Elle aura 1,500 pieds de longueur, comme nous l'avons dit en commençant; à chaque extrémité seront deux voies circulaires de 200 pieds, montant par une pente douce au niveau du sol: l'une servira aux piétons, chevaux, voitures, etc., à pénétrer dans le tunnel; l'autre à en sortir.

Les 600 pieds de galeries actuellement achevées, et solidement bâties, coûtent un peu plus de 5 millions, y compris la dépense des deux irruptions et de la restauration des ouvrages. Ceci prouve, comme l'avait avancé M. Brunel, que la construction d'un tunnel sous la Tamise est bien moins dispendieuse que celle d'un pont sur ce fleuve.

Aujourd'hui le public est admis à circuler dans les galeries du tunnel, moyennant la rétribution de 1 fr. 60 c.: on y descend par un escalier en bois construit dans le puits.

Le vin de la Rose (Rosenwein), à Brême. — La cave de Brême est la plus ancienne de toutes les caves de l'Allemagne; elle est située au-dessous de l'hôtel-de-ville. Un de ses caveaux, appelé *la Rose* (parce qu'un bas-relief en bronze représentant des roses lui sert d'ornement et d'enseigne) contient le fameux vin dit *Rosenwein*, qui a maintenant deux siècles et dix ans; en effet, c'est en 1624 qu'on y a descendu six grandes pièces du vin du Rhin, nommé *Johannisberger**, et autant de celui nommé *Hochheim*.

* *Schloss-Johannisberg*, aujourd'hui propriété de M. Metternich.

mer. La partie adjacente de la cave contient des vins des mêmes espèces, non moins précieux, quoique âgés de quelques années de moins; ils sont contenus dans douze grandes pièces, dont chacune porte le nom d'un des douze apôtres; et le vin de *Judas*, malgré la réprobation attachée à ce nom, est encore plus estimé que les autres: dans les autres parties de la cave se trouvent les différents vins des années postérieures. A mesure que l'on tire quelques bouteilles du *Rosenwein*, on les remplace par le vin des *Apôtres*, celui-ci par un vin plus jeune, et ainsi de suite, de manière que, à la différence de la tonne des Danaïdes, les pièces sacrées ne désemplissent jamais.

Une seule bouteille du *Rosenwein* coûte à la ville plus de deux millions de rixdallers (un rixdaller vaut à peu près 4 francs). Cette somme paraît au premier abord incroyable; mais il est facile de la vérifier par le calcul qu'un Allemand s'est donné la peine de faire. Une grande pièce de vin contenant 5 *oxhoft* de 204 bouteilles coûtait, en 1624, 300 rixdallers. En comptant les frais de l'entretien de la cave, les contributions, les intérêts de cette somme, et les intérêts des intérêts, un *oxhoft* coûte aujourd'hui 555,657,240 rixdallers, et par conséquent une bouteille coûte 2,725,810 rixdallers; un verre ou huitième partie de la bouteille coûte 340,476 rixdallers (environ 1,561,904 francs); et enfin une goutte, en comptant 1,000 gouttes dans un verre, coûte 340 rixdallers (environ 1,562 francs). Le vin des *Apôtres*, et surtout celui de *la Rose*, ne se vendent jamais à quiconque n'est pas bourgeois de la ville de Brême ou n'a pas de droits à ce titre. Les bourgmestres ont seulement la permission d'en tirer quelques bouteilles pour leur consommation particulière ou pour envoyer en cadeau aux souverains ou princes régnans. Un bourgeois de Brême, en cas de maladie grave, peut obtenir une bouteille à raison de 5 rixdallers; mais pour qu'on lui accorde cette faveur, il est obligé de présenter le certificat d'un médecin et le consentement du bourgmestre et du conseil municipal. Un pauvre habitant de Brême malade peut aussi en obtenir une bouteille *gratis*, après avoir rempli les mêmes formalités. Un bourgeois a de plus le droit de demander une bouteille, lorsqu'il reçoit chez lui un hôte distingué, dont le nom est renommé en Allemagne ou dans l'Europe.

La ville de Brême envoyait quelquefois une bouteille du vin de *la Rose* à Goethe le jour de sa fête.

Pendant l'occupation française, quelques généraux de l'empire ont vidé sans façon une quantité considérable de cette précieuse liqueur; aussi les bourgeois de Brême prétendent que leur ville a payé à la France une plus forte contribution que toutes les villes de l'Allemagne réunies.

MADemoiselle SOPHIE GERMAIN.

Tous ceux qui se sont occupés de sciences exactes, savent que Mademoiselle Sophie Germain a tenu un rang distingué parmi les premiers mathématiciens de notre XIX^e siècle. Entre autres travaux, on lui en doit un fort important, qui fit une grande sensation dans le monde savant: C'est celui qu'elle entreprit à l'occasion des expériences du physicien allemand Chladni, sur les *vibrations des lames élastiques*, et qui fut couronné en 1816.

Le motif qui détermina la vocation de Mademoiselle Sophie Germain est fort remarquable.

Son père était membre de l'Assemblée constituante, et les discussions qui avaient lieu chez lui sur la politique, jetèrent dans la tête de sa jeune fille, alors âgée de 15 ans, des préoccupations très vives. Elle sentit un désir impérieux de se créer une occupation forte et soutenue pour échapper à ses craintes sur l'avenir. « En ce moment, dit un de ses Biographes, le hasard mit sous ses yeux l'histoire des mathématiques de Montucla, où elle lut la mort d'Archimède, que ni la prise de Syracuse, ni le glaive levé du soldat ennemi,

n'avaient pu distraire de ses méditations géométriques. Aussitôt le choix de la jeune Sophie est arrêté : sans maître, sans autre guide qu'un *Bezout* trouvé dans la bibliothèque de son père, elle surmonta tous les obstacles par lesquels sa famille essaya d'abord d'entraver un goût extraordinaire pour son âge, non moins que pour son sexe ; se relevant la nuit par un froid tel que l'encre gela souvent dans son écritoire ; travaillant enveloppée de couvertures , et à la lueur d'une lampe , quand pour la forcer à reposer on ôtait de sa chambre le feu, les vêtements et les bougies ; c'est ainsi qu'elle donna la première preuve d'une passion qu'on eut dès-lors la sagesse de ne plus contrarier. »

Les sciences ont perdu mademoiselle Sophie Germain le 17 juin 1851 ; elle était âgée seulement de 55 ans.

ARCHÉOLOGIE. — VASES.

On appelle *archéographie* la partie de l'*archéologie* qui traite de l'explication des monumens.

Millin propose de diviser l'*archéographie* en neuf classes : les édifices ; les peintures ; les sculptures ; les gravures ; les mosaïques ; les vases ; les instrumens ; les médailles , et les inscriptions.



(Vases modernes en bronze du parc de Versailles.)

Voici quelques extraits des recherches de ce savant archéologue sur les vases antiques.

Les vases intéressent par la beauté de leurs formes et par les sujets qui y sont figurés. — Les uns étaient destinés à recevoir les votes quand on prenait les suffrages : ce sont les plus grands ; d'autres servaient à des usages civils, d'autres à des usages religieux ; les plus petits n'étaient que des jouets pour les enfans.

Les deux formes *primitives* des vases sont : le parallépipède parce que l'œil peut le plus aisément saisir cette forme, et la ligne ronde ou doucement évidée pour ne pas arrêter l'œil par des angles ou des coins. Aux temps de la décadence

du goût, on a adopté des figures pyramidales ou anguleuses.

Les vases qui ornaient les tables et les buffets des riches et des grands de la Grèce et de Rome, étaient de bronze de Corinthe, de Délos ou d'Égine, ou bien d'argent, et souvent enrichis d'ornemens en relief, qui quelquefois étaient poussés du dedans en dehors, ou qu'on ciselait sur le vase même ; quelquefois aussi ces ornemens étaient travaillés séparément, et fixés ensuite sur les vases par la soudure ; d'autres fois des vases de bronze étaient recouverts d'une plaque épaisse d'argent, sur laquelle on avait ciselé des ornemens et des figures. La quatrième Verrine de Cicéron nous apprend qu'Antiochus, roi de Syrie, en traversant la Sicile, avait avec lui un grand nombre de vases d'argent et d'or, enrichis de pierres précieuses pour son usage habituel : on y remarquait entre autres, dit Cicéron, un vase d'une seule pierre avec une anse en or.

Après la victoire remportée par Flaminius sur Philippe, roi de Macédoine, on apporta à Rome un grand nombre de vases, dont une partie était en bronze : plusieurs étaient ornés de sculptures en relief. — Du temps de César, on estimait beaucoup les anciens vases de métal qu'on avait trouvés dans les tombeaux de Capoue, lorsqu'on y fonda la nouvelle colonie romaine. On estimait de même les vases de bronze et de terre cuite trouvés dans les tombeaux lors du rétablissement de Corinthe. — Selon Pline, Pompée fut le premier qui fit connaître aux Romains les vases murrhins, que les Romains préféraient même aux vases d'or à cause de leur rareté.

Quelquefois les vases servaient de prix dans les jeux publics ; c'est pourquoi sur les médailles et sur d'autres monumens relatifs à ces jeux, on voit souvent des vases, quelquefois avec des palmes.

On a nommé improprement *étrusques* les anciens vases grecs dont les plus riches collections ont été trouvées, non pas en Etrurie seulement, mais dans les tombeaux de Nola, de Capoue, de Santa-Agatha, de Trébia, de la Pouille, et enfin de différentes villes de la grande Grèce. Il n'est pas vraisemblable que ces vases aient servi d'urnes cinéraires : on les a presque toujours trouvés vides. Leur forme est toujours agréable et élégante, quoiqu'elle varie infiniment ; la figure de la cloche renversée se rencontre le plus fréquemment : les peintures dont elles sont couvertes donnent des notions précieuses sur la forme des armes et des vêtements des anciens Grecs.

Un assez grand nombre de vases et ustensiles s'est conservé jusqu'à nos jours, et c'est surtout à l'étude de leurs formes et de leurs sculptures que l'on peut attribuer dans les derniers siècles le perfectionnement du goût des artistes. Parmi les vases du parc de Versailles, les uns sont imités de l'antique, les autres sont de l'invention des artistes du siècle de Louis XIV, et caractérisent parfaitement le style de cette époque : ce n'est point la simplicité et la pureté des lignes, mais une certaine noblesse de goût, la richesse et la profusion des ornemens, qui les rendent remarquables.

Les deux vases que nous reproduisons et qu'un grand nombre de nos lecteurs a sans doute vus et touchés, étaient autrefois dorés : ils ont été jetés en bronze par Duval, d'après les dessins de Balin.

ERRATA.

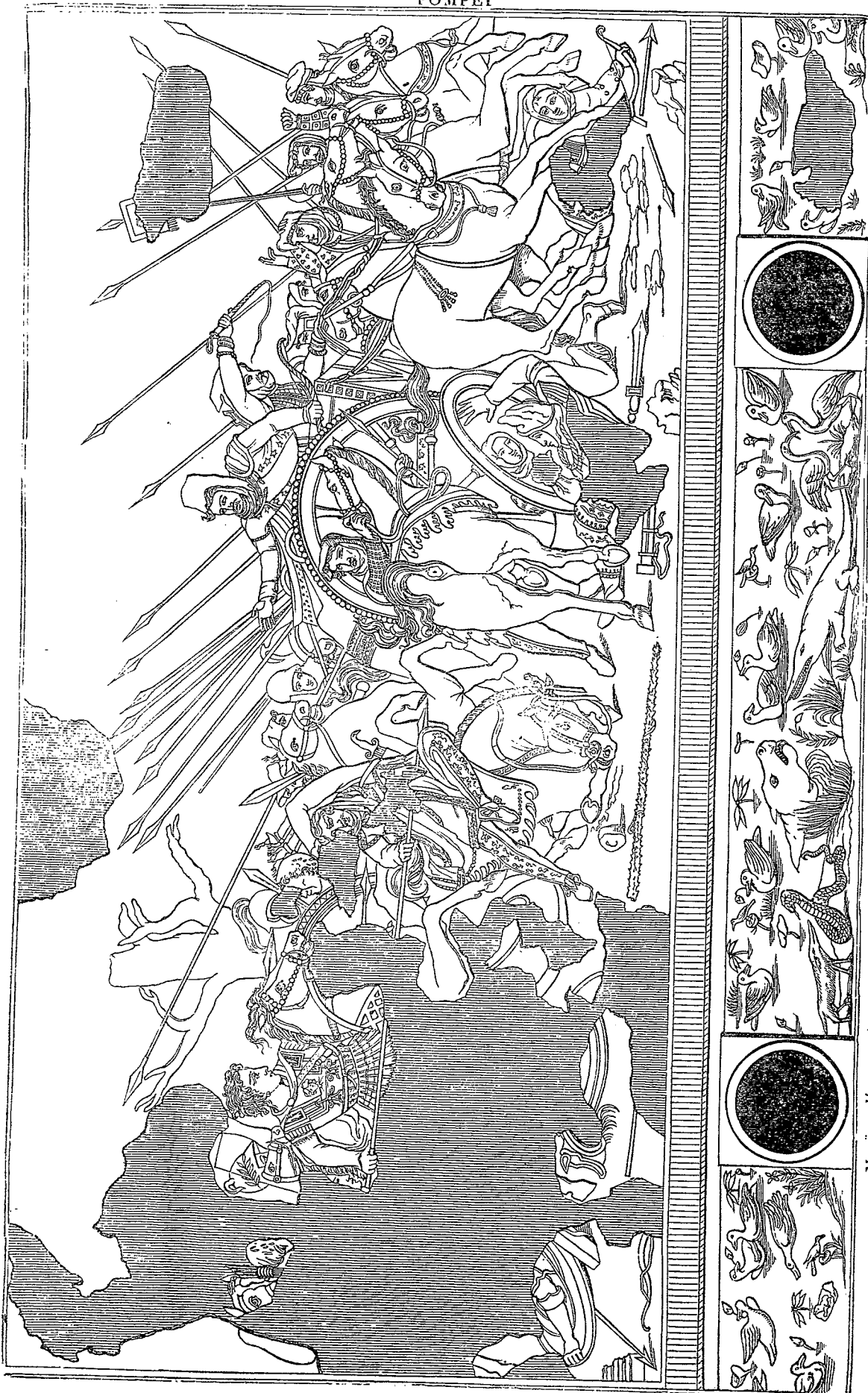
2^e Livraison, Musique. — *Pantalon*, 1^{re} mesure de la 3^e reprise, *croches* au lieu de *noires*. — *Pastourelle*, 5^e mesure, *croches* au lieu de *noires*.

— Dans quelques exemplaires de la 3^e livraison, page 23, colonne 2, ligne 63, au lieu de *sentiment administratif*, lisez *sentiment admiratif*.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

POMPEI



Mosaïque découverte à Pompei en 1831 dans la maison de Pan, rue de Mercure. — Longueur, 5 mètres; hauteur, environ 2 mètres et demi.

Pompei est demeurée ensevelie sous les cendres du Vésuve pendant 1676 ans.

C'est le 25 août 79 qu'une effroyable éruption a commencé à la dérober aux yeux des habitants de la Campanie, et c'est en 1735 que l'on a commencé les premières fouilles : depuis cette dernière époque, voilà bientôt un siècle révolu.

Naples est bien lente à tourner les pages de ce vieux manuscrit de marbre, de bronze, de chair en poussière, qui révèle de si curieux détails sur l'histoire privée des anciens. La ville vivante semble s'assoupir, comme un vieil antiquaire, sur la ville morte. L'Europe bâtit des milliers de villes, tandis que Naples souffle la cendre qui couvre celle-là ; c'est à peine si chaque année elle vide ou balaye une pauvre petite maison bourgeoise, ou quelques chambres d'un hôtel patricien. Il semble qu'elle prenne un soin tout particulier d'économiser les plaisirs de la découverte, et qu'elle se soit proposé d'en partager les surprises entre le plus grand nombre possible de générations.

Les savants patientent de leur mieux en discutant sur chaque nouvelle exhumation ; la plus récente et la plus célèbre de leur discussion est, sans contredit, celle qui s'est élevée à l'occasion de la grande mosaïque trouvée dans la maison de Pan ou du Faune, rue de Mercure.

La rue de *Mercure* traverse Pompei dans toute sa longueur ; elle s'étend du *Temple de la Fortune* et de l'*Arc de triomphe de Tibère* jusqu'à la *Porte d'Isis* ; elle conduit au *Forum* ; et parmi ses plus belles habitations, on remarque celles qu'on a désignées sous les noms du *Questeur*, de *Mélagre* et des *Dioscures*.

En continuant de la percer, on parvint, en 1829, au seuil d'une maison de magnifique apparence, que depuis on a appelée *maison de Pan ou du Faune*, à cause d'une statue de bronze, trouvée dans une vasque de marbre au centre de l'atrium.

On poursuivit le travail avec la solennité et la lenteur habituelles, et ce fut seulement à la fin du mois d'octobre 1831 que l'on découvrit la grande mosaïque dans une vaste salle de festins et de jeux, de forme quadrangulaire, située entre le jardin et la cour.

Le seuil de cette salle est orné, dans toute sa longueur, d'une mosaïque représentant les diverses productions du sol de l'Égypte, ses plantes symboliques et ses animaux sacrés, le *crocodile*, l'*hippopotame*, l'*ibis*, l'*ichneumon*, combattant avec l'aspic (*coluber haje*) que les magiciens de Pharaon rendaient raide comme un bâton en lui pinçant le cou et que le peuple égyptien vénérât comme la divinité gardienne des champs, parce qu'il a l'habitude d'élever la tête du milieu des blés lorsqu'on en approche.

La grande mosaïque recouvre tout le pavé de la salle. Nous en donnons une représentation fidèle : les détériorations que l'on y peut remarquer ne proviennent ni de la maladresse de la fouille, ni même de l'éruption du 25 août 79 ; elles avaient été causées par un tremblement de terre antérieur, et le propriétaire avait provisoirement fait remplir cette lacune d'un simple fond de stuc.

Une circonstance donne à cette mosaïque, indépendamment de sa valeur particulière d'exécution, une haute importance aux yeux du monde savant ; c'est qu'avant de l'avoir découverte, on ne possédait, parmi les œuvres de l'art antique échappées à la ruine, aucune scène de bataille. Peut-être est-ce là une copie d'un tableau de Philoxène !

C'est un combat entre les Grecs et les Perses. Les deux chefs des armées ennemies sont en présence. Le héros grec vient de percer de sa pesante lance (la *sarisse* macédonienne) un guerrier barbare dont le cheval s'est abattu. L'autre chef, monté sur un char, paraît rempli de douleur à la vue de ce coup porté à l'un de ses plus fidèles défenseurs ; sa main tient un arc, d'où vient sans doute de s'élancer une flèche inutile : ils pressent sa défaite, et déjà son cocher semble conduire les chevaux à la fuite.

Mais quelle est cette bataille ? de quel nom doit-on la consacrer ? Un grand nombre d'avis ont été émis à ce sujet. — M. C. Bonnuci, architecte des fouilles de Pompei et d'Herculanum, y croit reconnaître la *bataille de Platée* : le chef grec serait alors *Pausanias*, derrière lequel on verrait *Aristide*, le casque couvert d'un laurier ; les chefs perses seraient *Mardonius* et *Artabaze*. — Un autre antiquaire, M. Avellino, suppose que c'est le combat livré au *passage du Granique* entre *Alexandre* dont le casque est tombé à terre (allusion à une anecdote célèbre de la vie de ce prince), et *Mithridate*, gendre de Darius. — Le professeur Quaranta croit que c'est la *bataille d'Issus*, entre *Alexandre* et *Darius* lui-même ; il établit son opinion sur le mouvement du guerrier persan, retenant son cheval pour laisser un moyen de salut au vaincu, et rappelle en témoignage un passage de Quinte-Curce, III, II, 14. — M. Niccolini, directeur de l'Institut royal des beaux-arts de Naples, croit y voir un épisode de la *bataille d'Arbelles*. — Enfin M. Raoul-Rochette paraît incliner à ce dernier avis dans son article remarquable du *Journal des Savants* de 1835, pag. 286, où il fait valoir, à l'appui de l'hypothèse de M. Niccolini, un bas-relief votif de la collection du prince Chigi, à Rome, publié par Visconti, et représentant la *bataille d'Arbelles*, où l'on trouve des détails d'une analogie au moins très spéciale avec la mosaïque.

DU SCOPÉLISME.

Jadis, heureux vainqueur d'une terre ennemie,
Un vieillard avait su de ses champs plus féconds
Vaincre l'ingratitude et doubler les moissons.
Enviant à ses soins un si beau privilège,
Un voisin accusa son art de sortilège.
Cité devant le juge, il étala à ses yeux
Sa herse, ses rateaux, ses bras laborieux ;
Raconte par quels soins son adresse féconde
A su changer la terre, a su diriger l'onde.
— Voilà mon sortilège et mes enchantemens,
Leur dit-il. — Tout éclate en applaudissemens.
On l'absout ; et son art, doux charme de la vie,
Comme d'un sol ingrat, triompha de l'envie.

Delille a ainsi imité un passage où Plinius raconte les circonstances et l'issue d'un procès intenté à C. *Furius Clesianus*, prévenu du crime de scopélisme, crime puni plus tard de la peine capitale par les *Pandectes* de Justinien.

Le scopélisme (du mot grec *skopelos*, pierre) consistait à rassembler une pile de cailloux au milieu d'un champ, dans les formes et dans les proportions indiquées par la science, en accompagnant cette cérémonie de certaines paroles mystérieuses.

On attribuait à cet enchantement l'effet de paralyser le principe fécondant de la terre, de faire émigrer les grains et semences qui allaient enrichir un champ désigné du voisinage, et de livrer le cultivateur scopélisé au danger d'une mort prompte et violente s'il osait contrarier par quelques travaux l'arrêt de proscription prononcé contre lui.

Le malheureux laboureur qui apercevait dans son champ cette pile funeste était tout-à-coup glacé d'effroi et de terreur. Il n'osait plus mettre le pied sur une terre frappée de malédiction, et par sa désertion il causait cette même stérilité dont il était menacé, et donnait du crédit à cette misérable illusion.

Cette pratique, originaire d'Arabie, s'était naturalisée en Égypte ; puis, ayant passé la Méditerranée, était venue s'établir en Grèce, et de là s'était communiquée aux Romains.

Le scopélisme avait été le premier objet de l'attention des décevirs dans la rédaction de la loi des Douze Tables : « Si quelqu'un se sert d'enchantement pour les biens de la terre ; si, par le moyen de quelque charme, il attire le blé d'autrui dans un champ voisin, ou bien l'empêche de croître et de mûrir, qu'il soit immolé à Cérès. »

On retrouve cette crédulité aux siècles les plus brillants de Rome. Virgile, Ovide la consacrent dans leurs poèmes; saint Augustin, qui vivait au IV^e siècle, s'exprime avec indignation sur cette *science infernale et scélérate*. Il n'est donc pas étonnant que cette superstition ait été admise dans les Pandectes.

LES CHATS DU FEU DE LA SAINT-JEAN, À PARIS.

Suivant un ancien usage, on suspendait à l'arbre du feu de la Saint-Jean, que l'on dressait sur la place de Grève, un tonneau, un sac ou un panier rempli de chats. On lit dans les registres de la ville de Paris : « Payé à Lucas Pomme-reux, l'un des commissaires des quais de la ville, cent » sous parisis pour avoir fourni, durant trois années finies » à la Saint-Jean 1575, tous les chats qu'il falloit audit » feu, comme de coutume, et même pour avoir fourni, il y » a un an, où le roi y assista, un renard, pour donner plaisir à sa majesté, et pour avoir fourni un grand sac de » toile où estoient lesdits chats. »

Un libelliste du temps de la Ligue, nommé Louis d'Orléans, fait allusion à ces holocaustes de chats, qui n'étaient peut-être qu'une dégénération des sacrifices gaulois (1833, p. 97), dans une espèce de satire en prose et en vers intitulée : *Le banquet du comte d'Arête, où il se traite de la dissimulation du roi de Navarre et des mœurs de ses partisans*. — Que devait-on faire de tous les prédicants et de tous les ministres protestants? « Il fallait, dit l'auteur avec » l'aménité des temps de guerre civile, il fallait les bailler aux » Seize de Paris la veille de la Saint-Jehan, afin d'en faire » offrande à Saint-Jehan-en-Grève, et que, à atachez comme » fagots, depuis le pied jusques au sommet de ce haut arbre, » et leur roi dans la nuit où l'on met les chats, on eust » fait un sacrifice agréable au ciel et délectable à toute la » terre. »

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'origine des feux de la Saint-Jehan, et des usages divers suivis à cette occasion en différens pays, notamment en Bretagne. (1834, p. 71). — A Paris, le roi manquait rarement, lorsqu'il s'y trouvait, de venir, accompagné de toute sa cour mettre lui-même le feu à l'arbre de la Saint-Jehan. Louis XIV fut le dernier roi qui prit part à cette cérémonie; il n'y figura qu'une fois. Les prévôts des marchands et échevins furent alors chargés de mettre le feu. Cet usage disparut à l'époque de la révolution.

Les Parisiens recueillaient avec soin les tisons et les cendres, et les portaient dans leurs maisons, persuadés que ces restes du feu portaient bonheur.

Mot de Michel-Ange sur la perfection. — Un ami de ce grand artiste l'était venu voir lorsqu'il achevait une statue. Quelque temps après, le voyant travailler à la même statue : — Vous n'avez rien fait depuis ma dernière visite? lui dit-il. — Vous vous trompez : j'ai retouché cette partie, poli cette autre, adouci ce trait, fait ressortir ce muscle, donné plus d'expression à cette lèvre, plus d'énergie à ce bras. — Très bien! mais ce sont là des bagatelles. — Sans doute; mais rappelez-vous qu'il ne faut pas négliger les bagatelles pour atteindre à la perfection, et que la perfection n'est point une bagatelle.

ROMAN DE GIL BLAS.

On lit dans les biographies que Gil Blas parut en 1715 en deux volumes in-12, qu'en 1724 il fut augmenté d'un troi-

sième volume, et qu'en 1753 il fut complété de son quatrième volume, l'auteur ayant alors soixante-sept ans. — Ce livre n'a donc été terminé à la satisfaction de Lesage qu'au bout de vingt ans. Mais son travail a profité, et son succès a largement compensé le temps qu'il a mis à l'établir : Gil Blas a été traduit en plusieurs langues; des éditions de tous les formats se sont succédé, on le réimprime sans cesse; et voilà que le libraire Paulin en publie une nouvelle édition de luxe et à bon marché, ornée de plusieurs centaines de vignettes en bois dessinées par M. Gigoux.

Gil Blas compte plus d'un siècle d'existence, et depuis plus d'un siècle il est regardé comme le premier des romans français.

Le premier de nos romans!... et cependant la concurrence a été grande! Romans de chevalerie et de pastorale, romans de cour et romans de cœur; romans satiriques et critiques; romans de famille et romans de boudoir; romans noirs à spectres et tours sanglantes; romans historiques du vieux temps et romans des mœurs du jour; romans de fièvre et d'exaltation sentimentale; romans philosophiques et romans religieux : tous sont venus à leur tour chercher à distraire, émouvoir, intéresser le lecteur, et beaucoup, en effet, ont intéressé et ému. Qui de nous n'a pas senti quelquefois ses larmes couler? qui de nous ne s'est pas surpris la tête en feu, le cœur brisé, s'attachant aux souffrances d'une héroïne, ou, le sourire aux lèvres, applaudissant aux boutades d'un écrivain? Eh bien! de tous ces livres -là qui nous ont le plus captivé, il en est peu que nous aimions à relire une seconde fois; pour la plupart d'entre eux il est même prudent de ne pas hasarder une deuxième lecture, aussi bien dans l'intérêt de nos propres impressions que dans celui de l'auteur qui conserve au moins notre estime dans toute sa fraîcheur.

Tel n'est point ce délectable roman de Gil Blas : il fait en quelque sorte partie de l'éducation; il n'est permis à personne de passer sans le lire, et quand on l'a lu on le relit encore. On le lit, dans son enfance, pour les aventures de brigands; plus tard, pour les intrigues et peintures de mœurs; et toujours, pour l'étude si attachante de l'homme qui s'y trouve peint sous mille faces différentes et vraies.

Gil Blas est dans la classe des livres dotés d'un long avenir, parce que Gil Blas reproduit en foule des personnages typiques avec lesquels chacun de nous s'est rencontré au moins une fois dans sa vie. Ces types ne sont pas seulement vrais pour l'époque et le pays où Lesage écrivit, mais ils ont un caractère de généralité qui les rend applicables à tous les pays et à toutes les époques. — C'est là le cachet véritable de l'œuvre; et (ce qui s'explique fort bien) la difficulté d'approcher de la perfection en ce genre ne saurait être comparée qu'à la singulière facilité des imitations.

Quoi de plus simple, en effet, que de saisir les personnages qui courent le monde, et de les peindre!

Sans doute! mais prenez garde : vous vous emparez facilement d'un original; est-ce là un type? Non. L'original ne demande pas mieux que de se montrer; il sait qu'il est original, il veut l'être. Le type, au contraire, s'ignore lui-même; beaucoup de ceux qui l'entourent l'ignorent également; s'il se savait type, il aurait souvent honte ou effroi de soi, il se voudrait corriger. — Vous trouverez le type sous le chaume aussi bien que dans le palais. Le type est l'expression, bonne ou mauvaise, d'une individualité tranchée : il est donné à tout homme de l'être, sans distinction de rang ou de science; tandis que l'original doit être regardé comme ce qu'il y a de moins typique au monde, cousu qu'il est de lambeaux d'individualités; pièce de marqueterie!

Cela posé, il est bien facile de s'y méprendre et d'esquisser des originaux, de les teinter avec de la couleur locale, et de les lancer au milieu du tourbillon des aventures du temps; il est facile aussi de trouver un cadre pour y faire manœuvrer cette cohorte; tout cela est facile... pour faire un

roman à tiroirs. Mais passent les veillées de l'hiver prochain, et les costumes ont changé, les événements sont oubliés, les héros morts; à d'autres. Au-delà du détroit de mer, de la chaîne de montagnes, rien ne ressemble aux peintures du livre; tout au plus si vous pouvez le refondre pour le goût du nouveau terroir. Étudiez au contraire le roman de Lesage, et vous admirerez comment cet auteur a su réussir dans sa double tâche : décrire des individualités typiques, et les disposer sans effort au milieu d'un cadre naturel et vrai.

Gil Blas manifeste la vie entière d'un homme qui ne se dément jamais parmi les aventures variées auxquelles la fortune l'enlace; on sent que c'est le même individu passant dans mille conditions, et se coudoyant, durant son pèlerinage, avec les types humains dont il dévoile la pensée... Toutes les scènes en apparence indépendantes sont reliées par l'unité et la continuité d'existence du héros, par l'intérêt personnel que l'on porte à Gil Blas. Il prend part à tous les événements; il en est acteur indispensable : entraîné à se faire voleur dans la caverne de Rolando, *picaro* avec les fripons, courtisan à la cour, délicat et désintéressé avec les dignes seigneurs de Leyva. — On connaît son héros dès le commencement, et l'on peut dire avec vérité que les premières scènes du livre forment une *exposition* complète du caractère de Gil Blas et de la nature du roman.

Ainsi, voyez-le faire son entrée dans le monde : il sort d'Oviédo, il compte et recompte les ducats de son oncle le chanoine Perez. Malepeste! la mule s'arrête effrayée; qu'est cela? C'est un chapeau à terre; un rosaire à gros grains; et là-bas, derrière ce buisson, une escopette menaçante; une voix lamentable : *Seigneur passant, ayez pitié, de grâce, d'un pauvre soldat estropié!* Voilà l'augure de tout ton voyage, pauvre Gil Blas! il te faudra cheminer sans cesse au

bile à ta seconde aventure : on voit bien que toute ta vie tu seras accessible à la vanité. C'est le parasite qui te saute au



(Le Parasite.)

cou, te salue des titres de *savantissime, bel esprit, ornement d'Oviédo, flambeau de la philosophie, huitième merveille du monde!* tu donnes dans la nasse, Santillane mon ami, et tu seras pipé : il s'emplira la panse à tes dépens, boira à la santé de tous les tiens avec le vin que tu lui paieras, dévorera jusqu'au fond du plat les omelettes, sucera ton poisson jusqu'à l'arête, et pour dessert te rira au nez en te donnant toutefois le bon conseil de te défier des louanges.

Tel est Gil Blas en commençant sa vie; tel on le verra jusqu'à la fin, quoique empreint des modifications de l'âge. — Poltron dans le danger, mais cependant audacieux pour s'y aventurer et habile à se tirer d'affaire; rusé pour captiver l'amitié du prochain dont il caresse les défauts, mais à son tour sans défense devant les flatteries qui chatouillent sa petite vanité; toujours un peu valetant, toujours facile à recevoir le reflet du bon et du mauvais voisinage; mais toujours franc pour mettre sa conscience à nu, et conservant en définitive la bonté de cœur qu'il avait apportée de son village. — Les épisodes mêmes des amis qu'il rencontre, quoique jetant quelques longueurs dans l'ouvrage, ont généralement cela de bon qu'elles présentent de nouvelles peintures de mœurs un peu trop en dehors du caractère de Gil Blas pour qu'il y puisse jouer un rôle principal, mais assez proches de lui toutefois pour compléter l'ensemble du tableau de sa vie.

Il y aurait aujourd'hui, sans doute, un complément à faire au Gil Blas; car depuis un siècle il s'est manifesté des types peu saillants autrefois; quelques autres ont disparu. Ainsi, dans le temps actuel on ne trouverait guère de ces paresseux qui, pour flâner, pour vivre sans soucis de leur existence et sans crainte de l'avenir, pour éviter les intendants, les procès et la peine de faire valoir leurs capitaux, amoncelaient leur patrimoine en ducats dans une cachette, calculaient l'époque probable de leur mort, et dépensaient la quote part de chaque année. Cette classe de gens heureusement s'en va chaque jour. Lesage fit bien de la montrer au doigt. C'étaient de vrais larrons : ils consommaient les richesses accumulées par le travail de leurs pères,



milieu d'embûches et de menaces; mais, rusé que tu es, tu te tires de ce mauvais pas avec honneur, dissimulant ta monnaie d'argent et laissant tomber avec ostentation les réaux un à un dans le chapeau du mendiant. — Tu es moins ha-

et eux ne produisaient rien pour leurs enfans ou leurs concitoyens. Héritier des 50 mille ducats de ses ancêtres, le vieux



Dom Bernard les renferme dans son coffre, et en dépense mille chaque année ; ne vole-t-il pas à la postérité et la mise en œuvre de ces capitaux et l'emploi utile des facultés qu'il a pu recevoir du ciel ?

S'il est des types qui s'évanouissent, en revanche il en est qui se développent au milieu des tracasseries de notre société renouvelée, fourniraient de bonnes leçons au siècle ; car le siècle ne demande pas mieux que de se corriger de ses défauts ou de s'édifier de ses vertus. Mais où trouver Lesage pour nous montrer le miroir ? Sera-ce parmi les célébrités de l'époque, ou bien ces célébrités ne présentent-elles pas plutôt elles-mêmes la plupart des types à saisir et à peindre ? — Attendons et relisons Gil Blas ; puisse cette lecture faire naître bientôt le continuateur de Lesage !

MAISON DU POÈTE BÉRANGER.

(Voyez maison de Lamartine, 1834, p. 175)

C'est là la maison de Béranger. Il serait peut-être plus juste de dire, la maison où demeure Béranger ; car Béranger n'est ni comme ces grands seigneurs qui ont un palais, ni même comme ces gros bourgeois qui ont une maison. Il est tout bonnement, comme la plupart du monde, le locataire de son appartement, et il ne s'en estime pas plus mal logé. C'est sans doute déjà bien assez de notre part de donner ainsi au public l'extérieur de son domicile ; nous n'aurons pas l'indiscrétion d'en ouvrir la porte. Cependant il nous faut bien dire à quel étage est le poète. Et quand nous aurons dit que c'est au second, nous serons bien obligés d'ajouter quelques mots encore pour rassurer ceux qui iraient s'imaginer, sur les apparences du dehors, que ce second est un grenier. La mansarde est peu connue en province ; mais elle a ses honneurs dans Paris. Un artiste célèbre lui a donné son nom ; plus d'un élégant familial des salons y habite ; et plus d'un grand écrivain y a installé son écritoire et ses dieux domestiques. Mais nous n'avons point à entamer ici le panégyrique de la mansarde ; nous voulons seulement empêcher que personne n'aille s'exclamer à la vue du logis de Béranger. Il est bien permis à un homme d'avoir une renommée plus

grande que son appartement : ce n'est pas là un privilège exorbitant, encore que bien des gens ne l'aient pas. Le logis donc est convenable et de condition suffisante, à demi occupé par les souvenirs de Manuel, l'ancien frère du poète, assez grand pour l'usage de celui qui l'occupe et assez grand aussi pour ses amis ; à condition toutefois qu'ils n'imaginent pas de s'y donner rendez-vous tous ensemble. Alors, en effet, je crois bien que Béranger n'aurait pas la ressource de dire comme Socrate ; mais Socrate calomniait peut-être ses amis en les faisant si peu nombreux. Il n'en est pas des amis comme de la fortune : qui en mérite beaucoup en a beaucoup. Il serait donc fou de mesurer leur nombre sur la contenance des maisons.

Une des choses les plus consolantes que l'on puisse rencontrer au milieu des allures habituelles du monde, c'est le spectacle d'un homme glorieux et puissant, placé par la sagesse de son esprit au-dessus des atteintes de la richesse. Dans la troupe des vivans, les uns préconisent la pauvreté, et les autres ne sont envieux que du luxe. Mais c'est dans l'honnête aisance que réside le véritable équilibre de la vie. Il ne faut là nul effort, et il n'y a non plus nulle fatigue ; l'âme, affranchie de tout souci, est sans trouble en elle-même ; et les sollicitations inférieures ne viennent ni la harceler ni la détourner de sa route. C'est une condition d'épreuve ; et celui qui s'y complait montre ainsi qu'il n'existe en lui nulle passion qui ne soit saine et élevée. Appeler la richesse quand on a le bonheur de posséder l'aisance, c'est appeler à soi l'orgueil ou la folie ; c'est se jeter tout empanaché dans la foule, ou mettre une antichambre entre son cœur et ses amis. Mais combien peu savent apprécier à leur valeur les façons modestes de la vie ! Combien peu savent y puiser pour ceux qu'elles décorent toute la considération qu'ils méritent ! Combien, au contraire, se laissent éblouir par le moindre oripeau lumineux, comme si tout oripeau était une puissance ! Combien enfin sont assez



(Maison du poète Béranger, à Passy.)

insensés pour estimer de plus haut étage ceux qui appartiennent à la fortune, que ceux qui ont refusé sa livrée afin d'y demeurer au-dessus d'elle.

Aussi j'aime à voir Béranger dans l'honorable asile de sa

modeste maison. Il a enseigné à vivre pauvre et à vivre content ; il a enseigné à garder, malgré le sort et la misère, la dignité de soi-même et l'amour de son pays : il a fait sur son chemin bien des leçons et ne les a point démenties. Il a compris que ses racines étaient dans le peuple ; et il n'a pas eu l'ambition insensée de les planter ailleurs. Il a passé sa vie au milieu des grands personnages et des plus influents politiques, et il est toujours demeuré Béranger comme au temps où il s'amusa à chanter, sous le coup du despotisme, les merveilles du bon roi d'Yvetot. Son esprit n'était pas moindre que ceux de son voisinage, mais son instinct était autre. Les dignités, les ministères, les assemblées parlementaires formaient un monde : mais il y en avait un autre, celui des rues, des campagnes, des ateliers, des casernes ; monde d'en-bas, si l'on veut, mais monde où il était né et qu'il n'a pas quitté. Peuple était-il, et peuple il est resté. Ses amis faisaient ou défaisaient les lois ; lui, il n'a voulu que ses chansons. Ce n'était pas là le plus mesquin des deux lots, de l'avis du moins de bien des gens. Mazarin, qui s'y connaissait, ne pensait-il pas ainsi, quand il regretta de ne pouvoir troquer ses ordonnances pour des chansons ? Pour être la moins disputée, ce n'était d'ailleurs pas la tâche la plus commode à prendre et à mener à bout. Si le génie du poète est sur le compte de la fée qui préside aux naissances, il y avait encore à faire que le caractère du chansonnier devint aussi respecté et aussi grave que celui du législateur ; et c'est à quoi Béranger est parvenu. C'est un mérite qui n'est pas moindre assurément que celui de ses refrains ; et j'imagine volontiers que la simplicité affectueuse et les mansardes n'ont pas été sans avoir un rôle en cela.

Qu'on nous excuse donc d'avoir donné, comme nous venons de le faire, l'éclat de la publicité à la petite et obscure façade du n° 22 de la rue de Passy. Il nous arrive si souvent de publier des gravures de palais et de châteaux pour l'honneur des architectes qui les ont bâtis, qu'il est bien juste de publier aussi quelquefois des édifices pour l'honneur de ceux qui les habitent. La collection des maisons occupées depuis l'origine du monde par les hommes illustres ne serait ni moins instructive ni moins précieuse pour l'esprit que celle des somptueuses demeures des empereurs et des rois. La gloire, est une sorte de puissance dont la grandeur vaut bien celle qui donne le droit de commander aux peuples, et souvent son crédit est encore plus solide et plus universel. Il serait curieux de pouvoir ainsi toucher du regard les disproportions qui se rencontrent entre l'éclat des destinées individuelles et celui de leurs résidences mondaines. Mais le véritable logis des hommes puissans n'est point le logis qui se construit avec de la pierre et du ciment ; c'est celui qui se fonde sur l'estime, et se bâtit par le propre mérite de celui qui y grave son nom. C'est là le logis véritable, qu'aucun accident ne lézarde, dont aucun procès ne dépose, que le temps lui-même embellit, et dont la mort ne chasse pas.

TRAITÉ DE PRESBOURG.

Le traité de *Campo Formio* et la *paix de Lunéville* avaient déjà enlevé à l'empereur d'Autriche une partie de ses possessions, lorsque les événements de la célèbre campagne de 1805 amenèrent la France à lui imposer de nouveaux sacrifices. La maison d'Autriche, en s'alliant à la Russie, s'était cru en état de protester efficacement contre la destruction de la république Italienne et de celle de Gènes ; trois armées autrichiennes, les secours et les conseils de l'Angleterre, une armée russe commandée par Alexandre et un corps d'observation prussien devaient soutenir avec vigueur cette protestation ; mais en 70 jours Napoléon battit toutes ces troupes à Westingen, à Gunzbourg, à Nordlingen, à Nuremberg, etc., et s'empara d'Augsbourg, de Munich, d'Ulm, d'Innspruck, de la capitale de l'empire, gagna la bataille d'Aus-

terlitz, termina cette guerre, et obligea les souverains coalisés à signer à Presbourg, le 26 décembre 1805, un traité qui, en modifiant encore une fois les bases de la constitution germanique, resserra, dans les limites les plus étroites, la puissance de l'empereur d'Autriche et l'étendue de ses États.

Ce prince y fit des sacrifices immenses ; mais telle était sa situation désespérée, qu'on peut regarder comme générosité du vainqueur tout ce qu'on lui laissa, et que la modération du traité dut surprendre presque autant que la rapidité de la conquête. Il y abjura toute espèce d'opposition aux actes et aux systèmes de l'empereur français ; il le reconnut pour roi d'Italie, et reconnut aussi par avance le successeur qu'il plairait à Napoléon de se désigner ; il approuva les réunions du Piémont et de Gènes, l'indépendance des républiques Batave et Helvétique, et l'élevation des ducs de Bavière et de Wurtemberg à la dignité royale ; il céda et abandonna à l'empire français tout le territoire vénitien, la Dalmatie, etc., etc. ; aux rois de Bavière et de Wurtemberg et à l'électeur de Bade, plusieurs provinces, duchés, principautés et villes avoisinant leurs primitives possessions. Il renonça en outre à tous ses droits et prétentions sur les territoires compris dans les cercles de Bavière Souabe et Franconie.

Par ce même traité le royaume de Naples passa sous la domination française ; la Prusse céda les pays d'Anspach, Neufchâtel, Valengin, et ce qui lui restait du duché de Clèves ; la Bavière donna le duché de Berg en échange du pays d'Anspach.

Napoléon, après avoir créé des rois au dehors, procéda au dedans à de magnifiques rétributions ; il donna la couronne de Naples à son frère Joseph ; à son grand-amiral, le prince Murat, les duchés de Berg et de Clèves ; Guastalla à sa sœur Pauline ; les États Vénitiens au royaume d'Italie ; à la princesse Elisa, Massa Carrara, et à son ministre de la guerre le maréchal Berthier, la souveraineté des principautés de Neufchâtel et Valengin.

Tel fut ce fameux traité, d'après lequel on peut juger toute l'étendue du pouvoir de Napoléon ; par celui de Tilsitt en 1807, il continua l'œuvre en fondant de nouveaux États, le grand-duché de Varsovie qu'il donna au roi de Saxe, et le royaume de Westphalie qui devint le partage de son frère Jérôme. On voit que par l'érection de ces États il diminuait d'autant l'influence et la prépondérance de l'Autriche, qui demeura dans cet état d'abaissement jusqu'au congrès de Vienne, où elle appuya de toute son influence la suppression des monarchies et souverainetés fondées par le conquérant.

VISITE DE CHRISTINE, REINE DE SUÈDE,

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(Extrait du tome XIII des manuscrits de Valentin Conrart, secrétaire perpétuel de l'Académie française, mort en 1675.)

Du lundi 11 mars 1658.

... M. l'abbé de Bois-Robert ayant fait savoir le matin de ce jour, à Mgr. le chancelier, que la reine Christine de Suède vouloit faire l'honneur à la compagnie de se trouver à l'assemblée qui se devoit tenir l'après-dinée, M. le directeur fit avertir ce qu'il put des académiciens pour s'y trouver. Sur les trois heures après midi, Sa Majesté arriva chez Mgr. le chancelier, qui la fut recevoir à son carrosse avec tous les académiciens en corps ; et l'ayant conduite dans son antichambre au bout de la salle du conseil, où étoit une table longue, couverte du tapis de velours vert à franges d'or qui sert lorsque le conseil des finances tient, la reine de Suède se mit dans une chaire à bras au bout de cette table du côté des fenêtres, Mgr. le chancelier à sa gauche du côté de la cheminée, sur une chaise à dos et sans bras, laissant quelque espace vide entre Sa Majesté et lui ; M. le directeur étant de l'autre côté de la table, vis-à-vis de Mgr. le chancelier,

mais un peu plus bas et plus éloigné de la table, debout, et tous les académiciens aussi. Il lui fit un compliment qui ne contenoit qu'une excuse de ce que l'Académie se trouvant surprise de l'honneur qu'elle lui faisoit, elle ne s'étoit pas préparée à lui témoigner sa joie et sa reconnaissance d'une si glorieuse faveur, selon le mérite de cette grâce et le devoir de la compagnie; que si elle en eût eu le temps, elle auroit sans doute donné cette commission à quelqu'un plus capable que lui de s'en mieux acquitter; mais que s'en trouvant chargé, par l'avantage que la fortune lui avoit fait rencontrer de présider la compagnie en une si heureuse rencontre, il étoit obligé de dire à Sa Majesté que l'Académie française n'avoit jamais reçu de plus grand honneur que celui qu'il lui plaisoit de lui faire. A quoi la reine répondit qu'elle croyoit qu'on pardonneroit à la curiosité d'une fille qui avoit souhaité de se trouver en une compagnie de tant d'honnêtes gens, pour qui elle avoit toujours eu une estime et une affection particulière.

Ensuite on proposa si les académiciens seroient assis ou debout; ce qui sembla surprendre la reine. Mais Mgr. le chancelier ayant demandé avis à quelques uns sur cette difficulté, on lui dit que le roi Henri III, lorsqu'il faisoit faire des assemblées de gens de lettres au bois de Vincennes, où il se trouvoit souvent, faisoit asseoir les assistans; qu'on en usoit toujours ainsi en pareilles rencontres, et que la reine de Suède même, lorsqu'elle étoit à Rome, avoit été de l'Académie des Humoristes, qui ne s'étoient point tenus debout: si bien qu'on résolut que les académiciens seroient assis, comme ils le furent durant toute la séance sur des chaises à dos; mais Mgr. le chancelier et eux tous, toujours découverts. On fit excuse d'abord à Sa Majesté de ce que la compagnie n'étoit pas plus nombreuse, parce qu'on n'avoit pas eu le temps de faire avertir tous les académiciens de s'y trouver; que le secrétaire se trouvoit absent par son indisposition, et MM. Gombauld et Chapelain aussi, avec plusieurs autres. Elle demanda qui étoit le secrétaire; on lui dit que c'étoit M. Conrart, duquel elle eut la bonté de parler obligeamment comme le connoissant de réputation, et de ces deux autres messieurs absens aussi, à qui elle donna de grandes louanges. Ensuite de cela, M. le directeur lui dit que si on avoit pu prévoir la visite de Sa Majesté, on auroit préparé quelque lecture pour la divertir agréablement; mais que dans la surprise où se trouvoit la compagnie, on se serviroit de ce que l'occasion pourroit fournir; et que comme il avoit fait depuis un *Traité de la douleur*, destiné à entrer dans le troisième volume des *Caractères des passions*, qu'il étoit prêt de donner au public, si Sa Majesté lui commandoit de lui en lire quelque chose, il croyoit que ce seroit un sujet assez propre pour faire connoître la douleur de la compagnie de ne se pouvoir pas mieux acquitter de ce qui étoit dû à une si grande reine, et de ce qu'elle devoit être sitôt privée de sa vue, par le prompt départ de Sa Majesté. Cette lecture étant achevée, à laquelle la reine donna beaucoup d'attention, Mgr. le chancelier demanda si quelqu'un avoit des vers pour entretenir Sa Majesté. Sur quoi M. Cotin en ayant récité quelques uns du poète Lucrèce qu'il avoit mis en françois, la reine témoigna y prendre grand plaisir. M. l'abbé de Bois-Robert récita aussi quelques madrigaux qu'il avoit faits depuis peu sur la maladie de madame d'Olonne; et M. l'abbé de Tallemant un sonnet sur la mort d'une dame. Après cela, M. de La Chambre (le directeur) demandant encore quelque chose, M. Pellisson lut une petite ode d'amour qu'il a faite, à l'imitation de Catulle, et d'autres vers sur un saphir qu'il avoit perdu et qu'il retrouva depuis, qui plut aussi extrêmement à Sa Majesté, à laquelle on lut un cahier entier du Dictionnaire contenant l'explication du mot de *jeu*, pour lui faire connoître quelque chose du travail présent de la compagnie; et cela étant achevé, la reine se leva, et fut reconduite à son carrosse, par Mgr. le chancelier, suivi de tous les académiciens...

Privilèges d'épithaphes — Le droit de mettre des épithaphes sur les tombeaux étoit autrefois, en France, réservé aux nobles et aux seigneurs, c'est-à-dire qu'ils pouvaient l'exercer sans contrôle et sans la permission du curé de l'église. Les bourgeois étoient obligés d'en demander la permission aux marguilliers si le corps étoit déposé dans une église paroissiale; et si c'étoit dans une église particulière, à l'abbé prieur ou autre supérieur, ou avec la permission de Messieurs du chapitre, etc. Cet impôt étoit d'un bon rapport pour les marguilliers: on peut voir dans le recueil manuscrit des épithaphes des cimetières et églises de Paris, qu'à la suite de l'épithaphe l'on avoit soin d'ajouter presque toujours avec permission de Messieurs les marguilliers de cette paroisse. On cite dans le recueil la fastueuse épithaphe d'un marchand épiciier-apothicaire, de la ville de Paris, que sa veuve avoit fait composer en grec, en latin et en français.

MÉRINOS-MOUTONS.

On distingue sous le nom générique de mouton l'ensemble des béliers, des brebis, des agneaux; le mérinos est le nom du mouton d'Espagne; sa taille est moyenne, sa hauteur est d'environ deux pieds, et sa longueur de trois. Les cornes du mâle sont très grosses, contournées sur le côté en spirales d'une grande régularité. La laine en est fine, abondante, douce au toucher, pleine de suint. En Espagne, cette espèce de moutons est généralement *transhumante* (1835, p. 595), c'est-à-dire, voyageant pendant la plus grande partie de l'année; on en rencontre des troupeaux de dix mille têtes confiés à un berger en chef qui a sous ses ordres cinquante bergers, et qui, sans cesse à cheval, visite les pâturages et fait exécuter les réglemens relatifs aux émigrations des moutons et à leur séjour dans les divers royaumes d'Espagne. Les races léonèses l'emportent sur toutes celles à laine fine. — Il paraît que le mérinos tire son origine de troupeaux importés de Barbarie.

La variété espagnole à laine fine et crépue, mêlée avec toutes les races propres au sol de la France, a produit un nombre infini de sous-variétés à laines moins fines et plus longues que la sienne, appelées *demi-mérinos*, qui, croisées avec des béliers espagnols de race pure, se rapprochent infiniment de la race espagnole après quelques générations.

Les moutons anglais, à laine fine et longue, proviennent semblablement d'une race anglaise croisée, dès le temps de Henri VIII et d'Elisabeth, avec des béliers et brebis d'Espagne et de Barbarie. Cette race est très précieuse: son perfectionnement, qui a presque doublé le revenu territorial de la Grande-Bretagne, est dû à une longue persévérance et à de fréquentes réunions des grands propriétaires de bêtes à laine, où se décernaient des prix pour l'amélioration des espèces. On cite une de ces réunions tenue au château de lord Somerville, président de la Société d'agriculture, qui, après avoir donné une coupe d'argent au berger le plus intelligent et le plus soigneux du comté, en offrit une semblable au duc de Bedford, l'un des plus riches particuliers d'Europe, pour avoir engraisé le plus beau cochon.

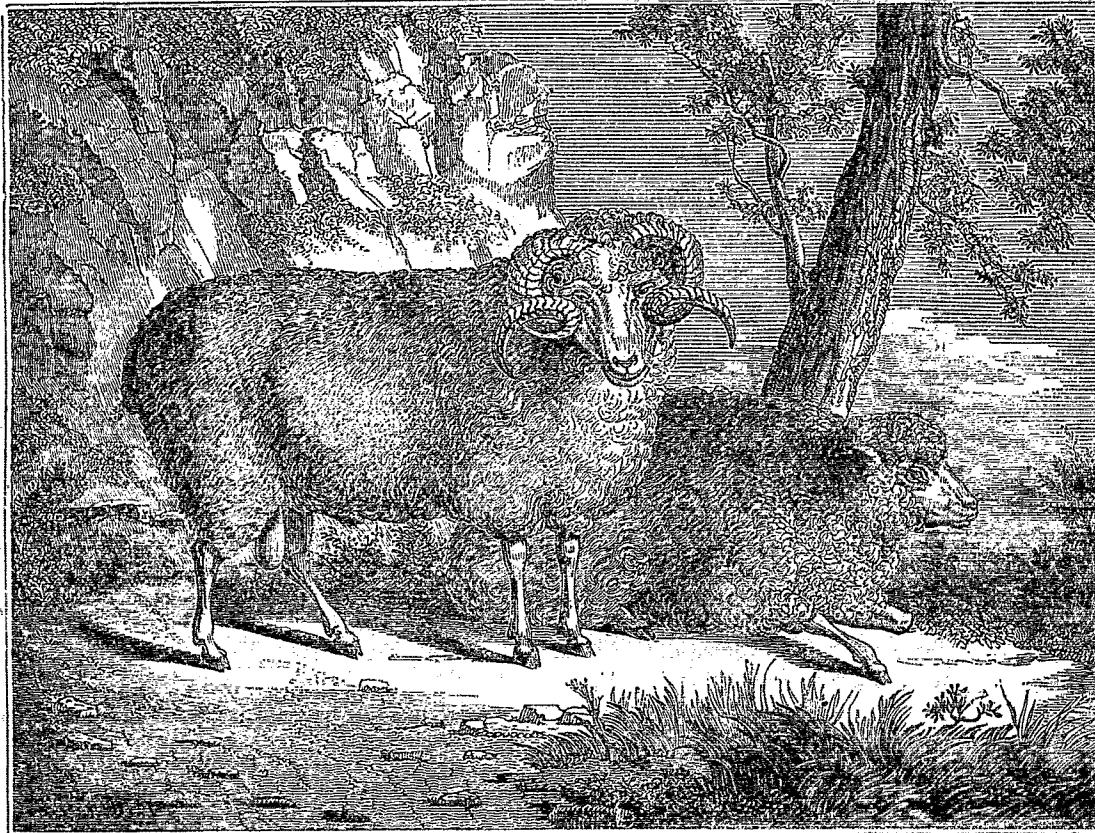
Plusieurs fois, en Espagne, on a eu recours aux troupeaux d'Afrique pour renouveler la race des moutons du pays, qui maintenant commencent à se répandre dans toute l'Europe: il y en eut de conduits en France, au parc de Chambord, en 1732; en Saxe, en 1765; en Autriche, en 1775; en Prusse, en 1786; en Crimée, en 1809; au cap de Bonne-Espérance, en 1782; dans les Etats-Unis d'Amérique, en 1808. La renommée des laines d'Espagne date de fort loin. Columelle (vers l'an 42) rapporte qu'un de ses oncles acheta en Afrique des béliers qui, transportés en Italie, portèrent à un rare degré de beauté la toison de ses troupeaux. Il paraît qu'à cette époque, dans les environs de Rome, on payait jusqu'à 5,000 francs de notre monnaie les béliers de race

espagnole. Les propriétaires reconnaissent déjà l'importance de perfectionner les races d'animaux ; ils s'occupaient eux-mêmes de ce soin. Virgile, dans le troisième livre des Géorgiques, donne des préceptes sur les soins que l'on doit aux troupeaux. Les auteurs latins affirment que les familles *Asinia*, *Vitellia*, *Suillia*, *Porcia*, *Ovinia*, tiraient ces noms de ce que leurs chefs s'étaient rendus célèbres dans l'art d'élever les ânes, les veaux, les porcs, les brebis, etc. On sait que *pecunia* (monnaie) vient de *pecus* (troupeau), parce que les pièces de monnaie portaient dans l'origine l'effigie d'un mouton. Il est certain (les plus anciens livres en font foi) que la richesse des individus a d'abord consisté en troupeaux : les voyages modernes nous montrent encore que, chez certaines peuplades, le mouton est, en quelque sorte, la monnaie courante qui facilite les échanges. Il y a des Tartares qui en possèdent jusqu'à 50 mille.

Le mouton est un compagnon naturel de l'homme : il se retrouve, comme lui, dans les latitudes les plus différentes ; mais il reçoit très promptement l'empreinte des localités ; sa taille grandit, s'arrondit ou diminue ; sa laine devient longue ou courte, grossière ou fine, rude ou douce, blanche ou jaune, brillante ou terne, etc., selon que le pays est abondant ou stérile, élevé ou bas, humide ou sec, etc. Cette facilité d'obtenir, par le croisement des races et par le climat, des moutons de qualités différentes, devient pour l'agriculteur une source de richesses. Il peut choisir et créer lui-même la race d'animaux qui convient le mieux à sa localité. Il peut obtenir des troupeaux, particulièrement destinés à donner du suif, d'autres à fournir un grand poids de viande de boucherie, ceux-ci et ceux-là à se couvrir des laines de qualités diverses.

On s'explique ainsi les innombrables variétés de nos bêtes à laine, animaux qui sont, après le chien, ceux qui en présentent le plus. Les naturalistes pensent pouvoir les dériver toutes du *mouflon* ou de l'*argali*, races sauvages qui portent du poil au lieu de laine. L'*argali* de Sibérie habite les montagnes d'Asie, devient grand comme un daim ; il a des formes élancées, une course rapide, de fortes cornes pour se défendre ; son poil d'hiver, plus épais que celui d'été, est aussi plus laineux (1854, p. 174). Le mouflon de Sardaigne, de Corse, de Crète, ne diffère guère de l'*argali* que par sa taille moins élevée ; quant au mouflon d'Afrique, habitant les contrées rocailleuses de la Barbarie, il porte une longue crinière sur le col. — Il y a une espèce de moutons appelée *mouton à grosse queue*, qui a cette partie si grosse

appelée *mouton à grosse queue*, qui a cette partie si grosse



(Mérinos d'Espagne, bélér et brebis.)

en effet, et si chargée de graisse, qu'il ne peut quelquefois la soutenir ; elle pèse jusqu'à trente livres. Chardin raconte qu'en Perse on attache cette queue si embarrassante sur une machine à deux roues, sorte de brouette qui en facilite le transport lorsque l'animal se met en marche.

Le mouton est dans la classe des mammifères ruminants, qui sont, parmi les animaux, ceux dont l'homme obtient le plus de parti ; on en tire presque toute la chair dont on se nourrit ; plusieurs servent de bêtes de somme ; d'autres fournissent leur lait, leur cuir, leurs cornes, leur suif, etc.

La classe des moutons paraît être la plus stupide des quadrupèdes ; ils sont incapables de chercher un abri contre les intempéries de l'atmosphère ; ils savent à peine trouver leur nourriture dans les terrains peu abondants en végétaux ;

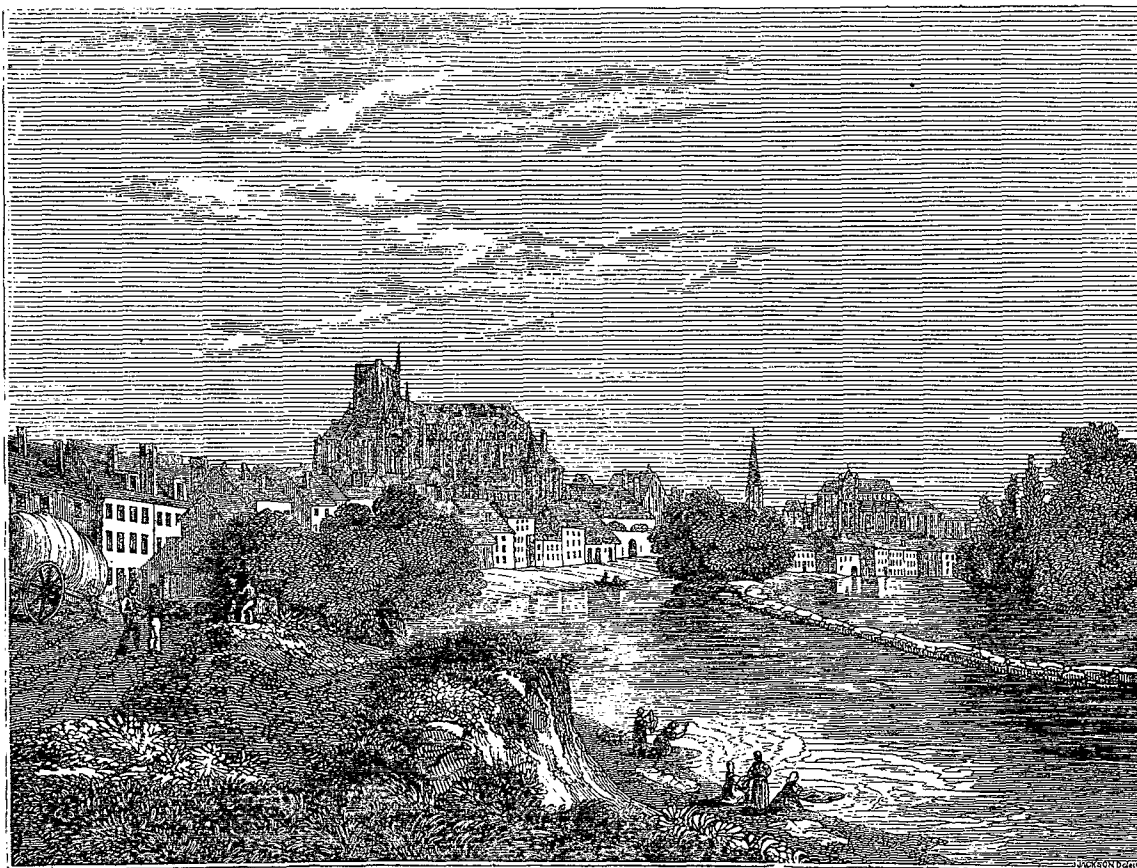
leur conservation demande des soins constants, et les naturalistes pensent que leur espèce abandonnée à elle-même ne pourrait revenir à l'état de nature, et qu'elle ne tarderait pas à disparaître. Mais il faut convenir que si les soins de l'homme leur sont indispensables, ceux-ci savent bien s'en dédommager :

Pauvres moutons ! ah ! vous aurez beau faire
Toujours on vous tondra.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHÉVARDIÈRE, rue du Colombier, n° 30.

AUXERRE.



Une vue de la ville d'Auxerre, département de l'Yonne.

Un beau jour d'été, sous un soleil brûlant, le jeune artiste est sorti par la barrière de Charenton ; ses guêtres de cuir à boucles de fer montaient au-dessus de ses genoux ; son large chapeau à bords rabattus assombrissait son visage ; il portait en sautoir une bouteille d'osier, un portefeuille, une boîte à couleurs ; il était armé de son bâton qui se transforme tour à tour en parapluie et en pliant, et de deux pistolets dont les pommeaux se trahissaient sous sa blouse. Où donc allait-il le jeune artiste ? Était-ce au sommet du Peter-Botte ou de l'Himalaya ? Allait-il chercher des études de tigre, de boa ou de serpent à sonnettes dans quelque forêt vierge ? Nullement : il avait rêvé pour la centième fois son voyage d'Italie, et il s'acheminait à pas rapides vers Lyon.

Nous l'avons rencontré près d'Auxerre ; il était assis sous un buisson de sureau ; il dessinait.

Mais s'il s'arrête ainsi devant chaque joli site ; si le long de sa route il se prend d'enthousiasme et d'amour pour toutes les villes, vieilles ou jeunes, habitantes de la colline ou de la plaine ; si le sentiment du beau qui le possède s'attache trop impatient à la première forme venue que sa naïveté parisienne ignore, il n'ira pas bien loin : car tandis que son portefeuille s'enfle et se gonfle de croquis, de lavis et d'aquarelles, d'arbres, de moulins et de cascades, sa bourse s'amaigrit, les ardentes couleurs d'été fraîchissent et se fondent en teintes d'automne : bientôt, bientôt l'hiver sonnera son triste beffroi au Louvre, et rappellera de tous les points de la France ses petits Apelles aux ateliers et aux mansardes.

Eh ! ce ciel est si riant, cette rivière si limpide ! La nature semble avoir pris plaisir à embellir, à protéger cette petite ville ; c'est peut-être là que se trouve le bonheur ! (Desroches, personnage de la *Petite Ville* de Picard.) — Le jeune artiste y trouve le beau, et il défie l'Indus et le Gange

de réfléchir plus d'azur et plus de soleil que la rivière de l'Yonne. Quelle remontrance auriez-vous le courage de lui faire ? A quoi bon presser sa course vers le sol étranger ? — Il devait rapporter tout Rome en portefeuille, il rapportera Sens, Joigny, Auxerre, Tonnerre, Avallon, que sais-je ? — Tout le monde ne peut pas aller à Corinthe, disaient les Grecs. — Chacun de nous n'a-t-il pas aussi, dans toutes les directions de sa vie, sa grande ville qu'il rêve, qu'il désire et espère ? Trop heureux pour la plupart si nous persévérons seulement jusqu'à la petite ville.

Paix au jeune homme de bonne volonté ! son croquis d'Auxerre s'avance : mais en vain il s'est voilé d'un rideau de buissons : les bourgeois flâneurs, allentissant leur tour de promenade pour gagner leur appétit quotidien, l'ont aperçu de loin ; ils ont passé et repassé en fredonnant, l'ont regardé à vingt pas, puis à dix : à la fin, en voici une demi-douzaine qui se sont penchés sur les épaules de l'artiste, et jetient sans façon tout l'embonpoint de leurs ombres et de la pomme de leurs cannes sur son papier.

Ils cherchent la ressemblance de la ville : ils secouent la tête, et sont long-temps sans la trouver : chacun d'eux est habitué à voir son pays de sa fenêtre, et n'a jamais imaginé de le venir considérer de ce buisson. N'importe ! un artiste de Paris, interrompant son voyage de Rome, séduit par Auxerre, n'est certainement pas un homme à railler : on le félicite, et on va au-devant de toutes les questions qu'il ne songeait pas à faire.

Or, dans un groupe de six bourgeois, il y a toujours le bourgeois qui aime sa ville avant toutes choses, le bourgeois qui la déteste par-dessus toutes choses, et le bourgeois des ruines qui ne vit pas dans son temps et n'estime que ce qui reste à la cité de romain et de gothique. On s'enquiert si l'artiste a des parents, des amis dans la ville. Les conversations s'engagent sur la po-

pulation, sur la richesse du pays, sur les troupes d'acteurs qui passent, sur les bals, sur les promenades, sur le caractère, sur les mœurs des habitants. Le bourgeois patriote décrit la belle fête d'été où la nuit on traverse la rivière sous un berceau de feuillages que supporte un pont de bateaux improvisé; les joies du carnaval, où les Auxerrois, transformés en garde nationale fantasmagorique, portent des gibernes et des bonnets transparents, roulent des canons transparents et battent la caisse à renverser une ville qui n'aurait pas le bonheur d'être un peu plus solide que Jéricho : il vante la fertilité du terroir, et rappelle que ce fut au château de Regènes, près d'Auxerre, que, vers la fin du dernier siècle, les premiers mûriers blancs et les premières pommes de terre du pays ont été cultivés par les évêques. Le bourgeois *spleenique* nausée les épaules, raconte le commerce détruit, le coche d'Auxerre dégénéré s'engravanant à chaque caillou, le peuple plus remuant que dans tout le reste du département, incendiant les octrois et payant mal les fermages, les rues sales, tortueuses, les maisons en ruine, les sociétés divisées par la politique; « la morgue des hommes, les prétentions des femmes, les haines des familles, le regret de ne pas être » à Paris, les petites ambitions, les grandes querelles sur des riens, les coquetteries des petites filles, l'esprit sordide et mesquin dans l'intérieur des ménages, le faste ridicule et de mauvais goût dans les repas priés, ... l'envie, la jalousie, les haines, les caquets, la médisance et la calomnie dont l'activité est doublée par l'oisiveté, par l'ennui. » (*La Petite Ville de Picard.*)

L'antiquaire, confiant en la supériorité des éléments qu'il prépare pour relever la conversation dans l'esprit de l'artiste, écoute silencieusement : seulement il sourit parfois avec intelligence. Mais quand les deux premiers interlocuteurs en sont arrivés à se disputer, à s'enrouer et à crier tous les deux ensemble, il demande avec douceur au jeune homme, s'il a visité les principaux monuments de la ville. — Vous avez peut-être cherché, dit-il, notre célèbre arc de triomphe romain, où le temps avait respecté, jusqu'à nos jours, la statue de Jules-César. Hélas ! vous ne le verrez pas ; un arrêté municipal en a ordonné la destruction il y a peu d'années. Vous avez peut-être aussi cherché sur nos remparts les noms gravés des amis de César, les consuls Hirtius et Pansa ; hélas ! depuis long-temps ces glorieuses signatures ont disparu sous les marteaux vandales de nos maçons. Mais vous avez du moins admiré notre belle cathédrale inachevée ; peut-être même vous y avez dessiné le tombeau d'Amyot, le traducteur de Plutarque (1835, p. 248), ou quelques tombeaux des comtes de Chastelux ; vous savez que l'aîné de cette famille était autrefois membre-né du chapitre des chanoines, et avait le droit d'assister à l'office en soutane, en surplis, botté, éperonné, le casque en tête, l'aumusse sur un bras et le faucon sur le poing ; j'ai chez moi une gravure de 1461, qui représente Jean de Chastelux dans ce costume. Que dites-vous du chœur où l'architecture des Arabes et des Maures a déployé toute sa variété, toute sa richesse, toute sa magnificence, où l'on voit de toutes parts colonnes élégantes, arabesques, têtes d'hommes et de femmes, ornemens bizarres, groupes d'animaux et de monstres ? — L'antiquaire s'anime, et il décrit la tour gigantesque de Saint-Pierre, l'ancien palais épiscopal, le beau style lombard de l'abbaye Saint-Germain, les catacombes où les tombeaux des premiers évêques d'Auxerre ont été transportés en présence de Charles-le-Chauve ; la base du clocher de Saint-Eusèbe, où les ogives ont remplacé les cintres des petites arcades, les archivoltes de la colonnade supérieure de la même église, entremêlés de mascarons, les contreforts chargés de têtes de victoire, de frises, de masques, de niches de statues décorées avec une élégance extraordinaire. — Emporté par son enthousiasme, l'antiquaire parcourt les environs d'Auxerre, cette patrie de sainte Palaye et de Sedaine ; il parle d'Irancy, où est né Soufflot, l'architecte du Panthéon ;

de Sacy, où est né le romancier Rétif de la Bretonne ; d'Arcy et de ses grottes à stalactites, décrites par Buffon, et où M. Dorat, qu'il sait par cœur, s'est pris de verve devant

... Ces beaux salons de rocailles ornés,
Sans le secours de l'art, avec art ordonnés ;
Ces magiques piliers dont la cime hardie
Observe en s'élevant l'exacte symétrie ;
Ces rocs qui des rubis dardent tous les rayons ;
Ce buffet d'orgue prêt à recevoir des sons ;
Ces ifs qui sans les soins d'une vaine culture
S'échappent tout taillés de mains de la nature...

Pendant le discours de l'antiquaire, les autres bourgeois sont rentrés un à un dans la ville, rappelés par la faim ou chassés par le serein : le soleil est descendu sous l'horizon ; l'artiste a replié son portefeuille sur son précieux croquis que le savant et bienveillant *cicerone* a loué plus d'une fois avec l'admiration du désir, mais qu'il aurait trouvé encore plus beau dans son musée patriotique. Nos deux amateurs d'art se séparent à la porte de l'auberge en se serrant la main : le jeune homme monte seul dans sa chambre pour y dévorer son maigre repas ; et pesant sa bourse allégée par son trop long séjour, il hésite si, le lendemain matin, il n'offrira pas à l'hôte sa vue d'Auxerre en paiement de son écot. Mais perdre ainsi l'un de ses meilleurs dessins, se séparer d'une esquisse originale avant qu'elle soit à l'état de souvenir ; non, mille fois non ! c'est une pensée indigne ! Qu'aurait-il d'ailleurs à montrer à sa mère, à sa sœur, à ses amis ? S'il faut un jour se résoudre à la vendre, il attendra du moins son retour : il trouvera bien à s'en défaire, les marchands ne sont plus si après ; et d'ailleurs il y a des Magasins pittoresques à Paris !

Traité de paix de Gélon. — Le plus beau traité de paix dont l'histoire ait parlé, est, je crois, celui que Gélon fit avec les Carthaginois. Il voulut qu'ils abolissent la coutume d'immoler leurs enfans ; chose admirable ! Après avoir défait trois cent mille Carthaginois, il exigeait une condition qui n'était utile qu'à eux, ou plutôt, il stipulait pour le genre humain. — Les Bactriens faisaient manger leur père vieux à de grands chiens : Alexandre le leur défendit, et ce fut un triomphe qu'il remporta sur les superstitions.

MONTESQUIEU.

L'ALBUM

DU BARON DE BURKANA.

On cite comme le plus original et le plus volumineux de tous les Albums connus, celui du baron de Burkana, composé de 1895 pages. Il contient 5552 témoignages d'estime et d'amitié en prose et en vers, des compliments, des louanges, des maximes, des épigrammes, plaisanteries, anecdotes, etc., etc. ; il porte le titre suivant écrit en français et en latin :

Temple de la piété, de la vertu, de l'honneur, de l'amitié et de la foi ; consacré au souvenir durable et éternel ; vous donc tous qui êtes pieux comme Enée, forts comme Hercule, amis comme Pylades, fidèles comme Achates ; — entrez-y, honorez-le de votre présence, vous êtes invités par

LE BARON DE BURKANA, Aleppo-Syrien.

Quel est donc ce baron Aleppo-Syrien ? On lit dans l'ouvrage du célèbre voyageur suédois Hasselquist : « Le 17 juillet 1750, en sortant du Caire pour voir les pyramides, » notre société s'augmenta de M. le baron de Burkana, natif d'Alep et élevé à la cour de l'empereur d'Allemagne. » Ces peu de mots ne nous apprennent pas grand'chose sur son compte, mais l'Album en dit plus que ne pourrait le faire la biographie la plus détaillée. — Le baron parlait parfaitement bien plusieurs langues de l'Europe et de l'Orient ; il était reçu à la cour de tous les souverains ; il visitait les

princes, les cardinaux, les évêques, les savans, les militaires, les moines, les bourgeois, etc., etc.

Montesquieu dit de lui que, « comme le soleil, il a vu » toutes les parties du monde. » Le prince de Ligne l'appelle « l'illustre galopneur éternel de toutes les parties du » monde, » et le prie « de saluer de sa part le grand Mo- » gol et le roi de Monomotapa, quand il traversera leur » pays. »

Voltaire se dit très heureux de s'inscrire dans l'Album de « l'homme de tous les pays, qui parle toutes les langues, » véritable cosmopolite qui est Français en Gaule, Espa- » gnol en Ibérie, Germain en Allemagne, Anglais en Bre- » tagne. »

Le bibliothécaire Pingré assure que tout Paris admirait, en 1753, cet homme « très érudit, gloire des Arabes. » — La chevalière d'Eon, alors capitaine des dragons et secrétaire de l'ambassade française en Russie, écrit qu'il ou qu'elle est charmé ou charmée d'avoir rencontré M. le baron de Burkana pour la troisième fois dans ses voyages : « il ou » elle espère le voir encore une fois à Constantinople ou à » Pékin. »

Une chanoinesse de Paderborn en Westphalie dit, « qu'elle chercha long-temps en vain le phénix des an- » ciens, et qu'elle l'a enfin trouvé, dans la personne du ba- » ron de Burkana, à Paris, 1749. » Une autre dame le qualifie « d'abeille industrieuse, qui compose un miel précieux. » Une troisième de « Mentor de l'Orient. » Une marquise espagnole le déclare « *cavaliero celebre y gustoso*. » Et la comtesse de l'Hôpital est « très charmée de la conversa- » tion et de la grandeur d'âme de ce seigneur. » — « Per- » sonne ne l'a vu sans l'aimer, » ajoute une coquette de l'époque.

Parmi les noms des hommes célèbres qui se sont inscrits dans cet illustre Album, et que nous n'avons pas mentionnés, on distingue Lenglet du Fresnoy, Crébillon, Ladvocat, Arnaud, Tronchin, Bonnet, Muratori, Molina, Zaccaria, Métastase, le maréchal Contades, Van Swieten, Haller, Gessner, etc., etc., etc.

Le voyage du baron de Burkana s'est terminé à Vienne, où il mourut dans une maison de santé, âgé de 70 ans, en 1766. — L'Album, après avoir passé par plusieurs mains, devint la propriété de Goethe; nous ignorons à quel héritier ou à quel légataire du grand poète il est tombé en partage.

INDUSTRIE ET PARESSE,

OU LES DEUX APPRENTIS.

(Suite. — 1835, p. 19.)

V. — L'histoire des deux apprentis se développe rapidement. Thomas Idle, chassé des ateliers, pourchassé par les sergens de ville dans les endroits publics, s'est abandonné sans frein à sa paresse et à ses vices : dans l'espoir d'arriver à rompre le cours de ses méfaits, ou du moins de délivrer Londres d'un mauvais sujet, on l'envoie en mer; une barque l'entraîne au vaisseau prêt à lever l'ancre; sa mère, veuve et pauvre, pleure et cherche à calmer sa rage, mais Idle grince des dents, injurie sa mère, et lève la main peut-être pour la frapper. Lavater, dans son *Traité de Physiognomonie*, a choisi sa figure comme le type de la plus infâme ingratitude. L'un des marins montre du doigt au garnement une potence sur le rivage, comme pour lui prophétiser la punition à laquelle il doit s'attendre un jour : un autre matelot lui secoue à l'oreille le terrible fouet que l'on appelle en Angleterre et dans les colonies le chat à neuf queues (*cat o' nine tails*). Quant à l'homme qui rame et fume, il n'exprime qu'un sentiment de dégoût pour cette scène.

Idle a devant lui son coffre contenant tout son héritage, et sur les eaux de la Tamise flotte le contrat d'apprentissage

que lui a rendu son maître (*indenture*) : dernier adieu à la vie laborieuse ! premier défi à la société ! la barrière des fautes et des châtimens est brisée.

VI. — Il y a noces et festins à la maison West et Goodchild. Goodchild épouse la fille de son protecteur et de son associé. La rue est encombrée d'une foule empressée à féliciter le nouveau couple. Les mendiants chantent leurs complaints ; les musiciens raclent leurs violoncelles, et battent les tambours à rompre les vitres : une députation de la confrérie des bouchers, suivant un vieil usage anglais, frappe en cadence avec les os de larges couperets. Les jeunes époux, éveillés par le joyeux charivari, se montrent à la fenêtre et font pleuvoir l'argent dans les mains des symphonistes, tandis que les domestiques distribuent aux pauvres les restes du festin de la veille.

VII. — Idle, pendant son voyage forcé aux Grandes-Indes, n'a changé ni de principes ni de conduite. Il est revenu à Londres, plus étranger que jamais aux moyens honnêtes de gagner sa vie, et il s'est associé à ses anciens camarades de vice : les petits polissons du cimetière sont devenus de grands voleurs : le lieu de la scène est une de ces anciennes tavernes souterraines de Londres, repaires de crimes. C'est le caveau de la « maison à la Jatte de sang. » (*Blood-Bowl-House*) près de Water-lane dans Fleet-street. — Idle et son complice, le rusé borgne au bonnet rayé, que nous avons déjà vu au cimetière, se partagent les dépouilles d'un homme assassiné : un troisième scélérat jette le corps dans une trappe. Au fond de la salle, le reste de la troupe est dans l'orgie ; la plupart se sont pris de querelle et se livrent une effroyable bataille ; les pelles, les chaises, les bâtons volent en l'air, cassant les têtes, déchirant les visages, brisant les reins : au milieu des vociférations de ces enragés, une femme qui a le nez coupé s'enivre de gin, quelques voleurs dorment, d'autres fument ; le feu pousse ses flammes hors de la cheminée et va embraser le plafond. — Mais profitant du vacarme et de l'ivresse de ses complices, une femme trahit la bande pour quelques schellings, et introduit avec mystère un officier de justice et ses sergens.

Encore une marche à descendre, et la main du constable causera à Thomas Idle une rude surprise.

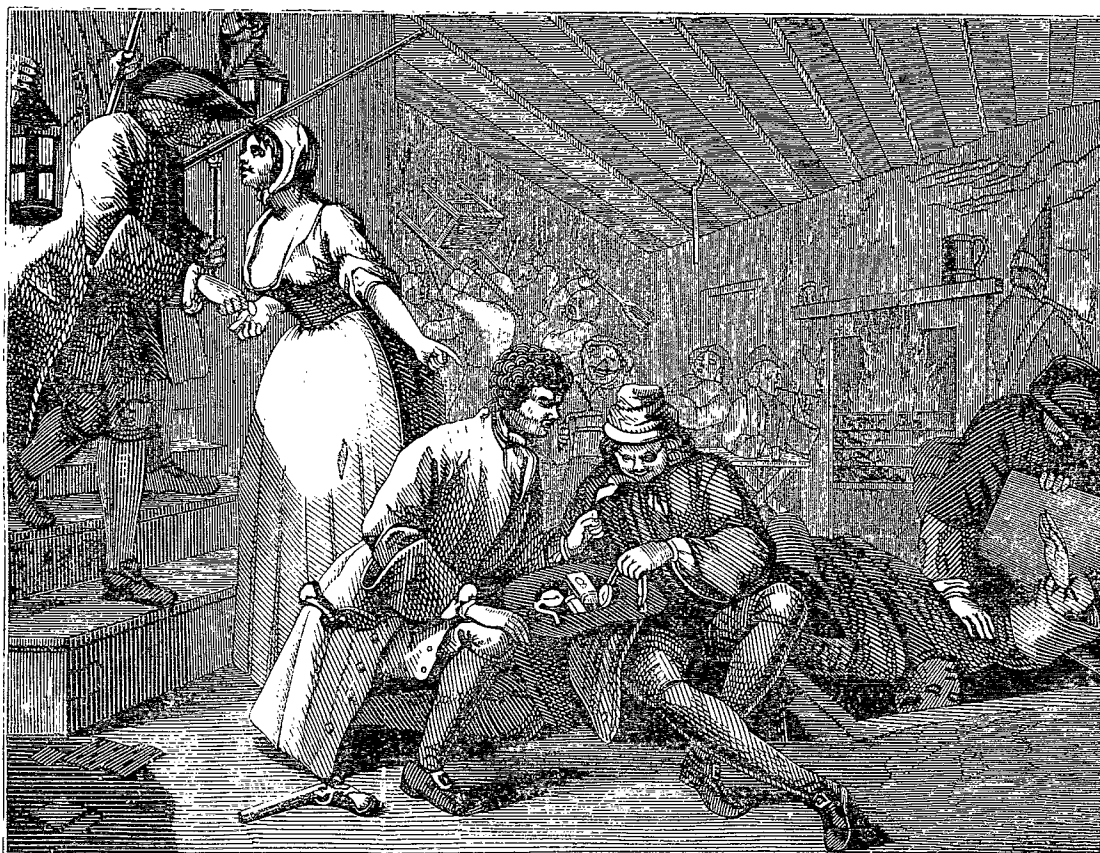
VIII. — Tandis que Thomas Idle descendait de crime en crime et d'infortune en infortune, Goodchild améliorait son sort en s'améliorant lui-même. Il a étendu le commerce de son beau-père, il s'est acquis la confiance de ses concitoyens, et il a été nommé shérif de Londres, ensuite alderman : il occupe son fauteuil de juge dans la salle d'audience. Un accusé est conduit à la barre, c'est l'ancien compagnon d'enfance de Goodchild, c'est Thomas Idle. L'alderman le reconnaît et couvre de sa main son visage qu'il détourne avec douleur. — Observez comme les deux visages sont arrivés progressivement à revêtir l'un l'expression délicate du talent et de l'honnêteté, et l'autre de l'hébétément et de la dépravation ! A côté de l'alderman et contre la barre on reconnaît la malheureuse mère d'Idle, noyée de larmes et cherchant à attendre une espèce de massier ou de sergent au ventre énorme, qui lui ordonne d'un ton brutal de faire silence. Un huissier ou un témoin à charge traverse l'auditoire en levant l'épée et les pistolets qui ont servi au crime. Le complice de Thomas Idle, ce vaurien au bonnet rayé, est parvenu à se tirer d'affaire, et c'est lui qui prête serment sur l'évangile, pour porter témoignage. Il a pris une attitude aussi respectable que possible, et une femme en glissant une pièce d'argent dans la main droite de l'huissier dont la main gauche tient la bible, aide peut-être à favoriser cet incognito : peut-être aussi ce témoignage est-il une convention entre les coupables ; quoi qu'il en soit, Idle sera condamné, tout annonce chez lui un abattement complet : il a l'air de succomber sous le poids de sa terreur beaucoup plus que sous celui de ses remords, ses forces l'abandonnent ; il s'affaisse sur lui-même, et sans la barre sur



(V. — Thomas Idle déporté.)



(VI. — Noces de Goodchild et de miss West.)



(VII. — Thomas Idle arrêté par la justice dans une taverne.)



(VIII. — Goodechild juge de Thomas Idle.)

laquelle il s'appuie avec ses coudes, il ne pourrait plus se soutenir; il tend vers son ancien compagnon qu'il n'a peut-être point reconnu ses mains suppliantes; mais c'est en vain, le crime est évident. Le greffier écrit les charges accablantes, l'heure d'Idle a sonné. La potence l'attend à Tyburn. C'est la fin de son histoire.

Hogarth ne s'est point arrêté à cette scène du jugement; il a cru devoir encore agrandir son drame de deux autres scènes, que nous nous contenterons de décrire.

Dans l'une, on voit Thomas Idle conduit au supplice, assis dans la fatale charrette; le dos appuyé contre son cercueil: un prêtre méthodiste placé devant lui l'exhorte au repentir. Dans une autre charrette qui recevra le corps du supplicié, la mère d'Idle se cache la tête sous son tablier, et un petit garçon, qui pourrait bien être son plus jeune fils, cherche à la consoler. Il y a un grand concours d'hommes et de femmes aux physionomies altérées par une curiosité odieuse. On remarque dans le haut d'une galerie, un personnage qui laisse voler un pigeon pour avertir le geôlier de Newgate que le patient est arrivé au lieu de l'exécution: c'était un usage fort ancien du temps d'Hogarth.

La dernière planche représente Goodchild élevé à la dignité de lord-maire de Londres. A travers une foule qui applaudit à son nouveau titre, son carrosse de cérémonie (1855, page 16), le conduit vers Guildhall. Le peuple se presse de toutes parts, les bourgeois, les marchands regardent aux fenêtres, et les spectateurs se disputent les places jusques au sommet des toits; on voit sur un balcon couvert d'un dais et décoré de tapisseries, le prince Frédéric de Galles, la princesse son épouse et une partie de leur cour.

Hogarth a sans doute eu d'excellentes raisons pour composer ces deux derniers tableaux, car il connaissait parfaitement son public et la mesure des impressions qu'il était bon de lui faire supporter; mais peut-être le goût et le jugement sont-ils fondés à reprocher quelque exagération à ce double dénouement.

La conduite de Thomas Idle au supplice est un spectacle d'un intérêt barbare, et touche de trop près à une réalité affligeante. Quant à l'élévation de Goodchild aux fonctions de lord-maire, elle donne à l'histoire un caractère romanesque au moins inutile.

Il peut arriver tous les jours que deux enfans partis ensemble de la plus humble condition, séparés ensuite pendant la jeunesse et l'âge mûr, chacun ayant suivi un chemin opposé, l'un celui du travail et la probité, l'autre celui de la paresse et du vice, se retrouvent enfin devant une cour d'assises, l'un sur le banc du jury, l'autre sur le banc du crime. Certes, ce contraste est véhément et n'a rien qui ne soit dans les limites du naturel et du possible. Mais que l'homme laborieux, à l'heure où se dresse l'échafaud de son malheureux compagnon d'enfance, soit appelé à la première fonction de la cité, c'est là une possibilité difficile à admettre, c'est une exception qui prouverait plus de hasard et peut-être d'ambition, que de mérite et de bonheur; le nombre des ouvriers successivement parvenus à force de labeur et de vertu, malgré des obstacles innombrables, à une fortune même moyenne, à l'exercice des droits de citoyen, à la vie libre en un mot, est déjà très rare à Londres comme à Paris. Exception pour exception, celle qui montrerait un ouvrier d'abord vertueux précipité insensiblement par l'abandon public dans la misère et de la misère dans le crime, serait peut-être encore moins extraordinaire que l'exception qui lui ouvrirait l'Hôtel-de-Ville. Chaque jour les juges ouvrent les cachots pour les Thomas Idle; mais si notre mémoire est fidèle, il n'y a pas beaucoup de Goodchild qui soient devenus lords-maires ou préfets de la Seine. Jusqu'ici, pour monter à ces vice-royautés, il a fallu se trouver placé au jour de sa naissance sur un siège plus élevé que l'escabeau de l'ouvrier tisserand.

D'ailleurs était-ce bien là ce qu'il fallait montrer avant

tout comme but final à la pauvreté laborieuse? Le carrosse gothique du lord-maire, les harangues et les applaudissemens des princes et des princesses, les ovations et les toast de la taverne, sont-ce là des faveurs si dignes d'envie qu'il soit bien d'en enfler la catastrophe d'un drame? Il y aurait eu quelque chose de plus simple, et pourtant à la fois de plus charmant et de plus difficile à opposer au châtimement de Thomas Idle, c'eût été la vie intérieure de Goodchild, une modeste aisance, la droiture, le courage et l'estime civiques, l'amitié, l'amour et les caresses de la famille, une vieillesse heureuse et honorée.

Si j'avais vécu au temps de Greuze (1854, p. 195), je me serais mis à ses genoux pour le prier d'écrire le dernier chapitre de l'histoire d'Hogarth; et s'il avait cédé à ma prière, s'il était une fois entré dans le cœur des personnages d'Hogarth, peut-être il aurait senti de lui-même le besoin de soulever quelque peu de bonne et humaine compassion en faveur de Thomas Idle; et pour cela il n'aurait eu qu'à peindre le prologue de l'histoire. Quelle était la mère de Goodchild? Quel était le père de Thomas Idle? Peut-être un commencement de la vertu de Goodchild était-il dans l'héritage de cette mère inconnue qu'il a retrouvée et aimée dans la douce miss West; et peut-être aussi un commencement du crime de Thomas Idle était-il dans l'héritage de cet homme accroché à la potence, qu'un marin lui montre au doigt sur le rivage (pl. 5). Il y a parfois dans le crime une part de fatalité (qui assurément n'exuse rien parce que le libre arbitre de l'homme peut et doit la vaincre); mais qui, condamnant la conscience à de plus pénibles luttes, appelle moins de rigueur dans l'anathème que les hommes prononcent sur le coupable.

VIEUX MOTS, VIEUX AUTEURS.

(Voyez page 31.)

MÉSAVENANCE.

Nous appelons laideur aussi une *mésavenance* au premier regard, qui loge principalement au visage.

MONTAIGNE.

OBNUBILER, OBNUBLER.

Qui s'écclipse comme la lune,
Que la terre *obnuble* et enombre.

Rom. de la Rose

PLUVINER, pleuvoir légèrement.

Dura cette pluie et froidure jusques à soleil levant,
et toujours *plouvina* jusques à primes.

FROISSARD.

SOPHISTIQUEUR, celui qui sophistique, subtilise ou falsifie.

Venez, venez, *sophistiquers*
Gens instruits, plaisans *topiqueurs*.

COQUILLARD, Droits nouveaux.

TEMPESTUEUX.

Suis-je à couvert chaudement dans une bonne salle,
pendant qu'il se passe une nuit orageuse et *tempestueuse*,
je m'étonne et m'afflige pour ceux qui sont hors en la campagne.

MONTAIGNE.

LA PUERTA DEL SOL A MADRID.

Il n'est personne qui n'ait entendu parler de la *Puerta del Sol*, parce que le nom de cette place se rattache souvent aux événemens historiques dont Madrid est le théâtre.

Jusque vers le commencement du xvi^e siècle, les rois d'Espagne avaient tenu leur cour à Valladolid; mais à cette époque, Charles-Quint ayant fixé le siège du gouvernement à

Madrid, cette capitale, qui n'était alors que d'une importance médiocre, s'agrandit avec une telle rapidité, qu'il fallut abattre et transporter à plusieurs centaines de toises les murailles dans lesquelles elle se trouvait à la gêne. Une des portes de cette ancienne enceinte, et qui portait, on ne sait trop pourquoi, le nom de *Puerta del Sol*, subit le sort commun, en léguant toutefois son nom à la place qu'elle occupait, comme cela se voit à l'entrée de plusieurs faubourgs de Paris.

Cette place est vaste, de forme très irrégulière; et parmi les constructions qui l'entourent, l'hôtel des Postes (*casa de Correos*), construit par Arnal, architecte habile, sous le règne de Charles III, est le seul qui soit digne de remarque; la *Puerta del Sol* est à Madrid ce que le cœur est au corps. Les rues les plus belles et les plus spacieuses, les plus marchandes et les plus animées, viennent y prendre naissance; et comme elle se trouve au point de jonction de deux lignes qui s'étendent du palais royal au Prado, et de la porte de Tolède à celle de Ségovie, où aboutissent les routes les plus fréquentées, il y circule un nombre infini de diligences, d'équipages, de *coches*, de *colleras*, et de voyageurs de toutes sortes. Il est difficile de se frayer un chemin au travers de la masse de curieux et d'oisifs qui l'obstruent pour s'y réchauffer aux rayons du soleil, fumer le *cigarito*, et se livrer délicieusement aux mâles voluptés du *dolce far niente*. On y voit, à telle heure du jour que ce soit, un mélange bizarre d'individus de toutes conditions, des moines, des bourgeois et des soldats, des femmes, des enfans et des vieillards; tous venus là dans le seul but, dans l'unique pensée de tuer le temps (*pasar el rato*), et de se distraire des ennuis d'une existence que leur habitude rend languissante et monotone.

Il arrive souvent, et parfois à des intervalles rapprochés, que la *Puerta del Sol* se revêt d'une physionomie nouvelle et non moins pittoresque. La patrie est-elle en péril, les ennemis envahissent-ils les frontières, ou bien le pouvoir dépasse-t-il les limites qui lui ont été assignées par les lois, les droits du peuple sont-ils méprisés ou compromis, la nation est-elle lasse du joug d'un ministre avide ou incapable, le peuple entier de la capitale, tiré momentanément de sa torpeur habituelle, vient s'y abattre comme une nuée d'oiseaux de proie, s'enquiert des nouvelles et s'anime par degré jusqu'au paroxysme de l'énergie et de la violence; c'est là que les révolutions prennent naissance, non pas sourdes et tramées à l'avance, mais d'autant plus dangereuses qu'elles sont moins prévues et plus rapides. Il y a chez l'Espagnol deux natures, ou plutôt deux hommes bien distincts: l'un insouciant de l'avenir comme du passé, grave et silencieux sans tristesse, fier sans ostentation; plus heureux dans son manteau troué, qu'un roi sous l'hermine et la soie; l'autre possédant toutes les passions qui décèlent un cœur chaud et haut placé, au premier rang desquelles nous mettrons l'amour de la patrie; plein d'ardeur et de sève, supportant avec un courage constant et une résignation sans égale les fatigues, les dangers et les privations que la guerre traîne à sa suite.

Armateur. — Ce mot désigne celui qui équipe un bâtiment à ses frais, soit pour faire la course contre les navires ennemis, soit pour trafiquer. La nécessité où l'on se trouvait autrefois de munir d'armes et de canons les bâtimens marchands, a donné lieu de confondre sous un même titre deux significations actuellement bien distinctes. Il est assez curieux de voir qu'aujourd'hui la signification pacifique a presque entièrement absorbé l'ancienne; on doit même espérer que dans des temps peu éloignés on ne verra plus des négocians paisibles armer en guerre pour dépouiller leurs confrères: la moralité a fait des progrès parmi les na-

tions, et on en est venu à se demander pourquoi un négociant de Nantes ou de Saint-Malo s'emparerait sur mer des produits industriels que l'armée de terre respectera dans les magasins du pays conquis.

Dans la hiérarchie commerciale des villes maritimes le négociant-armateur jouit d'une considération analogue à celle du banquier de Paris. Aussi tout débitant de denrées coloniales vise-t-il à devenir armateur, comme à Paris tout escompteur de papier soupire pour voir son nom inscrit dans l'Almanach du commerce, à l'article Banquier.

LE DE MILO.

Milo, l'ancienne *Melos*, est une île de l'archipel Grec, comprise aujourd'hui dans le département des Cyclades centrales. Elle est environnée d'îles et de rochers, et les anciens voyaient dans ces écueils des monstres toujours prêts à engloutir les vaisseaux; le bruit des vagues qui se brisaient contre les récifs, était pour eux le mugissement de ces monstres. Cependant le port de Milo est un des meilleurs et des plus grands de la Méditerranée; il est assez vaste pour recevoir les escadres les plus nombreuses. Cette île, située au nord et en regard de Candie et au sud-ouest de l'île de l'Argentièrre, dont elle n'est qu'à une lieue, est de forme presque circulaire; sa longueur est d'environ 5 lieues sur 5 et demie de largeur moyenne. Malgré son peu d'étendue, elle fut importante dans le beau temps de la Grèce, et jouit pendant une longue suite de siècles d'une entière liberté; mais comme sa splendeur et ses richesses la rendaient une possession intéressante pour les peuples du continent de la Grèce, les Athéniens, après plusieurs tentatives inutiles, réussirent à s'en emparer et firent le massacre général de ses habitans; ce fait odieux est rapporté par Thucydide, Diodore et Strabon.

Comme toutes les îles de l'archipel, Milo tomba sous la domination des Romains, et ensuite sous les empereurs grecs de Constantinople; puis elle appartint aux Vénitiens; et enfin Barberousse, capitain-pacha, la soumit à l'empire turk de Soliman II.

Cette île est toute volcanique. Des vapeurs sulfureuses s'en exhalent sur différens points, principalement au sommet du mont Calamo; et des sources d'eaux chaudes minérales y coulent de toutes parts jusque sous la mer. On y trouve beaucoup de grottes et de cavernes, dont une entre autres, dite de *Zopyre*, est un objet de curiosité pour les étrangers; après avoir rampé à travers des passages étroits et tortueux, on pénètre dans deux chambres contiguës; la chaleur humide qu'on y éprouve fait de ce lieu une étuve naturelle, et dont l'atmosphère, semblable à celle des bains turks, est entretenue par une source d'eau bouillante qui y coule.

La terre de Milo, doucement fertilisée par cette chaleur interne, produit les meilleurs vins, les meilleures figes et les melons les plus délicieux de l'archipel; tous les végétaux de la zone torride y réussissent. A l'époque où le savant Tournefort visita cette île, le blé, l'orge, le sésame, le coton, les oliviers y croissaient en abondance, et rien n'est plus séduisant que le tableau que les voyageurs des siècles passés ont fait de sa fertilité, de son heureux aspect, de sa délicieuse température: ils vantent ses tapis de verdure parsemés d'anémones de toutes couleurs, ses pâturages excellens, ses bestiaux et son gibier, etc. Mais l'état actuel de cette île contraste péniblement avec ces rians souvenirs; aujourd'hui elle est d'un aspect triste et sauvage, couverte de montagnes nues et stériles, elle n'offre qu'un sol pierreux et volcanisé où la terre n'est cultivée qu'à et là dans les vallons que pour subvenir aux besoins de la consommation locale. Elle est déserte en comparaison de son ancienne population. En 1828, on y comptait à peine 500 habitans tous

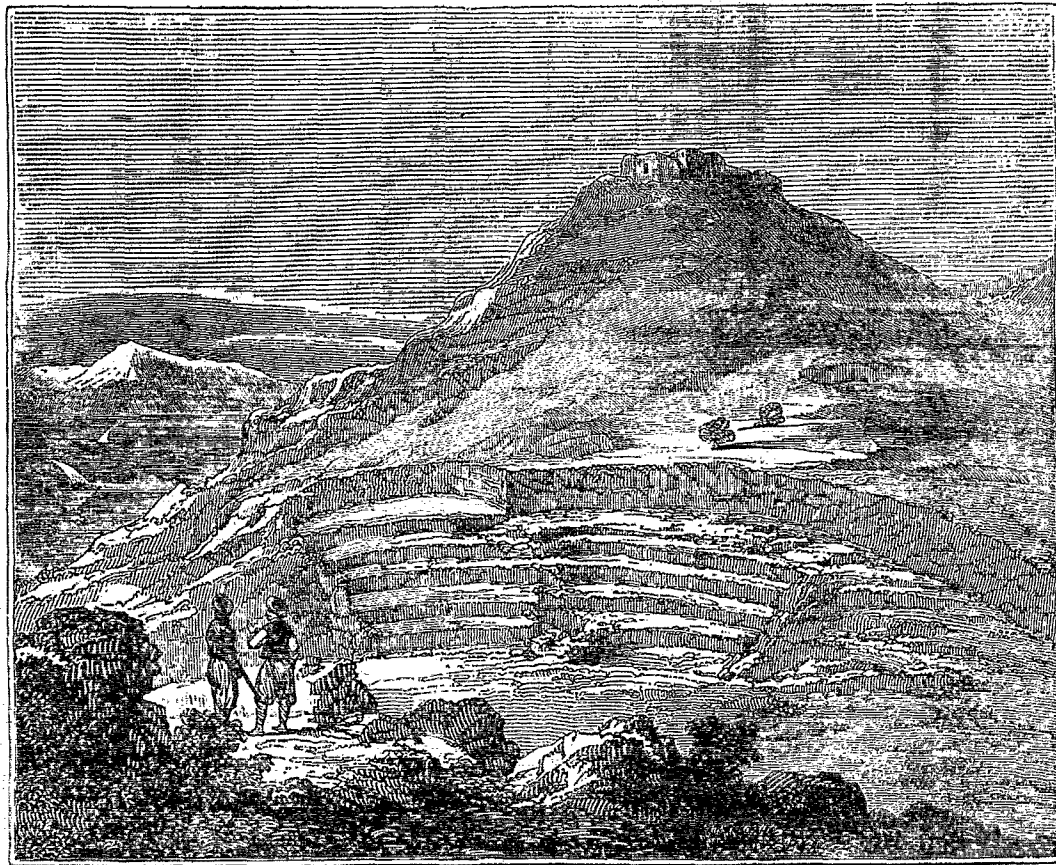
Grecs, et une cinquantaine de montagnards candiotes engagés par le gouvernement de la Morée pour la défense de l'île; mais ceux-ci pillaient plutôt les habitants qu'ils n'étaient portés à les défendre; et leurs nombreuses exactions ont contribué à l'état d'abandon et de langueur où l'île se trouve aujourd'hui.

Les plaines produisent de l'excellent soufre, des lits abondants d'alun des meilleures qualités, et du minerai de fer. Ces mines procuraient aux habitants de grands profits, lorsque les Turcs, en frappant ces exploitations de lourdes taxes, forcèrent les insulaires à abandonner cette branche d'industrie.

La ville de Milo, ancienne capitale de l'île, est située près de l'extrémité sud-est de la baie qui forme son port; sa population, qui comptait autrefois 5,000 habitants, est réduite à quelques familles de pauvres indigènes. Des dix-huit églises et des trente monastères qu'on y voyait, il ne reste qu'une chapelle; les maisons presque toutes à deux étages, bâties en pierres, et du style élégant de l'époque où les Vénitiens possédaient Milo, sont en ruines, et c'est dans ces masures délabrées que réside la malheureuse colonie. Une négligence et une malpropreté insupportables règnent dans cette ville; les cochons, qu'on y laisse couvrir en liberté, sont logés à rez-de-chaussée de chaque maison sous une arcade dont l'ouverture

donne sur la rue, et les habitants y laissent accumuler les immondices dont les émanations achevent d'empoisonner l'air de Milo; le climat de l'île est d'ailleurs malsain, les eaux y sont mauvaises à boire, et les habitants sujets à des fièvres endémiques pernicieuses; aussi le mauvais air, la malpropreté et la mauvaise administration ont-ils presque entièrement dépeuplé l'île de Milo.

Ce qui peut donner une idée de l'ancienne importance de Milo, c'est l'existence d'un théâtre dont les ruines n'ont été reconnues que depuis peu d'années; il est situé au pied du revers nord-ouest de la montagne, et au-dessous du sommet sur lequel la ville est bâtie. Ce théâtre, qui était à ciel ouvert, présente une cavité de forme elliptique, taillée dans le roc, et autour de laquelle les anciens élevèrent des pierres en gradins. Quoique son étendue fût assez médiocre comparativement à d'autres théâtres anciens, il pouvait contenir plus de 6000 personnes. La partie du théâtre adossée à la montagne est encore assez bien conservée; mais du côté le plus étendu, les sièges ont été rompus et enlevés par les insulaires pour bâtir leurs habitations. A l'époque de l'expédition française de Morée, on apercevait, répandus sur l'arène, à moitié enfouis et couverts de broussailles, plusieurs blocs de marbre sculptés, dont quelques uns ont été déterrés par les paysans et vendus aux militaires qui pro-



(Restes d'un ancien théâtre, à Milo.)

bablement les ont rapportés en France. C'est à 400 ou 500 pas du théâtre qu'a été découverte, en avril 1820, la célèbre statue dite *Vénus de Milo*, qui décore aujourd'hui l'une des salles du Louvre.

La gravure qui accompagne cet article peut donner une idée de ce qui reste du théâtre. La construction élevée au sommet de la montagne est un fort construit par les Sarrasins et actuellement ruiné, et l'on voit à l'horizon une partie de l'île d'Argentièrè, le *Cimolus* des anciens, qui, aussi bien que Milo, était renommée par la craie qu'elle

produisait, et par une terre sigillaire dont les habitants se servent en guise de savon.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

LES HOTELS-DE-VILLE.



(Vue de l'Hôtel-de-Ville de Louvain, bâti de 1448 à 1463.)

Tout amas de maisons porte ses noms de religion, de patrie et de profession écrits dans la combinaison des pierres qui le composent.

En général, une ville européenne se nomme d'abord de loin au regard par un monument central, dominant : c'est

l'église chrétienne, qui, catholique ou protestante, remplie ou vide de ses fidèles, représente et résume toujours à la vue la civilisation moderne occidentale. A mesure que l'on approche, l'esprit de construction et la physionomie des habitations représente et résume le climat, le pays, la patrie,

les usages; enfin on ne tarde pas à découvrir quelque édifice public qui, par sa position ou par son importance, témoigne de la destination ou de la profession particulières de la ville, de son caractère guerrier, savant ou industriel : c'est une enceinte de fortifications, un Palais législatif ou une Université, une Bourse ou un Entrepôt, etc.

Quelquefois, ne découvrant aucun édifice de ce genre, on découvre que la ville n'a aucune autre profession, aucune autre destination que celle de vivre le plus agréablement possible : alors c'est une ville qui a achevé son rôle, qui est arrivée à la fin de sa journée; c'est une ville rentière, une ville bourgeoise; elle attend sa régénération ou sa mort.

Mais alors même on peut, d'après le style, d'après la date et l'état de conservation des monumens, attribuer à la ville, sans trop risquer d'erreurs, son rôle, sa valeur dans l'histoire du passé; on peut, par voie de conséquence, y faire une étude en quelque sorte topographique d'histoire générale; on peut retrouver de quelle doctrine, de quel système, de quelle part du travail social cette ville a été principalement le foyer; et dire, par exemple, quel esprit s'y est emparé le plus exclusivement et avec le plus de spontanéité des générations, s'il a été spéculatif ou actif, religieux ou philosophique, aristocratique ou populaire.

En s'élevant ainsi, par l'observation, à des cercles d'étude de plus en plus élargis, on peut arriver même à suivre pas à pas, dans la vieille histoire des monumens d'une ville, les chroniques des luttes entre les grands principes qui ont divisé le monde, à compter leurs défaites et leurs victoires partielles, et à marquer l'époque et le lieu où se sont décidés plus ou moins définitivement la chute des uns et l'avènement des autres.

Or, il y a surtout une époque du moyen âge où un trait nouveau s'écrit à la figure des villes, comme pour consacrer une phase nouvelle du développement des sociétés européennes; et il y a surtout un lieu où cette symbolique inscription semble apparaître avec le plus de rapidité et d'éclat : — cette époque, c'est le milieu du moyen âge, lorsque, aux querelles des empereurs, des évêques, des ducs et des comtes, ont succédé les querelles des communes avec la noblesse; lorsque la bourgeoisie a commencé à ne plus vouloir ouvrir ses veines et verser ses sueurs que pour elle-même; — celui, c'est le milieu de l'Europe; et c'est surtout ce terrain étroit, morcelé, foulé par toutes les ambitions, sillonné par tous les apostolats; champ clos de la doctrine romaine et de la réforme, des champions de l'hérédité et de ceux de l'élection, où toute grande puissance de l'Europe semble avoir été forcée de venir, à son tour, mesurer sa puissance et consulter sa destinée; appendice et frontière de la France où, depuis trente années seulement, se sont gravés des titres de chapitres si expressifs de notre histoire, Gand, Waterloo, Anvers.

L'église a toujours au même degré en Belgique la signification qu'elle a dans toutes les parties du monde chrétien : ses tours et ses flèches y sont restées à la hauteur qui, depuis tant de siècles, défie les minarets et les pagodes; à l'intérieur, les chefs-d'œuvre d'art religieux des ^{xv^e} et ^{xvi^e} siècles étonneraient vos regards habitués à la pauvreté et à la nudité de nos églises françaises; à toute heure la foule du peuple s'agenouille au pied de la croix avec une conviction peut-être plus sincère que celle des peuples d'Italie : cependant d'où vient que, presque dans toute ville belge, l'église, après avoir longtemps dominé seule les demeures des fidèles, les murailles crénelées de ses abbayes et les châteaux-forts ses tributaires, non seulement aujourd'hui partage sa primauté avec un monument pacifique comme elle et plus jeune de beaucoup de siècles, mais en plus d'un endroit s'est laissé dépasser par lui comme pour se placer sous sa protection et sous son ombre? D'où vient que, de si loin, Ypres, Bruges, Louvain montrent fièrement au voyageur ce monument au-dessus de leurs églises? D'où vient qu'au seul nom de ce monument

le plus humble habitant relève son front chrétien et sent toute son apathie s'émouvoir?

Il y a dans ce simple mouvement architectural toute une explication de la mission civilisatrice qu'il a été donné aux provinces belges de remplir avec tant de courage au temps de leur splendeur. L'Eglise et l'Hôtel-de-Ville représentent et résument leur foi et leur histoire; ils figurent ensemble la devise « Dieu et liberté : » si l'Eglise est le signe de l'antique affranchissement, élevé par le monde moderne au sortir des ruines du paganisme, l'Hôtel-de-Ville, dont chaque pierre a coûté tant d'or et de sang à nos pères, est le tabernacle civil, le château-fort de la loi, premier signe des commencemens de l'affranchissement moderne, élevé par le peuple au sortir des ruines de la féodalité.

(La suite à une prochaine livraison.)

Albinisme. — Merles blancs. — Une anguille jaune. —

On nomme *albinisme* une maladie ou un défaut d'organisation de cette partie du *derme* qui donne à chaque espèce d'animaux sa coloration propre. Les hommes-albinos ont les yeux peu fortement colorés, et la peau blanche. A l'état domestiqué, les lapins-albinos sont blancs et ont les yeux rouges, parce que l'iris et la choroïde sont privées de la matière noire qui les teint ordinairement chez tous les animaux.

On a des exemples d'albinisme chez les oiseaux; on a vu des merles blancs, quoique la rareté de cette circonstance en ait fait une sorte de dicton populaire : « Si tu fais cela, je te donnerai un merle blanc, » comme mettant en opposition deux choses aussi difficiles l'une que l'autre; on a vu des moineaux, des corbeaux blancs, ou marqués de blanc; on a vu des renards blancs, et même l'ifatis, où renard bleu, devient blanc chaque année, sous le ciel de glace des régions polaires; on a vu des daims et des daines, des cerfs tout blancs aux yeux rouges.

Les perroquets qui sont frappés de décoloration deviennent jaunes-aurore, de vert d'émeraude qu'ils étaient; on dit alors qu'ils sont tapirés. Nous avons vu dernièrement un autre cas de décoloration fort remarquable sur une anguille. Ce poisson, au lieu d'être noir sur le dos et brun vers le ventre, est d'un beau jaune-orange; le bout du museau, la peau du bout de la nageoire caudale, les yeux, sont encore teints de brun. Ce fait curieux a été signalé à notre observation par les soins de madame G. D. V.

LE RÉGIMENT DES PATINEURS, EN NORVÈGE.

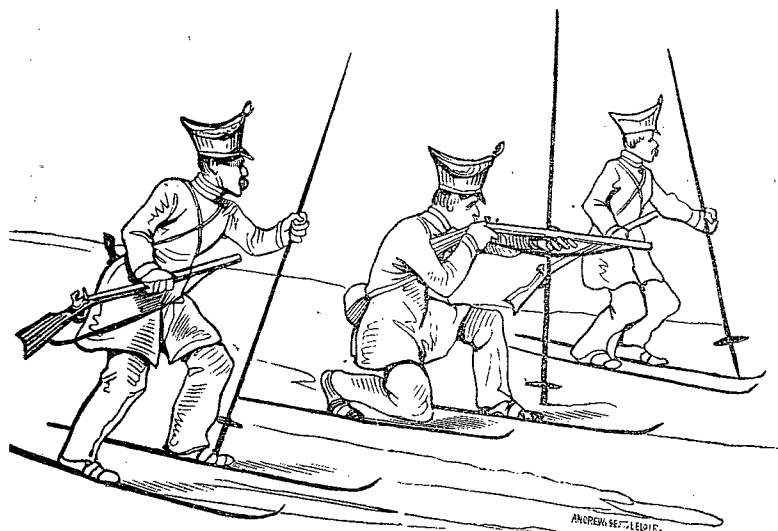
En Norvège, pendant les trois quarts de l'année, le sol est couvert d'une couche de neige, souvent épaisse de plus de dix pieds. Alors toutes les voies de communication, excepté les chemins battus, seraient fermées, si les habitants de ces contrées ne se servaient de patins. Aussi l'art de patiner, qui chez nous n'est qu'un amusement ou tout au plus un exercice gymnastique, est-il d'une nécessité impérieuse dans la vie de tout Norvégien. Ordinairement c'est aux jours de dégel que la neige tombe et s'entasse sur la terre, et le premier froid qui survient en tapisse toute la surface d'une écorce de glace trop faible pour soutenir un cheval, mais qu'un homme armé de patins peut sillonner sans crainte dans tous les sens avec une rapidité étonnante. C'est de cette manière que le Norvégien fait la chasse, qu'il va dans la forêt pour ramasser du bois, et qu'il se rend aux villes éloignées pour y chercher les provisions qui lui manquent dans son hameau isolé.

Le gouvernement a jugé nécessaire de faire adopter l'usage du patin à un régiment particulier de son armée, qui pour ce motif porte le nom de *régiment des patineurs*. Le croquis

que nous donnons a été pris par un voyageur, qui a vu ce régiment faisant les exercices sur la neige aux environs de la ville de Dronthiem (*Trondhiem*).

Les soldats, pourvus de patins extrêmement longs, gra-

vissent les montagnes les plus élevées, en descendant avec facilité; traversent les lacs et les rivières; s'arrêtent en un clin d'œil au milieu de la course la plus rapide; font l'exercice avec l'arme blanche et avec l'arme à feu, soit en cou-



(Soldats du régiment des patineurs en Norvège.)

rant, soit en restant en place, et exécutent mille évolutions difficiles avec une agilité qui étonne l'œil du spectateur.

Ce régiment est composé de quatre compagnies; son uniforme est d'un vert foncé comme celui des *chasseurs*, mais le soldat, en petite tenue, est vêtu d'une redingote courte en drap ordinaire et de couleur grisâtre. Les patins sont armés de deux morceaux minces et effilés de bois de sapin; les bouts du devant sont un peu courbés et retroussés en l'air. Le patin du pied gauche est insensiblement plus court que celui du pied droit, et tous les deux sont assujétis aux pieds avec des cordons de cuir. Un fusil léger suspendu à l'épaule par une courroie et une épée-poignard sont les seules armes de ce régiment; mais chaque soldat est en outre muni d'un bâton ferré long de sept pieds, ressemblant parfaitement au bâton dont on se sert en Suisse pour visiter les glaciers. C'est à l'aide de ce bâton qu'ils se mettent en mouvement, accélèrent ou ralentissent leur course, et se tiennent en équilibre; lorsqu'ils veulent s'arrêter ils l'enfoncent profondément dans la neige, et en faisant feu ils s'en servent comme d'un point d'appui.

Noces d'or et d'argent. — En Hollande, après vingt-cinq ans de mariage, les époux sont dans l'usage de donner un repas auquel ils invitent toutes leurs connaissances; cette fête est désignée sous le nom de *noce d'argent*. Une fête semblable, célébrée après cinquante ans de mariage, est appelée *noce d'or*.

Une réputation honnête est à la portée du commun des hommes : on l'obtient par les vertus sociales et la pratique constante de ses devoirs. Cette espèce de réputation n'est, à la vérité, ni étendue ni brillante; mais elle est souvent la plus utile pour le bonheur.

DUCLOS

ROYAUME DE VALENCE.

(1834, p. 348.)

Le royaume de Valence n'a qu'une superficie de 858 lieues carrées, dont 598 sont occupées par des montagnes ou des rochers; ce qui reste est réduit encore par des grèves immenses et quelques terres marécageuses. « Mais ces rochers et ces montagnes, dit M. Jaubert, dans son intéressant voyage en

Espagne, sont les vastes réservoirs d'où dérivent quatre fleuves et un grand nombre de torrens dont on a maîtrisé le cours; mais au-delà de ces barrières naturelles, et dans le voisinage même de ces solitudes, la nature change d'aspect, le climat est plus doux, les chaleurs sont tempérées par l'air vif des montagnes et les brises de la mer : point de gelées, point de brouillards, point de vents qui menacent les récoltes; une végétation permanente ne cesse d'animer le paysage, et au milieu des produits les plus riches, l'industrie a naturalisé une grande variété de fruits et de plantes exotiques. Des bois d'orangers, de citronniers, de caroubiers, d'oliviers, forment un rideau immense autour de ces terres privilégiées. »

C'est dans ce royaume, en effet, que se trouve la culture la plus riche de l'Europe; les champs y, sont des vergers, les campagnes des jardins. Le Valencien porte ses travaux agricoles jusque sur les parties les plus élevées des montagnes, où il soutient les terres au moyen de petites murailles basses; il ne laisse jamais le sol se reposer; tous les mois il fait de nouveaux semis. On voit dans ce pays, béni du ciel, des champs donner cinq récoltes, des prés se laisser faucher dix fois, des mûriers, quatre fois dépouillés, se couvrir quatre fois de feuilles nouvelles.

Le cultivateur est doué d'une activité et d'une patience merveilleuses; il seconde admirablement, par son industrie éclairée, la fertilité du sol; et les travaux pour l'arrosage des champs sont portés à un degré de perfection qui ne se retrouve nulle autre part sur une échelle aussi étendue.

Le mode d'arrosage est certainement le principal objet de curiosité du royaume de Valence. Ici ce sont des *norias* multipliées, espèces de roues portant des chapelets qui vont chercher l'eau dans des puits profonds; là des coupures aux rivières et aux torrens, des canaux d'une construction audacieuse et parfaitement entretenus, des réservoirs sagement ménagés; partout de nombreuses rigoles sillonnant le sol et distribuant en abondance l'eau fraîche dans les champs et les jardins. — La plupart de ces travaux remontent aux Maures; ils sont protégés par une législation habile, par des juges et des tribunaux particuliers.

Le peuple de Valence parle l'ancienne langue de *oc* (du Languedoc et de la Provence) que les Français portèrent en Catalogne, lorsqu'ils conquièrent cette province, et que les

Catalans portèrent dans le royaume de Valence où elle s'est conservée avec sa douce prononciation.

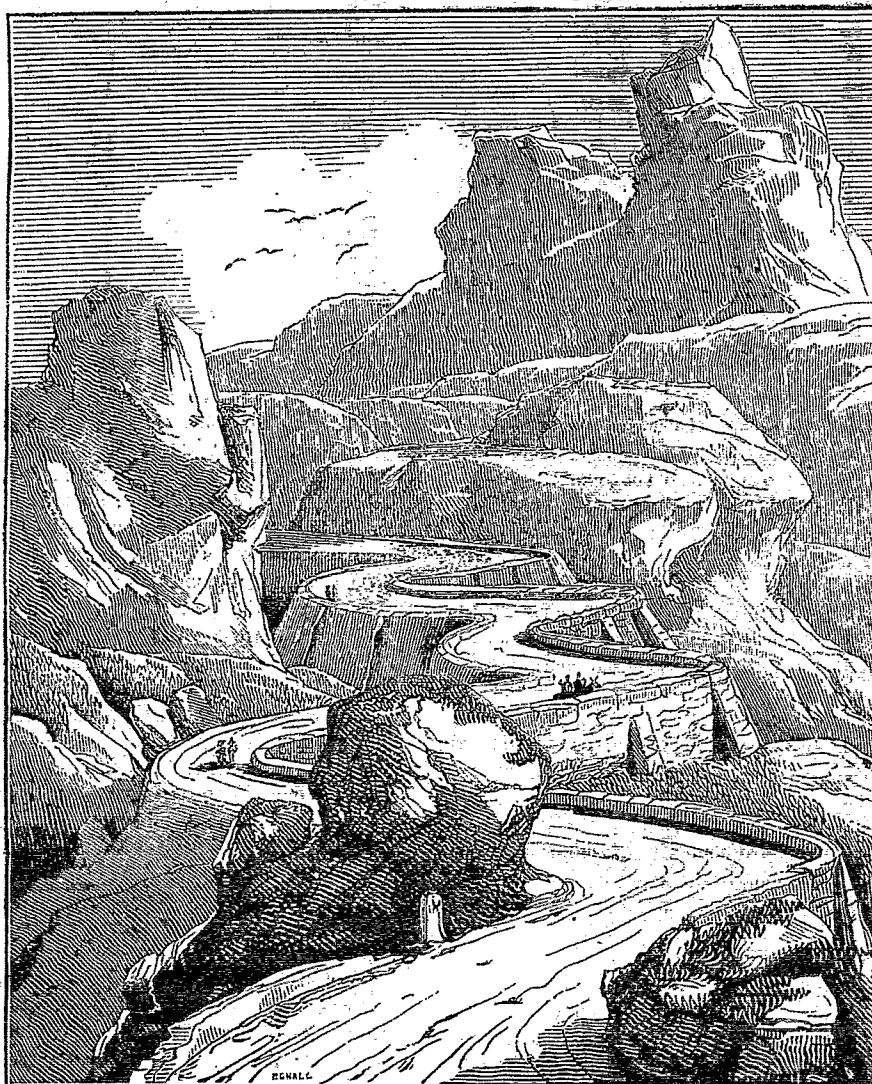
Les Valenciens sont gais, dispos, d'un caractère facile et léger; ils excellent dans tous les exercices du corps. Ils passent pour les premiers danseurs de l'Espagne; quelques uns parcourent la péninsule et gagnent, en dansant, de quoi venir, sur leurs vieux jours, se reposer dans leur province. Ils sont également ingénieux, adroits et agiles dans leurs travaux; mais les habitants de la ville de Valence particulièrement jouissent d'une réputation de légèreté, de mobilité, que les écrivains de leur nation ont consacrée, sans aucun doute, avec exagération. « L'agréable ville de Valence, dit Gracian, noble,

belle et gaie, remplie de tout ce qui n'est pas substance. » On cite encore à leur sujet le proverbe suivant qui a cours en Espagne :

La Carne es yerva, la yerva agua,
Los hombres mugeres, las mugeres nada.

C'est-à-dire : *La viande est de l'herbe, l'herbe de l'eau, les hommes des femmes, les femmes rien.*

D'après M. Delaborde, il n'y a pas de province en Espagne, après les trois cantons de la Biscaye, dont les chemins soient plus beaux que ceux du royaume de Valence. On a dû exécuter de grands travaux pour obtenir ce résultat dans



(Vue d'une route de Valence.)

un pays aussi montueux. La route dont nous donnons une vue est située entre Vinaroz et Benicarlo, auprès du ravin de San Mateo. C'est à Vinaroz que le duc de Vendôme mourut d'apoplexie le 11 juin 1712; ses cendres furent déposées, par ordre de Philippe V, dans le tombeau des rois, à l'Escurial.

Vinaroz et Benicarlo se trouvent à l'entrée du royaume de Valence, du côté de la Catalogne; en ces endroits surtout on peut admirer les heureux effets de l'arrosage sur ce sol ingrat; là des bancs immenses de poudings ou gros cailloux arrondis unis par une pâte calcaire, occupent tout le bas-fond d'une vallée comprise entre les hautes montagnes et les bords de la mer; à peine quelques pouces d'une terre rougeâtre et desséchée recouvrent ces croûtes pierreuses; point de torrens, point de rivières pour protéger la végétation: et cependant les

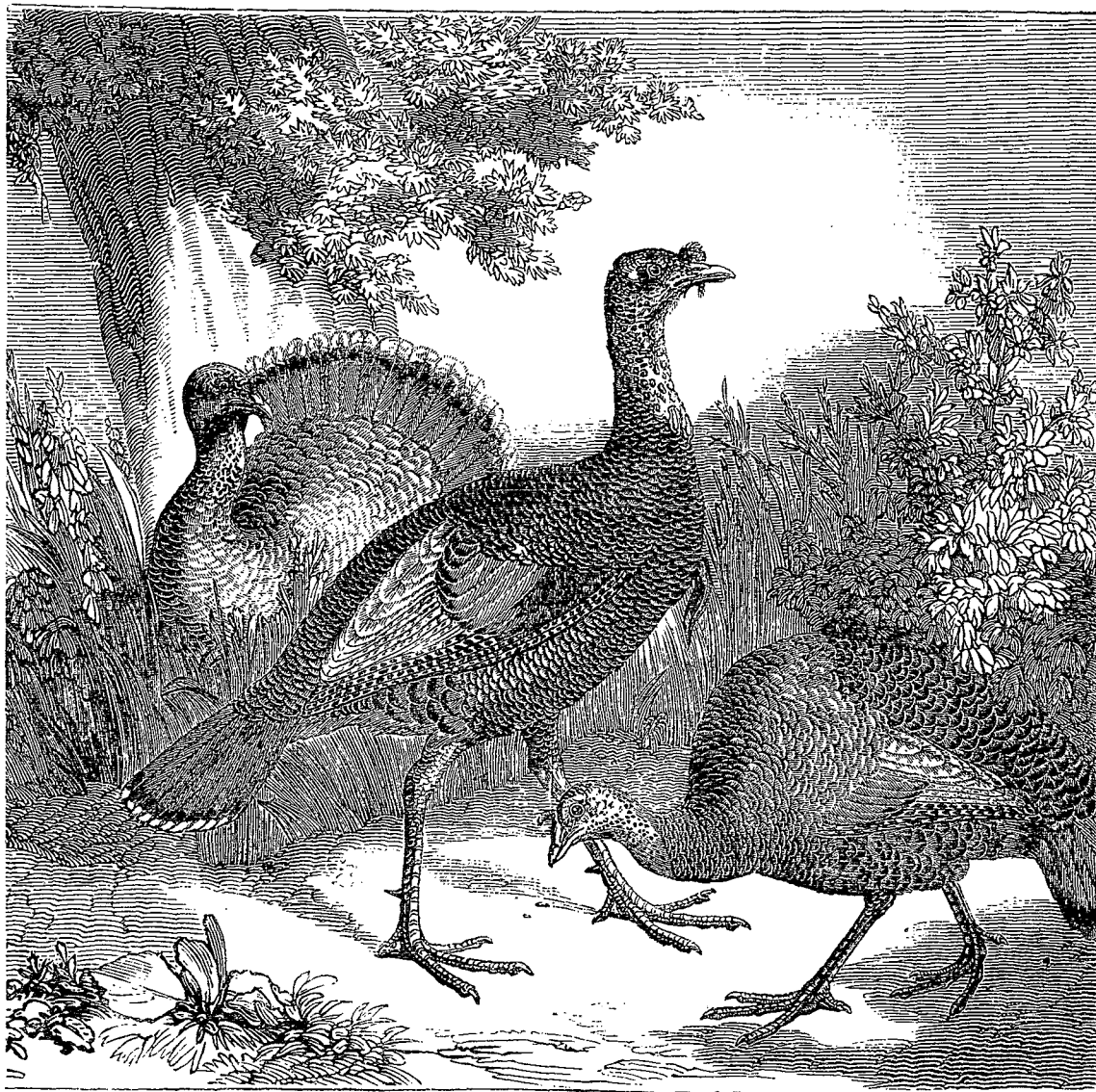
habitants sont parvenus à fertiliser ces rochers et à les convertir en jardins. De nombreuses rigoles dirigent les eaux sur une légère couche de terre qui serait tout-à-fait inerte sans les amendemens des cultivateurs; ceux-ci percent les bancs de poudings pour chercher l'eau dans le sein de la terre, et la ramènent sur le sol au moyen de 5 à 600 norias distribuées sur un terrain de 15 à 16 mille ares. Chaque fermier possède une de ces machines; il fait d'abord séjourner l'eau dans de grands bassins pour la soumettre à l'influence de l'atmosphère, avant de la répandre dans les champs de blés ou dans les carrés destinés aux hortolages. « Mais tant de soins, dit M. Jaubert, ne sont pas toujours le partage du fermier seul: tandis que celui-ci s'occupe du transport et de la vente des denrées, sa femme surveille les irrigations et confie la surveillance de la noria au plus jeune de ses en-

lans. Heureuse industrie qui assigne à chacun son poste, présente des travaux pour tous les âges, et ne laisse jamais le cultivateur sans récompense ! »

LES DINDONS SAUVAGES.

Nous ne parlerons pas dans cet article du dindon domestique, nous ne nous appesantirons pas sur l'utilité que le fermier retire de la vente de cet oiseau de basse-cour, re-

cherché pour sa chair aussi saine que savoureuse. Toutes les classes de la société admettent le dindon sur leur table. Si le luxe et la recherche, à l'aide de truffes dont le corps d'une diinde du Mans ou du Périgord est embaumée, donnent à ce morceau délicat un prix fort exagéré, il n'en est pas moins permis à une fortune médiocre de servir avec économie un bon dindon de Beauce, au *banquet des Rois* ; et l'éti- que dindon rôti descend souvent jusqu'aux tables d'écoliers, dans les festins solennels du collège. Aussi quelque'un de nos



(Dindons sauvages.)

lecteurs sera-t-il peut-être curieux de savoir quelque chose de la patrie primitive de cet oiseau, type chez nous de la stupidité parfaite, suite d'un long état de domesticité ; tandis qu'à l'état sauvage, où nous allons le représenter, le dindon, fier de son indépendance, maître des forêts qu'il habite, a conservé un plumage éclatant et toutes les vives et franches allures de la liberté.

Nous empruntons ce que nous allons dire à l'ornithologie américaine de M. Charles Bonaparte.

La patrie primitive du dindon paraît être cette immense étendue de terre qui s'étend depuis la lisière extrême nord-ouest des États-Unis jusqu'à l'Isthme de Panama, c'est-à-dire sur tout le pourtour du Mexique. Au Canada, et dans les autres parties aujourd'hui si peuplées des États de l'Union, les dindons étaient autrefois très nombreux ; mais les enva-

hissemens de la civilisation et de l'agriculture les ont peu à peu forcés à se jeter dans les contrées les plus centrales, restées jusqu'ici les plus sauvages. Il n'est pas probable que les émigrations des dindons s'étendent au-delà des montagnes Rocheuses. Un Indien mandan, qui, il y a quelques années, visita la ville de Washington, remarqua un de ces oiseaux comme la plus grande curiosité qu'il eût vue dans son voyage, et prépara la peau de l'un d'entre eux pour la montrer aux hommes de sa tribu.

Il n'est pas nécessaire de décrire en détail un oiseau si bien connu. Dans son état sauvage la seule différence consiste dans la taille, dans le volume, dans la plus éclatante beauté de plumage ; en état de domesticité, cet oiseau a considérablement dégénéré, non seulement en Europe et en Asie, mais encore sur son sol natal. Lorsque le dindon

libre est arrivé à son entier accroissement, l'individu mâle n'est pas loin d'avoir quatre pieds de long, et atteint jusqu'à cinq pieds d'envergure. Son plumage réunit un riche assortiment de couleurs : le brun bronze de cuivre prédomine, et, comme la disposition des plumes est un peu écailleuse, tout ce plumage rappelle l'aspect d'une cotte-de-mailles d'acier et or. La beauté de cet oiseau est telle, que le philosophe Franklin, l'un des fondateurs de la liberté américaine, regrette que l'Union n'ait pas plutôt pris pour armes de la confédération le dindon sauvage que l'aigle chauve, qui est devenu le signe héraldique des Etats-Unis.

Les dindons sauvages ne se bornent pas à une seule sorte de nourriture. Ils mangent du maïs, des baies sauvages de toute espèce, des fruits et des herbes; souvent ils avalent des grillons, des petits crapauds, des lézards; mais lorsque la noix pecun (une des nombreuses variétés du noyer en Amérique) est pleine, ils préfèrent ce fruit à toute autre nourriture, et, par son usage, ils engraisent considérablement. Il en est de même en France; nourrir un dindon de noix concassées, ou même entières, est le meilleur moyen de le faire arriver à une énorme grosseur. Le gland du chêne et la châtaigne du frêne (faine), est aussi pour eux une nourriture très recherchée. Au commencement d'octobre, tant qu'il reste des glands aux arbres, les volées de dindons arrivent en foule vers l'Ohio et le Mississipi : aussi ce mois est-il appelé, par les Indiens, le mois des dindons.

Les mâles, que l'on nomme *goblers* ou *glousseurs*, de leur cri d'appel et de celui-ci, *glou, glou, glou*, se réunissent en troupes d'un à deux cents; ils font bande à part des femelles pour aller à la pâture. Un tiers des femelles se mettent à couvrir, les deux autres se réunissent entre elles par bandes de soixante à quatre-vingts, avec leurs petits des couvées précédentes. Leur principale attention est d'éloigner les vieux coqs qui tuent les jeunes dindonneaux à coups de bec sur la tête. — Cependant toutes ces bandes séparées voyagent dans la même direction et à pied; ce n'est que pour éviter le chasseur, ou pour traverser une rivière, que les dindons se mettent au vol. Lorsqu'il s'agit d'effectuer ce passage, ils se placent, pour s'enlever plus commodément, sur des élévations de terrain, et ce n'est qu'après de lentes précautions, qu'ils osent entreprendre une si dangereuse traversée. Pendant ces préparatifs, les mâles se mettent à glousser avec force comme pour s'encourager mutuellement; les femelles et les jeunes prennent aussi les grands airs des mâles qui font la roue en se pavant. Enfin, à un signal donné par le chef, toute la multitude qui s'est placée sur les arbres, prend son essor vers la rive opposée. Le vol de ces oiseaux est si lourd, que si la rivière a plus de deux cents pas de large, beaucoup tombent à l'eau; mais ils ne périssent pas pour cela; à l'aide de leur longue queue, ils se soutiennent à la surface, nagent à l'aide des pattes, et gagnent le bord. Après un tel passage, toute la troupe est si déconcertée, qu'un grand nombre de dindons deviennent la proie des chasseurs.

C'est vers le milieu d'avril, si le temps est chaud, que la femelle cherche un lieu propre pour faire sa nichée; elle place son nid composé de bois mort et d'herbes sèches hors de l'invasion des rivières, et, le mieux qu'elle peut, loin des yeux menaçants des corneilles. La dinde y dépose neuf, quinze, et même vingt œufs.

Elle prend beaucoup de précautions pour cacher ce nid, elle n'y vient jamais deux fois par le même chemin; lorsqu'elle le quitte, mère attentive, elle le couvre de feuilles et de branchages, aussi est-il difficile à trouver. L'approche du danger ne l'émeut pas; elle ne prend pas la fuite, et si un ennemi vient à passer, elle se tapit aussi bas qu'elle peut pour n'être pas vue. Si un homme découvre son nid, elle ne l'abandonne pas pour cela; mais elle le quitte tout-à-fait si un serpent ou autre animal a brisé un œuf. On a vu plusieurs dindes sauvages s'associer, mettre

leurs œufs dans le même nid, et partager tous les soins de la défense et de la maternité.

Bien que l'époque de l'introduction de cet oiseau en Europe soit moderne, les naturalistes des siècles derniers en avaient perdu la trace. Ainsi, Belon, Aldrovande, Gessner, Ray, et d'autres; croyaient le dindon originaire de l'Afrique et des Indes-Orientales, et même ont voulu y voir un oiseau déjà domestique chez les anciens, le confondant avec la pintade, qui est africaine. Aujourd'hui l'origine américaine du dindon n'est pas douteuse. Cet oiseau fut importé en Espagne du Mexique, dans le XVI^e siècle; il fut introduit en Angleterre, en 1524; mais il s'y multiplia tellement, que, dès 1585, c'était un plat très recherché, quoique pas très rare, aux fêtes de campagne.

En France, on donne aux jésuites le mérite de l'importation du dindon. — Une circonstance récente a mis le rédacteur de cet article à même de savoir que dès 1640, et même avant, les dindons étaient communs à Paris.

Dans les fouilles que l'on vient de faire à la butte du Jardin des Plantes, dite du Labyrinthe, pour asseoir des édifices, nous avons trouvé des os de dinde, et comme cette colline factice, produit du dépôt des ordures de Paris, a été dès 1640, plantée en vignes et plus tard en arbres verts, il est à croire que cette volaille était déjà d'une consommation commune.

HISTOIRE DU PONT NEUF

SOUS HENRI IV, LOUIS XIII ET LOUIS XIV.

Le samedi 31 mai de l'année 1578, après avoir vu passer le magnifique convoi de Quélus et de Maugiron, ses favoris, tués en duel, Henri III, accompagné des deux reines Catherine de Médicis et Louise de Vaudemont, de plusieurs princes, et des plus notables magistrats de la ville, vint solennellement poser la première pierre du *pont Neuf*, appelé d'abord *pont du Louvre*. L'architecte qui en avait donné le plan et qui en commença l'exécution, fut payé 50 écus. Henri IV le fit continuer, et on l'acheva en 1606. Il était en pierre, et de la longueur où nous le voyons aujourd'hui: seulement les boutiques qui s'y trouvent n'existaient pas alors, et ne furent élevées qu'en 1775. A son extrémité méridionale, sur le quai Conti, à l'endroit même où est la voûte sous laquelle on passe pour descendre à la rivière, était une maison appelée le château Gaillard, démolie sous Louis XIV; c'est là que Brioché attirait une foule si nombreuse à son spectacle de marionnettes.

Le pont Neuf, qui servait de communication directe entre la cité et les deux autres quartiers de la ville, était dès son origine la promenade publique la plus fréquentée et la plus variée de Paris. Toutes les classes de la population semblaient s'y être donné rendez-vous : à toute heure du jour, une foule active, remuante, sans cesse renouvelée, et toujours avide de curiosité, encombraient les trottoirs, se pressait à l'entour de la statue de Henri IV, et refluaient jusque vers la place Dauphine, où se voyait la même variété et le même mouvement.

A côté des petits marchands de toutes sortes qui se tenaient sur le pont, s'élevait le théâtre de Mondor et de Tabarin (1854, pag. 268); des charlatans moins connus, des bateleurs moins plaisants, trouvaient aussi moyen de glaner après ces deux grands maîtres; enfin, comme l'écrivait Berthod, poète du temps, le pont Neuf était un

... Rendez-vous de charlatans,
De filous, de passe volans,
Pont Neuf, ordinaire théâtre
De vendeurs d'onguens et d'emplâtre;
Séjour des arracheurs de dents,
Des fripiers, libraires, pédans,
Des chanteurs de chansons nouvelles.
De coupe-bourses, d'argotiers;

De maîtres de sales métiers,
D'opérateurs et de chimiques,
Et de médecins purgiques,
De fins joueurs de gobelets.

A toute heure du jour toute cette foule faisait entendre des cris de diverses sortes, et chacun cherchait à faire son métier et à vendre sa marchandise; c'était un tumulte confus :

— J'ay, monseu, de fort bon remede,
Vous dit l'un
— Cette chanson est agreable,
Dit l'autre; monseu, pour un sou!
— La, hé! mon manteau! ha, filou!
Au voleur! au tireur de laine!
— Eh! mon Dieu, la *Samaritaine*,
Voyez comme elle verse l'eau!
— Et cet horloge qu'il est beau:
Escoute, escoute comme il sonne;
Dirois-tu pas qu'on carillonne?

C'est là aussi que venaient de grand matin les pauvres gens, semblables à ce malheureux poète dont parle Saint-Amant dans sa *Gazette du pont Neuf*, qui chaque matin, de sept heures à onze, venait faire sa cour au roi de bronze, c'est-à-dire se chauffer, au soleil, devant la statue de Henri IV, après avoir été quêter quelques aumônes à l'église des Grands-Augustins, située près de là, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la halle à la volaille.

Il fallait bien que cette promenade fût de préférence le rendez-vous ordinaire des auteurs peu fortunés, puisque Saint-Amant, qui dans ces sortes d'affaires parlait avec expérience, fait dire à son poète crotté, forcé de quitter Paris :

Adieu, pont Neuf, sous qui l'eau passe
Si ce n'est quand l'hiver la glace.

Adieu, belle place Dauphine,
Où l'éloquence se raffine,
Par ces bateleurs, ces marmots,
De qui j'ai pris tant de beaux mots
Pour fabriquer mes épigrammes.

Adieu, vous, que tout au contraire
J'ai souvent fourni de quoi braire,
Chantres, l'honneur des carrefours
Et des ponts, ou d'une voix d'ours.
Et d'une bouffonne grimace,
Vous charmez le sot populace;
Tandis qu'un matois, non en vain,
Essaie à faire un coup de main.

Dans aucune des descriptions du pont Neuf et de son histoire ce dernier trait n'est oublié; les *tire-laine*, les voleurs, les filous et les gueux *ceimans* et mendiants exploitaient audacieusement, en plein jour, les bourses et les poches des passans. Les spectateurs pour la plupart riaient de ces vols, ou même applaudissaient si le tour était fait avec adresse, et si, pris en flagrant délit, le voleur cherchant à fuir et luttant contre son adversaire avec grand bruit, arrivait le guet, la hallebarde ou l'arquebuse au poing, qui mettait d'accord les deux parties, en arrêtant le volé aussi bien que le voleur.

Les arracheurs de dents avaient déjà, comme de nos jours, des compères mêlés aux spectateurs; c'est ce que nous apprend l'abbé Le Vayer, dans une histoire comique, publiée en 1560, et intitulée le *Parasite Mormon*. Il nous raconte la chétive existence et le triste destin d'un pauvre poète, qui, mourant de faim et sans ressource, allait sur le pont Neuf proposer à un charlatan de se laisser arracher deux dents moyennant 40 sols, avec promesse de déclarer hautement aux assistants qu'il n'en ressentait aucun mal. Plus loin encore, il nous montre ce malheureux que la nécessité contrainait, pour gagner un peu de pain, d'aller chanter des chansons qu'il avait faites, répondre froidement à ceux de sa connaissance qui le surprennent en cette posture de bateleur : « Pardieu! cinquante pistoles sont bonnes

à gagner! » voulant ainsi faire croire qu'une gageure seule le poussait à ce déguisement, et parant sa gueuserie d'un vernis d'amour-propre.

Maintenant que nous connaissons les diverses espèces de gens qui à toute heure de nuit et de jour hantaient cet endroit, voici quelles places distinctes leur assigne sur le pont, sur les trottoirs, à l'entour de la statue et dans la place Dauphine, une gravure de 1646, par Della Bella. Sur les trottoirs du côté de la rue Dauphine, des duellistes se battent à outrance, les arracheurs de dents font leurs parades; une nuée de mendiants, armés de leurs infirmités d'emprunt, et venus de la Cour des Miracles, s'abat aux portières des carrosses que l'on voit se diriger rapidement vers le Louvre : plus loin, et devant la statue, on voit un charlatan; à l'entrée du quai des Orfèvres, on voit une femme et un enfant dont les mains se glissent dans les poches pardessus les manteaux : sur le trottoir opposé, les marchands de vin et de comestibles attirent les spectateurs par leurs cris et leurs annonces fastueuses; tout auprès se tiennent les *tireurs de laine*; enfin, à l'entrée de la place Dauphine, sont les marchands de filets et des chiens de chasse; et au milieu, çà et là, une foule nombreuse et oisive s'empresse auprès de chaque boutique, et grossit à chaque instant les groupes. Tous les spectateurs portent des cannes et des épées.

Cet usage de porter des armes, alors général dans toutes les classes de la société, nous était venu d'Espagne, et indiquait le nivellement qui se préparait. Un auteur satirique de l'époque le tourne en ridicule, et dit avec un grand air de mépris : « Quand le savetier a gagné par son travail du matin de quoi se donner un ognon pour le reste du jour, il prend sa longue épée, sa petite cotille (collet à l'espagnol) et son grand manteau noir, et s'en va sur la place décider des intérêts de l'Etat. »

Si le pont Neuf était de jour une arène commodément ouverte à toutes les entreprises de l'audace ou de la ruse, de nuit son passage, malgré les escouades du guet à cheval et à pied qui parcouraient la ville, devait être encore plus dangereux pour les bourgeois attachés; pour s'y hasarder, il fallait un cœur bien résolu, ou une bourse bien vide; il fallait pouvoir dire, comme le poète crotté de Saint-Amant :

Adieu, blonde *Samaritaine*,
Que sans peur des tireurs de laine,
Pour n'avoir n'argent ni manteau,
En revenant du royal chateau,
J'ay veu cent fois aux heures sombres...

Saint-Amant écrivait au commencement du XVII^e siècle, vers 1620 environ; trente ans plus tard la ville n'était pas plus sûre; et ces vers connus de Boileau nous donnent une idée peu flatteuse de Paris pendant la nuit :

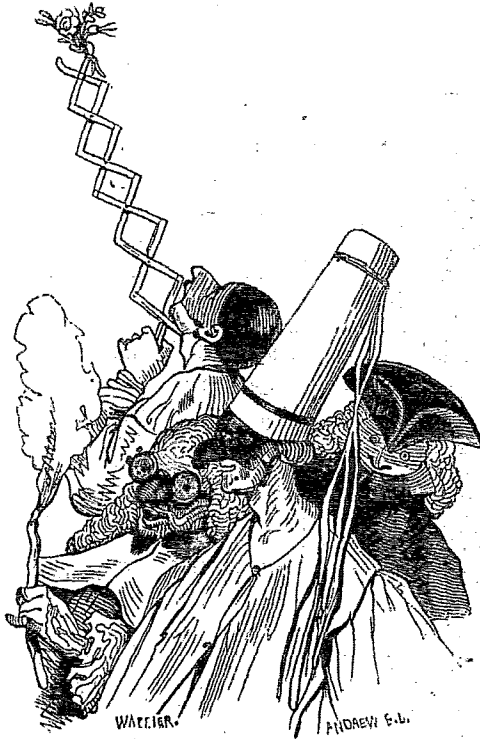
... Sitôt que du soir les ombres pacifiques
D'un double cadenas font fermer les boutiques,
Que retiré chez lui, le paisible marchand
Va revoir ses billets et compter son argent;
Que dans le Marché-Neuf tout est calme et tranquille,
Les voleurs aussitôt s'emparent de la ville.

Des filous effrontés d'un coup de pistolet,
Ebranlent ma fenêtre et percent mon volet.
J'entends crier partout : Au meurtre, on m'assassine!...
(*Satire VI.*)

LES MASQUES ET LES MASCARADES.

« Le diable soit du masque et de la mascarade! Les sottises gens! bon Dieu, les sottises gens! Allons, tirons-nous de cette cohue. Dans un siècle de raison, à Paris, l'an de grâce 1855, continuer ces folies de l'ancien temps; folies grossières, sans le moindre esprit! C'est honte, et j'en rougis pour notre pays civilisé.—Ouais! tu as l'air de bien t'amuser, toi triste paillassa, qui récites tes farces par boutoir; au logis, moi

cher, au logis! va prendre un emploi de pleureur de morts, cela t'ira mieux. — Des gilles enfarinés, des polichinelles, des hommes déguisés en femmes, des femmes en hommes,



(Masques italiens.)

des poissardes en voiture avec des mouches sur le visage; c'est toujours la même chanson. Oh! c'est ennuyeux, assommant! Allons donc toi, gare, gare! laisse-moi passer, vilain masque!»

Tel est à peu près, et avec mille variantes, le fond des pensées ou des discours de bien des gens qui se promènent sur les boulevards le jour du mardi-gras.

Cependant les masques durent toujours, et nous sommes portés à croire qu'ils dureront long-temps encore : plusieurs raisons les expliquent et les justifient.

Si le masque devait être considéré simplement comme couvrant le visage, comme cachant la vergogne naturelle même à un homme éhonté, et lui permettant de prendre des licences auxquelles il ne s'abandonnerait pas sans cet abri, il devrait être bientôt proscrit par la moralité et la raison humaines; mais, devenant l'auxiliaire grotesque de la satire, il lui prête une force de plus, et nous paraît même en cela susceptible d'une perfection qui n'est point à dédaigner par l'artiste philosophe.

Permettez, lecteur, quelques mots à ce sujet.

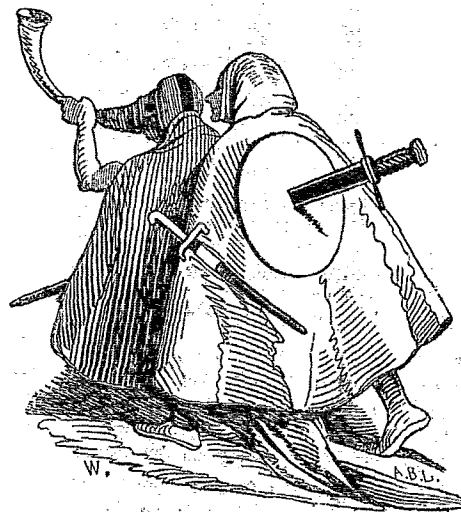
Parmi les genres divers de comédies, il en est une, la comédie à caractères, qui saisit quelque qualité abstraite de l'homme et la personnifie : c'est le mensonge, l'étourderie, la tartuferie, l'avarice, et mille autres. Elle attribue à un être d'imagination, à un M. Harpagon, par exemple, tous les traits d'avarice connus, et tous ceux qu'elle peut inventer; elle poursuit logiquement jusque dans les moindres détails le développement de la passion de son héros, et le fait agir et parler en conséquence; voilà qui est déjà bien; mais cela suffira-t-il? Non! la qualité d'*avare parfait* doit comporter un costume particulier qui ne convient qu'à elle. Ce n'est pas tout : le visage même de l'*avare parfait* doit laisser lire le fond du cœur : ses vices se gravent sur son front, son œil est inquiet, son oreille aux écoutes, sa bouche pincée; tout en lui doit trahir l'Harpagon. Cela est si vrai, qu'il est tel acteur que je défie de pouvoir représenter l'Avare, et tel autre le Misantrope. Il faut même que celui à qui le rôle convient, puisse se grimer encore pour mieux approcher de

la vérité. N'est-il pas évident, d'après cela, qu'il y a place pour un Molière-peintre destiné à trouver le masque véritable de l'avare, de l'étourdi, etc?

Une galerie de masques ainsi disposée ferait peut-être révolution dans la mascarade, et chasserait bientôt presque toutes ces ignobles et insignifiantes figures sans passion, dont on se couvre la face sans se soucier de ce qu'elles signifient.

Il est, au reste, dans le nombre des masques actuellement usités, quelques uns que l'on pourrait appeler *classiques*, et dont l'expression se transmet traditionnellement; en les étudiant, on pourrait sans doute reconnaître l'origine de leur signification et retrouver les sentimens dont ils sont l'expression : ce sont des masques de caractères.

Les anciens se servaient de masques auxquels ils attribuaient un caractère. Ainsi, par exemple, le masque du *Pédagogue*, inventé par Néophron de Sicyle; ceux du *Valet* et du *Cuisinier*, inventés par Maison, acteur de Mégare, n'étaient employés que par ces trois personnages. On attachait même alors une si grande importance au masque, qu'à côté des noms de chacun des acteurs de la pièce on plaçait le dessin du masque qu'il devait porter dans son rôle. Ces traits, toujours outrés, étaient d'un grand secours pour se faire comprendre des spectateurs placés au fond du théâtre dans un grand éloignement; mais ils substituaient au jeu de la physionomie humaine un calque monotone, ils ne permettaient pas aux passions de s'épanouir tour à tour sur la face de l'acteur. Les anciens, du reste, sentirent bien ce vice, car ils cherchèrent, mais en vain, à y remédier, comme on le voit par le masque du *Père*, qui, devant être tantôt content, tantôt bourru, portait un sourcil froncé d'un côté et rabattu de l'autre, l'acteur ne se présentant jamais au spectateur que du côté convenable.



(Masques militaires.)

Chaque pays a aussi ses masques particuliers, doués d'une physionomie locale : en haut de cette page on voit d'anciens masques italiens. Le masque Vénitien; le Romain en Cassandre; le Napolitain en pulcinella; un gille galant élève jusqu'à un balcon garni de dames l'hommage d'un bouquet.

Dans le Nord, il se faisait beaucoup de mascarades guerrières. Ici sont deux soldats qui semblent percés d'une même épée, et dont l'un s'est masqué d'une manière très simple en s'appliquant une trompette sur le visage.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

LES MASQUES ET LES MASCARADES. — (Suite.)



(Masques allemands et hollandais d'après les tableaux de Van Boons.)

La mascarade, considérée comme une comédie grotesque propre à corriger les travers et les ridicules, propre à faire la satire des puissans, ou à se plaindre des actes du gouvernement, est surtout en crédit dans les pays où elle est la seule voie permise à la pensée critique des citoyens. Il suffit de comparer sous ce rapport l'Italie à l'Angleterre. « A Rome, toute la ville se déguise, à peine reste-t-il aux fenêtres des spectateurs sans masques pour regarder ceux qui en ont ; il prend aux habitans, dit madame de Staël, comme une fureur d'amusement dont on ne trouve point d'exemple ailleurs. On s'y moque des divers états de la vie avec une plaisanterie pleine de force et de dignité. Le plaisir du peuple ne consiste ni dans les spectacles, ni dans les festins qu'on lui donne, ni dans la magnificence dont il est témoin. Il ne fait aucun excès de vin et de nourriture. Il s'amuse seulement d'être mis en liberté et de se trouver au milieu des grands seigneurs, qui se divertissent à leur tour de se trouver au milieu du peuple. »

A Londres, au contraire, on ne connaît pas les jouissances publiques du carnaval. Les jours de repos et de fête, chacun rentre au logis (*at home*), chacun prend les plaisirs de l'intérieur de sa famille et savoure les délices du *chez soi*, dans une joie siencieuse et muette.

Lorsque Lisbonne fut renversée par le tremblement de terre de 1755 (1835, p. 185), les évêques demandèrent en Angleterre et obtinrent du roi l'interdiction absolue de l'usage du masque au carnaval.

Une des mascarades long-temps en honneur à Londres était celle du 1^{er} mai, pour la fête des vendeurs d'herbes, des laitières et des ramoneurs ; les premières étaient enveloppées sous un mannequin, en forme pyramidale étagée en fleurs et en herbes potagères ; le mannequin des laitières était couvert de pièces de vaisselle disposées par étages comme sur un buffet. Ces mannequins dansans ne laissaient apercevoir

que les pieds de celles qui les portaient ; les ramoneurs étaient enfarinés, chargés d'énormes perruques poudrées de blanc et galonnés en papier sur toutes les coutures.

Quoique les mascarades publiques et dans la rue ne conviennent guère au ton sévère et triste de la population anglaise, il se donne toutefois dans les assemblées particulières des bals masqués où la bizarrerie du caractère de la nation trouve souvent occasion de se signaler par d'étranges déguisemens. On vit un jour à l'Opéra un lord bien connu se déguiser en cercueil. Il se tenait debout, ses pieds cachés par une draperie noire, et tout son corps enveloppé d'une bière dont le couvercle était ouvert ; on l'apercevait dedans avec une figure blême, enseveli dans son linceul. Sur le couvercle, il avait fait graver son nom avec une épitaphe, portant que les plaisirs du bal l'avaient conduit au tombeau. Ce lugubre accoutrement jeta tout aussitôt du malaise parmi les danseurs ; il ne tarda pas à soulever dans l'assemblée des dispositions fort hostiles. Le lord en cercueil jugea à propos de détalier, car les joyeux farceurs dont il avait troublé la gaieté ne se disposaient à rien moins qu'à l'assommer et à le mettre véritablement à l'unisson de son fantasque déguisement.

En France, dans la révolution, les masques furent défendus depuis 1791 jusqu'en 1798 ; aussi le carnaval de 1799 fut-il un délire ; c'était à qui se masquerait. Pendant 5 mois, les fabriques de masques ne purent suffire aux demandes.

La mascarade, considérée comme déguisement historique, peut avoir une réelle utilité d'instruction. A Rome, par exemple, les habitans manifestent une connaissance profonde de la mythologie. — Il y a peu d'années, ce fut aussi une mode en France de chercher à remettre l'histoire en scène ; la vogue n'en est point passée, et c'est un louable divertissement ; on peut attribuer en partie ce goût à la lecture attachante des romans de Walter Scott, et en partie,

au changement de nos idées sur le moyen âge. — Dans les dernières années de la restauration, la duchesse de Berry donna une fête de ce genre qui fit grand bruit à Paris. Il s'agissait de reproduire l'arrivée au Tuileries de Marie Stuart, pour épouser François, dauphin de France. Chacun de ceux qui durent remplir un rôle était chargé de trouver et de faire exécuter son déguisement. On vit les courtisans se mettre en grande quête de costume. — François, dauphin de France, fut représenté à cette fête par le jeune duc de Chartres.

Le champ de l'allégorie est souvent exploité par les mascarades et déguisements. Les ballets de Louis XIV en ont offert de curieux exemples; on voyait le MONDE vêtu d'un costume enluminé comme une carte de géographie, portant sur son cœur le mot *France*, au-dessous *Espagne*, derrière la manche *Angleterre*, le long d'une botte *Italie*, sur les épaules *Poles*, au milieu du dos *Terres australes inconnues*, et plus bas *Iles sous le vent*. — Alors le *Génie de la musique* était coiffé d'une guitare, et portait des luths pour cuissarts; le *Dieu des jardins* était couvert de légumes; le *Jeu*, d'as et de brelans; les *Vents*, masqués d'un masque bouffi, tenaient un soufflet et un éventail.

Les danseurs, chez les anciens, portaient un masque comme les autres acteurs, mais un masque représentant des traits réguliers. On avait senti que, la danse étant destinée à figurer des poses et des formes agréables à l'œil, la figure devait se trouver en harmonie avec la grâce du corps. — En poursuivant l'idée de faire des masques en beau comme on en fait en grotesque et en laid, on arrive naturellement à celle de reproduire dans les déguisements les belles formes et les nobles figures des sculptures antiques, et même les groupes des tableaux célèbres: cela se pratique à Rome, mais l'effet est loin de répondre à ce qu'on croit pouvoir en attendre. On éprouve à leur vue le même sentiment pénible que dans les galeries des figures de cire; cet essai de résurrection rend trop sensible la faiblesse de l'homme. D'ailleurs, en admirant les productions de nos grands maîtres, chacun s'est tellement habitué à imaginer, sous le marbre ou sous les couleurs, un noble cœur et des sentimens élevés, qu'il y a souffrance et désenchantement devant ces imitations ambulantes.

Les masques qui courent nos rues et nos bals publics pendant les joies et les délires du carnaval ne font généralement point honneur à ceux qui les inventent; la plupart représentent l'ignoble et le hideux; quelques uns seulement cherchent à montrer des figures fortement impressionnées, mais ces impressions ne sortent guère d'un bien petit cercle: effroi, terreur naïve, colère, gaieté grossière, etc. Il est à désirer, et il arrivera sans doute dans un temps peu éloigné, que les charretées de masques, en parade sur les boulevards pendant les jours gras, prendront à cœur de mettre un peu d'esprit dans leurs déguisements, et de reproduire les scènes d'histoire, les costumes des divers siècles, les mœurs des nations étrangères, les fêtes de l'antiquité, celles du moyen âge ou même de temps plus rapprochés de nous. Les spectateurs et acteurs y gagneraient au moins quelque instruction, au lieu que les premiers sont trop souvent scandalisés, et que les autres se démoralisent par les farces dégoûtantes qu'ils jouent dans la rue et surtout dans quelques uns de nos théâtres.

Je sais bien que le masque demande une allure plus vive et plus libre que celle qui est emprisonnée dans un cadre historique; que chacun veut se déguiser à sa façon; que certaines personnes ont besoin d'essayer le manteau d'une personnalité nouvelle, et de se croire un instant autres qu'elles ne sont; qu'il y a parfois, chez les jeunes gens surtout dont l'individualité est encore indécise, un plaisir particulier dans cette transformation, plaisir analogue à celui de voyager en des pays inconnus, parmi des peuples nouveaux; mais je crois aussi que le besoin de cette espèce de voyage au

travers de personnalités différentes de la sienne propre peut être satisfait autrement qu'en s'affublant de personnalités hideuses, sottes, indécentes. Et ici je prends la chose du bon côté, élaguant les circonstances où le masque ne sert qu'à cacher le désordre. Dans ce cas il y a VICE; c'est un résidu non encore balayé de la licence de nos pères; c'est un triste retentissement de l'orgie et de la débauche des seigneurs et des princes dans le siècle passé.

Comment la couronne de France passa dans la maison de HUGUES CAPET. — L'hérédité des fiefs, et l'établissement des arrière-fiefs, formèrent le gouvernement féodal. Au lieu de cette multitude innombrable de vassaux que les rois avaient eus, ils n'en eurent que quelques uns dont les autres dépendirent. De si grands vassaux n'obéirent plus; les rois, réduits aux villes de Reims et de Laon, restèrent à leur merci.

Les Normands ravageaient le royaume: ils venaient sur des espèces de radeaux ou de petits bâtimens, entraient par l'embouchure des rivières, les remontaient, et dévastaient le pays des deux côtés. Les villes d'Orléans et de Paris arrêtaient ces brigands, et ils ne pouvaient avancer ni sur la Seine ni sur la Loire. HUGUES CAPET, qui possédait ces deux villes, tenait dans ses mains les deux clefs des malheureux restes du royaume; on lui défera une couronne qu'il était seul en état de défendre.

MONTESQUIEU.

DE LA TRUFFE.

J'ai entendu l'autre jour, au sortir de table, agiter entre deux gourmands une question fort grave; il ne s'agissait de rien moins que de décider si la cuisine devait être considérée comme une science ou comme un art. — « C'est un art, disait l'un, car la supériorité de ses produits ne dépend pas seulement des connaissances du cuisinier, mais d'une certaine disposition qu'il apporte en naissant, et que l'éducation ne fait que développer. — C'est une science, disait l'autre, puisque c'est un ensemble de préceptes résultant des expériences et des observations qui se continuent depuis les premiers temps de la civilisation, et se continueront, s'il plaît à Dieu, encore long-temps pour le profit du genre humain. Répondez, poursuivait mon homme, ne convenez-vous pas qu'un des caractères qui distinguent les sciences des arts, c'est que celles-ci se perfectionnent constamment par l'effet des découvertes successives, tandis que les autres arrivent quelquefois presqu'à coup à leur point culminant, puis s'arrêtent sans qu'on en puisse découvrir la cause; les sciences, au contraire, ont avancé constamment. En mathématiques, en astronomie, en physique, en histoire naturelle, nous sommes allés beaucoup plus loin que les anciens; nous les avons également laissés bien loin derrière nous en cuisine. — « Je conviens, répliquait le champion de l'art, qu'aucune des friandises dont nous parle Apicius n'est comparable à ce qu'on trouve chez les moindres de nos confiseurs, et que le meilleur des gâteaux au miel ne vaut pas un macaron; mais cela tient à une circonstance tout-à-fait indépendante de l'habileté des artistes; à ce que les nôtres ont le sucre, et que ceux des temps anciens ne l'avaient point. Un médecin de village, avec le quinquina, guérira en trois jours une fièvre qui autrefois eût résisté trois mois au traitement le mieux dirigé: vous ne mettez pas pour cela cet homme au-dessus d'Hippocrate. Je ne puis nier non plus que la dinde truffée ne soit une précieuse acquisition de l'art moderne; mais rappelez-vous ces paroles du Cuisinier royal: *Pour faire un civet de lièvre prenez un lièvre*; et songez aussi qu'avant le voyage de Christophe Colomb les dindes n'étaient connues que des

sauvages, qui ne les truffaient point pour un millier de raisons dont il me suffira d'indiquer une seule : ils n'avaient point de truffes... » — Ici on m'appela pour prendre le café, et je perdis le fil de la discussion. — Privé des lumières des deux adversaires, et n'ayant point nous-même la prétention de donner un avis décisif, nous nous bornerons à soumettre à nos lecteurs les faits qui nous sont parvenus relativement aux truffes. Cela pourra aider ceux qui voudraient éclaircir la question.

Dans notre vieille Europe la truffe est connue et appréciée depuis un temps immémorial. Sur la table de Lucullus on voyait figurer non la truffe d'Italie, mais une autre espèce plus délicate et plus parfumée qu'on faisait venir à grands frais de la Libye. Lucullus sur ce point en savait plus que nous. Les Grecs n'avaient pu pousser aussi loin la recherche, mais nous savons qu'ils faisaient aussi très grand cas de cet odorant tubercule; et les Athéniens, par exemple, accordèrent le droit de bourgeoisie aux enfans de Chéripe, parce que leur père avait trouvé une nouvelle manière de l'apprêter.

Pline parle de la truffe avec un sentiment de respect; il l'appelle une chose miraculeuse. Il est vrai que pour excuser l'emphase de cette expression, il prétend ne l'avoir employée que parce que la truffe diffère des autres végétaux, en ce qu'elle n'a ni tiges ni racines; mais bien certainement si cette production singulière n'eût été bonne qu'à donner aux pourceaux, elle n'eût point appelé ainsi son attention.

Au temps de Pline, ou du moins à une époque très voisine, on faisait avec la truffe tout ce que nous en faisons aujourd'hui; on la mangeait cuite sous la cendre, cuite dans le vin, mêlée aux viandes, etc. On savait la conserver dans l'huile qui en devient délicieusement parfumée, dans la graisse, dans la farine avec laquelle on fait plus tard une excellente *polenta*, le *pulmentum* des anciens. Les anciens savaient tout cela; mais ce qu'ils ne savaient pas, c'était l'art de multiplier les truffes, et nous le savons aujourd'hui. Les expériences faites à ce sujet, il y a peu d'années, montrent qu'il n'y aura pas plus de difficultés à faire produire des truffes à un terrain qui n'en a jamais porté qu'à établir une champignonnière artificielle. Il suffit pour cela de prendre un peu de terre qui environne un amas de truffes arrivées à leur maturité, et de l'enfouir en un lieu convenable. Il faut remarquer que la truffe ne se plaît pas dans toute espèce de sol, et ainsi quand on veut en former une pépinière artificielle, le premier soin est de choisir un emplacement semblable à ceux où elle croît naturellement.

On ne la trouve guère, du moins en France, que dans les forêts plantées de chênes et de châtaigniers, dans des terrains secs, légers, et où la couche de terre végétale est assez épaisse : elle est enfoncée à trois ou quatre pouces au-dessous de la surface; et cependant l'odeur qu'elle répand, même à travers cette couche, suffit pour la faire découvrir. Quelques hommes ont l'odorat assez fin pour distinguer cette odeur au milieu de toutes celles qu'exhale le bois; mais c'est assez rare, et ce sont des animaux qui découvrent presque toutes les truffes qu'on voit figurer sur nos tables. Les cochons ont un intérêt particulier à les découvrir, car ils en sont très friands, et dès qu'une fois ils en ont goûté, il n'est pas besoin de les exciter à cette recherche. Quand on les voit fouiller avec ardeur dans quelque point, on peut être presque certain qu'il s'y trouve des truffes; mais pour peu que le troupeau soit considérable, il est difficile de surveiller tous les cochons à la fois, et même quand on en aperçoit un à la besogne, si on ne se hâte d'arriver, il a bientôt tout avalé. Pour parer à cet inconvénient, on a imaginé de dresser des chiens à cette quête. Cela a très bien réussi; seulement il faut les prendre jeunes quand on les destine à ce service; au bout de huit jours de leçons, un chien intelligent est en état de servir utilement.

On a encore un autre moyen de découvrir les lieux où les

truffes sont enterrées, c'est de se coucher ventre à terre, et de regarder horizontalement autour de soi. Si l'on voit voltiger à peu de distance au-dessus du sol un essaim de tipules, espèces de petits moucheron, en creusant dans ce lieu on est presque certain d'y trouver ce qu'on cherche : ces moucheron, en effet, naissent de petites larves qui vivent au dépend de la truffe.

C'est dans les mois de septembre et d'octobre qu'on se livre plus particulièrement à cette recherche. Lorsqu'on cueille les truffes plus tôt, elles n'ont pas cette délicatesse et ce parfum qui les font rechercher. Il paraît qu'il leur faut au moins deux années avant d'arriver à maturité, et ainsi on ferait sagement de remettre en terre, et de réserver pour la récolte de l'automne suivant, celles qui n'ont pas encore atteint leur développement. On en trouve qui sont à peine grosses comme un pois.

De quelques lois anciennes sur le jeu. — Le jeu des oubliés. — La roulette des cabarets. — Le droit romain défendait sévèrement les jeux de hasard; il refusait à ceux qui donnaient à jouer dans leurs maisons toute action devant les tribunaux contre les joueurs qui les maltraitaient ou les volaient. (Dig., l. 4, de aleat.)

Une disposition dictée par le même esprit, mais plus conforme à une saine législation, se retrouve dans une déclaration de Louis XIII. Cette déclaration, en date du 30 mai 1614, accorde à celui qui a perdu au jeu une action en justice contre le propriétaire ou le locataire de la maison où le jeu s'est tenu, pour se faire restituer par lui le montant de sa perte.

La loi romaine, si sévère contre les jeux de hasard, les permettait toutefois quand l'enjeu n'était que l'écot d'un festin. (Dig., l. 4, de aleat.)

Un duc de Savoie, Amédée VIII, admit aussi une exception en faveur des repas dans des statuts sévères qu'il fit contre les jeux (*Statuta Sabaudia*, 1470.). Ces statuts ne toléraient le jeu de cartes qu'à la condition de n'y jouer que des épingles.

Charles IX, par une ordonnance de juillet 1566, défendit à ceux qui criaient des oubliés de jouer autre chose que des oubliés.

Le jeu des oubliés est encore toléré sur nos promenades publiques, ainsi que le jeu pour payer l'écot dans les cabarets, où l'on voit sur les comptoirs de petites roulettes à la disposition des consommateurs : innocentes tolérances qui datent de loin, comme nous venons de voir. Pourquoi n'avons-nous pas aussi conservé la sévérité salutaire des lois anciennes contre les jeux de hasard plus sérieux? Peut-être doit-on espérer que l'abolition de la loterie royale, qui aura lieu en 1836, sera le prélude de celle des autres jeux publics.

EXTRACTION

DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE SUCRE.

Les chimistes français ne confondent pas sous le nom de sucre toutes les matières présentant au goût cette sensation particulière que l'on nomme *saveur sucrée*. Pour eux, le sucre est tout corps qui, mélangé avec de la levure de bière, ou autrement dit du ferment, donne de l'alcool (*esprit-de-vin*), et le gaz particulier connu sous le nom d'*acide carbonique*. A ce titre, ils reconnaissent différentes espèces de sucres, dont le plus précieux est, sans contredit, le *sucré de cannes*.

Ce mot ne doit pas seulement représenter à l'esprit le sucre extrait de la canne à sucre, mais encore le sucre extrait de la betterave, celui que l'on pourrait extraire de la châtaigne, de l'éradle, du melon, des patates douces, de la carotte, etc. Il y a une si parfaite identité entre les sucres extraits de ces

végétaux, que si on les faisait dissoudre chacun dans un verre différent, le goût du connaisseur le plus délicat ne saurait les distinguer.

Jusqu'à l'époque du fameux système continental de Napoléon, tout le sucre consommé en France nous arrivait par le commerce des deux Indes. Mais nos relations maritimes ayant été tout-à-coup interrompues, le gouvernement français appela l'attention des chimistes sur les moyens d'obtenir, par nos propres ressources, une substance devenue désormais indispensable. On fit de toutes parts de nombreuses tentatives. On clarifia le miel de manière à en concentrer le plus possible la saveur sucrée. Le chimiste Proust découvrit dans le raisin un sucre connu maintenant sous le nom de *sucre de raisin*, mais dont la saveur saccharine est bien moins forte que celle du sucre ordinaire. Napoléon, pour encourager de semblables découvertes, ordonna qu'il fût décerné à Proust une récompense de cent mille francs, à la

condition toutefois de monter une fabrique de sucre de raisin. Proust, craignant de ne pas obtenir, en opérant sur de grandes quantités, le succès qu'il avait eu dans son laboratoire, se contenta de l'honneur de sa découverte, et refusa les cent mille francs. D'ailleurs le sucre de raisin est si loin de valoir le sucre ordinaire, que la découverte de Proust ne fit qu'exciter les esprits à de nouvelles recherches. La science gagna beaucoup à cette époque; les expériences sur toutes sortes de plantes se firent par milliers; et si beaucoup furent infructueuses quant au but qu'elles se proposaient, du moins la chimie végétale s'enrichit de faits nombreux qui ont contribué, pour une bonne part, au degré d'élévation qu'elle a atteint de nos jours. On découvrit alors que, sous l'influence de l'acide sulfurique, le lin, la paille, des écorces, la sciure de bois, les vieux chiffons, pouvaient se convertir en un sucre véritable que l'on a su plus tard être identique avec le sucre de raisin.



(Moulin pour exprimer le jus des cannes, à la Martinique.)

Enfin l'on songea à la betterave pour en extraire du sucre. Déjà, au commencement du XVII^e siècle, l'agronome français Olivier de Serre, avait indiqué la betterave comme propre à donner du sucre. En 1754, Margraff, chimiste de Berlin, parvint le premier à extraire du sucre de cette pulpe. En 1795, Achard, chimiste de la même ville, sut extraire du même végétal une notable proportion de sucre. Les essais d'Achard furent transmis en France à l'époque du système continental, et répétés avec succès. On ne tarda pas à reconnaître l'identité complète du sucre de betterave bien raffiné avec le sucre de cannes. L'industrie française, puissamment excitée par le gouvernement, fit alors des efforts immenses pour préparer avec économie ce produit important. Plus de deux cents fabriques s'élevèrent et fournirent au commerce, dans l'espace de deux ans, des millions de kilogrammes. Toutefois le sucre de betterave eut à lutter contre une défaveur dont la fraude l'avait frappé. Certains marchands avaient imaginé, pour faire fortune, de mêler aux casso-

nades le *sucre de lait*, substance qui n'a de ressemblance avec le sucre que le nom et l'apparence, et qui est beaucoup moins chère que le sucre ne l'était alors. Ces cassonades ainsi falsifiées sucrèrent beaucoup moins que celles dont on avait l'habitude de se servir avant la guerre. Il en résulta contre le sucre de betterave une forte dépréciation qui n'est pas encore effacée aujourd'hui dans l'esprit de beaucoup de personnes. Pour vendre le sucre de betterave en pain, sorti des raffineries, on fut obligé d'en dissimuler l'origine, et on l'offrit à la consommation sous le nom et la forme de sucre raffiné des colonies. Comme il en a toutes les propriétés, cette ruse eut un plein succès; on ne la découvrit pas.

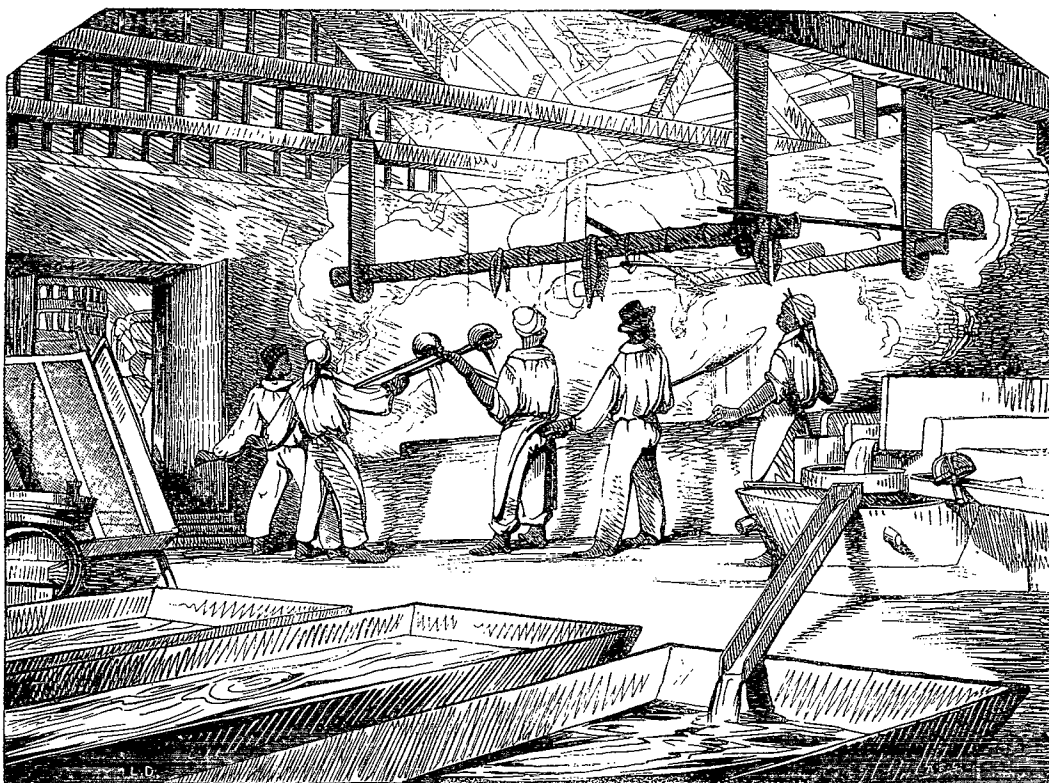
Les progrès accomplis dans la culture de la betterave et dans les procédés de fabrication du sucre, ont considérablement diminué le prix de cette substance, relativement à ce qu'elle coûtait sous l'empire, où la livre a été portée jusqu'à six francs. Bien qu'elle soit à un taux assez bas aujourd'hui,

d'hui, il est beaucoup plus élevé que celui auquel le consommateur français pourrait l'obtenir sans les droits qui frappent à l'entrée de nos ports les sucres bruts préparés dans l'Inde. C'est ce dont il est facile de se convaincre en réfléchissant qu'au Bengale le sucre brut ne revient qu'au quart de ce qu'il coûte dans nos colonies. Le sucre de nos colonies elles-mêmes est sujet à un droit d'entrée dont le taux est déterminé d'après la protection que l'on croit convenable d'accorder aux fabricans français.

Pour comprendre comment on extrait le sucre, soit des cannes, soit des betteraves, etc., on doit se le représenter comme existant primitivement dans le suc de ces végétaux; il s'y trouve mélangé à d'autres substances qui voient à divers degrés sa douce saveur. L'art consiste à isoler le sucre en combinant divers procédés chimiques, au moyen desquels ces substances étrangères se trouvent peu à peu enlevées complètement. Nous ne pouvons pas entrer à cet égard dans des détails techniques, qui d'ailleurs rentrent plus particulièrement dans le travail du raffineur; nous nous bornerons à dire comment on obtient le jus sucré, soit des cannes, soit des betteraves, de manière à en perdre le moins possible.

Le jus des cannes s'extrait au moyen d'un moulin ou pressoir, par lequel les cannes sont fortement comprimées.

Nos gravures prises sur les lieux même donnent un détail suffisant de ce qui se pratique sur les habitations des planteurs. Les cannes passent deux fois au laminoir; comme le montre la première vue, où l'on remarque des nègresses remportant les cannes déjà pressées pour les faire sécher et en alimenter ensuite le feu des chaudières. Le jus porte le nom de *vesou*; il est mis dans une première chaudière toujours en ébullition (seconde gravure). Des nègres, armés d'espèces de cuillères, le transportent au fur et à mesure de sa concentration dans une seconde chaudière toute voisine de la première, et de là dans une troisième, où il arrive à l'état de sirop fort épais. Puis on le met dans les *rafratchissoirs*, réservoirs plats et à large surface, percés de trous par où s'écoule la mélasse tandis que le sirop se prend en masse dure, que l'on casse pour la renfermer dans les *boucants* ou grosses barriques. Dans ces boucants on pile fortement et on brise ce sucre brut déjà concassé pour le mieux tasser, et pour en faire égoutter le reste du sirop qui s'écoule par quelques trous disposés à cet effet dans le fond.



(Vue des chaudières et des rafratchissoirs, à la Martinique.)

Les betteraves, après avoir été lavées, sont poussées par un ouvrier contre une râpe animée d'une très grande vitesse; par là elles se trouvent divisées en parties très ténues; on en amasse de grandes quantités dans des sacs de toile que l'on presse très fortement, et dont le jus s'écoule. La proportion de jus contenue dans une betterave est énorme; on estime qu'une betterave contient les quatre-vingt dix-neuf centièmes de son poids de jus, c'est-à-dire que sur 100 livres de betteraves, par exemple, il y en a 99 de jus et 1 de parties fibreuses formant l'ensemble des petits sacs ou cellules dans lesquels le jus est renfermé lorsque la betterave est intacte. L'on parvient aujourd'hui à extraire la presque totalité de ce suc; mais on conçoit que, quelques parfaits que soient les procédés, jamais ils ne permettront d'extraire la totalité entière. On ne perd guère maintenant que quatre centièmes.

Si la betterave contient 99 pour 100 de jus, il s'en faut de beaucoup qu'elle contienne la même proportion de sucre.

On estime que les betteraves les plus riches contiennent 12 à 12 et demi pour 100 de sucre, les moins riches n'en contiennent que 9 environ; et les procédés de fabrication employés aujourd'hui ne permettent tout au plus que d'extraire la moitié de cette quantité.

Nous terminerons cet article en indiquant ce que l'on doit entendre par *sucré candi*, *sucré de pomme* et *sucré d'orge*.

Le sucre candi est préparé par les confiseurs. Ils font dissoudre du sucre dans l'eau chaude de manière à former un sirop épais; ils tendent quatre ou cinq fils dans le vase qui contient le sirop, et par le refroidissement les cristaux se déposent plus ou moins volumineux autour de ces fils et contre les parois du vase. On distingue trois espèces de sucre candi: le blanc, qui est le plus pur, se forme avec du sucre en pain ordinaire; celui de couleur paille est formé avec un mélange de parties égales de sucres *terrés*, de la Havane et de l'Inde; enfin celui qui est roux est formé avec le

sucré brut de qualité moyenne. Les sirops qui surnagent au-dessus des cristaux sont le plus souvent livrés au commerce sous les noms de *sirop de gomme*, *sirop de guimauve*, *sirop de capillaire*, suivant que le sucre candi est blanc, paille ou roux.

Le sucre de pomme se fait en chauffant du beau sucre clarifié avec le tiers de son poids de jus extrait de belles pommes rainettes bouillies.

Le sucre d'orge s'obtient en faisant bouillir de l'orge dans de l'eau, et mêlant ensuite à cette eau orgée et passée au tamis trois fois autant de sucre que l'on avait mis d'orge.

Toutefois, il est bon d'ajouter que la plupart des sucres dits de *pomme* et d'*orge*, ne contiennent ni orge, ni pommes. Les premiers sont faits le plus souvent avec du sirop clarifié et cuit convenablement; les seconds avec du sirop de moindre qualité.

Il n'est pas inutile d'ajouter ici que ces sortes de sucre sont de véritables sucres de raisin, car l'effet de la cuisson opère cette transformation sur le sucre ordinaire.

DES CONDITIONS

NÉCESSAIRES POUR JUGER UN TABLEAU.

Je suppose qu'un tableau représente des fruits, des fleurs, des objets inanimés; dans ce cas, ce que le peintre a voulu imiter étant bien connu, le spectateur le moins éclairé devient connaisseur, et il prononcera sans hésiter sur le mérite de l'imitation, puisqu'il peut être évalué par le plus ou moins d'exactitude, qui dans ce genre peut aller jusqu'à l'illusion.

Mais pourquoi prononce-t-il avec assurance? c'est que, s'il ne connaît pas les finesses de l'exécution, il connaît très bien l'objet représenté, et lui compare les résultats de l'art, sans incertitude et sans effort. Dans ce cas, le peintre ne s'élevant pas, le jugement du spectateur reste au niveau de l'art, il ne prend pas un plus grand essor que lui.

Mais élevons notre exemple d'un degré.

Supposons un paysage, comme Paul Potter en a fait quelques uns, représentant le pays plat de la Hollande. Un troupeau de vaches erre dans une prairie; elle est traversée par un ruisseau couvert de joncs; un saule est auprès, balançant dans l'air ses branches flexibles; au pied du saule une bergère file sa quenouille; son petit enfant dort sur ses genoux.

Toute cette scène est encore au niveau des connaissances vulgaires; la confrontation de la copie avec le modèle n'est pas moins aisée, et tout observateur peut prononcer sur la justesse de l'exécution. Mais comme ce sujet est déjà plus animé, peut-être le spectateur éprouvera-t-il quelques douces sensations résultant de l'image paisible de la campagne, qui lui rappelleront quelques moments heureux, quelques désirs de retraite que son cœur nourrit; cependant, si cette scène exige déjà plus de sensibilité d'âme, elle ne demande pas plus de lumières.

Mais si, comme dans le beau paysage du *Poussin*, le tableau représente Jérémie au milieu du trouble des éléments, écrivant dans le désert ses pensées prophétiques sur des feuilles que le vent emporte, mais qu'un destin prévoyant conservera pour l'instruction des peuples et l'effroi des coupables:

Dans cette scène, les nuages amoncelés, les rocs arides, les arbres agités et brisés, la foudre qui gronde et sillonne, le cours des torrens, l'homme de Dieu seul avec ses pensées et leur auteur, tout ce spectacle éveille dans l'âme les plus grandes idées, et fait éprouver les plus vives sensations.

Si, dans ce tableau, le peintre, poète et moraliste, a su concevoir de grandes pensées et les exprimer dignement, on sent bien que l'amateur doit s'élever avec lui et se placer à la même hauteur.

Mais si, par une ingénieuse audace, *Raphaël* a osé, mal-

gré d'apparens anachronismes, réunir dans un même tableau les chefs de la philosophie ancienne et moderne; si son esprit délicat a réussi à les désigner, non seulement par les attributs qui les font reconnaître, mais encore par l'attitude, par la physionomie et les traits du visage qui correspondent au moral et à la qualité de leur esprit; s'il a réussi enfin à peindre à la pensée les efforts réunis de tous les hommes savans respirant leurs travaux, mettant en commun les résultats de leurs études pour arriver à connaître les principes des choses, pénétrer les mystères de la nature, fonder la morale et la législation;

Dans ce cas, l'emploi de la peinture étant le plus élevé possible, l'âme de l'artiste ayant mis en œuvre toutes les ressources de la pensée et de l'art, l'âme de l'amateur doit résonner à l'unisson. S'il n'est assez instruit pour pénétrer dans tous les détails, soit d'invention, soit d'exécution; s'il n'est susceptible d'un peu de l'enthousiasme qui animait l'auteur, son hommage est indigne de *Raphaël*; il ne lui offrira qu'une admiration vulgaire: ce tableau n'est pas fait pour lui.

Par ces exemples, vous voyez que l'amateur doit s'agrandir avec le peintre; que plus ce dernier déploie de ressources et de talens, plus il faut au premier de connaissances pour l'apprécier; et que l'esprit d'un grand artiste ne peut réfléchir que sur des esprits analogues les grandes pensées qu'il a produites.

(Discours de NEVEU, instituteur de dessin à l'École polytechnique, an x.)

ANTIQUITÉS DE LA PERSE.

(Voir 1834, pag. 343.)

PERSÉPOLIS. — LE PALAIS DES QUARANTE COLONNES.

— LES DORYPHORES.

Selon les écrivains nationaux des Perses, Persépolis a été fondée environ 800 ans avant J.-C. par Jemshid, un de leurs anciens rois, celui qui, selon les mêmes autorités, fit connaître l'astronomie à ses sujets, et leur donna une nouvelle religion, que quelques uns croyaient être celle dite des Mages. La mémoire de ce roi législateur a toujours été respectée en Perse; aussi les Perses désignaient, sous le nom de Tack-i-Djemshid (trône de Djemshid) que les ruines conservent encore aujourd'hui, leur capitale, baptisée par les Grecs d'un nom moins barbare.

Les hommes ont plus contribué que le temps à faire un monceau de ruines de cette ville. Plusieurs rois l'avaient dotée de palais et de temples magnifiques, 550 ans avant notre ère, elle fut pillée et brûlée en partie par Alexandre; l'an 642, elle fut mise à sac par les Arabes, et en 982, elle fut entièrement détruite par les Turcs. Cependant les bas-reliefs et les statues qui ont échappé à la dévastation suffisent pour montrer que, dès le temps de Kai-Kosrou (le grand Cyrus) et Darab (Darius), l'art était déjà parvenu à un haut degré de perfection.

Le Thehilminar, ou palais des quarante colonnes, est élevé sur une immense plate-forme qui, du nord au sud, compte 550 pieds, et 590 de l'est à l'ouest. Dans tout cet espace on ne peut faire un pas sans rencontrer des débris de colonnes et des fragmens des bas-reliefs sculptés avec une hardiesse et une vérité admirables; nous avons déjà reproduit une de ces sculptures, connue sous la dénomination du roi-pontife (1834, p. 545). Les chapiteaux des colonnes, qui sont toutes cannelées, sont extrêmement curieux; il y en a quelques uns qui représentent un taureau avec les pattes repliées sous le ventre, et qui ont une tête à gauche et une à droite. Ces colonnes, qui sont d'une grande élégance de forme, ont chacune 60 pieds de haut. Il n'y en a plus aujourd'hui qu'une seule debout, et parmi celles qui sont couchées sur le sol, il n'y en a que cinq qui soient encore entières.

Pour arriver au palais dont ces colonnes soutenaient les

voûtes, on monte un double escalier, qui a 220 pieds de long. La montée est douce et graduée; chaque étage n'a que 50 marches, dont chacune est haute de 4 pouces, large de 14, et longue de 16 pieds.

Le mur qui soutient ces marches est entièrement couvert de sculptures assez bien conservées, qui représentent des combats d'animaux et des processions.



(Un lancier de Cyrus-le-Grand.)

Dans toute la longueur du talus de l'escalier, règne une espèce de frise, sur laquelle sont sculptées des figures d'homme de 1 pied 9 pouces de haut. Il y en a autant que de marches, et même les marches semblent destinées à leur servir de piédestaux. C'est une de ces figures que nous reproduisons ici.

Ces sculptures sont remarquables par la pureté et le grand-desse du dessin; mais on reconnaît facilement qu'elles sont

d'une époque où l'on ignorait les règles les plus simples de l'art: ainsi, l'œil de ces figures, qui est vu de profil, est fait de face. Leur costume atteste qu'elles sont la représentation fidèle des soldats *doryphores*, corps de 10,000 lanciers, que Cyrus-le-Grand forma pour la garde de sa personne. Du temps de Cyrus-le-Jeune, les *doryphores* étaient encore revêtus de ce costume, car Xénophon le décrit absolument comme on le voit ici.

Ils portent la robe mède, qui était alors la robe d'honneur; leurs cheveux sont rejetés régulièrement derrière leur tête, qui est couverte de la tiare persane, et des deux mains ils soutiennent une lance. Sur leurs épaules sont suspendus un arc et un carquois. Ce fut afin de distinguer ce corps d'élite du reste de ses troupes que Cyrus leur permit de se coiffer de la tiare, ornement qui jusqu'alors avait été réservé au roi et à sa famille. Quelques années après, Darab (Darius), fils d'Hystaspes, gouverneur de la Perse propre, qui parvint au trône après avoir tué le faux Smerdis, accorda le droit de porter la tiare aux six nobles qui l'avaient aidé dans son entreprise (Hérodote, liv. III). Depuis cette époque, la tiare devint la marque distinctive de la noblesse, et toutes les premières familles la portèrent sous prétexte de quel que degré de parenté avec les descendants des six conjurés.

Gallicismes. — Les tournures particulières d'une langue, si embarrassantes pour les étrangers, sont pourtant ce qui donne éminemment de la grâce au langage; Pascal, Molière, madame de Sévigné, Voltaire en fourmillent. Les Français trouvent aux *gallicismes* le charme que les Grecs trouvaient aux *hellénismes*. Mais tout dépend de leur heureux emploi; il constitue le bon goût chez nous, il constituait l'urbanité chez les Latins, et l'*atticisme* chez les Grecs.

RIVAROL.

Saint Antoine généralissime des Portugais. — Le roi de Portugal s'était joint aux ennemis de Philippe V, roi d'Espagne. Berwick fut chargé de défendre le royaume contre ce nouvel agresseur. Il campa avec un corps de troupes sur les bords de la rivière de *Sabugal*, que les Portugais, les Anglais et les Hollandais voulurent passer. Déjà Berwick se préparait à les repousser, lorsqu'il aperçut une étrange confusion qui se mettait dans leurs rangs; bientôt un effroi général se manifesta parmi eux, et ils font retraite avec beaucoup de précipitation. Berwick, dans la fuite, fit quelques prisonniers; il les manda devant lui et les interrogea sur les causes de cette terreur panique. Voici ce que les Portugais répondirent :

« Saint Antoine de Padoue est le patron du royaume de Portugal. Lorsque notre nation secoua le joug espagnol il nous protégea en diverses circonstances, et ce fut à lui que nous dûmes le succès de notre entreprise. Par reconnaissance, les Portugais demandèrent alors à leur nouveau roi que saint Antoine de Padoue fût déclaré pour toujours généralissime de leurs armées. Le conseil fut assemblé pour être consulté à cet égard. Tous les grands, convoqués, déclarèrent que la protection de saint Antoine avait, à la vérité, sauvé la nation; mais que ce saint n'ayant jamais servi dans les armées pendant sa vie, on ne pouvait lui donner ce grade après sa mort. Alors le roi, pour trancher la difficulté, résolut de faire passer saint Antoine par tous les grades militaires. Il fit à cet effet une promotion dans laquelle saint Antoine fut fait brigadier des armées; ensuite, à une seconde, il fut fait maréchal de camp, et à une troisième lieutenant-général; après quoi il fut déclaré à perpétuité généralissime. Son buste est toujours porté à la suite de nos troupes, et on lui rend les honneurs dus à la dignité dont il est revêtu. Ce matin, lorsque nous étions prêts à passer la

rivière, un boulet de votre camp a emporté le buste du saint. Consternés d'avoir perdu notre général, nous avons reculé, et nos alliés ont été entraînés dans notre fuite. Voilà la cause de cette retraite précipitée qui vous a tant surpris.»

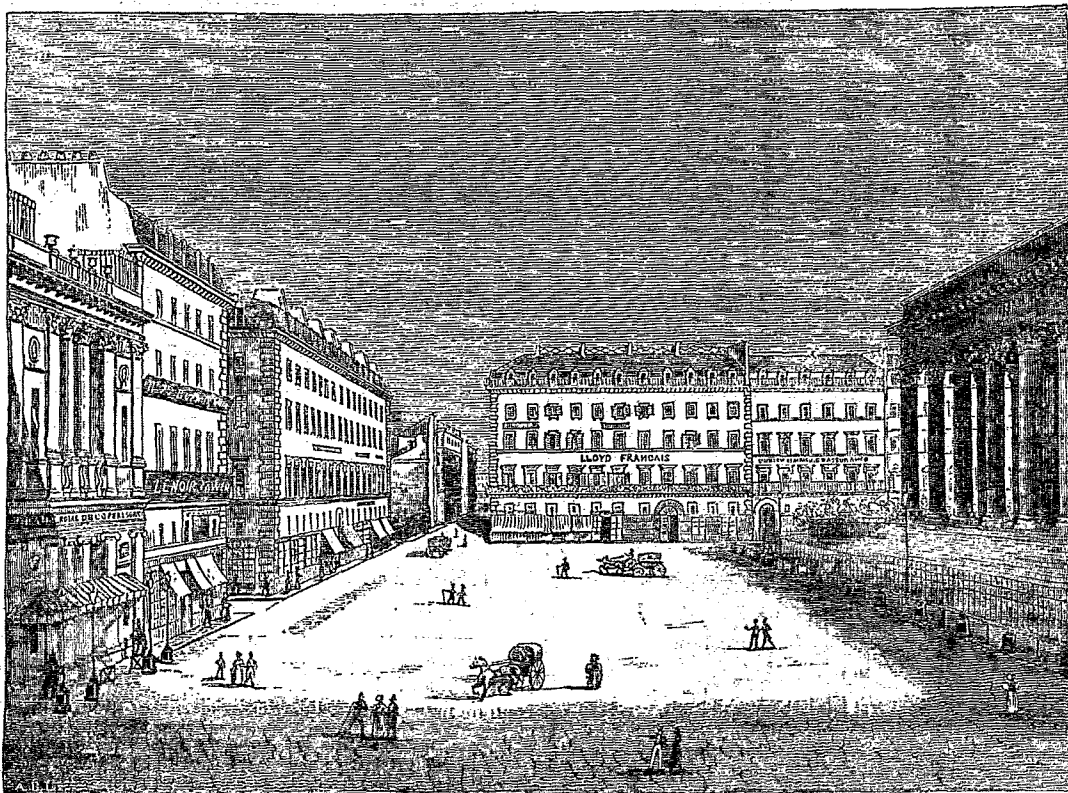
PLACE DE LA BOURSE.

NOUVELLES RUES.

Ceux de nos abonnés qui ne sont pas venus à Paris depuis quelques années trouveront sans doute quelque intérêt dans la gravure qui termine cette livraison; c'est la place de la Bourse, dessinée il y a peu de mois. De grands changemens ont eu lieu dans ce quartier: plusieurs rues y ont été percées. Au fond on aperçoit la *rue Neuve Vivienne*, prolongement de l'ancienne, qui permet aux promeneurs des boulevards de plonger leurs regards jusqu'à l'escalier du Perron au Palais-Royal; le Passage des Panoramas, jadis si encombré, y trouve maintenant plusieurs heureuses issues. On se rap-

pelle combien, à l'époque des jours gras, il était difficile de pénétrer dans ce Passage étroit; il est certainement arrivé à plusieurs de nos lecteurs d'y être retenus long-temps sans pouvoir se frayer leur route d'un côté ni de l'autre: c'étaient des poussées où *marées* selon le terme technique, des cris, des coups de poing, des femmes évanouies, des vitres cassées, des chapeaux enfoncés! Tout ce tumulte va faire place à une promenade libre et décente. D'ailleurs une partie de la foule débouchera par la nouvelle rue, où les boutiques sont décorées avec un luxe merveilleux; on assure que plusieurs maisons de soierie vont s'y transporter, et essayer d'y établir le centre de ce commerce. Quelques magasins du Passage des Panoramas, entre autres ceux de *Marquis* et de *Félix* (thé et gâteaux), ont pu se prolonger jusqu'à ouvrir une entrée sur cette rue.

Les maisons de la place de la Bourse que représentent notre gravure datent de peu d'années, et remplacent les demi-baraques d'autrefois, qui étaient passablement en harmonie avec le sale hangard où nos banquiers venaient



(Vue de la place de la Bourse.)

régler leurs affaires. Autour du magnifique édifice de la Bourse, dont on aperçoit à droite les dernières colonnes, il fallait de beaux hôtels, et les beaux hôtels se sont dressés.

L'inscription du Lloyd français s'est maintenant transportée sur une des maisons qu'on aperçoit entre les colonnes de la Bourse, peu après la compagnie de l'*Union pour les Assurances*.

La belle et large *rue de la Bourse* s'ouvre devant la façade du monument dont elle porte le nom et en laisse apercevoir la pompeuse ordonnance depuis la rue Richelieu. Sur le premier plan, à gauche, les colonnes et les quatre reverbères montrent le *théâtre de l'Opéra-Comique*, ancien *théâtre des Nouveautés*. Plus loin, sur le même trottoir, au-delà de la rue de la Bourse, le digne et malheureux Sautet avait établi sa librairie. Chacun connaît sa fin déplorable. Il y a ordinairement foule sur ce trottoir, à cause des nombreux points de réunion auxquels il sert de communication; en un certain endroit le passage est toujours gêné par les curieux assemblés devant les charges de Dantan, exposées

dans le magasin de *Susse*. Force est au paisible promeneur de descendre du trottoir, et de circuler sur le pavé.

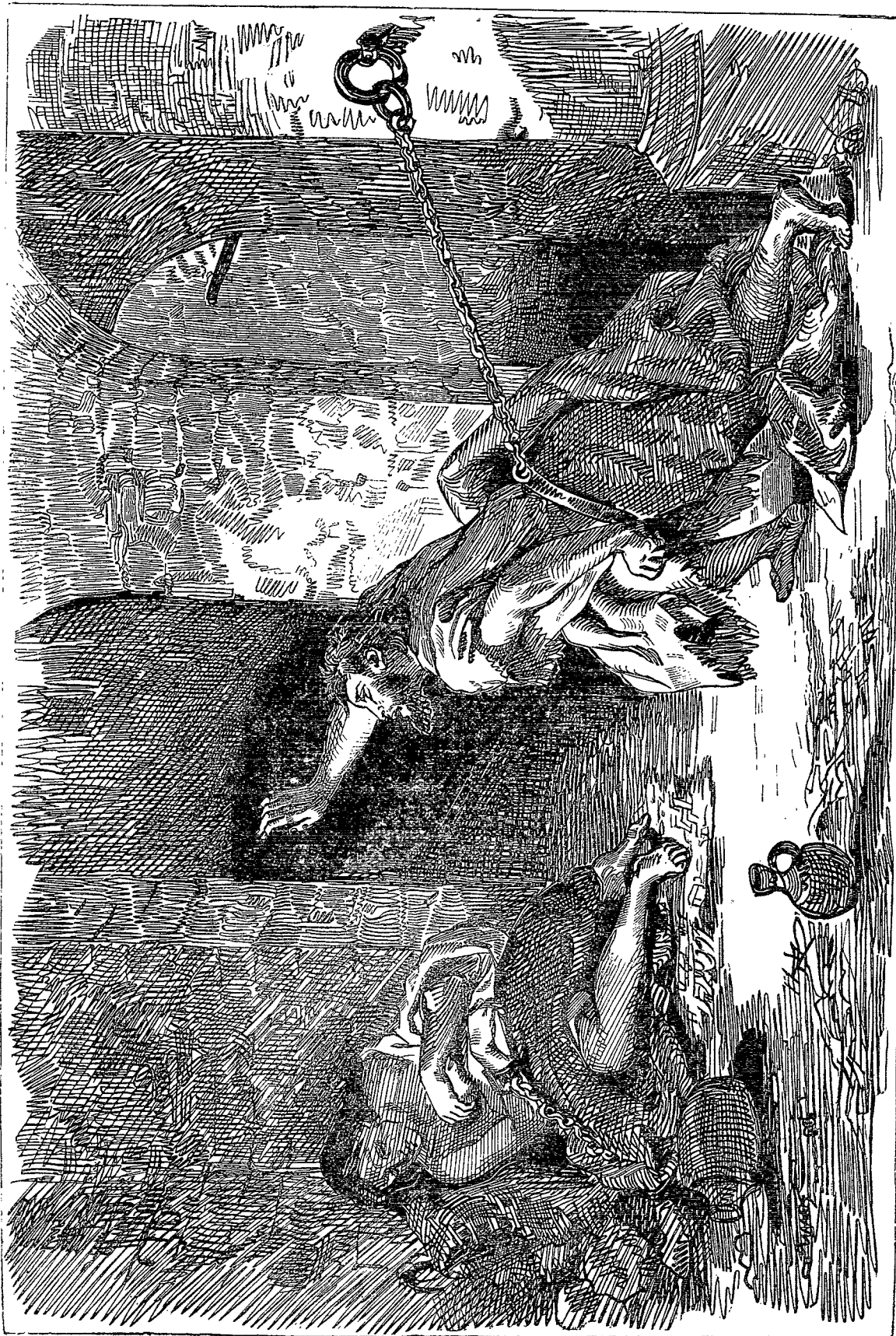
C'est devant les bornes qui longent les grilles de la Bourse, que, vers deux heures et demie, chaque jour se pressent côte à côte, la tête tournée vers la place, les cabriolets des agents de change et des banquiers.

Les plus longues descriptions ne rendraient pas compte de tout ce qu'il y a de curieux sur cette place de la Bourse, et dans les nouvelles rues. Paris! Paris! ville d'enchantemens! ta physionomie locale change à chaque génération. Il faut que tous les habitans des provinces viennent te rendre visite une fois au moins en leur vie.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombyer, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombyer, n° 30.

SALON DE 1835. — PEINTURE.
LE PRISONNIER DE CHILLON, PAR EUGÈNE DELACROIX.



Lord Byron a composé sous le titre de *Prisonnier de Chillon* un beau poème. C'est un seul chant divisé en strophes, une de ces lectures qu'on fait tout d'une haleine, et dont la durée, assez longue pour laisser à l'âme le temps de s'attendrir par degrés jusqu'à ce que les yeux se noient dans leurs larmes, n'excède cependant pas la durée de notre sensibilité. Aussi l'impression qu'elle produit est certaine, complète, et ne peut s'effacer. Toute la passion, toutes les inspirations mélancoliques de Byron se trouvent dans ces stances, où il s'est abstenu de l'ironie amère et desséchante, qui est l'un des caractères les plus élevés de son talent, mais dont la verve, si remarquable ailleurs, eût détruit le charme qu'il a voulu mettre ici.

La forme du poème est le récit que fait des émotions de son cachot, un prisonnier, seul reste d'une famille entière martyre de sa foi religieuse. Le père a perdu la vie sur un chevalet ; de six enfants, trois ont péri par le fer ou le feu ; les trois autres ont été plongés dans la sombre prison de Chillon, et étroitement enchaînés à trois piliers écartés. Bientôt l'un des frères succombe à la privation de l'air, du jour et du mouvement. L'aîné, resté seul avec le plus jeune, ne tarde pas à voir celui-ci déperir à son tour.

J'étais l'aîné des trois ;
Et soutenir, ranimer le courage de mes frères,
C'était mon devoir, et je faisais de mon mieux ;
Eux aussi faisaient ce qu'ils pouvaient selon leurs forces.

Le plus jeune, que mon père aimait
Parce qu'il avait les sourcils de notre mère
Et ses yeux bleus comme le ciel,
Troublait amèrement mon âme.
..... Son cœur était aussi pur qu'aimable,
Et son esprit était naturellement gai.
Il n'avait de larmes que pour les maux d'autrui ;
Alors elles coulaient par torrens,
A moins qu'il ne pût soulager ces souffrances de la terre,
Dont le spectacle lui était affreux.

Mon autre frère était aussi pur de cœur ;
Mais lui était formé aux combats de la vie.
Robuste et fier, il aurait été homme
A marcher à la guerre contre le monde entier,
Et, frappé au premier rang, il serait mort
Avec joie ; mais mourir dans les chaînes !
Son âme frémissait à leur moindre bruit.
Je vis son courage s'éteindre en silence ;
Et mon courage aussi s'affaiblissait.
Cependant je m'efforçais de ranimer
Ces restes d'une famille si chère.
C'était un chasseur des collines ;
Il y avait poursuivi le daim et le loup ;
Pour lui ce donjon était un abîme,
Et sentir ses pieds enchaînés, c'était le plus horrible des supplices qu'il pût éprouver.

..... Il n'aurait pas supporté l'existence dans un palais,
S'il n'y avait pas eu la liberté de respirer sous le ciel
Et de s'élancer à son loisir vers les montagnes.
Mais pourquoi tarder la vérité ?... il mourut le premier ;
Je le vis tomber sans pouvoir soutenir sa tête,
Ni saisir sa main mourante, ... même sa main morte.
On ouvrit sa chaîne,
Et on lui creusa une étroite fosse
Dans la terre humide de notre cachot.
J'avais demandé comme une grâce qu'il fût enseveli
Sous une terre que le ciel
Eût éclairée : c'était une folle pensée,
Mais il m'était alors venu dans l'imagination
Qu'après la mort même son âme, avide de liberté,
Continuerait à souffrir dans cette prison.
J'aurais pu m'épargner une prière inutile :
On me répondit par un froid sourire... et on l'enterra sous mes yeux ;

Une terre noire et sans verdure recouvrit
Celui que nous avions tant aimé.
On jeta dessus la chaîne qu'il avait portée,
Digne monument d'un tel meurtre !

Mais l'autre aussi, notre favori, notre fleur,

Belle image de sa mère ; lui, si tendrement aimé depuis l'heure
de sa naissance ;

Enfant qui avait tout l'amour de la famille ;
La plus chère pensée de son père martyr,
Ma dernière sollicitude ; lui pour qui je m'efforçais
De supporter la vie, afin qu'il fût
Moins malheureux dans l'esclavage, et libre un jour !
Lui aussi, qui jusqu'alors avait au moins conservé
Une sorte de gaieté naturelle ou inspirée...
Il fut frappé du désespoir, et de jour en jour
Il se flétrit comme la tige d'une plante.
O Dieu ! c'est une effroyable chose,
De voir des âmes humaines se préparer au départ,
A travers quelque forme et de quelque manière que ce soit.
J'en ai vu s'échapper dans le sang ;
J'en ai vu, à la surface de l'Océan,
Se débattre au milieu de hideuses convulsions ;
J'ai vu la couche lave et malade
Du crime en proie à son délire et à ses terreurs :
C'étaient là des spectacles d'horreur... mais la mort de mon
frère fut d'une douleur plus profonde.

Une mort sans cris et sans lutte, une mort sûre et lente.
Il sentit peu à peu sa vie se tarir ; toujours si calme et si doux,
Si sobre dans sa plainte, si tendre dans sa faiblesse,
Sans répandre de larmes et sans rien perdre de sa bonté,
Il s'affligeait sur ceux qu'il laissait derrière lui.
Cependant ce frais coloris répand sur ses joues de neige
Qui semblait défier la tombe,
Commença à s'effacer
Comme les dernières teintes de l'arc-en-ciel.
Ses yeux brillaient d'une telle lumière,
Qu'ils éclairaient presque le donjon.
De sa bouche il ne sortit pas un seul murmure,
Un seul gémissement sur sa fin prématurée,
Mais quelques paroles seulement sur les jours meilleurs qu'il
avait connus,

Et sur ce qu'il lui restait d'espérance afin de ranimer la mienne ;
Car j'étais tombé dans un morne silence... anéanti
Par cette dernière perte, la plus cruelle de toutes.
Bientôt les soupîrs qu'il voulait étouffer
Pour ne pas trahir l'affaiblissement de la nature,
S'échappèrent plus lentement, et devinrent de plus en plus faibles ;
Je les écoutais, mais je ne pouvais entendre...
Je l'appelais, car j'étais fou de peur...
Je savais qu'il n'y avait pas d'espoir, mais sur mon épouvante,
Ma raison n'avait plus alors aucune puissance.
Je l'appelais, et il me sembla entendre un son...
Je m'élance ; d'un violent effort je brise ma chaîne,
Et je me précipite sur mon frère. — Je n'avais plus de frère !
Il n'y avait plus que moi qui s'agitait sur cette terre infecte,
Il n'y avait plus que moi de vivant... seul je respirais encore
L'air maudit de la prison.

Traduction littérale

Les lignes qui suivent peignent le désespoir du prisonnier après la perte cruelle et dernière qu'il a faite. Puis il raconte comme, au milieu de ses misères, les moindres événements sont pour lui des émotions ineffables. Un jour il est rappelé au sentiment de l'existence par le chant d'un petit oiseau qui vient se poser à la fenêtre de son cachot ; un autre jour il parvient à grimper jusqu'à ses barreaux et à découvrir, d'un œil ébloui, les montagnes, la ville lointaine, le lac et les blanches voiles.

Tous ces détails sont également admirables et attendrissants ; mais aucun moment n'était plus fait pour la peinture que celui choisi par M. Delacroix ; on reconnaît là son tact ordinaire. Rien au monde n'est plus pathétique, plus déchirant que les efforts désespérés de ce malheureux pour briser sa chaîne ; elle ne saurait résister à sa violence inspirée. Quel contraste avec la langueur et la contraction fétide du moribond, déjà sourd aux cris de son frère.

Personne n'était plus digne de traduire Byron, de réaliser à nos yeux une scène de son imagination, que celui des artistes réactionnaires de nos jours qui a montré le plus de verve et d'énergie.

— Le château de Chillon est situé entre Clarens et Ville Neuve ; cette dernière ville est placée à une extrémité du

lac de Genève; à gauche de Chillon est l'entrée du Rhône; le lac baigne les murs du château; dans l'intérieur de Chillon sont des prisons où on enferma d'abord les premiers réformateurs et ensuite les prisonniers d'Etat.

François de Bonnavard, fils de Louis de Bonnavard, originaire de Seyssel et seigneur de Lunes, fut emprisonné à Chillon par ordre du duc de Savoie, en 1530. Encore jeune, il s'était annoncé hautement comme défenseur de Genève contre le duc de Savoie et l'évêque. Repos, richesses, liberté, il avait sacrifié tout pour défendre la patrie qu'il avait adoptée. Il recouvra la liberté après six ans de captivité, et mourut honoré à Genève vers 1570.

Lorsque Byron composa son poème du *Prisonnier de Chillon*, il connaissait peu l'histoire de Bonnavard. C'est en 1816 que l'illustre poète visita le château avec Hobhouse, et il dit dans ses mémoires : « Le caporal qui montre les merveilles de Chillon était aussi ivre que Blucher; sourd de plus et persuadé que tout le monde est dans le même cas, il hurle les légendes du lieu d'une voix formidable. Cependant nous vîmes depuis la *potence* jusqu'aux *cachots*, et nous retournâmes à Clarens avec plus de liberté qu'il n'eût fallu en espérer au XVI^e siècle. »

PENSÉES SUR LE GOUT

(Voyez sur les conditions nécessaires pour juger un tableau.
— 1835, p. 70.)

Le goût se perfectionne de la même manière que le jugement, par nos progrès dans nos connaissances, par notre attention soutenue à notre objet, et par un fréquent exercice. Si le goût des personnes qui n'ont pas suivi ces méthodes décide promptement, c'est toujours d'une manière incertaine, et en général leur vivacité doit être attribuée bien plutôt à leur présomption et à leur impatience, qu'à aucune espèce de révélation subite ou d'irradiation miraculeuse qui dissipe tout-à-coup les ténèbres de leurs esprits. — Ceux qui cultivent l'espèce de connaissances qui font l'objet du goût, peuvent parvenir à acquérir par degrés et par habitude un jugement non seulement aussi sain, mais aussi prompt qu'on se le forme sur toute autre matière par les mêmes méthodes. D'abord on est obligé d'épeler, mais peu à peu on parvient à lire facilement et avec célérité. Si dans le cours d'une discussion sur des matières du ressort de la pure raison, un homme suit avec une extrême rapidité tous les fils de la question, les preuves découvertes, les objections élevées et combattues, et les conclusions tirées des propositions supérieures, soyez certain qu'indépendamment du bonheur de son organisation, la raison de cet homme a été patiemment exercée par la discussion, par la méditation ou l'étude. Pourquoi donc la même promptitude et la même facilité dans les opérations du goût ne supposeraient-elles pas les mêmes travaux? Il est parfaitement inutile et très peu philosophique de multiplier les principes pour chaque apparence différente.

EDMOND BURKE.

PENSÉES SUR LA BEAUTÉ.

La beauté par excellence réside en Dieu. — L'unité et la simplicité, dans un ensemble d'organes divers, sont les principales sources de la beauté, Dieu lui-même n'en est le type qu'en raison de sa parfaite unité. — C'est l'unité de sentimens et de pensées, autant qu'elle peut s'étendre dans l'homme, qui nous permet d'atteindre le sublime dans les faits ou dans les paroles; toute rupture ou ressaut de la vie intelligente y est un cachet d'imperfection, ainsi que, dans le plus habile morceau de sculpture, si les membres inférieurs ne semblaient pas une continuité bien ménagée du torse, malgré l'exactitude anatomique des détails, il y aurait défautuosité.

Dans les objets, la beauté est la convenance des parties avec le tout, et de ce tout avec sa destination. Elle réside dans le bon, dans l'honnête et dans l'utile élevés au plus

haut degré physique et intellectuel. — Dès que les besoins de l'âme et des organes ont rencontré ce qui leur est le mieux approprié, les conditions de beauté sont remplies pour les deux parties essentielles de notre être; alors on peut prononcer hardiment qu'elle existe. Chaque vertu a son but, ainsi que chaque avantage corporel a le sien; l'un et l'autre tendent à une amélioration de notre état, soit par la possession spirituelle dont celle-ci est le gage, soit par la possession réelle que celui-là nous assure; le beau moral naît du mérite dans les actes: le beau physique de l'excellence des formes dans les objets. Sous cette direction d'études, Dieu lui-même nous deviendra compréhensible autant qu'il peut l'être; car, quoi qu'on fasse, on ne le saisira jamais que par ses bienfaits, qui constituent son mode d'action providentielle, et par le spectacle de son univers.

Il nous faut des formes toujours en rapport avec leur but, pour plaire à nos sens, et des vertus pratiques pour assurer notre bonheur; joignez ces deux sortes de qualités dans le même sujet par l'expression, et vous avez la plus grande somme de beauté avec lesquelles vous puissiez sympathiser ici-bas.

WINKELMANN, *Histoire de l'art*.

L'ATELIER D'UN PEINTRE DE PORTRAITS, AU DERNIER SIÈCLE.

Carmentelle, dans l'un de ses proverbes dramatiques, a voulu indiquer les ennuis que le peintre de portraits est condamné à souffrir. Les personnages du proverbe sont, comme d'ordinaire, légèrement esquissés, et on n'en voit, pour ainsi dire, que les silhouettes; leur costume et leur langage appartiennent au dernier siècle: mais la vérité de leurs caractères est de toutes les époques, et n'aurait besoin que d'être développée et complétée.

Au commencement, le peintre, M. Bernard, se promène seul avec impatience dans son atelier, regarde à la fenêtre, écoute à la porte, et revient à tout instant vers un portrait de femme placé sur un chevalet. Il attend pour achever ce portrait une comtesse qui lui a déjà manqué de parole cinq ou six fois, et se plaint amèrement à un peintre d'histoire de ses amis.

On frappe enfin, et on voit entrer un de ces abbés mondains qui n'avaient du prêtre que le nom. C'est l'un des admirateurs de la comtesse, et il n'est pas venu à l'avance sans raison. Après quelques paroles de politesse, il considère le portrait.

« — A merveille, s'écrie-t-il, c'est cela. La comtesse trouve pourtant la bouche un peu grande, et il me semble que vous pourriez...

» M. BERNARD. Mais, monsieur, on veut qu'elle rie.

» L'ABBÉ DESÉGARDS. Oui, j'entends bien, cependant...

» M. BERNARD. Si je la diminue, elle sera sérieuse, ou le portrait ne ressemblera pas.

» L'ABBÉ. Vous avez raison. Je lui ai dit tout cela: c'est le diable avec les femmes, n'est-ce pas, monsieur Bernard?

» M. BERNARD. Ah! monsieur, à qui le dites-vous?

» L'ABBÉ. Ne pourriez-vous pas un peu agrandir les yeux?

M. BERNARD. Mais, monsieur l'abbé, en conscience, les a-t-elle aussi grands qu'ils sont là?

» L'ABBÉ. Je sais bien que non; mais, pour la contenter, si vous pouviez...

» LE PEINTRE D'HISTOIRE. Ne voyez-vous pas, monsieur l'abbé, qu'il n'y aurait plus de proportions dans cette tête? Puisque le portrait ressemble et qu'il est agréable, que veut-on de plus?

» L'ABBÉ. Moi, je pense comme vous, je le leur ai dit. Ah! je crois pourtant que la voilà! Je vais au-devant d'elle.»

La comtesse entre accompagnée du chevalier de Rouvière; elle a passé sa journée à parcourir les magasins et se sent très fatiguée.

« — Monsieur Bernard, où faut-il que je me mette?

» M. BERNARD. Ici, madame.
 » LA COMTESSE. Comme cela ?
 » M. BERNARD. Un peu plus de ce côté-ci, à gauche.
 » LA COMTESSE. Du côté de la porte ?
 » M. BERNARD. Non, madame, au contraire.
 » LA COMTESSE. Ah oui, vous avez raison; c'est à droite, je ne sais ce que je dis. Vous me trouverez les yeux bien petits aujourd'hui, monsieur Bernard, je n'ai pas dormi de la nuit. Où est donc le chevalier ? Ah ! le voilà.
 » M. BERNARD. Madame, si vous vouliez seulement me donner un quart d'heure sans remuer, ce serait plus tôt fini.
 » LA COMTESSE. Oh ! tant que vous voudrez; mais il faut que j'aille à l'Opéra aujourd'hui; me tiens-je bien ?
 » M. BERNARD. A merveille.
 » LA COMTESSE. Je me tiendrais comme cela tout le jour.

» M. BERNARD. Allons, cela ira bien.
 » LA COMTESSE se levant. Ah l'abbé ! je crois que j'ai quelque chose sous moi; voyez un peu.
 » M. BERNARD. Mais, madame...
 » LA COMTESSE. Non, non, il n'y a rien. Monsieur Bernard, ne me grondez pas. Chevalier ?
 » LE CHEVALIER. Madame ?

» LA COMTESSE. Mais approchez-vous donc, je ne peux pas vous parler d'une lieue; écoutez que je vous dise. »

Elle parle bas au chevalier. Le peintre ne peut pas travailler et se désespère. L'abbé intervient et cherche à faire poser la comtesse : mais la comtesse promet toujours de rester en place et remue constamment; elle demande du tabac parfumé au chevalier, elle demande des histoires à l'abbé.

» M. BERNARD. Madame, un peu de mon côté, s'il vous plaît; l'épaule un peu effacée, un moment, bon.

» LA COMTESSE. Mais, monsieur, je ne pourrais jamais me tenir comme cela. Eh bien ! l'abbé ? »

Et elle continue à faire des mines, à médire, à gronder le chevalier qui marche sur sa robe, etc.

Cependant le portrait s'achève, non sans peine; l'abbé, le chevalier et la comtesse elle-même, sauf quelques détails de coiffure, trouvent la ressemblance parfaite.

Le comte entre pour parler au chevalier, et pressé par sa femme de donner son avis sur le portrait, se contente de dire : c'est plus joli que vous.

Un caprice vient à la comtesse : « L'abbé faites entrer mes gens; ils sont un peu bêtes, mais cela ne fait rien.

» — Champagne, à qui cela ressemble-t-il ?

» CHAMPAGNE. A madame la comtesse.

» LA COMTESSE. Et vous, Comtois ?

» COMTOIS. C'est madame la comtesse tout craché.

» LA COMTESSE. Venez ici, Lafrance, regardez cela.

» LAFRANCE. Ah ! madame, je n'ai que faire de regarder, je vois bien que c'est vous. »

Tout semble aller à merveille pour le peintre. Par malheur, voici venir madame la présidente, qui cherche la comtesse depuis une heure dans le quartier.

» LA PRÉSIDENTE. Eh ! mon Dieu, que de portraits ! Voilà madame de Clerfont très ressemblante, mais bien flattée. Eh ! madame de Grandin ? Mais, monsieur, savez-vous que vous en avez fait la plus jolie personne du monde et qu'elle n'est rien moins que tout cela ? Quoi, voilà aussi ce grand blafard de Durcin ? Mais, madame, regardez donc, il semble qu'il aille vous dire une fadeur. Oh ! mais... c'est que tout cela est le plus agréable du monde. Je vous assure bien, monsieur, que je ne me ferai jamais peindre que par vous.

» LA COMTESSE, montrant son portrait. Madame, voyez un peu ceci.

» LA PRÉSIDENTE. Ah ! qu'est-ce cela ? Attendez... je cherche... ne dites rien. Ce n'est pas vous toujours; mais je connais quelqu'un qui ressemble à cela. Et tenez, l'intendant de...

» LA COMTESSE. Madame d'Ancère ? fi donc !

» LA PRÉSIDENTE. Elle est mieux que cela.

» LA COMTESSE. Je vous dis que cela n'est pas elle; regardez bien.

» LA PRÉSIDENTE. En ce cas-là je ne sais pas qui c'est. Voyons le vôtre.

» LA COMTESSE. Le voilà.

» LA PRÉSIDENTE. Vous, cela ?

» LA COMTESSE. Assurément.

» LA PRÉSIDENTE. Allons, jamais cela ne vous a ressemblé.

» LA COMTESSE. Moi, je le trouve fort bien, et tout le monde le trouve à merveille.

» LA PRÉSIDENTE. Mais point du tout. (A M. Bernard) Monsieur, qu'en dites-vous ? N'est-il pas vrai qu'il n'est pas ressemblant ?

» M. BERNARD. Je ne peux pas dire cela, moi, madame.

» LA PRÉSIDENTE. Mais, vous conviendrez bien que ce n'est pas là son nez, il est moins long que cela; ni la bouche, ni les yeux; il a bien quelque chose du front, encore ses cheveux sont mieux plantés. En un mot, elle est plus blanche; et puis, comme c'est peint ! le rouge est inégal.... Et vous êtes contente, vous, madame ? tenez regardez, avez-vous comme cela le dessous du nez barbouillé ?

» M. BERNARD. Eh ! madame, c'est l'ombre.

» LA PRÉSIDENTE. Oui; on dit toujours l'ombre, l'ombre ! Moi je ne vois pas d'ombre.

» LA COMTESSE. Monsieur, ne pourriez-vous pas ôter cela ?

» M. BERNARD. Non, madame.

» LA PRÉSIDENTE. C'est inutile, il ne sera jamais bien.

» LA COMTESSE. Comme on voit, c'est étonnant ! Il m'avait paru assez bien : à présent que je regarde... tenez, je ne l'avais pas vu comme cela de côté; il est horrible !

» M. BERNARD. Eh ! madame, vous ne le voyez pas dans son jour.

» LA COMTESSE. Monsieur, je le vois très bien; mais je suis à présent comme la présidente, et je regrette bien le temps que j'ai perdu à me tenir.

» M. BERNARD. C'est-à-dire, madame, qu'il n'est plus ressemblant ?

» LA COMTESSE. Oui, monsieur.

» L'ABBÉ. Mais, madame, si vous vouliez, M. Bernard y retoucherait.

» LA PRÉSIDENTE. Je vous dis encore une fois que c'est inutile, l'abbé; vous ne vous connaissez à rien.... Eh bien ! madame, nous perdons ici du temps. N'allons-nous pas à l'Opéra ? »

Et le pauvre peintre reste seul; le dépit le saisit; il est tenté de déchirer sa toile, quand le baron d'Orban, vieil amateur de tableaux et oncle de la comtesse, accourt pour annoncer à M. Bernard qu'il vient d'acheter le portrait de la femme du bourgmestre d'Anvers, par Rembrand. Dans son enthousiasme pour la femme du bourgmestre, il trouve le portrait de sa nièce très ressemblant, l'achète pour la punir de son mauvais goût, et invite le peintre à dîner, pour qu'il vienne voir sa nouvelle emplette.

Le peintre consolé s'attache son épée, prend son chapeau à trois cornes, et s'en va se promener aux Tuileries avec le baron.

Après la pluie le beau temps : c'est l'explication que Carmontelle donne de son proverbe, parce qu'il en fallait une.

SALON DE 1835. — PEINTURE.

MORT DE LÉONARD DE VINCI,

PAR M. GIGOUX.

Notre 54^e livraison de l'année de 1854 renferme un portrait de Léonard de Vinci, et une esquisse de son admirable fres-



(Salon de 1835. — Léonard de Vinci mourant à Fontainebleau dans les bras de François I^{er}, par M. Gigoux.)

que de Milan, représentant *la Cène*, dont la gravure par Raphaël Morghen se vend aujourd'hui jusqu'à 550 fr. Dans la notice biographique de quelque étendue qui accompagnait ces deux vignettes, on a décrit les derniers momens de ce grand génie d'après les traditions les plus accréditées; et comme le peintre Ménageot à l'exposition de 1781, comme M. Gigoux à l'exposition de 1853, on a représenté Vinci mourant au château de Fontainebleau, dans les bras de François I^{er}.

Pendant plusieurs écrivains, et entre autres Venturi et Millin, croient que le palais de Clou, près Amboise, est le véritable lieu de cette mort célèbre; et pour soutenir leur opinion ils ont fait valoir, par exemple, que, le 2 mai 1519, la cour et vraisemblablement François I^{er} étaient à Saint-Germain-en-Laye, où la reine venait d'accoucher, et aussi que Léonard de Vinci a été enterré à Saint-Florentin d'Amboise.

Il est difficile de rien prononcer avec certitude sur l'une ou sur l'autre de ces deux versions. — Le doute est sans intérêt, diront quelques lecteurs. — Peut-être ici; mais en général, nous ne serions pas tout-à-fait de cet avis. Il est malheureux de ne pas arriver à la *certitude*, même sur les faits qui ne paraissent que d'une importance secondaire. De graves erreurs naissent souvent d'un petit nombre de légères inexactitudes, et souvent, au contraire, en précisant quelques dates d'événemens secondaires, on parvient à reconstruire des parties historiques de la plus haute gravité. La mémoire de l'humanité est comme celle de l'homme; elle se forme, elle s'exerce, elle s'augmente: les souvenirs mêmes de son enfance lui deviennent de plus en plus charmans et distincts; des circonstances vagues et presque effacées, parce qu'elles étaient incomprises, se ravivent à la clarté de découvertes et de conséquences ultérieures; et que l'on y songe bien, on n'est pas juste sans mémoire: l'avenir rouvrira bien des tombes qui couvrent encore des vertus flétries et des crimes honorés.

Deux considérations nous feraient accepter toutefois, sauf des contradictions futures, l'opinion adoptée et si heureusement animée par M. Gigoux: d'une part, elle s'appuie sur la tradition populaire; de l'autre, elle est à la fois plus poétique et plus significative.

L'un des plus grands artistes de l'Italie mourant au milieu du plus beau palais de France, entre les bras du roi qui a su attacher le plus intimement son nom à la renaissance des arts, c'est là un sujet qui émeut et féconde la pensée, ne fût-ce que comme allégorie; et le jeune peintre qui s'y est voué pendant une année entière de constans travaux, a témoigné de son goût dans le choix et de sa piété pour les vieux maîtres, autant que de son habileté reconnue dans l'exécution.

MONOGRAMMES,

CHIFFRES, RÉBUS, LETTRES INITIALES, ETC., D'ARTISTES CÉLÈBRES.

Parmi les ouvrages des monogrammistes ou auteurs qui se sont occupés d'expliquer et d'interpréter les marques qu'on voit sur un grand nombre de gravures les plus célèbres, on estime ceux d'Orlandi, Gandelini, Strut, Standart, le Dictionnaire du professeur Christ, les Catalogues de l'abbé de Marolles, les Recherches sur la peinture, la gravure et la sculpture de Florent le Comte, une partie du Traité de la gravure sur bois, par J.-B. Michel Papillon; le Dictionnaire des graveurs, par de Heineken, auteur de l'Idée générale d'une collection complète d'estampes; le Manuel des curieux et des amateurs de l'art, par Huber; et enfin, les notices sur les graveurs qui ont laissé des estampes marquées de monogrammes, etc., par XXX (1808).

C'est de ce dernier travail qui résume et complète tous les ouvrages précédens, et où sont cités près de six

cents graveurs, que nous avons extrait les signes suivans.



Adler Philippe, graveur, né à Nuremberg vers l'an 1485. Ses œuvres sont marquées d'un A gothique formé de différentes manières. On cite de lui, un saint Christophe portant l'enfant Jésus, et une suite de petites gravures représentant la vie de notre Seigneur d'après les dessins d'Albert Dürer.



Albert Dürer, né à Nuremberg en 1471, mort en 1528, peintre et graveur, l'un des premiers maîtres de l'école allemande et l'un des plus grands artistes du XVI^e siècle; il formait son chiffre, tantôt d'un petit D renfermé dans un grand A gothique, tantôt d'un D et d'un A gothiques attachés l'un à l'autre; quelquefois enfin, il les renfermait tous deux dans une espèce de tablette.



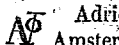
André Mantegna, de l'école italienne, né en 1431 et mort en 1505 à Mantoue; il avait pour chiffre un A, un M et un F liés ensemble, ou simplement un espèce de cadre. On a plusieurs tableaux de ce peintre au Musée du Louvre.



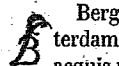
Marc-Antoine Raimondi, né à Bologne en 1487, mort dans la même ville en 1546; il commença par copier la *passion* d'Albert Dürer; mais bientôt il établit d'une manière durable sa réputation en gravant les différens tableaux de Raphaël, qui en avait fait son graveur favori. Son chiffre, composé comme celui d'André Mantegna, d'un A, d'un F et d'un M, en diffère par la manière dont ces lettres sont attachées.



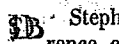
George Ghisi, dit Mantuan, né à Mantoue en 1524, développa son génie naturel par l'étude des tableaux de Raphaël, de Michel-Ange, et c'est de leurs chefs-d'œuvre qu'il s'inspira dans les ouvrages qui ont établi sa réputation. Son chiffre bizarrement formé semble vouloir reproduire un M, un A, et un T.



Adrien Van Ostade, né à Lubeck en 1610, mort à Amsterdam en 1685 (voyez 1834, p. 265). Le peu de gravures et de tableaux qu'il a signés sont marqués d'un A et d'un V auquel il joint un petit o.



Berghem (Claas, abréviation de Nicolas), né à Amsterdam en 1624, et est mort à l'âge de 59 ans après s'être acquis une grande réputation comme peintre et comme graveur. Son chiffre se forme d'un B au prolongement duquel il semble avoir voulu joindre un petit c. On a de lui les tableaux compris entre les numéros 531 et 544, au Musée du Louvre.



Stephano Della Bella, excellent graveur, né à Florence en 1610, contemporain et ami de Callot. Ses œuvres sont marquées d'un chiffre formé par les lettres S D B liées entre elles.



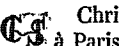
Trois graveurs, Hans Bresang, Hans Burgmaier, et Hans Baldung ont employé le même chiffre pour signer leurs œuvres. Il se compose d'un B, d'un H unis l'un à l'autre, et d'un G plus petit qui se trouve sur le trait horizontal de l'H. Mais les deux premiers ont seuls joui d'une grande réputation. Baldung, d'un talent médiocre, est peu connu.



Hans Holbein, peintre et graveur, né à Augsbourg en 1495, mort à Londres à l'âge de 59 ans. Il s'est servi pour chiffre d'un B et d'un H liés ensemble. Burgmaier, que nous avons cité précédemment, a aussi employé ce signe.



Holbein s'est aussi servi quelquefois de deux H liés l'un à l'autre et surmontés d'une espèce de poinçon. Le Musée du Louvre possède quelques uns de ses tableaux.



Christophe Stemmer, né à Schaffouse en 1552, mort à Paris au commencement du siècle suivant. Il étudia d'abord à Strasbourg sous la direction de son frère, puis vint à Paris, où il reçut le surnom de Suisse. Il a signé ses ouvrages des lettres CHS, liées ensemble.

Le Louis Carrache, né à Bologne en 1555, mort en 1619. Il eut pour élèves Annibal et Augustin Carrache, qui continuèrent après lui l'école que son génie et ses travaux avaient fondée. Il marquait ses ouvrages des lettres initiales L C R; quelquefois de son nom écrit en entier; souvent enfin il a formé un chiffre en liant ses initiales et les faisant suivre de la syllabe *fe* (*fecit*).

(La suite à une autre livraison.)

SALON DE 1835. — SCULPTURE.

DAVID,

STATUE EN PLÂTRE PAR M. CHAPONNIÈRE.

Lorsque le public se détourne d'un sujet tiré des Ecritures ou de l'histoire grecque et romaine, c'est moins souvent par ennui de l'ancienneté et de la vulgarité des faits, que par répugnance pour le style froid, commun et plagiaire de l'artiste. Sans doute, il faut que les inspirations se régénèrent successivement à la nouveauté des faits; sans doute, il faut que le champ de l'art s'ouvre aux années contemporaines aussi bien qu'aux vieux siècles; il faut que l'imagination secoue sa torche devant le génie et s'élance en le guidant vers les sources vierges; mais il ne faut pas jeter le voile mortuaire et entasser la terre froide sur le passé: il est des faits antiques dont la réalité sublime, devenue comme un symbole de tout un ordre éternel de grandes actions, pourra toujours être rajeunie par l'inspiration. Défendez à l'orateur les allusions aux héros des anciens âges, et vous aurez tranché le nerf même de l'éloquence; vous aurez étouffé dans leur poitrine les plus beaux élans de la voix de Bossuet et de Mirabeau.

Le triomphe de David est un de ces sujets simples et élevés, qui ne vieilliront jamais pour le ciseau, comme pour le pinceau et la parole. La confiance courageuse de l'amour de la patrie qui anime David, c'est celle de Léonidas, c'est celle de Coclès et du dernier des Horaces; c'est celle de nos pères dans vingt batailles dont les cris de victoires vibrent encore derrière nous; c'est plus encore, car c'est aussi cette mystérieuse inspiration de la foi, qui, au moment où la France allait être effacée du milieu des nations, lui a suscité pour capitaine d'armée une jeune fille des champs de Vaucouleurs. L'histoire de Jeanne d'Arc a de merveilleux rapports avec celle de David.

A la vallée du Térébinthe, entre Socho et Azeca, deux armées ennemies étaient en présence; l'une d'Israélites, l'autre de Philistins.

Dans l'armée d'Israël, commandée par Saül, il y avait trois soldats, fils d'un pauvre homme de Bethléem. La veille de la bataille, ce pauvre homme dit à David, son plus jeune fils, qui gardait ses troupeaux: « Prenez pour vos frères une mesure de farine d'orge et ces dix pains, et allez jusqu'au camp; donnez aussi ces dix fromages à leur officier, et sachez comment ils se portent tous les trois. » L'enfant se mit en route chargé de ces provisions; mais arrivé près des troupes, ils fut frappé des cris du signal pour le combat, et il vit que l'on allait en venir aux mains. Aussitôt laissant à un paysan les pains, la farine et les fromages, il se mit à courir pour s'informer de ses frères: comme il parcourait à la hâte les rangs des Israélites, il s'aperçut qu'une grande foule se portait vers les barrières du camp, et qu'en même temps un guerrier d'une haute stature et en apparence d'une force colossale, tout cuirassé et bardé de fer, précédé de son écuyer, sortait des tentes des Philistins. Il courut de ce côté, et il entendit le guerrier insulter et défier Israël, en demandant qu'un Israélite vint se battre seul à seul contre lui pour décider laquelle des deux nations serait esclave de l'autre. David, la rougeur sur le front, demanda autour de lui pourquoi personne ne répondait à ce Philistin, qui insultait la patrie et l'armée du Dieu vivant. On lui raconta que déjà bien des fois ce guerrier géant était sorti pour porter le

même défi, et que personne n'avait encore osé se présenter pour le combattre.

Tandis que David causait ainsi avec un groupe de soldats, son frère aîné le reconnut, et lui dit avec colère: « Pourquoi es-tu venu, et pourquoi as-tu abandonné dans le désert le peu de brebis que nous avons? C'est une mauvaise curiosité d'enfant qui t'a amené ici. Retire-toi. » David répondit: « Quel mal ai-je fait? n'est-il pas permis de parler? » et se détournant un peu, il alla plus loin faire d'autres questions sur le Philistin, s'étonnant à haute voix qu'aucun Israélite n'eût assez de confiance pour accepter le duel: il trouvait tous les cœurs faibles et tous les esprits consternés.

L'indignation l'excitant de plus en plus, il entra dans la tente de Saül, et déclara qu'il était prêt à aller combattre le Philistin. « Ne faites attention ni à mon âge, ni à ma taille: lorsque je mène paître les troupeaux de mon père, il vient quelquefois un lion ou un ours qui emporte un bœuf du milieu du troupeau; alors je cours après, je lutte contre eux, je leur arrache mon bœuf d'entre les dents; et s'ils se jettent sur moi, je les prends à la gorge, je les étrangle, et je les tue! — Si le Seigneur m'a rendu si fort contre le lion et contre l'ours, me laissera-t-il sans force contre l'ennemi d'Israël? Qui est ce Philistin maudit qui ose insulter l'armée du Dieu vivant? »

Saül, vaincu par cette belle et énergique confiance du petit pâtre, lui dit: « Allez, et que le Seigneur vous protège. »

On arma David; on lui met sur la tête un casque d'airain, on l'enferme dans une cuirasse, et on lui attache une épée.

L'enfant, ainsi équipé, veut faire quelques pas; il est gêné, il trébuche. — « Je ne saurais marcher ainsi, s'écrie-t-il; je n'y suis pas accoutumé. Qu'ai-je besoin de ces armes? j'aime mieux ma fronde et mon bâton. »

Il choisit cinq pierres très polies sous l'eau d'un torrent, il les place dans sa petite panetière, et quand le Philistin sort des tentes pour répéter son défi, il s'avance en tournant de sa main et faisant siffler sa fronde.

« Suis-je un chien, dit le Philistin aux armes brillantes, pour qu'on envoie contre moi un enfant avec des pierres et un bâton? Viens vers moi, petit, que je te donne à manger aux oiseaux. »

David s'arrête, lève les yeux vers le Philistin: « Oui, tu as une épée, une lance et un bouclier; oui, tu es grand, tu es fort, tu sais te servir des armes. Mais moi, je viens au nom de mon Dieu que tu as maudit, je viens au nom des armées de ma patrie que tu as insultées; et c'est moi qui donnerai ton corps aux oiseaux du ciel et aux bêtes fauves de la terre, afin que toute la terre sache qu'il y a un Dieu dans Israël, et que toute cette multitude d'hommes reconnaisse que ce n'est pas par la lance et par l'épée que le Seigneur sauve ceux qui combattent en son nom. »

Le Philistin irrité s'avance pour frapper David; mais une pierre, échappée de la fronde, lui perce le front, et il tombe le visage contre terre. David lui prend son épée, et lui sépare la tête du corps aux cris de triomphe de l'armée d'Israël qui met en fuite les Philistins.

C'est dans le premier livre des Rois que cette histoire est rapportée avec les détails les plus minutieux. Il n'y est pas écrit que David rendit grâce à Dieu de sa victoire; c'est une simple omission que la rapidité du récit explique.

M. Chaponnière a choisi ce dernier moment de l'épisode saint: David, foulant de son pied la tête du géant, comme un degré qui le rapproche de Dieu, lève avec reconnaissance ses bras et son front vers le ciel.

« C'est l'esprit vainqueur de la matière, c'est la pensée triomphante de la force brutale, » nous a dit le jeune sculpteur. Peut-être cette opposition abstraite et prise dans un système de métaphysique exclusif a-t-elle trop éloigné son ciseau de l'inspiration naturelle qu'il avait puisée dans les Ecritures; peut-être l'élégance de ces formes un peu raffinées et longuettes ne respire-t-elle pas assez ce qu'il y a de véri-

table indignation rustique, de courage fauve dans les paroles de David. Ce n'était pas un pur esprit que ce petit pâtre habitué à combattre les ours et les lions, et venu de Bethléem au camp avec ses paniers de farine et de fromages; il y avait fort peu de mysticisme dans son exaltation : son Dieu lui apparaissait vivant et passionné, comme son vieux père, comme sa patrie; et si sa fronde avait trompé son regard et sa main, on l'aurait vu jouer du bâton, il se serait jeté sur les jambes de son ennemi, il aurait gravi au torse, il se serait logé en quelque défaut de la cuirasse, et il aurait crevé les yeux du Philistin, comme Ulysse à Polyphème. Aussi j'aurais voulu, dans ce *Te Deum* où s'élance son âme avec

son corps, qu'il eût étreint plus fortement l'épée sanglante, que les battemens de son cœur eussent plus hardiment soulevé sa poitrine, et que dans son beau regard vers Dieu il y eût eu quelque chose du jeune aigle qui après son premier exploit revoile au creux du rocher où il est né... — Mais c'est assez permettre de critique à notre modeste recueil : le public jugera l'expression; les artistes admireront certainement la conscience des études anatomiques. Le choix que nous avons fait de cette œuvre pour annoncer le salon de sculpture prouve assez que nous avons été des premiers à y reconnaître un mérite réel d'invention et d'exécution.



Salon de 1835. — Sculpture. — David vainqueur de Goliath, par M. Chaponnière.)

— Le *Prisonnier de Chillon* est placé à gauche dans la galerie; la *Mort de Léonard de Vinci*, tableau d'une grande dimension, est placé dans le grand salon, au-dessus de la porte d'entrée; David est au milieu de l'une des deux rangées de statues isolées de la grande salle des sculptures.

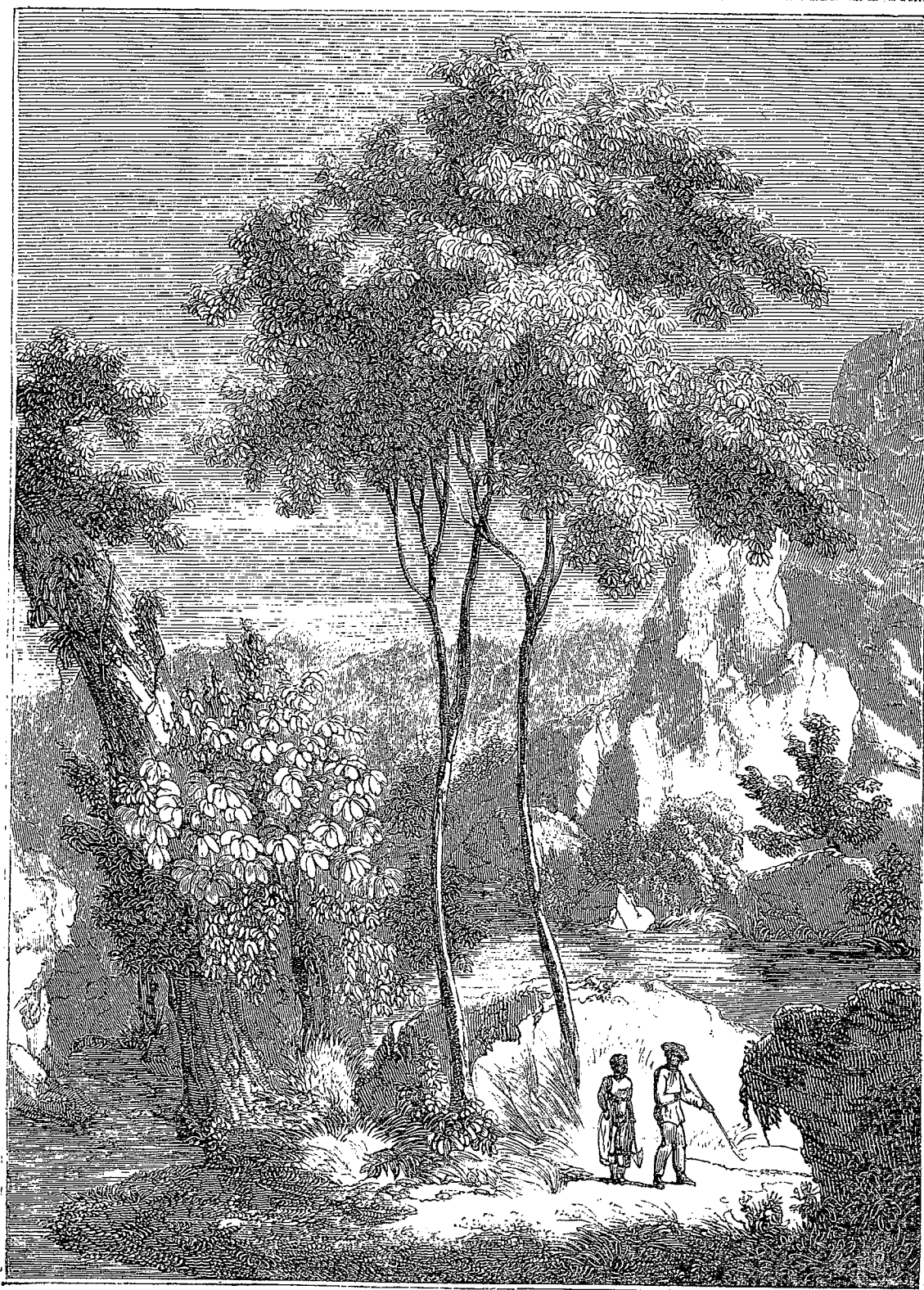
Parmi les autres œuvres de la nouvelle exposition qui, dès l'ouverture, ont paru attirer le plus vivement l'attention publique, on peut citer, sauf amendemens et jugemens ultérieurs, en *PEINTURE D'HISTOIRE* : les *Funérailles du général Marceau*, par Bouchot; *Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert*, par Champmartin; *l'Assassinat du duc de Guise*, par Delaroche; *Françoise de Rimini en Enfer*, par Ary Scheffer; la *Bataille de Waterloo*, par Steuben, etc., etc.; — en *PEINTURE DE PAYSAGE* : le *Déluge*, par John Martin, de Londres; une *Matinée de printemps* et une *Soirée d'automne*, par Huet; des *Vues d'Egypte*, par Marilhat; une *Vue*

de la gorge aux Loups, par Cabat; un *Taureau*, par Brascassat, etc.; — en *PEINTURE DE GENRE* : une *Scène de recrutement au dernier siècle*, par Giraud; *Don Quichotte et Sancho Pança*, par Pignal, etc.; — en *SCULPTURE* : les *Médicis*, *Françoise de Rimini*, bas-reliefs par Etex; *Le Puget*, par Legendre-Héral, de Lyon; un *Tigre* en bronze, par Barye, etc.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

ARBRE AÏPOIVRE DE LA JAMAÏQUE.



(Arbre à poivre de la Jamaïque ou piment des Anglais.)

Le nom de piment sert à désigner plusieurs plantes très différentes sous le rapport botanique, mais toutes remarquables par leur acreté et leur odeur forte. L'arbre que nous allons décrire est le *myrtus pimenta* de Linnæus, ou *eugenia pimenta*, d'après M. de Candolle. Ce piment de la famille des myrtacées et de l'icosandrie monogynie est cultivé dans l'Inde orientale, l'Amérique méridionale, les Antilles, et principalement à Tabago et à la Jamaïque. Dans cette île,

il croît spontanément et en grand nombre dans les lieux élevés et exposés au nord; il atteint quelquefois 50 pieds de hauteur. Son aspect est aussi remarquable par la disposition de ses branches que par la beauté de ses feuilles. Le tronc est assez droit; le cœur du bois est dur, pesant, d'un rouge noirâtre d'abord, puis il devient avec le temps noir comme l'ébène. L'aubier est épais, blanchâtre; l'écorce, mince et lisse, tombe quelquefois par lames.

Le temps de la floraison varie suivant les localités et les pluies plus ou moins abondantes. En général c'est au mois de juillet qu'on voit les premières fleurs du piment. Blanches et disposées en rose, elles terminent l'extrémité des tiges et se détachent sur un fond d'un vert brillant formé par des feuilles qui ont jusqu'à 6 pouces de longueur et 3 de largeur. A ces fleurs odorantes succèdent de petites baies globuleuses ordinairement à deux loges et à deux graines.

Ce fruit, connu sous le nom de *poivre de la Jamaïque*, *piment des Anglais*, *tout-épice*, est cueilli au mois de septembre avant d'avoir mûri. Un nègre monte sur l'arbre et abat tous les fruits pendant que trois autres nègres sont occupés à les ramasser sans interruption. Leur ardeur est telle, que le soir on les voit souvent revenir portant chacun un sac de 70 livres. Après avoir soigneusement séparé les petites branches, les feuilles et les baies qui sont mûres, on étale les fruits verts sur des étoffes et on les fait sécher au soleil. Les deux premiers jours on les retourne sans cesse; puis on les vanne, et chaque soir une autre étoffe les recouvre pour les préserver de la rosée et de la pluie. Cette opération se continue jusqu'à ce que les fruits soient entièrement secs, et se termine vers le douzième jour; alors on les envoie au marché.

L'odeur du piment est fortement aromatique, et rassemble à elle seule le parfum de la cannelle, de la muscade et du girofle. De là le nom de tout-épice donné par les Anglais à cette plante d'une saveur piquante et chaude comme le poivre, et qu'ils emploient comme condiment dans une foule de préparations culinaires. C'est dans la coque surtout que résident les qualités du piment; elles dépendent d'une huile verte essentielle qu'on retire par la distillation. Au reste, dans l'analyse de ce fruit, M. Bonastre a trouvé les principes suivans : 1000 parties de coques ou de graines contiennent : huile volatile, 400 parties; huile verte, 80; extrait composé de tannin, 114; matière colorante, 40; sucre incristallisable, 50; acide malique et gallique, 6; extrait gommeux, 50.

C'est aussi cette huile essentielle qu'on emploie en médecine, sous diverses formes, pour réveiller la paresse des organes digestifs en les stimulant, de même que dans l'Inde, accablés par la brûlante chaleur, les habitans se servent du piment pour réagir contre la débilité qu'elle entraîne.

Le piment est donc un arbre précieux : sa reproduction est difficile. A la Jamaïque, on choisit un terrain boisé dans le voisinage d'une plantation déjà existante, ou dans un endroit où croissent naturellement quelques piments. On coupe tous les autres arbres sans s'inquiéter de leur tronc qu'on laisse pourrir. Un an ou deux après, on voit de jeunes piments croître sur ce sol ainsi préparé, et qui a reçu les baies que les oiseaux, qui en sont très avides, ont laissé tomber. Le fruit de ces nouveaux arbres paraît la troisième année; mais il n'est bien mûr qu'au bout de sept ans. Alors il n'est pas rare de voir un acre de terre en produire mille livres; dans les saisons favorables un seul arbre en donne jusqu'à cent cinquante.

Pêche des Esquimaux. — Ces sauvages pratiquent dans la glace deux ouvertures d'environ huit pouces de diamètre, et à six pieds l'une de l'autre, dans la direction du nord au sud. Ils garantissent la première des rayons du soleil, par une digue de neige d'environ quatre pieds de haut qu'ils élèvent en demi-cercle au sud de l'ouverture; puis au nord de la seconde, ils construisent une autre digue inclinée de manière à ce qu'elle réfléchisse dans le trou les rayons du soleil. — Le pêcheur se couche alors par terre, la face près l'ouverture nord dans laquelle l'eau est éclairée par les rayons qui pénètrent de l'ouverture sud; il tient à la main

gauche un ruban rouge qu'il agite pour attirer les poissons, et dans la droite une lance prête à les percer aussitôt qu'ils s'approchent.

Sur les monumens de l'Egypte. — Ces labyrinthes, ces temples, ces pyramides, dans leur massive structure, attestent bien moins le génie d'un peuple opulent que la servitude d'une nation tourmentée par le caprice de ses maîtres. Alors on accorde moins de pitié à ces ruines; et tandis que l'amateur des arts s'indigne dans Alexandrie de voir scier les colonnes des palais pour en faire des meules de moulin, le philosophe, après cette première émotion que cause la perte de toute belle chose, ne peut s'empêcher de sourire à la justice secrète du sort qui rend au peuple ce qui lui coûtait tant de peines, et qui soumet au plus humble de ses besoins l'orgueil d'un luxe inutile.

VOLNEY, 1785-87.

GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE.

Le prétexte de cette guerre fut le fameux testament par lequel Charles II nomma, de son vivant, le duc d'Anjou, son petit-neveu et petit-fils de Louis XIV, héritier légitime de tous ses Etats, c'est-à-dire de la Péninsule espagnole, de la Sardaigne, de Naples, de la Sicile, du Milanais, des Pays-Bas et des immenses possessions des deux Indes.

Lorsque ce monarque mourut, le 16 novembre 1700, le roi de France ratifia ce testament, et le légataire fut proclamé roi des Espagnols à Madrid, sous le nom de Philippe V.

L'Angleterre, la Hollande, le pape, les rois de Suède, de Danemark, de Pologne, de Prusse, de Portugal, le duc de Savoie, Venise, toutes les puissances européennes enfin, excepté l'empereur, confirmèrent l'élection du prince français; mais bientôt Léopold, qui comme chef de la maison d'Autriche réclamait le trône légué, ramena à lui successivement les puissances qui avaient été les premières à approuver le roi défunt.

Le résultat des prétentions de l'empereur et de ses menées en Europe, fut une guerre universelle, où pendant 13 ans, l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, l'Empire, la Savoie, Modène et le Portugal réunis, combattirent les armées françaises et espagnoles, et compromirent plusieurs fois l'existence des deux monarchies; il y eut même un instant où tout parut désespéré, les ressources de la France semblaient épuisées; on conseillait à Philippe V d'abandonner la Péninsule et de se retirer au Mexique, lorsque, par des efforts et des succès inespérés, les ducs de Vendôme et de Villars assurèrent à Louis XIV les moyens de conclure une paix honorable, et à son petit-fils la possession définitive de ses Etats.

Les plus célèbres batailles de cette campagne, si féconde en événements militaires, furent celles de Carpi et Chiari, où les Français, conduits par Villeroi et Catinat, furent vaincus par le prince Eugène; la bataille de Luzara, où ce dernier fut défait par Philippe V et le duc de Vendôme; celles de Blenheim, de Ramillies et Malplaquet, où Eugène et lord Marlborough, à la tête des impériaux, repoussèrent successivement les maréchaux de Marsin et de Tallard, Villeroi et l'électeur de Bavière, le duc de Villars et le maréchal de Boufflers; celles de Cassano et Almanza, que gagnèrent Vendôme et le duc de Berwick; et enfin les célèbres affaires de Villa Viciosa et Denain, qui mirent fin à la guerre et nécessitèrent le traité d'Utrecht.

Le démembrement de la couronne d'Espagne fut la conséquence de cette désastreuse campagne et le résultat du traité; chacun des prétendants obtint quelque chose de cette

vaste monarchie. La maison de Bourbon eut l'Espagne et ses colonies; l'Autriche se contenta des Pays-Bas, du Milanais, de Naples et de la Sardaigne; le duc de Savoie eut la succession éventuelle de l'Espagne et la possession immédiate de la Sicile; à l'Angleterre on livra Gibraltar, Minorque, Terre-Neuve et de grands avantages commerciaux. La Hollande se fit donner une barrière de places fortes pour se garantir des attaques de la France, et l'électeur de Brandebourg fut reconnu roi de Prusse.

Adresse de Cuvier enfant. — Cuvier possédait un talent qui se manifesta chez lui dès sa plus tendre enfance, et qui, sans être d'une grande importance, est un nouveau témoignage de la facilité avec laquelle il gardait le souvenir des formes : c'était celui de découper en carton tous les objets qui avaient frappé son attention. A l'âge de six ans environ, il donna une preuve remarquable non seulement de sa dextérité, mais encore de la vivacité de son intelligence. Un charlatan qui faisait divers tours d'adresse traversait un jour le village qu'habitait son oncle : celui-ci fit venir chez lui le prestigitateur pour amuser les enfans qui s'y trouvaient réunis. Une fontaine de héron qui coulait et s'arrêtait au commandement, un poignard qu'on semblait s'enfoncer dans le bras et qu'on retirait tout dégouttant de sang, divertirent et émerveillèrent les spectateurs de tout âge qui se trouvaient présens; mais le jeune Cuvier examina tout avec une grande attention, en parut peu surpris, et expliqua même le jeu de la fontaine et le mécanisme du poignard, dont il découpait des modèles en papier pour rendre ses explications plus intelligibles.

Ce n'est pas un grand avantage d'avoir l'esprit vif si on ne l'a juste. La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée.

VAUVENARGUES, *Réflexions et Maximes*.

INCENDIE DES CHAMBRES DU PARLEMENT ANGLAIS.

Le 16 octobre dernier, entre six et sept heures du soir, une rumeur alarmante se répandit dans la partie sud-ouest de Londres : les cris *au feu!* (*fire!* prononcez *faire*) se répétaient en grossissant de toutes parts, et les chariots à pompe précédés, entourés, suivis des flots du peuple, roulaient avec rapidité vers un endroit de la ville d'où une fumée rouge et épaisse s'élevait en tourbillons à une hauteur extraordinaire. Cet endroit était la Chambre des Lords; on avait découvert le feu à six heures et demie, et à sept heures, lorsque la foule des spectateurs envahissait déjà tous les environs, l'incendie éclatait avec une violence effroyable; les flammes se creusaient des passages dans plusieurs directions différentes à travers le vieux palais de Westminster. La salle d'assemblée des lords, qui, avant 1800, faisait partie de l'ancienne Cour des requêtes, et qui avait subi depuis de fréquentes réparations, sans avoir jamais atteint un caractère de grandeur approprié à sa destination, ne fut bientôt qu'un monceau de ruines. On n'avait pu rien sauver de son ameublement et de ses ornemens intérieurs; ses belles tapisseries, à cadres de bois bruni, représentant la prise de l'*armada* sous Elisabeth et les portraits des officiers commandant la flotte anglaise; le trône de velours cramoisi, surmonté d'une couronne impériale, soutenu de colonnes corinthiennes dorées, enrichies de feuilles de chêne, de glands ciselés, et à leurs bases de feuilles d'oliviers et de trident; le fameux *sac de laine*, large siège rembourré de laine, sans dossier et sans bras d'appui, où s'asseyait le lord-chancelier qui préside la Chambre des lords; les bancs d'étoffe cramoisie où s'asseyaient à droite du trône les arche-

vêques, les ducs et les marquis, à gauche les comtes et les évêques, et au fond les autres pairs; toutes ces décorations, tous ces emblèmes traditionnels, qui étaient la physionomie même de la Chambre des lords, furent entièrement réduits en cendres. La toiture de la Bibliothèque des lords, large et beau monument moderne, s'écroula avec un craquement horrible : par un hasard heureux la précieuse collection de livres qu'elle renfermait ordinairement avait été provisoirement transportée, pour cause de réparation, dans une autre salle qui a échappé à l'incendie.

Une traînée de flammes s'était en même temps étendue du côté de la Chambre des Communes, dont les jardins étaient baignés par la Tamise; on avait d'abord espéré que la proximité de l'eau permettrait de sauver au moins une partie des bâtimens; cette espérance fut trompée : la marée était basse, et les constructions qui entouraient les principales portes des édifices les plus importants empêchaient d'amener les pompes à la portée du feu. La Chambre des Communes, les salles qui en dépendaient, et la Bibliothèque, sauf une partie des livres que l'on parvint à enlever, furent incendiées en peu d'instans; mais il se produisit alors un fait singulier.

La Chambre des Communes beaucoup trop étroite (sur-tout depuis que l'union avec l'Irlande avait augmenté de cent le nombre de députés) n'offrait rien de bien remarquable soit dans sa construction, soit dans ses décorations. Des galeries supérieures régnaient tout autour et étaient destinées de chaque côté à recevoir les membres qui ne trouvaient point place en bas, et au fond à recevoir le public, c'est-à-dire 150 personnes au plus; des boiseries d'une teinte sombre couvraient toutes les murailles : pour tout ameublement entre cinq rangées de bancs de maroquin vert pour les députés, il y avait un banc pour les ministres (*treasury-bench*), un autre banc vis-à-vis pour les principaux membres de l'opposition, et au milieu dans le fond, à quelque distance de la muraille, le siège du président avec la table des trois clercs de la chambre. A peine la froide et mesquine uniformité de cet intérieur était-elle interrompue par les chapiteaux dorés des piliers de fer qui soutenaient les galeries, et par les armes royales qui surmontaient le siège du président.

Or, aussitôt après le passage des flammes, à la place des lambris, sur les murailles nues que le torrent du feu avait couvertes d'une teinte ardente sans avoir pu les miner, on découvrit une infinité de moulures, de sculptures, de ciselures en pierre du travail le plus rare et le plus curieux. Le vieux salon monotone se transformait en un superbe monument gothique. C'était la résurrection de la vieille chapelle de Saint-Stephen (Saint-Etienne) transformée depuis le règne d'Edouard VI en Chambre des Communes, déguisée et voilée successivement par tous les architectes du parlement; l'une de nos gravures reproduit l'aspect général de ces belles ruines.

L'incendie poursuivant ses ravages se jeta sur la résidence officielle du président du côté de la Tamise. Du côté de Westminster-Abbey, il menaçait les salles de justice (*courts of law*) d'où l'on jetait par les fenêtres les dossiers des cours de la chancellerie, du banc du roi, de l'échiquier, etc. : il attaqua avec fureur Westminster-Hall, belle et vaste salle, construite au XI^e siècle, reconstruite au XIV^e, si riche en souvenirs historiques, qui conduit à la fois aux Cours de justice et aux Chambres, et dont le plafond, haut de plus de 80 pieds, en bois de chêne sculpté, est une des merveilles de l'Europe. Les fortes murailles de Westminster-Hall opposaient une vigoureuse résistance; mais une grande fenêtre pouvait donner accès aux flammes, et déjà la chaleur avait brisé les vitraux supérieurs; l'anxiété des spectateurs était de plus en plus vive; heureusement le travail actif des pompes, habilement pointées, arrêta le courant du feu et l'obligea à refluer.



(Ruines des chambres du Parlement anglais, vues des bords de la Tamise.)

Cet immense foyer, jetant ses lueurs jusqu'au ciel au milieu de la nuit, illuminant toutes les maisons, rougissant les flots du fleuve et animant toutes les sculptures de la ma-

gnifique abbaye de Westminster, offrait un des spectacles les plus extraordinaires qu'aient jamais donné ces terribles incendies des monumens nationaux, volcans furieux qui



(Ruines de la chambre des Communes, ancienne chapelle Saint-Stephen.)

font irruption dans les cités, et dont les générations, en se succédant, ne regardent jamais les ravages sans une impression de regret et de douleur.

On a jeté des doutes et on a hasardé diverses conjectures sur l'origine de cet événement. Jusqu'ici on l'attribue à

l'imprudence d'employés de l'échiquier qui avaient été chargés de brûler, dans un bâtiment contigu à la Chambre des Lords, des liasses de vieux documens devenus inutiles par suite de modifications dans la procédure.

LE GÉNÉRAL JACKSON,

PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS.

Jackson, né d'un père irlandais, le 15 mars 1767, se destinait à l'état ecclésiastique; mais il s'enrôla à quinze ans. Après la guerre, il étudia le droit, et s'établit, en 1788, dans le Tennessee, où il occupa bientôt le poste d'avocat-général; il fut aussi envoyé auprès du congrès pour représenter l'état du Tennessee. — Les Indiens faisant des courses sur le territoire, il reprit les armes, les repoussa à plusieurs reprises, et se distingua tellement dans ces rencontres, que bientôt sa réputation guerrière s'éleva au-dessus de sa réputation législative. Lorsque la guerre éclata entre l'Amérique et l'Angleterre, il fut nommé major-général des milices.

Ce qui distingue particulièrement le général Jackson, c'est son imperturbable confiance et son allure toute dictatoriale.

Il n'a jamais craint de prendre sur lui aucune responsabilité, laissant au succès le soin de la justification. — Après avoir conduit à Natchez, au travers de mille fatigues, 2,500 volontaires, il reçoit l'ordre de les licencier. C'était les exposer à périr de misère; il ne tient aucun compte de l'ordre, ramène ses troupes à Nashville (lieu de sa résidence, dans le Tennessee), marchant à pied, abandonnant son cheval aux malades. — Envoyé contre les indiens Creeks qui, armés et soutenus par les Espagnols de Pensacola, avaient attaqué les garnisons de la frontière américaine, il est obligé de se soumettre, avec son armée, à tant de fatigues, que ses soldats se révoltent. Jackson parcourt les rangs le pistolet au poing, menaçant de brûler la cervelle au premier qui bouge; il ramène l'ordre et revient victorieux; dans cette expédition, il trouve que le gouvernement général ne donne pas des ordres assez positifs, ni assez rapides; il prend tout sur lui, s'empare de Pensacola et chasse les Indiens. — Chargé, sur la fin de 1814, de défendre la Nouvelle-Orléans contre les Anglais, il se revêt de l'autorité, suspend l'*habeas corpus*, proclame la loi martiale, et finit par sauver la ville. On raconte, en cette occasion, qu'il avait exilé arbitrairement un juge qui s'opposait à certaines mesures militaires prises pour la défense de la place; après la déroute des Anglais, ce juge cite à son tribunal le général vainqueur, et le condamne pour avoir violé la loi à mille dollars (5,250 fr. environ) d'amende, que Jackson voulut payer et payait de ses propres deniers.

Le fait d'armes de la Nouvelle-Orléans étant le plus glorieux et le plus important de la carrière militaire du général, nous en rapporterons quelques détails.

Jackson n'avait pu réunir, pour la défense de ses retranchemens, que 3,200 hommes et 14 pièces d'artillerie; s'attendant à chaque instant à être attaqué, il avait été obligé d'achever la partie supérieure de ses parapets avec des balles de coton. Enfin le 8 janvier, l'armée anglaise, forte de 12,000 hommes, s'avance en silence, munie de fascines et d'échelles d'escalade; mais un feu terrible d'artillerie, ouvert par les Américains à demi-portée de canon, et un feu meurtrier de mousqueterie dirigé à portée de fusil par les excellens tireurs des milices*, eurent bientôt dispersé les colonnes. — Pendant que les Anglais cherchent à rallier leurs soldats, un canonnier américain aperçoit dans la plaine un groupe d'officiers empressés autour d'un militaire blessé: il pointe, et Packenham, général en chef, est coupé en deux. Nouvelle attaque des Anglais excités par la vengeance. Kean et Gibbs succèdent à Packenham; mais ils ne tardent pas à tomber tous les deux sous les balles des miliciens.

Pendant ce temps, 1200 Anglais, habilement guidés par

* Les miliciens du Tennessee sont d'une telle adresse au tir, qu'elle est devenue proverbiale. Durant cette campagne le général Jackson recevait chaque matin de ses soldats une douzaine de grives tuées à balle: toutes celles qui étaient touchées ailleurs qu'à la tête étaient considérées comme indignes de lui être offertes.

le colonel Régnier, ancien émigré français au service de l'Angleterre, avaient envahi les remparts et commençaient à repousser les Américains. Jackson, furieux, s'élance aussitôt vers les fuyards, et demande à leur chef qui a donné l'ordre de la retraite. — L'ennemi a pénétré dans nos retranchemens... — « Hé bien! dit Jackson, allez, et que vos baïonnettes l'en fassent sortir. » L'ordre fut immédiatement exécuté.

Cette bataille, qui sauva la Nouvelle-Orléans, ne dura pas trois heures; il n'y eut parmi les Américains que 7 tués et 6 blessés; les Anglais perdirent plus de 2,000 hommes et 14 pièces de canon.

L'amiral Cochrane, après quelques vaines tentatives, fut obligé de quitter la partie. Ainsi cet armement, préparé à grands frais par l'Angleterre, formé de troupes qui avaient fait les campagnes du Portugal, vint échouer devant la bravoure d'une petite armée composée de milices levées à la hâte, et commandée par un général dont la réputation militaire n'était pas encore faite en Europe.

On raconte le trait suivant qui acquit au général américain une grande popularité dans la ville.

Peu après l'affaire mémorable du 8 janvier, plusieurs officiers du bataillon d'Orléans, jugeant que les Anglais se disposaient à évacuer le camp, demandèrent à franchir la ligne à la tête du bataillon, pour fondre à l'improviste sur l'ennemi et lui faire des prisonniers. — « Combien prendra-t-on d'Anglais? demanda Jackson. — Six cents. — Combien en tuera-t-on? — Autant. — Combien perdrons-nous de braves? — Cinquante, tout au plus. — Non, messieurs, j'aime mieux cinquante Américains que douze cents Anglais. L'armée que j'ai l'honneur de commander est composée de citoyens et de pères de famille; dix mille prisonniers en ma possession ne me consoleraient pas de la perte d'un seul. »

Lorsque le général Lafayette fit sa visite aux États-Unis en 1824 et 1825, Jackson le reçut à Nashville; il lui montra les armes d'honneur qu'il avait reçues après la guerre; c'était un sabre offert par le congrès, une épée offerte par l'armée, et une paire de pistolets, sur laquelle il attira particulièrement l'attention de Lafayette. Celui-ci, après les avoir examinés quelques minutes, les reconnut pour être ceux qu'il avait offerts, en 1778, à Washington, et témoigna la satisfaction qu'il éprouvait en les retrouvant entre les mains d'un homme si digne d'un pareil héritage. A ces mots, le visage du vieux guerrier se couvrit de rougeur, son œil étincela comme au jour d'une victoire. « Oui, je m'en crois digne, » s'écria-t-il en pressant à la fois sur sa poitrine ses pistolets » et les mains de Lafayette; si ce n'est par ce que j'ai fait, » c'est du moins par ce que je désire faire pour ma patrie. »

En 1824, M. Adams fut porté à la présidence; Jackson était un des quatre concurrents; il eut pour lui neuf états qui donnèrent 99 voix, tandis qu'Adams en compta seulement 84; mais la majorité voulue par la loi n'étant pas obtenue, la chambre des représentans fut appelée à choisir elle-même d'après le vote collectif de chaque état, et le général n'ayant que 7 votes, dut céder à son adversaire qui en réunissait 13. Quatre autres états avaient donné leurs votes à M. Crawford. L'élection de Jackson fut donc ajournée jusqu'en 1829, où il fut nommé à une imposante majorité; il a obtenu, en 1835, une réélection qui le maintiendra à la présidence jusqu'en 1837.

Nous terminerons ces détails par quelques extraits d'une lettre d'un ingénieur français, M. Michel Chevalier, actuellement aux États-Unis; elle a été insérée, il est vrai, en son entier, dans un journal quotidien; mais elle met si heureusement en relief et le caractère du général Jackson, et sa tenue depuis qu'il est président, que nos lecteurs nous sauront peut-être gré d'en consigner ici quelques fragmens.

« Le général Jackson possède au plus haut degré les qualités nécessaires pour conduire une guerre de coups de main. Audacieux, infatigable, toujours sur le qui vive, doué d'un

coup d'œil prompt, d'un corps de fer et d'une résolution de bronze; dévoué aux siens, âpre et terrible envers l'ennemi; se jouant des obstacles, aimant de passion le danger. Ses guerres contre les Creeks et les Seminoles eurent le plus brillant succès; sa courte campagne de la Nouvelle-Orléans contre l'armée anglaise de Packenham est un fait d'armes héroïque. Grâce à ces exploits, et en vertu de l'enthousiasme qu'excitent en tout pays les services militaires, le général Jackson se trouva l'homme le plus populaire des Etats-Unis quand la mort eut fait disparaître les fondateurs de l'indépendance, et devint naturellement candidat pour le fauteuil présidentiel. On objecta son inflexibilité, l'emportement avec lequel il avait, durant toute sa carrière, accueilli la contradiction; on repré senta sa disposition à suivre ses inspirations personnelles sans égard pour les exigences de la loi, et à trancher brusquement les difficultés avec l'épée d'Alexandre, plutôt qu'à les résoudre lentement selon les formes constitutionnelles. On prédit qu'il serait, en politique comme à la guerre, chaud pour ses amis, implacable envers ses adversaires, violent envers quiconque tenterait de lui barrer le chemin; qu'il ne pourrait se contenir assez pour rester au-dessus des querelles des partis sans jamais descendre de sa personne dans l'arène. On cita le juge mis aux arrêts à la Nouvelle-Orléans, les miliciens fusillés, l'exécution des deux Anglais Ambrister et Arbuthnot, l'invasion et la conquête en pleine paix des possessions espagnoles de la Floride, sa colère et ses menaces lorsque le congrès délibérait sur sa conduite.

» Néanmoins sa loyauté chevaleresque, sa haute probité, son incontestable patriotisme, parurent de suffisantes garanties. Par des raisons de politique intérieure qu'il serait trop long d'énumérer ici, beaucoup d'hommes éclairés, qui dans l'origine avaient accueilli sa candidature avec dédain, se concertèrent pour la faire réussir. Ils espéraient beaucoup de leur influence sur lui; et en effet, ses dispositions fougueuses parurent d'abord modifiées par ses liaisons politiques. Pendant son premier terme de quatre ans, il resta assez fidèle à sa propre détermination, aux avis patriotiques des hommes qui l'avaient élevé sur le pavois, à sa déclaration de principes. Mais peu à peu les orageuses tendances du planteur de Tennessee firent retour; peu à peu le caractère aventureux, intrépide, inquiet, obstiné, fier, indomptable du chef de partisans, de l'exterminateur des Creeks, perça à travers le vernis de réserve, de gravité, de bienveillance universelle dont il s'était couvert, et déchira l'enveloppe de prudence et de modestie dont ses amis avaient eu tant de peine à l'entourer.

» La première occasion où ses tendances originelles recommencèrent à se faire jour lui fut fournie par la Caroline du Sud à la fin de son premier terme... L'affaire s'arrangea par un compromis; le général Jackson fut proclamé le sauveur de la constitution.

» Dans la chaleur de la lutte et dans les acclamations qui en suivirent la conclusion, le vieux levain guerrier acheva de se soulever dans l'âme du général, et, sans prendre de repos, il entama immédiatement une vigoureuse campagne contre la Banque. Pendant quelque temps il sembla que le général y succomberait; mais il tint bon, il ne plia pas et ne rompit pas. Il a été, dans cette circonstance, ce même *Old Hickory** que les Indiens trouvaient toujours et partout acharné sur leurs traces, qu'ils ne pouvaient ni lasser ni surprendre, sur lequel ils n'avaient prise ni par la ruse ni par la force ouverte.

» Il semble maintenant que l'enivrement de cette grande

* *L'hickory* est une espèce de noyer qui n'existe pas en Europe, et qui est très commun en Amérique. C'est un bois dur, compact, très difficile à rompre. Les Indiens en avaient donné le nom au général Jackson, auquel ses amis l'ont conservé, et le vieux général est populaire, en Amérique, sous le nom d'*Old-Hickory*, comme Napoléon l'était sous celui du *Petit-Caporal*.

victoire lui ait rendu toute l'ardeur de sa jeunesse, et qu'à un âge où tous les hommes n'aspirent plus qu'après le repos (il approche de soixante-dix ans), il ait besoin de nouveaux périls, de nouvelles fatigues.—L'hiver dernier, M. Clay disait au Sénat que si la phrénologie était une science certaine le président Jackson devait avoir la bosse de la lutte (*combative-ness*), car sa vie n'avait été qu'un continuel exercice de cette passion : à quatorze ans contre les Anglais; puis contre ses voisins les premiers *Settlers* du Tennessee, gens peu traitables, qui se plaisaient, ainsi que lui, à manier le sabre, le pistolet et la carabine; puis contre les Indiens, les Anglais et encore les Indiens, sans compter d'innombrables Espagnols; ensuite contre lui M. Clay, contre M. Calhoun et la Caroline du Sud; et qu'enfin, à défaut d'autres adversaires, il s'escrimait contre la Banque. Il semble que ce besoin de batailler constitue l'élément essentiel de la vie du général Jackson; car à peine a-t-il eu appuyé le pied sur la gorge de la Banque qu'il lui a fallu un autre adversaire, et ne trouvant plus en Amérique que des vaincus ou des ennemis indignes de sa colère, c'est à la France qu'il a jeté le gant.»



(Le général Jackson. — Fac simile de l'esquisse d'un voyageur.)

Le général Jackson est d'une taille élevée; infatigable, quoique d'une apparence faible; il a les yeux bleus; les sourcils arqués et saillants; les cheveux blancs et hérissés sur le sommet de la tête.

Harmonies de la végétation sur la terre. — Une ceinture de palmiers auxquels sont suspendus la datte et le coco entoure la terre entre les brûlans tropiques, et des forêts de sapins mousseux la couronnent sous les cercles polaires. D'autres végétaux s'étendent du midi au nord comme des rayons, et vont expirer à différens degrés : le bananier s'avance depuis la Ligne jusqu'au bord de la Méditerranée; l'oranger passe la mer et borde de ses fruits dorés les rivages méridionaux de l'Europe. Les plus nécessaires, comme le blé et les graminées, pénètrent le plus loin, et, forts de leur faiblesse, s'étendent à l'abri des vallées depuis les bords du Gange jusqu'à ceux de la mer Glaciale. D'autres, plus robustes, partent des rudes climats du nord, s'avancent sur les croupes du Taurus, et arrivent à la faveur des neiges jusque dans le sein de la zone Torride. Les sapins et les cèdres couronnent les montagnes de l'Arabie et du royaume de Cachemire, et voient à leurs pieds les plaines brûlantes

d'Aden et de Lahor, où se recueillent la datte et la canne à sucre.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

COMÈTE DE HALLEY, QUI PARAÎTRA EN 1835.

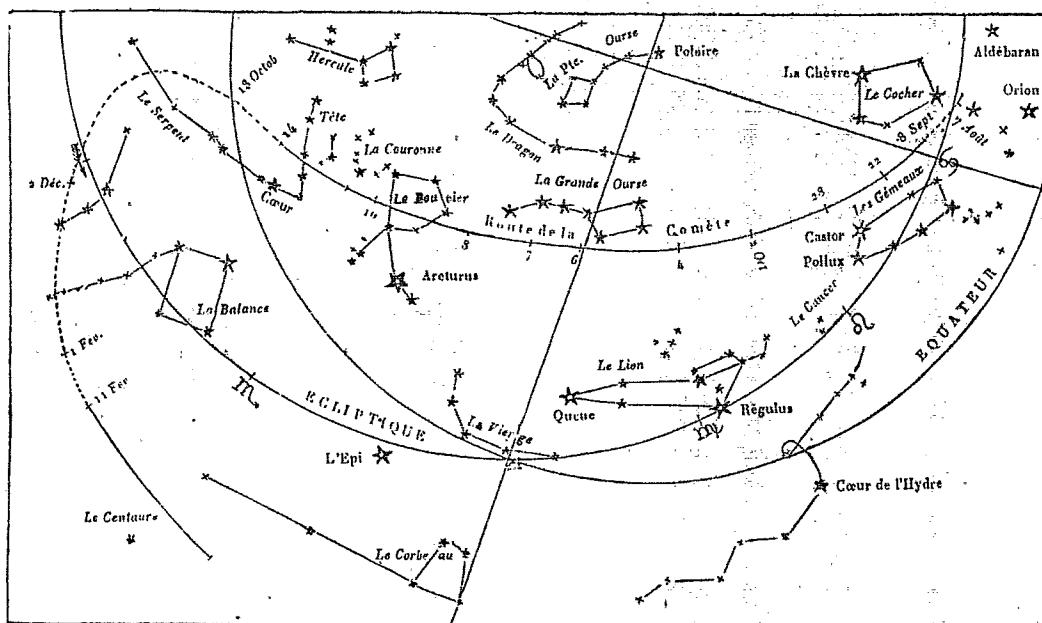
Nos lecteurs connaissent déjà Halley : nous en avons parlé dans le volume de 1854, page 151, à l'occasion de l'observatoire de Greenwich, et nous avons dit que cet illustre astronome avait osé le premier prédire le retour d'une comète. C'est sa comète qui va venir nous visiter de nouveau vers la fin de 1835. M. Arago a donné d'intéressants renseignements sur cet astre dans les *Annales du Bureau des longitudes*, 1852 et 1855.

Cette comète s'était montrée en 1682, et sa marche dans le ciel avait été observée par les astronomes Lahire, Picard, Hévélius et Flamsteed; en 1607, elle avait été observée par Képler et Longomontanus; en 1531, par Apian à Ingoldstadt. Précédemment on avait aussi remarqué des comètes à des intervalles comprenant environ 76 ans ou des multiples de 76 ans : telles furent celles de 1456, 1505, etc.

Halley se hasarda à annoncer le retour de cette comète pour la fin de 1758 ou le commencement de 1759; mais il laissait dans le vague le calcul précis de la date, car de son temps la science n'était pas assez avancée pour qu'il pût déterminer avec exactitude les irrégularités de la route de

l'astre, irrégularités occasionées par son passage auprès des autres corps de notre système planétaire. L'astronome français Clairaut entreprit plus tard ce calcul ardu, dont le résultat devait confondre les plus incrédules, et montra que la comète emploierait pour révenir au *périhélie* (point de sa plus courte distance au soleil) 618 jours de plus que dans la révolution précédente, d'après quoi le passage devait correspondre au milieu d'avril 1759; il avertit, toutefois, qu'ayant été obligé de négliger quelques quantités dans ses calculs, il pourrait y avoir, *en plus ou en moins* sur son résultat, une différence de 50 jours. En effet, l'astre passa au *périhélie* le 12 mars 1759.

1835 étant l'époque suivante du retour de la comète de Halley, il s'agissait d'en déterminer les dates précises. M. Damoiseau, du bureau des longitudes, a fait, il y a quelques années, les calculs convenables, et il a donné, pour le passage au périhélie, la date du 4 novembre. M. de Pontécoulant, ayant fait de son côté les mêmes calculs, a fixé le moment précis au 7 novembre; mais depuis ces premières recherches, les astronomes ont admis une nouvelle valeur pour la masse de Jupiter, et, d'après de nouveaux calculs, M. de Pontécoulant a reporté le passage du périhélie au 15 novembre. — Notre carte de la marche de la comète a été dressée d'après ces premières déterminations; les plus récentes donnent quelques légers changements : ainsi, au lieu de passer au-dessous des étoiles de la constellation de la Grande Ourse, il paraît qu'elle passera au milieu d'elles.



(Dessin de la route que suivra dans le ciel la comète de 1835.)

A la fin du mois d'août, la comète paraîtra probablement le matin près de la constellation du Taureau; elle sera éloignée de nous d'environ quatre-vingt millions de lieues; le mouvement de l'astre étant alors dirigé vers la terre, son changement de position, relativement aux étoiles, ne sera pas bien sensible. Mais s'avancant avec une vitesse d'environ un million de lieues par jour, il approchera de la constellation des Gémeaux, et son lever précèdera de plus en plus celui du soleil. Au commencement d'octobre, la comète aura atteint la constellation de la *Grande-Ourse*, et pendant plusieurs jours ne quittera plus notre horizon; c'est vers le 10 du même mois qu'elle sera le plus près de nous; mais la distance de huit millions de lieues est plus que suffisante pour rassurer sur l'aventure d'un choc.

En novembre, la comète se perdra dans les rayons du

soleil; puis elle redeviendra visible quelque temps vers la fin de décembre en se dégageant de ces rayons, et s'éloignera rapidement; enfin elle disparaîtra dans l'espace, fuyant toujours le soleil, pendant 59 ans, jusqu'à une distance de 55 fois le rayon de l'orbite terrestre (55 fois 54 millions de lieues). A cette limite la comète, obéissante, sera rappelée vers son centre d'attraction, et se rapprochera de nous pour reparaitre vers l'an 1912. Quelques uns de nos jeunes enfants la pourront voir.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

SALON DE 1835. — TABLEAUX DE GENRE.
UNE SCÈNE DE RACOLEURS, PAR M. GIRAUD



Salon de 1835. — Un enrôlement volontaire au XVIII^e siècle, par M. Giraud.

Vous connaissez ce quai nommé de la Féraille,
Où l'on vend des oiseaux, des hommes et des fleurs.

L'auteur d'*Estelle* et *Némorin* ne reconnaîtrait plus lui-même les lieux qu'il a décrits dans ces deux vers, tout empreints de son parfum pastoral. Le quai de la Féraille s'est rajeuni, attristé; il est devenu propre, symétrique, beau, ennuyeux; les omnibus roulent comme sur les rails d'un chemin de fer; les piétons se hâtent de passer en deux files uniformes sur les vastes trottoirs: la poésie n'est plus représentée que par une rangée de petits arbres enchâssés dans la pierre, qui promettent pour l'été un aspect tout verdoyant aux maisons du rivage, et de charmantes petites ombres au pavé foudroyé du soleil. Les boutiques en plein vent, les étalagistes, et la foule qui se glissait de groupe en groupe, s'entremêlait, flânant, goguenardant, marchandant les vieux fers, les vieux meubles, les armes rouillées, les verres de montre et de lunette, excitant le ramage des oiseaux; tout cela a disparu de notre temps, sous nos yeux, comme avaient disparu du vivant de nos pères les *recruteurs* et *racoleurs*, qui achetaient et revendaient publiquement les hommes vingt ou trente livres la pièce, suivant leur taille ou la force de leurs muscles. Ce trafic, grotesque autant que brutal, était autorisé par le gouvernement: il fallait trouver des troupes pour peupler et défendre les colonies nouvellement acquises à la France; or, comme les enrôlements réguliers pour ces pays lointains étaient difficiles et rares, on avait recours à la ruse, et souvent même à la violence.

C'était sur le quai qui s'étend depuis le pont Neuf jusques auprès du grand Châtelet, et dans les nombreux cabarets des environs, que se tenaient à toute heure ces *racoleurs*, appelés par les écrivains du temps *vendeurs de chair humaine*. Ils se promenaient fièrement le chapeau sur l'oreille, la tête

haute, l'épée sur la hanche, appelant tout haut les jeunes gens qui passaient, et les engageant, par tous les moyens de séductions imaginables, à les suivre dans les pays dont ils leur faisaient de pompeuses descriptions.

Quelques uns avaient des boutiques, ou plutôt des cabanes en toile, comme celles des bateleurs que nous voyons aux boulevards et aux Champs-Élysées: au-dessus de la porte flottait un drapeau armorié, et deux ou trois musiciens rassemblaient la foule au bruit criard de leurs instruments. Mercier dit avoir vu, sur l'une de ces boutiques, ce vers de Voltaire, écrit en grosses lettres, comme appeau:

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

A toute heure les spectateurs se pressaient à l'envi pour entendre le soldat racoleur; c'étaient, pour la plupart, de jeunes ignorans et curieux, qui supportaient impatiemment l'autorité de la famille, ou des ouvriers trop pauvres pour acheter des maîtrises, c'est-à-dire le droit d'exercer leur industrie. Quelques mémoires ont conservé les éloquentes allocutions des racoleurs; les comédies et les romans les ont depuis reproduites.

« Par l'autorisation de sa majesté, je viens ici pour expliquer aux sujets du roi de France les avantages qu'il leur » fait en les admettant dans ses colonies. Jeunes gens qui » m'entourez, vous n'êtes pas sans avoir entendu parler du » pays de Cocagne; c'est dans l'Inde qu'il faut aller pour le » trouver ce fortuné pays; c'est là que l'on a de tout à gogo.

» Souhaitez-vous de l'or, des perles, des diamans? Les » chemins en sont pavés; il n'y a qu'à se baisser pour en » prendre, et encore ne vous baissez-vous pas, les sauvages » les ramassent pour vous...

» Je ne vous parle pas du café, des limons, des grenades,

» des oranges, des ananas, et de mille fruits délicieux qui viennent sans culture comme dans le paradis terrestre... » Si je m'adressais à des femmes ou à des enfans, je pourrais leur vanter toutes ces friandises; mais je m'explique devant des hommes

» Fils de famille, je n'ignore pas les efforts que font ordinairement les parens pour détourner les jeunes gens de la voie qui doit les conduire à la fortune; mais soyez plus raisonnables que les papas, et surtout que les mamans.

» Ne les écoutez pas quand ils vous diront que les sauvages mangent les Européens à la croque au sel; tout cela était bon au temps de Christophe Colomb et de Robinson Crusé, etc., etc., — et mille autres fariboles.

Le sergent, d'un accent et d'un geste persuasifs, continuait sur ce ton avec une aisance et une volubilité admirables, pendant que ses auditeurs, ébahis, étourdis de son éloquence, se regardaient entre eux, ne pouvant croire qu'on voulait les tromper tout-à-fait au nom du roi.

Malheur alors à celui dont la figure, épanouie, attentive à l'annonce de tous ces beaux contes, trahissait la crédulité; les sergens s'emparaient de la victime, la circonvenaient, l'entraînaient dans leurs réduits appelés *fours*, ou dans quelque cabaret voisin, et les joyeux propos, les promesses arrosées de vin, achevaient ce que la fraude avait si bien commencé. Un engagement était là tout prêt, à la suite d'une orgie ou d'un dîner copieux; il était signé de gré ou de force; car au besoin on faisait luire les menaces de la rapière à travers les fumées du vin, et le lendemain, le malheureux jeune homme se réveillait avec l'exil et la maigre pitance du régiment en perspective.

« Autrefois, dit Mercier dans le *Tableau de Paris*, les rancœurs battaient, violentaient les jeunes gens qu'ils avaient surpris par force ou par adresse, afin de leur arracher un engagement. On a supprimé cet abus monstrueux; mais on leur permet d'user de ruse et de supercherie pour enrôler la canaille. » Malheureusement ce n'était pas toujours la canaille qui partait, et plus d'une fois on vit des gens nobles ou riches se débarrasser, par cette ignoble et misérable voie, de ceux dont ils croyaient avoir à se plaindre. Ces abus s'arrêteraient devant la révolution. Ils ont existé dans d'autres pays de l'Europe; nous les retrouvons consignés dans une vieille comédie anglaise de Farquhar, intitulée *l'Officier de recrutement*; et Walter Scott, dans les *Chroniques de la Canongate*, nous montre l'un de ses héros, Richard Middlemas, enrôlé par la trahison d'un prétendu ami, et transporté par force aux grandes Indes.

Au reste, dans les divers pays, les fourberies et les jongleries des racleurs étaient à peu près les mêmes: argent, plaisirs, honneurs, ils promettaient tout; ils attiraient la foule, ils faisaient résonner les sacs d'écus, en criant: Qui en veut? qui en veut? A Paris, et dans les campagnes, la veille du Mardi-Gras et de la Saint-Martin, ils promenaient dans les rues et dans les places de longues perches surchargées de dindons, de poulets, de caillies, de levrauts, invitant les passans, et excitant de la sorte les appétits de pauvres diables qui n'avaient peut-être jamais fait un bon repas dans leur vie, et qui, dans un moment d'égarement, s'exposaient à troquer leur liberté pour un jour heureux.

C'est de cette manière, disait ironiquement un auteur témoin de toutes ces scènes, qu'on vient à bout de compléter une armée de héros, qui seront la gloire de l'Etat et du monarque.

Défi de trois peintres hollandais. — Van Goyen, Parcelles et Knipbergen, avaient parié de faire chacun un tableau publiquement en un jour.

Dès qu'on fut assemblé, Van Goyen prit le pinceau sans réflexions préalables; il coucha d'abord la couleur du ciel qu'il nuança de teintes variées; jetant ensuite des masses

d'ombre et de lumière, il figura divers plans de terrain. De ce chaos, il finit par tirer des arbres, des fabriques, des eaux; des vaisseaux à l'ancre dans un port, des barques remplies de personnages, le tout avec une promptitude magique, et termina son ouvrage dans le temps fixé, à la grande surprise des assistans.

Knipbergen employa un autre procédé: au lieu de placer sa couleur sur la toile, il fit sa composition sur la palette même, s'efforçant de la finir autant que possible. Il n'eut plus ensuite qu'à la transporter sur la toile; cette seconde partie de son travail ne lui demanda que peu de temps; et dans ce transport il put perfectionner sa composition première.

Parcelles, au contraire de ses concurrens, réfléchit d'abord long-temps sur le sujet donné en concours; il le médita profondément; et, après en avoir disposé le plan dans sa tête, il prit ses pinceaux, et exécuta un tableau de marine admirable de conception et du travail le plus délicat.

Les juges se décidèrent unanimement en faveur du dernier, qui l'emporta sur les autres par le mérite de sa composition.

Ces artistes vivaient à la fin du XVII^e siècle.

QUELQUES FAITS RELATIFS AU NEZ.

Les plus grands physionomistes ont regardé le nez comme un des caractères les plus importants du visage: susceptible seulement, en effet, de mouvemens modérés pendant que les autres traits, sous l'influence des passions, se transforment, se modifient, s'agitent avec une merveilleuse aisance, le nez est peut-être par cela même plus typique et plus en harmonie avec le caractère moyen et ordinaire de l'individu qui le porte. Il y avait un proverbe chez les anciens qui disait: *Non cuique datum est habere nasum*, voulant sans doute marquer par cela qu'il n'est pas donné à tout le monde d'avoir une individualité tranchée et précise, de même qu'il n'est pas donné à tout le monde d'avoir un nez significatif. Cicéron était appelé *orateur au nez équivoque* à cause que son nez tenait le milieu entre le nez long et carré au bout, que les anciens préféraient, et le nez petit et relevé en crochet dont les anciens se défiaient.

C'est probablement à cause de cette relation entre le nez et le caractère de l'individu qu'une foule de proverbes et de dictons populaires se sont emparés de ce trait du visage, pour lui appliquer ce qui conviendrait au personnage lui-même. — Ainsi on dit d'un homme prudent qu'il a bon nez; d'un homme adroit qu'il a le nez fin; d'un homme orgueilleux qu'il porte le nez haut; et d'un indiscret qu'il fourre son nez partout. L'importun met son nez où il n'a que faire; le gourmand a toujours son nez dans son assiette, comme le savant dans ses livres.

On dit d'un homme déconcerté qu'il a un pan de nez ou un pied de nez: c'est que, le nez, en ce cas, s'amincit, se resserre et s'allonge. — Il existe surtout dans le Midi un proverbe opposé pour indiquer une idée analogue; on y dit souvent d'un homme désappointé, qu'il resta tout camus; c'est une autre tournure de cette locution, il s'est cassé le nez.

Il y a des gens qui ont une grande habileté pour déterber ce que vous voudriez leur cacher; ils vous tirent les vers du nez; c'est ordinairement en plaidant le faux pour savoir le vrai qu'ils viennent à bout de leur dessein. Méfiez-vous d'eux; si vous avez le naturel un peu franc et irritable, ils vous feront des contes bleus; ils prétendront qu'ils ont entendu dire ceci, ou bien cela; ils auront une foule de locutions particulières derrière lesquelles ils mettront à couvert leurs récits mensongers: dans le monde on assure que... le bruit court que.... Vous finirez par être impatient de ces sornettes, la moutarde vous montera au nez, et dans votre bonhomie vous laisserez échapper les faits

réels que votre interlocuteur veut savoir. Que de gens, sans s'en douter, *se laissent ainsi mener par le nez* !

Mon enfant, vous mentez, *votre nez rougit, votre nez branle*, dit-on souvent au marmot que l'on veut intimider ; c'est l'analogie de cet autre dicton : Dites-moi la vérité, car je sais tout, *mon petit doigt me l'a dit*. — Mon petit bonhomme, ajoute-t-on souvent, il est fort malhonnête de venir *rire au nez* des gens ; si vous continuez, *je vous donnerai sur le nez*. — Donner sur le nez au figuré veut dire gronder quelqu'un, l'humilier ; mais ce sens figuré vient certainement de ce que rien n'est plus humiliant comme de recevoir une *chiquenaude* ou un *coup sur le nez*. Dans certaines localités, où des duellistes avaient fait une sorte d'échelle comparative pour les insultes, l'individu qui, frappé d'un soufflet, avait donné une chiquenaude au nez de son adversaire, ou lui avait *pincé le nez*, était considéré comme demeurant en reste ; c'était au nez pincé l'insulte. En Angleterre, pour baffouer quelqu'un on lui crie : *to nose, to nose* ; au nez, au nez ; semblablement dans la Basse-Saxe... *Nasen, ab nasen*.

Du reste, le code pénal de plusieurs nations a classé parmi les châtimens humilians la perte du nez. — Les Musulmans *coupaient les nez* des chrétiens, les salaient et les envoyaient au sultan par boisseaux. Le pape Sixte-Quint faisait couper le nez à tous les voleurs qu'il pouvait capturer. — Chez les Hébreux, il était défendu de recevoir pour le service de l'autel un homme qui aurait eu le nez *trop petit, trop grand, ou tortu* ; quant aux nez tortus, à ces nez de *perroquets*, cela se conçoit ; cela se conçoit aussi à la rigueur pour les *petits nez*, car il est probable que le Lévitique entendait par là les nez *camards* (ce qui pouvait constituer une différence de race) ; mais on ne conçoit guère la défense pour les *grands nez* : *jamais un grand nez ne gâta beau visage*.

Les artistes, en effet, sont presque d'accord en cela avec les anciens, qui ne trouvaient jamais un grand nez difforme, mais nourrissaient au contraire une aversion prononcée contre les petits nez. — Le nez est le point fixe autour duquel s'assemblent et se composent les autres parties du visage ; il en est en quelque sorte le régulateur, et plusieurs célèbres artistes estiment que sa longueur doit être le tiers de la hauteur du visage, depuis le menton jusqu'à la naissance des cheveux. En se servant d'un cheveu ployé de manière à ce qu'il puisse, sans qu'on reconnaisse le moyen, élever ou baisser sensiblement la pointe du nez, chacun peut voir combien l'altération de sa forme en apporte à celle du visage.

Platon nomme par excellence le nez aquilin un *nez royal*. Aspasia, Achille, Paris, Cyrus, avaient des nez aquilins. Au contraire les Kalmouks regardent le nez camard comme la perle des nez, et la célèbre beauté, que Genghis avait pour femme, n'offrait, au rapport de Rubruquis (1254, p. 126) que deux narines au lieu de nez. Les Hottentots pressent le nez des enfans pour l'aplatir, tandis que les Perses travaillaient le nez de leurs jeunes princes pour les rendre semblables au nez aquilin de Cyrus. — Qu'en inferer de là ? « *que la beauté est relative* ? » Oui, pour ceux à qui manque le sens du beau ; mais quoi qu'en puissent dire les logiciens, je préfère le nez de l'Apollon du Belvédère au nez de la Vénus hottentote. Quant à la décoration accessoire du nez, je sais des marins qui, tout en prohibant les arêtes de poisson et les chevilles de bois dont certaines peuplades traversent leur nez, m'ont assuré qu'ils n'avaient pas été infiniment choqués de voir les anneaux d'or qu'y suspendent beaucoup de femmes en Orient ; au travers de ces anneaux elles embrassent leurs époux, et cela, dit-on, est gracieux. Cependant je suppose volontiers que l'origine de cet anneau n'est pas fondée sur un sentiment du beau ; mais doit plutôt être considérée comme un signe ancien d'infériorité relative à l'homme. Le cercle au nez était l'indice de l'esclavage : on met un cercle au nez des buffles.

En voilà bien assez pour montrer l'importance du nez dans la physionomie humaine. Nous nous arrêterons la et

nous ne parlerons pas des indices que divers physionomistes ont tirés du nez ; outre que beaucoup de ces indices sont fort impertinens, il y en aurait trop long à dire ; car les formes du nez sont innombrables : nez crochu, nez aquilin, nez camard ou camus, nez retroussé ou à la Roxelane, nez effronté, nez en truffes, nez en pomme de terre, nez pointu, nez effilé, nez carré, nez épaté, nez évasé, nez de perroquet, nez de masque, nez de béat, nez enluminé, nez vermeil, rouge trogne, etc., etc.

Arc-en-ciel. — A voir cette écharpe fugitive et nuancée de mille teintes, tantôt suspendue entre le ciel et la terre, et tantôt figurant un magique arc de triomphe au milieu des champs ou des lacs, on comprend que nos premiers pères aient immédiatement rattaché à la Divinité cette admirable apparence. Ils avaient devant eux un spectacle indépendant de la puissance humaine, un fait qui, pour eux, ne pouvait être expliqué autrement que par la volonté immédiate du Dieu dont il signalait la puissance.

Pour les Grecs, nourris de riantes poésies, l'arc-en-ciel, présage d'un message céleste, était la robe d'Iris. Ce tissu léger leur annonçait le corps diaphane d'une déesse ; cet aspect riant réveillait l'espoir d'une bonne nouvelle, et leur gracieuse imagination festonnait de pensées séduisantes ces bandes colorées qui sillonnaient le cristal de l'Olympe.

Chez l'Hébreu grave et sévère, nourri aux privations, à l'esclavage, courbé sous la verge inexorable du Dieu qui souvent châtiât ses enfans ; chez l'Hébreu inquiet du souvenir des inondations, l'arc-en-ciel avait aussi puissance de déridier les soucis du front. Il y voyait un signe de miséricorde de la part de ce Dieu jaloux et courroucé. L'arc-en-ciel ainsi traduit devenait un gage sacré, une signature divine.

Or, maintenant que nous savons décrire réellement le phénomène de l'arc-en-ciel, on peut se rire de l'illusion des Grecs et des Hébreux, pauvres gens qui ne savaient pas la physique ! Mais, il faut en convenir, si l'on se réjouit d'avoir deviné le mystère de la nature, peut-être a-t-on lieu de regretter le brillant plumage que la vérité a coupé aux ailes de la fabuleuse imagination.

LE HAVRE.

En 1515, François I^{er}, revenant vainqueur de la bataille de Marignan, qui donna le Milanais à la France et prépara le désastre de Pavie, parcourut les bords de la Seine, et fut frappé des avantages que présentait à son embouchure une modeste crique, dans laquelle venaient chaque soir se retirer quelques barques de pêcheurs, dont on apercevait à l'entour les misérables cabanes.

Le roi conçut la pensée d'agrandir ce port creusé par la nature, et d'y élever une citadelle qui servit de barrière contre les incursions des Anglais si fatales à la Normandie.

Le sire de Chillon, natif de Honfleur, fut choisi pour diriger cette entreprise, et la première pierre de la nouvelle ville fut posée le 10 juin 1516.

Les travaux avancèrent rapidement ; en 1535 le port était terminé et défendu par deux tours, dont l'une, connue sous le nom de tour de François I^{er}, existe encore, et sert à transmettre les signaux partis de la Hève.

Bientôt des habitans de Montivilliers, Harfleur, Granville et Honfleur vinrent peupler la cité de François I^{er}, et dans l'espace de dix années (de 1535 à 1545) deux quartiers se formèrent et s'étendirent jusque dans le voisinage de l'église de l'Eure.

En 1550, la ville, désignée d'abord sous le nom de son fondateur, fut appelée le Havre-de-Grâce à cause de la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce, sur la côte de Honfleur, très vénérée des marins. En 1554 et 1574 furent édifiées les églises Saint-François et Notre-Dame.

Vers cette époque le Havre fut érigé en port militaire, dans lequel stationnaient habituellement douze grands vaisseaux destinés à la défense des côtes, ce qui n'empêcha pas les Anglais d'y faire plusieurs descentes et de s'emparer du Havre en 1562 par le fait de trahison de Louis de Bourbon, prince de Condé. — Le 29 juillet 1563 la ville fut reprise par Charles IX et sa mère, régente du royaume.

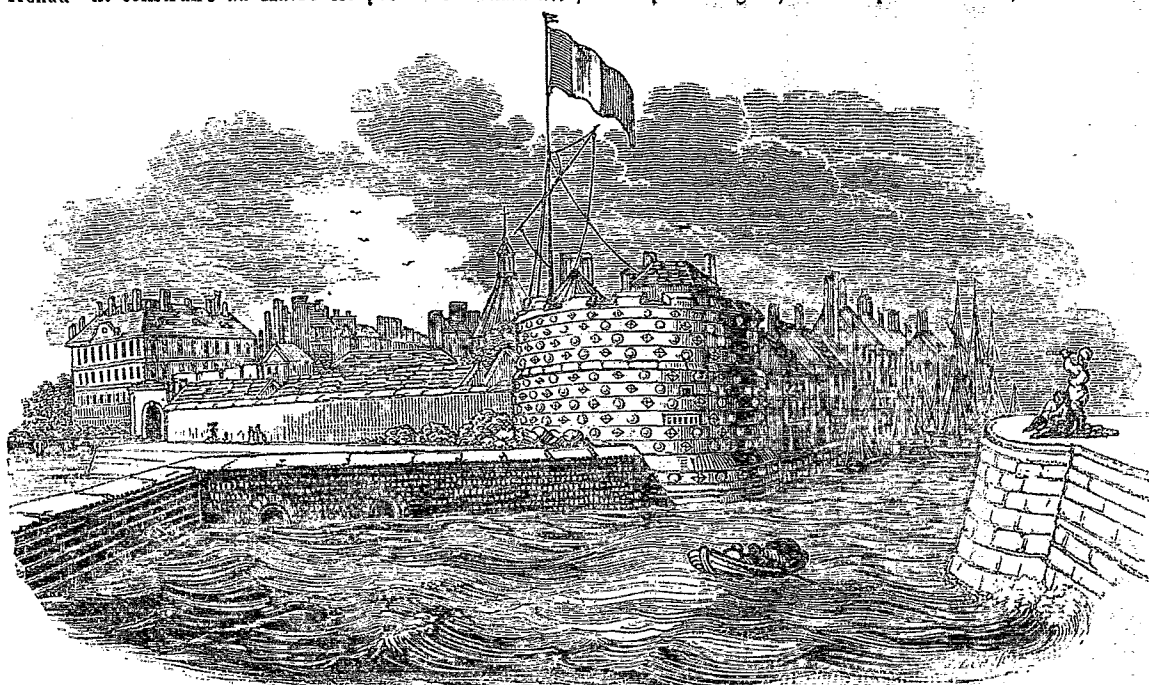
En 1564 on jeta les fondemens de la citadelle; agrandie en 1628 par le cardinal de Richelieu, elle fut rasée en 1784 à l'exception du front de la porte de secours qu'on a lié à la nouvelle enceinte. En 1669 et 1670 on s'occupa d'entourer la ville de fortifications régulières; on y construisit un arsenal, on creusa un bassin, nommé bassin du roi, et un canal de communication avec Harfleur. Ce canal aboutissait alors dans les fossés de la citadelle; il tombe aujourd'hui dans ceux de la ville entre la Quarantaine et les casernes; mais il est presque comblé du côté d'Harfleur, et n'est plus d'aucun usage malgré l'importance qu'il pourrait offrir. En 1682 l'ingénieur Renau fit construire au Havre les premières bombardes

connues; elles étaient destinées contre Alger, dont Louis XIV avait résolu de châtier l'audace.

En 1692 le Havre devint le point central des armemens qui se firent pour le rétablissement de Jacques II sur le trône d'Angleterre. Le succès ne couronna pas l'entreprise, et la ville de François I^{er} fut, par représailles, exposée à une destruction complète. Le 25 juillet 1694, les Anglais, qui venaient de brûler Dieppe, assiégèrent le Havre, qu'ils bombardèrent pendant 48 heures, et dont ils incendièrent près de 200 maisons.

Aux horreurs de la guerre succéda une affreuse disette, qui en 1695 désola le royaume et surtout la Normandie.

En 1711 on construisit une nouvelle jetée, devenue bien nécessaire pour mettre les navires à l'abri des vents du large. L'année suivante la compagnie des Indes fonda au Havre une manufacture de tabac qui existe encore aujourd'hui. En 1725 on s'occupa de quelques embellissemens: on remplaça dans les rues les cailloux de la Hève par de beaux pavés de grès; on fit le pont tournant, et l'on établit



(Vue de l'entrée du Havre et de la tour de François I^{er}.)

plusieurs fontaines dans les différens quartiers de la ville.

La prospérité semblait renaitre, lorsqu'en 1742 la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Angleterre; nous perdîmes nos établissemens du Bengale et de Pondichéry.

Après le traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XV vint au Havre (1749), et reconnut la nécessité d'agrandir une ville que sa position appelait à de hautes destinées commerciales; malheureusement la guerre vint encore ajourner ces projets d'amélioration, et l'Angleterre nous enleva, en 1759, Chandernagor et le Canada.

Alors le Havre reprit son aspect guerrier, on augmenta les forces maritimes de cette place, et les Anglais qui voulaient les détruire, vinrent cette même année, 1759, renouveler le bombardement de 1694.

Le désastreux traité de 1763 rendit un peu de calme à la ville, et l'on reprit les projets d'agrandissement du port, devenu insuffisant pour les navires qui s'y retiraient.

L'activité de cette place augmenta pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis, et la paix de 1783 lui donna un nouvel essor. En 1786, Louis XVI revenant de Cherbourg par Honfleur, passa au Havre, et déclara son intention de lui accorder de nombreux encouragemens, qui ne furent complètement réalisés qu'en 1792. La ville fut agrandie au nord et à l'est, et les fortifications portées à 400 mè-

tres plus loin. Un vaste bassin (celui du commerce) fut ajouté à celui qui existait déjà, et le port fut défendu à la fois contre les agressions des hommes et les fureurs des élémens.

Les guerres de la révolution et de l'empire vinrent de nouveau fermer le port du Havre, qui ne cessa cependant d'attirer l'attention du gouvernement. Deux fois, en 1802 et 1810, Napoléon visita le Havre, et le bassin de la Barre fut un des résultats de son premier voyage; sa chute l'a empêché de réaliser ses vastes projets sur une ville qu'il se plaisait à appeler le port de Paris.

La loi du 25 octobre 1795 a rayé le Havre de la liste des grands ports militaires, et l'a rendu à sa véritable destination, au commerce, dont vingt années de paix ont porté le développement et la prospérité à un degré qui a dépassé toutes les espérances.

HEIDELBERG

NOTES DE VOYAGE.

Novembre 1834. — Arrivés de nuit à Heidelberg. Notre hôte, M. Goodman, excellent homme, de beaucoup d'instruction et de jugement. — Sa conversation pendant le déjeuner. — Le budget du grand-duché de Bade est de dix

mille florins (environ vingt-cinq mille francs). Onze mille habitants. Un soldat sur cent. Une constitution demi-libérale. La chambre haute composée de vingt membres. Tous les parens obligés d'envoyer leurs enfans aux écoles sous peine d'amende. Impossibilité pour le pays de s'enrichir autrement que par l'agriculture : l'énormité des droits ne permet l'établissement d'aucune fabrique. — Détails de famille. Le fils de M. Goodman, élève de Chopin, pianiste et compositeur distingué : « L'enfant est estimé et connu dans les duchés, nous dit M. Goodman; mais il m'a bien fallu le conduire à Paris, puisque c'est seulement de là que vient maintenant toute solide réputation, même en musique. » — M. Goodman nous a montré sur son registre les noms de mistriss Troloppe et de ses compagnons de voyage. C'est un fort médiocre ouvrage que *la Belgique et l'ouest de l'Allemagne en 1834*; nous l'avons trouvé souvent en défaut pendant notre voyage : malheureuses diatribes contre tout ce que les peuples ont de plus honorable et de plus sacré.

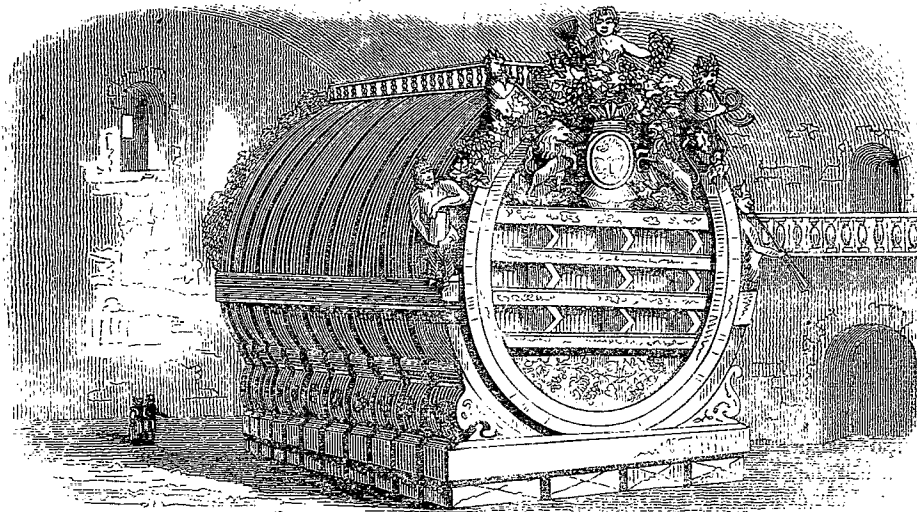
Première course hors la ville. Village de Nuenheim. Maison où s'est réfugié Luther après l'assemblée de Worms, convoquée par Charles-Quint. Les contrats de vente de cette maison portent tous pour condition qu'il ne sera rien changé à la façade.

Promenade en bateau sur le Neckar. Perspective de peu

d'étendue, mais d'un charme parfait. Collines vertes s'élevant de chaque rive : les rives couvertes d'élégantes maisons : admirable situation du château isolé à mi-côte en tête de la ville : harmonie des tons jaune-doré et rougeâtre de la pierre, et des nuances vert-pâle et rouge d'automne. Les débris, les statues, les moulures, les arabesques sculptées, fourniraient dignement tout un musée grand comme celui du Louvre; art grec et latin; œuvre de transition; modèle de l'esprit, sinon du génie de la renaissance....

Entrée au château. — Tandis que seuls au milieu de la cour, nous regardons avec surprise, parmi les statues de l'étage inférieur de la chapelle, celle dont la tête séparée du corps penche vers le fond de sa niche, le guide appelle en levant la main : *Hans! Hans!* et aussitôt, d'un piédestal isolé, un paon prend son vol et vient s'abattre à nos pieds, déployant ses belles et vives couleurs, et faisant serpenter son cou avec grâce. — Il vit seul dans ces ruines, dit notre guide; seul avec M. Charles de Graimberg et le tonnelier. (qui n'a jamais eu de fille, quoi qu'en dise mistriss Troloppe).

— Cette statue mutilée? — C'est une bombe des troupes suédoises, alliées de l'électeur palatin Frédéric V, qui lui a fait ainsi pencher la tête; elle est l'image ressemblante de Jean Casimir, fils de l'électeur Frédéric III, et le fondateur du gros tonneau.



(Le gros tonneau de Heidelberg sous Charles-Louis.)

Le tonnelier, qui n'entend pas un mot de français, sauf ceux-là apparemment, est sorti en agitant ses clés, et nous a conduits dans un caveau sous la chapelle.

Première tonne construite par les ordres de Jean Casimir, détruite pendant la guerre de trente ans. — Seconde tonne construite sous l'électeur Charles Louis, par le tonnelier de la cour Meyer. Ses ornemens étaient, en haut, une figure de Bacchus, aux côtés deux satyres et autour des ceps de vignes en guirlandes. — En 1728, la tonne réparée sous l'électeur Charles-Philippe, par le tonnelier de la cour Engler. Ornaments : statues de Tellus, Vertumne, Triptolème; Momus avec une marotte et les pieds alongés sur un groupe de masques enluminés : la bouche de l'un d'eux servait de robinet. — Tonne actuelle bâtie en 1751, sous Charles-Théodore, électeur palatin. Elle a 50 pieds 7 pouces de longueur, 21 et demi de diamètre, et peut contenir deux cent trente-six foudres, c'est-à-dire deux cent quatre-vingt-quatre mille bouteilles. On y admire surtout la perfection de la tonnelerie : les poutres ont été pliées en douves; les poutres de fer en cercle. Le tonnelier s'est soumis à toutes les difficultés d'une tonne ordinaire : et c'est là ce qui rend, avec l'intérêt de la tradition, cette tonne géante si curieuse; car il existe d'autres tonnes beaucoup plus grandes en Europe, entre autres celle de M. Withbread à Londres, et celle

d'un bourgeois de Pest, qui contient deux cent vingt mille litres de vin.

Un escalier conduit au sommet de la tonne qui est couverte d'une terrasse assez spacieuse pour un dîner ou une contredanse. Des tuyaux pratiqués dans la voûte du caveau servaient à remplir la tonne du vin du Rhin, que les propriétaires de vignes payaient au prince à titre de dime. Frais de construction : environ 160,000 francs.

Après le congrès de Vienne, les souverains alliés, pendant leur séjour à Heidelberg, visitèrent tour à tour la tonne avec leur suite. Une barrique de la contenance de deux cents à trois cents bouteilles avait été introduite avec adresse derrière la bonde : c'était la tonne elle-même qui semblait verser le vin aux lèvres royales.

En face de la tonne, une statue de bois peint représente Perkeo, bouffon de la cour de Charles-Philippe. Suivant la chronique, il ne se couchait jamais sans avoir bu dix-huit à vingt bouteilles du vin de la tonne. — A notre retour, bonne joie allemande des gens de l'hôtel en voyant notre dessin de Perkeo.

Près de la statue de Perkeo, une ancienne horloge; — un anneau suspendu au-dessous. — Dès qu'on y touche le cadran se lève, et au bruit d'une sonnette une belle queue de lapin vient caresser le visage du curieux. — Gravité du

tonnelier presque honteux de cette mystification. Hypothèse sur le courroux de quelque lord vengeur d'une lady mystifiée.

(La suite à une prochaine livraison, avec le portrait de Perkeo.)

ESTIENNE DOLET.

François I^{er}, pour arrêter les progrès du protestantisme dans son royaume, établit un tribunal d'inquisition et une chambre ardente, avec mission de rechercher les hérétiques et de les condamner à être brûlés vifs. Un des plus zélés inquisiteurs fut Antoine Mouchi, du nom duquel dérive, dit-on, le mot *mouchard*. Beaucoup d'hommes distingués dans tous les genres quittèrent Paris pour fuir les poursuites, entre autres le poète Clément Marot et l'illustre Amyot; beaucoup furent atteints par la justice. Plusieurs d'entre eux n'étaient pas protestants, ne s'occupaient pas de matières théologiques, et ont expié, comme Galilée,

L'inexcusable tort d'avoir trop tôt raison.

CASIMIR DELAVIGNE.

Au nombre de ceux-ci fut Estienne Dolet, natif d'Orléans, imprimeur-libraire à Lyon, poète et savant distingué. Sa mémoire mérite la popularité tardive que nous désirerions lui donner aujourd'hui; c'est l'un des plus intéressants martyrs de la science.

Des discussions à l'occasion de je ne sais quels passages de Cicéron lui avaient attiré de nombreux et puissants ennemis. Ils parvinrent à faire porter contre lui, en octobre 1545, l'accusation banale d'hérésie, et, après quinze mois de cachot, il fut condamné à être brûlé vif. Il allait subir sa peine, lorsque P. Du Châtel, évêque de Tulle, la main sur l'Evangile, dont lui du moins était le digne ministre, récita la parabole de la brebis égarée, et le sauva.

Echappé au bûcher, Dolet renonce aux disputes et aux arguties scholastiques, dont il avait reconnu le vide; mais, poussé par la sublime imprudence d'une âme passionnée pour le bien, il entreprend, en présence de ses ennemis et de l'inquisition qui veillent, de faire connaître les bons auteurs à tous les Français par des traductions en langue vulgaire. Il commence par celle de deux dialogues de Platon, l'*Axiochus* et l'*Hipparchus*, et la dédie à ceux de sa nation, qu'il appelle en ces termes à la science :

C'est assés vescu en ténèbres!
Acquéirir fault l'intelligence
Des bons auteurs, les plus célèbres
Qui soyent en tout art et science.

Dolet savait les dangers qu'il courait en voulant éclairer les hommes et jetant ce cri : *C'est assés vescu en ténèbres!* dans ces temps d'aveugle fanatisme, où les traductions des livres saints, notamment celles de la Bible et des Psaumes de David, étaient prohibées, où l'on trouvait des hérésies dans les livres les plus étrangers au dogme; dans ces temps où quelques hommes possédaient à la vérité une vaste érudition, plus rare peut-être de nos jours qu'alors, mais où presque tous étaient plongés dans une profonde ignorance, que la politique regardait comme utile à ses intérêts. Dolet eut toujours, en effet, le pressentiment de sa destinée; on en trouve la preuve dans presque tous ses écrits, surtout dans un emblème touchant placé à la fin de presque tous les livres français sortis de ses presses. On y voit une vignette qui représente une main armée d'une hache; cette main sort d'un nuage et fend un tronc d'arbre; au-dessous on lit cette prière : *Préserve moy, ô Seigneur! de la calumnie des hommes*. La calomnie, qui porte ses coups dans l'ombre, frappe Dolet comme la main mystérieuse de sa devise frappe le tronc d'arbre.

Accusé d'hérésie pour sa traduction de l'*Axiochus*, accusé

d'avoir imprimé la sainte Bible, et d'avoir tenté d'introduire à Paris une caisse de livres hérétiques, grief qu'on a prétendu avoir été établi contre lui par une ruse grossière de ses ennemis, il fut mis en jugement et enfermé à la Conciergerie. Il y composa un cantique sur sa désolation et sur sa consolation. En voici les deux premières strophes :

Si au besoing le monde m'habandonne,
Et si de Dieu la volonté n'ordonne
Que liberté encôres on me donne,
Selon mon vueil (*vœu*),
Dois-je en mon cuer pour cela mener dueil,
Et de regretz faire amas et recueil?
Non pour certain! mais au ciel lever l'œil,
Sans autre esgard.

Le sentiment religieux qui dicta ces vers se retrouve dans tous les ouvrages de Dolet; cependant il fut condamné au feu comme athée relaps; on vit son crime dans deux ou trois mots de Platon, *mal traduits* suivant la Sorbonne.

Le 5 août 1546, à l'âge de 37 ans, il fut pendu et brûlé, à la place Maubert avec ses livres. La fermeté de toute sa vie ne l'abandonna pas dans cette terrible conclusion de ses malheurs; un de ses contemporains en a laissé le témoignage dans ce vers latin à jeux de mots :

Dolet quisque dolet, non dolet ipse Dolet.
Chacun plaint Dolet, lui seul ne se plaint pas

Dolet avait adressé à la souveraine et vénérable cour du Parlement de Paris une requête en vers pour demander justice. On y remarque l'énergique indignation d'un accusé dont la conscience est calme et la fierté d'un homme qui sent sa valeur. Le poète ne craint pas d'irriter ses juges, eux qui avaient condamné tant d'hommes au supplice, en leur rappelant de quel prix est la vie d'un homme. La grande rareté des œuvres de Dolet nous engage à transcrire un passage de cette requête.

Que me veult-on?
Dys-je de Dieu quelque cas mal sonnant?
Suis-je un loup gris? Suis-je un monstre sur terre,
Pour me livrer une si rude guerre?
Suis-je endurcy en quelque meschant vice,
Pour me traîner si souvent en justice?
Ignorez-vous que maincte nation
N'ayt de cecy grande admiration (*étonnement*)?
Car chascun scait la peine que j'ay prinse
Et jour et nuict sur la noble entreprise
De mon estude, et comme je polys
Par mes escripts le renom des troys lys;
Et toutesfoys de toute mon estude
Je n'ay loyer que toute-ingratitude

Et moy chétif, qui jour et nuict me tue
De travailler, et qui tant n'esvertue
Pour composer quelque ouvrage excellent,
Qui puisse aller la gloire revelant
Du no^u françois en tout cartier et place,
On ne me fait scuellement tant de grace,
Qu'en bien versant (*agissant*) en repos puisse vivre
Et mon estude en liberté poursuyvre.

D'où vient cela? C'est un cas bien estrange,
Où l'on ne peult acquérir grand' louange.
Quand on m'aura ou bruslé ou pendu,
Mis sur la roue et en cartiers fendu,
Qu'en sera-il? Ce sera un corps mort.

Las! toutesfoys n'aurait-on nul remord,
De faire ainsi mourir cruellement
Ung qui en rien n'a forfait nullement.

Ung homme est-il de valeur si petite?
Est-ce une mouche ou un vermis (*ver*) qui mérite
Sans nul esgard si tost estre destruit?
Ung homme est-il si tost fait et instruit,
Si tost muni de science et vertu,
Pour estre, ainsi qu'une paille ou festu,
Anihilé? Faict-on si peu de compte
D'ung noble esprit qui mainet aultre surmonte.

INDIGO, PASTEL.

PAYS DE COCAGNE.

L'indigo a été primitivement connu dans l'Inde; les Chinois en faisaient usage dans la teinture plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Cette couleur bleue existe dans les feuilles de diverses plantes, comme le sucre existe dans le suc de plusieurs végétaux. Jusqu'au xvi^e siècle, la teinture bleue a été obtenue en France au moyen des coques de pastel. Elles étaient, à cette époque, l'objet d'un immense commerce; on cultivait le pastel sur plusieurs points de la France, mais surtout dans le Haut-Languedoc, où le pays de Lauragais avait reçu le nom de *pays de Cocagne* à cause de la grande quantité de coques de pastel que l'on y préparait, et du profit qu'en retirait son agriculture. La plupart des fortunes du Haut-Languedoc provenaient de la culture ou du commerce du pastel; les plus beaux édifices de la ville de Toulouse ont été construits par des marchands de pastel.

Quelques années après la découverte de l'Amérique, les Européens y trouvèrent une plante (l'anil) dont les feuilles contiennent l'indigo en abondance; on parvint, dans les colonies, à débarrasser cette précieuse matière de toutes les parties étrangères avec lesquelles elle est mêlée dans l'anil, pour ne mettre dans le commerce que le principe colorant sous le nom générique d'*indigo*. On l'introduisit ainsi en France vers la fin du xvi^e siècle.

L'immense avantage de cet indigo sur celui des coques de pastel fut bientôt senti. En effet, les coques de pastel contenaient les débris de toutes les matières avec lesquelles l'indigo est mêlé dans les feuilles de cette plante; de telle sorte qu'une livre d'*indigo* américain produisait plus de couleur que deux cents livres de coques de pastel. Le commerce de ces dernières fut donc menacé d'une ruine complète; et cette ruine s'opéra malgré l'édit d'Henri IV portant peine de mort contre quiconque ferait usage d'indigo étranger.

Aujourd'hui la chimie a trouvé le moyen d'extraire l'indigo des feuilles du pastel, comme on l'extrait, en Amérique, des feuilles de l'anil. Des expériences nombreuses ont démontré qu'il y a identité complète entre les matières colorantes extraites de ces deux plantes, de même qu'il y a identité entre le sucre de cannes et le sucre de betteraves. Les mêmes expériences ont convaincu en outre que l'on pourrait livrer l'indigo retiré du pastel au prix de l'indigo américain.

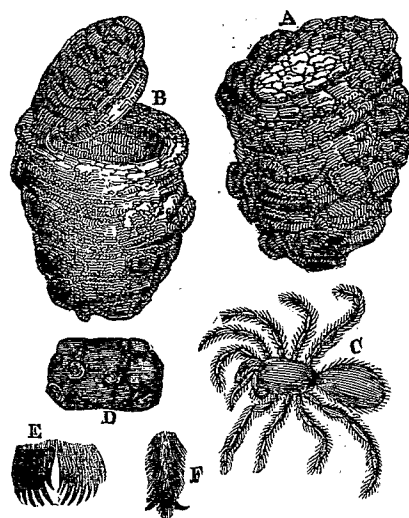
ARAIGNÉE MINEUSE

(Mygale cæmentaria)

Les diverses espèces de mygales se fabriquent des tubes soyeux pour revêtir leurs habitations; elles les cachent, soit dans des terriers qu'elles ont creusés, soit sous des pierres, sous des écorces d'arbres, ou entre des feuilles. La mygale maçonne, ou araignée mineuse qui appartient à cette tribu, se trouve dans le sud de la France aux environs de Montpellier; son nid a été soigneusement observé, et manifeste chez cette arachnide une merveilleuse habileté de construction. — Elle choisit ordinairement des terrains forts, sans mélange de pierres ou rocaillies, dans lesquels les eaux ne puissent s'arrêter; elle tapisse d'une pellicule soyeuse les parois intérieures de son habitation afin d'éviter les éboulements; d'ailleurs cette toile ainsi tendue sert à prévenir l'araignée de tout ce qui se passe dans le terrier.

Ce qu'il y a de plus curieux est la porte dont nous donnons un dessin. C'est une sorte de trape plate, épaisse, circulaire, composée de différentes couches de terre détrempées et liées ensemble avec de la soie; elle est raboteuse et inégale en dessus; la face intérieure est tapissée de fils qui se prolongent du côté du bord supérieur de l'entrée, y fixent et y attachent le couvercle dont la charnière est disposée de telle sorte qu'il puisse toujours retomber par sa propre pesanteur; ainsi l'habitation est naturellement fermée. Les

proportions du couvercle sont si bien prises qu'il n'y a pas le moindre joint.



(A Nid fermé. — B Nid ouvert. — C *Mygale cæmentaria* ou *Mygale maçonnerie*. — D Yeux agrandis au microscope. — E, F Parties du pied et de la griffe agrandies au microscope.)

Lorsqu'on essaie d'ouvrir la porte de son domicile, la mygale maçonnerie s'accroche par les jambes, d'un côté aux parois de l'entrée du trou, de l'autre à la toile qui revêt le derrière de la porte, et tire à elle cette porte pour défendre l'entrée de son souterrain contre les envahisseurs.

Le couvercle une fois forcé, la mygale se précipite au fond du trou; on peut cerner alors la terre pour enlever l'habitation: l'animal ne se met en défense qu'en montant la garde à sa porte; lorsqu'il a été chassé de son terrier, il semble avoir perdu toute sa vigueur, paraît engourdi, et ne marche qu'en chancelant; c'est ce qui a fait supposer qu'il pouvait bien être nocturne.

SALON DE 1835. — SCULPTURE.

BENVENUTO CELLINI.

STATUE EN PLÂTRE PAR M. FEUCHÈRE.

Dans le petit nombre des sculptures du nouveau salon agréables par l'exécution ou par le choix du sujet, on remarque une statue de moyenne grandeur représentant Benvenuto Cellini, orfèvre et sculpteur florentin du xvi^e siècle.

Pour être juste envers M. Feuchère, il ne faut pas chercher dans cette statue l'expression historique, le style monumental, mais seulement ce que l'auteur a prétendu y mettre, une certaine vérité traitée avec esprit et élégance.

Benvenuto, quelque prodigieux qu'il soit, n'est pas un génie si grave et si solennel que la postérité lui doive une statue; en écrivant l'histoire de sa vie, il s'est élevé lui-même son monument avec une impartialité naïve à la fois d'orgueil et d'humilité involontaire; il s'est fait sa juste part d'éloges et de blâmes; il s'est mis à son rang comme si, vivant, il avait eu le don de se transporter dans l'avenir pour s'y voir à distance; la postérité n'a qu'à contresigner ses *mémoires* en témoignage d'approbation; le croquis de la statue de M. Feuchère servira de vignette au livre. C'est bien dans cette posture crâne et acrimonieuse que l'imagination se figure cet étrange Florentin, orfèvre et sculpteur, amoureux-fou de l'art, avare de ses œuvres, jaloux de ceux qui les commandent et les paient, ne connaissant aucun maître, ni pape, ni roi, ni dame, ni la faim, ni la raison, ne soupçonnant

même pas l'existence d'une hiérarchie sociale, comparant sérieusement la justice de France à l'enfer, indifférent sur la protection auquel tout citoyen a droit en échange de l'accomplissement de ses devoirs, ne comptant pour repousser l'injustice que sur son énergie, sur sa force, sur son adresse, sur son poignard rougi impunément de je ne sais combien d'homicides; M. Feuchère a eu tort de cacher son poignard, c'était le sixième sens de Benvenuto: Benvenuto sans arme semble mutilé.

Le vase qu'il tient sous son bras rappelle celui dont il parle dans le passage suivant de ses mémoires, où se révèle une partie de son caractère; nous bornerons à cette citation notre article, ayant le projet de parler plus spécialement et plus à loisir de Benvenuto à l'occasion de l'une de ses œuvres récemment découverte.

Extrait des Mémoires de Benvenuto Cellini.

« J'obtins, par le moyen d'un élève de Raphaël, grand ami de l'évêque de Salamanque, de faire pour ce prélat une de ces grandes aiguères qu'on met pour ornement sur les buffets. Jean Francisco le peintre m'en donna le dessin. C'est dans la boutique de maître Jean-Pierre de la Tucca, dont une partie me fut cédée, que je commençai cet ouvrage. L'évêque de Salamanque était un homme fort riche et fort magnifique, mais difficile à contenter. Il envoyait tous les jours savoir ce que je faisais; et lorsque celui qu'il envoyait ne me trouvait pas à la maison, il venait lui-même me menacer avec colère de m'ôter son vase et de le donner à un autre. C'était ma maudite flûte qui était la cause de ces retards (Benvenuto, fils d'un excellent musicien, jouait admirablement de la flûte); mais je travaillai nuit et jour, et je fus bientôt en état de le lui montrer; ce dont je me repentis ensuite, tant il avait la rage de le voir achevé. J'en vins à bout en trois mois et je l'ornai de figures et de feuillages si



(Salon de 1835. — Benvenuto Cellini statue en plâtre par M. Feuchère.)

bien imités qu'il n'y avait qu'à admirer. Je le fis porter à l'évêque qui dit en le recevant: « Je jure Dieu que je veux être autant de temps à le payer qu'il en a mis à le faire. » Je fus très mécontent de ces paroles et je maudis toute

l'Espagne et tous ceux qui lui voulaient du bien. Parmi les ornemens de ce vase, il y avait un couvercle subtilement travaillé, qui, par le moyen d'un ressort, se tenait debout sur son ouverture. Monseigneur l'ayant fait voir un jour, par vanité, à ses Espagnols, l'un d'eux, en son absence, le mania si grossièrement qu'il cassa le ressort. Honteux de sa sottise, il pria le maître-d'hôtel de me le rapporter pour le raccommoder sur-le-champ, de manière à ce que l'évêque ne s'en aperçût pas; ce que je fis en quelques heures. Celui qui me l'avait apporté vint tout en sueur pour le reprendre. — Vite, vite, donnez-le-moi, me disait-il, en me donnant à peine le temps de parler. Moi qui voulais ne pas le rendre, je lui répondis que je n'étais pas pressé. Ces mots le mirent tellement en fureur, qu'il mit la main à son épée; je pris une arme de mon côté en disant hardiment à cet homme que ce vase ne sortirait pas de ma boutique qu'il ne fût payé, et qu'il allât le dire à son maître. Ne pouvant rien obtenir par la force, il eut recours aux supplications, en me certifiant qu'il m'en apporterait le prix le plus tôt possible, mais je fus inébranlable. A la fin, il me menaça de venir avec tant d'Espagnols, qu'il aurait raison de moi, et me quitta en courant.

« Moi qui craignais quelques mauvais coups de la part de ces gens-là, je résolus de me défendre, et je mis mon arquebuse en état; ils refusent, me disais-je, de me donner le prix de mon travail; et ils veulent encore ma vie!

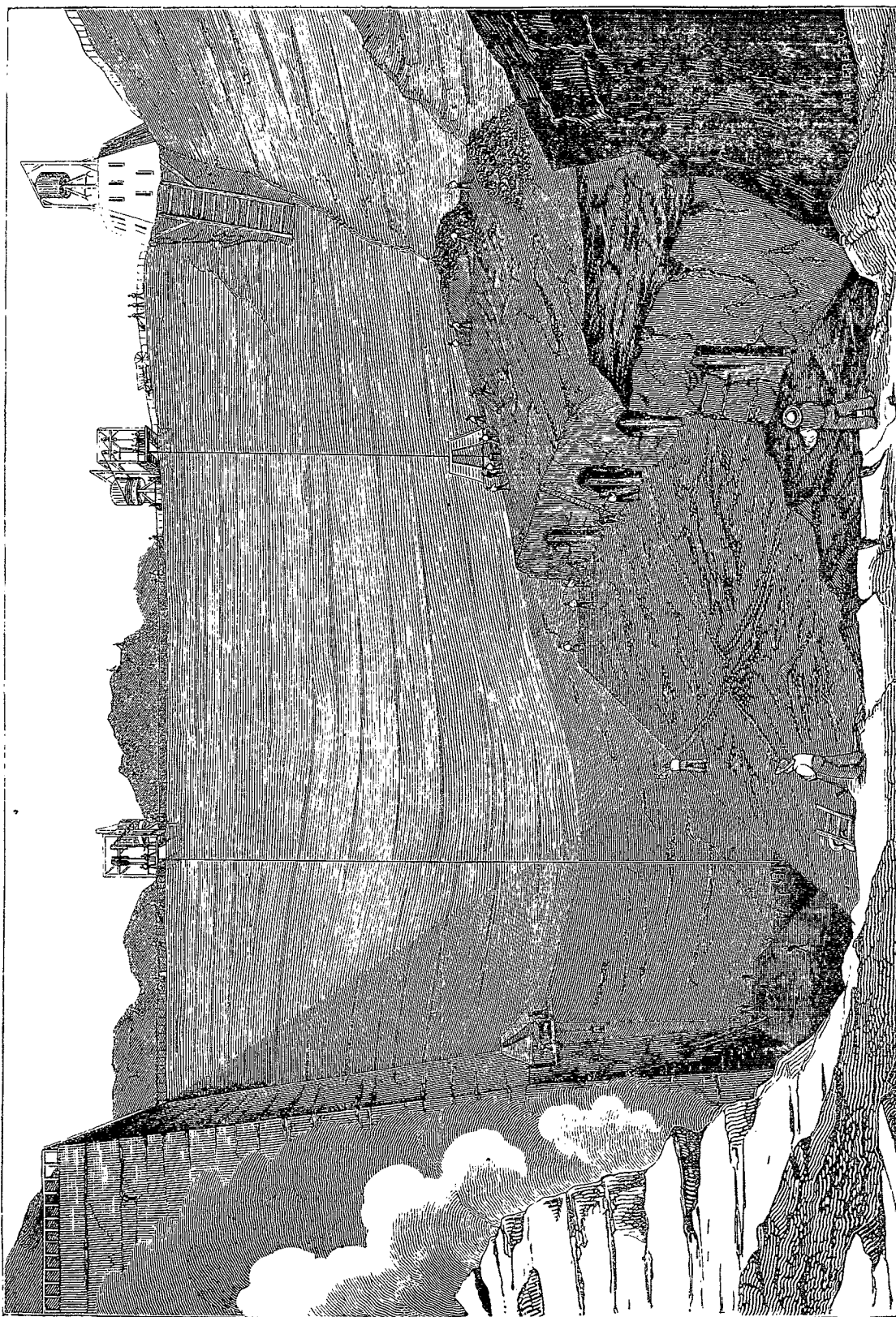
« Bientôt j'aperçus plusieurs Espagnols qui venaient avec un homme à leur tête, fier comme ils le sont tous, et leur criant d'entrer de force chez moi; mais je leur montrai la bouche de mon canon prêt à faire feu en les traitant de voleurs et d'assassins, et en leur disant que le premier qui s'approcherait était mort; ce qui fit tellement peur à leur chef qu'il piqua de l'épée le genêt d'Espagne sur lequel il était monté, et qu'il prit la fuite à toute bride. Les voisins accoururent à ce tapage, et quelques gentilshommes romains qui passaient, criaient: Tuez, tuez ces scélérats, et nous vous aiderons! Ces paroles effrayèrent tellement le reste de la troupe, qu'elle suivit l'exemple du majordome. Ils racontèrent à monseigneur ce qui s'était passé; et celui-ci leur répondit qu'ils avaient mal fait de se porter à cet excès, mais que puisqu'ils avaient commencé, ils auraient dû finir. Il me fit dire ensuite de lui porter son vase, et qu'il me le paierait bien, sinon qu'il me ferait donner sur les oreilles. Ma réponse fut que j'allais instruire le pape de ces menaces. Quelque temps après, mes craintes et sa colère étant passées, je lui portai son vase, sur l'assurance de quelques gentilshommes que je serais payé. Cependant je me munis d'un poignard et de ma cotte de mailles. J'entre chez monseigneur, suivi d'un jeune apprenti qui portait le vase.

« Il avait fait mettre tous ses gens en haie sur notre passage, et il nous fallut traverser cette espèce de zodiaque où l'un représentait le lion, l'autre le scorpion, l'autre le cancer, pour arriver jusqu'à lui. En qualité d'Espagnol qu'il était, il me balbutia encore quelques impertinences; mais je le regardai en levant la tête et sans lui répondre un mot, ce qui redoubla son courroux. Alors m'ayant fait apporter du papier, écrivez de votre main, me dit-il, que vous avez reçu le prix du vase et que vous êtes content. — Volontiers, lui répondis-je, quand je serai payé. — A ces mots, sa fureur s'exhala encore en menaces; mais enfin il me satisfit; je lui donnai un billet signé de ma main, et je le quittai. Le pape Clément VII, qui avait vu mon vase, rit beaucoup de cette scène, ce qui rabattit un peu la fierté de mon Espagnol. »

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

MINES DE HOUILLE DE COMMENTRY.



(Vue des mines de houille de Commentry, département de l'Allier.)

Les mines de Commentry sont situées dans le département de l'Allier, à peu de distance du Cher et de la petite ville de Montluçon. Le bassin houiller dans lequel elles sont ouvertes est enclavé de toutes parts, comme le serait le bassin d'un lac, dans les roches granitiques qui dépendent du plateau de la haute Auvergne : c'est un ancien fond dans lequel

TOME III.

sont venus jadis se déposer les sables et les végétaux charriés durant les crues par les courans d'eau de cette contrée primitive. Les sables sont devenus de la pierre de grès, et les végétaux de la houille. On ne sait pas au juste quelle est la profondeur de ce bassin, ni par conséquent quel est positivement le nombre des conches de charbon qui s'y trouvent.

13

Les travaux de sondage nécessaires pour arriver à cette intelligence n'ont point encore jusqu'ici été poussés assez avant. On connaît déjà deux couches placées à peu de distance l'une de l'autre, ainsi que de la surface du sol, mais il n'est pas impossible que plus bas il en existe encore d'autres. La première couche, la plus voisine du jour, a une épaisseur de deux mètres. Tout ce qu'on en a vu est fort régulier, et la houille dont elle se compose est d'une très bonne qualité. Mais l'importance de la seconde couche diminue singulièrement la valeur relative de celle-ci. C'est cette seconde couche qui constitue véritablement la substance fondamentale de la mine. Sa puissance est vraiment prodigieuse : il y a des points sur lesquels elle se renfle jusqu'à trente mètres d'épaisseur. Néanmoins, en général, l'épaisseur ne dépasse pas vingt mètres. La couche possède déjà ces dimensions considérables tout près de la surface, où elle vient affleurer presque au contact du bassin granitique; de là elle plonge dans le sein de la terre avec une inclinaison de 20 à 25 degrés. Cet énorme massif est presque sans mélange. On estime que les matières impures, composées principalement d'argile friable, de schistes, de rognons d'oxide et de carbonate de fer, forment dans leur ensemble un lit d'un demi-mètre d'épaisseur. Le charbon de rebut forme une masse à peu près pareille. Enfin, il y a quatre à cinq mètres de charbon de seconde qualité. Tout le reste est du charbon de choix, et ce choix est d'excellente qualité. C'est une houille brillante, d'un beau noir, collant au feu, dégageant beaucoup de flamme et de chaleur, très bonne pour les usages de la forge. Son analyse, faite à l'Ecole des Mines, a donné pour 100 parties, — 60 de charbon pur, — 54 de produits gazeux, — 6 de cendres. 100 kilogrammes de cette houille fournissent donc 66 kilogrammes de coke : c'est un beau résultat.

Les travaux d'exploitation sont extrêmement simples. On arrive sur la houille par un puits peu profond, ou par une galerie inclinée; puis on découpe le massif par de longues galeries parallèles de trois mètres de hauteur environ sur autant de largeur, et laissant entre elles des pleins de même dimension : on recoupe ensuite ce premier système de galeries par d'autres galeries disposées dans un sens perpendiculaire. De telle sorte qu'il ne reste plus que des piliers réguliers de trois mètres d'épaisseur supportant le terrain supérieur, et toute la houille qui était dans leurs intervalles se trouve enlevée. On la roule dans des chariots jusqu'au bas du puits; là des machines à molettes, mues par des chevaux, la haussent à la surface, où on la dépose en monceaux. Une galerie de douze cents mètres de longueur, qui va déboucher dans la partie inférieure d'une vallée du voisinage, débarrasse des eaux sans qu'il soit nécessaire de les élever par le jeu des pompes jusqu'au niveau du sol.

Le feu s'est mis dans les parties supérieures de la mine, il y a près de seize ans, par suite de la négligence avec laquelle les premiers travaux avaient été conduits. Depuis ce temps l'incendie souterrain n'a pas cessé. On peut suivre de l'œil ses progrès en voyant le sol se dessécher, et la verdure se flétrir. Souvent de grands chênes, qui, la veille encore, couverts de leur épais feuillage paraissaient pleins de force et de fraîcheur, se fanent tout-à-coup comme si l'hiver les avait touchés de sa baguette de mort; les feuilles deviennent ternes et grises, le tronc noircit, le sol fume, et parfois, le feu gagnant par les racines, l'arbre s'allume et se change en un vaste tison. C'est la nécessité de couper cet incendie pour l'empêcher de marcher plus avant, et de s'installer dans des profondeurs d'où on ne pourrait plus le déloger, qui a causé le système de travaux que l'on suit actuellement, et dont notre gravure représente l'aspect grandiose.

On a ouvert une immense tranchée qui traverse le terrain houiller jusqu'au fond de granite sur lequel il repose, et à travers lequel le feu ne saurait, faute d'aliments, se propager. On cerne ainsi le foyer en ignition d'un vaste fossé dans lequel on enlève soigneusement toute la houille. On avance

en creusant successivement l'un à la suite de l'autre des trous pareils à celui que nous avons représenté, et lorsque le trou est achevé, on le comble avec les déblais pierreux et incombustibles du trou nouveau que l'on ouvre à côté. Une fois que l'on est sur la couche, tout est profit dans le travail, car il suffit de faire tomber la houille par grandes masses en frappant dans les angles des gradins, et de l'enlever dans des tonnes le long de la muraille pour la déposer dans les tas. Un mineur, dans son poste de huit heures, peut abattre jusqu'à soixante hectolitres de houille; mais il faut pour en arriver là bien des dépenses préliminaires. Dans les galeries, on ne peut guère calculer, pour une journée d'ouvrier, que sur la moitié de ce produit; mais cette quantité est déjà fort considérable.

L'existence de la houille dans les environs du village de Commentry a sans doute été connue depuis fort long-temps par les habitants; mais comme le pays ne manque pas de bois, ce trésor n'a pas dû leur paraître d'une haute valeur, et ils ne se sont guère livrés à son exploitation. On trouve çà et là quelques trous creusés sur les affleurements à quelques pieds de profondeur au fond desquels on a grappillé un peu de charbon. C'est sans doute là toute la trace des anciens temps. En 1788, une ordonnance du conseil d'Etat concéda à la vicomtesse de Chazeron, dame de Commentry, le privilège d'exploiter exclusivement pendant une durée de trente ans les mines de charbon découvertes ou à découvrir sur l'étendue de la paroisse. C'est aux exploitations faites en vertu de ce privilège et dans l'intérêt de cette dame que l'on doit ce que l'on nomme aujourd'hui sur la mine, les Vieux-Travaux. Ce sont les excavations les plus imprudentes et les plus hasardées que l'on puisse imaginer. Il semble que pour un mince bénéfice on n'ait eu nulle crainte de jouer avec les plus imminents dangers. On a pratiqué dans le massif de houille des vides énormes qui atteignent parfois vingt-cinq à trente pieds de hauteur, et dont le plafond n'est soutenu que par de rares et maigres piliers qui n'ont souvent pas un mètre d'épaisseur. On ne conçoit pas que de malheureux ouvriers aient pu risquer leur vie dans des souterrains si bien préparés pour les éboulements. Au-dessus de ces galeries, le sol de la campagne est plein de crevasses et d'effondrements provenant de la rupture des voûtes qui se sont affaissées. En 1815, une concession faite suivant les prescriptions de nos lois nouvelles a changé la situation de ces mines. Feu M. Rambourg, l'un des hommes qui ont le plus efficacement concouru au bon établissement de l'industrie métallurgique en France au commencement de ce siècle, et qui, dans les belles usines créées par lui dans les sauvages solitudes de la forêt de Tronçais, se trouvait à portée de connaître et d'apprécier les dépôts houillers de Commentry, est devenu, moyennant redevance envers l'Etat, concessionnaire de toutes les couches de houille rangées dans les limites de cette commune. A partir de cette époque, les travaux d'exploitation ont été conduits systématiquement et suivant les règles de la prudence et de l'art. En 1822, pour donner un emploi à ces mines que la cherté des transports condamnait à un délaissement stérile, M. Rambourg imagina d'établir sur les lieux mêmes une vaste manufacture de glaces. Cette fabrication exigeant une grande quantité de combustible, c'était un moyen d'utiliser la richesse naturelle de la mine, malgré l'obstacle des transports, dont le prix, en comparaison de la valeur de productions telles que les glaces, n'est plus qu'un objet de considération secondaire. Cette grande usine a marché jusqu'en 1850, en concurrence des usines de Saint-Gobin et de Saint-Quirin, seules en possession jusque là de fournir la France de ce mobilier indispensable. Des embarras survenus en 1850 ont suspendu l'activité de la fabrication. Les brasiers des fourneaux sont éteints; mais le vaste attirail des constructions est toujours debout, et la prospérité peut renaître.

En attendant la venue de circonstances meilleures, le

produit de ces mines continue à alimenter les petites villes et les villages d'alentour. Les travaux sont dirigés avec soin et habileté par M. Paul Rambourg, successeur des droits de son père, et l'un des industriels les plus éclairés de ce département. Les mesures nécessaires pour assurer la conservation de ce précieux réservoir de combustible ne sont nullement négligées, ainsi qu'on peut en juger par ce que nous venons de dire de la grande tranchée ouverte contre l'incendie. L'allure de l'exploitation, sans être très vive, est cependant convenablement soutenue. Et lorsque les canaux que l'on prépare pour mettre la vallée du Cher en communication avec Paris seront terminés, les mines de Commentry prendront une importance de première ligne. Leurs houilles alimenteront non seulement les foyers et les forges de la capitale, mais, sur leur trajet, les nombreuses usines de la Nièvre et du Berry. Le canal du Cher qui part de Montluçon, se divise à la Fontblisse en deux branches; la première se dirigeant sur la Loire, au-dessus de Tours, par Bourges et Vierzon; la seconde, encore sur la Loire, mais beaucoup plus haut, de manière à s'embrancher avec le canal latéral et à se joindre par Briare avec les ports de Paris. C'est par ce chemin que les houilles de l'Allier gagneront leur marché principal. Commentry, à lui seul, en pourra fournir annuellement un million d'hectolitres; et grâce à l'économie de la navigation par eau, l'hectolitre, qui déjà vaut douze à quinze sous sur la mine, ne vaudra pas même trois francs rendu à Paris dans le foyer du forgeron ou du consommateur. Ce sera un bénéfice considérable pour la capitale, qui aujourd'hui n'a guère pour le service de ses forges d'autre ressource que les charbons de Saint-Etienne, dont le prix est considérablement plus élevé. Ce ne sera pas un moindre bénéfice pour le pays de Commentry, qui, sûr de pouvoir écouler à peu de frais les fruits de ses fabrications, deviendra un siège notable pour les industries qui tirent origine de charbon. Les canaux sont les artères d'un pays; ce sont eux qui portent la nourriture dans tous ses membres et y font circuler commodément tous les principes de la vie. On ne saurait donc trop presser l'adoption de ceux qui sont en projet, ainsi que l'achèvement de ceux qui sont en travail, et de ceux surtout qui, aux termes des promesses, devraient être depuis long-temps livrés au commerce qui les réclame. Il y a des choses dont on regorge dans certains pays et dont on a disette dans quelques autres. Quand le superflu pourra s'écouler sans trop de dépenses vers les endroits dans lesquels il est une nécessité, il y aura équilibre dans tout le pays, il y aura richesse.

LES ASSISES DE JÉRUSALEM.

« Quand la sainte ville de Jérusalem fut conquise sur les ennemis de la Croix, en l'an de l'incarnation de Notre Seigneur 1099, par un vendredi, et remise au pouvoir des fidèles, Godefroy de Bouillon, élu roi et seigneur du nouveau royaume, par le conseil du patriarche, des princes et des barons, choisit, parmi les plus sages hommes de sa cour, une commission chargée de recueillir les usages et coutumes qui régissaient le royaume des Francs. »

Telle est l'origine du recueil d'institutions féodales, qui nous a été conservé sous le nom d'*assises de Jérusalem*, ou de *lettres du Saint-Sépulchre*. Fait à une époque où la féodalité était dans toute sa force et dans toute sa maturité, ce livre est ce qui représente le plus fidèlement cet état de choses, que Montesquieu a appelé l'anarchie organisée.

Il ne faut pas croire toutefois que le texte que nous possédons, et qui a été publié en 1640, par l'estimable Thomas de la Thaumanière, soit l'œuvre sortie des mains de Godefroy et de ses barons : ses successeurs y firent de nombreuses modifications et additions. Après la prise de Jérusalem par Saladin, les *assises* suivirent le sort de la famille de Lusignan, et passèrent dans l'île de Chypre, où elles furent conservées dans le sanctuaire de l'église de Nicosie.

Revenues et mises en ordre par Jean d'Uffin, comte de Jaffa et d'Ascalon, en 1250, elles le furent de nouveau en 1368, par ordonnance de Jean de Lusignan, prince d'Antioche, bailliste de Pierre de Lusignan, roi de Chypre. C'est probablement cette dernière édition qui nous est parvenue.

Ces coutumes sont à peu près celles qui étaient observées dans le royaume de France, comme il est dit en plusieurs endroits du livre. Transportés sur la terre asiatique, et obligés d'y improviser un gouvernement et un état de choses qui eût quelque fixité, nos braves chevaliers tournèrent leurs yeux du côté de la mère-patrie : ce fut sur l'image du grand royaume des Francs qu'ils modelèrent la nouvelle conquête. Notre langue fut portée, en Orient, avec nos armes, et aussi avec nos coutumes et nos lois. La guerre et les dangers auxquels se trouva exposé le nouveau royaume le contraignirent à resserrer les ressorts du gouvernement féodal, et à le maintenir dans un état perpétuel de tension, afin d'en tirer toute la force possible.

Dans la mère-patrie, au contraire, les choses suivirent leur cours naturel, et la féodalité subit la loi du temps. Elle fut moins exclusive; elle admit des éléments étrangers, elle laissa le droit romain s'introduire dans son sein, tant et tant qu'un jour celui-ci se trouva le plus fort et occupa la place. A l'époque de la dernière rédaction des *assises*, en 1368, on sait combien les institutions féodales pâlissaient chez nous, tirant à leur fin; tandis qu'en Chypre, en face du droit romain ou grec qui régnait à Constantinople, elles se conservaient sans mélange. C'est que le nouveau royaume, sans cesse en péril du côté de la Grèce, repoussait tout ce qui lui venait de ce pays; les inimitiés étaient trop grandes entre les deux races et les deux religions pour qu'on pût s'entendre et arriver à une fusion d'idées et de lois.

Les assises de Jérusalem sont donc d'une haute importance, non seulement pour l'intelligence de l'histoire des croisades et du royaume qu'elles déposèrent pour un instant en Palestine, mais encore pour l'histoire de tous les peuples de race germanique; car la féodalité est un fait général, qui a pris possession de l'Europe à une certaine époque, et s'est étendu depuis les rivages de l'Océan jusqu'à la race slave, qui lui a échappé.

Les autres monuments de ce temps, ont été écrits à une époque où le droit féodal s'altérait dans son principe, comme les établissements de saint Louis, déjà mêlés de droit romain; en outre ils ont l'inconvénient de localiser la féodalité, de la renfermer dans une province, et de la restreindre aux usages et coutumes d'une ville, comme la coutume du Beauvoisis de Philippe de Beaumanoir et les autres coutumes recueillies plus tard. Les assises ne sont pas seulement des prescriptions locales; elles représentent plutôt la féodalité dans son essence et son développement, selon son principe même et indépendamment des circonstances géographiques. Ce ne sont pas des hommes de Picardie, du Poitou ou de la Saintonge qui les ont écrites, ce sont des hommes réunis de toutes les parties de l'Europe féodale.

Boîte curieuse. — Le général Lafayette avait rapporté en France, au retour de son voyage aux États-Unis, une boîte formée de plusieurs pièces de bois précieuses par les souvenirs qu'elles éveillent.

Le corps de la boîte est fait d'un morceau de noyer noir, qui autrefois couvrait le sol de Philadelphie, et qui, en 1818, élevait encore ses rameaux en face de la salle où fut déclarée l'indépendance.

Le couvercle se compose de quatre pièces différentes :

La première est façonnée d'une branche d'un arbre forestier, dernier survivant de ceux qui virent creuser les premières fondations de Philadelphie.

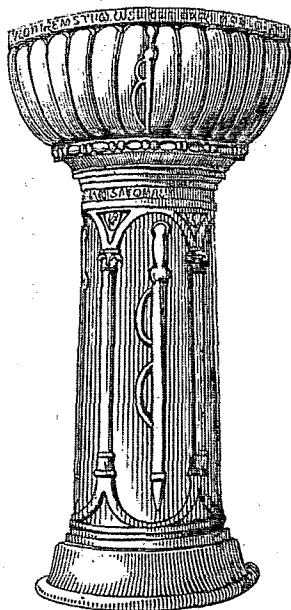
La seconde est faite d'un morceau de chêne, débris du premier pont construit, en 1685, sur la petite rivière du Canard. Ce morceau a été retrouvé, en 1825, à environ six pieds au-dessous du sol actuel.

La troisième est tirée de l'orme célèbre sous lequel Penn fit son premier traité avec Shachamaxum (1854, p. 529). Il tomba de vétusté en 1810; mais un de ses rejetons s'élève aujourd'hui plein de vigueur, dans le jardin de l'hôpital de Philadelphie.

La quatrième rappelle des souvenirs plus anciens encore. C'est un fragment de la première maison élevée par des mains européennes sur le sol américain : c'est un morceau d'acajou de l'habitation construite et occupée, en 1496, par Christophe Colomb.

BÉNITIERS.

Les deux premiers bénitiers que nous représentons appartiennent à l'église Sainte-Marie-Nouvelle de Florence. Le plus ancien, où l'on voit des épées au milieu de petites arcades, doit avoir été sculpté vers le commencement du XIV^e siècle.

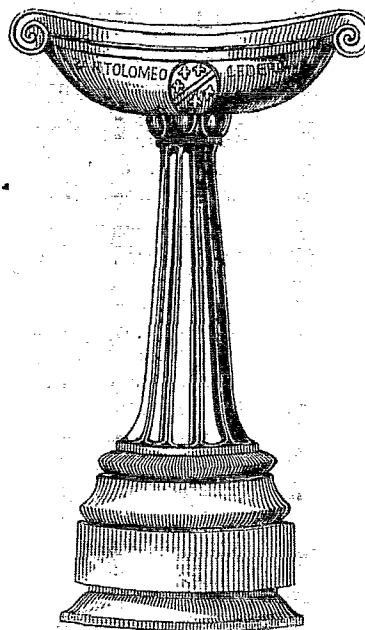


(Bénitier de l'église Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence.)

Le travail se ressent encore du peu de goût des chrétiens dans les premiers temps; la petite couronne de lettres gothiques placée au sommet de la cuvette et celle placée au-dessous sont en relief. Ce fut probablement un don fait à l'église de Sainte-Marie-Nouvelle par quelque baron florentin en accomplissement d'un vœu au temps des guerres civiles; du moins il semble qu'on soit autorisé à le supposer d'après la représentation, sur la pierre, de quatre écussons ornés de lions aux armes nobles, avec les quatre épées enfermées dans leur fourreau et comme accrochées en signe de repos. Sur une seule face de la partie qui reçoit l'eau bénite, il y a une dague également enfermée. Les inscriptions ont été effacées en plusieurs endroits. Ce petit monument, qui est en partie de marbre blanc, est assez original dans la forme et bien assis sur sa base; les ornemens, bien disposés, ne manquent pas de caractère. Il est placé au milieu d'une arcade du bas côté de la nef, près des tombeaux du Dante et de Machiavel. Sa hauteur est de 4 pieds 6 pouces, sa longueur à son sommet est de 2 pieds 4 pouces.

Le second bénitier, dont les dimensions sont les mêmes, est plus moderne : il doit être attribué au beau temps de l'art à Florence vers le milieu du XV^e siècle; il est d'une sculpture très fine et d'une forme toute particulière; sa cuvette, son

support sont alongés comme une navette; il est construit pour être placé près d'une porte latérale de l'église, contre le mur.



(Autre bénitier de l'église Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence.)

La matière employée par l'artiste est en grande partie le marbre blanc; deux moulures sont de marbre gris; ce sont, l'astragale placée immédiatement au-dessous des cannelures du support, et celle placée à terre sous le socle de la base. L'écusson barré au milieu porte cinq petites mouches à miel, qui sont probablement les armes de Bartolomeo Caderni, nom de quelque riche commerçant florentin inscrit sur la cuvette.

Les deux autres bénitiers ont été dessinés à Vérone, cette vieille et sévère ville des Scaliger, bariolée de briques, de marbres rouges et jaunes; ils sont placés dans l'église de Sainte-Anastasia; tous deux représentent une image vivante sous une forme de marbre colorié. Au premier est la pauvreté froide et mâle qui attend fièrement la fin de sa misère sous la protection de l'eau sacrée.



(Bénitier de l'église Sainte-Anastasia, à Vérone.)

Ne semble-t-il pas dire sous sa vieille moustache « je me suis assez baissé à terre ! je me suis assis ! » Tous les fidèles passent leurs mains au-dessus de sa tête, plongent deux doigts dans l'eau du vase, et se signent en fermant les yeux; ils ne

voient pas ces mots écrits en italien : *Tronc pour les pauvres* ; et si par mégarde ils laissent quelques traces de leur passage, ce sont les froides gouttes d'eau qui seules s'échappent de leurs doigts pour tomber aux pieds du pauvre. Le peuple prétend que, depuis l'an 1541, le pauvre n'a dit qu'une fois seulement *carità*, et que sa bouche ne s'est plus rouverte depuis.

Le dernier bénitier est supporté par un jeune garçon au nez retroussé, à la tête aplatie, aux yeux d'Africain, sortant presque de leur orbite; il tend le cou, le pauvre diable, comme un être au supplice, car pour lui aussi le vase sacré est bien lourd; il est courbé en deux, exactement en deux comme un morceau de bois vert qu'on a rompu et qui ne peut plus se redresser; il est là, avec son air suppliant, prêt à crier qu'on l'exploite encore, qu'il est homme, quoiqu'il ne soit pas aussi blanc que la tunique qui le couvre. Il porte une espèce de cuve de marbre rouge, qu'on a parée de guirlandes



(Autre bénitier de l'église Sainte-Anastasia, à Vérone.)

des et de fleurs, et qui est placée sur un coussin de feuilles de chênes.

Dans les églises primitives, on retrouve encore souvent dans le roc, derrière le sanctuaire, des sources d'eau naturelles qui ont été consacrées. C'était l'eau lustrale qui purifiait les fidèles et les désaltérait; une simple pierre légèrement creusée offrait alors aux fidèles l'eau bénite primitive, qu'on a ensuite transportée dans des bénitiers à la porte des églises, et dans les cloîtres des couvents et des cathédrales.

Au nombre des plus beaux bénitiers, on doit citer les deux coquilles de l'église de Saint-Pierre à Rome; chacune d'elles, faite de marbre jaune antique, est ajustée devant une draperie de marbre bleu turquin, et est supportée par deux anges de six pieds de proportion.

Ces anges semblent des enfans de quatre ou cinq ans: et telles sont les vastes dimensions de l'édifice, que l'œil ne suppose à ces figures que la taille de leur âge jusqu'au moment où la main peut les toucher.

Les deux grandes coquilles naturelles de l'église de Saint-

Sulpice à Paris, sont également remarquables; elles sont soutenues par de petits rochers de marbre blanc.

Dans le musée Pio-Clémentin, on voit un trépied avec un bassin qui paraît avoir servi pour placer l'eau lustrale dans un temple antique. Le vase ordinairement destiné à contenir cette eau consacrée était appelé *sympulum*. On suppose que l'on avait aussi coutume de placer des bénitiers à l'entrée des édifices religieux; sur le bas-relief d'un tombeau rapporté dans Montfaucon (tome V, p. 78), on voit un petit frontispice de temple à côté duquel est attaché et suspendu un vase à anse fait pour contenir l'eau lustrale.

LE ROY ARTUS.

L'ENCHANTEUR MERLIN ET LE CHAT SAUVAGE

(Chronique tirée des manuscrits de la Bibliothèque royale.)

Après que le roy Artus eût défait le géant, il prit son chemin avec tout son ost (sa suite) droit ou estoient les Rommains, car il les vouloit combattre. Si exploita tant qu'il vint les actaindre entre Langres et Ostun. Là, leur livra une bataille qui fut si aspre et cruelle que tous les Rommains y furent défaits, et Lucius leur empereur occis; dont le roy remercia Dieu très dévotement de cette belle victoire. Si demanda conseil à ses barons quil serait bon de faire: ou de faire suyvre les fuites jusques à Romme, ou de s'en retourner en Gaule. Ses princes luy répondirent que bon serait d'en avoir le conseil de Merlin: lequel pour ce temps se tenait auprès du roy et le suyvoit en tous lieux pour le grant amour qu'il avoit en luy. Le roy donques appella Merlin et luy dist: Beaux doulz amy, que me conseillez-vous de faire, car ie (je) veult remettre en votre vouloir le retour ou le tirer avant.—Sire, dit Merlin, vous nyres avant ny arrière pour ceste fois; ains (mais) chevaucherez ung peu a costé de ce pays pour secour aucunes bonnes gens qui ont grant mestier (besoin) de votre ayde.—Et comment, dit le roy, y a il aultre guerre en ce quartier que icelle que iay (j'ai) mise a fin.—Ouy, sire, dit Merlin, car sus ung lac de cest pays prochain, habite ung monstre grant et hideux, et plain de mauvais esperis (esprits), lequel a dévoré et gasté tout ce pais, tant que ame ny oze plus habiter.—Comme va cela, dit le roy, esse (est-ce) un diable ou ung homme qui soit si terrible que on ne le peut combattre.—Sire, respondit Merlin, ce n'est que ung chat, mais il est si grant et si parant (meurtrier) et plain de force et de venin, que homme vivant ne loze (l'ose) approcher et a ia (déjà) tant fait de maulx à l'entour du lieu où il est, que de cent ans le pais nen sera ressourt (purgé).—Dieu, se dit le roy, dou peult estre venu celle horrible beste que vous dictes.—Sire, dit Merlin, ie le vous diray. Il y a environ quatre ans, le iour (jour) de l'assumption ung pescheur du pays vint au lac que ie vous dis, garny de tous ces rets et engins (outils); delibéray de pescher léans (en cet endroit). Et quand son cas (son filet) fut prest a gecter en leaue (l'eau), si print quelque regret en son cuer, de ce qu'il faisait violence à cette bonne journée; pourquoy il fit ung veu, et promest a Dieu de donner le premier poisson qui tomberait dedans ses fillés aux pauvres pour l'amour de luy: alors il gecta (jeta) ses rets en leaue, si (et) en tira ung grant poisson qui valloit plus de cent solz; quant le pescheur le vit si bel et si grant, se dit a luy-mesmes qu'il en feroit de l'argent et que Dieu auroit pacience pour celle foyz; mais que laultre après auroit-il sans nulle faulte, ce qui de la pesche sauldrait (viendrait): lors regecta ses engins au lac, si en retira ung aultre poisson qui mieulx valloit deuz foyz que le premier, dont il fut plus esmerveille que devant, et dit incontinent que encore n'auroit pas Dieu cestuy, mais il auroit le tiers, et en ce differant recette ces rets léans, et en tira ung petit chat plus noir que meure (mûre). Et quant le pescheur le vit si se pensa quil seroit bon pour chasser les souris de sa maison. Si le porta chez luy, ou il le nourrist tant, que a la fin il lestrangla luy sa femme et ses enfans,

puis sen fuyt sur ung roc qui est oultre le lac; et dès lors a esté depuis *illec* (en cet endroit), ou il est devenu si grant et si fort, que il ne laisse riens a dévorer, tant que le pais en est gasté. »

Quant les barons oyrent raconter à Merlin cette merveille, si se vont tous *seignant* (faisant le signe de la croix) et *dient* (disent) que ce estoit advenu par permission divine, pourceque le mauvais pescheur avoit à Dieu failly sa promesse.

Alors le roy dist, ie ne plains pas le pescheur que par le chat fut estranglé, mais ie plains le pauvre peuple voysin qui de ce ne peut; mais qui en a tant à souffrir et pour ce ie me mettray en peine de les en delivrer, puisque aultre ny scait donner remede.

Si commende le roy que chascun *trousse* (se prépare), car il veult marcher celle *part* (au-delà) ou il pensera celle mauvaïse beste trouver. Se despart d'Ostun et Merlin le conduit et tant *exploitèrent* (marchèrent) le roy et tout son ost qu'ils arriverent aupres du mont où estait le chat. Si trouverent le pays tout gaste a deffaut de gens et de *gaignage* (ferme). Merlin a qui peu de choses estoient couvertes, combien qu'il n'eust oncques este au pays, si sçavoit il proprement le lieu ou la faulce beste faisoit son giste. Si fit logier tout le champ en une vallee qui pouvoit estre environ une lieue près du roc. La se reposa ung bien peu le roy, puis se fit armer et print avec luy pour compaignie cinq de ses plus privés amys dont Merlin en estoit lung, qui se mit devant par le commandement du roy; et le roi et ses compaignons après qui sen vont tout *bellement* (doucement) montant vers le roc. Quant ils eurent morte environ la moytié du chemin, Merlin se tourna et luy dist : Sire, voyez vous la hault le trou d'une grande caverne qui est au pié de ce *rocquet* (petit rocher) pointu, léans est le diable dont ie vous ay parlé. Et comme, dist le roy, voudra-il de léans sortir? Merlin luy respondit : Sire, ne vous souciez car ie le vous feray bien tost de léans départir, apprestez-vous seulement vous et vos compaignons de vous bien deffendre de luy, car vous serez fort assaillis. A, dit le roy, sachez Merlin que mon intention est de le combattre tout seul, et pour aultre chose ne suis ie venu ceste part; parquoy tirez-vous tous en arriere, car sans nulle doubte ma force sera esprouvée contre la sienne a quelque dangier que ce soit; et a Dieu ne plaise que ie demande ayde de nul homme a l'encontre d'ung chat sauvage. Ses amys furent contrainsts deulx retirer et de laisser faire au roy sa volente. Alors Merlin qui vit son *point* (décision), commença a gecter un sifflet hault et cler, qui incontinent fut ouy du malin esperit, lequel ne demeura guieres à sortir de sa cave; si sen vient, descendant a grands saulx espouvantables, droit au lieu où il avait le sifflet ouy. Si neut guieres coru qu'il apparceut le roy, qui d'aultre part marchoit contre luy moult sérieusement. Quant la beste l'eût appareceu, si gecta un cry si furieux et espouvantable qu'il n'est homme sus terre si hardi qui nen eust eu *freur* (frayeur), et s'en vint de course droit au roy, qui luy tend sa lance a l'encontre, *cuydant* (croyant) le chat *férir* (frapper) parmy le corps; mais l'adversier print le fer aux dents si rudement, qu'il fit le roy tout chanceler, car il tint sa lance ferme et ne la voulut perdre, et en la tirant a luy elle rompit aupres du fer, lequel demeura en la gorge du chat, qui le commença a machoillier comme une beste enragee; et quand il leut rongié une *piescé* (quelque temps), si le laissa cheoir et recorut sur au roy qui ja avoit sa lance rompue: si la gecta la et tira son espée, puis mit son escu devant luy pour se couvrir. Lors le chat fit ung grant sault contre le roy pour le cuyder abbatre, mais le roy se *relecta* (rejeta) contre luy par manière de *heurt* (choc) de si grant force que il fit le chat *flactir* (fléchir) a terre; mais moult tost se remit sus ses pieds et recourut au roy moult vigoureuement et le roy haulse lespee et le *fier* parmy la teste. Mais peu de mal lui fist, car il

avoit la tete si dure que il ne le peut entamer; se nonobstant le chat en fut si estourdi qu'il cheut a terre tout envêrs; mais avant que le roy peust avoir recouvert ung aultre coup, le chat se fut levé contre luy et luy gecta les pattes si lourdement sur les espaules que son aubert ne le peut garentir qu'il ne luy mest les ongles dedans la chair, et en retirant ces griffes en emporta plus de cent mailles, si que le sang en tomba jusques a terre, et peu s'en faillit qu'il ne mist le roy à bas. Quant le roy vit son sang, si en fut courroucé et corrut sus au chat moult *ireusement* (avec colere) qui leschoit ces ongles pour le sang dont ils étoient *enoings* (teintes); et quant il vit le roy vers luy venir, il fit ung sault a l'encontre et le cuyda ressaisir comme devant; mais le roy lui gecta son escu a l'encontre; lors le chat il ferit de ses deux pattes de devant de si grant force que il mit ces ongles en lescu si *parfont* (profond), que au retirer il fit le roy encliner si bas que la courroie qui lescu tenoit coula par sus le col de la teste du roy, tellement qu'il le cuyda perdre. Mais il tint si roidde la courroie a tout sa main gauche que lescu ne lui eschappa point, et le chat ne pouvoit avoir ces ongles, ains demouroit attaché en lescu. Quant le roy l'apparceut, si leva son espée et lui couppa les deux iambes devant tout oultre, a donc le chat tomba sur son cul. Puis se sa-croppit contre une pierre et là commença à braire et à rechiner ouvrant la gorge comme ung lion affamé: Lors il *semparent* (se servit) des deux pieds derrier contre le roy par une si grande roiddeur, que peu sen faillit que il ne luy mist ces dents parmy le visage; mais il ne le peut. Toutefois le mordit il si lordement en la *pectrine* (poitrine), que il luy fit quatre playes dont le sang sortit en abondance et se tenoit ainsi attaché. Quant le roy sentit cette vilaine morsure, se luy donna de la pointete de l'espée au ventre. Et quand le chat la sentit si lascha la *prinse* (prise) et au retraire le roy luy donna sur les deux cuisses et les luy couppa tout à travers. Ainsi eût perdu le chat ces quatre pieds dont les deux de devant sont attachés a lescu du roy. Et quand le chat se sentit si mal *attourné* (arrangé) si se commença a voutler et saillit ça et là a la force de ces reins; et crioit si fort et si espouvantablement que il fut ouy de tout lost. Quant il eut assez crié il se vouloit trayner vers sa caverne d'où il estoit issu, mais le roy se mit entre deulx et luy courrut sus moult hastivement lespee traicte. Si se *ram-painet* (traîner) le chat de ce peu de force qui luy estoit demouré, pour cuyder reprendre le roy aux dents; mais le roy lassena droit par le milieu des flancs, tellement qu'il le transonna en deux qui fut la fin de la bataille. Lors *hucha* (appela) le roy Merlin et ces compaignons qui vistement y accoururent plains de ioye et de liesse, car moult avoient eu grant peur du roy pour la périlleuse bataille qu'ils avoient bien vee. Si demanderent au roy comme il se portoit. Le roy leur respondit que moult bien puisqu'il avoit despesche le pays de celle beste qui tant de mal faisoit; et sachez que en bataille ou ie fusse oncques ie nay eu iamais si grant peur de morir comme iay eu en ces deux dernieres batailles que iay faictes, cest assavoir du chat et du géant que iay occis dernièrement au floe de mer. Si en loue et remercie notre Seigneur. Lors leur montra les pattes du chat qui en son escu pendoient, et le reste du corps gisant a terre plus grand que celui d'ung lion dont ils furent moult esmerveillés.

Si prindrent le roy et l'emmenèrent en sa tente. Si le vindrent veoir les princes qui moult louerent sa hardiesse: Chascun accourrut au roi pour veoir la beste morte qui encore faisoit peur aux regardans.

Noblesse ascendante. — Chez les Chinois, le plus ancien et le plus sage des peuples par sa longue expérience, l'honneur ne va pas en descendant, mais en remontant. Qu'un homme, pour prix de sa valeur ou de sa sagesse, soit promu au rang de mandarin, ses père et mère auront droit par cela

seul aux marques de respect qui sont conférées au mandarin lui-même. On suppose que la bonne éducation et les bons exemples donnés par les parens à leur fils, ont rendu celui-ci capable de devenir utile à l'Etat.

Lettre de BENJAMIN FRANKLIN à sa fille.

FOURS POUR COUVER LES OEUFS EN ÉGYPTÉ.

La figure suivante montre la disposition de ces fours, et la manière dont on y dispose les œufs. — Au centre se trouve une longue galerie d'environ huit pieds de haut dans laquelle on n'entre que par un petit trou d'un pied et demi de diamètre, suffisant tout au plus pour laisser passer un homme; elle communique par des trous semblables avec le double rang de chambres qui sont établies de droite et de gauche.

C'est à l'étage inférieur que les œufs sont placés sur une natte, ou sur une couverture qui puisse conserver la chaleur, et c'est à l'étage supérieur que l'on fait du feu; un trou, percé au plancher de la chambre d'en-haut, permet à la chaleur de pénétrer en bas, tandis que la fumée s'échappe dans la galerie.

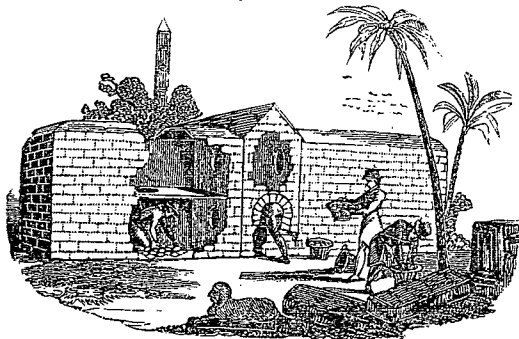
Les bâtimens sont de différentes grandeurs; ils sont en général disposés pour faire éclore de 40 à 80,000 œufs.

Comme le bois ou le charbon de terre donneraient un feu trop vif, on brûle des mottes, formées de paille et de bouse de vache ou de chameau desséchée.

Suivant quelques voyageurs le feu est continué toute la journée. Suivant d'autres, il est allumé seulement une heure le matin et une heure le soir: les gardiens ayant coutume de dire qu'ils donnent ainsi à déjeuner et à souper à leurs petits poulets. Il est probable que ces différences, dans la durée du chauffage, tiennent à la température de l'atmosphère.

Quand le feu a été continué un certain nombre de jours (huit, dix ou douze), on cesse de l'entretenir, car les fours ont acquis assez de chaleur pour terminer l'opération, qui dure vingt-un jours comme pour les œufs couvés par une poule. Vers le milieu de cette période, on transporte une partie des œufs dans l'étage supérieur, afin de faciliter aux embryons la sortie de leur scoquilles, sortie qui serait trop difficile si les œufs continuaient à être pressés les uns contre les autres ou à être empilés.

Il paraît qu'en Egypte le secret de faire éclore des poulets par une chaleur artificielle n'est pas généralement connu; le succès dépend de quelques *tours de main*, ou recettes particulières, qui se conservent dans le village de Berme, et que les pères y transmettent en héritage à leurs enfans avec défense d'en faire part aux étrangers: aussi chaque four est-il conduit par un Berméen muni d'un diplôme de l'aga. — On a estimé à près de 400 le nombre des fours répandus dans les différens districts de l'Egypte, et à environ 400 millions



(Four à œufs.)

le nombre des œufs qu'on fait éclore. — On bonifie au Berméen un déchet du tiers; ainsi, pour 45,000 œufs, il n'a à rendre que 30,000 poulets; s'il en écote davantage, le surplus est la prime de son habileté.

ECLIPSES DE SOLEIL REMARQUABLES.

C'est une chose très singulière que le spectacle d'une éclipse totale de soleil. Clavius, qui fut le témoin de celle du 21 août 1560 à Coïmbre, nous dit que l'obscurité était, pour ainsi dire, plus grande ou du moins plus sensible et plus frappante que celle de la nuit; on ne voyait pas où mettre le pied, et les oiseaux retombaient vers la terre, par l'effroi que leur causait une si triste obscurité. (Kepl. Astr. pars opt. 296.)

Dans l'éclipse de soleil du 25 septembre 1699, il ne resta que $\frac{1}{4}$ du diamètre du soleil à Gripsewald en Poméranie; l'obscurité y fut si grande, qu'on ne pouvait ni lire ni écrire; il y eut des personnes qui virent quatre étoiles; ce devaient être Mercure, Vénus, Régulus et l'Epi de la Vierge. (Hist. acad. 1700.)

Dans l'éclipse de 1706, il ne restait à Paris qu'environ $\frac{1}{4}$ du diamètre du soleil; sa lumière était à la vérité d'une pâleur effrayante et lugubre; cependant tous les objets se distinguaient aussi facilement que dans le plus beau jour. Cette même éclipse fut totale à Montpellier, et l'on y remarqua autour de la lune une couronne d'une lumière pâle, large de la douzième partie du diamètre de la lune dans sa partie la plus sensible; mais qui, diminuant peu à peu, s'apercevait encore à 4 degrés tout autour de la lune. (Hist. acad. 1706.)

Dans l'éclipse totale du 22 mai 1724, l'obscurité totale dura 2' $\frac{1}{2}$ à Paris; le soleil, Mercure et Vénus étaient sur la même ligne droite: il parut peu d'étoiles à cause des nuages. La première partie du soleil qui se découvrit lança un éclair subit et très vif, qui parut dissiper l'obscurité entière. On vit autour de cet astre une couronne lumineuse. (Hist. acad. 1724.)

D'ici à l'an 1900, il n'y aura point pour Paris d'éclipse totale; il y en aura une seule annulaire qu'on observera le 9 octobre 1847. — Les éclipses annulaires sont celles où la lune paraît tout entière sur le soleil; mais dans lesquelles le diamètre du soleil étant le plus grand, excède de tous côtés celui de la lune et forme autour d'elle un anneau, ou couronne lumineuse.

LA FAUCONNERIE

La chasse au faucon était un des plaisirs les plus goûtés par les seigneurs et les dames châtelaines du moyen âge; aussi les monnaies, les armoiries ou les pierres tumulaires les représentent-ils souvent dans leurs plus riches costumes, un faucon sur le poing. Cet oiseau, qui semblait être un des attributs de la noblesse, était en tel honneur, que, dans les anciennes coutumes saliques, ripuaires, allemaniques, bourguignonnes et lombardes, les mesures les plus rigoureuses avaient été prises pour le garantir de toute espèce de pièges. D'après la coutume bourguignonne, la plus rigoureuse sur ce point, le voleur de faucon devait fournir en pâture à l'oiseau de proie qu'il avait dérobé, six onces de sa propre chair.

À la cour des rois de France, on s'adonnait avec ardeur à la fauconnerie* et cette passion se perpétua dans le royaume jusqu'à des époques assez voisines de la nôtre. Dans le principe, le divertissement de la chasse au faucon était uniquement réservé à la noblesse; aucun autre n'intéressait plus vivement les dames**. On y trouvait mille occasions de déployer sa galanterie, et c'était par les soins donnés au faucon que les cavaliers rivalisaient entre eux. Il y avait un art particulier à lui laisser prendre à propos son essor, à ne jamais le perdre de vue, à l'animer par des acclamations, à ramener à la portée de ses serres la proie sur le point de lui échapper.

* Grégoire de Tours, Hist. de France.

** Débat entre deux dames sur le passe-temps des chiens et des oiseaux, par Crétin, chantre de la Sainte-Chapelle.

per, à le rappeler, à lui mettre son capuchon, à le replacer enfin avec dextérité sur le poing de sa maîtresse.

Le roi de France Jean trouvait à cette chasse un tel attrait que, même pendant sa captivité à Hedford, en Angleterre, il faisait écrire par son chambellan, Gosse de Bigne, pour servir à l'éducation de son fils, un traité en vers de la fauconnerie *.

François I^{er}, surnommé le père des chasseurs, dépensait beaucoup d'argent pour ses faucons. Le surintendant de la fauconnerie recevait chaque année le traitement, énorme pour l'époque, de 4,000 livres. Ce fonctionnaire avait sous ses ordres quinze gentilshommes, à chacun desquels revenaient 5 ou 600 livres; et cinquante fauconniers aux appointements de 200 livres. Il avait trois cents faucons, pouvait chasser où bon lui semblait, et percevait encore une taxe sur le commerce de ces oiseaux de proie. Le train de fauconnerie suivait le roi partout, de même que ses équipages de chasse.

Les fonctions de fauconniers étaient, sous les Carlovingiens, estimées à l'égal des charges de la cour, et, indépendamment de nombreux privilèges, produisaient d'excellents revenus. Un capitulaire de Charlemagne interdit formellement cette chasse aux serfs.

C'est à l'époque de François I^{er} que la fauconnerie atteignit en France son plus haut degré de splendeur; mais elle y était parvenue depuis long-temps en Allemagne sous l'empereur Frédéric I^{er}, qui savait lui-même dresser les faucons, et sous Frédéric II, qui régna depuis l'année 1212 jusqu'en 1250. Ce dernier prince, le plus habile fauconnier de son époque, était tellement passionné pour ce genre de chasse, qu'il s'y livrait en présence de l'ennemi. Il a composé sur ce sujet un livre très estimé des chasseurs, et que son fils, le roi Manfred, a enrichi d'annotations **. Il faisait venir ses faucons d'Afrique, et inventa pour eux une nouvelle espèce de chaperons.

L'empereur Henri IV aimait tellement les faucons, que, suivant au reste l'exemple de son prédécesseur Henri III, il avait fait graver cet oiseau de proie sur le sceau royal. On le voit aussi sur plusieurs pièces de monnaie à son effigie.

Les faucons bien dressés étaient naturellement fort estimés. Aussi saint Boniface, apôtre envoyé d'Angleterre en Allemagne, fit-il présent au roi Anglo-Saxon Ethelwald de deux habiles faucons, et un autre roi de la même nation, du nom d'Ethelwin, le supplia de vouloir bien lui faire un présent du même genre ***.

Les empereurs et les princes allemands imposaient d'ordinaire aux couvens l'obligation de nourrir leurs faucons.

Les souverains et les peuples d'Orient ont conservé un goût tout particulier pour la chasse au faucon. Les Perses surtout savent très bien le dresser. Cette chasse est restée chez eux en crédit depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; car leurs plaisirs changent aussi peu que leurs habitudes. On lit dans Froissard que Bajazet, mécontent de l'allure d'un de ses faucons, fut sur le point de faire décapiter deux mille fauconniers.

Plusieurs villes impériales étaient obligées de fournir chaque année comme redevance un certain nombre de faucons à l'empereur. L'empereur Charles-Quint céda l'île de Malte aux chevaliers chassés de Rhodes, à condition que tous les ans, en reconnaissance de ce fief, ils lui enverraient un faucon blanc. On trouve de nombreux exemples de cette investiture par l'oiseau de proie.

Un duc de Bourgogne envoya au sultan Bajazet I^{er} douze faucons blancs, comme une rançon précieuse destinée à racheter la liberté du comte de Navarre.

* Choisy, *Hist. de Charles V.*

** *L'Art de chasser avec les oiseaux de proie*, par l'empereur Frédéric.

*** Lettres de Boniface.

Plusieurs conciles avaient défendu aux clercs de se livrer à la chasse du faucon, mais certains barons français avaient le droit de poser leur faucon sur l'autel pendant l'office divin *.

Il se forma en Westphalie, vers l'année 1580, une association de nobles, sous le titre de ligue du faucon; eux-mêmes s'appelaient les fauconniers.

Les faucons blancs d'Islande et de Norvège sont très estimés, à cause de la beauté de leur plumage et de leur impétuosité à fondre sur la proie. Autrefois, on leur passait au cou et aux serres des bagues d'or; et le plus noble présent que pût faire un chevalier à sa dame, ou un vassal à son suzerain, était un faucon.

Le faucon, tellement honoré par les princes, tellement populaire, ne pouvait manquer en sa qualité de compagnon de l'aigle, de donner comme lui son nom à un ordre de chevalerie. Aussi existe-t-il un ordre du *Faucon-Blanc*, ou de la *Vigilance*; ce fut le duc Ernest-Auguste de Saxe-Weimar



(Le fauconnier allant aux champs, d'après une gravure de Reidingen.)

qui en posa les statuts en 1752. La croix de l'ordre, d'une beauté remarquable, porte cette devise: *Vigilanti Ascendimus* (Nous nous élevons par la vigilance).

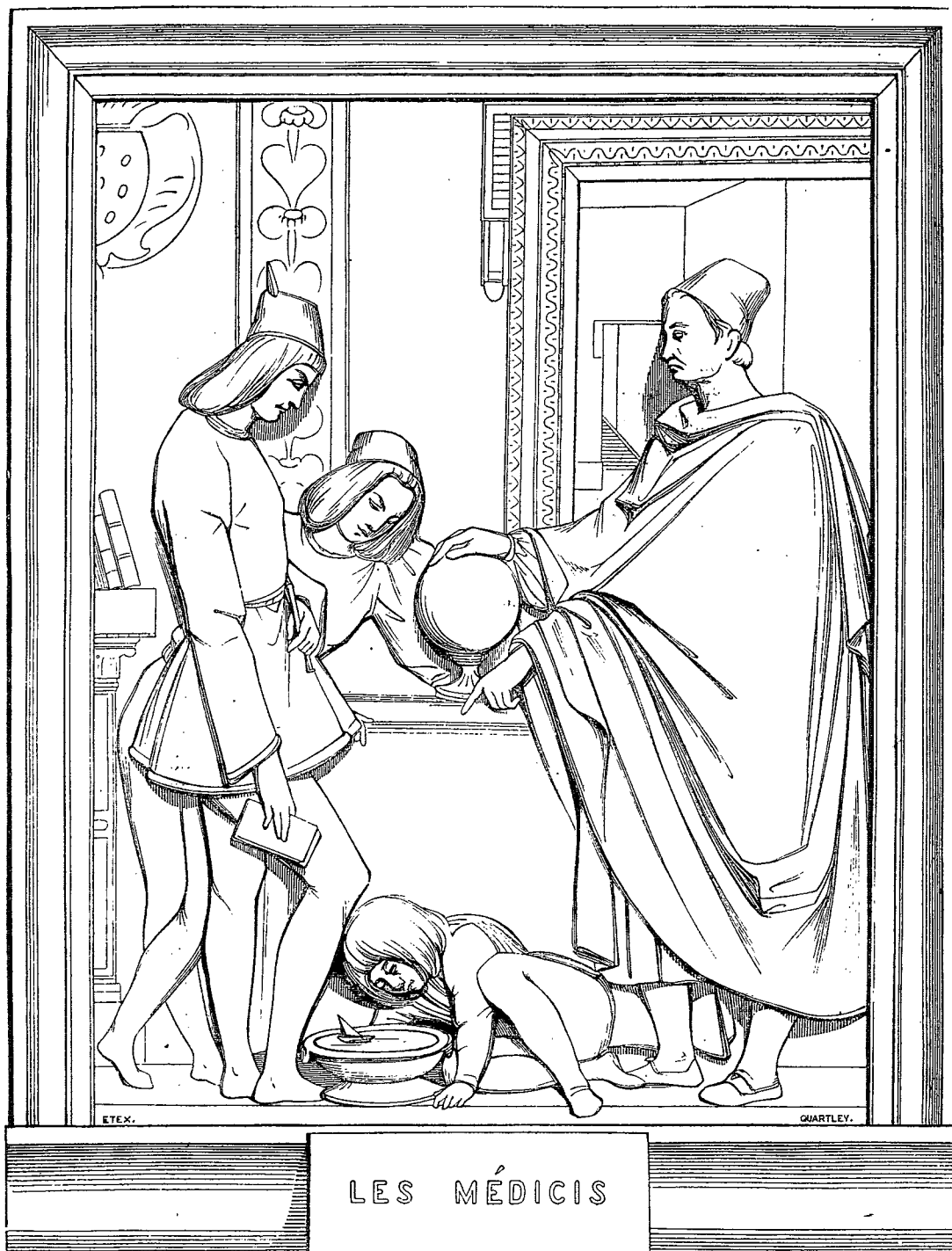
(La suite à une autre livraison.)

* *Mœurs du moyen âge*, par Meiner.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET
rue du Colombier, n° 30.

SALON DE 1835. — SCULPTURE.
LES MEDICIS, BAS-RELIEF PAR M. ETEX.



LES MÉDICIS

Les généalogistes font remonter au XI^e siècle l'origine de la famille des Médicis ; sans attaquer une assertion aujourd'hui peu importante, nous nous bornerons à signaler qu'un Ardingo de Médicis fut nommé gonfalonnier de la république de Florence, en 1295, époque où la noblesse était exclue des emplois publics. Les descendants de ce personnage ne jouent aucun rôle dans l'histoire ; ils paraissent s'être adonnés au commerce, et avoir jeté les fondemens de l'immense fortune que Jean de Médicis, appelé le *père des pauvres*, transmet avec un nom déjà populaire à Côme l'*ancien* ou le *père de la patrie*, véritable fondateur de la grandeur de sa maison.

TOME III. — AVRIL 1835.

Côme eut toute l'ostentation des vertus de son père ; il comprit à la fois la situation politique de l'Italie et celle de Florence. Il prévit la chute imminente d'une aristocratie, qui, sortie du sein du peuple, se perdait par les excès qui avaient ruiné la noblesse féodale. Il eut enfin le bonheur ou l'adresse d'être banni à temps par un parti qui n'avait plus que quelques mois d'existence. Côme avait exercé les plus hautes charges de l'Etat ; ambassadeur de la république auprès des premières puissances de l'Italie, étroitement lié avec le pape Martin V. banquier de toutes les couronnes de l'Europe, il fut accueilli magnifiquement à Venise, et son voyage fut un triomphe.

16

Pendant le temps de son exil, les fautes de ses ennemis et les échecs de la république, attribués à son absence, portèrent son parti au pouvoir. Rappelé en 1454, il entra en souverain à Florence, et exerça pendant trente ans une autorité absolue, qu'il sut rendre chère au peuple et formidable à ses adversaires.

Les arts et les sciences furent encouragés; une hospitalité généreuse fut accordée aux savans que la guerre chassait de la Grèce et de Constantinople, et par qui l'étude des langues orientales se répandit en Europe. Une académie platonicienne établie à Florence disputa aux doctrines d'Aristote l'autorité qu'elles exerçaient sans partage depuis plusieurs siècles. Des fêtes somptueuses, de brillans carrousels endormirent ou étouffèrent les plaintes du peuple abusé, et l'exil ou les supplices eurent raison de ceux que les cajoleries du luxe, de la poésie et de l'art trouvèrent incorruptibles.

A Côme l'ancien, succéda Pierre, dont la courte administration ne fut signalée par aucun fait remarquable, et qui est demeuré éclipsé par l'éclat de son père et de Laurent son fils. Ce dernier avait reçu, sous la direction de Côme, une éducation à la fois littéraire et politique.

Ses premières actions témoignent de la grandeur de ses projets et de la noble ambition qu'il nourrissait de jouer un rôle important dans les affaires de l'Italie.

Dans sa première jeunesse, Laurent visita les cours de plusieurs souverains, et forma des liaisons privées qui servirent un jour ses intérêts politiques. A Florence, il fréquente les ateliers des artistes, les cabinets des poètes et des savans, les assemblées du peuple. Il a pour condisciples Pic de La Mirandole et Politien, qui l'appuieront de leurs écrits et de leur autorité, recevront son dernier soupir et concourront à son apothéose.

C'est une opinion fort accréditée aujourd'hui que la littérature et les arts ne furent pour les Médicis qu'un moyen d'asservissement; ils comprirent que la guerre avait fait son temps, et que la découverte de l'imprimerie allait donner à la littérature une influence immense sur la politique: un fait isolé, qui n'est pas sans intérêt et sans portée, vient à l'appui de cette assertion. L'Arétin, dont la plume vénale doit conquérir une royauté, comme l'épée vénale de François Sforza a conquis un royaume, l'Arétin, banni par l'Eglise qui bientôt voudra le faire cardinal, chassé de toutes les villes d'Italie qui lui frapperont des médailles, l'Arétin, le premier condottieri littéraire, va demander un asile au dernier condottieri guerrier. Il est reçu par le grand diable au camp des bandes noires; le grand diable c'est Jean de Médicis.

Que les Médicis aient donc voulu se ménager l'appui de la presse naissante, que de cette future reine du monde ils aient fait un ministre complaisant de leur despotisme, c'est ce qu'on ne peut nier aujourd'hui; mais on doit croire que les lettres ne furent pas seulement un instrument dans les mains de Laurent; car il est douteux que les calculs de sa politique aient pu, sans autre muse, inspirer les volumes d'élégantes poésies qui nous restent de lui, les gracieux *canzoni* de Monna Lucretia sa mère, et les essais trop peu connus de son frère Julien.

Ce dernier concourait pour sa part à l'accomplissement des grands desseins de sa famille. Plus jeune de cinq ans que Laurent, avec qui il gouvernait cependant la république, il avait reçu dans l'œuvre d'asservissement le département des fêtes et des plaisirs corrupteurs. Un poème, dans lequel Politien, en fixant l'octave italienne, donne les détails du plus brillant de ces tournois, témoigne du zèle que déployait le jeune prince dans l'exercice de ses fonctions, quand la conjuration des Pazzi vint l'arracher aux carrousels chevaleresques dont il était le plus intrépide champion.

Les Pazzi, qui, si l'amour seul de la patrie les eût guidés, n'eussent point accepté l'appui du pape et du roi de Naples, affirmèrent par une tentative imprudente l'autorité

des Médicis dont ils étaient jaloux. Ourdie avec une rare prudence, cette fameuse conspiration éclata, le 26 avril 1478, dans la cathédrale de Florence. Julien de Médicis fut d'abord égorgé; mais Laurent fit une vigoureuse résistance, et parvint à s'enfermer dans la sacristie. Ses amis accourus en foule l'eurent bientôt dégagé, et le peuple, en se prononçant sans hésitation en faveur des Médicis, acheva la défaite des Pazzi, qui tentèrent vainement d'opérer un soulèvement et de s'emparer du palais de la seigneurie: soixante-dix conjurés périrent par les mains du bourreau ou par celles de la populace.

Laurent put dès lors se regarder comme le souverain légitime de Florence; mais ses intérêts assurés au dedans étaient gravement compromis au dehors. Il s'agissait pour lui d'être accepté par les divers princes de l'Italie, et il rencontrait dans les uns des intérêts opposés aux siens, dans quelques autres une haine invétérée contre sa maison.

Le roi de Naples était au nombre des premiers; parmi les derniers le pape était le plus redoutable. Laurent n'espéra ni séduire ni vaincre Innocent VIII. Ne comptant point sur l'appui de ses alliés, moins confiant dans les armes de sa patrie que dans les ressources de son esprit, il parut à l'improviste pour Naples, et se remit sans défense entre les mains d'un roi, qui venait de faire assassiner par trahison un général célèbre. L'étonnement, que cette entreprise chevaleresque inspira au moins généreux des souverains, se changea bientôt en une vive admiration. Laurent comblé d'honneurs fut renvoyé à Florence, où ses compatriotes accueillirent avec le délire de la joie un prince qui leur rapportait la paix achetée au péril de ses jours.

Modeste dans son triomphe, il ne songea plus, à son retour de Naples, qu'à se concilier le souverain pontife, et mesurant au danger qu'il avait couru l'importance de la cour de Rome, il comprit que les dignités de l'Eglise manquaient encore à sa maison. A son fils, âgé de treize ans, il fit obtenir le chapeau de cardinal, faveur jusqu'alors inouïe, et son neveu, unique rejeton de Julien, entra au même âge dans les ordres. Ce dernier fut Clément VII. Le premier, fidèle au noble goût de sa famille, accorda une éclatante protection aux lettres et aux arts, et attacha à son siècle le nom de Léon X.

Après avoir assis de la sorte son pouvoir et la grandeur de sa patrie, Laurent sut maintenir jusqu'à sa mort la république dans une paix profonde. Il attira à sa cour les plus grands hommes de son temps, fonda des écoles de peinture et de sculpture, devina Michel-Ange à l'un de ses premiers essais, accrut la bibliothèque de son père, qui, pillée par Charles VIII et par Catherine de Médicis, est restée l'une des plus importantes de l'Europe.

Tel fut Laurent de Médicis: telle fut son époque. M. Etex, pendant son séjour à Florence, touché de la gloire de ce temps, et des souvenirs de la protection éclairée que ce prince accordait aux savans et aux artistes, résolut de consacrer dans le marbre les impressions poétiques d'admiration et de reconnaissance qui l'agitaient. C'est alors qu'il traça le dessin du bas-relief que reproduit notre gravure. — Laurent, grave et réfléchi, écoute les leçons du maître, qui parviennent à peine à l'esprit plus distrait, plus rêveur de Julien. Sans doute quelques paroles de l'histoire de la navigation et des découvertes sont tombées dans l'imagination enfantine du plus jeune frère (Charles de Médicis); il dirige, au milieu des tempêtes d'un petit bassin, un bateau à voiles, peut-être le vaisseau des Argonautes ou la flotte d'Agamemnon.

Le maître, suivant l'intention du sculpteur et l'annonce du livret, est le portrait du célèbre Politien. Il est bien vrai que Politien n'a pas été précepteur de Laurent, qui était même plus âgé que lui de quelques années; mais au contraire de ses fils Pierre et Jean. C'est un anachronisme.

volontaire. M. Etex paraît avoir voulu exprimer en allégorie le lien d'affection et d'égalité qui unissait le pouvoir et la science, et personnifier, en quelque sorte, l'époque sous l'emblème de l'Étude. Il est certain que dans ce but il ne pouvait choisir de figures plus significatives et plus renommées que celles de Laurent et de Politien.

Le bas-relief, encadré de marbre de couleur, est le pendant d'un autre bas-relief représentant une scène du Dante, *Françoise de Rimini*. Les deux sculptures sont placées vis-à-vis l'une de l'autre, près du lieu où la foule se pressait, il y a deux ans, autour de *Cain* (1833, p. 117). Ils révèlent que la force et la belle audace du jeune sculpteur n'ont pas étouffé en lui les dons de la grâce et de la pureté, qui s'étaient annoncées dans l'*Hyacinthe*, son œuvre de début. Il a exposé de plus une charmante statue de *Léda* agenouillée, les pieds croisés, serrant le cigne contre son sein; et plusieurs bustes, entre autres celui de M^{me} Charles Lenormand.

Effets de lune sur mer. — Souvent, dans la nuit, lorsque les vagues s'entrechoquent sous un vent léger, maintes personnes prennent pour des brisants des clartés soudaines de lune échappées d'entre les nuages et se projetant à quelque distance des navires. Quelques marins sont portés à croire que le signallement de beaucoup de roches imaginaires peut provenir de cette méprise. Ces illusions d'optique ont toutefois pour avantage d'obliger sur mer à une vigilance plus scrupuleuse.

MORT D'UN JEUNE ASPIRANT.

... Il y avait à bord un petit aspirant si délicat, si faible, qu'évidemment il n'était pas né pour la profession de marin; mais sa famille et lui-même en avaient pensé autrement. Comme ses forces physiques n'étaient pas en rapport avec l'ardeur de son âme, on reconnut bientôt en lui les symptômes d'une fatale décadence. C'était l'enfant gâté de tout l'équipage : les matelots lui souriaient quand il passait près d'eux, comme ils auraient fait à un enfant; les officiers le choyaient et lui donnaient toutes sortes de douceurs. Ses compagnons de gamelle, par une familiarité qui ne lui plaisait guère, mais à laquelle il ne pouvait pas trop s'opposer, l'avaient surnommé *Dolly* (la Poupée). Pauvre enfant! on se souvint long-temps de lui. J'ai oublié quelle était sa maladie; mais il allait de plus en plus s'affaiblissant, et il finit par s'éteindre à peu près comme eût fait un flambeau exposé aux vents. — Il mourut le matin, mais ce ne fut que le soir qu'on prépara ses funérailles.

Je me souviens que dans le jour je m'approchai de son hamac, et qu'en posant ma main sur son sein je fus surpris d'y trouver encore de la chaleur, tellement que je m'imaginai sentir battre son cœur. C'était, sans doute, une vaine illusion; mais j'étais très attaché à mon petit camarade, n'étant guère moi-même plus grand que lui, et j'éprouvai je ne sais quel sentiment de joie en voyant que mon ami, mort depuis plusieurs heures, n'était pas encore glacé de ce froid désolant qui s'empare de nous après le trépas.

Long-temps après, j'ai quelquefois réfléchi à cet incident à propos de la poétique croyance des Espagnols, qui prétendent qu'à peine les enfans meurent ils sont changés en anges, sans aucune des lentes transitions que subissent les âmes des autres mortels. Les circonstances particulières des funérailles et les bizarres superstitions des marins à cette occasion concoururent à graver cette scène dans ma mémoire.

Il survint quelque obstacle qui empêcha la cérémonie d'avoir lieu à l'heure accoutumée, et il fallut la différer jusqu'après le coucher du soleil. La soirée fut extrêmement ombreuse; il soufflait une forte bise. Nous venions de descendre les vergues de hune, et nous disposions tout pour une nuit

de tempête. Comme les lumières nous étaient indispensables, plusieurs fanaux furent placés sur les lisses du gaillard et le long des lisses de la poulaine. Tout l'équipage et les officiers étaient assemblés, les uns sur les boute-hors, les autres dans les embarcations, tandis que le gréement était plein jusqu'au trellingage. Au-dessus, la voile de grand hunier, illuminée jusqu'à la vergue par le moyen des lampes de bord, s'arquait sous le vent qui augmentait de minute en minute, et tourmentait tellement la grande écoute, qu'on ne savait s'il ne serait pas nécessaire d'interrompre les funérailles pour s'occuper du navire. Le premier pont et la batterie-basse étaient complètement dans l'eau; plusieurs fois les collets des caronades y furent plongés, de sorte que l'extrémité du panier à clair-voie sur lequel étaient déposés les restes du pauvre *Dolly* faillit toucher une ou deux fois la crête écumeuse des vagues. La pluie tombait à grosses gouttes sur les têtes nues des matelots, et pendant toute la cérémonie l'eau coulait aussi de la bordure de la grande voile sur les officiers. Enfin le vent gémissait entre les voiles humides avec une voix si mélancolique, qu'il eût été impossible d'imaginer une musique plus lugubre et plus appropriée à la circonstance.

Le vaisseau, ébranlé par un violent orage, craquait de l'avant à l'arrière; de sorte qu'avec le bruit de la mer, le froissement des cordages et le sifflement du vent on aurait à peine pu distinguer un mot du service des morts. Les matelots, cependant, comprirent à un geste du capitaine que c'était le moment, et le corps de notre jeune camarade fut jeté aux vagues.

En ce moment une raffale si terrible passa sur le vaisseau, qu'on ne put entendre le bruit accoutumé de la chute d'un corps dans la mer, ce qui fit dire aux matelots que leur enfant chéri avait été transporté, sur les ailes du vent, au milieu du chœur des anges.

Extrait des voyages de BASIL HALL.

MONNAIES DE FRANCE.

(V. 1834. — Monnaies des première et seconde races.)

MONNAIES DE LA TROISIÈME RACE.

Pendant les premiers siècles de la troisième race de nos rois, l'étude des monnaies offre en quelque sorte plus d'obscurité et plus d'incertitude que sous les deux races précédentes.

Depuis Charles-le-Chauve jusqu'à Philippe-Auguste, il ne nous reste aucune ordonnance sur les monnaies, et l'histoire nous fournit bien peu de ressources pour les connaître. Celles de plusieurs rois ont été détruites, ou la description et les figures que quelques auteurs en ont données, ne sont pas toujours authentiques. Si les ordonnances de leurs successeurs en font mention, pour ainsi dire par hasard, les renseignements qu'on y trouve sont incomplets ou insuffisants.

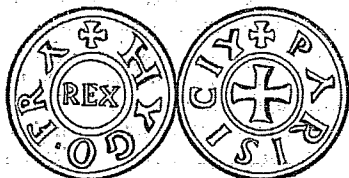
Ce n'est qu'en 1295, sous Philippe-le-Bel, que la Cour des Monnaies a commencé à enregistrer les dispositions relatives aux monnaies.

Pendant ce long espace de temps, les guerres, les invasions, la pénurie du trésor, le droit de battre monnaie qu'un grand nombre de vasseaux et de corporations religieuses s'étaient arrogé ou avaient obtenu de l'ignorance et de la faiblesse du prince, le discrédit des monnaies, altérées par la cupidité des particuliers, et souvent par celle du fisc lui-même, discrédit contre lequel le souverain ne trouvait de ressource que celle de démonétiser toutes les espèces qui avaient en cours jusqu'à lui, et d'en faire fabriquer de nouvelles, différentes de celles de ses prédécesseurs; tout cela dut apporter, dans cette partie si importante de nos finances et de notre histoire, une confusion extrême et un désordre inextricable.

La variation du prix des monnaies en causa beaucoup

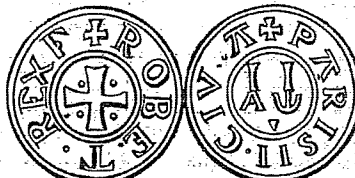
MONNAIES DE LA TROISIEME RACE.

N° 36. — Hugues Capet.

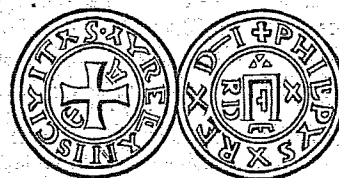


Argent. — Denier.

N° 37. — Robert.



Argent. — Denier.

N° 38. — Philippe I^{er}.

Argent. — Denier.

N° 39. — Louis VI ou VII.



Or. — Florin.

N° 40. — Louis IX.



Or. — Agnel ou Mouton.

N° 41. — Louis IX.



Argent. — Gros tournois.

N° 42. — Philippe VI.



Or. — Angelot.

N° 43. — Charles VI.



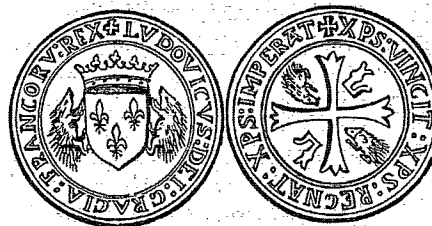
Or. — Ecu à la couronne.

N° 44. — Charles VIII.

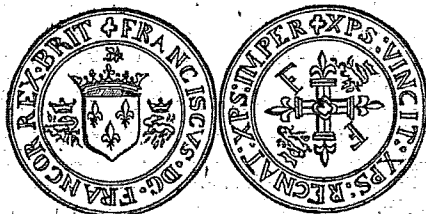


Argent. — Gros de Pise.

N° 45. — Louis XII.



Or. — Ecu d'or ou porc-épic.

N° 46. — François I^{er}.

Or. — Ecu d'or ou salamandre.

N° 47. — François I^{er}.

Argent. — Teston.

Suite des MONNAIES DE LA TROISIÈME RACE.

N° 48. — Henri II.



Or. — Henri.

N° 49. — Henri II.



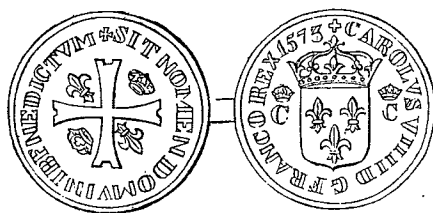
Or. — Henri.

N° 50. — François II et Marie.



Argent. — Teston.

N° 51. — Charles IX.



Billon. — Douzain ou blanc.

N° 52. — Henri III.



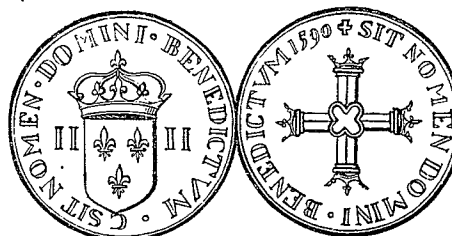
Argent. — Franc.

N° 53. — Charles X cardinal de Bourbon.



Argent. — Franc.

N° 54. — Parti des Politiques.



Argent. — Quart d'écu.

N° 55. — Henri IV.



Argent. — Franc.

N° 56. — Louis XIII.



Or. — Louis d'or.

N° 57. — Louis XIII.



Or. — Decuple ou —

N° 58. Louis XIII.



Argent. — Ecu blanc.

N° 59. — Louis XIII.



— pièce de 10 louis d'or.

aussi dans celui des métaux d'or et d'argent, et dans le rapport de leurs valeurs respectives.

L'intérêt du peuple, plus fort que les lois, donnait souvent aux monnaies un cours différent de celui qui était fixé par le pouvoir.

On n'avait connu, sous les deux premières races, qu'une sorte de sols et deniers; il y en eut, à l'époque dont nous parlons, autant d'espèces différentes que de princes, de comtes et de pays.

Pour se prémunir contre la fluctuation de la valeur des espèces, qui portait un trouble si funeste dans les revenus publics et ceux des particuliers, on fut obligé de spécifier l'espèce de monnaie pour laquelle on entendait contracter, suivant le degré de confiance dont elle jouissait : de là les dénominations si variées des monnaies d'or ou d'argent, tirées, soit des pays ou villes où on les fabriquaient, telles que sols et deniers *parisis*, *tournois*, *bourgeois*, *poitevins*, *d'Orléans*, *d'Angers* et de vingt autres lieux; soit de leur type, telles que écus, couronnes, testons, rois, reines, masses, chaises, pavillons, agnells, anges, saluts; soit enfin du nom du roi dont elles portaient l'effigie, comme *carolus*, *judovic*, *philippe*, *franciscus*, *henri*, *louis*.

Pour plus de sûreté, on stipula dans les actes publics, soit en sols d'or ou d'argent *fin* pour les distinguer de ceux qui avaient été altérés, soit en livres de poids, et par suite en mares d'or ou d'argent *fin*, *aurum*, ou *argentum*, *merum* (pur), *purissum* (très pur), *coctum* (affiné) ou *coctissum* (très affiné); ce dont les princes et les autorités donnaient surtout l'exemple pour les impôts, les amendes, les donations.

On eut aussi recours aux monnaies étrangères qui inspiraient le plus de confiance, telles que les *bezants* d'or, dont nous avons parlé tome II, 44^e livraison, page 86; les *marabotins*, venant des Maures d'Espagne et de Portugal; les *esterlings*, monnaie des Anglais qui ont toujours compté en livres sterling.

Les empreintes des monnaies de la 3^e race tiennent lieu de la meilleure des descriptions. Nous nous contenterons d'indiquer pour chaque règne ce qu'il offre de plus intéressant sous le rapport des monnaies, principalement aux époques où elles sont devenues plus abondantes, plus régulières et plus généralement connues.

VER À SOIE.

RÉCOLTE DE LA SOIE.

C'est une espèce de chenille nommée *ver à soie* qui fournit à tous les peuples du monde les fils précieux employés à la confection des étoffes de soie. — On fait généralement couvrir les œufs de vers à soie, dans la quinzaine de Pâques, parce qu'à cette époque, les feuilles de mûrier qui servent à nourrir ces insectes commencent à pousser. L'incubation n'offre point de difficultés; elle peut être produite soit avec la chaleur naturelle, soit avec la chaleur artificielle, et demande peu de jours; bientôt de ces petits œufs on voit sortir de minces chenilles presque noires; et n'ayant guères plus d'une ligne de longueur; chacune d'elles est un ver à soie. Aussitôt que cet insecte est sorti de l'œuf, il cherche de la nourriture, sa vie tout entière qui dure cinquante jours est employée à manger, et sa voracité augmente à mesure qu'il grandit. — Outre les maladies accidentelles qui peuvent faire périr le ver à soie, il y en a quatre auxquelles il est nécessairement condamné. A la suite de chacune, il change de peau et en prend une nouvelle dont la couleur approche de plus en plus de la couleur blanche. Chacune de ces crises dure environ vingt-quatre heures; lorsqu'elle approche, le ver à soie perd cette vivacité et cet appétit qu'on remarque en lui durant l'état de santé; il devient immobile, et semble plongé dans le sommeil; s'il supporte cette crise, on le voit bientôt reprendre tout-à-coup son activité et se

débarrasser de son ancienne enveloppe pour aller dévorer les feuilles de mûrier. Ces changements de peau sont souvent funestes aux vers à soie; beaucoup en périssent. — Outre ces causes de destruction, il en existe plusieurs autres, telles que le défaut de propreté, le froid, l'humidité. Les orages violents occasionent aussi de grands ravages parmi les vers à soie; l'expérience a prouvé que surtout après le quatrième changement de peau, la plus belle récolte, quoique parfaitement abritée, pouvait être anéantie par l'influence d'un ouragan. Lorsque le ver à soie a éprouvé sa quatrième maladie, il a environ deux pouces de longueur; sa couleur est alors d'un blanc légèrement grisâtre; c'est surtout à cette époque que s'élaboré en lui le suc destiné à fournir la soie. Son avidité est alors presque incroyable; les feuilles de mûrier disparaissent lestement sous le travail accéléré de ses petites mâchoires. Le bruit qui en résulte, lorsque ces insectes sont réunis par milliers, ressemble assez à celui d'une forte pluie battante mêlée de grêle.

Lorsque le ver est prêt à donner la soie, son corps devient luisant et comme transparent; son appétit s'arrête; désormais il ne mangera plus. On dispose alors de petites branches de genêt ou de bruyère, sur lesquelles il monte et choisit sa place; bientôt il commence à placer en tous sens des fils très déliés; il s'enveloppe de la sorte, et quand ces fondemens, ces soutiens du petit tombeau qu'il veut se construire sont établis, on voit son travail prendre une régularité plus grande. Il dispose le fil extrêmement fin et gommeux qui sort continuellement de sa bouche, de manière à se renfermer dans une coque oblongue et ovale, ayant environ un pouce ou un pouce et demi de longueur que l'on nomme le *cocon*. Durant les deux premiers jours, on peut apercevoir l'insecte laborieux à travers ce tissu qu'il forme lui-même; ensuite il devient invisible par les accroissemens multipliés du fil dont il tapisse incessamment sa petite cellule. Lorsque cet ouvrage est terminé, ce qui a lieu au bout de 7 à 8 jours, le ver subit une métamorphose, il devient *chrysalide*, c'est l'intermédiaire entre l'état de ver et celui de papillon. La chrysalide reste immobile dans le cocon, et ressemble à une fève grisâtre. Au bout de quelques jours, on voit le cocon se percer peu à peu; il en sort un papillon aux ailes blanches, très courtes, et d'une forme peu gracieuse. C'est la dernière métamorphose que subit le ver à soie. Ce papillon ne vole pas, il n'est désormais utile qu'à fournir des œufs que l'on emploiera l'année suivante pour une nouvelle récolte de soie.

Dans les manufactures, on ne donne point le temps aux chrysalides de se transformer en papillon, et de percer leur enveloppe; on les étouffe en exposant les cocons à une chaleur suffisante. — On débarrasse alors le cocon de la bourre ou *filoselle* qui l'enveloppe, et l'on en dévide le fil; ce fil, mince et délicat, constitue la soie proprement dite; il peut avoir jusqu'à 1200 aunes de longueur, mais la longueur totale moyenne en est de 500 à 600 aunes. — On nomme *soie grège* toute *soie* immédiatement déroulée du cocon. — La *soie cuite* est celle que l'on a fait bouillir pour en faciliter le dévidage et le filage. — La *soie crue* ou *écru* est celle qui a été tordue ou retordue sans avoir été bouillie. — La *soie décreusée* est celle que l'on a fait bouillir avec du savon pour en enlever la matière gommeuse qui colle les uns aux autres les différens contours du fil du cocon.

L'art de recueillir la soie paraît devoir être attribué aux Chinois; suivant une chronique de ce peuple, la soie fut découverte par une femme de l'empereur, deux mille ans avant J.-C. Il y eut depuis, dans l'intérieur du palais impérial, un terrain destiné à la culture du mûrier. L'impératrice accompagnée de ses femmes les plus élevées en honneur s'y rendait de temps à autre avec beaucoup de pompe, et cueillait elle-même les feuilles de quelques branches qu'on abaissait à sa portée, pour les distribuer à des vers à

soie. Cette sage mesure encouragea tellement la nouvelle branche d'industrie, que bientôt la nation qui n'était couverte que de peaux se trouva habillée de soie. De nos jours encore, la consommation des soieries est énorme dans toute l'étendue de l'immense empire chinois; la fabrication de ce genre de tissu y est presque aussi considérable que celle du coton en Europe; toutes les classes de la société portent des étoffes de soie. — Dans un prochain article, nous rapporterons les détails de l'introduction de la soie en Europe.

De la tristesse. — Je suis des plus exempts de la tristesse et ne l'ayme ni ne l'estime, quoy que le monde ait entrepris comme à prix fait de l'honorer de faveur particulière. Ils en habillent la sagesse, la vertu, la conscience; sot et vilain ornement! — Je suis de moi-même non mélancolique, mais songe-creux; il n'est rien de quoy je me sois dès tous-jours entretenu que des imaginations de la mort. Je suis pour cette heure en tel estat, Dieu mercy, que je puis déloger quand il lui plaira, sans regret de chose quelconque. Les plus prompts morts sont les plus saines. Nature nous dit : Sortez de ce monde comme vous y êtes entrés; *votre mort est une des pièces de l'ordre de l'univers, — c'est une pièce de la vie du monde!* MONTAIGNE.

LES SANDALES AU DÉSERT.

PROPRIÉTÉS NUTRITIVES DE LA GÉLATINE.

Cinq personnes m'accompagnaient dans une excursion que je fis, vers la fin de l'année 1825, au milieu des forêts qui couvrent la pente occidentale de la Cordillère du Quindiu (république de Colombie). Le voyage, qui devait être seulement de deux jours, en dura quatorze, et, dès la fin du troisième, nos vivres étaient complètement épuisés. Cependant le guide assurait que nous étions tout près d'arriver, et nous continuâmes à aller en avant, comptant sur la nourriture que le bois nous fournirait : les forêts de la Cordillère offrent en effet, presque partout, une grande abondance de gibier.

Mais nous nous étions engagés dans une vallée profondément encaissée où, pendant neuf jours, nous ne trouvâmes pas un seul animal, pas un seul fruit bon à manger, pas un seul de ces végétaux à racine féculente, qui sont si communs sur les basses collines du pied de la chaîne; enfin, pas un seul palmiste à chou; seulement nous eûmes en assez grande abondance de petits palmiers épineux dont le cœur était mangeable, quoiqu'un peu acerbe, et des tiges d'*heliconia* dont les parties intérieures étaient tendres et sans mauvais goût.

Nous usâmes largement de l'un et de l'autre, et en comptant ce que nous mangions en marchant, et ce que nous emportions pour faire cuire à la couchée, chacun de nous, dans les vingt-quatre heures, en consommait près de deux livres.

Cependant nos forces baissaient rapidement, et l'abattement de l'esprit suivant celui du corps, il vint un moment où mes hommes, frappés d'une circonstance extraordinaire, et qu'ils regardèrent comme un présage certain de leur perte, se couchèrent à terre pour attendre la mort, sans que mes prières non plus que mes raisonnemens parvinssent à ébranler leur résolution. Enfin le guide, qui s'était montré plus accessible à la raison que ses compagnons, et qui d'ailleurs avait à sauver la vie de son fils et en même temps la sienne, résolut de tenter un dernier effort. Il fit rôti une de ses sandales qui était de cuir non tanné et fort ramolli par l'humidité du bois, et commença à la ronger.

Nous suivîmes son exemple, et après avoir mangé chacun un tiers de semelle, ce qui ne nous coûta pas moins de deux heures de mastication, nous nous sentîmes assez bien remis pour reprendre notre route. Nous ne renoncâmes pas

pour cela aux cœurs de palmiers; mais nous observâmes à chaque fois que ce mets relevait beaucoup moins nos forces qu'un morceau de cuir rôti.

Enfin, après avoir mangé cinq paires de sandales et un tablier de peau de cerf comme celui dont usent les postillons, nous arrivâmes à un lieu habité.

Extrait d'une lettre de M. le docteur ROULIN.

— La propriété nutritive des sandales provient de la gélatine que contient le cuir dont elles sont faites. La gélatine entre pour une portion considérable dans la composition des os, des parties blanches des animaux, dans la peau, dans les tendons, etc.; c'est elle qui forme les gelées que l'on sert sur nos tables; les tablettes de bouillon, la colle-forte, sont de la gélatine concentrée. — On retire aujourd'hui la gélatine des os que l'on abandonnait autrefois aux chiens, et on la fait entrer dans les bouillons pour les établissemens de charité.

Nos forces s'accroissent souvent en raison des obstacles qu'on leur impose; c'est ainsi qu'il nous arrive de réussir dans les plus périlleuses entreprises, après avoir eu la honte d'échouer dans les plus simples. RAPIN.

PORTE NOTRE-DAME,

A SENS

(Département de l'Yonne).

Quand le vieux militaire est de retour de ses campagnes, et a suspendu au mur ses armes usées sur les champs de bataille, on le voit s'occuper d'embellir la demeure où il doit finir ses jours; il établit l'ordre et la tranquillité autour de lui; il cultive son jardin, arrose ses fleurs, s'élève un berceau où il joue avec ses enfans, et se souvient à l'abri du soleil de ses jours de danger et de gloire.

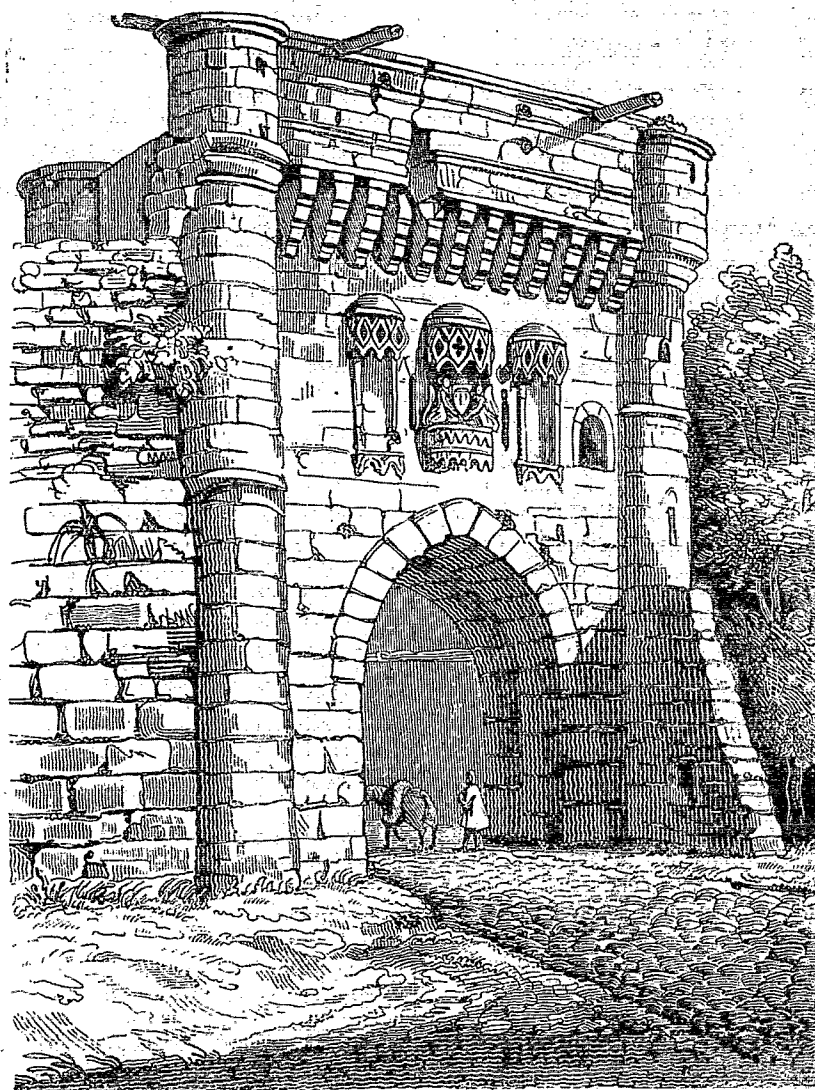
C'est aussi ce que fait une vieille ville de guerre lorsque la paix est venue, et qu'elle ne se sent plus assez de force pour résister à l'avenir aux invasions du pays.

Si jamais, passant par Auxerre dont nous avons esquissé un paysage (1855, p. 49), il vous arrive aussi de traverser la petite ville de Sens, vous aurez un charmant spectacle animé de l'une de ces lentes métamorphoses de l'esprit belliqueux en esprit pacifique.

Sens, qui se vante à juste titre d'avoir été l'une des premières villes des Gaules, la patrie de Brennus et d'Accon, l'ennemie victorieuse de Rome, la ville nouvelle, la ville ancienne, la ville dorée (*kainones*, *Seniores*, *Senones aurati*); Sens, qui a eu l'honneur d'arrêter César, et de donner l'une des premières le signal de l'affranchissement des communes (4189); Sens, ville catholique, qui a battu Henri IV (1590); Sens, qui, en 1814, opposait encore ses murailles romaines aux ennemis de la France, et, commandée par Alix, a payé son dernier tribut de vigueur et a répandu le reste de son sang guerrier contre un siège de onze jours; Sens n'a plus aujourd'hui de rang dans le système de défense du territoire; elle n'a plus de mission militaire. A d'autres villes le soin de toujours veiller en sentinelles : pour elle l'heure du repos a sonné; elle a mis bas ses armes; ses remparts, autrefois dorés, relevés par les soldats de Rome, s'abaissent peu à peu, et s'entr'ouvrent en brèches volontaires pour laisser voir les terrasses et les jardins de ses maisons bourgeoises; ses fossés à sec, et en grande partie comblés, se bordent d'avenues verdoyantes et ombreuses; ses portes ruinées, dont les voûtes chancelantes ne menaçaient plus, hélas! que la tête de ses paisibles citoyens, ont fait place à des portes neuves; elle a abdiqué l'activité du passé, elle songe à ses enfans; elle leur bâtit des écoles et ouvre sa bibliothèque pour leur faire lire son histoire encore éparse et noyée dans les verbeuses confidences des manuscrits.

Il y a quelques années, on voyait à l'est de la ville une belle porte fortifiée, construite sous l'invocation de Notre-Dame. Bien des balles et des boulets avaient balafé sa vieille architecture : à chaque trou les habitants savaient assigner une date ; et peut-être, malgré leur réaction flagrante, eussent-ils respecté et soutenu pieusement le vieil arc protecteur ; mais on raconte que M. Vitet, le dernier inspecteur des monumens de France, séjournant dans la ville, en conseilla lui-même la destruction ; et son conseil, vainqueur des derniers scrupules, fut aussitôt suivi.

Cette porte avait été bâtie, suivant toutes les probabilités, sous le règne de Louis-le-Gros. Elle était surmontée de deux fortes tourelles et d'un corps-de-garde avancé ; protégée par un large fossé, par plusieurs ponts-levis et par un *boulevard* (c'est à savoir, dit un chroniqueur, par un de ces amas de terre flanqué de murailles ordinairement rondes comme des boules et couvertes d'herbes ou de *vert*) ; elle était encore garnie par des herses et fermée par d'épais battans, qu'on n'ouvrait qu'à l'aide de fortes machines ; c'était l'une des cinq grandes portes de la ville, qui avait en outre deux



(Ancienne porte Notre-Dame, à Sens, département de l'Yonne.)

fausses portes ou poternes, et vingt-cinq tours sur ses murailles.

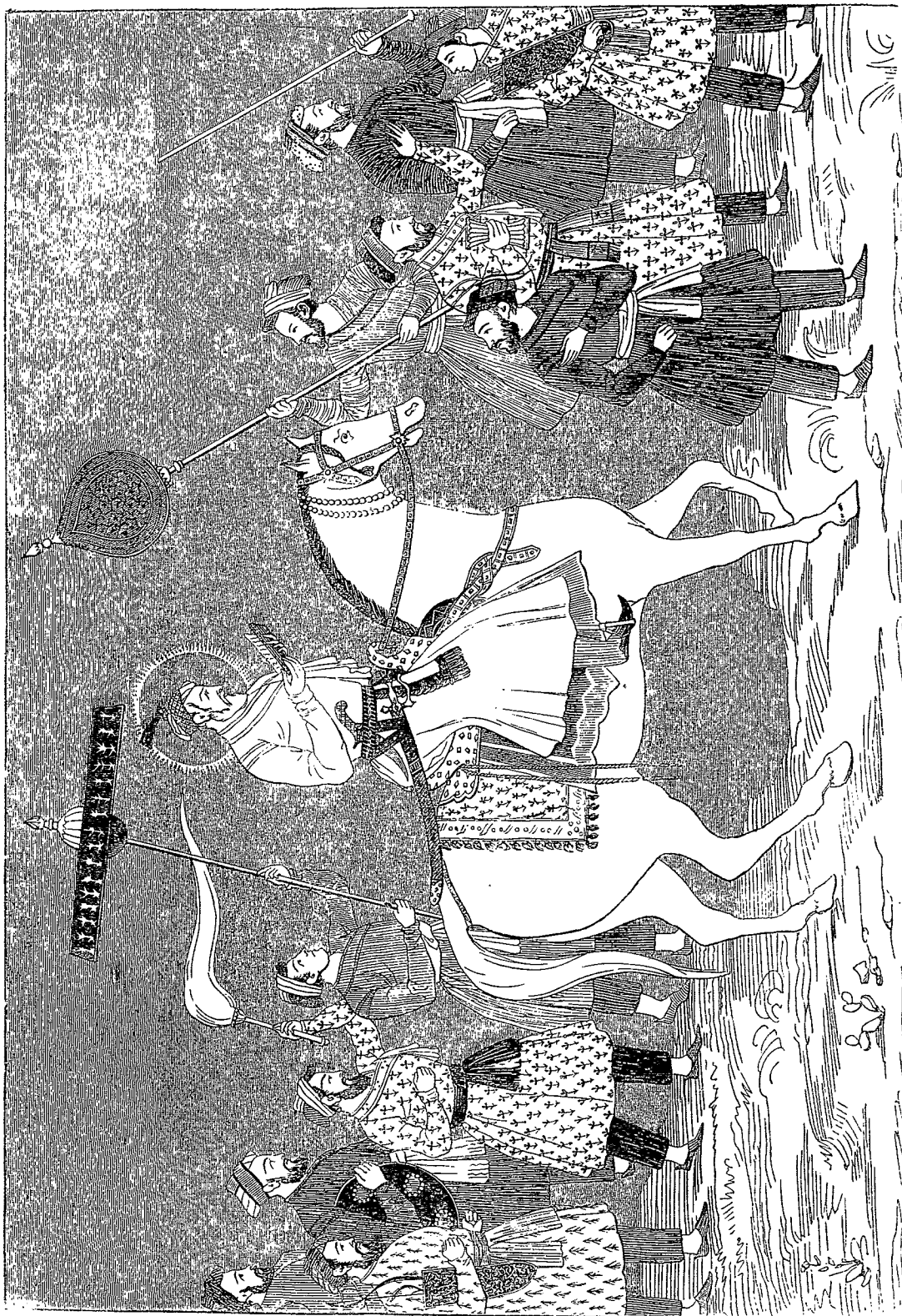
Après ce sacrifice, il est vraisemblable que Sens ne s'arrêtera plus dans ses destructions. Il est écrit dans son histoire que ses colonies ont autrefois bâti Siennes en Toscane, et Senogalles près le duché d'Urbin. C'est maintenant une autre colonie, aussi riante et aussi belle, qui se greffe sur les ruines de la mère-patrie. Qu'un habile architecte, ami du maire et des conseillers municipaux, trace en sa pensée le plan général ; qu'il s'inspire du paysage ; qu'il sache tirer profit dans son cadre des cours paisibles et limpides de la Vanne et de l'Yonne, des marais fertiles, des côteaux vigoureux et des bois d'alentour, en conservant avec respect pour centre cette majestueuse cathédrale de Saint-Etienne, dont la tour légère se dessine si poétiquement sous le ciel ; qu'il modifie et tourne à son idée toute ruine se convertis-

sant en édifice bourgeois, et Sens peut devenir, avant un siècle, un oasis italich ou suisse, dont le voyageur, délicieusement surpris sur la grande route aride, bénira la rencontre. — Mais comment faire adopter une pareille utopie par une série séculaire de conseils municipaux ? Comment obtenir de chaque citoyen ce qu'il lui faudrait concéder de sa liberté ? — Il y a là des motifs si respectables d'opposition qu'il ne reste qu'à espérer dans l'instinct et le goût publics ; souvent ce sont de grands architectes.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

LE GRAND-MOGOL.



(Aurangzèbe à cheval et sa suite. — Estampe tirée des manuscrits de la Bibliothèque royale.)

AURENGZÈBE. — VILLES NOMADES. — RICHESSES IMMENSES. — LE TRÔNE DU PAON.

La gravure ci-dessus reproduit assez fidèlement les traits d'un de ces princes descendants de Timour (Tamerlan), que les voyageurs européens du XVII^e siècle représentaient comme les monarques les plus puissants et les plus riches du monde. La magnificence de la cour des grands-mogols était à cette époque proverbiale en Europe; cependant le nom même de

grand-mogol n'est pas exact. La généalogie de Timour se rattache, il est vrai, à celle de Gengiskhan, mais les Timourides se regardaient eux-mêmes comme Turcs; ils commandaient, en effet, aux peuples d'origine turque, et parlaient leur langue.

Aurangzèbe tient un rang distingué parmi les princes de la famille de Timour; il s'est acquis une célébrité à la fois odieuse et brillante: odieuse, à cause de ses actions cruelles contre sa famille; brillante, à cause de ses talents comme

gouvernant et de ses conquêtes qui agrandirent considérablement l'empire de ses prédécesseurs.

Aurengzèbe naquit en 1618, et donna, dès sa jeunesse, plusieurs preuves de son courage et de son habileté. Son père, Chah-Djèhan, lui conféra tour à tour les gouvernements de Moultan, de Lahore et du Décan. Une longue administration de ce dernier pays lui offrit des ressources qui secondèrent ensuite ses vues ambitieuses. Pour détourner de ses projets l'attention de ses trois frères qui devaient un jour lui disputer le trône, Aurengzèbe, naturellement silencieux, modeste et réservé, eut soin d'affecter une insouciance absolue pour les choses mondaines, et un désir ardent de se vouer à la vie ascétique, à laquelle il semblait se préparer par une lecture assidue des livres de religion et par divers actes de piété. Il demeura dans cet état de retraite jusqu'à l'an 1657, où la maladie de son père et la régence de Dara, son frère aîné, furent une occasion de guerre civile. Aurengzèbe s'attacha d'abord au parti de son jeune frère Mourad-Bakhch, protesta de son dévouement pour lui, réunit des troupes, de l'argent pour soutenir sa cause, et l'engagea à se proclamer empereur. Mourad s'y prêta volontiers; les troupes ennemies furent défaites; mais, pendant que Mourad se réjouissait de son succès, Aurengzèbe s'empara de la ville d'Agra, consigna son père encore malade dans son palais, et quelques jours après, ayant fait saisir Mourad, l'envoya en prison, se proclama lui-même empereur, et ajouta au nom d'Aurengzèbe (ornement du trône), celui d'Alemguir (conquérant du monde) (1658). Les moyens dont il se servit pour affermir son trône ne furent pas moins violents que ceux qu'il avait employés pour y monter. Après avoir défait à plusieurs reprises les troupes de ses deux frères Dara et Chodja, il réduisit ce dernier à une vie errante qui se termina bientôt par une mort malheureuse, fit assassiner Dara, périr dans les cachots Mourad, ses deux neveux, et enfin son propre fils, dont la conduite avait excité ses inquiétudes.

Assuré de la possession de l'empire, Aurengzèbe s'occupa des moyens d'en reculer les limites. Il fit envahir le royaume d'Assam, situé au nord du Bengale; deux fois il repoussa les invasions formidables des Afghans, et prémunit l'empire contre leur retour; il fit rentrer dans l'obéissance plusieurs radjas indiens qui s'étaient révoltés, et livra une guerre longue et acharnée à la puissance naissante des Mahrattes. Après avoir soumis complètement, de 1685 à 1686, les deux royaumes de Bichapour et de Golconde, renommés pour leurs richesses, il se rendit maître de presque toute la Péninsule. Il mourut en 1707, âgé de quatre-vingt dix ans, ayant conservé jusqu'au dernier moment toutes ses facultés et toute son activité que les fatigues de la guerre n'avaient jamais paru qu'exciter et rajeunir en lui. Il laissa quatre fils, tous incapables de supporter le poids de l'héritage de leur père; à sa mort ils se disputèrent le trône de l'Inde, et ruinèrent l'unité de l'empire d'Aurengzèbe.

Aurengzèbe était d'une petite taille, d'un corps grêle, il avait un nez aquilin et un teint basané; sa physionomie offrait beaucoup de douceur et semblait donner un démenti à sa conduite atroce envers sa famille. Il était bienfaisant et accessible à tous ceux qui étaient assez bas pour ne lui inspirer aucune crainte, et il n'exerça aucune vengeance contre les partisans de ses frères. Mais son caractère n'offrit pas toujours ces beaux côtés: il fit subir au roi de Golconde les insultes les plus indignes et les tortures les plus horribles pour le forcer à découvrir ses trésors cachés; une autre fois, s'étant rendu maître par ruse de la personne de Sambadji, chef mahratte avec lequel il était en guerre, il lui fit arracher la langue et le cœur sous prétexte de lui faire expier quelque blasphème contre Mahomet. Les voyageurs européens qui l'ont connu vantaient sa justice, sa sollicitude pour le bien-être de ses sujets, et son exactitude à se rendre chaque jour à la salle d'audience. Il était sobre, ennemi des plaisirs où s'était perdu son père, et il s'habillait très simplement, hors les jours où il était de

son intérêt d'éblouir les yeux et d'étaler toute la magnificence que lui permettaient ses immenses richesses. Il montait le plus souvent l'éléphant, bien qu'il fût connu pour être le meilleur cavalier de son empire.

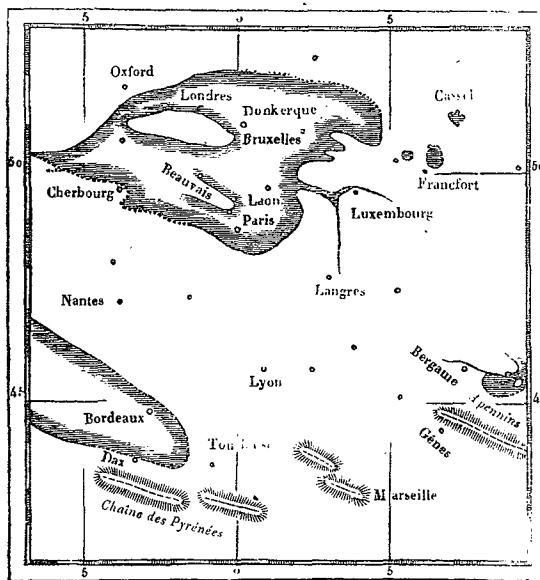
Pendant les trente dernières années de sa vie Aurengzèbe habita rarement les villes; il préférait le séjour de camps mobiles qui avaient toute l'apparence de villes populeuses, et dont le faste avait été inconnu jusqu'à lui. Il avait fait construire trois palais en bois, couverts de planches légères; leur étendue était immense, et les pièces qui les composaient pouvaient être séparées ou jointes à volonté. Ces édifices étaient transportés par 200 chameaux et 50 éléphants, chacun à la distance des autres d'un jour d'intervalle: l'empereur en trouvait toujours un dressé. L'artillerie marchait la première et servait comme d'avant-garde, au reste de l'armée. Les bagages suivaient de près: à la tête cheminaient les chameaux chargés du trésor impérial; une centaine de ces animaux portaient les roupies d'or, et deux cents autres les roupies d'argent. Le trésor était suivi par des meutes de chiens ou de panthères dressées à la chasse des gazelles, et de taureaux dressés à celle du tigre. 80 chameaux, 50 éléphants et 20 chariots portaient les livres de comptes et les archives de l'empire; 50 chameaux chargés d'eau du Gange pour l'usage de la cour étaient suivis de la cuisine impériale, avec les provisions de table chargées sur 50 autres. 100 cuisiniers suivaient à cheval; chacun d'eux ne préparait qu'une seule espèce de mets ou de ragoût. Le train de la maison d'Aurengzèbe était suivi par la garde-robe, qui occupait 50 chameaux et 100 chariots; 50 éléphants étaient chargés des bijoux et des armes, des épées et des poignards destinés à être offerts aux principaux chefs de l'armée. A la tête du bagage et de l'artillerie marchaient 2,000 pionniers pour aplanir les routes, 2,000 autres suivaient l'attirail pour réparer les chemins endommagés par la marche des chameaux et des éléphants; plus de 50,000 hommes de cavalerie et 10,000 d'infanterie composaient la garde de l'empereur. L'arrière-garde était formée d'une foule prodigieuse d'habitans des villes, qui suivaient l'empereur partout, et de la multitude des valets qui conduisaient les éléphants, les chameaux et les chevaux des seigneurs de la cour. Pour dresser le camp, on choisissait un vaste terrain: le palais mobile de l'empereur était situé au centre du camp et sur une hauteur; les tentes des seigneurs et de toute la suite étaient rangées en lignes droites comme des rues qui aboutissaient toutes vers le centre. Le déplacement et le transport de ces camps s'exécutaient avec une habileté et une promptitude extraordinaires. Tous ces mouvemens ne se faisaient pas sans de grandes dépenses; mais le trésor impérial était bien en fonds pour les couvrir. Les revenus de l'empire d'Aurengzèbe (qui s'étendait depuis le 55° jusqu'au 10° degré de latitude et se composait de 21 soubahs ou gouvernemens), se montaient, d'après les calculs faits par un voyageur anglais du dernier siècle, à plus de 57,724,000 liv. sterl. (près de 4,000,000,000 fr.). Or les produits du sol étaient quatre fois meilleur marché qu'en Angleterre; et si l'on considère que, malgré l'énormité de ces dépenses, elles étaient réglées avec un ordre, une surveillance et une économie qui résultent naturellement de la politique et du caractère d'Aurengzèbe, on concevra facilement que les empereurs mogols devaient être en effet les monarques les plus riches du monde. Leurs trésors se composaient d'ailleurs d'amas énormes d'or et d'argent, du plus grand diamant connu (trouvé en 1550 près de Golconde, et pesant 279 $\frac{1}{2}$ carats), d'une infinité de diamans de première qualité, de rubis, d'émeraudes, de perles, incrustés sur les meubles de la cour, attachés aux draperies, aux vêtemens composés des plus riches étoffes, etc. Mais ce que l'on admirait surtout, c'était le trône d'or massif surnommé le trône du paon (*takhti-taouss*), que l'empereur Chah Djèhan avait fait exécuter lorsqu'il n'était encore que prince. Tavernier, marchand de diamans, qui s'était rendu à la cour de

Chah Djehan, nous en a laissé la description. « Le grand-mogol, dit-il, a sept trônes; les uns ornés de diamans seuls, les autres de diamans avec des rubis, des émeraudes et des perles. Le trône de paon est le plus large; il a six pieds de longueur sur quatre de largeur. » Ce trône était surmonté d'un dais dont la voûte était brodée et couverte de perles et de diamans. Sur le sommet était placé un paon d'or massif chargé de pierres précieuses, et portant sur sa poitrine un grand rubis d'où descendait en se balançant une perle de 50 carats. Quand l'empereur s'asseyait, on suspendait devant lui un grand joyau transparent dont l'éclat frappait toujours ses yeux : douze colonnes incrustées de perles soutenaient le dais. — Il paraît que depuis Tavernier ce trône a éprouvé quelques changemens. Les voyageurs qui l'ont vu depuis, disent que deux paons le surmontaient avec leurs queues déployées, et qu'il y avait en outre un perroquet d'émeraude, de grandeur naturelle, fait d'une seule pièce. Ce fameux trône fut enlevé de Dehli par Nadir Chah, qui le transporta en Perse. Si l'on veut savoir de quelle source provenaient tant d'objets d'une si haute valeur, il suffira de dire que la maison de Timour pillait depuis deux siècles les princes indous, et enlevait de leurs temples tous les bijoux qui servaient d'ornement aux divinités; que les rois de (Visiapour) Bidjapour et de Golconde, incapables le plus souvent de résister aux forces mogoles, achetaient la paix au prix de toutes leurs richesses, produits des mines de leurs royaumes; et qu'enfin les gouverneurs des provinces et les chefs de l'armée, qui avaient tant d'occasions de s'enrichir aux dépens de leurs administrés, paraissaient rarement à la cour sans y apporter des présens que les empereurs n'avaient jamais l'habitude de refuser.

CHANGEMENS DE FORME DES CONTINENS.

Les hommes sont trop souvent disposés à considérer comme éternelles les choses dont ils ne prévoient pas la fin, et comme fixes celles dont ils ne sentent pas le déplacement. Parce que nous n'étions pas avertis du mouvement qui nous entraînait autour du soleil dans les espaces du ciel, nous avons long-temps regardé la terre comme un piédestal immobile. Et parce que les changemens qui se produisent dans sa forme nous échappent à cause de la grandeur de leur durée et de la petitesse de la nôtre, nous sommes naturellement portés à envisager sa configuration extérieure comme quelque chose d'immuable. Ces fleuves, ces montagnes, ces îles, ces rivages, tous ces accidens qui marquent sa figure, ont à notre sens une physionomie absolue et dont les allures ne sauraient souffrir aucune variation. Parce que rien de tout cela ne s'altère à vue d'œil, nous accordons nos idées comme si tout cela devait être inaltérable, précisément parce que dans tout cela l'altération est insensible. En voyant les hommes se remuer sur cette terre qui les soutient et les nourrit durant leur brève existence, et dont ils ne connaissent ni le passé ni l'avenir, j'ai souvent pensé à ces frères mouchérons qui tombent un beau printemps sur une feuille d'arbre. Ils s'y logent, ils y pâturent, ils s'y promènent. Interrogez-les, si vous en aviez le secret : ils vous diraient que cette feuille est une chose qui a toujours été ainsi; qu'à leur naissance ils l'ont trouvée de cette façon; que déjà plusieurs de leurs aînés y sont morts qui ne l'avaient point vue autre, et que le territoire qui reçoit les tombeaux est encore le même que celui qui a reçu les berceaux. Ils ne savent rien de ce qu'était dans l'enveloppe de son bourgeon cette feuille qui leur sert de patrie, ni de ce qu'elle était dans sa délicate verdure lorsqu'elle parut pour la première fois aux rayons du soleil, ni de ce qu'elle sera dans la force de l'été, puis sous les frimas de l'automne, ni de ce que sera sa poussière plus tard. Et lors même qu'il connaîtraient l'histoire de la feuille, il leur resterait encore à dire l'histoire de l'arbre; le mystérieux noyau dont il sort, ses pre-

mières expansions, ses fruits, ses générations, sa croissance.



(Carte de la France à l'époque des mollusques nommés *cerithium giganteum*.)

Ainsi sommes-nous, vivans d'un jour, sur notre vieille terre. S'il nous était donné de connaître les siècles dans l'aperçu d'un instant, comme Dieu le fait, nous verrions l'horizon immobile sur lequel s'arrêtent nos regards s'ébranler et se transfigurer de forme en forme jusqu'à nous étourdir comme ces féeries qui fatiguent les songes; les villes, les moissons, les déserts se heurter tour à tour dans une même place; nos descriptions de géographie se fondre et s'abîmer dans ces mutations, ainsi que ces limites de royaumes qui ne sont plus qu'un néant devant les jeux rapides des conquêtes. L'Océan ne serait plus une eau stagnante et rongéant son frein dans la prison invincible de ses rivages; mais une puissance s'élevant ou s'abaissant selon le souffle de Dieu, laissant ou reprenant les fonds de son empire, étalant des terres nouvelles ou submergeant les anciennes, tourbillonnant sans repos, et changeant comme dans une marée perpétuelle et sans bornes la figure du monde.

Mais quel compte tenons-nous de ce changement éternel, universel, qui, sans que jamais l'heure de la balte arrive, nous entraîne à chaque minute de notre vie, nous et tout ce que les palpitations de nos regards peuvent saisir? Quelles pieuses contemplations cette magnificence de création fait-elle éclater dans nos âmes? Quels retours faisons-nous de cette destinée du monde sur la nôtre? Quel retentissement en vient-il sur nos sentimens, sur nos jugemens, sur nos espérances? Faibles et aveugles enfans que nous sommes encore, la plupart d'entre nous voudraient immobiliser l'humanité, pour la poser sur ce globe comme une ruche d'abeilles sur son socle de pierre!

La carte que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs est celle de la France telle qu'elle paraissait hors des eaux vers le commencement de la période que les géologues ont nommée tertiaire. Nous y avons marqué la place de quelques villes afin qu'elles pussent servir à l'esprit de jalons de reconnaissance. Nul sur la terre ne songeait alors à construire des villes; et de vastes forêts de végétaux inconnus, hantées par des animaux dont la race est éteinte, s'étendaient alors, sans que leurs échos connussent le bruit des haches, sur l'emplacement que devaient occuper plus tard ces bâties humaines. Nous avons indiqué dans de précédens articles comment il est possible par une investigation attentive des

anciens rivages de la mer de déterminer avec une précision suffisante la forme que présentait à cette époque le continent. Les traces des précédents séjours de la mer sont aussi évidentes pour l'œil de la science que celles de son séjour actuel le sont pour tout le monde. Le tracé de cette carte est dû à l'un des géologues les plus distingués de la France et de notre temps, M. Elie de Beaumont. Elle a été insérée accompagnée d'un mémoire spécial de ce savant dans le 1^{er} volume du Recueil de la Société géologique de France. Cette autorité nous paraît suffisante pour qu'il ne nous soit pas nécessaire d'entrer dans des détails d'un technique trop spécial.

ESCLAVES GRECS ET ROMAINS.

Tous les peuples de l'antiquité grecque ont eu leurs esclaves; les Thessaliens avaient leurs Pénestes, les Crétois leurs Clarotes, les Argiens leurs Gymnètes, les Sicyoniens leurs Corynéphores, les Lacédémoniens leurs Ilotes, etc. Chacune de ces races infortunées avait été dans l'origine un peuple à part, que la défaite avait mis à la discrétion du vainqueur.

Il y avait à Rome des esclaves de diverses nations, la plupart provenant des prisonniers de guerre, enlevés aux différents peuples que la république avait attaqués tour à tour.

La guerre n'était cependant pas l'unique source de l'esclavage qui était aussi quelquefois l'effet d'un châtiment dont la loi frappait les soldats déserteurs, les traîtres ou les réfractaires.

Voici les principales dispositions de la loi romaine relative aux esclaves :

« L'esclave n'est point une personne, c'est une chose.

» L'esclave ne peut rien posséder, puisqu'il est lui-même la propriété d'un autre.

» Pour tout ce qui est de la vie civile, l'esclave est compté pour rien.

» Son témoignage n'est pas reçu en justice; il ne peut actionner personne devant les tribunaux.

» L'esclave ne peut tester; son maître est son héritier légitime. Son maître hérite à sa place, s'il le trouve nommé dans quelque testament. »

La propriété d'un esclave pouvait se diviser; l'un en possédait l'usufruit, un autre la nue-propriété.

» Aucune injure, dit encore la loi, ne peut atteindre les esclaves; leur maître seul a droit de se trouver insulté dans leur personne. »

Les esclaves exerçaient à Rome presque toutes les industries; ils étaient médecins, architectes, musiciens, notaires, ou faisaient le commerce pour le compte de leurs maîtres. Presque tous ceux qui tenaient des comptoirs ou des boutiques étaient des esclaves ou des affranchis; lorsqu'il y avait



(Esclaves vigneron et tonneliers travaillant dans l'intérieur d'une cave, d'après un marbre antique trouvé à Augsbourg.)

contestation sur la vente, on dirigeait son action contre les maîtres, quoique l'on eût contracté avec les commis.

Les esclaves des riches citoyens travaillaient dans la maison de leur maître; il y avait pour chaque industrie un atelier à part, nommé *ergastulum*: les produits de leur travail étaient vendus au profit du maître.

Les esclaves étaient quelquefois si nombreux dans ces demeures qui occupaient l'emplacement d'une petite ville, qu'il fallait des nomenclateurs dont toute la besogne consistait à retenir et à inscrire leurs noms. Athénée nomme des particuliers qui possédaient jusqu'à vingt mille esclaves. Pline rapporte que Claudius Isidorus déclara par testament, qu'ayant beaucoup perdu dans les guerres civiles, il ne laissait que 4,416 esclaves, 5,600 paires de bœufs, 250,000 têtes de menu bétail, et 600 millions de sesterces.

On conduisait au marché l'esclave dont on voulait se débarrasser; on l'exposait nu dans une sorte de boîte appelée *catasta*, afin que l'acheteur pût examiner en détail toutes les parties de son corps. Il fut ordonné par les édiles que lorsqu'on mène un esclave au marché, on lui suspendrait au cou un écriteau énonçant ses bonnes qualités et ses défauts; quant aux esclaves étrangers qu'on ne connaissait pas assez pour les garantir, on les exposait pieds et poings liés, coiffés d'une sorte de bonnet qu'on nommait *pileus*.

Pline cite plusieurs exemples d'esclaves vendus de son

temps à des prix fort élevés: un savant grammairien fut vendu deux cent mille sesterces. Plus tard un tarif fut établi, où le prix de chaque esclave fut fixé d'après son âge et son genre de profession: le médecin devait se payer soixante sous d'or; le notaire, cinquante; l'enquêteur, avant dix ans, trente; après dix ans, cinquante. C'était la valeur générale des esclaves dans le VI^e siècle, comme on le voit par le règlement de l'empereur Justinien, qui est de l'an 550.

On doit distinguer avec soin les esclaves ruraux des esclaves domestiques ou urbains: les premiers que nous trouvons désignés sous une foule de noms divers, tels que *coloni*, *tributarii*, *originarii*, qui indiquent des conditions très différentes, étaient envoyés dans un domaine pour travailler aux champs, au lieu de travailler dans l'intérieur des maisons de ville. Quelquefois c'étaient de vrais serfs de la glèbe, qui ne pouvaient être vendus qu'avec le domaine: on les confondait sous le nom général de colons. On leur donnait pour habitation un souterrain éclairé par une étroite lucarne, où ils passaient la nuit enchaînés; ils recevaient pour leur nourriture une ration de grain, de sel et de légumes.

L'union de l'esclave n'était pas consacrée par le mariage; il fallait qu'il acceptât la compagne que son maître lui assignait; il n'avait aucun droit sur ses enfants, qui devenaient comme lui la propriété de son maître.

Les esclaves colons étaient vêtus, pendant l'été, d'une

courte tunique; l'hiver on leur donnait de vieilles casaques pour qu'ils pussent travailler aux champs par les temps rigoureux.

Quelque dure que pût être l'existence des colons, celle des esclaves domestiques était plus misérable encore, exposés qu'ils étaient sans relâche à tous les caprices et mauvais traitemens de leurs maîtres. On connaît le trait de Pollion, qui pour un vase brisé fit précipiter un esclave dans ses viviers pour servir de pâture à ses murènes. Le malheureux, parvenu à s'échapper, se jeta aux pieds d'Auguste, qui soupait chez son maître; ce n'était pas la vie, mais seulement un autre genre de mort qu'il demandait. Auguste lui-même avait fait crucifier un jour au mât de son navire un esclave qui lui avait mangé une caille. Tout était pour ces infortunés occasion de châtimens et d'outrages. Pour la moindre faute, on leur appliquait cent coups de fouet; on les tenait suspendus avec un poids énorme aux jambes. Durant les longs repas qui se prolongeaient souvent la nuit entière, il fallait qu'ils se tinssent debout, à jeun, en silence; ils ne devaient pas remuer les lèvres, nous dit Sénèque: un accès de toux, un étternement, un hoquet, un souffle, étaient autant de crimes suivis de châtimens. Quelquefois on les faisait combattre dans la salle du festin pour donner aux convives l'image des combats du cirque (*Un peu plus loin, marauds! votre sang me tache!*); d'autres esclaves jouaient de la flûte pendant ce temps. L'usage était encore d'avoir, dans les repas, des mimes, des bouffons, et des nains à tête aiguë et à longues oreilles, qu'on appelait *distorti*, *moriones*; c'étaient le plus souvent de malheureux enfans dont on arrêtait la croissance, et que l'on faisait tourner en monstres par fantaisie.

Les esclaves portiers étaient enchaînés la nuit à la porte du logis; leur nourriture et leur demeure ne différaient guère de celles des dogues dont ils partageaient les fonctions.



(Échanson romain.)

Les esclaves incurables, à Rome, étaient portés dans un petit flot du Tibre, qu'on appelait l'île d'Esculape; ils y périssaient abandonnés.

Le détail des châtimens habituels qu'on leur infligeait ne peut se lire sans horreur. Ils pouvaient être, au gré de leur

maître, battus de verges jusqu'à la mort, précipités du haut d'une tour, crucifiés ou livrés aux bêtes; on les faisait encore périr dans les tourmens de la faim. Les empereurs Claude, Adrien et les Antonins tentèrent de faire passer des lois favorables aux esclaves; mais leur philosophie fut impuissante



(Échanson romain.)

pour déraciner d'aussi fortes habitudes; il fallait pour cela toute l'autorité morale du christianisme.

LE PARADIS DU DANTE.

EFFETS DE LUMIÈRE.

La troisième partie de la *Divine comédie* du Dante, le *Paradis*, est une de ces productions originales qui ne peuvent être comparées à aucune autre. *Le Paradis* n'est pas moins admirable que *l'Enfer* et le *Purgatoire*; mais les beautés de ce poème sont d'un ordre différent, elles sont en quelque sorte plus immatérielles: pour les bien sentir, il faut comprendre la hauteur du but que le poète a voulu atteindre, se pénétrer de son extase, et quitter avec lui les régions terrestres. Dans le *Purgatoire*, et surtout dans *l'Enfer*, le Dante avait à parler aux passions et aux sens; il a pu disposer en maître de toutes les images de la nature, et les fondre dans son riche langage de poète. Aussi voyez comme il a mis en œuvre tous les élémens, le fer, le feu: tous les phénomènes de la nature lui sont venus en aide pour tourmenter ses damnés; il les plonge dans un fleuve de sang toujours bouillonnant; il les accable d'une pluie brûlante ou d'une neige éternelle. Il peut varier à l'infini les couleurs de ses tableaux; car il a sous la main, par la nature de son sujet, qui laisse à son imagination un libre essor, toutes les richesses de la poésie descriptive. Dans le *Paradis*, rien de semblable. Le Dante est chrétien, et même théologien; c'est un Paradis chrétien qu'il veut peindre. Il ne peut, comme Fénelon l'a fait dans *Télémaque*, ressusciter les riantes fictions du paganisme, et promener ses saints sur les gazon éternellement fleuris des champs élyséens. Où donc ira-t-il prendre des couleurs pour composer ses tableaux? Comment peindre des êtres dépouillés de toute forme substantielle, jouissant d'un bonheur aussi immatériel qu'eux-mêmes? Il a bien

fallu que le poète, tout orthodoxe qu'il voulait être, prit dans la nature physique une image pour vêtir ses âmes bienheureuses et donner une forme à leur félicité; car sans cela toute poésie était impossible. Mais on voit que c'est comme à regret que le Dante s'est soumis à cette nécessité : il a choisi pour unique *matière* l'effet naturel qui semble le moins *matériel*, celui que la science physique de l'époque regardait comme échappant le plus complètement à ses efforts pour le comprendre et l'analyser, la *lumière*. C'est la lumière qui à elle seule fait tous les frais des personnages et de l'action du poème du Paradis; tous les êtres que le Dante y fait apparaître ne révèlent leur existence que par la lumière, et c'est par la lumière seulement que la poésie peut les saisir et les peindre. Aussi toute la partie scénique, tout le drame de ce dernier acte de la Divine comédie, se compose uniquement d'une suite d'effets de lumière, que l'imagination incroyable du Dante a variés à l'infini; et sous ce rapport ce singulier ouvrage, qui fourmille de beautés de détail, est le plus étonnant tour de force qu'ait jamais accompli un cerveau de poète.

Pour rendre sensible la vérité de cet aperçu, et prouver à nos lecteurs que l'action du Paradis roule exclusivement, ainsi que nous l'avons dit, sur des effets de lumière (ce qui peut sembler paradoxal), suivons le poète dans sa marche, et voyons-le mettre en scène et faire agir ses personnages. Telle est sa manière et l'originalité de son *faire*, que le seul moyen de donner une idée de son ouvrage, c'est de le citer.

Le Dante est conduit par Béatrix dans le premier ciel, celui de la lune; il y rencontre des âmes bienheureuses :

Une vision m'apparut, qui attira si étroitement à elle mon âme curieuse de voir, que j'oubliai ce que j'allais avouer à Béatrix. Si nous regardons au travers d'un cristal poli et transparent, ou dans une source pure et limpide dont on puisse apercevoir le fond malgré la profondeur de ses eaux, les images reviennent à nos yeux affaiblies, comme l'éclat d'une perle qui orne un front éblouissant de blancheur; telles se montrèrent à moi une multitude de figures brillantes qui semblaient prêtes à parler. Aussi je tombai dans une erreur contraire à celle qui alluma l'amour entre l'homme et une fontaine : prenant les êtres lumineux que j'apercevais pour l'effet de la réflexion d'un miroir, je tournai les yeux du côté opposé pour voir de qui je rencontrais l'image; mais ne voyant rien, je les ramenai sur la brillante lumière qui me servait de guide, et les yeux de Béatrix étincelèrent d'une splendeur sacrée, tandis qu'elle me regardait en souriant. (Chant II, vers 7 et suivants.)

Voyons l'arrivée du Dante dans le second ciel, celui de la planète de Mercure :

De même qu'une flèche, qui frappe le but avant que la corde qui l'a lancée ait cessé de vibrer, ainsi nous courûmes au second royaume. Je vis Béatrix si joyeuse et si belle quand elle se mêla à la lumière de ce ciel, que la planète elle-même en devint plus brillante. Si l'étoile acquit un nouvel éclat, que ne dus-je pas ressentir, moi qui suis naturellement susceptible de si vives impressions!... De même que dans un vivier dont l'onde est pure et tranquille les poissons s'élancent vers tout ce qui tombe du dehors, s'ils croient y trouver quelque pâture, de même plus de mille lumières célestes se dirigèrent vers nous, et chacune s'écriait : Voilà qui accroîtra nos amours! Tandis qu'elles approchaient, on voyait leurs ombres pleines de joie dans le sillon rayonnant qu'elles répandaient autour d'elles. (Chant V, vers 91 et suivants.)

Le Dante converse avec une de ces lumières, qui se trouve être l'âme de l'empereur Justinien :

J'adressai ces mots directement à la lumière qui m'avait parlé la première. Elle se montra alors plus brillante qu'elle n'avait encore été; bientôt, comme le soleil qui se dérobe lui-même à nos yeux par son trop vif éclat quand il a dissipé les vapeurs épaisses qui tempéraient sa chaleur, la figure sainte, pénétrée d'une joie nouvelle, se concentra dans ses propres rayons, et ainsi renfermée complètement en elle-même, me répondit comme on le verra au chant suivant. (Chant V, vers 130 et suivants.)

Voici comment les âmes du ciel de Mercure prennent congé du Dante :

— Sois béni, ô Sauveur! Dieu saint des armées! toi qui éclaires de ta lumière les flambeaux bienheureux des célestes royaumes! — Ainsi chanta, en tournant sur elle-même, cette substance qui était revêtue d'une double lumière, et aussitôt elle et ses compagnes s'éloignèrent en formant une sorte de danse, et disparurent après avoir franchi en un instant un espace immense, comme de rapides étincelles. (Chant VII, vers 1 et suivants.)

Le Dante monte avec Béatrix au troisième ciel, celui de la planète de Vénus :

Je ne m'aperçus pas que je montais dans cette planète; mais la beauté plus grande dont je vis rayonner Béatrix me prouva que j'y étais arrivé. De même qu'on aperçoit l'étincelle à travers la flamme, de même que parmi un grand nombre de voix on distingue celle du chanteur qui s'arrête sur un son, et la voix de celui qui court et glisse de note en note, de même je découvris dans la lumière même dont resplendissait cette planète une foule de lueurs qui se mouvaient ne rond plus ou moins vite, en raison de leurs mérites éternels. Les vents du nord, qui descendent avec tant de rapidité de la nuée qu'ils ont glacée, auraient paru lourds et tardifs à celui qui aurait vu ces lumières accourir à nous, et arrêter tout-à-coup le mouvement de rotation qu'elles avaient reçu des hauts séraphins. Derrière celles qui nous parurent le plus près de nous on chantaient *Hosanna!* avec tant d'harmonie, que le désir d'entendre de nouveau ce divin concert n'est plus sorti de mon cœur. Une d'elles, s'adressant à moi, me dit :... (Ch. VIII, v. 13 et suiv.)

Écoutons le Dante lorsqu'il est entré dans le quatrième ciel, celui du Soleil :

J'aperçus une infinité de lumières plus éclatantes que le Soleil lui-même; leurs voix étaient encore plus douces que leur aspect n'était éblouissant. Elles firent de nous un centre et d'elles-mêmes une couronne; c'est ainsi qu'on voit quelquefois des nuages environner la fille de Latone, et l'entourer d'un cercle qu'elle illumine de ses rayons. Dans la cour du ciel dont je rêvais, il est des merveilles si grandes, qu'on ne peut en donner une idée : le chant de ces splendeurs était de ce nombre; que celui qui n'obtient pas des ailes pour voler là-haut en attende des nouvelles d'un muet!... Ces soleils ardents tournèrent trois fois autour de nous en chantant, comme les étoiles tournent autour des pôles immobiles; puis elles s'arrêtèrent, comme des femmes dansant en rond qui suspendent un instant leur danse pour écouter le refrain qu'une d'elles va chanter; j'entendis une de ces lumières (l'âme de saint Thomas d'Aquin) me dire :... (Chant X, vers 64 et suivants.)

Nous pourrions pousser plus loin ces citations; on verrait jusqu'à la fin du volume la même image se reproduisant sans cesse, et pourtant toujours revêtue de formes nouvelles, toujours rajeunie et ravivée à force d'imagination et de poésie!... Concluons que si chacune des trois parties de la trilogie du Dante est digne de fixer l'attention de tous ceux qui aiment les grandes et belles choses, la dernière doit être plus spécialement un objet d'étude pour les émules des Rubens et des Raphaël; le *Paradis* est le poème des peintres.

Fatale méprise; épisode du combat de 1801, dans le détroit de Gibraltar. — Après le glorieux combat d'Algésiras où trois vaisseaux français commandés par le contre-amiral de Linois résistèrent à l'attaque de six vaisseaux anglais, firent amener le pavillon à deux d'entre eux et en mirent un hors de combat, l'amiral anglais Saumarez voulut venger sa défaite; il se hâta de réparer ses avaries, et sortit de Gibraltar à la tête de cinq vaisseaux et de deux frégates.

Une escadre espagnole était venu rejoindre les Français, et son amiral, Juan de Moreno, avait pris le commandement en chef. Parmi les vaisseaux espagnols se trouvaient deux des plus beaux trois-ponts de leur marine, le *Réal Carlos* et le *San Hermenegilde*, chacun de 112 canons. Les Anglais engagèrent le combat à onze heures et demie de la nuit; un des leurs, le *Superbe*, passant entre les deux trois-ponts espagnols, lâcha sur eux ses bordées, et, continuant sa route, se dirigea sur un autre point. — Pendant l'obscurité profonde, le *Réal Carlos* et l'*Hermenegilde* se firent être aux prises avec le *Superbe* et se canonnèrent avec vigueur; chacun s'irrita

de la résistance de son adversaire, et redouble d'acharnement; enfin, ils en viennent à l'abordage, se reconnaissent!... Mais en ce moment l'incendie éclate à bord du *Réal-Carlos*; l'*Hermenegilde* accroché ne peut se dégager; le feu gagne les poudres, et tous deux sautent en l'air presque au même instant. Leur double explosion fut entendue à Cadix, où l'on crut éprouver l'effet d'un tremblement de terre.

LE MUSICIEN AU DÉSEPOIR,

PAR HOGARTH.

QUELQUES DÉTAILS SUR LE SON.

Ce musicien qui entre ses deux poings dans ses oreilles et envoie à tous les diables les tapageurs qui l'étourdissent, a malencontreusement choisi sa maison au coin d'un carrefour et au rez-de-chaussée; mais il faut convenir aussi que la malice d'Hogarth lui a ménagé un concours de bruits suffisamment étourdissants pour désespérer l'homme le mieux armé de patience.

À gauche ce sont les ramages d'un perroquet bavard, les vagissements d'un nouveau-né, et les cris lamentables d'une nourrice qui sollicite la charité des passans.

Au-dessus ce sont des enfans qui jouent aux quilles, jeu tapageur. La petite *miouche* se dispute contre un jeune *moutard* fort affairé en ce moment, mais qui va tout à l'heure piailler aussi; un sifflet à sept trous attaché à sa ceinture par un long ruban montre assez qu'il peut faire sa partie avec la crecelle de sa compagne.

À droite, c'est un aveugle, joueur de flûte, flûte à son faux et à timbre de canard, dans laquelle le mendiant nasillard souffle en conscience pour bien gagner son aumône. La physionomie de ce bonhomme est excellente. — À côté du mendiant est une laitière accorte et gentille, mais dont la voix aiguë répète sans cesse : *Voici, voilà la petite laitière; qu'est-ce qui veut acheter de son lait?* — Au coin du tableau, un remouleur goguenard, non content de faire grincer sur sa roue son couperet, *zu... zu... zu...*, encourage un gamin à faire gronder un tambour et à crier : *En avant, marche!* L'enfant n'y fait faute, et ses cris se mêlent à ceux d'un chien enroué qui aboie contre le remouleur.

En voilà sans doute bien assez pour échauffer la bile d'un mélomane; mais basta! Hogarth ne le tient pas quitte à si bon compte. Il fait arriver un gaillard, le panier sur la tête, qui appelle la pratique à grands cris et branle une sonnette énorme; un charlatan, monté sur un cheval qui hennit, sonne dans un cornet gigantesque pour réunir la foule; un polisson qui a reçu un soufflet se tient la joue et hurle comme un brûlé. Enfin, pour couronner la scène, le peintre a placé au fond du tableau un beffroi qui sans doute tinte, deux matous qui frottent dos et se vont assaillir en miaulant, et un ramoneur enragé qui entonne son triomphe au sommet d'une cheminée :

Ramoné-ci, ramoné-là,
La cheminée du haut en bas.

Que de bruit, que de cris, que de bouches ouvertes, y compris celle du musicien qui se désespère sans que personne y fasse attention (car Hogarth a eu soin de faire aveugle le flûteur, le seul personnage qui se tourne de son côté)! Le pauvre mélomane apprécie bien cruellement en cet instant la différence qu'il y a entre le *tapage*, ou la réunion de bruits déréglés, sans liaison entre eux, et la *musique*, ou l'ensemble de sons réguliers que l'oreille apprécie, qu'elle sait reconnaître, et qui se succèdent harmonieusement les uns les autres, selon les lois de notre organisation et l'éducation de nos sens.

À cette occasion, nous dirons quelques mots sur le son.

Le son se produit par un mouvement particulier excité

dans les corps. — Tous les corps peuvent être considérés comme formés par l'assemblage de particules tenues à une certaine distance les unes des autres, au moyen des différentes forces *attractives* et *répulsives* qui résident dans la matière. Si, par une cause quelconque, on vient à changer un peu la distance des particules, il pourra arriver, ou que ces particules, une fois séparées, persistent toujours dans leur séparation, ou qu'elles soient rappelées à leur primitif état d'équilibre en vertu des forces attractives.

Dans ce dernier cas, qui est celui des corps élastiques, elles ne reprendront pas immédiatement cet état d'équilibre, mais elles se balanceront, elles *oscilleront* quelque temps autour de lui comme un pendule mis en mouvement oscille autour de la verticale, comme une corde de harpe pincée oscille autour de son repos. Ainsi les distances des particules entre elles seront tantôt plus grandes et tantôt plus petites qu'elles ne le sont au moment de l'équilibre. Ces oscillations se transmettent à l'air qui les transporte à notre organe auditif, et nous percevons la sensation à laquelle on a donné le nom de *son*.

En ce qui concerne le son, le mouvement oscillatoire prend plus particulièrement le nom de *vibration*, qui rend mieux le frémissement dû à la rapidité des oscillations.

Si l'air ne s'interposait pas entre notre oreille et le corps vibrant pour servir, en quelque sorte, de véhicule aux vibrations, nous n'entendrions aucun son : ainsi une clochette agitée dans un vase de verre où l'on a fait le vide à l'aide de la machine pneumatique, ne laisse rien entendre quoiqu'on voie le battant frapper rapidement les parois de la cloche; qu'on y fasse rentrer un peu d'air, et le son devient appréciable aussitôt. — Il suit de là que les bruits produits au-delà de notre atmosphère, c'est-à-dire au-delà d'une vingtaine de lieues de notre terre, ne peuvent arriver à nous; les explosions les plus épouvantables auraient lieu dans les volcans de la lune, que nous n'en serions pas avertis. — À mesure qu'on s'élève sur les hautes montagnes l'air devenant plus rare ne permet point au bruit une aussi éclatante manifestation que dans la plaine, et le coup d'un pistolet sur le Mont-Blanc n'a pas une résonnance plus grande que celle d'un pétard d'enfant.

L'eau transmet aussi le son avec une grande facilité. Les plongeurs peuvent entendre ce que l'on dit sur le rivage; le bruit de deux pierres choquées ensemble sous l'eau, dans un étang, se fait entendre à de grandes distances.

Enfin, les corps solides transmettent le son. Au bout d'une longue file de tuyaux d'aqueduc, on entend très distinctement les petits coups de marteaux frappés à l'autre extrémité, quoique la distance puisse dépasser mille mètres; le frottement des barbes d'une plume à l'extrémité d'une poutre de sapin, se transporte à l'autre extrémité distante de vingt-cinq mètres.

Le son se transmettant ainsi de proche en proche, on a dû rechercher le temps qu'il met à parcourir un intervalle déterminé. Il s'est fait à cet égard, à diverses époques, un assez grand nombre d'expériences. — En 1822, le bureau des longitudes à Paris s'occupa de nouveau de cette question. Le 21 juin, dans la nuit, une pièce de 6 fut disposée à Monthlery, une autre à Villejuif; la distance était de 9,496 toises. MM. Prony, Arago et Matthieu, étaient à l'une des stations; MM. Humboldt, Gay-Lussac et Bouvard à l'autre. Chaque observateur avait un chronomètre (montre à secondes parfaitement exacte), et ces chronomètres avaient tous été réglés sur la même pendule. Lorsqu'à Villejuif, par exemple, on tirait un coup de canon, les observateurs de Monthlery notaient sur leurs chronomètres l'instant de l'apparition de la lumière, et attendaient celui de l'arrivée du son qu'ils notaient également. — La lumière parcourant 70,000 lieues en une seconde, on peut estimer qu'entre Villejuif et Monthlery, il n'y a pas d'intervalle entre le moment où elle se produit et celui de son apparition; le temps qui s'écoulait entre l'appari-

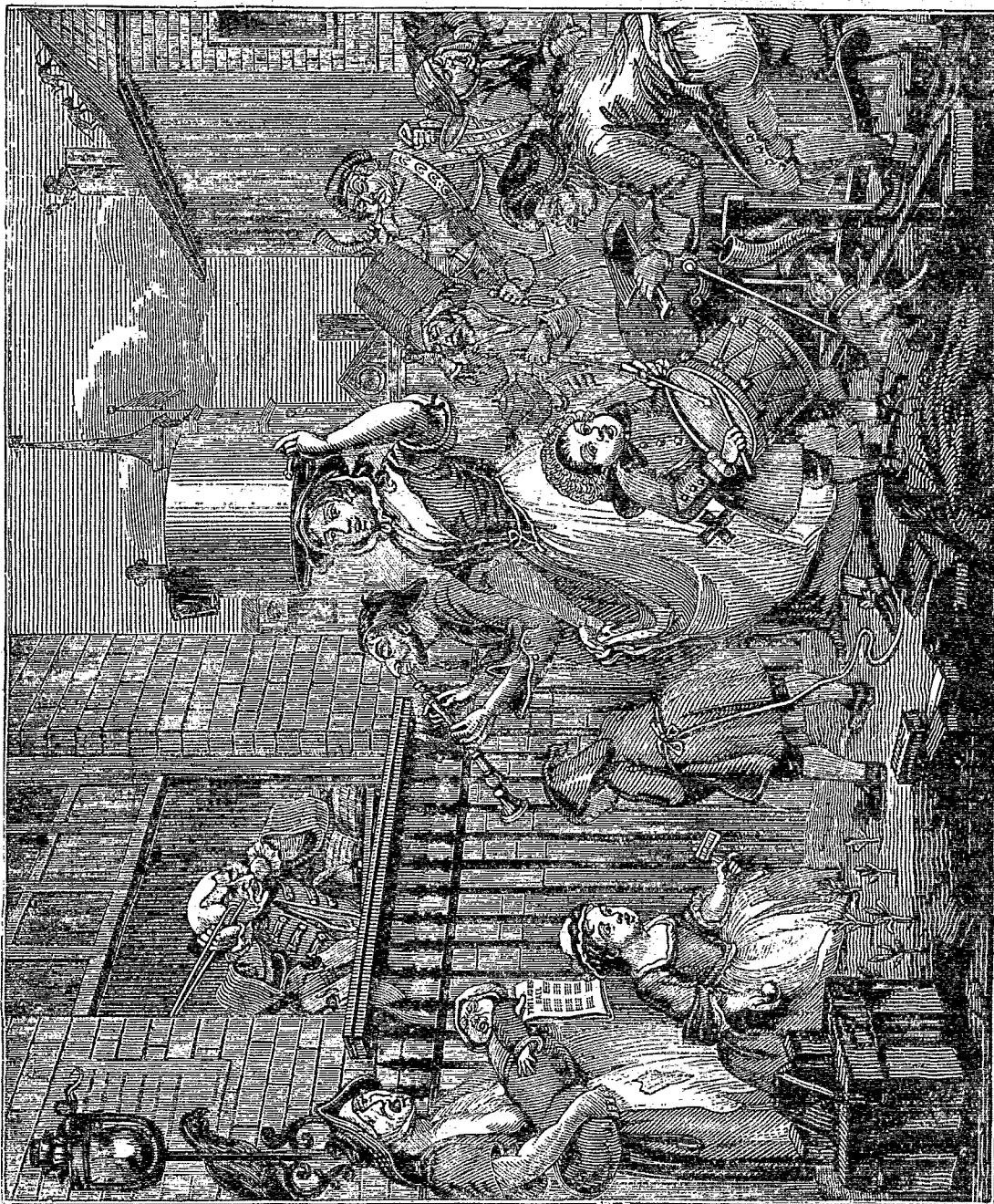
tion de cette lumière et celui de l'arrivée du son, mesurait donc exactement la vitesse avec laquelle le son se propageait au travers de l'atmosphère. — Ces académiciens ont trouvé par plusieurs expériences que le son parcourait en une seconde, dans un air à la température de 10°, 337 mètres 28 centimètres.

Il faut distinguer dans le son trois choses : le *timbre*, l'*intensité* et le *ton*.

Le *timbre* consiste dans la différence des sons produits par

des corps différens ; on ne se rend pas physiquement bien compte des causes qui amènent cette différence ; mais l'oreille ne peut s'y méprendre. Pour distinguer si une pièce de monnaie est d'argent ou de plomb, la première expérience que fait le marchand est de la jeter sur son comptoir.

L'*intensité* dépend de l'*amplitude* des oscillations. On a, par exemple, une harpe ; on pince légèrement la corde de l'*ut*, elle rend un son faible, peu *intense* ; on remarque alors que la corde dans ses vibrations s'écarte peu de la position d'équi-



(Le Musicien au désespoir.)

libre ; au contraire, si on tire fortement la corde à soi, elle fait de grands écarts à droite et à gauche ; ses oscillations ou vibrations sont plus *amples* ; le son est fort, il est *intense*.

Mais quoique, plus *intense*, le *ton* de cette corde sera le même ; ce sera un *ut* dans les deux cas ; et quelle que soit la force avec laquelle vous pinciez cette corde, vous n'en tirerez jamais qu'un *ut*. C'est que le ton dépend, non de l'écart ou de l'amplitude des oscillations que fait la corde à droite ou à gauche, mais du nombre de ces oscillations dans

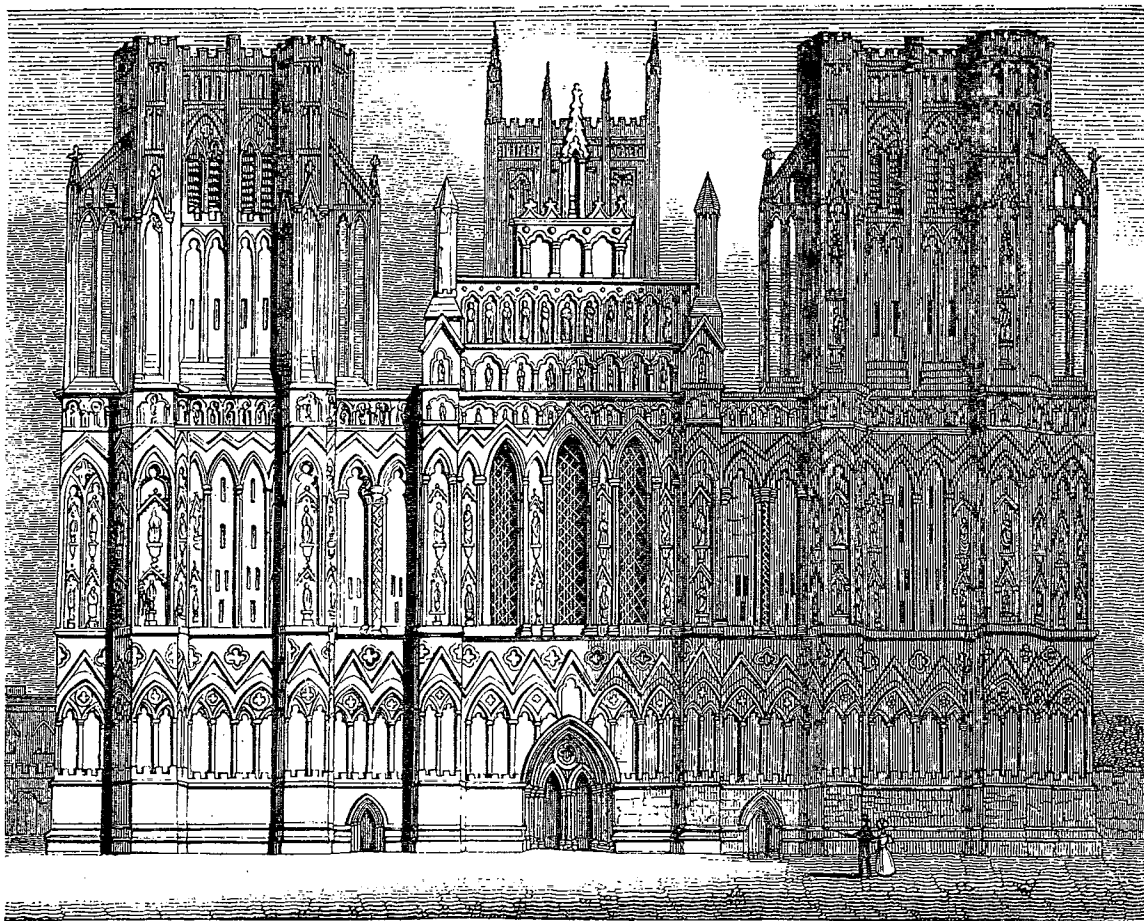
un temps donné. — Plus une corde produit de vibrations par seconde, plus le ton est aigu.

Dans un prochain article, nous continuerons ce sujet, et nous parlerons particulièrement des sons musicaux.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

CATHÉDRALE DE WELLS.



(Cathédrale de Wells dans le comté de Somerset. — Façade de l'est.)

La ville et la cathédrale de Wells sont situées dans une vallée, à peu de distance de Bath, au pied de la chaîne des collines Mendip, près de la rivière Ax et d'une fontaine que l'on appelle le puits de Saint-André (*St.-Andrew's well*). Les collines, couvertes de fins pâturages et de quelques bois, semblent encadrer la ville; la cathédrale s'élève au milieu de cet amphithéâtre, et c'est le premier objet qui attire le regard sur toutes les routes qui conduisent à Wells.

Pour donner une juste idée de l'élégance et de la richesse de cet édifice, il aurait fallu pouvoir reproduire la multitude infinie des détails de sa sculpture; dans la composition de la façade seule il entre 450 statues, et sur ce nombre on en compte 450 de grandeur naturelle. Toutes les niches, tous les encadrements sont ciselés avec une délicatesse admirable; et malgré de nombreuses mutilations, on aurait peine à imaginer tout l'effet de cette variété et de cette profusion d'ornemens.

La première église de Wells fut fondée par le grand Ina, roi de Wessex, en 704, et devint le siège d'un évêché vers le commencement du *x^e* siècle. Parmi ses évêques on cite Jean de Villula, qui avait été médecin à Bath et qui est mort en 1125; on remarque encore Reginald Fitz-Joceline, depuis archevêque de Canterbury, qui avait obtenu du roi Richard I^{er} le privilège d'entretenir une meute de chiens pour chasser à son plaisir dans tout le comté de Somerset. Ce privilège paraît avoir été accordé à tous les évêques de Wells.

La cathédrale actuelle a été commencée pendant les premières années du règne de Henri III, c'est-à-dire vers l'an 1210. L'évêque Joceline, ou Troteman, comme le peuple l'appelait, dirigea les premières constructions. La tour centrale, haute de 160 pieds, a été élevée au commencement

du *xiv^e* siècle, sous le règne d'Edouard III; les deux tours, hautes de 126 pieds, qui couronnent les extrémités de la façade, n'ont été construites qu'à la fin de ce même siècle.

L'intérieur du monument est d'une magnificence égale à celle de l'extérieur. On y admire des tombes somptueuses, et l'on est généralement d'accord pour considérer comme le chef-d'œuvre de l'architecture religieuse en Angleterre la chapelle de la Vierge, située, suivant l'usage consacré, derrière le chœur.

DE LA PIÉTÉ FILIALE A LA CHINE.

Il n'y a pas de pays au monde où l'amour filial soit plus en honneur qu'à la Chine. L'abnégation complète de l'individu devant ses parens et ses maîtres est le principe non seulement de la famille, mais de l'Etat tout entier. Cet assujétissement du fils au père est aussi ferme et aussi fondamental que l'était, à Sparte, l'assujétissement des citoyens à la république. L'autorité paternelle est, en politique aussi bien qu'en morale, l'autorité suprême. Elle domine toutes choses. Elle règne depuis les hauteurs du trône jusqu'aux derniers étages de la vie domestique. Elle sert de base, à la fois, à la tranquillité générale du pays et à celle de chacune des maisons qui la composent. Elle constitue en quelque sorte à elle seule toute la religion.

Cet attachement des générations nouvelles pour les générations qui les ont précédées, si louable et si essentiel à la nature humaine dans certaines limites, prend par sa rigidité et son inflexibilité absolue un caractère tout nouveau chez les Chinois; il est la cause principale de cette immobilité qu'on leur a tant reprochée. La civilisation, fixée par cet excès de respect au même point que dans les temps ant

ciens, ne s'en écarte pas; et si les vertus privées en reçoivent quelque douceur, en revanche les vertus sociales y perdent cette spontanéité qui fait leur vrai mérite. Aussi sur cet important article la morale des peuples européens s'éloigne-t-elle considérablement des peuples chinois; et c'est ce qui cause la supériorité actuelle des premiers sur les seconds. Leur règle est d'accepter la tradition de ses pères pour s'y instruire et non pour s'en faire l'esclave. Tout en vouant notre vénération et notre reconnaissance à ceux dont nous tenons le jour, nous devons sans cesse nous efforcer de les surpasser et de devenir meilleurs. Il est de notre devoir de développer ce qu'ils ont eu de bon, et de ne point copier par une sotte obéissance ce qu'ils ont de puéril ou de mauvais. Ce n'est point ainsi que l'entendent les Chinois. Leur devoir consiste à faire revivre en eux leurs ancêtres aussi exactement que possible. Que les mœurs des anciens aient fait défaut en quelque point, ce n'est pas aux enfans qu'il appartient d'en juger. Ils doivent se conformer en tout à l'exemple de leurs parens, et n'existent que pour eux. Un homme de la province de Hu-quam, qui jouissait encore de sa force et de sa raison, ayant vu son père et sa mère tomber dans un état d'enfance par suite de leur grand âge, consacra de suite tout son temps à leur fantaisie; il jouait comme un enfant, se laissait tomber, et criait comme un enfant afin de les récréer et de leur procurer le divertissement de leur infirmité. Ce trait, qui se trouve consigné avec grand soin dans un des premiers ouvrages de morale, est caractéristique pour les Chinois. Quelque beau qu'il soit d'aimer ses parens, même jusqu'à la folie, nous les aimons en Europe avec une tendresse plus éclairée et plus sage; et en agissant ainsi, il est permis de le dire, nous montrons que nous les aimons mieux. Pour bien aimer il faut se conserver, et ne pas s'anéantir devant l'objet que l'on aime.

Confucius est l'auteur d'un très beau livre sur la piété filiale. On y trouve exposée avec une profondeur de vue remarquable l'influence souveraine de ce sentiment sur le maintien de la vertu et de la bonne discipline. Toutes les actions de la vie se trouvent rapportées à la personne du père, qui devient dès lors la source et l'origine de toutes choses, et en quelque sorte l'équivalent de Dieu même. — « Le commencement de la piété filiale, est-il dit dans le premier chapitre, consiste à respecter et à conserver dans toute leur intégrité et dans toute leur force le corps et les membres que l'on a reçus de ses parens. La perfection, à cultiver la vertu, à bien régler ses mœurs, afin d'honorer la mémoire de ses parens. » — « Ce qu'il y a de plus sublime dans le respect filial, ajoute plus loin le philosophe, c'est de voir dans son père l'image du maître du ciel. L'usage de regarder son père comme associé ou comme l'assesseur du maître du ciel a commencé sous le prince Chen-Kum, qui, en offrant un sacrifice au maître du ciel, fit placer la tablette de son père à côté de la tablette du maître du ciel. Aussi tous les princes qui sont entre les quatre mers s'efforcent de se rendre à cette solennité, et d'en augmenter la pompe par leur présence. » — On peut juger par cette seule citation de l'immensité du rôle attribué à la piété filiale dans la vie religieuse et civile à la Chine. Malheureusement dans ce pays, où tout est réglé, où les moindres gestes sont calculés et enseignés, où, suivant l'expression de Montesquieu, les législateurs ont confondu la religion, les lois, les mœurs et les manières, la spontanéité de l'amour filial, qui en fait l'excellence, s'est trouvée anéantie par les efforts mêmes que l'on a fait pour empêcher les enfans de le mettre en oubli. Dans l'éducation des écoles on ne se contente pas de faire sentir aux enfans combien ils doivent aimer leurs parens, on leur prescrit les cérémonies avec lesquelles ils doivent s'acquitter de ce devoir, les instans, les gestes, les inflexions de la voix: ce qui ne devrait jamais être qu'une leçon de cœur devient ainsi une leçon de la mémoire. Tout le monde apprend à aimer et à témoi-

gner son amour suivant un zèle uniforme, et l'étiquette remplace les inspirations naturelles et non calculées d'une âme reconnaissante. Voici ce qui se trouve à ce sujet dans un livre classique de la Chine, celui qui forme en quelque sorte le catéchisme dont on fait usage dans les nombreuses écoles de l'empire. Il nous paraît curieux d'en citer le texte même.

« Au premier chant du coq, les enfans, les gendres, les brus et les enfans se lèveront, se laveront les mains et le visage, s'habilleront proprement, et se rendront dans l'appartement du père et de la mère. Ils s'informeront dans les termes les plus respectueux et avec le son de la voix le plus touchant, de l'état de leur santé. Depuis le fils aîné jusqu'au plus petit enfant, chacun apportera les choses nécessaires au père et à la mère pour s'habiller. Il faut que le fils remplisse tous ses devoirs avec une attention et une exactitude respectueuse, mais sans aucune trace de cette gravité austère qu'inspire sur le visage la frayeur ou la contrainte. Lorsque le père et la mère sont malades, les enfans doivent montrer de la tristesse et de l'affliction, et ne se permettre ni les joies, ni les plaisirs, ni la bonne chère. Si les parens prennent une médecine, il faut que le fils ait soin d'en goûter avant eux. Quoiqu'un fils s'accorde bien avec son épouse, il ne doit point hésiter à la répudier si elle déplaît à son père ou à sa mère; et si elle plaît à son père et à sa mère, il doit la conserver quoiqu'il ait de l'aversion pour elle. Le devoir du fils est d'aimer ceux que son père aime. Il doit aimer jusqu'aux animaux que son père aime. »

Il est difficile, comme on voit, d'imaginer rien de plus rigide et de plus absolu que cet amour officiel des enfans pour leurs pères. Il y a loin de ces prescriptions détaillées au simple commandement de la loi de Moïse et au langage secret de la nature. Mais pour aimer à faire revivre exactement l'esprit de chaque génération dans une génération suivante, il était nécessaire que le législateur imposât à l'obéissance des enfans des lois et des formules aussi précises. Néanmoins l'amour filial est quelque chose de si pur, de si élevé, de si religieux, que, malgré une discipline si capable de le matérialiser en voulant le régler, son caractère de sublimité n'a pu être étouffé entièrement. La poésie lui est restée et s'est glissée avec lui presque dans le code qui a prétendu le limiter, selon l'étiquette, ses mouvemens et son étendue. Nous terminons donc cet article où nous avons désiré montrer la supériorité de la piété filiale spontanée et indépendante, telle que nous la concevons en Occident, sur la piété filiale servile et maniérée de la Chine, en citant un passage de ce même livre des écoles, relatif à la commémoration des parens morts, et empreint d'une religiosité douce et profonde. Nous n'avons pas besoin de chercher à faire mauvaise part aux Chinois pour garder notre avantage sur eux.

« Un fils sage qui a perdu ses parens, et qui, au commencement de l'automne, marche sur la gelée blanche, éprouve de la tristesse et soupire, non parce qu'il a froid, mais parce qu'il pense à ses parens morts. Mais lorsqu'au printemps il marche sur la rosée humide, son cœur s'échauffe, et il lui semble qu'il va les revoir. »

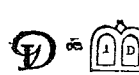
» On doit se préparer par la retraite et par l'abstinence à la célébration des cérémonies que l'on fait tous les ans pour les parens morts. Pendant ces jours de retraite et d'abstinence, un fils se rappelle le lieu que ses parens habitaient, leur rire, leurs paroles, leurs goûts, leur caractère. Il se rappelle ce qui leur faisait plaisir, ce qu'ils désiraient. Occupé de ces idées pendant trois jours, ses parens deviennent pour ainsi dire présens à ses yeux; il croit les voir. Le jour même de la cérémonie, au moment où il entre dans la salle de ses ancêtres, il croit voir son père dans la tablette qui lui est consacrée. Il croit que ses parens voient son mouvement, qu'ils entendent ses soupirs et ses regrets.

» Ainsi la piété filiale donne aux parens une espèce d'immortalité. Un fils qui aime tendrement son père le voit exis-

tant dans le fond de son cœur ; il l'entend , et il lui parle. Pourrait-il ne pas lui rendre , même après sa mort , toute la déférence qu'il avait pour lui durant sa vie ? »

MONOGRAMMES,
CHIFFRES, RÉBUS, LETTRES INITIALES, ETC.
D'ARTISTES CÉLÈBRES.

(Suite. — Voyez page 78.)

 Jean Duvet , ancien graveur français , né à Langres en 1485. Cet artiste , qui peut donner une idée de l'art encore à son enfance , a employé différentes marques représentant ses initiales réunies et formant un chiffre , ou renfermées séparément dans une double tablette.

 David Téniers , né à Anvers en 1610 , mort à Bruxelles en 1694 , l'un des plus grands maîtres de l'école flamande. Son chiffre , semblable à celui de son père , se forme d'un T de petite dimension et très légèrement tracé , renfermé dans un D. Plusieurs de ses tableaux se trouvent au Louvre (1855 , page 1).

 Merian Matthieu , très habile graveur , né à Bâle en 1593 , mort à Tschwalbach en 1651. Il a marqué ses œuvres d'un M seul ou d'un chiffre bizarrement formé , où l'on trouve les lettres M F.

 Goltzius Henri , né à Mulbrocht , pays de Juliers , en 1558 , mort à Harlem en 1617 , d'un tempérament faible et délicat ; il s'adonna exclusivement à la gravure et eut pour maître Théodore Coornhert , qu'il surpassa bientôt. Il a composé un grand nombre d'ouvrages marqués d'un chiffre formé par la réunion de ses initiales G H.

 Joseph Ribera , dit l'Espanolet , né en 1588 à San-Felippo , petit village situé près de Valence , et mort à Naples. Son chiffre , tiré de son surnom , se compose d'un S , d'un H et d'un P entrelacés. On n'a au Musée du Louvre qu'un seul tableau de ce peintre ; nous en avons donné la gravure en 1854 , page 353.

 Rembrandt , né en 1606 près de Leyde , mort à Amsterdam en 1674. Son chiffre se formait d'un R et d'un H entrelacés ; on prétend cependant qu'il a aussi marqué quelques uns de ses tableaux des lettres R et T ; on a dix-sept tableaux de ce peintre au Musée du Louvre.

 Schauflein (Hans ou Jean) , né à Nuremberg en 1487 , mort à Nordlingue en 1550. Il fut l'élève d'Albert Durer , dont il prit la manière. Cet artiste jouit d'une grande réputation comme graveur sur bois. Son chiffre , formé de différentes manières , est remarquable par de petites pelles faisant allusion à son nom , qui signifie en effet *petite pelle* en allemand.

 Jean-Jacques Van Sandraert , né à Ratisbonne en 1635 , mort à Nuremberg en 1698 ; habile graveur. Son chiffre était formé de ses initiales liées entre elles par un signe dont la forme se rapproche de celle du V.

 Schoen le Beau Martin , peintre et graveur , né à Culmbach en 1420 , mort à Colmar en 1486. On a prétendu à tort qu'il était l'inventeur de la gravure en taille-douce ; mais il est le premier qui ait donné des travaux de quelque mérite dans ce genre ; ses ouvrages sont très rares et très recherchés. C'est aussi le premier qui ait signé ses ouvrages des initiales de son nom ; il les accompagnait d'une espèce de petite croix qu'il mettait entre elles. On a de lui au Musée un seul tableau.

 Salvaor Rosa , à la fois poète , peintre et graveur , né en 1615 , à Renella , village près de Naples. Après une existence fort orageuse , il mourut en 1675 à Rome. Il marquait ses ouvrages d'un R et d'un S entrelacés. On a au Musée du Louvre plusieurs tableaux de ce peintre ,

entre autres la Pythonisse d'Endor et de belles batailles.

 Hollar Wenceslaus , né à Prague , habile graveur ; il mourut à Londres dans la plus profonde misère ; mais aussitôt après sa mort , on se disputa ses estampes , dont les épreuves ont été souvent payées plus cher que la planche. Quelquefois il a signé ses ouvrages d'un W et d'un H , d'autres fois il a formé un chiffre des lettres W et C qu'il a réunies par un petit trait , de manière à former un H.

 Wolgmutt Michel , peintre et graveur , né à Nuremberg en 1454 , mort dans la même ville en 1519.

Il donna des leçons de peinture à Aldegrever et au célèbre Albert Durer. Ses gravures , très rares , sont marquées d'un W renfermé dans un petit cadre avec la date au-dessus.

 Ghis Jean-Baptiste , né à Mantoue en 1491 , peintre , sculpteur et graveur ; il fut , dit-on , élève de Jules Romain. Il a formé son chiffre des initiales de son nom et des premières lettres de son surnom de Mantouan.

FAUCONNERIE.

(Voir p. 104.)

QUELQUES DÉTAILS SUR L'ART DE DRESSER LES FAUCONS A LA CHASSE.

Il y a des faucons lâches et paresseux , et il y en a d'autres si fiers , qu'ils s'irritent contre tous les moyens employés pour les apprivoiser ; il faut abandonner les uns et les autres. — Un bon faucon se distingue d'après certains indices connus des chasseurs : entre autres qualités , il doit avoir la tête ronde , le bec court et gros , les jambes courtes , les doigts allongés , les ongles fermes et recourbés , les ailes longues ; il doit *chevaucher* contre le vent , c'est-à-dire se raidir contre et se tenir ferme sur le poing lorsqu'on l'y expose. Le plumage doit être d'une même couleur ; ceux dont le plumage est semé de taches sont moins estimés. — On rejette absolument les faucons dont les *maines* et le bec sont jaunes.

Un faucon qui vient d'être déniché se nomme un *faucon nuais* ; celui qu'on a pris avant la mue est un *faucon sors* , et celui qui a déjà éprouvé une ou plusieurs mues s'appelle *faucon hagard*.

La méthode particulière au moyen de laquelle on parvient à dresser un oiseau pour la chasse se désigne sous le nom d'*affaitage*.

C'est en le privant de sa liberté de la manière la plus absolue qu'on parvient à le dompter assez pour lui pouvoir ensuite rendre cette même liberté sans crainte qu'il en use à son profit. Une nourriture régulière et choisie l'accoutume à reconnaître le fauconnier qui le soigne , à distinguer , du haut des airs , sa voix et son signal , et à redescendre vers lui avec sa proie.

Pour arriver à ce résultat , on fait passer l'oiseau par une série d'épreuves dont plusieurs sont communes à toutes les espèces , mais dont quelques unes sont réservées à certains animaux d'un naturel plus sauvage ou plus fier.

D'abord le chasseur , la main couverte d'un gant , prend sur le poing l'oiseau qui a les pieds enchaînés avec une chaîne de cuir ; et , partageant une grande partie des fatigues auxquelles il va le soumettre pour l'accabler et le dompter , le porte continuellement sans lui permettre un seul instant de repos , de nourriture et de sommeil. Cette épreuve dure ordinairement trois jours et trois nuits sans relâche. Si , dans cette contrainte , l'oiseau se débat trop violemment , on tempère son ardeur par l'eau froide qu'on lui jette sur le corps ou dans laquelle on lui plonge la tête. L'impression de cette eau achève de l'abattre ; il reste quelque temps immobile et comme rendu. — On emploie aussi ce procédé pour lui couvrir la tête d'un chaperon dès le commencement de son épreuve.

On juge du succès de cette dure contrainte de 72 heures par la docilité que montre l'oiseau à se laisser mettre et ôter

le chaperon, et surtout par sa promptitude à prendre, lorsqu'il est découvert, le *pât* ou viande qui forme sa nourriture. Pauvre animal! on te dompte par faim plus que par gourmandise! — Pour développer dans le faucon un appétit extra-naturel, on lui donne des *cures*, petites pelottes de filasse qui le purgent et l'affaiblissent.



(Chasseur leurrant le faucon, d'après Reidinger.)

Dès que l'animal commence à montrer un peu de soumission, on le porte dans un jardin sur le gazon; là, le tenant à la longe, on découvre son chaperon, et lui montrant le *pât*, on l'accoutume à sauter sur le poing. — Il s'agit ensuite de lui apprendre à connaître le *leurre*. Ce *leurre* est une représentation de la proie, un assemblage de pieds et d'ailes, sur lequel on place la nourriture. L'habitude d'y prendre son *pât* en rend la vue agréable à l'oiseau et le dispose à fondre dessus, lorsque, étant mis en liberté, il verra son maître l'agiter; c'est ce que représente la première gravure. Il est bon cependant de faire entendre toujours le même cri lorsqu'on présente le *leurre* au faucon, afin de l'avertir par la voix, au cas où la vue ne suffirait pas.

Toutes les fois que l'oiseau fond sur le leurre, il faut l'*affriander* en lui laissant prendre bonne gorge de viande.

La dernière leçon consiste à donner l'*escap*; c'est-à-dire à faire connaître au faucon l'espèce particulière de gibier auquel on le destine, après quoi on se confie à lui, on le met en liberté. — Si par exemple on veut le faire chasser contre le lièvre, on enferme dans une peau de lièvre un poulet qui passe sa tête par un trou pratiqué à cet effet. Le faucon fond dessus; le poulet rentre la tête, l'oiseau s'acharne sur la peau, où on lui laisse prendre quelques *bécades ensanglantées*. On recommence sans cesse cet exercice pendant

une dizaine de jours, mais en éloignant sans cesse la peau, qu'en outre un piqueur traîne de plus en plus vite; et même pendant les derniers jours, le piqueur est monté sur un cheval pour emporter au galop cette déponille du lièvre. L'oiseau continue à fondre dessus et finit par s'habituer à voler sur un lièvre vivant qui se sauve dans la plaine.

Si le faucon est destiné à *voter* le héron ou la buse, on commence par l'habituer à s'élancer sur une peau de cet animal et on lui laisse prendre quelques *bécades ensanglantées* au travers des plumes. — Puis on lâche la proie vivante et on enlève le chaperon du faucon au moment où elle n'est qu'à quelques pieds de terre; on l'accoutume ainsi successivement à *lier* sa proie, à 50, 50, 100 pieds en l'air. C'est ce qui se voit dans la deuxième gravure.

Tout ce qui précède, et qui n'est qu'un résumé succinct des règles générales, reçoit de considérables modifications selon l'espèce d'animal à qui l'on a affaire. L'oiseau est d'autant plus difficile à dresser qu'il appartient à une espèce plus grande, qu'il est plus âgé et qu'il arrive des contrées plus septentrionales; tels sont les *gerfaux* de Norwège. — Un des moyens les plus efficaces pour dompter le naturel *hagard* (sauvage) de cet oiseau, consiste à le frotter avec une aile de pigeon en appuyant fortement sur le dos, sur les côtés et entre les jambes; pendant ce temps on lui jette de l'eau sur le corps; et on lui manie la tête avec la main sans ôter ni relâcher le chaperon; c'est l'opération du *frist-frast*; si on la commence de bon matin, dans la solitude et un lieu sombre, et si on la ré-



(Chasseur jetant le faucon, d'après Reidinger.)

pète sans cesse dans la journée, le *gerfaux* se trouve tellement fatigué, ennuyé, harrassé sur le soir, qu'on peut con-

tinuer à lui donner du frist-frast même sans chaperon pendant la moitié de la nuit. Mis à ce régime pendant six semaines, il devient fort doux; et deux autres mois passés dans des exercices analogues à ceux que nous avons décrits plus haut, mais plus sévères, rendront ce gerfaut docile et soumis ou chasseur. *(La suite à une autre livraison.)*

UNE ANECDOTE SUR MICHEL-ANGE.

Michel-Ange (Buonaroti) étant de retour à Florence, après avoir visité Venise et Bologne, exécuta une statue de saint Jean et une autre statue de Cupidon dormant. Cette dernière œuvre parut admirable; des amis conseillèrent à l'artiste de l'envoyer à Rome, et de la faire enterrer dans

une vigne où l'on savait que l'on devait bientôt commencer des fouilles. Michel-Ange goûta cet avis; peu de temps après la figure fut déterrée et vantée par tous les connaisseurs comme l'un des restes les plus précieux de l'art antique. Le cardinal de Saint-Georges l'acheta 200 écus romains.

Mais Michel-Ange avait brisé un bras de la statue, et l'avait conservé. Il se rendit à Rome, et n'eut pas de peine à prouver à l'aide de ce fragment qu'il était l'auteur du Cupidon. Les connaisseurs furent fort déçus, comme on doit bien l'imaginer. Cependant le cardinal de Saint-Georges ne laissa pas de bien accueillir l'artiste, et il le retint près de lui pendant un an; seulement il se défit du Cupidon, qui passa à Mantone, dans le palais de la comtesse



(Esquisse d'un tableau où Michel-Ange s'est représenté lui-même.)

Isabelle d'Est, grand-mère des ducs de ce nom; de Thon, dans ses Mémoires, dit avoir vu ce Cupidon. Cette anecdote est admise par d'Argenville; mais Ascanio Condivi, élève de Michel-Ange, la rapporte autrement.

Une circonstance particulière qui vient de nous être révélée nous porte en effet à croire la version de d'Argenville inexacte, du moins quant à l'œuvre qui servit à mystifier les amateurs.

Notre gravure est tirée d'un tableau que Michel-Ange a peint lui-même, sans doute pour consacrer sa ruse et la bêtise des érudits, et ce tableau doit être encore dans le cabinet du duc de Miranda à Naples. La figure riante qui occupe le centre et domine le groupe est celle du célèbre sculpteur; il était jeune alors; il n'avait pas encore le nez cassé, et ne portait point sur ses traits le caractère sévère et

sérieux sous lequel on a coutume de se le représenter. Ce n'est pas un bras de Cupidon que les savants ont pris pour un antique, mais une tête de dieu ou de héros inconnus. Leur physionomie stupéfaite excite la gaieté railleuse de Michel-Ange. Nul doute que toutes les figures ne soient des portraits de critiques illustres de l'époque. Le tableau est peint sur bois, et a environ quatre pieds de hauteur; le revers est couvert d'études d'écorché.

Cette anecdote a été le motif de deux compositions exposées cette année au salon, par deux peintres, M. Lemasle, de Saint-Quentin, et M. Bergeret. Ils ont tous deux suivi la tradition la plus ordinaire. Cupidon leur a paru sans doute ajouter à l'agrément du sujet. Leurs tableaux, désignés sous les nos 449 et 4546, sont placés près l'un de l'autre, à gauche dans la grande galerie. Celui de M. Lemasle

(n° 4546) représente la figure de Michel-Ange telle qu'on la voit dans notre gravure.

UNE COMÉDIE INÉDITE

DU XIII^e SIÈCLE.

On a écrit et répété si souvent qu'à dater de la chute de l'empire romain jusqu'au XIV^e et XV^e siècle, tout avait été chez nous plongé dans la barbarie, que cette opinion, malgré l'erreur qu'elle accrédite, fait pour ainsi dire autorité. Sans doute, chez un peuple auquel l'idiome manque, chez une nation qui se trouve placée entre une langue qui meurt et une autre qui se forme, on ne doit point rencontrer, en l'absence de l'élément expressif, des monumens intellectuels aussi policés que ceux qui s'offrent à des époques de civilisation plus avancées. Mais toujours est-il que l'on peut soutenir qu'il n'y a point solution de continuité dans l'esprit humain, et qu'en cherchant bien on découvre toujours sous la poussière des siècles éteints quelques monumens incontestables à l'appui de cette assertion.

Nous avons déjà dit (1854, p. 165) que le premier spectacle qu'ait eu Paris, c'est-à-dire la France, fut celui qu'y ouvrit en 1402, dans l'hôtel de la Trinité, la dévotion de quelques particuliers réunis sous le nom de *Confrères de la Passion*. Cette date officielle place donc l'origine de notre théâtre à la seconde année du XV^e siècle. Encore certains esprits timides ont-ils essayé de combattre cette fixation comme trop reculée. Que vont dire par conséquent les partisans de ces censeurs, en nous entendant affirmer qu'il n'y a guère là qu'une erreur de quatre ou cinq siècles, ce qu'il nous serait facile de démontrer par l'inspection des légendaires, et de plusieurs antiphoniers? Nous pourrions en tout cas, soutenus d'un passage de Matthieu Paris, faire au moins remonter au XII^e siècle l'époque de notre théâtre. Cet historien en effet, dans ses *vies des vingt-trois abbés de Saint-Alban*, parle d'un certain Godefroi, mort en 1146, qui fit représenter dans ce monastère un jeu intitulé *la Vie de sainte Catherine*, pour le plus grand éclat duquel il emprunta au sacristain du monastère les chapes de chœur. Une de nos vieilles chroniques en vers (manuscrit 6812 de la Bibliothèque du roi) décrit une fête donnée plus tard, il est vrai, mais près d'un siècle encore avant l'époque citée, par Philippe-le-Bel (1315); il raconte qu'il y eut différents spectacles représentant: « Adam et Eve, les Trois Rois, le Massacre des Innocens, » Notre Seigneur riant avec sa Mère et mangeant des pommes, les Apôtres disant avec lui leurs patenôtres, la Décollation de saint Jean-Baptiste, Hérode et Caïphe en mitre, Pilate lavant ses mains, la Résurrection, le Jugement dernier, un Paradis dans lequel on voyait quatre-vingt-dix anges, un Enfer noir et puant où tombaient les réprouvés, et d'où sortirent cent diables qui allaient saisir des âmes, et qui ensuite les tourmentaient. »

Mais en remontant plus loin encore, n'avons-nous pas, sous saint Louis, du célèbre trouvère Rutebeuf, une pièce dramatique, le *Miracle de Théophile*, incontestablement destinée à une scène quelconque? — Or, de 1402, époque officielle, à 1250 environ, époque où vivait Rutebeuf, il y a déjà un assez long intervalle.

Le *Jeu du Pèlerin* dont nous allons donner l'imitation en prose, et dont le texte original en vers n'a jamais été imprimé, est également de cette époque. Nous le tirons du manuscrit du roi 2756, appartenant au fonds Lavallière; ce magnifique recueil de poésies contient plusieurs pièces du même genre, sous les titres: *Jeu de Robin et de Marion*, *Jeu du mariage*, *Jeu de saint Nicholas*. Dans ce dernier, on distingue surtout les personnages suivans: — Un Ange, le roi d'Afrique, son Sénéchal, l'Amiral de l'Arbre-Sec, Cornart

(crieur public), Caigne (garçon tavernier), MM. Cliquet, Finède et Rasoir (voleurs), enfin, Durant (geolier).

Aussi est-ce là une pièce complète, où les scènes sont bien distinctes, bien étendues, mais que sa longueur empêche d'être insérée dans notre recueil. Le *Jeu du Pèlerin* qui suffira pour donner une idée de ce théâtre primitif est au contraire excessivement court, et on y voit dans quel discredit tombaient les contes des pèlerins.

LE JEU DU PÉLERIN.

LE PÉLERIN. Paix, seigneur; écoutez? Si vous faites silence, je vais vous dire des choses qui convertiront les plus endurcis d'entre vous. Taisez-vous donc et ne m'interrompez pas. — Seigneur, je suis pèlerin. J'ai erré par villes, par cités, par châteaux, et j'aurais grand besoin de prendre du repos; il y a trente-cinq ans que je ne me suis pas arrêté. Aussi ai-je été en maint bon lieu et à maint pèlerinage; j'ai été en Syrie, à Tyr, et dans un pays si singulier, qu'on y meurt sur-le-champ quand on veut mentir.

LE VILAIN. Je te donne un démenti, car tu veux nous faire passer des vessies pour des lanternes. Je crois que tu aimes mieux la taverne que le couvent.

LE PÉLERIN. C'est pécher que de se moquer de moi. — Je suis bien las. — J'ai été à Lucerne, dans la terre de Labour. J'ai été en Toscane, en Sicile; je revins par la Pouille où l'on me parla beaucoup d'un clerc célèbre, gracieux et noble, et qui n'a pas son pareil au monde. Il était né dans la ville où nous sommes. On l'appelait ici Adam-le-Bossu, là Adam d'Arras*.

LE VILAIN. Vous tombez mal, sire, avec votre œil pelé. Vous êtes très bien bâti pour faire un voleur. Allez-vous en d'ici, mauvais puant, car je sais de bonne source que vous êtes un truand. Allons! Fuyez promptement, ou vous nous le payerez.

LE PÉLERIN. Vous êtes beaucoup trop vif. Attendez un peu que j'aie terminé mon récit. — Paix donc, pour Dieu, seigneur! — Ce clerc dont je vous parle est aimé et prisé du comte d'Artois. Je vais vous en apprendre la raison. Ce maître Adam savait composer des *dits* et des *chansons*, et le comte ne désirait rien tant que de rencontrer un tel homme. Quand il se le fut attaché, il vint le trouver, et il lui commanda de faire un *dit*, afin de mettre son talent à l'épreuve. Adam qui s'y connaissait, en fit un, dont on doit avoir conservé souvenir, car il est bon à entendre et à retenir. Il ne valait pas moins de cinq cents livres. Or, maître Adam est mort. Dieu lui fasse merci. J'ai été à sa tombe. Le comte me l'a montrée quand je fus le voir l'an passé.

LE VILAIN. Vilain, fuyez d'ici, ou vous serez bientôt dépouillé et battu.

LE PÉLERIN. Comment vous nomme-t-on, vous qui êtes si têtif?

LE VILAIN. Comment, sire vilain? Gantelas-le-Têtu.

LE PÉLERIN. Eh bien! veuillez attendre un moment, mon doux ami; car on m'a répété depuis long-temps qu'en l'honneur du clerc que Dieu a rappelé à lui, on devait ici réciter les *dits* qu'il a faits. C'est pour cela que je suis venu.

GAUTIER. Fuyez, ou vous serez battu.

LE PÉLERIN. Mon Dieu! punissez-tous ceux qui me causent du tourment.

GUIOT. Warnier! as-tu écouté les raisons de ce paysan, et la manière dont il nous dicte les sornettes avec lesquelles il nous attrape?

* Adam de la Halle, surnommé le Bossu d'Arras, est lui-même l'auteur de cette pièce. Il ne faut pas le confondre, comme l'a fait la Biographie universelle, avec Adam de Saint-Victor, qui mourut près d'un siècle auparavant. Dans un morceau relatif à Charles d'Anjou, frère de saint Louis, Adam de la Halle nous apprend qu'on l'appelait le Bossu, mais qu'il ne l'était pas.

WARNIER. Oui. Je sais bien que c'est un mauvais homme.

GUIOT. Allons ! Sortez de la maison, et n'y revenez plus, vilain.

ROGAUS. Qu'est-ce ? Pourquoi chassez-vous cet homme qui ne vous gêne en rien.

WARNIER. Rogaus, sa parole m'ennuie à me faire crever.

ROGAUS. Taisez-vous Warnier ; il parle de maître Adam le clerc, le joli trouvère qui était plein de toutes les vertus, et que tout le monde doit plaindre, car il était très gracieux, il savait de très beaux dits, et était un parfait enchanteur.

WARNIER. Savait-il donc enchanter les gens ? Alors je l'en estime moins.

ROGAUS. Nenni ; mais il savait faire des *chansons*, des *partures* et des *motets*. Il a fait de ces poésies une grande quantité, et je ne sais combien de ballades.

WARNIER. Je te prie alors de m'en chanter une qui ne soit pas commune.

ROGAUS. Volontiers. J'en sais justement une de lui que je vais te réciter.

WARNIER. Va, je t'écoute, et au diable nos querelles.

ROGAUS. (*Il chante. — Il y a une ligne de musique notée dans le manuscrit.*) — Celle-ci est-elle bonne, Warnier, dis ?

WARNIER. Non. Comment peut-on priser une telle chanson ? — Par Dieu ! j'en ai appris une hier, qui en vaut quarante comme celle-ci.

ROGAUS. A cause de moi, Warnier, chante-la.

WARNIER. Volontiers, par la foi que je jurerai à ma maîtresse. (*Il chante.*) J'espère qu'on peut se vanter d'un tel chant.

ROGAUS. Par ma foi, cela te va de chanter comme à un ours de grogner.

WARNIER. Ours vous-même !

ROGAUS. Ma foi, votre mélancolie me séduit. Je ferais aujourd'hui une folie, si je vous imitais. — Beau prud'homme ! Suivez mon conseil ; ne restez pas plus long-temps ici.

LE PÈLERIN. Vous me conseillez donc de m'en aller.

ROGAUS. Oui, vraiment.

LE PÈLERIN. Je m'en irai, et je ne vous dirai pas un mot de plus, car je n'ai point envie d'être battu.

GUIOT. Hé Dieu ! Je m'ai pas mangé depuis *tierce*, et il est déjà *none* du jour. Si je ne bois, dors ou mangé, il m'est impossible de rester en place. Je m'en vais donc puisque je n'ai rien à faire ici.

ROGAUS. Warnier ?...

WARNIER. Quoi ?...

ROGAUS. Veux-tu m'en croire ? — Allons-nous-en !

WARNIER. Soit, mais auparavant allons boire. Maudit soit qui ne m'accompagne !...

ILE DE MALTE.

ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM.

L'île de Malte, anciennement Méliu, est située entre la Sicile et l'Afrique. Sa longueur est de sept lieues, et sa largeur de quatre. Les Carthaginois la possédèrent d'abord, et la chute de Carthage la fit passer sous la domination romaine.

La division de l'empire, l'invasion des Barbares, tous les fléaux qui fondirent à la fois sur la malheureuse Italie, n'eurent aucune influence sur la destinée de cette petite île, neutre dans les grands conflits de l'Europe ; elle demeura long-temps oubliée des vainqueurs et des vaincus. Mais, quand les Sarrazins commencèrent leurs excursions en Italie et en Sicile, ils comprirent l'importance d'une telle position, et en firent l'entrepôt de leurs munitions et de leurs forces.

Vers le milieu du XI^e siècle, ils en furent chassés par les Normands, qui, sous la conduite de Robert Guiscard, et ensuite de Tancred de Haute-Ville, fondèrent le royaume de Naples et de Sicile auquel l'île de Malte fut annexée, et dont elle fit partie jusqu'en 1530.

A cette époque, Charles-Quint la donna aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Cet ordre illustre doit son origine aux croisades. Fondé au commencement du XII^e siècle par Gérard de Provence, avec la mission d'accueillir, de protéger les pèlerins et les croisés qui arrivaient en Terre-Sainte, et de faire à Jérusalem le service des hôpitaux, ils prirent d'abord le nom de *Frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem* ; bientôt ils se vouèrent à combattre les infidèles, et alors on vit l'ordre s'accroître d'une foule de gentilshommes renommés.

Devenus riches et nombreux, les chevaliers de Saint-Jean s'emparèrent, vers 1550, de l'île de Rhodes, qu'ils fortifièrent, et qui devint dans leurs mains le poste avancé de la religion.

Ils protégeaient dans toute la Méditerranée le commerce des peuples chrétiens, et ils inspirèrent en peu d'années une grande terreur aux Turcs et aux peuples arabes, qui, établis sur les côtes de l'Afrique, ne devaient leur prospérité qu'à la piraterie.

Les *Chevaliers de Rhodes*, c'est le nom qu'ils avaient pris, conservèrent pendant deux siècles l'île vaste, riche et fertile dont ils s'étaient rendus maîtres, et, pendant cette brillante période de l'existence de leur ordre, ils causèrent tant de pertes aux Musulmans, que ceux-ci résolurent de les chasser à tout prix de l'Orient. Soliman II s'empara de Rhodes après deux ans de siège, et paya son triomphe de la perte de 180,000 soldats.

Le grand-maître de l'ordre était alors Villiers de l'Île-Adam, gentilhomme français qui, après s'être immortalisé par la défense de Rhodes, continua de veiller sur son ordre dispersé, et eut la joie de le voir reconstitué à Malte sous de glorieux auspices.

Charles-Quint abandonna cette île à titre de fief aux chevaliers de Rhodes qui prirent alors le nom de *Chevaliers de Malte*. Le grand-maître, déclaré feudataire de la couronne d'Aragon et des Deux-Siciles, fut simplement tenu de faire chaque année hommage d'un faucon, et de recevoir des mains de son suzerain ou de celles du vice-roi l'investiture de la grande-maîtrise.

Les chevaliers fortifièrent à la hâte leur île, qui, défendue par la nature, devint bientôt presque imprenable. Ils s'accrurent de membres illustres dont les biens accumulés rendirent en peu de temps l'ordre aussi florissant qu'à ses plus belles époques. On les vit alors reprendre avec ardeur leurs croisières dans la Méditerranée, et acquérir chaque jour par leurs exploits des droits à l'admiration de l'Europe.

L'île était gouvernée par la volonté absolue du grand-maître, dont l'autorité n'avait d'autres bornes que les statuts de l'ordre. Tous les Maltais en état de servir étaient tenus de prendre les armes sur sa réquisition.

Les travaux les plus pénibles, tels que la construction, l'entretien et le service des galères, étaient exécutés par des prisonniers turcs dont le nombre était considérable et dont les révoltes furent toujours réprimées avec une extrême rigueur.

Les cadets des plus grandes familles de l'Europe tenaient à honneur d'être admis dans l'ordre de Malte, et le titre de grand-maître eut pendant long-temps le même éclat que celui de souverain.

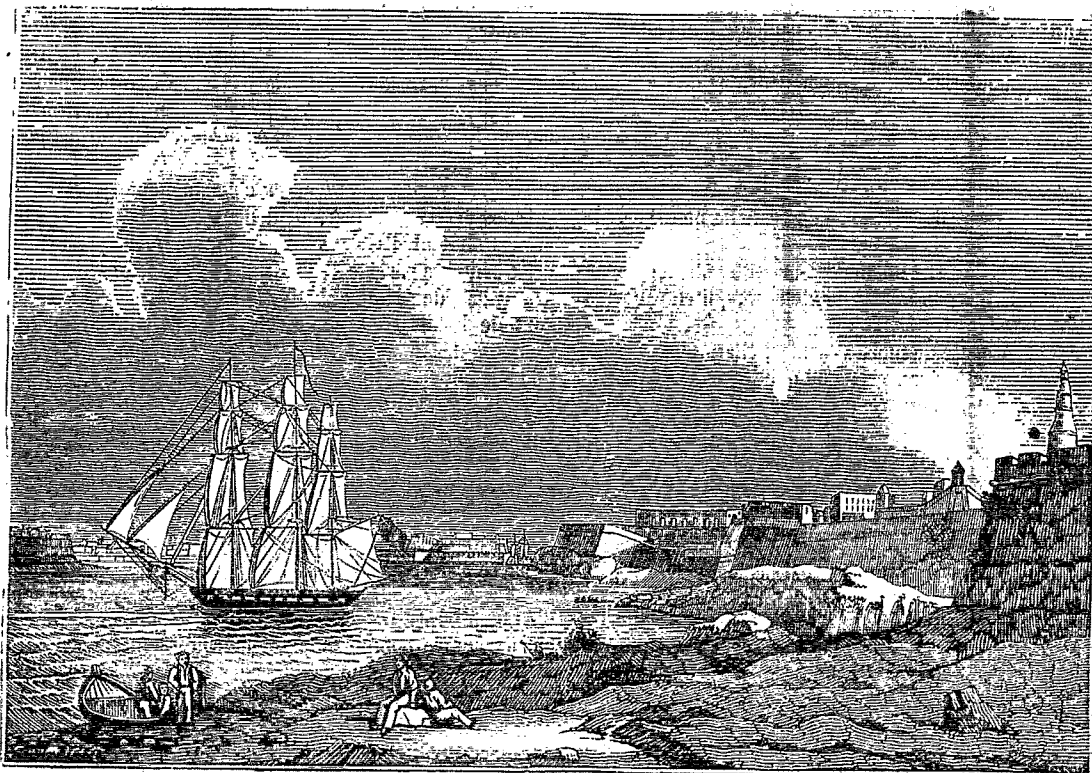
Il faut dire que beaucoup de ceux qui en furent revêtus contribuèrent par leur mérite à en relever le prix. Parmi ceux qui se montrèrent dignes de commander aux premiers guerriers de l'Europe, on remarque trois grands-maîtres français : *Pierre d'Aubusson*, qui se couvrit de gloire par la

défense de Rhodes; *Villiers de l'Île-Adam*, qui n'abandonna cette île qu'après des prodiges de valeur, et *Pariset de Lavalette*. Ce dernier eût à soutenir, en 1565, la plus furieuse attaque des Turcs dont Malte ait été le théâtre. Une armée nombreuse, commandée par le célèbre Dragut, tint les chevaliers assiégés pendant deux ans, et, repoussée sur tous les points, fut contrainte d'abandonner une entreprise qui lui coûta 50,000 hommes.

Les chevaliers de Malte continuèrent pendant long-temps de s'opposer à l'agrandissement des Turcs. Ils se rendirent encore fort utiles. Mais la rigueur de la discipline ne tarda pas à se relâcher; des habitudes de luxe et de mollesse s'introduisirent parmi eux; les duels commencèrent à les moissonner plus que la guerre, et leurs vœux furent de moins en moins observés. Ajoutons aussi que les Turcs, tenus en respect par la puissance croissante des nations occidentales, se montrèrent moins entreprenans. Quelques croisières contre

les Barbaresques, dont l'audace était chaque jour réprimée par la marine des États chrétiens, furent en dernier lieu les seuls services rendus par les chevaliers de Malte. On put dès lors prévoir l'extinction prochaine d'un ordre religieux et militaire devenu sans objet.

Le 9 juin 1798, une escadre française parut devant l'île; elle portait Bonaparte et l'armée destinée à la conquête de l'Égypte. Le grand-maître, Hompesch, lui refusa l'entrée du port. Aussitôt commença le débarquement sur sept points différens des îles de Malte et de Gozzo; une négociation, appuyée d'intelligences dans la place, succéda promptement à une résistance assez faible, et les deux îles restèrent au pouvoir des Français. Bonaparte y laissa une garnison de deux mille hommes sous les ordres du général Vaubois, qui en fut expulsé par les Anglais en 1800, après un blocus rigoureux et une cruelle famine. Plus tard, Napoléon témoigna le désir de reconstituer l'ordre de Malte;



(Une vue de Malte, prise dans le port Lavalette.)

et, afin d'intéresser le czar Paul, qui convoitait l'île de Malte, il lui envoya l'épée que le grand-maître Lavalette avait reçue, après son héroïque résistance, comme un témoignage de l'admiration de l'Europe.

Dès lors, Malte reprend toute son importance. Le traité d'Amiens devait la rendre aux chevaliers; mais les Anglais la gardèrent. Les hostilités reprirent, et enfin le traité de 1814 laissa à l'Angleterre la possession de ce beau joyau, aussi important et aussi imprenable que Gibraltar, et qui assure à cette puissance, dans le commerce du Levant, une énorme prépondérance.

L'île de Malte renferme sept villes dont les trois principales sont Civitta-Vecchia, l'ancienne Melita et Lavalette. Cette dernière est bâtie sur une péninsule entre deux beaux ports, dont l'un, celui du Sud, pénètre de deux milles dans l'intérieur des terres. Ce beau bassin est partagé en cinq havres séparés, dont chacun peut contenir un grand nombre de vaisseaux. L'entrée du port, large à peine d'un quart de mille, est défendue, des deux côtés, par des batteries dont les feux croisés la rendent impraticable aux vaisseaux ennemis. Le second port est affecté aux navires en quarantaine. Il est aussi défendu par de bonnes fortifications;

Les principaux édifices de Lavalette, sont l'ancien palais du grand-maître, l'hôpital, l'arsenal et la grande église de Saint-Jean.

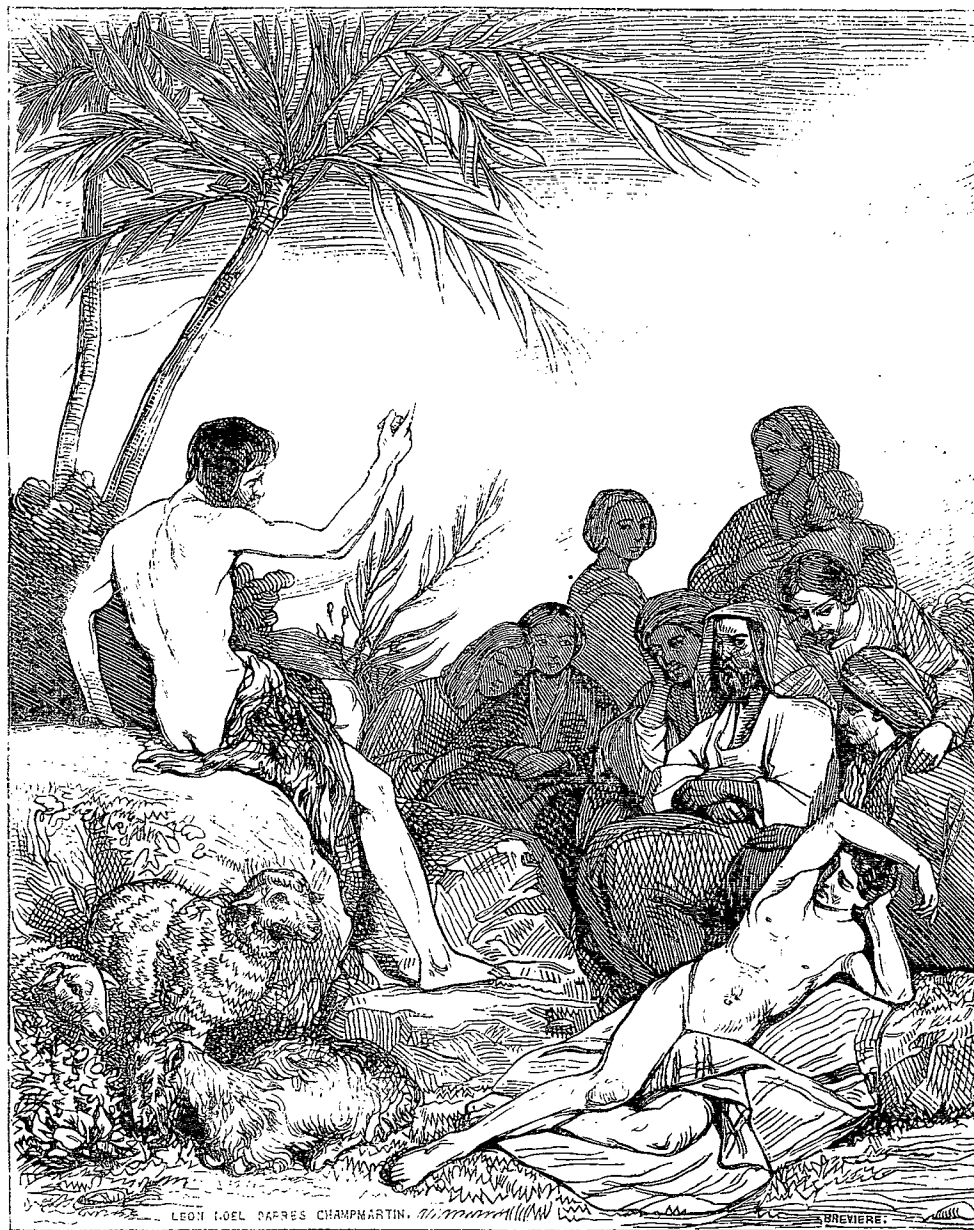
Malte est peuplée de 160,000 habitans. Ses productions, objet d'un commerce de peu d'importance, sont le miel, le cummin, le blé en petite quantité, les oranges, renommées dans toute l'Europe, et enfin le coton, dont les manufactures sont établies à Gozzo. — Cette dernière île, qui passe pour avoir été habitée par Calypso, n'offre aucune des beautés naturelles dont l'antiquité s'est plu à la parer.

Quoique la garnison de Malte soit considérable, qu'il y ait des gouverneurs civils et militaires, une administration anglaise et beaucoup d'Anglais, cependant les habitans ont conservé presque tous leurs anciens usages, et entre autres droits, celui d'élire leurs magistrats.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET
rue du Colombier, n° 30.

SALON DE 1835. — PEINTURE.
PREDICATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE, PAR M. CHAMPMARTIN.



(Prédication de saint Jean-Baptiste, par M. Champmartin.)

Il y avait sous le règne d'Hérode, roi de Judée, un prêtre nommé Zacharie, de la famille d'Abia; sa femme s'appelait Elisabeth. Tous deux étaient justes devant Dieu, et marchaient avec fermeté dans les commandemens du Seigneur; mais ils n'avaient point de fils, et tous deux étaient avancés en âge. Or, Zacharie, exerçant ses fonctions, était entré dans le temple pour offrir des parfums; le peuple faisait sa prière au dehors. — Tout-à-coup un ange apparaît, debout à la droite de l'autel des parfums, ce que voyant le prêtre, il fut saisi de frayeur; mais l'ange lui dit :

« Ne craignez point, Zacharie, parce que votre prière a été exaucée, et Elisabeth votre femme vous enfantera un fils auquel vous donnerez le nom de Jean; vous en serez dans le ravissement; et beaucoup de personnes se réjouiront de sa naissance : car il sera grand devant le Seigneur. Il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère; il convertira plusieurs des enfans d'Israël au Seigneur leur Dieu; et il marchera dans l'esprit et dans la vertu d'Elie.

» pour convertir les cœurs des pères vers leurs enfans, » pour rappeler les désobéissans à la prudence des justes, pour » préparer au Seigneur un peuple parfait. »

Cependant le temps auquel Elisabeth devait accoucher arriva, et elle enfanta un fils qui fut nommé Jean. — Jean n'était pas la lumière, mais il venait pour rendre témoignage à celui qui était la lumière.

Il croissait, il se fortifiait en esprit, et demeurait dans le désert jusqu'au jour où il devait paraître devant le peuple d'Israël. Il était vêtu de poil de chameau, il avait une ceinture de cuir autour de ses reins, et vivait de sauterelles et de miel sauvage.

Or, l'an quinziesme de l'empire de Tibère César, le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, qui vint prêcher au désert de Judée, en disant :

« Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche ! Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers. Toute vallée sera remplie, toute montagne et toute colline sera

» abaissée; les chemins tortus deviendront droits et les raboteux » unis, et tout homme verra le Sauveur envoyé de Dieu. »

Alors la ville de Jérusalem, toute la Judée et tout le pays des environs du Jourdain venaient à lui, et, confessant chacun leurs péchés, ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain. Mais Jean voyant plusieurs des Pharisiens et des Sadducéens qui venaient à son baptême, il leur dit :

« Race de vipères ! qui vous a appris à fuir la colère qui doit tomber sur vous ? Faites donc de dignes fruits de pénitence, et ne pensez pas à dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père ; car je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres même des enfans à Abraham. — La cognée est déjà à la racine des arbres : tout arbre donc qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. »

Et le peuple demandant : « Que devons-nous donc faire ? »

Il leur répondit :

« Que celui qui a deux vêtemens en donne à celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger donne à celui qui a faim. »

Il y eut aussi des publicains qui vinrent à lui pour être baptisés, et qui lui dirent : « Maître, que faut-il que nous fassions ? » Il leur répondit :

« N'exigez rien au-delà de ce qui vous a été ordonné. »

Les soldats aussi lui demandaient : « Et nous, que devons-nous faire ? » Il leur répondit :

« N'usez point de violence ni de fraude envers personne, et contentez-vous de votre paie. »

Cependant le peuple était dans une grande suspension d'esprit, et tous pensaient en eux-mêmes si Jean ne serait point le Christ. Et les Juifs envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites pour lui demander : « Qui êtes-vous ? » Il confessa qu'il n'était point le Christ. Ils lui demandèrent : « Quoi donc ? êtes-vous Elie ? » Et il leur dit : « Je ne le suis point. — Etes-vous prophète ? — Non. — Qui donc êtes-vous ? lui dirent-ils ; que dites-vous de vous-même ? — Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droite la voie du Seigneur ! — Pourquoi donc baptisez-vous si vous n'êtes ni le Christ, ni Elie, ni prophète ? » Jean leur répondit : Moi, je vous baptise dans l'eau pour vous porter à la pénitence ; mais il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez pas. C'est lui qui doit venir après moi, qui m'a été préféré ; il est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers. C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu ; il a son van dans la main, et nettoiera parfaitement son aire ; il amassera le blé dans son grenier, mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais. »

Ainsi parlait saint Jean, et il disait encore beaucoup d'autres choses au peuple dans les exhortations qu'il leur faisait.

En prenant ces prédications pour sujet de son tableau, M. Champmartin n'a sans doute pas eu l'intention de représenter saint Jean armé de la rudesse que témoigne le récit précédent. On ne saurait appliquer à la pose tant soit peu gentilhommière de son homme du désert ces paroles plus que vigoureuses : « Race de vipères... La paille sera coupée et jetée au feu... » ; non plus que les vertes réponses aux publicains et aux soldats. — Ce que nous voyons au tableau, c'est un homme qui semble s'écouter lui-même dans les vagues prédictions d'avenir qui surgissent en son cœur, pendant qu'autour de lui des femmes et quelques pâtres ajoutent leurs propres rêveries aux élans mystiques de l'ardente imagination du saint.

Il est certainement permis d'envisager le précurseur sous cet aspect intime et dans cette voie moins austère.

Le caractère d'un précurseur est tout autre que celui d'un Apôtre. — L'Apôtre a vu de ses yeux, il a touché de ses mains, la lumière s'est manifestée à lui, il l'atteste et l'annonce. Plein d'une foi active, sa parole subjuguée et entraîne. Sévère dans ses reproches, précis dans ses réponses,

il montre nettement le but ; il dit à ceux qui adorent le Dieu inconnu : « Venez ici ; ici est l'autel du vrai Dieu ; n'hésitez pas, ô gens de peu de foi ; douter est un danger, s'arrêter est un crime. »

Mais chez le précurseur la parole est moins positive ; homme de désir et non d'action, il a vu son siècle ; et plein de l'esprit saint il parle, il encourage ceux qui désirent comme lui. Il secoue de leur quiétude les consciences endormies ; et les consciences se réveillent ; elles n'osent plus se reposer sur la morale du siècle ; elles prêtent l'oreille aux discours du précurseur reconnaissant dans cette voix qui crie au désert, l'écho de leur propre voix intérieure qui parfois les faisait tressaillir ; c'est comme une musique lointaine qui soulève les vibrations de leur âme ; mais rien ne se meut ni ne s'agite ; et si les cœurs battent plus vivement, les corps demeurent cependant au repos ; car l'homme qui parle n'est point la lumière ; il annonce seulement la lumière ; et d'ailleurs il le dit : « Un autre viendra après moi. »

Nous pensons donc que c'est particulièrement sous cette forme de rêveries que M. Champmartin a voulu peindre son précurseur ; et alors la plupart des reproches que l'on a adressés à la pensée de son tableau doivent être écartés ; on doit admirer le brillant de la peinture, la beauté des têtes et leurs physionomies harmonieuses, en critiquant toutefois la propreté de ce tableau trop exquise pour le désert. Pourquoi le groupe idéal, dont l'imagination du peintre a été saisie, rappelle-t-il autant les personnages de notre temps dont les portraits font si bien ressortir ordinairement le bon goût et le bon ton du talent de M. Champmartin ?

HOTEL-DE-VILLE DE LOUVAIN.

(Voyez p. 57.)

Dans le temps où Louvain florissait et où sa population était si considérable, qu'à l'heure d'entrée ou de sortie dans les ateliers et les fabriques le beffroi avertissait les mères d'enfermer les petits enfans dans les maisons ; dans le temps où un seul corps de métiers, de drapiers, de tisserands, suffisait à résister à toute une armée, la susceptibilité populaire épiait incessamment les mouvemens de la féodalité, dont les forces commençaient à n'être plus égales ; et au milieu de ces inimitiés intestines l'Hôtel-de-Ville était, comme nous l'avons dit, la citadelle disputée dont la possession assurait la victoire.

Au printemps de l'année 1501, un marchand qui amenait des poissons à Louvain avait pris, dans un pâturage voisin de la grande route, un cheval et l'avait attelé à sa voiture : c'était une façon d'agir fort ordinaire chez les nobles de tous les pays, et cette fois un vilain se prévalait de leur exemple. Pierre Couterel, mayeur de Louvain, le fit arrêter et conduire devant le magistrat. Celui-ci, élu parmi les nobles, acquitta le marchand. Couterel refusa d'exécuter la sentence : les sept échevins, élus comme le magistrat, cassèrent le mayeur. Couterel rassemble alors le peuple sur la place ; se répand en plaintes sur la dureté, l'orgueil et la tyrannie des nobles, sur l'injustice avec laquelle ils traitaient le peuple en s'exemptant de tous les impôts et en s'emparant de tous les emplois supérieurs. Les tisserands, les drapiers et autres artisans, animés par cette harangue, assiègent l'Hôtel-de-Ville, demandent une reddition exacte des comptes des revenus de la ville, et emprisonnent les nobles dans la citadelle. A la suite de ce mouvement, le peuple commença à acquérir quelque autorité, et dans un traité conclu le 19 octobre 1561, il fut décidé « que dorénavant les échevins seraient élus à la fois dans la noblesse et dans le peuple ; » savoir : 4 parmi la noblesse, 5 parmi le peuple ; et que 11 conseillers jurés seraient pris indistinctement dans les deux ordres, du nombre desquels on élirait deux bourgeois et deux mestres pris dans les nobles. »

Vers le même temps, l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles fut le théâtre de mouvemens semblables : le peuple y obtint que la moitié de la magistrature serait choisie dans son ordre : il tenta même, mais sans succès et malgré l'énergique persistance des bouchers, de parvenir à l'exclusion absolue des nobles aux emplois.

Au mois de décembre 1579, un ancien bourgmestre de Louvain, nommé Gauthier de Leyde, tisserand de profession, fit un voyage à Bruxelles, et de nobles Louvanistes, qui s'y étaient réfugiés, l'attirèrent dans un guet-à-pens, et l'égorgèrent pendant la nuit.

A la nouvelle de cet assassinat, le peuple de Louvain prit les armes, s'empara de tous les nobles et les enferma dans l'Hôtel-de-Ville. La duchesse Jeanne gouvernait alors en l'absence du duc de Wenceslas (petit-fils de l'empereur Henri VII). Une députation lui fut envoyée pour obtenir justice de l'assassinat de Gauthier de Leyde. Jeanne hésita, différa la décision : les bourgeois mécontents résolurent de se faire justice eux-mêmes.

Le magistrat se rendit donc avec une troupe armée dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, et fit comparaître devant lui tous les nobles.

Au-dehors, sur la place, un homme du peuple appela chacun des nobles par son nom, et les archers qui étaient dans la salle, saisissant alors celui qu'on appelait, le jetaient par la fenêtre, au milieu de l'émeute, où il était sur-le-champ massacré. Il en périt dix-sept de cette manière. L'un d'eux, Jean Platvoet, s'était caché sous un banc, et un archer l'avait couvert de son manteau ; mais un jeune tisserand voyant luire la chaîne d'or, décoration ordinaire des chevaliers, le dénonça, et Jean Platvoet fut jeté sur la place avec l'archer qui avait voulu le sauver.

Le duc Wenceslas apprit à Paris ces événemens. Il revint à Bruxelles, et se prépara à tirer vengeance du soulèvement de Louvain ; mais la vérité est qu'il songeait surtout à tirer de l'argent de quelque manière que ce fût. Après maints débats, on arriva de part et d'autre à cette décision : 1° que les bourgeois, auteurs et complices de l'exécution des dix-sept nobles, seraient, au nombre de quatorze, relégués dans l'île de Chypre, et qu'il leur serait payé du trésor public une somme pour les frais du voyage ; 2° que les nobles, auteurs et complices de l'assassinat de Gauthier de Leyde, seraient, au nombre de neuf, condamnés au bannissement, et qu'il serait assigné, par forme de dédommagement, une somme aux parens de ceux qui avaient été tués.

Le traité ne répondit pas à l'attente des nobles ; ils soulèverent de nouveaux troubles à Louvain, qui entraînèrent une guerre civile de plus de deux années.

Les conséquences de toutes ces guerres intestines furent moins de commerce avec plus de liberté. Il fallait opter : les sentimens de la dignité et l'amour de l'indépendance l'emportèrent. La splendeur de la ville parut s'affaiblir beaucoup, mais c'était la splendeur née de la puissance et de la hiérarchie féodales, alliées à l'opulence de quelques maisons bourgeoises : on ne pouvait conserver les bénéfices de ce qu'on voulait détruire.

L'Hôtel-de-Ville que nous avons représenté n'est pas celui où se sont passés les événemens les plus importants de l'histoire de Louvain ; ce monument gothique, qui est, sans aucune contestation, le plus beau et le plus parfait entre tous ceux des Pays-Bas, a été construit au milieu du ^{xv}^e siècle. On dirait une chasse pétrifiée et élevée à des proportions gigantesques par quelque enchantement : les sculptures en sont aussi fines, aussi délicates et multipliées que sur l'œuvre de l'orfèvre le plus habile et le plus patient. Plusieurs heures ne suffiraient pas pour voir toutes les figurines et toutes les scènes dont un seul de ses côtés est couvert. Grâce à de continuelles réparations, toutes les parties de l'édifice sont dans un état parfait de conservation.

L'Hôtel-de-Ville et la cathédrale Saint-Pierre ne sont sépa-

rés l'un de l'autre que par une place étroite, et c'est à la vue de ces deux monumens, contruits côte à côte, que la vérité des considérations de notre premier article est surtout frappante. — L'intérieur de la cathédrale est orné de peintures admirables dues au pinceau de Van Eyck, d'Hemmelink, etc. ; et son lutrin gigantesque où l'on voit à la base en ronde bosse et de grandeur naturelle, saint Paul et son cheval renversés, tandis que des anges voltigent autour des rameaux qui forment le couronnement du pupitre, est une des plus belles sculptures en bois qu'on soit parvenu à conserver jusqu'à nos jours.

LA MECQUE ET LE KEABÉ.

Les pèlerinages à la Mecque sont célèbres dans le monde mais à ceux qui paraissent en parler le plus savamment, demandez quelle idée ils se forment du temple de la Mecque, et vous n'obtiendrez de la plupart d'entre eux que des idées trop vagues pour représenter à vos yeux la forme générale et les détails de l'édifice. On comprend aisément les causes de cette ignorance. La haine religieuse des Musulmans contre les images eût exposé à une mort certaine les voyageurs assez téméraires pour dessiner la plus sainte des mosquées. Aujourd'hui peut-être, nos artistes se rachetieraient à meilleur prix d'une telle impiété ; quoi qu'il en soit, nous ne connaissons encore d'autre plan général du temple de la Mecque que celui reproduit par notre gravure, et emprunté à la description de l'Arabie par Niebuhr. Nous avons dû conserver scrupuleusement le système naïf de la perspective, de peur, en cherchant des lignes plus agréables à la vue, de rendre plus obscures les dispositions de l'intérieur.

La Mecque est située au 21° 40' de latitude, 70° de longitude dans la province Hidjaz, en Arabie, au milieu d'une plaine environnée d'une chaîne de montagnes. Sa possession a été vivement disputée pendant une longue suite de siècles par toutes les dynasties qui se sont élevées du sein de l'islamisme. C'est dans l'année 925 de l'hégire (1517 après J.-C.) que les sultans ottomans, devenus maîtres de l'Égypte et revêtus en même temps de la suprématie spirituelle de l'islamisme, l'ont définitivement réunie à leurs vastes possessions de l'Orient.

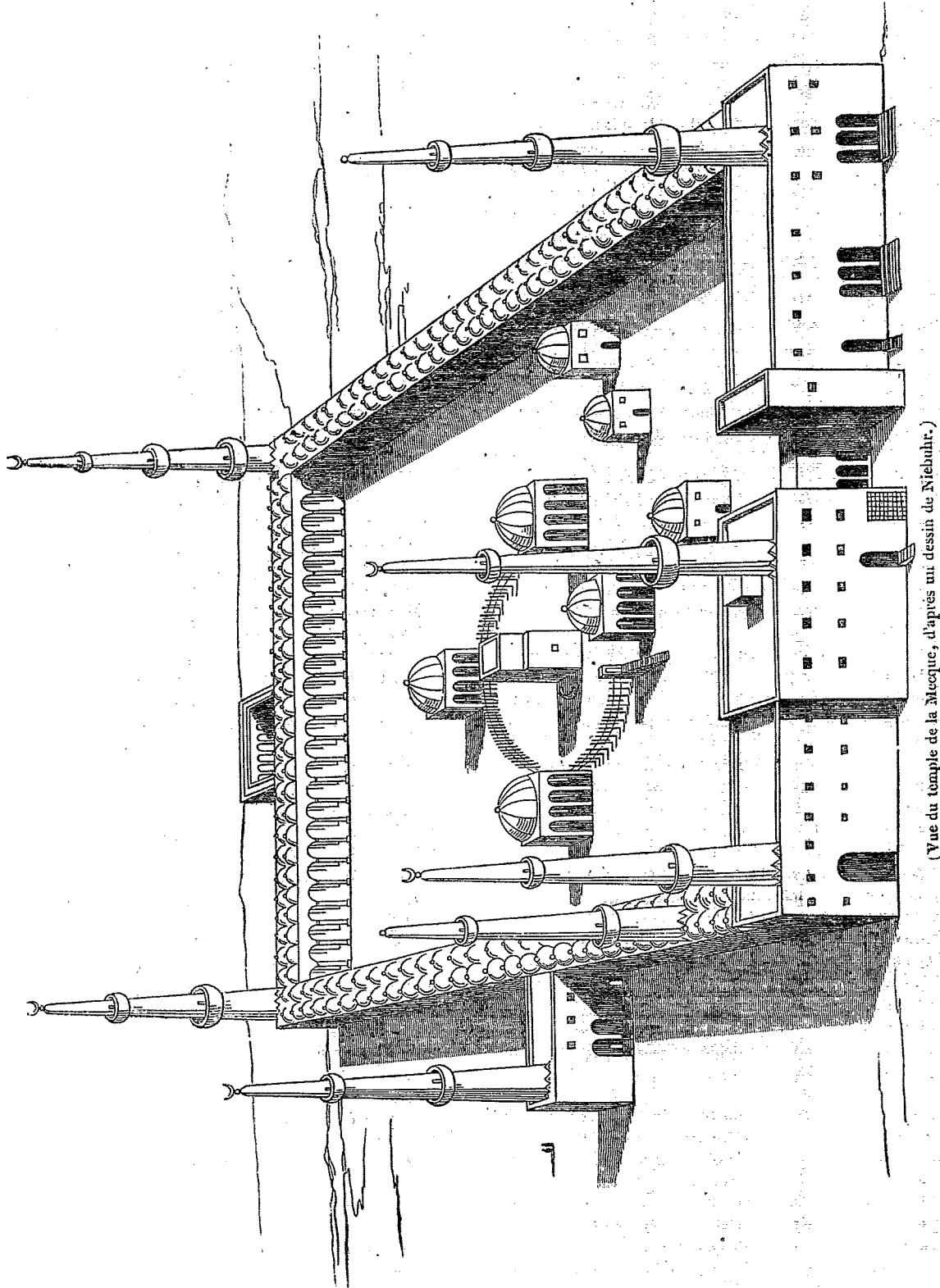
Outre le nom de *Mekké* elle porte encore ceux de *Beled ul émin* (cité de sûreté), *Umm'ul coura* (mère des villes), dans tous les édités et actes publics elle s'appelle *Mekké i mukerreméh* (Mecque la vénérable). — La Mecque n'a jamais été ni grande ni très peuplée ; le mur qui l'entourait anciennement s'est écroulé par suite des inondations ; les maisons en sont simples et sans recherche. On prétend qu'elle a été bâtie par le patriarche Abraham qui visitait l'Arabie avec ses fils Isaac et Ismaël. Il paraît certain qu'elle fut consacrée dans l'origine au culte de Jehovah, et qu'elle devint ensuite idolâtre jusqu'à l'avènement de Mahomet. Aujourd'hui toute son importance consiste dans le temple qu'elle renferme. C'est Sélim II qui en a commencé la construction en 979 (1571).

Au centre de la ville on voit une enceinte assez étendue, entourée de deux cents colonnes de bronze, toutes surmontées de riches coupes (*qoubbé*) ; six minarets s'élèvent à des distances inégales, et un septième couvre un petit édifice, placé hors de l'enceinte, mais contigu à l'un des murs. Cet ensemble de colonnes protège les pieux pèlerins contre la chaleur du jour ou les intempéries du ciel, et s'appelle *mesdjidi cherif* (mosquée illustre) ; elle diffère par sa structure des mosquées ordinaires. Dans l'enceinte où l'on est conduit par 49 portes, ou 59 selon Niebuhr, se trouvent quelques édifices destinés à différentes pratiques religieuses.

Le petit temple, que l'on nomme *keabé* à cause de sa

forme carrée, s'élève au milieu de quatre de ces édifices ; sa construction est très simple ; il est couvert d'un toit en plate-forme et n'a qu'une seule porte, placée tellement haut que pour y entrer il faut se servir d'une échelle que l'on enlève à volonté. Le temple a éprouvé beaucoup de change-

ments, et il a été plusieurs fois reconstruit, mais toujours sur le même emplacement, quoiqu'il n'occupe pas précisément le centre de l'enceinte. Les écrivains mahométans racontent que le keabé fut bâti par Abraham sur l'endroit où s'élevait avant le déluge le tabernacle de Dieu dressé par



(Vue du temple de la Mecque, d'après un dessin de Niebuhr.)

les anges. Ce tabernacle est encore censé planer dans l'air sur le keabé ; on l'appelait *Beit ul lah* (maison de Dieu). Abraham, en travaillant à la construction de ce temple avec *Ismaël*, s'appuyait, dit-on, sur un socle de pierre, nommé aujourd'hui *Mekami Ibrahim*, que l'on voit à quelques pas du temple. Dieu ordonna à Abraham d'inviter tous les peu-

ples à la visite de son temple, qui devint dès ce temps, selon les auteurs musulmans, le centre d'adoration de tous les peuples croyans à l'unité de Dieu.

Le keabé a aussi servi au culte de *Jehovah*, au culte des idoles et enfin au culte mahométan. Le droit de le garder et de le défendre a été ambitionné par toutes les tribus

arabes, comme un titre à la prépondérance politique.

Le temple ayant été incendié par l'imprudence d'une femme qui y brûloit des parfums, il fut reconstruit cinq ans avant l'apostolat de Mahomet, qui y prit part au travail et se distingua même dans cette occasion par une sentence conciliatoire entre des tribus arabes. Lorsque ensuite, devenu prophète, il commença à prêcher la foi nouvelle et qu'il se fut emparé de la Mecque, il abattit de sa main l'image d'Abraham et les idoles qui étaient au nombre de trois cent soixante.

La dernière destruction du keabé date de l'année 1039 (1629). Le sultan Murad IV le fit relever dans la forme qu'il a aujourd'hui; ce fut alors que l'on renouvela les trois colonnes d'ébène de cet édifice et qu'on en fit des chapelets, chèrement vendus aux pèlerins. L'édifice est couvert d'une riche étoffe de soie noire, sur laquelle on a brodé en or des passages du koran. L'usage de le recouvrir ainsi remonte au temps du paganisme; la vénération pour le temple s'étant accrue après la mission de Mahomet, les souverains musulmans se disputaient souvent l'honneur de fournir l'étoffe. Sous les sultans ottomans, l'Égypte seule en avait le droit, et la couverture du keabé ne sortit qu'une fois des fabriques de Constantinople. Cette couverture, appelée *kissvei cherifeh* (vêtement illustre), est fixée sur l'extérieur du temple par une ceinture (*qouchaq* en turc) brodée en fil d'or, travaillée en Égypte, et changée trois fois l'an; anciennement elle ne l'était qu'une ou deux fois. Le voile ainsi que la ceinture que l'on remplace sont vénérés comme des reliques et distribués aux pèlerins et aux mosquées; tous les sept ans elle appartient en entier au souverain, qui la reçoit dans son sérail avec toutes sortes de cérémonies; elle sert ensuite à recouvrir les mausolées des monarques, des princes et des princesses du sang.

Sur le haut du keabé, entre l'angle de la Syrie et de l'Iran, est creusée une gouttière d'or, destinée à l'écoulement des eaux de pluie. Anciennement le keabé était couvert en plaques d'or; Suleiman I envoya une toiture d'argent; celle d'or massif, qui subsiste aujourd'hui, est due à la libéralité du sultan Ahmed I. Quand la pluie tombe, tout le peuple court se placer sous la gouttière.

Une pierre noire (*hadjer ul esved*), enchâssée et maçonnée dans le mur du temple, consacrait suivant les auteurs mahométans, le pacte de Dieu avec les hommes, gravé en lettres mystiques. Adam l'avait emporté du paradis terrestre, et l'ange Gabriel l'avait donné quelques siècles après à Abraham avec ordre de la placer à l'angle sud-est du keabé. Elle fut enlevée dans une guerre civile par une tribu antimahométane et restituée 22 ans après. Un siècle plus tard, un fanatique, se détachant de la multitude des pèlerins, tira une masse d'arme qu'il avait cachée sous ses vêtements, et la mita en proférant des blasphèmes contre Mohammed et Ali. Cet homme paya de sa vie l'attentat qu'il venait de commettre; mais la pierre n'en resta pas moins mutilée. On se presse pour y porter les lèvres, et ceux qui ne peuvent en approcher assez près se contentent de la toucher avec leur canne, qu'ils baissent ensuite avec vénération. Selon les mêmes traditions, cette pierre était anciennement d'une blancheur éblouissante; mais elle a perdu son lustre et sa couleur en pleurant sur la perversité des hommes.

L'intérieur du keabé n'est ouvert que trois fois par an, à temps fixe, pendant deux jours consécutifs: le premier est pour les hommes et le second pour les femmes. C'est une opinion accréditée parmi les Musulmans que l'intérieur de cet édifice brille d'un éclat merveilleux, que la nef en est habitée par des esprits célestes, et personne n'ose porter ses regards sur le plafond dans la crainte de perdre la vue par la splendeur de ces substances spirituelles.

Au-dessous d'un édifice destiné à la prière de la secte orthodoxe de Chafy, se trouve le puits de Zemzem, dont l'ange Gabriel fit jaillir la source, pour étancher la soif d'A-

gar et d'Ismaël errans dans le désert. Le puits fut comblé pendant près de quinze siècles, et ne fut découvert que par le grand-père de Mahomet. Les eaux du Zemzem, réputées saintes, servent aux Musulmans, soit pour se purifier, soit pour se désaltérer. En quittant la Mecque, ils en emportent des bouteilles pour en verser ensuite quelques gouttes dans de l'eau ordinaire qu'ils boivent pendant leur pèlerinage.

OMAI.

Omaï, natif des îles des Amis, avait servi d'interprète au capitaine Cook, dans son troisième voyage autour du monde: sa vivacité d'esprit, son intelligence et sa bonté lui avaient gagné l'affection de tout l'équipage: Cook l'amena à Londres, et l'introduisit dans les cercles de l'aristocratie anglaise.



(Portrait d'Omaï, d'après le tableau de Joshué Reynolds.)

On se récria d'abord à la vue du jeune nègre; mais bientôt son affabilité, sa douceur, son élégance gracieuse causèrent la plus vive admiration et excitèrent une sympathie générale: on ne comprenait pas où ce sauvage, ce nègre, avait appris à se faire aimer et à soutenir avec toute sorte d'avantages aussi bien la conversation des jeunes dames les plus délicates, que celle des hommes les plus distingués par leur ton et par leur politesse. Au moins, dans sa patrie il était roi ou prince, disait-on. — Cook souriait et redoublait la surprise du beau monde, en racontant que ce charmant jeune homme était né dans la dernière classe de l'île des Amis, que son origine et sa condition y étaient méprisés, et que ses qualités si remarquables et si rapidement développées dès le premier contact avec la civilisation, n'avaient rien qui fût au-dessus des qualités des sauvages de la mer du Sud, et surtout des Zélandais.

Le docteur Johnson parle d'Omaï avec toute la considéra-

tion qu'il eût témoignée pour un homme de la meilleure éducation.

Cook, à son dernier voyage, laissa Omai à Huaheine, après lui avoir donné tout ce qui pouvait rendre sa vie agréable et heureuse, après lui avoir fait construire une maison, planter un jardin, et l'avoir comblé de présents; mais Omai versa des pleurs. Il regrettait ses amis d'Europe, il redoutait la jalousie des chefs sauvages et son premier soin fut de partager entre eux tout ce qu'il tenait de la générosité des Européens.

Le poète Cowper a adressé des vers touchans à la mémoire d'Omai : « Jeune étranger, que la curiosité ou un vain sentiment de gloire plutôt qu'une sincère amitié pour toi a un instant conduit au milieu de nous, ton rêve est passé ! » Auras-tu retrouvé aux ombres de tes palmiers et de tes bananiers leurs anciens charmes ? Nos palais, les jeunes beautés de nos salons, nos équipages somptueux, nos jardins, nos spectacles, nos jeux, notre musique, ne se représentent-ils pas souvent à ton souvenir, et le regret n'altère-t-il pas les attraits que tu trouvais aux simples tableaux de la nature qui t'environne ? Il me semble te voir sur la grève, le regard distrait tourné sur l'horizon, et demandant au flot qui meurt à tes pieds s'il a jamais baigné notre rivage ; il me semble voir des larmes couler sur tes joues, des larmes de tristesse ; car tu aimes ton pays, mais quelque précieux que soient les dons qui tu as reçus de Dieu, tu comprends qu'il n'est pas de pouvoir qui t'élève jamais, dans cette vie, de la condition où tu es né aux sphères supérieures de l'intelligence qu'un instant tu as entrevues. »

INTRODUCTION DE LA SOIE

DANS LES DIVERSES CONTRÉES DE L'EUROPE

(Voir p. 110.)

La Chine est, comme nous l'avons dit dans un article précédent, la première contrée où l'on a su élever les vers à soie, et tisser les fils fournis par ces insectes précieux. Quoique les Chinois se vantent d'avoir su fabriquer les étoffes de soie plus de deux mille ans avant J.-C., elles restèrent longtemps inconnues aux peuples des autres parties du monde. On ne commença à les voir à Rome que vers le siècle d'Auguste ; mais leur prix était si élevé alors que les empereurs eux-mêmes, malgré leur luxe renommé, ne s'en vêtissaient point. Héliogabale est le premier qui porta une robe faite entièrement de soie, en l'année 220.

Dans le VI^e siècle, sous l'empereur Justinien, le prix de la soie était encore excessif ; elle arrivait de la Chine par les caravanes des négocians perses, qui, abusant du monopole laissé entre leurs mains, faisaient des bénéfices énormes. A cette époque deux moines persans, qui avaient long-temps séjourné en Chine, et s'y étaient instruits dans l'art d'élever les vers à soie et de fabriquer leurs produits, vinrent trouver l'empereur Justinien à Constantinople, et lui révélèrent leur secret. Justinien les engagea par de brillantes promesses à retourner en Chine, et à lui rapporter de ce pays des œufs de vers à soie. Les moines, excités par l'appât d'une récompense magnifique, tentèrent un second voyage, et dans l'année 555 vinrent remettre à l'empereur des œufs qu'ils avaient cachés dans un bâton creux : ils les firent éclore dans du fumier, et enseignèrent les moyens de les nourrir et de les propager. Bientôt on éleva des vers à soie dans les différentes parties de l'empire grec, et notamment dans le Péloponèse.

En 1147, le comte Roger, premier roi de Sicile, ayant sacqué Céphalonie, Athènes, Thèbes et Corinthe, fameuses alors pour le travail de la soie, emmena à Palerme un grand nombre de leurs habitans. De la Sicile, l'art de fabriquer les soieries se répandit peu à peu en Italie ; bientôt Venise, Milan, Bologne, Florence, Lucques, etc., furent renommées dans

l'art d'élever les vers, de préparer la matière, et de fabriquer les étoffes. — Vers la fin du XIII^e siècle, les papes introduisirent dans le comtat d'Avignon les mûriers, les vers à soie, et quelques manufactures de soieries ; mais ce ne fut qu'en 1480, sous Louis XI, que des ouvriers grecs, vénitiens et génois, encouragés par de grands privilèges, établirent à Tours des manufactures de ce genre. L'industrie si célèbre de Lyon date seulement de 1520, sous François I^{er} ; elle y fut importée par des ouvriers milanais, florentins et lucquois que chassaient d'Italie les guerres des Guelfes et des Gibelins.

L'Espagne paraît avoir connu la fabrication des soieries avant la France ; car, en 1478 et 1494, sous Ferdinand et Isabelle, il existait dans ce pays des réglemens au sujet de la fabrication et de la vente des brocards de soie. Il est probable que cette source de richesses y fut importée par les Maures, qui eux-mêmes l'avaient tirée de l'Orient.

On ne commença à planter le mûrier, et à élever des vers à soie dans les parties méridionales de la France, que sous Henri IV ; mais ce fut surtout par Colbert, en 1666, que l'industrie des soies prit un développement considérable. Ce ministre comprit que pour arriver à ce but, il importait de mettre à la disposition des fabricans une grande quantité de matière première ; il encouragea donc l'éducation des vers à soie, en accordant aux agriculteurs une prime de 20 sols pour chaque mûrier qu'ils planteraient dans leurs possessions. Depuis cette époque la culture de la soie devint florissante dans nos provinces méridionales, dont la chaleur est nécessaire à la réussite du mûrier.

La révocation de l'édit de Nantes, qui eut lieu en 1685, vint paralyser pour quelques années l'élan donné à nos fabriques de soieries, en proscrivant des milliers d'ouvriers protestans habiles dans cette industrie. — Nos voisins s'enrichirent des pertes que faisait la France par ces émigrations. L'Angleterre et l'Allemagne élevèrent alors des manufactures dont la concurrence nous est redoutable aujourd'hui. Cependant la France a conservé une supériorité marquée, principalement dans les tissus appelés *façonnés* ; ce sont ceux où se trouvent des ornemens de divers genres tissés en même temps que le fond de l'étoffe. Nous sommes redevables de cet avantage au métier appelé Jacquart (1835, page 294), du nom de son inventeur. Avant cet illustre mécanicien, dont la mort est toute récente, les machines employées pour la confection des étoffes, dites *façonnées*, étaient compliquées, difficiles à manier, chargées de cordes et de pédales ; outre l'ouvrier chargé du tissage, un ou plusieurs ouvriers étaient nécessaires pour faire mouvoir ces cordes et pédales, et donner aux fils de la chaîne les diverses positions qu'exigeait le brochage ou façonnage de l'étoffe ; on y employait particulièrement de jeunes filles, appelées *tireuses de laes*, et qui pour conduire le métier étaient obligées de conserver pendant des journées entières des attitudes forcées, qui déformaient leurs membres et abrégeaient leur vie. Vers 1800, Jacquart mit un terme à ces travaux fatigans et funestes en inventant son métier, au moyen duquel un seul ouvrier peut fabriquer les tissus de soie *façonnés*, quelle que soit leur complication, avec autant de facilité que s'il fabriquait le plus simple tissu. On fut loin dès le commencement d'attacher à cette invention toute l'importance qu'on lui reconnaît pleinement aujourd'hui ; Jacquart obtint du jury de l'exposition des produits de l'année 1801 une médaille de bronze, comme inventeur, dit le rapport, d'un mécanisme qui supprime un ouvrier dans la fabrication des tissus brochés !

On évalue généralement à 85 mille le nombre des métiers qui sont employés en France à tisser des étoffes de soie ou roi-soie. Les principaux centres de fabrication sont à Lyon, à Paris, à Avignon et dans la Picardie. Le travail de Lyon seul est évalué à 400 millions de francs, le travail effectué dans les autres centres à 112 millions ; ce qui porte à 212 mil-

lions la valeur totale du travail des soieries fabriquées chaque année en France. Sur ce total on ne doit compter que 80 millions pour la consommation intérieure, et 152 millions pour l'ensemble des tissus fournis à l'étranger.

Le poids de toutes les soies consommées annuellement dans les fabriques françaises est d'environ 2,500,000 kilogr

TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO (1797).

Ce fut par la négociation de ce traité célèbre, l'un des actes les plus audacieux que se soient jamais permis les généraux de la république française, que Bonaparte commença sa carrière politique. Cette paix, qu'il négocia et conclut presque sans mission, malgré son gouvernement, ou tout au moins à des conditions que ce gouvernement ne devait ou ne voulait accepter, fut la première que le Directoire accorda à l'Autriche, et la seule qui ait été signée par l'un de ses généraux.

Lorsqu'on entama cette question de paix, il y avait à peine un an que Bonaparte avait été nommé au commandement en chef de l'armée d'Italie; et déjà, par la rapidité de ses conquêtes, il avait forcé le roi de Sardaigne à s'allier à la France; imposé au pape le traité de Tolentino; rangé sous la domination française une grande partie des provinces italiennes, et amené l'empereur d'Autriche à désirer et à considérer la conclusion prochaine de cette paix comme une dernière et unique planche de salut.

Les négociateurs allemands, chargés de se concerter avec lui, se rendirent à Léoben, au milieu des bivouacs de l'armée française, et le 16 avril 1797, on arrêta les préliminaires qui devaient servir de bases au traité définitif. Ce fut pendant cette conférence que Bonaparte répondit fièrement aux envoyés de l'empereur, le comte de Merfeld et le marquis de Gallo, qui consentaient à reconnaître le gouvernement né de notre révolution : « La république française n'a pas besoin d'être reconnue; elle est en Europe comme le soleil sur l'horizon.... Aveugle qui ne la voit pas ! »

Les premiers arrangements terminés, Bonaparte chercha à se créer une position de plus en plus importante vis-à-vis l'Autriche. Pendant qu'il négociait, Venise l'avait offensé; tenant peu compte des dispositions de la constitution française, qui ne permettait ni au Directoire, ni aux généraux de déclarer la guerre, il publia son manifeste contre l'antique république, et bientôt Venise fut effacée du rang des nations indépendantes.... De l'oligarchie génoise il forma la république ligurienne et lui donna un gouvernement démocratique; des vaisseaux de Venise il se créa une marine dans l'Adriatique; des pays qu'il avait affranchis dans la haute Italie, de Modène, Bologne, Ferrare, de la Lombardie, il organisa des Etats séparés avec de nouvelles constitutions; la Valteline s'était révoltée contre la souveraineté des ligues Grises; il accepta la médiation dans ce différend, et les Grisons ne s'étant pas présentés à son tribunal, il les condamna par défaut, déclara les Valtelins libres et leur permit de se réunir à l'une des républiques qu'il fondait.

Outre ces travaux immenses, il s'occupait de soins qui décelaient une prévoyance profonde, et lorsqu'on songea à renouer les conférences de Milan, où il se trouvait alors, il exerçait sur toute l'Italie, lui simple général, une autorité suprême, et sur l'Europe entière une influence plus puissante et plus active que celle de tous les cabinets diplomatiques du continent.

Le Directoire voulut profiter de l'importance nouvelle qu'il venait d'acquérir; « et ne consentait plus à s'en tenir aux préliminaires de Léoben, qui donnait à l'Autriche la limite de l'Oglio en Italie; il voulait maintenant que l'Italie fût affranchie tout entière jusqu'à l'Isonzo, et que l'Autriche se contentât, pour indemnité, de la sécularisation de divers Etats ecclésiastiques en Allemagne. » Cet ultimatum signifié à Bonaparte lui déplut singulièrement, et il résolut de passer

outre. L'Autriche ne fondait plus aucune espérance sur les dissensions de la France; MM. de Cobentzel, de Gallo, de Merwald et Degelmann étaient à Udine disposés à négocier; Bonaparte se rendit à Passeriano, maison de campagne près d'Udine, et tout annonça que cette fois le désir de traiter était sincère. Durant toutes les négociations, M. de Cobentzel, avec l'intention réelle de traiter, afficha cependant les prétentions les plus extravagantes. Le 16 octobre, pendant la dernière conférence, de part et d'autre on annonçait qu'on allait rompre, lorsque Bonaparte, qui jusque-là n'avait opposé à toute la façon de M. de Cobentzel que le calme le plus impassible, s'émut à une dernière et insultante apostrophe, et se saisissant d'un riche cabaret de porcelaine, présent de la grande Catherine à M. de Cobentzel, il le brisa sur le parquet, et s'écria : « La guerre est déclarée; mais souvenez-vous qu'avant trois mois je briserai votre monarchie comme je brise cette porcelaine... » Cet acte pétifia les plénipotentiaires autrichiens. — Il les salua, sort et ordonna à un officier d'aller annoncer à l'archiduc Charles que les hostilités recommenceraient sous vingt-quatre heures. M. de Cobentzel, effrayé, revint sur-le-champ de ses prétentions, et le lendemain 17 octobre (26 vendémiaire), on signa le traité à Passeriano, et on le data de Campo-Formio, village situé entre les deux armées, et qui donna son nom à cette négociation célèbre. L'empereur, par ce traité, abandonnait à la France les Pays-Bas, et lui reconnaissait la limite du Rhin; la république *Cisalpine*, que Bonaparte avait définitivement formée de la Romagne, des Légations, de Modène, de la Lombardie, de la Valteline, du Cergamasque, du Brescian et du Mantouan, fut reconnue; Venise, l'Istrie, le Frioul, la Dalmatie et les bouches du Cattaro furent cédés à l'empereur en retour de tout ce qu'il accordait, et il fut stipulé qu'on ouvrirait un congrès à Rastadt pour pacifier la France et l'empire germanique.

Quoique cette paix fût la plus belle que la France eût encore conclue, Bonaparte n'était pas sans inquiétude sur sa ratification; il dépêcha vers le Directoire Berthier et Monge, avec mission spéciale pour la faire accepter. La nouvelle, qu'ils eurent soin de répandre aussitôt, leur arrivée à Paris, y causa une joie si grande, que le gouvernement, malgré le désir qu'il avait de donner une leçon sévère au jeune audacieux qui avait enfreint si formellement ses ordres les plus précis, n'osa tromper l'attente générale, approuva le traité, et le même jour nomma Bonaparte général en chef de l'armée d'Angleterre.

Aussitôt Bonaparte se disposa à quitter l'Italie. Il se rendit d'abord à Rastadt où il échangea la ratification du traité; traversa ensuite la France incognito, et le 5 décembre 1797, arriva à Paris, où l'attendaient les hommages et les honneurs les plus magnifiques. Le Directoire prépara une fête triomphale pour la remise du traité, et tout fut disposé pour rendre cette solennité l'une des plus imposantes de la révolution.

L'enthousiasme y fut général pour le héros de l'Italie, et au milieu de la fête on déploya un drapeau bien propre à justifier et augmenter cet enthousiasme. Il était chargé de caractères d'or qui résumaient ainsi toute la guerre que venait de terminer le général et son armée :

« L'armée d'Italie a fait 150 mille prisonniers; elle a pris » 170 drapeaux, 550 pièces d'artillerie de siège, 630 pièces » de campagne, 5 équipages de ponts, 9 vaisseaux, 12 frégates, 12 corvettes, 18 galères. — Armistices avec les rois » de Sardaigne, de Naples, le pape, les ducs de Parme et » de Modène. — Préliminaires de Léoben. — Convention » de Montebello avec la république de Gènes. — Traité de » de paix de Tolentino et de Campo-Formio. — Donné la » liberté aux peuples de Bologne, de Ferrare, de Modène, » de Massa-Carara, de la Romagne, de la Lombardie, de » Brésicia, de Bergame, de Mantoue, de Crémone, d'une » partie du Véronnais, de Chiavenna, de Bormio et de la

» Valteline, aux peuples de Gênes, aux fiefs impériaux, aux
» peuples des départemens de Corcyre, de la mer Egée et
» d'Ithaque. — Envoyé à Paris les chefs-d'œuvre de Michel-
» Ange, du Guerchin, du Titien, de Véronèse, du Corrège,
» de l'Albane, des Carraches, de Raphaël, de Léonard de

» Vinci. — Triomphe en 18 batailles rangées : *Montenotte*,
» *Millesimo*, *Mondovi*, *Lodi*, *Borghetto*, *Lonato*, *Casti-*
» *glione*, *Roveredo*, *Bassano*, *Saint-Georges*, *Fontana-*
» *Niva*, *Baldino*, *Arcole*, *Rivoli*, *la Favorite*, *le Taglia-*
» *mento*, *Torvir*, *Newmarckt*. — Livré 67 combats.»

UN BAL D'INSECTES,*
FANTAISIE PAR GRANDVILLE.



PERSONNAGES DU GALOP (de droite à gauche).

Goussier. — Cerceris et Brente de Temminck. — Céraptère et Callichrome. — Callidie. — Phalène et Bupreste. — Charençon. — Chrysophore et Cicadelle. — Sauterelle et Celyphie. — Cigale renversée par un groupe de galopeurs. — Autre Phalène et Ateuchus, dans le lointain.

PERSONNAGES DE L'ORCHESTRE (de droite à gauche).

Variété des buprestes. — Cigale. — Capricorne. — Sauterelle. — Cochenille. — Hanneton. — Chrysomèle. — Blaps ou céraphyte, ou le premier scarabée venu.

BILLET D'ENVOI.

GRANDVILLE A ***

Au lieu d'un *Balances* et d'un *Chassez croisé* que ces pauvres insectes devaient exécuter dans ma première composition, c'est un rapide et voluptueux *galop* que vous leur verrez courir au son des clochettes, campanelles, chapeau chinois, trompette à piston, cymbales, timbales, basson, hautbois, etc., tous instrumens dont les fleurs et les feuilles de la prairie ont seules fait les frais. — J'ai écrit au bas du dessin les noms de chacun de ces messieurs et dames, dont j'ai religieusement conservé la forme (ce qui, entre parenthèses, n'était pas chose facile, mais ce qui donnera, j'espère, à cette fantaisie, un caractère plus authentique et plus scientifique). Il a fallu respecter toute la naïveté de ce petit monde créé à notre glorieuse image, et cependant accuser dans chaque personnage l'un des caractères variés les plus saillans que l'on observe dans nos salons. N'avez-vous pas vu, par exemple, cet hiver, dans quelque bal, l'élégant *Brente de Temminck* avec la belle et noble *Cerceris*? Ne reconnaîtrez-vous pas dame *Céraptère* ou le riche et tardif *Chrysophore*? Vous avez trouvé quelque poésie dans l'idée, qui

est en partie empruntée à l'un de nos plus célèbres écrivains, je souhaite que vous trouviez un peu d'art dans l'exécution.

J. Grandville

Le diamant d'Aurengzèbe (voyez page 114). — Le diamant trouvé dans les mines de Calore et pesant 279 carats n'était pas le plus gros de ceux que possédait le grand-mogol. L'empereur Baber, pendant ses conquêtes dans l'Inde, en reçut un qui pesait 672 carats, et l'émir Djomleh a donné à Aurengzèbe un diamant de 900 carats; ce diamant est sans doute le plus considérable qu'on ait jamais vu. Il faut dire toutefois que ces joyaux ne sont jamais bien taillés; les Orientaux conservent leur volume primitif aux dépens même de la beauté de leur forme; ils ont coutume de leur donner des noms pompeux, comme ceux-ci : *Montagne de lumière*, *Océan de lumière*, etc.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

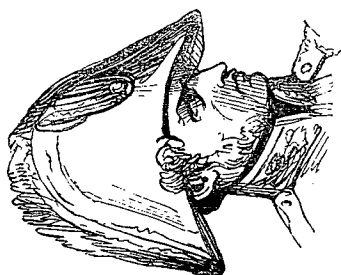
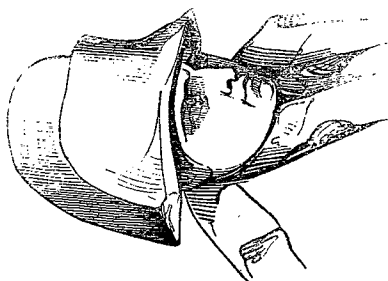
IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

* Les lecteurs peuvent considérer ce petit tableau comme le frontispice de quelques articles que nous nous proposons de donner sur les insectes.

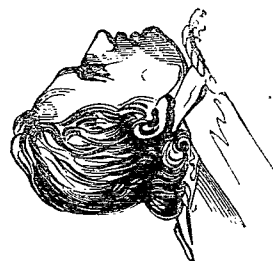
SALON DE 1835. — PEINTURE.
BATAILLE DE WATERLOO. PAR STEUBEN.



Salon de 1835. — Bataille de Waterloo, par Steuben.



Cambronne.



Soult.

Napoléon avait franchi en vingt jours la distance du golfe Juan à Paris; il avait relevé par l'unique ascendant de l'audace et du génie un trône abattu par les efforts de l'Europe entière; il avait fait appel au sentiment national; et les vieux républicains, oubliant toute rancune contre l'homme du 18 brumaire, avaient répondu sans hésiter; ses fautes mêmes et ses retours de despotisme ne les avaient point

Mai 1835.

détachés de sa cause; ils y voyaient celle de la France.

Cependant la sainte-alliance rassemblait des bataillons sur nos frontières; ils occupaient la Belgique.

Le 12 juin, l'empereur quitta Paris pour marcher au-devant d'eux. Arrivé le 15 à Avesne, il adressa le lendemain à son armée la proclamation suivante :

« Soldats, c'est aujourd'hui l'anniversaire de Marengo et

18

de Friedland, qui décidèrent deux fois des destins de l'Europe. Alors, comme après Austerlitz, comme après Wagram, nous fûmes trop généreux, nous crûmes aux protestations et aux sermens des princes que nous laissâmes sur le trône. Aujourd'hui cependant, coalisés entre eux, ils en veulent à l'indépendance et aux droits les plus sacrés de la France. Ils ont commencé la plus injuste des agressions. Marchons donc à leur rencontre. Eux et nous, ne sommes-nous pas les mêmes hommes? Soldats! à Iéna, contre ces mêmes Prussiens, vous étiez un contre deux, et à Montmirail, un contre trois... Pour tout Français qui a du cœur, le moment est arrivé de vaincre ou de périr.»

Après avoir préludé le 13 par un combat peu important, mais dont le succès anima notre armée d'un bouillant enthousiasme, la campagne s'ouvrit dans les champs de Ligny, où soixantemille Français eurent quatre-vingt-six mille Prussiens. Ce début faisait présager des triomphes pour les jours suivans, mais l'acharnement inouï de cette première lutte donnait lieu de craindre qu'ils ne fussent achetés au prix de beaucoup de sang.

Le 18, l'empereur disposa ses troupes pour l'attaque, malgré la pluie des jours précédens, qui avait défoncé les chemins. Le matin en déjeunant, il s'écria : « Sur cent chances, nous en avons quatre-vingts pour nous ! » Des acclamations de joie l'accueillirent lorsqu'il parcourut la ligne : il se plaça sur une éminence, d'où son regard d'aigle pouvait embrasser tout le champ de bataille.

L'engagement commença à midi et se prolongea toute la journée avec des alternatives diverses, mais généralement favorables aux Français. Il y eut même un instant où la victoire paraissait assurée; des officiers en répandaient la nouvelle dans les rangs. Napoléon avait dit : « Ils sont à nous, je les tiens. »

Mais vers le soir, quand déjà s'étendirent les premières ombres, au lieu d'une division détachée que l'on attendait pour décider l'événement, ce fut l'armée prussienne qui parut et qui tourna la fortune contre nous. Le désordre se mit dans les rangs, augmenté par la nuit qui s'assombrissait. Les efforts de l'empereur pour rallier les régimens furent inutiles. Des cris de *sauve qui peut!* s'étaient fait entendre, et le carnage devenait horrible. Napoléon se retira alors au milieu d'un dernier bataillon de réserve, illustre débris de la colonne de granit de Marengo. Entouré des généraux redevenus soldats, il forme ses grenadiers en un carré, déjà presque environné par les ennemis, et que leurs feux traversent à chaque instant. « L'empereur, selon la relation du général Gourgaud, son aide-de-camp, paraissait décidé à ne pas survivre à cette fatale journée. Il voulait mourir avec ses grenadiers et allait entrer dans le carré, lorsque le maréchal Soult, qui était à ses côtés, lui dit : *Ah! sire, les ennemis sont déjà assez heureux!* Et en même temps il poussa le cheval de l'empereur sur la route de Charleroi.

Tel est le moment qu'a retracé le pinceau de M. Steuben. Napoléon et tout ce qui l'entoure, officiers et soldats, viennent de reconnaître que la bataille est irrévocablement perdue; cette pensée se traduit sur toutes les physionomies avec des nuances diverses.

Celle de l'empereur est affaissée, presque désorganisée; mais c'est qu'il vient d'éprouver une de ces commotions morales qui font blanchir les cheveux en un matin, qui gravent sur un jeune front les rides de la décrépitude : ce n'est point une bataille qu'il a perdue, c'est un trône, c'est tout un avenir, c'est la France.

Sa douleur est immobile et concentrée; l'effroi, l'agitation se peignent, au contraire, sur la tête presque humaine du cheval, dont le mouvement de recul, exagéré si l'on veut, ne parvient pas même à émouvoir son cavalier.

Comment ne pas admirer ce soldat qui a lu sur les traits de l'empereur un projet de désespoir, et qui se précipite

pour l'arrêter? Sa vie s'écoule par deux larges blessures; il serait mort déjà s'il ne se sentait encore une œuvre à accomplir, celle de sauver son général. Tout à l'heure, quand il le verra en sûreté, il tombera là pour ne plus se relever.

Et ces généraux, moins idolâtres de l'homme, mais qui ressentent surtout le malheur du pays, comme ils croient les bras avec l'expression d'une tristesse résignée! tandis que les vieux grenadiers, dont les rangs s'éclaircissent, continuent gravement le feu. Ils voient bien, eux aussi, qu'il n'y a plus rien à faire... qu'à mourir : ils mourront.

Et ces prisonniers écossais, groupés dans le coin, à gauche, ne dirait-on pas que dans leur admiration pour le vaincu, ils sont aussi affligés de la victoire que les Français eux-mêmes.

Indépendamment de tout mérite d'exécution, M. Steuben, par le seul choix de ses sujets, s'est donné depuis longtemps une belle place parmi les peintres d'histoire. Il aime surtout à célébrer le triomphe de la force morale. — Cet enfant dont le puissant regard impose silence à la sédition, ce sera Pierre-le-Grand; debout sur une barque, saisissant le gouvernail aux mains des matelots épouvantés, et soumettant la tempête, c'est Pierre-le-Grand devenu homme. — Ces trois montagnards qui unissent leurs mains en invoquant l'auteur des belles scènes de la nature dont ils sont entourés, ce sont trois Suisses conspirant la liberté de leur patrie. — Ailleurs une série de tableaux nous raconte Napoléon révenant de l'île d'Elbe, Napoléon vaincu à Waterloo, Napoléon mourant à Sainte-Hélène; le dernier éclair de sa fortune, le dernier de ses revers, et le dernier moment de cette colossale existence.

De l'emploi des capitaux. — J'emploie un capital en dépenses inutiles, et uniquement pour ma propre consommation. J'ai épargné cette somme; elle est passée en diverses mains qui ont travaillé pour moi; différentes personnes en ont été sustentées; et voilà tout, car leur travail est perdu, il n'en reste rien, il n'a produit que ma satisfaction passagère, comme si ces personnes s'étaient toutes employées à me donner un feu d'artifice ou un autre spectacle. — Si, au contraire, j'avais employé cette valeur en choses utiles, elle serait épargnée de même, le même nombre d'hommes en auraient vécu; mais leur travail serait d'une utilité qui resterait.

DESTUTT DE TRACY, *Commentaires sur l'Esprit des Loix de Montesquieu*, liv. VII.

SACRIFICE D'UN BOUC A JODELLE, EN 1552.

Etienne Jodelle, sieur du Lymondin, né à Paris en 1532, fut le premier qui osa interrompre la vogue des mystères ou des moralités pour faire jouer publiquement une comédie en cinq actes, en vers de quatre pieds, avec un prologue. Cette comédie a pour titre *Eugène*. Il est vrai que, dès 1557, Lazare Baif avait fait imprimer l'*Electre* de Sophocle, traduite par lui vers pour vers, et que Ronsard, lorsqu'il étudiait au collège de Coigny, sous Jean Dorat, avait traduit et fait représenter dans ce collège, en 1549, le *Plutus* d'Aristophane. Toutefois l'honneur de cette révolution classique ne fut contesté par personne à Jodelle, même au XVI^e siècle :

Et lors Jodelle heureusement sonna
D'une voix humble et d'une voix hardie,
La comédie avec la tragédie;
Et d'un ton double, ores bas, ores hault,
Remplit premier le François échaffaut.

Eugène fut suivi de *la Rencontre*, autre comédie qu'on n'a pas conservée, et de *Cléopâtre*, tragédie en cinq actes;

en vers de cinq pieds, avec des chœurs, selon la forme ancienne. Ces deux pièces furent représentées devant Henri II, à Paris, à l'hôtel de Reims, en 1552. Le roi fut tellement charmé de ce spectacle, qu'il voulut donner à l'auteur un magnifique témoignage de sa reconnaissance, et lui fit présent d'un bon de 500 écus sur son épargne.

Cette libéralité royale ne fut certainement pas une médiocre récompense pour Jodelle, et cependant il en reçut une autre dans la même année, qui dut flatter bien autrement son orgueil de poète.

C'était dans le carnaval; et Ronsard, pour faire fête à son collègue, avait réuni tous les auteurs, ses amis : Baif, Belleau, Bellay, Dorat, Denisot, etc., etc. Ils étaient cinquante ! — Ils se rendent tous à Arcueil, achètent un bouc, le couronnent d'une guirlande de fleurs, lui barbouillent la barbe, et l'entraînent dans la salle où ils avaient fait préparer à Jodelle un splendide festin. Grand étonnement et grands éclats de rire de la part de celui-ci, quand il apprit de la bouche de Ronsard que ses rivaux venaient lui offrir le prix du poème tragique, et faire en son honneur, selon l'usage des anciens, sacrifice de ce bouc à Bacchus !

La plaisanterie fut-elle poussée jusqu'au bout, et le sacrifice fut-il consommé ? c'est ce qui est resté un mystère. Plus tard, les ennemis de Jodelle et de Ronsard leur firent un crime de cette farce de carnaval; on les accusa d'hérésie, d'idolâtrie. C'est pour se justifier que Ronsard composa une pièce de vers, dans laquelle, après avoir exhalé sa bile contre ses calomnieux, principalement, dit-on, contre le ministre Chaudien, qui était à leur tête, il raconta ainsi ce qui s'était passé :

Jodelle ayant gagné par une voix hardie
L'honneur que l'homme grec donne à la tragédie,
Pour avoir, en haussant le bas style français,
Contenté doctement les oreilles des rois.

La brigade qui lors au ciel levait la teste
(Quand le temps permettoit une licence honneste),
Honorant son esprit gaillard et bien appris,
Lui fit présent d'un bouc, des tragiques le prix.

Jà la nappe étoit mise, et la table garnie
Se bernoit d'une sainte et docte compagnie,
Quand deux ou trois ensemble en riant ont poussé
Le père du troupeau à long poil hérissé.

Il venoit à grands pas ayant la barbe peinte,
D'un chapelet de fleurs la tête il avoit ceinte,
Le bouquet sur l'oreille, et bien fier se sentoit
De quoi telle jeunesse ainsi le présentoit.

Puis il fut rejeté pour chose méprisée
Après qu'il eut servi d'une longue risée,
Et non sacrifié, comme tu dis, menteur,
De telle fausse bourlde impudent inventeur.

Nous avons déjà eu occasion de dire que Jodelle mourut en 1575, dans un état assez misérable. Quelques auteurs même prétendent qu'il périt de faim.

Pensons quelquefois au malheur comme on pense au caractère des personnes avec lesquelles on pourra se trouver obligé de vivre un jour. — La réflexion donne une expérience anticipée; elle ôte au malheur cet air de nouveauté qui le rend effrayant

DROZ.

Convaincre, persuader. — Pour convaincre, il suffit de parler à l'esprit; pour persuader, il faut aller jusqu'au cœur. La conviction agit sur l'entendement, et la persuasion sur la volonté; l'une fait connaître le bien, l'autre le fait aimer; la première n'emploie que la force du raisonnement, la der-

nière y ajoute la douceur du sentiment; et si l'une règne sur les pensées, l'autre étend son empire sur les actions mêmes.

D'AGUESSEAU, *Disc. sur l'union de la philosophie et de l'éloquence.*

MUSIQUE POPULAIRE.

Les progrès du goût et, par suite, du besoin de la musique sont incontestables. A Paris, il n'y a déjà presque plus une seule heure, un seul lieu où l'oreille ne saisisse bon gré, malgré, quelques sons, quelques accords, qui révèlent ces progrès. Dans les rues, ce sont de jeunes filles jouant de la harpe, ou un mystérieux joueur de vielle pur et hardi comme un premier violon; dans les cours des maisons, les groupes de musiciens italiens; en été, les orchestres aux Champs-Élysées et au Jardin-Turc, au Bazar Saint-Honoré et à l'hôtel Laffitte en hiver; les grands airs d'opéra sont répétés jusque sur les plus humbles théâtres, mêlés aux refrains du vaudeville, ou redoublent les effets du mélodrame et de la pantomime; dans l'intérieur des maisons, les soirées musicales, les études de piano ou de hautbois résonnent à toutes les cloisons; partout de la musique : Paris est un concert perpétuel; et les enfans du peuple, flanant sur les trottoirs ou portant leurs fardeaux, s'en vont répétant sans cesse, souvent avec une pureté et une habileté incroyables, les fragmens les plus difficiles de Meyerbeer, de Rossini, d'Hérold, d'Auber, etc. — La chanson de Béranger, a une influence trop peu étudiée sur cette révolution dans la musique populaire : elle a ennobi la gaieté et l'énergie de nos vieux airs français; elle a initié la voix du peuple, aussi bien que son cœur et son intelligence, à plus de poésie : l'élévation harmonique de la pensée et du rythme ont enseigné et commandé la mélodie du chant.

De Paris, la musique se répand dans toute la France avec les troupes d'opéra, avec les musiciens ambulans, avec les jeunes artistes cheminant à pied, avec les voyageurs demi couchés sur les impériales de diligences.

Une vibration harmonique, au loin prolongée, semble annoncer une disposition populaire à rivaliser enfin de goût musical avec tous les pays qui nous entourent, Allemagne, Suisse ou Italie.

On a secondé ce mouvement en introduisant l'étude du chant dans les écoles primaires : les méthodes d'enseignement se perfectionnent chaque jour : on tue insensiblement le chant barbare de l'ivrogne, et le vacarme sauvage des instrumens d'aveugles. Avant quelques années, on entendra plus fréquemment dans le centre de la France, comme à nos frontières, des bandes de jeunes gens faire entendre le soir ces chœurs que l'on suit, que l'on écoute encore quand ils sont passés et affaiblis, et que l'on répète en soi tout en fermant à regret sa fenêtre. Tous les musiciens savent combien il est facile et rapide de former à ces chants même les voix les plus ignorantes et souvent en apparence les plus fausses.

Mais la presse ne pourrait-elle pas encore hâter ces progrès et en féconder en quelque sorte à la fois le charme et la moralité ? Ne serait-ce pas une œuvre utile, par exemple, de recueillir, de prodiguer, de jeter dans le public toutes les mélodies nationales de l'Europe, en donnant à ces mélodies des paroles simples et en harmonie avec les habitudes, avec les travaux et les émotions populaires ? Le moment serait-il venu de commencer une entreprise de ce genre, et d'ouvrir l'air, pour ainsi dire, à des milliers de voix captives ? Trouverait-on au dehors un concours et un empressement suffisants pour se féliciter d'une semblable tentative ? Ces questions s'élevant présentées au désir de nos amis, nous avons résolu de profiter de notre publicité pour solliciter, par quelques essais, le désir public. Cet aven sincère expliquera à nos lecteurs le caractère particulier du premier chant suivant dû à l'association heureuse de MM. Edouard Bruguère et Paul de Kock.

LE REFRAIN DES OUVRIERS.

MUSIQUE DE M. ÉD. BRUGUIÈRE, PAROLES DE M. PAUL DE KOCK.

Mouvement de pas redoublé.

1^{er} TENOR.
Chan - tons, chan - - - tons, dans cha - que mé - tier, le chant ra - - ni - - me

2^e TENOR.
Chan - - - tons, chan - - - tons, dans cha - que mé - tier, le chant ra - - ni - - me

BASSE.
Ghan - - - tons, chan - - - tons, dans cha - que mé tier, le chant ra - - ni - - me

PIANO.

un bon ou - vri - er. Le chant nous dé - - las - - - se. Pour que le temps pas - - - se, chan - - - tons,

un bon ou - vri - er. Le chant nous dé - - las - - - se. Pour que le temps pas - - - se, chan - - - tons,

un bon ou - vri - er. Le chant nous dé - - las - - - se. Pour que le temps pas - - - se, chan - - - tons,

PIANO.

chan - - - tons, dans cha - que mé - tier. Le chant nous dé - - las - - - se, Pour que le temps pas - - se,

chan - - - tons, dans cha - que mé - tier. Le chant nous dé - - las - - - se, Pour que le temps pas - - se,

chan - - - tons, dans cha - que mé - tier. Le chant nous dé - - las - - - se, Pour que le temps pas - - se,

PIANO.

FIN. Solo.

Chan - - - tons, chan - - tons, dans cha-que mé - tier, Oui, dans cha - que mé - tier. Tel qui gagne à

Chan - - - tons, chan - - tons, dans cha-que mé - tier, Oui, dans cha - que mé - tier.

Chan - - - tons, chan - - - tons, dans cha-que mé - tier, Oui, dans cha - que mé - tier.

pei - ne pour u - - ne se - - - mai - - - ne, Chante à perdre ha - - lei - ne pour mieux s'è - tour - - dir;

Un autre en re-van-che, Ra - bo - tant sa plan - che, Dit : jusqu'au di - manche C'est mon seul plai-sir :

Procédés de E. Duverger.

2

Trop jeune pour être
Habile à connaître
L'état de son maître,
Que dit l'apprenti?
Et que lui réplique,
Soit dans la boutique,
Soit dans la fabrique,
L'ouvrier fini?...

Chantons, chantons, etc.

3

Pour faire un chef-d'œuvre,
Dès l'aurore à l'œuvre,
Le pauvre manœuvre
Croiserait ses bras,
Et, sur son ouvrage,
Le front tout en uage,
Il perdrait courage,
S'il ne disait pas :

Chantons, chantons, etc.

4

Gentille ouvrière,
Jeune couturière,
Modeste frangère,
Chacune à son tour
Presse sa toilette,
Et, dans sa chambrette,
Au travail répète
Des le point du jour :

Chantons, chantons, etc.

5

Couvreur, ébéniste,
Menuisier, lampiste,
Maçon, machiniste,
Doreur, tonnelier;
Chacun d'eux se vante
D'avoir, lorsqu'il chante,
L'âme plus contente
Qu'un riche banquier.

Chantons, chantons, etc.

INVOCATION A DIEU,

TIRÉE D'UN POÈME TURC DE FASLI, INTITULÉ

LA ROSE ET LE ROSSIGNOL.

(Traduction inédite.)

Le poète Fasli, fils d'un sellier de Constantinople, naquit dans cette ville sous le règne de sultan Suleïman (Soliman-le-Grand), dans le XVI^e siècle. Il fut successivement secrétaire des trois fils de ce prince, Mohammed, Moustapha et Sélim, et il fut premier secrétaire sous le règne de ce dernier. Il termina le poème mystique de *la Rose et du Rossignol*, l'an 1560 de notre ère.

Louanges adressées à Dieu, le distributeur de tous les biens, où l'on célèbre et glorifie les perfections de son essence.

O Dieu clément ! vous avez créé les hommes et les génies, les objets sensibles à nos yeux et ceux qui leur échappent ; mais vous vous êtes plu à donner la perfection à l'homme, et vous l'avez mis au-dessus de toutes les créatures. Du visage de l'homme, vous avez fait un miroir où se réfléchit la lumière de votre Beauté.

Etant l'essence de toute chose, tout ce qui est hors de vous n'est que fantômes insaisissables. Il n'y a que soupçons et conjectures sur l'existence réelle du monde ; le monde peut n'être qu'une simple apparence. Les choses ont été créées pour les noms, et dans chaque nom se manifeste votre clémence. Personne ne peut comprendre votre essence ; la force de toutes les facultés de l'homme y remonte. Jamais homme n'a eu cette connaissance, et comme dit le prophète : « *Nous ne vous connaissons jamais comme vous méritez de l'être.* » Dans cette science, la raison n'est qu'un enfant qui épelle ; vous seul, vous connaissez vous-même.

O mon Dieu ! j'ai été pécheur, j'ai été courbé et avili par la main de mes passions. Ma tête vide de cervelle a été remplie de folles passions. J'ai jeté au vent toute ma riche moisson de vertu.

S'il m'arrivait de prendre l'aiguillère pour les ablutions sacrées, je croyais voir un vase plein des perles d'un vin étincelant ; j'abandonnais l'*abdest* (les ablutions), tous les rites pieux, tout accomplissement de mes devoirs. Cent fois le *namaz* (la prière) passa sans que je fisse mes ablutions pour l'accomplir ; ah ! rebelle que j'étais, puisse aucun autre ne me ressembler !

Ne pensez pas que j'allasse à la mosquée dans des vues pieuses, je n'y allais que pour voir les belles. Egaré que j'étais, tournais-je mes regards vers le *mihrab* (autel), joignais-je mes mains pour prier, je m'imaginai être à la porte d'une belle, tendant mes mains pour la servir comme un esclave. O mon Dieu ! j'ai cédé à des inspirations mauvaises, ô mon Dieu ! pardonnez-moi mon crime. Montrez-moi, ô mon Dieu ! la voie qui conduit à votre unité glorieuse, faites de mon cœur le jardin où croîtra votre science. Enivrez mon âme de la coupe de votre amour, rendez la vie à mon existence anéantie, afin que dans l'ivresse de mon amour je m'écrie : O celui qui est ! rien n'existe pour moi hors de lui ; afin que ma langue répète sans cesse : Il n'y a de Dieu qu'Allah.

Remplissez mon âme de vérité, revêtez-moi de piété, faites-moi un manteau de reconnaissance pour vos bienfaits. Préservez mon cœur du mensonge, de la calomnie, de l'orgueil, de la haine et de la violence. Changez mon naturel, donnez vos grâces abondantes à votre serviteur misérable. Que la passion ne triomphe pas de mon âme, repoussez-la, ô mon Dieu ! et rendez-moi possible la vertu.

Que les flammes de votre colère ne me dévorent pas, versez sur elles l'eau de votre miséricorde. Que la confiance en vous soit mon guide afin d'arriver à la *kaaba* de mes desirs. Comme votre doctrine sainte est la source de toute gloire, que l'observance de vos lois soit tout mon honneur.

Que votre service soit mon occupation ordinaire, et que

ma piété ne soit pas cependant une froide habitude. Elevez ma taille pour que je remplisse convenablement mes devoirs d'esclave ; rendez-la flexible pour que je sois toujours comme le D, courbé devant votre majesté.

Que ma piété soit sincère et sans hypocrisie. Augmentez mon zèle à observer votre loi et mon ardeur à vous imiter, que mon cœur soit toujours épris de votre amour, que ma langue publie sans cesse vos bienfaits !

ADANSON LE NATURALISTE.

Adanson est né à Aix en Provence, le 7 avril 1727.

« Courage indomptable et patience infinie, dit Cuvier dans son éloge académique, génie profond et bizarrerie choquante, ardent désir d'une réputation prompte et mépris des moyens qui la donnent, calme de l'âme au milieu de tous les genres de privations et de souffrances ; tout dans sa longue existence mérite d'être médité. »

Il n'eut point de jeunesse ; pendant près de soixante-dix ans tous ses instans furent remplis par des recherches laborieuses. Vers dix-neuf ans, il avait décrit méthodiquement plus de 4,000 espèces des trois règnes : les seules opérations manuelles qu'un semblable travail exige prouvent qu'il y employait une partie de ses nuits.

A vingt-un ans, il partit pour le Sénégal avec une petite place dans le comptoir d'Afrique ; voici les motifs qui le guidaient dans le choix de cette colonie : « C'est que le Sénégal, dit-il dans une note restée parmi ses papiers, est de tous les établissemens européens le plus difficile à pénétrer, le plus chaud, le plus malsain, le plus dangereux à tous autres égards, et par conséquent le moins connu des naturalistes. »

Pendant cinq ans Adanson parcourut, malgré des fatigues inouïes et des dangers sans nombre, les environs de l'établissement français : son audace était telle que les nègres refusaient de l'accompagner dans ses courses périlleuses. — Il faut lire ces détails dramatiques dans la relation publiée en 1757.

Mais les travaux matériels ne suffisaient pas à son activité. Pendant son séjour, et durant ses longues excursions isolées, soit au milieu des sables dont la chaleur lui racornissait les souliers, et dont la réverbération lui faisait lever la peau du visage, soit dans des terres marécageuses, des forêts épaisses, infestées d'animaux venimeux et de bêtes féroces, tantôt exténué de soif, et tantôt inondé par les orages torrentueux de la zone torride, Adanson se livrait à des méditations générales sur les rapports essentiels des êtres, et sur leur classification naturelle.

« Ces méditations, dit Cuvier, devinrent les principes de ses autres travaux, et déterminèrent le caractère du reste de sa vie. Qu'on se représente un homme de vingt-un ans, quittant pour ainsi dire les bancs de l'école, presque sans livres, et ne conservant guère que par le souvenir les traditions de ses maîtres ; qu'on se le représente livré pendant plusieurs années à l'isolement le plus absolu sur une terre nouvelle, dont les météores, les végétaux, les animaux, les hommes, ne sont point ceux de la nôtre. Ses vues auront une direction propre, ses idées une tournure originale, et si d'ailleurs la nature lui a donné un esprit appliqué et une imagination forte, ses conceptions porteront l'empreinte du génie. Mais sans adversaires à combattre, sans objections à réfuter, il n'apprendra point cet art délicat de convaincre les esprits sans révolter les amours-propres ; seul avec lui-même, prenant chaque idée qui lui vient pour une découverte, il sera enclin à prendre de son talent une opinion exagérée, et n'hésitera point à l'exprimer avec franchise. Ce qu'un tel jeune homme devrait devenir, Adanson le devint »

Ainsi, lorsque plus tard il essaya d'élever contre les systèmes artificiels, qui prévalaient et prévalurent encore longtemps après lui dans les sciences naturelles, un système fondé

sur les rapports naturels des êtres, il fut loin d'obtenir l'influence qu'il aurait dû avoir : conservant ses habitudes du désert, inaccessible dans son cabinet, sans élèves, presque sans amis, ne communiquant avec le monde que par ses livres qu'il semblait encore hérissier exprès de difficultés rebutantes, donnant aux êtres des noms arbitraires qu'aucun rapport d'étymologie ne rattachait à la mémoire, imaginant même, pour mieux représenter la prononciation, une orthographe particulière, qui faisait ressembler son français à quelque jargon inconnu, Adanson était trop *excentrique* pour faire école.

On comprend facilement, d'après ces détails, pourquoi son savant ouvrage *des Familles des Plantes* (1763) parut bientôt tomber dans l'oubli ; il se proposait d'en donner une nouvelle édition lorsqu'il conçut le projet d'une encyclopédie complète, et travailla sans relâche à en rassembler les matériaux.

L'imagination la plus hardie reculerait, dit encore Cuvier, à la lecture du plan qu'il soumit, en 1774, au jugement de l'Académie ; il ne s'agissait plus d'appliquer sa méthode universelle, seulement à une classe, à un règne, mais d'embrasser la nature entière dans l'acception la plus étendue de ce mot. Les eaux, les météores, les astres, les substances chimiques, et jusqu'aux facultés de l'âme, aux créations de l'homme, tout ce qui fait ordinairement l'objet de la métaphysique, de la morale et de la politique, tous les arts depuis l'agriculture jusqu'à la danse, devaient y être traités. — Les nombres seuls étaient effrayants : 27 gros volumes in-8°, intitulés : *l'Ordre universel de la Nature, ou Méthode naturelle comprenant tous les êtres connus, leurs qualités matérielles et leurs facultés spirituelles, suivant leur série naturelle, etc.* ; l'histoire de 40,000 espèces rangées par ordre alphabétique dans 150 volumes ; un *Vocabulaire universel d'histoire naturelle*, in-folio de mille pages, donnant l'explication de 200,000 mots ; Traités et Mémoires particuliers, 40,000 figures d'espèces d'êtres connus, 54,000 espèces d'êtres conservés dans son cabinet, etc.

Mais les commissaires nommés par l'Académie, pour examiner ce plan gigantesque, ne le trouvèrent pas également avancé dans toutes ses parties ; et quoique cet examen donnât une haute idée des connaissances et de l'activité d'Adanson, on s'accoutuma à le regarder comme livré à la poursuite d'un projet chimérique.

Il avait déjà publié plusieurs mémoires remplis de science et de faits ; mais lorsqu'il se fut livré à son grand ouvrage, il réserva pour lui donner plus d'intérêt tout ce qu'il avait de faits particuliers, et ne voulut plus rien publier séparément.

Craignant de perdre un instant, il se séquestra plus que jamais du monde ; il prit sur son sommeil, sur le temps de ses repas. Lorsque quelque hasard permettait de pénétrer jusqu'à lui, on le trouvait couché au milieu de papiers innombrables qui couvraient les parquets, les comparant, les rapprochant de mille manières ; des marques non équivoques d'impatience engageaient à ne pas l'interrompre de nouveau : lui-même trouva moyen d'éviter toute visite, en se retirant dans une petite maison isolée, et dans un quartier éloigné. — « Dès lors son génie n'agit plus que sur son propre fonds, et ce fonds ne se renouvelle plus ; on lui entend dire qu'Aristote seul approche de lui, mais de bien loin ; il prétend deviner d'avance les espèces inconnues : *Je possède, dit-il, toutes les grandes routes des sciences ; qu'ai-je besoin des sentiers de traverse ?* De là mépris profond pour les travaux de ses contemporains, négligence absolue des découvertes modernes. — Ceux qui avaient occasion d'être les confidens de son âme en souffraient d'autant plus, que tout en le plaignant ils ne pouvaient s'empêcher de l'aimer ; car ses manières toujours vives étaient toujours aussi bienveillantes. »

À la révolution, toutes les pensions que recevait Adanson

lui furent supprimées par suite de mesures générales ; il tomba dans le dénûment le plus cruel. Et, lorsque quatre ans après la dispersion des académies, elles furent rétablies en un seul corps sous le nom d'Institut, notre malheureux savant, invité d'y venir reprendre sa place, ne put assister à la première réunion, *parce qu'il n'avait pas de souliers.*

Le ministre de l'intérieur lui fit accorder une pension.

Adanson mourut le 5 août 1805. Il a demandé par son testament qu'une guirlande de fleurs, prises dans les cinquante-huit familles de plantes qu'il avait établies, fût la seule décoration de son cercueil.

Cérémonies des mariages dans l'Indoustan. — Un brahme bénit le feu sacré fait avec le bois de Ravisiton. Le fiancé d'abord, puis la fiancée prennent chacun trois poignées de riz qu'ils laissent tomber sur la tête de l'un et de l'autre. Le père de la fiancée habille son gendre et lui lave les pieds, la mère de la fiancée verse l'eau. Le père prend alors la main de sa fille, y met une goutte d'eau et deux ou trois pièces de monnaie, et dit : *Tu ne m'appartiens plus ; je te donne à un autre.* — Cependant il n'y a pas encore de mariage. — Mais, lorsque le prêtre a béni le *tali*, ruban ou chaînon symbolique, fermé par une tête de métal, lorsqu'il l'a donné à l'épouse et qu'elle se l'est suspendu elle-même au cou, le mariage est conclu.

LE RIALTO.

Le pont de Rialto est une des merveilles de Venise, et un des chefs-d'œuvre de l'architecture du XVI^e siècle.

Ce pont d'une seule arche, jeté sur un canal large de 90 pieds, porte trois rues (étroites à la vérité) qui passent sous un arc élégant, et qui, bordées de boutiques jadis somptueuses, étaient, dans les beaux jours de la république, le rendez-vous de la jeunesse oisive et opulente de Venise.

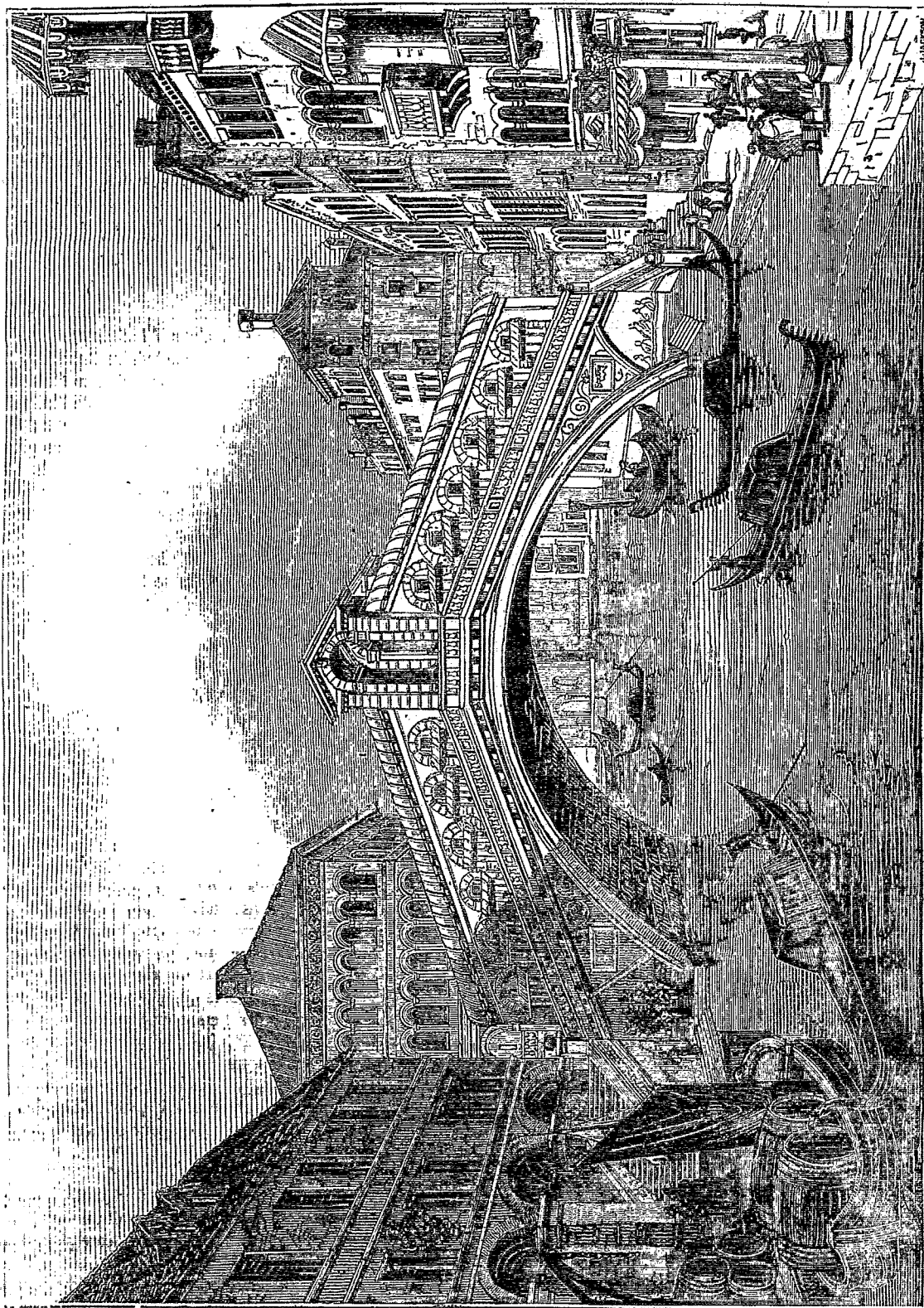
Là des marchands juifs, arméniens, grecs, smyrnistes, indous, candiotes, nubien, étalaient aux regards des passans les émeraudes de Golconde, les perles du golfe Persique, les fins tissus de Cachemire, tous les trésors de l'Orient. Là se heurtaient, se froissaient les costumes les plus divers, et, au milieu de la foule qui s'ouvrait devant eux, passaient et repassaient les fiers patriciens de Venise en longues robes de soie et d'or, les promeneuses voilées et souvent reconnues sous leurs masques de velours noir ; en un mot, tout notre carnaval à nous, toutes les pompes de nos théâtres avec de l'or au lieu de clinquant, des palais de marbre au lieu de toiles peintes, et pour éclairer la scène, le soleil de Venise.

Venise, en outre, avait aussi son carnaval.

Alors sous les pieds de cette foule éblouissante, sous le Rialto, ce théâtre aérien qui de loin semblait un jardin suspendu, le grand canal offrait un spectacle encore plus splendide.

D'agiles gondoles le sillonnaient en tous sens ; les unes passaient outre et s'effleuraient ; d'autres s'arrêtaient et venaient se grouper autour d'un orchestre arrêté sous la voûte ; la plupart, chargées à chavirer, emportant les éclats de la joie ou les cris de l'orgie ; quelques unes silencieuses et fermées.

Les gondoles, à cette époque comme aujourd'hui, étaient entièrement noires ; elles portent toutes une petite cabine à six places où l'on est à couvert comme dans nos voitures publiques. Dès les premiers temps de la république, une loi somptuaire avait prohibé par une disposition générale les énormes dépenses affectées à leur décoration ; mais on trouvait moyen d'éluder la loi en les couvrant de tapis magnifiques qu'on laissait pendre et traîner à leur suite.



(Le Rialto, à Venise.)

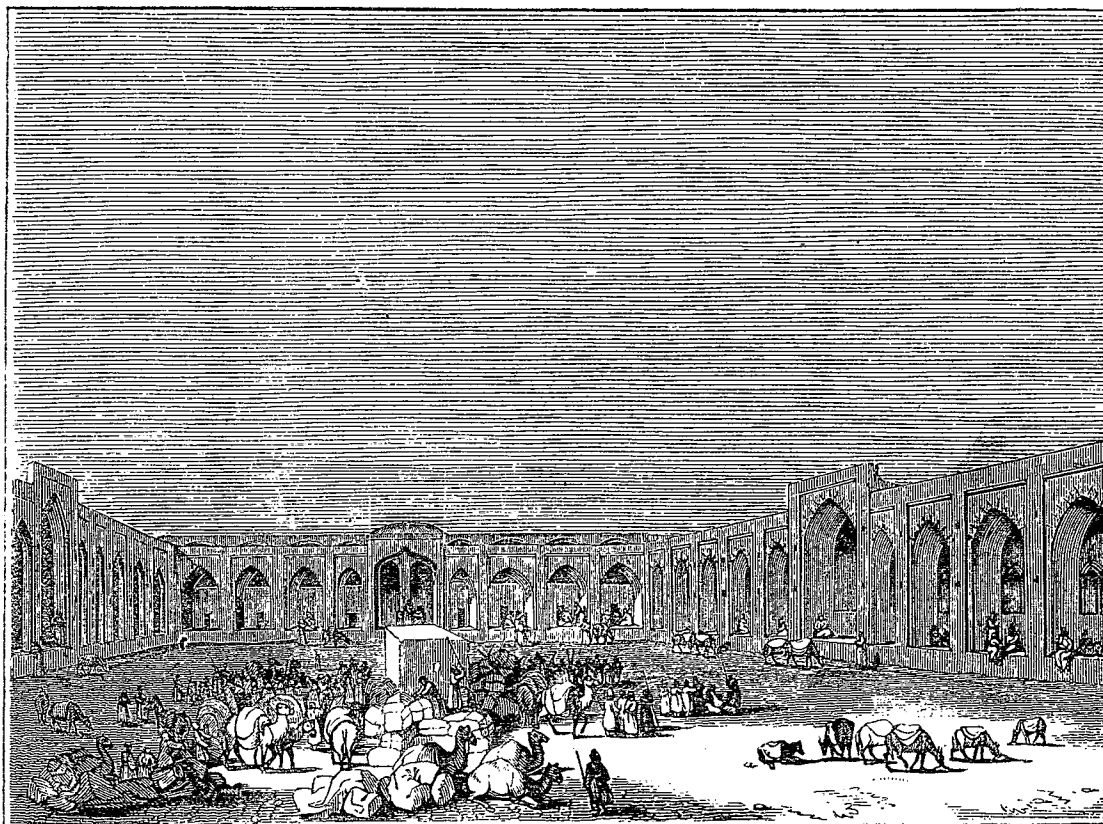
Le Rialto, comme le grand canal lui-même, comme Venise tout entière, n'offre plus aujourd'hui un aspect aussi animé. Dans ses boutiques de marbre d'Istrie, quelques Turcs déguenillés font fumer, comme sur nos boulevards, les parfums nauséabonds du sérail, et quelques bijoutiers misérables étalent des montres de cuivre et des bijoux de chrysocale. Mais ce que le temps n'a point encore enlevé au Rialto, c'est la hardiesse de sa voûte et l'élégance de ses détails, c'est la magnificence des deux rives du grand canal qu'il faut voir de ses galeries, c'est enfin le prestige de son

nom tant de fois répété par les historiens, les romanciers et les poètes.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

CARAVANSERAILS.



(Intérieur d'un caravanserai en Perse.)

Chez un peuple sauvage et grossier, le petit nombre de voyageurs que la curiosité, l'amour de la science ou l'esprit d'aventures attirent, sont reçus et fêtés sous la tente d'un des personnages de la tribu; ils y reçoivent une hospitalité gratuite que l'hôte s'honore d'avoir pu leur offrir.

Dans un pays de haute civilisation au contraire, l'étranger ne trouvera pas une famille qui consente à le recevoir. Des auberges et des hôtels lui seront ouverts, mais non pour rien. — S'il a beaucoup d'argent il sera bien reçu, bien nourri, bien logé, et obtiendra le sourire et toutes les complaisances du logeur. — S'il en a peu... bonsoir : un lit dur, un dîner maigre, un grenier plein de rats et d'insectes ennemis du sommeil. — S'il n'en a pas... *au large, coquin... on n'entre pas ici*; et l'étranger risquera de coucher à la belle étoile, sans souper, à moins que Jeannot ou Margoton ne lui fasse signe d'aller à l'écurie chercher une botte de paille, et attendre quelques restes de la table des voyageurs opulents.

Dans les pays de moyenne civilisation, comme la Turquie, la Perse, etc., on n'admet point l'étranger dans l'intimité domestique; et l'étranger ne trouve pas non plus des auberges ni des hôtelleries; il n'obtient ni l'hospitalité grossière d'un enfant de la nature, ni les attentions et les prévenances de commande d'un hôte qui les vend. D'un côté la civilisation y est trop avancée, les relations y sont déjà trop compliquées pour qu'une famille ne soit pas aussi gênée de la présence d'un étranger que l'étranger de son séjour dans la famille; et d'un autre côté la civilisation n'y a pas encore atteint un assez haut degré de raffinement pour que l'intérêt particulier ait suppléé, comme en Europe, à l'absence de charité hospitalière par la création d'hôtelleries.

Dans ces pays de moyenne civilisation, disons-nous, se trouvent des *khans*, des *caravanserais*, où le voyageur trouve au moins un abri gratuit, mais rien qu'un abri.

Le nom de *caravanserais* paraît devoir être plus particulièrement appliqué aux établissements éloignés des villes;

et le nom de *khans*, à ceux qui sont au contraire dans l'intérieur; les *menzils* sont d'un caractère plus indéterminé, et désignent les maisons de ceux qui reçoivent les voyageurs dans les lieux où il n'y a ni khans ni caravanserais. En Turquie il y a moins de caravanserais, proprement dits, qu'en Perse, où ils abondent : au dire de Chardin, cela tient à ce que dans l'empire turc on voyage en grandes troupes d'environ mille personnes.

Les caravanserais, dit Olivier, sont, après les mosquées principales et les palais des rois, les plus beaux édifices que l'on rencontre en Perse. Il y en a sur toutes les routes et dans toutes les villes : ce sont les seuls endroits où l'étranger puisse espérer de loger. On les a placés sur les routes fréquentées, à la distance de cinq, six, sept ou huit lieues les uns des autres, et on a choisi, autant qu'il a été possible, les endroits qui sont le plus à portée de la bonne eau.

Comme il n'y a aucun meuble dans ces sortes d'auberges, le voyageur est obligé de porter avec lui son tapis, son lit, et tout ce qui lui est nécessaire pour faire la cuisine : avec de l'argent, il trouve pour ses chevaux de la paille et de l'orge, et assez ordinairement pour lui, du pain, du laitage, des fruits, du riz et même de la viande.

Les caravanserais ont tous à peu près la même forme; ils sont bâtis en carré autour d'une vaste cour; ils n'ont ordinairement qu'un étage dans les campagnes et rarement deux dans les villes. On y entre par une grande et belle porte qui ferme bien, et dont la garde est confiée à une personne qui est responsable de tous les vols de marchandises, de chevaux et de bêtes de somme.

Les chambres, que l'on donne gratuitement et sans réserve au premier venu, sont à la partie intérieure du bâtiment; elles ont de douze à quinze pieds en carré; on y parvient par une estrade ou terrasse large de sept ou huit pieds, haute de trois ou quatre, sur laquelle on monte par deux ou par quatre escaliers. — Les écuries sont placées der-

rière les chambres, c'est-à-dire à la partie extérieure du bâtiment; elles sont éclairées par de très petites fenêtres fort hautes, tandis que les chambres ne le sont ordinairement que par leur porte d'entrée.

Les voyageurs font faire leur cuisine sur l'estrade et s'y placent eux-mêmes, à moins que le temps ne soit très mauvais. Ils y passent la nuit dans la belle saison, ou vont coucher, s'ils le préfèrent, sur la terrasse qui termine tout le bâtiment.

En hiver la plupart des voyageurs s'établissent dans les écuries, qui sont fort propres et où l'on est plus chaudement que dans les chambres. Il s'y trouve, tout le long du mur intérieur, une estrade de cinq ou six pieds de large où ils se placent, et au-devant de laquelle ils attachent leurs chevaux. — Mais dans la belle saison, une caravane préfère camper; à moins qu'elle ne craigne d'être attaquée la nuit par quelque bande de voleurs. — Au centre de la cour de l'édifice on aperçoit, dans la gravure, une plate-forme élevée; c'est l'entrée d'une chambre souterraine, appelée *zeera zemoun*, où les voyageurs se retirent pour aller trouver de la fraîcheur pendant la grande chaleur du jour.

Au moyen des caravanserais, les voyages se font dans tout l'Orient à peu de frais, puisqu'on ne se trouve forcé à aucune autre dépense extraordinaire qu'à celle des transports. Les négocians qui suivent leurs marchandises ou qui vont quelque part en acheter, les pèlerins qui se rendent aux lieux de dévotion, dépensent rarement dans leurs voyages, pour leur nourriture ou celle de leurs chevaux, ce qu'ils auraient dépensé dans leurs maisons s'ils y étaient restés.

L'origine des caravanserais est très ancienne. Cyrus paraît en être le premier créateur. — On attribue à Shah-Abbas la plupart de ceux qui existent actuellement. Il y en a un grand nombre bâtis par les souverains; mais ce sont en général des établissemens élevés par des personnages opulens, soit pour perpétuer le souvenir de leurs noms, soit comme un acte méritoire de charité; quelquefois le fondateur consacre les revenus de quelques boutiques, maisons ou fonds de terre, à l'entretien des caravanserais; lorsque cette précaution n'a pas été prise, il est rare que l'on répare ces édifices, parce que les personnes charitables du pays préfèrent la gloire d'avoir bâti un caravanseraï à celle d'en avoir réparé un; mais, heureusement, le ciel est si pur en Perse, l'air est si serein et si sec, qu'un monument bien bâti conserve pendant de longues années la fraîcheur et la solidité d'une construction récente.

Le monde est un caravanseraï, et nous sommes une caravane.
SHAH-ABBAS LE GRAND.

LES CUISINIERS DE L'ANCIENNE GRÈCE.

La cuisine, que nous appelons l'*art culinaire*, que Montaigne nommait plus simplement la *science de gueule*, jeta un vif éclat sous le ciel heureux de la Grèce antique. Les noms de plusieurs cuisiniers grecs sont parvenus jusqu'à nous, grâce à l'admiration reconnaissante des auteurs contemporains.

Dans le théâtre grec, où ils sont souvent en scène, ils se montrent peu modestes, et leurs paroles respirent ce ridicule enthousiasme qui paraît avoir été dans tous les temps l'attribut de leur profession.

Un cuisinier, dans les *Adelphes* d'Hégésippe, s'exprime ainsi :

« Pendant deux ans, j'ai porté le tablier; je n'ai pas étudié superficiellement; j'ai sondé toutes les profondeurs de l'art et j'ai pénétré les secrets de la préparation des *bembrades* et des lentilles. Aussitôt que les familles, de retour des funérailles, viennent, encore en habits de deuil, prendre part aux repas que j'ai composés, je découvre des marmites et

fait rire ceux qui pleurent encore; ils se croient à la noce. — Eh quoi! dit un interlocuteur, pour leur avoir servi des *bembrades* et des lentilles? — Oh! cela n'est qu'un prélude qui ne compte pas, reprend le cuisinier; mais si je parviens jamais à me procurer tout ce qui m'est nécessaire, tu verras se renouveler l'histoire des sirènes. Personne ne pourra plus quitter la salle du banquet; les convives seront retenus captifs par les vapeurs embaumées des mets, et celui qui voudrait sortir resterait, bouche béante, comme cloué à la porte, à moins qu'un ami, se bouchant bien les narines de peur d'être séduit lui-même, n'accourût l'en arracher. »

Un cuisinier, dans le *Dyscole* de Ménandre, prononce ces fières paroles : « Personne n'a jamais injurié un cuisinier. Notre art est en quelque sorte sacré. »

Denys-le-Tyran, qui ne plaisantait pas tous les jours, met dans la bouche d'un cuisinier ces graves considérations sur la distance qui sépare le vrai cuisinier de celui qui en usurpe le titre.

« Le cuisinier doit faire son repas selon le goût des convives; car s'il n'a pas préalablement médité sur la manière dont il doit tout préparer, sur le moment et l'étiquette du service, s'il n'a pas pris toutes ses précautions à ces différens égards, ce n'est plus un cuisinier, c'est un *fricoteur*. Le premier venu peut couper, assaisonner, faire bouillir des ingrédients, souffler le feu, mais s'il ne sait pas autre chose, ce n'est qu'un *fricoteur*. C'est ainsi que l'on appelle généraux d'armées ceux qui sont chargés de conduire des armées; mais celui qui ne sait pas tout prévoir et maîtriser les événemens n'est pas un général, c'est un conducteur d'hommes. » (Le Termophile ou législateur.)

Ce passage rappelle ces paroles de colère que M. Scribe fait prononcer au petit-fils du grand Vatel : « Je voulais faire de toi un artiste, mais tu ne seras qu'un *fricoteur*. Ote ton couteau, ton tablier, ton bonnet de coton; dépose tes insignes; je te dégrade. » (Vatel, sc. VI.)

Furgole. — Jean-Baptiste Furgole, après avoir été reçu, en 1714, avocat au parlement de Toulouse, refusa pendant cinq années toutes les causes qui lui furent offertes à plaider, pour suivre un plan qu'il s'était tracé, et qui, avec l'assiduité des audiences, remplissait tous ses momens. Il ne s'agissait de rien moins que de réunir en un corps de doctrine l'ensemble du droit civil et du droit canon, des ordonnances, des arrestations et des auteurs du parlement de Toulouse. Ce ne fut qu'après avoir terminé ce grand travail qu'il crut pouvoir exercer sa profession. Sans sa résolution courageuse, il serait peut-être oublié aujourd'hui, après avoir plus ou moins brillé au barreau de Toulouse; mais il devint un grand jurisconsulte, et doit être compté parmi les législateurs de la France, car il coopéra à la rédaction de la célèbre ordonnance de 1751 sur les donations. Exemple remarquable, entre tant d'autres, de la puissance des études suivies avec assiduité et méthode!

CARTES À JOUER.

CARTES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Après l'établissement en France de la république, proclamée par la Convention nationale, dans sa première séance, le 21 septembre 1792, les emblèmes de la royauté furent détruits. Les cartes de jeu n'échappèrent pas à la proscription générale. Les images qu'elles représentaient rappelaient des idées de monarchie; elles durent être et furent en effet remplacées par d'autres images plus en harmonie avec les idées de république et de liberté. On composa sans doute alors plusieurs modèles, et les cartes dont nous publions les dessins paraissent avoir été de ce nombre; mais nous sommes d'autant plus fondés à croire qu'elles n'ont pas servi et qu'elles ne sont qu'un simple essai, qu'on n'y trouve

aucune indication de couleurs. Ce qui a pu déterminer à ne pas donner suite à ce projet, c'est que la plupart des figures, étrangères aux passions du jour, n'étaient pas par cela même suffisamment intelligibles aux masses, auxquelles elles étaient plus particulièrement destinées. On comprend en effet que si les philosophes contemporains, tels que Voltaire et Rousseau, étaient bien connus alors de la multitude, il n'en était pas tout-à-fait ainsi de Molière et de La Fontaine. Il lui fallait d'autres personnages et d'autres sujets, plus saisissants, plus démocratiques, en un mot plus révolutionnaires. Les cartes que nous publions comme un essai curieux, et qui se trouvent à la Bibliothèque royale, dans la collection de *tarots* formée par les conservateurs, ne remplissaient pas cet objet; on en employa d'autres qui, d'un travail assurément moins fini, répondaient mieux aux besoins du moment. Nos lecteurs pourront en juger eux-mêmes par la notice suivante qui en contient l'explication, et que firent paraître dans le temps les inventeurs. Devenue fort rare aujourd'hui, il nous a paru curieux de la donner en entier, avec son style si vivement coloré d'emphase et d'exaltation, comme un monument caractéristique de cette mémorable époque.

« PAR BREVET D'INVENTION, nouvelles CARTES A JOUER de la république française (en 1793).

« Il n'est pas de républicain qui puisse faire usage (même en jouant) d'expressions qui rappellent sans cesse le despotisme et l'inégalité; il n'était point d'homme de goût qui ne fût choqué de la maussaderie des figures des cartes à jouer et de l'insignifiance de leurs noms. — Ces observations ont fait naître aux citoyens Jaume et Dugoure l'idée de nouvelles cartes propres à la république française par leur but moral qui doit les faire regarder comme le *Manuel de la révolution*, puisqu'il n'est aucun des attributs qui les composent qui n'offre aux yeux ou à l'esprit tous les caractères de la Liberté et de l'Egalité. — C'est à la moralité de ce but que les citoyens Jaume et Dugoure doivent le brevet d'invention qu'ils ont obtenu, et dont ils sont d'autant plus flattés, qu'il assure, pour l'universalité de la république, la perfection de l'exécution des types de ses bases inébranlables. — Ainsi plus de rois, de dames, de valets; le GÉNIE, la LIBERTÉ, l'ÉGALITÉ les remplacent, la LOI seule est au-dessus d'eux.

« Description raisonnée des nouvelles cartes de la république française.

« Le GÉNIE remplace les rois.

« *Génie de cœur, ou de la guerre* (roi de cœur).

« Tenant d'une main un glaive passé dans une couronne civique, de l'autre un bouclier orné d'un foudre et d'une couronne de lauriers, et sur lequel on lit : POUR LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, il est assis sur un affût de mortier, symbole de la constance militaire; sur le côté est écrit FORCE, que représente la peau de lion qui lui sert de coiffure.

« *Génie de trèfle, ou de la paix* (roi de trèfle):

« Assis sur un siège antique, il tient d'une main le rouleau des lois, et de l'autre un faisceau de baguettes liées, signe de la concorde, et sur lequel on lit UNION. La corne d'abondance placée près de lui, le soc de charrue, et l'olivier qu'il porte à sa main droite, montrent son influence et justifient le mot PROSPÉRITÉ placé à côté de lui.

« *Génie de pique ou des arts* (roi de pique):

« D'une main il tient la lyre et le plectrum, de l'autre l'Apollon du Belvédère. Assis sur un cube chargé d'hieroglyphes, il est environné des instrumens ou des produits des arts, et le laurier accompagne sur sa tête le bonnet de la Liberté; près de lui on lit COUT.

« *Génie de carreau, ou du commerce* (roi de carreau):

« Il réunit dans ses mains la bourse, le caducée et l'olivier, attributs de Mercure; sa chaussure désigne son infatigable activité, et sa figure pensive annonce ses profondes spéculations. Il est assis sur un ballot, et le portefeuille, les papiers et le livre qui sont à

ses pieds, prouvent que la confiance et la fidélité sont les premières bases du commerce, comme les échanges en sont les moyens, ainsi que l'ordre en fait la sûreté.

« La LIBERTÉ remplace les dames.

« *Liberté de cœur, ou des cultes* (dame de cœur):

« Portant une main sur son cœur, elle tient de l'autre une lance surmontée du bonnet, son symbole, et à laquelle est attachée une flamme où est écrit DIEU SEUL. Le *Thalmud*, le *Coran*, l'*Evangile*, symboles des trois plus célèbres religions, sont réunis par elle. L'on voit s'élever dans le fond le palmier du désert; on lit de l'autre côté FRATERNITÉ.

« *Liberté de trèfle, ou du mariage* (dame de trèfle):

« Par la faveur du Divorce, ce ne sera plus que l'assemblage volontaire de la Pudeur et de la Sagesse; c'est ce que signifient et le mot PUDEUR, et le simulacre de Vénus pudique, placé près de la Liberté comme l'un de ses pénates; et si le mot DIVORCE est écrit sur l'enseigne qu'elle tient à la main, c'est comme une amulette bienfaisante qui doit rappeler sans cesse aux époux qu'il faut que leur fidélité soit mutuelle pour être durable.

« *Liberté de pique, ou de la presse* (dame de pique):

« Paraissant écrire l'*Histoire*, après avoir traité la *Morale*, la *Religion*, la *Philosophie*, la *Politique* et la *Physique*. A ses pieds sont différens écrits et les masques des deux scènes unis à la trompette héroïque; une massue placée près d'elle annonce sa force, comme le mot LUMIÈRE désigne ses effets.

« *Liberté de carreau, ou des professions* (dame de carreau):

« Elle n'a pour attributs qu'une corne d'abondance et une grenade, emblèmes de la fécondité; ses désignations sont le mot INDUSTRIE et la patente qu'elle tient à la main.

« L'ÉGALITÉ remplace les valets.

« *Egalité de cœur, ou de devoirs* (valet de cœur):

« C'est un GARDE NATIONAL, dont le dévouement pour la patrie produit la sécurité publique; le premier mot est écrit près de lui.

« *Egalité de trèfle, ou de droits* (valet de trèfle):

« Un JUGE, dans le costume républicain (présumé), tient d'une main des balances égales, et de l'autre, s'appuyant sur l'autel de la Loi, il montre qu'elle est égale pour tous; il foule sous ses pieds l'hydre de la Chicane, dont les têtes sont sur la terre; près de lui est écrit JUSTICE.

« *Egalité de pique, ou de rangs* (valet de pique):

« Est représentée par l'homme du 14 juillet 1789 et du 10 août 1792, qui, armé et foulant aux pieds les armoiries et les titres de noblesse, montre les droits féodaux déchirés, et la pierre de la Bastille sur laquelle il est assis; à côté de lui est le mot PUISSANCE.

« *Egalité de carreau, ou de couleurs* (valet de carreau):

« Le nègre, débarrassé de ses fers, foule aux pieds un joug brisé. Assis sur une balle de café, il semble jouir du plaisir nouveau d'être libre et d'être armé. D'un côté l'on voit un camp, de l'autre quelques cannes à sucre, et le mot COUVRAGE venge enfin l'homme de couleur de l'injuste mépris de ses oppresseurs.

« La LOI remplace les as.

« *Loi de cœur, pique, trèfle et carreau* (as de cœur, pique, trèfle et carreau):

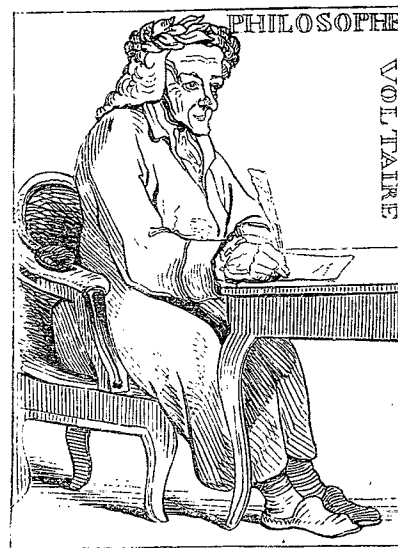
« Si les vrais amis de la philosophie et de l'humanité ont remarqué avec plaisir parmi les types de l'Egalité le SANC-CULOTTE et le NÈGRE, ils aimeront surtout à voir la LOI, seule souveraine d'un peuple libre, environner l'as de sa suprême puissance, dont les faisceaux sont l'image, et lui donner son nom.

« On doit donc dire : quatorze de LOI, de GÉNIE, de LIBERTÉ ou d'ÉGALITÉ, au lieu de : quatorze d'as, de rois, de dames ou de valets;

« Et dix-septième, seizième, quinte, quatrième ou tierce au GÉNIE, à la LIBERTÉ ou à l'ÉGALITÉ, au lieu de les nommer au roi, à la dame ou au valet; la LOI donne seule la dénomination de MAJEUR.

« Il paraît inutile de dire qu'aux jeux où les valets de trèfle ou de cœur ont une valeur particulière, comme au *reversis* ou à la *mouche*, il faut substituer l'Egalité de devoirs au lieu de droits.





» *Observations.* — Après avoir rendu compte des changemens qu'imposait l'amour de la Liberté, il faut peut-être dire un mot des soins qu'on a pris pour appliquer ces idées vraies et pures au besoin qu'ont les joueurs de retrouver des signes correspondans à ceux qu'une longue habitude leur a rendus familiers. — L'on a donc rempli la carte d'attributs dont l'usage indique la figure sans avoir besoin de la découvrir. La figure est assise, afin de présenter une masse égale à celle des magots du siècle de Charles VI, et l'on a porté le soin jusqu'à conserver les mêmes couleurs, afin d'offrir les mêmes effets; enfin les noms de David, de Pallas, etc., sont remplacés par les dénominations morales des différens effets de la révolution, dont les types des NOUVELLES CARTES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE offrent tous les emblèmes.

» 1793. — De l'imprimerie des nouvelles cartes de la république française, rue Saint-Nicaise, n° 11. »

CARTES DE LA RESTAURATION.

Les cartes de la vieille monarchie eurent de nouveau sous l'empire le privilège exclusif de servir aux joueurs; mais, lors de la restauration, il y eut quelques tentatives pour restaurer aussi les cartes, et l'on inventa un jeu dont nous nous bornons à indiquer brièvement les couleurs et les figures.

COULEURS ..	ROSES.	CŒUR.	LIS.	PENSÉE.
—	—	—	—	—
ROIS.....	François 1 ^{er} .	Henri IV.	Louis XII.	Louis XVI.
—	—	—	—	—
REINES....	Marguerite de Valois.	Jeanne d'Albret.	La France.	Marie-Antoinette.
—	—	—	—	—
CHEVALIERS.	Bayard.	Sully.	Richelien.	Duc de Berry.
—	—	—	—	—
AS.....	Amour.	Vivent les Bourbons.	Fidélité.	Union.
—	—	—	—	—

Nous ne pensons pas qu'il ait été fait usage de ces cartes.

En la vraie éloquence, je veux que les choses surmontent et qu'elles remplissent de façon l'imagination de celui qui écoute, qu'il n'ait aucune souvenance des mots. Un rhéteur du temps passé disait que son métier était des choses petites les faire paraître et trouver grandes. MONTAIGNE.

COQUETTERIE DES HABITANS D'OTAHITI.

Pendant mon séjour dans l'île O'Tahiti, j'allais visiter M. Wilson, missionnaire; il m'engagea à assister au service divin. Curieux de connaître les usages de ce pays, j'acceptai de grand cœur. Un joli chemin borde de fossés et de cocotiers conduisait de chez lui à l'église, qui avait 20 pieds de long sur 10 de large; sa construction était appropriée au climat; de larges et grandes fenêtres, sans vitres, inutiles en ce pays, transmettaient l'air dans l'intérieur. La façade était en argile recouverte de chaux. La toiture était formée d'une espèce de jonc artistement recouvert de feuilles. Il n'y avait pas de clocher; les croix de bois noir du cimetière voisin lui donnaient seules un caractère religieux. Dans la grande salle de l'intérieur il y avait une rangée de bancs le long du mur. La chaire se trouvait placée au milieu de l'église, de sorte que le prédicateur était vu à la fois de tous les fidèles. Lorsque nous arrivâmes, la salle était déjà pleine, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre.

Malgré la gravité de cette réunion, tout Européen qui verrait les O'Tahitiens pour la première fois, lorsqu'ils fêtaient leur dimanche, serait saisi d'une envie de rire inextinguible.

On sait combien nos habillemens ont de prix à leurs

yeux. Ils en sont aussi fiers que nos dames européennes peuvent l'être de leurs diamans et de leurs cachemires. N'ayant aucune idée des modes, la coupe de nos habits leur est indifférente; vieux et usés, décousus, troués même, ils ne leur en paraissent pas moins élégans et moins magnifiques. Aussi les marins qui connaissent ce faible ont soin de se munir de vieilles défroques pour les vendre aux O'Tahitiens à un prix très élevé. — Un costume complet est-il trop cher, l'acheteur se contente d'en acquérir une partie: ce qui introduit dans cette île des accoutremens bizarres. Les uns n'ont sur le corps qu'une veste d'uniforme de soldat anglais; d'autres un pantalon ou une redingote; plusieurs ne portent qu'une chemise; enfin il s'en trouve qui poussent la manie du vêtement européen jusqu'à s'envelopper d'un grand manteau de drap, au risque d'étouffer dessous; notez qu'ils ne portent ni bas ni souliers. Qu'on juge alors de l'aspect que pouvait offrir une réunion d'hommes avec des vestes, des habits trop courts ou trop étroits percés au coude, et de vieux manteaux drapés à la romaine.

Le costume des femmes n'était guère moins bizarre. Elles portaient des chemises d'hommes très courtes, d'une grande blancheur et parfaitement plissées, qui ne descendaient que jusqu'au-dessus du genou; quelques unes portaient une large cravate étalée sur la poitrine, ou bien elles étaient enveloppées dans des draps de lits, comme dans un manteau. Leur tête, rasée à la mode des missionnaires, était recouverte d'un petit chapeau d'étoffe européenne, dont la forme, dénuée de goût, était entourée de rubans et de fleurs, fabriqués à O'Tahiti même. Un drap de coton bariolé était un grand objet de luxe, et désignait l'aisance de celle qui le portait.

Lorsque M. Wilson fut monté en chaire, il baissa la tête et la plongea dans une grande Bible ouverte devant lui; il demeura quelques instans à prier, tandis que tous les habitans imitaient son exemple; au lieu de Bible ils tenaient des livres de cantiques. Ils entonnèrent bientôt un chant; mais ce fut à qui chanterait le plus faux et à qui braillerait le plus. M. Wilson lut ensuite quelques chapitres de la Bible qu'on interrompait de temps en temps en faisant des genuflexions. La plupart des assistans prêtaient une grande attention à la lecture; leur recueillement était digne de remarque. Quelques jeunes filles assises derrière, moins ferventes que les autres, ne faisaient que rire et chuchoter malgré les regards sévères que les missionnaires jetaient sur elles; aussitôt que ceux-ci avaient le dos tourné, elles recommençaient comme de plus belle. Après que M. Wilson eut achevé sa lecture, on chanta encore un cantique, et le service divin fut terminé. Les fidèles s'en allèrent bien dévotement le livre sous le bras, à travers une belle et large allée, chacun très satisfait de son costume.

J'ajouterai ici un exemple qui montre jusqu'où va la coquetterie des O'Tahitiennes. La famille royale, composée de la reine et de ses sœurs, faisait une visite à mon navire; après en avoir examiné tous les détails, et témoigné le désir de posséder les objets les plus curieux pour elles, l'officier qui les recevait leur fit cadeau d'une fausse natte de cheveux, très large, qui avait au moins deux aunes de long. Ce cadeau excita leur joie au dernier point; elles se le partagèrent entre elles, et chacune en orna son chapeau. La mode s'en répandit tellement dans l'île parmi les dames du haut rang, que celles qui ne pouvaient s'en procurer tombaient malades de chagrin. Les demandes de tresses ne discontinuaient pas; plus la marchandise était rare, plus elles en étaient avides; un morceau grand comme la main suffisait pour les combler de joie. Les maris, tourmentés par leurs femmes, arrivaient journellement sur notre navire, et nous harcelaient jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu un bout de fausse natte. On nous donnait un gros cochon et huit poules pour une demi-aune de tresse. Ma demeure fut alors continuellement envahie par des gens qui venaient m'en demander; ils

s'étonnèrent qu'un capitaine comme moi ne possédât pas une provision de faux cheveux. Plusieurs O'Tahaïtiennes tombèrent dans une mélancolie insurmontable faute de tresse.

(Traduit et extrait de l'allemand du 2^e voyage de Kotzebue, en 1824.)

DE LA CONFRÉRIE DES BARBIERS.

(Voir l'Histoire de la Barbe, 1833, page 158.)

Pasquier dit, je ne sais en quel chapitre : « Je puis remarquer, pour chose très vraie, que, de toute ancienneté, il y a eu deux ambitions qui ont couru, l'une dans l'âme du chirurgien, afin que sa compagnie fût incorporée à l'université, et l'autre dans celle des barbiers, que sa confrérie fit part dans celle des chirurgiens. »

Autrefois l'office du barbier était d'un ordre relevé. Qu'est-il besoin de citer le barbier du bon roi saint Louis, Olivier-le-Daim, compère de Louis XI, et le barbier de Westphalie, Slaghoek, qui fut ministre de Christian II, roi de Danemark et de Suède ?

En 1504, les barbiers faisaient la barbe, saignaient les gens et distribuaient emplâtres, cataplasmes, etc. Or, il advint qu'un jour de ladite année, il y eut grande rumeur à la confrérie des chirurgiens, et vives plaintes de ce que les barbiers purgeant, saignant et curant généralement toutes sortes de plaies et apostumes, enlevaient toutes leurs pratiques aux susdits chirurgiens, en sorte que le métier de chirurgie n'était plus tenable. On délibéra et on prit parti. Furent assignés, pour comparaître par-devant M. le prévôt de Paris, les vingt-six barbiers de ladite ville. On obtint arrêt contre eux, et force leur fut d'abandonner la lancette et de s'en tenir au rasoir et au plat à barbe.

Comment alors les barbiers se relevèrent-ils de ce coup terrible ? Nous lisons dans une ordonnance du roi Jean, au sujet de la peste, « que la faculté de médecine députera quatre médecins-docteurs en icelle, tant en théorie que pratique, pour visiter, médicamenter les malades de la peste : pour ce faire, auront chacun 500 livres parisis pour cette présente année ; le collège des chirurgiens députera deux de ses membres, et ils auront chacun 120 livres parisis ; la congrégation et assemblée des barbiers députera six de ses membres, et ils auront chacun 80 livres parisis.

Ainsi, c'est l'autorité qui recourt d'elle-même au barbier. De plus, comme il est assez naturel de mesurer l'estime qu'on fait des gens par l'argent dont on paie leurs services, nous voyons qu'il y avait une bien plus grande distance entre les médecins et les chirurgiens, qu'entre ces derniers et les barbiers. Néanmoins, jusque là les barbiers restaient exposés aux effets de la jalousie des chirurgiens et à la malveillance du prévôt de Paris, lorsqu'en 1372 intervint une ordonnance du roi Charles V, qui constitua enfin la confrérie des barbiers dans la ville de Paris. A dater de cette époque jusqu'à Louis XI, nous pouvons compter une vingtaine de lettres, ordonnances, concessions, chartes des rois de France, sur la confrérie des barbiers ; mais ce n'en est pas moins Charles V qui est son véritable législateur.

Sous le règne de ce prince, ils étaient à Paris au nombre de quarante. Une première ordonnance leur accorda le privilège de ne point faire le guet, « parce qu'ils exercent la chirurgie et qu'ils ont besoin d'être présents quand les pauvres gens viennent les chercher. »

Dans une autre ordonnance, le roi s'exprime en ces termes : « Savoir faisons à tous présents et à venir, que nous avons déclaré et ordonné, et par la teneur de ces présentes, déclarons et ordonnons que lesdits barbiers et tous leurs successeurs barbiers et chacun d'eux pourront dorénavant bailler, administrer à tous nos sujets emplâtres, onguens et autres médecines convenables et nécessaires pour curer et guérir toutes manières de clous, bosses, apostumes et toutes plaies ouvertes, sans qu'ils soient et puissent être

» molestés, troubles et empêchés en cette partie par les chirurgiens et maîtres-jurés. »

Bientôt après, les barbiers de Paris reçurent la charte de leur confrérie, qui fut constituée sous la garde du premier barbier, valet de chambre du roi. Elle portait :

« Le premier barbier et valet de chambre du roi, est garde et juge du métier des barbiers de la ville de Paris, et il a droit de se choisir un lieutenant.

» Nul ne peut exercer le métier de barbier, à Paris, s'il n'a été examiné par le maître et garde du métier, et quatre jurés.

» Les barbiers qui seront diffamés pour cause de débauche, ne pourront exercer leur métier ; leurs instrumens et outils seront confisqués, moitié au profit du roi, moitié au profit du maître du métier.

» Les barbiers ne pourront exercer leur métier sur les ladres.

» Les barbiers ne peuvent, les jours de grande fête, exercer leur métier, si ce n'est pour saigner, purger ou peigner ; ils ne peuvent, les mêmes jours, suspendre leurs bassins ou enseignes, sous peine de cinq sols d'amende, dont deux pour le roi, deux pour le maître du métier, et un pour le garde.

» Si les barbiers refusent d'obéir au maître, au lieutenant ou aux jurés du métier, le prévôt de Paris doit les y contraindre.

» Le maître, le lieutenant et les jurés du métier auront la connaissance de ce qui les regarde.

» Les barbiers assignés par le maître ou son lieutenant, seront tenus de comparaître devant eux sous peine d'une amende de six deniers. L'appel des jugemens du maître et des jurés est porté devant le prévôt de Paris.

» Les barbiers ne peuvent s'assembler sans permission. » Telle est la charte qui régissait les barbiers de Paris, et dont les principaux articles furent bientôt octroyés aux barbiers de plusieurs villes du royaume.

Cette charte, concédée par Charles V, fut ratifiée par son successeur, qui y ajouta un article par lequel il permet aux barbiers de faire une bannière sur laquelle une image de la vierge sainte Catherine soit représentée dans la roue des rasoirs semée de fleurs-de-lis, et de porter ladite bannière aux jours de fêtes. Il leur recommande aussi de saigner par la bonne lune, selon les préceptes de l'école de Salerne.

Henri VI, roi d'Angleterre, soi-disant roi de France, s'occupa aussi des barbiers : ce fut pour confirmer les lettres de ses prédécesseurs.

Mais ce qui n'avait été jusque là que partiel et local se généralisa sous Charles VII, et s'étendit à toute la France. C'est alors que le premier barbier du roi fut déclaré maître et garde de tout le métier de la barberie, et qu'il eut pouvoir de distribuer ses lieutenans dans toutes les villes du royaume.

Arrivés à ce degré de crédit, il semble que les barbiers eussent dû être contents et exercer en paix leur métier par toute la France ; mais arrivés là, ils visèrent plus haut ; ils voulurent marcher de pair avec les chirurgiens de la confrérie de saint Côme, et même s'incorporer à eux. Ils furent favorisés dans cette prétention par la faculté de médecine, qui espérait ainsi abaisser encore davantage au-dessous d'elle la confrérie des chirurgiens. Pendant la ligue, ce temps de démocratie, les barbiers, plus rapprochés du peuple, furent sur le point de l'emporter avec son appui ; mais au retour de la paix il y eut réaction contre eux, et leur existence fut menacée.

En 1615, époque de minorité, par tant de troubles, ils reprennent leurs prétentions. Ils parviennent même à surprendre des lettres-patentes d'union avec la confrérie de saint Côme : déjà ils triomphaient ; un *Te Deum* est chanté ; ils prennent la qualité de chirurgiens sans plus y ajouter celle de barbiers ; ils mêlent à leur enseigne des boîtes et des bassins,

quittent l'église du Sépulcre, retraite ancienne de leur confrérie, et vont s'introduire dans celle de saint-Côme; aux fêtes de ce saint, ils veulent porter le bonnet carré et la robe longue, et marcher parmi les chirurgiens; mais on plaide. Ils perdent leur procès et se voient obligés de conserver leur église du Sépulcre, où ils restèrent chirurgiens-barbiers comme devant, jusqu'à l'époque où la révolution française abolit les confréries et mêla leur ruine à tant d'autres.

LES MÉDICIS.

(Voyez l'histoire de Laurent de Médicis, 1835, p. 105.)

Laurent de Médicis, *le Magnifique*, laissa en mourant trois fils, Pierre, Jean et Julien.

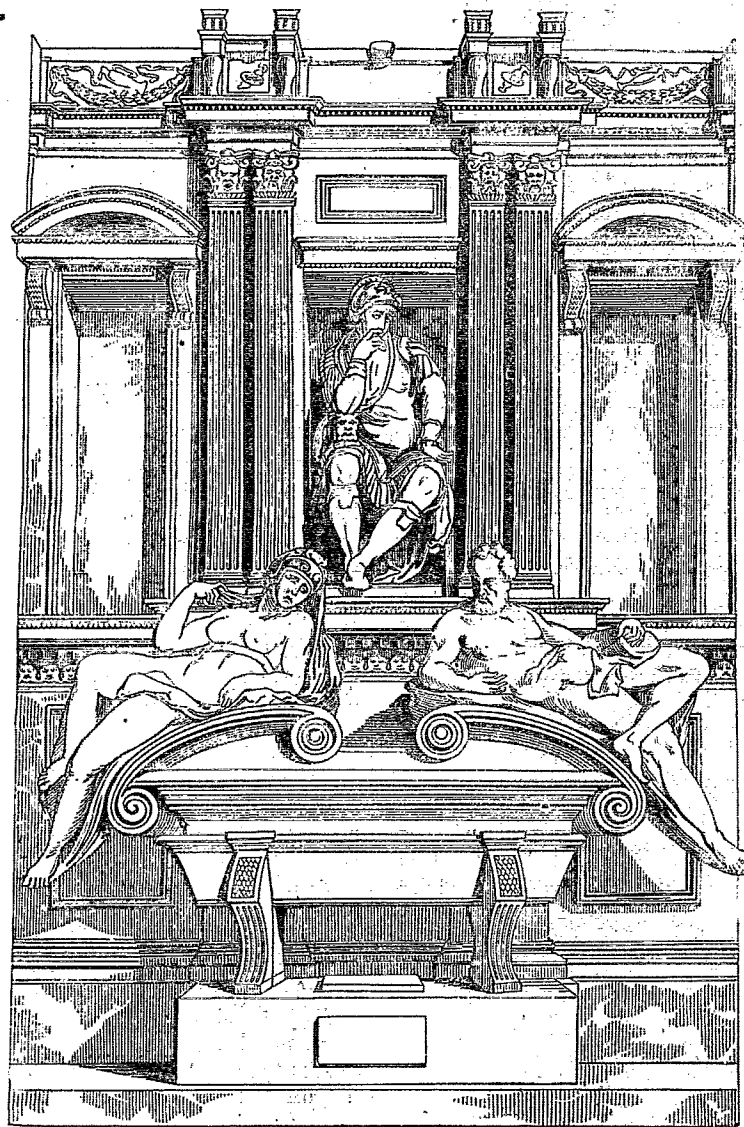
Pierre, l'aîné des trois, fléchit sous le poids de l'autorité qui lui échut en partage. Menacé de guerre par Charles VIII,

il se rendit au camp français, et se jeta aux genoux du roi pour demander la paix: à son retour, les Florentins le chassèrent ignominieusement de leur ville, et le gouvernement des Médicis fut ainsi violemment interrompu.

Jean, nommé cardinal à treize ans, parvint à reconquérir la fonction suprême de Florence; mais presque aussitôt il fut élu pape sous le nom de Léon X (1515).

Julien, troisième fils de Laurent *le Magnifique*, gouverna quelque temps à la place de Jean; et ayant ensuite appelé à lui succéder Laurent, fils de Pierre, son frère aîné, il se rendit à Rome où Léon X lui conféra le commandement en chef de ses troupes, avec le titre de capitaine-général de l'Eglise. François I^{er} lui conféra le titre de duc de Nemours.

Laurent, son successeur dans le gouvernement de Florence, reçut, en 1516, de Léon X l'investiture du duché d'Urbin, injustement enlevé à François de la Rovère. Après



(Mausolée de Laurent II de Médicis, duc d'Urbin, à Florence.)

la mort de son oncle Julien, il fut nommé capitaine-général des troupes de l'Eglise. Il avait épousé, en 1508, Madelaine de Boulogne, et mourut avec elle aussitôt après la naissance de leur fille, la fameuse Catherine de Médicis, dont l'histoire rappelle tant de morts célèbres.

C'est à ces deux derniers princes, Julien, duc de Nemours, et Laurent, duc d'Urbin, que sont consacrés les deux magnifiques mausolées construits et sculptés par Michel-Ange, dans la sacristie neuve de l'église de Saint-Laurent, à Flo-

rence. Nous en donnons la description dans la suivante livraison, sous la gravure de la belle statue du duc d'Urbin reproduite dans une grande dimension.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

IL PENSIERO.



(Statue principale du mausolée de Laurent, duc d'Urbain, par Michel-Ange.)

Les deux mausolées de Julien, duc de Nemours, et de Laurent, duc d'Urbain, dans l'église Saint-Laurent de Florence, les statues honorifiques qui en occupent le centre, les figures à demi couchées sur les sarcophages, l'architecture

de la chapelle antique, tout cela est conçu et exécuté par Michel-Ange : c'est une seule idée exprimée dans un seul monument, par un seul artiste.

Pour juger cette œuvre de Michel-Ange, il faut, comme

il en prit le soin lui-même, oublier les deux princes à ensevelir, le duc de Nemours, le duc d'Urbain, ces inanités de la race des Médicis. Simonides, payé pour célébrer dans une ode le courage équivoqué d'un Grec opulent, consacra ses vers au COURAGE sous l'invocation de Castor et Pollux. Michel-Ange, appelé à faire en marbre un poème funèbre sur la mort de deux gonfaloniers indignes de Florence, effaça de sa pensée les noms propres, et alla droit à la source la plus profonde de l'inspiration funéraire, à l'idée même de la mort. Et parce qu'il n'était pas païen, il ne donna pas aux tombeaux la forme antique d'une pyramide de pierre, ou d'une montagne de terre laborieusement entassée sur un peu de cendre, comme un emblème de l'empire de la fatalité et du néant de l'être humain; et parce qu'il n'était peut-être déjà plus chrétien, il ne donna pas, comme ses devanciers, aux tombeaux le caractère d'une prison d'attente, il ne donna pas aux statues des os décharnés, des signes de dissolution, il dressa un monument à la mort comme on n'en avait jamais conçu aucun autre avant lui.

Pour exprimer sa pensée, il se rendit maître de la lumière aussi bien que du marbre. Il ne prit qu'un peu de jour, il ne lui ouvrit que ce qu'il voulut de passage à la coupole de la chapelle; une clarté mesurée tombe d'en haut, glisse sur les saillies supérieures du marbre, effleure les contours, jette çà et là de faibles blancheurs jusqu'où il convient, et, ainsi répartie de tous côtés, se perd avant d'atteindre les dalles. Saisi par l'impression mystérieuse de cette savante obscurité qui impose le respect et le silence, on cherche dans les demi-teintes le sentiment des figures; le regard inquiet s'obstine, erre sans cesse malgré lui et croit voir les lignes vaciller, les statues se mouvoir; l'esprit interroge l'effet, et demande : Est-ce le jour qui s'éteint ? est-ce un nouveau jour qui se lève ? — La mort, est-ce le ciel qui se ferme ? est-ce le ciel qui s'ouvre ?

Or, la pensée que chacun sent ainsi maître en soi et grandir impérieuse, c'est la pensée même que l'on retrouve personnifiée dans la statue principale du mausolée de Laurent, dans ce guerrier assis que la voix publique a nommée la Pensée (*il Pensiero*)!

Sous ce casque blanc, ses yeux sombres méditent, cherchent entre la nuit et le jour confondus; ils percent le pavé de la chapelle, ils semblent percer la terre, ils tendent à l'infini; mais dans cet abîme de méditation, l'homme ne se décourage pas, l'homme ne croit pas à la fatalité, à la dissolution, au néant, l'homme travaille pour trouver, il a foi dans sa recherche. Oui, l'homme est comme ce marbre, l'heure sonnera pour sa tête de se relever, pour son bras de s'étendre, pour son corps entier de se dresser, pour son doigt de tomber de ses lèvres, pour ses lèvres de s'ouvrir et de jeter au monde le cri de la découverte.

Les deux figures du même mausolée couchées sur le sarcophage courbé en volutes, ont été nommées le crépuscule et l'aurore, ou le soir et le matin; ce ne sont pas des êtres levés, ce ne sont pas des êtres couchés, ce n'est pas la vie éveillée; est-ce l'instant de l'éveil, est-ce l'instant de l'assoupissement? La question de la vie et de la mort revient par une autre impression. Le mouvement des lignes est économiée comme celui de la lumière. Le marbre et le jour traduisent à l'unisson la pensée de Michel-Ange.

Tout le mausolée de Julien semble précéder le doute; la statue principale a, comme celle de Laurent, la forme d'un guerrier, mais sa pensée paraît moins vaguement profonde. Ce costume fier, héroïque, solennel, choisi par Michel-Ange, pouvait satisfaire la vanité des princes descendus des Médicis; car il pouvait paraître rappeler que Julien et Laurent avaient été tous deux capitaines des Etats de l'Eglise.

Les deux figures du sarcophage de ce dernier mausolée ont été nommées le jour et la nuit.

Le brave et éloquent Strozzi composa pour cette dernière statue (la nuit) le quatrain suivant :

La notte che tu vedi in sì dolci atti
dormir, fu da uno angelo scolpita
in questo sasso, e, perchè dorme, ha vita;
Destala, se nol credi, e parleratti.

« La nuit que tu vois dans cette douce attitude
» du sommeil, c'est la main d'un ange qui l'a sculptée
» dans ce marbre, et, puisqu'elle dort, elle vit;
» Réveille-la, si tu ne le crois pas, et elle te parlera. »

Michel-Ange répondit à Strozzi par cet autre quatrain vigoureux dans lequel il fait allusion à l'état d'avilissement où était tombée Florence :

Grato m'è il sonno, e più lesser di sasso:
Mentre che il danno e la vergogna dura,
non veder, non sentir m'è gran ventura;
Però non mi destar: Doh! parla basso.

« Il m'est doux de dormir, et plus encore d'être de marbre.
» Dans ce temps où le malheur et la honte règnent sur la patrie,
» ne pas voir, ne pas sentir, c'est un bonheur pour moi.
» Ne m'éveille donc pas! de grâce! parle bas. »

Un plâtre de la statue que nous venons de représenter dans la niche du monument et isolée du monument a été exposée à l'Ecole des beaux-arts à Paris, avec un plâtre de Moïse, autre statue funéraire de Michel-Ange composée pour le tombeau de Jules II. La même, l'expression de la profonde méditation du guerrier était encore d'un effet impossible à décrire, malgré son isolement au milieu d'expressions toutes différentes, malgré le peu d'élévation de la base, la fade pâleur du plâtre, et la brutale profusion de la lumière.

PRIX DÉCENNAUX.

Par un décret d'Aix-la-Chapelle du 24 fructidor an XII (14 sept. 1804), Napoléon avait institué des prix de 40,000 et 5,000 francs, qui devaient être distribués de dix en dix ans le jour anniversaire du 18 brumaire an VIII. Il appelait à y concourir tous les ouvrages de sciences, de littérature et d'arts, toutes les inventions utiles, tous les établissements consacrés au progrès de l'agriculture ou de l'industrie nationale, publiés, connus ou formés dans l'intervalle des concours. Voici l'exposé des motifs :

« NAPOLÉON, etc. »

« Etant dans l'intention d'encourager les sciences, les lettres et les arts, qui contribuent évidemment à l'illustration et à la gloire des nations ; »

« Désirant non seulement que la France conserve la supériorité qu'elle a acquise dans les sciences et dans les arts, mais encore que le siècle qui commence l'emporte sur ceux qui l'ont précédé ; »

« Voulant aussi connaître les hommes qui auront le plus participé à l'éclat des sciences, des lettres et des arts, »

« Nous avons décrété, etc. »

Il devait d'abord y avoir neuf grands et treize petits prix. Mais un second décret du 23 novembre 1809 augmenta ce nombre, déterminant plus positivement la nature des ouvrages qui devaient concourir, et fixa le mode de jugement ainsi que la solennité de la distribution. — Napoléon expose dans ses nouveaux motifs « qu'il veut étendre les récompenses et les encouragements à tous les genres d'études et de travaux qui se lient à la gloire de son empire, et qu'il désire donner aux jugemens qui seront portés le sceau d'une discussion approfondie et celui de l'opinion publique. »

Ce nouveau décret institue dix-neuf prix à 40,000 francs et seize à 5,000. — Il établit, comme le précédent, que les ouvrages seront examinés par un jury composé des présidents

et secrétaires perpétuels de l'Institut ; mais il ajoute une disposition supplémentaire qui a pour objet de soumettre le rapport de ce jury aux quatre classes de l'Institut. « Celles-ci, dit le décret, devront faire une critique raisonnée des ouvrages qui ont balancé les suffrages, de ceux qui ont été jugés dignes d'approcher des prix. — Cette critique sera plus développée pour les ouvrages jugés dignes du prix ; elle entrera dans l'examen de leurs beautés et de leurs défauts, discutera les fautes contre les règles de la langue ou de l'art, ou les innovations heureuses ; elle ne négligera aucun des détails propres à faire connaître les exemples à suivre et les fautes à éviter. »

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Grands prix de première classe (40,000 fr.).

Ils devaient être donnés :

1° Aux auteurs des deux meilleurs ouvrages de sciences mathématiques ; l'un pour la géométrie et l'analyse pure ; l'autre pour les sciences soumises au calcul rigoureux, comme l'astronomie, la mécanique.

Pour le grand prix d'analyse pure, l'ouvrage proposé par le jury fut le *Calcul des fonctions* du comte Lagrange. Cette production originale fut considérée comme posant le calcul différentiel et le calcul intégral sur des bases inébranlables, et comme levant toutes les objections proposées contre la métaphysique de ces calculs. Les leçons de géométrie descriptive de Monge avaient paru avant l'époque fixée et ne pouvaient concourir.

Pour le prix de mathématiques appliquées, le jury proposa la *Mécanique céleste* du comte Laplace. Le choix ne pouvait être douteux, tant à cause des services que cet ouvrage a rendus à l'analyse pure qu'à cause des découvertes qu'il renferme sur l'astronomie et la physique.

2° Aux auteurs des deux meilleurs ouvrages de sciences physiques ; l'un pour la physique proprement dite, la chimie, la minéralogie ; l'autre pour la médecine, l'astronomie, etc.

C'est à la *Statique chimique* du comte Berthollet que le jury décerna le prix pour les sciences physiques ; il n'hésita point à prononcer que cet ouvrage était celui qui portait l'empreinte la plus originale ; mais il manifesta le regret qu'il n'y eût point un second prix pour la *Minéralogie* de M. Haüy, où se montrent également un esprit créateur, une pensée féconde.

Quant aux prix de médecine, d'anatomie, etc., le jury décida qu'aucun ouvrage ne pouvait être balancé avec les *Leçons d'anatomie comparée* de M. Cuvier, pour l'importance et la difficulté des découvertes ; mais que ce savant étant membre du jury, la préférence serait accordée à la *Nosographie* de M. Pinel. — Néanmoins la classe des sciences ne ratifia point cet arrêt, et attribua le prix à l'ouvrage de Cuvier.

3° Cinquième grand prix à l'inventeur de la machine la plus importante pour les arts et les manufactures.

Des difficultés d'un nouveau genre se présentaient ici pour le jury, parce que les machines et surtout les établissements d'industrie se trouvent disséminés sur toutes les parties du territoire français. Il s'aida d'une multitude de mémoires ; quelques uns de ses membres visitèrent les machines qui se trouvaient à leur portée ; il consulta les sociétés savantes, et se décida à proposer pour le prix, une machine parfaitement ingénieuse, le *bélier hydraulique*, dû à M. Montgolfier, l'inventeur des aérostats.

4° Sixième grand prix au fondateur de l'établissement le plus avantageux à l'agriculture.

Il fut décerné à l'établissement connu sous le nom de la *Mandria de Chivas*, département de la Doire. Une mention honorable fut faite de l'établissement de M. Yvart, près Charenton.

5° Septième grand prix au fondateur de l'établissement le plus utile à l'industrie.

M. Oberkampf, qui avait naturalisé en France l'art des toiles peintes, qui avait fondé les établissements de Jouy et d'Essone, fut présenté par le jury et la classe ; mais le jury et la classe témoignèrent de vifs regrets qu'il n'y eût pas un second prix pour MM. Ternaux, qui, dans la période des prix décennaux, avaient réuni dans onze manufactures la fabrication de toutes les espèces de draps, étaient parvenus à imiter le tissu de Cachemire, et occupaient dans leurs ateliers en France et en Italie plus de 42,000 ouvriers.

Grands prix de deuxième classe (5,000 fr.).

1° A l'auteur de l'ouvrage qui fera l'application la plus heureuse des principes des sciences mathématiques ou physiques à la pratique.

Le jury regarda comme digne du prix l'ouvrage de l'astronome Delambre, intitulé : *Base du système métrique décimal, ou mesure de l'arc du méridien entre Dunkerque et Barcelone* ; mais Delambre était membre du jury, et avait exclu lui-même ses ouvrages du concours, en conséquence le travail proposé pour le prix fut celui du comte Berthollet, intitulé : *les Elémens de teinture*. — Néanmoins la classe, dans son examen, voulut maintenir au premier rang le livre de Delambre, tant à cause de l'importance de son objet et du grand système auquel il se rattache, qu'à cause de la grande exactitude des observations et du nombre immense de calculs qu'elles ont exigés.

2° A l'auteur de l'ouvrage topographique le plus exact et le mieux exécuté.

Le dépôt de la guerre étant institué spécialement pour la topographie, il devenait impossible d'entrer en concurrence avec lui pour l'exactitude et l'exécution. Aussi est-ce parmi ses travaux que le jury chercha le plus digne du prix ; il choisit la *carte des quatre départemens réunis de la rive gauche du Rhin*, levée par le colonel Tranchot aidé des capitaines Maissiat et Pierre Pont, comme présentant dans toutes ses parties la perfection dont chacune est susceptible. Toutefois un autre ouvrage d'une exécution plus inégale, mais dû principalement à un particulier, M. Belleyme, la *carte topographique de la Guyenne* en 52 planches était plus près d'être terminée que celui du colonel Tranchot ; le jury le regardait comme digne du prix s'il n'eût été en concurrence avec d'autres plus récents. La classe des sciences partagea l'admiration du jury pour ce dernier travail, lui donna le nom de chef-d'œuvre, et laissa à décider au fondateur des prix, laquelle des deux cartes, celle du Rhin, ou celle de la Guyenne, devait être couronnée.

A une autre livraison les prix des beaux-arts.

VILLE DE WASHINGTON.

LE CAPITOLE. —

PAROLES DE JOSEPH DE MAISTRE ET DE MISS WRIGHT.

Peu de temps après la guerre de l'indépendance des Etats-Unis, le congrès se trouvait rassemblé à Philadelphie, lorsque les milices de la Pensylvanie prirent les armes, cernèrent la salle de réunion, et demandèrent impérieusement que l'on acquittât sans délai les arrérages de leur solde.

Les membres du congrès s'ajournèrent immédiatement à New-York.

Mais cet évènement fit sentir l'urgente nécessité d'établir le siège du gouvernement général en un lieu spécial, indépendant des divers Etats de l'Union, où la liberté personnelle des membres et de leurs délibérations fût parfaitement assurée. — D'ailleurs, il se présentait d'autres raisons : il était évident, par exemple, qu'en choisissant un des Etats pour y établir la Législature d'une manière permanente, on lui donnerait une sorte de prééminence sur les autres, et l'on en ferait un objet de jalousie universelle. — Quant à rendre mobile le

siège du gouvernement, il n'y fallait pas songer à cause des embarras inévitables qu'entraînerait le déplacement des archives, des bureaux, etc...

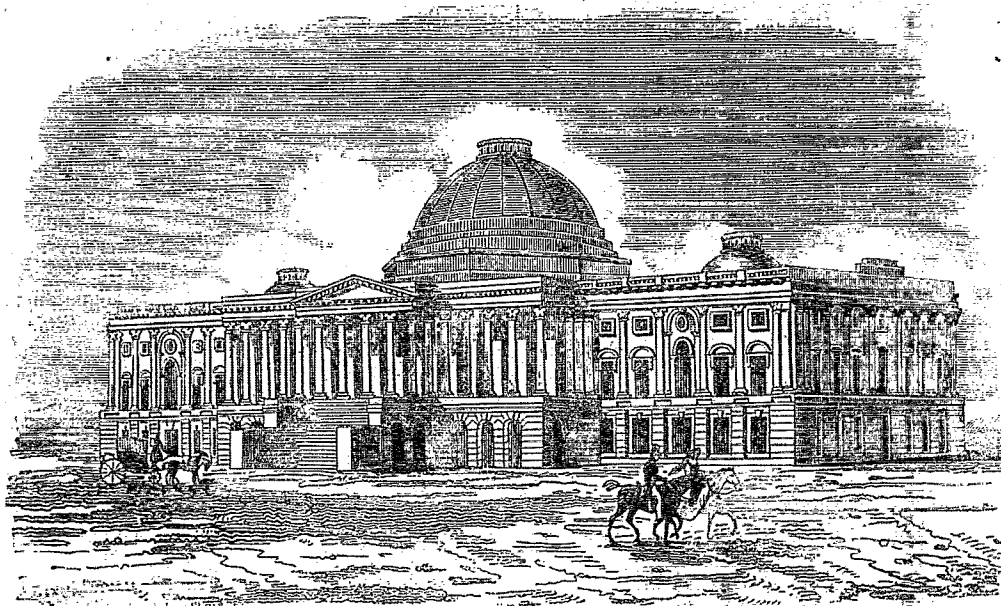
Il fut donc décidé qu'on fonderait une ville métropole en un territoire qui appartiendrait au gouvernement général, et qui serait immédiatement régi sous sa direction, mais qui ne devrait pas dépasser une étendue de 40 milles carrés. Washington, alors président, fut chargé de choisir le lieu le plus convenable pour ériger la ville que devait honorer son nom. Après de mûres délibérations, il se décida pour un emplacement situé au confluent des deux branches du Potomac, à environ 40 lieues de la mer, par 38° 52' de latitude et 75° 53' de longitude ouest de Paris, appartenant alors aux Etats de Maryland et de Virginie, qui le cédèrent au congrès par transaction. On donna au territoire le nom de district de *Colombia*, et à la métropole celui de *Washington*.

La position de *Washington* est magnifique; c'est un port de mer aussi central que possible relativement aux autres Etats de l'Union, et susceptible par conséquent de recevoir un grand accroissement commercial. Le plan tracé par l'enfant, ingénieur français, est parfaitement régulier, et tous les édifices en sont marqués au coin du gigantesque. L'enceinte a

44 milles de circonférence; les rues, de 100 pieds de large, toutes à angles droits, courent du nord au sud ou de l'est à l'ouest, et forment à leurs points de rencontre de larges places; celles-ci portent chacune le nom de l'un des Etats de l'Union, et sont destinées à recevoir les statues ou les colonnes que chacun de ces Etats voudra consacrer soit aux grands hommes pris dans son sein, soit aux faits mémorables dont il aura été le théâtre. De larges avenues, larges de 160 pieds, croisent les rues en diagonales.

Le Capitole, placé sur une vallée, domine toute la ville; c'est l'édifice le plus remarquable de l'Amérique. Il est éclatant de blancheur, construit avec des pierres de taille, susceptibles de recevoir un poli aussi beau que celui du marbre, et ne s'endommageant ni au froid ni à la pluie. Il renferme deux salles spacieuses, l'une pour la chambre des représentants, l'autre pour le sénat. — Au centre se trouve la grande salle d'inauguration, où les présidents doivent être installés, et où le congrès doit s'assembler toutes les fois que les circonstances exigent la réunion des deux chambres dans un même local.

Malgré la grandiose et la régularité de son plan, *Washington* offre un aspect singulier; cette ville est ornée de palais et d'édifices publics, elle est peuplée de représentants,



Vue du capitol à Washington, métropole des États-Unis.

de consuls, d'ambassadeurs, c'est le centre de toutes les opérations gouvernementales; mais il faut quelquefois marcher vingt minutes sans trouver une maison, et l'on y rencontre des charrues préparant les moissons à côté des monuments. En un mot il y manque des habitants.

Lorsqu'on en approche, et que des hauteurs voisines on aperçoit le Capitole s'élever pompeusement au milieu d'une campagne presque déserte; lorsqu'on traverse cette métropole immense, sans bruit, sans commerce, sans marchands et sans acheteurs, remplie de personnages officiels et d'équipages, on éprouve un inquiet sentiment de surprise; on se demande si c'est bien là une capitale, le siège d'une puissance gouvernementale; on la compare à Paris, à New-York sa voisine: on se rappelle involontairement ces étranges paroles si hasardées que de Maistre jetait à la révolution française en 1797, cinq ans après la fondation de *Washington*.

« Non seulement, dit ce fougueux écrivain, je ne crois pas à la stabilité du gouvernement américain, mais les établissements particuliers de l'Amérique anglaise ne m'inspirent aucune confiance. Les villes, par exemple, animées d'une jalousie très peu respectable, n'ont pu venir du lieu où siègerait le congrès; aucune n'a voulu

» céder cet honneur à l'autre. En conséquence, on a décidé » qu'on bâtirait une ville nouvelle qui serait le siège du gouvernement. On a choisi l'emplacement le plus avantageux, sur le bord d'un grand fleuve; on a arrêté que la ville s'appellerait *Washington*; la place de tous les édifices publics est marquée; on a mis la main à l'œuvre, et le plan de la *Cité-Reine* circule déjà dans toute l'Europe. » Essentiellement, il n'y a rien là qui passe les forces du pouvoir humain: on peut bien bâtir une ville; néanmoins il y a trop de délibération, trop d'humanité dans cette affaire; et l'on pourrait gager mille contre un que la ville ne se bâtira pas, ou qu'elle ne s'appellera pas *Washington*, ou que le congrès n'y résidera pas. »

L'avenir répondra; car jusqu'ici trop peu de temps a passé pour rien conclure; d'ailleurs, en s'appuyant sur un autre passage de de Maistre lui-même, les Américains peuvent l'accuser de n'avoir pas eu la moindre idée du géant dont il ne voyait que l'enfance. — Toutefois, chose remarquable! une femme bien connue, miss Wright, se fondant sur un ordre de sentiments, certes bien différents de ceux du profond défenseur de la royauté et de la papauté, demande, en quelque sorte, au ciel pour cette métropole américaine, l'impuissance et la nullité dont la menace de Maistre: « Si

» le cœur, dit-elle, pouvait former des vœux pour cette ré-
 » publique, ne serait-ce pas que sa jeunesse se prolongeât
 » long-temps? Qui, parmi les patriotes, peut songer sans
 » inquiétude à l'époque où la route, qui conduit à la maison
 » du sénat, formera des rues ornées de temples et de palais,
 » à l'époque où les chefs de la république, qui maintenant
 » se rendent à pied et par la fraîcheur du matin à la cham-
 » bre du conseil, rouleront à midi et peut-être à minuit sur
 » le pavé bruyant d'une luxueuse capitale, riche par les
 » arts et pauvre de vertus? Est-ce donc là le sort réservé à
 » ce peuple naissant ! »

DUPUYTREN.

Guillaume Dupuytren naquit à Pierre-Buffière, départe-
 ment de la Haute-Vienne, le 5 octobre 1777 ou 1778. Son
 père était avocat au parlement : peu fortuné, il ne songeait
 pas à l'envoyer à Paris. Une circonstance assez remarquable
 l'y conduisit cependant. Encore enfant il jouait sur la place de
 sa ville natale, pendant qu'un régiment de cavalerie la traversait.
 Un officier ayant remarqué sur sa jeune physionomie des
 traits pleins d'intelligence et d'avenir, lui proposa de l'emme-
 ner à Paris pour le confier aux soins de son frère, M. Coësson,
 qui était recteur du collège de la Marche. Cette proposition
 sourit au jeune Dupuytren, qui l'accepta avec empressement,
 en fit part à son père, et partit riche d'espoir, mais fort léger
 d'argent. Il arriva à Paris en 1789 ; il était âgé de douze ans :
 ses premières études avaient été faites au collège de Laval-
 Magnac. Son oncle Vergniaud (dont il aimait à se rappeler
 l'éloquence facile) le fit connaître à Thouret, qui ne tarda
 pas à l'apprécier.

Dupuytren se mit au travail avec tant d'ardeur, tant de
 persévérance, que bientôt il fut en état de se montrer dans
 les concours ; il brilla dans tous, et fut nommé professeur en
 1795, lors de la réorganisation de l'école de santé, ayant à
 peine atteint l'âge de dix-huit ans ; en 1801, il concourut
 avec M. Duméril pour la place de chef des travaux anatomiques,
 et fut nommé lorsque M. Duméril devint professeur. Le 26 fructidor an x (1802), un concours public et brillant lui
 donna le titre de chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu. Six
 ans plus tard, il devint chirurgien en chef-adjoint du même
 hôpital.

C'est là que sa réputation commença ; et c'est là aussi
 qu'elle parvint à son apogée.

Sabatier mourut : sa place fut mise au concours. Dupuy-
 tren s'y présenta ; il eut pour concurrents Marjolin, Roux,
 Tartay ; et cependant il fut nommé. Ce concours fut un des
 plus brillants dont l'école de Paris ait gardé le souvenir.

Dupuytren illustra la chaire de médecine opératoire qu'il
 venait de conquérir par des leçons que suivirent avec avidité
 et les élèves de l'école et les médecins de la ville. Son élocution
 était facile, ses expressions toujours justes ; il avait
 surtout le talent de captiver l'attention de ses auditeurs par
 les aperçus nouveaux dont fourmillaient ses savantes leçons.

Dans sa longue et belle carrière, il a montré combien le
 don de la parole est utile au chirurgien ; car personne mieux
 que lui ne savait persuader un malade et le décider à subir
 une opération à laquelle il répugnait. En 1815, Dupuytren
 fut nommé chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Pelletan
 devint chirurgien honoraire ; et le conseil-général des hôpi-
 taux, sur la demande formelle que Dupuytren en fit à M. de
 Barbé-Marbois, voulut bien conserver à son prédécesseur
 les appointemens de chirurgien en chef, appointemens qu'il
 toucha jusqu'à sa mort.

Il quitta la chaire de médecine opératoire et prit celle de
 clinique chirurgicale. Praticien habile et expérimenté, pro-
 fesseur éloquent, il savait donner de l'importance aux choses
 qui devaient en avoir. Il a créé à l'Hôtel-Dieu cet enseigne-
 ment qui attirait tous les médecins, tous les élèves du monde

entier. Qui peut avoir oublié ses leçons sur les brûlures, sur
 les plaies par armes de guerre, les fractures, toutes les ma-
 ladies des os, etc.? — Ce serait ici le moment de dire tous
 les progrès qu'il a fait faire à l'art de guérir, tous les procé-
 dés qu'il a mis en usage, les instrumens qu'il a inventés,
 perfectionnés, les mémoires qu'il a publiés ; mais les bornes
 de cette notice nous en empêchent.

Depuis sa nomination à l'Hôtel-Dieu jusqu'au moment où,
 vaincu par la maladie, il partit pour l'Italie, chaque matin,
 à six heures, il faisait sa visite à l'hôpital, et il est presque
 sans exemple qu'il ait manqué un jour à venir faire son ser-
 vice. Cette exactitude rigoureuse à remplir tous ses devoirs,
 il l'exigeait de ses nombreux élèves ; et, il faut l'avouer, il
 était en droit de le faire : aussi la manière dont était organisé
 son service méritait d'être citée comme modèle.

Après la visite, la leçon et les opérations, il faisait la con-
 sultation. Ces consultations gratuites sont une des institu-
 tions qui font le plus d'honneur, et qui rendent le plus de
 services à l'humanité. Par elles, les classes les plus pauvres
 de la société se trouvent élevées au niveau des plus riches, et



(Dupuytren.)

reçoivent, malgré leur indigence, les mêmes conseils que
 l'exigante opulence. Nous avons souvent vu Dupuytren se
 lever pour aller au-devant de ces malheureux, et, par une
 louable prévenance, leur réserver, à la fin de ses consulta-
 tions publiques, un moment d'entretien auquel la foule
 des élèves était écartée.

Jamais un devoir particulier n'a pu détourner Dupuytren
 de son service à l'hôpital, et il est sans exemple qu'il ait pris
 sur les pauvres le temps que les riches réclamaient de lui.

On sentira facilement ce que devait avoir de pénible un
 pareil travail (cinquante ou soixante malades à voir, inter-
 roger, conseiller, quelquefois opérer), alors surtout qu'il
 succédait à une visite de deux cents malades, à une leçon
 d'une heure et à plusieurs opérations graves. Mais si ce tra-
 vail exige une constitution forte et une grande habitude, il
 faut convenir qu'il est, pour celui qui s'y dévoue, la source
 de très grands avantages ; c'est par là que le nom du chirur-
 gien d'un grand hôpital arrive à la connaissance des pau-
 vres qui le désignent presque toujours à la confiance des
 riches ; car les réputations solides en médecine vont toujours
 en montant des classes inférieures vers les classes supé-

rieures ; c'est ainsi qu'il acquiert cette promptitude, cette justesse dans le coup d'œil, cette sûreté, cette célérité dans les opérations, cette facilité dans les prescriptions, qui distinguent le praticien exercé, et, pour tout dire en un mot, c'est ainsi que se forment les hommes éminens en médecine et en chirurgie ; c'est ainsi que se sont formés Desault, Corvisart, Boyer et Dupuytren lui-même.

Trente années de travaux non interrompus finirent par altérer la santé de Dupuytren ; le 15 novembre 1855, en allant à l'Hôtel-Dieu, il éprouva sur le Pont-Neuf une légère attaque d'apoplexie ; il voulut, malgré cette indisposition, aller faire son service. Mais à sa leçon on s'aperçut qu'il avait quelques difficultés à s'exprimer : il rentra chez lui, fit appeler ses amis MM. Husson et Marx, qui lui pratiquèrent une saignée. Bientôt après il partit pour l'Italie ; sous ce beau ciel sa santé reprit entièrement ; et après avoir visité presque toute l'Italie, ses chefs-d'œuvre, ses hôpitaux, ses écoles, il revint se consacrer de nouveau à l'enseignement, mettant à profit ce qu'il avait vu dans son voyage.

Tout ce que ses amis purent faire ou dire pour l'engager à ne pas compromettre de nouveau une santé aussi précieuse fut inutile ; il reprit ses travaux comme de coutume, commença par ne faire que deux leçons par semaine, puis enfin une leçon tous les jours.

Un concours s'ouvrit à la Faculté de médecine ; il en fut nommé juge, et pendant qu'il remplissait ces fonctions, il fut pris d'une pleurésie latente à laquelle il succomba le 8 février 1855, à trois heures du matin.

Ses derniers momens ont été dignes de sa vie tout entière ; son courage, son calme ne l'ont jamais abandonné un seul instant. Ses amis qui le soignaient étaient réunis en consultation pour savoir si on lui pratiquerait une opération pour vider l'eau que contenait le côté droit de sa poitrine. Ils ne furent pas d'un avis unanime ; ils soumièrent leurs idées à Dupuytren, qui, après les avoir écoutées, les discuta avec le même sang-froid, la même justesse que s'il se fût agi d'un autre malade. En terminant cette consultation, qui fut une des plus remarquables auxquelles j'ai assisté, il dit : « Je sais que je dois mourir, autant que ce soit par ma maladie que par cette opération. »

L'ouverture de son corps (que, par une volonté dernière, il avait légué à MM. Broussais et Cruveilhier), démontra qu'il avait succombé à un épanchement séro-purulent dans le côté droit de la poitrine. Le cœur était beaucoup plus gros que de coutume. On retrouva dans le cerveau la trace de trois foyers apoplectiques : le cerveau était remarquable par son volume.

Dans son testament, il légua à l'Ecole de médecine 200,000 francs pour créer une chaire et un cabinet d'anatomie pathologique, et laisse à M. Orfila le soin d'y veiller ; son neveu M. Pigné hérite de sa bibliothèque. MM. Sanson et Begin sont chargés de terminer son mémoire sur l'opération de la pierre. Enfin il laisse ses instrumens et ses manuscrits à M. le docteur Marx, son élève et son ami.

DE L'ANTIQUITÉ DES CONTINENS.

(Voir page 115)

Une des questions les plus difficiles et les plus embarrassantes pour les géologues, est la détermination de l'espace de temps employé à l'accomplissement des phénomènes que leurs études mettent en lumière. C'est un sujet où jusqu'ici il n'est point encore possible de porter la précision et la netteté désirables ; et l'on est obligé de se tenir content lorsqu'on parvient à renfermer la vérité dans des limites même fort indéfinies. Mais bien que ces approximations ne puissent satisfaire entièrement les exigences de notre curiosité, elles ont cependant un puissant intérêt, puisqu'elles nous ouvrent de nouvelles et inattendues profondeurs dans les perspectives du

passé. Elles ont totalement changé les opinions que l'on s'était faites de la chronologie terrestre. Les idées de création par enchaînement et continuité ont remplacé, presque sur tous les points, les anciennes idées de création avec explosion et instantanéité ; et les majestueux phénomènes des commencemens de la terre se sont vus nantis d'une durée en harmonie avec leur étendue. En effet, si l'on contemple la grandeur de Dieu, on conçoit bientôt qu'en face de son éternité tous les temps sont pareils. Devant lui le temps le plus court et le temps le plus long que nous puissions imaginer marchent de compagnie. Employé à l'exécution de ses desseins, l'espace d'une journée semble un délai si l'on considère la toute-puissance de celui qui se met en œuvre ; et l'espace de quelques milliers de siècles, au contraire, ne semble plus qu'un instant si l'on considère l'immensité des temps dont le créateur dispose, et la magnifique lenteur qui lui suffit.

Nous ne nous occuperons dans cet article que de rechercher la mesure du temps qui s'est écoulé depuis que nos continents ont acquis leur relief actuel, c'est-à-dire depuis la dernière révolution qui a notablement modifié la surface du globe. S'il y a des phénomènes constans qui aient commencé à se produire à cette époque et qui se continuent encore de nos jours, on peut évidemment, en comparant ce que ces phénomènes produisent dans un temps déterminé, sous nos yeux, à ce qu'ils ont produit en totalité depuis leur origine, déduire de cette comparaison la date de l'époque à laquelle ils ont commencé. Ainsi si dans un sablier nous observons qu'il faut une minute pour l'écoulement d'un ponce de sable, et si nous trouvons qu'il y a déjà vingt ponces de sable amassés au-dessous de l'ouverture, nous en conclurons hardiment, et à coup sûr, qu'il y a vingt minutes que le sablier est dans sa position présent : et s'est mis à couler. Or, si se passe sur le globe des phénomènes que l'on peut exactement assimiler au jeu de ce sablier. Ce sont ceux que produisent les rivières dans leurs vallées et à leurs embouchures ; nous allons montrer le parti que l'on peut en tirer dans la recherche que nous nous sommes proposée. Un ouvrage récent et d'une haute portée, la *Géologie de la période quaternaire* de M. H. Rebol, correspondant de l'Institut, nous servira à la fois d'autorité et de guide.

La plupart des fleuves entraînent, comme chacun le sait, dans leur courant, sous forme de sables ou de limons, des débris arrachés aux portions de continents qu'ils arrosent. Dans les endroits où leur vitesse se ralentit et mieux encore dans ceux où elle s'évanouit par leur arrivée dans la mer ou dans les lacs, ces boues et ces graviers se déposent et forment des accumulations progressives, dont il est facile de calculer à la fois l'étendue totale et la marche annuelle : ce sont là les principaux fondemens de la chronologie géologique des périodes modernes. Un des fleuves les plus remarquables, et en même temps l'un des plus commodes pour ce genre d'observations, est le célèbre fleuve le Nil qui traverse l'Egypte. Les anciens savaient déjà, et Hérodote l'atteste dans son histoire, que le sol de l'Egypte avait été entièrement formé par les attérissemens de ce fleuve ; en effet, des excavations faites dans la vallée, jusqu'à une assez grande profondeur, montrent un sol entièrement composé de couches alternatives de limon ou de sable qui ne sont autre chose que les résidus des inondations périodiques. Les prêtres de Memphis racontaient qu'au temps de Ménès tout le pays depuis Thèbes jusqu'à la mer, c'est-à-dire une étendue de près de sept journées de navigation, n'était qu'un vaste marais, qui peu à peu s'était comblé par les terres charriées de cette façon. Hérodote avait conclu de ses propres observations qu'il devait en être de même des parties supérieures de la vallée jusqu'à trois journées de navigation au-dessus de Thèbes. Il avait fort bien remarqué aussi que si le Nil, au lieu de se verser dans la Méditerranée, s'était versé dans la mer Rouge, il ne lui aurait guère fallu que dix mille ans pour combler entièrement cette mer étroite et peu profonde.

S'il était possible d'avoir complètement foi dans la chronologie des dynasties égyptiennes, Ménès, placé par elle douze mille ans avant Hérodote, serait un excellent point de départ pour le calcul des progrès des attérissements du Nil; mais malheureusement l'époque de ce roi ne peut être considérée que comme représentant dans la tradition humaine une antiquité fort éloignée, et non point une date précise. Les seules données que l'on ait pour déterminer l'avancement séculaire du terrain datent du temps des Croisades : elles montrent que le continent gagne sur la mer environ mille mètres tous les cent ans; encore faut-il ne pas perdre de vue que cette quantité, qui a été adoptée par Cuvier, paraît fort exagérée, et que beaucoup de personnes sont portées à croire qu'il faut regarder le déplacement du rivage comme beaucoup moins rapide. Quoi qu'il en soit, la journée de navigation étant de 540 stades ou 54,000 mètres, il faut porter au moins à cinq mille ans l'espace de temps nécessaire pour en combler une seule, ou à trente-cinq mille ans celui qui avait été nécessaire pour en combler sept, c'est-à-dire le golfe Égyptien depuis Thèbes jusqu'à la mer. En portant à cinq mille ans seulement le temps nécessaire pour le comblement de la partie située au-dessus de Thèbes, nous trouvons donc en somme un espace de plus de quarante mille ans employé par le Nil pour transporter les terrains nécessaires à la formation du sol actuel de l'Égypte. Cette durée, qui, comparée à celle de nos révolutions politiques, nous semble gigantesque, est cependant bien certainement au-dessous de la réalité, puisqu'elle résulte d'une puissance de comblement estimée fort au-dessus de sa valeur, et qui exigerait que dans les deux mille trois cents ans qui nous séparent d'Hérodote, l'Égypte eût poussé en avant de plus de cinq lieues sur la Méditerranée, ce qui n'a certainement pas eu lieu.

Un fleuve plus voisin de nous, mais qui roule aussi dans ses eaux des alluvions considérables, conduit, par l'étude de ses attérissements, à des résultats à peu près analogues. La ville d'Adria, bâtie après le siège de Troie, il y a maintenant trois mille ans, sur les rivages de la mer à laquelle elle a donné son nom, se trouve aujourd'hui, par suite des attérissements formés à l'embouchure du Pô, reculée à six lieues dans l'intérieur des terres. D'après cela, la marche des terrains transportés par le Pô serait donc analogue à celle des terrains transportés par le Nil, c'est-à-dire d'environ dix lieues par cinq mille ans. Or, l'examen de toute la partie supérieure de la vallée depuis la mer Adriatique jusqu'à Turin, montre que cette vallée était primitivement un golfe profond, et que son sol actuel, sur un espace de plus de 80 lieues, est entièrement formé par les matériaux charriés par le fleuve. Il est aisé de conclure de là, comme pour le Nil, qu'il a fallu une durée de quarante mille ans aux eaux du Pô pour combler cette immense cavité avec les sables, les cailloux et les argiles arrachés par elles aux pentes des Apennins et des Alpes.

On comprend aisément que, tous les fleuves produisant avec leurs attérissements des modifications à la forme du littoral des continents, tous les fleuves pourraient servir, aussi bien que les deux que nous venons de mentionner, à la détermination de mesures chronométriques de cette nature. Malheureusement on ne possède pas des éléments bien exacts sur la marche graduelle des attérissements de chacun d'eux. On a calculé que le Gange transportait journellement une masse de terre égale aux Pyramides d'Égypte; mais en considérant cette plaine immense de l'Inde formée tout entière par son travail, on peut bien juger que son activité, aussi bien que celle du fleuve qui a formé la grande vallée de la Chine, est aussi ancienne que celle du Nil. Dans un grand nombre de fleuves plus voisins de nous les modifications sont si lentes, qu'il faudrait pouvoir remonter à une antiquité excessivement reculée pour pouvoir les apprécier d'une manière satisfaisante. Ainsi le Rhône, par exemple, en se fondant sur la position actuelle de la *Fossa-Mariana*, n'aurait pas depuis

dix-neuf siècles reculé de mille mètres les bornes du littoral. On sait que les faits relatifs à la ville d'Aigues-Mortes, sur lesquels on s'était appuyé pour donner aux alluvions de ce fleuve un accroissement plus rapide, ne sont point exacts, et que depuis le temps de saint Louis cette ville ne s'est point éloignée de la côte comme on se l'imaginait (1854, p. 298). La plaine du Roussillon, au-dessus de Perpignan, est manifestement formée par les transports des trois petites rivières qui y coulent; et cependant ces transports sont si peu considérables que depuis le temps de Strabon et de Pomponius Mela, qui en ont laissé une description, le littoral n'a éprouvé aucune altération notable.

Il y a quelques autres changements réguliers à la surface de la terre, qui peuvent aussi servir à la mesure du temps qui s'est écoulé depuis l'époque où ils ont commencé à se produire. Telle est l'observation du creusement formé par certaines cascades dans les rochers sur lesquels elles glissent. La cascade la plus célèbre, celle du Niagara, présente sous ce rapport un intérêt qui vaut bien celui de son pittoresque et de sa grandeur. Le fleuve Saint-Laurent qui la produit tombe du plateau supérieur du lac Érié sur celui du lac Ontario par un escarpement à pic d'environ cinquante mètres de hauteur : le haut du plateau est recouvert par une couche de pierre calcaire assez épaisse; mais au-dessous de cette couche et pour la supporter, il n'y a que des couches d'un terrain marneux qui se désagrège très facilement. Il en résulte que le terrain inférieur s'excave par derrière la cascade, et laisse en surplomb le plateau calcaire du haut duquel le fleuve se précipite. Le poids des eaux oblige continuellement le plateau, ainsi dégarni de sa base, à s'écrouler. Il en est du fleuve comme d'une nappe d'eau qu'on laisserait tomber sur une table de marbre, et qui se verserait par l'un des bords; à la longue elle creuserait une rigole qui marquerait dans la table une entaille de plus en plus profonde. La cataracte agit tout-à-fait de cette manière. On ne sait pas exactement quelle est la vitesse avec laquelle elle ronge les bords de son déversoir; mais les vieillards affirment tous, en considérant les arbres et d'autres marques fixement attachées au rivage, qu'ils l'ont vue dans leur enfance de quelques pas plus rapprochée du lac Ontario. C'est estimer bien haut un déplacement ainsi indiqué que de le porter à 400 pieds pour cent ans : or la longueur totale du ravin creusé, comme nous l'avons indiqué dans le plateau, est présentement de 40,000 pieds environ. Il a donc fallu quarante mille ans à la cascade pour venir du point où elle a commencé au point où elle est aujourd'hui.

M. Becquerel, membre de l'Institut, a essayé une mesure d'un autre genre, et fort ingénieuse. Ayant remarqué que les rochers granitiques du Limousin subissaient dans la partie exposée au contact de l'air une décomposition lente et graduelle, il s'est proposé de calculer la vitesse de cette décomposition. Connaissant l'époque de la construction de la cathédrale de Limoges, il a observé sur ses murailles extérieures, dans l'endroit le moins abrité, une altération pénétrant à environ 5 lignes de profondeur; ce qui donne une vitesse d'un peu plus d'un pouce par mille ans. Or, dans les rochers qui forment le pays, la décomposition à partout pénétré à 5 pieds de profondeur. Il y aurait donc, d'après cela, plus de soixante-dix mille ans que la surface actuelle de ces rochers est exposée à l'action désagrégeante de l'air.

Les formes générales des continents, desquelles résultent le courant et la direction des rivières, remontent donc à une antiquité bien plus haute qu'on ne le suppose la plupart du temps. Les chronologies traditionnelles ne sont qu'un point en comparaison des chronologies de la terre. On juge que les sociétés sont vieilles quand on se borne à considérer dans les espaces du passé ce qui est de leur domaine; mais on comprend bientôt qu'elles sont nouvelles et nées d'hier quand on compare leur histoire à l'histoire du globe où elles sont assises, et où les hommes ont dû demeurer si long-temps

avant de gagner les premiers élémens de leur civilisation et de leurs traditions orales ou écrites.

Une leçon de style en Perse. — Des officiers inférieurs d'artillerie avaient présenté au premier ministre de Perse des requêtes écrites par un docteur, où le sens était si confus et si embarrassé de complimens et de vieux phébus, qu'on avait beaucoup de peine à le pénétrer, quelque attention qu'on y fit. Le ministre fit donner au docteur deux cents coups de bâton sous la plante des pieds, et après que le malheureux écrivain fleuri eut reçu sa correction, il le fit porter devant lui : « Un » grand-visir, lui dit-il, a bien d'autres choses à faire que de » lire les méchans complimens et de débrouiller le chaos des » requêtes que tu écris. Use d'un style plus clair et plus simple, ou n'écris point pour le public; autrement je te ferai » couper les mains. »

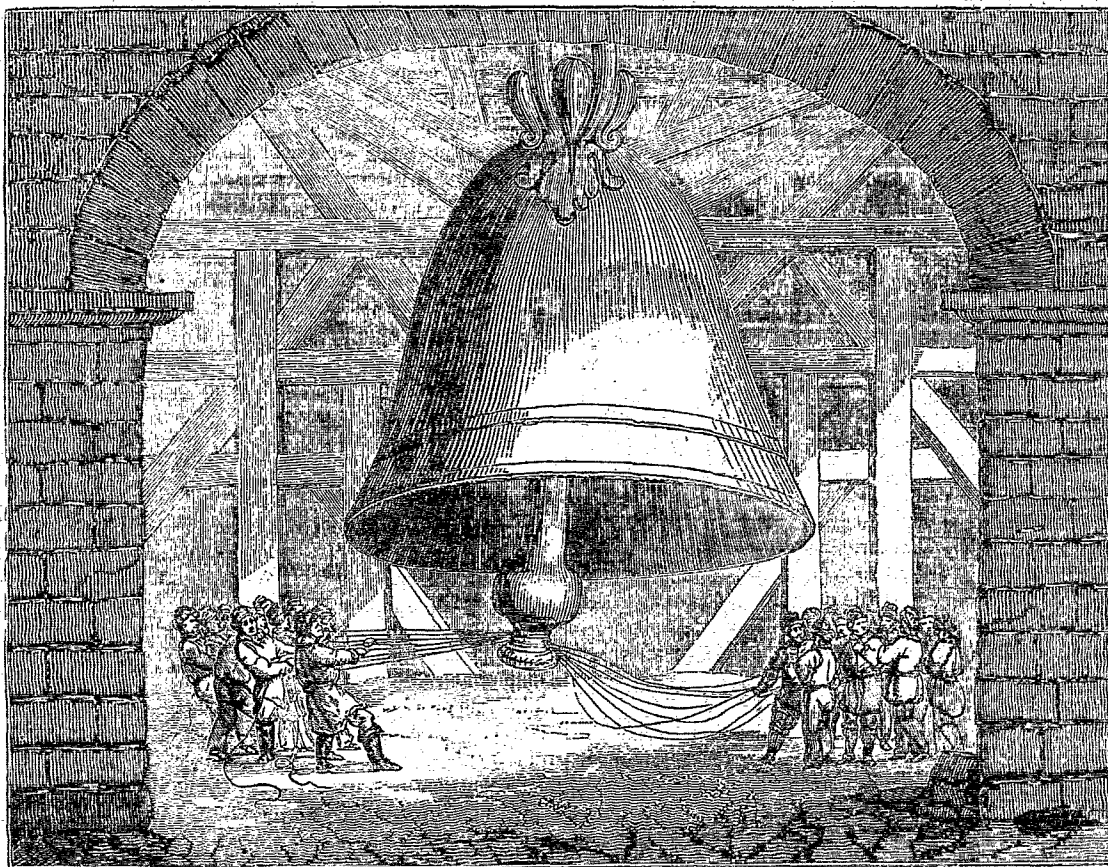
GROSSES CLOCHES DE MOSCOU.

Nous avons déjà parlé dans notre première année 1855, page 154, de la grosse cloche de Moscou, pesant de 560 à 400 mille livres, appelée *Tzar kolokol* ou la *reine des cloches*. D'après les voyageurs modernes, nous avons répété qu'elle n'avait jamais été suspendue; cependant cette assertion est combattue par quelques écrivains : ceux-ci assurent

qu'on l'éleva en 1757 au-dessus du lieu où maintenant elle git; mais que la charpente en fut malheureusement détruite par le feu dans la même année. La gravure que nous en donnons est tirée d'un ouvrage anglais dont l'auteur partage cette opinion.

Au reste, si les habitans de Moscou éprouvent le créve-cœur de ne pouvoir mettre en branle leur *reine des cloches*, ils ont un beau sujet de consolation dans la *cloche nouvelle*, installée en 1819, et dont le poids s'élève à plus de 155,000 livres. Quand elle tinte, toute la ville de Moscou est enveloppée de sons graves et pleins, comme ceux d'un orgue, et sans leur régularité monotone, on dirait les roulemens d'un tonnerre lointain.

La *cloche nouvelle* a 20 pieds de haut sur 18 de diamètre; son battant pèse 5,900 livres. Elle est formée en partie d'une ancienne cloche, le *bolshoi* (la grosse), qui était suspendue dans le beffroi de St.-Ivan en compagnie de 52 autres plus petites; lors de l'invasion française, en 1812, ce beffroi fut presque détruit et les cloches abîmées. En 1817, la cour d'Alexandre se trouvant à Moscou, ce prince ordonna d'ajouter du nouveau métal aux 115,000 livres qui formaient le *bolshoi*, et d'en fondre une nouvelle; le coulage eut lieu le 7 mars, en présence de l'archevêque qui lui donna sa bénédiction, et de presque tous les habitans de la ville, qui prouvèrent leur dévotion, en jetant dans le métal en fusion de la vaisselle d'or et d'argent, des anneaux et d'autres



(Tzar kolokol ou la reine des cloches à Moscou.)

bijoux : leurs pères en avaient agi semblablement un siècle auparavant pour la reine des cloches.

Le 25 février 1819, la *cloche nouvelle* fut conduite en grande pompe de la fonderie à la cathédrale; le peuple se disputa l'honneur de la traîner; on abattit une partie de la muraille pour lui livrer passage, et lorsqu'elle fut arrivée à sa destination, toute la multitude se jeta sur M. Bogdanof, directeur des travaux, baisant ses joues, ses mains, ses genoux, déchirant ses habits et se les partageant en témoignage de reconnaissance. — La cloche est couverte de figu-

res en relief, représentant Jésus-Christ, la sainte Vierge, Jean-Baptiste, et plus bas l'empereur Alexandre, sa femme, la princesse douairière, les grands-ducs Constantin, Nicolas et Michel.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

PERSPECTIVE RIDICULE, PAR HOGARTH.



(Une caricature contre les tableaux sans perspective.)

PERSPECTIVE LINÉAIRE. — PERSPECTIVE AÉRIENNE.

L'art de la perspective consiste à représenter sur une même surface de peu d'étendue, plane ou courbe, un ensemble d'objets occupant généralement dans la nature un espace considérable, offrant un grand nombre de surfaces distinctes, et situés à des distances très différentes : les uns près du peintre, les autres loin. — Pour faire comprendre à nos lecteurs la possibilité de fixer ainsi, sur une largeur de quelques pieds carrés, une vue de campagne et de village s'étendant à plusieurs lieues, nous supposons qu'un peintre soit placé derrière une glace non étamée ; tous les points du paysage lui enverront vers l'œil des rayons colorés qui traverseront le tableau transparent. Si

nous concevons alors que chaque rayon laissé sur la glace une trace empreinte de la couleur du point qui l'envoie, il devient évident qu'on pourrait supprimer tous les objets du paysage, et que l'œil n'en percevrait pas moins la sensation de ce paysage ; puisqu'il n'est pas un seul des rayons colorés dont il était d'abord frappé qu'il ne reçoive maintenant de la glace dans la même direction qu'auparavant et avec la même nuance de teinte.

C'est une semblable représentation que l'on se propose d'obtenir dans l'art de la perspective, qui se divise en deux parties bien distinctes : l'une *purement géométrique* ou *perspective linéaire*, qui a pour but de déterminer d'une manière précise sur la toile du tableau, les positions respectives ou les formes des objets ; l'autre qu'on désigne sous le nom de

perspective aérienne, dont le but est de rechercher les teintes d'ombre et de lumière, et qui dépend de *considérations physiques*.

La géométrie descriptive fournit des règles certaines pour la *perspective linéaire*. Un objet quelconque étant donné de forme et de position, elle suppose qu'une droite partant de l'œil en suit le contour apparent et les divers détails; le problème général se réduit donc à trouver en quel point cette droite rencontre successivement le tableau; et l'ensemble de ces points formera la perspective; mais ce problème très général, compliqué en certains cas, est fort simplifié quand la surface est plane, comme cela a lieu d'ordinaire, et quand l'œil du peintre est situé sur la perpendiculaire qui par le milieu du tableau.

Dans cette circonstance, quelques observations abrègent beaucoup le travail : 1° une ligne, *droite* dans la nature, a sur un tableau *plan* une ligne *droite* pour perspective; or c'est à peu près le cas des contours de tous les édifices. — Sur un tableau courbe au contraire, comme une coupole ou un panorama, la ligne droite aurait généralement une courbe pour perspective. Aussi peut-on regarder comme un tour de force de perspective le *néorama*, exécuté par M. Alaux il y a quelques années, et représentant sur la toile cylindrique dont les spectateurs étaient entourés l'intérieur de l'église *Saint-Pierre de Rome*. La presque totalité des lignes droites de l'édifice, qui paraissent droites aux spectateurs, étaient sur la toile des lignes courbes.

2° Une autre observation consiste en ce que toutes les fois qu'on doit mettre en perspective plusieurs lignes droites parallèles entre elles, mais non au tableau, les perspectives de ces droites concourent en un même point. — Si les droites parallèles sont en outre perpendiculaires au tableau, leurs perspectives doivent toutes venir aboutir au point où la perpendiculaire abaissée de l'œil rencontre le tableau, lequel point est celui qu'on appelle *point de vue*.

Nous ne saurions en dire davantage sur ce sujet sans entrer dans des détails géométriques trop étendus pour aujourd'hui : nous terminerons donc par quelques mots sur la *perspective aérienne*.

La *perspective aérienne* doit nous apprendre à saisir la couleur des objets selon l'éloignement où ils se trouvent; la perspective linéaire ne suffirait point en effet pour rendre la nature avec vérité. Ainsi deux peupliers semblables, placés dans la même direction, dont l'un serait fort petit, mais très près du peintre, l'autre très grand, mais très loin, pourraient se trouver côte à côte sur le tableau, et y avoir exactement la même grandeur. Cependant dans la nature l'œil ne s'y trompe pas, et assigne à chacun d'eux sa véritable position, à l'aide du jugement qu'il porte par les différences de teinte. La perspective aérienne vient ici à notre secours, et nous apprend : 1° que les teintes de l'arbre le plus éloigné sont moins vives que celles de l'arbre voisin, parce que l'air interposé n'étant point doué d'une transparence parfaite, en absorbe et éteint une partie des couleurs; 2° que l'arbre éloigné doit avoir dans sa couleur une nuance bleuâtre, provenant de ce que l'air a par lui-même une teinte bleuâtre, qui se superpose sur toutes les autres teintes du paysage et les altère d'autant plus que la masse d'air interposée est plus grande.

S'il n'y avait qu'un corps lumineux et point d'atmosphère, l'ombre serait d'un noir absolu; mais les réflexions de lumière produites par tous les objets les uns sur les autres, et aussi par l'atmosphère lui-même, éclairent un peu les parties de l'espace sur lesquelles ne tombent pas directement les rayons solaires; elles éclairent donc l'ombre portée par les corps. De là, d'une part la pénombre qui adoucit les contours de l'ombre, et d'autre part l'entente du clair-obscur qui permet de distinguer, à travers l'ombre, la couleur propre qu'aurait le corps s'il était éclairé directement.

Il résulte des observations précédentes que si nous concevons deux rangées de colonnes blanches parallèles se prolongeant à une grande distance, l'une éclairée, l'autre dans l'ombre, la clarté des premières ira en s'affaiblissant; leur blancheur passera par degrés insensibles à une teinte bleuâtre; en même temps le noir de l'ombre de la seconde rangée s'éclaircira en passant aussi au bleu; dans le lointain les deux rangées de colonnes prendront des apparences semblables en se confondant dans la couleur de l'atmosphère.

Il y a bien d'autres choses à dire sur la perspective aérienne; mais néanmoins cette partie de la science laisse beaucoup à désirer. « Malheureusement, dit l'illustre Monge, les peintres, qui sont obligés de réfléchir à tout moment sur cette matière, publient peu les résultats de leurs méditations sur leur art. Peut-être plusieurs découvertes curieuses, des observations importantes, demeurent-elles ignorées et perdues pour l'instruction générale, parce que les artistes qui les ont faites n'ont pas su en rendre un compte précis ou ont négligé de prendre ce soin. Puissent nos essais, ajoute le créateur de la géométrie descriptive, puissent nos essais faire naître des recherches plus profondes, et devenir ainsi pour la science le principe de quelques progrès ultérieurs! »

Hogarth voulant critiquer quelques peintres de son temps, qui péchaient souvent contre la perspective, a composé la caricature qui accompagne cet article. — On est d'abord frappé de plusieurs fautes de dessin : l'enseigne de l'auberge va se cacher derrière une rangée d'arbres; l'arbre de gauche atteint jusque derrière l'église; le personnage qui tient une ligne sur le premier plan est ridiculement loin de la rivière, etc., etc. — On remarque ensuite les fautes contre la perspective linéaire : ces moutons dont le plus éloigné est énorme, tandis que le plus proche est si petit, si petit qu'à peine on le peut voir; ce gros moineau qui est prodigieusement loin; ce coup de fusil destiné au moineau, et qui semble dirigé de ce côté-ci du pont; cette rangée d'arbres qui descend de la colline, et s'approche en diminuant au lieu de grossir; cette eau qui dans le fond n'est pas de niveau; ce bateau qui va monter sur le pont; cette voiture dont les roues gauches grimpent sur le parapet de droite; cette église, et ces hommes, et ces tonneaux qu'on voit de tous les côtés, par devant, par dessus, par dessous, par derrière; les lignes de ces maisons qui supposent l'une le point de vue au-dessus de la plus haute, l'autre le point de vue au-dessous de la plus basse, etc., etc. — Quant aux fautes contre la perspective aérienne, elles sont plus difficiles à mettre en saillie sur une gravure en noir, sans couleur; cependant on les remarque dans l'augmentation progressive de noirceur que présentent les arbres et les moutons à mesure qu'ils s'éloignent; elles sont surtout sensibles dans ce bonhomme qui fume en marchant sur la montagne, et qui est si teinté, qu'il semble voisin de la vieille femme à sa fenêtre, et près d'allumer sa pipe à la chandelle.

Inscriptions des routes forestières. — Citadins bons marcheurs, lorsque vous franchissez votre horizon de plaine et de briques pour vous rafraîchir le sang et l'âme en pleine atmosphère; joyeux artistes, quand vous quittez vos mansardes pour aller crayonner des troncs d'arbres et des points de vue, s'il vous arrive de vous perdre au milieu d'un bois, avec quel plaisir, après l'avoir parcouru plusieurs heures dans tous les sens, vous découvriez un poteau qui vous indique la bonne route! C'est à la sollicitude d'une ancienne loi que vous devez d'avoir retrouvé le fil du dédale et de n'avoir pas couché à la belle étoile. — Cette loi ordonne « de planter dans les angles, aux coins des places croisées, bivouacs ou triviaires qui se rencontrent les grandes routes des forêts, des

croix, poteaux ou pyramides, avec inscriptions et marques apparentes du lieu où chacun conduit, sans qu'il soit permis de les rompre, emporter, lacérer ou biffer, à peine de 500 livres d'amende et de punition exemplaire; ces poteaux sont aux frais du trésor public pour les forêts domaniales, et aux frais des villes plus voisines et intéressées à l'égard des forêts particulières.» (Ordonn. d'août 1669, titre XXVIII, art. 6.)

L'attention de l'esprit est la prière naturelle que nous faisons à la vérité intérieure pour qu'elle se découvre à nous.

MALEBRANCHE

ALGER,

LES KOBAILLES, K'BAILS, KABAILES, KABYLES.

Quatre peuples de mœurs et d'origine distinctes forment aujourd'hui la population indigène de la régence d'Alger.

Les *Maures* et les *Juifs*, d'un naturel peu belliqueux, uniquement adonnés au commerce, habitent les villes; on les désigne aussi sous le nom de *Beldis* ou citadins (du mot *Blad*, ville.)

Les *Arabes* parcourent les plaines vastes et fertiles situées entre la mer et les deux chaînes de l'Atlas; et réunissent en *Douars* leurs *Hymas* ou tentes en poil de chameau. Ceux-là ne connaissent d'autre profession, d'autre loi que la guerre.

Les *Kobaïles*, dont nous allons nous occuper, sont à la fois braves et industriels, guerriers et commerçants. C'est la seule nation avec qui nous puissions espérer un avenir d'échanges avantageux. Ils habitent la chaîne de l'Atlas qui longe la mer à une distance de 42 à 45 lieues. Leurs tribus seraient pour nous un obstacle insurmontable, si dès à présent nous voulions étendre au loin nos possessions. — Comme tous les peuples montagnards, ils estiment plus que la vie leur liberté, leur patrie, leur nationalité. Ce sentiment efface même celui de la cupidité. Aucun peuple n'a pu les soumettre. Premiers propriétaires du sol de Barbarie, ils ne sont autres que ces Numides, dont l'opiniâtre résistance au joug romain a été célébrée par l'histoire, et dont Salluste, long-temps proconsul en Afrique, nous semble avoir admirablement tracé le caractère national, en dépeignant le caractère individuel de Jugurtha. En effet, ce personnage avec sa dissimulation, son avarice, sa cruauté, et en même temps sa prudence, son activité et sa bravoure, est le véritable représentant de la race Numide ou Kobaïle.

Les Kobaïles parlent une langue originale (le *choniah*), qui paraît être fort ancienne. Constamment en rapport avec les Arabes, ils parlent aussi la langue de ces derniers.

Les Kobaïles sont musulmans; il n'ont pu résister à la propagande armée qui, au VII^e siècle, envahit l'Asie et le nord de l'Afrique; mais au reste, ce sont bien les moins fervens de tous les sectateurs de Mahomet. Cependant ils ont des *Marabouts* et professent pour eux une grande vénération.

Ce titre est héréditaire et devient la source d'immenses privilèges. Le *Marabout* est exempt d'impôts. Il vit avec sa famille des présens que lui font les fidèles dans une *zaonia*, ou lieu sacré, qui devient un refuge pour les criminels. Les conseils que donnent les *Marabouts* sont toujours religieusement suivis; à leur voix tout le peuple prend les armes, c'est aussi à leur voix qu'il les dépose.

Dans chaque village est établi un *aleb* ou maître d'école qui remplit en même temps les fonctions d'Imam de la mosquée. Les *Marabouts* les plus savans et les plus vénérés se chargent d'instruire les *talebs* dans leurs *zaonias*, sans exiger aucune rétribution. Aussi l'éducation première est peut-être plus répandue parmi ce peuple rude et grossier, que chez la plupart des nations européennes.

Comme les Arabes, les Kobaïles sont divisés en tribus ou *arouch*. Mais ils n'habitent point comme eux sous une tente ou une misérable hutte de roseaux. Ils aiment leurs montagnes, et y élèvent des constructions durables; s'ils les abandonnent c'est pour aller exercer leur industrie dans les villes, mais jamais sans esprit de retour. Leurs maisons en pierres ou en briques sont ordinairement groupées en *dacheras* ou villages. Un certain nombre de *dacheras* forment une *grarouba* ou famille, et cinq ou six *graroubas* composent la tribu. La force d'une tribu est généralement de 5 ou 4,000 hommes, dont le sixième au moins possède un fusil et prend les armes dans le cas d'une levée en masse. Le fusil est pour les Kobaïles ce qu'était pour les Romains la toge virile. C'est la seule marque de leur aristocratie. Le fusil est pour eux une richesse et une position sociale; c'est l'arbitre souverain de toutes les discussions. Hors le fusil, il n'y a ni considération, ni honneur. Ceux qui n'ont pas assez d'argent pour en acheter un, servent les autres jusqu'à ce qu'ils aient gagné la somme nécessaire à cette précieuse acquisition. Un de leurs proverbes les plus nationaux est celui-ci : « *Chaque Kobaïle a deux bœufs, un âne et un fusil. En cas de détresse, il vend un bœuf. Frappé d'un second revers, il vend l'autre bœuf, puis son âne. Mais il ne vend jamais son fusil.* »

Ils combattent presque toujours à pied. Doués d'une agilité extrême, ils se précipitent de rocher en rocher, se glissent dans les broussailles, et surprennent ainsi leur ennemi. Les 54 tribus qui environnent Bugie peuvent mettre sur pied 45,000 fantassins et seulement 500 cavaliers. Mais nous n'aurons jamais à redouter la réunion d'une pareille masse d'hommes, sous les faibles fortifications de Bugie; car leurs diverses tribus sont en hostilité perpétuelle. Chacune est donc obligée, avant de partir pour une expédition, de proposer une partie de ses guerriers à la garde de ses moissons et de ses *dacheras*. En outre, elles obéissent toutes à des *cheïks* particuliers, presque toujours rivaux entre eux.

Après avoir fait preuve dans leurs guerres ou plutôt dans leurs escarmouches d'un grand courage, souvent aussi d'une cruauté inouïe, ils déposent les armes; l'un devient fabricant et l'autre agriculteur. Les principaux objets de leur commerce sont les bestiaux, les huiles, les pelleteries, les céréales de toute nature. Ils savent fabriquer la poudre. Les belles armes que nous admirons même en France, les fusils damasquinés aux capucines d'argent, et les *fissi* ou yataghans en damas, ont reçu cet éclat et ce poli merveilleux dans les gorges sauvages de l'Atlas. Il existe à l'égard de ces armes une tradition curieuse. Les fusils que fabrique la tribu de *Zouaona* sont connus dans le pays sous le nom de *canons flamands*. Un indigène, interrogé sur cette singulière dénomination, répondit que les Espagnols, lors de leur séjour à Bugie, il y a trois cents ans, avaient répandu dans les montagnes une grande quantité de mauvais fusils fabriqués en Flandre. Or, les Kobaïles en ont si bien gardé rancune, que depuis cette époque ils ont appelé canons flamands tous ceux de *Zouaona*, qui sont peu estimés.

Ils fabriquent aussi les *bernous*, manteaux de laine à capuchon, et les *Haïkes*, grande pièce de même étoffe, longue de dix-huit aunes, dans laquelle on s'enveloppe plusieurs fois le corps, suivant la mode romaine. Ces deux vêtemens sont communs aux Arabes et aux Kobaïles. Une petite calotte de laine blanche couvre la tête de ces derniers. Ils laissent également croître leur barbe, et ont avec les Arabes quelques rapports extérieurs. Mais leurs traits sont moins beaux et moins réguliers; ils manquent de noblesse, et n'expriment que la ruse et la cruauté.

La justice se rend chez eux d'une manière sommaire. Les parties comparaissent devant une assemblée des chefs de la tribu. Le seul code en vigueur est l'Alcoran. Les décisions interviennent sans frais ni formalités. Leur juridiction criminelle est semblable à celle des anciens peuples germa-

miques; tous les délits se résolvent en *grotios* ou amendes. Le prix d'un meurtre est fixé à 280 boudjoux (500 francs). Il est vrai que les parens de la victime sont autorisés à exercer une représaille, et le meurtrier est toujours obligé de s'enfuir pour échapper à leur vengeance.

Les Kôbaïles tiennent également des peuples du Nord le respect pour les femmes. Ils les traitent du moins avec plus d'égards et de déférence que les autres Musulmans. Bien qu'aux termes du Coran, ils aient le droit d'avoir quatre épouses légitimes, ils se bornent presque toujours à une seule. Les femmes peuvent marcher le visage découvert, assister aux fêtes publiques, et danser avec les hommes au son du *zorna*, espèce de hautbois à six trous. Elles ont, de même que les mauresques, une danse qui leur est propre, mais celle des mauresques est molle et voluptueuse, tandis que la *sgara*, danse guerrière, est exécutée par les femmes kôbaïles le yataghan ou le fusil en main. C'est ainsi que le caractère d'un peuple se révèle jusque dans ses plaisirs.

Tels sont les habitans des montagnes de l'Atlas. Leurs mœurs présentent de vifs contrastes; ils s'adonnent successivement et avec une ardeur égale au commerce et à la guerre, vocations presque toujours inconciliables.

UN TRIPTYQUE.



(Amulette.)

Nous donnons ici le dessin d'une amulette de cuivre émaillé dont les deux parties latérales se referment sur celle du milieu; ce triptyque (*triptuchos*, triple, plié en trois), qui était sans doute destiné à être porté au cou comme un encolpium ou phylactère (talisman, *phulasso*, je garde), représente au centre la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras avec ces inscriptions : *MP. ΘΥ. ΜΑΡΙΑ ΘΕΟΥ*, la mère de Dieu ; *ΙΕ. ΧΣ. ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ*, Jésus-Christ.

La partie supérieure du côté gauche représente Jésus-Christ entrant à Jérusalem, monté sur un âne; dans la partie inférieure, on voit la présentation au Temple.

La partie supérieure du côté droit représente la descente aux limbes; la partie inférieure représente l'Ascension.

Ce triptyque est pourvu d'un ornement destiné à lui servir de manche ou à le tenir suspendu; on y voit représentés la tête du Christ nimbé, deux Chérubins, et les pèlerins d'Emmaüs.

Cette sorte d'amulette est encore aujourd'hui en usage partout où l'on professe la religion grecque; on les porte en voyage, et c'est à genoux, devant ces saintes images, que

les fidèles font leurs prières. On rencontre un assez grand nombre de triptyques dus aux artistes bysantins, qui conservèrent long-temps les traditions de l'art antique, et les portèrent en Italie aux XII^e et XIII^e siècles.

LES FLAMMANS.

On voit quelquefois, mais non tous les ans, arriver sur les côtes de nos provinces méridionales un oiseau, le plus grand de tous ceux qui visitent la France, et le plus remarquable peut-être de tous ceux qui y viennent de leur plein gré, par la bizarrerie de ses formes et par l'éclat de son plumage. Cet oiseau est connu dans quelques parties du Languedoc sous le nom de *becharu*, contraction des mots *bec de charrue*, et ce nom lui convient assez bien, tant à cause de la forme de son bec, qui est en effet figuré comme un soc de charrue, que par l'usage qu'il en fait pour labourer le limon des plages en cherchant les insectes et les mollusques dont il se nourrit. Dans d'autres cantons on le nomme *flamman*, et ce nom, qui est beaucoup plus généralement connu, rappelle, non la patrie de l'oiseau, qui ne vient pas de la Flandre et ne s'y montre même en aucune occasion, mais la teinte de son plumage, qui est couleur de feu. On disait anciennement *flambant*, du moins c'est ce que prétend le père Labat, qui avait observé cet échassier aux Antilles. Le nom de *phénicoptère*, qui lui avait été donné par les Grecs, désignait de même la couleur rouge du plumage.

Les flammans sont, par leur organisation, séparés de la manière la plus tranchée des oiseaux auprès desquels ils ont été placés dans les classifications ornithologiques. En raison de la longueur de leurs jambes et de la nudité de leurs tarses on les a fait entrer dans l'ordre des échassiers; mais la disposition de leur bec garni sur les bords de lames transversales comme ceux des canards, la manière dont leurs doigts sont unis par une membrane, porteraient tout aussi bien à les faire ranger parmi les palmipèdes.

Les flammans vivent de coquillages, de frai de poisson, et d'insectes. Pour se saisir de leur nourriture, ils appuient la partie plate de la mandibule supérieure sur la terre, et remuent en même temps leurs pieds, afin de porter dans leur bec, avec le limon, la proie que la dentelure de ce bec sert à y retenir. Toujours en troupe, ils se forment en file pour pêcher, et ce goût de s'aligner leur reste lorsque, placés l'un contre l'autre, ils se reposent sur la plage. Ils ont, dit-on, l'habitude d'établir des sentinelles pour la sûreté commune, et, soit qu'ils se re-

posent ou qu'ils pêchent, l'un d'eux est toujours en vedette la tête haute; si quelque chose alarme celui-ci, il jette un cri bruyant qui s'entend de très loin, et qui ressemble au son d'une trompette; aussitôt la troupe part, et observe dans son vol un ordre semblable à celui des grues. Il y a néanmoins des voyageurs qui prétendent que lorsqu'on parvient à surprendre les flammans, leur épouvante les rend en quelque sorte stupides, et qu'ils se laissent abattre jusqu'au dernier.

Le genre flammant n'a été long-temps composé que d'une seule espèce, et les différences de taille ou de coloration qui avaient été signalées par plusieurs observateurs étaient en général considérées comme dépendantes de l'âge ou du sexe. M. Geoffroy Saint-Hilaire est le premier qui ait démontré l'existence d'une seconde espèce, en faisant ressortir les différences très marquées qui existent, relativement à la disposition du bec, entre le phénicoptère des anciens et le phénicoptère du Sénégal, qui d'ailleurs est par la taille sensiblement plus petit que le premier.

On distingue aujourd'hui quatre espèces; savoir :

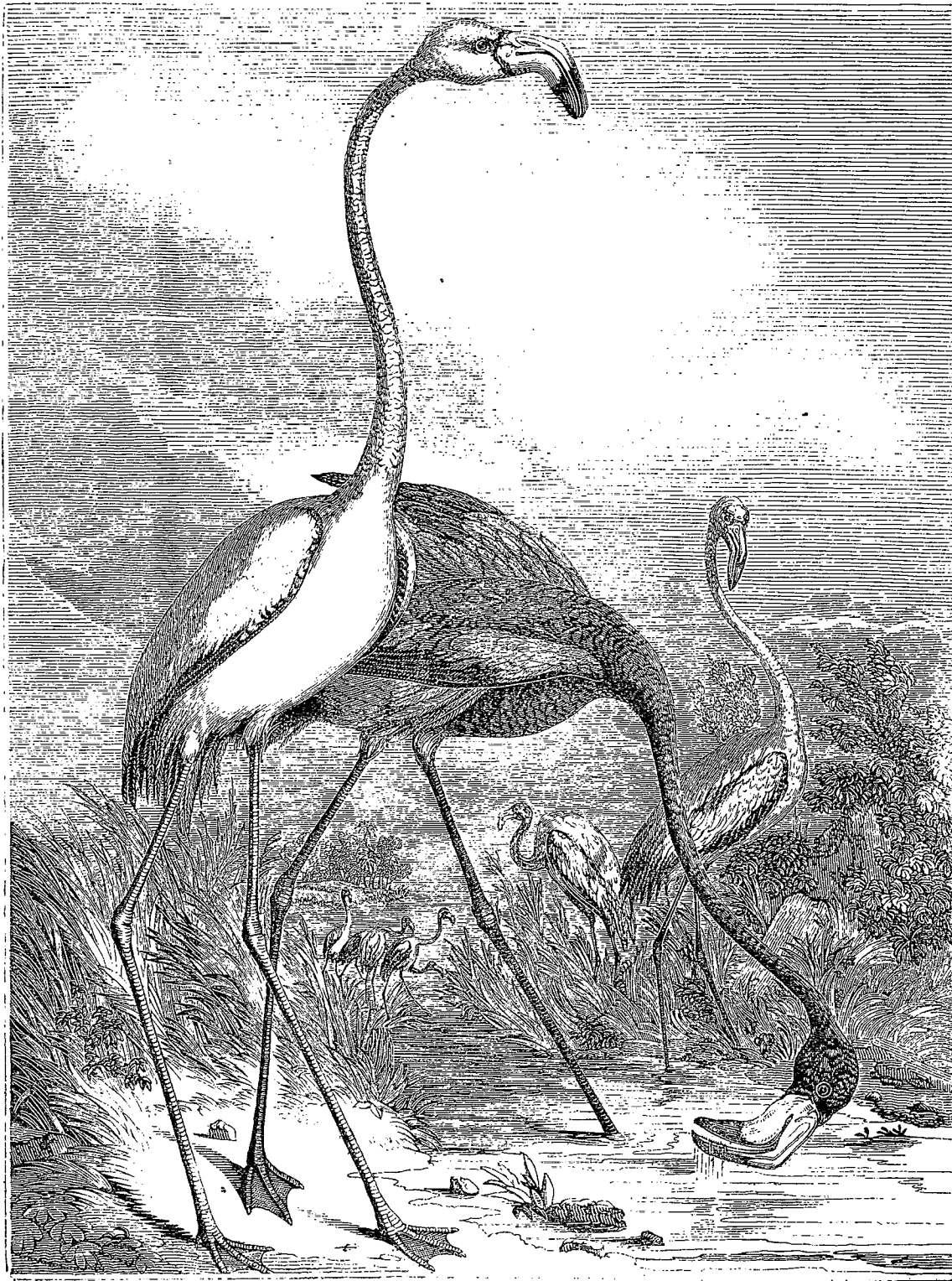
1° Le *phœnicoptère des anciens*; c'est l'espèce qui se montre sur nos côtes méridionales, et qui y vient par troupes nombreuses;

2° Le *phœnicoptère rouge*, espèce qu'on a mal à propos désignée sous le nom de *flamant d'Amérique*, puisqu'il paraît que la précédente se rencontre aussi quelquefois dans

le nouveau continent, et qu'il est certain qu'on en trouve même une différente de ces deux-là;

3° Le *petit phœnicoptère, flamant pygmée*, qui habite le Sénégal et le cap de Bonne-Espérance;

4° Le *phœnicoptère à manteau de feu*, qui appartient à la partie australe de l'Amérique, où M. d'Orbigny l'a rencon-



(Flammans.)

trée depuis la province de Buenos-Ayres jusqu'en Patagonie, et qui se trouve cependant quelquefois de l'autre côté de la ligne équinoxiale, même jusqu'aux Antilles. Cette espèce a été décrite par M. Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire sur des individus envoyés d'Amérique par M. d'Orbigny, et à l'aide

des observations faites par le savant voyageur lui-même.

La première espèce de phœnicoptère était bien connue des anciens, qui plaçaient même sa langue, à cause de la graisse qu'elle renferme, au nombre des mets les plus délicats. Les historiens rapportent que l'empereur Héliogabale entretenait

constamment des troupes chargées de lui procurer en abondance des langues de flammans. Aujourd'hui même il paraît que ces langues sont encore, en plusieurs endroits, recherchées avec empressement, quoique dans un autre but. Ainsi M. Geoffroy Saint-Hilaire, a souvent vu en Egypte le lac Menzaleh, à l'ouest de Damiette, couvert d'une multitude de barques destinées à la chasse des flammans, et qui en reviennent quelquefois remplies. On arrache la langue de ces oiseaux, et on en extrait par la pression une substance grasseuse qui s'emploie en manière de beurre; le corps, privé de langue, est vendu aux pauvres gens, qui s'accommodent de la chair, quoiqu'elle soit huileuse et qu'elle conserve, malgré tous les assaisonnemens, une odeur de marais désagréable.

La langue du flamman rouge des Antilles est aussi un morceau fort délicat, et même, suivant le père Dutertre, la chair, quoique sentant un peu la marine, fournirait un très bon manger; mais le père Labat, dont le goût semble avoir été plus délicat que celui de son confrère, établit sous ce rapport une grande différence entre les jeunes et les vieux. Le bon religieux, pendant une relâche forcée de plusieurs semaines dans une île déserte, n'avait eu pour occuper son esprit autre chose à faire que d'observer les mœurs de ces oiseaux, et il les a décrites avec sa vivacité accoutumée. La petite île où il se trouvait a reçu des Espagnols le nom d'île d'*Aves*, parce qu'elle est, surtout à l'époque des pontes, le rendez-vous d'une multitude innombrable d'oiseaux aquatiques; ce n'est cependant qu'un amas de sable où il n'y a ni sources ni mares d'eau potable.

« Je m'étais imaginé, dit le père Labat, que pour les oiseaux de rivière, et même pour les oiseaux de mer, il fallait de l'eau douce. Ce que j'ai vu dans ce lieu m'a détrompé; car, outre des flammans, des grands-gosiers, des mouettes, des fones, des frégates, j'y ai vu et j'y ai tué des pluviers, des vingeons, des chevaliers, des poules d'eau de toutes les sortes, qui sont bonnes à manger, et que l'on trouve ordinairement dans nos îles, dans les lieux marécageux.

» Au commencement, dit le voyageur, ces oiseaux étaient si fiers qu'à peine se voulaient-ils donner la peine de se remuer de leur place pour nous laisser passer; à force de les fréquenter et de les corriger ils devinrent plus polis, et nous avions à la fin besoin du fusil pour nous familiariser avec eux, au lieu que le bâton et les pierres suffisaient dans les premiers jours. »

Ce manque de défiance, au reste, ne s'observait pas chez tous les oiseaux indistinctement, et les flammans avaient toujours fait exception. « Ces oiseaux, dit le Dominiquin, ne se laissent approcher que très difficilement, et il faut se cacher dans des broussailles pour les tirer quand ils viennent à terre. Nos gens en tuèrent quelques uns, et trouvaient leur chair bonne. J'en ai mangé, et je lui ai trouvé goût de marécage; les jeunes sont meilleurs que les vieux, parce qu'ils sont plus tendres. Je souhaitais fort d'en avoir de jeunes pour les apprivoiser: je fis des lacets que j'attachai à des piquets dans les marécages où il y avait de leurs anciens nids, et où ils venaient chercher leur nourriture; je fis jeter aux environs tous les petits poissons que nous prenions à la seine; et j'en pris ainsi plusieurs. Une fois pris par le pied, ils ne se soumettaient pas cependant; les vieux surtout se défendaient à grands coups de bec, et lorsqu'on leur avait saisi la tête et le bec, ils égratignaient à merveille avec leurs griffes dont leurs pieds, quoique faits en pattes d'oie, sont armés. Nous fîmes tout ce que nous pûmes pour leur faire entendre raison; il n'y eut jamais moyen de les faire ni boire ni manger, ni de les empêcher d'égratigner ou de donner des coups de bec dès qu'ils se trouvaient en état de le faire. A la fin nous les tuâmes, et nous les mangeâmes. Pour les jeunes que nous primes, ils furent plus sages que leurs pères et mères; en moins de quatre jours ils venaient manger dans ma main. Cependant je les tenais attachés sans trop me fier à eux, car

ils avaient au fond toujours le désir de nous quitter; et même avec les plumes de l'aile coupée on n'est pas sûr de les garder, car ils courent comme un lièvre. On était obligé de leur donner de l'eau salée à boire. Il m'en restait deux quand j'arrivai à la Guadeloupe, et j'en fis présent à un de mes amis qui les porta en France. »

Dans le premier âge les flammans n'offrent rien qui annonce l'éclatante parure qu'ils doivent avoir un jour. Dans l'espèce la plus anciennement connue, les jeunes, avant la mue, ont tous le plumage cendré, et beaucoup de noir sur les plumes secondaires des ailes et de la queue. A l'âge d'un an, ils sont d'un blanc sale; les grandes plumes des ailes brunes avec une bordure blanche, les couvertures à leur origine d'un blanc nuancé de rose et terminées de noir: leur taille n'est alors que d'environ trois pieds; lorsqu'ils ont atteint deux ans le rose prend plus d'éclat sur les ailes; mais le cou est encore blanc, ainsi que les autres parties du corps. Les vieux mâles, âgés de quatre ans, ont la tête, le cou, les ailes, la queue et les parties inférieures d'un beau rouge, moins foncé toutefois sur le dos et les scapulaires, et d'avantage sur les ailes dont les grandes plumes sont d'un beau noir. Le tour des yeux et la base du bec sont blanchâtres; depuis cette base jusqu'à sa courbure le bec est d'un rouge de sang, et le reste vers la pointe est noir: les pieds sont rouges. Les vieilles femelles, âgées de plus de quatre ans, ont aussi tout le plumage rouge, mais la teinte en est plus pâle; leur taille est aussi un peu moindre.

Dans le flamman à manteau de feu les distributions du rouge et du rose sont différentes; ainsi la tête, le cou, la queue sont généralement d'un rose pâle, tandis que les scapulaires sont d'un vermillon éclatant. Cette espèce se distingue aussi de l'autre par des jambes moins longues (la grosseur du corps étant à peu près la même dans les deux), et par un bec plus court dans lequel la couleur noire remonte beaucoup plus haut que chez le flamman commun.

Le P. Labat a décrit assez bien les nids des flammans rouges; mais comme toutes les espèces les construisent de la même manière, il suffira que nous parlions ici de ceux du flamman à manteau de feu, tels qu'ils ont été vus par M. d'Orbigny.

« Au milieu de la saline d'*André-Paz*, dit notre voyageur, j'aperçus, le 20 mars 1829, une petite éminence qui semblait une petite île de vase, et qui paraissait élevée d'un pied au-dessus du niveau du bassin de la saline. Je demandai ce que c'était au guide qui m'accompagnait, et j'appris que c'était une réunion de nids de flammans. Je voulus voir ces nids, et je m'acheminai vers eux en marchant sur le sel. Plus j'avais, plus j'admirais cette quantité immense de sel qui couvrait plus de deux lieues carrées, cristallisée en croûte épaisse de six pouces sur toute la superficie de ce lac salé. Enfin j'arrivai au but de ma course: plus de trois mille nids étaient réunis de manière à former une petite île au milieu du sel. Chaque nid est un cône élevé d'un pied et demi, et dont la partie supérieure est tronquée et concave comme le fond d'un nid ordinaire, mais sans être tapissé de plantes: chaque nid est distant d'un pied de ceux qui l'entourent. Rien de plus singulier que cette réunion de cônes tous absolument semblables et d'égale hauteur. Plusieurs œufs restaient encore dans les nids. Mon guide me dit que les flammans viennent tous les ans par grandes troupes nicher dans ces lieux; que la femelle se met à cheval sur son nid pour couvrir, et que tous les ans les personnes qui travaillent à tirer le sel recueillaient un grand nombre d'œufs pour les manger, et prennent aussi de jeunes individus dont la chair passe pour avoir un goût exquis. Je restai long-temps à observer ces nids, et à recueillir des œufs qui sont verdâtres et tachetés de brun. Le grand diamètre de ces œufs est de 44 centimètres, le petit de 6. »

Idées de madame de Sévigné sur l'esprit d'ordre. — M. le Chevalier dit toujours les meilleures choses du monde à votre fils sur les grosses cordes de l'honneur et de la réputation, et prend un soin de ses affaires dont vous ne sauriez trop le remercier : il entre dans tout, il se mêle de tout, et veut que le marquis ménage lui-même son argent, qu'il écrive, qu'il suppute, qu'il ne dépense rien d'inutile. C'est ainsi qu'il tâche de lui donner son esprit de règle et d'économie, et de lui ôter un air de grand seigneur, de *qu'importe*, d'ignorance et d'indifférence qui conduit fort droit à toutes sortes d'injustices et enfin à l'hôpital. Voyez s'il y a une obligation pareille à celle d'élever votre fils dans ces principes. Pour moi j'en suis charmée, et trouve bien plus de noblesse à cette éducation qu'aux autres.

Fragment d'une lettre du 10 décembre 1688.

De quelques indications du baromètre. — Les personnes qui possèdent un baromètre à mercure, et qui le consultent pour savoir le temps qu'il fera, bornent, en général, leurs observations à voir si le mercure monte ou descend dans le tube. Si le mercure monte, on en conclut qu'il fera beau; si au contraire il descend, on compte sur du mauvais temps. — Il y a cependant d'autres phénomènes que le baromètre indique; et sans chercher ici à donner l'explication physique des causes qui les produisent, nous pensons rendre service à nos lecteurs en leur offrant les principales et les moins trompeuses de ces indications, qui pourront leur être utiles dans les usages journaliers, et servir aussi à diriger les agriculteurs dans certains travaux.

Quand le sommet de la colonne de mercure est convexe, c'est-à-dire à sa courbure dirigée vers le sommet du tube, c'est qu'il se dispose à monter, alors on doit espérer du beau temps; si au contraire il est concave, c'est que le mercure se dispose à descendre, et on doit craindre le mauvais temps.

Lorsqu'il y a en même temps deux vents, l'un près de terre et l'autre dans la région supérieure de l'atmosphère; si le vent le plus bas est nord et le plus élevé sud, il ne pleuvra pas, quoique le baromètre puisse être très bas; mais si le vent le plus élevé est nord et le plus bas sud, il pourra pleuvoir, quoique le baromètre puisse être alors très haut.

Quand le mercure monte un peu après être resté quelque temps sans mouvement, on a lieu d'espérer du beau temps; mais s'il descend, c'est un signe de pluie ou de vent.

Dans un temps fort chaud, l'abaissement du mercure annonce le tonnerre; et s'il descend beaucoup et avec rapidité, on doit craindre l'arrivée d'une tempête.

Quand le mercure monte en hiver, c'est signe de gelée; si ensuite il descend, on doit s'attendre à un dégel; mais s'il monte encore pendant la gelée, on est presque sûr d'avoir de la neige.

Pour peu que le mercure monte ou continue à monter pendant ou après une tempête, ou une pluie longue et abondante, il y aura du calme ou du beau temps.

Toute variation brusque, rapide et considérable indique un changement de courte durée; toute variation lente et continue assure la durée du changement qu'elle présage.

Quand le mercure monte la nuit et non le jour, c'est un signe presque certain de beau temps.

Si le baromètre et le thermomètre baissent sensiblement tous deux ensemble, c'est un signe de grande pluie plus certain que si le baromètre descendait seul.

Si au contraire le baromètre et le thermomètre montent ensemble, c'est l'annonce fort probable d'un temps sec et serein.

Raoul Spifame, libelliste sous Henri II. — Les projets de réformation de Raoul Spifame, rédigés en forme d'arrêts, sont annoncés par le titre de son livre, publié en 1556.

comme un recueil de prétendus *actes rendus par le roy très chrestien Henry II, en la justice royale, impériale et pontificale*, etc.; car telle est la traduction libre du titre principal, imprimée au verso de ce titre, qui est en latin, quoique tout l'ouvrage soit écrit en français.

Ce livre étant fort rare, on l'a pris réellement dans les deux derniers siècles pour un recueil d'actes sérieux, et des juristes, peu versés dans la science du bibliographe, l'ont cité de bonne foi entre Loisel et Dumoulin. On trouve beaucoup de bouffonneries et de déclamations satiriques dans cette singulière composition; mais on y remarque aussi des vues prophétiques, dont la civilisation plus avancée a fait son profit.

Entre autres améliorations d'intérêt public dont Raoul Spifame conçut l'idée et formula le projet, il demandait :

Le dépôt à la Bibliothèque du roi d'un exemplaire des livres nouveaux; — la résidence des évêques; — des chambres arbitrales de commerce; — des commissaires de police pour les trente-deux quartiers de Paris; — la suppression des enseignes en saillie; — la destruction des chiens errans; — des abattoirs hors des villes; — la fixation du commencement de l'année au 1^{er} janvier (elle commençait alors à Pâques); — une même mesure et un même poids pour tout le royaume; — un même droit et une même coutume; — une retraite pour les soldats invalides; — la construction de divers quais et ponts à Paris; — l'isolement des établissemens insalubres. — Et tout cela en 1556!

Extrait d'une brochure de M. LEBER, 1855.

LES RUINES DE SAINT-REMY.

La *Guienne*, le *Béarn*, le *Roussillon*, le *Languedoc* et la *Provence*, notre Espagne et notre Italie, semblent attendre des colonies d'artistes en tout genre, de poètes et de savans. A tous elles offrent des sujets variés d'étude et de nobles inspirations, des monumens à reconstruire, des inscriptions à déchiffrer, des préjugés à redresser, des poèmes et des romans à faire ou à trouver tout faits, des airs nationaux à noter.

Depuis assez long-temps les eaux de Bagnères et de Barèges ont attiré le beau monde, la poésie et la peinture, vers les montagnes du Béarn, et les Pyrénées ont cessé d'être pour nous les colonnes d'Hercule. Plusieurs baigneurs ont tracé des croquis sur les lieux, et ont fait payer à plus d'une Revue les frais de leur voyage. Ces légers éclaireurs n'ont fait que devancer, nous l'espérons ainsi, les expéditions de découverte qui mettront en lumière les trésors de science et d'art enfouis dans ces belles contrées.

On s'est moins occupé de la partie orientale du midi de la France. Beaucoup de gens du monde ne connaissent du Languedoc que le pont du Gard (1835, page 552) et les Arènes de Nîmes, et de la langue d'Oc que le nom de Clémence Isaure.

La Provence est encore plus ignorée. Que de voyageurs l'ont rapidement traversée, allant demander à l'Italie des vestiges de l'antiquité que la Provence leur offrait, moins importants sans doute et en plus petit nombre, mais toutefois dignes d'intérêt comme ces merveilles de Rome que chacun connaît aujourd'hui sans les avoir vues, ou vante sans les connaître.

La Provence cache peut-être, dans les nombreux monumens qui couvrent son beau sol ou dans ceux que son sol recouvre, le secret de bien des mystères déclarés impénétrables par la science moderne; car pour celui qui sait que Marseille fut l'émule de Rome et d'Athènes, par l'élégance de ses mœurs et par la force de ses études, la Provence complète l'Italie. Mais ce n'est ni sur ses grandes routes ni dans ses grandes villes qu'elle peut offrir à l'étude l'attrait piquant de la découverte et le charme de l'imprévu. Des travaux importants, publiés à diverses époques sur ses principales antiquités,

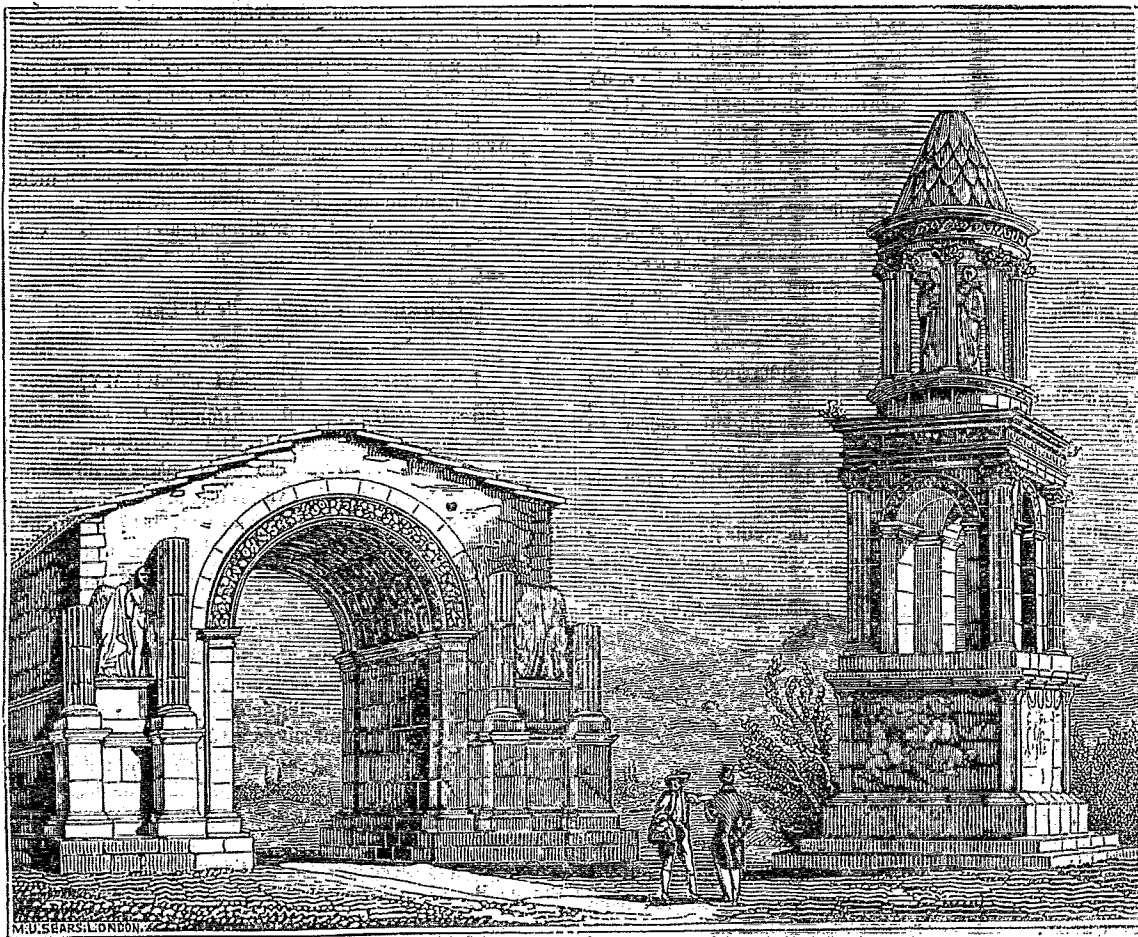
tés, abrègent les recherches contemporaines et peuvent quelquefois y suppléer. Aujourd'hui le savant doit prendre le havresac et le bâton ferré du voyageur paysagiste, et s'aventurer dans les routes les moins frayées. De vives jouissances lui sont promises.

Nous ne prétendons cependant pas que de grands monuments aient pu jusqu'à ce jour demeurer inconnus au monde savant; mais nous croyons qu'il reste à dire bien des choses sur ceux dont on a le plus parlé, et à populariser des notions réservées jusqu'à ce jour à la haute aristocratie scientifique. C'est dans ce but que nous mettons aujourd'hui sous les yeux du public les ruines antiques peu connues qu'on remarque à un quart de lieue de la petite ville de Saint-Remy (voir aussi 1855, p. 296, *Pont de Saint-Chamas*).

Patrie de l'abbé l'Expilly, géographe célèbre, et des frères Michel et Jean Nostradamus, le premier auteur des fa-

meuses centuries, le second historien consciencieux des anciens poètes provençaux, Saint-Remy est située dans le département des Bouches-du-Rhône, à quatre lieues d'Arles, et à peu de distance d'un bras de fleuve qui réunit la Durance à la mer du Martigues. Sa population ne s'élève guère au-dessus de 5,000 habitants, qui s'adonnent pour la plupart au commerce des huiles, et à la récolte de l'excellent vin du terroir.

Quant au nom de Saint-Remy, il fut donné à cette ville vers 501, année où le roi Clovis vint assiéger Avignon que défendait Gondebaut. Saint Remy, archevêque de Reims, accompagna le roi dans cette expédition, et séjourna quelque temps dans l'antique Glanum, où le souvenir de sa bienfaisance décida du nom chrétien que devait adopter la ville convertie. Quant à l'importance de l'ancienne Glanum, Mela, Pline et Ptolémée la mentionnent, et ses ruines en font foi.



Ruines antiques de Saint-Remy, département des Bouches-du-Rhône.

Notre gravure représente un arc de triomphe élevé, selon quelques écrivains, en mémoire des victoires de Marius, et un mausolée fort élégant, composé de trois ordres d'architecture; ce mausolée est orné à sa base de quatre bas-reliefs, dont trois représentent des trophées, et dont le quatrième, où l'on voit une femme renversée de cheval et soutenue par des figures sans attributs, n'a point encore reçu d'explication satisfaisante.

Il en est de même de l'inscription du monument, qui est ainsi conçue :

SEX . L . M . JULIE . I . C . F . PARENTIBUS . SUIIS
et dont dix interprétations différentes n'ont point encore fixé le vrai sens. Honoré Bouche la restitue ainsi qu'il suit : *Sextus Lucius maritus Juliae istius cenotaphium fecit parentibus suis : Sextus Lucius, mari de Julie, éleva ce cenotaphe à ses parents.*

Au reste, ces deux monuments ne sont pas les seuls vestiges de la grandeur passée de Saint-Remy. Quelques fouilles superficielles ont fait découvrir de nombreuses inscriptions, des médailles d'or, d'argent et de bronze, des larmoirs de verre; peut-être de nouvelles recherches donneraient-elles à nos musées une seconde Vénus d'Arles.

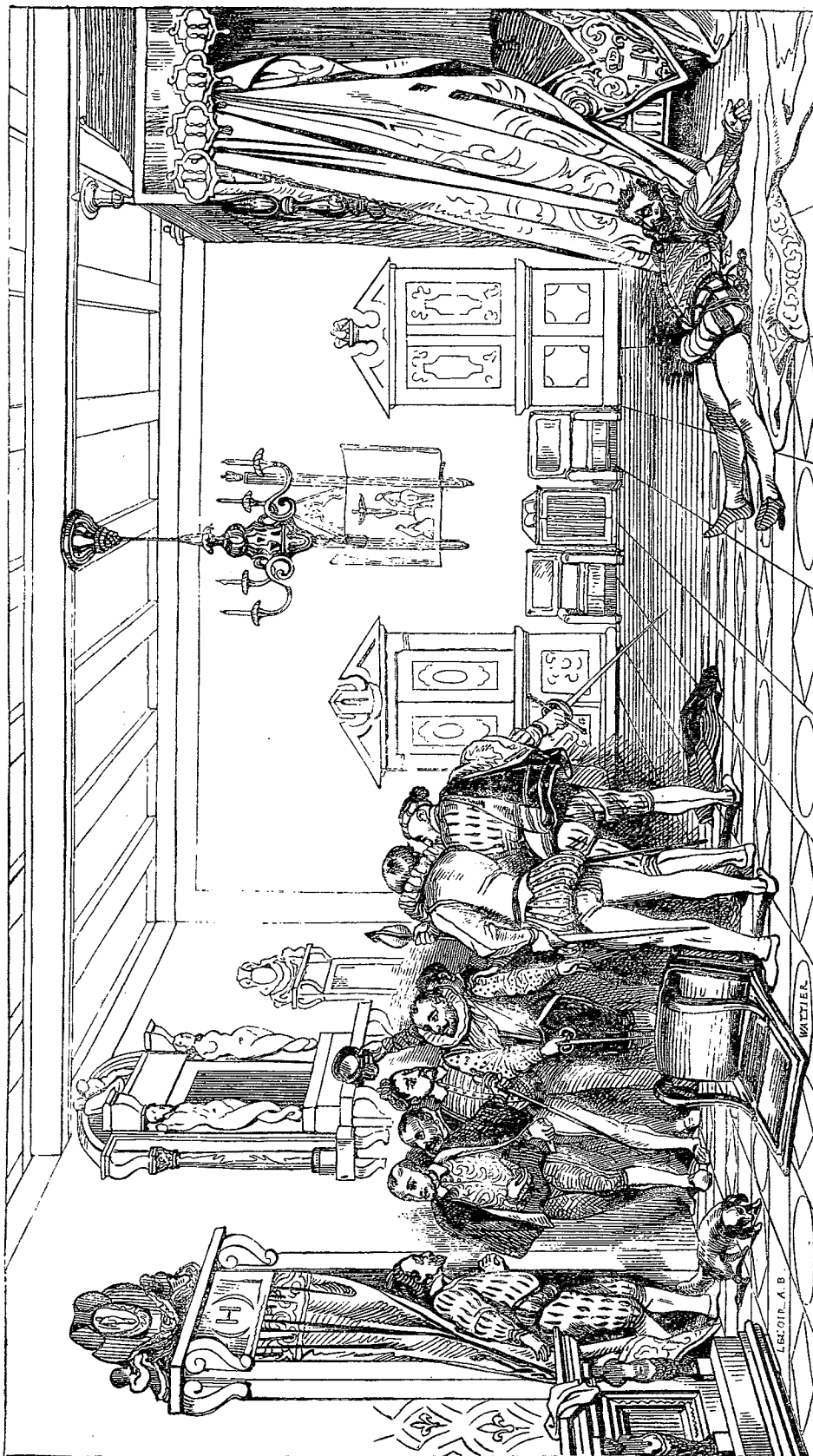
La finesse est une qualité dans l'esprit et un vice dans le caractère.
DEBAY.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

SALON DE 1835. — PEINTURE.

LA MORT DU DUC DE GUISE, PAR M. PAUL DELAROCHE.



(Salon de 1835. — Assassinat du duc de Guise, tableau de M. Paul Delaroche.)

Le meurtre du duc de Guise, l'un des événements de notre histoire les plus importants par le résultat et les plus dramatiques par les détails, a trouvé des apologistes et des vengeurs passionnés. Plus de deux cents ouvrages pour et

TOME III. — Mai 1835.

22

contre furent publiés dans les deux années qui suivirent ce grand coup-d'état, et les discussions qu'il avait soulevées ne commencèrent à se ralentir que lorsque l'abjuration de Henri IV et le triomphe du catholicisme eurent assoupi la fureur des querelles religieuses.

On ne voit plus aujourd'hui, dans les deux acteurs de ce drame, qu'un sujet dont l'ambition toute personnelle ne fut nullement préoccupée d'intérêts sociaux, et un monarque à vues non moins étroites, qui, réduit aux dernières extrémités, recourut, pour sauver sa couronne, à un moyen violent que les mœurs du temps expliquent sans l'excuser.

M. Delaroche, en représentant la mort du duc de Guise, a réduit ce sujet aux proportions qui conviennent à notre époque. Il en a fait un tableau de chevalet, et ce tableau, composé depuis deux ans et acheté par le duc d'Orléans, est le seul qu'il ait exposé au salon de 1855.

La vogue qui s'était prononcée aux expositions précédentes en faveur de ses grands ouvrages est restée fidèle au peintre de Cromwell, des Enfants d'Edouard et de Jane Gray (1854, p. 275).

M. Delaroche a toujours montré dans le choix de ses sujets une rare intelligence des goûts et des passions du public. En représentant Cromwell en face du corps décapité de Charles I^{er}, ou Jane Gray, les yeux bandés, cherchant de la main la place où doit tomber sa jeune tête, ou encore les Enfants d'Edouard, insoucians dans leur prison, et entendant déjà les pas des assassins, il a donné à ses tableaux un intérêt propre à en assurer le succès, même avec des qualités moins artistiques que celles qui le distinguent.

Après ces trois grands coups frappés pour attirer et ensuite fixer l'attention parisienne, le peintre, que l'Italie et ses graves études nous avaient enlevé pendant trois mois, n'a pas voulu manquer à l'attente générale. La page étroite, mais bien remplie, dont il a enrichi cette année l'exposition, et dont il n'a voulu faire sans doute qu'une des vignettes de son œuvre, a été incessamment assiégée par le public depuis le 4^{er} mars jusqu'au 51 avril.

Dandys, bourgeois, dames élégantes, étudiants, grisettes, se pressaient, se foulaient devant ce tableau dont beaucoup n'ont pu apercevoir que le cadre élégant, et qui, placé à trois pieds seulement du sol, disparaissait entièrement derrière les chapeaux à plumes et à fleurs. Plusieurs vols ont été commis à la faveur de cet empressement.

La mort du duc de Guise de M. Delaroche ne rappelle que par la dimension deux tableaux du même peintre, dont l'un représente le cardinal Mazarin s'efforçant sur son lit de mort de dérober aux courtisans qui l'entourent le progrès de sa maladie, et le second le cardinal de Richelieu, embarqué sur le Rhône, et traînant après lui Cinq-Mars et de Thou, destinés à périr.

Ces deux tableaux diffèrent entièrement par leur mode de peinture et de composition de celui dont nous donnons ici le dessin; ce dernier se rapproche beaucoup de la manière hollandaise.

L'artiste a choisi le moment où le roi, sorti de son oratoire, écarte la portière de son cabinet et, pâle, demande si tout est fait. Il aperçoit alors le corps du duc, qui est allé tomber à l'autre extrémité de l'appartement, et ses gentilshommes paraissent lui raconter les détails de l'exécution. Dans un article qui fait partie de la 28^e livraison de l'année 1854, nous avons donné sur la mort du duc de Guise des détails que nous ne répéterons point ici.

Ce dénouement si grave et si inattendu des états-généraux qui semblaient devoir porter Henri de Lorraine sur le trône, fut envisagé comme décisif par la cour qui crut le roi sauvé: la monarchie l'était; mais le roi ne le fut pas. Henri III mit de la lenteur et de la négligence à poursuivre les conséquences de cet acte de vigueur, et il n'en tira pas tout le fruit qu'en attendait son parti. C'est ce que sa mère

avait prévu. Quand, après la mort du duc de Guise, le roi entra dans l'appartement de Catherine en lui disant: « Ma mère, je suis roi de France! » cette princesse lui répondit: « Mon fils, voilà qui est bien coupé, maintenant il faut coudre; mais j'ai peur que ce coup-là ne vous fasse roi de rien. »

PRIX DÉCENNAUX (1840).

(Suite. — Voy. pag. 154.)

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Grands prix de première classe (40,000 fr.).

1^o Au compositeur du meilleur opéra représenté sur le théâtre de l'Académie impériale de musique.

Dix grands opéras avaient été représentés dans la période du concours. Dans ce nombre on comptait la *Sémiramis* de Voltaire, arrangée par M. Deriaux, mise en musique par Catel, et la *Vestale*, paroles de M. de Jouy, musique de Spontini. — Le jury et la classe s'accordèrent pour attribuer le prix à la *Vestale*, dont le mérite, justifié par la supériorité du succès, ne permettait pas d'hésiter. — Il y eut mention très honorable pour la *Sémiramis*.

2^o A l'auteur du meilleur tableau d'histoire.

Les principaux tableaux d'histoire qui avaient paru dans l'époque du concours étaient: le *Combat des Sabins* et des *Romains*, de David; une *Scène du déluge*, par Girodet; la *Justice* et la *Vengeance divine poursuivant le crime*, par Prudhon; *Phèdre et Hippolyte*, par Guérin; les *Trois Âges*, par Gérard. — Le jury et la classe décernèrent le prix à l'œuvre de Girodet.

« Pensée neuve et poétique, tout entière de l'invention du peintre; grand caractère, énergie et sensibilité, étude savante, correction de dessin, exécution des plus soignées: telles sont les qualités qui font de la *Scène du déluge* l'une des plus belles productions de l'école française. » Après cet hommage, les juges critiquèrent la bourse que porte le vieillard, comme étant un trop mesquin accessoire au milieu d'une scène aussi imposante; ils trouvèrent que les draperies, imbibées d'eau, étaient trop volantes; que les eaux bouleversées devaient être plus salies et moins transparentes, qu'il y avait de la crudité dans quelques draperies, et que l'enfant suspendu aux cheveux de sa mère manquait de grâce enfantine.

Quant au tableau des *Sabines* de David, le jury dut en faire une critique sévère, pour justifier la préférence dont il honorait l'élève luttant contre le maître. Il écarta d'abord l'accusation de plagiat portée depuis long-temps contre cette œuvre, et fondée sur ce que l'idée première se retrouvait dans une pierre antique, nommée *médaillon du roi* et décrite dans les *Antiquités de Montfaucon*. La question du *Nu* tant reproché à l'auteur fut ensuite discutée. David alléguait, entre autres justifications, qu'il lui eût été plus aisé de revêtir ses personnages d'armures que de les peindre nus; il ajoutait: *Qui peut le PLUS peut le MOINS*. — Mais, dit le jury, la première loi est de ne pas blesser la vérité et les convenances, et ce n'est pas le PLUS, mais le MEUX qu'il faut chercher.

Enfin le jury critiquait la figure de Tatius trop pesante et placée sur ses jambes comme un danseur de théâtre; il reprochait une confusion dans les plans, un ton de couleur faible et monotone, un défaut général de vigueur et d'harmonie. — La classe, tout en se rangeant au jugement du jury, ne parut point trouver que parfaite justice eût été rendue à David. Dans cet ouvrage, dit-elle, la somme des beautés à admirer l'emporte de beaucoup sur ce qu'il peut laisser à désirer, correction de dessin admirables, expression animée sans exagération, profonde connaissance de l'art, noblesse d'Hersilie, grâce naïve des enfans; en un mot, ce tableau

offre ce qu'on voit rarement, le beau idéal de l'antique réuni à la vérité de la nature.

5° *A l'auteur du meilleur tableau représentant un sujet honorable pour le caractère national.*

Bret, Berthelemy, Regnault, Girodet, Carle Vernet, Meynier, Thévenin, Gros et David apportèrent le tribut de leurs talens. Dans tous les tableaux, Napoléon fait le sujet principal. — Ici, c'est l'empereur saluant du chapeau les blessés autrichiens, ou pardonnant aux révoltés du Caire; là, sous des figures allégoriques, il s'élève dans les régions célestes, ou triomphe au temple de l'immortalité. Plus loin il reçoit les clefs de la ville de Vienne, ou combat à Aboukir; il donne ses ordres avant la bataille d'Austerlitz, ou visite le champ de bataille d'Eylau.

Les trois tableaux qui parurent au jury dignes d'aspirer au prix, furent *la peste de Jaffa*, par Gros; *le passage du Mont Saint-Bernard*, par Thévenin; *le sacre de Napoléon*, par David. — Ce dernier l'emporta.

Mentionnons ici les paroles flatteuses qui accompagnèrent le jugement du jury et de la classe sur M. Gros. « Le tableau de la peste de Jaffa, disait-on, est un de ceux qui peuvent le plus prétendre au prix. La hardiesse, la fougue et l'éclat caractérisent le pinceau de ce peintre; sa couleur est riche, mais n'est pas toujours vraie; son dessin est animé sans être toujours correct; mais de cet ensemble résultent des effets puissans. — Les fautes de correction qu'on lui reproche dans le dessin, ajoute la classe, sont peut-être l'effet d'une exécution trop prompte et trop facile, et de la fougue extraordinaire de son génie. »

4° *A l'auteur du meilleur ouvrage de sculpture, sujet héroïque.*

La statue de *Nicolas Poussin*, par M. Julien; la statue de *la Pudeur*, par M. Cartellier; la statue en marbre de *Napoléon*, par M. Chaudet. — Cette dernière fut couronnée; elle avait 6 pieds de haut, et se trouvait placée dans la salle d'assemblée du corps-législatif.

5° *A l'auteur du meilleur ouvrage de sculpture, dont le sujet fût puisé dans les faits mémorables de l'histoire de France.*

Le prix fut donné à M. Lemot, pour le bas-relief placé dans le tympan du grand fronton de la colonnade du Louvre. On y voit le groupe des muses, parmi lesquelles Clio tenant un burin de l'histoire grave sur le cippe qui porte le buste de Napoléon: *Napoléon-le-Grand a terminé le Louvre.*

6° *A l'auteur du plus beau monument d'architecture.*

Le texte du décret imposant au jury de restreindre son examen aux seuls ouvrages d'art qui peuvent recevoir le titre de *monumens*, l'arc de triomphe du Carrousel fut le seul qui pût être présenté, et malgré, ses imperfections, jugé digne du prix.

7° *Au compositeur du meilleur opéra-comique représenté sur un de nos grands théâtres.*

La dénomination de l'opéra-comique fut donnée primitivement à de petits drames d'un genre gai, pastoral et même burlesque, où le dialogue était coupé par des couplets auxquels on adaptait des airs connus, la plupart populaires.

Plus tard, les drames en musique qui y furent introduits, composés sur des plans plus réguliers, méritèrent une dénomination qui leur fût propre. Ils forment aujourd'hui un genre tout-à-fait national.

« C'est dans ce second théâtre que Grétry, le plus spirituel et le plus fécond des musiciens, a composé cinquante ouvrages dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre. »

« Si M. Grétry avait donné dans la période du concours quelqu'un de ses chefs-d'œuvre, il est probable, dit le jury, que ses rivaux eux-mêmes se seraient empressés de lui décerner la couronne. »

L'opéra de *Joseph*, par Méhul, fut présenté pour le prix. — Il fut fait une mention très honorable pour les *Deux journées*, de Chérubini.

Grands prix de deuxième classe (5,000 fr.)

Trois prix; aux auteurs des meilleurs ouvrages de gravure en taille-douce, en médailles et en pierres fines.

« La gravure en taille-douce est celui de tous les beaux-arts où les Français ont acquis la supériorité la plus incontestable. Nos peintres, nos sculpteurs, nos architectes les plus habiles ont été égaux et même surpassés à quelques égards par des artistes étrangers; mais, Gérard Audran, G. Edelinck, Nanteuil, Maison, Drevet, n'ont point eu de rivaux. »

Après avoir rendu cet hommage à la gravure française, le prix fut donné à M. Bervic pour sa belle estampe de *l'enlèvement de Déjanire*, d'après un tableau du Guide alors au Louvre. Cette estampe peut être regardée, dit le jury, comme une des plus belles, dans le genre historique, qui ait paru depuis Louis XIV.

Pour la gravure en médailles, il fut décidé que le prix devrait être partagé entre MM. Rambert-Desmarests et Galle; et pour la gravure en pierres fines, le prix fut donné à M. Jeuffroy.

LES RUINES DE BALBEC EN SYRIE.

Après Palmyre, la plus célèbre des villes ruinées de l'ancien monde est Balbec, située dans la même région, et découverte dans les mêmes circonstances et à la même époque (voyez les Ruines de Palmyre, t. II, p. 440). Les voyageurs Wood et Darwkins, à qui l'on doit les renseignements les plus exacts et les plus complets sur ces deux villes, se dirigèrent, à leur retour de Palmyre, vers Balbec en suivant par le désert un chemin presque direct et assez facile. L'aspect du pays, à mesure qu'on approche, devient moins aride et moins montagneux, et bientôt une vallée riante, s'ouvrant aux yeux du voyageur, laisse apercevoir à l'opposite le mont Liban et ses cimes couvertes de neiges. Cette vallée, appelée aujourd'hui la plaine de Bocat, est fertile, bien arrosée, et demanderait peu de soins pour devenir un des lieux les plus riches et les plus délicieux de la Syrie. Fermée d'un côté par le mont Liban, de l'autre par l'anti-Liban, elle s'étend en longueur de Balbec jusqu'à peu de distance de la mer, dans la direction du nord-nord-est au sud-sud-est; sa largeur moyenne est d'environ trois lieues. Les rivières qui la baignent sont la Litane et le Bardouni, dont les sources jaillissent au pied des montagnes qui forment la vallée; d'autres ruisseaux formés par la fonte des neiges du Liban ajoutent à la fertilité de cette plaine et grossissent les deux rivières qui bientôt se confondent pour se jeter à la mer aux approches de Tyr. C'est par là que les caravanes tyriennes prenaient le chemin de Palmyre et de l'Orient. La ville de Balbec est située vers l'extrémité de cette plaine au nord-est et à l'occident de Palmyre. Sa situation sur une éminence immédiatement au-dessous de l'anti Liban, offre un coup d'œil des plus agréables. Les villes de Damas et de Tripoli, de Syrie, en sont éloignées chacune d'environ seize lieues. Le nombre de ses habitans était, en 1751, d'environ 5,000 Arabes, parmi lesquels on comptait des chrétiens grecs et maronites et quelques juifs; mais le peuple y était pauvre et privé de commerce et de manufactures; aussi sa population a-t-elle toujours diminué depuis, et les misérables huttes qui forment la ville actuelle renferment-elles à peine un millier d'Arabes demi-sauvages.

Les auteurs anciens donnent aussi peu de renseignements sur cette ville que sur Palmyre; mais il n'est pas douteux que Balbec ne soit la même ville qu'Héliopolis de Cœlésyrie, dont Macrobe parle comme ayant reçu de l'Héliopolis d'Egypte le culte du soleil qui y fut en honneur. Les anciens, en la nommant Héliopolis, l'ont quelquefois confondue avec l'autre ville de l'Egypte son homonyme; cela vient de ce que les noms d'Héliopolis et de Balbec désignent,

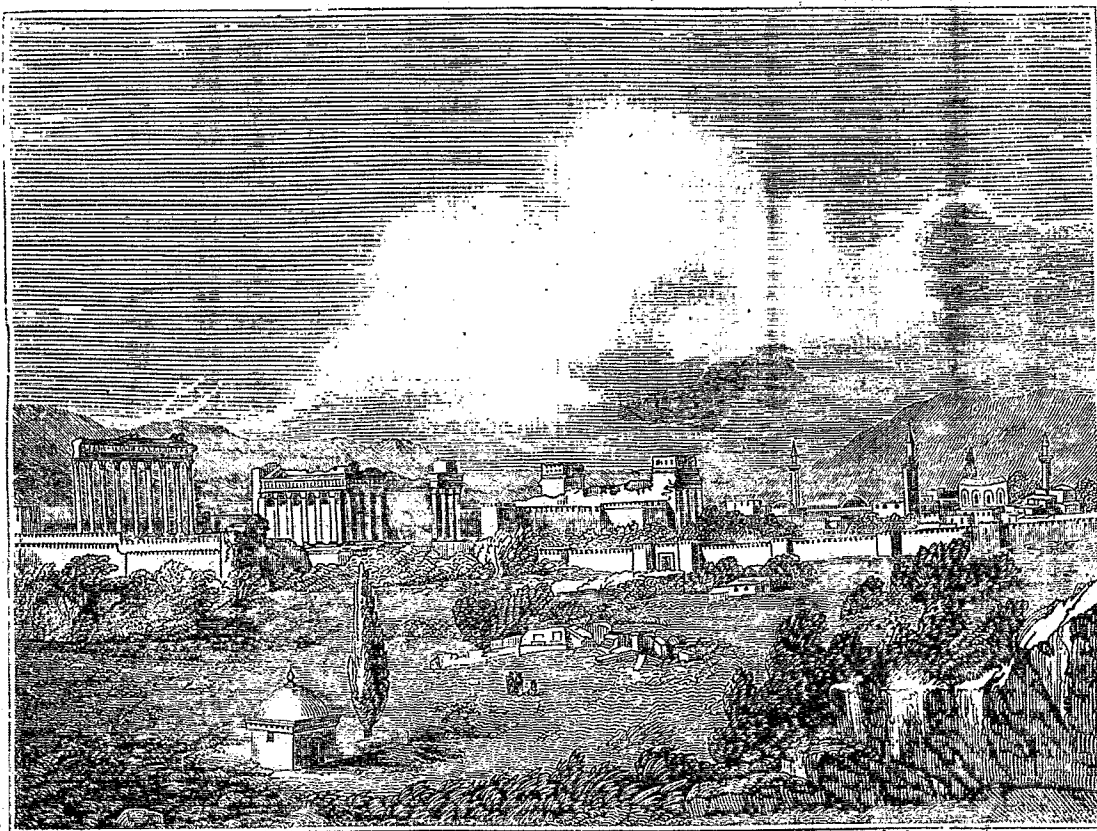
dans deux langues différentes, l'objet du culte particulier aux mêmes lieux, celui du *Soleil*, *Baal* ou *Belus*. — Héliopolis, en effet, signifie en grec la *ville du Soleil*, et le nom syriaque de Balbec désigne la vallée du *Soleil* ou de *Baal*. Balbec fut donc le nom ancien comme il est le nom moderne de la ville.

Les habitants du pays s'accordent à croire, d'après leurs traditions, que Salomon fut également le fondateur et de Palmyre et de Balbec. D'après les récits les plus accrédités, la ville aurait été bâtie par ce prince pour servir de résidence à la reine de Saba. Mais il est plus raisonnable d'attribuer le premier établissement et le premier temple fondés en ce lieu, aux Phéniciens qui adoraient le soleil, autrement dit *Jupiter Héliopolitain*, dont la statue avait été rapportée d'Égypte; son temple était fameux par les oracles qu'on y rendait.

Quoique fort ancienne, Balbec resta sans doute inconnue comme Palmyre, tant qu'elle conserva son indépendance. Aucun auteur grec n'en fait mention, et ce n'est que du temps des Romains que cette ville prend une existence et une place dans l'histoire. — Elle reçut sous Jules-César le titre de colonie romaine, qu'elle conserva sous Auguste; et

l'oracle du Soleil attira l'empereur Trajan qui le consulta sur son expédition contre les Parthes. Du reste, les temples actuellement existants ne remontent même pas à cette époque de l'empire romain; la première et seule autorité que l'histoire fournisse sur leur fondation vient de Jean d'Antioche, surnommé Malala. Cet écrivain nous apprend que l'empereur Antonin-le-Pieux bâtit en l'honneur de Jupiter, dans la ville d'Héliopolis, près du Liban, un temple qui passait pour une des merveilles du monde, et c'est à ce passage unique que se rapportent les restes du monument le plus considérable que le temps ait épargné sur ce point. Comme d'ailleurs le goût d'architecture qu'on observe à Héliopolis ne diffère pas de celui qui régnait sous Antonin-le-Pieux, on a toute raison de rattacher à cette époque (le II^e siècle de J.-C.) la construction des grands édifices de Balbec.

Le culte païen prévalut long-temps dans cette ville, malgré les progrès du christianisme; mais il fut vaincu à son tour: les statues des temples furent abattues et les ornemens défigurés. Constantin s'était borné à fermer les temples païens; mais Théodose en abattit quelques uns et convertit le fameux temple d'Héliopolis en église chrétienne. — Postérieurement l'histoire n'offre guère que les noms de quelques évêques et



(Vue générale des édifices de Balbec.)

de quelques martyrs d'Héliopolis; puis cette partie du pays tomba au pouvoir du mahométisme.

Balbec était encore une ville considérable sous les califes, et le changement du temple en une forteresse fut apparemment leur ouvrage et celui de leurs successeurs; la barbarie ne faisait déjà plus alors qu'achever une œuvre de destruction commencée depuis long-temps. Telle fut la destinée de cette ville, qu'après avoir élevé le luxe et la magnificence au point le plus inouï, elle descendit peu à peu tous les degrés de l'infortune pour s'anéantir sous le despotisme dégradant, qui pèse sur la contrée, et dont le joug dévorant tarit peu à peu toutes les sources de prospérité sociale.

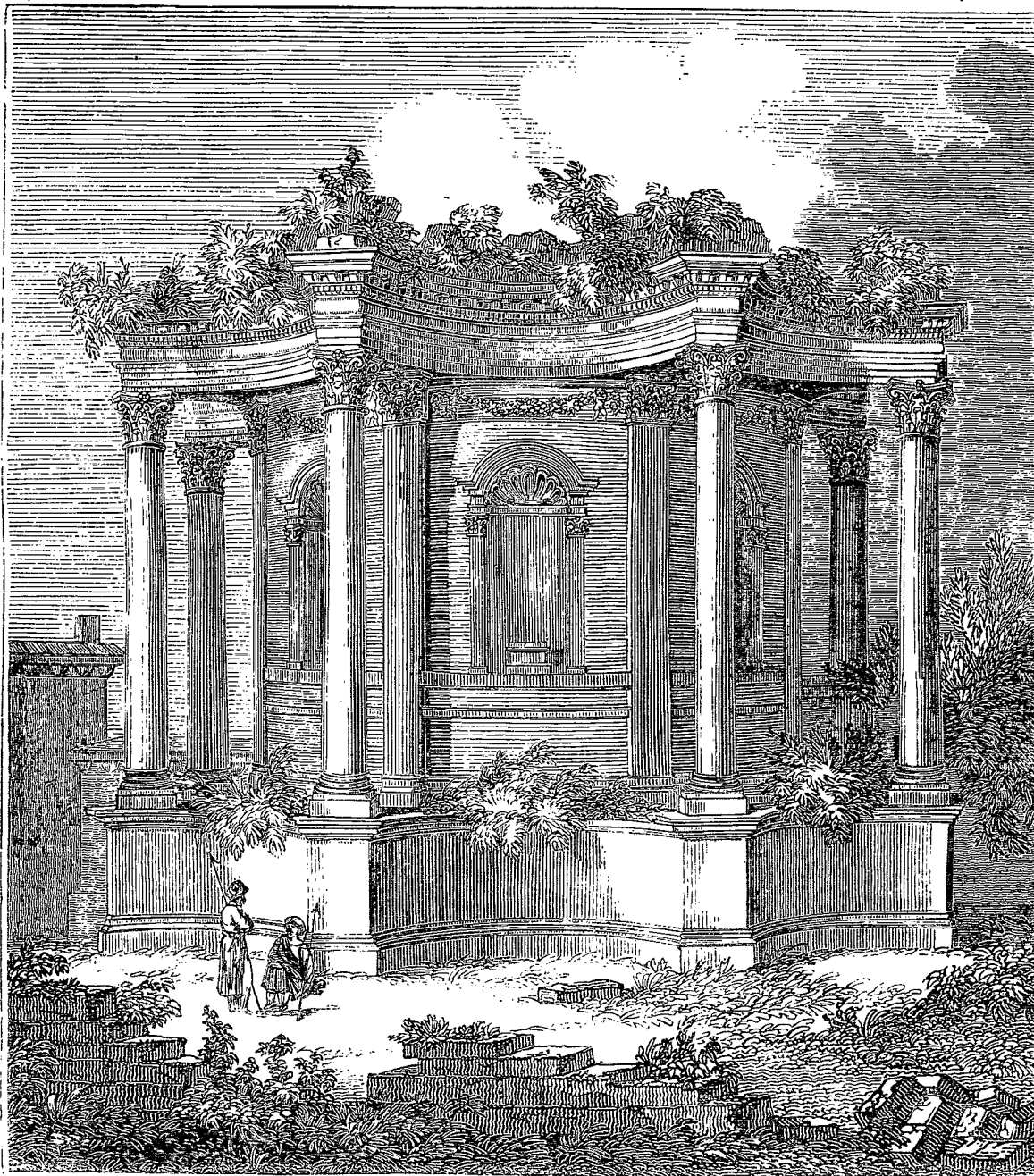
Les restes de l'ancienne magnificence de Balbec ne couvrent pas, comme ceux de Palmyre, une grande étendue de terrain; leur ensemble se compose surtout de trois bâtimens

distincts, assez rapprochés les uns des autres, et peu distans de la partie habitée de la ville. La vue que nous donnons ici présente ces édifices en même temps que les constructions de la ville moderne dont ils se distinguent aisément. A gauche se déploient les immenses constructions du temple du Soleil; vers le milieu de la vue s'élève un autre temple moins grand, mais plus entier et surmonté de deux tours carrées construites par les Arabes; enfin un troisième temple circulaire et plus éloigné se reconnaît à la flèche dont on l'a surmonté pour en faire une église grecque. Une colonne dorique, une mosquée turque et quelques autres bâtimens modernes s'élèvent çà et là, et une enceinte générale de murailles comprend la ville, les ruines et des terrains négligés. Ces murailles, défendues de distance en distance par des tours carrées, paraissent l'ouvrage mal assorti de plusieurs siècles,

par le mélange de chapiteaux, de membres d'architecture renversés, d'inscriptions et de matériaux divers accumulés sans ordre.

L'entrée du grand temple du Soleil est tournée à l'est. Après avoir traversé un portique de douze colonnes servant

de façade aux autres édifices, on se trouve dans une vaste cour hexagone ayant 180 pieds de diamètre, et offrant de toutes parts, dans les colonnes et les autres ornemens qui décorent les chambres dont elle est environnée, les restes d'une magnificence architecturale au dessus de toute description. De



(Restes d'un temple circulaire à Balbec.)

cette cour on pénètre dans une autre encore plus spacieuse ; la forme de celle-ci est quadrangulaire, et son étendue est de 370 pieds en longueur sur une largeur de 565. Elle conduit aux restes du temple proprement dit, édifice immense et admirable, dont quelques colonnes seulement sont restées debout : on en comptait originairement cinquante-six, dont dix aux extrémités et dix-huit sur chaque côté ; elles occupaient un espace de 280 pieds en longueur sur une largeur de 157, et la hauteur des colonnes, y compris leur plinthe, était de 85 pieds. On ne peut rien imaginer de plus beau que l'aspect de ce temple et la richesse de sa décoration ; mais nulle partie de l'édifice n'est peut-être plus surprenante que la terrasse ou le soubassement qui l'environne : les pierres dont il est formé ont, en général, 50 pieds de longueur sur

40 de largeur et 15 de haut, et l'on en remarque trois entre autres, ayant chacune 65 pieds d'étendue. D'autres pierres destinées à la même construction sont restées dans la carrière voisine. « Un seul de ces moellons, dit M. de Lamartine, avait 62 pieds de long sur 24 pieds de large et 16 d'épaisseur. Un de nos Arabes, descendant de cheval, se laissa glisser dans la carrière ; et grimpant sur cette pierre, en s'accrochant aux entailles du ciseau et aux mousses qui y ont pris racine, il monta sur le piédestal, et courut çà et là sur cette plateforme en poussant des cris sauvages ; mais le piédestal écrasait par sa masse l'homme de nos jours : il faudrait les forces réunies de 60,000 hommes de notre temps pour soulever seulement cette pierre, et les plateformes de Balbec en portent de plus colossales encore, élevées

à 25 ou 50 pieds du sol pour porter des colonnades proportionnées à ces bases. »

Le second temple, moins grand et mieux conservé que le premier, a 220 pieds de longueur sur 114 de largeur ; il était soutenu par trente-quatre colonnes, dont huit de front et treize de côté, s'élevant avec leur plinthe à 75 pieds : le style de sa décoration est, comme celui de l'autre, de la plus grande richesse.

Le petit temple circulaire situé au sud des deux autres, et dans le voisinage de la partie habitée de la ville, est un monument d'une exquise beauté. Il a 52 pieds de diamètre, non compris les colonnes qui l'entourent ; il a été converti en église chrétienne. Le dessin que nous donnons peut dispenser de toute autre description de ce charmant édifice dont la grâce et la légèreté des décorations font, sans contredit, l'un des plus précieux joyaux de l'art antique.

Mécanisme de la voix humaine. — M. Cuvier venait de lire à une séance de l'Institut, en 1798, un mémoire très intéressant sur les organes de la voix dans les oiseaux ; un célèbre anatomiste, présent à cette lecture, prit la parole : « M. Cuvier, fit-il observer, n'aurait pas dû affirmer que les physiologistes ne sont pas d'accord sur le mécanisme de la voix humaine, et le comparant les uns à un instrument à vent, les autres à un instrument à cordes, attendu que la première de ces hypothèses est généralement adoptée. » — « Vous êtes dans l'erreur, s'écria involontairement un autre anatomiste également célèbre, la voix humaine est un instrument à cordes. » — Cette seconde observation excita un sourire universel, et prouva, d'une manière inattendue, la vérité de l'assertion de M. Cuvier.

LA FILLE DU ROI D'ARAGON.

(Chronique extraite du livre du chevalier de la Tour, Paris, 1514).

Commet la fille au roy d'arraigon perdit a estre royne d'espaigne.

« Commet (comment) la fille au roy d'arraigon perdit a (ne réussit pas à) estre royne d'espaigne. »

(Ces deux lignes forment le titre du récit suivant, imprimé à Paris au commencement du XVI^e siècle.)

« Il est cōtenu (contenu) es gestes despaigne que le roy darrago (Jean) avoit deux filles, et voulut le roy despaigne (Henri IV) en avoir une. Et pour mieulx eslire celle qui mieulx luy plairoit si (il) se contrefist en guise d'ung serviteur et alla avec ses ambassadeurs et messages qui estoient ung évesque et deux barōs (barons). Et ne demādez pas se (si) le roy darrago leur fist grāt honneur et grant ioye. Les filles du roy sappareillerēt et se atournerent au mieulx quelles peurent. Et par especial (surtout) lainsnee q̄ (qui) pensoit que les parolles feussent pour elle. Si furent leans (pendant) trois iours pour veoir et regarder leurs contenāces dont il advint q̄ (que) au matin le roy despaigne q̄ estoit desguise regardoit la contenāce delles. Si regarda q̄ quant len salua lainsnee quelle ne leur respondit riēs (rien) que entre ses dents et estoit fiere et de grant port mais sa seur estoit humble et de grāt courtoisie plaine et saluoit humblement le grat et le petit. Apres il regarda que une fois les deux seurs jouoient aux tables (tric trac) avec deux chevaliers mais lainsnee tensa a lui des chevaliers et lui mena forte fin (fini la partie en lui faisant des reproches) mais sa seur moins nee (cadette) qui avoit aussi perdu ne faisoit semblant de sa perte ains (au contraire) faisoit aussi bonne chiere (réception) comme si elle eut tout gaigne. Le roy

despaigne qui regarda tout se retira a coste (à l'écart) et appela ses gens et leur dist. Vous sçavez que les roys despaigne ne (ni) les roys de France ne se doivent marier fors (mais) noblement a femme de bonnes meurs bien nee et taillee a deveuir a bien et a honneur (portée au bien et à la vertu) et pour ce jay veu ces deux filles et regarde leurs manieres et leurs guises. Si me semble que la plus jeune (nommée Blanche, comme sa mère) est la plus humble et la plus courtoise et n'est pas de si haultain courage ne de si haulte maniere comme lainsnee (Léonore, mariée plus tard au comte Foix) si comme jay pu aparcevoir et pour ce prenez la plus jeune, car la eslis. Si lui respondirent sire lainsnee est la plus belle et sera pls grant honneur a vous de avoir lainsnee que la plus jeune et il respondit que il nestoit nul honneur ne nul bien terrien (aucun honneur ni aucun bien tefrestre) qui ressemblass a bonte et a bonnes meurs et par especial a humblesse et pour ce que j'ai veue la plus humble et la plus courtoise je la vueil avoir et ainsi lesleut (la choisit). »

Note paléographique. — Quoique le manuscrit d'où l'on a extrait ce récit ait été imprimé au commencement du XVI^e siècle, l'écriture (dont deux lignes sont en tête) et le langage appartiennent encore au XV^e siècle.

Il y a erreur dans l'expression de *roi d'Espagne*. Quand il y avait un roi d'Aragon, il y avait bien les rois de Castille, de Léon, de Navarre, etc. ; mais ce n'est qu'après que ces royaumes eurent pris fin, que leur réunion constitua celui d'Espagne. On est donc porté à croire qu'on a mis l'Espagne pour la Navarre, en prenant le tout pour la partie.

Le XV^e siècle a beaucoup gagné sur le précédent (XIV^e), tant pour l'écriture que pour le langage ; d'abord les abréviations sont bien moins nombreuses, on n'y voit plus que celle de l'n remplacé dans certains mots par une espèce de tiret. On n'aperçoit aussi que très peu de mots latins qui fourmillaient encore dans le XIV^e siècle. Les accents n'existaient pas encore, et c'est seulement à cette époque (XV^e siècle) qu'on a commencé à s'en servir, ainsi que des points sur les i et à la fin des phrases. Ces derniers se trouvent la plupart du temps mal placés, et gênent conséquemment l'intelligence du récit, plutôt que de l'aider.

Le siècle suivant (XVI^e) est peu différent, pour l'écriture et l'expression du langage. Cependant on a beaucoup plus de peine à lire les manuscrits de ce siècle que ceux des précédents, l'écriture n'étant composée en grande partie que de caractères allemands ; l'orthographe est bien moins suivie que dans le XV^e siècle, seulement on reconnaît une amélioration importante dans l'emploi fréquent de la virgule, placée plus à propos que les points ne l'étaient au siècle précédent.

ACIDE PECTIQUE.

Il n'est personne qui n'ait remarqué dans les confitures extraites des différens fruits, tels que les groseilles, les pommes, les abricots, les pruneaux, etc., une consistance particulière que l'on définit par le nom de gelée. Elle est due à une substance qu'un chimiste français, M. Braconnot, a découverte en 1824, et qui entre pour une grande partie dans ces mets agréables ; cette substance a été nommée *acide pectique*, en raison même de son aspect (*pectis*, en grec, veut dire *gelée*), et de sa saveur légèrement piquante.

On trouve l'acide pectique dans beaucoup de fruits, d'écorces, de racines ; il abonde principalement dans les racines de céleri, de navet, de carotte. Des procédés faciles à exécuter permettent de l'en extraire sans beaucoup de frais. — L'acide pectique n'a par lui-même aucune saveur propre à flatter le palais ; il est à peu près insipide, sauf une légère acidité ; mais on peut, en le sucrant et l'aromatisant avec de l'huile

volatile de citron, ou de fleurs d'orangers, ou de vanille, ou de muscade, faire une gelée tremblante des plus agréables et des plus délicates. Les confitures obtenues selon la méthode ordinaire avec les divers fruits n'ont pas besoin de ces arômes, parce qu'elles contiennent ceux qui sont propres aux fruits dont on les tire.

L'acide pectique, préparé comme nous l'avons dit, présente plusieurs avantages. Il peut être administré aux malades dans le cas où l'estomac affaibli, soit par de graves souffrances, soit par une longue irritation, ne saurait supporter aucune nourriture, pas même de légères dissolutions de salep et de sagou; il les prépare ainsi à recevoir sans danger des alimens plus substantiels. En outre, l'acide pectique permet de tromper l'appétit des convalescens. Pour comprendre ceci, il faut savoir que l'acide pectique peut absorber beaucoup d'eau, se gonfler et présenter un gros volume renfermant très peu de substance alimentaire; en offrant donc à un malade affamé dont l'estomac a besoin de ménagemens, une notable portion de cette gelée, on pourra lui laisser l'illusion d'avoir fait un copieux repas.

DES GOBE-MOUTON ET DES ÉGAGROPILES.

Quelques campagnards méchans et madrés ont peut-être encore la recette des *gobe-mouton*, espèces de pilules destinées à faire mourir le troupeau du voisin.

Ces pilules se composent, dit-on, de bourre ou de filasse roulées en boulettes que l'on fait frire, ou que l'on enduit de poix, de beurre, ou de miel. L'innocent animal, affriandé par l'enveloppe, **GOBE** avidement les pilules meurtrières placées le long du chemin, ou cachées cauteusement sous l'herbe par l'ennemi de son maître.

On a ouvert des moutons soupçonnés d'avoir été **GOBÉS**; leur estomac contenait en effet les fatales boulettes qui paraissent confectionnées comme nous venons de l'expliquer.

En 1792, un laboureur des environs d'Evreux, accusé d'avoir détruit ainsi un troupeau, fut condamné à la flétrissure et à six années de galères.

Cet homme appela du jugement. — Le tribunal d'appel eut devoir consulter la société royale d'agriculture, sur la question de savoir si le *gobe-mouton* était en effet un moyen d'empoisonnement.

Il résulta du rapport de cette société que les prétendus *gobe-mouton* n'étaient que des *égagropiles*, c'est-à-dire des pelottes de poils ou de laines que l'on trouve dans la panse de plusieurs animaux ruminans, qui sont recouverts d'un enduit visqueux produit par les sucs de l'estomac, et qui en effet peuvent causer leur mort.

(Egagropile est formé des mots grecs *aiç*, chèvre: *agrios*, sauvage; *pilos*, balle de laine).

Le séjour des poils et de la laine dans l'estomac en altère la couleur, de sorte qu'on peut les prendre pour de la vieille bourre.

La société d'agriculture expliqua ainsi la formation des *égagropiles*.

Les animaux, en léchant leurs petits et se léchant eux-mêmes, ramassent sur leur langue des poils et des filamens de laine qui passent dans l'estomac; les moutons particulièrement avalent de la laine; en hiver, les plus avides s'enfonçant dans les rateliers, couvrent leur toison de fragmens de fourrages que les autres s'empressent de brouter en arrachant de la laine qu'ils avalent en même temps; en été, des flocons de laine s'accrochent aux haies et aux broussailles, et les bêtes les mangent en broutant. — La société d'agriculture fortifia son avis d'un certificat du maître de poste de Nonancourt, qui avait plusieurs fois placé des *gobe-mouton* sur les chemins où paissait son troupeau et qui n'avait vu aucun animal y toucher.

Le malheureux laboureur ne fut point marqué du fer rouge, il n'alla pas aux galères, il fut absous. Mais on peut croire qu'avant lui, d'autres accusés moins heureux avaient été condamnés au supplice pour le même délit par des tribunaux qui avaient jugé sans un examen aussi approfondi.

FAUCONNERIE.

(Troisième et dernier article. — Voir pages 104 et 123.)

Le *faucon ordinaire* (faucon commun), celui qui a donné son nom à la chasse où l'on se sert des oiseaux de proie, est de la grosseur d'une poule, et porte sur la joue une large moustache triangulaire noire. Son plumage varie beaucoup avec l'âge. Jeune, il a le dessus brun avec les plumes bordées de roussâtre, le dessous blanchâtre avec des taches longitudinales brunes; à mesure qu'il vieillit, les taches du ventre et des cuisses tendent à devenir des lignes transverses noirâtres, le blanc augmente à la gorge et au bas du col, le plumage du dos devient plus uniforme et d'un brun rayé en travers de cendré-noirâtre; la queue est en dessus brune avec des paires de taches roussâtres, et en dessous avec des bandes pâles qui diminuent de largeur avec l'âge; la gorge est toujours blanche, les pieds et la cire du bec sont tantôt bleus et tantôt jaunâtres.

Cette grande espèce habite le nord du globe, toujours sur les rochers les plus hauts et les montagnes les plus escarpées; mais on trouve dans le reste de l'Europe des espèces inférieures pour la taille, dont plusieurs ont en petit les mêmes formes et les mêmes qualités. Parmi celles-ci, on distingue le *faucon hobereau* et l'*émérillon*. — Le premier, assez commun en France, poursuit les alouettes et les enlève devant le fusil du chasseur. Il peut être dressé pour la perdrix. On prétend que le nom de *hobereaux*, donné autrefois à de petits seigneurs, vient de ce que ceux qui n'avaient pas les moyens d'entretenir une fauconnerie chassaient avec ces oiseaux moins coûteux; selon d'autres, le naturel déprédateur du hobereau aurait servi à stygmatiser les injustes et rapaces entreprises des seigneurs sur leurs voisins. — L'*émérillon* est l'un des plus petits et en même temps des plus courageux parmi les oiseaux de proie. Il a environ dix pouces de longueur; propre à la chasse des alouettes et des cailles, il prend même les perdrix et les transporte, quoique plus pesantes que lui.

Au-dessous de ces deux espèces, relativement aux qualités pour la chasse, se trouve la *crasserelle*. C'est le genre de faucon le plus répandu, celui qui approche le plus de nos habitations; il se reconnaît par le cri répété, *pri, pri, pri*. Dans les grandes villes, il s'installe au milieu des vieux bâtimens, et fait la chasse aux oiseaux dans les jardins. Il a environ seize pouces de long. On en compte beaucoup de variétés.

On tire surtout de Hongrie le *faucon lanier*, espèce un peu plus grande que le *faucon ordinaire* du nord, et qui paraît venir de l'Orient. On dit qu'autrefois il était commun en France; nos fauconniers en faisaient grand cas pour voler le gibier dans la plaine, et les oiseaux aquatiques. Il se rapproche du *faucon gerfault*.

Le faucon gerfault est le plus estimé de tous les oiseaux de la fauconnerie; il est environ d'un quart plus grand que le faucon ordinaire; il vient principalement du nord; on le désigne aussi sous le nom de *faucon d'Islande*. Son plumage ordinaire est brun dessus, blanchâtre dessous, avec des lignes transverses, des taches et des raies; mais il varie tellement par le plus ou moins de brun ou de blanc, qu'il y en a de tout blancs sur le corps avec quelques taches. — C'est, après l'aigle, le plus fort, le plus vigoureux, le plus hardi des oiseaux de proie; il lutte même contre cet oiseau royal et peut le vaincre. Il ne refuse aucune chasse; il fatigue et prend les grands oiseaux d'eau, la cygogne, la grue le hé-

ron, il vole le milan, la perdrix. En liberté, son naturel est si ardent, qu'après s'être saisi d'une proie, il ne fait que la déchirer et passe à une autre.



(Mort du héron.)

Les oiseaux de proie se reconnaissent en général à leur bec et à leurs ongles crochus, armes puissantes qui leur servent à poursuivre les oiseaux, et même quelques quadrupèdes; le mâle est, dans plusieurs genres, d'un tiers moins gros que la femelle, et se nomme *tiercelet*. On les distingue en deux familles : les diurnes et les nocturnes. Les diurnes se divisent en vautours et en faucons. Le genre des faucons se subdivise lui-même en deux grandes sections, celle des *faucons proprement dits*, qu'on élève pour la chasse, et qui ont été honorés du titre des *oiseaux de proie nobles*; et celles des *oiseaux de proie*, appelés *ignobles*, parce qu'on ne peut les employer aisément en fauconnerie. Ici sont rangés les aigles, les autours, les éperviers, les milans, les buses, les messagers ou secrétaires, etc. Toutes choses égales d'ailleurs, les ignobles ont le vol plus faible et le bec moins puissamment armé que les faucons proprement dits; cette conformation explique la supériorité relative de ces derniers, dont le courage se trouve, par cela, plus saillant, et qui devaient donner, pendant la chasse, des plaisirs plus vifs. » On les voit, au partir des poings, dit un vieil auteur (Jean de Franchières), passer les nues, fendre le ciel, se perdre de vue, donner de pointe, se fondre en bas sur le gibier, » ou faire leurs autres devoirs; ils rendent et donnent, » comme par les mains, à leurs maîtres, la proie qu'ils dé-sirent, et se rendent derechef à leur service et subjec-tion. »

Franchières ajoute : « C'est un passe-temps et plaisir si grand, qu'il ne cède en rien à celui de la venerie, et voilà

» comment cette ancienne contention tant débattue entre » les veneurs et fauconniers, à savoir laquelle est à préférer » à l'autre, a été jusqu'ici indécise. » Il y avait en effet, autrefois, entre les veneurs et les fauconniers de grandes disputes; et ils ne manquaient pas l'occasion de se vanter les uns aux dépens des autres, témoin une ancienne chanson qui commence ainsi :

Je suis veneur qui me lève matin,
Prends ma bouteille et l'emplis de bon vin,
Beuvant deux coups en toute diligence
Pour cheminer avec plus d'assurance.

Et se termine par les vers suivants :

Dont ne desplaise aux fauconniers véreurs,
Leur estat n'est approchant des veneurs.

Arhelouche de Alagona, chambellan d'un roi de Sicile, met, au contraire, la venerie fort au-dessous de la fauconnerie : « Si est-ce que de la chasse, dit-il, sont procédés de » grands malheurs : Méléagre en perdit la vue, le bel Ado- » nys fut tué, Actéon dévoré; Céphale y tua sa chère Pro- » cris, un empereur y fut occis, un roi s'y cassa le cou : que » qui craindra ces dangereux effets, qu'il s'adonne à la » volerie. »



(Falcon liant (capturant) la proie, d'après Reidingen.)

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

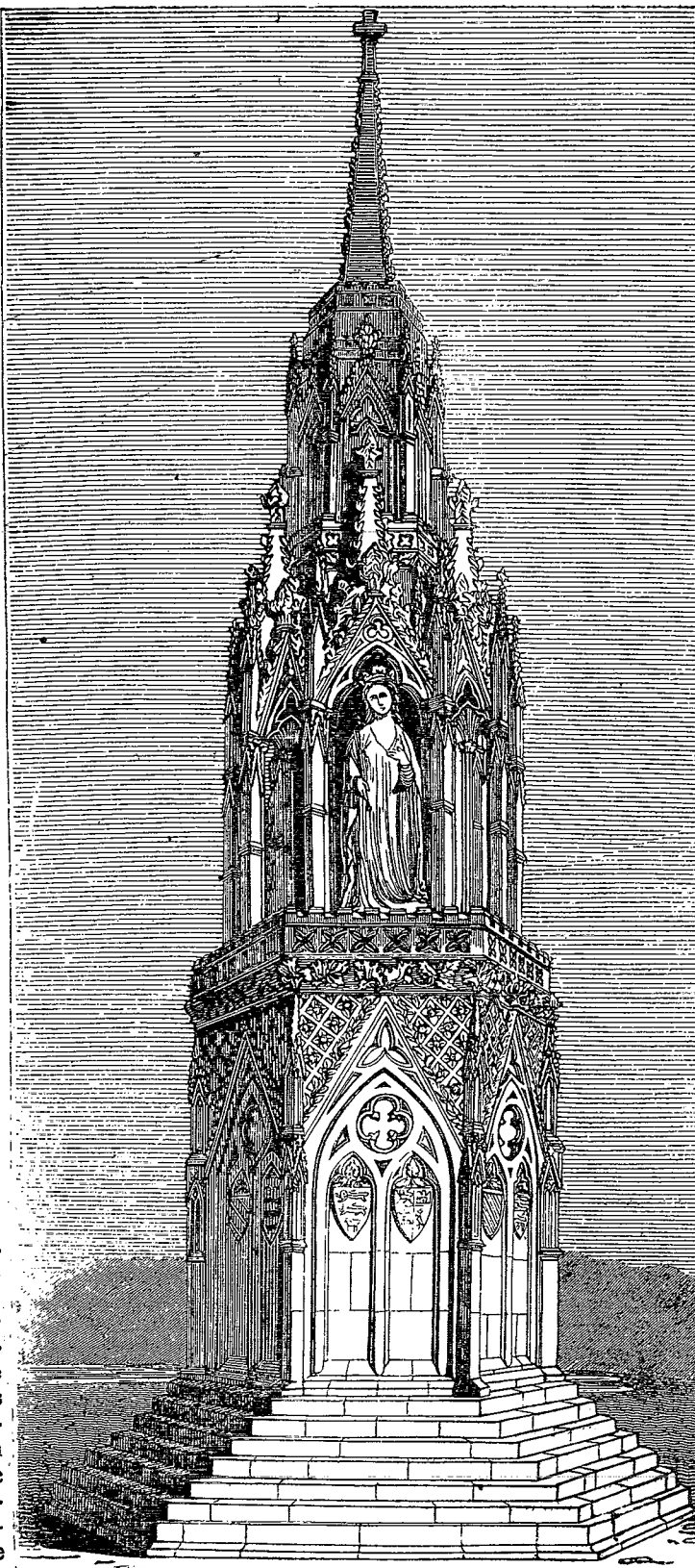
IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

CROIX DE LA REINE ÉLÉONORE

Éléonore de Castille, épouse d'Edouard I^{er}, étant morte à quelque distance, d'Herdeley, son corps fut transporté à petites journées à l'abbaye de Westminster pour être enseveli dans la chapelle d'Edouard-le-Confesseur. Pendant ce long et mélancolique voyage, Edouard I^{er} se tenait près du cercueil d'Éléonore : au commencement de chaque nuit il faisait arrêter le cortège, et, à genoux, se signait à la place où le corps était déposé jusqu'au lever du jour. — Le cortège s'arrêta quinze fois ; le roi se signa quinze fois devant les restes inanimés de son épouse ; et depuis, en mémoire de ces stations funéraires, il fit élever à chacune des places où il s'était arrêté une croix de pierre construite dans le style brillant de la seconde période de l'architecture gothique ; on était alors dans les dix dernières années du XIII^e siècle.

De ces quinze croix ornées, que le peuple appelait *croix de la reine Éléonore* et croyait consacrées aux quinze enfans qu'elle avait donnés au roi, douze sont complètement détruites ; il ne reste plus aujourd'hui que celles de Waltham, de Northampton et de Geddington.

C'est la croix de Waltham que nous représentons : déformée par les dégradations successives de cinq siècles, ce n'était déjà presque plus qu'une masse de pierre informe qui allait disparaître comme ses douze sœurs ; mais, il y a quelques années, les plus riches citoyens de Waltham, jaloux de



(Croix de Waltham restaurée.)

conserver un monument consacré à des souvenirs d'une douleur pieuse, d'un amour vertueux, ont formé une souscription pour reconstruire la croix, en suivant scrupuleusement les indications encore éparpillées par le temps. La restauration est aussi satisfaisante qu'on pouvait l'espérer : toutefois disons qu'en général la plupart de ces restaurations ou plutôt de ces imitations gothiques permettent peu d'illusion au regard, quoi qu'on fasse pour s'y prêter. La jeunesse s'y reconnaît tout d'abord ; c'est une feinte qui ne trompe personne. La dernière pierre d'un ancien monument, le dernier trait d'un vieux tableau, inspirent plus de véritable respect, soulèvent plus de saintes émotions qu'un simulacre entier de ce monument badigeonné, recrépi, de ce tableau fardé de vétusté. Conserver, entretenir, défendre contre les injures du temps, ralentir la chute, prolonger la vieillesse, c'est là souvent ce qu'il est seulement permis aux hommes de tenter sans sacrilège.

On blâme avec raison, en sculpture, cette manie de la restauration que certains artistes ont portée jusqu'à refaire non pas un bras ou une jambe à une statue, mais une statue entière, un corps entier à un bras ou à une jambe antique. La même critique est applicable en architecture, surtout lorsqu'il s'agit, comme ici, d'un monument qui participe plus particulièrement de l'art du sculpteur que de celui de l'architecte.

MASSACRE DE LA SAINT-BARTHELEMY DANS LA VILLE DE TROYES,

RAPPORTÉ PAR UN TÉMOIN OCULAIRE. (1572.)

(Ce morceau inédit est tiré des manuscrits de la collection Dupuis, à la Bibliothèque royale.)

Cette année-ci présente 1572 (Mars dominateur sur toutes les autres planètes durant cette année) a eû un commencement fort beau avec une grande tranquillité par toute la France, au grand regret du clergé papal et du populus suivant icelui, accompagné d'un continuel murmure et contre la personne du roi propre, principal auteur d'icelle paix régnañt; mais cette belle apparence s'est convertie peu à peu et devenue du tout monstrueux.

Moi, étant dedans Troies, j'ai vu tomber plusieurs maisons, ou bien les ai vues par terre tombées, ce qui a eû son commencement de l'année précédente, 1571, et a continué par intervalles de l'une à l'autre jusques aux massacres de Paris; je nommerai quelques unes.

Il en tomba en la rue du Bois dont j'ouï le bruit, et sortant d'une maison où j'étois, je vis une grande poussière et poudre montant en l'air environnant lesdites maisons tombées, sans que on ne les pût voir que ce ne fut rabaissé. Près de la Chasse en tomba deux, à savoir celle à Nicolas Det et l'autre tenant à icelle et d'un côté au logis de la Chasse, lesquelles enfrondèrent jusques aux caves, même la cave de la Chasse, qui est un logis neuf, fut crevée du costé, tellement qu'il fallut avec des planches clore l'ouverture qui étoit faite, pour garder le vin qui étoit dedans.

Incontinent après en tomba deux derrière la maison de Roboam, bourgeois huillier, de l'autre côté de la rue, et quant et quant commencèrent à branler, celle qui fait le coin venant de la Chasse pour aller à la grande rue et celle auprès tellement qu'il les fallut promptement appuyer de grandes et grosses pièces de bois.

L'an 1571, au mois de juin, il en tomba une à 10 heures du soir au marché du Bled, en laquelle se tenoit un qui avoit été soldat pour la ville, lequel se nommoit Lalouette; sa femme ôtant quelque bruit sortit de la maison, laquelle maison tomba aussitôt qu'elle fut dehors: son mari fut tué de quelques pièces de bois qui lui demeurèrent sur l'estomac.

Il en tomba en la grande rue un petit peu plus bas que la Seraine du côté même.

Il en tomba en plusieurs autres lieux de la ville tant que je ne sais le nombre, mais en plusieurs rues et de tous côtés de la ville. On voyoit des engins soutenant les maisons ébranlées, et, aux autres, de grandes pièces de bois.

Maitre Martin de Bura, peintre et maitre d'escrime, avoit sa salle en une chambre haute. Je fus voir retirer ses épées et autres bâtons d'escrime, qui étoient enterrés bien avant et bien bas avec plusieurs autres hardes d'un jeune homme qui demouroit au-dessous.

De ce même temps furent décriées les monnoies étrangères, comme toutes sorte de tallars et autres monnoies et principalement les sols de Genève qui sont carolus en France, laquelle monnoie étoit en grande quantité entre le menu peuple, qui n'eût aucun moyen de s'en défaire qu'avec grande perte pour l'amende qui étoit mise dessus ceux qui la prendroient si non au taux du roi.

Un peu après et en peu de temps furent envoyés deux tailles du roi, l'une suivant l'autre d'un mois de près, lesquelles ne se payoient qu'avec monnoie de France, si non avec une grande perte; et le terme venu, qui n'a de quoi payer, on vend ses meubles à sa porte jusqu'à la somme avec les frais de justice.

Après on fait racoster les puits aux dépens du menu peuple taxé par les commissaires, lesquels en font bonne chère avec les sergens qui les accompagnent à lever les deniers.

Plusieurs maladies commencent à régner et la plus part d'icelles sont étranges et principalement à la jeunesse.

Je ne veux ici oublier les processions générales et particulières qui se faisoient si souvent qu'il me sembloit ne voir autre chose tous les jours.

Les biens de la terre avec un subit changement tournèrent à rien; les blés peu mûris et corrompus et sur iceux grande cherté; les vignes gelées et grêlées; une autre grande cherté sur le vin, qui fut mis aussitôt à dix sols le pot aux tavernes. Les fruits, il n'y en eût point du tout; chose plus qu'étrange, tellement qu'une pomme assez belle se vendoit un carolus, les plus belles un sol, les moindres deux liards la pièce.

Les mariages accordés du roi de Navarre (Henry IV) avec dame Marguerite, sœur du roi (Charles IX), et de M. le prince de Condé avec une fille de la maison de Nevers, à laquelle appartenoit un lieu nommé Ile qui est proche de Troies une lieue et demi. Ceux de Troies étant à la cour pour demander au roi un lieu pour l'exercice de leur religion, eurent cette faveur de M. le prince, avec la permission du roi de s'assembler pour leur entier exercice de religion en ce lieu, nommé Ile, qui est un marquisat, et dès lors étant pourvus de ministre, commencèrent à s'y assembler tous les dimanches au préche, ce qui déplût grandement à tout le reste de la ville, laquelle est gouvernée par un bailli qui est seigneur de Saint-Fallé et par maires et echevins, tels que les faits leur découvrent, et par un évêque, principal chef de tout le clergé.

Alors lesdits maires et echevins tinrent conseil pour empêcher l'exercice de la religion donné à Ile; et envoièrent à la cour ces deux à savoir: Pierre Belin (il avoit été auparavant maire) et Nicolas de la Ferté. Eux étant à Paris ou étoit la cour et toute la noblesse de France, Nicolas de La Ferté devint malade et mourut.

Ceux de Troies continuant d'aller à Ile, un jour qu'ils en revenoient, les catholiques dudit Troies leur jettèrent tant de pierres (ils avoient déjà plusieurs autres fois jetté des pierres à eux venant d'Ile) et à un charriot ou charette où étoient quelques femmes et entre elles un enfant qui avoit été baptisé ce jour-là, lequel enfant étant blessé mourut le soir même. Il étoit au petit maitre Nicolas, excellent joueur de luth et homme craignant Dieu.

Peu de temps après que on revenoit encor d'ouïr le préche à Ile, quelques vautreans de la ville s'en vinrent sur le chemin, non trop loin, avec intention de quereller contre aucuns de la religion qu'ils trouverent à l'écart et voyant venir un jeune garçon portant une serviette et une bouteille lui demandèrent d'où il portoit et que'il portoit. Alors s'approchèrent deux ou trois qui venoient après ce garçon, les autres répondent en reniant Dieu qu'ils en avoient à faire et après aucunes injures, mettent les mains aux épées contre iceux venant d'Ile, lesquels l'y mettent aussi pour se défendre. Toutefois Panthaléon, bon menuisier, fut fort blessé d'un grand coup d'épée au corps, et eût beaucoup de peine de venir jusques à sa maison où il fut habillé par un chirurgien qui doutoit de sa vie.

Environ une heure après, vint en sa maison le lieutenant criminel avec des sergens, lesquels emmenèrent ledit Panthaléon en prison, le portant et le soutenant par dessous les bras.

De ce temps se faisoient les appareils pour entrer aux villes que tenoient ceux de la religion. Le seigneur Strozzi étoit en voyage près de la Rochelle avec ferme dévotion de promptement obéir à ce qu'il lui seroit commandé, ce qu'il ne put achever pour le devoir que firent ceux de la Rochelle à se bien garder.

Les mariages du roi de Navarre et du prince de Condé consommés, peu de temps après fut blessé d'un coup d'arquebuse monseigneur l'amiral (Coligny) et les deux jours après, qui étoient le 24 d'août et jour Saint-Barthelemy tué et massacré en son logis, et son corps jetté par les fenêtres en la rue par le commandement de monseigneur de Guise et

lui essuyant le visage le reconnut et fut content quant à ce lui-là ; puis tout d'un fil et suite furent tués si grand nombre de noblesse et si grande quantité d'autre peuple, sans aucun respect de sexe ou âge, avec une si grande tyrannie et cruauté plus que barbare, exercée jusqu'en la présence du roi et dedans sa maison du Louvre, que c'est chose incroyable qui ne l'aurait vu et de fraîche mémoire.

Le comte de Montgomery se sauva n'étant logé dedans la ville, lequel fut suivi, mais on ne le put atteindre.

Incontinent furent envoyés nouveaux édits du roi et de tous côtés du royaume sous ce titre :

« Déclaration du roi de la cause et occasion de la mort de » l'amiral et autres ses adhérens et complices dernièrement » advenue en la ville de Paris, le 24^e jour du présent mois » d'août, l'an 1572. »

Les nouvelles venues à Troies des massacres et horribles tueries faits à Paris, avec les noms des principaux seigneurs et gentils hommes, on commença à garder les portes et tous ceux qui étoient connus de la religion, pensant sortir de la ville, on les menoit aux prisons.

M. de Ruffe ou Rouphe allant en diligence, passa près de Troies, et parlant aux gardes de la porte de Crouseant, leur demanda comment on se gouvernoit dedans la ville. Les gardes lui firent réponse que on si gouvernoit assez paisiblement, il leur dit : Comment, ne savez-vous pas ce qui a été fait à Paris, et que le roi entend que on fasse ainsi partout, ajoutant : assurez-vous que le roi ne se contentera point de vous et vous fera repentir de ce que lui êtes désobéissans. Quant à moi, j'ai un petit gouvernement où je vas en diligence pour exécuter sa volonté et vous en ouïrez parler, car je n'épargnerai ni grands, ni petits.

Lors l'évêque de Troies, nommé monseigneur de Baufremont, ne pouvant avoir la patience d'attendre l'issue des choses qui se faisoient, ni quelle ordonnance leur seroit faite, tint conseil avec ceux de même farine que lui, où ils avisèrent qu'il falloit assembler tous les mauvais garçons de la ville pour tuer en une nuit tous les huguenots (quelques uns d'iceux allèrent avertir à aucuns leurs amis de se bien garder en icelle nuit, se mettant aux maisons non suspectes) ; ce qu'étant délibéré, ils furent tous avertis et s'assemblèrent le soir à neuf heures au cloître Saint-Pierre, en la maison d'un nommé Le Galie, homme qui a toute sa vie hanté les chanoines.

Etant là tous assemblés, le conseil fut changé, ainsi se retirèrent excepté quelques uns déjà accoutumés à entrer de nuit aux maisons, lesquelles leur sembloient plus faciles à piller, ce qu'étant connus par les marchands d'autant que quelques uns d'iceux en avoient été en danger, dressèrent entre eux tous une patrouille de soixante ou quatre-vingts chevaux, qui se faisoit par la ville environ les deux ou trois heures du matin, et du soir environ les neuf ou dix heures.

Ces galans sachant la patrouille devoir passer se serroient en la maison de quelqu'un d'iceux jusqu'à ce qu'elle fut passée, et aussitôt alloient où leur dessein étoit dressé et emportoient tout ce qu'ils pouvoient happer.

On avoit déjà commencé à battre et à tuer ceux de la religion qu'on trouvoit par les rues de plein jour, ce qui s'augmentoit, et entroient aux maisons pour piller et tuer. Des tués par la ville je ne sais le nombre ; mais ceux que j'ai connus, voici leurs noms : Etienne Marguin, Claude La Gueule. — Pierre Blanpignon, potier d'étain, étant bien fermé en sa maison, avoit un passage d'un grenier au foin ; il passoit par une porte chargée de foin chez un voisin, ce qui lui fut fermé au besoin. Le peuple ne pouvoit entrer en ladite maison quelque devoir qu'il fit. Voici arriver les gens du prévôt des maréchaux, lesquels commandant d'ouvrir de par le roi et entrèrent, et ayant pris ledit Blanpignon, l'amènèrent hors, lui étant prêt à sortir, voyant tant de canaille en armes qui l'attendoit et entr'autres Jean de Pesne, son mortel ennemi, d'autant que par avant il avoit pour-

suivi ledit de Pesne par justice pour quelque larcin duquel ledit de Pesne eut le fouet au long de la ville ; lors ledit Blanpignon, en sortant joint les mains, et les yeux au ciel, il n'eut pas cheminé quatre à cinq pas que on le commença à frapper de tous. Jean Gaslé lui donna un coup d'épée au corps qui passa de l'autre part, Jean de Compiègne, chaussetier, lui donna deux coups de dague ; ainsi à coups d'épées, dagues, couteaux et pierres, il fut tué et assommé ; puis mis tout nu et traîné en la rivière près de la porte de Comporte, où il y a plus d'ordures et fange que d'eau.

Le bailli, sachant que c'étoit fait, vint avec sa garde au logis dudit Blanpignon, lequel on pillait, et fit retirer tant les uns que les autres qui regardoient.

Jean Robert aussi fut tué, Aubert Margene tué, la femme de Nicolas le brodeur, voyant un tel désordre, dit : Vous faites la passion, mais Dieu fera la vengeance. Elle fut incontinent prise et eut des coups de couteaux et de dagues, et jetée en la rivière de sur le pont de l'Hôtel-Dieu-le-Comte ; puis ils la reprirent, la dévêtirent et la laissèrent aller à val l'eau.

Ce pendant que ces choses se faisoient, le bailli alla querir un qu'on appella le capitaine Villiers (lors ledit capitaine Villiers s'appellait M. Tubœuf), c'est celui qui étoit chanoine à St-Etienne de Troies, lequel tua Maigret, bourreau de la ville. Il lui fut enchargé du bailli de faire une compagnie, ce qu'il fit, et aller courir toutes les petites villes et villages et lieux où ils pensoient y avoir aucuns de la religion, pour les prendre tant de jour que de nuit ; laquelle compagnie courut aux environs de Troies jusqu'à quinze lieues, et prirent même de ceux qui n'étoient autres que papistes, lesquels eurent assez à faire pour s'échapper de leurs mains en payant rançon.

Incontinent après les plus grands massacres achevés à Paris, monseigneur de Guise envoya sa compagnie et en diligence devers la Lorraine pour tenir tous les chemins et passages d'Allemagne et Suisse, et par ce moyen tuèrent encore beaucoup de ceux de la religion qui se pensoient sauver.

Pierre Belin, duquel nous avons ci-dessus parlé, revint de Paris avec lettres du gouverneur monseigneur de Guise, lesquelles contenoient pour conclusion que on crût entièrement à ce que ledit Belin diroit de bouche et qu'on fit selon ses paroles lesquelles déclarées en la chambre de ville, présent monseigneur de Saint-Pallé, bailli, maires et echevins, étoient telles qu'on exécutât comme à Paris et incontinent tous ceux qui étoient de la religion et rebelles au roi : ce qu'entendu, plusieurs du conseil furent étonnés d'un mandement si cruel et se retirèrent ceux qui ne vouloient consentir. Lors le bailli, lui, cinq ou six des plus séditeux firent la délibération selon les paroles de Belin.

Ce jour, 5^e de septembre, heure de vêpres fut commandé et enchargé à Pernet sergent, par monseigneur de St-Pallé d'aller aux prisons et avec les soldats qui étoient gardes des huguenots prisonniers, leur couper à tous la gorge. Pernet oïant un tel commandement en eût frayeur, ayant encore souvenance des reproches que on lui avoit fait durant la paix de ceux qui avoient été tués aux mêmes prisons par lui et autres durant les premiers troubles, s'en alla en sa maison où étant triste et pensif, se coucha sans souper, ce qu'il a récité lui-même. Le lendemain de grand-matin s'en vint au logis du bailli ; le bailli lui dit : Eh ! bien, Pernet, est-ce fait ? — Lui répond : Non, monseigneur ! pour que je me trouvais mal hier au soir. Lors le bailli met la main sur la dague avec grande colère. Pernet ce voyant, lui dit : Le voulez-vous, monseigneur ? — Lequel répond : Il ne devroit pas être à faire.

Le matin, après avoir fait déjeûner lesdits prisonniers, on leur dit que les juges devoient venir aux prisons et qu'il falloit les enfermer ensemble, ce qui fut fait.

Pernet ayant avec lui tous les soldats, gardes des prison-

niers, fit appeler maître Jean Le Jenne, procureur, lequel étant sorti, Pernet lui montra un papier. Le Jeune commença à lire, puis se jeta à genoux, criant miséricorde, levant les mains au ciel, et s'adressant audit Pernet, lui prie avoir pitié du sang humain; lequel dit : Voici la pitié que j'en aurai, lui donnant un grand coup de hallebarde au corps, tellement que celui-ci fut tué pour le premier.

Ainsi tuèrent-ils tous les autres, les appelant un à un, leur donnant plusieurs coups, et puis leur coupoient la gorge. Voici les noms que j'ai pu savoir des meurtris : après maître Jean le Jeune, procureur; Christophe Ludot, marchand-libraire; Nicolas Poterat, serrurier; Jean Niot, savetier, le père; Michel Niot, le fils; Guillaume Carré, drapier, drappant; Nicolas Robinet, drapier, drappant; Denys Marguin, marchand; Henry Chevri, orfèvre, jeune homme plein d'une grande douceur et simplicité, dit ces mots, voyant qu'il falloit mourir, en levant les mains au ciel : Il n'y a homme sous le ciel qui se puisse plaindre de moi; Antoine de Villemor, chaussetier; maître Thibault; Nicolas Dugué, peintre; François Bourgeois, peintre; Etienne Charpentier, serrurier; Jacques Lechicault, contrepointier; Guillaume, boursier; Jean Goupillot, marchand; Jean Hunar, marchand; François Maufère, orfèvre; Jean Gobin, drapier; Claude Goslard, sergent; François, pourvoyeur; François Rousselot, drapier; Claude Petiton, marchand; Pierre Anselin, teinturier; Jean Bredouille; Guillaume Boucher, menuisier; François Sobstiot, peintre; Pierre Veillart; Aimé Artillot, peintre; Jacques Lespine; Pierre Salonnier; Pierre Giffel; Regnaud Lespine, maçon; Pierre Gois; menuisier; Thomas Chalon.

Ils en tuèrent d'eux qui n'étoient aucunement de la religion, dont l'un d'iceux étoit prisonnier pour dettes et l'autre pour larcin, le nom duquel est Jean Bredouille. Le 5 septembre, ils virent la grande porte du jardin ouverte et une grande fosse que on faisoit à l'entrée, et quelqu'un d'eux dit : voilà notre sépulture; ce qui fut vrai.

Des meurtriers voici les noms que j'en ai pu savoir : Pernet, sergent; Mergé le bâtard, fils du curé de Notre-Dame; Carlo, tonnelier; Martin de Bure, peintre; Nicolas Martin, le doreur; Nicolas, fils des laboureurs, lequel ne reconnut point son beau-frère Guillaume Boursier, lequel Boursier ce voyant, défait ses boutons, et leur présente l'estomac nu, où ils le frappèrent à coups de dagues.

Le meurtre des prisons ci-dessus nommé fut le 4 septembre, marqué par les signes célestes, ainsi : 4 septembre, VI Moïse, proph., § xx, les esprits ouverts.

Des prisons aussitôt que le bruit commença à épandre par la ville, le peuple s'émeut avec une rumeur et furent presque tous saisis de frayeur serrant les boutiques promptement, prenant leurs armes et se présentant un chacun devant sa maison, ce qui dura peu, car les boutiques furent tôt après ouvertes, mais plusieurs alloient voir la boucherie des prisons.

Le lendemain, 5 septembre, les soldats ayant les dépouilles des morts, s'assemblèrent du matin en la chambre du doreur, où ils demeurèrent à partir les hardes, accoutrements et autres choses jusqu'à huit heures du soir; il y eût quelque différent entre eux, et advint qu'un d'iceux quelque jour après trouvant le doreur la nuit, le tua à coups de dague.

Tôt après furent faits feux de joie et chanté le *Te Deum* à Troies pour la prise de la Rochelle, toute fois en vain comme on l'a vu depuis.

HEIDELBERG.

(Voyez la Tonnée d'Heidelberg, page 93.)

Il est de tradition que ce portrait plastique de Perkeo est d'une ressemblance parfaite, bien que ce ne soit qu'un jeu grotesque du ciseau. La gravité de l'art ne pouvait se convier

ni à la vie ni à la mort du fou. La pauvre tonne d'Heidelberg vide et retentissante; Perkeo, son meilleur ami, altéré et muet; la cave sans parfum; le tonnelier sans couleur, maigre et modeste; ce sont là de mélancoliques ruines.

Plusieurs estampes recueillies par M. Charles de Graimberg représentent le château tel qu'il était à l'époque de sa splendeur, avec ses nobles habitants passant leur vie en fêtes somptueuses, en bruyantes parties de plaisir. Au milieu de l'une d'elles, il nous a semblé reconnaître Perkeo, revenant tout enluminé de faire une visite à sa tonne chérie. L'électeur palatin Charles-Philippe et les seigneurs de sa suite sourient aux propos du Diogène aviné; mais est-ce de bon cœur?

Le fou est une pièce très utile au jeu d'échecs : ses courses en diagonale arrêtent et déjouent bien des ruses. Si les princes choisirent d'abord les fous comme objets de curiosité et ensuite comme organes indirects de la verve d'esprit ou de censure que devait souvent leur interdire à eux-mêmes le soin de leur majesté, n'est-il pas certain que plus tard le



(Perkeo, bouffon de Charles-Philippe, statue grotesque en bois peint placée vis-à-vis la grosse tonne d'Heidelberg.)

fou leur fut imposé par l'usage. Alors c'était le beau temps du fou de la cour; plus d'un Ulysse prenait la marotte, et s'asseyait par terre pour être plus près du trône que le conseiller intime; il mordait le prince : « Je te ferai donner les écrivains. — Soit, prince; mais que dira la cour? » Il mordait les courtisans : « Nous te bâtonnerons. — Oui, messeigneurs; mais que dira le prince? » La presse quotidienne, si puissante qu'elle soit, peut encore aujourd'hui être consignée aux portes d'un palais : le fou, s'il était digne de son rôle, s'il aimait son pays, s'il était personnellement ennemi de la cupidité et de l'insolence aristocratique, pouvait être à lui seul aussi redoutable qu'une armée d'écrivains de nos jours; mais le plus souvent il n'était utile qu'à mêler un peu de vexations aux nobles plaisirs? — Qu'en revenait-il au peuple?

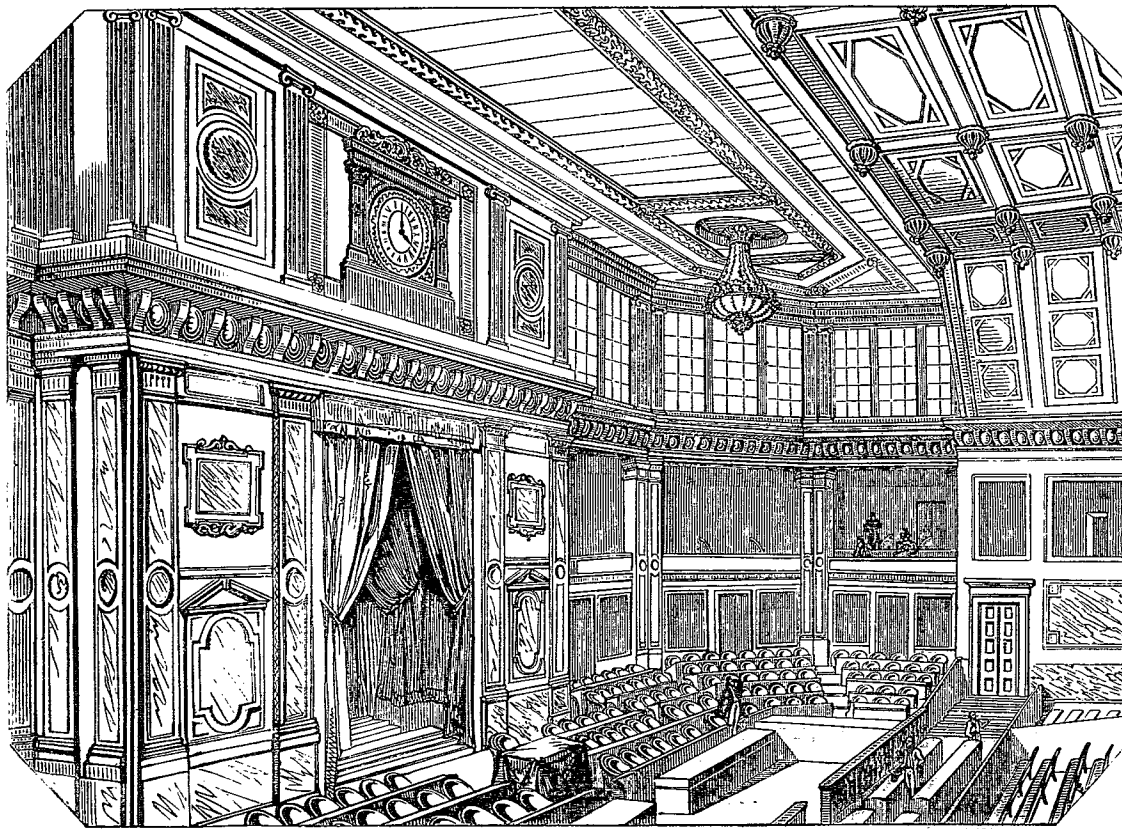
La cuisine du château, que nous visitâmes ensuite, est digne de la cave. Elle n'a point de cheminée, mais seulement un large trou au plafond, et précisément au-dessous on voit les ruines d'un vaste foyer, entouré de petites murailles, qui portent encore les traces de larges broches à rôtir des bœufs et des cerfs entiers.

Nous parcourûmes en dernier lieu les étages supérieurs, plusieurs salles ornées d'arabesques d'un goût délicieux, les donjons, leurs souterrains, la moitié d'une tour jetée d'un seul bloc dans les fossés par une mine de Turenne, les jardins, le musée formé récemment par M. de Gramberg, etc. Nous fûmes alors saisis peu à peu d'une exaltation sérieuse eloquemment exprimée dans les lignes suivantes du beau livre que M. E. Lerménier, professeur au Collège de France, vient de composer sous le titre *Au-delà du Rhin* :

« Oh ! si vous êtes jeune, si les idées et le sang circulent dans vos veines et dans votre tête par des ardeurs accélérées ; si vous aimez la science, si vous aimez la nature avec l'impétuosité qui vous fait chercher le sein d'un ami ; si en-

core vous désirez lier connaissance avec le génie germanique, sans trop vous éloigner de la douce patrie, afin que, de temps à autre, il vous en revienne à l'oreille et à l'âme des sons affaiblis et purs ; oh ! courez dans la vallée du Neckar vous y enfermer et y vivre ; la pensée y sera toujours fraîche comme le torrent qui jette à vos pieds son écume ; la science y prendra la saveur et la fermeté d'une nourriture vivante bénie par le soleil ; studieux et inspiré, vous contracterez de l'érudition et vous doublerez la vie. L'histoire semble planer sur vos têtes, sous l'image d'une magnifique ruine ; de nobles vieillards passent auprès de vous, que vous pouvez interroger sur les temps et l'antiquité des choses, le philologue Creuzer, le jurisconsulte Zachariæ, le théologien Paulus ; de plus jeunes serviteurs de la science ravivent de temps à autre les traditions de ces vénérables maîtres ; là rien des connaissances humaines ne saurait vous échapper, et vous y puisez pour les épreuves futures de la vie, pour les jours moins rayonnants et plus sévères, des souvenirs, des émotions et des espérances qui ne sauraient mourir. »

SALLE PROVISOIRE DU LUXEMBOURG.



Sièges des pairs.

Défenseurs. Accusés.

La salle construite pour les séances de la Cour des Pairs, par M. Alphonse de Gisors, est enclavée entre les deux avant-corps du palais du Luxembourg en face du jardin.

Cette addition au monument de Marie de Médicis, élevé par Jacques Debrosses en 1615, échappe à la critique par son caractère provisoire. Si l'on croyait devoir la conserver au-delà des circonstances passagères qui l'ont motivée, il y aurait lieu de faire observer que le palais du Luxembourg est peut-être le monument le plus complet qui existe à Paris, et que la science et la raison, d'accord avec le goût, ne sauraient y admettre aucune superfétation. Le défaut de l'édifice est la lourdeur, et on exagérerait ainsi ce défaut.

La disposition intérieure de la salle, généralement approuvée, offre des dimensions beaucoup plus grandes qu'on ne serait porté à le croire en jugeant d'après l'apparence extérieure. Quant à sa décoration, l'architecte paraît avoir cher-

ché à se rapprocher du style adopté lors de la construction du palais. La lumière a été distribuée par de hautes croisées, placées en face des prévenus, dans l'intention sans doute d'éclairer leur physionomie d'une manière pittoresque. Ces croisées prennent le jour sur deux petites cours, qui ont permis de conserver les anciennes croisées de la façade et qui servent en même temps de cours de service pour le calorifère et pour les pompes des salles d'attentes et des escaliers ; elles complètent l'ensemble de la construction.

L'architecte est parvenu à ne dépasser le crédit que de quelques centaines de francs, et encore ce n'est, dit-on, que pour le prix des quatre figures de femmes sans attributs, qui ornent la façade, et qui ont été exécutées en douze jours par M. Klagmann.

LA CLOCHE DES OUVRIERS

CHANT POPULAIRE (voir p. 144).

PAROLES DE M. PAUL DE KOCK, MUSIQUE DE M. E. BRUGUIÈRE (imitée de l'espagnol).

Mouvement animé.

1^{er} TENOR.

2^e TENOR.

BASSE.

PIANO.

tir l'ou-vri-er ma-ti-nal. Du tra-vail c'est l'heu-re c'est l'heu-re qui

tir l'ou-vri-er ma-ti-nal. Du tra-vail c'est l'heu-re c'est l'heu-re qui

tir l'ou-vri-er ma-ti-nal. Du tra-vail c'est l'heu-re c'est l'heu-re qui

son-ne; O-bé-is-sont o-bé-is-sont à ce si-gnal, O-bé-is-

son-ne; O-bé-is-sont o-bé-is-sont à ce si-gnal, O-bé-is-

son-ne; O-bé-is-sont o-bé-is-sont à ce si-gnal, O-bé-is-

sons o - bé - is - sons à ce si-gnal; Du travail c'est l'heu-re qui son - ne; O - bé-is-sons à ce si-
sons o - bé - is - sons à ce si-gnal; Du travail c'est l'heu-re qui son - ne; O - bé-is-sons à ce si-
sons o - bé - is - sons à ce si-gnal; Du travail c'est l'heu-re qui son - ne; O - bé-is-sons à ce si-

gnal.
gnal.
gnal.

ff *p* *p*

Procédés de E. Duverger.

2

Dès le matin, pleins d'ardeur et de zèle,
Nous nous rendons gaiement aux ateliers;
Le soir la cloche (*bis*) nous rappelle,
Et nous rentrons (*bis*) dans nos foyers (*bis*). } (*bis*)

3

Elle a sonné ces jours de notre vie

Dont la mémoire est sacrée en tout temps:
L'heure d'une union (*bis*) chérie,
La naissance (*bis*) de nos enfans (*bis*). } (*bis*)

4

Un jour aussi cette cloche sonore
Annoncera la fin de tous nos maux;
Mais elle sera (*bis*) douce encore,
Comme en sonnant (*bis*) pour le repos (*bis*). } (*bis*)

TARTARES NOGAI.

DANSE TARTARE. — RUSES DE GUERRE.

Les Tartares Nogai, si fameux par leurs incursions en Pologne, habitent la presqu'île de Crimée et les vastes steppes qui s'étendent depuis l'embouchure du Danube jusque vers la mer d'Azof. Avant la conquête de la Crimée par la Russie, sous le règne de Catherine II, leur vie était tout-à-fait nomade. — Une sorte de tunique en peau de mouton, dont le poil est en dehors l'été et en dedans l'hiver, compose presque tout leur costume. Des tranches de viande de cheval cuites ou plutôt étuvées sous la selle du cavalier pendant 3 ou 4 heures de marche; de la farine de sarrasin ou de millet trempée de sang de cheval, et bouillie dans des chaudrons; du lait de jument aigri; voilà leur seule nourriture et leur seule boisson. — Les femmes et les enfans couchent dans des chariots couverts qui leur tiennent lieu de maisons. On baigne souvent les enfans dans de l'eau où l'on a dissous du sel, pour donner de la dureté à leur peau et les

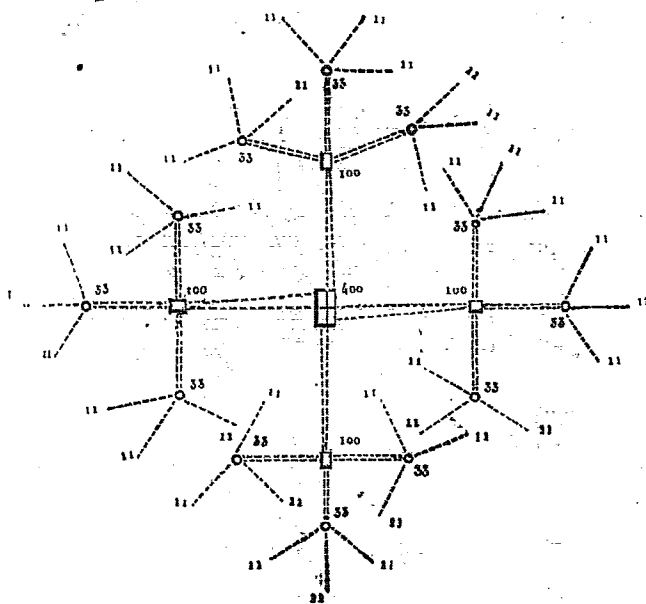
habituer au froid. Dès qu'ils ont passé leur septième année, ils ne connaissent plus d'autre toit que la voûte du ciel, et on ne leur donne jamais à manger qu'ils n'aient percé de leurs flèches quelque gibier. A 15 ans ils sont aguerris et capables de supporter toutes les fatigues de la guerre.

Du temps de leur dépendance de la Turquie, ils étaient partagés en *kazans* (mot tartare qui veut dire marmite ou chaudron) ou détachemens composés d'un certain nombre d'hommes mangeant à la même marmite. — Chaque *kazan* était commandé par un *mirza*, nommé par le souverain suprême, appelé *khan*, qui lui-même recevait les ordres du sultan turc. Cette organisation était à la fois civile et militaire.

Un arc avec son carquois, garni de 20 à 30 flèches, un sabre, un énorme coutelas, cinq ou six brasses de cordellettes en cuir pour lier les prisonniers, et une boussole pour se diriger dans la course; tel était l'équipement du cavalier tartare, véritable pirate des steppes.

Aussitôt que le *khan* recevait du sultan l'ordre de faire

une incursion en Pologne, il se mettait à la tête de 60 à 80,000 hommes, passait à la nage les plus grands fleuves, comme le Danube et le Boristhène; et, après avoir partagé son armée en plusieurs petits détachemens, il entrait en Pologne,



en évitant d'être aperçu jusqu'à ce qu'il se fût avancé à une soixantaine de lieues; cela était assez facile à exécuter dans un pays aussi ouvert, sans forteresses, et où les villes et les villages sont si clairsemés qu'en Ukraine et en Podolie. — Quand ils faisaient ces incursions conjointement avec les Turcs, et que leur armée comptait jusqu'à 150,000 ou 200,000 hommes, ils s'aventuraient très avant dans le pays; mais, dans le cas contraire, ils ne pénétraient qu'à 50 à 60 lieues; ils massacraient et pillaient tout ce qui se trouvait sur leur chemin, emmenant quelquefois jusqu'à 50,000 prisonniers de tout âge et de tout sexe, qu'ils vendaient ensuite à Constantinople, à Sinope, à Trébisonde et en d'autres villes situées sur la mer Noire. Dans ces sortes d'incursions ils évitaient, autant que possible, la rencontre des troupes polonaises, et acceptaient rarement le combat, à moins d'être dix fois plus nombreux. Pressés par l'ennemi, ils se formaient en demi-lune, faisaient semblant de s'approprier au combat, puis tout-à-coup ils s'éparpillaient en fuyant dans toutes les directions, et en tournant de temps en temps la bride pour lancer leurs flèches. Les Polonais appelaient cette manœuvre la *danse tartare*.

Outre ces grandes incursions, ils arrivaient souvent par bandes de quelques mille seulement pour marauder et piller les villages situés sur les bords du Dnieper. — Comme ces contrées étaient gardées par les Cosaques Zaporogues, alors feudataires et amis de la république polonaise, les Tartares se servaient de toutes sortes de ruses pour échapper à leur vigilance. Nous figurons par un dessin l'un de leurs stratagèmes. Les steppes de l'Ukraine sont couvertes d'herbes de 5 à 4 pieds de hauteur, de manière qu'on ne peut les traverser sans fouler l'herbe, ce qui faisait reconnaître aux Cosaques le nombre des Tartares et la direction qu'ils suivaient. Pour dérouter les Cosaques, ils disposaient leur marche de la manière suivante : en supposant que leur détachement fût composé de 400 chevaux, ils se divisaient en quatre bandes de 100 chevaux, dont la première allait vers le nord, l'autre au sud, la troisième à l'orient et la quatrième à l'occident. Après avoir fait environ une lieue, chaque bande se divisait en trois autres de 33 chevaux chacune, qui se divisaient et s'écartaient encore jusqu'à ce qu'elles fussent réduites en pelotons de 10 à 11 chevaux. Tout cela s'exécutait en

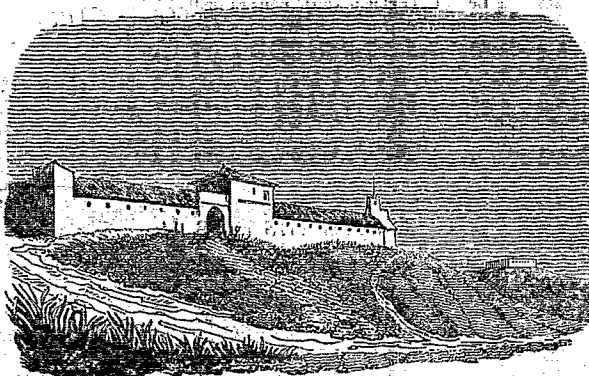
moins de deux heures et au grand trot. Ainsi divisés, tous les pelotons de 11 chevaux se mettaient en marche en décrivant des courbes obliques, pour éviter de se croiser en chemin, et ils arrivaient tous les uns après les autres à un lieu convenu, distant de 15 à 20 lieues du point de départ. Si les Cosaques rencontraient leurs traces le jour même du passage, ce labyrinthe de sentiers les mettait dans l'impossibilité de découvrir leur véritable direction, et un ou deux jours d'intervalle suffisaient pour faire lever le gazon qui n'avait été foulé que par un dizaine de chevaux à la fois.

Depuis l'occupation de la Crimée par la Russie, les mœurs de ces Tartares se sont beaucoup modifiées. Une partie entre dans les cadres de l'armée russe; plusieurs s'adonnent uniquement aux travaux agricoles; et un grand nombre s'occupe de l'entretien de nombreux haras de chevaux à demi sauvages, mais excessivement vifs et vigoureux, et ils les vendent pour les prix très modiques de 50 à 100 francs par tête, aux foires des villes de la petite Russie, de l'Ukraine, de la Podolie et de la Volhynie.

ALGER.

MAISON CARRÉE. — BORDJ-EL-CANTARA. — FORT DU PONT.

Le Fort du Pont (*Bordj-el-Cantara*), que les Algériens nomment aussi *Burgh-Yahhia*, et que nous avons appelée *Maison-Carrée* à cause de sa forme, est situé à environ trois lieues d'Alger, au-delà du pont de l'Aratch, sur la rive droite et près de l'embouchure de ce fleuve, à deux lieues et demie du fort de la Rassaut. Le pont qui y conduit paraît être de construction romaine. Le terrain de la Maison-Carrée avait été acheté par Yahhia, avant-dernier Agha de Hussein-Pacha, décapité par son ordre quelque temps avant la conquête d'Alger; les bâtimens en avaient été construits à grands frais avec les matériaux de l'Etat et l'argent du trésor, et cependant la Maison-Carrée était inscrite sur les registres du Beylick au nombre des propriétés appartenant au gouvernement turc. C'était une espèce de caserne où l'Agha avait un dépôt d'armes, de vivres, de toutes sortes de munitions, et même quatre ou cinq petits canons de campagne. Il partait de là inopinément pour tomber sur les tribus rebelles qu'il voulait châtier ou forcer à payer des contributions. Comme c'est une position militaire d'une assez grande importance, à l'entrée de la plaine de la Métidjah, le Génie militaire n'a



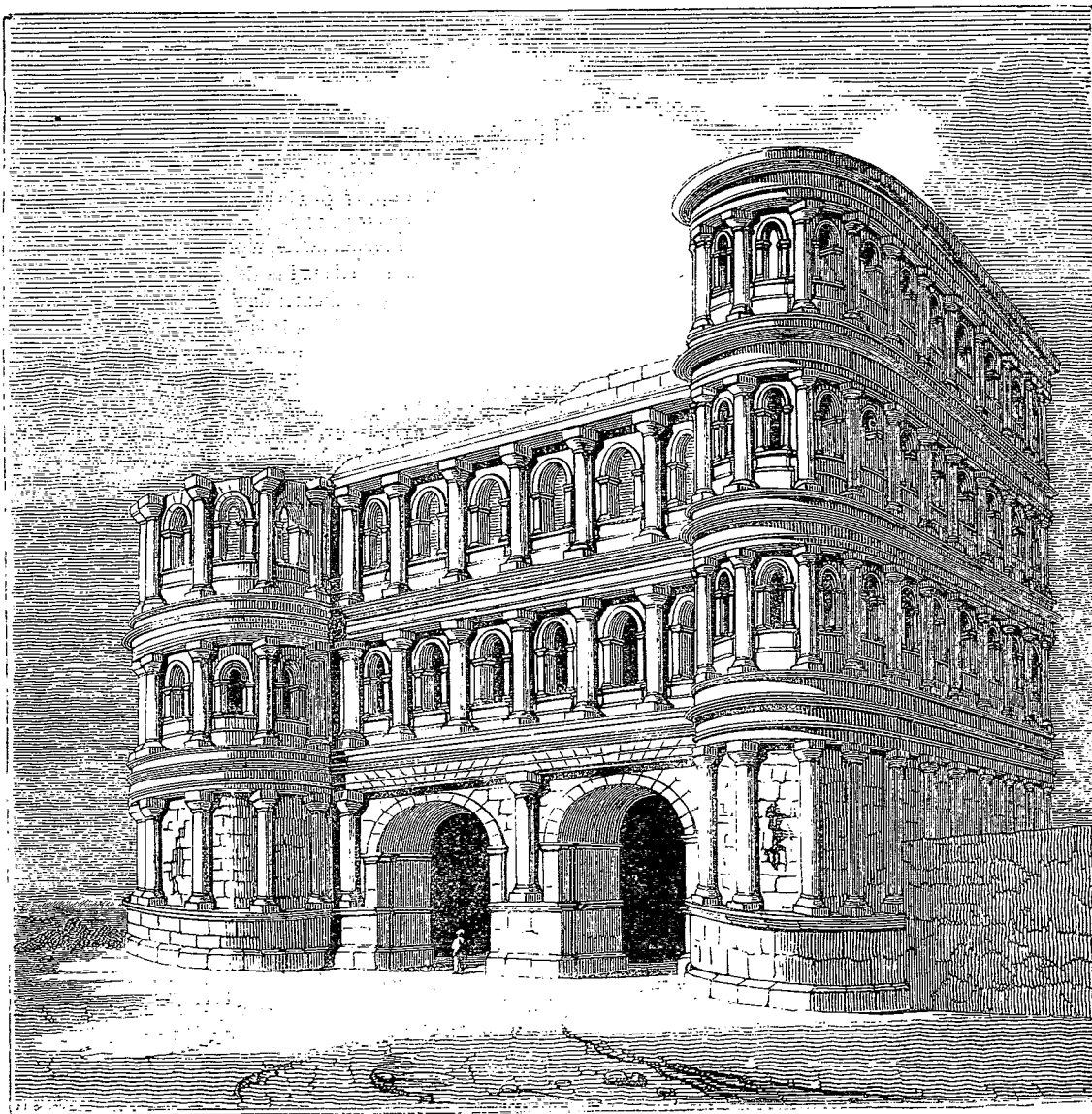
(Maison carrée.)

cessé, depuis l'occupation française, d'y exécuter des travaux qui permettent maintenant de s'y retrancher et de s'y établir d'une manière permanente. La Maison-Carrée peut recevoir environ 500 hommes et 200 chevaux.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30

TRÈVES.



(Porte Noire à Trèves.)

La ville de Trèves, l'une des plus anciennes de la Gaule, était déjà de quelque importance du temps de Jules-César. Sous Auguste, elle fut déclarée capitale de la Belgique. Constantin y résida, et de son temps elle reçut le titre de capitale de toutes les Gaules. Tacite en parle souvent. Ammien Marcellin l'appelle une seconde Rome, à cause de la magnificence des édifices dont les Romains l'avaient décorée, magnificence que le temps n'a pas entièrement effacée, et dont le voyageur peut reconnaître les traces dans plusieurs monuments debout sur le sol ou obtenus par les fouilles : débris d'anciennes tours, ruines d'amphithéâtres, piliers, colonnes, restes de bains, urnes cinéraires, médailles, statues de bronze, lampes sépulcrales, etc., etc. — L'antiquité romaine dont nous donnons la représentation se nomme la *Porte Noire*. Il ne paraît pas qu'elle ait été jamais terminée.

Les premiers maîtres du territoire de Trèves furent les Tréviriens (*Treviri* ou *Treveri*), qui, selon Tacite, se vantaient d'être issus des anciens Germains. — La foi chrétienne pénétra à Trèves dans les premiers temps du christianisme. Suivant quelques auteurs la ville eut pour premier évêque un des disciples de saint Pierre, mais le fait est qu'on ignore à quelle époque précisément l'évêché de Trèves prit son origine : on sait seulement que les libéralités de Pepin, Charle-

magne, et Louis-le-Debonnaire, dotèrent l'Eglise de Trèves de biens considérables, et qu'Othon-le-Grand, le premier prince allemand qui ait réellement porté le titre d'empereur, vers le milieu du x^e siècle, donna à l'évêque de Trèves le titre de Prince avec les droits régaliens. Par cette faveur Othon récompensait la fidélité de ce prélat, et continuait la ligne de sa politique, qui consistait à se faire du clergé un auxiliaire puissant contre les nobles.

Les évêques et archevêques de Trèves ne tardèrent pas à agir en princes souverains ; électeurs de l'empire, ils prenaient à la chambre le titre de *chanceliers pour les Gaules*, et ne négligèrent rien pour accroître leur autorité dans leur diocèse. Les empereurs eurent souvent à intervenir dans les conflits de ces seigneurs ecclésiastiques et des habitants. En 1585, un décret des électeurs plaça définitivement Trèves sous le pouvoir de l'archevêque.

La ville fut plusieurs fois prise par les Français : en 1631, 1705, 1705, 1754, 1794 ; cette dernière fois elle fut réunie à la France, et devint le chef-lieu du département de la Sarre. On régularisa les couvens et les monastères, on encouragea les manufactures. Depuis le traité de 1814, Trèves est tombée sous la domination de la Prusse. — Elle contient environ 40,900 habitants.

La ville est située entre deux montagnes. Peu de ruelles sont de niveau; la plupart offrent des pentes raides. La Moselle baigne la campagne, et les environs sont enrichis de jardins délicieux et d'admirables paysages.

ASSOCIATION D'OUVRIERS DANS L'ANCIENNE ALLEMAGNE.

Nous avons fait connaître précédemment (V. 1854, p. 565) le genre de vie des compagnons chasseurs, et les principales formules de leurs institutions. Les artisans, plus étroitement unis encore que les chasseurs, ne recevaient de membres nouveaux dans leurs corporations qu'en leur faisant subir des épreuves et des examens.

Il est dit dans un formulaire :

« L'apprenti paraîtra devant les compagnons rassemblés à l'auberge commune. Les discours et les opérations qui auront lieu seront de trois sortes : 1° souffler le feu; 2° ranimer le feu; 3° instruire.

» On place une chaise au milieu de la chambre; un ancien ce passe autour du cou un essuie-main, dont les bouts retombent dans une cuvette placée sur la table. Celui qui veut souffler le feu se lève et dit : — Qu'il me soit permis d'aller chercher ce qu'il faut pour souffler le feu... Une fois, deux fois, trois fois, qu'il me soit permis d'ôter aux compagnons leurs serviettes et leurs cuvettes... Compagnons! que me reprochez-vous?

» Réponse. — Les compagnons te reprochent beaucoup de choses : tu boîtes et tu sens mauvais (du hinkest, du stinkest); si tu peux découvrir quelqu'un qui boite davantage et qui sente plus mauvais, lève-toi; prends tes guenilles et pends-les-lui au cou. »

» Le compagnon alors fait semblant de chercher, et c'est à ce moment que l'on fait entrer celui qui veut se faire recevoir. L'autre, sitôt qu'il l'aperçoit, lui pend la serviette au cou et le place sur une chaise. L'ancien dit alors à l'apprenti : — Cherche trois parrains qui te fassent compagnons. — Alors on ranime le feu. Le filleul dit à son parrain : — Mon parrain, combien veux-tu me vendre l'honneur de porter ton nom?

» Réponse. — Un panier d'écrevisses, une mesure de vin, une tranche de jambon, moyennant quoi nous pourrions faire joyeuse vie.

» INSTRUCTION. — Mon cher filleul, je vais t'apprendre bien des contumes du métier; mais peut-être que tu en sais plus toi-même que je n'en ai appris et oublié.

» Je vais te dire, en tout cas, quel est le moment où il fait bon voyager; c'est entre Pâques et Pentecôte, quand les souliers sont bien cousus et la bourse bien garnie; on peut alors se mettre en route.

» Prends bonnement congé de ton maître, le dimanche à midi, après le dîner; jamais dans la semaine, ce n'est pas l'usage du métier d'abandonner l'ouvrage au milieu d'une semaine. Dis-lui : — Maître, je vous remercie de m'avoir appris un métier honorable; Dieu veuille que je vous le rende à vous ou aux vôtres un jour ou l'autre. Dis ensuite à la maîtresse : — Maîtresse, je vous remercie de m'avoir blanchi gratis; si je reviens un jour ou l'autre, je vous paierai de vos peines... Va trouver ensuite tes amis et tes confrères, et dis-leur : — Dieu vous garde; ne me dites point de mauvaises paroles. Si tu as de l'argent, invite tes amis et tes confrères à prendre leur part d'un quart de bière... Quand tu seras à la porte de la ville, prends trois plumes dans ta main et souffles-les en l'air. L'une s'envolera par-dessus les remparts, l'autre sur l'eau, la troisième devant toi. Laquelle suivras-tu?

» Si tu suivais la première par-dessus les remparts, tu pourrais bien tomber, et tu en serais pour ta jeune vie; ta bonne mère en serait pour son fils, et nous pour notre filleul; cela ferait trois malheurs.

» Si tu suivais la seconde au-dessus de l'eau, tu pourrais

te noyer. Ne sois pas imprudent; suis celle qui volera tout droit, et tu arriveras devant un étang où tu verras une troupe d'hommes verts assis sur le rivage, qui te crieront : Malheur! malheur!

» Passe outre, tu entendras un moulin qui te crierait sans s'arrêter : Arrière! arrière! Vas toujours jusqu'à ce que tu sois au moulin.

» As-tu faim? entre dans le moulin, et dis : — Bonjour, bonne mère; le veau a-t-il encore du foin?

» Comment vont le chien, la chatte et les poules? que font les jeunes filles? Si elles sont toujours honnêtes, les hommes les respecteront, et elles auront de bons fiancés.

» Eh! dira la bonne mère, c'est un beau fils bien élevé; il s'inquiète de mon bétail et de mes filles! Elle ira chercher une échelle pour monter dans la cheminée, et te décrochera un jambon; mais ne la laisse pas monter; monte toi-même, et descends-lui la perche. Ne sois pas assez grossier pour prendre le plus gros; et quand tu l'auras reçu, remercie et va-t'en.

» Il pourrait se trouver là quelque hache de menuisier; ne la regarde pas, le menuisier pourrait croire que tu veux la prendre. Les menuisiers ont de longs cure-oreilles; s'ils l'en donnaient sur les oreilles, tu en serais pour ta jeune vie; ta bonne mère en serait pour son fils, et nous pour notre filleul.

» En allant plus loin, tu te trouveras dans une forêt épaisse où les oiseaux chanteront, petits et grands, et tu voudras t'égayer comme eux; alors tu verras venir à cheval un brave marchand, habillé de velours rouge, qui te dira : — Bonne fortune, camarade. Pourquoi si gai? — Eh! diras-tu, comment ne serais-je pas gai, puisque j'ai sur moi tout le bien de mon père?

» Il pensera sans doute que tu as dans tes poches quelques deux mille thalers, et te proposera un échange. N'en fais rien, ni la première, ni la seconde fois. S'il insiste une troisième fois, alors change avec lui; mais, fais bien attention, ne lui donne pas ton habit le premier; laisse bien donner le sien; car si tu lui donnais le tien d'abord, il pourrait se sauver au galop; il a quatre pieds, et tu n'en as que deux. Après l'échange, va toujours et ne regarde point derrière toi; si tu regardais, et qu'il s'en aperçût, il pourrait penser que tu l'as trompé; il pourrait revenir, te poursuivre et mettre ta vie en danger. Continue ton chemin.

» Plus loin, tu verras une fontaine... bois et ne troubles point l'eau; car un autre bon compagnon peut venir après toi, qui ne serait pas fâché de boire.

» Plus loin, tu verras une potence : seras-tu triste ou gai? mon filleul, tu ne dois être ni triste, ni gai, ni craindre d'être pendu; mais tu dois te réjouir d'être arrivé dans une ville ou un village. Si c'est dans une ville, et que l'on te demande aux portes d'où tu viens, ne dis pas que tu viens de loin; dis toujours d'ici près, et nomme le plus prochain village.

» C'est l'usage en beaucoup d'endroits que les gardes ne laissent entrer personne; on dépose son paquet à la porte, et l'on va chercher le signe. Va donc à l'auberge demander le signe au père des compagnons. Dis en entrant : — Bonjour, bonne fortune; que Dieu protège l'honorable métier; maîtres et compagnons, je demande le père. Si le père est au logis, adresse-lui ta requête; alors le père te donnera pour signe un fer à cheval ou bien un grand anneau, et tu pourras faire entrer ton bagage. Dans ton chemin, tu rencontreras un petit chien blanc avec une jolie queue frisée. Eh! diras-tu, je voudrais bien attraper ce petit chien et lui couper la queue, ça me ferait un beau plumet. Non, mon filleul, n'en fais rien.

Le soir, quand on se mettra à table, reste près de la porte. Si le père compagnon te dit : — Forgeron! viens et mange avec nous; n'y vas pas si vite; s'il t'invite une seconde fois, vas-y, et mange. Si tu comes du pain coupe d'abord un

peut morceau; qu'on s'aperçoive à peine de sa présence.

» L'ancien dira alors : — Qu'on inscrive comme moi-même, et comme tout autre bon compagnon, celui dont le nom ne se trouve point dans les registres de la société; qu'il acquitte les frais d'écriture, qu'il donne un pour-boire au secrétaire, et qu'il ne révèle point les coutumes et les histoires du métier, ni ce qu'ont pu faire à l'auberge maîtres et compagnons. »

LIVRES SIBYLLINS.

Dans Homère et Hésiode nous trouvons la preuve que, de leur temps, la divination conjecturale était la seule connue; et c'étaient toujours des *devins* qui expliquaient quelle était la volonté des dieux. Plus tard ce furent des *oracles parlans*, c'est-à-dire des prêtres ou prêtresses, qui prédirent l'avenir. Le plus fameux et le plus ancien de ces oracles était celui de Delphes, autrefois *Pytho*; cet oracle ne répondait qu'un seul jour dans l'année, le 7^e jour du mois *busios*, usage qui subsista fort long-temps. Quant aux recueils d'oracles, c'est-à-dire aux prédictions que venaient consulter les curieux qui n'avaient pas le loisir d'attendre le grand jour de *busios*, elles étaient expliquées en termes vagues et ambigus, afin que l'on ne pût jamais taxer la divinité de fausseté, par des devins particuliers nommés *chresmologues*, interprètes des oracles dont les recueils se trouvaient, d'après les anciens écrivains, au nombre de trois : celui du *Musée*, celui de *Bacis* et celui de la *Sibylle*. Hérodote nous parle des deux premiers, et pour le troisième, qui devint célèbre surtout chez les Romains, Platon en fait mention dans ses dialogues : il y parle de la sibylle, de la pythie, des prêtresses de Dodone, qui possédaient au plus haut degré l'art d'expliquer les oracles. La sibylle était regardée comme agitée d'une fureur céleste, pendant laquelle la divinité se communiquait à elle; c'est pour cette raison que le nom de *sibylle*, que portaient les pythies, signifie *être saisi par l'esprit divin*; telle est au moins la définition qu'en a donnée Diodore. Du reste, Strabon assure de même que les sibylles ne s'appelaient ainsi que « parce » qu'elles portaient un dieu au dedans d'elles-mêmes. »

Les anciens ne s'accordent ni sur le nombre, ni sur la patrie, ni sur le nom des différentes sibylles; mais en général le nom des réponses des livres sibyllins, et surtout de ceux conservés à Rome, étaient que, pour se rendre les dieux favorables, il fallait instituer en leur honneur de nouvelles fêtes, leur offrir des sacrifices, et quelquefois même des victimes humaines, coutume barbare qui subsista encore long-temps après que les lois l'eurent abolie. — Nous lisons dans Plutarque que les livres sibyllins portant que les Gaulois et les Grecs s'empareraient de la ville, on imagina, pour détourner l'effet de cette prédiction, d'enterrer vifs dans l'enceinte de Rome un homme et une femme de chacune des deux nations, afin de leur faire prendre ainsi possession de la ville. Toute puérile qu'était cette interprétation, un très grand nombre d'exemples qu'eut à déplorer l'humanité, surtout dans les deux guerres puniques, nous montrent que les principes de l'art divinatoire admettaient ces sortes d'accommodement avec la destinée. Cependant, comme les croyances même les plus absurdes, et les usages les plus barbares, ont très souvent un côté beau qui séduit, nous devons reconnaître que les actions les plus héroïques et les exemples d'un dévouement sublime provinrent plus d'une fois de la confiance entière que les Grecs et les Romains avaient dans les oracles de leurs dieux et dans l'interprétation que les prêtres en donnaient.

Nous trouvons dans les lois romaines une *constitution d'Aurélien* qui ordonne au sénat de rendre un arrêt pour que les prêtres consultent les livres sibyllins à l'égard de l'invasion des *Marcomans*, qui, ayant traversé le Danube et forcé les Alpes, menaçaient Rome, non contents d'avoir ravagé presque toute l'Italie; et nous voyons que par

le sénatus-consulte il fut déclaré que des victimes humaines seraient même permises si elles étaient nécessaires. — D'après Rutilius Numitianus, il paraît que Stilicon, qu'il accuse d'avoir appelé les Barbares, fit jeter au feu les livres sibyllins, qui déjà avaient été plusieurs fois perdus en partie, mais toujours reconstitués par les soins des empereurs. Toutefois il paraîtrait que Stilicon n'avait pas livré aux flammes tous ces recueils précieux; car après lui nous les voyons encore consultés, et nous remarquons aussi plusieurs Césars ordonnant des recherches pour réunir de nouveau la collection entière des oracles.

On se rappelle le fait suivant, qui se trouve dans diverses annales de l'antiquité.

« Les livres avaient été perdus, et des prêtres nommés pour » faire des recherches; mais un jour une vieille femme étranger et inconnue vint présenter à l'empereur régnant alors » neuf volumes qu'elle assurait être un recueil précieux d'oracles, et elle lui proposa de les acheter. Le prince s'informa du prix; mais comme il le trouva exorbitant, il se moqua de l'étrangère, qu'il traita de vieille radoteuse. Celle-ci, » sans lui répondre, fait apporter du feu et y jette trois de » ses volumes; puis elle demande à l'empereur s'il veut donner des six autres la même somme qu'elle avait fixée pour » le tout. A cette étrange question, nouvel éclat de rire du » prince, qui lui demande si elle n'est pas en délire. Alors » la vieille en brûle trois autres, et offre encore de donner » le reste pour le premier prix. A ce spectacle, le prince, » étonné de l'air assuré de cette femme, au lieu de continuer » à se moquer d'elle, lui fit donner pour les trois derniers » livres la somme qu'elle avait réclamée de la collection entière. Au sortir du palais, la vieille, qui n'était autre chose » que la *Sibylle*, disparut, et jamais on n'en entendit parler. » — Les trois volumes, ajoutent les mêmes annales, furent » renfermés dans un lieu saint; et lorsqu'il est question de » consulter les dieux immortels pour la cause publique, quinze » citoyens chargés de cette fonction vont les feuilleter avec le » respect et la confiance qui conduisent aux pieds des oracles. »

L'OBÉLISQUE DE SUENO

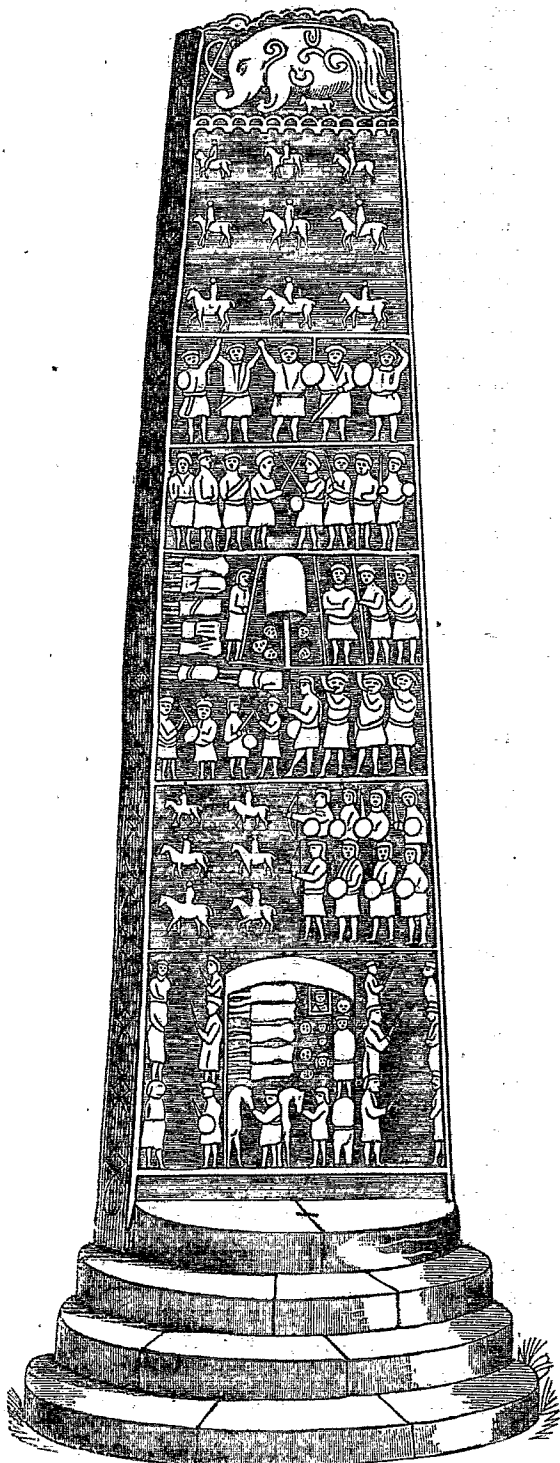
EN ÉCOSSE.

Cet obélisque existe encore près de la ville de Forres, dans le comté d'Elgin. C'est une pierre du granit le plus dur, haute d'environ vingt pieds et large de plus de trois près de sa base. Elle est sculptée de deux côtés; mais l'un de ces côtés offre surtout un véritable intérêt aux savans et aux artistes; on voit que l'intention du sculpteur a été de représenter, principalement sur cette face, les faits à l'honneur desquels l'obélisque est consacré.

Dans le compartiment le plus élevé, on voit neuf cavaliers que l'on présume se réjouir d'une victoire. Au second compartiment, plusieurs hommes armés se livrent à de grandes démonstrations de joie en agitant leurs glaives, leurs boucliers, et en se serrant les mains; au-dessous, deux guerriers paraissent commencer un combat singulier au milieu de leurs compagnons d'armes. Dans le compartiment qui suit, un soldat ou un bourreau tranche les têtes des prisonniers en présence des hallebardiers; d'après certains antiquaires, c'est une sorte de pavillon ou de baldaquin qui couvre les têtes coupées; les corps des décapités sont couchés à terre. Ensuite viennent des musiciens qui sonnent la fanfare du triomphe, et des soldats qui vraisemblablement exécutent des jeux militaires. Plus bas, une troupe de cavalerie est poursuivie par une troupe d'infanterie dont les premiers rangs sont armés de flèches. Enfin, dans la dernière partie qui touche à la base, il semble que la cavalerie ait été réduite en captivité; les cavaliers ont la tête tranchée; celle de leurs chefs est suspendue et comme encadrée sous le pavillon: les chevaux sont gardés à la main.

Sur l'autre face, il y a une grande croix, et deux person-
nages qui s'embrassent en signe de réconciliation, au milieu
de leurs adhérents.

Cet obélisque mystérieux, élevé à l'extrémité de l'Ecosse,
consacre-t-il l'établissement du christianisme dans ce pays ?
ou la grande bataille de Mortlach, qui eut lieu entre les Da-
nois et les Ecossais à environ 20 milles de cet emplacement ?



(Obélisque de Suéno en Ecosse.)

ou bien encore la défaite des aventuriers scandinaves qui
s'étaient établis au IX^e siècle dans le voisinage de Bur-
ghhead, jadis le camp des Romains ? Ces diverses hypothè-
ses sont soutenues par des savans très distingués.

Suenon est le nom d'un roi norvégien. La tradition popu-

laire qui conserve à l'obélisque le nom de *Pierre de Suéno*,
doit-elle prévaloir sur les explications des antiquaires ? Quoi
qu'il en soit, il est vraisemblable que l'obélisque a été élevé
entre le X^e et le XII^e siècle.

ETUDE DU CIEL

Nous croyons faire une chose agréable à nos lecteurs en
leur apprenant à distinguer les principales constellations.
Cette connaissance mettra chacun à même de suivre, dans
les différentes saisons, le mouvement de la lune, des planètes
et particulièrement, cette année, le mouvement de la co-
mète.

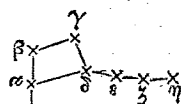
Pour faciliter aujourd'hui l'étude des constellations, nous
ajoutons à cet article une carte du ciel tel qu'il doit être vu le
21 juin à dix heures du soir par un habitant de Paris. Au cen-
tre de la carte se trouve le zénith de notre ville, c'est-à-dire
le point du ciel qui se trouve précisément au-dessus d'elle en
cet instant. C'est là que l'observateur doit se supposer placé ;
en regardant au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, il recon-
naîtra successivement les constellations qui, sur la carte,
sont marquées au nord, au sud, à l'est, à l'ouest du centre.
Le cercle du pourtour représente le cercle de l'horizon ; les
constellations placées au-dessus de la tête de l'observateur,
et celles qui sont les plus voisines de celles-ci, se retrouvent
sur la carte au centre et autour du centre ; celles qui sont
près de terre se retrouvent sur la carte auprès du cercle de
l'horizon. — Pour bien lire sur la carte, il faudrait la suppo-
ser élevée au-dessus de la tête et convenablement dirigée
vers les points cardinaux. On commencera, je suppose, par
se tourner vers le nord, et l'on y verra toutes les constella-
tions du demi-cercle compris entre *est, nord, ouest* ; puis on
se tournera vers le sud, on orientera de nouveau sa carte, et
on verra toutes les constellations du demi-cercle compris
entre *est, sud, ouest*.

D'ailleurs les détails particuliers qui suivent aideront le
lecteur. Prévenons-le d'abord que les astronomes partagent
toutes les étoiles du ciel en plusieurs classes suivant leur éclat.
Ainsi il y a des étoiles de *première, seconde, troisième, etc.*
grandeur. — Dans une même constellation on désigne les dif-
férentes étoiles par les lettres de l'alphabet grec, distribuées
selon l'ordre apparent de l'éclat. Par exemple, les sept étoiles
principales de la Grande-Ourse sont toutes de la seconde
classe ou seconde grandeur. Néanmoins, celle qu'on désigne
par la lettre α est considérée comme la plus brillante des
sept. Ensuite vient β , etc.

1^{re} Constellations qui ne se couchent jamais à l'horizon de Paris.

Grande-Ourse. — Il est peu de personnes qui ne connais-
sent les sept étoiles remarquables de la *grande ourse* ou
Chariot de David. D'ailleurs on pourra les trouver facile-
ment le 21 juin ou aux jours voisins de cette date, à l'aide
de notre carte. Les Romains les appelaient *Triones*, et par
suite la constellation elle-même était désignée du nom de
Septem-Triones. C'est de là qu'est venu le mot *Septentrion*
étendu à la région du nord.

Etoile polaire et Petite-Ourse. — Maintenant si on imagine
une ligne tirée par les deux étoiles
 β et α de la Grande-Ourse, et si on
prolonge cet alignement de β à α
jusqu'à rencontrer une étoile de
seconde grandeur, on aura l'*Etoile*
polaire, ainsi nommée parce qu'elle
est très près du *Pôle* ; c'est-à-dire
du point autour duquel s'accomplit
ou paraît s'accomplir la révolution
diurne du ciel (elle en est éloignée de



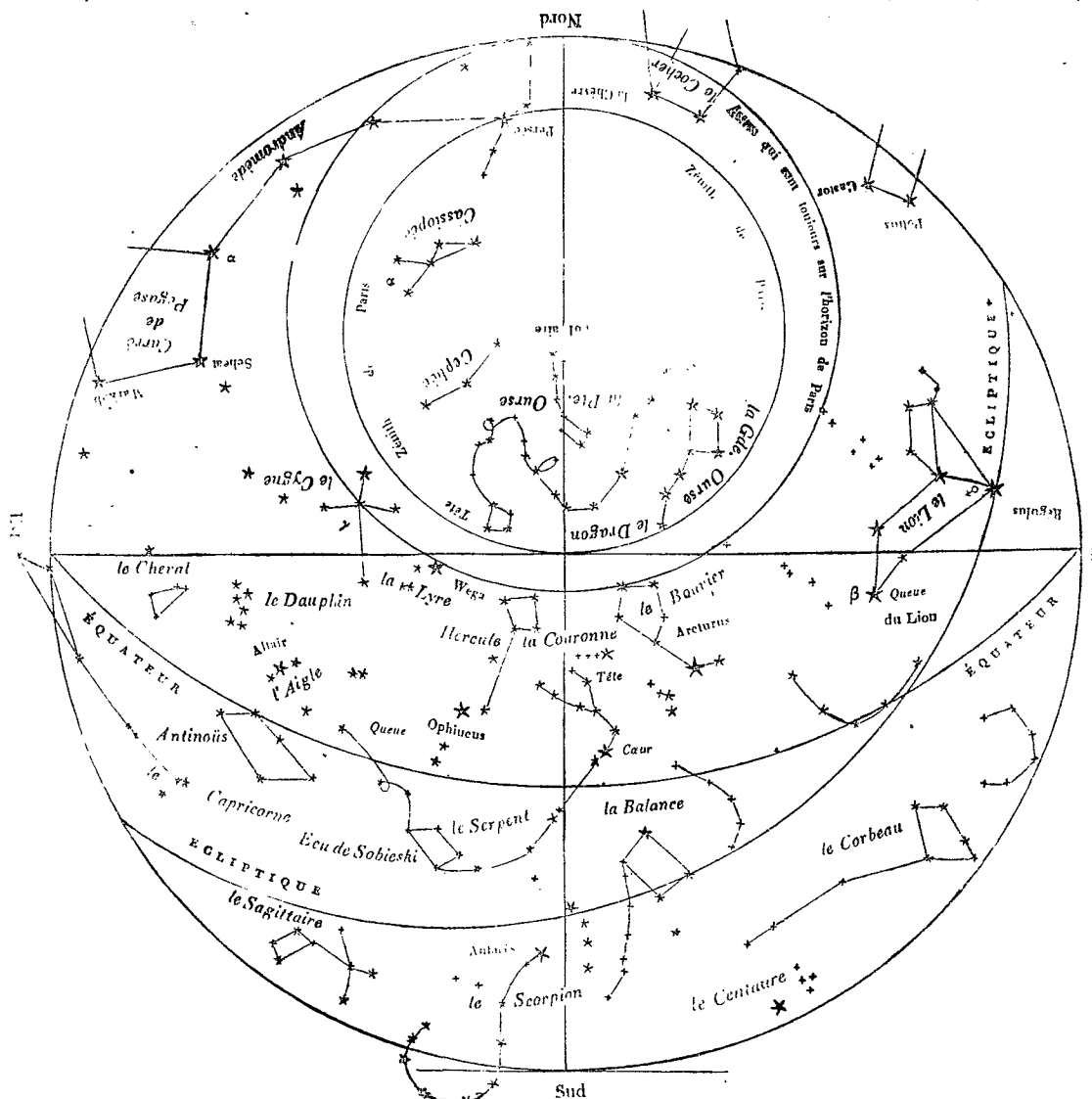
moins de deux degrés). Toutes les constellations paraîtront donc tourner en vingt-quatre heures autour de l'étoile, et cette circonstance donnera un moyen de vérifier qu'on l'a bien reconnue.

L'étoile polaire marque à toute heure de la nuit et en toute saison de l'année la position du point nord, et par suite la direction du méridien. Elle est, à cause de cela, infiniment précieuse aux astronomes et aux voyageurs.

La polaire est la plus brillante entre sept étoiles qui sont arrangées entre elles comme celles de la Grande-Ourse, mais plus resserrées et dans une situation inverse. — L'étoile polaire est à l'extrémité de la queue de la *Petite-Ourse*; ainsi elle correspond à l'étoile α de la Grande-Ourse. La plus bril-

lante du carré de la *Petite-Ourse*, celle qui, par sa situation, correspond à α de la grande, est appelée par les marins la *Claire des gardes*; elle est d'une teinte rougeâtre.

Cassiopee. — L'étoile polaire est entre la Grande-Ourse et Cassiopee, à peu près à égale distance de ces deux constellations. Cassiopee a cinq étoiles de seconde grandeur, formant trois triangles consécutifs. Ces cinq étoiles sont dans la voie lactée. — C'est dans cette constellation qu'on vit apparaître subitement, le 4 novembre 1572, une étoile nouvelle dont l'éclat surpassait tellement les plus brillantes du firmament, qu'on la distinguait à la simple vue en plein midi. Elle était d'abord d'une blancheur parfaite, son éclat alla ensuite en diminuant; sa couleur passa au jaune, et plus



(Carte de la partie du ciel visible au mois de juin. — Voir l'article.)

tard au rouge. Après plusieurs mois elle disparut complètement.

Ayant reconnu les constellations précédentes, il sera facile de trouver *Céphée* et le *Dragon*.

2° Constellations situées entre les précédentes et la région du zodiaque.

Nous commencerons par une constellation, le *Bouvier*, qui est au-delà de la Grande-Ourse, en descendant du pôle. C'est une constellation remarquable par une étoile de première grandeur, nommée *Arcturus*, qu'on trouvera sur le prolongement d'une ligne courbe qu'on ferait passer par les étoiles de la queue de la Grande-Ourse. Au-dessus d'*Arcturus*,

vers le nord, on verra quatre étoiles formant un quadrilatère qui appartient encore au *Bouvier*.

La *Couronne* touche au *Bouvier*; elle est facile à connaître par sa disposition circulaire de plusieurs étoiles, dont la principale est de seconde grandeur. Ces étoiles forment un arc dont la concavité est tournée vers le nord.

La *Lyre*. — Quatre étoiles en parallélogramme allongé. L'une d'elles, très remarquable par sa belle lumière, est de première grandeur; elle a nom *Wega*, passe fort près du zénith de Paris, un peu au sud. On la trouvera, par une ligne menée de la *Claire des gardes*, à travers la tête du *Dragon*.

Hercule. — Cette constellation est intéressante, parce

que les observations des modernes semblent prouver que notre soleil, avec tout le système planétaire, est entraîné vers la région du ciel qu'elle occupe. — En tirant une ligne de *Héga* à *Arcturus*, cette ligne passera un peu au nord de la Couronne; entre cette constellation et la Lyre, on remarquera un quadrilatère formé par quatre étoiles qui sont le corps d'Hercule. En menant l'une des diagonales de ce quadrilatère, on connaîtra, au midi, l'étoile de la tête α , qui est de seconde grandeur, et assez voisine d'une autre plus elle, qui est *Ophiucus*, la tête du serpentaire.

Le Serpent. — Au-dessous de la Couronne on remarquera un assemblage d'étoiles de troisième et quatrième grandeurs, qui marquent la tête du serpent. Elles forment une espèce d'y, dont la queue est au midi, et terminée par l'étoile α de seconde grandeur, qui est le cœur du serpent.

Le Cygne. — Très belle constellation dans la voie lactée, à l'orient de la Lyre. Ses principales étoiles forment une grande croix. La plus brillante α est la tête de la croix.

L'Aigle. — Trois étoiles en ligne droite font distinguer aisément cette constellation. Une ligne tirée de la tête du Dragon par la Lyre, et prolongée vers le midi, rencontrera la plus belle des trois qu'on nomme *Altair* : c'est une étoile de première grandeur.

Le Dauphin. — Petit losange très régulier, formé de quatre étoiles de troisième grandeur. Ce losange est auprès de l'Aigle et sur le prolongement de la ligne menée de la Polaire par α du Cygne. — Une cinquième étoile plus méridionale forme avec les quatre autres toute la constellation du Dauphin.

Antinoüs. — Cinq étoiles de troisième grandeur; elles forment immédiatement, au midi de l'Aigle, un grand quadrilatère facile à reconnaître.

Le Petit-Cheval. — Au sud-est et assez près du Dauphin, quatre étoiles de quatrième grandeur forment un petit trapèze qu'on trouvera sur la ligne tirée de la Lyre par le losange du Dauphin.

Pégase. — Grand quadrilatère qu'on appelle souvent le carré de Pégase. Si de l'étoile polaire on tire une ligne par la moins élevée de Cassiopée, on rencontrera α de Pégase, étoile de seconde grandeur, qui est aussi α (ou la tête) d'Andromède. Une ligne menée par la Lyre et par le centre de la croix du Cygne donnera *Scheat*, qui est une seconde du carré de Pégase. Les deux autres sont *Algenib* et *Markab*.

Andromède. — Nous venons de déterminer sa tête en alignant la Polaire avec une des étoiles extrêmes de Cassiopée.

Persée et la tête de Méduse. Le prolongement des étoiles d'Andromède donne, dans la voie lactée, une étoile de seconde grandeur; c'est α de Persée. — A cela près d'un petit nombre d'étoiles, nous aurions pu ranger Persée parmi les constellations toujours visibles sur l'horizon de Paris.

Le Cocher. — Grand pentagone formé par cinq belles étoiles, dont la plus septentrionale est de première grandeur. On l'appelle la Chèvre. On peut la considérer comme le sommet d'un triangle isocèle formé sur l'étoile polaire, et α de Cassiopée, ce qui fournit un moyen de la reconnaître.

5° Constellations zodiacales.

Ces constellations sont très importantes, puisqu'elles comprennent dans leurs limites en largeur le cours du soleil, de la lune et des planètes; elles sont dénommées toutes dans ces deux vers si bien connus :

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Capre, Amphora, Pisces.

Nous ne décrirons que celles qui sont sur la carte. Nous commencerons par le Lion qui est au-dessous de la Grande-Ourse.

Le Lion. — Remarquable par une étoile de première grandeur, nommée *Régulus*, ou le Cœur du Lion. On la connaîtra en tirant une ligne par δ et γ de la Grande-Ourse. Cette ligne aura passé sur la cou du Lion. Auprès de Régulus

on aperçoit le signe δ qui indique Mars. Cette planète est en effet, le 21 juin, auprès de Régulus; mais elle ne tardera pas à s'en séparer dans les jours suivants. — En alignant de Régulus vers Arcturus, un peu au-dessous, on connaîtra β , de seconde grandeur; c'est la queue du Lion, qu'on peut obtenir par un alignement de la Polaire avec γ de la Grande-Ourse. Par la carte, il sera ensuite facile de discerner toute la constellation.

La Balance. — Les deux bassins sont marqués par deux étoiles de seconde grandeur; deux autres étoiles placées sur une ligne parallèle forment avec elles un quadrilatère facile à reconnaître.

Le Scorpion. — Remarquable par une étoile de première grandeur, nommée *Antarès*, ou le Cœur du Scorpion. On la reconnaîtra en tirant de la Lyre une ligne qui passerait entre la tête d'Hercule et Ophiucus. — Entre *Antarès* et la Balance, on remarquera des étoiles disposées en courbe, qui forment le Scorpion.

Le Sagittaire n'a que des étoiles de troisième et quatrième grandeur; elles sont auprès d'Antarès.

Le Capricorne. — Une ligne tirée de la Lyre à l'Aigle, et prolongée vers le sud fera connaître les deux étoiles de la tête du Capricorne; elles sont l'une au-dessous de l'autre. La supérieure est une étoile double. Si on aligne γ , centre de la croix du Cygne à travers le carré du Petit-Cheval, on rencontrera les trois étoiles de la queue du Capricorne.

N. B. Il faut remarquer que pour tous les lieux placés sur la même latitude que Paris, la carte du ciel serait exactement la même qu'à Paris le 28 juin à 10 heures du soir (les heures étant comptées sur le méridien du lieu). — Pour les lieux situés au nord de Paris, le lecteur verra dans la partie nord du ciel, à l'horizon, quelques étoiles de plus, et vers la partie sud, à l'horizon, quelques étoiles de moins; le contraire a lieu pour les localités situées au sud de Paris. — Enfin la carte change peu pour les jours qui avoisinent le 21 juin. On observera de plus que, quinze jours avant le 21, c'est à 11 heures du soir que le ciel présenterait l'apparence de notre carte; et quinze jours après le 21 juin ce sera au contraire à 9 heures du soir.

PAIX D'AMIENS.

De toutes les déclarations de guerre des temps modernes, dit M. Bignon, il n'en est aucune qui ait été plus difficile à justifier que la rupture du traité d'Amiens. Ce traité suspendit pour un moment la guerre meurtrière, qui durait depuis 9 ans et fut à l'instant de sa conclusion considéré comme un des grands événements diplomatiques de l'histoire contemporaine. Peu d'intérêts, cependant, s'attachent aux détails de sa négociation, et le peu de temps qui s'écoula entre le jour de sa signature et les hostilités de 1805, doit le faire envisager désormais bien plutôt comme une simple trêve que comme un traité de premier ordre.

Les préliminaires en avaient été dressés à Londres dans le courant de 1801, et les arrangements définitifs se signèrent à Amiens, le 25 mars de l'année suivante, la seule qui de 1792 à 1814 vit l'Europe jouir, douze mois entiers, d'une paix générale et non interrompue.

Lord Cornwallis, ex-vice-roi d'Irlande, nommé négociateur dans cette affaire, arriva à Paris, aux premiers jours de novembre; les honneurs extraordinaires qu'on lui décerna annoncèrent dès lors l'importance que mettait la France à conclure une alliance solide avec la Grande-Bretagne; les conférences s'ouvrirent vers le commencement de janvier, et bientôt les plénipotentiaires se dirigèrent sur Amiens : Joseph Bonaparte, comme représentant de la France; le vieux chevalier d'Azara pour l'Espagne; M. de Schimmel-Penning, que depuis nous avons vu grand pensionnaire de Hollande et sénateur de l'empire français, se présenta au

nom de la république Batave, et le marquis de Cornwallis avec les pouvoirs de l'Angleterre. La plupart des articles passèrent après de légères discussions, et au moment où l'on s'y attendait le moins les conférences se fermèrent et l'on déclara que tout était conclu et signé.

Les conventions de ce traité stipulaient : la restitution à la France, à l'Espagne et à la république Batave, de leurs colonies, à l'exception de la Trinité et de l'île de Ceylan, abandonnées à l'Angleterre; l'ouverture du cap de Bonne-Espérance aux parties intéressées au traité; l'évacuation de Malte, Porto-Ferrajo et autres ports de la Méditerranée et de l'Adriatique par les Anglais, l'évacuation du royaume de Naples et de l'Etat romain par la France; la restitution de l'Egypte à la sublime Porte, qui prit part aux conférences, comme partie contractante, sans représentation directe; l'intégrité des possessions en Portugal; la neutralité et l'indépendance de l'ordre et de l'île de Malte, sous la garantie de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Russie et de la Prusse; le rétablissement des pêcheries de Terre-Neuve et du golfe Saint-Laurent sur le même pied qu'avant la guerre; et enfin la reconnaissance de la république des Sept-Îles.

Ce traité, qui semblait donc devoir consolider la paix dans toute l'Europe, fut proclamé à Londres, le 29 du même mois, et reçu par le peuple avec un vif enthousiasme; il n'en fut pas de même au parlement et dans les diverses cours européennes; le mécompte fut général, et l'on ne se rendit pas raison des omissions qui s'y faisaient remarquer au premier abord... Nulle mention des affaires d'Allemagne... Nulle du roi de Sardaigne... Nulle de la république Italienne, etc. Ces lacunes semblèrent si graves que l'on crut long-temps que des articles secrets les avaient remplies. Le parlement se plaignit hautement, et surtout du silence de la France relativement à sa position en Italie; les deux chambres cependant votèrent au roi d'Angleterre une adresse de remerciement, et le 17 avril le traité fut ratifié à Paris par le premier consul.

Le résultat le plus immédiat de cette paix, celui qui surtout fit vivement sentir au peuple anglais les bienfaits qu'il pouvait en attendre, fut la suppression de l'*income tax*, impôt odieux, qu'avait enfanté la guerre et qui devait disparaître aussitôt qu'elle.

Une autre conséquence de cet événement, qui pouvait également faire pressentir une heureuse fin, fut cette nombreuse irruption des Anglais qui, impatients de revoir la France, et espérant peut-être trouver dans son appauvrissement un immense débouché pour leurs produits, se répandirent sur son territoire. — Dix années de séparation complète les avaient entretenus dans les erreurs les plus incroyables sur l'état de la République, que le langage de leurs ministres leur montrait misérable, sans culture et sans industrie; mais leur illusion fut de courte durée, car ils mirent le pied sur le continent juste au moment où nous ouvrions cette magnifique exposition de 1802, que l'assurance de la paix n'avait pas peu contribué à rendre florissante et qui dut montrer aux étrangers que désormais nous voulions rivaliser avec les nations les plus industriennes et assurer à nos arts et à nos manufactures le développement le plus progressif et plus indépendant.

Un grand mouvement commercial parut alors vouloir s'organiser; les voyageurs de la Grande-Bretagne, étonnés de nos progrès, exploraient la France en tous sens et s'emparaient à haut prix de la plupart de nos nouvelles richesses; mais l'espoir que cette fusion des deux peuples avait fait concevoir dura peu; les parlements anglais ourdirent de telles menées que, le 8 mars 1805, le roi George III leur fit annoncer le renouvellement de la guerre entre la France et l'Angleterre.

Cette déclaration anéantit bien des espérances. — Andréossi, notre ambassadeur à Londres, et le ministre des

relations extérieures à Paris demandèrent aux lords Whitworth et Hawkesbury des explications sur le message du roi d'Angleterre; mais ceux-ci répondirent évasivement, et, pendant ces pourparlers, les vaisseaux anglais, préalablement avertis, capturèrent plusieurs de nos navires, et interceptèrent nos communications.

Enfin les négociations furent rompues et la guerre se déclara officiellement. Le manifeste de la Grande-Bretagne appuyait cette rupture d'une longue énumération de prétextes, où l'on chercherait vainement aujourd'hui l'ombre d'un motif suffisant. Le 22 mai, le premier consul usa de représailles et fit arrêter et incarcérer à Verdun, où on les tint prisonniers jusqu'à la fin de cette guerre, tous les Anglais qui voyageaient en France sous la foi du traité.

Le gouvernement français prépara dès lors ses forces contre l'Angleterre, et appela toutes les villes et départements à contribuer à l'armement de la flottille, destinée à la descente dont on menaçait les îles de la Grande-Bretagne; chaque communauté répondit à cet appel; les soldats eux-mêmes offrirent le sacrifice de leur solde; les Anglais de leur côté formèrent leurs milices en troupes réglées, et tout s'organisa pour cette nouvelle guerre qu'ouvrirent l'occupation du Hanovre par les armées françaises, et le blocus de nos ports par les amiraux de l'Angleterre.

Des usuriers sous Charles IX. — Une des ordonnances rendues par suite des états-généraux de 1560 défendit aux marchands de vendre des draps de soie à crédit à d'autres qu'à des marchands, « et ce, » dit Joachim du Châlard dans son commentaire sur ces ordonnances (1834, page 542), « pour éviter les fraudes que font ordinairement les marchands; car si un pauvre gentil-homme ou autre s'adresse à eux pour emprunter argent, ils lui diront qu'ils n'en ont point, mais qu'ils lui bailleront de la marchandise jusques à concurrence de la somme qu'il demande, sur laquelle ils gagnent la tierce partie (à cause du prest qu'ils font), et pour gagner encores l'autre tierce, ils supposent un leur voisin pour acheter telle marchandise à vil pris et en leur nom. Ainsi mon pauvre gentil-homme (qu'ils font obliger à rigueur de l'exécuter, et qui emprunte par nécessité ou quelquefois par folie) est pippé, déçu, et trompé de moitié par ces deux imposteurs malheureux. Et s'il faut (*fait faute*) de porter ou envoyer argent au terme, tant le sort (*le principal*) que l'intérêt immodéré et excessif, le font constituer prisonnier, ou subhaster (*sub hasta*, à l'encan) tout son bien. Par tels moyens beaucoup de bonnes maisons et honorables se sont perdues, et tombées entre les mains de leurs créanciers à faute de paiement. »

FONDATION DE LA MOSQUÉE APPRÊTÉE LA FONTAINE DE L'ORANGER.

LÉGENDE ARABE.

Jérusalem était un champ labouré : deux frères possédaient la partie de terrain où s'élève aujourd'hui la Fontaine de l'Oranger.

L'un de ces frères était marié et avait plusieurs enfants, l'autre vivait seul. Ils cultivaient en commun le champ qu'ils avaient hérité de leur mère; le temps de la moisson venu, les deux frères lièrent leurs gerbes, et en firent deux tas égaux qu'ils laissèrent sur le champ. Pendant la nuit, celui des deux frères qui n'était pas marié eut une bonne pensée; il se dit à lui-même : « Mon frère a une femme et des enfants à nourrir, il n'est pas juste que ma part soit aussi forte que la sienne; allons, prenons dans mon tas quelques gerbes que j'ajouterai secrètement aux siennes, il ne s'en apercevra pas, et ne pourra ainsi les refuser. » Et il fit comme il avait pensé. La même nuit l'autre frère se réveilla, et dit à sa femme : « Mon frère est jeune, il vit seul et sans compagnie, il n'a personne pour l'assister dans son travail et pour le consoler

dans ses fatigues, il n'est pas juste que nous prenions du champ commun autant de gerbes que lui ; levons-nous, allons et portons secrètement à son tas un certain nombre de gerbes, il ne s'en apercevra pas demain, et ne pourra ainsi les refuser. » Et ils firent comme ils avaient pensé. Le lendemain chacun des frères se rendit au champ, et fut bien surpris de voir que les deux tas étaient toujours pareils ; ni l'un ni l'autre ne pouvait intérieurement se rendre compte de ce prodige : ils firent de même pendant plusieurs nuits de suite ; mais comme chacun d'eux portait au tas de son frère le même nombre de gerbes, les tas demeuraient toujours égaux, jusqu'à ce qu'une nuit, tous deux s'étant mis en sentinelle pour approfondir la cause de ce miracle, ils se rencontrèrent portant chacun les gerbes qu'ils se destinaient mutuellement.

Or, le lien où une si bonne pensée était venue à la fois et si persévéramment à deux hommes, devait être une place agréable à Dieu, et les hommes la bénirent et la choisirent pour y bâtir une maison de Dieu.

« Quelle charmante tradition ! s'écrie M. de Lamartine en la racontant dans son *Voyage en Orient*. J'ai entendu chez les Arabes des centaines de légende de cette nature. On respire l'air de la Bible dans toutes les parties de cet Orient. »

CHASSE AUX CANARDS SAUVAGES.

On sait que les canards sauvages fréquentent pendant l'été les lacs et les marais du nord, et qu'ils émigrent pendant

l'hiver vers les lacs et les marais des latitudes tempérées. Comme ils voyagent en troupes innombrables, leur passage ou leur séjour dans les pays qu'ils visitent annuellement est un événement d'une assez grande importance pour les habitants dont les uns font figurer ces oiseaux sur leurs tables, et les autres s'enrichissent en les capturant. — Ainsi, dans le département de la Gironde, les canards sont, pendant la saison, l'objet d'un commerce productif entre le bassin d'Arcachon et Bordeaux. Le bassin, vaste lac au moment de la haute mer, n'offre plus à la marée descendante que des bancs vaseux couverts d'herbes et de coquillages, et traversés par des chenaux sinueux. C'est là que vont s'abattre les vols des canards sauvages. Poursuivis par les chasseurs, ces oiseaux ne tardent pas à se prendre dans d'innombrables filets tendus sur des rangées de perches.

Dans certains pays on s'empare des canards par une ruse assez originale. On laisse flotter sur les étangs qu'ils fréquentent des pots renversés ou des calebasses auprès desquelles les oiseaux s'habituent à nager sans défiance. Alors les chasseurs se jettent à la nage, cachent leur tête dans le pot ou dans la calebasse : quelques trous leur permettent d'y voir et de se diriger sur l'étang. Arrivés près d'un canard, le nageur le saisit vivement par les pattes, le fait plonger, lui tord brusquement le cou sans lui laisser le temps de se débattre et l'accroche à sa ceinture. Les compagnons du canard ne se doutent de rien, et au bout de quelques instants tous les oiseaux qui s'abattent sur l'onde ont disparu :



(Une manière de prendre les canards sauvages. — Première figure.)

il ne reste que des pots flottans et des chasseurs chargés de butin.

Il y a un assez grand nombre de manières de chasser les canards sauvages ; chaque pays a la sienne ; nous ne les passerons pas toutes en revue ; mais nous allons donner quelques détails sur celle qui est à la fois la plus productive et la moins fatigante. La figure ci-jointe en représente un des actes ;

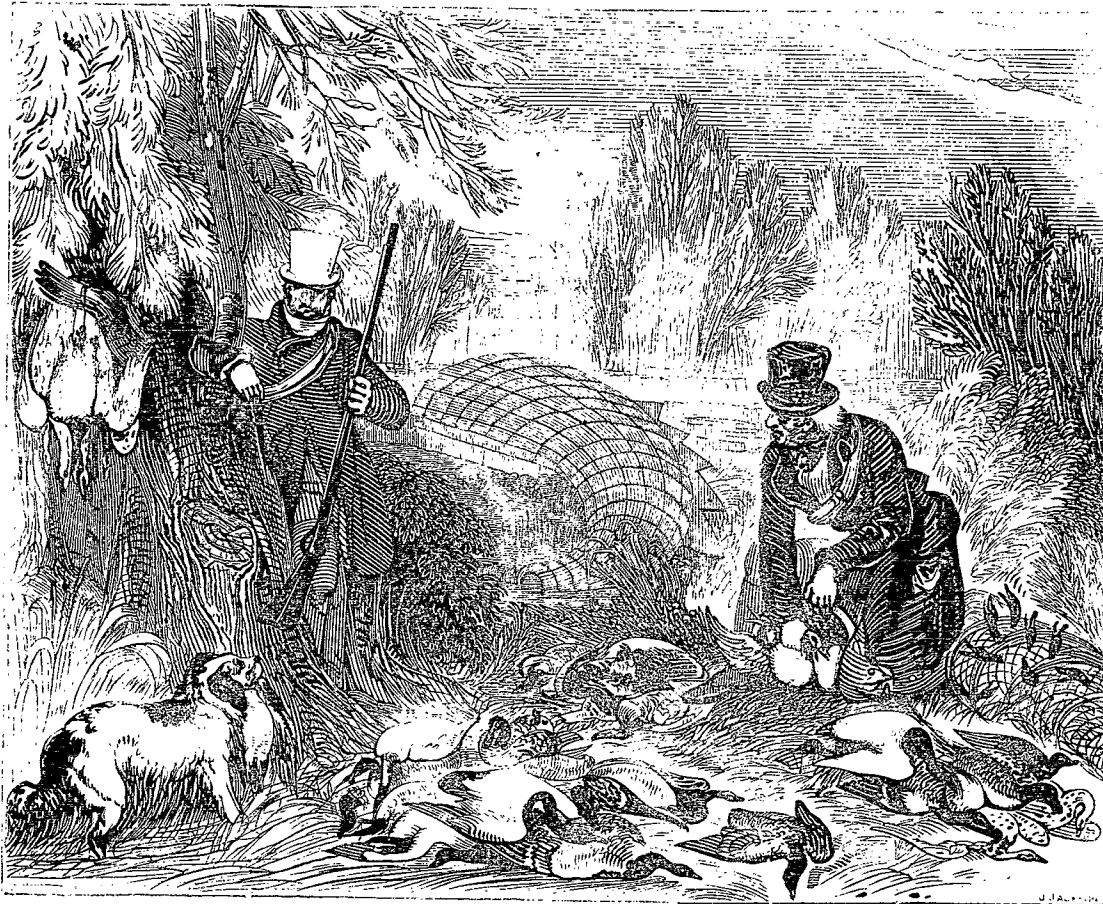
une autre gravure en complètera la description qui commencera la livraison suivante.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombyer, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombyer, n° 30;

CHASSE AUX CANARDS SAUVAGES.

(Suite.)

(Les canards sont pris; on leur tord le cou. — 2^e figure.)

C'est particulièrement en Angleterre, dans les marais du Lincolnshire, que se pratique la chasse dont nos gravures donnent la représentation.

On commence par breuser une sorte de fossé attenant aux endroits des lacs où les canards se rendent le plus volontiers; assez large à son ouverture, ce fossé se rétrécit graduellement jusqu'à ne plus présenter à son extrémité qu'une section de deux pieds; tracé d'abord en ligne droite, il ne tarde pas à s'arrondir pour que le gibier déjà avancé dans le piège se trouve dérobé à la vue de celui qui y entre. Les bords, tenus fort proprement et dégarnis des herbages trop épais, offrent aux oiseaux des lieux de repos commodes; ceux-ci nagent, grimpent, s'installent sur le gazon, font leur toilette, se rejettent à l'eau, et se trouvent en un vrai paradis. Un treillage s'élève des deux côtés, se courbe en arc au-dessus du canal, et, après avoir d'abord formé un berceau de 9 à 40 pieds, se rapproche sans cesse du sol et se termine par une sorte de boyau de 18 pouces de haut. Un grand filet recouvre le tout, et à l'extrémité on attache un autre filet en forme de sac maintenu ouvert par des cerceaux.

A quelques toises du lac, on commence à établir le long des bords, de distance en distance, des barricades, ou palissades de roseaux; elles sont inclinées sur le canal, de façon que l'homme qui s'y placera puisse être aperçu par les canards engagés entre lui et le filet de l'extrémité, mais demeure caché à ceux qui sont entre lui et l'embouchure. Il est d'autant plus important de se dérober à la vue des oiseaux qui peuvent encore s'échapper, que ceux-ci en donnant l'alarme intimideraient tous les autres, et que le gibier déserterait la place; on en serait pour ses frais; c'est le cas de dire que l'on se trouverait pris dans ses propres filets.

Lorsque le chasseur s'approche des barricades, il faut qu'il ait soin de tenir un morceau de tourbe devant sa bouche, afin, dit-on, d'empêcher que les canards ne flient sa présence. Il est suivi d'un chien dressé, et s'avance avec les plus grandes précautions vers le milieu du canal où se trouve ménagée une petite ouverture au travers des palissades. Il s'assure si les canards sont engagés; s'ils n'y sont pas entrés, il s'avance vers l'embouchure et aperçoit son gibier prenant ses ébats sur le lac. Il fait un signe au chien en lui donnant un morceau de fromage à manger. L'animal entre dans le canal par un trou qui lui est ménagé, suit le bord, fait sauter à l'eau les canards qui se reposaient, et retourne vers son maître en sortant du filet par un autre trou; on le récompense, on l'encourage et on lui fait recommencer sa tournée. Les badauds de canards s'amuse à ce manège et aux gentilleses du chien, ils se familiarisent, et, pour le mieux voir, s'enfoncent dans le canal. Le chasseur remonte alors et se place successivement à des barricades de plus en plus proches du dernier filet; lorsque enfin les oiseaux sont assez en avant, il retourne à la barricade la plus voisine de l'entrée, et, agitant son chapeau, il effraie les canards déjà aventurés qui se sauvent vers le fond, tandis qu'il n'est pas vu de ceux qui entrent encore. Passant ainsi de barricade en barricade, il finit par contraindre les oiseaux à ramper sous le trou de l'extrémité et à se réfugier dans le filet. Donnant alors un tour de corde, il ferme toute issue, et saisissant les canards à son aise, il leur tord promptement le cou afin de recommencer sa chasse.

Lorsque le vent souffle dans le canal, la chasse ne rapporte pas, parce que les oiseaux aiment à nager contre le vent; en allant vent arrière, en effet, ils auraient leurs plu-

mes ébouriffées, et cela les vexe. On a soin de disposer plusieurs canaux en sens contraires pour pouvoir chasser de tous vents.

Des Points brillans.— Les surfaces des corps présentent, surtout lorsqu'elles sont bien polies, des *Points brillans* d'un éclat comparable à celui du corps lumineux qui les éclaire. La vivacité de ces points est d'autant plus grande, et leur étendue est d'autant plus petite, que les surfaces sont plus polies. Lorsque les surfaces sont mates, les Points brillans ont beaucoup moins d'éclat, et ils occupent une partie plus grande de la surface.

Le Point brillant de la surface fait fonction de miroir et renvoie à l'œil une partie de l'image de l'objet lumineux. La détermination de ce point exige une extrême précision, et, quand même le dessin serait de la plus grande correction, la moindre erreur commise dans la position du Point en apporterait de très grandes dans l'apparence des formes. Nous n'en donnerons qu'une seule preuve, mais bien frappante.

La surface du globe de l'œil est polie, elle est de plus enduite d'une légère couche d'humidité qui en rend le poli plus parfait : aussi, lorsqu'on observe un œil ouvert, on voit sur sa surface un Point brillant d'un grand éclat, d'une très petite étendue, dont la position dépend de celle de l'objet éclairant et de celle de l'observateur. Si la surface de l'œil était parfaitement sphérique, l'œil pourrait tourner autour de son axe vertical, sans que la position du Point brillant éprouvât le moindre changement : mais cette surface est allongée dans le sens de l'axe de la vision ; et lorsqu'elle tourne autour de l'axe vertical, la position du Point brillant change. Un long exercice nous ayant rendus très sensibles à ce changement, il entre pour beaucoup dans le jugement que nous portons sur la direction du globe de l'œil. C'est principalement par la différence des positions des Points brillans sur les globes des deux yeux d'une personne, que nous jugeons si elle louche ou si elle ne louche pas ; que nous reconnaissons qu'elle nous regarde, et lorsqu'elle ne nous regarde pas, de quel côté elle porte la vue.

On voit par cet exemple combien de légères erreurs dans la position du Point brillant peut en apporter de considérables dans la forme apparente de l'objet, quoique d'ailleurs le tracé de son contour apparent reste le même.

Extrait de MONGE.

DE L'ÉTENDUE, DU REVENU ET DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS EN FRANCE.

La France, il y a quelques siècles, était couverte de forêts, dont l'étendue se trouvait tout-à-fait hors de proportion avec les besoins de la population qu'elle avait alors. On abattait, on coupait indifféremment partout où la nécessité s'en faisait sentir, les bois employés à la consommation. Les capitulaires du IX^e siècle avaient bien ordonné quelques précautions d'intérêt public, mais il faut descendre jusqu'au XIII^e pour trouver des réglemens forestiers, qui encore pour la plupart ne furent jamais exécutés. Avant l'ordonnance de Louis XIV sur les eaux et forêts, la France était donc sous le rapport forestier à peu près dans la situation où sont actuellement les États-Unis, c'est-à-dire dans cette première période qui se présente chez tous les peuples, et où dominent le désordre et l'imprévoyance quant à l'usage des richesses forestières.

Frappé de l'état désastreux où étaient les forêts par suite des guerres civiles, de l'ignorance des propriétaires et de la négligence de leurs agens, Colbert nomma une commission de vingt-un membres chargés de parcourir la France, et de faire une enquête dont le résultat fut l'ordonnance de 1669 que nous venons de citer. A partir de cette époque commence la seconde période, ou celle de *conservation et d'aménage-*

ment des forêts. Les bois sont mis en coupes réglées ; les bestiaux ne peuvent y paquer qu'après un certain temps qui met les jeunes pousses hors de leur atteinte ; l'aménagement (ou l'âge et l'étendue des taillis et des futaies) est fixé pour l'exploitation ; les défrichemens ne peuvent avoir lieu qu'en vertu de permissions expresses.

La troisième période est celle de la *culture forestière et des repeuplemens*, pendant laquelle on élague soigneusement les arbres, on favorise les essences les plus utiles, on repeuple les clairières par des semis ou des plantations, on creuse des fossés d'assainissement ou de dessèchement, on fait des routes d'exploitation, on accroît enfin, par une culture plus savante, la production sur une étendue de terrain donnée en obtenant des arbres plus nombreux, plus beaux, et par conséquent plus chers. Les propriétaires français sont entrés dans cette période vers 1800, lorsque après la Révolution, pendant laquelle les bois avaient beaucoup souffert, on put en tirer un plus grand parti en raison de l'augmentation du nombre des manufactures.

La quatrième période, dans laquelle les Allemands nous ont précédés, est celle des *forêts artificielles*. Ainsi que le croit le savant M. Mathieu de Dombasle, ce nouveau mode de culture produira, dans l'économie forestière, la même révolution que les prairies artificielles ont opérée dans l'économie rurale. Lorsqu'on est entré dans cette voie d'amélioration, on ensemeince les landes, on plante sur les dunes, sur les montagnes, et en général partout où l'on ne peut pas obtenir d'autres produits. On choisit les essences d'arbres qui conviennent le mieux aux terrains dont on dispose. Ces spéculations, pour lesquelles il faut deviner la nature, ne peuvent être que le résultat de longues études forestières et de patientes observations ; elles annoncent de grands progrès dans la sylviculture ; elles sont d'une haute importance dans un État, car alors les forêts ne sont plus répandues au hasard sur le sol comme le sont actuellement les nôtres.

Vers le milieu du siècle dernier, le marquis de Mirabeau, dans sa *Théorie de l'impôt*, estimait la superficie des forêts de la France à 50 millions d'arpens, ou environ 15 millions d'hectares. Chaptal faisant en 1819 l'inventaire de nos richesses territoriales, dans son ouvrage sur *l'industrie française*, portait l'étendue de nos forêts à 7,072,000 hectares, formant un revenu brut de 141,440,000 francs, en supposant pour toute la France un aménagement de vingt ans, et par conséquent une coupe annuelle de 555,600 hectares. Le *Mémorial statistique et administratif des forêts*, rédigé avec le plus grand soin par M. Herbin de Halle, ne donne au sol forestier, en 1854, qu'une superficie de 6,770,070 hectares, dont la propriété est ainsi répartie :

Au domaine de l'Etat.	1,053,127 hectares.
A 11,448 communes.	1,802,482
A 330 établissemens publics	22,882
A la liste civile.	108,537
Au domaine privé du roi	82,175
Au duc d'Anjou	42,500
Aux particuliers.	5,678,567
Total égal.	6,770,070

En raison des immenses progrès faits depuis un siècle dans la partie de l'agronomie qui se rapporte aux forêts, et après les beaux travaux de Buffon, de Réaumur et de Duhamel, on ne s'éloignerait pas de la vérité en avançant que ces 6,770,070 hectares rapportent maintenant autant que les 15 millions que possédait la France à l'époque où écrivait le marquis de Mirabeau.

L'aménagement consiste à diviser une forêt en coupes successives, et à régler l'étendue et l'âge des coupes annuelles, en raison composée des intérêts du propriétaire et de la société en général. Il présente quelque analogie avec l'assolement agricole qui a pour objet de régulariser la succession des récoltes, mais il en diffère par la longueur de ses

périodes qui embrassent des siècles entiers et qui par cela même sont la grande difficulté de l'économie forestière. Varrenne de Fenille et M. de Pertuis ont fait de nombreuses observations sur ce sujet important. Nos aménagements, en France, varient selon la bonté du sol, les besoins du commerce ou les habitudes locales, depuis 10 jusqu'à 50 ans pour les taillis, depuis 40 jusqu'à 70 ans pour les demi-futaies, et depuis 80 jusqu'à 200 ans pour les hautes futaies.

L'administration des forêts de l'Etat, et la surveillance des autres bois soumis au régime forestier, est confiée à un directeur qui réside à Paris, ayant sous ses ordres 52 conservateurs, entre lesquels se partagent les différens départemens, et environ 9,400 agens y compris 8,570 gardes à pied. Néanmoins les forêts de la liste civile sont administrées par l'intendant-général, et 491 agens ou gardes divisés en douze inspections; celles du domaine privé du roi par un directeur, et 551 agens répartis en 18 arrondissemens; enfin celles du duc d'Aumale, divisées en 5 arrondissemens, occupent 155 personnes.

Quant à ses rapports avec la marine, le sol forestier de la France est partagé en quatre grandes sections correspondantes aux quatre bassins naturels de la Seine, de la Loire, de la Garonne et du Rhône. On ne sera plus étonné de la cherté de nos bois pour les constructions maritimes quand on saura que nos départemens les plus boisés sont précisément ceux qui sont les plus éloignés de la mer. On sentira aussi de quelle importance seraient pour nos forêts des canaux ou des chemins de fer, qui transporteraient leurs produits à peu de frais et à des distances fort éloignées. Lorsque nous serons suffisamment pourvus de voies de communication, nos superbes bois de construction, que donnent les départemens du Nord et de l'Est, parviendront aisément dans nos ports, et, ainsi que le dit M. Herbin de Halle, ne passeront plus à l'étranger pour nous être revendus, comme autrefois, au poids de l'or, après avoir été façonnés.

Parmi les plus beaux massifs, on cite les quinze dont voici les noms et la superficie :

NOMS DES FORÊTS.	SUPERFICIE en hectares.	DÉPARTEMENTS où elles sont situées.
Cléans	42,550	Loiret.
L'Estrel	26,847	Var.
Chaux	19,505	Jura.
Fontainebleau	17,000	Seine-et-Marne.
Maguenau	14,791	Bas-Rhin.
La Harth	14,764	Haut-Rhin.
Compiègne	14,385	Oise.
Dabo	13,724	Meurthe.
Rambouillet	12,818	Seine-et-Oise.
Laruns	12,000	Basses-Pyrénées.
Bavory	11,870	Idem.
Villers-Cotterets	11,157	Aisne.
Vercors	9,615	Drôme.
Tronçais	9,508	Allier.
Barousse	9,000	Hautes-Pyrénées.

La plus grande partie de nos bois soumis au régime forestier sont dans les départemens de l'Est, à l'exception cependant des Pyrénées et des environs de Paris. Les départemens du centre, de l'Occident et du Midi sont peu boisés. Le voyageur y remarque avec peine ces vastes landes incultes qui servent à la nourriture de misérables troupeaux, et ces montagnes arides que les pluies dévastent en entraînant le peu de terre végétale qui les couvrent. Plantés en bois ces terrains doubleraient la fortune de leurs propriétaires, que le défaut de débouchés faciles empêche de se livrer à ces spéculations avantageuses. On peut juger de la vérité de ce que nous venons d'avancer par le tableau suivant, qui présente le nom des départemens français, classés d'après leur importance forestière en 1854

	hectares.		hectares.
Côte-d'Or	242,525	Basses-Alpes	59,794
Vosges	221,727	Haute-Garonne	59,759
Haute-Marne	211,783	Puy-de-Dôme	57,890
Nievre	184,170	Orne	57,760
Meurthe	182,225	Nord	56,816
Meuse	180,750	Gers	54,804
Landes	162,655	Somme	54,168
Haute-Saône	157,690	Hérault	52,560
Bas-Rhin	155,107	Vaucluse	52,076
Isère	148,889	Bouches-du-Rhône	51,557
Cher	148,011	Aude	51,115
Moselle	146,204	Tarn-et-Garonne	47,819
Haut-Rhin	142,805	Aveyron	47,514
Jura	142,729	Sarthe	47,416
Ardennes	141,845	Maine-et-Loire	45,812
Basses-Pyrénées	139,620	Pas-de-Calais	44,787
Doubs	130,808	Eure-et-Loir	44,532
Eure	130,086	Ille-et-Vilaine	45,260
Saône-et-Loire	117,914	Loire-Inférieure	42,595
Var	116,532	Charente-Inférieure	40,956
Allier	110,576	Ardèche	40,540
Indre	107,052	Tarn	39,468
Gard	104,689	Deux-Sèvres	59,159
Aisne	102,206	Cantal	38,952
Loiret	95,951	Creuse	38,448
Ariège	92,567	Loire	38,180
Hautes-Pyrénées	92,284	Calvados	37,680
Drôme	91,849	Haute-Loire	35,255
Oise	86,583	Corse	34,809
Gironde	84,847	Lozère	32,275
Marne	85,405	Côtes-du-Nord	52,209
Hautes-Alpes	76,885	Mayenne	51,747
Aube	76,161	Lot-et-Garonne	28,997
Seine-Inférieure	74,945	Lot	25,500
Indre-et-Loire	73,896	Charente	24,897
Seine-et-Marne	75,126	Haute-Vienne	22,076
Seine-et-Oise	71,788	Vendée	21,587
Dordogne	69,481	Manche	15,985
Yonne	69,087	Finistère	14,576
Loir-et-Cher	68,043	Morbihan	15,848
Ain	66,070	Corrèze	15,760
Vienne	62,525	Rhône	11,800
Pyrénées-Orientales	60,252	Seine	2,180

En 1855 le service administratif et de surveillance dans les départemens coûtera à l'Etat 5,029,500 francs; mais le projet de budget de 1856 ne porte pour cette partie qu'une somme de 2,904,500 francs, en raison des aliénations de forêts qui auront lieu durant l'année qui s'écoule. Pendant l'ordinaire forestier de 1852, l'Etat a adjugé, dans les bois qui lui appartiennent, la superficie de 25,627 hectares 72 ares pour être coupés. La vente ayant eu lieu au prix moyen de 714 francs 50 cent. l'hectare, le trésor a réalisé une ressource de 18,254,255 f. 52 c.

qui augmentée des produits accessoires, tels que droits de chasse, pâturages, glandées, etc., etc., montent à 5,151,567 73

forment un total de 21,585,804 f. 25 c.

En supposant, ce qui s'éloigne peu de la vérité, que les forêts de l'Etat puissent fournir tous les ans une coupe du même prix, leur valeur foncière serait alors, en estimant le revenu à 2 pour 100, d'environ un milliard.

L'essence dominante parmi nos arbres forestiers est le chêne, qui atteint sa plus grande hauteur, et dont nous possédons toutes les variétés connues. Viennent ensuite les tilleuls, les trembles, les charmes, les bouleaux, les cornouillers que l'on appelle quelquefois oliviers de Normandie, les frênes que l'industrie transforme actuellement en meubles élégans qui rivalisent avec ceux d'acajou, les ormes si estimés pour le charronnage, les saules, les buis employés principalement à faire des peignes, des tabatières, des fourchettes, etc., etc.; les épicéas, les mélèzes, les ifs, les érables, les sorbiers utiles aux artistes et aux ouvriers pour leurs outils, la plus grande partie des variétés de pins ou sapins, et les hêtres que l'on emploie pour faire des sabots ou de la

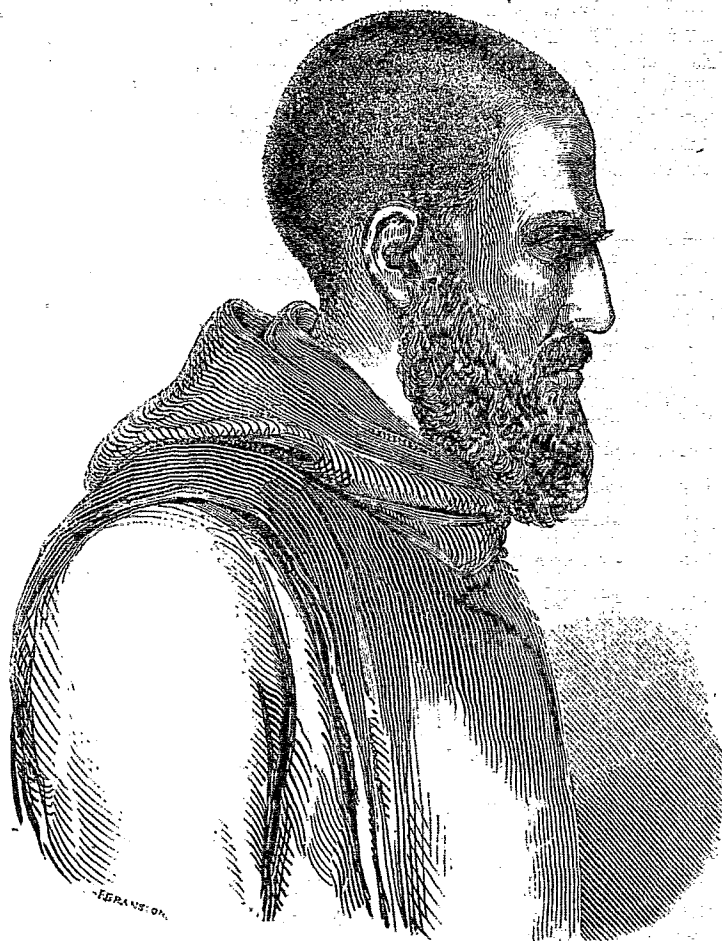
boissellerie. La forêt de Verzy, dans l'arrondissement de Reims, offre une variété particulière des hêtres que l'on appelle dans le pays *faux de saint Basle*, du nom de l'ancienne abbaye qui en était propriétaire. Ces arbres se courbent et s'entrelacent d'une manière si serrée qu'ils forment une espèce de berceau sphérique. Ce qui fait supposer que ce phénomène d'histoire naturelle tient surtout au sol, c'est que ces mêmes hêtres, transplantés dans un autre canton, reprennent leur végétation droite avec leurs branches horizontales légèrement inclinées, qui caractérisent leur espèce.

L'amitié chez les Morlaques et les Dalmates. — Le pays qui s'étend des bords de l'Adriatique jusque vers ceux de la mer Noire, est en grande partie habité par des peuplades de la race slave, jadis connues de Rome.

Après la chute de l'empire romain, plusieurs de ces peuplades parvinrent à s'affranchir, et quelques unes d'entre elles, comme les Illyriens et les Serviens, formèrent des royaumes qui eurent une part assez importante dans les luttes terribles engagées lors de l'envahissement du mahométisme. — La bataille de *Kossow Pole* (ou champ des merles), où le roi serbien Lazare et l'élite des guerriers slaves périrent après une brillante résistance contre les armées nombreuses du sultan turc Amurat, mit fin à l'existence de ces royaumes. — Depuis ce moment, ils passèrent successivement sous la domination des Turcs ou de la république de Venise suivant les

hasards de la guerre. — Cependant ni ces revers, ni l'abrutissement et l'ignorance qu'un long assujétissement enfante toujours, n'eurent le pouvoir d'effacer entièrement les mœurs primitives qui distinguent d'une manière si tranchée les peuples slaves des autres nations de l'Europe occidentale. Nous citerons comme exemple la sainteté et la force des sentiments d'amitié qui, dès le temps du paganisme, ont donné naissance chez les Dalmates et chez les Morlaques à une cérémonie religieuse encore conservée de nos jours. — Choisir un ami est un acte de religion, qui se consacre au pied des autels. Dans le rituel esclavon, il se trouve une formule pour bénir solennellement devant le peuple assemblé l'union de deux amis ou de deux amies. Les amis unis de cette manière prennent les noms de *Pobratimi*, ou hommes devenus frères, et les amies celui de *Posestrime*, ou femmes devenues sœurs. — Dans ces unions, c'est un devoir de s'assister réciproquement pour tous les besoins et tous les dangers, de venger les injustices faites à l'un ou l'autre, de donner sa vie pour le *pobratime* si les circonstances exigent ce sacrifice. — Ces liaisons sont moins sujettes aux désaccords et aux querelles que les mariages, et la désunion entre deux *pobratimi* ou *posestrime* est même aujourd'hui un événement scandaleux. Les vieillards dalmates et morlaques commencent à se plaindre toutefois du discrédit des anciens usages parmi leurs compatriotes, et l'attribuent à leur commerce trop fréquent avec les *Latins*, car c'est de ce nom qu'ils continuent à qualifier les Italiens.

LA TRAPPE.



(Le portier d'un couvent de la Trappe.)

On sait en général l'histoire ancienne de l'ordre de la Trappe; mais l'histoire contemporaine en paraît être beaucoup plus inconnue.

L'abbaye de la Trappe, fondée en 1140, était située dans une vallée de Normandie, vallée déserte, pauvre, mauvaise pour le voyageur, surtout dans la saison pluvieuse. La Trappe

était comme un nom de malédiction, pour exprimer l'inhospitalité du sol, et au ^{xvi}^e siècle le monastère lui-même était devenu un objet de terreur dans les rares villages de la vallée. On appelait les moines *les bandits de la Trappe*.

Ce fut vers la fin du ^{xvii}^e siècle que l'ordre de la Trappe fut réellement institué. Le catholicisme avait été de toutes parts ébranlé par les sectes protestantes : il semblait que la religion fût arrivée à son heure d'agonie, et que le règne de l'indifférence fût près de commencer ; mais alors même, par une réaction naturelle, du milieu de la dissipation des cours il s'éleva des protestations énergiques : un immense besoin de solitude s'empara de certains hommes, et l'on voyait comme une sorte de souvenir des frutes dans la Thébaïde recruter parmi les plus mondains. L'abbé de Rancé, qui, dès l'âge de dix ans, avait été investi du bénéfice de l'abbaye de la Trappe, fut vivement atteint de cet esprit de retour au cénobitisme. Il sortit avec éclat du monde, bravant les railleries de ses compagnons de plaisirs, et établit dans son monastère une réforme d'une austérité presque incroyable. A soixante-quatorze ans il mourut sur un lit de paille et de cendres. Cette vie fut admirée et gagna des prosélytes : l'ordre fut constitué. Une communauté de femmes du même ordre se forma également sous la direction de Louise, princesse de Condé.

On sait la plupart des conquêtes que fit l'ordre de la Trappe au sein de la richesse, dans les rangs de tout ce qu'il y avait en France de plus noble et de plus jeune : c'étaient ceux que le honneur de la naissance et de l'éducation semblait appeler à la destinée la plus enviable, qui tout-à-coup disparaissaient comme dans un abîme ; et quelque temps après, un bruit sourd se répandait de toutes parts : « *M^{lle} de ***. M. le comte de *** est à la Trappe.* »

Prier de cœur seulement, travailler de toutes les forces du corps, souffrir de toutes les gênes, de toutes les macérations imaginées par l'ascétisme ; vivre ensemble sans jamais se connaître, même de nom, sans plus jamais apprendre rien du monde, même la mort d'une mère, d'une sœur, ou d'un enfant ; chaque jour se pencher sur sa fosse ouverte, en remuer la terre, y retourner la bêche autant de fois que la pensée de la mort dans son cœur ; emprisonner en soi jusqu'à son dernier jour toute la langue humaine, sauf ces quatre mots pour lesquels la bouche seule s'ouvrait d'heure en heure comme une porte de fer : *Frères, il faut mourir !* Telles étaient les tristes séductions que la Trappe offrait à une société riche de tous les progrès des sciences et des arts ; et leur amertume a cependant toujours appelé à ces sombres

agapes plus de convives qu'il ne s'y trouvait de places. Le temps n'a pas sensiblement affaibli cette mystérieuse attraction ; c'est que l'ordre de la Trappe résume tout un ordre

d'institutions qui répondent à d'éternelles exceptions dans la nature humaine ; c'est la prison volontaire pour ceux qui seuls ont le droit et la puissance de se condamner eux-mêmes ; c'est une terre d'attente pour ceux qui plient sous l'impérieux besoin d'échapper au joug nécessaire de la société. Tout homme, s'il a une seule passion et l'idéal, a rêvé la Trappe une fois en sa vie.

La révolution française a brisé un instant l'ordre de la Trappe.

L'abbé Sannier, chanoine de Chartres, émigra à la révolution et se rendit en Angleterre. Là il se fit remarquer dans la société par la vivacité et l'esprit de sa conversation. Un soir il s'était montré aussi aimable, aussi enjoué que



(Portrait d'un Trappiste en prières.)

de coutume, et le lendemain on apprit qu'il était parti pour se faire trappiste. Chacun disait : il ne pourra pas tenir, il reviendra. Il n'est pas revenu. Le frère Antoine Sannier avait fondé, en Angleterre, une communauté de trappistes dans les terres de M. Welds, et il améliora ces terres considérablement. Lorsqu'à la restauration il voulut revenir en France, la famille Welds lui paya ces améliorations d'une somme assez forte, qui servit à l'acquisition du domaine de Meilleray, près de Nantes. Les trappistes qui vinrent habiter le nouvel établissement étaient ou Anglais, ou Irlandais, ou Français. Instruits dans les procédés de l'agriculture et de l'industrie anglaise, ils les voulurent propager sur le sol de la France. Ils fondèrent donc une sorte de ferme modèle qui avait ses instrumens agricoles, ses races de bétail, sa laiterie, sa tannerie, etc. ; le tout d'après l'expérience de la Grande-Bretagne. Leurs bestiaux et leurs méthodes étant supérieurs à ce qui se faisait dans le pays, les trappistes purent bientôt traiter avec tout le monde plus avantageusement que personne. Il en résulta naturellement de grands froissements d'intérêts, des inimitiés et la haine de beaucoup. Peut-être doit-on rechercher là quelque chose de l'origine du procès qui fut intenté, sous le ministère de Perrier, aux trappistes de Meilleray. On les accusa de conspiration et de carlisme : M^e Janvier alla plaider à Nantes. En définitive, les Anglais et les Irlandais d'entre les trappistes durent quitter leur établissement dévasté, et le père Antoine, après avoir opposé une grande fermeté de caractère aux accusations de ses adversaires, reste maintenant presque seul comme une colonne d'un temple détruit. — Outre la Chartreuse de Meilleray, il y en a encore cinq ou six en France.

C'est dans l'une de ces maisons, situées au fond des Lan-

des, qu'un voyageur a dessiné les deux figures jointes à cet article.

ÉTAT ACTUEL DE LA MÉDECINE EN TURQUIE.

On compte en Turquie diverses espèces de médecins. Il y a d'abord des médecins chrétiens; ce sont souvent des hommes instruits qui ont étudié dans les universités de l'Europe, et se sont établis ensuite dans les grandes villes de l'empire. Or, comme la plupart sont Français, c'est-à-dire Français ou Allemands, il est arrivé que le Turc ignorant regarde en général comme médecin tout homme qui porte le costume européen.

De là résulte aussi que beaucoup d'Européens qui, dans leur pays, n'étaient rien moins que médecins, le deviennent en Turquie, sollicités par l'appât du gain, et sûrs, en tout cas, de l'impunité. Un Maltais, facteur de la poste aux lettres à Corfou, est médecin dans l'armée turque; un ex-tambour-major des armées de Napoléon donne des consultations à Smyrne, et jouit de la considération générale.

Après les médecins chrétiens, viennent les médecins grecs, puis les médecins israélites. Cette classification n'est pas indifférente; elle résulte de l'opinion publique. Ces Israélites vendent des drogues dans les bazars, avec toute sorte d'objets de parfumerie: quelques uns même parcourent les marchés en criant: *Voilà le médecin!* De temps à autre un Turc sort de sa maison, leur tend les bras pour qu'ils lui tâtent le pouls, et ils lui donnent une poudre ou une pilule que le malade avale à l'instant même en leur présence. Il existe enfin dans le pachalik de Janina une petite peuplade habitant une contrée sauvage, et qui s'occupe soit de commerce, soit de médecine. Ces connaissances se transmettent de père en fils, et cette peuplade fournit d'empiriques presque toute la Turquie d'Europe.

Aux yeux d'un mahométan, le bon médecin est celui qui, après lui avoir tâté le pouls, prescrit à l'instant même le médicament, et fixe la durée de la maladie; toute question, toute investigation ultérieure est une preuve d'ignorance.

Voici comment le docteur Oppenheim, qui a résidé en Turquie pendant trois ans comme médecin de l'armée du grand visir, raconte la visite qu'il fit dans le harem à l'épouse favorite du Kirja-Bey. «La porte du harem s'étant ouverte, on me fit attendre dans un jardin intérieur; bientôt une seconde porte s'ouvrit, et je fus reçu par une personne voilée qui était la gardienne du sérail. Elle me fit traverser un second jardin qui nous séparait encore de l'habitation proprement dite des femmes, dans laquelle se trouvait une foule d'enfants et d'esclaves blancs et noirs, qui me regardaient furtivement à travers les rideaux. Enfin, je pénétrai dans la chambre de la malade; elle était couchée sur des coussins, et tellement enveloppée des pieds à la tête, qu'il était impossible de soupçonner même sa présence. On me fit asseoir près d'elle sur un divan, et tout le monde s'éloigna, excepté une vieille femme. La malade répondit sans difficulté à mes questions, et lorsque je témoignai le désir de lui tâter le pouls, elle me tendit sa main. J'insistai pour voir la langue; j'obtins qu'elle écartât son voile, et je pus admirer des traits d'une beauté remarquable.»

L'une des maladies des enfants les plus communes en Turquie est la variole, qui tous les ans en enlève un grand nombre, la vaccine n'étant encore connue que dans les principales villes de l'empire. La scarlatine est aussi une affection très meurtrière. Les adultes sont principalement sujets à l'hy-pochondrie. L'oisiveté, le manque d'exercice, l'abus des plaisirs, amènent de tels résultats. Les mangeurs d'opium sont aussi très nombreux; ils l'avalent sous forme de pilules, commencent par deux grains par jour, et arrivent jusqu'à deux gros et plus. On les reconnaît à leur corps pâle et décomposé, à leur maigreur effrayante. Leur démarche est chancelante, le dos voûté, les membres tremblants et les

yeux caves; leurs forces physiques et intellectuelles sont détruites. Il faut que les jouissances de l'opium soient bien merveilleuses pour les faire se résigner à de si terribles conséquences! Il est des Turcs chez qui l'opium a épuisé sa puissance; alors le combinant au sublimé corrosif jusqu'à la dose de dix grains, ils cherchent à réveiller en eux une sensibilité qui s'éteint.

Dans le traitement des maladies, les amulettes jouissent d'une grande réputation. Ce sont des passages du Coran, des parchemins couverts de signes cabalistiques. Les bézoards passent pour guérir presque tous les maux; et les larmes répandues par un de leurs saints, soit pendant une vive douleur, soit dans l'extase d'une prière fervente, sont un moyen puissant que l'on donne dans les cas désespérés. Les deviches arabes emploient contre les migraines une espèce de magnétisme animal en promenant les pouces et en crachant sur le front de la personne souffrante. Les fièvres intermittentes sont toutes attribuées à un malin esprit, et les médecins persans et égyptiens écrivent des exorcismes sur des morceaux de papier que les malades avalent. En Anatolie, le docteur Oppenheim fut appelé pour voir un uléma qui souffrait beaucoup d'une inflammation aiguë du foie. Il s'y rencontra avec son médecin, grand homme sec, aux regards sombres et fanatiques, exprimant le profond dédain que lui inspirait un chrétien. Où sont situés les intestins? dit le Turc d'un air provocateur. — Dans une poche, lui répondit le médecin européen. — Nullement, c'est dans un lac: ce lac est à sec, et les intestins près de s'enflammer; voilà d'où viennent la soif, la chaleur, les douleurs dans le ventre, la langue et la peau sèche. Tu as tort de vouloir ôter du sang qui est un liquide, et de donner une poudre qui est sèche. Ce sont des médicaments liquides qu'il faut administrer. — Les assistants trouvèrent ce raisonnement très lucide, et le savant mahométan l'emporta.

Boudins gigantesques. — A Konisberg, en Prusse, les bouchers ont coutume d'offrir aux boulangers, le premier jour de l'an, un énorme boudin, qui est promené, comme notre bœuf gras, par toute la ville.

Le boudin de l'année 1558 avait 498 aunes de long; il était porté par 48 personnes. Celui de 1585, porté par 94 personnes, était long de 596 aunes, et pesait 454 livres.

Le plus beau d'entre les bouchers marchait en avant, comme un tambour-major; la tête du boudin venant faire plusieurs tours autour de son cou; le reste serpentait sur les épaules des autres bouchers qui marchaient trois par trois.

On lit dans une ancienne chronique (Henneberg, *Explication des mœurs de Prusse*; Konisberg, 1595. Pages 186 et suiv.): «L'année 1601, le premier jour de l'an, les bouchers promènèrent un boudin de 4005 aunes de long; ils le portèrent ensuite au palais, et en offrirent quelques aunes au prince. Cette fête avait été oubliée depuis dix-huit ans. On accompagnait le boudin au son du tambour et du fifre. Un maître boucher, paré de plumes et de rubans, armé d'un drapeau vert et blanc, marchait en tête du cortège. Les bouchers qui le suivaient, au nombre de 103, ployaient sous le poids du boudin. On en laissa au prince 150 aunes.»

— L'invention du papier de coton remonte, suivant le père Montfaucon, à la fin du IX^e siècle ou au commencement du X^e; celle du papier fait avec le vieux linge, au commencement du XIV^e siècle.

LA GRANJA,

MAISON DE PLAISANCE DES ROIS D'ESPAGNE.

A peine Philippe V fut-il devenu tranquille possesseur d'une couronne qu'il avait si long-temps et si chèrement

disputée, qu'il se décida tout-à-coup à la déposer, et à passer loin du trône et des villes les derniers jours d'une vie jusqu'alors si active; mais comme un *couvent de Saint-Just* n'était guère du goût de ce prince, élevé dans les salons de Louis XIV et possédant les mêmes goûts de luxe et de dépense que son aïeul, il voulut que sa retraite fût digne d'un roi sur les *Etats duquel le soleil ne se couchait jamais*.

Dans une vallée, à quelques lieues de Ségovie et presque au centre de la chaîne de montagnes qui sépare la Vieille-Castille de la Nouvelle, gisait un modeste ermitage habité par quelques pauvres moines de l'ordre de Saint-Jérôme : rien n'était plus sauvage que ce lieu sec et aride, entouré de collines nues et pelées, hérissé de blocs de rochers, et dépouillé de toute végétation. C'est là que, par une bizarrerie inexplicable, Philippe jeta les fondations de sa royale demeure; c'est ce sol ingrat qu'il voulut couvrir de bois épais, de bosquets odorans et de somptueuses fontaines; et peu de temps après, ce désert avait en effet pris une physionomie toute nouvelle. Un palais spacieux apparaissait riche de sculptures du travail le plus fini, et de tableaux des meilleurs maîtres; des jardins vastes et bien plantés s'étendaient au loin sur un terrain qu'il avait fallu couvrir d'une épaisse couche de terre, et niveler en comblant des ravins profonds ou en sapant jusqu'à leur fondement des masses de rochers de granit; des eaux abondantes et limpides avaient été amenées de plusieurs lieues à la ronde par de longs aqueducs ou des canaux souterrains; enfin c'était à chaque pas une merveille imprévue, une source d'admiration qui ne pouvait se tarir. Après une marche pénible au milieu d'une contrée d'une déplorable stérilité, on se trouvait tout-à-coup transporté dans cet oasis, où l'or du roi et la main de l'artiste avaient réuni tout ce qui peut plaire à l'imagination et flatter les yeux.

Les jardins sont divisés par plusieurs belles allées plantées à la française, et ornées de bassins ou de salles de verdure formant des ronds-points. A l'extrémité des avenues, l'œil se repose sur un temple, ou sur une chaumière disposée avec art; ou bien encore une échappée de vue permet de découvrir le pays environnant, dont la rude âpreté contraste avec la végétation animée qui vous entoure.

On a quelquefois appelé *la Granja* le Versailles de l'Espagne. Ces deux résidences royales ont entre elles, en effet, quelques points de ressemblance, soit sous le rapport des jardins, soit sous celui de l'abondance des eaux et de la magnificence des fontaines, parmi lesquelles on remarque particulièrement *les Bains de Diane* et *la Fontaine de Neptune*.

Dans *les Bains de Diane*, cette déesse, entourée de ses nymphes et placée à l'entrée d'une grotte de marbre blanc, est à demi voilée aux yeux des spectateurs par un nombre prodigieux de filets d'eau et de cascades, qui tombent en pluie fine et en nappes argentées.

Dans *la Fontaine de Neptune*, ce dieu, armé de son trident et monté sur un char en forme de coquillage, semble commander aux éléments. Autour de lui se pressent en foule une centaine de tritons, de sirènes, d'enfants, de dauphins et de chevaux marins, groupés admirablement et vomissant des jets d'eau d'un pouce de diamètre, qui s'élancent avec force et s'entrecroisent, en formant une voûte de cristal que les rayons du soleil colorent de tous les feux du diamant.

On ne saurait dire la tristesse que l'on éprouve, et ce qu'il faut d'effort sur soi-même pour s'arracher à ces lieux enchanteurs, à ces jardins si frais alors que le ciel est en feu, à ce feuillage épais que le jour pénètre à peine, à ces bassins de marbre pleins d'une eau transparente, à ces bosquets mystérieux, à ces labyrinthes, à ces fontaines dont l'eau jaillit et retombe en léger brouillard, ou bien, tourmentée par le caprice de l'artiste, se roule, écume, tourbillonne et bondit. Là tout est merveilleux; c'est comme la personnification d'un siècle qui n'est plus, mais qui, s'est transmis à nous avec son auréole de grandeur et de richesses.

Philippe V n'a pas voulu qu'on le séparât après sa mort de la retraite qu'il avait tant aimée au déclin de sa vie. L'Escurial n'a pas reçu sa dépouille mortelle; elle repose dans l'église de Saint-Ildefonso, petite ville qui s'est formée insensiblement à l'ombre du somptueux ermitage. Sur le mausolée qui la recouvre, le fils de Philippe, son successeur au trône, a fait graver l'inscription suivante :

PHILIPPO V
PRINCIPI MAXIMO
OPTIMO PARENTI
FERDINANDUS SEXTUS
POSUIT

Depuis Philippe V, la cour d'Espagne est dans l'usage d'aller passer à *la Granja* une partie de l'été; de là elle se rend à l'Escurial, d'où elle ne revient ordinairement à Madrid que vers les derniers jours de l'année.

La *complaisance* est une monnaie à l'aide de laquelle tout le monde peut, au défaut de moyens essentiels, payer son écot dans la société..... Il faut, afin qu'elle ne perde rien de son mérite, lui associer le jugement et la prudence.

VOLTAIRE.

LA NAVICELLA.

Les anciens Romains donnaient le nom grec de basilique, c'est-à-dire maison de roi, à des édifices dont les portiques servaient, selon Vitruve, de halles aux marchands, et dont l'intérieur était affecté aux séances de magistrats principalement chargés de la police des esclaves.

Lorsque les chrétiens, sortis enfin des catacombes, osèrent pratiquer en plein jour les exercices de leur culte, les premiers édifices qu'il leur fut permis de transformer en églises furent les basiliques. Ces bâtimens, en changeant de destination, conservèrent un nom qui fut depuis appliqué à tous les temples convertis ou élevés aux saints et aux martyrs.

Les basiliques modernes de Rome offrent un médiocre intérêt; construites en général d'après le goût faux et monotone de Bernin et de son école, elles sont le plus souvent ornées de fresques banales, et de tableaux du second ordre.

Il n'en est pas ainsi de celles qui datent des premiers siècles de l'église, et qui sont, en quelque sorte, le tombeau de l'art antique, et le berceau de l'art moderne.

Dans ces dernières, on croit voir revivre la simplicité du culte primitif, et le mystère du dogme encore vierge d'examen et de polémique.

Ces chapiteaux grossièrement taillés et disparates entre eux, c'est tout ce que pouvait, quand ils sortirent de ses mains, la grande école de sculpture gréco-romaine tombée en enfance. Ces voûtes basses, mais hardies et pures dans leur courbe, et dont les arcs sortent de terre, c'est la grande chaîne qui lie le dôme du Panthéon à la coupole de saint Pierre. Ces mosaïques incorrectes dans les détails, mais grandioses dans l'ensemble, c'est la peinture catholique qui tâtonne et qui cherche le caractère avant la forme, l'esprit avant la chair.

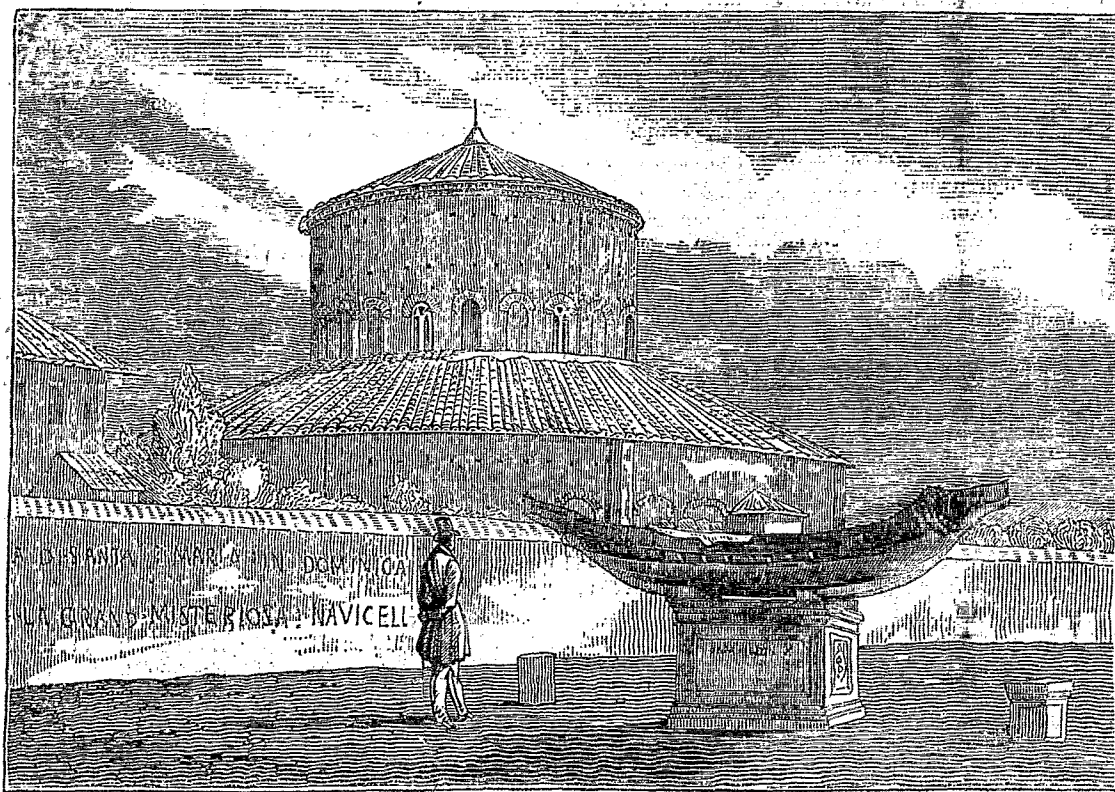
Toutes les basiliques anciennes ne portent pas ces divers cachets d'une époque de transition; beaucoup d'entre elles ne sont que les temples purifiés de divinités secondaires du paganisme, celles-là ont conservé quelques traces du goût encore pur qui présida à leur construction. D'autres ont perdu sous des restaurations souvent capricieuses, quelquefois nécessaires, rarement intelligentes, les principaux caractères de l'époque de leur consécration.

Au nombre des premières, on peut compter la basilique de Saint-Etienne, vulgairement appelée, à cause de sa forme, San-Stefano Rotondo; parmi les secondes, une des plus heureusement transformées est *Sainte-Marie in Dominica*, nommée aussi *la Navicella*, c'est-à-dire la petite barque. Ces deux églises sont voisines et situées toutes deux sur le penchant du Cœlius qui regarde l'Aventin; elles sont peu éloignées de l'aqueduc de Claude, et moins encore de la belle villa Mattei.

Saint-Etienne est un de ces temples que les chrétiens commencèrent, dès le v^e siècle, à distraire du culte païen, au grand scandale des descendants de leurs anciens persécuteurs. Marliani, dans sa topographie de Rome, présente cette église comme un ancien delubrum de Faune; cette opinion, acceptée pendant long-temps sans examen, est combattue par Perlio et par Nardini; ce dernier s'appuie d'un passage concluant de Suétone pour restituer au culte de l'empereur Claude ce temple que le pape Simplicien consacra, en 467, à saint Etienne le martyr. Au commencement du vi^e siècle,

Jean I^{er} et ensuite Félix IV ornèrent de mosaïques et de marbres précieux la nouvelle basilique. Adrien la restaura vers 775, et Théodore I^{er} y fit placer les reliques des saints Prime et Felicien, qu'on voit représentés dans les mosaïques de la tribune. Enfin Nicolas V la préserva par des réparations considérables d'une ruine imminente. Aujourd'hui, Saint-Etienne est un titre de Cardinal et un couvent de Jésuites. L'intérieur de cette basilique est orné de mosaïques assez bien conservées, de fresques intéressantes qu'on attribue à Pomaranci, à Tempesta et à Matthieu de Sienne, et enfin, de douze colonnes de granit dont les proportions sont bonnes, et qui, avec les quatre colonnes du portique, forment la partie la plus précieuse de la décoration.

Sainte-Marie in Dominica, c'est-à-dire, pour suivre la version de Martinelli, dans la maison de la servante du Seigneur, fut, avant sa transformation en église chrétienne, le palais de Cyriaca, dame romaine qui donna la sépulture à saint Laurent. Cette église, qui fut encore, selon Toschi, la résidence des premiers pontifes chrétiens a été rebâtie par



(La Navicella, à Rome.)

Léon X, sur les dessins de Raphaël. Le portique, d'ordre ionique, présente avantageusement une face peu connue du génie du plus célèbre de tous les peintres.

Sainte-Marie est intérieurement pourvue d'ornemens simples et de bon goût; ses mosaïques sont presque intactes. Le pape Pascal I^{er} y est représenté aux pieds de la Vierge; et une inscription qui fait partie de la mosaïque, nous apprend que ce pontife se montra plus empressé de restaurer les églises de Rome que jaloux de ramener la langue latine à son antique pureté. Nous avons dit que Sainte-Marie in Dominica, est vulgairement appelée la Navicella. Ce nom lui vient d'une barque antique de marbre blanc, dont la forme est assez bonne, mais dont les ornemens sont mal exécutés.

Aucun des auteurs qui en parlent ne fait connaître le motif pour lequel Léon X la fit placer devant le portique d'une église rajeunie par ses soins.

Les savans ne s'arrêtent pas volontiers aux explications les plus simples; le peuple a fait ici comme les savans. Il

n'a pas voulu voir dans ce monument une œuvre ordinaire de l'antiquité rejetée par les riches galeries du Vatican, et devenue l'ornement banal d'une place peu fréquentée.

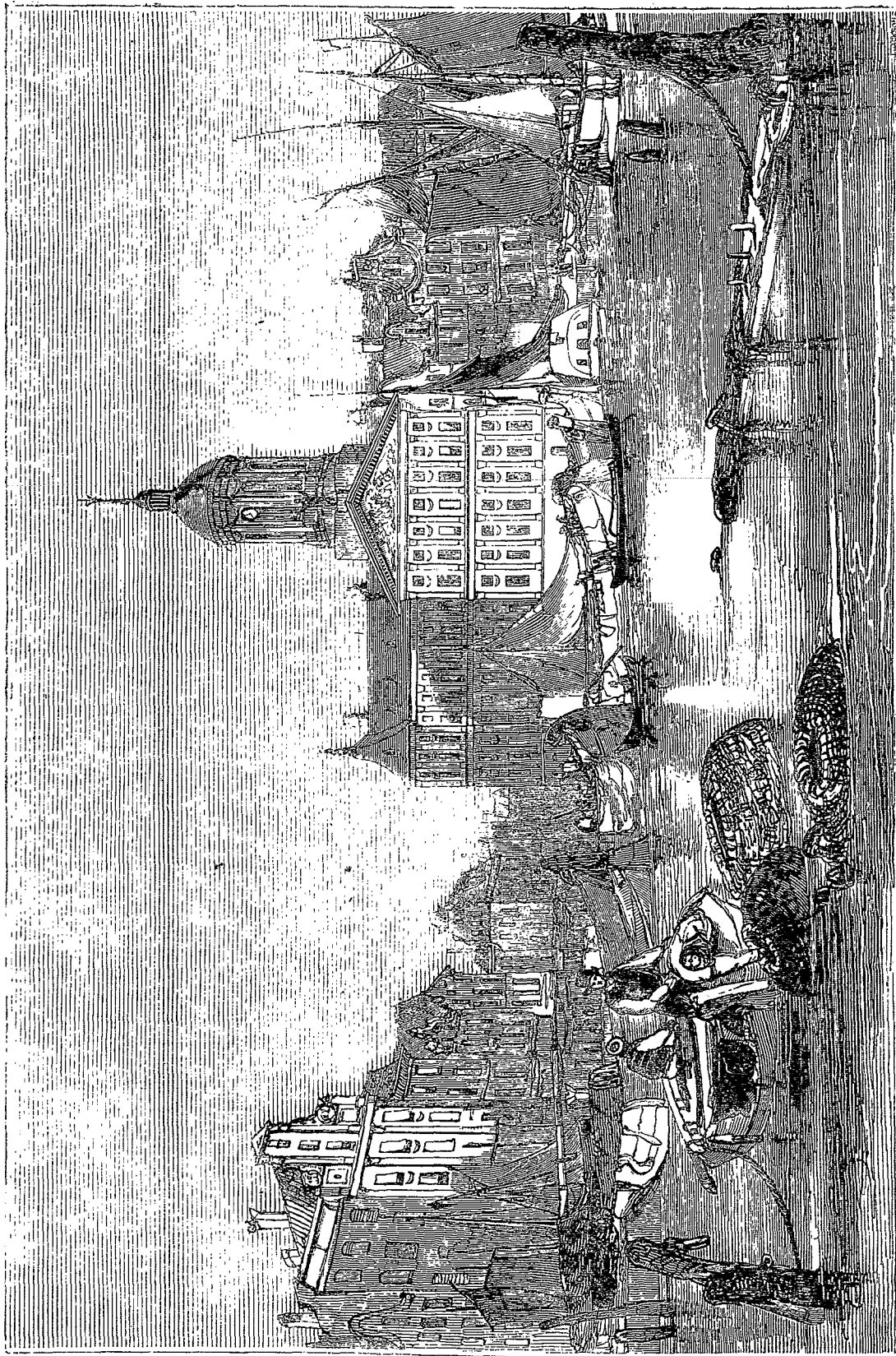
Il en a fait le point de départ de mille conjectures bizarres, l'objet d'une sorte de crainte superstitieuse, et sa vénération naïve a écrit en grosses lettres sur le mur : LA GRAN MISTERIOSA NAVICELLA.

Les personnes dont l'abonnement expire le 30 juin 1835 (26^e livraison) sont priées de le renouveler, afin de n'éprouver aucune interruption à l'envoi du Magasin Pittoresque.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombyer, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET, rue du Colombyer, n° 30.

AMSTERDAM.



(Vue d'Amsterdam et de l'ancien Hôtel-de-Ville.)

Amsterdam est située sur l'Amstel et sur le golfe de l'Y, bras du Zuyderzée. Son nom lui vient d'une digue (*dam*) que les seigneurs d'Amstel firent construire à l'embouchure de la rivière de ce nom. Il serait donc plus régulier de la nommer *Amsteldam*; et dans les vieux actes, en effet, on

lit encore *Amstelredamme*, mot d'où la dénomination actuelle dérive sans contredit.

La ville est partagée en deux par l'Amstel; elle, est de plus, entrecoupée par une multitude de canaux qui, dérivant de cette rivière et de l'Y, communiquent ensemble, et forment

quatre-vingt-dix îles de différentes grandeurs, unies entre elles par deux cent quatre-vingts ponts de pierre et de bois. Toutes les maisons et les édifices sont bâtis sur pilotis, de là vient qu'un voyageur la comparait à Venise et disait que toutes deux avaient des jambes de bois. Pour donner une idée du nombre prodigieux des pilotis, il suffira de dire que l'ancien Hôtel-de-Ville repose sur 13,693. On voit qu'une forêt a servi de fondement à cette vaste cité. Erasme y faisait allusion lorsqu'il écrivait plaisamment : « Je suis arrivé dans une ville où les habitans ainsi que les corneilles habitent sur le haut des arbres. »

L'origine d'Amsterdam ne remonte pas plus haut que le XI^e siècle. A cette époque, quelques pêcheurs commencèrent à construire leurs cabanes sur les bords de l'Amstel. Leur nombre ne tarda pas à s'accroître; mais jusqu'à Guillaume IV, dix-huitième comte de Hollande, qui donna aux habitans une constitution municipale en 1540, Amsterdam n'était pas d'une grande importance. Les privilèges que le prince lui accorda la firent prospérer au point de la placer, dès l'an 1570, au nombre des plus florissantes cités de la Hollande. Toutefois l'époque de sa plus grande splendeur date de son adhésion à la pacification de Gand, adhésion qui n'eut lieu que le 8 février 1578. Elle devint l'asile de tous les fugitifs des Pays-Bas et le point de réunion d'une foule d'étrangers. Sa puissance commerciale s'accrut encore en 1648 par la clôture de l'Escaut, clôture qui ruina la prépondérance commerciale d'Anvers.

Pendant les guerres et les troubles des cinquante années qui précédèrent 1814, la prospérité d'Amsterdam déclina sensiblement; certainement la ville s'est relevée depuis, mais elle n'est sans doute pas encore remontée au rang qu'elle occupait, quoiqu'elle soit toujours un des premiers entrepôts de l'univers, et la cité la plus considérable de la Hollande. On y comptait en 1785 deux cent trente mille habitans, cent quatre-vingt mille en 1814, et en 1850 deux cent deux mille. — Indépendamment de son commerce par terre et par mer, elle s'enrichit aussi du produit de ses manufactures et de ses fabriques.

Si la multitude des canaux qui traversent la ville est très favorable au commerce, d'un autre côté cette grande quantité d'eau fait souvent craindre les inondations; on ne les évite qu'au moyen des plus attentives précautions et à l'aide de grands travaux d'écluses.

Par suite de l'entrée de la mer dans la ville et des immondices jetés de toutes parts dans les canaux, Amsterdam n'offre que de l'eau salée, souvent infecte : on est obligé de recueillir l'eau de pluie dans des citernes enduites de ciment; des pompes attenantes aux cuisines communiquent avec les citernes. On va aussi chercher de l'eau douce dans une petite rivière à deux lieues d'Amsterdam; les bâtimens creux, qui l'amènent en ville, la déposent dans des réservoirs en bois flottant sur les canaux, et là elle est distribuée à des porteurs d'eau qui la débitent. Mais lors des temps de grande sécheresse et de grands froids, le prix de la voie d'eau s'élève quelquefois jusqu'à 12 sols du pays; il faut casser la glace à coup de hache et de scie pour frayer un passage aux barques à eau.

On compte à Amsterdam un grand nombre de beaux édifices. C'est un témoignage évident de la grande richesse de la ville; car les frais et les difficultés de construction sont énormes, le sol étant une espèce de vase. Lorsqu'on a déterminé l'emplacement où l'on se propose de bâtir, on creuse à la profondeur de sept ou 8 pieds jusqu'à ce qu'on rencontre de l'eau que l'on pompe à mesure. On y enfonce alors des pilotis de 40, 50, 60 pieds de long à l'aide de moutons de 4,000 à 4,200 livres pesans, mis en mouvement par 50 ou 60 ouvriers. On estime à trois heures le temps nécessaire pour enfoncez un piloti de la forte dimension; une heure seulement pour enfoncez celui de la plus faible; on emploie environ cent pilotis pour une maison ordinaire.

Dans la rue d'Amsterdam que nous donnons en tête de cet article, on aperçoit l'ancien Hôtel-de-Ville, maintenant appelé Palais-Royal pour avoir été la demeure de Louis Bonaparte, roi de Hollande. C'est le plus bel édifice d'Amsterdam, et l'un des plus remarquables de la Hollande, quoique son extérieur ne réponde pas à sa magnificence intérieure. — Dans une partie des appartemens du rez-de-chaussée furent déposés les trésors de la célèbre banque d'Amsterdam, dont l'établissement, en 1609, contribua si puissamment à la prospérité de la ville.

LE BON CAMARADE,

CHANSON PAR UHLAND.

I.

J'avais un camarade; on n'en pouvait avoir un meilleur. Le tambour battait, il arrivait à mon côté; même allure, même pas.

II.

Une balle a volé; est-ce pour moi? est-ce pour toi?... Elle l'a renversé : il est étendu à mes pieds, comme une partie de moi-même.

III.

Il veut encore me tendre la main; mais déjà je charge mon arme; je ne puis te donner la main; repose dans la vie éternelle mon bon camarade!

TRADITIONS ET COUTUMES NORMANDES

PRIVILÈGE DE LA FIESTE (CHASSE) DE SAINT ROMAIN.

Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, raconte ainsi mais sans l'adopter, l'origine de la *fieste de saint Romain* :

« Vous entendrez doncque, s'il vous plaît, que les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Rouen, tiennent pour histoire très véritable, qu'ils ont apprise de main en main, de tout temps immémorial, que sous le règne de Clotaire II. il y eut un dragon, du depuis appelé Gargouille, qui faisoit une infinité de domages es environs de la ville, aux hommes, femmes, petits enfans, ne pardonnant pas mêmes aux vaisseaux et navires qui étoient sur la rivière de Seine, lesquels il bouleversoit; que saint Romain, lors archevêque de Rouen, men d'une charité très ardente, se mit en prières et oraisons; et armé d'un surplis et estole, mais beaucoup plus de la foy et assurance qu'il avoit en Dieu, ne douta de s'acheminer en la caverne où ceste hideuse beste faisoit son repaire; qu'en ce grand et mystérieux exploit, avant que partir, il se fit délivrer par la justice un prisonnier condamné à mort, comme il étoit sur le point d'estre envoyé au gibet; que là, il dompte cette beste indomptable, lui mit son estole au col, et la bailla à mener au prisonnier. A quoi, elle, devenue douce comme un agneau, obéit, jusques à ce que menée en laisse dedans la ville, elle fut arse et brûlée devant tout le peuple : victoire dont saint Romain ne voulut rapporter autre trophée, que la pleine délivrance du prisonnier qui étoit condamné à mort, qui lui fut libéralement octroyée. Mais saint Ouen son successeur le voulant renvies sur luy, pour immortaliser ce miracle, obtint du roi Dagobert, fils de Clotaire second, que de là en avant, les doyen, chanoines et chapitre pourroient tous les ans, au jour et feste de l'Ascension, faire congédier des prisons celui qui se trouveroit avoir commis le plus exécrable crime, à la charge de lever et porter la fieste de saint Romain, en une procession solennelle qui se feroit tous les ans; auquel cas il obtiendrait une abolition générale, tant pour lui que pour ses complices, ores qu'ils ne fussent entrez aux prisons. » (Ét. Pasquier, liv. IX, chap. XLII.)

L'action de saint Romain et l'octroi du privilège par Dagobert, ont pour garant la tradition, et un récit consigné dans

un manuscrit qui existait, en Flandre, à l'abbaye d'Hau-
mont. Ce n'est qu'à la fin du XII^e siècle, et sous le règne de
Philippe-Auguste, qu'apparaissent les premières preuves
écrites du droit de la fierte. Lorsque, par un juste châti-
ment de la félonie de Jean-sans-Terre, le duché de Normandie eut
fait retour à la couronne de France, le nouveau bailli, établi
par le roi, fit difficulté de livrer, au chapitre de Rouen, le
prisonnier élu pour jouir du bénéfice d'un privilège oublié,
ou peut-être ignoré des rois capétiens. Mais Philippe ayant
ordonné à l'archevêque de Rouen, Robert Poulain, et à
Guillaume la Chapelle, châtelain de Pont-de-l'Arche, d'éta-
blir à ce sujet une enquête solennelle, neuf témoins notables
furent entendus, à savoir, trois ecclésiastiques, trois nobles
et trois bourgeois, dont l'histoire a recueilli les noms. Ces
témoins, après avoir prêté serment dans l'église de Saint-
Ouen, selon la formule prescrite, déposèrent que, dès le
temps de Henri II Plantagenet, qui commença à régner en
1154, ils avaient toujours vu le chapitre exercer le droit de dé-
livrance annuelle d'un prisonnier, pourvu que celui-ci ne fût
point criminel de lèse majesté. Sur le rapport de ces com-
missaires, Philippe-Auguste confirma le privilège. Ces té-
moins rapportèrent une circonstance curieuse, qui en atteste
l'existence antérieure : c'est qu'en 1192, année où Richard-
Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre et duc de Normandie, fut
arrêté trahisonnément par ordre de Léopold d'Autriche,
comme il passait sur ses terres à son retour de Palestine, le
chapitre ne poursuivit la délivrance d'aucun prisonnier;
mais, l'année d'après, Richard ayant été mis en liberté, deux
captifs furent délivrés à Rouen.

Depuis cette époque, les baillis ont plusieurs fois renou-
velé leur opposition à l'exercice du droit du chapitre; cepen-
dant, d'accord avec les cours souveraines, les rois ont tou-
jours soutenu contre ces abusives prétentions le privilège de
l'humanité. A la suite d'une nouvelle enquête, il fut, en
1425, confirmé par Charles VI; et successivement par tous
ses successeurs jusqu'à Henri IV, qui en excepta, outre le
crime de lèse-majesté, ceux de fausse monnaie, d'assassinat
prémédité, de viol et d'hérésie.—Voici les circonstances où
il fut appelé à confirmer ce privilège.

Rouen étant, en 1595, sous le joug des ligueurs, ceux-
ci obligèrent le chapitre à conférer le bénéfice de la fierte
à d'Alègre et à Lamothe Péhu, assassins de Hallot de
Montmorency, lieutenant général du roi en Normandie.
Lorsqu'en 1594, l'amiral de Villars Brancas, qui comman-
dait à Rouen pour la Ligue, eut rendu cette ville à Henri IV,
la dame d'Ononvilliers, veuve de du Hallot, reclama en jus-
tice contre l'absolution des meurtriers de son mari. L'authen-
ticité des titres de la fierte fut alors attaquée par ses adver-
saires avec une nouvelle violence. Le cardinal de Joyeuse,
archevêque de Rouen, et le chapitre intervinrent au procès
pour sa conservation, et Henri, tout en flétrissant l'abus qui
en avait été fait pour absoudre de si grands coupables, n'en
respecta pas moins la chose jugée; et de l'avis des notables
assemblés à Rouen, il confirma, par lettres-patentes expé-
diées le 25 janvier 1597, le privilège de saint Romain.

Cent ans avant Henri IV, Charles VIII étant à Rouen,
en 1485, les chanoines obtinrent son agrément pour qu'il en
reçût directement l'insinuation du droit de la fierte. On
approchait alors de l'époque de cette solennité. Or, un des
hommes d'armes du roi ayant, dans une rixe, été tué par
un habitant, le prévôt de l'hôtel, sans doute pour faire sa
cour, voulait transférer le meurtrier hors des prisons de la
ville, afin de lui ravir toute chance de salut. Le chapitre dé-
nonça cet abus de pouvoir au roi, qui ordonna que le prison-
nier serait, comme tous les autres, admis à l'examen pour
l'élection. Ce fut sur lui précisément que tomba le choix du
chapitre; et, bien loin de s'y opposer, Charles le sanctionna,
en ornant de sa pompe royale la cérémonie du pardon : trait
qui semble moins caractériser le successeur de Louis XI, que
le prédécesseur de Louis XII.

Nous rapportons maintenant les formalités qui accompa-
gnaient l'élection et la délivrance du prisonnier.

Quinze jours avant les Rogations, le chapitre de la cathé-
drale de Rouen désignait quatre chanoines qui, revêtus de
l'aumusse et du surplis, assistés chacun de son chapelain, et
précédés de l'huissier messager du chapitre portant la verge
haute, se rendaient au parlement, à la cour des aides et au
présidial, où le doyen d'entre eux portait la parole, en ces
termes :

« Messieurs, nous sommes députés par les doyen, chapitre
» et chanoines de l'église de Rouen, pour vous supplier d'a-
» voir agréable l'insinuation du privilège de saint Romain,
» qui est tel que nul prisonnier criminel, étant dans les pri-
» sons, y sera amené, s'y viendra rendre, ou autrement, ne
» soit transporté de lieu à autre, molesté, interrogé, ques-
» tionné, ni exécuté en quelque manière que ce soit, jusqu'à
» ce que le privilège ait sorti son plein et entier effet. » Ce
qui, d'ordinaire, était octroyé à l'instant.

Pendant les Rogations, le chapitre nommait deux cha-
noines prêtres qui, accompagnés du greffier du chapitre et
de deux chapelains, se transportaient dans les prisons pour
y entendre les confessions des criminels, et recevoir leurs
déclarations sur les faits du procès. Le jour de l'Ascension,
le chapitre, composé seulement des chanoines prêtres, s'as-
semblait pour l'élection de l'accusé admis à lever la fierte.
On faisait lecture des diverses confessions, et elles étaient
brûlées sur place aussitôt après l'élection, qui avait lieu à la
pluralité des voix. Le nom du candidat était porté dans un
cartel, par le chapelain de la confrérie de saint Romain, au
parlement assemblé en robes rouges au palais, où il enten-
dait la messe. Rentré dans la grand'chambre, le parlement
ouvrait le cartel, envoyait prendre dans les prisons celui dont
le nom y était porté, l'interrogeait sur la sellette, ayant les
fers aux pieds; et, après un instruction sommaire, rendait
un arrêt solennel, par lequel la remise était admise. Le
premier président lui faisait une exhortation sévère, après
quoi il le renvoyait au chapitre pour y jouir du privilège de
saint Romain. Conduit au passage, sous l'escorte de la cin-
quantaine et des arquebusiers, on lui ôtait les fers des pieds
pour les remettre aux bras; il montait ensuite à la *Vieille
Tour*, ancien palais des ducs de Normandie, par un escalier,
au haut duquel se trouvait la chapelle de saint Romain.
C'est là que le prisonnier était déposé jusqu'à l'arrivée du
chapitre.

Alors toutes les cloches des quatre-vingt-dix paroisses et
couvens de la ville étant mises en branle, la procession sor-
tait à trois heures après-midi. On y voyait figurer toutes les
châsses des reliques qui étaient conservées dans les nom-
breuses églises de Rouen; celle de saint Romain venait la
dernière, portée immédiatement derrière l'archevêque, par
deux diacres revêtus d'aubes. A la Vieille Tour, on mon-
tait la fierte dans la chapelle de saint Romain, ou plutôt
sous le porche qui se trouvait au haut du double escalier par
lequel on arrivait à cette chapelle. Là, le criminel étant à
genoux, tête nue et les fers aux bras, l'archevêque lui faisait
une nouvelle réprimande, l'obligeait à dire son *Confiteor*;
puis, lui imposant les mains sur la tête, prononçait la for-
mule de l'absolution. Le prisonnier, toujours à genoux, sou-
levait trois fois la fierte, garant et symbole de sa délivrance;
relevé, on plaçait sur ses épaules ce fardeau devenu pour lui
si précieux, et assisté d'un diacre, il le portait procession-
nellement jusque sur le maître-autel de la cathédrale. Ses
complices, s'il en avait, marchaient à sa suite, délivrés
comme lui, car la grâce pouvait être collective. Tous étaient
couronnés de narcisses ou de jacinthes blanches, emblème de
l'innocence, qui devenait ici celui du repentir.

Après s'être prosterné aux pieds de chaque chanoine,
l'affranchi se rendait dans la chapelle de saint Romain de la
cathédrale, où ses fers lui étaient ôtés; il assistait ensuite
dans le chœur à la messe, qui n'était jamais célébrée qu'a-

près la cérémonie, et fort avant dans la soirée. Après quelques autres formalités de peu d'intérêt, il revenait souper et concher chez le maître de la confrérie de saint Romain, son libérateur; enfin, le lendemain à huit heures, il recevait une

dernière semonce, en plein chapitre, devant tout le peuple, tête nue et à genoux; de là, il était conduit au confessionnal du grand-pénitencier; et après cette pénitence publique, ou plutôt cette amende honorable, il s'en allait en paix.

LE VASE BARBERINI, ou DE PORTLAND.



(Vase barberini.)

Ce vase, auquel on a donné le nom de la famille italienne des Barberini qui l'a possédé pendant près de deux siècles, est un des morceaux les plus admirés des archéologues. Il est bleu, transparent, et ressemble à une vitrification. On a cru long-temps que c'était une espèce de pierre; mais l'opinion sur ce point ne paraît pas avoir été fixée non plus que sur le moyen employé pour disposer sur le corps de ce vase les figures dont il est décoré : elles sont blanches et paraissent être de terre cuite ou plutôt de cette espèce de porce-

laine appelée communément *biscuit*. Le dessin de ces figures, d'une finesse et d'une pureté admirables, donnerait à penser que le vase est grec, si la forme ne rappelait celle des vases étrusques et romains. On n'a point encore donné d'explication satisfaisante de la scène qu'on y voit représentée; le flambeau renversé que tient la femme placée au milieu, indique seulement un sujet funèbre.

On a trouvé ce vase dans le sarcophage qui servait de tombeau à l'empereur romain Alexandre Sévère, et à sa

mère Julia Mammæa. C'est vers le milieu du ^{xvi}^e siècle qu'il a été découvert au Monte del Grano, à deux milles et demi de Rome. La hauteur du vase Barberini est d'environ douze pouces sur sept ou huit de large. Il est dans un état parfait de conservation. Après la famille Barberini, il a été acquis par le duc de Portland, dont il a aussi pris le nom. Depuis, il a passé dans les mains de sir W. Hamilton, et maintenant il est exposé au Muséum britannique.

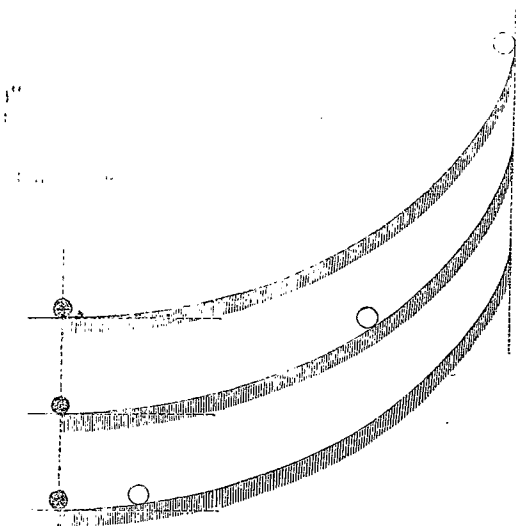
Oiseau-cloche. — On rencontre dans les forêts de la Guyane un oiseau fort célèbre chez les Espagnols sous le nom de *campanero* ou oiseau-cloche. Sa voix est, en effet, éclatante et claire comme le son d'une cloche; elle s'entend à une lieue de distance. Aucun son, aucun chant ne cause un étonnement semblable au tintement du *campanero*. — Il chante le soir et le matin, comme la plupart des oiseaux; à midi il chante encore. Un coup de cloche se fait entendre, une pause d'une minute lui succède; second tintement, nouveau coup de cloche; enfin troisième éclat, suivi d'un silence de six ou huit minutes. « Actéon, dit un voyageur enthousiaste, s'arrêterait au milieu du plus bel épisode de sa chasse, Maria suspendrait sa ballade du soir, Orphée laisserait tomber son luth pour l'écouter, tant paraît doux, nouveau, romantique, le tintement argentin du joli *campanero* blanc de neige. »

Cet oiseau, du genre *cotinga*, est gros comme un geai; sur sa tête s'élève un tube conique de trois pouces de long, d'un noir brillant, parsemé de petites plumes blanches, qui communique avec le palais, et lorsqu'il est plein d'air, ressemble à un épi.

De la fierté. — La fierté du cœur est l'attribut des honnêtes gens; la fierté des manières est celle des sots; la fierté de la naissance et du rang est souvent la fierté des dupes.

DUCLOS.

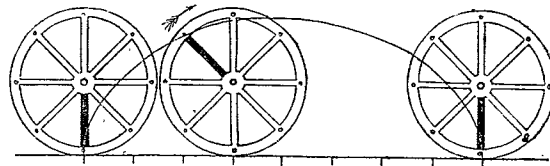
LA TAUTOCHROME.



(Fig. 1.)

La première figure montre trois boules placées à différentes positions sur des courbes exactement semblables; si on les abandonne à elles-mêmes, elles rouleront et descendront jusqu'au point le plus bas o. Or, on demande quelle courbe il faut choisir pour que les boules 1, 2, 3, partant ensemble de hauteurs différentes, arrivent toutes ensemble en o. — Ce problème a beaucoup occupé les géomètres du siècle dernier. Dans l'état de leurs connaissances analytiques, ils eurent de grandes difficultés à vaincre; mais ils réussirent

cependant, et trouvèrent que la *cycloïde* offrait cette curieuse propriété, et pour cela ils lui donnèrent aussi le nom de *tautochrone*, signifiant *identité de temps* (dans les chutes). Huyghens a fait le premier cette découverte en travaillant à régler le mouvement des horloges



(Fig. 2.)

Nous avons déjà parlé de la cycloïde à propos de la *brachystochrone* (153, page 2); nous avons dit aussi que cette courbe était engendrée par un point de la circonférence d'un roue qui fait un tour entier en roulant sur un plan horizontal. Pour rendre plus intelligible cette génération, nous avons cru convenable de donner la seconde figure. On y voit la roue en trois positions: à l'origine, au milieu, et à la fin de son tour.

UNE VISION DE CARDAN.

Jérôme Cardan, médecin, mathématicien et auteur très distingué, né à Pavie en 1501, a écrit l'histoire de sa vie (*De vita propria*). Cet ouvrage, qui n'a jamais été traduit en français, est extrêmement curieux: la franchise que l'on a reprochée à certains passages des *Confessions* de saint Augustin et de J.-J. Rousseau est d'une réserve extrême en comparaison de celle dont Cardan a fait preuve. Après avoir lu ses aveux, on est volontiers porté à croire qu'il a exagéré à plaisir ses vices, ses ridicules, ses faiblesses, sa crédulité ou son charlatanisme: en somme, si l'on ne peut l'estimer, on est obligé de lui savoir gré d'avoir laissé dans cet écrit un des sujets les précieux d'étude de l'esprit humain. Le passage suivant, que nous avons extrait d'un commencement de traduction, pourra donner quelque idée de la bizarrerie de l'auteur.

« Le premier signe qui annonça en moi une nature, en quelque sorte anormale, date de ma naissance même. Je suis né avec des cheveux longs, noirs et crépus, ce que je considère, sinon comme miraculeux au moins comme fort étrange, surtout à raison de cette circonstance que je suis venu au monde privé de mouvement, et sans donner signe de vie.

« Le second indice d'une nature extraordinaire s'est manifesté dans ma quatrième année, et a continué pendant trois ans. Mon père voulait que je restasse au lit jusqu'à la troisième heure du jour, et lorsque je m'éveillais auparavant, tout le temps qui restait entre l'heure de mon réveil et celle de mon lever se passait pour moi dans la contemplation d'un spectacle ravissant et miraculeux, qu'il ne m'est jamais arrivé d'attendre en vain. Je voyais passer devant mes yeux une longue suite de figures et d'images diverses, revêtues de formes dont l'apparence était celle de l'airain; elles semblaient composées d'une multitude de petits anneaux pareils à ceux dont on fait les cuirasses, ainsi que j'ai pu en juger depuis; car alors je n'avais pas encore vu de cuirasses. Cette vision surgissait toujours à la droite de mon lit; elle s'élevait peu à peu et marchait lentement vers la gauche, jusqu'à ce que, ayant tracé un demi-cercle complet, elle disparaît. C'étaient des châteaux, des maisons, des animaux, des chevaux avec leurs cavaliers, des prairies, des arbres, des instruments de musique, des théâtres, des hommes de statues et de formes diverses, revêtus de costumes non moins divers; c'étaient surtout des musiciens armés de trompettes dont il me semblait percevoir le son par la vue, bien que mes oreilles

ne fussent frappées d'aucun bruit. D'autres fois c'étaient des armées, des peuples entiers, des champs, des bosquets, de vastes et sombres forêts, des fleurs et des oiseaux de toute espèce, et mille autres choses existant dans la nature, mais que je voyais alors pour la première fois, toutes belles, bien formées, et seulement dépourvues de couleur comme l'air dans lequel elles se jouaient. Souvent il arrivait qu'au lieu de passer processionnellement devant mon lit, cette masse immense d'objets divers se produisait rapidement tout entière et disparaissait aussitôt, de telle sorte que je saisisais d'un seul coup d'œil, et pourtant sans confusion, les détails et l'ensemble de ce tableau magique. Tous ces objets étaient assez légèrement tracés dans l'air pour que la vue passât au travers et s'étendit au-delà; et pourtant les formes en étaient bien arrêtées, et ils se dessinaient distinctement dans une atmosphère particulière, composée elle-même de cercles visibles à l'œil et néanmoins transparents. Je jouissais avec délices du spectacle de ces merveilles, et je fixais sur cette vision des yeux si attentifs et si animés, que ma mère me demanda un jour si je voyais quelque chose dans l'air. Tout enfant que j'étais, j'eus la pensée que si je racontais ce que je voyais, l'auteur inconnu de ce prodige en serait offensé, et que je cesserais d'en être témoin; et comme j'ai eu, dès mon enfance, pour le mensonge, une répugnance que j'ai toujours conservée, je restai long-temps sans répondre. — Mais, mon fils, ajouta alors ma mère, que regardes-tu donc si attentivement?... Je ne me rappelle plus quelle fut ma réponse, et je crois même n'en avoir fait aucune. »

COMMERCE DU HAVRE.

(Voyez une vue du port, 1835, page 92.)

Une pensée purement politique présida à la fondation du Havre, et pendant près de trois siècles cette ville, maintenue encore de nos jours au rang des places fortes, ne fut en quelque sorte qu'un point militaire; car le commerce ne saurait se plier aux exigences d'une surveillance minutieuse et sévère, et là où la préoccupation de la guerre domine, on ne peut former des projets de spéculations et d'entreprises qui veulent le calme et la paix. Brest, Toulon et Rochefort sont une preuve de cette incompatibilité des armes et du commerce, que rend plus évidente encore le voisinage de Nantes, Marseille et Bordeaux. Pendant long-temps le commerce ne fit au Havre que des efforts faibles et peu suivis.

Pour la première fois en 1555 l'on voit l'amiral de Coligny équiper dans ce port trois vaisseaux destinés à former en Amérique un établissement dont le but, plus politique que commercial, fut entièrement manqué. En 1632, des armateurs du Havre, associés à des pêcheurs de Bayonne, expédièrent une escadre qui fit voile vers le Spitzberg, et prit dans ces parages possession d'une station de pêche, qui nous fut enlevée quelques années après par les Danois.

En 1664, une semblable tentative fut renouvelée, mais avec aussi peu de succès. A cette époque le Havre ne contenait encore que des vaisseaux de l'Etat et des bâtimens pêcheurs.

Vers 1683, la ville commença à perdre son caractère purement militaire pour prendre un aspect plus pacifique; de nombreux ateliers de dentelles y furent introduits, et ses marins, d'abord exclusivement occupés de la guerre et de la pêche, se livrèrent peu à peu à des entreprises commerciales, et l'on vit, en 1684, plusieurs navires expédiés directement à Cayenne et à Madagascar.

Mais cette tendance pacifique fut de nouveau arrêtée par la guerre, qui se ralluma en 1688 entre la France et la Hollande, et s'étendit bientôt au reste de l'Europe.

La mort de Louis XIV laissa le commerce de la France dans une stagnation complète, et cet état de langueur était surtout sensible au Havre, où l'on comptait à peine dix navires employés aux voyages de long cours.

Mais bientôt le développement de nos colonies ranima l'activité du port du Havre, qui, dans l'espace de vingt ans, de 1720 à 1740, prit une extension qu'on ne lui avait pas encore connue.

Cette époque, l'une des plus florissantes de celles qui ont précédé la révolution, doit être prise pour point de comparaison, afin de juger ce qu'était alors le commerce du Havre et ce qu'il est devenu aujourd'hui.

En 1740, il consistait principalement dans la navigation des Antilles, où l'on envoyait 45 à 50 bâtimens par an.

Venaient ensuite la traite des noirs sur les côtes de la Guinée, et la pêche de la morue au banc de Terre-Neuve; 15 navires y étaient ordinairement employés.

Le Havre expédiait aussi directement pour Québec plusieurs cargaisons, dont le retour consistait en pelleteries.

Ses rapports avec la Méditerranée occupaient 80 à 100 navires chargés des produits de Marseille, de l'Espagne et du Levant. — Avec les côtes occidentales de France, 20 à 50 bâtimens, qui rapportaient des laines fines de Bayonne, des sels de la Saintonge, ou des eaux-de-vie de La Rochelle.

La plupart de ces marchandises étaient destinées pour Rouen, Paris, et les provinces de l'intérieur du royaume. On entretenait à cet effet dans le port du Havre 40 à 50 allèges, qui remontaient la Seine ou allaient, en suivant les côtes, à Saint-Valléry, Caën, Cherbourg, etc.; quelques uns jurèrent même à Paris en l'année 1739.

Te le était, il y a à peine un siècle, la navigation du Havre. En le représentant suivant la méthode adoptée aujourd'hui, nous voyons qu'elle ne s'élevait pas à 260 navires de toute grandeur; savoir* :

Pour le commerce avec l'étranger	4 bâtimens.
— Avec les colonies	45
Pour la pêche de la morue	5
Traite sur les côtes de Guinée	10
Commerce du Canada	6
— Du Levant	5
Total de la grande navigation	75
Cabotage. — Grand cabotage	80
Petit cabotage	55
Navigation de la rivière	52
TOTAL GÉNÉRAL	258 navires

Décrire le commerce actuel du Havre, c'est dire quelles sont les ressources, les besoins, les richesses d'un tiers de la France; car cette ville exerce son influence sur tous les pays qui forment le bassin de la Seine, dans lequel sont compris, par les liens de l'industrie, les versans de la Meuse, de la Moselle et du Rhin.

Il faudrait un volume pour examiner les relations commerciales formées et développées depuis vingt-cinq ans par le Havre avec toutes les nations civilisées du globe. De Ceylan à Terre-Neuve, de la mer Baltique au détroit de Magellan, le pavillon havrais est connu, et dans ses vastes docks viennent se presser le brick colombien, le paquebot de l'Union, et le lourd trois-mâts de la Norvège.

Ses principales branches de commerce sont :

Avec l'Amérique, — les cotons, les riz, les tabacs et les merrains des Etats-Unis; le sucre et le café des Antilles; les peaux et les bois du Brésil, d'où l'on importe aussi beaucoup de coton; l'indigo, les cuirs, la vanille, la saïpareille et les bois de teinture des républiques de Buenos-Ayres et de Colombie.

Avec l'Europe, — la houille de fer et les mécaniques d'Angleterre; le tabac, les fromages et la cérése de la Hollande; le chanvre, le fer, le cuivre, la potasse, la laine, le blé des villes anseatiques, de la Prusse et de la Russie; les bois de construction, le fer et les merrains de la péninsule scandin-

* Ces chiffres sont tirés de l'Histoire du pays de Caen. — Paris, 1740.

nave; le plomb, le sel et les vins d'Espagne et de Portugal; le soufre, le marbre, les vins, les huiles et les fruits d'Italie.

Avec l'Afrique, — la gomme et les pelleteries.

Enfin, avec l'Asie, — du salpêtre, des peaux, de l'indigo, du thé, du sucre et du café.

Douze à treize cents navires sont, chaque année, employés

au transport de ces marchandises, sur lesquelles le fisc prélève des droits considérables, et dont l'envoi dans les différents ports du royaume entretient un cabotage des plus actifs. — Quelques chiffres donneront une idée exacte des progrès de la navigation du Havre, et de l'importance dont cette douane est pour le Trésor.

Navigation du Havre de 1828 à 1833.*

	1828.		1829.		1830.		1831.		1832.		1833.	
	Entrée.	Sortie.	Entrée.	Sortie.	Entrée.	Sortie.	Entrée.	Sortie.	Entrée.	Sortie.	Entrée.	Sortie.
Commerce étranger. { Navires étrangers.	538	253	869	243	537	205	528	210	659	259	495	264
{ Navires français.	270	144	282	165	259	120	195	166	265	172	250	180
Commerce des colonies	162	112	164	150	155	90	149	105	151	95	150	72
Grande pêche.**	17	7	16	9	14	10	17	10	16	18	14	25
Cabotage	1729	1742	2112	2584	1851	1766	1961	2125	2515	2578	2521	2257

* Les navires sur lest ou en relâche ne sont pas compris dans ce relevé; le nombre en est chaque année assez considérable, principalement au cabotage.

** Pêche de la baleine dans les mers du Sud, et de la morue au banc de Terre-Neuve.

MORALE PRATIQUE DE CONFUCIUS.

Les livres qui proviennent de Confucius, comme ceux qui nous ont été laissés par la plupart des grands hommes, sont fort peu nombreux et fort exigus; ils suffisent cependant pour donner, lorsqu'on a soin de les méditer, une idée complète de sa manière d'entendre la sagesse et la conduite de sa vie. La morale, quelle que soit l'humanité de sa portée, a l'avantage de pouvoir se résumer en un bien petit nombre de paroles; mais outre les livres qui appartiennent directement à Confucius, il y en a d'autres qui ont été composés par ses disciples d'après le souvenir des actions et des entretiens de leur maître, à peu près comme les Evangiles ont été composés par les chrétiens après la mort de celui dont la parole les avait transformés. Le plus précieux et le plus curieux de ces livres est celui des *Sentences*: on y voit Confucius, entouré de ses nombreux disciples, parcourant les diverses provinces de la Chine, et enseignant partout sur son chemin et dans ses entretiens familiers les préceptes de sa doctrine. C'est un recueil de maximes et d'exemples dans lequel l'âme de Confucius, sortant de la spéculation métaphysique, descend dans la pratique de la vie, et s'y laisse comprendre dans toute sa simplicité et toute sa profondeur. On y voit une foule d'exemples de charité, de modestie, de résignation, dignes des plus belles âmes, et l'on conçoit aisément comment les prêtres chrétiens, qui abordèrent les premiers à la Chine, et y trouvèrent la philosophie de Confucius, demeurèrent émerveillés devant elle. L'antiquité païenne ne s'était jamais élevée à une morale aussi belle.

Nous allons chercher à en donner une idée dans cet article, en faisant choix de quelques passages du livre des *Sentences*.

Ce philosophe avait cherché à établir l'autorité de sa doctrine, non point en s'exaltant lui-même, mais en montrant ses opinions comme un simple renouvellement des opinions des anciens empereurs. « Je ne fais, disait-il, que réciter la doctrine des anciens; je n'en suis nullement l'inventeur; elle me plaît beaucoup, et j'ai en elle la plus grande confiance. En cela même je ne fais que suivre un exemple glorieux; c'est celui de l'illustre Lao-Pum, premier ministre sous le règne des Kans. — Il y a quatre choses, avait-il coutume de dire, qui me peinent et même qui me tourmentent: la première, c'est que je n'avance pas assez dans la carrière de la vertu; la seconde que je n'étudie pas assez; la troisième que je ne me porte pas avec assez de courage au devoir de la piété; et la quatrième que je ne travaille pas avec assez d'ardeur à me corriger de mes défauts. »

Lorsqu'il avait assisté aux funérailles d'un de ses amis, il ressentait une si vive douleur qu'il était incapable de se li-

vrer à aucun délassement durant tout le reste de sa journée; et s'il était invité chez quelqu'un qui fût en deuil, il entrait tellement en participation du chagrin de son hôte qu'il lui était impossible de manger. Il avait l'habitude de vivre avec une sobriété et une tempérance excessives, et il disait à ce sujet: « Je dois paraître réduit à l'état le plus déplorable. Je ne mange que du plus mauvais riz; je ne bois que de l'eau; quand je me couche je n'ai pour oreiller que mon coude. Eh bien! au milieu de cette pauvreté, je jouis de la vraie beauté et de la vraie tranquillité de l'âme. » Dans sa pauvreté il était souvent réduit à aller lui-même pêcher ou chasser les animaux, mais on pouvait remarquer son humanité et sa modération jusque dans cet exercice: il ne pêchait jamais avec un filet, mais simplement avec un hameçon; et à la chasse il ne lançait jamais ses flèches que contre les oiseaux qui volaient, et respectait ceux qui se reposaient ou qui n'étaient pas sur leurs gardes. La nature l'obligeait à attaquer ces animaux pour se nourrir, mais il ne voulait pas les priver des ressources que la nature leur avait données de leur côté pour éviter ses atteintes.

Confucius était fort savant; mais, bien qu'il estimât fort la science, il ne balançait pas à l'immoler entièrement devant la vertu, bien différent en cela de tant de philosophes qui ont constamment placé les mérites de l'esprit au-dessus de ceux du cœur. Voici un des récits que fait à ce sujet le livre des *Sentences*: cela donnera une idée de la forme narrative avec laquelle les préceptes sont la plupart du temps présentés dans cet ouvrage. Ce sont des dialogues dans lesquels on voit intervenir tour à tour une multitude de personnages.

Le premier ministre du royaume d'Ou disait à Tsu-Kum, disciple de Confucius: — « Il faut que votre maître soit un sage ou un homme excellent; sans cela comment pourrions-nous posséder tant d'arts et de sciences? — L'excellence ou la sagesse, répondit Tsu-Kum, consiste bien plutôt dans la vertu que dans la science; et le ciel a tellement répandu ses faveurs sur notre maître, qu'outre les arts et les sciences qu'il possède, il est un parfait modèle de toutes les vertus. » — Confucius ayant appris la question que le ministre avait faite à son disciple, lui dit: « Ce ministre ne sait pas comment j'ai acquis la connaissance des arts et des sciences; le voici. Dans mon enfance et dans ma jeunesse, je menais une vie obscure, et je n'avais point d'emploi; j'eus alors du loisir pour m'appliquer aux arts et aux sciences. Mais est-il nécessaire qu'un homme sache plusieurs arts et plusieurs sciences pour être mis au rang des sages? Non, certainement. »

Confucius avait un sincère amour pour sa patrie et pour

les anciens usages qui s'y étaient perpétués; il voulait épurer ses mœurs en la rappelant à elle-même. Mais quel que fût son désir d'être utile à ses compatriotes, il n'affichait pas, comme cela était si commun dans l'antiquité occidentale, de n'estimer qu'eux, et d'être indifférent ou hostile à tout le reste du monde. Il avait le sentiment d'une réforme universelle. Il parcourait les diverses provinces de la Chine depuis un grand nombre d'années, prêchant partout sa doctrine, et invitant les hommes à la sagesse et à la vertu; mais ne trouvant pas que ses discours parvinssent à produire tout ce qu'il en espérait, il annonça le projet de quitter momentanément la Chine, et d'étendre sa prédication jusque chez les nations barbares qui l'entouraient. Un de ses disciples, étonné de cette résolution, lui dit comme pour l'en détourner: « Le sol de ces contrées est sans fertilité, et les hommes qui les habitent sont barbares. Comment donc pourriez-vous y demeurer. » — Confucius lui répondit ces belles et simples paroles: « Si un sage s'établit dans ces contrées, et qu'il parvienne à apprendre aux hommes qui les habitent les règles et les lois de la vertu, sera-t-il permis de les regarder plus long-temps comme mauvaises et méprisables. »

La plus douce charité respire dans tous les entretiens de Confucius. Il est sans cesse préoccupé de la manière de rendre les hommes heureux; aussi voit-on que son esprit se porte presque constamment sur le meilleur système de gouvernement. C'est, en effet, par une sage administration que l'on peut faire sentir aux peuples le bonheur dans l'existence de cette terre. Sa charité n'est pas simplement spéculative; elle se traduit immédiatement dans l'œuvre la plus complète et la plus avantageuse. Néanmoins, dans plusieurs circonstances, on voit ses principes d'amour à l'égard des hommes se déployer directement et dans toute leur précision. Se promenant dans un bosquet avec son disciple Fan-chi, celui-ci lui demanda quel était le moyen d'augmenter la vertu. — « Voici ma réponse, lui dit Confucius: Prendre pour son capital de pratiquer la vertu, et ne prendre que comme accessoire l'effet produit par la vertu. — Mais quel est celui que l'on peut appeler un homme pieux? continua Fan-chi. — Celui qui aime les autres, » lui répartit Confucius. Un autre de ses disciples l'interrogeant pour savoir quelle était la maxime la plus générale et la plus capable de s'appliquer à toutes les circonstances de la vie. — « Il y a en effet une telle maxime, lui répondit le saint philosophe: jugez des autres par vous-même. Ne faites point à un autre ce que vous ne voudriez point que l'on vous fit. »

LES KIMRI.

En général, les peuples qui ont fait du bruit sur la terre sont encore représentés par une postérité distincte. Les conquérants ont rarement détruit des races tout entières, et les vainqueurs vivent aujourd'hui pacifiquement à côté des vaincus. Mais la forme du corps, et surtout celle de la tête continue à les séparer d'une manière frappante. C'est ainsi que partout il est facile de reconnaître les Juifs. Edwards a suivi sur les visages, dans les diverses contrées qu'il a parcourues, les migrations des Mogols ou Huns, des Magdiars, des Kimri, etc. Il a retrouvé les Romains primitifs près de la Ville éternelle.

De semblables études sont curieuses, et peuvent devenir extrêmement utiles sous le rapport historique. Aucune de nos provinces ne présente plus de facilité pour de semblables observations, que celle de Bretagne, dont les habitants appartiennent à deux types bien différens.

Les uns vivent sur les côtes et parlent breton; ils sont assez grands, très robustes; leur tronc est long, proportionnellement aux jambes; leur figure est osseuse, leurs pommettes très saillantes: les yeux sont inclinés en bas, à l'angle interne, ce qui leur donne quelque ressemblance avec les Chinois; leurs longs cheveux sont, en général, châtains,

très souvent blonds, moins souvent rouges, bien que ce dernier caractère soit assez commun. On sait, du reste, que la couleur des cheveux tient presque uniquement au climat. Leur barbe est assez fournie, surtout sous le menton.

Les autres habitent l'arête montueuse de la Bretagne, dans la moitié du Morbihan, et toute la partie de la province où l'on ne parle point la langue bretonne. Ils n'ont aucune ressemblance avec les premiers.



(Type de race. — Un Kimri.)

La figure que nous joignons ici est celle d'un Kimri, que l'on pourrait appeler de pur sang, né près de la côte, dans un canton qui a, comme ils l'ont tous, son costume particulier; ce qui exclut, en quelque sorte, même encore aujourd'hui, les alliances avec les cantons, et souvent avec les paroisses voisines, dont le costume est différent. Ce Breton est, au physique comme au moral, un type de la race.

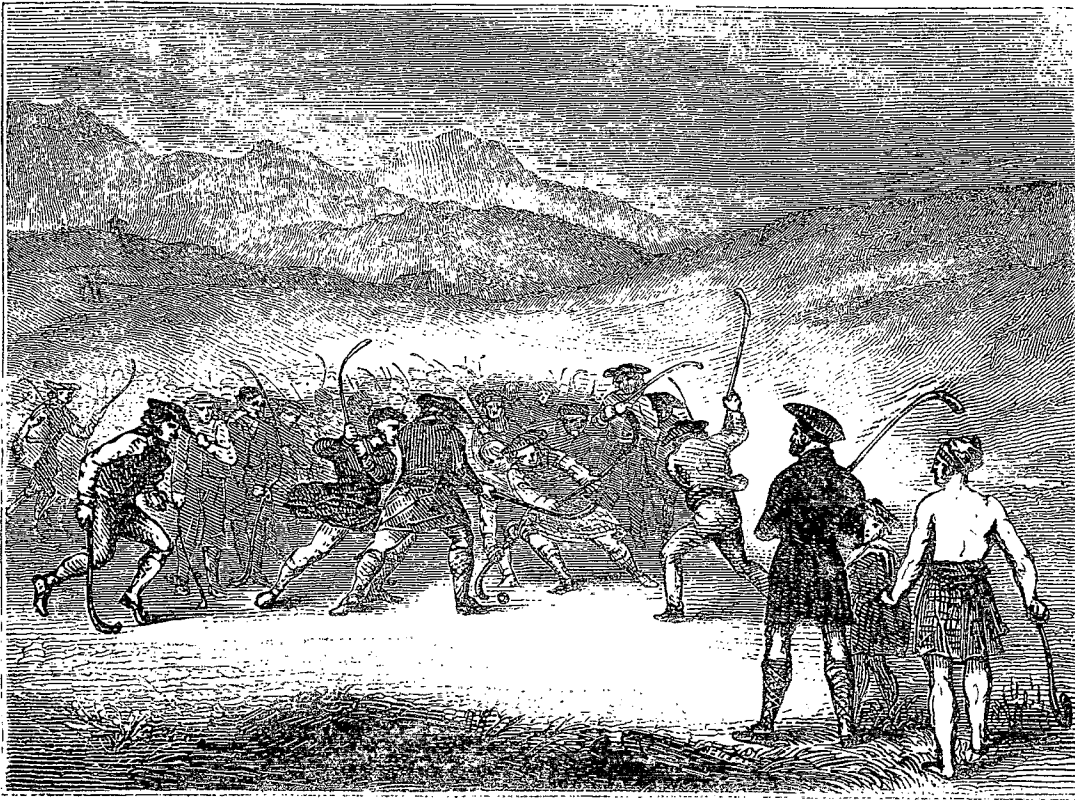
Bien qu'il ait les pommettes saillantes, sa tête est encore plus large au-dessus des tempes, dans la partie dont le développement indique, selon le docteur Gall, l'idéalité. Il est un de ces conteurs qui ont succédé aux bardes. Il passe pour être d'une imagination romanesque: ses récits sont mélodramatiques; ils sont, du reste, habilement combinés et souvent remplis d'une ironie amère. L'étude physiologique de sa tête a donné les résultats suivants: L'oreille est déjetée en arrière, la nuque est large, la partie postérieure de la tête, bien arrondie, est fort développée, le diamètre transversal est considérable, la partie supérieure est aplatie. Un sens droit, un esprit original et satirique, une verve franche et presque brutale; un courage qui pourrait aller jusqu'à la cruauté; voilà les traits distinctifs de cet homme-type.

En 1500, la duchesse Anne fit sculpter par un artiste bas-breton ou kimri de Saint-Pol-de-Léon, un tombeau qui existe encore dans la cathédrale de Nantes. A ses quatre angles se trouvent quatre figures de femmes qui ont le même caractère que celle-ci. Il en est ainsi de tous les autres morceaux d'art qui sont restés dans la Bretagne.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombar, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombar, n° 30.

UN JEU ÉCOSAIS.



(Le jeu de Shinty.)

FRAGMENT D'UN VOYAGE EN ÉCOSSE.

... Depuis long-temps nous entendions par intervalles des cris et des rumeurs extraordinaires sans en pouvoir comprendre ni la nature, ni même la direction ; mais aussitôt que nous eûmes atteint le sommet de la colline, nous découvrimus à moins de quatre cents pas au-dessous de nous, au milieu d'une petite vallée blanche de givre, une grande foule de montagnards qui s'agitait et flottait en tous sens : on eût dit, en voyant de loin cette masse confuse, une énorme barque ballottée entre deux montagnes d'eau. Made-moiselle Beyne, dont la vue était plus perçante que la nôtre, assura qu'ils étaient tous armés de bâtons. A ces mots, notre petit convoi s'arrêta involontairement. Était-ce une cimeute ? était-ce un combat ? allions-nous assister malgré nous à l'une de ces scènes terribles des contestations religieuses et politiques qui ensanglantent depuis tant d'années le pays de Marie Stuart ? Notre crainte s'accrut encore lorsque nous reconnûmes que cette petite armée était divisée en deux corps distincts de force à peu près égale, qui semblaient tour à tour se porter l'un contre l'autre, tour à tour se fuir et se poursuivre. Convaincus de l'inutilité, de l'impuissance de notre intervention, nous étions disposés à retourner sur nos pas ; mais Doret ayant désigné du doigt un des montagnards qui s'était détaché du champ de bataille, et se dirigeait vers nous, la curiosité nous rendit immobiles. Cet homme était blessé ; il boitait et s'appuyait sur un bâton recourbé. Dès qu'il fut à la portée de la voix, un de nous lui demanda avec un ton lamentable ce qui se passait dans la vallée. Il répondit en riant avec un mauvais accent anglais : *T'is game of Shinty* (c'est le jeu de Shinty). — « Eh ! c'est vrai, s'écria Galve : nous étions fous de craindre ; c'est un jeu fort divertissant. » Nous approchâmes alors, toutefois avec prudence, entre les deux bandes de paysans qui appartenaient à deux paroisses voisines. On voyait voler et bondir une petite boule en bois à peu près de la grosseur de celles dont

se servent aux Champs-Élysées et à la grille du Luxembourg nos joueurs de cochonnet. Chacun des deux partis avait son but à une certaine distance, et, à coups de bâton, s'efforçait, soit à rapprocher la boule de ce but, soit à la chasser au-delà de celui de ses adversaires. La vivacité des mouvemens était funeste à quelques uns, et les bâtons en retombant frappaient souvent autre chose que la boule ou le terrain : plus d'un joueur se retirait à l'écart à cloche-pied ou en portant la main à son dos et en faisant de tristes grimaces. Un incident survint : nous vîmes un jeune montagnard jeter son bâton, se baisser vers la boule et l'emporter en courant. Était-ce le franc jeu ? nous l'ignorons. Les deux partis, surpris, se précipitèrent à sa poursuite, se mêlant et hurlant ensemble à faire tomber les oiseaux du ciel, comme il arriva un jour en Grèce. Le jeune homme était bon coureur, et il avait une avance sensible ; bientôt il disparut derrière une colline ; les plus rapides d'entre la foule étaient encore éloignés de lui de plus de cinquante pas. Quant à nous, peu habitués à de semblables courses dans les montagnes, nous poursuivîmes tranquillement notre route : depuis, nous avons appris qu'il existe en Angleterre un jeu à peu près semblable au *shinty* ; on le nomme *hurling*. »

HISTOIRE D'UN ENFANT DE PARIS.

(Lettre d'un correspondant.)

J'ai vingt-huit ans. Mon sort est à peu près fixé : ce n'est pas un sort très brillant ; mais il est au-dessus de l'ambition que pouvait me permettre la pauvreté de mon enfance. Aussi ce n'est pas sans plaisir que j'entends maintenant dire aux bonnes gens qui m'ont connu tout petit : « Eh ! il s'est fait lui-même ce qu'il est. » La vérité est que, pour arriver où je suis, et pour ne pas me décourager devant toutes les difficultés que j'ai eu à vaincre, il m'a fallu quelque persévérance. Je vous raconterai volontiers l'histoire de mon en-

fance et d'une partie de ma jeunesse; si vous y trouvez quelque utilité, vous pouvez la raconter à votre tour aux enfans des familles riches afin qu'ils apprécient tout l'avantage de leur position, et aux enfans des familles pauvres afin qu'ils prennent confiance en voyant par combien de ressources honnêtes on peut sortir de l'ignorance, et s'élever à la fois à une instruction moyenne et à une aisance modeste.

Mes parens étaient très pauvres. Dans sa vieillesse, mon père, après avoir tenté diverses professions, donnait des leçons de guitare à 10 et à 15 sous le cachet; un pauvre métier et un pauvre instrument dès ce temps-là! Un soir, mon père rentra triste en se plaignant de lassitude: il venait de recevoir son congé chez sa dernière élève; les pianos commençaient déjà à se propager partout. Le découragement l'avait saisi: il se coucha, resta six mois au lit et ne se releva plus. J'avais à peine sept ans, il n'y avait pas encore à Paris d'écoles d'enseignement mutuel; je restais ordinairement tout le jour, assis dans un coin de la chambre, sans rien faire, sans oser rien dire; car c'est là une des souffrances de l'enfant de Paris d'être continuellement enfermé au milieu d'une atmosphère fétide, d'être réduit à l'inactivité, et de ne pouvoir même mêler ses cris aux misérables tracas domestiques sans s'attirer au moins des réprimandes maternelles; c'est sans aucun doute pour cela qu'ils sont en général plus chétifs de corps que les autres enfans, mais aussi plus vifs d'esprit et plus curieux d'instruction. Tandis que ma mère allait chercher au-dehors quelques travaux d'aiguille ou quelque secours chez nos amis, je tenais compagnie à mon père: il m'apprenait à lire, il me moralisait; il s'attendrissait à voir mon attention. Souvent il me répétait des phrases comme celles-ci: « Mon pauvre petit, que feras-tu pour gagner ta vie, quand tu ne nous auras plus? En-core si nous avions pu te donner de l'instruction. L'instruction vaut un héritage: celui qui sait et qui aime le travail trouve toujours moyen de se tirer d'affaire; car, vois-tu, les hommes peuvent se diviser en deux grandes classes, les gens instruits et les ignorans. Ah! si j'avais été plus instruit! J'ai perdu de belles occasions, etc. » Ma mère était bien aussi de cette opinion, seulement elle mettait au-dessus de tout un bon cœur. Excellens parens! Pourquoi ne pouvez-vous pas aujourd'hui me voir, m'entendre, me donner vos mains à embrasser et à couvrir de mes larmes!

Après la mort de mon père, je serais volontiers entré en apprentissage; mais il y avait chez ma mère une sorte de fierté... comment dirai-je?... de fierté d'artiste qui la faisait tomber en tristesse dès qu'il était question pour moi de travaux manuels: je crois d'ailleurs qu'elle n'aurait pas supporté d'être séparée de moi, et qu'elle songeait surtout à la faiblesse de mon corps. Je m'ennuyais cependant beaucoup de mon oisiveté, d'autant plus que je souffrais de légères atteintes de surdité qui le plus souvent ne me permettaient d'entendre ou du moins de comprendre parfaitement que ma mère et deux ou trois autres personnes. Si, seulement, j'avais eu quelques livres. Des livres! c'étaient pour moi comme autant de perspectives, de vues ravissantes, de spectacles inconnus: mais comment en acheter? J'avais déjà assez de raison pour m'habituer à renoncer au petit sou que ma mère me donnait autrefois, de loin en loin, à la fin des semaines où elle n'avait eu rien à me reprocher: elle s'imposait elle-même tant de privations pour moi! Je me creusai en vain la tête à chercher les moyens d'acquérir quelques unes de ces petites brochures ornées de frontispices colorés que j'entrevois dans les mains des enfans du voisinage: je repassais dans mon esprit tout ce que pouvait faire un petit enfant, pauvre et ignorant, pour gagner sa vie, mais les moyens qui s'offraient à moi eussent tellement repugné à ma mère qu'il n'y fallait pas penser: et cependant que n'aurais-je pas fait de pénible pour amasser

quelques sous! Plus d'une fois, traversant la rue, je regardais avec une sorte d'envie jusqu'aux enfans qui, armés d'un petit sac et d'un petit bâton, cherchaient en faisant jaillir la boue des ruisseaux à découvrir quelques morceaux de fer pour les vendre, jusqu'à ceux qui déployaient les marchepieds des fiacres, qui vendaient des fruits, des légumes dans de petites brouettes, ou qui tiraient de leurs pauvres petites poitrines cassées quelques modulations pour accompagner les orgues de Barbarie. Dans ma simplicité, dans la préoccupation de mes desirs, je m'imaginais parfois qu'ils ne travaillaient ainsi avec tant d'ardeur que pour acheter des livres.

A la fin, une conversation que j'entendis chez notre boulangier me suggéra un projet que j'accomplis avec un courage dont j'ai peine à me rendre compte aujourd'hui. Depuis quelque temps, ma mère, moins sévère, me laissait le soir causer et jouer devant la porte ou dans la cour jusqu'à près de minuit avec les fils du portier, tandis que, pour économiser la lumière, elle travaillait tantôt chez une voisine, tantôt chez une autre. Je résolus de profiter de cette faveur, et comme en plein jour je n'aurais jamais pu exercer aucune petite industrie sans lui faire beaucoup de peine, je m'aventurai à faire un peu de commerce la nuit. Dans ce but, je rassemblais mes pauvres économies, et ayant rempli une corbeille de quelques gâteaux, j'allai le soir, le cœur tout palpitant, aux environs des théâtres revendre ma marchandise: peu à peu j'osai davantage; j'achetai quelque eau-de-vie, et je parcourus les corps-de-gardes du quartier. Avec mes gains, je pus bientôt acheter à l'étalage d'un marchand du boulevard cinq à six livres, tels que ceux-ci: *Robinson Crusoë*, *les Contes de fées*, *les quatre Fils Aymon*; *Geneviève de Brabant*, un petit *Choix de fables*, etc. Un événement mit fin à ces courses nocturnes: comme j'entendais mal à cause de ma surdité, comme j'étais sans force pour me défendre, il m'arriva une fois d'être battu cruellement par des soldats ivres: je revins sans corbeille, sans argent, meurtri. Ma mère me questionna, et ayant tout découvert, elle se mit dans une grande colère contre ce qu'elle appelait ma polissonnerie; elle me défendit de sortir désormais. Après tout, quand même cela ne fût pas arrivé, elle n'eût pas tardé à me questionner sur la manière dont je montais ma petite bibliothèque, et j'étais peut-être assez dissimulé pour ne pas aller au-devant de ses questions et ne pas dire toute la vérité, mais non pas assez pour mentir.

Gardé à vue plus rigoureusement que jamais dans ma chambre, ma soif de lecture ne fit que s'accroître de jour en jour, et je ne rêvais qu'à de nouveaux moyens de gain qui ne pussent offenser ma mère. J'avais accepté d'un petit camarade, en échange d'un livre que je savais par cœur, une boîte à couleurs communes de trois ou quatre sous, et je m'étais amusé à enluminer les gravures grossières de mes *Contes de fées*. L'idée me vint de faire sur papier des peintures que je vendrais ensuite deux liards ou un sou aux voisins. Quand ce projet lumineux me vint à l'esprit, je tressaillais de joie sur mon lit de sangle, et je ne pouvais plus concevoir comment la pensée d'une spéculation si simple; si assurée, si convenable sous tous les rapports, ne m'était pas venue plus tôt. J'attendis le jour avec impatience; dès qu'il vint, je me mis avec cœur à l'exécution, et avec le produit de la vente d'un autre livre j'achetai du papier, et pendant trois semaines je fus d'une application incroyable: je ne faisais aucun bruit, je ne sortais pas; ma mère trouvait à ce nouveau goût trop d'avantage pour me contrarier. Mes chefs-d'œuvre étaient quelque peu effrayans, je pense. Du reste, je savais imposer des bornes à mon audace d'artiste: par exemple, je ne prétendais qu'au talent de peindre les hommes en buste, les maisons et les fleurs. Je ne me souviens pas d'avoir jamais osé achever une figure de face, mais j'excellais dans les profils. Je variaï à l'infini mes nez: j'en avais de longs, d'épatés, de bourgeonnés; j'en avais de petits,

de pointus, de retroussés; j'avais des bouches dont les coins se relevaient pour représenter le rire, et des bouches dont les coins se baissaient pour représenter la mortification. Il est vrai que je ne savais faire mes profils que de droite à gauche, en sorte que tous mes personnages regardaient du même côté; ce qui avait le grave inconvénient de m'interdire tout dialogue et toute scène, sauf celles où l'un tirait la queue de la perruque de l'autre, ou lui assénait un bon coup de poing à l'improviste. Les maisons étaient encore plus difficiles à peindre, car l'esquisse des maisons de sept étages que j'avais sous les yeux était assez monotone; et quant aux maisons ou plutôt aux chaumières de mon imagination, il fallait les entourer, les orner d'arbres, de buissons, d'oiseaux, de charrettes, de moutons, de canards, et de mille détails agrestes très compliqués. Le principal embarras était de proportionner les objets les uns aux autres; et votre gravure de la *Perspective ridicule* d'Hogarth* me paraît une merveille de raison et de convenance comparée à ce qu'étaient mes tableaux. Je ne manquais pas cependant d'excuses pour persévérer dans mes fautes: il me fallait bien faire mes canards presque aussi gros que les buissons, et mes petits hommes plus grands que les portes, pour qu'il fût possible de distinguer les finesses du dessin et les riches couleurs jaunées, rouges et bleues. Quant aux fleurs, je les représentais toujours dans des pots ou dans des caisses; leurs pétales, dont le nombre, en tout cas arbitraire, dépendait de l'espace ou de la patience du moment, tournaient autour d'un centre qui était invariablement de couleur jaune. Je déployais toutefois infiniment d'imagination dans cette partie, et je gagerais bien que si variée que soit la nature, elle n'offre rien de semblable à certaines de mes productions. Je ris maintenant de ces souvenirs; mais il me vient aussi plus d'une sérieuse pensée en songeant à l'incroyable ferveur avec laquelle je restai appliqué tout le jour sur ma table, à mes ardeurs d'invention, aux émotions qui me saisissaient lorsque je m'arrêtais pour suspendre mes travaux avec des épingles au-dessus de mon lit; car je me dois de déclarer que jamais mon amour-propre d'enfant ne s'est élevé jusqu'à ambitionner un cadre: le motif réel de mon travail, à vrai dire, n'était pas l'amour-propre, mais le désir de gagner assez pour acheter des livres. On se serait singulièrement mépris si, voyant à travers ce zèle une vocation, on avait voulu faire de moi un peintre.

Lorsque j'eus achevé assez de sujets de choix divers pour me hasarder à les mettre en vente, il me vint un cruel désappointement: j'avais des images à vendre; mais comment et à qui les vendre? Il venait deux ou trois enfans au plus me voir, et la fenêtre de notre chambre, à un rez-de-chaussée humide, ne donnait que sur une petite cour peu fréquentée: c'était une triste exposition; cependant, faute d'un meilleur moyen, je me résignai, et je rangeai mes peintures derrière les vitres, avec cette inscription en gros caractères: A VENDRE. D'abord les petits garçons, les petits pâtissiers, les petits boulangers, les petites filles et même les grandes, s'arrêtaient tous pour regarder, et moi, l'œil en embuscade aux ouvertures que laissaient entre elles les feuilles de papier, je jouissais de leurs yeux étonnés, de leurs exclamations, de leurs explications: il me semblait bien que pour la plupart ils auraient désiré posséder mes œuvres, et quelques uns se hasardaient à en acheter. Mais, soit qu'ils n'eussent pas plus d'argent que moi, soit que les petits gâteaux me fussent une trop forte concurrence, soit enfin toute autre cause plus ou moins mortifiante pour mon jeune mérite, mon gain de plusieurs semaines ne monta pas à plus de huit sous, et après cinq ou six jours tout mon public, jusqu'au dernier bambin de la portière, passait fièrement devant la fenêtre sans donner le plus petit signe de curiosité. Je perdais courage. Par bonheur, l'imagination ne me manquait

pas. Nous étions au mois de juin; et un matin, en faisant une commission pour ma mère chez l'épicier, je remarquai que les petites filles du marchand de fontaines avaient dressé un petit autel couvert de linge bien blanc, orné de chandeliers de cuivre parfaitement nettoyés, d'une petite image en cire de Jésus dans sa crèche tout surchargé de petites faveurs de taffetas rouge gommé, et enfin de plusieurs petites gravures de sainteté sous des verres bleus. L'une des jeunes filles, vêtue de blanc, avait un gobelet d'argent à la main, et allait au-devant des passans. Plus d'un vieux bourgeois s'arrêtait, se baissait pour l'embrasser, lui pinçait le menton, fouillait long-temps dans la poche de son gilet, et... ne lui donnait rien; mais les jeunes ouvrières et les étudiants faisaient pleuvoir les sous dans sa timbale. Je rentrai frappé de ce que je venais de voir. Je savais bien que si cet usage de la Fête-Dieu permettait aux petites filles de faire un reposoir, aucun exemple n'autorisait un grand garçon de mon âge à profiter de la sainteté du jour pour ouvrir dehors une boutique d'estampes comme à une foire. Cependant le désir d'utiliser mes travaux l'emporta: j'obtins la permission de ma mère par l'intercession d'une vieille voisine, et j'étais sous notre porte cochère ma collection de portraits, de paysages et de fleurs. Je ne quêtais pas, je me tins accroupi tout le jour près de ma table: on aura peut-être peine à me croire, mais ma mémoire m'assure qu'une partie du bénéfice du reposoir passa dans ma bourse, et je gagnai près de vingt sous; c'était une forte somme jointe au produit précédent de mes expositions. Le lendemain j'aurais volontiers recommencé, mais la raison me défendit d'en faire même la demande à ma mère. La Fête-Dieu de l'année suivante était trop loin pour l'attendre. Evidemment la vogue de mon métier de coloriste était épuisée, usée; il me fallut aviser à d'autres expédiens que je vous raconterai dans ma seconde lettre.

Un nid d'hirondelles à bord. — Pendant le séjour d'un bâtiment russe au port de Pierre-Paul dans le Kamtschaka, deux hirondelles vinrent construire leur nid près de la cabine du capitaine; aux yeux des matelots c'était un incident d'un présage heureux, et grâce à cette croyance les oiseaux purent couvrir en paix. Les petits ne tardèrent pas à éclore; le père et la mère leur apportaient régulièrement la pâture. Mais il fallut lever l'ancre et partir; qu'allaient faire les pauvres parens? D'abord ils semblèrent effrayés, mais ne cessèrent pas cependant de soigner leur couvée. — Déjà on était à une certaine distance de la terre, et ils allaient encore y chercher de la nourriture; mais quand on s'éloigna davantage ils commencèrent à hésiter. Tantôt ils s'envolaient au loin, tantôt ils revenaient sur les bords du nid; l'amour maternel était livré à d'affreux combats, surtout lorsque, à la vue de leurs parens, les cris que poussaient les petits pour demander leur nourriture devenaient plus pressés et plus plaintifs. Enfin la difficulté de leur position, l'incertitude de l'avenir l'emportèrent: ils se décidèrent à regret à abandonner pour toujours leur progéniture. Les matelots émus résolurent de veiller à la conservation des pauvres orphelins: on les entoura d'abord de laine, afin de remplacer la chaleur de leur mère; puis c'était à qui attraperait des mouches pour suffire aux repas des petits protégés. Chacun se réjouissait des progrès qu'ils faisaient de jour en jour; mais, hélas! arrivés en Amérique, le climat leur étant nuisible, au bout d'une semaine ils périrent, aux grands regrets de ceux qui avaient pris tant de plaisir à les élever.

DE L'ORFÈVRE.

On suppose que le terme d'*orfèvre* est dérivé des deux mots latins *auri faber*, fabricant en or. L'orfèvre simple fabrique ou vend la vaisselle d'argent; l'orfèvre bijoutier vend ou fabrique des bijoux d'or; l'orfèvre joaillier vend

* Voyez, 1835, page 161, la gravure à laquelle notre abonné fait allusion.

et met en œuvre les diamans, perles et pierres précieuses.

L'art de donner des formes agréables à l'or et à l'argent est naturel, ancien et universel, au même degré que l'admiration et l'estime pour ces métaux précieux : et l'on en trouve des témoignages non seulement dans la série historique à laquelle appartient en ligne directe notre civilisation, mais aussi dans quelques indications des séries qui nous sont moins parentes et presque inconnues. Les livres



(Ballin, orfèvre français du XVII^e siècle.)

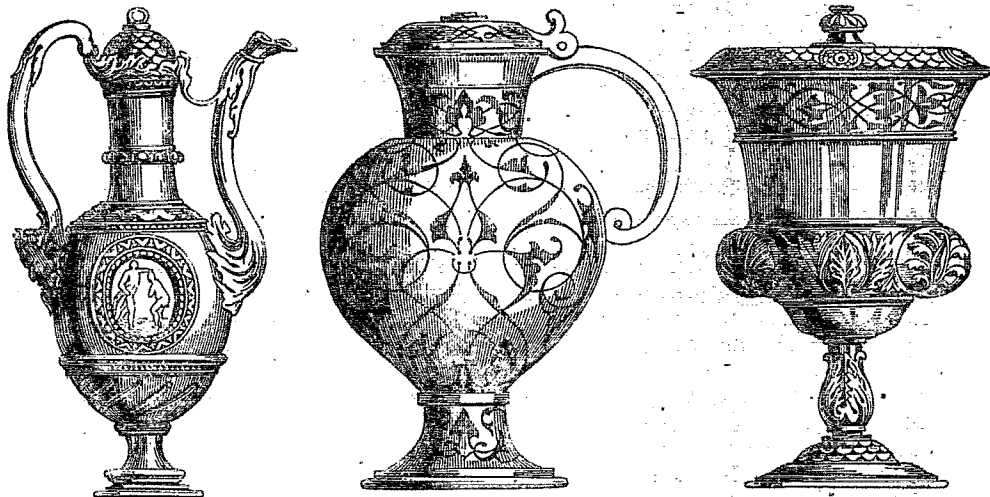
saints, les poètes, les historiens, nous ont légué tant de détails sur les richesses d'orfèvrerie, répandues dans l'Asie, l'Égypte, la Judée, la Grèce et Rome, qu'il y aurait de quoi confondre l'imagination des cupides à en rappeler seulement la millième partie. On se rappelle que Ménélas et Hélène

requèrent en Égypte des vases d'argent garnis d'or. L'épée d'Agamemnon avait une poignée d'or, le sceptre d'Achille des clous d'or, et sur son bouclier la vigne serpentait en or. Les femmes d'Athènes portaient dans les plus anciens temps des cigales d'or dans leurs cheveux, pour indiquer qu'elles étaient indigènes et non étrangères. L'argenterie de Délos était très célèbre à Rome. Sous l'empire, les maisons les plus riches du pays latin étaient comme meublées d'or et d'argent; les bains avaient des tuyaux, des robinets d'argent. Plusieurs femmes portaient des semelles d'or comme les chevaux d'Éliogabale. Les vases d'or et d'argent ciselés, les patères, les coupes, étaient devenus assez communs. Il reste encore, entre autres choses, pour juger le mérite de ces travaux, les vases du cardinal Albani représentant l'expiation d'Oreste, et les travaux d'Hercule; les deux plateaux improprement nommés le *bouclier de Scipion* et le *bouclier d'Annibal*; la patère d'or trouvée à Rennes et représentant un défi entre Hercule et Bacchus; des figures, des bracelets, des anneaux, des chaînes, des colliers, des boucles d'oreilles, etc.

On sait les merveilles de l'orfèvrerie en Amérique avant que cette partie du monde fût connue. Dans une lettre de Cortez à Charles V, on lit ces lignes : « Tout ce que produisent » la terre et l'océan, et dont le roi Montézuma pouvait avoir » connaissance, il l'avait fait imiter en or et en argent, en » pierres fines et en plumes d'oiseaux; et le tout dans une » perfection si grande que l'on croyait voir les objets mé- » mes. »

Aux XV^e et XVI^e siècles, la ciselure sur or et sur argent et l'orfèvrerie firent d'incroyables progrès en Italie et en Allemagne avant de briller en France d'un véritable éclat. Toutefois l'art de l'orfèvrerie avait été cultivé de temps immémorial chez nos aïeux, et était surtout exercé sur les croix, les chasses, les tabernacles, les candelabres d'église et les couronnes royales.

L'orfèvrerie avait été érigée en corps bien avant saint Louis; elle fut reconstituée sous Philippe VI, en 1350, et honorée d'armoiries, consistant en une croix d'or dentelée en champ de gueules, accompagnée de deux couronnes et de coupes d'or à la bannière de France en chef (voyez les articles sur le blason 1854, p. 444 et 494). Plus tard, avec l'auto-



(Vases de Ballin.)

risation du roi Jean II, le corps de l'orfèvrerie fit construire à Paris une chapelle sous l'invocation de saint Eloi.

François 1^{er} appela à sa cour Benvenuto Cellini, dont nous avons déjà parlé et qui sera l'objet d'un second article dans ce mois même. Cet artiste célèbre excita puissamment l'émulation de nos compatriotes. Il fit entre autres choses un petit vase d'argent d'un travail exquis pour madame d'Estampes; il exécuta pour l'embellissement de Fontainebleau

un Jupiter en argent dont la base était dorée : d'une main, le dieu lançait la foudre, de l'autre il portait le monde. Une superbe vaisselle, qu'il avait destinée aux Médicis, a été fondue pendant la révolution.

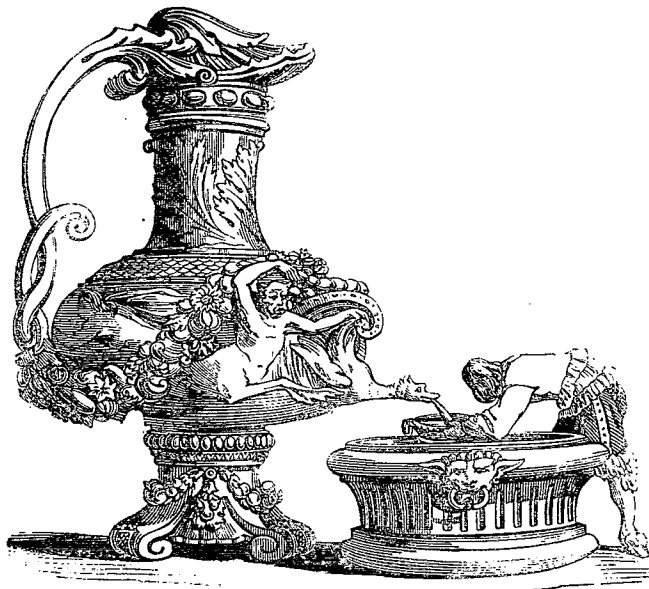
Parmi les orfèvres italiens les plus renommés, on doit citer Caradosso de Milan, et Lautizio de Pérouse.

Ce fut au XVII^e siècle que l'orfèvrerie se perfectionna particulièrement parmi nous.

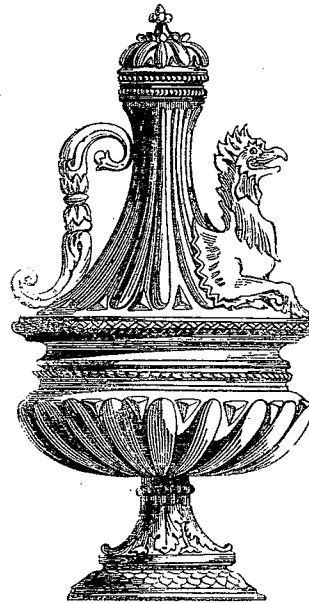
Perrault, dans son ouvrage intitulé *les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle* (xvii^e) avec leurs portraits au naturel, donne la vie de Claude Ballin, le plus célèbre des orfèvres français.

Ballin était né à Paris et avait étudié le dessin en copiant chez son père les beaux tableaux du Poussin, et en s'exerçant dans des académies que plusieurs particuliers tenaient alors chez eux. A l'âge de 49 ans, il fit quatre bassins d'argent

de 60 marcs chacun, où les quatre âges du monde étaient représentés : on trouva ces bassins si beaux qu'on les fit donner. Le cardinal de Richelieu les acheta, et Ballin fit quatre vases à l'antique pour les compléter. Sarrasin, le sculpteur, étonné du talent d'un homme si jeune encore, lui fit ciseler plusieurs bas-reliefs d'argent, entre autres les songes de Pharaon. — Il fit d'or émaillé la première épée et le premier hausse-col que Louis XIV a portés, le chef de saint



(Autre vase de Ballin.)



(Vase de Charton, orfèvre français du xviii^e siècle.)

Remy, que le prince donna à l'église de Rheims lors de la cérémonie de son sacre, un miroir d'or de 40 marcs pour Anne d'Autriche ; il exécuta en outre pour le roi des torchères ou de grands guéridons de 8 à 9 pieds de hauteur pour porter des flambeaux ou des girandoles, de grands vases pour mettre des orangers avec de grands brancards pour les porter, des cuvettes, des chandeliers, etc.

Tous ces ouvrages de Ballin, d'une magnificence incroyable, étaient peut-être, dit Perrault, une des choses du royaume qui donnaient une plus juste idée de la grandeur du prince. Ils furent fondus pour fournir aux dépenses de la guerre.

Delaunay, orfèvre, neveu de Ballin par alliance, a dessiné la plupart de ces œuvres avant qu'on ne les fondit.

Après la mort de Varin, Ballin fut nommé directeur du balancier des médailles et des jetons. Il est mort en 1678, âgé de 65 ans. Il n'était presque jamais sorti de Paris.

Parmi les successeurs les plus distingués de Ballin, nous nommerons Pierre Germain, Thomas Germain, Aurelle Meissonnier de Turin, mort en 1750, peintre, sculpteur, architecte et orfèvre du roi ; Jean Varin, mort en 1672 ; Bourquet, Briceau, Barié, Beruhidi, du Caurroy, Charton, etc.

Entre autres œuvres modernes d'orfèvrerie, on cite le berceau du roi de Rome, exécuté en 1844, par Thomire et Odiot, d'après les dessins de Prudhon ; la chaise de saint Vincent de Paule ; le service de table ou surtout de l'empereur ottoman par Odiot, et plusieurs pièces, que l'on a vues aux expositions, de Fauconnier, Philidor, Faussin, Le Franc, etc.

Necker évaluait à dix millions la valeur de l'or et de l'argent employés par les orfèvres et les bijoutiers pour notre commerce à l'étranger.

Chaptal, dans son ouvrage sur *l'Industrie française*, estime que l'orfèvrerie française emploie annuellement pour seize millions d'or et d'argent, et la bijouterie pour quatre millions ; que par le travail elle produisait la valeur commerciale de trente-huit millions.

Aujourd'hui cette valeur paraît s'élever à environ 48 millions, malgré les imitations, du chrysocale, du métal d'Alger, etc.

DIPHTHONGUE OL.

Dans un livre de Henri Estienne, intitulé : *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé et autrement desguisé*, imprimé à Paris en 1579, on lit d'abord un avis que prononce en français burlesquement mêlé d'italien un nommé Jean Franchet dit Philausone, gentilhomme courtsanopolitois ; puis des condoléances aux vrais courtsans, amateurs du naïf langage françois, et des reproches quelquefois assez rudes aux amateurs du françois italianisé. « A vous surtout, » dit l'auteur,

Qui lourdement barbarisant,
Toujours j'allions, je venions dites...
Et ce mot françois desguisans,
Par très sottie mignarderie,
Aimez mieux que françois on die,
Pourceque ce seroit pécher,
La bouche sucrée fascher
De madame ou mademoiselle.

On voit ici (et l'auteur y revient fréquemment par la suite) qu'on commençait alors à prononcer les mots *Français*, *Anglais*, *je disais*, etc., ainsi que nous les écrivons aujourd'hui, et que beaucoup d'érudits, tels que Henri Estienne, regardaient cette innovation comme une faute grave.

On trouve la même plainte dans les *Lettres familières* de Pasquier (livre II, lettre XII), qui fait observer qu'« on ne doit pas prendre modèle de la vraie naïveté de notre langue à la cour, où elle se corrompt avec les mœurs. » — Il y revient plus loin (livre III, lettre IV à M. Ramus) : « Le courtsan aux mots douillels nous couchera de ces paroles : *reyne*, *allèt*, *tenèt*, *menèt*... Ni vous ni moi (je m'assure) ne prononcerons et moins encores écrirons ces mots de *reyne*, *allèt*, *tenèt*, etc. »

Suivant l'auteur de la *Grammaire des grammaires*,

« Pour remédier à l'inconvénient des différens sons de la combinaison *oi*, un nommé Bérain, avocat assez obscur au parlement de Rouen, proposa, en 1675, d'y substituer la combinaison *ai*.

» Mais ce changement fut rejeté, par les écrivains du siècle de Louis XIV, et par les meilleurs grammairiens.

» D'Olivet (12^e remarque sur Racine) donna pour motif de son refus que *ai* a, de même que *oi*, plusieurs sons. En effet, dans *bienfaisant* cette combinaison a le son de l'*e* muet, dans *j'aimai* elle a le son de l'*e* fermé, etc. »

L'Académie Française s'est prononcée en faveur de *ai*.

ENQUÊTE SUR LES CHEMINS DE FER.

(V. description des chemins de fer, avec fig., 1834, p. 27 et 61.)

Les avantages des chemins de fer ont été diversement appréciés; on les a crus propres à être établis dans toutes les localités, et à remplacer tous les modes de transport existans; on a exagéré et l'économie qu'ils produisaient pour les consommateurs et les bénéfices qu'ils promettaient à ceux qui les entreprenaient; on a pensé que les routes de terre, les canaux, les fleuves même allaient être abandonnés, et on a annoncé la destruction immédiate de tous les capitaux employés aux transports ordinaires. Cette erreur a fait faire bien des fautes. Il en est résulté, principalement en France, de graves inconvénients qui ont long-temps paralysé le développement de ce nouveau système de communication.

Les chemins de fer sont surtout propres au transport des hommes et à celui des marchandises d'un grand prix. Ils ne peuvent promettre des bénéfices qu'à la condition d'être établis entre les localités où il existe un grand mouvement commercial, ou une grande circulation de voyageurs; car il ne faut pas perdre de vue que les fondateurs d'une entreprise de ce genre doivent trouver dans la quantité des transports qu'ils effectuent, non seulement les frais de charbon, de machines, de voitures, de waggons et les salaires de leurs employés, mais encore l'intérêt du capital consacré à la construction du chemin et son entretien. C'est par ce motif qu'on ne peut établir un tarif uniforme pour tous les chemins de fer; si les transports sont très considérables, le tarif peut être bas, par la raison que les frais et l'intérêt afférens à la construction deviennent proportionnellement faibles en se répartissant sur chaque objet transporté; dans le cas, au contraire, où la circulation est limitée, le tarif doit être élevé, ou bien l'entrepreneur perd à la fois l'intérêt de son capital et ses frais d'entretien. Le prix du transport est en outre modifié par la manière dont un chemin de fer est établi; de fortes pentes augmentent la dépense dans une énorme proportion; il convient donc souvent d'allonger le parcours de la ligne pour obtenir un plan plus nivelé.

L'ignorance où l'on a été en général des premières notions économiques de l'industrie des chemins de fer, a fait consacrer des capitaux considérables à l'établissement des lignes secondaires, à celles qui sont destinées aux transports de charbons et autres marchandises encombrantes et de peu de valeur; les lignes principales ont été négligées. Les trois premiers chemins de fer établis en France entre Lyon, Saint-Etienne, Andrézieux et Roanne donnent des pertes à leurs actionnaires. Les propriétaires d'usines, de mines et de terres sur la ligne traversée par ces chemins ont seuls profité des dépenses qui ont été faites pour les établir.

L'attention des chambres et du public vient d'être récemment fixée sur une entreprise nouvelle qui promet de réaliser parmi nous le système des chemins de fer les plus perfectionnés, c'est-à-dire, de produire une grande vitesse avec une économie importante sur le prix des transports ordinaires. C'est entre Paris et Saint-Germain que cet essai en

grand doit être tenté. Il importe que cet intéressant travail soit promptement terminé, afin que l'élite de la France qui se réunit à Paris puisse bientôt apprécier les chemins de fer desservis par des machines locomotives. Les travaux vont commencer immédiatement, et il paraît que déjà plusieurs propriétaires ont offert gratuitement à la compagnie des terrains sur la ligne suivie par le chemin, afin de jouir plus tôt de la plus value que cette communication nouvelle procurera à leurs immeubles. Cet empressement se conçoit; les contrées traversées par le premier chemin de fer établi aux portes de la capitale seront effectivement celles qui éprouveront la plus grande amélioration relative. En attendant que cet important ouvrage s'exécute, on ne lira pas sans intérêt quelques extraits de l'enquête faite par une commission de la chambre des pairs d'Angleterre sur le chemin de fer de Londres à Birmingham.

Interrogatoire de M. W. Meade Warner.

« Etes-vous fermier? — Oui.

» A quelle distance est votre terre du chemin de fer projeté? — A quelques perches.

» Regardez-vous l'établissement de ce chemin de fer comme un avantage ou un inconvénient pour votre terre? — Comme un avantage de la plus haute importance.

» En quoi croyez-vous qu'il sera utile à vous et aux autres fermiers dont il traversera les terres? — Nous aurons beaucoup plus de facilité pour envoyer nos produits à Londres.

» La difficulté de les transporter par la route ordinaire vous empêche-t-elle d'envoyer des agneaux et des veaux au marché de Londres? — Oui.

» Serait-il avantageux pour vous, qui avez quarante ou cinquante vaches, d'avoir un chemin de fer pour envoyer votre laitage au marché de Londres? — Très avantageux; lorsque les marchandises sont sujettes à se détériorer, plus vite elles sont livrées aux consommateurs, mieux cela vaut.

» Le voyage par la voie ordinaire fait-il tort au bétail? — Un tort incalculable.

» En supposant même qu'il en coûtât plus pour envoyer le bétail par le chemin de fer, y aurait-il à votre avis plus d'avantage pour les fermiers à employer ce mode de transport, qu'à les conduire par la route ordinaire? — L'avantage serait très grand. Quelquefois, on fait tellement marcher ces pauvres animaux, qu'ils en ont mal aux pieds. Il en résulte qu'on les vend en route pour ce qu'on en peut obtenir.

» Croyez-vous, en qualité de fermier et d'après la connaissance que vous avez de vos environs, que la construction d'un chemin de fer sur la ligne proposée serait avantageuse à vos deux fermes? — Cette opinion seule m'a conduit ici. Ma fortune consiste en terre. Je suis propriétaire aussi bien que fermier, et je crois que la valeur de mes propriétés le long de cette ligne augmenterait de 50 p. 100. »

M. Charles Whitworth.

« Etes-vous fermier ou propriétaire? — Fermier et propriétaire en même temps.

» Avez-vous vu des chemins de fer? — J'ai été sur le chemin de fer entre Manchester et Liverpool.

» Avez-vous vu transporter des bestiaux par le chemin de fer? — J'y ai vu des bestiaux et des porcs.

» Après avoir été transporté par le chemin de fer, le bétail est-il descendu en bon état? — Celui que j'ai vu descendre était aussi frais que s'il revenait du pâturage.

» Quelle serait à votre avis la raison de l'augmentation de la valeur des terres sur la ligne traversée par le chemin? — La facilité du transport pour les objets qu'on aurait besoin d'expédier ou de faire venir par cette voie.

» Voulez-vous parler d'un moyen de communication pour l'expédition des produits de votre ferme? — Oui, nous pour

rions aussi nous procurer des engrais que nous ne pouvons avoir dans un rayon de quelques milles. »

M. John et Sharp.

« Je crois que vous êtes boucher? — Oui.

» Le chemin par la voie ordinaire fait-il perdre aux bestiaux beaucoup de leur valeur? — Beaucoup sans doute. Lorsque l'animal est fatigué et surmené, la fièvre s'empare de lui, il ne paraît pas aussi bon et perd de son poids. »

M. John Lass, directeur du chemin de fer de Liverpool à Manchester.

« Pouvez-vous faire vingt milles à l'heure (8 lieues)? — Oui, avec certitude et précision.

» La nuit, le prix est-il le même que le jour? — Précisément le même. »

M. James Forster.

« Etes-vous courtier dans la cité de Londres? — Oui.

» Voulez-vous nous dire si depuis l'ouverture du chemin de fer de Liverpool à Manchester, la valeur des actions du canal a diminué ou augmenté? — Le canal de Lecois et de Liverpool, auquel on croyait que le chemin de fer ferait le plus de tort, a augmenté. »

M. Hardman Earle.

« Etes-vous négociant à Liverpool? — Oui.

» Connaissez-vous dans le voisinage de Liverpool une maison nommée Spekeland? — Oui, elle appartient à ma mère.

» A quelle distance est-elle du chemin de fer? — A cinq ou six cents pas.

» Vous êtes vous aperçu qu'il soit résulté de la construction du chemin de fer quelque inconvénient pour cette maison? — Je ne l'ai pas habitée moi-même, mais j'y suis naturellement allé très souvent, et je puis dire qu'on ne s'y est plaint d'aucune espèce de désagrément.

» Y a-t-il dans la machine locomotive quelque chose qui incommode? — Rien absolument.

» En sort-il de la fumée? — Point du tout.

» Fait-elle du bruit? — Non; on peut entendre venir les voitures; c'est plutôt un objet intéressant pour les personnes qui habitent cette maison.

» Lorsque l'on a entrepris le chemin de fer de Manchester à Liverpool, n'étiez-vous pas un de ceux qui se sont le plus fortement opposés à son établissement? — Oui, ma mère a fait une pétition contre le bill, et lors de l'enquête j'ai parlé contre le projet.

» Ce que vous avez vu depuis vous a donc déterminé à ne plus vous opposer à la construction des chemins de fer? — Certainement, ce que j'ai vu m'a fait entièrement changer d'opinion. »

M. J. Mass, l'un des directeurs du chemin de fer de Liverpool à Manchester (déjà entendu).

« Avez-vous connu feu M. Heywood de Manchester? — Beaucoup.

» S'est-il opposé à la construction du chemin de fer? — Oui.

» Ne s'est-il pas plaint ensuite de ce qu'il ne traversait pas sa propriété? — Oui, il s'en est beaucoup plaint.

» Lord Derby et lord Sefton se sont-ils vivement opposés à la construction de votre chemin? — Avec beaucoup de force. Ils nous ont repoussés la première année et nous avons perdu une ligne que nous n'avons plus retrouvée; ils ont depuis consenti à la construction d'une autre ligne passant au travers de leur propriété. »

M. Henri Booth, trésorier du chemin de fer de Liverpool à Manchester.

« Quel est le nombre des voyageurs transportés sur ce

chemin pendant les vingt-un derniers mois? — 780,000, ce qui fait environ 1200 par jour.

» Veuillez nous dire combien pendant cette période on a eu à déplorer d'événements funestes? — Un seul.

» Comment est-il arrivé? — Un homme qui se trouvait dans la seconde classe des chariots, persista à vouloir s'élan- cer hors de la voiture malgré les remontrances de ses voi- sins; il sauta, fut blessé et mourut.

» Combien d'accidens sont-ils arrivés depuis qu'on trans- porte des voyageurs par ce chemin? — Trois ou quatre, et un seul a été fatal.

» Pendant l'hiver le service a-t-il été interrompu sur le chemin par le mauvais temps? — Non, pas une seule fois.

» Combien y avait-il de diligences régulières sur la route avant l'établissement du chemin de fer? — Environ 22. Le plus grand nombre de voyageurs qu'elles pussent transpor- ter par jour était de 700 et le terme moyen à peu près de 450.

» C'est à peu près le tiers ou quelque chose de plus que le tiers des personnes qui voyagent par le chemin de fer? — Un peu plus du tiers, car dans les 1200 dont je vous ai parlé, je comprends ceux qui prennent la voiture en route.

» Combien de personnes sont constamment employées sur le chemin de fer de Manchester à Liverpool? — Environ sept à huit cents. »

Il n'y a rien au monde qui se fasse tant admirer qu'un homme qui sait être malheureux avec courage.

SÉNÈQUE.

LE CHATEAU DE BLANDY.

Blandy est un village situé dans la Brie à deux lieues et demie N. E. de Melun.

Ce village possède un ancien château qui peut nous donner une idée de ce qu'étaient les demeures féodales des hauts barons du moyen âge. L'enceinte de ce château offre la forme d'un pentagone irrégulier. A chacun de ses cinq angles s'élève une tour; les trois tours flanquées en face de la vaste plaine qui s'étend jusqu'à Melun sont plus fortes et plus hautes que les autres : il en est une notamment dont le diamètre est d'environ trente-six pieds et dont la hauteur est estimée à cent pieds. Celles qui se présentent du côté des villages de Champeaux et de Saint-Mefry sont les moins grosses et les moins élevées. La plus forte tour renfermait les appartemens; les murs ont au moins douze pieds d'épaisseur et les embrasures des croisées contenaient des sièges en pierre. Son entrée, quoique placée dans l'intérieur du château, était défendue en outre par une porte fortifiée et par une forte herse que l'on voit encore suspendue dans ses rainures. Au bas de cette même tour est l'ouverture d'un conduit souterrain voûté, dont l'issue se trouve dans la campagne, à une distance d'une demi-lieue du château. Ce souterrain paraît en grande partie comblé aujourd'hui; il en est de même des fossés qui régnaient tout autour du château.

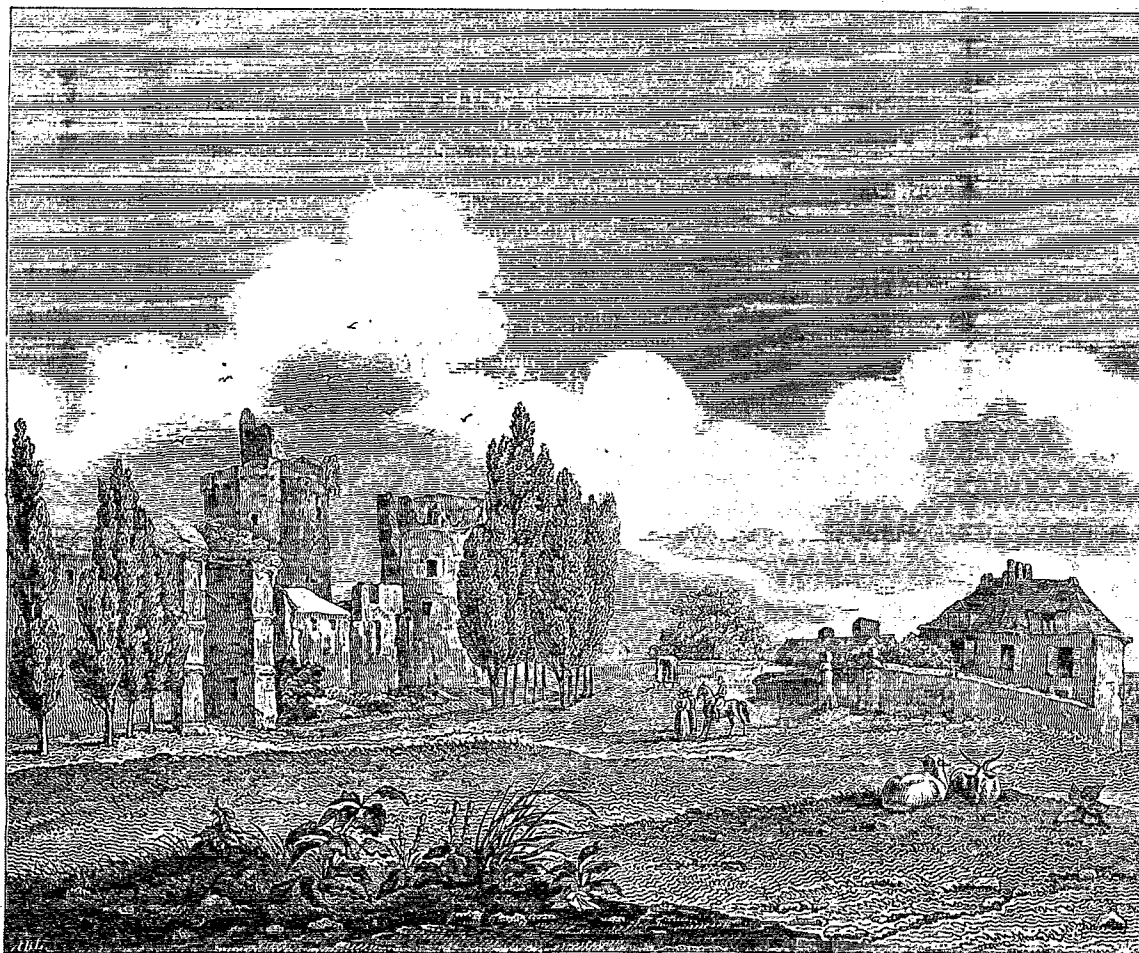
On ne connaît pas au juste l'époque de la fondation du château de Blandy, mais on doit présumer qu'il remonte au moins à l'an 1000. Rouillard parle, dans son Histoire de Melun, à la date de février 1225, d'une Héloïse de Blandy, épouse de Jean, chevalier de Garlande. Cette famille de Garlande était l'une des plus distinguées de la Brie. Le château de Blandy appartient long-temps aux vicomtes de Melun, comtes de Tancarville. Guillaume IV, comte de Tancarville, vicomte de Melun, maria en 1417 sa fille Marguerite à Jacques de Harcourt, baron de Montgomery, et lui donna en dot, entre autres seigneuries, celle de Blandy. Marie de Harcourt, seconde femme de Jean d'Orléans (comte de Dunois et de Longueville, bâtard de Louis de France, duc d'Orléans), par ce mariage de l'an 1459,

porta la seigneurie de Blandy dans la maison d'Orléans-Longueville. Les personnes de cette maison résidaient souvent à Blandy. Louis d'Orléans, deuxième du nom, fils de Louis, duc de Longueville et prince de Neuchâtel, y naquit le 15 juin 1510. Cette seigneurie passa dans la maison de Bourbon-Condé, par le mariage de Louis de Bourbon, premier du nom, prince de Condé, avec Françoise d'Orléans, fille de François d'Orléans, vicomte de Melun et seigneur de Blandy, par contrat du 8 novembre 1565.

La maison de Condé était alors protestante; aussi un assez grand nombre d'habitans du village de Blandy avaient embrassé le parti de la réforme, et l'église du lieu servait de temple. Le prince de Condé, chef du parti protestant, ayant obtenu des succès contre la cour de France et les Guise, le parti catholique voulut s'en venger; à cet ef-

fet, il chargea François de Balzac d'Entragues d'aller à Blandy et d'y arrêter la marquise Jacqueline de Rhotelin, veuve de François d'Orléans, qui avait épousé Louis de Bourbon, prince de Condé. La marquise de Rhotelin fut conduite avec ses trois enfans au château du Louvre, où ils arrivèrent le 15 novembre 1567.

Ce fut à Blandy, au mois de juillet 1572, qu'eurent lieu les noces du jeune Henri de Bourbon, prince de Condé, avec Marie de Clèves, célèbre par sa beauté et par l'amour qu'elle inspira à Henri III. Le prince de Navarre, depuis Henri IV, assistait à ces noces avec un grand nombre d'autres seigneurs du parti protestant. Ce fut de Blandy que ces princes se mirent en route pour venir à Paris assister aux noces du prince de Navarre avec Marguerite de Valois, peu de jours avant les massacres de la St.-Barthélemy, dont ils



(Vue du château de Blandy, département de Seine-et-Marne.)

faillirent être les victimes. La marquise de Rhotelin, rendue à la liberté, séjourna constamment à Blandy; elle y mourut et fut enterrée dans l'église paroissiale.

Lors des guerres civiles de la Ligue, il est probable que le siège fut mis pour la dernière fois devant le château de Blandy, qui appartenait, comme on l'a vu, à l'un des principaux chefs du parti protestant. On peut présumer que l'armée des princes lorrains fit de grands ravages dans ces campagnes, car les paysans parlent encore, par tradition, des effets de la guerre des Lorrains.

Le duc de Villars étant devenu propriétaire du château de Vaux, si célèbre par la disgrâce de Fouquet, et situé à peu de distance de Blandy, acquit aussi cette dernière seigneurie. Mais une vieille forteresse féodale n'était plus dans les mœurs de la cour de Louis XIV; aussi Villars fit-il découvrir les tours et démolir les principaux corps de bâtimens qui composaient le château de Blandy. Ce château,

devenu, avec toutes les autres dépendances de la terre de Vaux, propriété du duc de Praslin, ministre de la marine sous Louis XV, fut transformé en une vaste ferme et conserve encore aujourd'hui cette destination. Il appartient à M. le duc de Choiseul-Praslin, pair de France; on doit désirer que ce riche propriétaire prenne les moyens d'empêcher la destruction totale de ruines dont la masse imposante atteste encore la puissance des hauts barons de la féodalité.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET
rue du Colombier, n° 30.

LE PAUVRE POÈTE



(Le Grenier du poète, par Hogarth.)

LE PÈRE DE FAMILLE. Je te l'avais dit bien des fois : Dieu te préserve, mon fils, de jamais être poète !

CHŒUR. A quoi bon les poètes, surtout les mauvais ? Il y a de notre temps une rage d'écrire incroyable. Aujourd'hui, quand un jeune homme n'est bon à rien, il se fait homme de lettres.

STERLING. C'est l'exacte vérité. Moi, ce que je ne puis souffrir surtout chez ces gens-là, c'est leur orgueil. Ils sont gueux à n'avoir pas un morceau de pain pour mettre sous la dent, leur habit montre partout la corde, et ils vous tiendront tête dans une discussion jusqu'à ce qu'ils aient le dernier mot. Remarquez avec quel dédain ils parlent de l'industrie et de toutes les professions utiles ; à les entendre, il semble que l'on ne soit qu'un sot, parce qu'on sait faire fortune.

UN PHILOSOPHE. Mais, messieurs, ce que vous dites là s'est dit de tout temps, en tout lieu, à Sparte, à Rome, à...

Tous. Oh ! vous, messieurs les philosophes, on sait que vous êtes de leur parti, pauvres et fiers comme eux. La plupart d'entre vous font de la philosophie comme ils font de l'art par fainéantise ou par impossibilité d'apprendre et d'exercer aucune profession utile et lucrative. on vous connaît. Vous méprisez l'argent, parce que vous ne savez pas le gagner.

LE PHILOSOPHE. Soit ; mais je voulais seulement faire observer qu'au fond votre antipathie, à l'égard des artistes et des philosophes, n'est qu'un des aspects de la vieille et éternelle lutte entre l'esprit et la matière : or, cette antipathie devant cesser naturellement le jour où un nouveau système

démontrera l'unité complète de l'être à la fois sous ce double aspect et sous celui de la...

Tous. Bah ! voilà de l'amphigouri !

LE PHILOSOPHE. Allons, je me tais. Laissez du moins le pauvre poète plaider sa cause.

LE PAUVRE POÈTE. Ai-je une cause à défendre ? suis-je donc coupable ? Ne puis-je pas dire, comme tous les héros vertueux des anciens mélodrames : *Je suis pauvre, mais honnête !*

Mon père, ne soyez pas irrité contre moi ; j'ai cherché à suivre de mon mieux vos conseils ; j'ai essayé plusieurs professions et je me suis trouvé inhabile à toutes. Ce n'était point paresse ; j'ai beaucoup travaillé, vous le savez. Quel artisan s'est donné plus de peine que moi ? combien de nuits ai-je passé sans sommeil, au grand tourment de ma mère qui chaque matin me grondait doucement en me montrant ma lampe mal éteinte fumer encore ?

Il y a parmi nous des pauvres ; il y a parmi nous des inhabiles ; il y a parmi nous des esprits orgueilleux ; il y a parmi nous des sots et des méchants, comme dans tous les états, comme dans toute grande réunion d'hommes.

Le nombre des vainqueurs à la lutte est toujours moins grand que celui des vaincus.

Tous nos confrères ne sont pas des gueux. Apparemment le public croit avoir besoin d'eux, et estime leur métier utile, car il les paie largement. S'il achète peu mes écrits, c'est qu'apparemment ils valent moins ; et toutefois, moi aussi, de même que le pauvre industriel qui repare les chaussures dans la mansarde voisine de la mienne, moi aussi j'ai mes pratiques. Les petits, dans chaque profession, sont juste au même point que moi ; leur profession, parce qu'elle leur rapporte à peine de quoi vivre, vous paraît-elle en soi plus inutile ou plus ridicule ? Pourquoi la quitteraient-ils s'ils l'aiment, s'ils l'exercent honnêtement, et si, après tout, ils s'y sentent encore plus appelés et plus habiles qu'à tout autre ?

Vous souriez et vous me soupçonnez de feinte douceur, de fausse humilité ? Je ne veux rien dissimuler. Quelquefois désespéré de mon obscurité, accablé de ma misère, mon esprit se révolte tour à tour contre la société et contre moi-même. Je lui reproche le prétendu abandon où elle me laisse, je me reproche mon incapacité ; je l'accuse d'ingratitude pour ne pas m'ouvrir ses bras et me porter en triomphe, ou bien, je pleure en m'accusant d'être un pignone, un enfant mal organisé, débile. J'ai tort, j'en conviens. On est injuste quand on souffre ; mais cela est encore vrai dans toutes les conditions. La mansarde de mon voisin le savetier n'est souvent qu'un écho de la mienne. Le pauvre ouvrier, le commis subalterne, le soldat en faction sous la bise, l'avocat sans cause, le médecin sans malades, le physicien ignoré, tous gémissent comme moi : ce sont mes frères. Que ceux qui sont plus habiles, plus riches, plus heureux, nous pardonnent aux uns et aux autres un peu d'amertume. Je me suis souvent juré à moi-même de ne plus me plaindre ; mais la douleur est plus forte que mes sermens.

Quelquefois, animé de sentimens meilleurs, bon envers tous et envers moi-même, je me résigne, et je supporte gaiement mes revers. Quelquefois encore une illusion bienfaisante descend sur moi et me murmure que plus d'un génie dont notre pays s'honore, a commencé par être ou paraître mauvais, que plus d'un autre n'a obtenu de reconnaissance que sur sa tombe. Pourquoi chasserais-je durement cette amie qui vient m'encourager ? pourquoi lui dirais-je : Tu es un esprit tentateur, tu as menti ; retire-toi ? — Eh ! n'est-ce pas elle qui prête la patience aux théoriciens, aux inventeurs dans toutes les séries de travaux ? Eux aussi, tant que le succès n'a pas couronné leurs efforts, ne paraissent à la foule que d'inutiles orgueilleux.

Quant aux hommes qui déshonorent notre nom, qui vivent d'impudence, de calomnie et de scandale, je vous les abandonne ; mais abandonnez aussi la honte de vos rangs ;

magistrats, abandonnez ceux qui se couvrent de votre robe pour vendre la justice ; financiers, négocians de tout étage, abandonnez vos fripons ; nous compterons après.

LE PAUVRE POÈTE, dans son grenier. Oui, Betty, oui, ma chère femme, voilà ce que je leur ai dit : la taverne s'était remplie de monde ; on était monté sur les tables pour m'écouter. J'étais animé, et je faisais des gestes très naturels sans y prendre seulement garde. Truman et Davids m'ont serré dans leurs bras, et m'ont accompagné jusqu'ici : il paraît que j'ai été superbe. — Mais ne me fais pas causer, je t'en prie. Il faut que j'achève avant midi la dédicace de mon poème sur les richesses pour le porter à lord Shafsbury. — Depuis plus d'un quart d'heure je cherche une rime dans ce stupide *Art poétique* de Bysshe ! on n'y trouve rien. — Vois donc pourquoi l'enfant crie : il a peut-être faim. Est-ce que la boulangère n'est pas encore venue. — Je l'assure, quoi que tu en dises, que cette carte des mines du Pérou m'a été fort utile. C'est un demi-shilling bien placé. Cela donne des idées. — Ah ! si mon poème réussit... — Allons ! bien, très bien ! Minette a déchiré mon feuillet de Grub-street ! La sotte bête ! elle se niche toujours avec ses petits sur mon pourpoint ; il sera rempli de poils. Je serai propre pour me présenter chez lord Shafsbury ! Avec le premier argent j'achèterai une brosse. — Dis donc, est-ce qu'il est déjà onze heures ? c'est singulier, je commence à avoir un peu faim. Le buffet semble d'ici diablement désert. — Or, trésor ; richesses, largesses ; argent, opulent... je ne puis pourtant pas toujours finir mes vers par les mêmes mots. Peste soit de la rime : un autre fois je composerai en vers blancs*. — Tu ne parles pas, ma chère Betty ? Qu'as-tu donc ce matin ? Lève un peu la tête, et regarde-moi ? Est-ce que tu souffres ? Est-ce que tu pleures ? Je te jure que tu as un teint de rose. Va, la fortune viendra au moment où nous l'attendrons le moins. Ecoute ; quel qu'un monte : c'est peut-être elle sous un habit de grand seigneur ? Eh ! qui sait ? »

— Ce n'est pas la fortune, c'est la laitière qui vient réclamer le paiement de ce qui lui est dû : elle montre sur sa règle de bois les marques qui attestent un mois de crédit ; tandis qu'elle crie, son chien prend un à-compte en dévorant le seul morceau de viande sur lequel était fondé tout l'espoir du déjeuner de la famille. Betty lève les yeux de son ouvrage, et prie avec douceur la laitière d'attendre encore quelques jours. Quant au pauvre poète, il est retombé dans sa distraction ; il se gratte la tête comme s'il espérait trouver sa dernière rime derrière son oreille.

* 1834, page 189 : Vers métriques, vers rimés, vers blancs.

Cérémonie observée au moyen âge quand le roi touchait les malades des écrouelles. — Les rois, les bonnes fêtes de l'année, donnent rendez-vous aux malades qui viennent de tous pays, mais principalement d'Espagne, au lieu où ils espèrent faire la fête ou de Pentecôte, ou de Pâques, ou autres.

Là aussitôt qu'ils sont arrivés, ils sont visités des premiers médecins et autres, et ceux qui sont reconnus malades de cette maladie sont enrôlés, et ceux qui feignent l'être sont renvoyés.

Le jour venu le grand-aumônier prépare le roi à cette dévotion, le faisant confesser et offrir la messe et communier. Cependant l'on fait ranger les pauvres dans le lieu destiné pour cette action, tous à genoux et les mains jointes, invoquant l'aide de Dieu par le ministère du roi ; ce sont les gardes médecins et aumôniers du roi qui les ordonnent pour la commodité du roi.

La messe dite, le roi ayant son grand ordre sur lui, arrive audit lieu, avec le grand premier aumônier et seigneurs ; le premier médecin et chirurgien sont derrière les malades,

et prennent la tête du malade, à deux mains, la tiennent assujettie, afin que le roi la touche plus commodément.

Le roi, la main nue, en face du malade, étend sa main du front au menton, puis d'une oreille à l'autre, disant : « Le roi te touche. Dieu te guérit ; » et ainsi à chacun en donnant sa bénédiction par le signe de la croix.

Le roi est suivi du grand-aumônier, qui à chaque malade touché donne une aumône, aux étrangers de cinq sols, et aux Français de deux sols, et on le fait lever et sortir incontinent de peur d'embarras, et de peur qu'il n'aille prendre encore rang pour avoir deux aumônes.

Cependant le premier maître-d'hôtel, ou le maître-d'hôtel en second, tient une serviette trempée de vin et d'eau pour bailler au roi à laver sa main après tant de sales attouchemens, et de là le roi s'en va diner, et d'ordinaire dîne mal, dégoûté de l'odeur et de la vue de ces plaies et glandes puantes ; mais la charité chrétienne surmonte tout.

Les Espagnols et étrangers tiennent toujours les premiers rangs entre les malades, ou parce que l'arrogant Espagnol règne parmi les écroulés, ou parce que d'ordinaire il y a parmi eux quelques gentilshommes qui viennent chercher le secours de nos rois, ou parce qu'il y a grande quantité de malades en leur pays.

Tiré des manuscrits de la Bibliothèque royale.

UNE LONGUE VIE.

Les années, les heures ne sont pas des mesures réelles de la durée de la vie. Une longue vie est celle dans laquelle nous vivons à tous les instans et nous nous sentons vivre : c'est une vie composée de sensations fortes, rapides, variées, mères des impressions durables et des idées fécondes ; une vie où les sentimens conservent leur fraîcheur à l'aide des associations du passé, où l'imagination est continuellement éveillée par une succession d'images ; une vie qui, en nous faisant sentir les bienfaits ou le fardeau de l'existence, nous donne toujours la conscience que nous avons un être.

LADY MORGAN.

POÉSIES D'OLIVIER BASSELIN

Dans l'ancienne Normandie, et dans la contrée connue sous le nom de Bocage, se trouve la petite ville de Vire ; elle est entourée d'une chaîne de collines nommées *les Monts*, au pied desquelles se trouvent de jolies vallées arrosées par la Vire, qui donne son nom à la ville. Dans ces vallées ou *vauz*, comme on les appelle, vivait, vers le milieu du *xv^e* siècle, un joyeux compagnon, foudron de son état et poète. Olivier Basselin avait fait la guerre aux Anglais, qui pendant si long-temps dévastèrent la France. Fatigué de ces guerres, et d'ailleurs naturellement très pacifique, maître Olivier se retira dans sa ville natale, où, tout en exerçant son métier de foudron, il se mit à faire de jolies chansons de table, auxquelles il donna le nom de *Vaux-de-Vire*, du lieu où il les avait composées. — Plus d'un siècle après, un avocat nommé Lehoux fit, à l'imitation de Basselin, des chansons qu'il intitula également *Vaux-de-Vire* ; les chansons de Lehoux furent jugées peu catholiques, et il se vit obligé d'aller faire amende honorable à Rome.

Quel fut cependant le sort de Basselin ? Les détails de sa vie sont ignorés ; peu jaloux de la gloire, il sembla, comme le rossignol de ses vallées, chanter pour chanter. Aujourd'hui il n'est guère connu, hors des confins du Bocage, que par les savans de profession. Il n'a pas laissé moins de soixante *vauz-de-vire*, qui presque tous célèbrent les plaisirs de la table, le vin et le bon *pommé* (cidre) ; deux ou trois de ces chansons parlent des malheurs auxquels la France était alors en proie par suite de l'occupation des Anglais.

Nous donnerons à nos lecteurs une des chansons bachiques

de Basselin ; elle nous semble offrir une assez juste idée de son talent.

VAU-DE-VIRE IV.

Au voisin, de fiebvre morant,
On faisoit boire eau de la bie (cruche).
« Hélas ! vous me tuez, disoit-il en plorant ;
» Me deffendre le vin, c'est m'arrachier la vie.

« Hélas ! je desiroy tousiours
» Morir avecq toi, bon breuvaige !
» Quand j'ai plus que jamais besoin de ton secours,
» Ung sourdault medecin me deffent ton uzaige.

« Chier amy, ne me quitte pas
» Sur le dernier point de ma vie ;
» Sans toi j'estimeroy rigoureux mon trespas ;
» Je ne puis avoir bien hors de ta compaignie.

« Si je meurs, à mes bous amis
» Ma grande bouteille je laisse.
» Mais que pleine elle soit, comme elle estoit jadis ;
» Jugeront, comme moy, que c'est grande richesse. »

Ainsi mon voisin souspiroit.
Moi j'eus pitié de sa misère,
Je lui donnai du vin que l'on lui refusoit :
La fiebvre le quitta si tost qu'il eust à boire.

Olivier Basselin mourut pauvre, l'amour du vin et l'incurie naturelle aux poètes lui ayant fait perdre peu à peu sa petite fortune. Il paraît même que, dans les dernières années de sa vie, sa famille le mit en curatelle. On montre encore aujourd'hui un moulin à fouler les draps qu'on dit avoir été le sien, et qu'on nomme moulin de Basselin.

De l'usage du bâton pour maintenir la paix dans les ménages. — A Baleugen, dans le Wurtemberg, on observait autrefois un usage assez singulier pour maintenir la paix dans les ménages. Les paysans choisissaient parmi eux un homme respectable, auquel on décernait la fonction de *datte* (en dialecte suisse, ce mot signifie père) ; celui-ci choisissait à son tour parmi les assistans deux individus qui lui paraissaient propres à l'aider dans ses fonctions : il les chargeait de se mettre au courant de ce qui se passait dans l'intérieur des ménages. — Après s'être bien assuré qu'il régnait de la mésintelligence entre tel époux et telle épouse, le *datte*, accompagné de ses deux accolytes, se rendait pendant la nuit devant la demeure du couple désuni ; il frappait à la porte ; on demandait : Qui est là ? il répondait d'une voix sombre : C'est le *datte* ! après quoi il se retirait. S'il apprenait que les époux continuaient à faire mauvais ménage malgré son premier avertissement, il retournait frapper de nouveau comme la première fois. Mais à la troisième, il entraînait inopinément dans la maison, et châtiât les coupables à coups de bâton.

Les *dattes* ayant trop souvent abusé de leur pouvoir, le gouvernement fut obligé d'abolir cet usage.

BATEAUX SAUVEURS

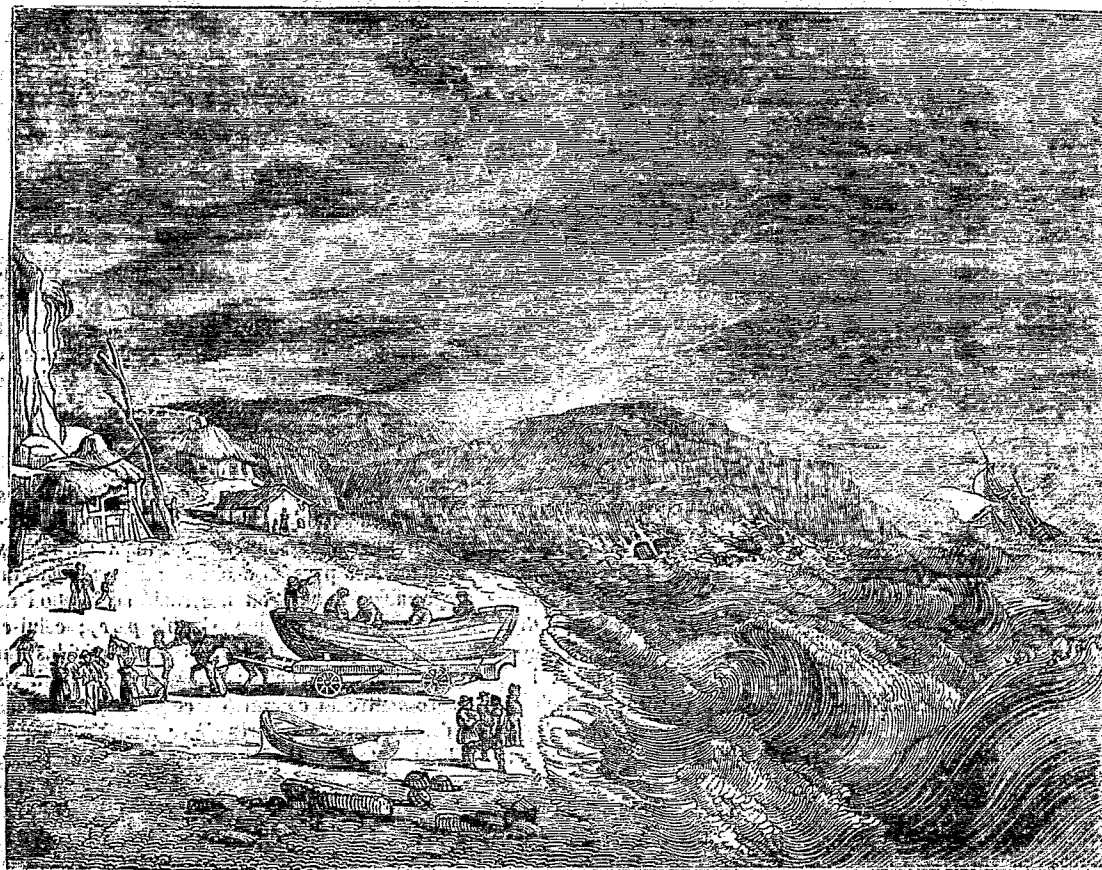
Il est fort rare qu'un navire succombe en pleine mer sous la violence d'une tempête. — La foudre peut le frapper, une imprudence ou un crime peuvent le faire dévorer par le feu, un vice de construction ou trop de vétusté peuvent occasionner subitement une voie d'eau qui surpasse l'action des pompes ; mais ces événemens ne sont que des accidens, et dans toutes les circonstances de sa vie, même dans les plus fortunées et les plus rassurantes, l'homme est également sujet à mille chances funestes, à la chute d'une tuile, à la

roue d'un cabriolet, au cheval qui s'empporte, à la diligence qui verse.

Nous le répétons donc, ce n'est pas lorsqu'il est loin de terre qu'un navire bien construit, bien commandé, armé d'un bon et nombreux équipage, craindra le vent ni la mer; c'est lorsqu'il est affalé sur la côte. Oh! alors tout est contre lui: la brise souffle du large et le jette vers les rochers, les ondulations des vagues suivent la brise, et chacune en passant sous le navire le rapproche de quelques toises des brisans qu'il veut fuir. En pleine mer il pourrait s'abandonner au vent et à la lame, il aurait des centaines de lieues devant lui, et quinze jours, trois semaines de mauvais temps n'auraient pour résultat que de le dévier de sa route. Mais ici... la côte est à trois lieues, à deux lieues, à une lieue; on la voit à chaque heure devenir plus distincte; on y aperçoit d'abord les clochers, puis les maisons, puis les animaux qui paissent tranquillement dans les champs, et les habitants du rivage qui se

rassemblent sur une pointe avancée. Pas un port, pas une crique de refuge; une chaîne de récifs, et les murailles noires des rochers à pic: l'écume blanche des brisans enceint toute la baie; la mer déferle partout.

Nous sommes en hiver, le temps ne s'embellira pas. Il est quatre heures du soir, la nuit va venir, une nuit bien noire et longue de quinze mortelles heures: les habitants et l'équipage calculent que ce sera pour demain matin le naufrage; mais la brise fraîchit, la mer augmente, on est déjà près de toucher rochers; il faut couper les mâts pour donner moins de prise au vent, et laisser tomber l'ancre de miséricorde... Vains secours! Après quelques minutes les chaînes cassent, ou bien la mer furieuse couvre à chaque instant le navire, qui, retenu par son ancre, ne peut plus s'élever au-dessus de la lame. Les coups de mer emportent et écrasent tout sur le pont; il faut couper les câbles et faire côte: le dernier coup de canon de détresse vient avertir les marins du rivage que



(On amène le bateau sauveur sur la plage.)

le beau *trois-mâts* de la veille est échoué à quelques dizaines de toises. On entend les cris de l'équipage, et à travers l'obscurité de la nuit on distingue la coque du navire crevée, et suspendue entre deux rochers.

Quelques dizaines de toises de la côte au navire, du salut à la mort! C'est l'histoire de la plupart des naufrages. Quelques dizaines de toises seulement, et ne pouvoir secourir ni être secouru! c'est une position atroce qui rassemble toutes les douleurs dont l'homme puisse être déchiré. Que de drames touchants et horribles dans ces fatales occasions; que de dévouements et de scènes d'égoïsme; des femmes, des enfants, des familles entières sont parmi les passagers, et tous vont être détruits en vue de leurs amis, de leurs parents, sur le terme de leur voyage.

Mais est-il bien vrai qu'il n'y a plus de salut à espérer? La puissance de l'homme est-elle vaincue? Hélas! l'homme est ici bien faible, cependant il a essayé ses forces contre la mer, et lui a souvent ravi sa proie.

Ce fut en 1789, en Angleterre, sur les côtes de Northumberland et de Durham, que le navire *l'Aventure* étant venu s'échouer sous les yeux des habitants de la côte, et tous les hommes de l'équipage étant successivement et lentement enlevés et mis en pièces par les vagues après la plus douloureuse agonie; ce fut à cette époque, disons-nous, que sous l'émotion de cet événement il s'organisa un comité, et que des prix furent proposés pour la construction d'un *bateau-sauveur* destiné à résister à toute tempête.

M. Henri Greathead présenta un projet qui fut adopté, et le 50 janvier 1790, son bateau fut mis à l'eau. On a pu le modifier depuis; mais ce qui caractérise ce genre d'embarcation, c'est la faculté qu'elle a de ne jamais couler à fond. On a ménagé des creux qui sont inaccessibles à l'eau, et qui demeurent pleins d'air; une ceinture de liège entoure ces bateaux qui sont très solidement construits; et qui, en outre, sont percés de trous dans le fond; l'eau de mer en y pénétrant les fait caler et les lesté suffisamment. Ces trous sont

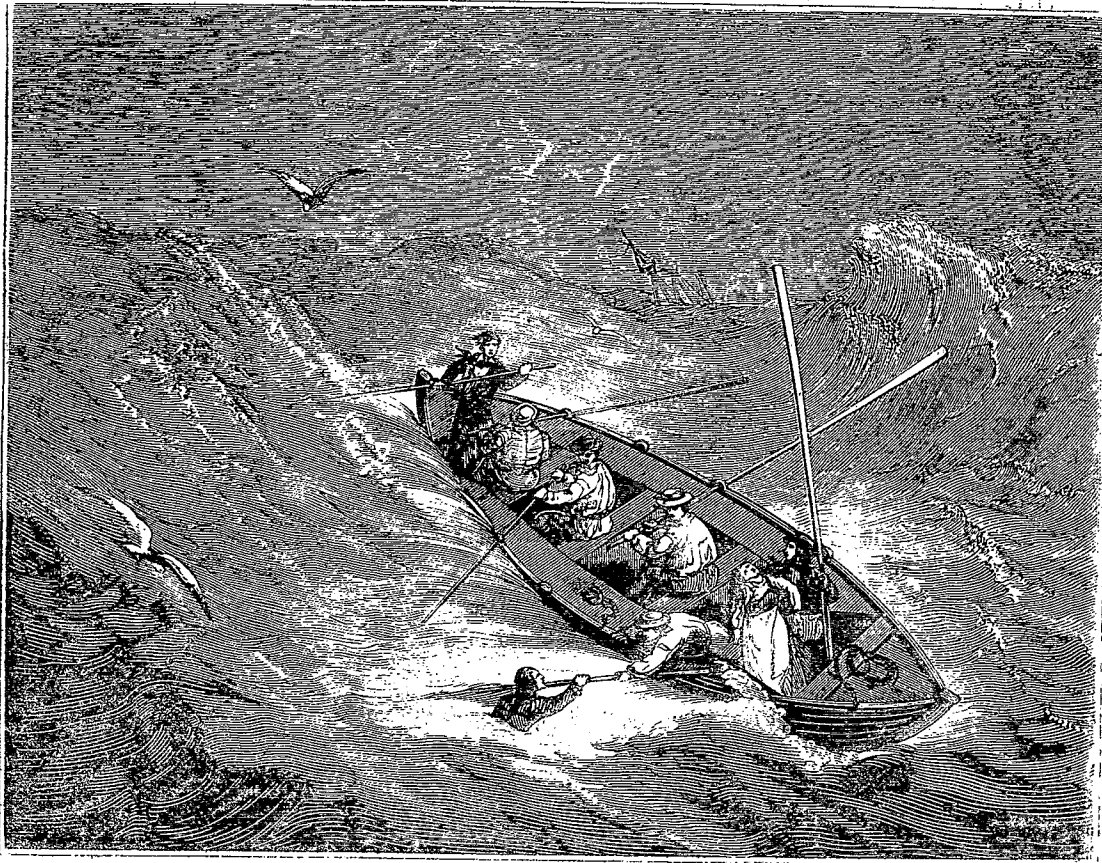
destinés à laisser écouler l'eau surabondante pour le cas où on n'aurait pu éviter de recevoir un paquet de mer à bord. Comme on le voit sur la gravure, ils sont pointus des deux côtés, peuvent changer de direction et fendre les vagues par devant et par derrière; il y a à chaque extrémité un patron muni d'un aviron pour gouverner.

Nous allons expliquer ici l'avantage de cette disposition :

Ce qui est à craindre pour une embarcation dans un mauvais temps, c'est qu'une lame vienne déferler sur elle et la chavirer, ou la remplir; ici, par son caractère de *bouée*, le bateau-sauveur ne craint point de couler; mais un coup de mer, une montagne d'eau qui tombe sur lui peut briser les avirons, écraser les hommes, renverser le bateau la quille en l'air et même le couper en deux; il faut donc éviter soigneusement la lame qui va déferler. Or, on reconnaît quelques secondes d'avance, et on juge avec assez de précision si on aura le temps de monter sur le dos d'une lame avant qu'elle ne

brise. Dans ce cas, le patron encourage son monde; hourah! un bon coup d'aviron, et l'on vole sur la croupe de la vague qui s'arrondit et se gonfle; mais qui ne déferle que derrière. Au contraire, si le patron juge qu'il n'aura pas le temps d'arriver, il profite de ce que la lame qui vient est encore éloignée pour reculer et ne pas se trouver sous son brisant: avec un canot ordinaire, il faudrait le faire retourner, parce qu'il n'est pas taillé pour reculer facilement, son arrière étant carré; perte de temps; et là trente secondes, c'est la vie. Avec le bateau-sauveur, au contraire, ce qui était *avant* devient *arrière*; les matelots n'ont qu'à se retourner et à *nager* (ramer) dans un autre sens; celui qui était à l'avant de l'embarcation devient patron à son tour. « Hourah! crie-t-il à son monde: pèse sur les avirons! On nage un bon coup, et la vague qui mugit et poursuit le canot brise à dix toises derrière lui, en venant expirer contre ses bords.

Il est prudent de former le réservoir d'air du bateau-



(Le bateau sauveur à la mer.)

sauveur avec des tubes en cuivre bien fermés et indépendants les uns des autres, parce que si un accident, un coup de mer, un choc brisait une portion de la chambre d'air, la portion intacte pourrait cependant résister.

Dans un prochain numéro nous terminerons ce sujet et nous parlerons des efforts tentés en France pour sauver les naufragés.

BENVENUTO CELLINI.

(Voyez page 95.)

En général, la vie des hommes qui se sont rendus célèbres par les lettres ou par les arts, n'est curieusement étudiée que par les littérateurs et par les artistes à qui elle révèle les secrets du génie et les procédés du talent.

Pauvre de faits et riche d'émotions que peu d'hommes sont appelés à éprouver ou à comprendre, la vie des artistes

célèbres n'offre à la majorité du public qu'une lecture sans enseignement qui rentre en quelque sorte dans la partie technique de l'art.

Mais s'il se présente un artiste, un de ces hommes rares qui épousent à la fois l'action et l'étude, et qui partagent leurs jours avec égalité entre ces jalouses rivales; si ce rude joueur, aussi étranger à la modestie qu'au repentir, s'est complu dans un fastueux étalage de ses vices et de ses vertus, les mémoires d'un tel homme deviendront populaires comme ses œuvres, et un double intérêt s'attachera à tout ce qui restera de lui.

Tel fut Benvenuto Cellini, sculpteur et ciseleur éminent, écrivain pur et spirituel, et homme d'action s'il en fût.

Sa naissance apporta la joie dans sa famille, et son nom de *Benvenuto* (bien venu) lui fut donné par son père, déjà vieux, qui désirait depuis long-temps un fils.

S'il en faut croire Benvenuto, son enfance fut accompagnée de prodiges qui présageaient sa grandeur future: tan-

tôt c'est un scorpion qui pour lui devient inoffensif, une autre fois une salamandre lui apparaît au milieu des flammes, et il reçoit aussitôt de son père un violent soufflet destiné à graver en son esprit le souvenir de cette apparition. Dans cette partie, comme dans plus d'une page de ses mémoires, la grâce et la naïveté du récit font pardonner à l'auteur sa crédulité vaniteuse ou l'effronterie de ses mensonges. (Voyez la *Vision de Cardan*, p. 205.)

Son père, pauvre musicien de la cour, lui fit d'abord étudier son art, pour lequel l'enfant annonçait à la fois des dispositions remarquables et une antipathie prononcée.

Cette répugnance que celui-ci exprima cent fois de la manière la plus comique ne put être vaincue ni par les caresses ni par les menaces. Las de lutter contre la volonté paternelle, il prit enfin le parti de s'enfuir pour échapper aux corrections et aux prières. Arrivé à Pise, il fut admis dans l'atelier d'un orfèvre qui, distinguant l'aptitude du jeune apprenti, lui enseigna les principes de son art et conçut pour lui une vive affection.

Après plusieurs années, dont il passa une partie à Pise chez son maître et une partie chez son père à Florence, entraîné par son inconstance ou par le pressentiment des succès qui l'attendaient, Benvenuto, devenu habile ciseleur, se rendit à Rome où son talent et son esprit lui obtinrent la protection d'une grande dame, Lucrezia Chigi, qui le mit à la mode; il reçut dès lors plus de commandes qu'il n'en pouvait exécuter; et il se vit enfin au comble de ses vœux quand le pape lui eut confié la direction de sa monnaie et l'exécution de plusieurs médailles qui augmentèrent sa réputation.

A cette époque, la plus dramatique de sa vie, se rapporte le trait que nous avons cité dans le précédent article (page 95). Sa conduite envers l'évêque de Salamanque ne donne qu'une faible idée de l'énergie farouche de cet homme, à qui le meurtre par vengeance ne semblait qu'un acte naturel et légitime. Quoique plein de courage et toujours prêt à mettre l'épée à la main pour sa propre défense ou pour celle de ses amis, Benvenuto rejeta toujours le duel comme peu logique. Rien de plus étrange que le récit des sanglantes représailles qu'il exerça dans sa jeunesse sur plusieurs de ses ennemis et entre autres sur le meurtrier de son jeune frère. Le souvenir d'une offense est pour cette âme implacable une plaie que le temps ne fait qu'envenimer. Sa santé déperit, son amour de l'art l'abandonna; une pensée constante lui ravit le sommeil; mais il lui faut plus d'un jour pour s'arrêter à un projet. Dans une de ces grandes occasions, il se peint lui-même errant comme une lièvre à la chute du jour aux environs de la demeure de son ennemi, ou marchant de loin à sa suite pour se repaître d'une vue qui irrite et affermit son ressentiment. Mais nulle considération morale n'entre dans les hésitations qui précèdent l'accomplissement de sa vengeance; il la savoure avant de la goûter, et ne balance que dans le choix des moyens.

Ce projet formé et exécuté sans faiblesse, il se réfugia ensuite chez un de ses amis ou de ses protecteurs; quelques cardinaux sollicitent sa grâce, et admis de nouveau en présence du pape, il n'en reçoit d'autre correction qu'un regard sévère et ces mots: « Benvenuto, tu as fait bien de l'ouvrage en peu de temps; or ça! puisque te voilà guéri, tâche de vivre sagement. » Peu de temps après, le meurtrier se rend à confesse et reçoit les sacrements. Un tel trait peint admirablement le siècle dont Benvenuto est un des types les plus complets.

Ces détails de vie privée suivent dans les mémoires le récit du sac de Rome et du siège du château Saint-Ange où s'était jeté Clément VII. Admis dans ce dernier refuge, l'artiste, devenu homme de guerre, dirigea une défense qui se borna après tout à quelques coups de bombarda. Benvenuto excellent tireur, s'il faut l'en croire, tua d'un coup d'arquebuse, au commencement du siège de Rome, le fa-

meux connétable de Bourbon, et blessa ensuite le prince d'Orange.

Ces aventures variées et piquantes sont souvent entremêlées de récits merveilleux qui annoncent dans l'auteur une exaltation voisine de la folie, ou peut-être une excessive confiance dans la crédulité de ses lecteurs.

Après plusieurs voyages à Naples, à Florence, où il travailla pour le duc Alexandre de Médicis, à Venise, et enfin à Paris, où les offres du roi François I^{er} ne purent le fixer, Benvenuto, de retour à Rome, et toujours mécontent de ses protecteurs, lassa par ses bizarreries la patience du pape Paul III qui le fit enfermer. Qu'on juge du désespoir dans lequel la perte de sa liberté dut jeter un tel homme; aussi inspire-t-il un grand intérêt en racontant ses tentatives d'évasion, ses souffrances, et surtout ses visions étranges, qui sont à ses yeux une marque frappante de la protection du ciel, et qui redoublent en lui, comme on doit le penser, le sentiment de son importance et de sa supériorité sur les autres hommes. Il termine de la manière suivante le récit de sa captivité.

« Je ne veux pas omettre un fait, le plus extraordinaire qui soit jamais arrivé à un homme, et cela pour donner un témoignage de la puissance de Dieu et de ses volontés cachées, et prouver qu'il m'honore de sa confiance; c'est que, depuis l'instant où j'ai eu la vision dont j'ai parlé, il m'est resté sur la tête une lueur miraculeuse qu'ont pu voir tous ceux à qui je l'ai montrée; mais ils sont en très petit nombre. On l'aperçoit sur mon ombre le matin depuis deux heures à compter du lever du soleil. On la voit beaucoup mieux lorsque le gazon est couvert d'une légère rosée, ou le soir au coucher du soleil. Je m'en aperçus en France, à Paris; comme l'air dans ce pays-là est moins chargé de vapeurs on la voit beaucoup mieux qu'en Italie, où elles sont plus fréquentes. Cependant je puis aussi la voir et la montrer aux autres. »

Sorti de prison à la requête de François I^{er} qui désirait le fixer à sa cour, Benvenuto, après un court séjour à Florence et à Ferrare, se rendit en France, où il arriva dans la quarantième année de son âge.

Accueilli avec faveur par le roi, qui lui assigna le château de Nesle pour demeure, il put enfin se livrer à la sculpture, unique but de ses longs travaux. Cette époque de sa vie est cependant celle où il a le moins produit; et, quoiqu'il ne dise rien de semblable dans ses mémoires, on peut présumer que son temps fut consommé en partie par des études préparatoires et par des essais infructueux.

Des divers ouvrages qu'il exécuta en France, il ne nous reste aujourd'hui qu'un bas-relief de bronze, représentant la nymphe de Fontainebleau entourée de ses attributs. Les accessoires de ce sujet sont traités avec plus d'habileté que la figure principale.

Mauvais courtisan, Benvenuto ne put se maintenir longtemps en faveur à la cour. Il offensa la duchesse d'Etampes, et cette dame usa de l'empire qu'elle avait sur l'esprit du roi pour perdre l'artiste orgueilleux qui n'avait pas daigné capter sa bienveillance. Il faut dire qu'elle fut activement servie dans sa vengeance par Benvenuto lui-même, qui, à n'en juger que par ses propres aveux, s'aliéna toute la cour de France. Vivement blessé par la faveur méritée dont jouissaient le peintre Roux et Le Primatice, ses compatriotes, abandonné par le roi, que trop d'arrogance avait lassé, il partit de Paris et arriva en 1545 à Florence. Le duc Côme l'accueillit avec distinction et lui commanda la statue de Persée, qui place le nom de Cellini parmi ceux des plus habiles sculpteurs du XVI^e siècle.

Les détails matériels de la fonte de cette statue sont racontés par l'auteur avec tant d'enthousiasme et d'animation, qu'ils offrent un vif intérêt aux lecteurs les plus étrangers à cet art.

Benvenuto exécuta encore une statue de marbre blanc,

représentant le Christ, qui est aujourd'hui à Madrid, et qui lui fit beaucoup d'honneur; mais son caractère violent et ombrageux ne cessa d'altérer les jouissances qu'il dut à son talent. A Florence comme à Paris, il se rendit toute la

cour hostile; et, par son inflexible orgueil, il s'aliéna la duchesse Eleonore, qui lui fit perdre les bonnes grâces du grand-duc son époux.

Les dernières années de sa vie furent troublées par des



(Cabinet de la bibliothèque royale. — Médaille de François I^{er}, par Benvenuto Cellini.)

persecutions que tous ses défauts ne sauraient justifier, et que son grand âge autant que son rare talent rend flétrissantes pour la mémoire de ses rivaux.

Benvenuto Cellini, né en 1500, mourut en 1574, laissant beaucoup d'admirateurs et peu d'amis. De grands honneurs lui furent rendus après sa mort, témoignage tardif de l'estime que sa patrie faisait de ses talents.

L'espérance anime le sage, et leurre le présomptueux et l'indolent qui se reposent inconsidérément sur ses promesses.

VAUVENARGUES.

MÉNAGERIE DU MUSÉUM.

ANIMAUX VIVANS AMENÉS RÉCEMMENT DE LA CÔTE DU MALABAR. — LE DZIGGUETAI FEMELLE. — LE CERF-COCHON. — L'ANTILOPE AUX PATTES RAYÉES, etc.

Les ménageries d'Europe où l'on renferme des animaux vivans de toutes les parties du globe, ont puissamment contribué à détruire chez les nations le penchant au merveilleux qui s'est si souvent traduit dans le passé par des superstitions bizarres, comme l'étaient celles des Cyclopes, des Centaures, des Griffons, des Syrènes à la figure de femme et à la queue de poissons, des Satyres et des Faunes à la tête humaine et aux extrémités de bouc, etc.

Ces fables poétiques de la Grèce cessèrent d'être crues à mesure que les Pélagés se civilisèrent par les arts et les connaissances de l'Égypte. Enfin la conquête du monde par les armées romaines, dont les plus simples soldats pouvaient avoir parcouru depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux confins de la Bactriane, en suivant l'aigle de leur légion; l'habitude qui fut prise à Rome d'amener pour les fêtes du Cirque les animaux les plus rares ou les plus terribles pour charmer les regards curieux ou avides de carnage du peuple-roi, détruisirent à jamais les erreurs populaires sur la nature des animaux répandus sur le globe. Des éléphants, animaux déjà connus à la guerre de Pyrrhus et d'Annibal, des tigres, des lions, des buffles, des chevaux sauvages, des giraffes, etc., étaient conduits à Rome pour être admirés ou pour s'entre-déchirer.

De nos jours, nos ménageries ont tous ces avantages, moins la barbarie des jeux de l'amphithéâtre. Nous pouvons examiner à loisir, étudier, dans une captivité aussi douce que la prudence le permet, les animaux les plus dangereux par leur puissance et leur férocité.

Or, nous croyons devoir faire participer nos lecteurs des départemens à ces avantages de la capitale, en retraçant à leurs yeux les figures d'animaux nouvellement amenés, et devoir préparer, par de fidèles descriptions, nos lecteurs parisiens à leurs promenades du dimanche.

Un nouvel envoi est dû au zèle et aux soins d'un négociant de Bordeaux, M. Dussumier, qui a compris qu'il pouvait mettre à profit plusieurs voyages dans l'Inde asiatique pour enrichir notre Muséum d'histoire naturelle des productions de ces contrées. Il vient de conduire lui-même à Paris, entre autres animaux rares :

1^o Le *dzigguetai* ou *hémione*, espèce intermédiaire entre le cheval et l'âne sauvages, que notre cabinet n'avait jamais possédée. Cet envoi complète dans notre collection la série des six espèces bien authentiques du genre cheval; car nous possédons vivans le zèbre (il est vrai que ce n'est qu'un métis de l'âne et du zèbre) et plusieurs onaggas ou daw. La collection des animaux montés possède le cheval baskir, que l'on peut regarder comme un type plus rapproché de l'espèce primitive du cheval; et le couagga, autre espèce africaine, peu distincte du daw. Quant à l'âne, on n'a que le représentant domestique et dégénéré de l'espèce primitive de l'onagre.

Le *dzigguetai* femelle que l'on pourra voir à la grande Rotonde ou dans un des parcs voisins, a la taille d'un âne de moyenne force; mais il est assez élevé sur ses jambes, remarquables par une très grande finesse, qui indique un animal nourri dans des contrées sèches, et léger à la course. Le sabot est resserré, conique, sa corne paraît résistante; car ce n'est que dans nos pays humides que la corne du sabot du cheval se ramollit et veut être défendue par une semelle de fer. En Italie même on ne ferre pas tous les chevaux, ou bien l'on ferre seulement les pieds de derrière. La tête du *dzigguetai* est épaisse et manque de finesse; large entre les oreilles, elle est un peu busquée au chanfrein, et le bout du museau, à l'ouverture des narines, est arrondi; la lèvre supérieure, très mobile, est épaisse, ainsi que l'inférieure, qui, renflée, donne à cet animal la ganache tombante de l'âne. La forme resserrée des épaules ou l'omoplate est saillante; le dos peu en selle, la croupe arrondie, la queue dégarnie de poil à son origine et terminée en maigre balai; tout cela rappelle l'âne. L'hémione s'en distingue par un double cornet acoustique plus resserré, coupé avec plus de grâce, qui se dirige en avant; par un pelage couleur isabelle, plus fauve au dos, plus tendre aux flancs, au ventre, à l'intérieur des membres; une raie dorsale couleur de café brûlé se continue du garot, où se termine la crinière fine, laineuse, ni tombante, ni dressée, jusqu'à l'origine de la queue, s'élargissant à la croupe de la largeur de quelques doigts. L'hémione ne porte pas la croix noire que l'âne présente aux épaules. Le *dzigguetai* n'était connu que par la description du célèbre naturaliste et voyageur Pallas. Cet animal sauvage habite en troupes les steppes des contrées centrales de l'Asie, vers le désert de Cobi. Ces hordes de *dzigguetai* doivent à leur liberté conservée tous les avantages de la vie sauvage; ils ont le sens exquis, et voient, entendent, odorent même de si loin leurs ennemis.

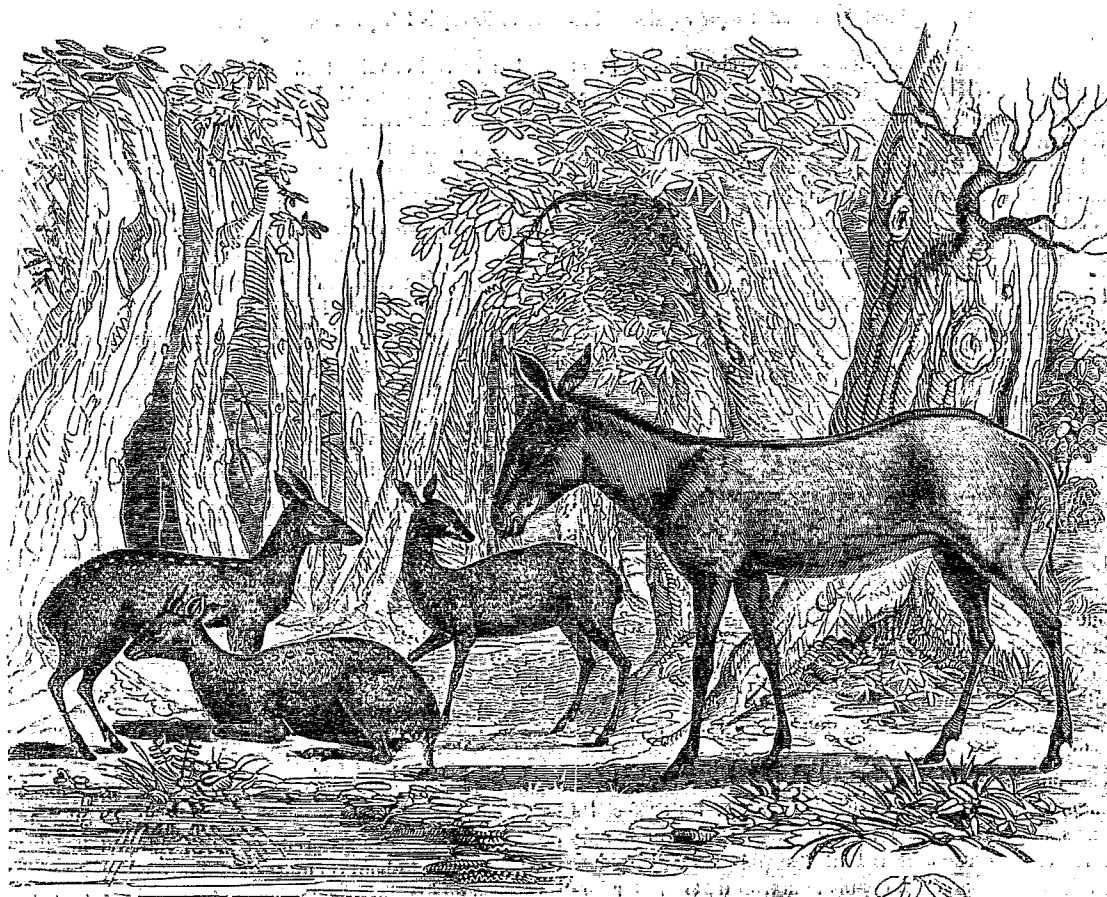
mis, qu'ils ne peuvent être surpris ; leur vélocité à la course les rend inattaquables par la poursuite ; ce n'est qu'au piège ou par embuscade que les Mongols, qui les chassent pour leur cuir et leur chair, peuvent s'en emparer.

2° Le cerf-cochon. — On appelle ainsi un petit quadrupède du genre cerf, qui n'a rien de remarquable que sa petite taille de trois pieds de long sur deux pieds de haut, aux formes trapues et la croupe arrondie. M. Dussumier vient de nous amener trois individus de cette espèce, nouvelle aussi, pour notre ménagerie. La naturalisation du cerf-cochon pourrait surtout être agréable dans les grands parcs de plaisance, où il offrirait à la fois un joli animal pour animer les paysages et les cottages, et aussi un gibier digne d'être re-

cherché. Dans l'Inde, on le tient en demi-domesticité pour pouvoir se procurer avec facilité une venaison délicate.

5° L'antilope aux pieds rayés. — M. Dussumier avait amené dans son précédent voyage une jolie antilope, nouvelle pour la zoologie, d'une taille petite, voisine du charmant gervé ou de la grimme, ayant le pelage noir, marqué de fauve aux genoux et aux pieds. Un individu femelle et un mâle de la même espèce étaient de ce voyage ; mais le mâle est mort dans la traversée, et la petite femelle vient de mourir par suite des coups que, dans sa sauvagerie, elle se portait elle-même à la tête en se heurtant sans cesse contre les barreaux de son parc. Avec elle était un petit cerf munt-jac, autre espèce grande comme un agneau. — M. Dussumier a encore conduit

(Animaux nouvellement arrivés au Jardin des Plantes. — Dzigguetai femelle. — Cerfs-cochons. — Antilope aux pieds rayés.



L'hémione a 3 pieds de hauteur au garot ; sa longueur est, de l'extrémité de la tête à l'origine de la queue, de près de 5 pieds. — La petite biche peut avoir 30 pouces de long de la partie supérieure de la tête à la croupe, et 18 pouces de haut. — Le cerf-cochon est un petit animal de 3 pieds de long sur 1 pied et demi de hauteur au garot.

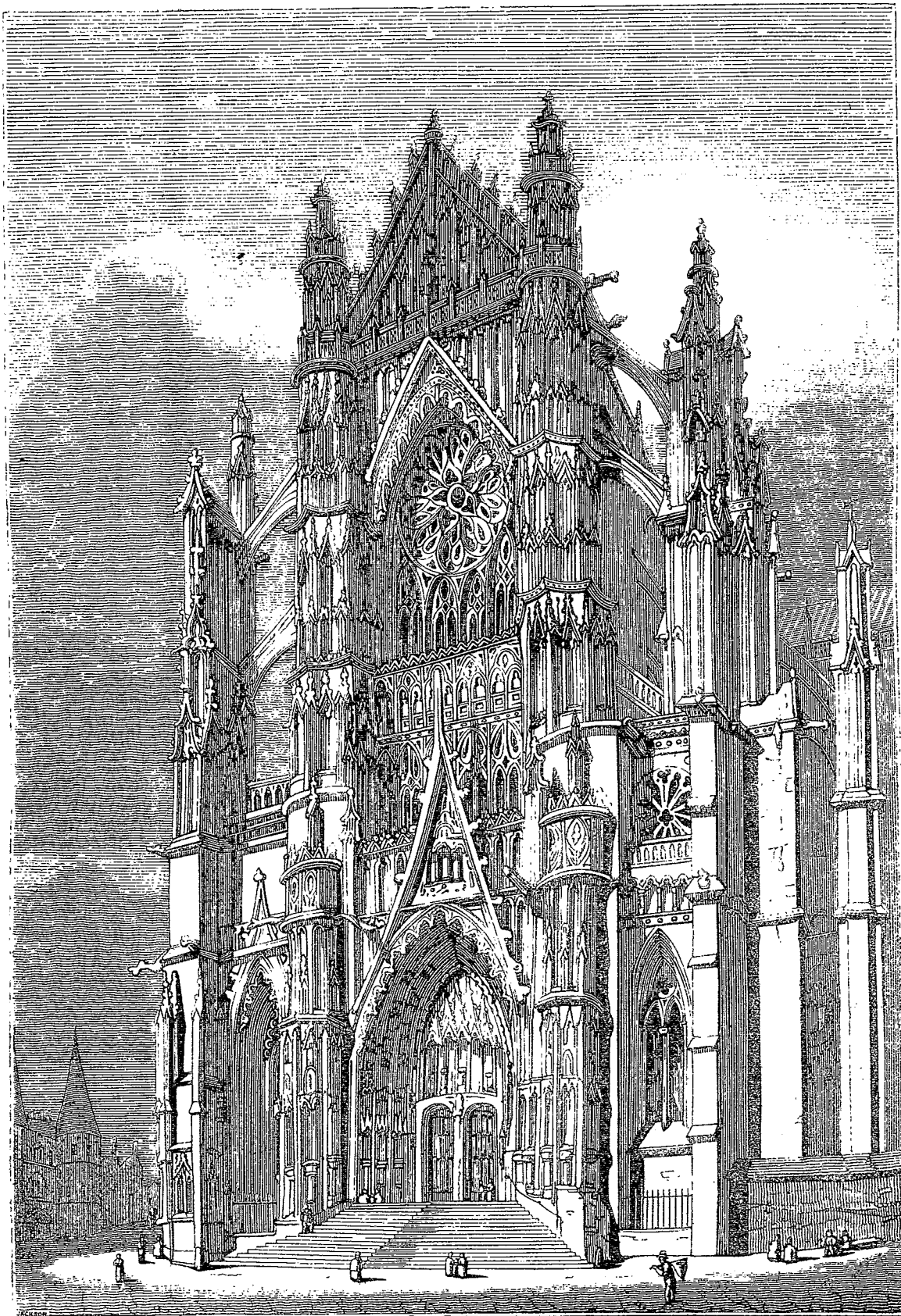
à Paris une famille du singe ouenderou ou macaque à crinière ; le père, la mère et un petit. On reconnaît ces singes à leurs longs favoris et barbes blancs, encadrant un visage tout noir, et tranchés avec un pelage également noir ; un ours jongleur de l'Inde, aux longs poils tombant, aux ongles serrés et très arqués, au museau terminé par des lèvres mobiles ; un axis femelle. Comme déjà il existait des individus de ces espèces à la ménagerie, nous n'en parlerons pas, non plus que d'un petit sanglier de l'Inde, qui n'offre de remarquable que sa taille très petite ; qui, acclimaté dans nos forêts ou dans nos parcs, serait aussi une bonne acquisition comme gibier, et dont la chasse n'aurait pas les dangers de celle de notre grand sanglier d'Europe. Outre ces animaux vivants, M. Dussumier a rapporté de la côte de Malabar beaucoup d'animaux en peau, de plantes dessé-

chées. De sorte que le pays, et en particulier les naturalistes, lui doivent une sincère reconnaissance. En suivant son exemple, nos armateurs pourraient enrichir à peu de frais, et même avec l'assurance d'une indemnité réelle de leurs dépenses, les collections nationales, et mériter les éloges dus à quiconque ajoute à la splendeur d'établissements publics aussi utiles.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

CATHÉDRALE DE BEAUVAIS.



(Cathédrale de Beauvais, département de l'Oise.)

Si cette cathédrale eût été terminée conformément aux plans primitifs, elle offrirait le modèle d'une des plus vastes églises d'Europe; elle surpasserait par ses dimensions extra-

ordinaires presque tous les autres édifices gothiques : tel était du moins le but que se proposaient ceux qui entreprirent et ceux qui poursuivirent l'exécution de cette œuvre remarqua-

ble. Mais les fonds manquèrent, et une partie de la cathédrale de Beauvais est encore imparfaite. Il faut aussi rapporter à la même ambition les nombreux accidents qui survinrent durant la construction. Ainsi, en 1223, les piliers du chœur, trop écartés, ne purent soutenir la voûte et s'écroulèrent; en 1284, nouvel écroulement qui entraîna des dégâts plus considérables: il fallut se résoudre à élever de nouveaux piliers et à placer des arcs intermédiaires pour fortifier les anciens piliers du chœur. — Près de trois siècles après, l'église n'était point encore terminée; la construction se trouvait confiée à des architectes audacieux, Jean Vaast et François Maréchal, qui voulurent lutter de hardiesse avec Michel-Ange, et prouver que dans le style gothique on pouvait atteindre une aussi grande élévation que dans les styles grec et romain. Ils élevèrent donc au-dessus de la partie centrale de la croisée une tour pyramidale de 288 pieds de haut, festonnée et dentelée, d'un travail fort délicat; mais, après cinq ans de durée, elle s'écroula le jour de l'Ascension (1373), durant la procession qui parcourait la ville. *Sic transit gloria mundi.*

La hauteur de l'église, du pavé à la voûte, est de 144 pieds; la longueur intérieure du chœur est de 48 pieds; la nef projetée devait avoir 162 pieds, et 48 pieds de largeur. — Une première cathédrale, fondée en 991, avait précédé celle-ci; elle fut incendiée à plusieurs reprises, et notamment en 1223, époque à laquelle l'évêque de Beauvais, Miles de Nanteuil, entreprit de la rebâtir sur le vaste plan qui reste inachevé.

Entrée des troupeaux dans les abattoirs. — On sait qu'il existe une société anglaise dont l'unique but est de prévenir et réprimer les actes de cruauté inutiles commis contre les animaux. Cette société, frappée des scènes tumultueuses et brutales qui ont souvent lieu à l'entrée des abattoirs, a fait dernièrement une expérience assez curieuse, dans le marché de Whitechapel, pour éviter aux troupeaux de moutons les coups de fouet et de bâton qu'ils s'attirent d'ordinaire en refusant d'avancer, par suite de leur répugnance pour la vue du sang, et peut-être d'une sorte de pressentiment de la mort. Les sociétaires, après avoir couvert de claies et de paille les traces sanglantes du pavé, ont fait avancer en tête des troupeaux une peau d'agneau adroitement empaillée et montée sur des roulettes; aussitôt tous les animaux, comme les moutons de Panurge, se sont mis en marche et ont suivi l'exemple de leur faux compagnon, sans aucune résistance, sans bruit et sans tumulte. Peut-être les bergers et les bouchers n'ont pas attaché une grande importance à la question de pitié, mais ils ont compris que cet expédient entraînait une économie de temps et de peine, et ils l'ont adopté.

HISTOIRE D'UN ENFANT DE PARIS.

(Deuxième lettre d'un correspondant. — Voir p. 209.)

J'approchais de ma dixième année: ma bibliothèque se composait déjà d'une vingtaine de petits livres achetés un à un: j'écrivais passablement, et, avec les conseils de ma mère, je commençais à avoir un sentiment assez juste de l'orthographe. Or, comme l'homme des *Fâcheux* de Molière et l'auteur du *Tableau de Paris*, je m'étonnais souvent des fautes grossières contre la grammaire que je remarquais sur un grand nombre d'écriteaux de notre quartier du Jardin des Plantes: *Chambre à louer*; — *Lait de chaire*; — *œux frais et beure*; — *Pansion pour les deux secses*; — *Bone double biere*; etc. Quelquefois l'orthographe, à la rigueur, aurait pu passer; mais les caractères étaient presque toujours détestablement irréguliers. — « Si, au lieu d'images, qui ne peuvent plaire qu'à des enfants, me dis-je un jour,

je confectionnais avec soin une certaine quantité d'écriteaux de papier-carton où j'écrirais proprement différents avis, sans faute d'orthographe et en grandes lettres romaines colorées; les personnes qui cherchent ainsi à attirer des locataires ou des pratiques ne me paieraient-elles pas volontiers mon travail au moins trois ou quatre sous? » On a vu qu'une fois saisi d'une idée, je n'étais pas long-temps à la réaliser. En moins d'une semaine, je terminai une douzaine d'écriteaux, et un matin les ayant rangés avec soin dans un portefeuille de parchemin, je sortis, les yeux avidement levés vers toutes les maisons; bientôt je découvris, à une fenêtre de la rue des Postes, un petit papier, fixé derrière un carreau avec quatre pains à cacheter et portant ces mots: *Chambre de garçon*, aussi horriblement mal écrits que je pouvais le désirer. La maison avait un certain air à demi bourgeois assez encourageant; mais il n'y avait personne ni à la porte ni à la fenêtre. Frapper, ouvrir mon carton, proposer ma marchandise, c'était une affaire plus grave qu'on ne pense; le cœur me bondissait dans la poitrine. Avec ma surdité qui commençait cependant à diminuer, n'avais-je pas à craindre vingt questions auxquelles je n'aurais pas pu répondre? Comment me recevrait-on? Peut-être on me rirait au nez; peut-être on me fermerait brutalement la porte comme à un importun. Tandis que je passais en revue ces tristes conjectures, je me promenais en long et en large devant la maison: chaque fois que je m'éloignais un peu de la porte, je croyais être sûr d'avoir, au retour, assez de force pour m'avancer droit vers la sonnette: mais le bouton de la sonnette eût-il représenté la tête de Méduse, ou eût-il été de fer rouge, je n'aurais pas été plus effrayé. A la fin, il me fallut renoncer à cette occasion, tout en maudissant en moi-même ma lâcheté: « Allons, me dis-je, j'aurai plus de confiance demain. »

Sur ma route, soit hasard, soit secrète impulsion, je traversai la rue des Fossés-Saint-Victor, et je me trouvai en face de l'une des boutiques qui m'avaient donné l'idée dont j'étais alors si mal disposé à tirer profit; c'était une boutique de crémère qui avait pour inscription: *Lait de chaire*. Au comptoir une vieille dame était assise: elle avait des lunettes et raccommoît des bas. Je ne sais quelle expression de bonté je crus remarquer sur son visage; mais le courage me revint: je tirai de mon portefeuille un superbe écriteau où j'avais écrit en lettres de près de trois pouces: *Lait de chèvre*; j'entrai rapidement dans la boutique et je posai mon écriteau sur le comptoir devant la dame, en disant, pour prévenir toute question: « Madame, voilà pour quatre sous. » La dame leva la tête, et à travers ses lunettes, regarda tout à tour l'écriteau et ma petite personne avec une grande surprise, et m'adressa avec volubilité plusieurs paroles: c'était précisément ce que je craignais. En ce moment, je devins, je crois, plus sourd qu'à l'ordinaire, et de plus ma langue se glaçait tandis que je sentais le rouge me monter jusqu'aux oreilles. Ce fut avec beaucoup de peine que je répondis au hasard: « Eh bien, madame! puisque vous trouvez que c'est trop cher, prenez-le pour trois sous ou pour deux sous, comme vous voudrez. » La bonne dame me sourit avec une bonté de grand'mère; elle leva une main en signe de pitié, puis ouvrant son tiroir, elle me donna quatre sous. Elle fit plus encore, et me voyant me retirer à reculons, en la saluant de mon mieux, elle quitta son ouvrage et me força d'accepter une douzaine de belles prunes toutes veloutées.

Quelque heureuse qu'eût été l'issue de cette excursion, elle produisit sur moi un effet tout opposé à celui qu'il était naturel d'attendre. Ma timidité, qui avait augmenté à mesure que je grandissais, avait reçu une vive secousse, et je renonçai à mon commerce: quelques autres écriteaux toutefois me furent achetés par des habitants de ma rue, et je gagnai en outre un peu d'argent à écrire des lettres ou à recopier les mémoires d'un serrurier et d'un menuisier, nos voisins; aussi

ma bibliothèque s'augmenta rapidement, et je demandai au serrurier des clous, au menuisier deux planches pour disposer mes livres auprès de mon lit, à la portée de la main.

Vers ce temps, je me souvins qu'un doute de la nature la plus grave pour moi s'empara de toutes mes pensées. Un grand monsieur maigre, que nous rencontrions assez souvent le soir chez une des amies de ma mère, et qui était, je crois, employé dans les bureaux de je ne sais quel ministère, avait plusieurs fois (peut-être en mon intention) professé hautement le plus grand mépris pour la demi-science, pour les éducations tronquées, etc. « Rien n'était dangereux, » disait-il, comme les demi-connaissances; il ne pouvait voir » sans douleur les demi-savans; c'étaient pour la plupart » des hommes mécontents de leur sort, qui tôt ou tard tour- » naient fort mal. »

Avait-il raison? Étais-je en mauvaise route? Cette soif de lecture, cette avidité d'instruction, que les dernières paroles de mon père m'avaient presque rendu sacrées, étaient-elles réellement dangereuses? Je m'interromps pour vous exposer ma perplexité, parce qu'il me semble que vous êtes un peu intéressé à la question : en effet, si le grand monsieur existe encore et n'a pas changé d'opinion, ce doit être aujourd'hui l'un des plus opiniâtres antagonistes du *Magasin pittoresque* et de tous les autres écrits *pittoresques* de France, qui, en répandant à bon prix un nombre infini de connaissances variées, n'ont assurément pas la prétention d'enseigner à leurs lecteurs la science dans toute sa gloire, dans tout son enchaînement systématique, dans toute sa rigueur d'ensemble, et de rivaliser avec les in-quarto et les in-folio de la Bibliothèque royale.

Je n'avais pas l'espoir d'être jamais autre chose qu'un *demi-savant*. Il m'aurait fallu beaucoup de fortune, une direction, des professeurs, pour aspirer à ce titre de *savant entier* qui paraissait seul à l'abri de toute critique. Si donc il était mauvais d'être *demi-savant*, j'avais en moi une inclination fâcheuse et contraire à mon bonheur autant qu'à ma moralité.

On a tort de croire que les enfans ne réfléchissent pas profondément : un grand nombre de nos opinions les plus graves se forment dans notre enfance, bien que de nouvelles raisons viennent les fortifier dans la suite et en quelque sorte les restaurer avec plus de luxe.

Je consacrai tout une matinée à examiner longuement l'opinion du grand monsieur. J'étais seul : j'appuyai mes coudes sur la table, ma tête dans mes mains, et je philosophai tout à mon aise. Je conçus d'abord que, pour arriver à une conclusion, il était utile de rechercher si l'instruction prise en elle-même est un bien ou un mal. — Si c'est un mal, elle doit être toujours mauvaise, en quelque quantité qu'elle se rencontre dans l'esprit d'un homme : si c'est un bien, il importe de savoir quelle est au juste la quantité plus ou moins grande de ce bien que l'on peut dire mauvaise. La première proposition ne me paraissait pas pouvoir être même un sujet de discussion, et il me semblait presque absurde de supposer un seul instant que ce qui a toujours été l'objet de la recherche, de l'estime, de l'admiration, de la reconnaissance des hommes, même des ignorans, pût être un mal. Il me restait donc à savoir comment une moitié ou une partie d'une chose quelconque bonne dans son entier, pouvait être mauvaise. Tous les efforts de ma réflexion se dirigeaient vers ce point. Je me rappelai ce proverbe : « L'excès en tout est un défaut ; » et je pensai qu'il y aurait eu plus d'apparence de raison à trouver que trop d'instruction ou trop d'ignorance étaient des maux ; mais alors j'arrivai précisément à la conclusion opposée du grand monsieur ; car, entre l'extrême science et l'extrême ignorance, je trouvais que le juste-milieu préférable n'était autre chose que la demi-science. Cependant ma conscience avait bien quelques scrupules : plus d'une anecdote de famille, plus d'une histoire de cour d'assises, m'obligeaient

à reconnaître que l'instruction servait parfois à favoriser de mauvaises passions, à tromper, à exercer de funestes influences, à faire le mal. Oui, certainement m'écriais-je, de même qu'un honnête homme trouve dans l'instruction de nouvelles forces pour se défendre contre les mauvaises tentations, de même un méchant homme ou un homme faible peut trouver dans l'instruction des forces que ne lui aurait pas prêtes son ignorance pour s'abandonner au vice avec plus d'habileté, et mille exemples s'offraient à moi à l'appui de cette observation : mon esprit se perdait dans cette triste découverte. Toutefois, cessant bientôt de songer uniquement à l'instruction, je vis que toutes les choses qui sont estimées bonnes peuvent de même produire ce double résultat ; et que, si l'on avait droit de mettre en doute l'excellence de l'instruction, à quelque degré que ce fût, parce que certains hommes en abusent, on pourrait d'après les mêmes motifs douter également, par exemple, de l'excellence de la religion, de la fortune, de la force physique, de l'esprit naturel, etc., qui servent aussi parfois de prétexte ou d'instrument à de méchants actes. Mais le vice est-il dans ces choses en elles-mêmes, ou, au contraire, dans ceux qui en font un mauvais usage. Par bonheur, mon imagination d'enfant, pour me tirer d'affaire, me suggéra cette comparaison commune : « Prenez le pain, cette nourriture du corps comme » l'instruction est la nourriture de l'esprit ; personne n'en » conteste la bonté. Cependant il arrive souvent qu'il est » funeste à certains estomacs mal préparés à le recevoir, » trop faibles ou déjà rassasiés. Est-ce la faute du pain en lui » même? Est-il pour cela moins utile, moins précieux, moins » nourrissant? Dans ces circonstances, n'est-ce pas, au con- » traire, l'imprévoyance ou les mauvaises dispositions hygié- » niques de quelques personnes qu'il faut accuser? — De plus, » qui s'est avisé de dire jamais que le pain est à la vérité une » bonne chose, mais qu'une petite quantité de pain est une » mauvaise chose? Celui qui ne peut acheter beaucoup de pain » est bien heureux d'en avoir quelque peu, et il serait bien fou » de rejeter, comme un poison dangereux, sa pauvre provi- » sion, ou de se laisser aller au découragement. » Une fois en possession de cette argumentation, je me sentis tout rassuré : j'aurais combattu avec foi, nouveau David, contre le grand monsieur lui-même, si dans ce moment je l'avais vu paraître. Aujourd'hui encore, je ne puis m'empêcher d'accorder une certaine estime à cette thèse de mon enfance. J'ai reconnu depuis que le véritable reproche qui pèse sur les *demi-savans* s'attaque à une sorte de vanité importune, à un ton tranchant, à une prétention ridicule de tout connaître, de tout expliquer ; mais je ne vois pas que le plus grand nombre des personnes un peu instruites en soient entachées. Ce sont là des vices particuliers à tous les sots, qu'ils soient ignorans, *demi-savans* ou très instruits. L'effet naturel d'un peu d'instruction sur les esprits bien faits est plutôt de les rendre humbles et modestes ; ils comprennent mieux combien il leur manque de connaissances ; combien il leur resterait de science à acquérir si leur position le leur permettait. Or, quand on veut se former des préceptes justes et généraux d'observation, ce ne sont point les sots qu'il faut particulièrement observer, mais les esprits droits, les intelligences saines et les caractères sérieux.

Il me reste à faire une seule remarque sur cette question. Le titre d'homme instruit n'a rien d'absolu.

Un artisan qui a appris dans les écoles primaires supérieures la lecture, l'écriture, les éléments de la géographie, de l'histoire, des mathématiques et du dessin linéaire, est relativement un homme aussi instruit que le jeune homme qui a étudié dans les collèges le latin, le grec et la philosophie ; car il possède les connaissances les plus indispensables pour avancer rapidement dans la pratique de son état, pour perfectionner les procédés de travail, et pour être immédiatement utile à ses concitoyens.

Cette digression m'a entraîné si loin que je n'ose insister

davantage sur les économiens et innocens stratagèmes de mon amour d'instruction. Je n'en rapporterai plus qu'un seul, bien connu d'une certaine classe de Parisiens.

Sous l'empire, on n'avait guère eu le temps de composer des ouvrages d'instruction primaire, et les premières années de la restauration n'ont pas été beaucoup plus fécondes. La bibliothèque des petits libraires et des marchands forains était peu riche en bons livres. Aussi, quand j'eus ajouté à ma collection un Abrégé de Berquin, les Traités élémentaires de l'abbé Gaultier et quelques Résumés d'histoire, je ne trouvais plus que difficilement à placer mes gains modiques : les gros volumes m'effrayaient, lassaient ma patience ; leur prix était trop élevé ; et d'ailleurs je n'avais aucune règle pour fixer mon choix. Aux heures où je me reposais de mes travaux d'écriture qui commençaient à prendre une certaine importance, je contractai l'habitude de me promener sur les quais de la rive gauche de la Seine, et de m'arrêter devant les caisses de livres exposés sur les parapets. Dans le commencement, je ne me hasardai qu'à lire les titres ; cette lecture même m'intéressait ; la grande variété des titres me révélait la foule de sujets qui méritent d'exercer l'esprit de l'homme, et ouvraient un champ de plus en plus large à mes réflexions et à mon imagination. Peu à peu je risquai, lorsqu'un titre me séduisait plus que les autres, de tirer le livre de son rang et de le parcourir avec avidité ; j'étais forcé de dévorer vite les pages, et j'acquerrais ainsi une faculté d'analyse qui depuis m'a été fort utile : les marchands ne me gênaient en rien ; ils avaient même, je pense, quelque prédilection pour moi, quoiqu'ils eussent bien rarement occasion de voir mon argent. J'étais discret ; je remplaçais toujours les livres avec le plus grand soin à l'endroit même où je les avais trouvés, et j'évitais de mon mieux de nuire à la vente. J'avais exploré quelques unes de ces caisses à ce point que je les possédais réellement plus que les marchands, et souvent j'avais désiré de pouvoir imiter feu M. Boulard, le bibliomane, qui, ennuyé de voir depuis un mois les mêmes livres dans une même boîte, sur un parapet près du pont des Arts, acheta un jour toute la boîte, et en jeta tout le contenu dans la rivière pour avoir le lendemain la jouissance de la voir renouveller !

Devant ces cabinets de lecture en plein vent qui m'ont laissé tant de souvenirs, je me liai d'amitié avec un jeune étudiant ; il vint me voir, me donna quelques conseils, et un jour proposa à ma mère de me faire entrer chez un avoué de première instance. Ce n'était après tout qu'une place de saute-ruisseau ; mais elle devait me rapporter 50 francs chaque mois, et c'était, disaient les voisins, un premier pas vers la robe. Ma mère fut ravie de cette offre. Je n'étais plus sourd, et je pouvais accepter. Adieu donc, mes loisirs ! Tout le jour je courais au timbre, à l'enregistrement, au palais, chez les confrères, les cliens, les juges, les greffiers, les huissiers, etc. ; ou bien je copiais des grimoires à désespérer mon intelligence. Ce fut là un triste apprentissage. Toutefois, dès cette époque, cessent avec mon isolement les plus grandes difficultés de mon éducation : le second clerc avait remarqué en moi quelque aptitude au travail et une certaine curiosité d'instruction ; il me prêtait des livres à emporter le soir, et me questionnait sur mes lectures. Dans la suite, devenu premier clerc, il me confia des travaux de procédure, qu'abandonnaient souvent, pour aller au café, les clercs-amateurs ; grâce à sa protection, je m'élevai progressivement au rang de troisième clerc appointé. — Aujourd'hui je suis juge à D... — On devine combien, avant d'arriver à cette fonction, il m'a fallu de travail opiniâtre, de constance et d'économie, pour satisfaire l'avoué, suivre mes cours de droit, m'exercer dans les conférences, me procurer l'argent indispensable en donnant des répétitions aux étudiants, lutter contre les obstacles inouïs des débuts aux tribunaux civils, et enfin me former d'abord une clientèle comme avocat : je n'ai qu'une seule

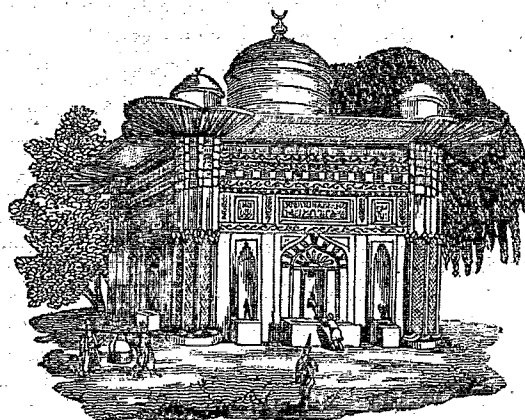
douleur, mais elle est d'une telle amertume !... Ma mère a rejoint mon père.

Mémoire d'un médecin indien. — Dans un procès qui a eu lieu à Calcutta vers le mois d'avril dernier, on a donné lecture d'un mémoire de médecin qui montait à une somme de 514 roupies d'or (plus de 120,000 f.). On remarquait 14 items pour des pilules composées, les unes de dissolution d'or et de perles, et de diamans ; les autres d'une poudre de nombrils de chèvres et de singes du golfe Persique, mêlée avec du musc. Le mémoire a été réduit à 100 roupies qui avaient été payées d'avance. Certains mémoires de nos médecins du moyen âge, écrits avec bonne foi, ne le cédaient pas à celui du docteur indien en bizarrerie.

Défense d'aller au cabaret (xvi^e siècle). — L'article xxv de l'ordonnance de 1560 (1854, p. 542) défendit aux habitants des villes, bourgs et villages, sous peine d'amende et de prison, d'aller boire ou manger dans les cabarets. Le commentateur place sous cet article les réflexions suivantes :

« Par la bonne providence de M. le premier président Mansencal, de M. Fabry, lors juge-mage, ceste ordonnance fut publiée en la ville de Tholose, et par M. d'Aries, capitoul, et ses compagnons exécutée, peut avoir vingt et un ans, tellement que ceux qui estoient domicilies, estans trouvez en cabaret ou taverne, de quelque qualité qu'ils fussent, estoient attachez à un poteau, par le col, en un carrefour, élevé pour ceste effect, aux fins de bailler exemple et d'intimider les autres, chose qui est grandement profitable à une république, parce que les artisans ou leurs serviteurs es jours de fêtes dependent en un repas tout ce qu'ils ont gagné en une semaine, de quoy ils pourroient nourrir, en vivant sobrement, tant eux que leur famille. Ainsi sont toujours pauvres et souffreteux, où ils pourroient s'acquérir quelque bien, et porter des charges de la ville ; et enfin convient qu'ils mendent misérablement, ou espousent un hospital estans vieux, impotans, et inutiles au travail, n'ayant rien réservé des labeurs de leur jeunesse qui passe comme fumée, sans qu'on la sente couler, attrinant après soy la froide, débile et courbe vieillesse pleine de maladies, de rhumes, de catarrhes, et laquelle on peut proprement comparer au temps d'hiver, durant lequel on mange et consomme ce qu'on a recueilly et amassé au temps d'esté. »

MUÇALLÂ, NAMAZGUAH. OU ORATOIRE MUSULMAN



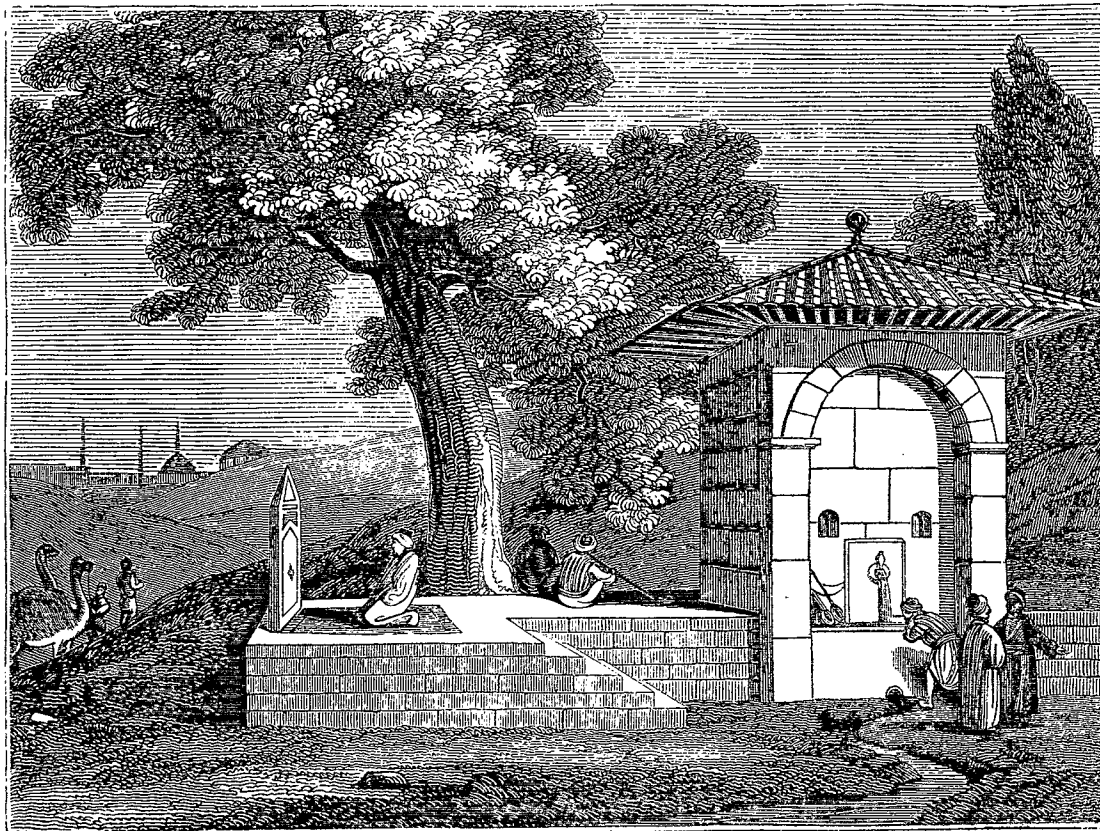
(Une fontaine de Constantinople.)

Seon l'expression consacrée dans le code religieux des musulmans, la prière *namaz* ou *salat* est l'un des cinq fondemens sur lesquels est bâti l'islamisme. Chaque fidèle doit

s'en acquitter cinq fois par jour : avant le lever du soleil , à midi , entre le midi et le soir , au coucher du soleil et à l'entrée de la nuit. Les heures de la prière varient selon la saison et sont indiquées chaque fois par les *muezzins* ou hérauts , dont nous avons déjà parlé dans ce recueil (voyez 1853 , p. 540). Ces prières peuvent être faites en particulier chez soi , en plein air , ou en commun dans une mosquée sous la direction d'un imam ; l'assemblée suit alors scrupuleusement tous les mouvements du pontife et répond Amen à la récitation des paroles qui font partie de la prière.

Pour qu'une prière soit efficace , la loi divine exige : 1^o l'état de propreté ; 2^o la décence dans le vêtement ; 3^o la direction du corps vers le temple de la Mecque ; et 4^o l'intention. Quant à la première de ces conditions , un musulman doit faire , chaque fois qu'il se dispose à prier , des ablutions (*abdest*) , c'est-à-dire se laver les bras , les jambes

et le visage avec de l'eau pure. S'il manque d'eau , il peut purifier son corps en le frottant de sable , de terre , de chaux ou de toute autre substance pulvérisée , pourvu que nul corps étranger et réputé impur n'y soit mêlé. Cette cérémonie symbolique s'appelle *teyemmoum* , elle est fondée sur l'exemple de Mahomet , et l'origine de son institution s'explique par la nature du pays où fut fondé l'islamisme , pays désert , sablonneux , souvent privé d'eau. La sollicitude des gouvernans , des particuliers opulens et pieux , chercha à rendre , autant que possible , la cérémonie de purification facile et réelle , en établissant dans les campagnes , dans les environs des villes , le long des grandes routes , des fontaines et des puits , construits en brique , en pierre ou en marbre. C'est là que les musulmans , attirés par la beauté des paysages , surpris au milieu de leurs promenades par la voix retentissante des muezzins , font leurs purifications , et



(Oratoire musulman.)

ce sont des fontaines de ce genre que représentent nos gravures. Dans ces constructions , destinées de préférence aux actes religieux , on a ordinairement soin d'indiquer le côté où se trouve le temple de la Mecque par un signal en marbre travaillé avec art , et qui se termine toujours en pointe ; une sculpture représentant une lanterne en descend verticalement. Dans notre gravure principale , ce signal est placé sur une espèce de terrasse qui aboutit à la fontaine. L'ablution faite , le musulman étend un petit tapis qu'on appelle *seddjadé* , et qui est indispensable , soit chez soi , soit dehors ; seulement il peut être remplacé dans ce dernier cas par un vêtement étendu sur la terre. C'est alors que commence la prière. D'abord on se tient debout dans un recueillement respectueux ; puis on doit élever les deux mains , les doigts entr'ouverts , en portant le pouce vers la partie inférieure de l'oreille et en prononçant ces mots : *Dieu est grand !* La femme ne doit élever les mains que jusqu'à la hauteur des épaules ; ensuite on met les mains sur le nombril en récitant différentes phrases tirées du Coran , le premier chapitre de ce livre et un autre quelconque. Enfin on fait un *rukiou* ou inclination en tenant la tête et le corps horizontalement penchés , en

posant les mains sur les genoux , et en récitant quelques phrases consacrées dans les prières. On se relève après , et lorsqu'on a récité les paroles : *Dieu écoute celui qui le loue* , on fait une prosternation (*soudjoud*) la face contre terre ; on se relève et on reste un instant assis sur ses genoux , les mains posées sur les cuisses , en répétant : *Dieu est grand*. On fait une seconde prosternation , on se relève , et s'appuyant des mains contre les genoux , on récite encore la même phrase *Dieu est grand*. Tout ceci forme un *rik'at* ou une inclination. Chaque prière se compose de plusieurs de ces *rik'at*. Pour qu'une prière soit complète , deux *rik'at* sont de rigueur. On termine la prière par une salutation à droite et à gauche à ses anges gardiens. Les docteurs musulmans , qui sont entrés dans des considérations minutieuses à cet égard , ont établi comme précepte que tandis que l'on est debout on ne doit regarder que le tapis , et que dans la salutation le regard ne doit pas s'étendre au-delà des épaules. D'après leur opinion , le bâillement pendant la prière ne ferait que faciliter l'entrée du démon dans le corps de celui qui prie.

FABRICATION DU SUCRE DE BETTERAVE

EN FRANCE.

Nous avons déjà consacré (1835, p. 68 et 69) quelques lignes au sucre de betteraves; aujourd'hui nous les complétons par des détails plus précis sur la fabrication, et nous y ajoutons quelques renseignements intéressants sur la statistique de cette importante industrie.

Au commencement de ce siècle, pendant le blocus continental, lorsque le sucre valait 6 francs la livre, on a essayé d'en fabriquer avec le jus de la betterave; alors, comme presque toujours et en toute chose, les novateurs ont eu à souffrir de leur déconvenue, et c'est seulement à partir de 1826, après bien des tentatives onéreuses, que cette industrie s'est régularisée.

Dans le nord de la France elle a pris un développement considérable; on y compte plus de 500 établissements, dont 50 en construction. Il en existe également quelques autres dans divers départemens, mais ils sont peu nombreux.

La fabrication du sucre indigène est d'environ 50 millions de livres. En outre, on consomme annuellement 140 millions de livres de sucre provenant de l'étranger, payant à l'entrée un droit de 25 centimes, tandis que le sucre indigène n'est soumis à aucun impôt.

On estime que cette industrie occupe 120 mille ouvriers, mais seulement pendant une partie de l'année. Le capital engagé, y compris les fonds de roulement, est d'environ 50 millions.

Voici les principaux détails de la fabrication :

La betterave semée, dans le mois d'avril, est récoltée en automne; après l'avoir arrachée, on en coupe les feuilles ainsi que les racines, et on la conserve enfouie dans la terre à l'abri de la gelée.

La fabrication du sucre se fait en hiver.

On commence par réduire la betterave en pulpe à l'aide d'une râpe circulaire garnie de dents semblables à ceux d'une scie.

Pour exprimer le jus de la pulpe, on la met dans des sacs de grosse toile, que l'on entasse les uns sur les autres en les séparant par des claies d'osier, puis on comprime le tout fortement à l'aide d'une presse hydraulique.

Après cette opération, la pulpe retient encore une quantité de jus très notable. On la retire des sacs, et on l'étend sur des planches dans une espèce d'armoire où l'on fait arriver de la vapeur d'eau. Cette vapeur pénètre et se condensant dans les pores de la pulpe, et par une seconde pression on retire tout le reste du jus qui renferme le sucre.

On fait bouillir le jus dans une chaudière de cuivre en y ajoutant une livre de chaux pour 100 livres de jus; puis on filtre sur du noir ou charbon animal provenant d'os calcinés et réduits en petits morceaux.

Cette opération se nomme la défécation. La chaux a pour but de précipiter certaines matières végétales qui se trouvent dans le jus; le noir animal décolore le sirop.

Le jus, ainsi clarifié, est remis dans une chaudière en cuivre; on le fait bouillir pour le concentrer et on filtre de nouveau.

Dans une troisième cuisson, le sirop est amené à un point tel que par le refroidissement il puisse se cristalliser. Pour cela on le place dans des vases de terre qui ont la forme des pains de sucre. La pointe placée en bas est percée d'une ouverture que l'on débouche après le refroidissement et par laquelle s'écoule la mélasse ou sirop non cristallisable.

Pour raffiner le sucre brut ou cassonnade, on le dissout de nouveau et on fait cristalliser comme nous venons de le dire. Ensuite, on place sur le sucre une couche de terre humectée, et dont l'eau, en s'écoulant, entraîne les dernières portions de mélasse.

On n'obtient que 5 kilogrammes de sucre pour 100 kilogrammes de betterave, bien que des expériences de chimie

aient montré qu'il s'y en trouve réellement le double. Sans doute on perfectionnera encore les procédés, et alors le sucre indigène pourra, sans aucun droit protecteur, soutenir la concurrence du sucre de cannes : peut-être même cette concurrence serait-elle déjà possible aujourd'hui.

Une sucrerie peut payer 10 fr. les 1000 kilogrammes de betterave. Un hectare de terre en produit de 40 à 70 mille kilogrammes.

Avec une bonne culture et beaucoup d'engrais, on pourrait mettre des betteraves plusieurs années de suite dans le même champ; mais ce qu'il y a de mieux, c'est de n'en semer que tous les trois ou quatre ans. On sait d'ailleurs qu'il faut pour cela un fond de terre excellent, puisque les racines de la betterave s'enfoncent quelquefois jusqu'à 5 pieds de profondeur.

La fabrication du sucre de betterave n'est plus un secret aujourd'hui; pour qu'elle devienne avantageuse, il faut qu'elle soit faite avec ordre et économie.

C'est maintenant, pour certaines localités, le complément indispensable d'un établissement agricole un peu étendu.

Une sucrerie qui produit de 150 à 200 mille kilogrammes de sucre peut coûter 150 mille francs à établir. La proximité d'une mine de houille est d'un grand avantage, puisqu'il faut environ 7 kilogrammes de houille pour obtenir un kilogramme de sucre.

On a quelquefois parlé de nouveaux procédés employés pour cuire le sirop, ils ne sont en usage que dans un très petit nombre d'établissements. L'emploi de la vapeur n'est indispensable que pour amener le sirop au dernier degré de concentration. Les deux premières cuissons se font aussi bien à feu nu.

La pulpe de la betterave dépouillée de jus sert de nourriture pour les bestiaux.

La mélasse est employée à la fabrication de l'esprit-de-vin. Elle fournit un volume égal au sien, ou moitié en poids. Elle vaut 4 fr. les 100 kilogrammes, c'est seulement moitié du prix de la mélasse provenant du sucre de cannes. Jusqu'à présent, on n'a pas pu réussir à en obtenir du rhum, ainsi qu'on le fait dans les colonies.

On peut se prosterner dans la poussière quand on a commis une faute, mais il n'est pas bon d'y rester.

CHATEAUBRIAND.

L'ÉLOGE DE LA FOLIE,

PAR ERASME.

C'est en rêvant à cheval, sur une route d'Italie et se dirigeant vers l'Angleterre, qu'Erasmus composa l'*Eloge de la folie*. Il l'a dédiée à son ami Thomas Morus, l'auteur de l'*Utopie* (1835, p. 595), et il dit dans la dédicace :

« Les chicaniers diront que ces badineries déshonorent » la gravité théologique, et que cette satire est tout opposée » à la modération chrétienne : ils m'accuseront de ressusciter » l'ancienne comédie, et de mordre tout le monde, comme » un nouveau Lucien; mais je ne suis pas l'inventeur de » cette manière d'écrire. Homère a écrit la guerre des grecs » nouilles et des rats; Virgile s'est exercé sur le moucheron » et Ovide sur la noix; Polierate a fait l'éloge bouffon de » Busiris, ce tyran d'Égypte; Isocrate le refuta; Glaucon a » loué l'injustice; Favorin a loué Thersite et la fièvre » quartre; Sinésius, les têtes chauves; Lucien, la mouche » parasite; Sénèque a badiné sur l'apothéose de l'empereur » Claude; Lucien et Apulée sur l'âne; et un je ne sais qui, » sur le testament d'un cochon : saint Jérôme en parle. — » J'ai eu plus en vue de divertir que de mordre. — Celui » qui déclame généralement contre toutes les différentes » conditions de la vie et de la société fait bien voir qu'il » n'en veut pas aux hommes, mais à leurs défauts. »

L'Eloge de la folie est écrit en latin et forme un petit volume. Son succès fut si grand que, du vivant même d'Erasme, on en imprima jusqu'à dix éditions. Toute l'Europe lettrée s'émut de cette publication : semblable mouvement eut lieu au dernier siècle, dans l'enceinte de Paris, lorsque l'on apprit que le grave auteur de *l'Esprit des lois*, M. le président de Montesquieu, était l'auteur des *Lettres persanes*.

Le plan de la satire d'Erasme est très simple : la *folie* monte en chaire ; elle fait son propre éloge et celui de ses dames d'honneur et suivantes, savoir : « *L'amour-propre*, » cette belle au sourcil arrogant et élevé ; la *flatterie*, qui a la » complaisance peinte dans les yeux, et qui frappe les mains ; » *l'oubli*, charmante demi-endormie ; la *haine du travail*, » appuyée sur ses coudes et les doigts entrelacés ; la *vo-* » *lupté*, enchaînée de roses et toute parfumée ; etc., etc. — Après cet exorde, la *folie* entreprend la critique de la sagesse, trace des portraits grotesques de tous les états, de toutes les conditions de la vie : moines, femmes, papes, rois, philosophes, pédants, marchands, artistes, mendiants, elle n'épargne personne.

Pour donner une idée du genre de l'esprit critique d'Erasme, nous citerons le passage où la *folie* veut démontrer l'inutilité des philosophes.

« On fait sonner bien haut cette sentence de Platon : « les » républiques seraient heureuses si les philosophes gouver- » naient, ou si les princes étaient philosophes. » Tout au » contraire, consultez les historiens : et sûrement vous trou- » verez qu'il n'y a point eu de princes plus contagieux à la » république que ceux qui ont aimé la philosophie et les bel- » les-lettres. Mettons les deux Catons à la tête des principaux » d'un gouvernement : l'un trouble la tranquillité de Rome » par de folles et dangereuses démonstrations ; l'autre, pour » vouloir défendre trop sagement les intérêts de la républi- » que, renverse de fond en comble la liberté du peuple ro- » main... Tels furent aussi les Brutus, Cassius, les Gracchus, » sans oublier le bon Cicéron, qui, tout bien intentionné qu'il » était, n'a pas fait moins de mal à la république des Romains » que Demosthènes à celle des Athéniens ? Marc-Antoine était, » il est vrai, bon empereur, mais ses sujets le haïssaient pré- » cisément par le seul endroit de sa philosophie ; et, en laissant » Commode, son fils, pour successeur, il a causé plus de mal » à l'empire que son administration ne lui avait été avanta- » geuse. Cette espèce de gens, qui s'adonnent à l'étude de » la sagesse, sont ordinairement très malheureux en tout, » mais principalement dans leurs enfans : je m'imagine que » cela vient d'une précaution de la nature qui empêche que » cette peste de sagesse ne se propage trop chez les mortels. » Le fils de Cicéron dégénéra, et le sage Socrate eut des en- » fans qui tenaient plus de la mère que du père, c'est-à- » dire, comme quelqu'un l'a interprété joliment, qui étaient » fous. — Encore on aurait patience, si ces philosophes n'é- » taient incapables que des emplois publics, mais ils ne va- » lent pas mieux pour les devoirs de la vie. Invitez un sage » à un repas : ou il gardera un morne silence ; ou il interro- » gera sans cesse la compagnie par ses frivoles et importunes » questions ; prenez-le pour danser, il s'en acquittera avec » toute l'agilité d'un chameau ; traînez-le aux jeux publics, » sa seule mine empêchera le divertissement du peuple, et » le vénérable Caton, refusant constamment de mettre bas » sa gravité, sera forcé de quitter la place ; entre-t-il quel- » que part où la conversation soit animée, tout le monde se » tait comme si on voyait entrer le loup. Faut-il acheter, ven- » dre, passer un contrat, enfin s'agit-il de quelque action » nécessaire au dehors, dans le cours de la vie, vous le » prendrez plutôt pour une souche que pour un homme : » aussi, ce philosophe n'est bon en rien, ni pour soi, ni pour » son pays, ni pour les siens. Etant tout neuf dans l'usage » commun, étant directement opposé aux opinions et aux » coutumes du vulgaire, il ne se peut pas, sans doute, que

» cette grande différence de sentimens et de manières ne » lui attire une haine universelle. — Tout ce qui se fait chez » les hommes est plein de folie. Si une seule tête veut arrê- » ter se torrent, qu'elle s'enfonce dans un désert comme » Timon, et qu'elle y jouisse tout à son aise de sa sagesse. »

Il est impossible de reproduire dans une traduction le style fin et élégamment érudit d'Erasme ; mais on peut assez juger du fond et de la forme de sa satire pour lui donner le rang qui lui appartient parmi les moralistes. La grande renommée de *L'Eloge de la Folie* doit surtout s'expliquer par la célébrité sérieuse du nom d'Erasme : il avait parcouru toutes les principales villes de l'Europe, Louvain, Turin, Bologne, Rome, Paris, Londres, Bâle ; il avait professé dans les plus illustres universités, et il s'était fait admirer partout comme l'un des hommes les plus savans et les plus universels de l'époque ; ses titres de docteur en théologie et de chanoine régulier de saint Augustin, sa profonde érudition dans les langues hébraïque, grecque et latine ; ses tentatives plus audacieuses que philosophiques pour concilier l'orthodoxie catholique et la réforme ; ses habiles mais inutiles discussions à l'occasion des attaques dirigées à la fois contre lui par une partie du clergé romain et par les disciples de Luther dont il avait été l'ami ; sa faveur près des papes Léon X, Adrien VI, Clément VII, Paul III, près de l'empereur Charles V, de François I^{er} et Henri VIII ; tout le côté grave et solennel de sa vie contrastait trop avec le titre et le ton de sa *satire* pour ne pas exciter le plus haut intérêt. (V. sur la vie d'Erasme, 1835, p. 44.) Ce n'est point toutefois un ouvrage du premier ordre ; si par plusieurs qualités on peut le classer entre Théophraste et La Bruyère, il faut reconnaître qu'il est infiniment au-dessous des variétés morales de Plutarque et des essais de Montaigne : c'est un jeu d'esprit, une boutade éloquentes de savant, où l'on trouve force péchés de déclamation trop vague et trop générale. L'observation manque le plus souvent de finesse ; et l'étude de l'esprit ainsi que des mœurs du temps ne semble pas suffisamment approfondie ; avec la volonté de critiquer les professions qui étaient particulières au siècle, il eût été nécessaire en effet d'être plus particulier dans l'analyse des vices et des ridicules, et de savoir varier de langage suivant la variété des types et des costumes. En outre, la forme est d'un caractère peu sincère. La moralité est obscure ; sous ce masque de folie, qui couvre la bouche de l'auteur, on ne peut distinguer toujours parfaitement ce qui est morsure, ce qui est grimace, ce qui est innocente malice d'esprit : nous aimons mieux la belle indignation de Juvénal, ou la bonne foi de Montaigne et de La Bruyère.

Holbein, ami d'Erasme, a composé pour *L'Eloge de la Folie* une suite de dessins que l'on a gravés, et qui sont reproduits dans certaines éditions. En général ces dessins sont d'une froide naïveté, peut-être parce que les graveurs les ont mal traduits, peut-être parce que le sévère crayon d'Holbein était trop inflexible pour descendre à la caricature, ou bien encore parce que le sujet lui-même était peu propre à exciter sa verve.

Aujourd'hui *L'Eloge de la Folie* est avec les *Colloques* ce que l'on a le moins oublié des œuvres d'Erasme. Ses adages, ses lettres, ses apophthegmes, ses œuvres de théologie et de rhétorique ne sont lus que de très peu de personnes.

Une déclamation spirituelle, écrite à cheval, est donc aujourd'hui pour la renommée d'Erasme comme la banderole du mâât d'un vaisseau englouti qui surnage et appelle un souvenir.

Il y a d'autres signes commémoratifs sur le rivage.

Si vous allez en Hollande, on vous montrera sur la Grande-Place de Rotterdam une statue en bronze d'Erasme et sur le frontispice d'une maison l'avis que c'est là qu'il est né en 1467.

Si vous visitez la Suisse, on vous montrera dans le cabinet de Bâle l'anneau, le cachet, l'épée, le couteau, le testa-

ment autographe d'Erasmus et son portrait peint par Holbein, avec une inscription de Théodore de Bèze.



(Portrait d'Erasme, par Holbein.)

Si vous entrez au Musée du Louvre, vous verrez dans l'école hollandaise et flamande un autre portrait d'Erasmus, par Holbein, qui a servi de modèle à notre gravure.

OEUVRES DE VILLAMENA.

« Ecco da pesar qui uno amico nostro,
 « Che allegro vien con la sembianza altera;
 « Ecco del soldatin' l'effigie vera,
 « Con la sua tinta fina e con l'inchiostro. »

Regardez bien : voici un de nos amis,
 Qui s'avance joyeux et d'un air dégagé;
 Voici le vrai portrait du vieux soldat,
 Avec ses couleurs fines et sa bonne encre !

Cette gravure de Villamena, habile graveur et dessinateur du XVII^e siècle, fait partie d'une série de portraits des personnages qui, du temps de l'artiste, s'étaient rendus populaires dans la ville de Rome par la singularité de leur costume ou de leurs mœurs.

Une de ces gravures offre le type de notre Soldat laboureur, et elle se lie évidemment, dans la pensée de l'artiste, à celle que nous reproduisons ici. Peut-être Villamena voulut-il, dans ces deux dessins de caractère, faire la satire d'une époque où le génie militaire de l'Italie se trouvait étouffé par les dispositions pacifiques des souverains, et surtout par le mouvement littéraire (1600-1650).

Nous avons vu, dans les premières années de la restauration, un tableau qui, reproduit par la gravure et la lithographie, a dû une grande vogue aux souvenirs de l'empire.

Le soldat marchand d'encre nous paraît avoir été destiné par Villamena à servir de pendant au Soldat laboureur. Ce dernier, appuyé sur sa bêche, et plongé dans une rêverie profonde, semble ne plus vivre que dans ses souvenirs; sa figure est grave et d'un beau caractère. Mais son joyeux compagnon n'est pas de ceux qui prennent au sérieux la vie et les changements politiques. Il ne s'est pas exilé loin des villes; il n'a pas préféré à la vie nonchalante de Rome et aux vins exquis du Latium le défrichement laborieux et les vendanges incertaines du champ d'asile; transfuge de la guerre, que détrônait la presse, il a passé sous les drapeaux de la nouvelle reine, et comprenant qu'au lieu de sang l'encre va couler à

grands flots, il s'est chargé d'un tonneau rempli du précieux liquide, il s'est pourvu de la mesure et de l'entonnoir, et le voici qui, le poing sur la hanche, marche au pas en riant de son nouveau métier. Nous ne croyons pas prêter à l'auteur de notre gravure une intention qu'il n'ait point eue, et notre interprétation s'appuie sur la portée satirique de plusieurs de ses ouvrages, tels que la spirituelle gravure des *Gourmeurs*. Cette dernière gravure de Villamena représente le roi Henri IV couvert de haillons qui font allusion à sa pauvreté notoire, et entouré des principaux personnages de la Ligue et de quelques souverains étrangers. Les uns, qui l'attaquent à coups de pierres, sont tenus en respect par ses poings vigoureux, et quelques autres attendent, d'un air moqueur, l'issue encore incertaine de la lutte. Chaque tête est un portrait dans cette composition, qui offre un genre de caricature bien supérieur à celui dont le comique ne consiste que dans l'exagération des traits.

Villamena naquit à Assise vers le milieu du XVI^e siècle. La *Biographie universelle*, par une erreur manifeste, fait naître en 1588 cet artiste, dont les principaux ouvrages sont datés de 1600, 1601, etc. Villamena étudia le dessin sous Augustin Carrache; il se distingua de bonne heure, moins par la couleur et le fini de ses ouvrages que par le naturel de son dessin et la facilité de sa main. Parmi un grand nombre de gravures médiocres que l'état misérable de sa fortune le contraignit d'exécuter trop rapidement, on en remarque



(Le Soldat marchand d'encre, par Villamena.)

plusieurs dont le mérite est incontestable. De ce nombre est une descente de croix d'après Baroccio, qui reproduit d'une manière merveilleuse le caractère des têtes, le dessin, et jusqu'à la couleur de ce maître.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
 sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET.
 rue du Colombier, n° 30.

LE ROI BLANC.

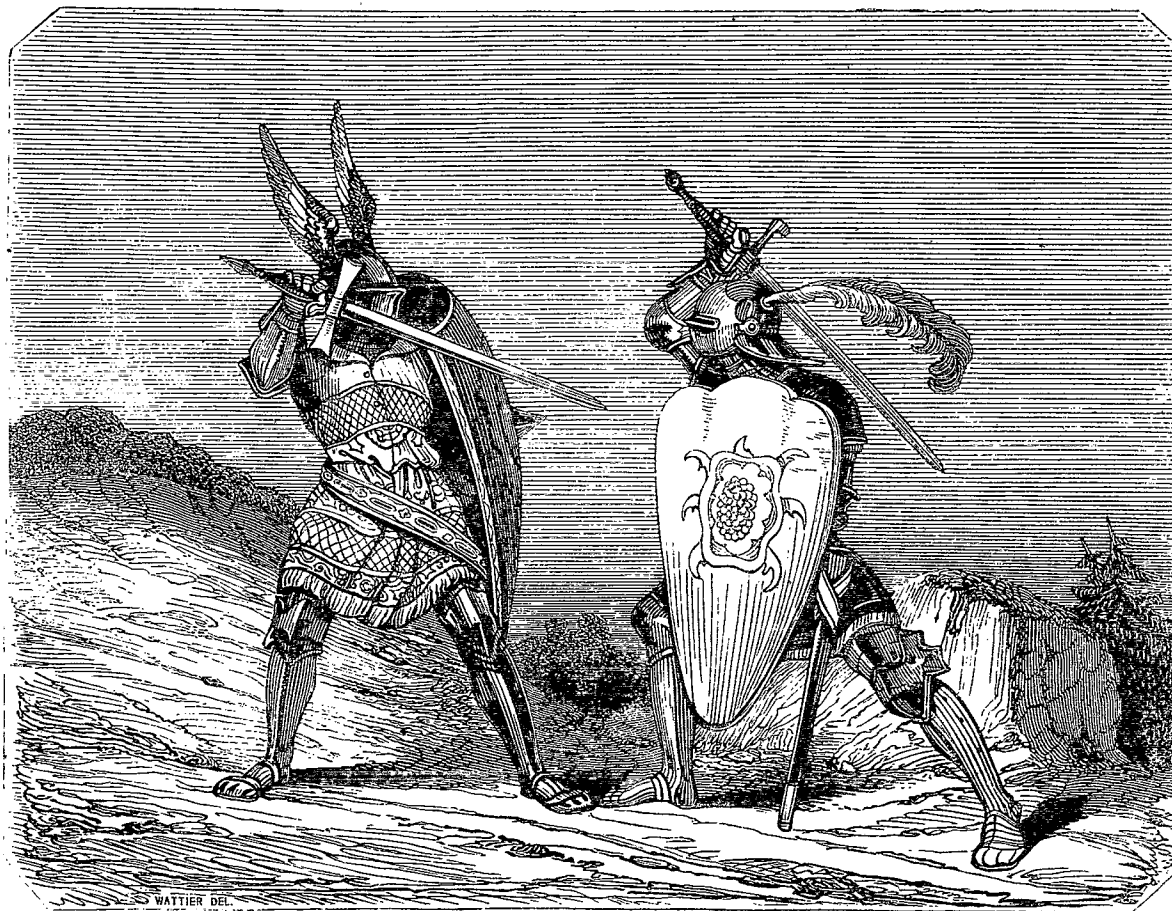
(Gravure imitée de la 38^e planche du Weiss Kunig.)

Planche 38^e de l'ouvrage intitulé *LE ROI BLANC, ou RÉCIT DES EXPLOITS DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN I^{er}*, rédigé par Marx Treitzsaurwein, son secrétaire : — Comme quoi le jeune Roi Blanc (ou Sage, Weiss Kunig) apprend à combattre à pied avec les armes du cavalier.

« Aussitôt que le jeune Roi Blanc se fut montré habile à combattre sans vêtements et sans armes, il apprit à faire les armes à pied comme à cheval avec un bouclier de hussard, une lance, un sabre, une masse d'armes et un javelot. Il s'y appliqua avec beaucoup d'assiduité, et devint bientôt maître dans cet art ; il imagina même dans ce genre de combat quelques nouveaux coups, dont il se servit souvent ensuite de manière à causer beaucoup d'étonnement aux maîtres d'armes les plus habiles et aux chevaliers célèbres qui combattaient avec lui soit sérieusement soit par divertissement. »

Le livre étrange auquel nous avons emprunté la gravure et les lignes qui précèdent a été commencé en 1512, par l'empereur Maximilien lui-même, et terminé d'après son ordre, en 1514, par Marx Treitzsaurwein, l'un de ses secrétaires. L'ouvrage entier est resté inédit pendant près de trois siècles. Georges-Christophe von Schallenberg avait découvert, le premier, pendant son séjour à Vienne (1631), quelques unes des gravures sur bois du Weiss Kunig, avec une note autographe de Maximilien ; il entreprit de les publier en les complétant, mais il mourut laissant son travail inachevé. Plus tard on découvrit d'autres planches à Graez en Styrie, et on les porta à la bibliothèque impériale de Vienne, où était déjà le manuscrit de Treitzsaurwein.

TOME III. — JUILLET 1835

Enfin on publia en 1775 le texte avec les gravures sur bois dont les planches avaient été rassemblées à grand'peine au nombre de 257. La bibliothèque impériale de Vienne possède de plus treize gravures dont les planches n'ont pas été retrouvées.

L'objet du livre est l'histoire de la naissance, de l'éducation et des actions de Maximilien ; on le suit pas à pas depuis son enfance jusqu'à son âge mûr. Le mot *Weiss* veut dire à la fois Blanc et Sage, et l'on peut supposer que l'intention de l'empereur a été d'équivoquer ; car, dans le cours de l'histoire, il est souvent question d'un roi Bleu (*Plab*), qui serait, suivant les commentateurs, notre roi Louis XI, et d'un roi Vert (*Gruen*), qui serait le roi de Hongrie Mathias Corvinus.

Ce n'est pas, au reste, le seul ouvrage singulier produit par Maximilien ou à son sujet ; les esprits curieux devront surtout rechercher ceux dont voici les titres :

Les Dangers et partie de l'histoire du célèbre chevalier Theurdannek, poème, orné de gravures sur bois et composé sur des notes de Maximilien par Melchior Pfintzing, son secrétaire ;

Soixante-dix gravures sur bois représentant les figures en pied des personnages de la *Généalogie de l'empereur Maximilien* ;

Le Triomphe de l'empereur Maximilien, ou Histoire de ses guerres, carrousels, fêtes, etc. ;

Les Images des saints et saintes de la famille de Maximilien (119 ou 122 gravures sur bois).

Hans Burgkmair, né à Augsbourg en 1474, est l'auteur du plus grand nombre des gravures sur bois qui ornent ces ouvrages. Les quatre-vingt-douze plus belles illustrations

du *Weiss Kunig* portent sa marque. Albert Durer a fourni beaucoup de dessins et probablement aussi des gravures.

La bizarrerie de Maximilien se manifeste dans ces ouvrages comme dans les actions de sa vie. Le style et les mœurs en sont héroïques, ou si l'on veut chevaleresques, dans un temps qui n'a plus rien de l'antiquité et qui se sépare déjà du moyen âge. Maximilien a vu naître la Réforme : il ne l'a pas comprise. Sa première jeunesse se passa toute en exercices militaires, en tournois, en aventures. Elu roi des Romains à l'âge de dix-huit ans (1477), il se livra à la guerre avec ardeur; mais, plus heureux dans les combats singuliers que dans les batailles, il ajouta peu de gloire à celle d'avoir d'abord triomphé de Louis XI. S'il a agrandi sa puissance jusqu'à mériter le nom d'un second Rodolphe d'Alsbourg, ce fut moins par ses victoires que par ses mariages, qui lui apportèrent pour dots les couronnes d'Espagne, de Hongrie et de Bohême.

Il avait une noble part de courage personnel, un esprit ingénieux, varié, les goûts somptueux et magnifiques : mais il manquait de la véritable grandeur.

On raconte que, présidant sa première diète à Worms en 1493, il apprit qu'un célèbre chevalier français, Claude de Batre, avait jeté à toute la chevalerie allemande un défi qui était resté sans réponse. Au jour fixé pour le combat, il se revêtit d'armes inconnues, entre dans la lice visière baissée, est renversé, se relève, terrasse Claude de Batre, et, vainqueur, découvre aux spectateurs stupéfaits son visage d'empereur-roi. Durant ses guerres contre la France, et dans la Gueldre, il se plaisait souvent à envoyer lui-même des défis aux chevaliers des camps ennemis.

Il a perfectionné l'artillerie; il a composé un Traité sur la cuisine. Il a donné à son peuple des fêtes si belles et si dispendieuses, que son peuple se souleva contre lui, faillit le jeter hors l'Empire, et ne s'apaisa qu'après avoir attaché à son nom d'empereur le sobriquet de *Sans-Argent*.

Il y aurait un petit volume à écrire sur ses originalités. Pendant les quatre dernières années de sa vie, il se faisait suivre partout dans ses voyages d'un grand coffre de bois dont lui seul avait la clef. Dans ce coffre il tenait enfermés un cercueil, un suaire, des tentures funèbres, des clous, un marteau, une croix. Étant un jour malade dans la Haute-Autriche, à Wells, il s'aperçut qu'il avait trop mangé de melon à son dîner, et il annonça à ses courtisans qu'il allait mourir. Il se coucha, fit son testament, et ordonna à ses médecins, dès qu'ils le verraient mort, de lui couper les cheveux, de lui arracher les dents, de les broyer et de les réduire en poudre; d'entourer son corps d'un sac de chaux vive, et de l'ensevelir dans le cercueil que contenait le coffre; enfin de le conduire à Neustadt pour y être inhumé sous l'autel de la cathédrale. Ces ordres furent exécutés; mais Ferdinand I^{er} a depuis fait transporter le cercueil à Inspruck, et a érigé à Maximilien un superbe mausolée.

LES TROIS MORTS ET LES TROIS VIVANS, MORALITÉ INÉDITE.

On sait que la *danse macabre*, ou danse des morts, si célèbre chez nos aïeux comme enseignement sur la fragilité de la vie, ne commença à être réalisée sous la forme de spectacle, ou de peinture, que vers la fin du XIV^e siècle. La plus ancienne est celle de Mindin en Westphalie, exécutée en 1583; celle du cimetière des Innocens est de 1424, et une autre postérieure, que l'on voyait dans le cloître des dominicains à Bâle, a été attribuée à Holbein; mais avant d'en arriver ainsi à une exhibition publique, cette idée avait déjà eu son cours dans le chœur des cathédrales, où nous la voyons se produire au IX^e siècle comme danse hiératique, c'est-à-dire exécutée par les prêtres eux-mêmes, dans le chœur de l'église, devant l'autel, à certains jours de l'année.

Bientôt désertant l'enceinte trop étroite du jubé, elle passa dans la nef, et s'étendit dans les cimetières. Nous l'y rencontrons durant le X^e siècle aux funérailles des abbés et des abbesses. Je ne doute pas également que cette idée (avant que les grandes épidémies qui désolèrent l'Europe, en 1548 et en 1575, l'eussent matérialisée, en la faisant surgir publiquement comme représentation mimique et ostensible, comme moniteur salubre de la mort pour les chrétiens); je ne doute pas, dis-je, que le spectacle d'hommes morts, apparaissant à des vivans dans des cimetières pour les pérorer et les convertir, n'ait vivement préoccupé les imaginations de ces temps reculés. Ce dut être surtout à l'époque où la grande terreur de l'an mille, causée par la croyance de la fin du monde, vint tourmenter la vieille société de nos pères (croyance dont on s'est plus tard pourtant exagéré les effets) que l'idée dont nous parlons dut s'offrir à l'esprit des écrivains; c'est aussi ce qui est arrivé. Nous ne la retrouvons guère dans les monumens de l'époque contemporaine, parce qu'il ne nous reste de ce siècle qu'un fort petit nombre de monumens; mais, à une date postérieure, il y a eu de nouvelles idées que nous voyons aussi fréquemment mises en œuvre dans nos anciennes poésies. Selon nous, c'était là le premier marche-pied de la *danse macabre* : la moralité a été l'embryon du spectacle. (Voyez 1854, p. 165.)

Le dit des trois morts et des trois vivans, dont nous donnons ici l'imitation, est tiré du manuscrit 2756 de la Bibliothèque du Roi, qui en contient à lui seul trois éditions différentes. On le retrouve dans une infinité d'autres recueils du même genre, entre autres dans les magnifiques Heures du duc d'Anjou, et presque partout cette pièce est accompagnée d'une miniature représentant les trois morts parlant aux trois vivans : ces derniers, en leur qualité de gentils-hommes, sont richement vêtus, et portent un faucon sur le poing, ce qui était alors l'attribut distinctif de la noblesse. Ce fabliau, avant nous, n'avait jamais été traduit ni analysé; le texte original est également à imprimer. En voici pour ainsi dire le mot-à-mot.

« Ici commence le dit des trois morts et des trois vivans, composé par maître Nicholes de Marginal.

« Il y eut jadis trois damoiseaux, qui n'ont jamais rencontré leurs pareils. Vous auriez beau chercher que vous n'y réussiriez pas; car à eux trois ils croyoient valoir tout le monde, et cela grâce à l'orgueil dont ils ne se faisoient pas faute. Ainsi que l'histoire le raconte, ils descendoient de ducs, de rois, de comtes, enfin de gens de haut parage; mais ils s'inquiétoient peu de faire quelque chose qui pût leur être profitable à eux-mêmes ou aux autres. Heureusement Dieu, qui vouloit les convertir, les réunit pour leur donner un spectacle qui pût les châtier et leur devenir utile. Vous à qui je parle, vous trouverez grand profit à en entendre le récit.

« Voici donc ce qu'ils virent :

« Un jour qu'ils étoient tous trois ensemble, ils aperçurent trois hommes dont la vie étoit partie, et qui étoient si décharnés que jamais un être né de la chair ne rencontra de monstres plus laids ni plus hideux; de sorte que chacun d'eux se prit à trembler ainsi qu'une feuille de bouleau.

« Quant ils aperçurent ces figures si laides, ils s'écrièrent : — « Dieu, qui nous créas selon ton vouloir, fais-nous connaître ta volonté; car nous ne savons comment agir, ni si nous n'entrerons pas dans quelque ordre religieux pour nous sauver. » Cela fait chacun d'eux prit la parole à son tour, et dit ce que vous allez entendre.

« LE PREMIER VIVANT, à l'un de ses compagnons. Beau camarade, avance! Tiens, vois! comme ce mort est affreusement rongé des vers! ils lui ont dévoré le visage. Dieu! qu'il est mal façonné! il est pourri de tous ses membres. Je tremble en le regardant; c'est le premier que je vois. Pourtant il a été comme nous, et à la fin nous lui ressemblerons. Il n'y a aucun château-fort, ni tours, ni portes épaisses qui

puissent nous garantir de cela *; mais celui qui aura aimé Dieu verra arriver cet instant sans crainte, surtout s'il a employé tout son temps en bonnes œuvres. C'est ce à quoi je me veux mettre maintenant.

» LE SECOND VIVANT. Je ne veux plus attendre désormais; j'ai trop long-temps hésité à tendre la corde de mon arc vers le bien; et le diable a préparé ses filets pour saisir mon âme. Il me convient donc de me livrer aux bonnes œuvres, et de suivre tellement la bonne route, que je n'aie à redouter aucun mal. Camarade, sais-tu ce qui m'a changé ainsi; c'est la grande peur que j'ai de ces morts que je vois là, car, en vérité, ils sont trop blêmes et trop hideux. Celui-là est sot qui se livre à la folie, et je t'engage à ne pas faire de même. Laisse la folie et prends de la gravité; quitte l'orgueil pour un humble maintien.

» LE TROISIÈME VIVANT. J'ai dessein de ne plus mener une vie aussi folle que je l'ai fait en toute saison depuis long-temps, et cela n'est pas une grande merveille; car je suis très effrayé de ces trois morts sur lesquels le trépas a exercé de si cruels ravages. Je les vois dans un tel état que jamais, quels que soient les jeux et les ris et le son des instruments, je n'aurai le cœur joyeux; car je sais qu'eux aussi ont eu forme humaine. C'est ce qui m'engage à réformer promptement ma vie, afin que Dieu ne me jette pas avec les damnés en enfer. Voilà pourquoi je prie Dieu qu'il m'empêche de succomber.

» LE PREMIER MORT. Bel ami, vous pouvez prendre exemple sur moi. Sachez d'ailleurs que si vous voulez mériter l'amour du fils de Marie, auquel le sage donne son âme, il faut que vous souffriez des peines et des tourmens. Pour peu qu'on reste sur la terre, il est bon de faire son devoir, afin d'esquiver les tourmens de l'enfer. Celui-là est sage qui tâche d'éviter ce malheur. Plaise à Dieu, seigneur, que vous écoutiez mon avis, car vous savez bien que vous mourrez. Ne prenez donc pas les morts en haine; si vous me voyez laid et défectueux, c'est la mort qui m'a rendu ainsi.

» LE SECOND MORT. Beaux seigneurs! il y a près d'un an et demi que je suis mort, moi qui avait coutume de dire: — Fuis, mort; fuis, que je ne te voie pas devant moi! Allons, laisse-moi le chemin libre; — car j'espérois être en sûreté contre elle, je vous jure; mais ce fut quand je me crus le plus certain de résister que je la vis venir. N'ayez donc pas trop confiance en votre existence, et ne faites pas trop de fond en elle; car ce seroit, je vous assure, une folie bien grande, et qui certes tourneroit à votre désavantage. Voyez comme je suis arrangé, et comme mon corps montre les os! cependant je fus beau et joli. Seigneurs, toute sotte attente est trompeuse, et il ne faut pas s'y livrer.

» LE TROISIÈME MORT. Si je me suis laissé aller à la débauche, Dieu, qui tire vengeance de tout, a bien su tirer justice de moi. Que chacun de vous y prenne garde, et se garantisse du péché. Celui qui fait de bonnes œuvres est bien avisé. Prenez exemple sur nous trois: le premier de mes compagnons que vous voyez là a été évêque, le second a porté le nom de comte, et moi je fus un roi puissant. Or le diable nous a attirés en enfer, et nous y a maltraités, par suite du péché qui nous a conduits en ce lieu; mais le sage donne son âme à Dieu. Seigneurs, mettez-vous bien avec Dieu, cela vaut tout l'avoir du monde.

» Quand chacun des trois morts eut parlé, ce dont les vivans furent si effrayés qu'ils ressembloient à des damnés qu'attend le démon, ils disparurent, laissant les trois compagnons blêmes, pâles, décolorés. Au bout de quelque temps ces derniers se dirent: « Tâchons de ne pas manquer à faire » de bonnes œuvres pour que Dieu nous ouvre la porte du » glorieux royaume où il siège avec ceux qu'il aime. Celui

» qui n'est pas son serviteur est son ennemi. Donc honorons- » le, car celui qui n'agit pas de la sorte encourt sa colère, » ainsi que cela est écrit en beaucoup de livres. Servons-le » jusqu'à la mort, et tâchons que cette terrible déesse ne » nous surprenne pas en état de péché »

« Ces trois jeunes hommes terminèrent leur vie en servant Dieu; c'est pourquoi ils vivront sans fin. Prions notre Dame, qui guérit les cœurs, que lorsque nous serons près de mourir elle nous fasse entrer en grâce auprès de son cher fils, de façon que nous puissions gagner la gloire éternelle. »

* Ici finit le *dit* des trois morts et des trois vivans, composé par maître Nicholes de Marginal. »

SCULPTURES DU PARTHÉNON.

(Voy. 1833, p. 27, et 1834, p. 189.)

La décoration extérieure du Parthénon confiée à la direction de Phidias, qui en exécuta lui-même une grande partie, consistait en trois grands ensembles de sculpture: les *frontons*, la *frise extérieure*, et la *frise de la cella*.

Les deux *frontons* représentaient, d'après le témoignage de Pausanias, l'un, la naissance de Pallas Athénée, l'autre, sa victoire sur Neptune dans la dispute qui s'éleva entre ces dieux sur le droit que chacun prétendait avoir de donner un nom à la ville d'Athènes.

La *frise extérieure* était ornée de 92 métopes sculptées en haut-relief, qui, placées entre les triglyphes, déroulaient au peuple athénien, par sa propre histoire, tous les bienfaits de la déesse. Il la voyait conduisant son peuple par la main depuis les temps de la barbarie, antérieurs à la consécration des mariages et figurés par les luttes des Lapithes avec les centaures pour la possession des femmes; jusqu'à la bataille de Marathon, emblème du triomphe de la civilisation dont Athènes était l'instrument dans les mains de Minerve. Cette grande pensée en jaillissait, tantôt par la représentation de faits purement historiques, tantôt par celle des mythes les plus importants du système. La victoire de Marathon occupait, en raison de son importance, toute la partie occidentale de la frise. — Toutes les figures de ces métopes avaient quatre pieds de hauteur.

Telle était la seconde partie de la décoration extérieure du Parthénon. La troisième complétait l'œuvre.

Avant d'entrer dans le temple de la divinité protectrice d'Athènes, il fallait que le peuple pénétré de sa grandeur, instruit de ses bienfaits, apprît à lui en rendre grâce; les cérémonies du culte qu'elle avait accepté devaient encore être figurées aux yeux du peuple qui les devait accomplir.

Ce but qui semble avoir guidé l'artiste, était rempli par les magnifiques sculptures dont se composait la *frise de la cella*. Le peuple y trouvait sa propre image dans la procession quinquennale des grandes Panathénées; cette solennité et toutes les cérémonies qui s'y rattachaient y étaient représentées par une suite non interrompue de figures hautes de 5 pieds 4 pouces et sculptées en bas-relief. Au milieu de la partie occidentale de la frise, le cortège se divisait en deux files parallèles qui, embrassant la cella comme un bandeau, se dirigeaient toutes deux vers la façade orientale. Dans cette partie, au-dessus de la porte principale, la frise se terminait par des figures d'une plus grande dimension, représentant les divinités de l'Attique.

Chacun sait comment cette foule vivante des dieux, des héros et des citoyens de l'Attique, dernière richesse d'un peuple déchu et opprimé, a été enlevée au climat qui la protégeait.

Nous avons expliqué, dans un de nos premiers articles par quelle circonstance la partie de ces sculptures qui a échappé au bombardement d'Athènes par les Vénitiens en 1688, fait aujourd'hui le plus bel ornement du musée britannique.

* N'est-ce pas ici la fameuse pensée de Malherbe :

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas les rois.



Frise extérieure du Parthénon. — Métopes.



Est de la frise. — Arréphores et prêtres de Minerve.



Nord de la frise. — Procession équestre.

Nous avons donné aussi les dessins du Thésée et du fleuve Ilissus, statues des frontons de l'est et de l'ouest (1834, p. 189.) Aujourd'hui, pour ajouter à notre description de la décoration extérieure du temple de Minerve, nous offrons quelques dessins détachés des différentes parties de cet ensemble merveilleux.

Les deux métopes que nous présentons ici, classées au musée britannique sous les nos 40 et 41, appartiennent au combat des Grecs et des centaures. Dans la première, l'issue de la lutte est encore incertaine, dans la seconde le Grec paraît vainqueur.

Le second fragment est compris dans la partie orientale de la frise, on y voit les vierges Erséphores ou Arréphores dévouées au culte de Minerve, recevant les instructions des prêtres de la déesse.

Ce fragment existe original au musée de Paris.

Les autres sujets inscrits au musée britannique sous les nos 42 et 59 appartiennent à la longue série de figures équestres qui, développées sur les parties O et N de la frise, représentent avec une grande variété d'attitudes, l'ensemble de la cavalerie athénienne déjà renommée à cette épo-

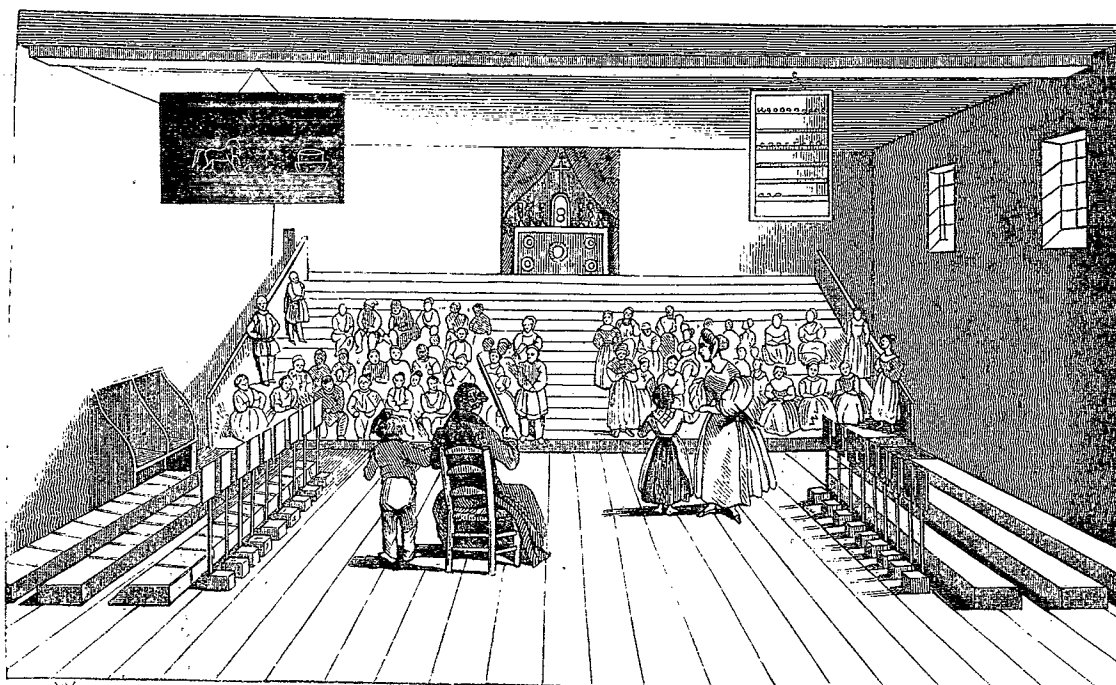
que, et sur laquelle Périclès fondait l'espoir des plus grands succès dans la guerre qu'il préparait au Péloponnèse. La variété des costumes répond à la variété des attitudes. Quelques cavaliers portent la tunique et la chlamyde, plusieurs n'ont que cette dernière partie de l'habillement; à d'autres, on voit une cuirasse, d'autres enfin sont entièrement nus. La tête des cavaliers, le plus souvent découverte, est ornée çà et là d'un casque ou du chapeau thessalien.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

SALLE D'ASILE POUR LES ENFANS DE DEUX A SEPT ANS.

(Voy. Ecole d'enseignement mutuel, 1834, p. 45 et 46.)

Ces mots, *salle d'asile*, sont assez impropres, en ce qu'ils ne semblent désigner qu'un lieu de refuge, où l'on donnerait un abri purement matériel aux enfans des classes pauvres; mais ces institutions mériteraient surtout le titre d'*écoles primaires*; car elles forment réellement le premier degré d'instruction et promettent l'application d'un système entier.



(Salle d'asile d'Angers.)

Là, pendant toute la journée, sont reçus les enfans des deux sexes, soumis à la même instruction et à la même direction morale, sauf de légères différences qui préparent de loin leur destination respective, mais en conservant toujours le fond commun d'idées et de sentimens qui doit former le lien des deux moitiés de l'espèce humaine. Ils sont réunis, mais non confondus, et sont toujours sous l'œil du maître.

Le régime physique et les exercices corporels sont calculés tout à la fois, pour assurer la santé des élèves, pour contribuer au développement de leurs forces, et enfin, chose bien précieuse, pour servir de stimulant et de contre-poids à leurs petites études, qui pourraient si facilement devenir fatigantes pour des êtres aussi faibles, si l'on ne savait les tempérer de variétés, et même de diversions de plusieurs genres.

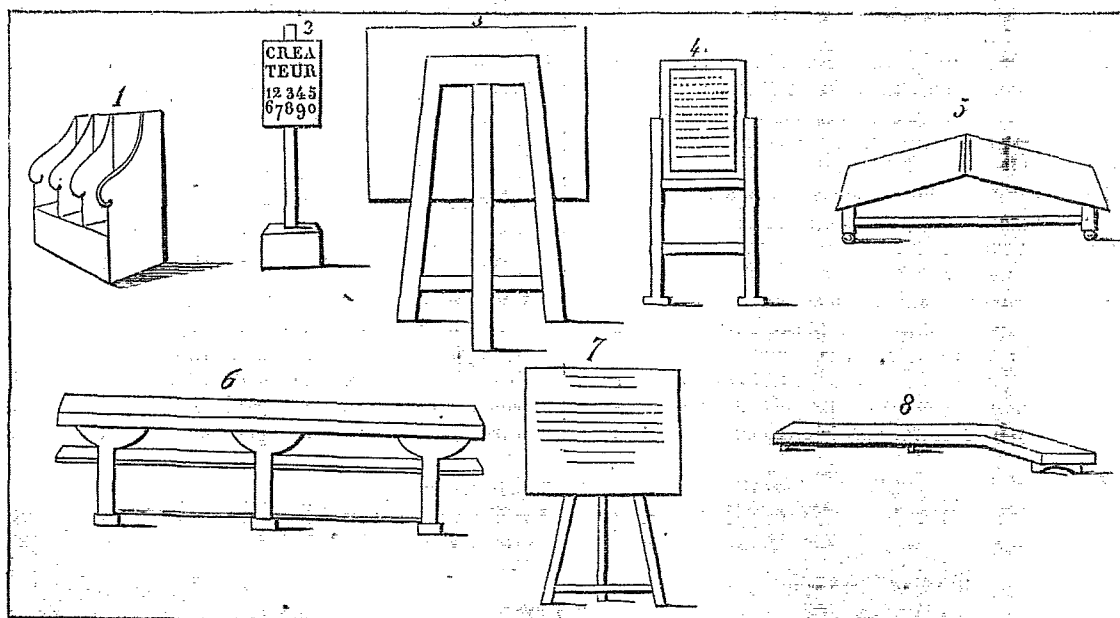
Sous le rapport intellectuel, on s'attache surtout à former le jugement des élèves. Mais déjà on les initie à une foule de connaissances à la portée de leur âge, en même temps qu'on rectifie avec soin les idées fausses qu'ils ont nécessairement acquises dans leur cercle habituel. Puis, aussitôt que leurs

maines peuvent s'exercer avec quelque assurance, on leur apprend l'écriture, le calcul écrit, et les premiers élémens du dessin linéaire. La musique même entre essentiellement dans l'instruction des salles d'asile, comme moyen éminent d'attrait, d'ordre et d'harmonie morale.

La formation du cœur est encore ici soumise à des principes tout différens de ceux qui ont été donnés jusqu'à présent dans les écoles, et qui reposaient principalement sur le règne d'une autorité sèche et inflexible. Ici tout est douceur et bonté; la plupart des fondateurs de salles d'asile ont senti que c'était le seul moyen d'obtenir un véritable empire sur les enfans, et que, d'ailleurs, il ne peut exister de véritable moralisation sans un profond sentiment de bienveillance générale. Dans les asiles les plus perfectionnés, on n'inflige aucune punition proprement dite. Un mot de reproche, un éloignement momentané de leurs camarades, une privation du travail commun, sont les seules peines toujours simplement morales, que les enfans aient à subir; et l'on fait en sorte qu'ils se pénètrent bien de cette idée, que le chagrin qu'ils éprouvent n'est qu'une conséquence de

leurs propres actions, sans que jamais le maître puisse être soupçonné d'en être l'agent arbitraire et offensif. Les mêmes principes s'appliquent aux récompenses. On a banni soigneusement celles qui ne font qu'exciter l'envie, la vanité,

et l'esprit de domination ou de cupidité. Le contentement de soi, le bonheur d'apprendre, celui non moins grand de plaire à un maître qui sait se faire aimer, tels sont, à peu d'exceptions près, les seuls mobiles d'émulation de ce nou-



(Mobilié d'une salle d'asile.)

veau genre d'écoles, si différentes encore de beaucoup d'autres sous ce rapport si important.

Aux traits principaux que nous venons de tracer, on voit de suite les avantages immenses qui doivent résulter des salles d'asile.

Ainsi, quant au bienfait matériel, les parens ne seront plus obligés de renoncer à une partie du fruit de leur travail pour garder leurs enfans, ni réduits à les abandonner sur la voie publique; d'un autre côté, les enfans seront mieux soignés, et surtout plus rationnellement, que dans les maisons particulières les mieux tenues, même chez les personnes riches.

Sous le rapport moral, on soustrait d'abord ces pauvres enfans à l'influence fatale des mauvais exemples qui pourraient s'offrir à eux, parmi leurs camarades, et quelquefois même dans leurs familles; ensuite on les forme directement à toutes les habitudes d'ordre, et aux sentimens de tous leurs devoirs. On prépare ainsi des générations vertueuses; et, par cet acte éminent de bienfaisance envers les malheureux délaissés de la fortune, on travaille de la manière la plus efficace à former le véritable lien d'ordre social, un lien de fraternité, qui n'aura pas sans cesse besoin du terrible et fragile appui de la force matérielle.

Nous renvoyons en toute confiance pour de plus longs développemens sur l'institution que nous faisons connaître en ce moment à nos lecteurs, à l'ouvrage que publie M. Rey, de Grenoble, sous le titre de *Lettres à une femme sur les salles d'asile, ou écoles de la première enfance*, et dans lequel nous puissions nous-mêmes les élémens de cet article.

Il nous reste cependant à donner quelques nouvelles indications pour l'intelligence de nos deux vignettes.

La première vignette représente un intérieur de salle d'asile, et un commencement d'exercices, par le mode simultané, mais avec plusieurs modifications qui permettent d'en tirer tout le fruit que ce mode comporte réellement.

Au fond, en face du spectateur, sont plusieurs rangs de gradins, où sont placés les enfans, les filles à droite, les garçons à gauche. Ils viennent d'arriver en chantant; le

gros de la troupe est déjà assis, tandis que les protecteurs* et protectrices, qu'on aperçoit au milieu, sont encore debout pour faire la revue de leurs rangs, et pour s'assurer si tout y est bien en règle.

Au bas du gradin, à gauche, est le directeur de l'asile, assis et tenant une baguette à la main pour commander les exercices qui vont commencer. A sa gauche, est le protecteur-général, qui a la vue sur toute la division des garçons. Sur la droite du directeur, se trouve la sous-directrice, accompagnée de la protectrice-générale, qui est également placée de manière à surveiller toute la division des filles.

Seconde vignette. — La fig. 4 est une stalle à plusieurs cases, qui est placée dans la première vignette à gauche en bas des gradins. Elle sert, durant la classe, à asseoir les enfans trop petits pour être convenablement au milieu des autres, et qu'on accoutume ainsi peu à peu à l'ordre commun par la force de l'imitation.

La fig. 2 représente un montant avec son tableau de lecture, où les enfans apprennent à lire par le mode mutuel, dans la longueur de la salle, ainsi qu'on le voit encore dans la première vignette. On a tiré partie du pied de chaque montant pour y placer un fort billot, qui tient ferme le montant, et sert en outre de siège aux protecteurs, lorsque les enfans sont sur les bancs latéraux de la classe, en sorte qu'ils peuvent alors inspecter leurs divisions respectives sans trop se fatiguer. Cette disposition est particulière à l'asile d'Angers.

5. Chevalet et tableau noir, pour tracer au crayon blanc tout ce que le maître juge utile pendant que les enfans sont sur les gradins. Par une disposition qui est encore particulière à la salle d'Angers, ce tableau, ainsi que le boulier-compteur, dont nous allons parler, sont suspendus à une poutre transversale du plancher, qui se trouve placée un peu en avant des gradins, et où l'on peut les faire descendre et monter à volonté. Voyez leur indication au fond de la première vignette, près le plancher supérieur. Cet arrangement.

* Dans la salle d'asile d'Angers, le mot *protecteur* remplace celui de *moniteur*, employé dans les autres asiles à l'instar de écoles mutuelles.

quand le local s'y prête, évite l'encombrement que ces objets causent dans le milieu de la salle.

4. Boulier-compteur. Petit instrument fort ingénieux, inventé par Pestalozzi, au moyen duquel on apprend en jouant les premiers élémens du calcul. M. Chauveau, directeur-général des asiles d'Angers et du département de Maine-et-Loire, a imaginé d'ajouter à cet instrument une ligne particulière pour les *fractions décimales*, mais on n'a pu figurer cette modification.

5. Deux petits lits-de-camp, assemblés l'un contre l'autre pour recevoir les enfans, quand un sommeil trop profond les saisit. Ces lits-de-camp sont placés sous l'œil du maître.

6. Table et banc à écrire, à l'instar de ceux de l'enseignement mutuel. Les leçons d'écriture sur le papier ne se donnent pas dans la grande salle, ni à tous les enfans, dont le plus grand nombre ne peut encore que griffonner sur l'ardoise. Toutefois, plusieurs directeurs ne croient pas devoir se borner à ce dernier exercice pour les plus avancés des enfans. Ils leur apprennent le plus vite possible à écrire sur le papier, ainsi que les élémens du dessin linéaire, pensant qu'on ne peut autrement fixer dans l'esprit des enfans une foule de notions utiles. D'ailleurs, il est à désirer qu'ils sortent de l'asile complètement ébauchés, et bien préparés à profiter des études ultérieures.

7. Chevalet avec tableau d'un mélodiste, au moyen duquel on enseigne très facilement la musique, même à des enfans de 4 à 6 ans. Cette méthode a réussi à Angers, mais l'excellente méthode de M. B. Wilhem est plus généralement préférée.

8. Petit banc de 7 à 8 pieds de long, avec une extrémité faisant saillie en diagonale. Ce banc a une signification bien plus importante, même sous le rapport moral, qu'on ne l'imaginerait d'abord. Chaque petit banc contient 7 à 8 élèves, y compris un protecteur qui est assis en saillie, de manière à pouvoir inspecter sa petite escouade, à laquelle il distribue le manger et le boire. Il en est de même pour les petits travaux manuels qu'on fait exécuter le matin aux enfans, avant l'entrée en classe, et même souvent aux heures de récréation. Ce fractionnement des bancs a encore l'avantage de pouvoir les faire placer de telle sorte, dans le préau fermé qui sert de réfectoire et de lieu de travail, que tous les enfans soient en face du maître lorsqu'ils sont assis.

POISON WOURALI.

(Extrait d'un voyage dans la Guyane.)

Ce poison est employé par tous les sauvages qui habitent entre le fleuve des Amazones et l'Orénoque. Son effet est aussi certain contre les gros animaux que contre les oiseaux ; il détruit si doucement l'organisation, que la victime paraît n'éprouver aucune douleur ; la vie s'évanouit sans secousses, et la chair et le sang ne contractent aucune qualité malfaisante ; on peut s'en nourrir en toute sécurité.

Armé d'une sarbacane, et portant sur l'épaule un carquois bien fourni de traits empoisonnés, le chasseur indien, silencieux comme la nuit, se glisse sous les arbres, et les feuilles tombées ne frémissent pas sous son pied. L'oreille au guet, il cherche d'un œil perçant, au travers des plus épais ombrages, son gibier ailé ; souvent il imite le cri des oiseaux et les attire d'arbre en arbre jusqu'à la portée de son arc. Saisissant alors dans son carquois une flèche empoisonnée, il la place dans sa sarbacane et recueille son haleine pour le souffle fatal. Deux dents d'agouti lui servent à viser. La flèche vole, rapide et muette ; l'oiseau est frappé. Quelques minutes s'écoulent généralement avant les convulsions ; mais il se manifeste d'abord chez l'animal blessé une sorte de stupeur et une répugnance à se mouvoir. — Une jeune volaille ayant été légèrement piquée à la cuisse, entre la peau et la chair, de manière néanmoins à ce que ses mouvemens ne fussent pas gênés, elle marcha pendant la première minute,

mais fort doucement ; à la seconde minute, elle s'arrêta et se mit à becqueter la terre ; cependant sa queue s'abaissait, ses ailes touchaient presque le sol ; à la fin de la troisième minute elle était couchée, sa tête tombait et retombait comme celle d'un voyageur fatigué qui sommeille debout ; à la quatrième minute survinrent les convulsions, et la cinquième minute amena la mort.

La sarbacane a dix ou douze pieds de longueur ; elle est d'une égale grosseur aux deux extrémités ; le roseau qui la forme est d'un jaune brillant parfaitement poli au-dehors et au-dedans ; on n'y aperçoit ni nœud ni joint. Comme ce roseau serait trop faible, les Indiens le renferment dans une sorte d'étui de bois de palmier plus fort et plus gros, dont on a retiré la pulpe intérieure en le faisant tremper quelques jours dans l'eau. — La flèche, longue de neuf ou dix pouces, dure, fragile, aussi pointue qu'une aiguille, est tirée de la feuille d'un palmier nommé *coucourite* ; la pointe est empoisonnée ; l'autre extrémité, passée au feu, est entourée, à la hauteur d'un pouce et demi, de coton sauvage qui lui permet de s'ajuster au creux du tube. — Le carquois contient cinq à six cents flèches ; l'intérieur est façonné en corbeille ; l'extérieur est enduit d'une couche de cire. Il est couvert en peau de tapir.

Mais ces armes ne sont pas les seules dont se serve l'Indien : quand il veut chasser le daim ou le tapir, il emporte son arc et ses flèches.

L'arc, de bois dur et élastique, a six ou sept pieds de long ; il est garni d'une corde faite avec l'herbe de soie ; les flèches, longues de quatre ou cinq pieds, sont en roseau jaune sans nœud ni joint. Un morceau de bois dur est ajusté à l'un des bouts ; on y fait un trou carré, profond d'un pouce, et l'on y adapte un dard de coucourite empoisonné. Un nœud de bambou couvre cette pointe empoisonnée, autant pour la protéger contre la pluie que pour prévenir les accidens ; on l'enlève quand on va se servir de la flèche. Outre ces armes, le chasseur porte avec lui, par provision, une petite boîte de bambou remplie de dards empoisonnés, car une même flèche peut lui servir plusieurs fois ; on a soin, en effet, de pratiquer une entaille dans le dard près du point où il est fixé au morceau de bois dur ; lors donc que l'animal est percé, le poids de la flèche fait rompre le dard à l'entaille ; elle tombe, et le chasseur peut la reprendre pour y ajuster un autre dard. Il s'épargne de la sorte le travail long et fastidieux de confectionner un grand nombre de flèches.

Ainsi armé d'un poison mortel, affamé comme la hyène, l'Indien, nu et sans chaussure, parcourt la forêt pour y découvrir les traces des bêtes sauvages ; il reconnaît le passage du gibier là où l'œil d'un Européen n'en découvrirait pas la moindre apparence ; il le poursuit avec une persévérance inouïe, le suit dans tous ses tours et détours, l'atteint et le frappe de sa flèche. L'animal tombe avant d'avoir fait deux cents pas.

Un gros bœuf de mille livres pesant fut frappé de trois dards empoisonnés. Au bout de quatre minutes il s'affermît sur ses jambes qu'il sentait se dérober sous lui ; le quart d'heure n'était pas achevé, qu'il flaira la terre, chancela et tomba. Sa tête tressaillait de temps en temps, et ses jambes étaient agitées de mouvemens convulsifs. Puis les tressaillemens s'affaiblirent graduellement, et vingt-cinq minutes après le commencement de l'expérience, il était sans vie. Ce genre de mort n'empêcha pas sa chair d'être très saine et très savoureuse. — Les naturels ne connaissent pas d'antidote certain contre ce poison.

Les Indiens attachent une idée superstitieuse à la préparation du poison wourali ; c'est pour eux une œuvre de ténèbres et de mystère ; ils s'entourent de précautions et se soumettent à certaines cérémonies. Ainsi, celui qui le prépare ne doit avoir rien mangé ce jour-là, et jeûner pendant tout le temps que dure l'opération. Le toit sous lequel le poison a bouilli est considéré comme souillé ; on l'abandonne

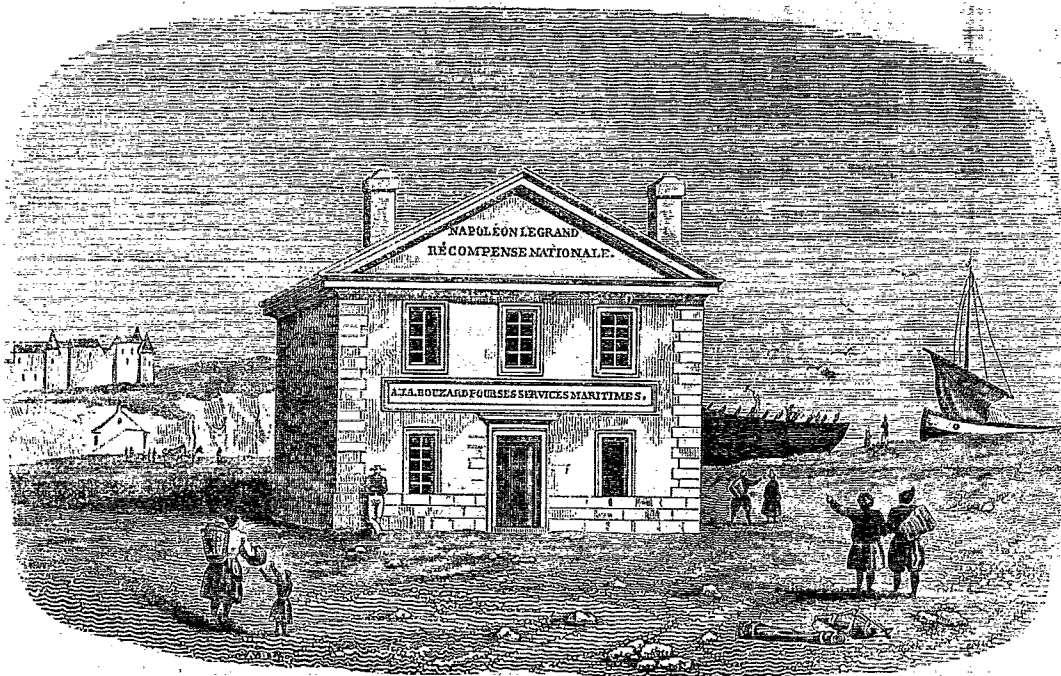
pour toujours ; ni les femmes ni les jeunes filles ne doivent être présentes de crainte que le mauvais esprit ne leur fasse mal. Enfin l'opérateur est ou se croit malade pendant quelques jours, malgré ses précautions pour ne point s'exposer à la vapeur du pot où sont renfermés les ingrédients, et malgré les ablutions réitérées de son visage et de ses mains.

Une vigne des déserts, nommée *wourali*, une racine amère, deux sortes de plantes bulbeuses qui contiennent un jus vert et gluant, et enfin deux espèces de fourmis, dont l'une, petite et rouge, pique comme une ortie, et dont l'autre, grosse et noire, est si venimeuse que sa piqûre donne la fièvre : tels sont les principaux ingrédients auxquels on ajoute quelques crochets broyés de diverses espèces de serpens et du fort poivre de Cayenne. — On fait bouillir le suc de toutes ces substances, et on le concentre jusqu'à ce qu'il soit réduit en un sirop brun-foncé. Le poison est ensuite conservé dans l'endroit le plus sec de la cabane.

Tabatières. — Pendant les deux années 1719 et 1720 on a fabriqué et vendu en France plus de tabatières d'or qu'il

n'en était jamais sorti jusqu'alors de tous les ateliers de bijouterie du royaume ; depuis assez long-temps, on n'était plus obligé de porter avec soi une carotte, et les râpes à tabac étaient abandonnées (voyez des dessins de râpe, 1854, p. 48 et 64). Les tabatières de 1719 et 1720 sont en général délicatement gravées et ciselées d'après des modèles d'ornemens inventés pour cette branche spéciale de l'art par nos plus célèbres dessinateurs. Au commencement du dix-huitième siècle, nous voyons qu'on a publié un grand nombre de cahiers de dessins pour les tabatières. Nous citerons, parmi ceux que l'on trouve encore assez facilement, les *Essais de tabatières à l'usage des graveurs et ciseleurs*, inventés et gravés par J. Roberday (1710) ; d'autres *Essais* par Pierre Bourdon (1705), etc. Les dessins de Nielles étaient copiés avec beaucoup de talent, et d'ailleurs il venait d'Allemagne et d'Italie de charmants modèles empruntés aux arabesques des instruments de guerre et de table. Beaucoup de familles possèdent encore des bijoux de ce temps, qui sont devenus de plus en plus curieux à mesure que le luxe dans le travail des tabatières a disparu avec le luxe dans la sculpture des meubles et dans la peinture des lambris.

LA MAISON BOUZARD A DIEPPE.



Façade de la maison Bouzard.

La maison Bouzard est située à Dieppe vers l'extrémité de la jetée de l'ouest entre le phare et la Grande-Croix des marins. Elle est tournée vers l'orient : Louis XVI peut être considéré comme le premier fondateur de ce petit monument, car il en avait conçu la pensée pour récompenser Jean André Bouzard, surnommé le *brave homme*, qui avait affronté mille fois la mort pour sauver des marins naufragés. L'empereur, se trouvant à Dieppe, voulut accomplir le vœu de Louis XVI, et affecta une somme de 8,000 francs pour la construction de cette maison. Nous l'avons représentée ici telle qu'elle est aujourd'hui. Le vieux Bouzard, à cette époque, n'existait plus ; mais il avait laissé un fils, digne héritier du courage et du dévouement de son père, et qui était devenu à son tour, jeune encore, une nouvelle providence pour ses concitoyens. L'empereur se le fit présenter, et en lui faisant part de sa décision, il lui attacha de sa main la croix d'honneur sur la poitrine. Le fils de ce second Bouzard est aujourd'hui préposé à la garde du phare et du pavillon sur la jetée de l'ouest, et il dirige l'entrée et la sortie des navires.

Il était déjà décoré, avant la révolution de juillet, d'une médaille d'argent et d'une médaille d'or pour ses services et son dévouement ; mais sur la proposition de M. Vitet il fut décoré de la croix de la légion d'honneur en 1854, à l'époque de la fête du roi.

Bouzard n'est point sans rival. Le nom de David Lacroix est aussi en honneur dans toute la contrée ; ce digne citoyen a sauvé à lui seul plus de cinquante pères de famille et pour plus d'un million de marchandises. Nous citerons encore à côté de ces deux noms celui de Tourritte.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

LES ECORCEUSES DE CHÊNES.



(Femmes américaines enlevant l'écorce d'un chêne.)

Le genre chêne renferme un grand nombre d'espèces qui ne sont point connues; la plupart de celles d'Amérique se présentent sous des formes si variées dans leur jeunesse qu'on ne peut, à cette époque, les reconnaître avec certitude: il faut les étudier dans leur âge adulte. On dirait que la nature ait voulu rendre cet arbre d'une utilité générale, en faisant croître, sous les mêmes latitudes, différentes espèces

qui pussent s'accoutumer aux diversités de la température et du sol.

L'arbre que représente notre gravure est le chêne jaune ou quercitron (*quercus tinctoria*). Sa hauteur est de 60 à 80 pieds; on le trouve dans l'Amérique septentrionale sur les bords du lac Champlain, dans la Pensylvanie et les hautes montagnes des deux Carolines et de la Géorgie. On le

reconnaît à ses feuilles pétiolées larges, obovales, peu profondément découpées en lobes anguleux, d'un vert obscur en-dessus, légèrement pubescentes en-dessous. Ses fleurs mâles n'ont généralement que quatre étamines. Ses glands sont arrondis, un peu déprimés, à moitié recouverts par la capsule. Le chêne jaune peut devenir très gros : ceux du lac Champlain, mesurés par Michaux, n'avaient que 5 à 4 pieds de diamètre ; mais ceux que Bertram a vus dans la Géorgie avaient 8 à 40 pieds.

Le bois de cet arbre, quoiqu'inférieur à celui du chêne blanc, s'emploie cependant avec avantage, pour les usages domestiques, la construction des maisons, et les petits bâtimens de cabotage. Dans la partie cellulaire de l'écorce on trouve un principe jaune, que l'on peut extraire par la décoction dans l'eau, et dont la couleur devient plus ou moins intense suivant qu'on y ajoute des alcalis ou des acides. On fixe cette couleur sur la laine, la soie et les papiers de tenture, à l'aide de l'alun et de l'hydrochlorate d'étain ; une partie de quercitron donne autant de principe colorant que huit parties de gaude.

Mais c'est plutôt comme substance *tannante* que cette écorce est employée dans toutes les parties septentrionales et occidentales des Etats-Unis : elle contient beaucoup de *tannin*. Ce principe végétal astringent a, comme on le sait, la propriété de se combiner avec la gélatine des peaux d'animaux, et de former par cette combinaison une substance insoluble qui remplit les cellules du tissu et fournit ainsi un cuir solide, imperméable à l'eau et assez flexible.

Sir Humphry Davy, ayant cherché la quantité relative de tannin contenue dans divers arbres, a montré que 5 livres $\frac{1}{2}$ d'écorce de chêne en renferment autant que 2 livres $\frac{1}{2}$ de noix de galle, que 5 livres de sumac, que 7 livres d'écorce de saule de Leicester, que 18 livres d'écorce d'orme, et que 21 livres d'écorce de saule commun.

Il existe aux Indes-Orientales un arbre de la famille des légumineuses, *l'acacia arabica*, dont le fruit très riche en tannin et en acide gallique sert au tannage et à la teinture en noir. C'est le tannin oriental ou *bablah*. En Europe, on a voulu remplacer le tannin naturel par des produits résultant de l'action de l'acide nitrique sur l'aloès, la houille, le charbon de pin, l'indigo, les résines, ou par le camphre traité préalablement par l'acide sulfurique. Ce tannin artificiel possède la plupart des propriétés physiques et chimiques du tannin naturel.

Pour recueillir l'écorce du chêne jaune d'Amérique, on attend qu'il soit miné par l'âge ou qu'il ait atteint son entier développement. Alors on abat l'arbre en le coupant dans ses racines ou au niveau du sol, suivant l'usage que l'on veut en faire. Les plus petites branches sont réunies en fagots ; mais le tronc et les rameaux un peu gros sont dépouillés de leur écorce de la manière que représente la gravure. Des femmes, appelées *écorceuses*, sont munies chacune d'un petit maillet de bois dur de 8 à 9 pouces de longueur, et dont l'extrémité a la forme d'un coin pour inciser l'écorce. Ordinairement deux femmes travaillent ensemble : tandis que l'une fait une incision longitudinale suivant l'axe du tronc, l'autre croise cette incision par des sections transversales éloignées, entre elles de 5 pieds ; puis toutes les deux, avec un instrument de fer qu'elles introduisent entre le bois et l'écorce, font sauter l'écorce par pièces entières ; on pile cette écorce ; on la fait sécher pendant deux ou trois semaines, et on la vend au tanneur. Cette décortication se faisant au printemps, les énormes troncs ne sont transportés à la ferme que dans la saison d'automne après la rentrée des récoltes ; pendant ce temps on les voit éclatans de blancheur, et présentant ainsi au milieu de la verdure un pittoresque aspect.

— L'Angleterre et la France unies sont plus fortes que le reste de l'Europe. Si la France et l'Angleterre continuent

d'être rivales, de leur rivalité naîtront les plus grands maux pour elles et pour l'Europe ; si elles s'unissent d'intérêts, comme elles le sont de principes politiques par la ressemblance de leurs gouvernemens, elles seront tranquilles et heureuses, et l'Europe pourra espérer la paix.

1814. — Réorganisation de la société européenne.

LIT DE JUSTICE ET COUP D'ETAT

SOUS HENRI II.

ANNE DU BOURG.

François I^{er} en a fait faire de grands feux, et en espargna peu d'eux qui vinssent à sa connaissance, dit Brantôme en parlant des luthériens. Il entraînait bien moins de zèle religieux que de calcul politique dans ces persécutions, qui continuèrent sous Henri II ; en effet, dans le même temps que ces rois faisaient brûler les protestans de France, ils se liguèrent avec ceux d'Allemagne contre Charles Quint, et avec ceux de Genève contre le duc de Savoie, protégeant ainsi le centre et la métropole de la religion nouvelle.

Dans certaines conditions philosophiques, les martyrs font toujours des prosélytes : Henri II eut encore plus à sévir que son prédécesseur ; il ne recula pas devant les nécessités, chaque jour plus impérieuses, d'une politique sanglante qui conduisait à la tuerie générale de la Saint-Barthélemy.

Ce prince venait de rendre un édit qui défendait aux juges de modérer les peines pour les crimes de l'hérésie luthérienne, que l'on appelait *crimes privilégiés* ; une partie du parlement de Paris refusait d'appliquer cet édit implacable, et le tenait pour non avenu. — Dans la première séance des mercuriales commencées en avril 1559, le procureur-général Gilles Bourdin expose que, *depuis quelques jours*, la grand' chambre n'a pas fait difficulté de condamner des luthériens à être brûlés, tandis que la chambre de la Tournelle, présidée par Séguier et par Du Harlay, venait de prononcer contre deux d'entre eux la simple peine du bannissement ; Bourdin s'élève contre ce *scandale*, il requiert la cour d'adopter une jurisprudence uniforme et d'appliquer le nouvel édit.

Dans la deuxième séance, Duferrier, président des enquêtes, ouvre, *le premier*, l'avis d'un concile oecuménique pour régler les affaires religieuses. — Le premier président Gilles Le Maître et le président Minard, voyant que cet avis obtient crédit, vont trouver le roi, à qui ils font entendre que les conseillers sont luthériens pour la plupart et lui veulent ôter sa puissance et sa couronne.

Un lit de justice est décidé en conseil royal ; toutefois Henri II, qui n'était pas *naturellement* porté à la violence, conçoit quelques scrupules, bientôt vaincus par l'ascendant habituel du cardinal de Lorraine.

Le jour de la dernière séance des mercuriales, le roi, accompagné de toute sa cour, de cent gentilshommes, et des Suisses marchant tambour battant et enseignes déployées, monte à la grand' chambre du parlement, qui siégeait dans le couvent des Grands-Augustins* ; on disposait alors le Palais-de-Justice pour les noces d'Elizabeth avec Philippe II, et de Marguerite avec le duc de Savoie. — Peu d'avis restaient à recueillir sur la question religieuse ; le roi ordonne que la délibération s'achève en sa présence (10 juin selon Condé, 15 selon Voltaire, 15 selon Capéfigue, le mercredi 14 juin selon Sismondi).

Le premier président Le Maître vote pour les rigueurs ; cet indigne magistrat propose comme exemple le supplice des six cents Albigeois brûlés un même jour par l'ordre de Philippe-Auguste.

Anne Du Bourg et quelques autres demandent la modération des peines, la surséance des poursuites jusqu'à ce qu'un concile ait réformé la discipline de l'Eglise ; Du Bourg se

Le marché à la volaille a été *constamment* sur l'emplacement de ce couvent.

plaint énergiquement de ce que de grandes immoralités et de grands crimes restent impunis, tandis que chaque jour on invente de nouveaux supplices contre des gens qui ne sont coupables d'aucune immoralité, d'aucun crime.

Après les votes, le roi demande avec colère les procès-verbaux des délibérations précédentes, ordonne à Saint-Germain, l'un des quatre notaires du parlement, d'en faire la lecture; * puis, après s'être concerté avec les cardinaux et seigneurs qui siègent à ses côtés, déclare qu'il fera revoir les sentences de la Tournelle, et dit au connétable Anne de Montmorency de faire arrêter Du Bourg et Du Faur, Du Faur qui avait osé prononcer ces mots : « Craignez qu'on » ne vous dise, comme autrefois Elie à Achab : *C'est vous qui troublez Israël* ! » Le comte Gabriel de Montgomery, capitaine de la garde écossaise, appréhende au corps les deux conseillers, et les conduit sous les verrous de la Bastille.

Le même jour, le roi, pendant son dîner, donne l'ordre d'arrêter encore six conseillers. Duferrier, qui était du nombre, et deux de ses collègues, échappèrent aux recherches; les trois autres furent enfermés à la Bastille, mais recouvrèrent bientôt leur liberté, ainsi que Du Faur.

Le 50 juin, au tournoi de la rue Saint-Antoine, Henri II, joûtant à visière ouverte, reçut dans l'œil droit le bois d'une lance brisée contre son plastron; le 10 juillet il mourut de sa blessure. — Tel fut le dernier épisode des fêtes données pour le double hyménée de sa fille et de sa sœur; l'arrestation des magistrats parlementaires en avait été le triste prélude.

« Par ce décès inopiné fut la joye changée en tristesse, dit » De la Place, auteur contemporain; et une grande salle qui » avait été dressée de charpenterie au parc des Tournelles » destinée pour les danses servit de chapelle pour garder le » corps, et en icelle revestue de deuil estre ouis jour et nuit » les chants tristes et lugubres accoutumez d'estre chantez » sans cesse par le temps de quarante jours. »

On prétendit que, dans sa colère contre Du Bourg, le roi s'était écrié qu'il le verrait *de ses deux yeux* brûler tout vif. Les protestans ne manquèrent pas de publier dans leurs manifestes que Dieu l'avait voulu punir de cette menace *par la main même de Montgomery qui avait arrêté Du Bourg, et sous les murs de la Bastille où il était enfermé*. Ces singuliers rapprochemens durent frapper vivement les esprits dans ces temps de superstition.

Avant la mort de Henri II, Anne Du Bourg, accusé d'hérésie, avait déjà comparu devant une commission juridique dont faisait partie cet inquisiteur si odieusement célèbre, Antoine Mouchi, surnommé Démocharès. — Dans ses interrogatoires, et durant les longs débats d'une procédure compliquée d'incidens et d'appels comme d'abus, l'accusé soutint avec une franchise héroïque les opinions religieuses que sa conscience lui avait dit d'adopter. « Voicy la foy en quoy je » veux vivre et mourir, et ay signé ce présent de mon signe, » *prest à le sceller de mon sang*, » dit-il à la fin de sa confession de foi adressée à ses juges.

François de Marillac, son avocat, ayant, non sans peine, obtenu de cet homme inflexible qu'il le laissât plaider sans l'interrompre, prit sur lui de protester du repentir de son client; celui-ci voulut parler ensuite, mais, sur un signe d'intelligence de Marillac, la cour, qui désirait le sauver, le fit aussitôt reconduire en prison. Après l'audience, elle allait envoyer une députation à François II pour l'informer du repentir de l'accusé et pour demander sa grâce, lorsqu'elle reçut une note par laquelle Du Bourg, incapable de la moindre transaction avec sa conscience, désavouait son défenseur et persistait dans sa confession de foi **.

La sentence de mort, prononcée depuis long-temps par les commissaires, fut confirmée en parlement dans le mois de décembre 1559. — Le président Minard ayant été tué

d'un coup de feu quelques jours auparavant, comme il revenait du palais, la clameur de vengeance du parti des Guise avait fait brusquer la conclusion d'une procédure qui répugnait aux juges et qu'ils traînaient en longueur. — L'assassinat de Minard avait été la réalisation d'un propos menaçant échappé à Du Bourg, qui eût été sauvé peut-être sans celui qui voulut le venger de l'un des hommes les plus acharnés à sa perte.

Du Bourg, *lié en la manière accoutumée*, fut conduit, dans la charrette des condamnés, à la place de Saint-Jean-en-Grève; quatre ou cinq cents hommes d'armes l'escortèrent, comme si l'on eût redouté un coup de main. Il ne cessa, en allant au supplice, de chanter des psaumes et des cantiques, et dit au peuple : *Mes amis, je ne suis point ici comme un larron ou un meurtrier, mais c'est pour l'Evangile*. Après s'être dépouillé lui-même de ses vêtemens, il fut pendu, et le bourreau descendit son cadavre dans les flammes au moyen d'une poulie placée à l'angle extérieur du gibet : adoucissement remarquable au supplice ordinaire des hérétiques, que l'on brûlait vivans, afin, disait-on, de montrer au peuple le commencement des peines éternelles qui les attendaient. (25 décembre selon Condé et Mézerai, 21 selon de Thou, 19 octobre selon Voltaire.)

Du Bourg était âgé de trente-huit ans environ; d'abord destiné à l'Eglise, il avait été ordonné diacre. Il avait un esprit brillant et élevé, une grande érudition, surtout dans la science du droit, qu'il avait professée à Orléans. Né à Riom en Auvergne, il était neveu d'Antoine Du Bourg, baron de Saillant, chancelier de France sous le règne de François I^{er}.

Anne Du Bourg était un de ces hommes qui faisaient la principale force et l'espoir du parti de la Réforme, parce qu'ils étaient puissans de vertu et de science. Son supplice porta au plus haut degré l'exaspération des protestans, qui, trois mois après, venaient de tous côtés à un rendez-vous fatal sous les murs d'Amboise. (Voyez le Tumulte d'Amboise, année 1554, p. 597.)

SUR LE MORCELLEMENT DE LA PROPRIÉTÉ

EN FRANCE.

D'après les documens statistiques publiés dernièrement par le ministre du commerce, le territoire français, contenant 52 760 298 hectares, se divise en 123,560,558 parcelles, formant 10,896,682 cotes d'impôt foncier. La vente des biens nationaux, l'abolition du droit d'aînesse et des substitutions, l'égalité des partages, les ventes en détail, la passion des emplois publics, les habitudes de plaisir ou de luxe qui ont fait préférer aux riches le séjour de la ville à celui de la campagne, les attraites qu'offre la propriété des rentes sur l'Etat, toutes ces causes réunies ont porté le nombre des propriétaires à 4,000,000, selon M. d'Argout dans l'exposé des motifs de la loi sur les céréales. Chaque propriétaire acquitte donc plus de deux cotes et demie, et possède près de 51 parcelles de terre ayant une étendue moyenne de 12 hectares 76 ares ou un peu plus de 25 arpens (en déduisant de la superficie totale de la France plus de 1,669,480 hectares occupés par les routes, chemins, rues, places publiques, lacs, ruisseaux et rivières). On voit par ce résultat combien nous sommes loin encore des effets désastreux du morcellement à l'infini dont on nous menaçait sous la restauration. Le grand nombre de parcelles possédées par chaque propriétaire nous indique cependant que, dans l'intérêt d'une bonne culture et afin d'éviter les pertes de temps qu'occasionne une exploitation dispersée, l'administration ferait bien de faciliter et même encourager, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, les échanges entre propriétaires voisins.

Romulus, dans son partage des terres, il y a 2587 ans, ne donna à chaque colon que deux *jugera* (arpens romains), valant 50 ares ou environ un arpent français. Après l'expulsion de Tarquin-le-Superbe, chaque père de famille reçut

* De La Place. — ** Régnier de La Planché; Théod. de Bèze.

7 jugera, ou 4 hectare 75 ares; et l'on assigna pendant longtemps cette même étendue de terrain dans le partage des terres conquises qui se faisait entre les citoyens. Les champs cultivés par Cincinnatus, Curius Dentatus, Fabricius, Régulus, etc., illustres Romains dont l'histoire nous a conservé les noms avec un religieux respect, n'avaient pas une plus grande étendue. Il paraîtrait même, d'après Columelle et Pliny, cités par Adam dans ses *Antiquités romaines*, que le célèbre dictateur Cincinnatus ne possédait que quatre jugera de terre, ou un hectare, qu'il cultivait lui-même.

LES GRAS ET LES MAIGRES,

PAR PIERRE BREUGHEL LE VIEUX.

On connaît cinq peintres flamands du nom de Breughel :

1^o Pierre Breughel, surnommé *le Vieux* ou *Pierre le Drôle*, né à Breughel, village près de Bréda; il est mort à

Bruxelles vers 1570. Il excellait à peindre les scènes villageoises, les paysages et les caricatures.

2^o Pierre Breughel, surnommé *le Jeune*, fils du précédent. On l'appelle aussi Breughel *d'enfer*, parce qu'il aimait surtout à représenter des incendies, des sièges, des sabbats et des diableries.

3^o Jean Breughel, également fils de Breughel *le Vieux*. Le costume habituel qu'il portait le fit surnommer Breughel *de velours*. C'est l'un des plus célèbres paysagistes de l'école flamande. Il peignait les fleurs, les fruits, les animaux, les marines : il n'était pas moins habile dans les figures, et c'est surtout dans les travaux de Cologne et de Milan qu'il s'est acquis une grande réputation; il a aidé Rubens dans plusieurs compositions. Le Musée du Louvre possède sept de ses tableaux, entre autres : *Uranie entourée d'oiseaux qui voltigent dans l'air*, un *paradis terrestre*, et une *bataille d'Arbelles*.

4^o Abraham Breughel, surnommé *le Napolitain* ou *comte*



(Les Maigres cherchent à retenir un Gras à leur festin. — Le Gras fuit épouvanté en disant :

« Où Maigre-Os le pot mouve, est un povvre convive;
» Pour ce, à grasse cuisine iray, tant que je vive. »

du Rhin (Rhyng-raef) : il appartient à une autre famille flamande. Il a peint à Naples, avec un goût exquis, des fleurs, des vases et des bas-reliefs.

5^o Jean-Baptiste Breughel, frère d'Abraham, mort à Rome.

Il arrive quelquefois de confondre certaines œuvres de Pierre Breughel *le Vieux* et de Pierre Breughel *d'enfer*. Leur même prénom, une assez grande analogie dans la manière et dans le choix des sujets prête à ces erreurs; mais le vieux Breughel est celui dont les œuvres sont les plus répandues. Parmi les meilleurs ouvrages de Breughel *le Vieux*, on peut citer la *Tentation de saint Antoine*, la *Tour de Babel*, le *Massacre des Innocents* et *Carnaval combattant Carême*. Nous ne possédons de son œuvre, au Musée du Louvre, que deux tableaux : un *village de Flandre près du canal* et une *hermesse*.

Callot, mort en 1635 (1853, p. 92), a beaucoup emprunté à Breughel *le Drôle*. On peut même avancer que, dans une partie notable de ses œuvres, il s'est montré pres-

que uniquement son traducteur. Ainsi la *Tentation de saint Antoine*, la *Foire de Florence* et les *Misères de la guerre*, qui sont ses plus grandes compositions, se retrouvent presque entièrement dans Breughel. Ce sont les mêmes bizarreries, les mêmes caprices, la même verve. Cependant les différences sont au fond très remarquables, et le gentilhomme lorrain, tout pénétré de l'étude italienne, déploie jusque dans ses *grotesques* une élégance et une sévérité de goût incomparables. Au contraire Breughel se montre toujours vrai Flamand; son style se ressent peu des études qu'il a faites dans le Midi; il est resté villageois flamand toute sa vie : même lorsqu'il est devenu célèbre et riche, il ne se plaisait qu'au milieu des fêtes et des jeux de paysans. Au retour de ses voyages dans le Tyrol, en France, dans les Alpes et en Italie, le *sentiment* et le *faire* de ses paysages, exécutés à la plume et au bistre ou à l'encre de Chine, se sont, il est vrai, puissamment élevés; mais ses observations de mœurs et ses inventions grotesques n'ont rien qui ne rappelle son pays. Ses villageois et ses villageoises ont la bonne et joviale

lourdeur consacrée par tous les peintres flamands; et sa sorcellerie, comme celle de son fils, est tout-à-fait conforme aux superstitions du Nord. Le plus souvent sa verve et son esprit s'abandonnent jusqu'à l'intemperance : la vue est comme effarée devant la multitude d'extravagans épisodes dont ses sujets principaux, tels que ceux de *l'Enfer*, le *Jugement dernier* et les *Vices*, sont surchargés. On dirait une pluie d'insectes monstrueux, une invasion de cauchemars, et l'on a peine à concevoir que la tête d'un homme en état de santé ou éveillé puisse contenir tant de folies et de rêves. Aussi combien ne lui sait-on pas de gré lorsqu'il se résigne à plus de concision, à plus d'économie et à une unité plus sévère !

Par exemple, il est peu de compositions de genre que l'on se rappelle avec plus de plaisir que celle du *Colporteur et les singes*. Un colporteur s'est endormi à l'entrée d'une forêt; une bande de singes est descendue des arbres, et les malignes bêtes ont ouvert sa boîte, ses valises, et se disputent les marchandises; l'une fait des grimaces à sa propre image dans

un miroir; une autre cherche à s'accrocher sur le nez une paire de lunettes; celle-ci joue de la guimbarde; celle-là se revêt également des gants et des chaussettes; un groupe chevauche sur des dadas d'enfans, tandis qu'un autre travaille bravement à dépouiller de ses grègues le pauvre colporteur, qui rit dans son rêve, mais qui fera une étrange grimace lorsqu'à son réveil les singes effrayés regagneront les branches des arbres, et emporteront à travers la forêt toute sa pacotille. — Parmi les compositions sérieuses, on connaît celles de la *Querelle des joueurs de carte* et de la *Maison de l'alchimiste*, qui se recommandent par une vigueur dramatique peu commune.

Les deux scènes de Breughel que nous publions ont été réduites par M. Jules Boilly d'après deux belles gravures du cabinet de M. le comte de Dufort. Les nombreux détails des deux festins ont été conservés avec scrupule : seulement on a dû en grande partie omettre les ombres pour éviter la confusion.



(Les Gras chassent de leur festin un Maigre qui ne sort qu'à grand' peine :)

« Hors d'ici, Maigre-Dos, à cune hideuse mine;
» Tu n'as que faire ici, car c'est grasse cuisine. »

HISTOIRE DES MONNAIES DE FRANCE.

MONNAIES DE LA TROISIÈME RACE.

(Voyez les figurés, 14^e livr., p. 108 et 109.)

Hugues Capet, Robert, Henri I et Philippe I.

Les deniers d'argent, sous Hugues Capet, Robert, Henri I et Philippe I, diffèrent peu des monnaies de leurs prédécesseurs. Il est question, dans quelques titres qui remontent à cette époque, de sols d'or; mais il ne nous reste de ces rois que des deniers d'argent.

Quelques uns de ceux de Hugues offrent son monogramme, et pour légende *GRATIA D(e)I DVX*; au revers, *PARIS(i) CIVITA(s)*, ville de Paris. Après son avènement, il substitua le nom de roi à celui de duc (voyez fig. n° 36, p. 108).

La fig. n° 37 est un denier parisis de Robert, dit le Sage. On y remarque l'*A* (alpha) et l'*Ω* (omega). [Voyez l'article 1^{er}, 44^e livr., 1854, p. 85, fig. n° 4.]

Les deniers de Henri I et de Philippe I offrent divers

noms de villes, tels que *CAVILLON(us) CIVITA(s)*; ville de Châlons-sur-Saône; *STAMPIS CASTELLVM*, Etampes, où la reine Constance, femme de Philippe I, avait fait bâtir un château; *AVRELIANIS CIVITAS*, Orléans (fig. n° 38). L'espèce de porte de château qu'offre ce denier, est, en quelque sorte, la marque distinctive des espèces frappées dans cette ville. Sa monnaie, dès Robert, et peut-être avant lui, était désignée sous le nom de *monnaie publique*, parce qu'elle avait cours dans tout le royaume, tandis que celles des seigneurs et des chapitres n'étaient admises que dans l'étendue de leur juridiction. On voit au-dessous de la porte le triglyphe appelé *lambel*, signe de blason, faisant partie des armes de la ville et de la maison des ducs d'Orléans.

L'usage du poids de marc (*marcha*), pour peser l'or et l'argent, remonte à Philippe I. On s'était servi jusque là de la livre de douze onces (voyez 1854, livr. 46, p. 566).

On rapporte aussi à son règne les dénominations de

franc et de florin, qui remplacèrent celle de sol d'or.

Louis VI et Louis VII.

Les deniers de Louis VI et de Louis VII diffèrent peu des précédents.

On leur attribue deux monnaies d'or remarquables : un sol d'or et un florin.

- On donnait ce dernier nom, en général, aux monnaies d'or, à cause des fleurs de lys (*flos, floris*) qu'on y remarquait. Il fut affecté plus particulièrement aux pièces d'or représentant, du côté principal, une grande fleur de lys, de l'autre une figure en pied, rayonnante, vêtue d'un manteau, tenant de la droite une main de justice, et de la gauche un globe surmonté de la croix, avec la légende S(anctus) JOHANNES B(aptista), fig. n° 59, p. 108.

Ce florin est devenu particulièrement, et presque exclusivement, par la suite, la monnaie de Florence.

Philippe II Auguste.

On peut faire remonter le gros tournois au règne de Philippe-Auguste. Il paraît même qu'on en fit de son temps avec une bordure de fleurs de lys, quoique d'autres auteurs rapportent la monnaie de ce genre à saint Louis. Il en sera question lorsque nous parlerons des monnaies de ce prince. (voyez fig. 41, p. 108).

L'augmentation de poids et de valeur donnée aux monnaies d'argent rendit nécessaire l'émission de diverses monnaies de billon, telles que le double tournois, le denier tournois, le double parisis, le denier parisis. Pour distinguer la monnaie d'argent de celle de billon, on appelait la première monnaie blanche, et l'autre monnaie noire.

Louis IX.

Louis IX ou saint Louis eut la gloire de rétablir l'ordre dans les monnaies, par la sagesse de ses réglemens. Ses ordonnances ne sont néanmoins connues que par celles de ses successeurs qui les citent, et les prirent souvent pour modèle. Toutes les fois qu'il s'introduisait des abus dans les monnaies, le peuple invoquait le nom de saint Louis, et demandait qu'on les rétablît sur le même pied que sous son règne.

On doit à saint Louis une monnaie qui jouit pendant longtemps d'une grande faveur. Le denier d'or à l'agneau, ainsi nommé à cause de l'agneau de saint Jean-Baptiste, entouré de la légende circulaire AGN(us) D(e)i : QVI : TOLL(is) PEC(c)A(ta) MV(n)DI : MISERERE : NO(bis); Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, ayez pitié de nous (voyez fig. n° 40, p. 108). On appelait aussi ces monnaies moutons (*multones, mutones*) à la grande laine ou à la petite laine, selon leur grandeur et leur poids. On en frappa jusque sous Charles VII, et elles furent imitées par plusieurs peuples.

On a plusieurs gros tournois de Louis IX. Cette monnaie s'appelait gros (*grossus*), parce qu'elle était bien plus forte ou plus grosse que les anciens deniers; son poids était d'environ 4 grammes 25 cent. * et tournois (*turonus, turonensis*), parce qu'elle se fabriquait à Tours. Sa marque distinctive est une porte de château flanquée de deux tours, dont le pignon est surmonté d'une croix. Au-dessous de cette porte est un parallélogramme très étroit, terminé aux deux extrémités par de petits cercles. On a cru voir dans cette figure la prison, les fers et les menottes qui rappelaient la captivité de saint Louis; mais il ne s'agit probablement que de la représentation imparfaite de l'élévation et du plan d'un château.

Le gros tournois valait 42 deniers tournois.

Philippe IV le Bel.

Les notions sur nos anciennes monnaies commencent, sous le règne de Philippe IV le Bel, à devenir beaucoup plus certaines par l'établissement des registres de la cour des Monnaies, commencés en 1295.

* Les anciens deniers bien conservés ne pesaient que 1 gramme 7 décigr., et non 11 gr. 7 déc. comme on l'a imprimé par erreur typographique 1834, page 366.

Les guerres que ce prince eut à soutenir l'obligèrent de recourir à la pernicieuse ressource de l'altération des monnaies. Il en résulta de si graves inconvéniens et tant de mécontentemens, que ce prince, dont le règne ne fut pas sans gloire, fut flétri du nom de faux monnayeur.

Philippe VI de Valois.

Sous Philippe VI de Valois, les monnaies furent plus abondantes, plus variées et plus belles que sous aucun de ses prédécesseurs. Outre les doubles-royaux, les royaux et les chaises, il fit fabriquer plusieurs espèces d'or nouvelles, qui prirent les noms suivans :

Le parisis, parce qu'il valait une livre parisis ou 20 sols parisis. Son type était, à quelques différences près, semblable à celui des royaux;

L'écu, parce que le roi tient de la main gauche un écu semé de fleurs de lys; il ressemble, du reste, aussi au royal;

Le lion d'or, à cause du lion, symbole de la force et du courage, sur lequel s'appuient les pieds du roi assis;

Le pavillon, parce que le roi y est figuré assis sous un pavillon ou dais, entouré d'une draperie semée de fleurs de lys;

La couronne, parce qu'une grande couronne, au milieu de six fleurs de lys, y remplace la figure du roi;

L'ange ou angelot, parce que cette même figure est remplacée par un ange debout couronné, et terrassant un dragon (voyez fig. 42, p. 108). L'écu sur lequel l'ange s'appuie de la main gauche, est terminé en pointe et n'offre que trois fleurs de lys. La forme de cet écu fut généralement adoptée, par la suite, sur presque toutes les monnaies, sans couronne ou surmonté d'une couronne, et devint le type consacré des armes de France (voyez la fig. 45 *ibid.*).

On remarque aussi, sous ce règne, les florins Georges que fit fabriquer à Orléans, Philippe duc d'Orléans, quatrième fils du roi, et qui représentent, du côté principal, sur un champ semé de fleurs de lys, saint Georges à cheval, terrassant le dragon.

Le revers de toutes ces pièces d'or offre la croix terminée par des fleurs de lys ou divers fleurons, cantonnée de couronnes ou de fleurs de lys, dans des roses à quatre ou plusieurs feuilles.

Les monnaies d'argent sont des gros de différens noms, valeurs et types : gros parisis; gros tournois; gros à la queue, ainsi nommés, parce que la croix y est terminée par un pied, au lieu d'être formée de quatre branches égales; gros à la fleurs de lys, parce qu'au lieu de tours on y voit une fleur de lys entourée du mot *Francorum*; gros à la couronne, les tours y sont surmontées d'une couronne.

On fabriqua aussi plusieurs variétés de doubles-parisis et doubles-tournois, dont quelques uns offrent la croix à queue; de deniers tournois, de deniers parisis, d'oboles.

La rareté de l'argent fit substituer au gros tournois d'argent fin des gros tournois dont on affaiblit le titre, et qu'on blanchit pour déguiser leur altération, ce qui leur fit donner le nom de gros ou grands blancs, ou simplement de blancs; les grands blancs valaient dix deniers et les petits blancs cinq deniers.

Jean II le Bon.

Les monnaies de Jean II le Bon sont également nombreuses et variées. Outre les écus d'or et les royaux, à l'imitation de ceux de Philippe de Valois, il fit frapper des moutons d'or, dont la fabrication n'avait cessé que sous son père; des deniers d'or qu'on appela fleurs de lys, ou simplement florins, à cause des fleurs de lys dont la bordure et le champ étaient ornés; des francs d'or, monnaie très usitée vers cette époque, et qui furent nommés francs à cheval, parce que le roi, armé de toutes pièces, est monté sur un cheval couvert d'une draperie sur laquelle sont brodées la croix ou des fleurs de lys.

On fabriqua peu de gros tournois sous ce règne, pendant lequel les monnaies subirent de fréquentes et graves altérations ; mais un grand nombre de blancs et de petits blancs, qui furent désignés, suivant leurs types, sous les noms de blancs à la couronne, aux fleurs de lys, à l'étoile, etc.

Pendant la captivité de Jean II, le dauphin Charles prit les rênes du royaume ; mais les monnaies continuèrent à être frappées au nom du roi.

Charles V.

Sous Charles V on fabriqua en or des royaux, des florins ou florences, des francs à cheval et des fleurs de lys qu'on nomma aussi ensuite, pour les distinguer des francs à cheval, francs à pied, à cause de la figure en pied du roi.

Philippe, duc de Bourgogne, ayant représenté dans l'assemblée des Etats tenus à Paris, qu'il n'était pas convenable d'imiter les monnaies étrangères, on supprima la fabrication des florins, qui étaient devenus, comme nous l'avons dit, la monnaie spéciale de Florence.

Humbert, dauphin du Viennois, avait cédé le Dauphiné à Charles, qui fut ensuite roi sous le nom de Charles V. Ce prince fut donc le premier dauphin de France, sous la désignation de *dalphin de Viennois* (*dalph(inu)s Viennensis*). Il fit frapper avant, et après qu'il fut monté sur le trône, des monnaies en Dauphiné, qui offrirent une figure de dauphin. Cet usage fut suivi par les rois ses successeurs.

Charles VI.

Sous Charles VI, outre les royaux, les chaises et les moutons, on fabriqua des écus d'or à la couronne, ainsi nommés de la grande couronne qui surmonte l'écu aux trois fleurs de lys (voyez fig. n° 43, p. 108).

Ce type, avec de légères modifications, fut généralement adopté pour les écus d'or, et même pour les monnaies d'argent (voyez les fig. n° 44, 47, 48, 50, 51, 54).

2° Des écus heaumes, sur lesquels l'écu à trois fleurs de lys était surmonté d'un heaume ;

3° Des saluts, dont l'écu était surmonté d'une gloire, avec le mot AVE, je te salue, entre les deux ; et sur les côtés, deux anges agenouillés.

Ces deux dernières espèces d'or sont particulières au règne de Charles VI ; il n'en fut frappé de semblables, ainsi que des heaumes, des angelots et des nobles à la rose, que par Henri V et au nom de Henri VI, rois d'Angleterre, lorsqu'ils furent maîtres d'une partie de la France.

Les monnaies d'argent de Charles VI continuèrent à être des gros, demi-gros et tiers de gros, et les monnaies de billon, des blancs et demi-blancs, des doubles-tournois et parisis, des deniers parisis et tournois, des oboles, etc.

Charles VII.

Charles VII ne fit faire d'autres monnaies que celles qui étaient déjà connues sous ses prédécesseurs. Il est même fort difficile de distinguer à qui, de Charles VI ou de Charles VII, appartiennent la plupart des monnaies de cette époque. Un des gros d'argent de Charles VII, pesant un gros, porte le nom de BITVR(iges), Bourges, ville où ils furent frappés, à la Monnaie dont était maître ou directeur Jacques Cœur, qui le fut ensuite de celle de Paris.

Parmi les grands blancs, on en remarque qui présentent un K (initiale du mot Carolus, comme on l'écrivait alors) entre deux fleurs de lys, et surmonté d'une grande couronne. On les appela *carolus*, de même qu'on nomma *ludovics* ou *franciscus* ceux sur lesquels une L initiale de Louis, ou une F, initiale de François, étaient figurées de la même manière.

D'autres blancs offrirent l'écu à trois fleurs de lys, couronné ou sans couronne, ou surmonté d'une petite couronne, avec une fleur de lys de chaque côté, sur une rose à trois feuilles ; ou, au lieu d'écu, les trois fleurs de lys surmontées d'une

grande couronne ; ou une grande fleur de lys entourée de neuf autres petites dans une rose à neuf feuilles.

Le liard, qui valait trois deniers, fut inventé dans le Viennois, par Jacques Liard, en 1430. **

La fin à une prochaine livraison.

ISCHIA.

L'île d'Ischia est une des merveilles de ce golfe de Naples, si connu, si vanté, et à qui ne manquent jamais ni l'enthousiasme des poètes, ni le concours des étrangers.

Ce golfe, illustré par tant de souvenirs et où abondent les beautés naturelles et les monuments des arts, est ordinairement parcouru en deux jours par les voyageurs qui cherchent plutôt des impressions que des inspirations ou des objets d'étude.

La première journée est consacrée à visiter toute la partie orientale, qui s'étend de Naples au cap de Sorrente, et qui déroule dans un espace de quelques lieues plus de merveilles que n'en contiennent le reste de l'Italie, et peut-être l'Europe entière : Herculaneum, Pompéi, le Vésuve, la plaine de Sorrente, Sorrente, patrie du Tasse ; les Galli, écueils des Syrènes ; Capri et sa grotte d'azur ; Capri, l'ancienne Caprée, pleine encore du nom de Tibère.

La seconde journée repose de la première. Elle offre un intérêt de détails et de souvenirs moins pressés et plus vagues. Ce ne sont plus des villes entières sorties des cendres du volcan pour nous révéler les secrets intimes de l'antiquité. A la maison du poète tragique, aux rues sillonnées par les chars, à la voie des tombeaux, à ces détails de la vie domestique des anciens, succèdent des lieux pleins des monuments de leur culte, et déjà consacrés de leur temps par les traditions du passé et par les révélations de la vie future.

Après avoir contemplé à la pointe du Pausilippe le temple de Vénus Euploëa, protectrice des marins, le voyageur débarque sur la plage où descendit Enée. Il parcourt les champs Phlégréens, s'embarque sur l'Averne, et visite le temple d'Apollon et la grotte de la Sibylle. Bientôt le sol dépouillé, qui grondait et fumait sous ses pas, étale une végétation plus active. Les Champs-Élyséens s'étendent sous ses yeux. Ici se borne l'exploration littorale du golfe ; mais la seconde journée n'est point terminée : il reste encore à visiter les îles d'Ischia, de Nisida et de Procida. Nous parlerons ici de la première.

Cette île, que les anciens nommaient *Ænaria*, n'était célèbre parmi eux que par ses eaux minérales, dont la vestale Attilia Metella éprouva la salutaire influence.

Ces eaux, en partie englouties lors du tremblement de terre de 1828, ne fondent pas seules la célébrité d'Ischia.

Séparée de la côte par un canal large de deux lieues, cette petite île offre dans un espace étroit la concentration des beautés de tout ordre qui enrichissent le golfe de Naples.

Sa population, qui s'élève à vingt-quatre mille âmes, est répartie dans plusieurs villages, dont les principaux sont : Casamicciolo, Foria, Pansa, Barano, Fontana, et enfin Ischia, capitale de l'île, que défend une forteresse imposante.

La ville d'Ischia eut pour fondateurs, suivant Strabon et Pline, des Calédoniens de l'Eubée ; elle fut successivement possédée par les Grecs, les Romains, les Goths, les Lombards et les Normands.

Souvent prise et reprise dans les guerres dont le royaume de Naples fut pendant si long-temps le théâtre, Ischia fut en outre exposée durant plusieurs siècles aux incursions des pirates africains.

Lorsque le marquis Del Vasto commandait à Ischia, le corsaire Aridan-Barberousse, irrité contre ce vaillant capitaine qui avait fait éprouver de grandes pertes aux Turcs,

fit une descente du côté de Foria, et saccagea ce bourg ainsi que Panza, Barano et tout le territoire jusqu'aux portes du château, emmenant quatre mille insulaires qui furent vendus comme esclaves.

Mais les maux de la guerre, joints aux fléaux naturels qui désolèrent si souvent Ischia, n'ont point diminué la nombreuse et belle population de cette île, dont les habitans semblent participer à la fécondité du sol.

En débarquant à la Marine d'Ischia, le voyageur se voit entouré, pressé par une troupe nombreuse d'ânes moins incommodes que leurs conducteurs. Quand, pour échapper aux ruades des premiers et aux importunités des seconds, il a fait choix d'une monture, la foule s'écarte et le laisse passer.

Il peut alors, à quelque distance du lieu de son débarquement, renvoyer l'inutile et gênant cicérone, et s'avancer sans guide dans l'intérieur de l'île.

De beaux enfans à demi-nus, des femmes d'une beauté

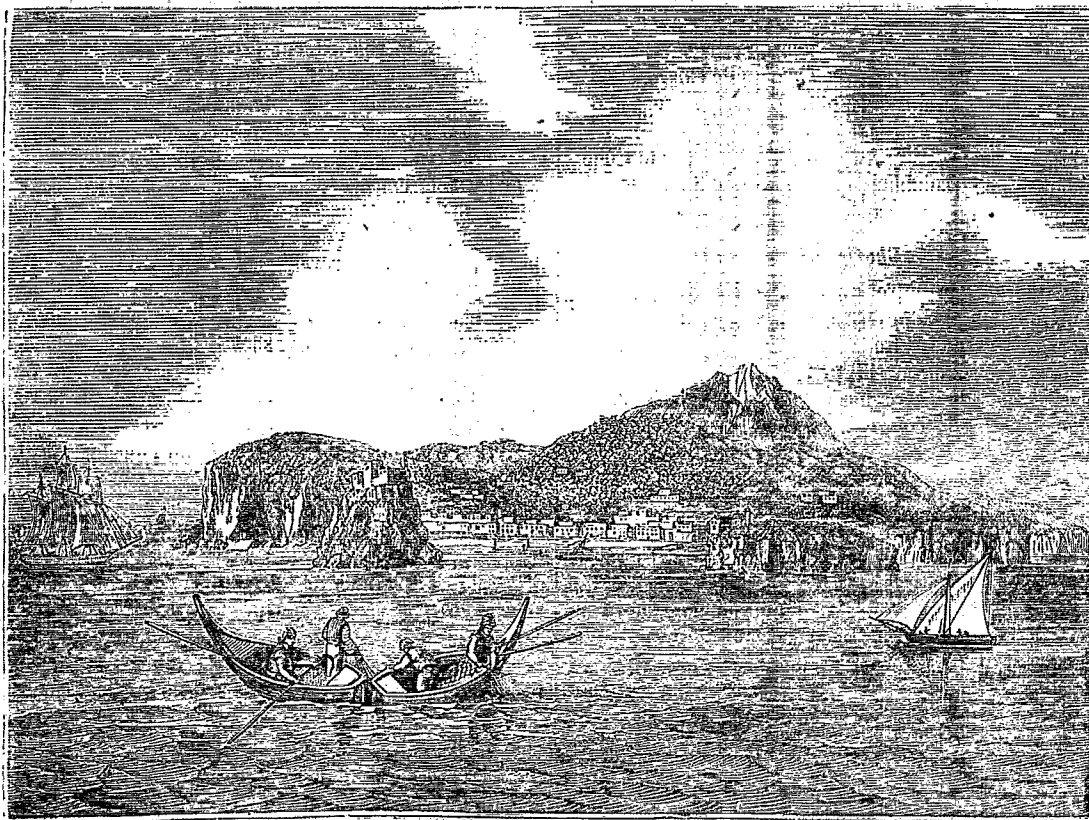
sévère, bizarrement mais noblement vêtues, chargées de vases dont la forme a retenu la grâce antique, dirigeront sa course dans un dédale de sentiers ombragés d'arbres rares, et bordés de myrtes et d'aloës.

Si la chaleur l'engage à s'arrêter près de quelque pauvre habitation, son étonnement sera grand de trouver des sorbets et des boissons glacées dans ces demeures privées des plus simples produits de l'industrie.

Ces précieux rafraîchissemens sont dûs aux neiges qui se conservent tout l'été dans les profonds ravins de l'Epomes, volcan éteint qui occupe le centre de l'île et que les étrangers ne manquent pas de visiter.

La dernière éruption de l'Epomes eut lieu en 1502, les escarpemens et les bases de la montagne se sont depuis revêtus d'un sol merveilleusement fertile qui s'étend chaque jour sur les laves refroidies.

Le chemin qui mène par Barano et Fontana à l'Ermitage de Saint-Nicolas, situé au sommet du volcan, présente dans



(Vue de l'île d'Ischia, dans le golfe de Naples.)

un trajet assez court des aspects dont le caractère grandit à chaque pas.

Ce n'est d'abord qu'un sentier qui serpente sur les flancs d'une montagne boisée, justifiant tout ce que l'épique antique a décrit de noblement agreste et ce que l'idylle moderne a rêvé de gracieux, Virgile et Gessner, Poussin et Vatteau. Des fruits, beaux comme des fleurs, pendent sur des sources d'eaux chaudes qui fument sous de frais ombrages.

Bientôt l'aqueduc romain, qui porte au bourg d'Ischia les eaux de l'Abuceto, jette d'un rocher à l'autre ses hautes arches rouges chargées de toutes les variétés de la grande famille des cactus.

Enfin en sortant de Fontana, la végétation devient plus rare, la lave perce les pelouses qui ne tardent pas à disparaître; de grands rochers divisent la route ou la surplombent, de chaudes vapeurs s'échappent des fissures du sol.

A Monte di Vico la lave a tout envahi; le pied ne foule plus qu'une bouille brûlante; aucun arbre n'om-

brage ce sol métallique qui étincelle aux rayons du soleil.

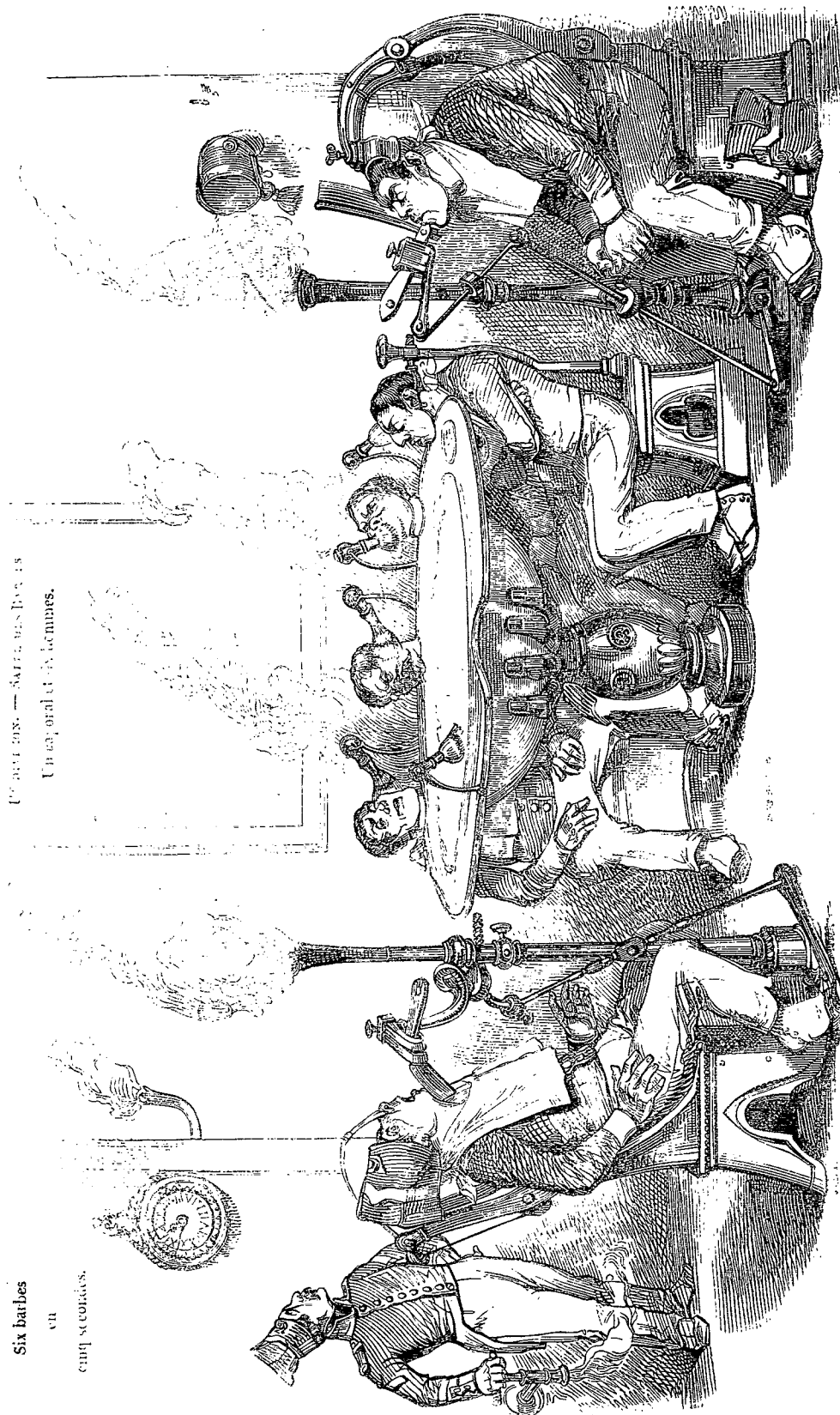
On arrive enfin au cratère qui, éteint depuis plus de cinq siècles, et à demi comblé par des mouvemens postérieurs à la dernière éruption, forme, avec les douze volcans qui l'entourent, un plateau dont l'aspect uniforme n'attache que par son étrangeté.

De ce point élevé de trois cents toises au-dessus de la mer, la vue embrasse tout le golfe de Naples depuis le cap de Sorrente jusqu'au mont de Circé (promontorio Circello); et, telle est la transparence et l'élasticité de l'air dans ces climats favorisés, qu'aucun détail n'est perdu dans ce vaste panorama, et que les moindres bruits de la vallée montent jusqu'au sommet du volcan.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier. n° 30.

SIX BARBES EN TROIS SECONDES,
FANTAISIE DE GRANDVILLE.



Six barbes

en

cinq secondes.

Un capitaine — Sans barbe.
Un capitaine et six barbes.

(Plus de barbes!!! la vapeur intelligente et progressive appliquée aux usages et besoins journaliers de l'homme.)

Nos lecteurs verront dans cette scène plaisante une nouvelle preuve de l'imagination féconde et hardie de Grandville; le bon accueil qu'ils ont déjà fait cette année à sa composition du *Bal d'insectes* nous assure d'avance qu'ils

apprécieront aussi, dans les *Barbes à la vapeur*, ce caractère à la fois comique et réfléchi qui se retrouve dans les productions de cet artiste. Son crayon spirituel n'esquisse pas seulement la superficie des sujets, mais est tou-

jours guidé par une inspiration philosophique et originale sur leurs rapports prochains ou éloignés. Ainsi, dans la gravure que nous insérons aujourd'hui, l'attention, d'abord appelée sur la barbe et le rasoir, est ensuite fixée sur les merveilles de la vapeur et l'exagération de son emploi.

Plus de barbiers!!! voilà qu'une machine les met en retraite. Ce n'était pas assez du tort que leur avait causé la chute de l'ancien régime; ce n'était pas assez que l'esprit de liberté eût soustrait à leur autorité tant et de si barbus mentons, en faisant chaque matin de tout homme de la nouvelle école un barbier se barbifiant soi-même. Plus de barbiers!!! voilà qu'en trois secondes six barbes sont parfaites. Il y a de quoi s'aller jeter dans la chaudière de la machine! et peut-être quelques barbiers désolés ont-ils pris ce parti; car on voit au-dessus des têtes des patients deux âmes courroucées qui s'échappent en grimaçant par les tuyaux de vapeur.

Nous n'oserions assurer cependant que cette machine ingénieuse soit arrivée à sa perfection; et malgré toute la confiance que nous avons en son inventeur, nous ne conseillerions à personne d'y hasarder son menton sans passer une bonne police d'assurances contre le danger des estafilades, estocades, coupures et balafres. Être saisi par des griffes d'acier, maintenu sur un siège rigide, emporté sous le pinceau savonneux autour d'un plat à barbe omnibus, enlevé et lancé sous les voltiges et évolutions d'un rasoir monstre! il faut pour s'y soumettre avoir une grande foi dans la précision de la mécanique, ou bien y être contraint par la discipline rigoureuse d'un régiment.

Plaisanterie à part, il est besoin de tant de souplesse et de dextérité pour promener avec la pression convenable un rasoir bien affilé sur les angles variés de la face humaine, sous le nez, les oreilles, et contre les artères du cou; il est besoin de tant d'aplomb dans la main, que Grandville nous paraît avoir expressément choisi l'acte de la barbification comme une limite impossible à atteindre par la vapeur, et pour critiquer avec finesse ce travers de l'esprit humain qui le porte toujours à l'exagération. — A-t-on, en effet, découvert l'emploi de la vapeur, elle va tout remplacer, tout se fera désormais par les soins de cet agent : on lancera des projectiles de Douvres à Calais; on construira des chars défensifs, des casemates mobiles qui, employées sur une grande échelle, formeront des fortifications redoutables et manœuvreront le long des frontières avec plus de rapidité que les meilleurs chevaux de cavalerie. A-t-on réussi dans les chemins de fer, on veut en créer partout, on nargue les canaux, on raie d'un trait d'imagination les rivières et les lacs du rang des véhicules. A-t-on songé aux emprunts, tout deviendra emprunt dans les finances d'un Etat; foin des impôts! on empruntera d'abord, et pour payer le prêteur on lui empruntera encore, et toujours, etc. — Heureusement le temps et le bon sens public posent des limites convenables et justes aux écarts de l'enthousiasme. Sans l'enthousiasme, il est vrai, rien de grand ne se ferait; mais livré seul à lui-même, il entraînerait vers des fantômes trompeurs ceux qui le suivraient aveuglément.

PORTEFEUILLE D'UN ALLEMAND

MORT VOLONTAIREMENT DE FAIM.

Le 3 octobre 1818, un aubergiste traversant une forêt peu fréquentée près de Forst, à quelque distance de Ziegenkrug, entendit les sourds gémissements d'un homme étendu dans une fosse fraîchement creusée. Cet homme n'avait aucune blessure; ses vêtements qui indiquaient plutôt l'aisance que la misère n'étaient point déchirés comme après une lutte, mais seulement un peu usés et mal entretenus. L'aubergiste adressa la parole à ce malheureux, et chercha à lui faire reprendre connaissance; ce fut en vain; il le chargea alors sur ses épaules et le porta à son auberge où il le réchauffa et essaya de nouveau de le rappeler à la vie; com-

prenant enfin à son effrayante maigreur, et aux mouvements convulsifs de ses lèvres, que sa défaillance venait d'inanition, il lui fit avaler avec beaucoup de peine une tasse de bouillon avec un jaune d'œuf; au même instant, cet homme parut se ranimer, se souleva, retomba et mourut. On trouva sur lui une bourse vide, un couteau, et un portefeuille où il avait écrit au crayon les lignes suivantes qui ont été publiées par MM. Hufeland, Marc et Falret.

4

« L'homme généreux qui me trouvera un jour ici après ma mort, est invité à m'enterrer, et à conserver pour lui, en raison de ce service, mes vêtements, ma bourse, mon couteau et mon portefeuille. »

« J'étais, le 12 février 1812, ainsi qu'on peut le voir par le passeport que je porte sur moi, établi négociant à S.; mais je perdis, par des malheurs, par des vols, etc., la majeure partie de ma fortune. Il me devint impossible de remplir avec exactitude mes engagements; on obtint contre moi un décret de prise de corps, et l'on vendit mes meubles et mes immeubles.

» Que me restait-il à faire, sans argent dans ce monde, si ce n'était de mourir de faim? Toute ma fortune que je portais dans ma bourse consistait en 8 groschen, 6 pfennig et $\frac{1}{4}$. J'allais avec cette somme à F., où j'arrivai à 4 heures; j'y mis deux lettres à la poste, et je payai 5 gr. $\frac{1}{4}$ pour celle qui était destinée à ma tante, laquelle ne reçoit pas de lettres sans qu'elles soient affranchies. Je dépensai pour ma nourriture 5 gr. et je quittai F. à 5 heures moins 20 minutes, avec 2 gr., 6 p. que je possédais encore à l'heure où j'écrivis. La providence me conduisit sur la grande route, par B. et je bivouaquai à la belle étoile entre L. et F., puisque, avec mes deux groschen, je ne pouvais espérer de trouver un gîte dans une auberge.

» Mais à deux heures du matin, je ne pus supporter davantage la pluie et le froid qui me frappaient dans le buisson où j'étais couché; je me levai en conséquence, je traversai P., et, toujours conduit par la providence, je pris possession du bivouac où je suis maintenant, et où je compte attendre une mort amère, à moins que la providence ne vienne à mon secours; car je ne puis ni ne veux mendier.

» Hier, 15 de ce mois (septembre), je me suis préparé cette petite cabane, et, aujourd'hui 16, j'ai écrit ces lignes. Hélas! c'est ici que je dois mourir de faim, puisque à mon âge (52 ans) on n'est plus reçu soldat, et que je me suis présenté vainement à tous les chefs militaires. Je ne veux pas non plus me présenter à mes parents éloignés et amis, car je ne connais rien de plus affreux que de dépendre des faveurs d'autrui, surtout lorsqu'on a été son propre maître et que l'on a possédé de la fortune.

» Je supplie celui qui me trouvera ici après ma mort, laquelle aura probablement lieu dans quelques jours, puisque je ne puis supporter plus longtemps la faim, la soif, l'humidité, le froid et le manque total de sommeil, d'envoyer par la poste et sous cachet à mon frère N. à N., cet écrit avec un certificat de ma mort. Mon frère lui remboursera volontiers les frais que cet envoi exigera.

« Près de Forst, le 16 septembre 1818. »

2

« Depuis six à sept semaines j'ai été malade. En portant une charge d'orge au grenier, j'ai fait une chute, et j'ai senti quelque chose se rompre dans mon ventre; j'éprouve continuellement des douleurs.

» J'existe encore, mais quelle nuit j'ai passée! que j'ai été mouillé! que j'ai eu froid! grand Dieu! Quand mes tourmens cesseront-ils? Aucune créature humaine ne s'est présentée à moi depuis trois jours; seulement quelques oiseaux.

« Près de Forst, le 17 septembre. »

5

« Pendant presque toute la nuit précédente, le froid rigoureux m'a forcé de me promener, quoique la marche commence à m'être bien pénible, car je suis bien faible! Une soif ardente m'a contraint à lécher l'eau sur les champignons qui croissaient autour de moi; mais elle a un goût détestable.

« 18 septembre. »

4

« Ma situation est toujours la même. Si j'avais seulement un briquet, afin de pouvoir me faire un peu de feu la nuit! car il y a beaucoup de broussailles sèches; je manque de gants et je suis si légèrement vêtu! On s'imaginera aisément ce que je dois souffrir pendant des nuits si longues! Dieu! j'aurais pu vivre encore cinquante ans!

« 19 septembre. »

5

« Le Seigneur ne veut m'envoyer ni la mort, ni aucun secours. Pas une âme ne passe en ce lieu où je suis depuis sept jours. En attendant, il se fait dans mon estomac un vacarme terrible, et la marche me devient extrêmement pénible. Il n'a pas plu depuis trois jours; si je pouvais seulement lécher l'eau des champignons! J'espère du moins être délivré dans deux jours.

« Dans le cas où mon décès serait porté sur le registre de l'église de B., je remarque que je suis né le 6 mars 1786, à R. près de N., et que je serai décédé le jour dont la date manquera sur mon journal. Mon père s'appelait M. C. N.; il était pasteur à T., ma mère était madame G. D. Je n'ai pas été marié.

« 20 septembre. »

6

« Afin d'apaiser légèrement la soif horrible qui me dévore depuis sept fois vingt-quatre heures, je me suis rendu au Ziegenkrug, distant d'une lieue de ma cabane, j'y ai pris une bouteille de bière, et pour ma dernière pièce de monnaie un korn; mais j'ai été obligé d'employer plus de 5 heures pour faire cette route. Comme l'aubergiste m'avait vu venir du côté de F., j'allai du côté de B., et je m'établis de nouveau près du Ziegenkrug. Cependant la bouteille de bière m'a peu soulagé; ma soif est toujours extrême, mais au moins je trouve de l'eau près de moi, c'est-à-dire, à la pompe de l'aubergiste, tandis qu'il n'y en a pas au milieu des bruyères; j'en ferai usage ce soir quand il sera tard, si la mort ne vient pas bientôt me délivrer. Dieu! que je me trouve maigre et défait lorsque je me regarde dans le miroir de l'aubergiste.

« Près de Forst, 21 septembre. »

7

« Hier 22, j'ai pu à peine me remuer, et moins encore conduire le crayon. La soif la plus dévorante qu'on puisse s'imaginer me fit aller de grand matin à la pompe; mais mon estomac vide refuse l'eau glaciale, et je l'ai non seulement rejetée, mais j'ai en outre éprouvé des convulsions tellement violentes, qu'elles étaient à peine supportables, et elles ont duré jusqu'au soir. Alors la soif m'a conduit comme ce matin, à la pompe. L'estomac paraît vouloir s'habituer à l'eau froide; mais tout cela ne peut durer bien long-temps, puisque c'est déjà aujourd'hui le dixième jour que je passe sans aliments; que dans sept jours je n'ai pris qu'un peu de bière et de l'eau, et que je n'ai pas eu un instant de sommeil. J'espère que c'est aujourd'hui le dernier jour de ma vie (c'est justement le jour de la fête de mon frère), et dans cet espoir je fais ma prière et je dis: Dieu! je te recommande mon âme!

« 23 septembre. »

8

« Grand Dieu! Encore trois jours écoulés, et encore pas d'espoir de la mort ou de la vie. Mes jambes semblent pourtant être mortes; il ne m'a pas été possible, depuis le 25 au soir, de me rendre à la pompe; aussi ma soif et ma faiblesse ont fort augmenté. Cela ne peut plus durer long-temps; mais le cœur est toujours sain.

« 26 septembre. »

9

« Encore trois jours, et j'ai été tellement trempé pendant la nuit que mes vêtements ne sont pas encore secs. Personne ne croira combien cela est pénible. Pendant la forte pluie il m'est entré de l'eau dans la bouche; mais l'eau ne peut plus calmer ma soif; d'ailleurs, je ne puis plus m'en procurer depuis six jours, puisque je suis incapable de changer de place!

« Hier, j'ai vu, pour la première fois depuis l'éternité que je passe ici, un homme, il s'est approché de huit à dix pas de moi; il conduisait des moutons, je l'ai salué silencieusement, et il a répondu de la même manière à mon salut. Peut-être me trouvera-t-il après ma mort!

« Je termine en déclarant devant Dieu le Tout-puissant que, malgré les infortunes qui m'ont accablé depuis ma jeunesse, c'est avec bien du regret que je meurs, quoique la misère m'y ait forcé impérieusement.

« Cependant je prie pour obtenir la mort.

« La faiblesse et les convulsions m'empêchent d'écrire davantage, et je pense que je viens d'écrire pour la dernière fois.

« Près de Forst, à côté de Ziegenkrug, 27 septembre 1818. »

— Les lecteurs sauront tirer eux-mêmes la morale de ce récit véridique.

Cet homme fut un suicide; et ce qui est encore plus triste et plus déplorable, un suicide sans courage. Il s'est laissé mourir volontairement, mais en cherchant à écarter de lui la réprobation qui s'attache à cet acte de désespoir. Pauvre homme! Il a mérité plus de pitié pour la misère de son esprit que pour sa misère matérielle!

Avec quel soin il énumère les impossibilités de vivre qu'il croit de nature à légitimer sa résolution. « Il est ruiné; il ne peut pas, il ne veut pas mendier; il ne saurait demander des secours à ses parents et à ses amis; il est trop âgé pour être reçu soldat; etc. »

Avec quelle précaution il évite toute circonstance qui peut le rappeler à l'amour de la vie! Comme il craint tout secours!

Il choisit un lieu écarté; il garde plusieurs jours sa dernière monnaie sans paraître même songer à en faire usage. Il entre dans une auberge, et il craint que l'aubergiste ne le suive; un berger passe, il ne lui adresse aucune parole, il ne lui fait aucun signe.

Dans l'enchaînement des vicissitudes humaines, combien de fortunes s'écroulent, combien de citoyens sont tout-à-coup précipités du luxe ou de l'aisance dans une détresse extrême. Mais le sentiment des devoirs et l'amour de la vie ont d'admirables encouragements.

Rien n'est désespéré, lorsque l'on a un frère, des parents, des amis; lorsque l'on a des bras et la volonté de vivre.

Demandez autour de vous; on vous racontera cent exemples de riches dont la première mise de fonds n'a pas été beaucoup plus élevée que le prix d'une bouteille de bière; pour eux, la nécessité a été mère de l'industrie. On vous racontera aussi mille exemples d'hommes heureux qui ont été un jour accablés sous le poids des plus horribles douleurs d'âme; les premières avances que leur ait faites la société n'ont peut-être pas été beaucoup plus considérables que la pitié d'un aubergiste ou le salut d'un berger; mais ils ont eu foi dans

la charité humaine qui toujours brille sur terre au fond d'autant de regards que la lumière au ciel pendant les plus sombres nuits!

Un célèbre écrivain de la patrie de ce pauvre Allemand, Lessing, écrivait ces lignes au dernier siècle :

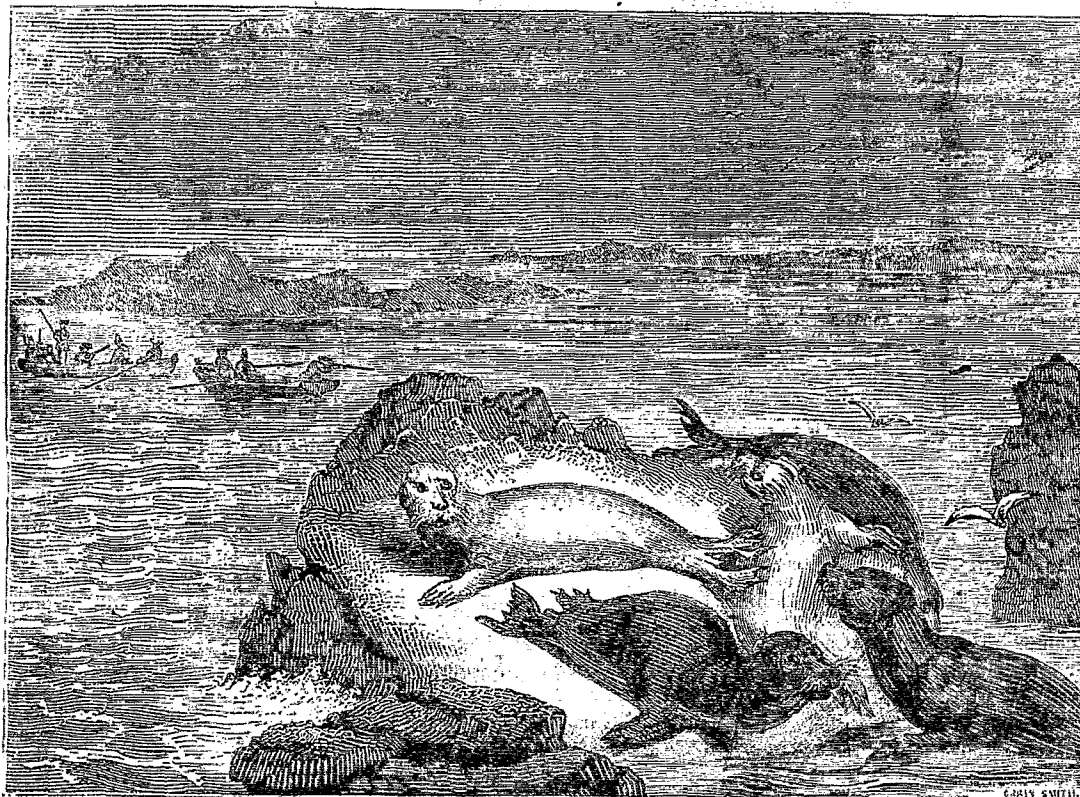
« Rarement un homme est long-temps délaissé entièrement parmi les hommes : s'il se mêle à ses semblables, » il trouvera à la fin quelques êtres disposés à s'attacher à lui : peut-être ce ne seront pas des gens des premiers rangs, » qui ont toujours leur bourse à défendre, et qui, pour cette » raison, sont souvent privés du doux sentiment de la fraternité humaine; ce seront ceux des derniers rangs; peut-être ce ne seront pas des heureux du siècle, ce seront des » malheureux, mais ce seront toujours des hommes. Une » goutte n'a qu'à toucher la superficie de l'eau pour être reçue et s'y confondre entièrement, et il n'importe d'où cette

» eau vienne, du lac ou de la source, de la rivière ou de » la mer, de la Baltique ou de l'Océan. »

CHASSE AUX PHOQUES, OU VEAUX MARINS.

(Voyez la Pêche à la baleine 1833, p. 398, 402, et 1834, p. 6, 65.)

Les phoques, ou communément les veaux marins, sont des animaux à vie presque entièrement aquatique, bien qu'ils appartiennent par leur conformation intérieure et extérieure à la classe des mammifères, où ils doivent être placés non loin des chats et des autres carnassiers. Leur nourriture, en rapport avec leur séjour habituel dans la mer, consiste essentiellement en poissons; et c'est à tort que les anciens noms populaires de veaux marins, de vaches marines, ont prévalu



(Chasse au phoque dans le nord de l'Ecosse.)

contre ceux de chat et de lion marin, qui devraient l'importer dans le langage commun : ce dernier nom commence à être en usage pour une espèce.

Les phoques (c'est ainsi que cette tribu de carnassiers s'appelle en histoire naturelle) habitent sur tout le globe, mais principalement dans les mers, à l'embouchure des fleuves, et dans les baies des zones froides ou glacées. On trouve encore des phoques dans la Méditerranée, et nous pensons que c'est au phoque que l'on doit rapporter tout ce que la mythologie a mis sur le compte de ces sirènes, ces enchantresses qui captivaient les voyageurs par leur belle voix, leurs doux regards, et les dévoraient ensuite, laissant les rivages qu'elles fréquentaient blanchis des os épars de leurs victimes. En effet, suivant les poètes, les sirènes habitaient les rivages déserts, dans des grottes profondes; or les phoques sont encore aujourd'hui reconnus pour aimer de semblables retraites, où ils viennent se reposer en sortant de la mer. Les sirènes charmaient les navigateurs par une expression trompeuse de bonté, par un regard expressif et tendre; et l'on sait que la tête arrondie, le front large et bombé, animé par deux grands yeux à fleur de tête et toujours brillants de douces étincelles donnent aux phoques toute la physiono-

mie bonne et douce du chien le plus affectueux à son maître. Le port gracieux, le buste relevé du phoque lorsque son corps est couché à plat, sa large poitrine, un col bien lié avec les épaules, donnent peut-être aussi à cet animal quelque chose de la structure extérieure d'une femme. Quant à la voix, la mythologie nous trompe ou s'est trompée; car si les sirènes avaient une voix délicieuse, tous les phoques au contraire poussent seulement de longs gémissements ou plutôt des grognements très forts, mais peu harmonieux. En ce qui concerne cette queue de poisson qui terminait honteusement, dit Horace, le corps de la sirène, nous la retrouvons, dans les phoques, indiquée par les deux membres postérieurs, serrés l'un contre l'autre en arrière, de manière à former un double aviron ou gouvernail, et achevés à leur extrémité en pied palmé ou nageoire. Les sirènes dévoraient les voyageurs, ou plutôt, comme aujourd'hui les phoques, dont elles sont le mythe, elles se contentaient de poissons, et les historiens d'alors, effrayés ou ignorants, auront pris pour des os humains les carcasses des célacés ou des poissons, abandonnées par les phoques sur les grèves, après d'opulents repas.

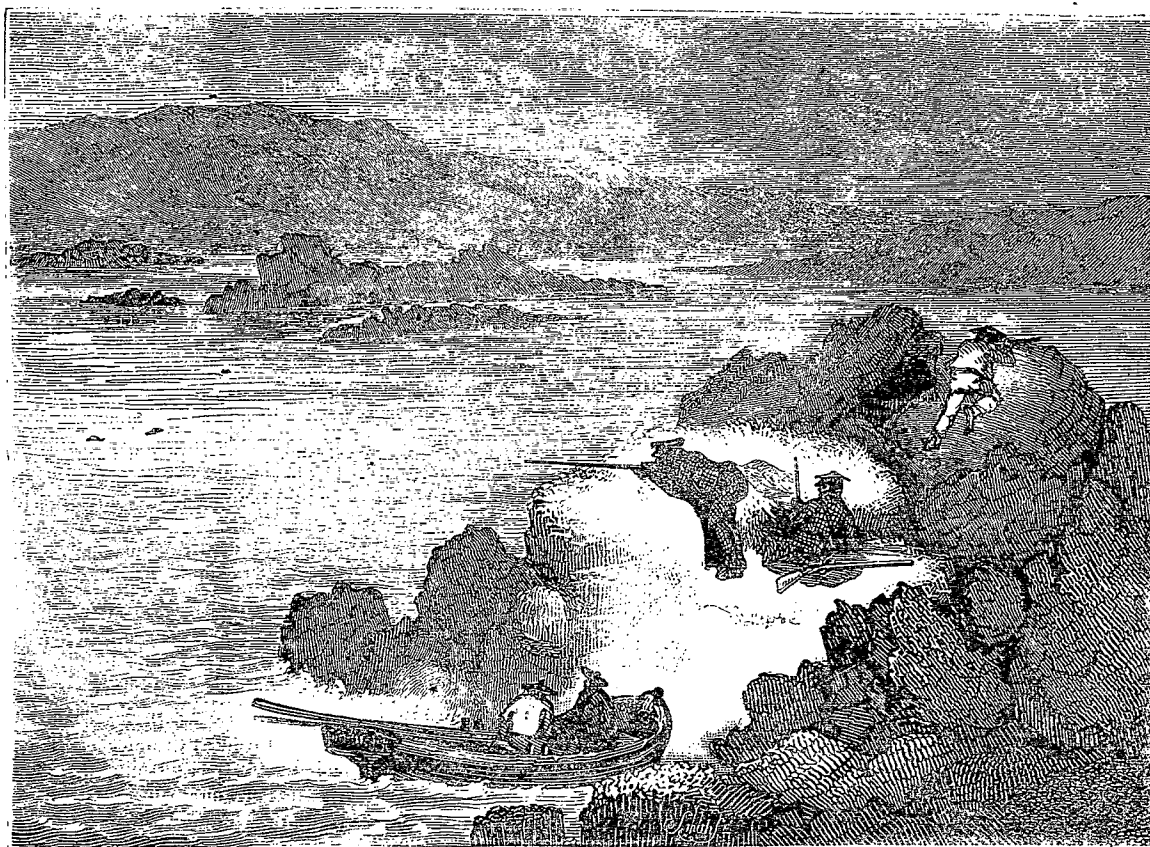
Ces animaux, tels que nous les connaissons aujourd'hui

soit à l'état sauvage, soit en captivité, sont d'une douceur de mœurs, d'une timidité, d'une facilité à reconnaître les soins du maître, à bien s'apprivoiser, qu'aucun animal ne surpasse, si ce n'est le chien tel que nous nous le sommes fait par la domesticité. On a aussi remarqué que leur cerveau montre le développement qui est presque toujours l'indice certain du développement moral; et si les habitudes marines des phoques n'empêchaient de penser que l'on pourrait les garder à l'état domestique, il n'y a pas de doute que l'on en pourrait tirer tout le parti possible pour la pêche.

Les phoques comme espèces sont difficiles à distinguer entre eux : un pelage uniforme, composé de poils assez durs, et rebroussé comme une brosse, quelquefois mêlé avec un duvet soyeux, d'une couleur fauve, grise, noire, ou marbrée de ces couleurs, servirait peu à les spécifier. Les naturalistes

se servent pour les distinguer de la forme du museau qui n'est pas chez tous la même; par exemple une de ces espèces, qui habite dans l'océan Pacifique, a le nez si prolongé et si mobile qu'il est presque devenu une trompe. On connaît les phoques proprement dits, qui n'ont pas d'oreille externe, et les otaries, qui ont un lambeau de peau un peu redressé pour conque auditive : les dents sont en général plus pointues que tranchantes, et bonnes pour briser en gros fragmens la chair solide des poissons, plutôt que pour la triturer en pâte ductile.

Les habitans des côtes du Groënland, du Spitzberg et des autres contrées arctiques, trouvent dans la chasse du phoque des ressources contre les besoins qui les assiegent dans ces climats rigoureux. Les phoques sont aux Groënlandais ce que le bœuf et le mouton sont pour nous, ce que le cocotier est aux habitans de la mer du Sud, le



(Chasse du phoque au fusil.)

bananier aux Brésiliens, le riz aux Indous, etc. Aussi chez les Groënlandais toute la considération sociale est attachée à l'art de bien harponner l'*Pattarsoack* (nom groënlandais d'une espèce de phoque), et toute l'éducation d'un homme ne doit tendre qu'à le rendre habile dans cette chasse pénible par les dangers de mer qui l'entourent. — Les Groënlandais ont plusieurs manières de chasser les phoques. A la mer libre, ils cherchent à les surprendre en arrivant contre eux sous le vent, et avec le soleil brillant en regard, de manière à n'être ni vus ni entendus par ces animaux. Aussitôt que les chasseurs arrivent à portée, le harponneur lance au plus voisin un trait à la hampé duquel est attachée par une corde une vessie insufflée. Le phoque, blessé, plonge avec la rapidité de la flèche, entraînant avec lui la vessie, qui par la résistance à immerger gêne les mouvemens de l'animal, et indique son retour à la surface pour respirer; de sorte que les chasseurs sont avertis de frapper avec plus de facilité une première, une seconde fois, et finissent par le tuer. — D'autres fois ils fatiguent de tant de cris et de clameurs les troupes de phoques, que ceux-ci plongent dans la profondeur des eaux, et y restent si long-temps qu'ils sont comme asphyxiés lorsqu'ils reviennent à la surface, ce qui rend leur

destruction plus facile par le harpon, ou le plomb du mousquet. C'est ce que représente la première gravure.

Dans l'hiver lorsque la mer, dans les baies fréquentées par les phoques, est recouverte d'une glace épaisse, ceux-ci cherchent partout des trous ou des crevasses pour entrer dans l'élément qui leur est le plus cher; c'est par ces mêmes trous, espèces de soupiraux ouverts dans cette grande voûte jetée par le froid sur la surface de l'océan, que les phoques viennent respirer. Le Groënlandais, blotti dans la neige, attend patiemment au bord de ces trous que les phoques viennent mettre le nez à l'air, et alors ils les harponnent à coup sûr. — En Ecosse, aux Orcades, dans les îles Shetland, sur tous les écueils de cette mer, les phoques sont nombreux; ils viennent se réfugier dans des grottes profondes excavées par la mer sous les falaises. C'est là que les chasseurs, montés dans de légers bateaux, pénètrent à la lueur des flambeaux, et font un grand carnage des phoques surpris, ou émerveillés à tel point par cette lumière inaccoutumée, qu'ils se laissent tuer à coups de massues sur le nez, partie où les coups sont mortels comme pour le chien domestique. En Ecosse cette chasse se fait en bateau avec des carabines à canons rayés et d'une grande portée. Les chasseurs, ainsi que le montre

notre seconde gravure, se cachent derrière des pointes de rochers, en appuyant sur les meurtrières naturelles, ouvertes entre les inégalités de ces remparts, leurs longues carabines, et avec cette justesse de tir, qui n'appartient qu'à des chasseurs consommés, frappent d'un plomb mortel le phoque se jouant au milieu de l'eau à la distance de plus de trois cents pas. La graisse des phoques, comme celle des marousins ou autres cétacés, se convertit en huile pour la corroyerie et l'éclairage; les peaux, desséchées d'abord à l'air, sont vendues aux mégisiers. Il n'est pas profitable de les employer pour cuir de souliers; mais garni de son poil, le cuir de phoque est très bon pour couvrir des malles, des havresacs de chasse ou de guerre, pour faire des bonnets et des manteaux impénétrables à la pluie.

Aujourd'hui des armateurs français de Saint-Malo et de Nantes vont à la pêche du phoque à trompe, du phoque à crinière vers le pôle austral; cette chasse est aussi profitable que celle des cétacés. Peut-être les armateurs ont-ils tort de ne pas rapporter les os, dont la vente serait assurée pour la confection de l'ammoniaque et du noir animal.

EXPLOITS DE SCANDERBEG

CHAMPION DU CHRIST.

L'histoire des guerres que les chrétiens soutinrent pendant le quatorzième et le quinzième siècle, pour s'opposer aux envahissemens des Turcs en Europe, quoique riche en traits de courage et de dévouement, ne présente aucun nom qui rappelle le type des héros des temps anciens aussi bien que celui de Scanderbeg, prince d'Albanie. Chef des petits Etats situés aux portes de l'islamisme triomphant, exposé à toute la vigueur des premiers coups, il suppléa par son génie et par l'énergie de son caractère aux ressources insignifiantes de ses possessions. Ses exploits, célébrés jusqu'à nos jours dans les chants populaires de l'Epire, firent long-temps en Europe l'objet d'une admiration unanime.

Scanderbeg eut pour père Jean Castriote, prince d'Albanie, et pour mère Voissava, fille du prince de Serbie. Il naquit en 1414, et pour que le merveilleux de la naissance ne manquât pas à cette vie pleine de prodiges, ses biographes racontent que la veille de sa naissance sa mère rêva qu'elle avait mis au monde un énorme serpent dévorant la Turquie de sa gueule sanglante et battant de sa queue les flots de l'Adriatique.

Le jeune Castriote n'était âgé que de neuf ans lorsque Murad II (Amurat) envahit en 1423 le territoire de son père, et l'emmena avec ses trois frères comme otages à sa cour. George fut contraint d'embrasser l'islamisme, et reçut le nom de Scander (Alexandre). Le sultan, qui découvrit en lui les plus heureuses dispositions, lui fit donner une éducation mahométane distinguée, et l'instruisit dans l'art de la guerre. Le développement que prit le jeune Castriote, sa force et son adresse dont il donna quelques preuves dans les luttes à la cour, lui concilièrent la faveur du sultan, qui le nomma, à l'âge de dix-neuf ans, *beg* ou gouverneur d'un sandjak ou district. Depuis cette époque le nom de Scanderbeg (seigneur Alexandre) lui resta, et c'est sous ce nom qu'il est connu chez les historiens ottomans. Lorsqu'à la mort de son père, en 1431, l'Albanie avec sa capitale Croia fut changée en sandjak ottoman, Scanderbeg ressentit vivement l'anéantissement de sa patrie et ne songea qu'à venger cet affront. Agissant avec une circonspection justifiée par la méfiance des Turcs, il ne parvint que peu à peu à établir des relations secrètes avec les chrétiens alors en guerre contre les Ottomans. En 1445 l'armée turque attaqua les forces réunies des chrétiens sous le commandement du roi de Hongrie. Scanderbeg conduisait un corps considérable, il fit un mouvement rétrograde qui décida la victoire en faveur des chrétiens; puis, se détachant avec trois cents hommes fidèles à sa cause, il entra dans le

camp impérial, et força le secrétaire du sultan d'écrire au gouverneur de Croia l'ordre de remettre la ville entre les mains du porteur du firman. Aussitôt que le firman fut signé il tua le secrétaire, et, profitant de la confusion de l'armée turque, prit le chemin d'Albanie.

Les habitans de Croia reçurent le fils de leur ancien prince avec des transports de joie. La garnison turque fut massacrée, à l'exception d'un petit nombre qui s'était mis sous sa protection immédiate. L'occupation de Croia devint le signal d'une guerre contre les Turcs. Scanderbeg convoqua chez lui ses nombreux parens chefs de cantons; douze mille combattans accoururent sous ses drapeaux; quelques villes occupées par les Turcs ayant été enlevées de force, d'autres s'étant rendues de gré, Scanderbeg se vit dans l'espace de trente jours maître de l'Epire. Alors il convoqua les princes voisins à Alessio (ancien Lyssus) pour opérer une ligue contre les Turcs; et quoique n'ayant en propre que les villes de Croia, d'Alessio et de Durazzo, il fut nommé chef de la fédération, et commandant des forces qui ne s'élevaient guère qu'à quinze mille hommes. Il ouvrit la campagne en battant quarante mille Turcs que le sultan avait envoyés pour châtier le transfuge de sa cour: il leur fit deux mille prisonniers et enleva vingt-quatre drapeaux. Les préoccupations de la guerre avec la Hongrie ne permirent pas au sultan de venger aussitôt ce revers.

Scanderbeg, empêché par la perfidie du despote de Serbie de prendre part à l'expédition des chrétiens terminée si malheureusement par la défaite de Varna, tourna ses armes contre Venise qui venait de s'approprier le territoire de Daina, appartenant à un de ses parens. Scanderbeg battit le général Sebenigo, et pensait à profiter amplement de ses succès lorsque la marche d'une armée turque, sous Mustapha pacha, le força de conclure la paix avec les Vénitiens. Il marcha contre Mustapha, lui tua dix mille hommes, et le fit prisonnier avec douze autres chefs principaux.

Pour venger ces affronts, Murad marcha en personne contre le prince albanais, et assiégea les villes de Sfetigrad et de Dibra avec une armée de cent mille hommes. Ces deux villes se rendirent à la vérité par suite d'un accident; mais les mouvemens de Scanderbeg, qui sut attirer l'ennemi dans des positions désavantageuses, firent éprouver au sultan des pertes considérables. En dépit des forces supérieures et des ruses, Croia résista aux armées turques; Scanderbeg, dans une attaque effectuée avec habileté, tua, dit-on, huit mille hommes, et refusa d'entrer dans l'arrangement que le sultan lui proposait. Celui-ci se retira presque aussitôt, et mourut de chagrin en 1450.

L'avènement au trône de Mahomet II, et son esprit de conquête, appelèrent notre héros à de nouvelles luttes et de nouveaux triomphes. Plusieurs généraux, envoyés par le sultan, à la tête des armées toujours supérieures en nombre, furent forcés de se retirer avec des pertes considérables. Pendant huit ans consécutifs, Scanderbeg lutta contre des invasions continuelles avec une persévérance que ni l'envahissement de la Serbie, ni la chute de Constantinople en 1453, ni les déflections répétées de ses cousins ou compagnons d'armes, ne purent ébranler un instant. Le sultan, fatigué par les guerres où la fortune n'avait été qu'une seule fois infidèle à Scanderbeg, lui offrit d'abord un armistice et puis la paix définitive, et lui écrivit une lettre (1834, p. 289) où il le priait de lui envoyer son fils comme gage d'alliance. Scanderbeg, appréciant les offres du sultan à leur juste valeur, sut éluder la demande, et n'accepta la paix qu'en 1461. Alors, cédant aux instances du pape Pie II, il offrit ses services au roi de Naples, Ferdinand, qu'il aida puissamment dans la guerre contre les Français.

La célébrité que Scanderbeg s'était acquise à si juste titre fit concevoir aux princes chrétiens le projet d'une ligue contre les Turcs, dont le commandement devait être confié à Scanderbeg. Celui-ci en embrassa l'idée avec ardeur, et, sur

les insinuations du pape et des Vénitiens, rompit la paix conclue trois ans auparavant avec le sultan. L'espérance de cette croisade s'évanouit, et Scanderbeg eut seul à supporter les suites de sa démarche. A la première nouvelle de la rupture, Mahomet II envoya en Albanie Chérémètbeg à la tête de quatorze mille hommes. Scanderbeg le battit complètement; un autre corps de quinze mille hommes, sous le commandement de Balaban, entoura cinq mille Albanais dans la belle vallée de Val-Khalia: Scanderbeg força les rangs ennemis, les culbuta, et les attaqua après leur retraite avec une telle habileté, qu'il en tua un grand nombre, et pilla leur camp. Balaban reparut encore pour la deuxième fois, et peu de temps après pour la troisième, suivi à quelque distance d'un corps d'armée commandé par Yacoub-Bey. Avant que les deux corps eussent effectué leur jonction, Scanderbeg, ayant mis en déroute les troupes de Balaban, attaqua Yacoub-Bey, et alla chercher, à travers les ennemis, le chef, qu'il perça de sa lance, et à qui il coupa la tête.

Après tant d'échecs éprouvés par ses généraux, Mahomet eut recours au fer des assassins, mais ses tentatives furent infructueuses; il ne jugea pas indigne de lui de marcher en personne contre Scanderbeg: une armée de plus de deux cent mille hommes, commandée par le sultan, envahit l'Albanie et assiégea Croïa. Scanderbeg, trop faible pour l'attaquer de front, se contenta de l'inquiéter sans cesse, et lui porta de si rudes coups, que le sultan, vainqueur de tant de peuples, abreuvé d'humiliation et de dégoûts, se vit forcé de se retirer, laissant toutefois Balaban à la tête de quatre-vingt mille hommes occuper les hauteurs voisines de la ville. Scanderbeg, informé de la marche d'un renfort que commandait Younis, frère de Balaban, tourna l'armée de ce dernier, attaqua Younis, le fit prisonnier ainsi que son fils, et reparaissant devant l'armée de Balaban, lui fit connaître ce nouveau succès; alors le plus vif combat s'engage, mais la mort de Balaban met le désordre dans les rangs turcs, qui se dispersent et se retirent; ils furent poursuivis pendant trois jours par les Albanais, qui en firent un horrible carnage.

Scanderbeg ne survécut que peu de temps à son dernier triomphe; il mourut à Alessio en 1467.

Indépendamment des qualités éminentes qui lui acquirent la réputation du premier capitaine de son siècle, Scanderbeg passait pour un homme extraordinaire par la fermeté avec laquelle il supportait les fatigues de la guerre, par son intrépidité, et par la force de son bras. Ses biographes citent plusieurs exemples de buffles, de sangliers, d'hommes décapités par un seul coup de son sabre, et comptent jusqu'à trois mille le nombre d'adversaires qu'il tua de sa propre main. Aussitôt que le signal du combat était donné, Scanderbeg s'élançait avec fureur sur l'ennemi, et retrouvait son bras droit pour mieux porter les coups. Quoique toujours le premier dans l'attaque, il ne reçut de toute sa vie qu'une seule blessure légère. L'admiration que les chrétiens avaient pour le champion du Christ (titre qu'il prenait lui-même), ne fut pas moindre chez les Turcs; car lorsque l'Albanie, que le bras de Scanderbeg ne soutenait plus, fut inondée par les armées ottomanes, ses adversaires mahométans se portaient en foule vers le lieu où reposaient les cendres du héros chrétien, pour emporter en silence et avec une vénération religieuse quelque parcelle de ses ossements, persuadés qu'une étincelle du courage de Scanderbeg devait rejaillir sur l'heureux possesseur de ces précieuses reliques.

LES CANONS D'ALGER,

AU JARDIN DE L'HOTEL DES INVALIDES.

Les canons dont il s'agit ici sont ceux provenant de la conquête d'Alger, qui se trouvent aujourd'hui sur le fossé du jardin devant l'hôtel des Invalides. Ces canons, au nombre de trente, sont de dimensions et de calibres divers; la plu-

part, d'environ 17 pieds de long, ont été fondus à Alger entre l'année de l'hégire 1188 et l'année 1195 (1775 à 1780), sous le règne du sultan Abdulhamid, pendant que Mehémed-Pacha Ben-Osman était dey de la régence d'Alger.

A droite en entrant on trouve deux groupes de six canons couchés par terre, et plus loin deux autres pièces plus petites, également couchées sur le sol; à gauche de la porte d'entrée il y a onze pièces dans la même position, et aussi divisées en deux groupes; plus loin, du même côté, deux canons fondus sous le règne du sultan Sélim III sont placés sur des affûts; à côté d'eux est une pièce sans affût; et enfin, dans l'angle de jonction du mur qui fait face à la rivière et de celui qui va rejoindre la façade de l'hôtel, on aperçoit un mortier appuyé sur le mur.

Tous ces canons sont couverts d'inscriptions en arabe et en turc.

Sur la culasse de la plupart sont écrits les mots suivants en langue arabe rimée :

Il a été fait sous le règne du sultan des sultans, du maître des rois de l'Orient et de l'Occident, de sultan Abdulhamid-Khan, de la famille d'Osman, fils de sultan Ahmed-Khan, à Djezaïr (Alger) l'Occidentale, la bien défendue, par l'ordre de celui que tous les doigts désignent aux regards, Mehémed-Pacha, fils d'Osman (que le roi, source de tous les bienfaits (Dieu), lui accorde son aide!), l'année 1191 (1778).

Au-dessous est écrit le nombre de quintaux que pèsent ces canons, et sur le milieu de la pièce est indiqué le nom du fondeur.

Il y a quelques différences dans les inscriptions qu'on lit sur la culasse de ces diverses pièces, mais trop peu importantes pour que nous les indiquions ici. Seulement on remarquera que sur quelques uns, un ruban autour de la culasse porte cette inscription française : *Fait par François Dupont, fondeur en chef du roi de France à Alger, an 1775*.

Les inscriptions qui se lisent près de la bouche des canons sont les mêmes sur quelques uns, mais différentes sur plusieurs. Elles sont en turc sur les pièces fondues par Dupont dont nous venons de parler, et consistent en ces mots : *Les montagnes elles-mêmes ne résisteraient pas à leur force.*

Les autres, en arabe, sont des sentences ou des prières tirées du Coran ou des formulaires religieux des Musulmans; les voici toutes :

1

O toi qui domptes les opiniâtres, soumetts-nous ceux qui résistent!

2

O toi qui inspires les sages desseins, ouvre-nous la porte de la victoire (ou du salut éternel)!

3

Quiconque déploiera son zèle dans cette voie, son nom vivra environné de gloire; tous ceux qui le verront feront des vœux pour lui; le Seigneur lui donnera pour récompense les jardins éternels et les eaux du fleuve (le Kauser, fleuve du Paradis musulman).

4

Bonheur à toi qui combats avec ardeur dans la voie divine! quand seront placées les balances du bien et du mal, il te suffira de le dire, et alors t'accueillera le Créateur avec un visage riant.

5

O mon Dieu! le meilleur des soutiens, secours-nous contre les infidèles!

6

Quiconque fait du bien à un de ses frères et se conforme aux traditions prophétiques, a montré son zèle pour les saintes révélations : à l'homme qui fait le bien, les jardins du Paradis et les eaux du Kauser.

Ces inscriptions sont celles des longues pièces couchées par terre à droite et à gauche; les deux petites pièces du côté droit portent une inscription où l'on apprend qu'elles ont été fondues par ordre du dernier dey d'Alger, Hussein, sous

le règne du sultan Mahmoud; celle qui est à gauche, près des deux pièces en batterie dont nous allons parler, n'a pour tout ornement que le tougra ou chiffre du sultan Sélim (1835, p. 176). Sur le mortier est écrit en arabe :

Far l'ordre de Méhémed-Pacha, à qui Dieu rende facile tout ce qu'il voudra!

et dans un petit écusson, sur la culasse, le nom du fondeur, Wali Ben-Abdallah.

Les inscriptions des deux gros canons sur affût sont en langue turque, et semblables sur l'un et l'autre. Les mots suivans sont en vers :

Le roi du siècle, ombre de Dieu sur l'univers; le monarque du monde, sultan Sélim-Khan, étant monté sur le trône, le haut personnage, payeur du port, Hussein-Agha Badjous Kadri s'étant entremis, le sultan, dans sa gracieuse bonté, a manifesté sa bienveillance pour les guerriers de l'islamisme dans l'odjak d'Alger. L'an 1206, ce monarque du siècle, cédant à sa générosité, leur a octroyé ce canon.

ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE JACQUART.

(7 août 1834.)

En 1833, nous avons fait connaître les circonstances intéressantes qui ont accompagné l'invention du métier Jacquart; à cette époque vivait encore cet homme qui restera célèbre dans les fastes de l'industrie.

Il est mort depuis : ce fut le 7 août 1834, à quelques lieues de Lyon, dans une petite maisonnette d'Oullins, où il s'était retiré à l'arrivée de sa vieillesse, et où plus d'une fois il avait reçu des voyageurs de renom, des savans, des hommes d'état, empressés d'aller visiter en son humble retraite le modeste mécanicien.

Joseph-Marie Jacquart était né à Lyon le 7 juillet 1732. Son père, Jean-Charles Jacquart, était maître ouvrier en étoffes d'or, d'argent et de soie; sa mère, Antoinette Rivé, liseuse de dessins; son aïeul, Isaac-Charles Jacquart, tailleur de pierre à Couzon. « Cette humble généalogie, dit M. Léon Fauchier dans une biographie publiée par la société Montyon et Franklin, cette humble généalogie vaut bien un titre de noblesse; elle montre d'où partit Jacquart pour s'élever, sans autre secours que la persévérance de son caractère, au rang des bienfaiteurs de son pays. »

Nous renvoyons à l'article que nous avons déjà publié (1833, p. 294) pour les détails des premiers travaux de Jacquart, et pour l'opposition que rencontra, parmi les ouvriers de Lyon, l'introduction de ses métiers.

La vie de cet inventeur fut trois fois menacée; il fut dénoncé comme l'ennemi du peuple; on s'arma contre lui; sa machine fut lacérée et mise en pièces par l'autorité elle-même, sur la place des Terreaux, aux applaudissemens de la foule; et de même qu'autrefois les cendres des grands criminels étaient dispersées au caprice du vent; de même « le fer fut vendu comme du vieux fer et le bois comme bois à brûler. » — C'est que le métier Jacquart supprimait, selon l'expression du jury de 1801, *supprimait un ouvrier dans la fabrication des tissus brochés.*

Plus tard, sans doute, la diminution du prix des étoffes devait amener plus de commandes, plus de travail, et le nombre des ouvriers, loin de diminuer, était destiné à s'accroître par suite de l'introduction même de cette machine; mais c'était plus tard que, d'après l'ordre ordinaire des choses, un tel résultat devait être obtenu; il fallait chômer en attendant; l'ouvrier était donc, en réalité, momentanément supprimé; or, s'il n'a pas de capitaux pour attendre l'époque souvent éloignée où le public, excité par le meilleur marché, multipliera ses demandes, être supprimé pour l'ouvrier; être supprimé! c'est presque toujours pour lui la misère, le désespoir, quelquefois le crime et la mort!

On ne saurait blâmer le conseil des prudhommes qui crut devoir donner à des sentimens violens et brutaux, mais mal-

heureusement naturels, une satisfaction suffisante : mieux valait laisser au temps le soin d'amener les améliorations et s'épargner la cruelle nécessité de sévir.



(Jacquart.)

Toutefois, il est douloureux de songer à la triste alternative où l'on est réduit dans les premières époques de l'introduction d'une machine importante : on est contraint soit à jeter pendant quelque temps dans la misère les ouvriers supprimés, soit à ajourner d'une amélioration capitale qui, plus tard, doit apporter à ces mêmes ouvriers le bienfait de nouveaux travaux et de nouveaux salaires*. Pourquoi ne songerait-on pas à les traiter à peu près comme on traite les militaires, en créant pour eux les fonds d'une demi-solde pendant un temps limité. Cette demi-solde leur permettrait d'attendre un peu et leur faciliterait la recherche de nouveaux moyens d'existence. Une partie des premiers bénéfices de la machine introduite pourrait être attribuée à cette caisse de secours, dût-on modifier les lois qui régissent les brevets d'invention.

En 1815, les nouveaux métiers n'étaient pas encore adoptés par l'industrie; dix ans après, l'Angleterre les importait. Enfin, en 1825, eut lieu leur installation définitive. — En 1819, après l'exposition, Jacquart reçut la croix d'honneur.

Après la mort de ce mécanicien aussi désintéressé qu'habile, le conseil des prudhommes de Lyon a ouvert une souscription pour élever un monument à sa mémoire; mais la somme qu'on a réunie est encore peu importante. Oublions-nous un compatriote dont le nom est européen?

* Le résultat suivant montre bien qu'en définitive l'introduction d'une machine finit par tourner au bénéfice de la classe ouvrière à laquelle d'abord elle a causé le dommage d'une interruption de travail. — L'industrie française a toujours été d'une supériorité réelle dans les étoffes de luxe, où le goût et l'art du dessin ont une si grande part. Or, le métier Jacquart pour les étoffes façonnées ou de luxe est aujourd'hui répandu au nombre de plus de 20,000, sur 32,000 métiers qu'emploie Lyon; tandis qu'en 1788, sur 14,782 métiers, on n'en comptait que 240 pour les étoffes façonnées. L'industrie française lui doit donc d'avoir étendu ses produits dans un genre où elle excelle et surpasse tous ses concurrents.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

MORT DE PITT, COMTE DE CHATHAM.



(Défaillance de Pitt, comte de Chatham, dans la chambre des lords, d'après le tableau de Copley.)

Le 7 avril 1778, on discutait à la chambre haute d'Angleterre la grande question de la guerre avec l'Amérique. Le duc de Richmond venait de proposer une adresse pour obtenir le rappel des troupes envoyées contre les colonies, et le renvoi des ministres.

La porte s'ouvrit, et l'on vit apparaître un vieillard que ses infirmités avaient éloigné depuis long-temps des affaires, mais que tous reconnaissaient encore pour le politique le plus habile et l'orateur le plus éloquent de son époque, William Pitt, comte de Chatham. Il était pâle comme la

mort ; tout son corps était couvert de ses habits de malade et entouré de flanelle jusqu'aux genoux : il marchait avec peine, soutenu par son second fils William Pitt, et par son gendre lord Malton. Tous les pairs le saluèrent respectueusement et restèrent debout jusqu'à ce qu'il fût arrivé à sa place.

Alors il se leva lentement et avec peine de son siège, s'appuyant sur ses fils ; il tourna ses yeux vers le ciel, et dit : « Je remercie Dieu de m'avoir aujourd'hui rendu capable » de venir ici parler d'un sujet qui affecte si profondément

» mon cœur. — Je suis vieux et malade. — La tombe s'ouvre
 » pour me recevoir ; je quitte un lit de souffrance pour dé-
 » fendre la cause de mon pays ; peut-être est-ce la dernière
 » fois que vous m'entendez dans cette enceinte. »

Il exprima ensuite son indignation contre le projet de ren-
 noncer à la souveraineté de l'Amérique. Il avait autrefois
 lutté de tous ses efforts pour éviter la guerre désastreuse où
 l'on s'était engagé : maintenant il fallait savoir la soutenir
 avec courage.

« Au nom de Dieu, s'il faut absolument se déclarer ou
 » pour la paix ou pour la guerre, qu'attendez-vous pour vous
 » décider à la guerre ? Je crois les ressources de l'Etat suffi-
 » santes pour le maintien de nos droits contestés. D'ailleurs,
 » milords, comme tout parti est préférable au désespoir, re-
 » doublons de persévérance et d'efforts ; et s'il faut succom-
 » ber, succombons du moins en hommes. »

Le duc de Richmond répondit avec convenance en persi-
 stant dans son avis. Le vieux Chatham fit un violent effort
 pour se lever : il posa la main sur son cœur, et entr'ouvrit
 les lèvres ; mais aussitôt il tomba dans un accès convulsif.
 Le duc de Cumberland et lord Temple le reçurent dans leurs
 bras. Les pairs quittèrent leurs sièges dans le plus grand
 désordre et accoururent près de lui. Tous les visages étaient
 consternés : on arrêta les travaux, et la chambre s'ajourna.

Chatham fut transporté à sa maison de campagne de
 Hayes, où il mourut le 12 mai suivant, âgé de soixante-
 dix ans, entièrement épuisé par le travail.

Le conseil de la cité de Londres réclama, par une pétition,
 l'honneur de recueillir ses restes et de les déposer dans la
 cathédrale de Saint-Paul ; mais la chambre des communes
 avait déjà obtenu qu'ils fussent ensevelis, aux frais publics,
 à l'abbaye de Westminster. Le conseil, voulant néanmoins
 témoigner ses pieux regrets, fit élever un monument à la
 mémoire de l'illustre mort, à Guildhall. — La chambre des
 communes porta en outre un bill qui joignit quatre mille
 livres sterling de rente au titre de comte de Chatham, tant
 qu'il serait conservé par les héritiers. Ce bill passa, non sans
 contestation, à la chambre des lords, qui avait déjà refusé
 d'accompagner le convoi funèbre, ainsi que l'avait proposé
 lord Shelburn.

Chatham, quoiqu'il eût occupé la première place en An-
 gleterre après le roi, et qu'il n'eût jamais été dissipateur,
 mourut sans fortune ; il laissa même vingt mille liv. sterl.
 de dettes qui furent acquittées par le parlement. Il s'était
 élevé par ses propres efforts d'un rang assez médiocre au
 plus haut degré d'influence et de puissance qu'il pût am-
 bitionner. Lorsqu'il entra à la chambre des communes, en
 1755, il était simple cornette dans les Bleus. Dès cette épo-
 que, il souffrait de la goutte : éloigné des plaisirs par sa
 santé, il était sans cesse voué à l'étude ; ses auteurs favoris
 étaient Cicéron et Thucydide. Sa science, son patriotisme,
 que servait admirablement son éloquence, lui acquirent
 bientôt une grande autorité, et le portèrent progressivement,
 en dépit de George II, à la place de premier secrétaire
 d'Etat. On sait combien il a été fatal à la France, et c'est
 lui qui nous a fait perdre le Canada et presque toutes nos co-
 lonies. Son nom cependant n'a jamais été aussi en aversion
 parmi nous que celui de son second fils, William Pitt, si
 souvent associé dans la réprobation du peuple, pendant la
 révolution française, avec le nom du général autrichien Co-
 bourg.

DU SAUVETAGE DES NAUFRAGÉS.

APPAREIL MANBY. — EFFORTS TENTÉS EN FRANCE.

(Voyez Bateau sauveur, p. 220.)

Lorsqu'un navire est échoué sur les roches, à quelques
 toises de distance du rivage, il devient souvent impossible
 à une embarcation quelconque d'en approcher, tant à cause
 des récifs qui l'entourent, que de l'état de la mer. Il faut, en

vérité, l'avoir vu pour se faire une idée exacte de la force
 avec laquelle les vagues se déploient lorsqu'elles rencontrent
 un obstacle ; elles se dressent à pic comme un mur pour re-
 tomber ensuite de tout leur poids et de toute leur vitesse
 contre les flancs du malheureux navire ; elles le battent sans
 relâche et ne tardent pas à le démolir. Malheur à ceux qui,
 se fiant à leur adresse et à leur vigueur, essaient de se sau-
 ver à la nage ; ils sont saisis par la vague, fracassés et dé-
 chirés contre les quartiers de roche. Les tonneaux, les plan-
 ches qu'on lance quelquefois du bord dans ces occasions pour
 essayer la puissance de la mer, sont à l'instant mis en pièces ;
 et dans cette triste conjoncture, le bateau *Greatheed* ne sau-
 rait être d'aucun secours. Aussi n'est-ce pas le seul moyen
 de salut que les naufragés aient à espérer sur les côtes de la
 Grande-Bretagne : il vient d'y être établi tout nouvellement,
 sur les points les plus dangereux du littoral, des appareils à
 bombes du capitaine Manby.

Le procédé de cet officier consiste à lancer une bombe
 attachée à une corde ; la bombe tombe au-delà du bâtiment,
 et la corde s'engage dans la mâture, pendant que son extré-
 mité demeure à terre. A l'aide de ce secours, les marins
 établissent une sorte de pont entre la terre et eux ; à la ri-
 gueur même la corde pourrait leur suffire : car ils se ren-
 draient au rivage sur la force de leurs poignets ; mais souvent
 on a le temps d'installer un fauteuil et des systèmes de *va et*
vient, qui permettent de sauver avec la plus grande facilité
 des femmes et des enfants. On voit glisser ces pauvres créa-
 tures en pleine sécurité sur ce pont suspendu, pendant qu'au-
 dessous d'eux, à quelques pieds, la mer mugit, se soulève,
 écume et brise.

Ce moyen de sauvetage ne pouvait d'abord s'employer
 que de jour et se trouvait fort restreint, car la plupart
 des naufrages ont lieu pendant la nuit ; mais le capitaine
 Manby a songé à s'aider de la lumière d'une ou de plusieurs
 fusées qui éclairent assez long-temps pour pouvoir juger de
 la position du bâtiment et diriger le tir. Des voitures portant
 le mortier, les bombes, les cordes, les fusées, sont prompte-
 ment dirigées sur le point de la côte où l'échouage a eu lieu ;
 des préposés aux douanes, des pêcheurs, sont exercés au
 service de la machine ; un système de signaux a été établi
 et répandu parmi les marins pour faire communiquer les
 hommes du rivage avec les naufragés : 465 personnes ont
 été sauvées par ce procédé la première année de son emploi.

L'idée de lancer une corde de la terre au navire, ou du
 navire à la terre, n'est pas nouvelle ; mais la difficulté con-
 sistait à fixer d'une manière convenable la bombe à la corde ;
 car celle-ci, dans les anciens essais, cassait toujours au départ
 du projectile, dont la vitesse ne pouvait lui être communiquée
 assez promptement.

C'est en 1830 seulement que Manby proposa son procédé
 à l'amirauté ; on comprendra comment sa mise à exécution
 a été aussi prompte, lorsqu'on saura qu'une société s'est
 aussitôt organisée dans ce but.

La France, il faut le dire, est bien en arrière quant aux
 moyens de sauvetage pour les naufragés. Plusieurs raisons
 expliquent ce retard : d'abord sa position géographique, qui
 ne la rend point exclusivement maritime comme l'Angle-
 terre ; puis la nature de sa capitale, qui n'est pas un port de
 mer comme Londres, et l'on sait que jusqu'ici c'est toujours
 de la capitale qu'est partie l'impulsion générale ; enfin le
 nombre des sinistres, qui, sur notre littoral, est bien moins
 considérable que sur le littoral de la Grande-Bretagne.

Ces différentes causes rendent compte en partie de l'indif-
 férence que l'administration a montrée pendant long-temps
 pour l'organisation sur nos côtes d'un système général de
 sauvetage ; mais, il faut le dire aussi, la principale raison
 consiste dans l'insuffisance de tous les moyens qui ont tour-
 à tour été proposés ; car le bateau sauveur lui-même se
 trouve souvent en défaut, l'appareil Manby est tout récent,
 et hors ces deux systèmes, il n'en est encore aucun dont la

pratique ait sanctionné la bonté. Les accidens se présentent sous des formes si variées ; il fallait, pour parer à tous les évènements, se charger de tant d'appareils plus ou moins encombrans, compliqués, et d'une efficacité douteuse, que les prévisions du cas de naufrage (cas exceptionnel et rare dans les chances de la navigation) seraient devenus un des principaux objets de la marine. Tant de soucis étaient incompatibles avec les conditions du métier de marin, où l'audace et la confiance sont les premières vertus.

Aujourd'hui l'état des choses est changé : la paix et le commerce ont accru de toutes parts nos relations maritimes, des moyens de sauvetage éprouvés peuvent être établis sur les côtes ; une plus longue indifférence ne serait donc pas permise. C'est ce qu'a senti l'administration depuis quelques années : on a accordé aux marins qui se sont distingués en portant secours aux naufragés, des médailles honorifiques et le droit de s'en décorer habituellement ; on a fait construire à Cherbourg, sur des modèles nouveaux, un bateau sauveur que possède actuellement la Société humaine de Dunkerque.

Mais ces encouragemens ne suffisent pas ; il faudrait, comme en Angleterre, organiser sur nos côtes un service général et complet de secours pour les sinistres. C'est à ce but que tend une *Société centrale de naufrages*, dont le projet a été dressé par M. Castéra, et que plusieurs personnes connues par leurs travaux philanthropiques, MM. de Sainte-Croix, de Lasteyrie, Huerne de Pommeuse, Jomard, s'occupent en ce moment d'organiser à Paris. La *Société centrale* des naufrages sera uniquement consacrée au but que son nom indique ; elle se procurera, dans les ports principaux et près des attéragés périlleux, des membres agréés, et cherchera à y former des Sociétés particulières pour le service de la localité. — Qu'il nous soit permis ici de faire une mention particulière de M. Castéra, qui depuis trente ans s'occupe des moyens de conservation de la vie des hommes, quoiqu'il soit dans une position de fortune des plus tristes, dans un état de santé des plus douloureux. La Société d'encouragement, le ministère de la marine, l'Académie des sciences, se sont plusieurs fois intéressés à ses efforts. « Il serait à désirer, disaient les commissaires de l'Institut » dans leur rapport de 1822 ; il serait à désirer que le projet » modifié de M. Castéra fût mis à exécution, quand même » il n'en devrait résulter que la millième partie du bien que » s'en promet l'auteur. » Aujourd'hui enfin cette mise à exécution se réalise, cette persévérance de trente années commence à porter ses fruits. — Nous nous intéressons à la Société fondée par M. Castéra, parce que nous nous intéressons à tout ce qui peut favoriser le développement de notre marine. Que de mères craintives refusent encore à leurs enfans la permission de se consacrer au noble métier de marin, parce qu'elles en craignent pour eux les dangers ! elles donneront leur approbation quand elles sauront que ces dangers, déjà réduits à un fort petit nombre par l'emploi des cartes exactes et des montres marines, seront presque annulés par un système général de secours installés sur toutes les côtes dangereuses.

LE GRAAL.

Le Graal joue un grand rôle dans les légendes du moyen âge ; voici son histoire imaginaire :

Le graal était le vase dans lequel Jésus-Christ célébra la cène avec ses disciples la veille de sa passion. Ce vase, doué des vertus les plus merveilleuses, fut emporté et gardé, disent les chroniques populaires, par les anges dans le ciel, jusqu'à ce qu'il se trouvât sur la terre une lignée de héros dignes d'être préposés à sa garde et à son culte. Le chef de cette lignée fut un prince de race asiatique, nommé Pérille, qui vint s'établir dans la Gaule, où ses descendans s'allièrent par la suite avec les descendans d'un ancien chef breton.

Titirel fut celui de l'héroïque lignée à qui les anges ap-

portèrent le Graal pour en fonder le culte dans la Gaule. Le prince élu pour ce grand et mystérieux office s'en montra digne : il fit bâtir, sur le modèle du temple de Salomon à Jérusalem, un magnifique temple dans lequel fut déposé le Graal ; il régla ensuite le service de la garde du saint vase et tout le cérémonial de son culte. Ses descendans n'eurent plus qu'à maintenir ses pieuses institutions ; mais la tâche avait ses difficultés, et ils n'y réussirent pas toujours.

De tout ce qui a rapport aux vertus surnaturelles du Graal, à sa garde, à son culte, nous ne rappellerons que les traits propres à caractériser la pensée qui dominait dans toute cette fiction.

Il y avait dans la forme extérieure du Graal quelque chose de mystérieux et d'ineffable que le regard humain ne pouvait bien saisir, ni une langue humaine décrire complètement. Du reste, pour jouir de la vue même imparfaite du saint vase, il fallait avoir été baptisé et être chrétien ; il était absolument invisible aux païens et aux infidèles.

Le Graal rendait de lui-même des oracles, des sentences, par lesquels il prescrivait tout ce qui, dans les cas imprévus, devait être fait en son honneur et pour son service. Ces oracles n'étaient point exprimés à l'oreille par des sons ; ils étaient miraculeusement figurés à la vue en caractères écrits sur la surface du vase, et disparaissaient aussitôt qu'ils avaient été lus.

Les biens spirituels attachés à la vue et au culte du Graal se résumaient tous en une certaine joie mystique, pressentiment et avant-coureur de celle du ciel. Les biens matériels, effets de la présence du saint vase, étaient de procurer à ses adorateurs toute nourriture terrestre, et tout ce qu'ils pouvaient souhaiter en ce genre de rare et d'exquis. Il les maintenait dans une jeunesse éternelle, et leur assurait encore bien d'autres privilèges non moins merveilleux.

Tout était symbolique dans la construction du sanctuaire où se gardait le vase miraculeux, et du temple dont ce sanctuaire formait la partie la plus secrète et la plus révéree ; chacun de ces symboles se rapportait à quelqu'un des dogmes ou des mystères du christianisme. Ainsi, par exemple, le temple avait trois entrées principales, dont la première était celle de la Foi, la seconde celle de l'Amour ou de la Charité, la troisième celle des OEuvres.

Il existait une milice guerrière instituée pour la garde, la défense et l'honneur du Graal, pour écarter de force tous ceux qui menaient une vie impie, tous ceux dont la présence aurait été une offense envers le vase miraculeux.

Les membres de cette milice se nommaient les templiers, comme qui dirait les chevaliers ou les gardiens du temple. Ces templiers étaient sans relâche occupés, soit à des exercices chevaleresques, soit à combattre les infidèles. Mais en temps de paix, ils n'avaient qu'un jour de repos par semaine, et dans le cours de l'année quatre autres qui étaient ceux des quatre grandes solennités de l'Eglise. La guerre des chevaliers du Graal contre les ennemis du saint vase était réputée le symbole de la guerre perpétuelle que tout chrétien doit faire aux penchans désordonnés de la nature, afin de mériter le ciel.

LA POMPE DE LA SAMARITAINE

ET LE MONUMENT COMMÉMORATIF DU PONT-AU-CHANGE.

La statue d'Anne d'Autriche, que renferme le Musée des sculptures modernes, au Louvre, appartenait à l'un des nombreux monumens de ce vieux Paris qui disparaît tous les jours avec la vieille France, avec la vieille Europe. C'est une des rares conquêtes de l'esprit de conservation sur l'incertitude ou sur les nécessités de destruction. Les plus mauvais jours de l'art sont passés ; mais en regardant à un demi-siècle en arrière, on est frappé à la fois du grand nombre de pertes qu'on a faites, et de l'indifférence actuelle

du public, habitué à chercher presque uniquement dans les constructions modernes des conditions d'utilité immédiate. Aussi convient-il à la presse contemporaine de combler une partie de ces pertes en multipliant du moins les descriptions et les représentations des édifices disparus, archives populaires de nos villes qui étalaient jadis au front de chaque monument une page de leur histoire.

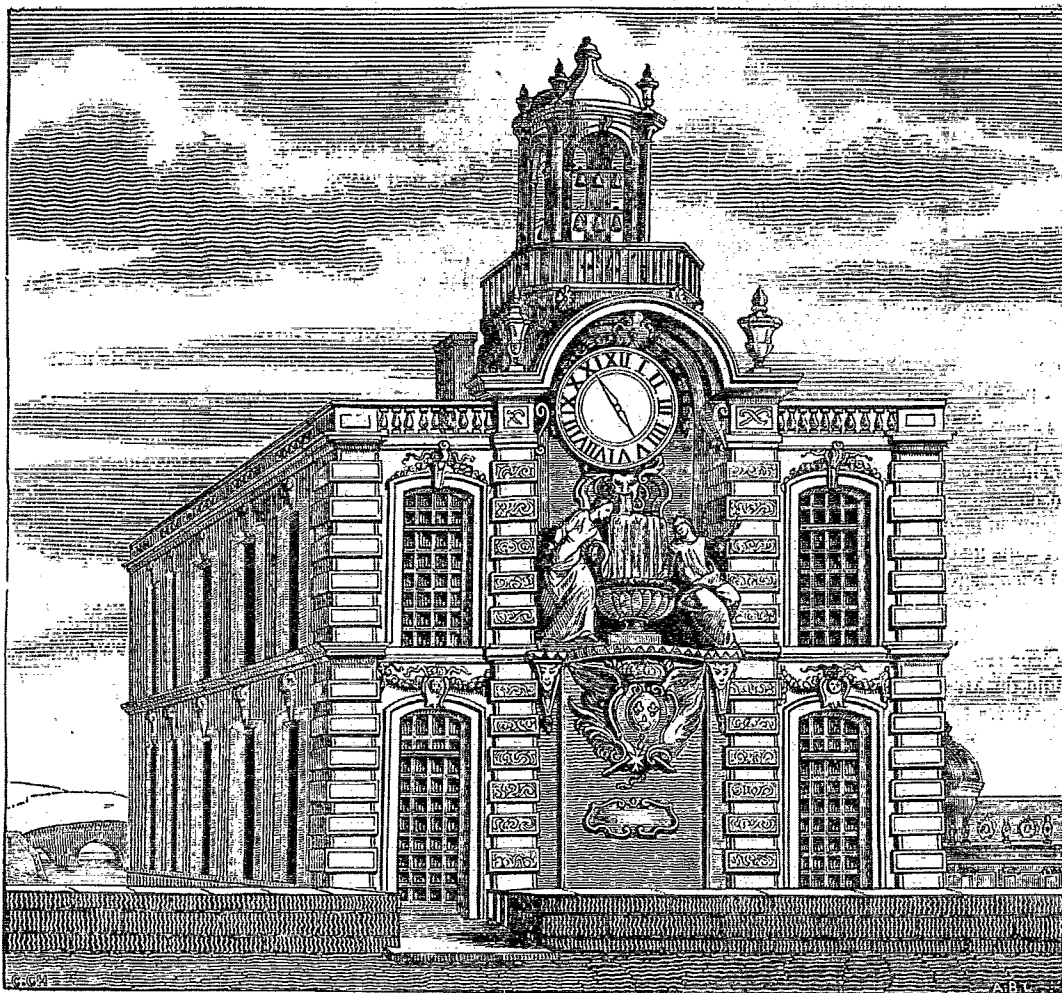
Les plus importantes destructions ont été l'objet de travaux archéologiques plus ou moins intelligents; mais combien d'autres encore sont oubliées ou ignorées!

Ce ne sont pas seulement les églises et les municipalités qui font l'histoire d'une ville, souvent les monuments affectés à des usages plus humbles portent le cachet des mœurs du siècle qui les éleva, et révèlent de curieux détails sur la vie domestique de nos pères. Chapelles, tombeaux, fontaines,

piloris, halles, marchés couverts, abondaient dans Paris, et tous ces édifices portaient l'empreinte du culte et de l'art à la phase duquel ils devaient l'existence.

La pompe-fontaine de la Samaritaine, projetée sous le règne de Henri III, commencée pendant la ligue, et terminée sous les yeux et par les soins de la reine Marie, devait nécessairement présenter quelque allusion religieuse revêtue d'une forme élégante; on y devait retrouver la renaissance et la ligue, les Valois et les Médicis. C'est effectivement ce qui avait lieu. Cette fontaine était ornée d'un beau groupe de statues en bronze doré, représentant Jésus et la Samaritaine auprès du puits de Jacob.

Entre ces figures, une nappe d'eau tombait d'une vaste coquille; un cadran et une horloge complétaient la décoration de cette fontaine, qui, maladroitement restaurée en



(La pompe-fontaine de la Samaritaine sur le Pont-Neuf, d'après une ancienne gravure.)

1772, fut entièrement détruite en 1812. Il n'en reste aujourd'hui nulle trace.

Élevé à une époque où l'autorité royale paraissait être en progrès sur l'autorité religieuse dans l'esprit de la nation, le monument commémoratif de la fondation du Pont-au-Change devait offrir un contraste frappant avec celui que nous venons de décrire. On y voyait les statues en pied de Louis XIII, d'Anne d'Autriche, et de Louis XIV enfant (voy. cette dernière statue, 1854, p. 508), et de plus, un bas-relief en pierre représentant des captifs. Toutes ces figures, exécutées par Simon Guillain, étaient en bronze et posées sur un fond de marbre de Flandres.

Sur le piédestal de Louis XIV, on lisait cette inscription : *Ce pont a été commencé le 19 septembre 1659, du glorieux règne de Louis-le-Juste, et achevé le 20 d'octobre 1647, régnaient Louis XIV, sous l'heureuse régence de la reine Anne d'Autriche sa mère.*

C'est à ce monument, renversé pendant la révolution de 1789, qu'appartenait la statue d'Anne d'Autriche dont nous donnons le dessin.

Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne, née en 1602, épousa, le 25 décembre 1615, Louis XIII, roi de France. Les événements politiques dans lesquels cette princesse fut appelée à jouer un rôle et les particularités de sa vie privée doivent une égale popularité aux nombreux mémoires publiés dans les dernières années. Nous nous bornerons donc à rappeler sommairement les principales.

Délaissée par le roi, dont le cardinal de Richelieu avait su lui aliéner le cœur, Anne d'Autriche se vit, pendant tout le règne de son époux, éloignée des affaires et condamnée à une nullité complète. Elle ne dut un rapprochement qu'à mademoiselle de Lafayette.

Louis XIV naquit le 5 septembre 1638, et cet événement important ne changea rien à la destinée de la reine. La

mort même du cardinal de Richelieu ne lui rendit point la confiance du roi; mais elle put dès lors pressentir, aux avances qu'elle reçut de la cour, toute l'importance du rôle qu'elle était appelée à jouer après la mort de son époux, dont la santé laissait peu d'espérance.

Le testament du roi, qui, dominé jusqu'à sa dernière heure par l'influence de Richelieu, avait tenté de borner le pouvoir de la reine, fut cassé par le parlement, et Anne d'Autriche obtint sans partage la régence du royaume et la tutelle de ses enfants.

Quelques motifs puissants qu'eût cette princesse de haïr



(Musée du Louvre. — Statue d'Anne d'Autriche par Simon Guillain, placée autrefois sur le monument commémoratif du pont au Change.)

Richelieu, elle se fit cependant une loi de maintenir l'ouvrage de ce ministre habile : « Si cet homme eût vécu jusqu'à cette heure, dit-elle un jour en regardant un portrait du cardinal, il serait aujourd'hui plus puissant que jamais. »

On n'eut donc pas lieu de s'étonner de voir la direction des affaires confiée à Mazarin, qui, formé à l'école de Richelieu, avait su conserver jusqu'au dernier moment la faveur et l'estime de ce grand politique. Ce choix déplut à la cour et trouva peu de sympathie dans le pays. Une régente espagnole, un premier ministre italien, rappelaient les temps malheureux de Catherine et de Marie de Médicis (Voyez la Statue de Marie de Médicis, 1855, page 289); c'était assez pour en ramener les désastres. Quelques opérations de finance mal conduites servirent de prétexte aux

mécontents, et l'on vit éclater les troubles de la fronde.

Si la vie entière d'Anne d'Autriche ne parlait en sa faveur, si l'histoire n'avait pris plaisir à la venger, la fermeté qu'elle montra souvent dans ces circonstances difficiles suffirait pour la justifier des accusations portées contre elle sous le règne de Louis XIII et des bruits injurieux répandus sur sa conduite pendant les troubles civils. On vit l'Espagne s'unir aux factieux et correspondre avec le parlement de Paris pour accabler cette même reine qu'on avait accusée de préférer les intérêts de l'Espagne à ceux de la France.

Anne d'Autriche parvint à terminer la guerre civile sans faire aucune concession, et remit à son fils majeur un pouvoir qu'elle avait accru en le défendant. Cette princesse, si fière de son rang, si ferme dans l'infortune, si résignée dans les douleurs qui précédèrent sa mort, était d'une délicatesse tellement recherchée, que le cardinal Mazarin avait coutume de dire, que l'enfer de la reine, si elle était damnée, serait de coucher dans des draps de toile de Hollande.

Elle aimait passionnément les fleurs, mais elle ne pouvait supporter la vue des roses, même en peinture.

Anne d'Autriche mourut le 20 janvier 1666, à l'âge de 64 ans, laissant l'église du Val-de-Grâce comme un monument de son goût pour les arts.

MINES ET USINES A FER DE FRANCE.

De tous les métaux, le fer est, sans contredit, le plus important, à cause de la multiplicité de ses usages.

On l'emploie à trois états différents, à l'état de fonte, d'acier et de fer doux.

1° La fonte ou combinaison renferme 5 à 5 parties de charbon et 97 à 95 de fer.

C'est elle qui sert à fabriquer les pièces de mécanique, les ustensiles de cuisine, etc. On l'obtient directement en fondant le minerai de fer avec du charbon de bois ou du coke dans des fourneaux qui ont de 8 à 16 mètres (24 à 48 pieds) de hauteur; on retire ainsi presque tout le fer contenu dans le minerai, et on emploie de une à deux livres de combustible pour une livre de fonte. On ne traite avantageusement que les minerais renfermant de 45 à 45 pour 100 de fer.

Il faut une forte chaleur pour liquéfier la fonte; à la première fusion elle s'améliore toujours, mais aux suivantes elle perd promptement ses qualités.

2° L'acier contient environ 1 de charbon et 99 de fer.

Il est employé à fabriquer tous les instruments qui exigent une grande dureté et une certaine élasticité. Lorsque ces instruments sont confectionnés, on les chauffe au rouge, et on les plonge immédiatement dans l'eau froide ou dans tout autre liquide: cette opération se nomme la trempe, sans elle l'acier resterait mou comme le fer.

L'acier s'obtient en traitant, soit du minerai, soit de la fonte, dans des foyers semblables à ceux qui servent à la préparation du fer; on l'obtient aussi en chauffant pendant plusieurs jours des barres de fer pur dans de grandes caisses pleines de charbon de bois pulvérisé.

Les aciers donnés par les deux premiers procédés se nomment *aciers naturels*, celui obtenu par le troisième se nomme *acier de cémentation*.

Il y a une autre espèce d'acier toujours plus cher et de meilleure qualité, c'est l'*acier fondu*.

On le prépare en fondant dans des creusets, soit des aciers naturels ou de cémentation, soit un mélange, en proportion convenable, de charbon et de fer doux. Pour mettre l'acier en fusion, il faut une chaleur encore plus forte que pour la fonte. Jusqu'à présent l'acier fondu, préparé en France, est resté inférieur à celui qui nous vient d'Angleterre.

3° Le fer pur ou fer doux.

Tout le monde connaît les usages du fer; ils sont très étendus, et chaque jour encore ils se multiplient.

Le fer se prépare de plusieurs manières : soit dans des foyers découverts qui ont 40 centimètres au plus de profondeur, et dans lesquels on traite avec du charbon de bois, soit du minerai, soit de la fonte; soit dans des fours à réverbère chauffés à la houille; c'est la *méthode anglaise*, aujourd'hui très usitée en France, mais ainsi appelée parce qu'elle a été inventée en Angleterre.

Dans ces opérations le charbon enlève l'oxygène avec lequel le fer du minerai est combiné; l'air atmosphérique brûle le carbone avec lequel le fer est combiné dans la fonte.

Par la première méthode on perd un tiers; par la seconde un quart du fer contenu dans la fonte.

Il faut environ 20 livres de charbon ou de houille pour obtenir une livre de fer.

La *tôle* est du fer pur réduit en feuilles de différentes épaisseurs. Autrefois on la préparait en battant le fer chaud sous de gros marteaux; maintenant on l'obtient, à plus bas prix, en faisant passer les barres de fer entre des cylindres ou laminiers.

Le *fer-blanc* est de la tôle recouverte d'une couche d'étain pur, ou d'un alliage de plomb et d'étain. On l'obtient en plongeant dans un bain de métal fondu la tôle dont on a préalablement enlevé l'oxyde, vulgairement appelé *rouille*.

Le *fil de fer* se prépare en faisant passer par des ouvertures, de plus en plus petites et pratiquées dans une barre d'acier, le fer réduit préalablement en verges rondes de petites dimensions.

Voici les quantités de fonte moulée, d'acier, de fer, soit en barres, soit en fil, de tôle et de fer-blanc, livrées au commerce par les usines de France, ainsi que la valeur de ces produits :

Fonte moulée.	540.000 quint. métr.	47.500.000 fr.
Aciers de toutes sortes.	54.000	4.500.000
Fer marchand.	1.220.000	51.240.000
Fil de fer.	78.000	6.650.000
Tôle.	80.000	5.600.000
Fer-blanc.	25.000	2.550.000

Valeur totale de la production. 87.840.000

Il y a en France 4187 établissements dans lesquels on travaille le fer et les minerais.

Ces établissements occupent dans leur intérieur 25 mille ouvriers, non compris ceux, en beaucoup plus grand nombre, qui font les transports, exploitent les bois, ou fabriquent les charbons.

Il existe dans ces usines 5 mille machines hydrauliques de la force de 20 mille chevaux, et 58 machines à vapeur de la force de 2 mille chevaux.

Voici la quantité et la valeur des combustibles consommés :

Charbon de bois.	4.750.000 quint. métr.	50.550.000 fr.
Houille.	1.785.000	5.960.000
Coke.	924.000	2.170.000
Bois.		127.000

L'extraction du minerai de fer occupe environ 9.000 ouvriers, la plupart, il est vrai, ne travaillent qu'une partie de l'année; elle se fait sur 600 points de notre territoire. Quarante-quatre départements renferment des hauts-fourneaux pour la préparation de la fonte de fer au charbon de bois. Voici les principaux rangés suivant le nombre des établissements qui s'y trouvent : Haute-Marne, 52; Dordogne, 35; Côte-d'Or, 55; Haute-Saône, 50; Nièvre, 25; Meuse, 21; Ardennes, 21; Cher, 14; Moselle, 14; Indre, 12; Orne, 12; Jura, 10, etc.

Les principaux centres d'usines où on emploie la houille et le coke sont : le Creusot (Saône-et-Loire), Saint-Etienne (Loire), Decazeville (Aveyron), Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), Fourchambault et Imphy (Nièvre), Valenciennes (Nord), Hayange et Moyenvre (Moselle). Ce genre d'industrie prendra, certainement, un grand développement aux

environs d'Alais (Gard), mais pour le moment les travaux sont suspendus.

C'est uniquement dans le voisinage des Pyrénées qu'on trouve du minerai assez riche et d'assez bonne qualité pour servir à la préparation directe du fer doux, et du fer fort ou fer acideux. Les établissements dans lesquels on pratique cette opération, sont dits *forges à la catalane*.

De tous les minerais qu'on y emploie, le gîte le plus important est celui de Rancié, au sud de Foix (Ariège); il fournit à 50 forges environ.

Dans les Alpes et dans les Vosges, ainsi que dans les départements de la Nièvre, de la Moselle et de la Haute-Saône, on fabrique de l'acier naturel avec de la fonte de fer.

Dans les départements qui avoisinent Toulouse, on prépare de l'acier de cémentation avec des fers provenant des forges catalanes. Sur les bords de la Loire, on fait la même opération avec des fers de Suède.

Les principaux établissements sont : l'aciérie de Toulouse, sur la Garonne; celle du Saut-du-Sabot, sur le Tarn, près Alby; et enfin celle d'Amboise, près Tours. Il en existe aussi à Pamiers et à Foix (Ariège).

C'est dans ces mêmes lieux que se fabriquent presque toutes les faux et les limes. Cependant on prépare encore des faux dans les départements du Puy-de-Dôme et du Doubs; on fabrique des limes dans les départements du Bas-Rhin, de la Haute-Marne, de la Nièvre, de Seine-et-Oise, et de la Seine.

Aux environs de Saint-Etienne (Loiret), il y a plusieurs établissements où l'on prépare de l'acier fondu. Il en existe également un près de Rives (Isère).

Les principales fabriques de tôle et de fer-blanc sont : Imphy et Pont-Saint-Ours (Nièvre), Hayange (Moselle). Il en existe également à Bains (Vosges), et à La Chaux-de-Fonds (Haute-Saône).

Voici les noms des départements, ainsi que ceux des principaux établissements où l'on prépare des fils de fer et d'acier : l'Orne (à l'Aigle), la Loire (à Valbenoite), le Doubs (à Cheney), les Vosges (à Bains), le Cher (à Bigny).

Outre les produits énoncés ci-dessus, on consomme encore en France 50 mille quintaux métriques de fer, 7 mille quintaux métriques d'acier, et 60 mille quintaux métriques de fonte provenant de l'étranger.

Une petite partie du fer vient de la Suède, le reste est tiré de l'Angleterre.

Charlatanisme. — Le docteur F..., médecin, avait coutume, lorsqu'il arrivait dans une ville où il n'était pas connu, de se plaindre amèrement d'avoir perdu son chien en se rendant à l'hôtel, et il envoyait le crieur de la ville annoncer à tous les coins de rue, au roulement du tambour, que le docteur F... promettait une récompense de 25 louis à la personne qui lui ramènerait son chien. Le crieur avait bien soin d'annoncer tous les titres académiques du docteur, et d'indiquer l'hôtel où il était descendu. Bientôt il n'était question dans la ville que du docteur F... « Savez-vous, disaient les com-mères, qu'il vient d'arriver un célèbre médecin à l'hôtel » de... Il faut que cet homme-là soit *fameusement* riche pour offrir 25 louis à celui qui trouvera son chien. » Et tandis que ces propos se propageaient de maison en maison, le docteur ne voyait assurément pas venir le chien qu'il n'avait jamais eu, mais un bon nombre de malades.

CHRONIQUE DANOISE.

Vers le milieu du x^e siècle régnait en Danemark Harold à la dent bleue, l'un des princes les plus fameux qui aient gouverné cette contrée. Il était parvenu après de longues guerres à s'emparer d'une province de la Poinéranie; mais

il n'était point tranquille sur sa conquête. Il connaissait le caractère belliqueux des habitants, il se rappelait la résistance que leurs villes avaient opposée à ses armes, les murmures des vaincus, et comprenait bien qu'ils n'attendaient pour se révolter et appeler à leur secours les Norvégiens que le moment où il quitterait lui-même le pays conquis pour retourner dans ses Etats. Harold, non moins prudent que brave, prit un parti qui devait lui assurer la possession du pays, il fit appeler les jeunes guerriers les plus illustres : c'était l'élite de la noblesse danoise, tous éprouvés par plus d'un combat, tous riches et puissants dans leur patrie. Il choisit au cœur du pays conquis le lieu le plus favorable pour son dessein et y fit élever par les vaincus une ville qu'il rendit aussi forte qu'on le pouvait à cette époque. Ce fut *Julin* ou *Jombsbourg*. Il la peupla de ses Danois, en confia le commandement à un de ses lieutenants les plus dévoués, Panatosko, et partit plein de confiance dans la fidélité et dans la bravoure des nouveaux habitants.

Panatosko avait le secret de son maître : il savait dans quel but il était placé à la tête de la colonie. C'était un poste important qui pouvait tout d'un coup devenir très difficile à garder : aussi ne se contenta-t-il pas d'être le commandant de Jombsbourg, il en fut aussi le législateur. Il travailla de tous ses efforts à faire d'intrépides soldats, accorda des récompenses au courage, fit consister la gloire dans le mépris le plus absolu de la mort, et les persuada si bien de ce principe, qu'il était défendu sous peine d'être considéré comme infâme de prononcer le nom seul de la peur. C'était un mot qui ne devait point faire partie des mots de leur langue. Ils prouvèrent en effet qu'ils avaient mis à profit les leçons d'héroïsme de leur chef.

Les Jombsbourgeois, provoqués par leurs voisins, firent une irruption dans les Etats d'Haquin, comte de Norvège ; mais ils tombèrent dans des embûches habilement tendues, et malgré l'opiniâtreté de leur résistance, ils furent vaincus. Le chef, qui était à leur tête dans ce fatal engagement, combattit long-temps seul contre une masse d'ennemis ; criblé de blessures, il résistait encore. Enfin un Norvégien le frappa dans la poitrine. Blessé au cœur, *il tomba, rit et mourut*, dit la Chronique.

Les autres chefs furent faits prisonniers, et par conséquent condamnés à une mort certaine. Haquin avait entendu raconter des merveilles des Jombsbourgeois : la mort, disait-on, étaient pour eux une fête ; car les lois de Panatosko leur avaient appris dès leur enfance à la braver. Il voulut s'assurer de la vérité de ces récits et assister lui-même à leur supplice. Son orgueil eût été flatté de leur arracher quelques plaintes, et de les vaincre une seconde fois en les forçant de donner des marques de faiblesse. Dans ce but l'appareil du supplice fut mis sous leurs yeux à l'avance, les railleries et les insultes ne furent point épargnées, et un guerrier puissant les fit approcher pour leur trancher la tête de ses mains.

Le bourreau était à son poste, les victimes étaient prêtes, on fait avancer l'un des captifs, le plus intrépide et le plus illustre : « Tiens, lui dit ironiquement un Norvégien, c'est ce glaive qui va t'envoyer chez Odin. » Le captif ne change pas de visage, sans montrer ni étonnement, ni effroi, il se contente de sourire : « Pourquoi ne m'arriverait-il pas ce qui est arrivé à mon père ? Il est mort, et je mourrai. »

Torkill, le guerrier bourreau, montre au second Danois le corps de son compatriote : « Eh bien ! comprends-tu le sort qui t'attend, commences-tu à trembler maintenant ? — Trembler ! répond le Danois, il faudrait que je me souvinsse bien peu de nos lois de Jombsbourg, si l'approche de la mort m'arrachait un seul mot de crainte ; et quelle gloire pensez-vous donc tirer de notre supplice, ne devons-nous pas tous mourir ? »

Torkill, indigné, abat sa tête d'un seul coup, et passe à un autre ; mais celui-ci l'interrompt au milieu de ses plaisanteries féroces : « Moi, je meurs avec ma gloire, et je m'en

» rejouis ; à toi, Torkill, la vie n'apportera que honte et » ignominie ; tes jours seront courts et infâmes. »

« Quant à moi, dit le quatrième, je souffre la mort de bon cœur, et cette heure m'est fort agréable, je te demande- » rai seulement un service, Torkill, coupe-moi la tête le plus » vite et le plus légèrement qu'il te sera possible ; car c'est » une question qui a souvent été agitée parmi nous, Jombs- » bourgeois, de savoir si l'homme conserve quelque senti- » ment, une fois décapité. Ainsi je vais prendre ce poignard » dans ma main ; quand tu m'auras tranché la tête, si je le » dirige contre toi, ce sera un signe que je ne suis pas tout- » à-fait privé de sentiment, car dans le cas contraire il tom- » bera sur-le-champ de mes mains. Coupe-moi donc promp- » tement la tête pour terminer cette discussion. » Torkill se hâta de se rendre à ces vœux en lui tranchant la tête, et le poignard s'échappa naturellement des mains de la victime.

Au cinquième Torkill adressa l'inévitable question, et lui demanda comment il envisageait l'approche de la mort : « Je me réjouis de mourir, répondit encore celui-ci, » puis il se mit à railler son bourreau et ses ennemis avec tant de gaieté et d'insouciance, que Torkill lui-même, confondu, lui demanda comment, dans un pareil moment, il pouvait dire et faire de semblables folies.

L'histoire nous a conservé le nom du sixième, il s'appelait Sivald. La même Chronique rapporte ses derniers moments. Après avoir répondu, comme il convenait à un Jombsbourgeois, aux insolences de Torkill : « Accorde-moi » une grâce, ajouta-t-il ; je ne voudrais pas que Sivald fût » conduit au supplice comme une brebis qu'on va égorger : » je vais me tenir immobile, frappe-moi à la face, examine » attentivement si je donne quelque signe de crainte, ou si » tu aperçois même le moindre mouvement dans mon re- » gard ; car nous nous sommes souvent exercés dans Jombs- » bourg à recevoir un coup de ce genre sans bouger. » Torkill accéda à sa demande, il le frappa au visage ; mais nul ne put surprendre, ni signe de crainte, ni clignement d'yeux.

Le septième était un jeune homme dans la fleur de l'âge et d'une grande beauté. Sa longue chevelure blonde pendait en boucles épaisses sur ses épaules. On voyait qu'il s'était paré pour mourir. Sa présence excita un murmure parmi les guerriers, de pitié chez les vieillards, de mépris ou d'envie chez les jeunes gens. Torkill s'empressa de l'interroger, espérant bien surprendre quelque parole de faiblesse, ou du moins de regret dans un être en apparence si peu fait pour les combats. « Je meurs volontiers, répondit le Danois, j'ai déjà parcouru de la vie ce qu'elle a de plus beau, et » je viens de voir périr des hommes que j'accompagne avec » plus de plaisir que je n'en aurais à leur survivre, surtout » pour rester captif comme je le suis maintenant. Je ne te de- » mande qu'une chose, que ce ne soient pas tes esclaves qui » me conduisent à la mort. Donne à l'un de tes égaux l'ordre de tenir mes cheveux, qu'il prenne vite ma tête si » tôt qu'elle aura été coupée, afin que cette chevelure, dont » j'ai pris tant de soin pendant ma vie, ne soit point souillée » de sang après ma mort. Maintenant, frappe. »

Tout cela avait été dit avec une voix si douce, mais si ferme à la fois ; une telle coquetterie dans un pareil moment avait paru si étrange à Torkill, que pour la première fois sa main trembla. Il lui fallut deux coups pour abattre cette tête si belle, et la dernière volonté du mourant ne fut point accomplie. Mais au milieu de cette atroce torture, il n'échappa point au Danois le moindre cri, la moindre plainte.

Haquin avait assisté silencieusement à ces scènes de mort. Aucun signe n'était venu trahir l'impression qu'avaient pu produire en lui tous ces supplices. Il se retira sans dire un mot... Mais le lendemain il fit proposer la paix à Harold à la dent bleue.

LE COUAGGA.

Le nom de couagga, donné par les Hottentots à l'animal que nous représentons, n'est employé par les naturalistes que depuis la publication des derniers volumes de Buffon, et long-temps ils l'ont, comme le font encore aujourd'hui



(Tigre et zèbre rayé. — Scène composée.)

les gens du monde, confondu sous le nom de zèbre toutes les espèces de chevaux dont la robe offre dans une étendue plus ou moins grande des rayures transversales. Cette disposition des couleurs en a même reçu son nom, et ainsi une étoffe zébrée est celle qui présente des bandes irrégulières alternativement claires et obscures. On pourrait tout aussi bien dire tigrée, puisque le grand chat, auquel le nom de tigre appartient exclusivement, offre aussi sur presque tout le corps des raies noires qui se dessinent harmonieusement sur un fond de couleur fauve brillante; mais l'usage en a décidé autrement, et le mot tigré désigne un autre arrangement, celui de taches arrondies et d'une teinte obscure sur un champ de nuance plus claire; c'est l'élégante disposition que nous présente la robe de la panthère, celle du jaguar, du guépard, et de plusieurs autres carnassiers de la même famille.

On distingue aujourd'hui trois sortes de chevaux à rayures transversales, toutes trois originaires du midi de l'Afrique, et qui s'étendant depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux environs de l'équateur, peuplent les uns des plaines sèches et brûlantes, les autres de vastes plateaux presque également arides, mais élevés et froids.

Depuis que la distinction a été établie, les naturalistes français ont conservé, et à ce qu'il nous semble avec raison, le nom de zèbre à l'espèce qui est zébrée par excellence; c'est celle dont la robe est rayée depuis la pointe des oreilles jusqu'au bout des pieds; et dont on peut voir la figure dans notre première gravure, et au tome I, p. 60. Ils ont donné le nom de daw à une espèce plus petite de taille, mais plus élégante de forme, et dont le pelage sur la tête, le cou et le tronc, offre des raies de couleur foncée alternativement larges et étroites. Le fond du pelage sur toutes ces parties est de couleur isabelle; il est blanc et sans tache sur les jambes de derrière et sur la queue. Nous avons déjà dit que notre ménagerie du Muséum en possède actuellement plusieurs individus mâles et femelles, et il vient tout récemment d'en naître un jeune qui ne diffère en rien de ses parents sous le rapport de la distribution des couleurs.

Le couagga forme la troisième espèce et la moins élégante. Les rayures, qui ne s'étendent que sur la tête, le cou et les épaules, ne se détachent pas avec autant d'avantage sur le fond obscur de sa robe que sur celle du zèbre ou du daw. La couleur de la croupe est d'un gris roussâtre, celle des jambes et de la queue d'un blanc sale. Le couagga d'ailleurs se rapproche plus que les deux autres espèces du cheval domes-

tique par ses formes générales, par l'abondance des crins qui garnissent sa queue presque jusqu'à la racine, par la forme du pied, et enfin par sa docilité. On assure qu'autrefois des colons hollandais du cap de Bonne-Espérance l'ont employé comme bête de trait; mais il ne paraît pas qu'ils aient jamais essayé de réduire l'espèce en domesticité.

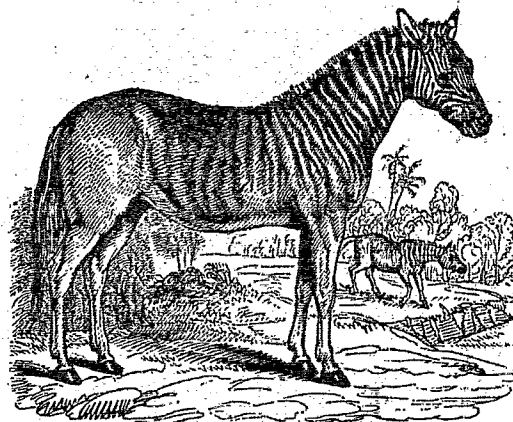
Le nom de couagga, comme celui de tant d'autres animaux, exprime son cri qui diffère beaucoup du hennissement du cheval, et encore plus du braiement de l'âne, mais qui se rapprocherait davantage de l'aboïement du chien. C'est réellement une sorte d'aboïement précipité, confus, mais dans lequel on distingue fréquemment la répétition de la syllabe *couah*, *couah*.

Les couaggas étaient autrefois très communs dans les environs du Cap; mais ils ont maintenant presque complètement disparu de ces parages, les colons leur ayant fait une rude guerre pour nourrir leurs serviteurs hollandais, qui, au reste, ont de tout temps considéré cet animal comme un excellent gibier.

Les couaggas vont ordinairement par troupes qui, dans les lieux où l'animal n'est pas trop poursuivi, se composent quelquefois d'une centaine d'individus.

Quand on poursuit ces troupes à cheval, il arrive que des couaggas récemment nés ne peuvent suivre les autres dans leur fuite; alors pour l'ordinaire, au lieu d'éviter les chevaux des chasseurs, ils se mettent aussitôt à les suivre comme un moment auparavant ils suivaient leur mère. La même chose, au reste, a été observée pour le zèbre et pour le daw.

Nous avons vu, en comparant les trois espèces du zèbre, du daw et du couagga, le nombre des rayures diminuer successivement. La progression décroissante ne s'arrête pas là,



(Le Couagga.)

et on peut la suivre dans toutes les espèces du genre cheval; ainsi, en reprenant par la première, nous trouvons :

1° Le zèbre rayé sur la tête, le corps, les jambes de devant et celles de derrière;

2° Le daw rayé sur la tête, sur le corps et les jambes de devant;

5° Le couagga, sur la tête, le cou et les épaules;

4° L'âne avec une raie en long sur le dos, et une en travers sur les épaules;

5° Le dziggnetai avec une raie sur l'épine, mais sans trait sur l'épaule (voyez, page 224, la gravure du dziggnetai nouvellement arrivé).

6° Le cheval proprement dit, qui n'a aucune rayure constante.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

JEUX ET DIVERTISSEMENS ANCIENS.

THÉÂTRES GRECS ET LATINS.



Proscenium.

Orchestre.

Amphithéâtre.

(Vue des ruines du petit théâtre de Pompéi.)

SOMMAIRE.

Construction des théâtres grecs et latins. — Machines. — Décorations. — Rideau ou toile. — Voile (*velarium*). — Masques. — Costumes. — Troupes d'acteurs, directeurs. — Affiches. — Prix des places. — Billets de spectacles. — Distribution des places. — Marques d'approbation et d'improbation des spectateurs.

CONSTRUCTION DES THÉÂTRES GRECS ET LATINS. — Des chariots et des échafauds roulans, où les premiers poètes dramatiques faisaient représenter leurs pièces, jusqu'aux tréteaux fixés en terre, la transition ne dut être ni longue ni difficile. Du temps du poète Pratinas, qui vécut dans la 70^e olympiade, il n'y avait encore à Athènes qu'un théâtre en bois. Pendant la représentation d'une pièce de ce poète, les sièges s'écroulèrent. Par suite de cet accident, on construisit, du temps de Thémistocle, peu après la défaite de Xercès, dans la 75^e olympiade, un théâtre en pierre dédié à Bacchus. Ce théâtre fut creusé dans le flanc de l'Acropole, vis-à-vis le mont Hymète. Rarement les Grecs bâtissaient des théâtres dans la plaine : on ne connaît d'autres exemples d'emplacemens de cette nature que ceux des théâtres de Mantinée, de Mégalopolis, et d'un autre petit dans l'Asie Mineure. On préférait l'adossement à une montagne ou à un rocher, surtout lorsqu'on y trouvait quelque partie circulaire naturelle où l'on pût tailler à vif les sièges des spectateurs. (V. la disposition du théâtre de Milo, 1835, p. 56). Indépendamment de la facilité que l'on trouvait ainsi pour la construction, on avait l'avantage inappréciable, pour les Grecs surtout, de jouir de l'admirable spectacle d'une belle nature. A ne citer qu'un seul exemple, le théâtre de *Tauromenium* (aujourd'hui *Taormina* en Sicile) était placé de telle manière que l'on jouissait de la vue de l'Etna au fond de la scène.

Le théâtre antique se composait de deux parties principales dont l'ensemble formait ce qu'on appelle vulgairement *un fer à cheval*, c'est-à-dire un plan semi-circulaire d'un côté, et rectangulaire de l'autre :

1^o La partie semi-circulaire, nommée en grec *koilon*, en latin *cavea*, et réservée aux spectateurs ; nous l'appellerions *amphithéâtre*.

2^o La partie réservée aux jeux du théâtre et à la représentation des pièces, et subdivisée en deux autres parties, l'*Orchestre*, *orchestra*, et la scène, *skéné*.

Le *koilon* était garni de rangs de gradins ou de bancs

semi-circulaires en fuite les uns sur les autres et de plus en plus élevés en s'éloignant de la scène, afin que les spectateurs ne fussent pas gênés par le mouvement des têtes de ceux qui étaient devant eux. Ordinairement ces gradins semi-circulaires étaient comme séparés en plusieurs ordres ou étages, par des galeries également semi-circulaires, nommées *diazóma*, qui favorisaient la circulation. En outre, les demi-cercles de gradins étaient séparés ou tranchés, en portions semblables à des cônes tronqués appelées *kerkises*, par des voies, chemins ou escaliers, *klimakes*. Chez les Romains, le *kerkis* était appelé *cuneus* ou coin, et le *diazóma* était appelé *præcinctio* ou enceinte. (Voir les deux plans, p. 266.)

L'édifice entier, au-delà du gradin le plus élevé, était entouré ou surmonté d'un portique qui servait de refuge au public lorsqu'il survenait une pluie, et offrait de plus l'avantage d'arrêter et de renvoyer la voix des acteurs. C'était aussi dans ce dernier but que, sous les sièges, en diverses parties de la salle, on suspendait des espèces de vases d'airain ou de terre cuite nommés *echea*. Ils avaient à peu près la forme d'une cloche ; l'ouverture en était tournée vers le bas, du côté de la scène ; ils étaient de proportions différentes, de manière à former des accords de musique. La voix qui sortait de la scène comme du centre, en se répandant à l'entour, et en frappant la cavité de chacun de ces vases, produisait un son plus clair et plus distinct au moyen de la consonnance de ces différens sons accordés. Il y a quarante ans environ, des ouvriers employés à réparer l'intérieur du chœur du Temple-Neuf à Strasbourg, découvrirent et détruisirent par ignorance des échéa en terre cuite qu'on y avait disposés autrefois pour renforcer les chants d'église.

Dans certains théâtres, les escaliers se prolongeaient jusque dans l'orchestre, et c'est de là qu'on montait aux gradins élevés. Quant à l'orchestre, on y parvenait par deux grandes entrées latérales ou vomitoires, *vomitória*. Dans d'autres théâtres, les escaliers s'arrêtaient au gradin qui était le plus près de l'orchestre et en était séparé par un petit rempart : alors les portes ou vomitoires étaient pratiquées, soit dans le portique, à la partie de l'édifice la plus élevée sur la montagne, soit en diverses parties des *diazóma* ou *præcinctiones*, en face des escaliers, si le théâtre était construit en plaine.

Orchestre. — Ce mot a été formé du verbe grec *orcheisthai*, danser.

L'orchestre était la partie comprise entre le *koinon* et la scène; ou, pour parler exactement, entre le gradin inférieur du *koilon* ou *amphithéâtre*, et la ligne du *proscenium* ou *avant-scène*.

Le gradin inférieur de l'amphithéâtre était de niveau avec la scène; l'orchestre qui les séparait était plus bas de cinq ou six pieds chez les Grecs, et du double chez les Romains.

C'était là que se trouvait le chœur des danses et des chants. Dans l'orchestre était la thymèle, petit autel sur lequel on sacrifiait à Bacchus au commencement du spectacle, et peut-être aussi pendant les danses exécutées par le chœur. C'était le point central autour duquel était tracé le demi-cercle du *koilon*. Cet autel avait des degrés sur lesquels montait quelquefois le chœur; alors le *coryphée* ou *chef des chœurs* montait sur la partie supérieure de la thymèle qui était de niveau avec le gradin le moins élevé de l'amphithéâtre et avec le *pulpitum*.

Millin pensait que la thymèle pouvait servir aussi de tribune, d'où les magistrats et les généraux haranguaient le peuple assemblé dans le théâtre pour assister à des délibérations sur les intérêts de l'état.

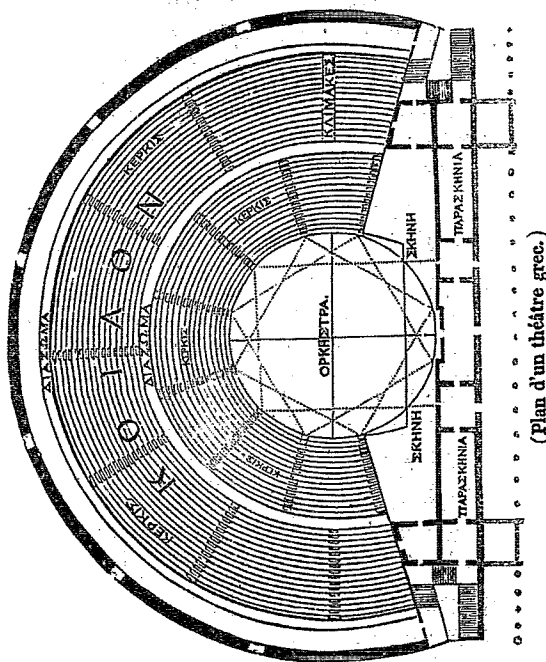
Nous pourrions supposer aussi que les poètes et les philosophes y prenaient place lorsqu'ils y convoquaient le public pour juger leurs vers ou leurs discussions.

Les musiciens ou joueurs de flûte se tenaient, soit dans l'orchestre pour accompagner les chants ou les danses du chœur, soit sur le *pulpitum*, et quelquefois dans des niches réservées de la scène, pour accompagner la pantomime ou la déclamation des acteurs.

Comme dans les théâtres romains il n'y avait point de chœurs, l'orchestre était moins étendu que dans les théâtres grecs, et l'on y disposait des sièges pour les personnages distingués. (V. sur la *Distribution des places*, p. 272.)

Le chœur, dans la tragédie grecque, était le représentant de l'esprit national, le défenseur des intérêts de l'humanité; dans la comédie, il était l'organe de la joie publique; c'était en quelque sorte la conscience de l'assemblée mise à nu par le poète.

Lorsque le chœur ne chantait pas, lorsqu'il se mêlait au dialogue, une seule personne prenait la parole pour toutes les autres (c'était vraisemblablement le *coryphée* élevé sur la thymèle.)



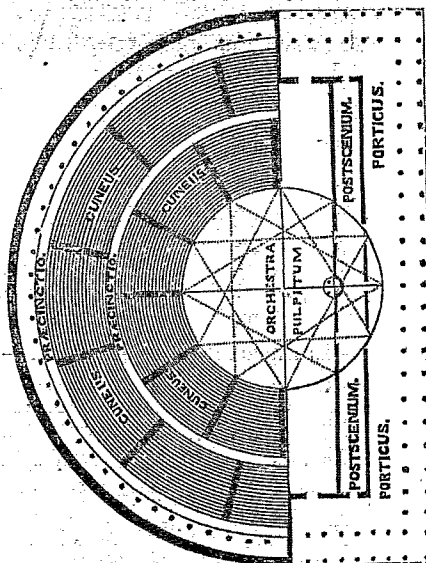
Scène. — Le mot scène, *skéné*, avait une signification plus étendue dans les théâtres anciens que dans les nôtres.

On appelait ainsi toute la construction rectangulaire qui s'élevait en face du *koilon* ou *amphithéâtre*, et formait ainsi le fond du théâtre. On peut donc considérer comme des parties de la scène le *proscenium* et le *postscenium*, ou, en grec, *paraskénia*.

Quelquefois le portique qui surmontait l'amphithéâtre des spectateurs se prolongeait autour de la scène. (V. le plan du théâtre latin.)

Le fond de la scène était orné de statues, de colonnes, etc. Dans le grand théâtre de Pompéi, il était couvert de marbre ainsi que l'orchestre et tous les sièges des spectateurs; les trois portes principales de la scène y étaient ouvertes dans de profonds enfoncements, la porte du milieu était circulaire, les deux autres rectangulaires.

Le *proscenium*, qui comprenait le *pulpitum*, ou *logeion*, suivant les Grecs, correspondait à ce que nous appelons aujourd'hui *avant-scène*. La scène, proprement dite, correspondait à notre toile de fond, avec cette différence que c'était une construction solide, d'une riche architecture, avec plusieurs ordres de colonnes, et décorée de niches, de statues, etc. Le *postscenium* était une plateforme de construction solide, en



(Plan d'un théâtre latin.)

saillie sur la scène, et de plain-pied avec le *pulpitum*, ainsi nommé parce que cette partie ajoutée à l'avant-scène, et qui se prolongeait vers l'orchestre, était en général un échafaudage en bois, de cinq pieds d'élévation chez les Grecs, et de dix à douze chez les Romains. Il était construit en bois: aussi l'on n'en retrouve plus de traces dans les ruines. Il occupait un espace beaucoup plus large que le *proscenium* proprement dit, et, suivant quelques opinions, il n'était jamais fermé par le rideau. C'était dans cet espace que jouaient les acteurs.

Le *postscenium*, ou *poscenium*, ou *parascenium*, en grec *paraskénia*, était la partie cachée du théâtre où les acteurs se retiraient pour s'habiller et se déshabiller, où l'on serrait les décorations, et où étaient disposées certaines machines, telles que le *gerenos* et le *théologeion*. (Voyez page 267.)

MACHINES. — Les théâtres des anciens étant sans toits, il était impossible de faire descendre les divinités, ou, en terme de coulisse, les *gloires*, au moyen de cordes attachées en haut. Cette difficulté jette beaucoup d'obscurité sur l'art du machiniste dans les théâtres anciens.

Voici quelques unes des machines des théâtres grecs et latins que l'on croit comprendre le mieux.

Anapiesma, trappe ou escalier dérobé qui servait à faire monter les divinités de dessous le théâtre sur la scène. On comprenait deux sortes de machines sous ce nom: l'une, pratiquée sous le *proscenium*, par laquelle paraissaient les dieux marins, tel que Neptune dans les *Trouades* d'Euripide; l'autre,

appelée quelquefois *escalier de Caron*, qui se trouvait auprès de l'escalier conduisant de l'orchestre à l'avant-scène : c'était par là qu'apparaissaient les ombres infernales, c'était par là aussi que montaient quelquefois les personnages que l'on figurait arrivant de pays lointains.

Brantéon, machine placée sous la scène, et composée d'outres remplies de petites pierres qu'on faisait rouler sur des bassins de bronze pour annoncer l'apparition des dieux.

Distegia, machine représentant un édifice de deux étages, au haut duquel on apercevait ce qui se passait en bas.

Ekkyklima ou *exostra*, espèce d'échafaudage en bois qui supportait un siège, et qui était placé sur des roues, au moyen desquelles on la faisait mouvoir de tous les côtés. Quelques auteurs lui attribuent l'usage de notre *practical*; suivant eux cette machine aurait servi à supporter les personnages que l'on voulait montrer agissant dans l'intérieur des maisons. W. Schlegel croit que cette machine était couverte et de forme circulaire : « On la faisait avancer, dit-il, derrière la » grande entrée du milieu de la scène qu'on laissait alors » ouverte. » L'abbé d'Aubignac, dans sa *Pratique du théâtre*, avance au contraire la singulière opinion que l'*ekkyklema* élevait un acteur pour qu'il fût censé voir dans l'intérieur des maisons, et qu'il pût raconter ce qu'il voyait aux spectateurs.

Geranos, machine semblable à la *grue*, et qui servait pour enlever les personnages dans les airs.

Katablemata, toiles ou cloisons de toile réunies, sur lesquelles on représentait des montagnes, des rivières, la mer, ou d'autres objets d'un volume considérable pour couvrir le fond de la scène.

Keraunoscopeion, *tour à foudroyer*, machine qui servait spécialement à imiter la foudre lancée par Jupiter du haut de l'Olympe.

Pegmata, machines qui, au moyen de ressorts, s'élevaient et s'abaissaient comme nos échelles à incendie.

Periactos, machine composée de trois châssis joints en forme de prisme; elle était placée sur un pivot de manière à être tournée facilement. Sur chacun de ces châssis il y avait une représentation différente (voyez *Décorations*)

Phryctorion, imitation des tours où les gardiens donnaient des signaux au moyen du feu et de la fumée. Dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, un gardien, élevé sur le palais de ce roi, aperçoit sur une tour le feu qui annonce la prise de Troie.

Scopè, machine semblable sur laquelle se tenaient, comme sur une tour élevée, les gardiens chargés de veiller à la sûreté publique.

Strophéion ou *strophium*. Cette machine, dont Pollux parle obscurément, servait à désigner les héros admis parmi les dieux, ou morts dans les combats. On suppose qu'elle tenait du *periactos* et du *théologéion*.

Théologéion, machine placée dans la partie supérieure de la scène, et qui servait pour représenter des apparitions. On croit qu'une partie du fond de la scène se déplaçait tout-à-coup, et offrait aux spectateurs les divinités que le poète faisait intervenir. C'est ainsi que dans le *Philoctète* de Sophocle, Hercule apparaît à Philoctète pour l'engager à quitter Lemnos et à se rendre à Ilium.

Suétone rapporte qu'un acteur qui jouait Icare, et dont la machine éprouva le même sort que les ailes du fils de Dédale, alla tomber près de l'endroit où Néron était placé, et qu'il couvrit de sang ceux qui étaient autour.

DÉCORATIONS. — Chez les anciens, la décoration ordinaire de la scène était une ordonnance solide et régulière, composée de plusieurs ordres de colonnes en marbre, en pierres précieuses, et quelquefois même de cristal. Cette ordonnance que l'on couvrait au besoin de tentures peintes pendant les représentations, était percée de cinq portes ou de trois portes au moins. Au travers de ces larges ouvertures, appelées en grec *parodon*, en latin *thyra*, les spectateurs

apercevaient, lorsqu'il y avait lieu, des décorations mobiles qui se variaient selon le caractère et le sujet de la pièce, et s'assortissaient au reste des décorations, c'est-à-dire à celles qui étaient disposées, comme nos coulisses, sur le *proscenium* ou *avant-scène*.

Servius nous apprend que les changements de décoration se faisaient, ou par des feuilles tournantes versatiles qui changeaient en un instant la face de la scène, ou par des châssis conductiles qui se tiraient de part et d'autre comme ceux de nos théâtres. Les décorations tournantes étaient disposées sur des prismes triangulaires qui tournaient sur des pivots, et présentaient à volonté une des trois faces ornées de peintures.

Chacune des faces de ces prismes triangulaires, rangés à droite et à gauche, correspondait à l'un des trois genres anciennement consacrés, le *tragique*, le *comique*, le *satirique*. Pour les pièces tragiques, on tournait du côté du public les faces représentant les palais, les temples, etc.; pour les pièces comiques, les faces représentant les maisons, les places publiques, etc.; pour les pièces satiriques, les paysages, les rochers, les forêts ou la mer.

Ce n'était là que le fond ordinaire des décorations, et à mesure que le théâtre fit des progrès, l'art de la décoration s'agrandit par plus de variété, d'illusion et de magnificence.

Dans la seule pièce satirique qui nous soit parvenue, le *Cyclope* d'Euripide, la scène représente un paysage de l'Etna au milieu duquel on voyait une grotte bâtie par Polyphème. Dans le *Philoctète* de Sophocle, on voyait au milieu l'entrée de la grotte bâtie par Philoctète, et à la gauche, une source d'eau. Dans l'*Ajax* du même poète, on voyait le camp des grecs devant Troie sur le bord de la mer, et au milieu de la scène était l'entrée de la tente des héros de la pièce. Dans les *Bacchantes* d'Euripide, la scène représentait une partie de Thèbes dévastée par la foudre, et le monument sépulcral de Sémélé foudroyé par la foudre. La scène, dans les *Grenouilles* d'Aristophane, se passait aux enfers. Dans la *Paix*, du même poète, la scène représentait d'abord la campagne de l'Attique, et ensuite l'Olympe. Trygée, en traversant les airs sur un escarbot, criait au machiniste de ne pas lui casser le cou. Dans le *Curculio*, la scène représentait le temple et le bois sacré d'Épidaure, et près de là, un hôpital.

Jamais on ne représentait l'intérieur d'un édifice ou d'une maison, mais seulement une cour d'entrée, où était placé l'autel des dieux pénates, et où l'on voyait les portes de divers appartements, même celles de l'écurie, de la cave, etc. Au reste, ce respect du théâtre pour l'intérieur du logis avait d'autant moins d'inconvénients, que la vie des anciens était presque toute extérieure.

Agatharchus, Athénien, devint, sous la direction d'Eschyle, un peintre décorateur du plus haut renom.

RIDEAU. — Le rideau ou la toile, qui dans nos spectacles cache la scène au public avant le commencement du spectacle et pendant les entr'actes, paraît avoir été en usage non chez les anciens Grecs, mais seulement chez les Romains, qui l'appelaient *siparium* et quelquefois *aulæum*.

Lorsque le spectacle commençait, on ne levait pas la toile, comme cela se pratique aujourd'hui; mais on la baissait et on la faisait entrer ou glisser par une coulisse ou trappe sous le *proscenium*. Dans quelques théâtres, pendant le spectacle, on la laissait pliée sur cet espace qu'occupent nos rampes, ou bien suspendues de manière à servir en même temps d'ornement. Ensuite on la relevait au moyen de deux espèces de tiges en bois ou en fer qui sortaient du *proscenium*.

Ces rideaux représentaient en général des scènes historiques peintes, brodées ou tissées. Ovide, dans le troisième livre des *Métamorphoses*, dit : « Quand le rideau se lève, » les figures montent en haut : on voit d'abord le visage et

» successivement les autres parties du corps, jusqu'à ce
» qu'elles paraissent en entier, et que leurs pieds reposent
» sur le plancher de la scène. »

M. Quatremère de Quincy propose cette conjecture que le rideau pouvait se raccorder, dans la partie supérieure, lorsqu'il était levé, à des draperies suspendues dans toute la largeur de la scène, et dont l'objet aurait été encore de cacher aux spectateurs tous les moyens mécaniques placés sur le mur de la scène (voy. *Machines*).

VOILE (*velarium*). — Les théâtres couverts étaient rares, même dans les derniers temps de la civilisation romaine.



(Masques tragiques, d'après une peinture de Pompéi.)

C'est lorsque la sévérité des mœurs commença à se relâcher, vers la fin de la république, dans la Campanie, que commença l'usage des voiles pour protéger les spectateurs contre le soleil ou la pluie.

Lorsqu'il s'élevait un vent furieux, il était souvent impossible de tendre les voiles. Martial dit dans ses épigrammes :

In Pompeiano tectus spectabo theatro
Nam populo ventus vela negare solet.

« J'assisterai couvert au théâtre de Pompéi;
« Car le vent refuse presque toujours les voiles au peuple. »

Accipe quæ nimios vincant umbracula soles:
Sic licet et ventus, te tua vela tegent.

« Prenez ces ombrelles qui vous défendront contre les feux
du soleil;
« Si le vent le permet, vous aurez aussi l'ombre des voiles. »

A défaut des voiles, les spectateurs se couvraient la tête,



(Masques tragiques tirés de la galerie Townley.)

soit du chapeau rond thessalien à larges bords, soit d'un coin de leur manteau ou de leur toge, soit d'un capuchon, par exemple, du *cucullus*, soit enfin d'un parasol, *umbrella*, *umbracula*, qui servait aussi dans les promenades.

Ovide conseille aux jeunes gens de porter les ombrelles des dames, et il parle ailleurs d'Hercule couvrant Omphale d'un parasol pour la défendre du soleil.

Pour entretenir la fraîcheur dans les théâtres, Pompée faisait arroser les corridors et les escaliers qui conduisaient aux sièges. Plus tard on imagina une pompe foulante qui élevait une liqueur mêlée d'eau, de crocus ou de safran (l'odeur préférée des Romains), de baume et de divers parfums, dans des tuyaux élevés jusqu'aux gradins supérieurs, d'où cette liqueur retombait en une pluie ex-

trêmement fine. Lipse pense que les statues dont les portiques étaient décorés servaient aussi à répandre cette bruine odorante. Lucain fait illusion à ces raffinements de luxe dans son IX^e livre.



(Un masque tragique et un masque grotesque de la galerie Townley.)

MASQUES. — Les acteurs grecs et romains étaient masqués; s'il y a eu quelques exceptions à cette coutume, ce n'a pu être que chez les Romains : Cicéron nous apprend que le cé-



(Acteur jouant le personnage de Silène.)

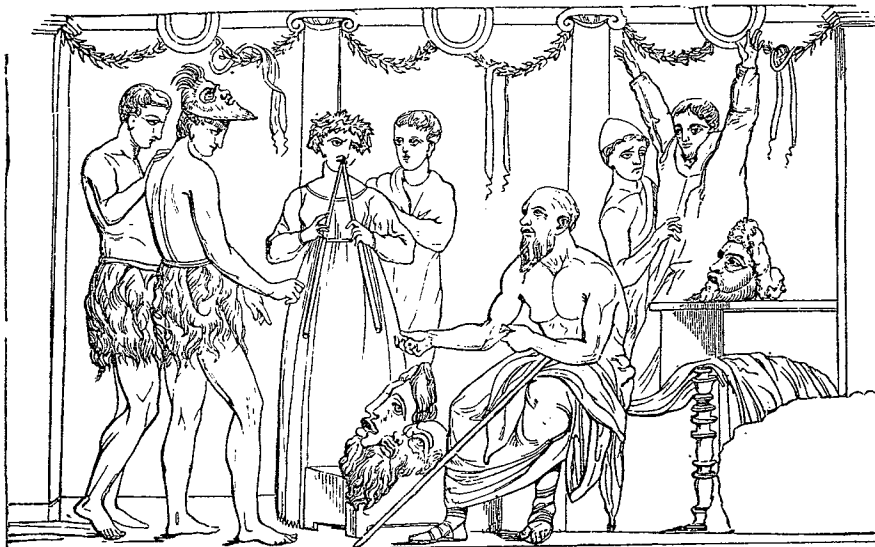
lèbre Roscius jouait quelquefois sans masque, et que le public lui en savait gré.

L'invention du masque est attribuée, par Suidas et Athénée, au poète Charile, contemporain de Thespis, et par Horace à Eschyle : mais Aristote, dans sa Poétique, déclare que de son temps on ne pouvait décider quel en était le véritable inventeur.

Les premiers masques furent faits d'écorce d'arbre; dans la suite on en fabriqua de cuir, doublés de toile ou d'étoffe,

et enfin de bois, de cuivre, ou de quelque autre métal sonore. La bouche était, dans tous les cas, garnie de métal, afin de donner plus de retentissement à la parole; la voix se concentrait dans cette ouverture, augmentait de clarté, de volume, et avait une plus puissante portée (voyez *Echea*): c'est pourquoi les Romains appelaient le masque *persona*, du mot *personando*, résonnant. Outre les traits du visage,

les masques représentaient la barbe, les cheveux, les oreilles, et jusqu'aux ornemens que les femmes employaient dans leurs coiffures: ils emboîtaient ordinairement la tête entière. Ils étaient d'une ténuité extrême, et remarquables par la beauté du coloris. Les magnifiques masques de cire de quelques personnages du carnaval de Rome en pourraient donner une idée.



(Mosaïque en verre de Pompéi représentant une répétition dans le postscenium.)

D'après la classification même des genres de compositions dramatiques on distinguait les masques *tragiques*, les masques *comiques*, les masques *satiriques*.

Dans chacun de ces trois genres il y avait des masques-types.



(Masques divers, publiés par madame Dacier, d'après un ancien manuscrit de la Bibliothèque royale.)

Les masques *tragiques* représentant les dieux et les héros, les personnages mythologiques et historiques, ne changeaient jamais. Les attributs particuliers y étaient fidèlement représentés: ainsi les Euménides avaient leurs serpens pour chevelure, Actéon ses cornes de cerf, Argus ses cent yeux, et Thamyris, que les Muses rendirent aveugle pour avoir osé les défier, avait un œil bleu et l'autre noir; en sorte qu'au moins, pour ce dernier masque, la place de l'iris devait être seule ouverte. Les masques des ombres, des spectres,



(Une tuile de Pompéi représentant un masque comique.)

avaient des dénominations générales, comme *gorgoneia*, *mormolicheia*, etc.

Les masques de caractères dans le genre comique étaient

également invariables. Il y avait les figures consacrées du père, du fils, du marchand, de l'esclave: Néophron de Sycione inventa le casque du pédagogue; Maison, acteur de Mégare, inventa ceux du valet et du cuisinier, etc. Dans le nombre des masques de la comédie, on a prétendu qu'il y en avait à double visage. Pollux dit que celui du vieillard qui jouait les premiers rôles, sévère et chagrin d'un côté, était riant et serein de l'autre: l'acteur n'aurait pu alors se montrer que de profil et d'un seul côté, selon qu'il se trouvait dans l'une ou l'autre de ces deux dispositions de l'âme. Mais ce fait est rejeté par beaucoup de personnes.



(Scène comique, d'après une peinture de Pompéi.)

Dans le genre *satirique*, on comptait les masques de Silène, des Satyres, des Faunes, des Cyclopes, et autres monstres de la fable.

Les masques appelés *prosopeia*, qui pouvaient se rencontrer au moins dans les deux premiers genres, faisaient exception aux masques types. Les *prosopeia* représentaient au naturel des hommes connus, soit morts, soit vivants. On s'en servait dans les tragédies d'histoire contemporaine, par exemple, dans la *Prise de Milet* par Phrynicius, dans les *Phéniciennes* par le même, et dans les *Perses* par Eschyle; on s'en servait encore dans l'ancienne comédie: le masque de Socrate, dans les *Nuées* d'Aristophane, doit être classé sous cette dénomination.

En dehors de toutes classifications, on doit placer les masques du genre *orchestrique* ou des danseurs, dont les traits

plus régniers, plus naturels, parce qu'ils étaient destinés à être vus de plus près par les spectateurs, et que d'ailleurs ils n'avaient à exprimer aucun caractère et aucune passion.

L'usage du masque avait des avantages et des inconvénients. Nous autres modernes, nous sommes surtout frappés des inconvénients. Les masques anciens conviendraient en effet fort peu dans nos petites salles de spectacle. On conçoit mal aisément des avantages tels que, sur notre Théâtre Français, par exemple, le public trouvât dans l'adoption de cet usage des dédommagemens suffisans s'il perdait les mouvemens pathétiques qui agitent la figure pâle et passionnée de madame Dorval, le charme, les finesses du sourire et l'esprit du regard de mademoiselle Mars, les plaisans mouvemens de surprise, de malice, de frayerie ou de goguenardise de Monrose et de Samson. Entre autres raisons, on pourrait dire que le jeu de la physionomie est devenu chez nous d'autant plus important, que notre morale et toutes nos facultés psychologiques se sont plus exercées et raffinées; mais il y aurait là tout un texte de dissertation.

Les Grecs, de leur côté, n'eussent jamais consenti à renoncer pour ces avantages physionomiques à leurs vastes spectacles en plein jour; où nos figures d'acteurs eussent été presque inaperçues, et de loin se fussent toutes ressemblées d'expression. Il ne faut pas oublier surtout le caractère religieux de leurs théâtres, qui leur commandait en quelque sorte de jouer sous le ciel, en présence des dieux: ils n'auraient point d'ailleurs reconnu Jupiter, Minerve, Mercure, si l'on avait fait paraître devant eux d'autres figures que celles consacrées par la tradition. Enfin leur amour du beau qui dominait toutes leurs admirations, n'eût jamais supporté que Prométhée ou Agamemnon, eussent été repré-



(Scène comique, d'après une peinture de Pompéi.)

sentés par des acteurs à face commune et vulgaire, quelque sublime qu'ils eussent été du reste de sensibilité et de talent: un laid Apollon eût été accablé d'imprécations et banni de la scène; ils n'auraient jamais pu se faire illusion jusqu'à voir le noble Achille sous les traits irréguliers de Lekain, et la belle et voluptueuse Phèdre sous ceux de mademoiselle Duchesnois.

COSTUMES. — Le masque étant vigoureusement modelé, et les traits y étant exagérés afin que l'expression pût être parfaitement saisie à une grande distance, il en résultait que la tête de l'acteur devenait hors de proportion avec le corps. Pour rétablir cette proportion et s'élever à la stature héroïque, l'acteur portait une chaussure à semelle très épaisse, que les Grecs appelaient *kothornos*, cothurne. Dans la comédie, la chaussure destinée à produire le même effet était appelée par les Grecs *embatêtes*, par les Latins, *soccus*. De longs gantelets dissimulés sous les manches donnaient plus d'ampleur aux mains et aux bras, et les vêtemens rembourrés, ouatés, suivaient en les agrandissant les formes du corps. C'est ainsi que pour rester proportionnés à leurs chevaux richement et amplement harnachés et caparaçonnés, nos chevaliers du moyen âge portaient des armures plus grandes, plus larges que leurs corps, et remplissaient les intervalles au moyen de coussinets de peau. Sur nos théâtres, et principalement sur ceux où les jeux de

scène sont vifs et tumultueux, l'exagération antique des costumes serait aussi incommode et ridicule qu'inutile. Le calme et la solennité religieuse de l'ancienne tragédie s'accordaient au contraire parfaitement de cette invention impérieusement réclamée d'ailleurs par les lois de la perspective.

La triple division en *tragique*, *comique* et *satirique* se reproduisait naturellement dans les costumes.

Les personnages historiques, mythologiques, fabuleux, paraissaient sous des vêtemens de tradition ou de convention. Par exemple, Bacchus portait une robe de la couleur du safran et une large ceinture brodée. Tirésias était couvert d'un tissu semblable à un filet de pêcheur, etc.

Euripide, dont le système dramatique se distinguait de celui de ses prédécesseurs en ce qu'il s'attachait surtout à exciter la pitié par les douleurs physiques et les imperfections individuelles, avait opéré dans le costume l'innovation la plus périlleuse qu'on pût tenter chez les Grecs. Il avait introduit la misère et le désordre des vêtemens. Ainsi Téléphes et Philoctète étaient couverts de haillons.

Aristophane, ce spirituel censeur, si riche de verve et souvent si complaisant pour l'esprit stationnaire et timoré des bourgeois d'Athènes, fait allusion à cette révolution théâtrale dans les *Acharniens*. Dicæopolis va plaider sa cause devant le chœur, et il cherche tous les moyens d'émouvoir sa compassion. Il rencontre Euripides.

« Bon Euripides, ne pourriez-vous pas me prêter les haillons de quelqu'une de vos tragédies.

» EURIPIDES. Soit. Lesquels veux-tu? ceux du pauvre vieil Énée lorsqu'il entre dans la lice?

» DICÆOPOLIS. Non, je ne veux pas de ceux d'Énée, il m'en faudrait de plus misérables encore.

» EURIPIDES. Eh bien, prends ceux de Phœnix l'a-veugle!

» DICÆOPOLIS. Non, non; ils sont encore trop propres et trop cossus.

» EURIPIDES. Eh! quels diables de haillons veux-tu donc? Décide-toi pour ceux de l'infortuné Philoctète

» DICÆOPOLIS. Bah! je connais de vous un personnage deux fois plus gueux que celui-là.

» EURIPIDES. Ah! je comprends, tu as en vue la misérable dépouille tronquée et rapiécée de Bellérophon le boiteux?

» DICÆOPOLIS. Vous n'y êtes pas encore; il ne s'agit



(Scène comique, d'après une peinture de Pompéi.)

pas de Bellérophon: mon homme est boiteux, il est crasseux et, de plus, bavard comme une pie.

» EURIPIDES. Ah! j'ai ton affaire: c'est Téléphes le my-sien?

Il envoie aussitôt son esclave chercher le costume de Téléphes accroché entre ceux de Thyestes et d'Ino, personnages qui, comme ceux d'Énée, Phœnix, etc., appartiennent à des tragédies perdues. Dicæopolis, pour compléter son costume, demande un bâton, un panier percé, une écuelle ébréchée, une lanterne. Euripides se plaint de cet importun qui lui vole toute une tragédie.

Pollux établit pour les costumes une classification curieuse à consulter. Les vêtemens du vieillard devaient être d'une couleur grave et sévère; la pourpre convenait au

jeune homme; les gens de la campagne se distinguaient par leur tunique en peau de chèvre, et par leur bâton; les parasites étaient vêtus de noir ou d'une autre couleur sombre; les esclaves, les diverses classes de femmes avaient



(Scène comique, d'après une peinture de Pompéi.)

aussi leurs costumes convenus. Mais toutes ces règles étaient probablement particulières à la nouvelle comédie où Ménandre brillait au premier rang. L'ancienne comédie, d'une allure plus libre et plus idéale, s'attachait davantage à contraster avec la tragédie : c'était une parodie du beau, lorsque ce n'était pas la satire sanglante des célébrités contemporaines.

TROUPES D'ACTEURS, DIRECTEURS.—Il y avait des troupes d'acteurs (*greges*) qui se composaient de quatre-vingts à cent personnes, esclaves, affranchies ou même libres. Le directeur, qui souvent était aussi auteur et acteur, tenait sa troupe, les masques, les costumes, les décorations, les machines, à la disposition, soit de la république pour les fêtes, soit des magistrats, soit de riches particuliers qui voulaient se rendre populaires en donnant des spectacles au peuple, soit enfin de poètes désireux de se faire une réputation en faisant représenter leurs pièces. Quelquefois le directeur partageait une partie des frais, ou même courait seul les chances de la représentation. Amyot, dans sa traduction de Plutarque, le nomme le *défrayeur des jeux*; en beaucoup de passages d'auteurs anciens, il est désigné par le titre de *choragus*, qui n'indiquait d'abord que le maître des ballets (du grec *chorodidascalus*); le magasin du théâtre est aussi appelé quelquefois *choragion*. Le chorague présidait avec l'auteur aux répétitions, à la mise en scène, et il haranguait le public toutes les fois qu'il était nécessaire. On a lieu de croire même qu'il se présentait quelquefois sur le proscenium, seul ou suivi d'une partie de sa troupe, au commencement, à la fin du spectacle, ou pendant les entr'actes des comédies, pour se concilier, par des allocutions et des intermèdes comiques et satiriques, la bienveillance de l'auditoire.

AFFICHES.—Indépendamment des avis donnés au peuple à haute voix, des inscriptions peintes sur les portes publiques et sur les colonnes du forum annonçaient les pièces qui devaient être représentées. On indiquait les personnages de chaque pièce, *dramatis personæ*, et souvent pour donner une idée précise du rôle et du caractère de chacun d'eux, on publiait à côté des noms les dessins des masques.

Après la représentation on couvrait d'une couche de blanc l'inscription pour faire place à une autre.

PRIX DES PLACES.—Il est hors de doute que, dans l'origine, l'entrée des théâtres était entièrement gratuite; mais quoiqu'ils n'aient jamais dépouillé entièrement leur caractère religieux, ils se transformèrent suffisamment en simples amusements, pour autoriser les entrepreneurs particuliers, et peut-être même l'autorité au prélèvement d'un droit dans les circonstances ordinaires.

Aux théâtres grecs, le prix ordinaire d'une place était un drachme. Il y eut un temps où ce prix fut réduit à deux oboles, ainsi que l'explique Démosthènes (*Olynth. III*).

Lorsque tous les spectateurs étaient placés, un homme

masqué passait de gradin en gradin et demandait à chacun le paiement de sa place.

Périclès, pour se rendre populaire, fit un règlement d'après lequel on tirait de la caisse des deniers publics une certaine somme qui était allouée au *theatropole* ou *choraque*, afin de l'indemniser des places occupées gratuitement par les citoyens pauvres.

Les spectateurs achetaient-ils leurs billets d'entrée aux théâtres latins? Les archéologues sont divisés sur cette question. Voici les principaux textes qui servent d'éléments à la controverse.

Suétone, dans la vie de Caligula, dit : *Inquietatus fremitu gratuita in circo loca occupantium*. « On le vit inquiet du frémissement de ceux qui occupaient les places gratuites dans le cirque. »

Plaute dit dans le prologue du *Munteau* :

Servi ne obsideant, liberis ut sit locus.
Vel as pro capite dent : si id facere
Non queunt, domum abeant.

« Que les esclaves n'assiègent pas les portes, et qu'ils laissent les places aux hommes libres; ou bien qu'ils donnent un as par personne : s'ils s'y refusent, qu'ils se retirent. »

BILLETS DE SPECTACLE.—Selon quelques architectes, le duumvir distribuait à chaque auditeur la *tessera theatralis* ou billet d'entrée. Ce billet portait l'indication du théâtre où l'on pouvait se présenter, du coin et du gradin où l'on avait le droit de s'asseoir. En voici un modèle :



(Deuxième travée ou second rang d'amphithéâtre, troisième coin, huitième gradin; la *Maisonnette*, comédie de Plaute.)

Deux billets de spectacle en os, de figure circulaire, d'un pouce de diamètre, trouvés dans les fouilles de Pompéi, sont mentionnés dans l'ouvrage des académiciens d'Herculanum (vol. V). Sur la face de l'un de ces billets, on



(Scène tragique, d'après une peinture de Pompéi.)

voit la perspective d'un théâtre, et sur le revers cette inscription :

ΑΙΣΧΥΛΟΥ (Eschyle).

XII

IB

La face de l'autre billet représente l'intérieur d'un théâtre, et le revers cette inscription :

Η·ΜΙΡΥΚΑΙΑ (Hémicicle).

XI

IA

IA et IB sont la traduction grecque des chiffres romains XI et XII.

Fabretti, Caylus et Signorius décrivent d'autres formes de billet.

DISTRIBUTION DES PLACES. — Dans les théâtres grecs, chaque classe de citoyens avait ses sièges distincts. Les premiers rangs de sièges, c'est-à-dire les plus rapprochés de l'orchestre, étaient occupés par les agonothètes ou juges des pièces de théâtre, par les magistrats, par les généraux d'armée et par les prêtres. Les citoyens aisés occupaient les rangs intermédiaires, et le commun du peuple était rélégué aux places les plus élevées. On doute si les femmes assistaient aux spectacles d'Athènes, mais il est incontestable qu'elles étaient admises aux spectacles de Sparte, où les matrones les plus distinguées remplissaient même des rôles dans certaines fêtes publiques.

Dans les théâtres romains, les patriciens, les plébéiens, les femmes, furent long-temps confondus, sans aucune distinction. Deux édiles, Serranus et Stribonius, d'après l'avis de Scipion l'Africain, qui à cette occasion perdit beaucoup de sa popularité, abolirent cette habitude de la vieille liberté; depuis eux, les sénateurs occupèrent les sièges de l'orchestre, où les vestales eurent aussi dans la suite leurs places marquées auprès du préteur. Sous Pompée on accorda aux chevaliers les 14 premières rangées des sièges. Sous Auguste, les soldats eurent des places séparées de celles du peuple. Les jeunes gens des familles éminentes et leurs précepteurs étaient placés derrière les chevaliers; les rangs supérieurs étaient occupés par les riches plébéiens; enfin les gradins du sommet étaient remplis par les femmes, par le peuple, et par ceux *vêtus de gris*, expression qui servait à désigner la dernière classe de la plèbe. « Voir le spectacle du gradin le plus élevé, » *ad summam caveam spectare*, était un proverbe qui caractérisait la plus misérable condition.

Des désignataires ou hommes préposés à chaque coin ou compartiment de gradins (*cuneus*) veillaient à ce que les spectateurs fussent placés suivant leur rang et leurs droits. Lorsqu'un citoyen ne trouvait plus de place ni à son gradin,



(Cette mosaïque en verre fut découverte, au mois d'avril 1762, dans la maison de Pompéi dite la *villa de Cicéron*. — Elle est célèbre surtout pour l'élégance des draperies et la finesse des traits des quatre personnages. — Une inscription indique qu'elle est l'œuvre de Dioscorides de Samos.)

ni aux gradins supérieurs (car il pouvait monter, mais non descendre), on disait qu'il était *excuneatus*.

On reconnaît à des marques très visibles que, dans le



(Danse d'un mime dans l'orchestre.)

grand théâtre de Pompéi, la place réservée à chaque spectateur était large d'environ treize pouces. Ce théâtre contenait cinq mille personnes : le théâtre de Pompée à Rome en contenait quarante mille; Scaurus en fit élever un qui en

contenait quatre-vingt mille. Nos plus grands théâtres renferment à peine deux mille spectateurs.

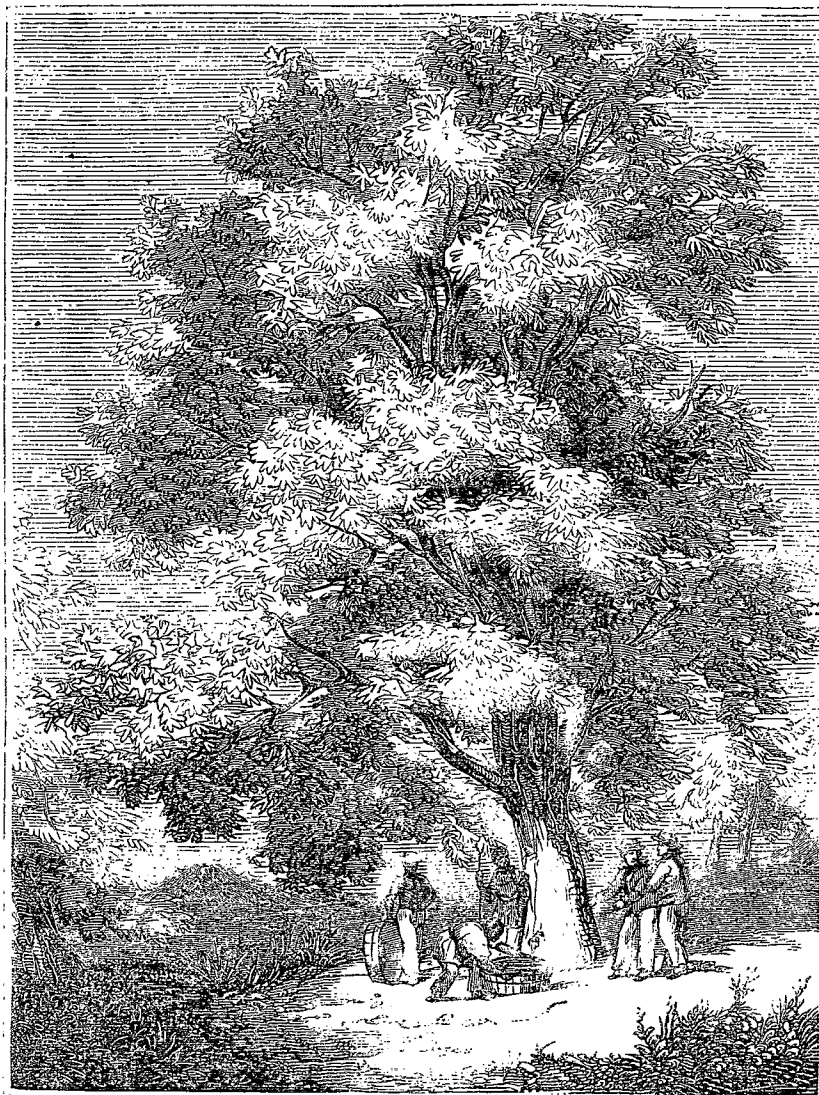
MARQUES D'APPROBATION OU D'IMPROBATION DES SPECTATEURS. — Dans les derniers temps, les Grecs jetaient aux acteurs qu'ils trouvaient mauvais des figues, des pommes, des raisins, des olives, comme on le sait par l'apostrophe que Démosthènes, dans son discours de *Corona*, adresse à Eschines, qui avait été acteur. Quelquefois aussi on obligeait un acteur à ôter son masque et à sortir de la scène.

Il paraît que l'usage d'applaudir en battant des mains et de siffler n'a commencé à être en usage qu'à Rome, sous Auguste.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

LES ÉRABLES.



(L'érable à sucre.)

Parmi les différents arbres que la noblesse ou la grâce de leur port et l'élégance de leur feuillage font rechercher pour l'embellissement des parcs et des jardins, il en est peu qui réunissent autant d'avantages que les érables; ils croissent en effet très vite, s'accroissent de toute exposition, n'exigent aucun soin et aucune culture, et résistent fort bien aux intempéries des saisons.

L'érable faux platane, ou sycomore, est un de ceux qui présentent ces qualités au plus haut degré; non seulement il réussit dans le sol le plus pauvre, mais il ne craint rien des chaleurs, et supporte les plus longues sécheresses sans paraître souffrir et sans se dépouiller de ses feuilles, ce qui le rend infiniment précieux dans les provinces méridionales. Il a par exemple réussi parfaitement à Aix dans une partie du Cours où il paraissait qu'aucun arbre ne pouvait exister.

Un autre avantage très grand, qu'il présente encore, c'est de résister à la violence et à la continuité des vents; de sorte qu'on doit l'employer de préférence à toutes les autres espèces quand il s'agit d'abriter, soit une maison, soit une jeune plantation.

Les érables en général vivent très long-temps; mais le sycomore paraît être encore celui de tous qui atteint l'âge le plus avancé. Il en existe un dans le pays des Grisons sous lequel les premiers confédérés jurèrent, en 1424, de rendre la liberté à leur pays. Si l'on admet qu'il avait alors cent ans, et

on ne peut guère en supposer moins à un arbre choisi pour un acte solennel, il aurait aujourd'hui cinq cents ans révolus. Ce sycomore, qui se trouve à l'entrée du village de Trons, a été mesuré en 1831 par le colonel Beauteemps: la tige, à 48 pouces au-dessus du sol, avait 26 pieds et demi de circonférence.

Malgré les grandes dimensions que peut acquérir le tronc du sycomore, on ne s'en sert guère pour la charpente, au moins pour les pièces qui demandent de la force, ou pour celles qui doivent rester exposées à l'air et aux variations de sécheresse et d'humidité. Pour les ouvrages de menuiserie son bois est très convenable, n'étant pas sujet à se déliter ou à se fendre; il est d'ailleurs léger, sonore, brillant, ce qui fait que les luthiers l'emploient de préférence pour la construction de leurs instruments.

Les feuilles du sycomore, ainsi que celles du platane, se recouvrent quelquefois durant les chaleurs de l'été d'un suc extravasé rassemblé en grumeaux blancs et sucrés; les abeilles le recueillent avidement, mais il est trop peu abondant pour que les hommes prennent la peine de le récolter.

Il n'en est pas tout-à-fait ainsi du sucre qui existe dans la sève et qu'on en peut extraire par l'évaporation. M. Dufour de Montreux, dans un mémoire présenté à la Société d'émulation du canton de Vaud, a fait voir que la fabrication de ce

sucré pouvait dans certains cas être assez profitable. Une femme, aidée de quelques enfans, peut dans une saison retirer d'un millier de pieds de sycomore environ cinq cents livres de sucre, en supposant chaque tronc de 8 à 9 pouces de diamètre; mais en prenant des arbres d'un diamètre double, et tels qu'ils sont ordinairement à l'âge de vingt-cinq ans, la quantité de sucre récolté pourrait être de plus deux mille livres. Cette exploitation dans quelques cantons pauvres, où le sycomore est abondant et le combustible à bon marché, aurait ce grand avantage qu'elle n'exigerait presque aucun capital. Une hache, une tarière, quelques baquets, des cannelles en bois de sureau, et deux chaudières d'airain composent tout le matériel. Comme le procédé est des plus simples, il y a quelque sujet de s'étonner qu'on n'ait pas cherché à l'appliquer en grand à l'époque du blocus continental, et cela est d'autant plus étrange que dans notre ci-devant colonie du Canada, on retire depuis long-temps du sucre de diverses espèces d'érables. Au reste dans les érables américains la sève est bien plus riche en principes sucrés que dans ceux d'Europe.

Les espèces dont on retire du sucre au Canada et dans les Etats-Unis, sont l'*érable à sucre* proprement dit, l'*érable noir*, et le *érable de Virginie*. Ce dernier ne donne que la moitié de sucre environ pour une quantité égale de sève.

L'*érable à sucre*, *acer saccharinum* des botanistes, se trouve dans l'Amérique du Nord, entre le 42° et le 48° degré de latitude; il est commun dans la Nouvelle-Angleterre, la Nouvelle-Ecosse, le haut Canada, dans l'ouest de l'état de New-York, et dans le nord de la Pensylvanie. L'*érable noir* croît dans des climats un peu plus chauds; on le trouve abondamment dans la vallée de l'Ohio et dans celles des grandes rivières de l'ouest des Etats-Unis. Au reste, les différences entre ces deux espèces sont si peu importantes que plusieurs botanistes ne les considèrent que comme de simples variétés. Toutes deux sont répandues assez abondamment pour qu'on en pût extraire aux Etats-Unis une quantité de sucre plus que suffisante pour la consommation annuelle; mais partout où les communications sont faciles on trouve plus d'avantage à faire usage du sucre de canne; aussi la fabrication, loin de s'étendre, a notablement diminué depuis quelques années, à mesure que les moyens de transport sont devenus plus nombreux et plus économiques. Aujourd'hui donc il n'y a guère que dans les nouveaux défrichemens qu'on fabrique encore du sucre d'érable, et on n'en fabrique que pour les besoins de la petite colonie, qui dans le principe est presque entièrement isolée, et dans la nécessité de se suffire à elle-même.

Une sucrerie se compose communément de trois à quatre cents pieds d'érables, et n'exige que le travail de deux hommes. Le produit de chaque pied varie considérablement suivant les lieux. Dans le Canada la moyenne est de quatre livres, dans d'autres elle est de cinq à six; dans quelques cantons très limités elle va beaucoup au-delà, et on a vu même, assure-t-on, un seul tronc donner jusqu'à trente-trois livres de sucre.

C'est ordinairement dans le courant de février ou dans les premiers jours de mars qu'on s'occupe de la fabrication du sucre; c'est l'époque où la sève entre en mouvement, quoique la terre soit encore couverte de neige, et qu'il se passe encore près de deux mois avant que les feuilles commencent à pousser. Après avoir choisi un emplacement central par rapport aux arbres qu'on veut exploiter, on y dresse un appentis destiné à abriter les chaudières; puis on s'occupe de mettre les troncs en perce.

Au moyen d'une tarière d'environ neuf lignes de diamètre on fait à chaque arbre deux trous à quatre ou cinq pouces l'un de l'autre, et à un pied et demi au-dessus du sol. Ces trous sont pratiqués sur le côté du tronc qui regarde vers le midi; ils sont un peu obliques pour faciliter l'écoulement; ils

pénètrent d'un demi-pouce dans l'arbre, l'observation ayant appris qu'à cette profondeur il y a un plus grand écoulement de sève que plus ou moins avant. A chaque trou on adapte une cannelle en sureau, en écorce de bouleau ou des umach, de manière à conduire dans une auge qu'on place à cet effet la liqueur, qui sans cette précaution s'épancherait sur l'écorce de l'arbre.

La liqueur recueillie dans l'auge doit en être retirée au moins tous les deux jours pour être soumise à l'ébullition; si on tardait davantage elle fermenterait, et ne donnerait qu'une petite quantité de mauvais sucre. On procède à l'évaporation par un feu actif. On écume avec soin; puis quand la liqueur a pris une consistance de sirop, on la passe au travers d'une étoffe de laine pour en séparer les impuretés; on la soumet une seconde fois à l'ébullition, et quand elle a acquis la consistance convenable on la verse dans les formes.

Le sucre d'érable obtenu de cette manière a l'apparence et a très peu le goût du sucre brut qu'on retire de la canne; il se raffine également bien.

Le bois de l'érable à sucre a un grain fin serré; poli convenablement, il offre de beaux reflets soyeux et comme moirés. On s'en sert quelquefois en France pour les ouvrages d'ébénisterie; aux Etats-Unis, comme il est très commun, on l'emploie à la menuiserie; j'ai vu, en 1828, à New-York, un paquebot dont la chambre, longue de plus de quarante pieds, était garnie entièrement en érable poli et verni. Si Gulliver s'était réveillé un matin dans cette élégante salle, il se serait cru renfermé dans la boîte à ouvrage d'une belle dame de Brobdingnac.

Le bois de l'érable à sucre, quand même on ne l'emploierait qu'au chauffage, mériterait encore d'être honorablement cité; aucun bois ne donne un feu plus brillant, plus vif et plus durable; le charbon qu'on fait avec les menues branches est le meilleur qu'on connaisse; enfin les cendres elles-mêmes sont, en raison de la grande proportion de potasse qu'elles contiennent, considérées par les fabricans comme supérieures à celles de presque tous les autres bois.

Le bois de l'érable rouge est d'un usage moins général; il est attaquable par les vers et il se pourrit promptement; les menuisiers lui reprochent de se travailler difficilement, mais les armuriers en font grand cas pour les montures de fusil; ils choisissent de préférence une variété dont les fibres ligneuses, au lieu d'être longitudinales, sont disposées en zigzag. Les montures en érable rouge sont non seulement fort élégantes, mais elles réunissent encore la légèreté à la solidité, avantages que n'ont pas celles qu'on fait avec les autres bois nuancés.

L'érable rouge a reçu ce nom de la couleur que présente le tissu cellulaire de son écorce; en faisant bouillir ce tissu on obtient une couleur purpurine, qui, par l'addition d'un peu de vitriol vert, se convertit en bleu foncé. On s'en sert au Canada au lieu d'indigo pour la teinture en noir.

Outre les trois espèces d'érable dont nous venons de parler, l'Amérique en a encore six autres; on en compte douze en Europe, sept en diverses contrées de l'Asie, et enfin six, toutes fort belles, qui sont propres au Japon. Cette famille se compose donc aujourd'hui de trente-sept espèces distinctes.

Industrie des vieux souliers. — Les habitans du village de Lormaison, dans le département de Seine-et-Oise, ont pour industrie principale le raccommodage des vieux souliers. Ils achètent à bon compte les chaussures usées, trouées, éculées, avachies, réduites au déplorable état de *savate*, et parviennent, à force de patience et d'adresse, à leur mériter le nom de *souliers de rencontre*; on devine combien il faut de coutures, de coupures, de ravaudages et de rapetassages! mais ces industriels ont reçu du ciel une grâce particulière pour ce métier utile, paisible et suffisamment lucratif. Pendant que les maris *ripaionnent* leurs vieilles semelles, les

femmes vont vendre les souliers rajeunis dans les environs au prix de 40 à 24 sous. Toutes les savates de France arrivent à ce rendez-vous général. J'ai rencontré quelquefois, au fond de la Bretagne, d'immenses charrettes attelées de plusieurs chevaux et chargées de vieux souliers; ce sont les hommes de Saint-Saulieu et des communes voisines (département de la Somme), qui préparent la besogne aux habitants de Lormaison. Ils parcourent la France en échangeant contre les chaussures rebutées des paysans les poteries de Savignies près Beauvais, et à leur retour ils perçoivent d'assez jolis bénéfices.

BATAILLE DU GUADALÈTE.

(Juillet 711.)

Le dernier roi goth, Roderick, avait donné au comte Jullien, l'un des premiers seigneurs de sa cour, les sujets les plus graves de mécontentement. Celui-ci, après avoir vainement demandé à son souverain les réparations qu'il était en droit d'attendre, exaspéré par la douleur et animé d'un violent désir de vengeance, passa secrètement en Afrique. — Les Maures ambitionnaient la possession de l'Espagne, et plusieurs fois déjà avaient tenté la conquête de ce beau pays. Jullien offrit à leur chef, Musa ben Nosair, les moyens certains d'introduire une armée mauresque en Espagne, en trompant la vigilance des Goths qui gardaient les côtes méridionales avec le soin que leur imposait la crainte de leurs dangereux voisins. Musa ben Nosair était un prince aussi brave qu'ambitieux. Il accepta sans hésiter la proposition du comte Jullien. Peu de jours après, une flottille préparée à la hâte, partit des ports de l'Afrique par une nuit obscure et brumeuse, aborda la plage espagnole, et y jeta vingt mille combattants qui s'emparèrent par surprise, presque sans coup férir, de quelques points importants.

En apprenant la conduite du comte Jullien et les premiers succès de ses ennemis, le roi Roderick rassembla une armée de 90 mille hommes, et plein de confiance dans sa bravoure personnelle et dans le nombre et le courage de ses soldats, il marcha contre les Maures, persuadé ou qu'ils n'attendraient pas son approche, ou bien qu'il lui serait facile d'écraser et de jeter dans la mer cette poignée d'audacieux.

Il n'en fut pas ainsi. Taric, le général des Maures, réunit sa petite armée, et attendit de pied ferme le combat qui lui était offert.

Les ennemis se trouvèrent bientôt en présence dans la vaste plaine qui s'étend depuis la rive gauche du Guadalète jusqu'aux premiers coteaux de la Sierra de la Ronda. C'est là que, dans un débat sanglant et mémorable, devait se disputer une des plus belles couronnes de l'univers.

L'armée de Roderick était resplendissante de beauté, rien n'égalait l'élégante richesse des armures de la noblesse espagnole, qui toute entière avait voulu prendre part à cette croisade contre les infidèles. Mais chez la plupart la faiblesse trahissait le courage; usés et amollis par une vie fastueuse, ils semblaient plier sous le poids de leurs cuirasses. Ils portaient les armes en usage au huitième siècle, la lance, l'épée et le poignard, et les gens sous leurs ordres, vêtus plus à la légère, étaient munis de haches, de masses de fer, de piques et de frondes.

Les Maures étaient inférieurs en nombre, il est vrai, mais tous soldats d'élite choisis un à un, d'une audace et d'un courage éprouvés, habitués aux fatigues et aux périls de la guerre, forts de leur haine et de leur jalousie.

Lorsqu'ils furent à portée on en vint aux mains; ce premier choc fut terrible. La terre, disent les chroniqueurs, tremblait sous les pas des chevaux, et l'on entendit un bruit sourd, confus et horrible de coups, de plaintes, de menaces et de cris de fureur. Malgré la disproportion des deux armées, puisque les chrétiens étaient aux Maures dans le rapport

de quatre à un, le combat dura jusqu'à la nuit sans que, pour l'une ou pour l'autre, il en résultât le moindre avantage.

Aussitôt que l'aube du second jour vint à paraître, les ennemis coururent aux armes et s'attaquèrent avec un acharnement sans exemple. On combattit alors sur des monceaux de morts et de mourans. La plaine était entrecoupée de lacs et de ruisseaux de sang; et telle était de part et d'autre la fureur dont ils étaient animés, qu'il n'y eut de repos que lorsque la nuit vint interposer son voile impénétrable entre les deux armées.

Avec le troisième jour, l'attaque recommença aussi vive et aussi impétueuse que les précédentes; mais les Maures parurent enfin céder un moment, accablés par le nombre de leurs ennemis: déjà quelques uns s'enfuyaient; le reste était ébranlé. C'en était fait de l'armée mauresque, si son chef n'avait été un homme courageux et résolu. Il poussa son cheval au-devant des fuyards, et se haussant sur ses étriers: « Que faites-vous, leur cria-t-il, d'une voix énergique; la peur vous rend-elle aveugles; regardez!... la mer d'un côté, de l'autre des ennemis épuisés de fatigues... Voulez-vous mourir comme des lâches, lorsque notre vaillance et l'aide de Dieu nous assurent la victoire... Oh Maures! imitez-moi!... » Cette courte allocution ranima chez ses soldats un courage presque éteint. Ils s'élancèrent sur les pas de leur général, et le carnage recommença dès lors avec une nouvelle fureur jusqu'à ce que Taric s'étant trouvé face à face avec le roi Roderick, que l'on pouvait facilement reconnaître à la richesse de ses armes, il le transperça d'un coup de lance et le jeta raide mort de son cheval. A cette catastrophe, les Goths ne songèrent plus qu'à fuir dans toutes les directions, en abandonnant aux vainqueurs le champ de bataille qui, pendant plusieurs années, resta couvert de débris et d'ossements.

La tête du roi Roderick, séparée du tronc, fut envoyée par Taric au prince Musa ben Nosair, comme le plus beau trophée de la victoire qu'il venait de remporter.

C'est ainsi que les historiens contemporains s'accordent à raconter la bataille du Guadalète, qui mit fin à la domination des Goths en Espagne, et rangea le pays sous la puissance des Maures.

Un toast d'eau pure. — Raphaël Thorius, médecin qui fleurissait sous Jacques I^{er}, a composé un beau poème latin sur le tabac. On ne sait pas s'il a écrit sur le vin, mais il l'aimait beaucoup; et un de nos compatriotes, de Peirese, homme de lettres et conseiller au parlement d'Aix, lui joua une fois un fort mauvais tour. On était en festin littéraire: Thorius ayant empli de vin un verre immense, porta défi à de Peirese en le vidant d'un seul trait. De Peirese se défendit long-temps de l'imiter: ce fut en vain, il ne put se soustraire à l'usage; mais lorsqu'il eut réussi à faire passer ce déluge de vin par sa gorge, il se sentit pénétré d'une sainte fureur, et tout-à-coup, remplissant le même verre d'eau pure jusqu'aux bords, il porta défi à Thorius, et but bravement jusqu'à la dernière goutte. — Pauvre Thorius, la surprise le fit changer de couleur! il pâlit, la sueur lui couvrit le front, il balbutia, il demanda grâce, il s'excusa de mille manières, mais à son tour ce fut en vain: il approcha donc sérieusement et avec soupirs le gigantesque verre d'eau de ses lèvres à plusieurs reprises, et ne parvint qu'en deux heures au moins à le mettre à sec. Le roi Jacques voulut qu'on lui fît ce conte; Gassendi l'a écrit dans la vie de Peirese.

LES KIRGHIZES-COSAQUES.

Parmi les diverses tribus asiatiques que la Russie a soumises, soit par la puissance des armes, soit par celle de la

politique, aucune n'est plus nombreuse, et n'occupe une plus vaste étendue de territoire que la tribu des Kirghizes-Cosaques. Les steppes immenses sauvages, incultes, où vit ce peuple nomade, ont pour limites au nord les déserts de la Sibérie, à l'ouest la mer d'Aral et en partie la mer Caspienne, au sud le pays des Turcomans, des Kheirans et des Boukhariens, et à l'est les frontières fortifiées de l'empire chinois.

Les Kirghizes-Cosaques sont partagés en trois hordes, que l'on appelle la grande horde, la horde moyenne et la petite horde. Chaque horde se partage en tribus; chaque tribu en familles. Toutes les hordes ne reconnaissent pas la domina-

tion russe. Les Kirghizes-Cosaques se sont toujours montrés passionnés de liberté, et ce ne sont que les discordes intestines ou la supériorité du nombre qui les ont soumis, en partie à l'empire russe, en partie à la Chine. L'ambition de quelques chefs ou la misère ont été quelquefois aussi la cause de leur esclavage, comme cela advint dans la petite horde et dans la horde moyenne, dont les khans Aboul-Khaïr et Chémiak jurèrent, en 1752, fidélité à la czarine moscovite Anne. Mais toujours, dès que la moindre occasion d'affranchissement se présente à eux, on les voit secouer, briser leur joug, et rentrer avec joie dans leur aventureuse indépendance, sauf à succomber bientôt sous d'anciens ou sous de nouveaux



(Groupe de Kirghizes-Cosaques.)

maîtres. C'est pourquoi il serait difficile de désigner avec certitude, pour aucune époque, soit le nombre des Kirghizes-Cosaques assujétis à la Russie, soit le degré d'influence que cette nation exerce sur eux. On sait seulement qu'une grande partie de la petite horde et de la horde moyenne appartiennent nominalement à la Russie; quant à la grande horde, elle est en partie sous la domination de la Chine et du souverain du Koukan, et en partie tout-à-fait indépendante. Il est également notoire que tous les efforts de la Russie pour convertir les Kirghizes-Cosaques à la vie agricole sont restés sans résultat.

Les mœurs et les coutumes de tous les peuples nomades sont à peu près semblables. On y voit toujours le même mélange de simplicité, de barbarie primitives, et ce même amour énergique de liberté, qui leur tient lieu souvent, dans leurs tristes déserts, des avantages de la civilisation. Le cheval est le compagnon inséparable du Kirghize-Cosaque. Sa viande lui sert de nourriture; sa peau couvre la tente qui doit le défendre souvent contre 50 degrés de froid en hiver,

contre 50 degrés de chaleur en été (thermom. de Réaumur). Un seul événement a un grand retentissement dans la vie intérieure des familles Kirghizes-Cosaques, c'est la mort qui semble presque avoir seule puissance de les obliger aux manifestations religieuses, et à rompre un instant leurs habitudes nomades; car ils n'ont pas de maisons, ils n'ont pas de villes, mais ils ont des mausolées et des cimetières. Ils dédaignent l'industrie et l'art pour toute la durée de leur vie; mais ils les implorent et leur rendent hommage à leur dernier jour.

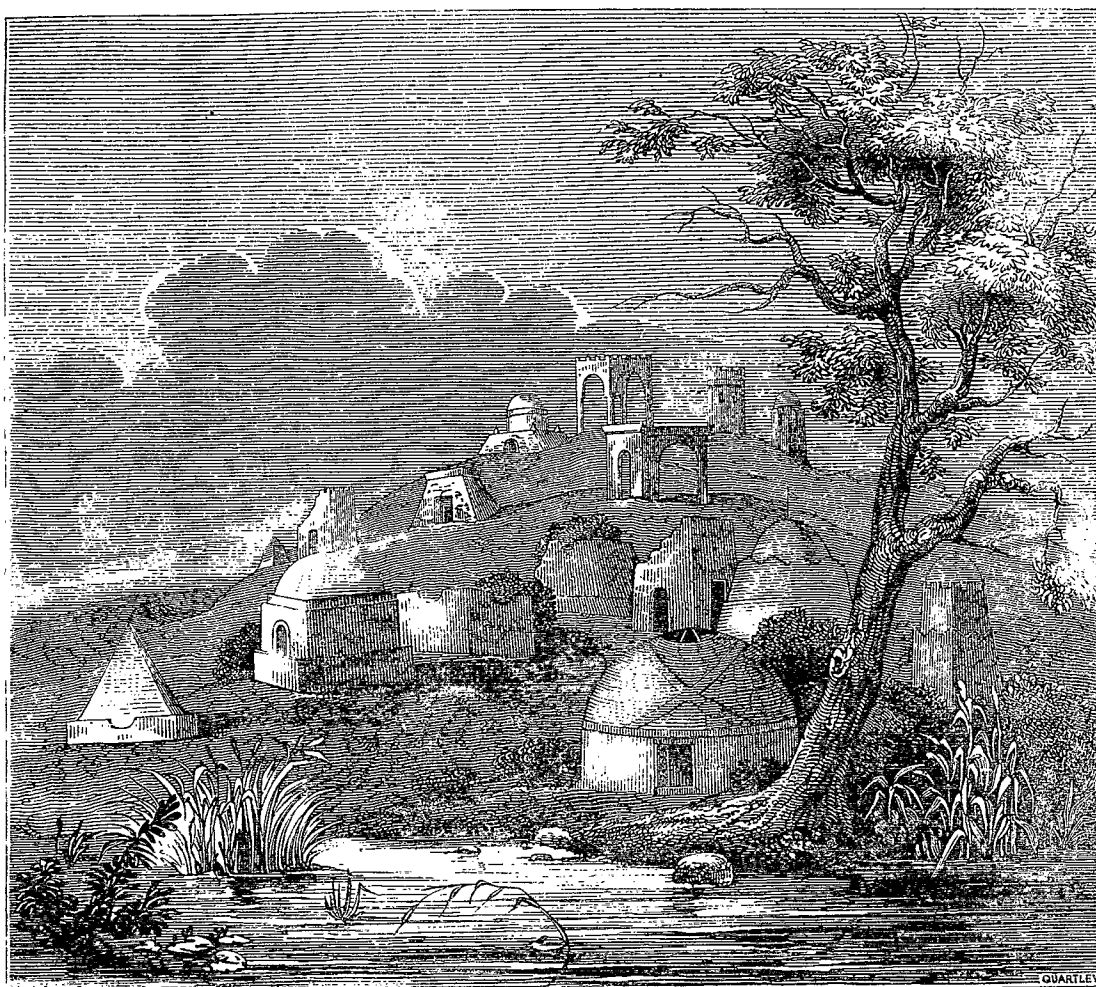
Lorsque les yeux du Kirghize-Cosaque se ferment pour jamais, toutes les femmes laissent éclater le désespoir le plus violent. Elles commencent à crier, à gémir, à s'arracher les cheveux, à se déchirer la figure et la poitrine, en énumérant les qualités et les vertus de celui dont elles pleurent la perte. Cette cérémonie dure ordinairement assez long-temps, et souvent se renouvelle tous les matins et tous les soirs durant toute une année: le corps de l'époux est alors représenté par un tronc d'arbre, revêtu de ses habits,

Lorsque le corps est lavé, habillé et enveloppé dans un tapis, on le porte au cimetière et on le dépose dans une fosse, où l'on enterre en même temps ses armes, avec la selle, la bride et tout l'équipement de son cheval. Dans quelques tribus, on tue le cheval, on en mange la viande et on en mêle les ossements aux dépouilles mortelles du cavalier.

Après avoir dit les derniers adieux au mort, toute l'assemblée revient assister à un abondant repas; un drapeau noir en signe de deuil flotte sur la tente. Les repas funéraires sont toujours aux frais des parens ou des héritiers, et doivent être en rapport avec les richesses et les grades du

mort; autrement les hôtes s'exposeraient aux mépris des convives. Un voyageur, qui a assisté aux funérailles du khan de la petite horde Batyr-Siryne assure avoir vu consommer 2,500 moutons, 200 chevaux, et plus de 5,000 seaux du *koumis*, genre de boisson fait avec du lait de jument fermenté (voir 1854, Voyage de Rubruquis, p. 42, etc.).

La vue d'un cimetière des Kirghizes-Cosaques offre un coup d'œil qu'on oserait presque appeler enchanteur. Fatiguée de la monotonie aride des steppes, la vue se repose agréablement sur les arbres, sur les pyramides, les tourelles, et les autres monumens de ces nécropoles.



(Un cimetière cosaque situé dans l'une des îles de la rivière Syr-Daria.)

Sur l'un l'arc et les flèches du mort sont suspendus; sur l'autre une selle et une bride; sur le tombeau d'un oiseau, on expose l'effigie informe du *berkoutte* ou faucon; le tombeau d'un enfant est surmonté d'un berceau; des ornemens symboliques rappellent toujours les habitudes de la vie ou l'âge de celui qui est enseveli. En outre, on plante d'ordinaire sur chaque tombeau un arbre, et s'il verdoie, s'il s'élève, s'il survit, on compte le mort au nombre des bienheureux habitans du paradis promis aux fidèles par Mahomet. Le nombre des élus n'est jamais en majorité; car il meurt beaucoup d'arbres sur le sol infécond des steppes.

Ces cimetières et les rivages de quelques fleuves sont l'unique ornement de ces vastes et mélancoliques contrées. Toutefois les nombreuses ruines de grandes cités et de palais somptueux témoignent assez hautement que ce pays fut habité par des peuples éclairés, et que la civilisation a passé par là et s'est exilée pour ne plus revenir jamais peut-être. Quelques unes de ces traces monumentales ont le caractère de l'art architectonique des Mongoles et des Egyptiens;

d'autres ne diffèrent en rien des habitations ordinaires de l'Asie.

Un marchand de Boukharie, qui était renommé pour sa science parmi toutes les peuplades de ces contrées, disait à un voyageur, que les bords de la rivière Syr-Daria et de la mer d'Aral avaient tellement été peuplés dans les siècles passés, « qu'un chat pouvait aller de Turkestan jusqu'à » Kheiva, sans toucher la terre et en sautant seulement d'un » toit sur un autre. »

FONTAINEBLEAU.

Fontainebleau, chef-lieu de l'un des arrondissemens du département de Seine-et-Marne, est une ville de 8,422 habitans, située à 46 lieues de Paris, et remarquable par sa forêt et par son château.

La forêt, qui entoure la ville de toutes parts, est connue des artistes par la beauté de ses sites, qui inspirèrent Lantara et firent d'un pauvre pâtre l'un des premiers peintres de son

temps. Les amateurs de points de vue visitent surtout : les gorges de Franchard, où se tient, à la Pentecôte, une fête renommée qui attire quelquefois 8 à 10.000 personnes; le carrefour de Bellevue; le mail de Henri IV, où ce prince aimait à s'exercer à ce jeu alors à la mode; les restes de l'ermitage de la Madeleine; le Long-Rocher, qui renfermait le prétendu homme fossile que tout Paris voulut voir il y a quelques années; le mont Aigu, la gorge aux Loups, etc., etc. La variété du sol de cette forêt contribue à en rendre les paysages plus intéressants, par les contrastes qui en résultent. Les énormes blocs de grès dispersés au milieu des massifs de pins ou de chênes; les clairières envahies par les genêts et par les bruyères; les vieilles futaies du Déluge, des Erables, des Ventes à la Reine, appellent tour à tour l'attention. C'est dans ces lieux, à la croix de Saint-Herem, que Napoléon Bonaparte vint à la rencontre du pape Pie VII. Douze ans plus tard, Louis XVIII y venait aussi faire les honneurs de son royaume à une princesse de Sicile, l'espoir alors de sa nouvelle famille.

Parmi les différentes espèces d'arbres qui peuplent la forêt de Fontainebleau, le pin sylvestre, ou pin du Nord, et la plupart des variétés de chênes, sont celles qu'on y remarque en plus grande quantité. Leurs produits sont transportés par la Seine, par le Loing et par le canal de Briare, qui servent aussi à amener à Paris ces beaux pavés de grès qui s'exploitent en grand dans les environs de Fontainebleau. Cette industrie considérable occupe plusieurs milliers d'ouvriers qui y trouvent une existence assurée.

Vers l'extrémité orientale de cette forêt, à laquelle on ne donne pas moins de 17.000 hectares de superficie, se trouve, dans une presqu'île formée par la Seine, le village de Thomery, qui produit ces délicieux raisins connus sous le nom de chasselas de Fontainebleau. Apportés par les vignerons aux marchés de cette ville, ils sont conduits à Paris pour y faire l'ornement des desserts d'automne.

Le château, faisant, ainsi que la forêt, partie du domaine de la couronne, a donné naissance à la ville, et doit lui-même son origine à une fontaine renommée par la beauté de ses eaux. Il était déjà habité par Louis VII en 1109; Philippe-Auguste y passa les fêtes de Noël en 1191, lors de son retour de la croisade contre les Sarrasins. Saint Louis aimait à l'habiter à cause de sa solitude, qui plaisait sans doute à son âme pieuse. C'est là que, se croyant près de mourir, il adressa à son fils ces paroles : « Biau fils, je te prie que tu » te faces amer au peuple de ton royaume; car vraiment je » aimerois mieux qu'un Escot venist d'Ecosse et gouvernast » le peuple du royaume bien et loialement, que tu le gou- » vernasses mal apertement. » Mais c'est surtout François I^{er}, qu'on peut regarder à juste titre comme le fondateur du château; il se fit aider du Primatice et des conseils de Léonard de Vinci, qui, sur ses vieux jours, fuyant l'Italie et son rival Michel-Ange, vint mourir en France (V. 1855, p. 78). Henri IV avait une prédilection pour cette résidence, où il se livrait souvent au plaisir de la chasse; son fils Louis XIII y vint au monde, et c'est pour le baptiser que fut construite la coupole qui orne l'entrée de la cour ovale. Louis XIV, occupé de ses guerres et de ses majestueuses constructions de Versailles, se contentait, pendant son règne, de venir une fois par an, vers l'automne, passer quelques jours à Fontainebleau. C'était alors, et ce fut encore sous ses successeurs, un honneur très envié par les courtisans que celui d'être invité à ces réunions royales, présages certains de révolutions ministérielles. Ce palais, pendant le règne de ce prince, devint le refuge d'Henriette de France, fille de Henri IV et femme de Charles I^{er}, roi d'Angleterre. Un demi-siècle plus tard, Charles Stuart venait aussi y déplorer les fautes qui le précipitèrent du trône. Mais parmi les personnages illustres qui l'habitèrent, nul n'y a laissé un souvenir plus terrible et plus sanglant que Christine, reine de Suède. C'est là, dans l'ancienne galerie des Cerfs, qu'elle fit assassiner le marquis

de Monaldeschi, son amant et son écuyer. Ce fut en vain que Mazarin lui écrivit pour lui témoigner le mécontentement du roi; elle répondit arrogamment au ministre, et quinze jours après le roi de France, accompagné de toute sa cour, lui rendit une visite solennelle.

Après la révolution, Fontainebleau, qui avait été sous le consulat une école militaire, devint l'une des plus belles résidences impériales. Napoléon se plaisait à l'embellir, à le meubler somptueusement, et à y passer la plus grande partie du temps que lui laissait la victoire. Il fit dessiner par Heurtaux, membre de l'Institut et son architecte à Fontainebleau, le jardin anglais qui se trouve entre la pièce d'eau appelée l'Etang et les routes de Nemours et de Moret. Il orna la cour principale d'une superbe grille en fer à piques dorées. De la chapelle haute construite par François I^{er}, et l'un des plus beaux morceaux de la renaissance, il forma une bibliothèque contenant environ 50.000 volumes qui avaient appartenu au tribunal. Le petit clocher qui se trouve à la suite du pavillon des Armes reçut une horloge à équation d'un admirable travail et due au talent de J.-J. Lepaute. Il fit rétablir la fontaine de Diane, construire le Manège, et restaurer entièrement le pavillon situé au milieu de l'étang, qui a près de dix arpens de superficie.

Fontainebleau, qu'un voyageur anglais a nommé un rendez-vous de châteaux, est en quelque sorte un résumé des trois grandes époques de l'architecture française : le gothique, la renaissance et l'art moderne y sont représentés. Le temps a épargné, à peine, quelques fenêtres et quelques entablemens attestant l'antiquité de ces lieux, et appartenant au style gothique. La renaissance, au contraire, domine presque partout; les salamandres de François I^{er}, les sculptures de Jean Goujon, les colonnes composites, la distribution générale des bâtimens rappellent cette époque mémorable. L'architecture moderne est représentée par quelques parties faites avant la révolution, mais surtout par les nombreuses constructions ou réparations ordonnées sous l'empire. On peut aussi rapporter à cette époque l'escalier en pierres bâti par Lemercier sous Louis XIII. Cet escalier, en forme de fer-à-cheval, est situé au fond de la cour principale, et dessert les appartemens royaux. Là se passa l'une des belles scènes de l'histoire contemporaine. Qu'on nous permette d'emprunter à M. Fain, témoin oculaire, le récit qu'il fait dans son *Manuscrit de 1814 des adieux de Fontainebleau*, immortalisés sur la toile par le pinceau d'Horace Vernet.

« Le 20 avril à midi tous les préparatifs pour le départ » étant faits, les voitures de voyage viennent se ranger dans » la cour du Cheval-Blanc (c'est le surnom de la cour prin- » cipale). La garde impériale prend les armes et forme la » haie. A une heure Napoléon sort de son appartement, il » trouve rangé sur son passage ce qui reste autour de lui de » la cour la plus nombreuse et la plus brillante de l'Europe : » c'est le duc de Bassano, le général Belliard, le colonel de » Bussy, le colonel Anatole de Montesquiou, le comte de » Turenne, le général Foulcr, le baron Mesgrigny, le colonel » Gourgaud, le baron Fain, le lieutenant-colonel Athalin, » le baron de la Place, le baron Lelorgne d'Iderville, le che- » valier Jouanne, le général Kosakowski et le colonel Von- » sowitch : ces deux derniers Polonais; le duc de Vicence et » le général comte Flahaut se trouvaient alors en mission.

« Napoléon tend la main à chacun, descend vivement l'es- » calier, et dépassant le rang des voitures, s'avance vers la » garde. Il fait signe qu'il veut parler; tout le monde se tait; » et dans le silence le plus religieux, on écoute ses dernières » paroles : SOLDATS DE MA VIEILLE GARDE, je vous fais » mes adieux. Depuis vingt ans je vous ai trouvés cons- » tamment sur le chemin de l'honneur et de la gloire. Dans » ces derniers temps, comme dans ceux de notre prospérité, » vous n'avez cessé d'être des modèles de bravoure et de » fidélité. Avec des hommes tels que vous notre cause n'é- » tait pas perdue; mais la guerre était interminable : c'eût

» *été la guerre civile, et la France n'en serait devenue que plus malheureuse. J'ai donc sacrifié tous nos intérêts à ceux de la patrie; je pars: vous, mes amis, continuez de servir la France. Son bonheur était mon unique pensée: il sera toujours l'objet de mes vœux! Ne plaignez pas mon sort, si j'ai consenti à me survivre, c'est pour servir encore à votre gloire. Je veux écrire les grandes choses que nous avons faites ensemble!... Adieu, mes amis! Je voudrais vous presser tous sur mon cœur; que j'embrasse au moins votre drapeau!*

» A ces mots le général Petit, saisissant l'aigle, s'avance. Napoléon reçoit le général dans ses bras, et baise le drapeau. Le silence d'admiration que cette grande scène inspire n'est interrompu que par les sanglots des soldats. Napoléon, dont l'émotion est visible, fait un effort, et reprend d'une voix ferme: Adieu, encore une fois, mes vieux compagnons! Que ce dernier baiser passe dans vos cœurs!

» Il dit, et s'arrachant au groupe qui l'entoure, il s'élance dans sa voiture, au fond de laquelle est déjà le général Bertrand. Aussitôt les voitures partent; des troupes françaises les escortent, et l'on prend la route de Lyon.

Depuis cet événement à jamais mémorable, le silence de ces lieux n'a été troublé que par le bruit des chasses de Charles X ou du duc d'Angoulême, et par le marteau des ouvriers que le roi actuel emploie à la restauration complète du château.

Notre poète le plus populaire vient de se choisir à Fontainebleau une retraite; il doit commencer à y habiter à la fin de ce mois.

Le bien amassé à la hâte diminuera: mais celui qui se recueille à la main et peu à peu se multipliera.

Proverbe de SALOMON.

ILE DE SABLE DANS LA MER DES INDES.

Cette île, qui serait mieux nommée un banc de sable, est située dans le nord de l'île Bourbon, par 45° 53' de lat. S., et 52° 44' de long. E.

Elle fut découverte, en 1712, par la *Diane*. Elle est plate et n'a pas plus d'un quart de lieue de circuit; cependant on y a trouvé, vers ces deux extrémités nord et sud, de l'eau potable à quinze pieds de profondeur. C'est un écueil dangereux, à peine visible à deux lieues par un beau temps, et fort redouté des marins.

En 1761, la frigate l'*Utile*, commandée par M. de La Fargue, y fit naufrage. L'équipage était en partie composé de noirs esclaves, qui travaillèrent, de concert avec les blancs, pendant six mois, à construire une chaloupe avec les débris du bâtiment. La chaloupe faite, les officiers et les blancs s'embarquèrent et abordèrent heureusement, après une courte traversée, à Sainte-Marie, dans l'île de Madagascar. Les noirs restèrent sur l'écueil en attendant qu'on vint à leur secours; sous prétexte de la guerre, on ne voulut pas, à l'île de France, risquer d'envoyer un petit bâtiment pour délivrer ces malheureux naufragés.

Ce ne fut qu'en 1776 que la corvette la *Dauphine*, commandée par M. de Tromélin, rencontra l'île de Sable, et parvint à vaincre tous les obstacles qui défendent l'approche de cet écueil. Sept négresses seules et un petit enfant avaient pu résister, pendant quinze années, à toutes les rigueurs de cette cruelle position. Les quatre-vingts autres naufragés avaient péri, soit de misère, soit en cherchant à se sauver sur des radeaux. Une case avait été construite avec les restes des débris du vaisseau; elle était recouverte d'écailles de tortues de mer et placée sur le sommet de cette île, qui, étant à peine élevée de quinze pieds au-dessus du niveau de la mer, n'est pas toujours dans les tempêtes à l'abri des plus

grosses lames. Des plumes d'oiseaux, artistement liées par les femmes, servaient d'habillemens et de couvertures; les coquillages et quelques tortues formaient toute la nourriture.

Les sept négresses racontèrent que pendant leur séjour sur cette île, elles avaient vu passer cinq bâtimens dont plusieurs avaient inutilement tenté d'aborder. Le canot de l'un d'eux, de la *Sauterelle*, était arrivé tout près de l'île; mais les brisans l'empêchant de prendre terre, un matelot sauta à la mer; il gagna le rivage à la nage et fut forcé d'y rester; car l'officier du canot, frappé de terreur panique, rejoignit le bâtiment qui fit route et disparut. Ce matelot construisit un petit radeau, et parut avec trois nègres et trois négresses pour Madagascar, éloigné de cent lieues. On n'a jamais eu de leurs nouvelles.

Depuis le naufrage de l'*Utile*, on a fréquemment envoyé des navires de guerre visiter l'île de Sable, pour sauver les équipages des navires qui auraient pu y faire naufrage. On y voyait encore, il y a quatre ans, des restes de cabane et de puits, et une perche portant une croix à demi renversée par le vent.

Le caractère le plus ordinaire de ceux qui déplaisent aux autres est de se plaire trop à eux-mêmes. Heureux celui qui a commencé par se déplaire pendant long-temps, qui a pu être frappé plus vivement de ses défauts que ses propres ennemis, et qui a éprouvé, dans les premières années de sa vie, l'utile déplaisir de ne pouvoir jamais se contenter lui-même! Il semble que la nature ne lui donne cette inquiétude que pour lui faire mieux goûter le plaisir du succès, et que ce soit à ce prix qu'elle lui fasse acheter la gloire qu'elle lui prépare.

D'AGUESSEAU, *Discours sur l'union de la philosophie et de l'éloquence.*

Santé des gens de guerre. — Trajan fut loué plus vivement pour ses soins en faveur des blessés, que pour les victoires qu'il remporta; il reçut plus de louanges pour avoir déchiré des habits, afin de bander les plaies de ses légionnaires, que parce qu'il avait agrandi l'empire par ses conquêtes. — Chez les Romains, en effet, la conservation de la santé des gens de guerre était un des principaux objets de l'attention du général d'armée. Les légions qui partaient de Rome pour l'Asie étaient, à la fin de la campagne, presque aussi complètes qu'à leur départ.

ARCHITECTURE GOTHIQUE.

UNE PORTE A CANTERBURY.

Cette porte, construite en 1517, est l'entrée principale qui conduit à la vaste cour au milieu de laquelle s'élève la célèbre cathédrale de Canterbury. Le style en est remarquable par l'union d'une forte simplicité de dessin et d'une variété sévère d'ornemens.

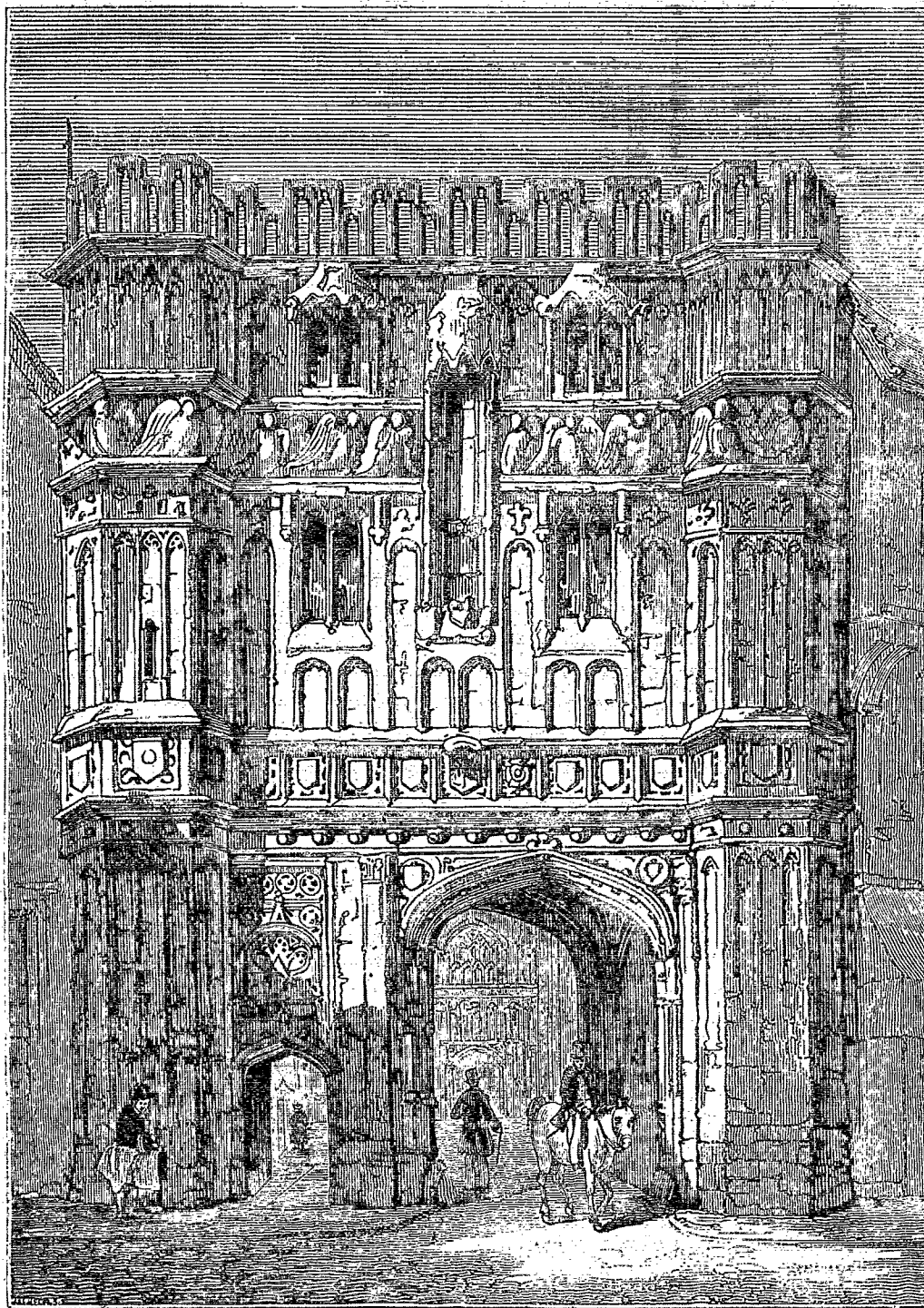
La ville de Canterbury, ou, suivant notre usage français, de Cantorbery, est située dans le comté de Kent: elle est riche en monumens antiques. Outre son admirable cathédrale, l'église du Christ (*Christ-Church*), qui est encore aujourd'hui considérée par les Anglais comme la métropole de leur Eglise nationale; les artistes et les antiquaires visitent le château, les ruines du monastère de Saint-Augustin que l'on voit au nord de la route de Douvres, et l'église de Saint-Martin, bâtie en briques romaines.

Le nom du comté de Kent est dérivé de la langue celtique et signifie tête, commencement ou fin. C'est la dénomination qui convenait le mieux à ce comté voisin du continent. *Canterbury* ou *Kanterbury* signifie bourg du Kent ou du peuple de Kent.

Le plus grand événement que rappelle ce nom est l'assassinat de l'archevêque Thomas-à-Becket, commis le 29 de

cembre 1170. Quatre gentilshommes de la cour avaient entendu dire au roi qu'il était bien malheureux qu'aucun de ceux qu'il avait comblés de bienfaits ne songeât à le délivrer d'un prêtre qui troublait son royaume (des querelles reli-

gieuses avaient eu lieu entre Thomas et Henri II); ces quatre misérables courtisans se firent les instruments de l'horrible désir de Henri, et massacrèrent Thomas au pied de l'autel. Toute l'Europe catholique s'émut de ce crime.



(Porte conduisant à la cathédrale de Canterbury.)

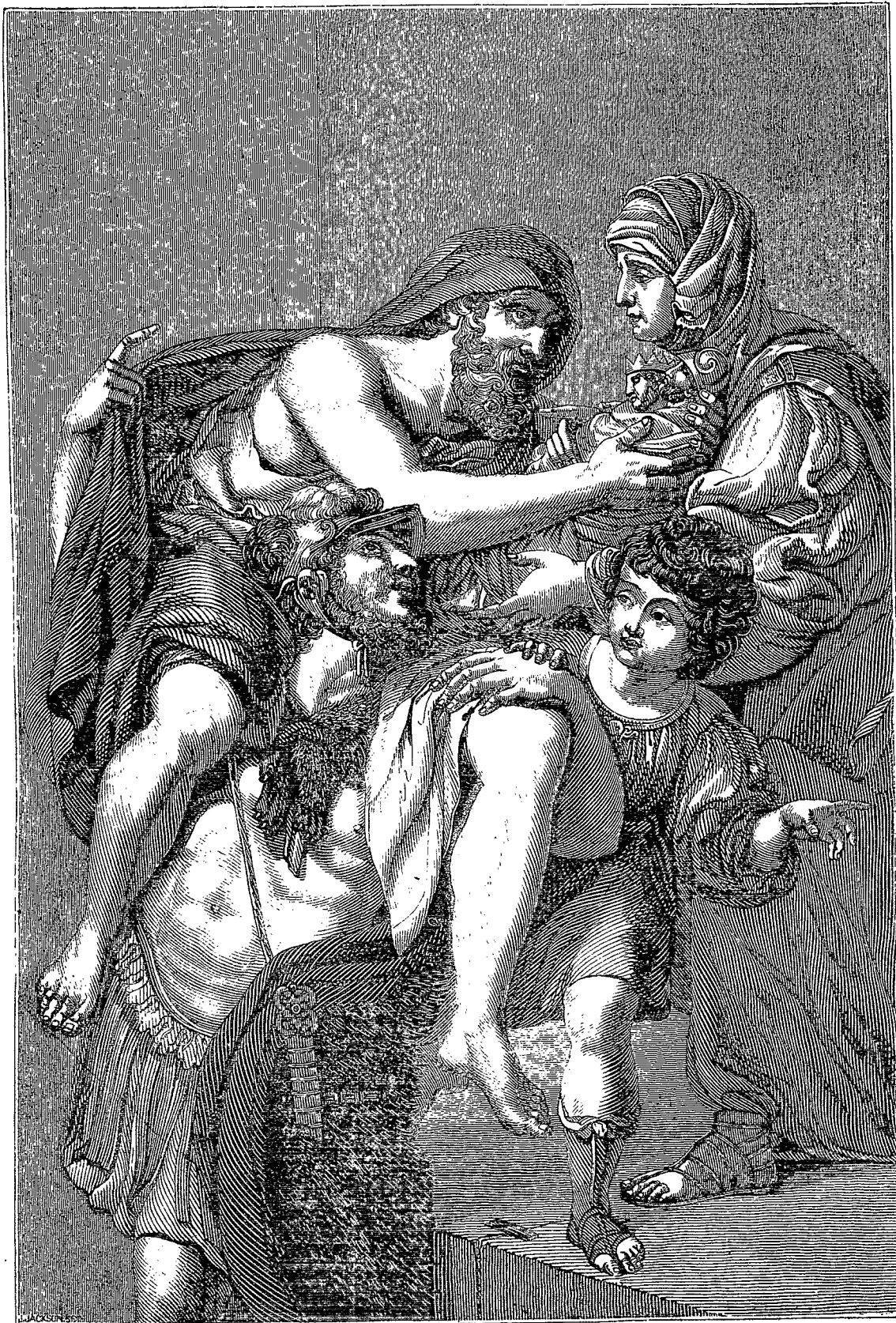
Quatre ans après, le 5 septembre 1174, la cathédrale ayant été ruinée par un incendie, on vint de toutes parts contribuer aux frais de sa reconstruction. Notre roi Louis VII débarqua en Angleterre au mois d'août 1179, et, le 29, descendit en costume de pèlerin au tombeau de Thomas : la cour de France, le roi et la cour d'Angleterre l'accompagnaient. Il laissa en offrande une coupe d'or, une pierre précieuse, et dota le couvent d'une rente annuelle de cent muids de vin. La reconstruction de la cathédrale fut com-

mencée sous la direction d'un architecte français, Guillaume de Sens.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

MUSÉE DU LOUVRE.
LE DOMINIQUIN.



(Musée du Louvre. — Enée enlevant son père Anchise au milieu de l'incendie de Troie.)

Dominique Zampieri, connu sous le nom de Dominiquin (Domenichin, petit Dominique), naquit à Bologne le 24 oc-

tobre 1581. Son père, que le métier de cordonnier avait mis dans l'aisance, lui fit donner, ainsi qu'à son frère aîné, les

principes d'une éducation littéraire. Il les destinait tous deux à la prêtrise ou au doctorat ; mais les dispositions précoces du plus jeune prévalurent sur ces projets ambitieux , et Dominiquin , à peine âgé de douze à treize ans , entra dans l'atelier de Calvarte , peintre flamand , qui occupait alors dans l'école de Bologne le second rang après les Carraches.

Entraîné vers ces derniers par son goût naturel et par la vogue dont jouissaient alors les quatre frères , Dominiquin s'attira la haine de Calvarte en laissant trop percer sa préférence pour les tableaux de ces grands maîtres. Chassé de l'atelier sur un prétexte frivole , il fut présenté par son père à Augustin Carrache , et celui-ci fonda , sur les premiers travaux de son nouvel élève , des espérances qui ne furent point partagées par l'école.

Dominiquin , naturellement porté à l'observation , et dominé , dès l'enfance , par la théorie , négligeait de se former la main , et semblait mépriser l'allure dégagée et la rapidité dangereuse que les Carraches avaient mises en honneur ; aussi les études consciencieuses qu'il retouchait sans cesse n'avaient-elles pas préparé ses condisciples au succès qu'il obtint sous leurs yeux dans un concours où sa composition réunissait tous les suffrages. Il perdit depuis ce moment une partie de sa timidité , et entreprit des travaux plus importants dans lesquels l'expression et le sentiment rachetèrent l'incertitude et la recherche.

C'est alors qu'il se lia étroitement avec l'Albane dont l'amitié ne lui faillit jamais pendant le cours de sa longue carrière. Il eut bientôt l'occasion de la mettre à l'épreuve.

Albane , un peu mieux partagé que lui de la fortune , ne tarda pas à se rendre à Rome où l'appelaient les merveilles de la sculpture antique et de la peinture moderne , et où il fut accueilli avec bonté par Annibal Carrache dont les travaux de la galerie Farnèse avait obtenu un succès éclatant. Dominiquin , entraîné par l'espoir d'une semblable faveur , abandonna Bologne , sa patrie , et vint à Rome implorer les leçons du génie et les secours de l'amitié. Albane lui accorda une hospitalité généreuse ; et Annibal , intéressé par l'union et par l'enthousiasme des deux jeunes peintres , les adopta pour ses élèves , dans l'espoir de les opposer à Guide et à Guerchin dont la renommée déjà éclatante rejaillissait sur Augustin et Louis Carrache , leurs maîtres et ses frères.

C'est dans ce but qu'il confia à Dominiquin des travaux assez importants que celui-ci exécuta avec une supériorité au-dessus de l'attente du maître. Ce succès lui valut la protection du cardinal J.-B. Agucchi , Bolonais passionné pour les arts , qui lui commanda d'abord une délivrance de saint Pierre , et ensuite la décoration à fresque de trois lunettes dans l'église de saint Onofrio (saint Onfroy). Ces peintures furent les premières auxquelles Dominiquin put attacher son nom ; car , jusqu'à cette époque , il s'était borné , suivant l'usage du temps , à concourir à l'exécution des tableaux confiés à son maître. Mais dans ces premiers ouvrages le jeune peintre ne se montra point original ; il n'avait pas encore tempéré , par la douceur qu'il emprunta au Guide , la fierté de dessin et de couleur qu'il devait aux Carraches ; aussi la décoration des lunettes de saint Onofrio pourrait-elle facilement être attribuée à ces derniers. La fortune s'était prononcée en faveur du jeune Guido Reni. Doué d'une grande beauté , d'un esprit brillant , d'un caractère aimable , le Guide faisait pardonner sa gloire à ses rivaux , et chérir sa personne à ceux qu'enthousiasmaient ses talents. Appliquant aux plus vulgaires détails de la vie privée un sentiment exquis de l'élégance , il s'entourait sans cesse d'une auréole de faste et de bon goût. Toujours magnifiquement paré , il peignait dans un atelier somptueux qui offrait souvent la réunion des plus grands personnages et des plus habiles artistes de l'Italie. Le prix énorme qu'il exigeait de ses tableaux fournissait à des libéralités qui étendaient la gloire de son nom ; les visiteurs affluaient à sa porte , et il se voyait toujours entouré à la fois de parasites et de Mécènes.

Il n'en était pas de même de Dominiquin , à qui la nature avait refusé les avantages extérieurs et les brillantes qualités du Guide.

Amoureux de la solitude , même dans ses instans de loisir , il ne pouvait supporter la moindre importunité pendant ses heures de travail. Plusieurs de ses élèves (il n'en eut jamais qu'un petit nombre) furent renvoyés de son atelier pour s'être montrés étourdis et bruyants. Ses récréations se bornaient à quelques promenades dans la campagne de Rome , où la contemplation d'une nature grande et sévère comme son génie lui inspira ces admirables paysages dont notre Musée possède quelques uns , et qui contribuèrent si puissamment à former Poussin (V. sur Poussin , 1833 , p. 33).

Dominiquin s'occupait en outre de sculpture et d'architecture ; il étudiait l'histoire pour éviter les anachronismes si fréquens parmi ses devanciers et ses contemporains ; et les musiciens de son temps reconnaissent que personne n'entendait mieux que lui la théorie de leur art.

La communion de saint Jérôme , que Poussin compare à la Transfiguration de Raphaël , fit une grande sensation en Italie , et , on peut le dire , dans toute l'Europe , qui l'admira reproduite par la gravure. Dominiquin put juger de l'importance qu'on accordait à cette œuvre sublime par la vivacité des discussions que son apparition souleva dans l'école. Ce tableau fut suivi de près par une Madone d'une grande beauté , et par la vie et le martyre de sainte Cécile , peintures à fresque qui décorent l'église de Saint-Louis des Français. Ces travaux , mal payés et critiqués , redoublèrent les ennuis de Dominiquin , et le laissèrent dans la gêne à une époque où des peintres tels que Lafranchi , Arpino et Croce , jouissaient d'une grande aisance et d'une brillante réputation.

Il retourna alors à Bologne dans l'espoir d'y trouver auprès de ses concitoyens la faveur que le Guide y avait rencontrée ; mais après un séjour de quelques mois qu'il consacra entièrement à sa famille , et qui ne changea rien à sa position , il revint à Rome , désespérant de faire accepter sa gloire à ses contemporains.

A peine de retour dans cette ville , il fut attiré à Bologne où les seigneurs Ratta le chargèrent d'exécuter un grand tableau de l'institution du Rosaire pour l'église de Saint-Jean in Monte. Ce tableau , dont la composition fut critiquée avec quelque raison , ne put manquer cependant d'accroître la réputation du peintre , qui reçut deux mille cinq cents francs pour prix des deux années de travail que lui avait coûtées ce chef-d'œuvre.

Cependant Dominiquin avait atteint sa trente-huitième année , et loin de s'être créé une fortune comme le Guide , l'Albane et le Guerchin , ses rivaux , il ne devait qu'à son honorable économie et à la simplicité de ses goûts , d'avoir pu vivre jusqu'à cet âge sans contracter de dettes. Mais sa position devait alors changer , et la fortune avait réservé à sa maturité l'aisance qui avait manqué à sa jeunesse.

Il épousa à Bologne une jeune fille d'une grande beauté et d'une honnête fortune , nommée Marsibilia Barbetti , dont l'affection et les belles qualités durent souvent le consoler des dégoûts et des malheurs qui l'accablèrent jusqu'à la fin de sa carrière.

La dot qui lui avait été promise lui fut cependant d'abord contestée , et le procès qui s'ensuivit lui en coûta une partie. Deux fils qu'il adorait moururent en bas âge : le souvenir de cette perte le poursuivit jusqu'au tombeau.

On jugera des tourmens continuels dont il fut agité , et de sa noble résignation , par une lettre qu'il écrivait à son fidèle Albane , et dont voici la traduction :

« Mes parens sont mes ennemis , et ceux qui devraient me » défendre me font la guerre ; de sorte que je ne sais plus à » qui me fier , ni comment garder ma propre fille , seule consolation qui me reste après la perte que j'ai faite de mes » deux fils. Je suis constamment poursuivi de mille inquié-

» tudes sur cette chère enfant, sachant que tous ont les yeux
» fixés sur elle, persuadés qu'après sa mort elle héritera de
» grands biens. Aussi attendent-ils ce moment avec impa-
» tience, et s'efforcent-ils par toutes sortes de moyens de
» l'avancer; mais que le Seigneur soit loué dans tout ce qu'il
» fait; mes péchés l'ont ainsi voulu, etc.»

Peu de temps après son mariage, Dominiquin retourna à Rome avec sa femme, et se livra à ses travaux avec plus d'ardeur que jamais. Son absence avait, sinon désarmé, au moins dérouté la critique; et il trouva quelques années de cette vie paisible et laborieuse qu'il avait pendant si long-temps cherchée sans pouvoir l'obtenir.

A cette époque de sa vie sont dus ses principaux chefs-d'œuvre, si l'on en excepte la Communion de saint Jérôme dont nous avons déjà parlé. Nous ne citerons ici que la Décoration de saint André *della Valle*, dans laquelle on admire surtout les quatre Évangélistes représentés sur les pendentifs de la coupole, et le grand tableau du Martyre de sainte Agnès. Ce dernier obtint tous les éloges qu'il méritait, et Dominiquin goûta pour la première fois le bonheur de voir son mérite apprécié. Le seigneur Pierre de Carli, qui avait commandé ce tableau, déclara qu'il en donnerait tout ce qu'exigerait le peintre: celui-ci s'en rapporta au Guide qui, après avoir exprimé avec enthousiasme son admiration pour une si belle œuvre, en fixa le prix à cinq mille francs, somme assez considérable pour le temps.

Au reste, le Guide, par ce procédé généreux, ne laissa pas Dominiquin en arrière; long-temps auparavant, ce dernier écrivait de Bologne au seigneur Fr. Poli: « J'ai vu à » Saint-Dominique et à Saint-Michel *in boschi*, les œuvres » du grand Guido Reni; ce sont choses descendues du ciel. » Quelles divines expressions! combien de passion, de vé- » rité, de vie!... etc. Voilà qui est peindre! »

La vogue qu'avait obtenue le Martyre de sainte Agnès attira sur Dominiquin les faveurs du pape Grégoire XV, qui lui accorda la charge d'architecte du palais apostolique; mais la courte durée du pontificat de son protecteur ne lui permit pas de tirer de cet emploi tous les avantages qu'il en devait attendre. Cependant sa position s'était améliorée en même temps que sa réputation s'était accrue, et il eût pu terminer à Rome, dans les honneurs et dans l'aisance, une carrière dont les débuts pénibles semblaient avoir épuisé les rigueurs de la fortune. Mais cette fois ce fut Dominiquin lui-même qui courut au-devant de sa perte. Il sollicitait depuis long-temps quelque grande entreprise qui, en occupant ses dernières années, pût lui rendre le calme dont il avait joui une fois en sa vie à Fano, lorsqu'appelé dans cette ville par l'illustre maison Nolfi, il peignit à fresque la chapelle de cette famille. Cesouvenir de sa jeunesse reparait souvent dans sa correspondance, et il y appelle la ville de Fano son paradis terrestre et sa terre promise. On peut donc juger de la joie avec laquelle il accueillait l'offre de se rendre à Naples pour y décorer la fameuse chapelle de saint Janvier. Ses amis et sa femme elle-même essayèrent en vain de le détourner de ce projet funeste. En vain ils lui représentèrent que tous les artistes de Naples s'étaient ligués pour abreuver de dégoûts le peintre étranger qui viendrait leur ravir une gloire et des profits qu'ils ne croyaient dus qu'à eux. Dominiquin, fasciné par l'attrait que lui offraient ces grands travaux, resta sourd à leurs prières, et partit pour Naples avec sa famille. Il n'y fut pas plus tôt arrivé, qu'il connut toute la sagesse des avis qu'il avait méprisés. Nous ne donnerons pas ici les détails des chagrins qu'il lui fallut dévorer, des luites qu'il eut à soutenir; qu'on n'essaie point au reste d'en juger par les petites intrigues dont les rivalités de nos jours nous offrent quelquefois le spectacle; le poignard et le poison étaient alors les armes ordinaires de la jalousie. Chacun sait que le musicien Pergolèse paya de sa vie l'immense succès de son fameux *stabat*. Le peintre florentin Masaccio mourut empoisonné par un rival. Ces artistes ne sont point les seuls à qui le génie ait

été funeste en Italie. Dominiquin, après s'être enfui de Naples, et avoir été contraint d'y retourner, mourut dans cette ville le 15 avril 1664.

Marsibilia, sa femme, soutint qu'il était mort empoisonné; quelques auteurs napolitains le nièrent... Cette question, souvent discutée, reste aujourd'hui indécise.

Notre Musée possède treize tableaux de ce grand peintre; les plus remarquables représentent: David, jouant de la harpe; Enée, arrachant son père à l'embrasement de Troie, dont nous donnons la gravure; sainte Cécile, et enfin Renaud et Armide.

MALAPTÉRURE ELECTRIQUE

DU NIL.

Le malaptérature électrique, désigné aussi sous la dénomination commune de *silure trembleur*, est certainement un des êtres les plus curieux de la grande série ictyologique. Il constitue un genre particulier à lui seul. Le nom de malaptérature qu'il porte vient de trois mots grecs contractés ensemble et qui signifient *nageoire molle* au-dessus de la queue, caractère qui le distingue des autres silures, autrement dits poissons sans écailles. Le malaptérature était bien connu des anciens, qui lui avaient donné le surnom de *typhlinus*, mot latin venant d'un mot grec signifiant aveugle. Et effectivement, ce poisson a les yeux si petits qu'il faut regarder d'assez près pour les voir. Sa peau grasse et visqueuse le rend d'autant plus difficile à saisir, qu'il donne de fortes secousses électriques quand on le touche.

Il habite principalement le Haut-Nil, où il n'est pas même très commun. Lorsqu'on le prend dans un filet, il s'y trouve toujours seul, ce qui prouve que les autres poissons sont parfaitement au courant de sa propriété redoutable; ils se tiennent toujours hors de son atteinte.

Le malaptérature est brun-noir sur le dos, il a la tête de même couleur, son ventre est lavé de rose, ses naseaux et le dessous des ouïes sont rouges, sa ligne latérale rose est un peu courbée en bas. La queue, la nageoire caudale, la nageoire anale, sont en outre parsemées de taches plus foncées et répandues sans ordre. Ses mâchoires sont armées d'une multitude de dents formant une brosse et disposées en fer à cheval, ses lèvres sont garnies de six barbillons, de même couleur que le dos.

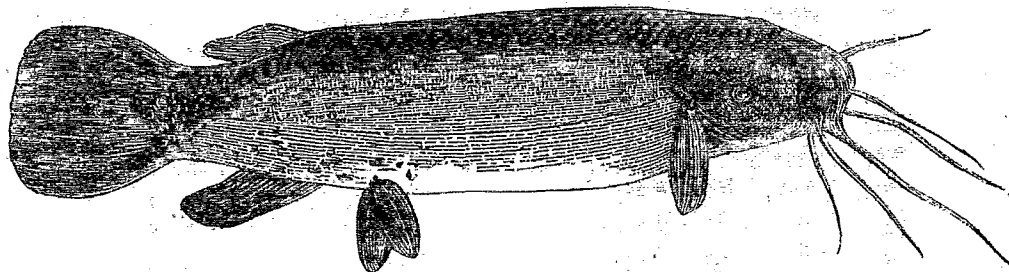
Le malaptérature n'atteint guère plus de deux pieds de long, son corps est presque cylindrique.

Mais le fait le plus curieux, sans contredit, que présente ce singulier poisson, est l'appareil au moyen duquel il concentre le fluide électrique de manière à produire une commotion protectrice. Cet appareil consiste en une épaisse couche de tissu cellulaire, ressemblant à du lard et situé immédiatement au-dessous de la peau. En regardant ce tissu cellulaire à la loupe, on y voit une multitude de fibres tendineuses s'entrecroisant en tous sens et formant par là une espèce de réseau très fin, dont chaque cellule est remplie d'une matière ressemblant à de la gélatine. C'est au moyen de cette épaisse enveloppe qui tapisse en dedans toute la peau, et de quelques gros nerfs se rendant de là au cerveau, que la concentration du fluide s'opère à la volonté de l'animal; aussi lorsque vous saisissez ce poisson vivant, vous éprouvez au bout d'une ou deux secondes une forte commotion qui vous répond aux saignées de chaque bras, aux épaules et à la poitrine en même temps; vous restez interdit, comme engourdi, et ce n'est qu'en sortant de cet état que vous vous apercevez que vous avez lâché le poisson. Autant de fois vous le toucherez, autant de fois vous éprouverez cet effet, mais d'autant plus faible que la vie se retirera davantage du pauvre animal.

Les Arabes habitant l'Égypte connaissent parfaitement

le malaptérature; et, chose curieuse, ils le nomment *raad*, mot arabe qui signifie foudre. Ainsi les Arabes se servent d'un mot qui annonce un rapport entre les effets électriques des nuages et le fluide du malaptérature.

La chair du raad est peu estimée; sa peau s'emploie à divers usages. La basse classe du peuple prétend que la graisse composant l'appareil électrique possède des propriétés médicales extraordinaires; aussi dans certaines maladies, ex-



(Malaptérature électrique du Nil.)

pose-t-on les souffrants à la vapeur produite par cette graisse jetée sur du charbon ardent. M. Joannis, lieutenant de vaisseau, et second du *Luxor*, a constaté sur les lieux que les secousses électriques du malaptérature se communiquent à distance au moyen d'un corps bon conducteur tel qu'un métal, et sont au contraire isolées par du verre ou de la résine. Il a en outre observé un fait dont on peut tirer d'importantes conséquences, c'est que le raad s'arrête court et ne bouge plus pendant qu'il se prépare à donner sa commotion, ce qui tendrait à prouver que les forces vitales sont celles qui se portant sur l'appareil électrique, apparaissent ensuite à nu sous la forme électrique.

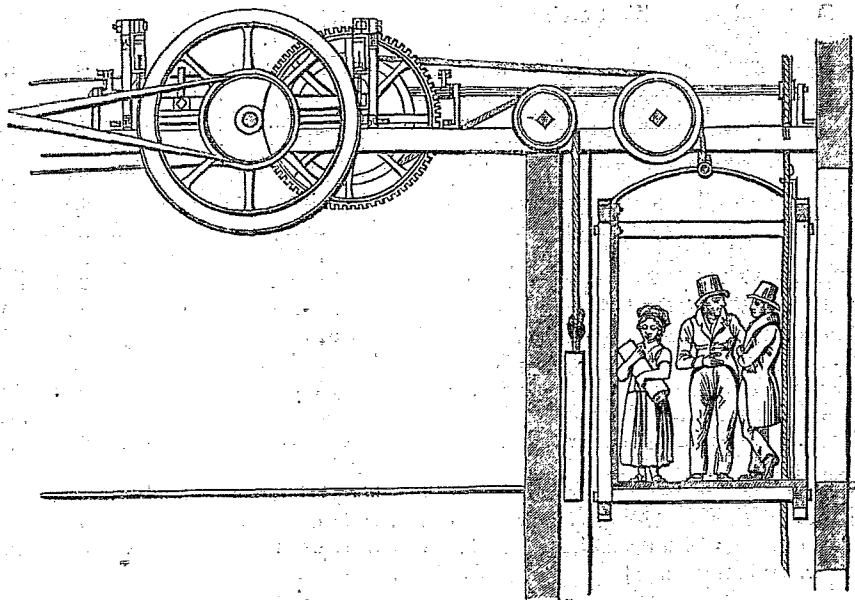
APPAREIL

POUR REMPLACER LES ESCALIERS DANS UNE USINE.

Dans une grande usine, le pouvoir moteur n'est pas seulement au service des machines principales, il distrait encore une partie de ses forces en faveur d'une foule d'emplois secondaires, et se distribue, par des dispositions sagement ménagées, dans toutes les parties de l'atelier. Là des laminoirs, de longs ciseaux reposaient dans le plus parfait repos; un ouvrier s'approche, pousse une courroie... et les cylindres se

roulent l'un sur l'autre en aplatissant la fonte, les ciseaux ouvrent et ferment leurs effroyables mâchoires en coupant du fer. Ici une corde immobile dans un coin de la salle descend du haut en bas... tout-à-coup on pousse un bouton, le plancher s'ouvre avec fracas, un énorme sac de farine s'élève auprès de vous, monte au plafond, en soulève la trappe; et disparaît; il voyage ainsi jusqu'aux greniers du comble, après avoir été saisi dans la rue sur la charrette qui l'apportait. — On éprouve une surprise indéfinissable lorsqu'on visite pour la première fois des ateliers bien agencés, en voyant ces pièces de fer immobiles et silencieuses, agens passifs et brutaux d'une force qui elle-même n'a pas de volonté; on frémit en songeant qu'il suffit du moindre contact entre ces substances inanimées pour qu'elles broient et déchirent avec une aveugle impassibilité tout ce qui passe à leur portée, aussi bien la pierre, le fer, le bois que le visiteur curieux, l'ouvrier et le mécanicien qui les a faites ce qu'elles sont.

Heureusement les accidents sont rares et s'effacent devant la science du mécanicien unie aux forces motrices. Chaque jour l'homme intelligent abandonne aux agens insensibles quelques uns des travaux pénibles qui lui torturaient le corps, et il devient le régulateur et le souverain de ces démons ou génies obéissants, cachés sous la matière inerte.



(Vue de l'appareil.)

Parmi les services secondaires auxquels on peut assujettir l'emploi du pouvoir moteur, l'un de ceux qui rentrent le plus dans l'économie domestique du ménage, est celui qui transporte les employés ou ouvriers d'une usine du haut en bas de l'édifice aux étages où leurs fonctions les appellent.

Voici en quoi consiste cet appareil :

Dans l'endroit le plus convenable de l'établissement, on ménage un vide ou cage qui s'élève du rez-de-chaussée aux combles, et présente à sa section horizontale un carré de 5 à 6 pieds. — Une plate-forme susceptible de monter et de

descendre, au moyen de poulies et de cordages, est suspendue dans la cage; elle porte une cloison sur trois de ses faces, elle est libre et ouverte sur la face qui correspond avec l'entrée des différens étages de l'édifice; un contre-poids lui fait à peu près équilibre, et son mouvement est parfaitement doux. Elle peut porter avec aisance une douzaine de personnes, et s'arrête instantanément sans effort à la volonté de ceux qu'elle contient, dont chacun sort à mesure qu'il se trouve en face de l'étage où il a affaire.

Cet appareil n'est destiné qu'aux usines; et probablement on n'en appliquera pas de long-temps le principe aux maisons particulières. — Il y a tant de personnes qui sont forcées de se loger haut à Paris, que monter et descendre les escaliers n'est pas une petite fatigue, aussi bien pour les domestiques et gens de peine que pour ceux qui ont des affaires nombreuses. Je me souviens qu'à l'époque où j'étudiais, il n'y avait pas une seule de mes connaissances, amis ou professeurs, qui ne demeurât au dernier étage de la maison qu'elle occupait, ce qu'on appelle vulgairement le *premier en descendant du ciel*; aucune de ces maisons n'avait moins

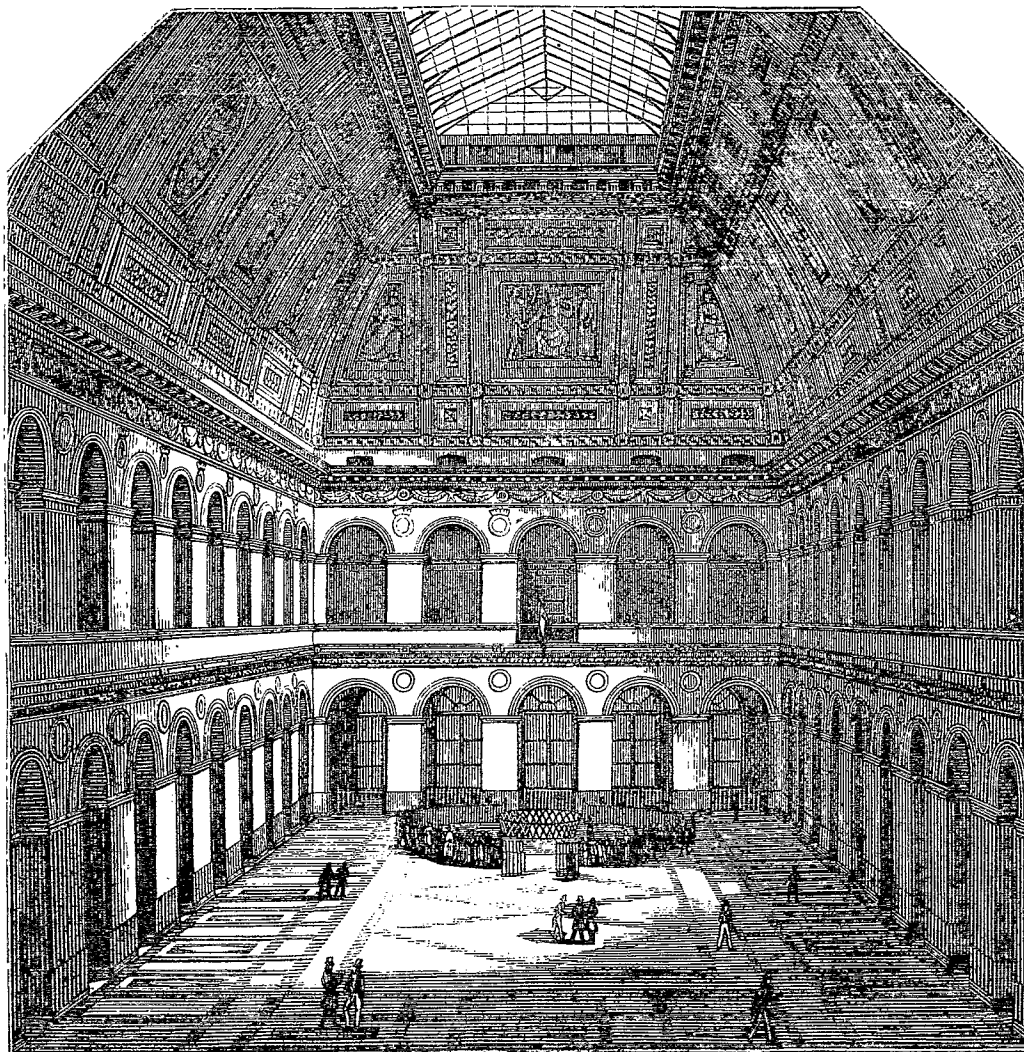
de cinq étages; moi-même je logeais au septième (à ce que j'ai toujours cru, malgré mon hôtesse qui voulait dissimuler dans le compte un entresol aveugle); j'avais beaucoup de cours à suivre, je montais souvent ou chez moi ou chez mes amis, si bien que tout calcul fait je montais bien douze cents marches par jour, terme moyen, y compris même les dimanches où je faisais mes visites. Il fallait en descendre autant. Or, en réduisant, au moyen des expériences de Coulomb, le chemin de l'*ascension* et de la *descente* en chemin *horizontal*, je me trouvais avoir dépensé, à parcourir les escaliers pendant le temps de mes études, les forces suffisantes pour aller à pied de Paris à Constantinople.

La marchandise est chère que l'on achète avec perte de loz et gloire. J'aimerois mieux la pauvreté du président de La Vacquerie que la richesse du chancelier à qui son maître fut contraint de dire : C'est trop, Rollin.

LE CHANCELIER LHOSPITAL, *Harangue au parlement de Rouen.* — 17 août 1565.

BOURSES DE COMMERCE.

PALAIS DE LA BOURSE A PARIS. (Voyez la façade, 1835, page 72.)



(Intérieur de la grande salle de la Bourse de Paris.)

L'origine des bourses paraît être assez ancienne.

Si l'on s'en rapporte à Tite-Live, il aurait été formé une bourse, ou du moins une réunion semblable, à Rome sous le consulat d'Appius Claudius et de Publius Servilius, 259 ans après la fondation de cette ville, et 495 ans avant l'ère chrétienne; on la nommait le collège des marchands (*collegium mercatorum*).

Il paraît que c'est à Bruges, en Flandre, que l'on s'est servi la première fois du mot *bourse*, pour désigner le lieu où les marchands tenaient leurs assemblées. Cette dénomi-

ne; on la nommait le collège des marchands (*collegium mercatorum*).

nation viendrait de ce qu'elles se tenaient près d'une maison appartenant à la famille *Vander-Burse*.

En Flandre, en Hollande, et dans quelques villes de France, les lieux de ces réunions prirent dès lors le nom de bourses. Une bourse fut instituée à Toulouse, en 1549, sous Henri II; une autre à Rouen, en 1556, sous le même règne. Cette dernière s'appelait aussi *convention* de Rouen. A Paris et à Lyon, on nomma d'abord *places du change* les lieux des assemblées des négocians.

Les négocians de Paris se rassemblaient dans la grande cour du Palais-de-Justice, lorsqu'un arrêt du conseil du 24 septembre 1724, en instituant la première bourse légale que cette ville ait possédée, en fixa le siège à l'hôtel de Nevers, rue Vivienne. Pendant la révolution, la bourse fut transférée dans l'édifice des Petits-Pères, ensuite dans une galerie du Palais-Royal.

Aucun de ces divers lieux de réunion n'était digne de la capitale d'un grand état et du commerce qui s'y fait aujourd'hui. On sentit qu'il convenait que la bourse de Paris occupât un édifice spécial, et, en 1808, on commença à construire le monument actuel, dont la première pierre fut posée le 24 mars. (1855, p. 72.)

Les plans avaient été donnés par M. Brongniart, membre de l'institut. Cet architecte en dirigea les travaux jusqu'à sa mort, arrivée le 6 juin 1815. A cette époque, de nouveaux besoins avaient été indiqués par le commerce; les conseils d'une commission spéciale avaient fourni de nouveaux aperçus. M. Labarre, architecte et membre de l'institut, nommé pour remplacer M. Brongniart, en respectant l'idée première de son devancier, apporta au plan d'importantes améliorations.

En 1814, les travaux n'étaient que fort peu avancés; ils furent tout-à-fait suspendus par l'effet des événemens politiques. Enfin, en 1820, la ville de Paris ayant été chargée de les reprendre et de les continuer, l'administration municipale déploya le zèle le plus actif, et six années suffirent à l'achèvement de ce bel édifice. L'inauguration en eut lieu, pour l'anniversaire de la saint Charles, le 4 novembre 1826. Le public fut mis alors en possession de la totalité du palais; le tribunal de commerce y avait déjà été installé un an auparavant, le 4 novembre 1825.

Quant aux différens travaux de peinture et de sculpture qui embellissent l'intérieur, commandés par le préfet de la Seine le 9 septembre 1825, ils furent terminés avant l'inauguration, et par conséquent exécutés dans le court espace de quatorze mois.

L'édifice, construit sur l'emplacement de l'ancien couvent des Filles-Saint-Thomas, est isolé au milieu d'une vaste place, et entouré d'une grille. Son plan forme un rectangle dont la longueur est de 69 mètres ou 212 pieds, et la largeur de 41 mètres ou 126 pieds. Son élévation présente un péristyle parfait, et à ses quatre faces une ordonnance de colonnes corinthiennes posées sur un soubassement haut de huit pieds environ. Ces colonnes, au nombre de soixante-six, ont un mètre de diamètre, et six mètres de hauteur.

Le péristyle forme autour de l'édifice une galerie convertie à laquelle on arrive par un perron, composé de seize marches, qui occupe toute la largeur de la face occidentale.

On n'a voulu employer dans l'édifice de la Bourse que des matériaux indigènes. Les marbres variés qui en décorent l'enceinte sont tous le produit du sol de la France. Le palais entier est construit en pierre, fer et cuivre; il n'est entré dans la construction aucune pièce de bois.

Les fonds nécessaires pour la construction du palais de la Bourse ont été fournis par l'Etat et par la ville de Paris à peu près également pour les trois quarts; le commerce a fourni le dernier quart par une contribution spéciale, ajoutée aux patentes, contribution que les commerçans avaient librement consentie; quelques dons volontaires ont aussi été faits par des agens de change et les courtiers de commerce.

On a souvent imprimé que la construction du palais de la Bourse n'avait coûté que huit millions. Cette assertion n'est pas exacte, ou du moins on ne comprend pas alors dans ce calcul un million donné en 1808 par l'administration, et qui fut affecté aux premiers frais de construction; on n'y comprend pas non plus diverses dépenses accessoires, telles que celles qu'il a fallu faire pour opérer le dégagement du nouveau monument, l'achat dispendieux des maisons qu'il a fallu abattre, le sacrifice des terrains sur lesquels ces maisons étaient bâties et qui dans ce quartier avaient une valeur assez élevée. Tous ces frais ont été payés par la ville de Paris.

Indépendamment de la salle principale dont nous donnons la vue, et qui va être l'objet d'une description particulière, le palais de la Bourse en contient un grand nombre d'autres. Plusieurs sont destinées aux audiences et au service du tribunal de commerce; d'autres sont réservées à l'usage des agens de change et des courtiers de commerce. Dans le bâtiment de la Bourse est aussi placé un bureau de poste, où, pour la facilité du commerce, les lettres sont reçues jusqu'au dernier moment du départ des courriers.

La grande salle de la Bourse est située au rez-de-chaussée et au centre du bâtiment; sa longueur est de 58 mètres ou 116 pieds, sa largeur, de 25 mètres ou 76 pieds, sa hauteur de 75 pieds. Elle peut contenir deux mille personnes; la lumière y descend par le comble.

Il était assez difficile d'échauffer pendant l'hiver une salle aussi vaste. On y est parvenu au moyen d'un appareil ingénieux, établi sur les indications de MM. d'Arcet, Gay-Lussac et Thénard. Une chaudière, capable de recevoir 5000 litres d'eau, est placée dans la cave sur un foyer alimenté par le charbon de terre. La vapeur de l'eau bouillante contenue dans la chaudière se répand dans le palais par des tuyaux, et y porte une douce chaleur. Ces tuyaux sont couverts par des dalles en fonte sur lesquelles on marche.

On aperçoit facilement une enceinte circulaire autour de laquelle se presse le public au moment de la bourse. Cette enceinte est le parquet, dont l'entrée n'est permise qu'aux agens de change. Un crieur y annonce à haute voix, d'instant en instant, le cours des effets publics qui sont négociés; dès que deux agens de change ont consommé une négociation, ils doivent en indiquer le cours au crieur.

Une autre enceinte beaucoup plus étroite paraît au centre de la première: personne ne pénètre dans celle-ci; mais les agens de change se placent à l'entour. Elle a pour objet de leur permettre de s'apercevoir et d'échanger plus facilement leurs propositions. Le parquet a quatre issues; trois servent à communiquer avec le public; la quatrième, la plus rapprochée de la galerie, conduit à la chambre syndicale des agens de change.

La bourse pour les effets publics commence à une heure et demie, et se termine à trois heures et demie. Le son d'une cloche en indique l'ouverture et la clôture.

Les opérations sur les effets publics ne sont pas les seules qui se traitent dans la salle dont nous donnons la gravure. C'est aussi là qu'ont lieu les négociations de papiers et d'effets de commerce. Aux termes de leurs privilèges, les agens de change auraient seuls le droit d'en être les intermédiaires; mais à Paris, trop occupés des affaires sur les fonds publics pour y joindre d'autres soins, ils laissent les négociations de papiers à d'autres agens, sans caractère officiel, connus sous le nom de *marrons* ou *coulissiers*. La bourse pour le papier commence vers deux heures et finit à trois heures et demie. Les négociations consommées avant cette dernière heure sont réalisables le lendemain; si quelques affaires se font plus tard, d'après un usage constant, elles sont réalisables seulement le surlendemain. Les *marrons* ou *coulissiers* opèrent aussi quelquefois sur les effets publics. On appelle *coullisses* le lieu où ils se tiennent le plus ordinairement; c'est l'espace que le lecteur aperçoit à sa gauche entre le

parquet et la galerie du même côté ; mais dans l'angle de la salle le plus rapproché du spectateur se réunissent les principaux banquiers.

De quatre à cinq heures se tient la bourse du commerce proprement dit, celle où ont lieu les assurances et les ventes et achats de marchandises. Des courtiers spéciaux, appelés courtiers d'assurances, courtiers de marchandises, constatent les cours de ces opérations.

Vers cinq heures on ne laisse plus entrer dans la salle de la Bourse, et l'on commence à en faire écouler le public ; à cinq heures un quart, la vaste enceinte, naguère si animée et si bruyante, est devenue déserte et silencieuse.

L'entrée de la grande salle de la Bourse est interdite aux femmes ; un certain nombre de dames jouaient cependant avec fureur il y a peu de temps sur les fonds publics. Pour mieux suivre les variations du cours, ne pouvant pénétrer dans la salle, elles circulaient dans les galeries du premier étage, et principalement dans celles de gauche. Des ordres sévères leur ont depuis interdit cette place.

Etats maritimes. — Il est à remarquer qu'en général les Etats qui ont obtenu de grands succès maritimes avaient pour capitale un port. Ainsi, dans l'antiquité, on vit Tyr, Carthage, Athènes, Syracuse, Alexandrie, Marseille ; dans des temps plus rapprochés de nous, Constantinople, Venise, Gênes, Lisbonne ; et enfin, de nos jours, Londres et les capitales des Etats maritimes de l'Union américaine.

ROBERT COURTE-BOTTE.

Les biographes n'ont parlé jusqu'ici de Robert Courte-Botte que sous le rapport politique. Aucun d'eux même ne paraît avoir su que, compagnon et chef de ces chevaliers qui portaient pour la croisade et chantaient eux-mêmes leurs exploits, Robert était poète et a composé des vers pour déplorer ses propres malheurs. C'est pourtant ce qui l'a fait placer, ainsi que Richard Cœur-de-Lion, par les historiens de la vieille poésie, au nombre des trouvères. — Robert II, duc de Normandie, plus connu sous le nom de *Courte-Heuse*, ou *Courte-Botte*, ou même *Courte-Cuisse*, était ainsi nommé parce qu'il avait une jambe moins longue que l'autre, et non, comme on l'a prétendu, parce qu'il s'en alla à la croisade avec des bottes trouées (housseaux). Avant d'être proclamé duc de Normandie, ce prince leva l'étendard de la révolte contre son père Guillaume-le-Conquérant. Ce serait à cette occasion, selon plusieurs érudits, qu'un partisan de son père aurait composé contre lui le roman de *Robert-le-Diable*, dont en ce moment on nous prépare une édition. D'après les *Bénédictins*, au contraire, la composition de ce livre daterait de la captivité de Robert (1106 à 1154), et aurait eu lieu pour flatter la haine de son frère Henri qui le retenait prisonnier. Ni l'une ni l'autre de ces deux opinions ne nous semble fondée. Une lecture approfondie du manuscrit de *Robert-le-Diable* ne nous a rien fait découvrir qui pût s'appliquer à Robert Courte-Heuse. D'ailleurs, si cette œuvre remontait à une époque aussi éloignée que celle qu'on lui assigne, nos bibliothèques posséderaient probablement quelques uns des exemplaires primitifs. Or, les plus anciens que nous ayons ne vont pas plus loin que le treizième siècle.

Devenu souverain de la Normandie à la mort de son père, en 1087, Robert ne put voir sans déplaisir le royaume d'Angleterre passer aux mains de son frère puîné, Guillaume-le-Roux. Il lui déclara la guerre, et chercha à exciter le mécontentement parmi les seigneurs de son obéissance. Quelque temps après néanmoins, les deux frères firent la paix et réunirent leurs armées pour assiéger le mont Saint-Michel, où s'était retiré un autre de leurs frères, Henri.

En 1096, à la sollicitation du pape Urbain II, Robert se croisa avec un grand nombre de princes chrétiens, et engagea son duché au roi moyennant la somme de dix mille marcs d'argent, afin de subvenir aux frais de l'expédition. Il se distingua à la bataille de Dorylée, le 1^{er} juillet 1097, et à celle qui suivit, l'année suivante, la prise d'Antioche. Au siège de Jérusalem, il fit des prodiges de valeur, monta l'un des premiers à l'assaut, et lorsque les croisés, en récompense de son courage, voulurent le créer roi de la cité sainte, il refusa cet honneur. On choisit alors Godefroy de Bouillon. Les seuls prix que Robert Courte-Heuse rapporta de ses victoires, furent quelques drapeaux ennemis qu'il déposa lui-même dans l'église de la Trinité de Rouen, fondée par sa mère. C'est la chronique rimée des ducs de Normandie, qui rapporte ce fait. — De retour dans ses Etats, Robert, épuisé par les dépenses de la croisade, se vit obligé de fouler ses sujets et d'augmenter les impôts. Son frère Henri, qui, à la mort de Guillaume-le-Roux, s'était emparé de l'Angleterre au détriment de Robert, sut profiter du mécontentement général. Vaincu et fait prisonnier le 27 septembre 1106, devant Tinchebrai, Robert fut conduit à son frère, qui l'envoya au château de Cardiff, dans le Glamorgan, forteresse bâtie par leur père Guillaume, en 1081. Ce fut là que ce prince, en proie à tous les chagrins de la captivité, déchiré par le souvenir de son fils qu'il ne devait plus revoir, composa plusieurs pièces de poésies écrites en langue galloise. Celle que nous traduisons ici, d'après Edouard Williams, nous a paru touchante. Elle peint bien la tristesse du prisonnier. Le poète s'adresse à un chêne qu'il apercevait au loin sur le promontoire de Pénarth, qui domine le canal de Bristol.

LE CHÊNE DE PÉNARTH.

Chêne né sur ces hauteurs, théâtre de carnage où le sang a coulé en ruisseaux ; — Malheur aux querelles de mots dans le vin !

Chêne nourri au milieu de ces gazons couverts du sang de tant de morts ; — Malheur à l'homme qui est devenu un objet de haine !

Chêne élevé sur ces tapis de verdure arrosés du sang de ceux dont le fer avait déchiré le cœur ; — Malheur à celui qui se complait dans la discorde !

Chêne sorti du milieu des trèfles et des plantes qui, en l'environnant, ont ralenti l'élévation de ta cime et le développement de ton tronc ; — Malheur à l'homme qui est au pouvoir de ses ennemis !

Chêne placé au milieu des bois qui couvrent le promontoire, d'où tu vois les flots de la Saverne lutter contre la mer ; — Malheur à celui qui voit ce qui n'est pas la mort !

Chêne qui as vécu au sein des orages et des tempêtes, au milieu du tumulte de la guerre et des ravages de la mort ; — Malheur à l'homme qui n'est pas assez vieux pour mourir !

Robert Courte-Heuse mourut en 1154, après vingt-huit ans de captivité.

Cordonnier. — Autrefois on disait *cordovanier* ; en Angleterre on se sert encore du vieux mot *cordwainer*. Quelques étymologistes prétendent que ce nom aurait pour origine le cuir de Cordoue qui était fort estimé au moyen âge.

MONUMENT ÉLEVÉ A MOREAU,

AUPRÈS DE DRESDE.

Ce monument a été élevé, par ordre de l'empereur de Russie, à la place même où Moreau fut atteint du boulet qui le blessa à mort. M. Duchesne nous apprend, dans son *Voyage d'un iconophile*, que ce cénotaphe consiste en un amas de morceaux de marbre brut sur lesquels est placé un cube de granit rose poli, d'environ 4 pieds. Une épée, une couronne de laurier et un casque en bronze sont posés sur le

bloc. La face qui regarde la ville porte l'inscription suivante, gravée en creux.

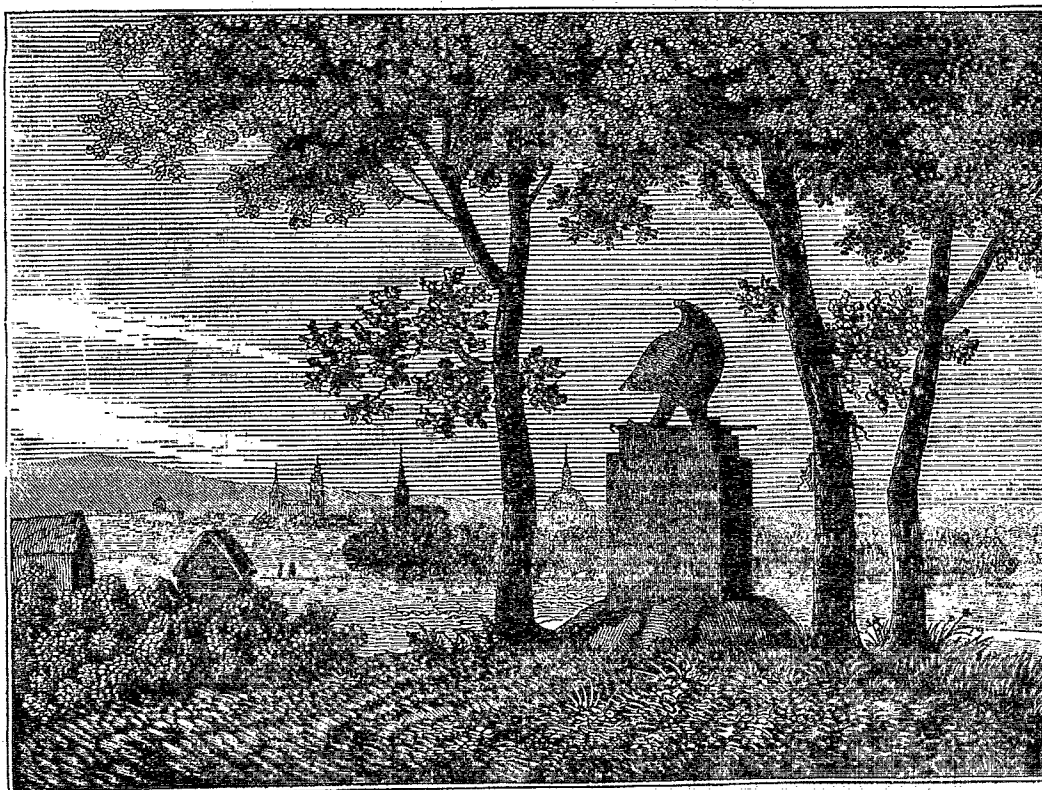
MOREAU
DER HELD
FIEL HIER AN DER SEITE
ALEXANDERS
DEN XXVII AUGUST
M DCCC XIII

Moreau le héros tomba ici, à la suite d'Alexandre,
le 27 août 1813.

On connaît les détails de la mort de Moreau. Il se trouvait parini les puissances étrangères alliées contre la France à l'attaque de Dresde, alors occupée par nos armées. Arrivé devant la ville le 26 août, il avait déjà, dans la soirée, parcouru le front des colonnes, s'exposant avec la plus grande témérité au milieu des boulets et des bombes qui tombaient de toutes parts. Le 27, il continuait ses observations et les communiquait à l'empereur Alexandre, lorsqu'un boulet lui fracassa le genou de la jambe droite, traversa son cheval, et

lui emporta le mollet de la jambe gauche. — Il fallut aussitôt couper les deux jambes. La plupart des accidents furent promptement maîtrisés, et pendant quelque temps on put espérer sauver le blessé; mais le 4^{er} septembre son état empira. Toute la nuit du 4^{er} au 2 il fut inquiet; il faisait continuellement sonner sa montre, et appelait ses aides-de-camp. Enfin, vers sept heures du matin, il dictait à l'un d'eux une lettre destinée à l'empereur Alexandre; au trentième mot il ferma les yeux et mourut. — Il a été enterré à Saint-Petersbourg avec les honneurs accordés à un maréchal russe.

Toutes les apparences s'accordent pour montrer que Moreau n'était autre chose qu'un officier au service de l'empereur de Russie. On a fait beaucoup de conjectures diverses sur les projets ultérieurs qu'il pouvait nourrir en son sein; mais on n'a jamais rien su de positif. La tombe renferme les secrets de sa conscience; et le boulet français qui vint l'arrêter à l'origine d'une nouvelle carrière fut sans doute à la fois un bonheur pour sa gloire acquise comme général de la république, et une expiation méritée qui réduisit sa faute aux premières tentatives.



(Monument à Moreau, près de Dresde.)

Phoques vivans nouvellement arrivés à la ménagerie du Muséum (V., page 252, Chasse aux phoques). — Depuis que notre article sur la chasse aux phoques a été publié, l'administration du Muséum d'histoire naturelle a acheté d'un batelier deux phoques de l'espèce la plus ordinaire, qui ont été pris dans les eaux de la Baltique et sont venus à Paris de Hambourg. Nous indiquerons toujours avec empressement à nos lecteurs les occasions d'examiner par eux-mêmes les êtres vivans dont s'enrichit notre Muséum. Ils verront cette fois que les phoques ne se traînent pas sur le sol, comme on le répète chaque jour, à l'aide de leurs membres antérieurs, beaucoup trop courts et trop faibles pour servir de moyens de locomotion. Le phoque ne peut progresser que par des espèces de soubresauts : la colonne vertébrale fléchit verticalement de haut en bas, et, se débandant comme un ressort, le fait sautiller à peu près comme un homme que l'on aurait enfoncé dans un sac et couché par terre les pieds liés et les bras

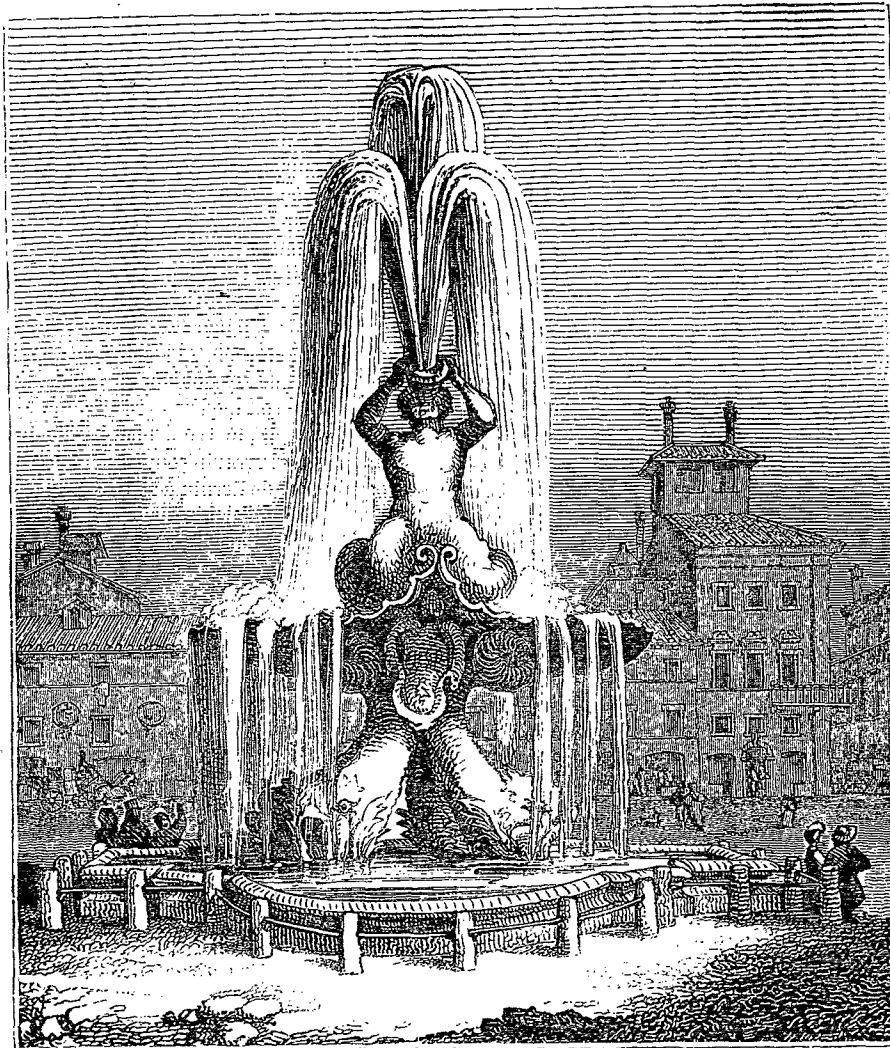
accolés au corps. Les visiteurs remarqueront aussi combien les naseaux du phoque peuvent se fermer exactement quand il plonge; ils le verront se baigner et nager presque verticalement, la tête hors de l'eau, et à peu près comme l'homme lui-même. Pour nourrir ces phoques, on jette dans le bassin de la Faisanderie, qui leur sert de baignoire, des carpes et des anguilles vivantes. Ils en ont déjà dévoré quelques unes, quoiqu'ils se montrent peu voraces. Doux et timides, ils jurent bien un peu quand on approche; mais, presque aussitôt, pleins de crainte, ils se jettent à l'eau où ils restent long-temps à fond.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

FONTAINES DE ROME.

LE BERNIN.



(Fontaine de la place Barberini, à Rome.)

L'intérêt qui s'attache au grand nom de Rome repose presque entièrement sur les souvenirs qu'il réveille, et sur les vestiges que la grande cité conserve encore de son antique splendeur. La direction généralement donnée aux premières études redouble encore cet intérêt; aussi, les voyageurs de toutes les contrées de l'Europe, à peine arrivés à Rome, commencent par visiter la ville des Césars avant d'accorder un coup d'œil à la ville des papes. Mais cette dernière, à qui ne manquent ni les merveilles ni les souvenirs, recouvre bientôt tous ses droits, et l'admiration qu'elle excite à son tour est d'autant plus vive qu'elle est moins attendue. Deux choses étonnent surtout l'étranger qui parcourt la ville moderne pour la première fois. C'est d'abord le grand nombre de ses églises, et, ensuite, la multitude de ses fontaines. Dans plusieurs articles précédents nous avons parlé des églises de Rome, nous donnerons aujourd'hui quelques détails sur les principales fontaines qui embellissent les quartiers neufs.

La fontaine *Pauline*, œuvre de Jean Fontana, est une des plus belles de Rome. Paul V la fit construire, en 1615, avec les matériaux tirés du forum de Nerva. Il profita de l'ouvrage des anciens Romains, et y ajouta le superbe réservoir (*Fontanone*) situé dans un des endroits les plus élevés de la ville. Cette fontaine, la plus abondante de toutes, est décorée d'un grand nombre de colonnes de granit qui soutiennent une architrave sur laquelle une inscription indique l'année dans laquelle Paul V restaura l'ancien aqueduc; les armes de ce pape figurent dans le couronnement. Entre

les colonnes on a placé cinq niches; l'eau sort à torrent de trois de ces niches; dans les deux autres, sont des dragons, pièces des armes de la maison Borghèse, qui jettent aussi une prodigieuse quantité d'eau. Toutes ces eaux se dégorgeant dans un grand bassin qui alimente d'autres fontaines situées dans différens quartiers. La fontaine Pauline est placée au sommet du mont Janicule, près Saint-Pierre *in montorio*.

La fontaine de *Trevi*, située au bas du mont Cavallo, est formée de l'*acqua virgine* (eau vierge), la meilleure de Rome. Agrippa la fit venir d'une distance de huit milles. Le bassin principal était à la tête du Champ-de-Mars, au pied du Quirinal où il est encore : les aqueducs sont ceux qui furent construits du temps d'Agrippa; Nicolas V et Sixte IV les firent restaurer. Cet ouvrage fut terminé en 1560 par Pie IV. Clément XII y ajouta une façade majestueuse, formée de trois ordres sur un soubassement d'où s'échappent de larges nappes d'eau. Entre les colonnes d'ordre corinthien, qui portent sur le soubassement, trois niches ont été pratiquées. Celle du milieu est occupée par un Neptune traîné sur une conque par des chevaux marins que conduisent des Tritons; dans les deux autres niches sont les statues de la Salubrité et de la Santé. Au-dessus de ces statues, deux bas-reliefs représentent : l'un, Agrippa faisant conduire l'eau vierge à Rome, l'autre, une jeune fille indiquant aux soldats la source de cette eau. L'entablement supporte quatre autres statues allégoriques.

L'*Acqua Felice*, ainsi appelée du nom de Sixte V (*Felix Peretti*), qui en fit restaurer les anciens aqueducs, est une fontaine ou grand réservoir situé sur le mont Viminal, avec un Moïse frappant le rocher d'où l'eau sort par trois ouvertures, et tombe dans un bassin qui la distribue à d'autres quartiers de Rome; ce bassin est orné de lions de granit noir, dont deux sont antiques.

La fontaine appelée de *Ponte-Sisto*, construite sur les dessins de Fontana, est décorée d'une arcade soutenue par deux colonnes d'ordre dorique.

La fontaine des *Tortues*, sur la place Mattei, est un chef-d'œuvre de grâce et de bon goût dû à Jean de Bologne. Cette fontaine est formée par quatre statues de bronze représentant des enfants qui jettent des tortues dans un bassin sur l'enroulement duquel ils sont assis.

Nous n'avons point encore parlé des fontaines construites sur les dessins de Bernin; ce sont les plus belles de toutes. L'une des plus remarquables décore la place Navone; Innocent X la fit élever, et consacra une somme considérable à l'exécution du plan proposé par Bernin.

Du milieu d'un grand bassin ovale de marbre blanc, s'élève un rocher percé de quatre ouvertures, et surmonté d'un obélisque de granit de cinquante pieds de hauteur, qui était autrefois placé au milieu du cirque de Caracalla. Dans les angles du rocher sont quatre statues de marbre blanc, qui représentent quatre des plus grands fleuves de la terre : le Gange, le Danube, le Nil et la Plata. Une grande quantité d'eau, échappée de leurs urnes, tombe dans le bassin, tournoie et se précipite dans les anfrs du rocher, d'où sortent, comme pour s'abreuver, de monstrueux animaux de marbre qui caractérisent les quatre parties du monde.

La *Barcaccia* (mauvaise barque) sur la place d'Espagne, est aussi due au talent ingénieux de Bernin. Cette fontaine représente une grande barque, qui, dans une inondation du Tibre, vint échouer en cet endroit. Mais aucune de ces fontaines ne l'emporte sur celle que Bernin éleva sur la place Barberini, devant un palais dont la construction lui appartient aussi. Cette fontaine, dont nous donnons une représentation exacte en tête de cet article, est une des plus heureuses productions de son auteur, et, quoique bizarre, se trouve en partie exempte des fautes de goût qui déparent les plus beaux ouvrages de ce grand artiste.

Jean-Laurent Bernini, connu en France sous le nom de *cavalier Bernin*, naquit en 1598. Son père, Pierre Bernin, peintre et sculpteur habile, lui fit étudier, dès ses premières années, les principes des deux arts qu'il professait. L'enfant fit des progrès si rapides, qu'à l'âge de huit ans il sculpta en marbre une tête qui excita l'admiration générale. A peine âgé de dix ans, il fut présenté au pape qui, après avoir mis son jeune talent à l'épreuve, le recommanda au cardinal Maffeo Barberini, en disant à ce prélat : *Dirigez cet enfant, ce sera le Michel-Ange du siècle.*

Des succès si précoces donnèrent une fausse direction aux premières études de Bernin, qui, tombant dès lors dans les travers d'un siècle qu'il acheva ensuite d'égarer, abandonna l'étude des grands maîtres et de l'antique, et se fit dans la sculpture et dans la peinture un style particulier, également éloigné de la nature et des conventions admises par les écoles. Il porta la même recherche dans l'architecture, qu'il surchargea de renflements, d'enroulements, de festons, de guirlandes, ornements de mauvais goût, précurseurs des désordres du dix-huitième siècle. Mais ce dernier art, soumis à des conditions moins vagues, telles que l'utilité et la solidité qui résultent de l'application des sciences mathématiques, n'offrit point au génie de Bernin les mêmes chances d'égarement que la sculpture et la peinture; aussi sa grande réputation d'architecte n'a-t-elle pas été abolie tout entière dans la réaction violente qui a renversé de nos jours cet artiste célèbre du trône des arts où la vogue l'avait porté.

Cette vogue fut immense; les plus grands souverains de l'Europe s'efforcèrent d'attirer le grand homme à leur cour. Charles I^{er}, roi d'Angleterre, y perdit son temps, Louis XIV fut plus heureux. Sur les instances répétées du monarque, le cavalier Bernin consent à venir passer quelques mois à Paris; il part, son voyage est une marche triomphale. Dans chacune des villes qu'il traverse, précédé de courriers, suivi de fourgons, il est accueilli par l'enthousiasme de la population et par les harangues des magistrats. Il arrive enfin à Paris : le roi oublie pour lui les lois de l'étiquette; le cavalier Bernin et son fils sont admis à la table royale; enfin une médaille est frappée qui porte, au revers, l'élévation de la façade du Louvre telle que la concevait Bernin, et, au droit, le portrait de l'artiste avec cette légende : *SINGVLARIS IN SINGVLIS, IN OMNIBVS VNICVS* (spécial dans chaque genre, unique dans tous). C'est Varin, notre habile Varin, celui qui a écrit en bronze l'histoire du grand roi, qui exécuta cette médaille, et qui dut rire plus d'une fois de l'étrange vanité de son modèle avec Perrault, dont Varin n'a point fait le portrait, mais qui a fait la colonnade du Louvre. Les Mémoires de Perrault contiennent des détails intéressants sur le séjour de Bernin à Paris. On y lit avec effroi que le plan proposé par l'artiste italien entraînait des changements considérables dans la partie achevée du Louvre. Après avoir exécuté une statue équestre de Louis XIV, qui n'agréa point ce portrait infidèle, le cavalier Bernin, comblé d'honneurs et de présents, retourna à Rome où il mourut le 28 novembre 1680, léguant au pape et à la reine de Suède des ouvrages qu'il avait négligés de vendre, et à son fils, une fortune de plusieurs millions.

Après avoir parlé des erreurs de goût de Bernin, erreurs qui hâtèrent la décadence de l'art en Italie, il est juste d'avouer que cet artiste fut éminemment ingénieux et spirituel, et que ses exagérations de tout genre doivent être seulement attribuées à l'exubérance d'un génie trop facile.

Le portique circulaire qui entoure la place Saint-Pierre, la décoration de la place Navone, le Baldaquin de bronze de Saint-Pierre, le palais Odéon, le palais et la fontaine Barberini, sont des œuvres auxquelles n'atteindront jamais beaucoup d'artistes doués d'un goût plus pur que le Bernin.

LE FAUX MARTIN GUERRE.

Vers 1539, Martin Guerre et Bertrande de Rols, fort jeunes l'un et l'autre, furent mariés ensemble à Artigat, diocèse de Rieux en Gascogne. Ils pouvaient être unis depuis dix ans lorsque Martin disparut du pays. Huit années écoulées sans nouvelles de Martin, arrive Arnault du Tilh, dit Pansette, son sosie; même taille, mêmes traits, même signalement : une cicatrice au front, deux soubredens, une tache de sang à l'œil gauche, etc. L'épouse délaissée l'accueille avec des larmes de joie; mais, après trois ans, la pauvre jeune femme découvre l'imposture et porte plainte au juge de Rieux. Du Tilh, condamné à perdre la tête et à être mis en quartiers, appelle de la sentence au parlement de Toulouse. — Jean de Coras, conseiller-rapporteur de l'affaire, nous a conservé le texte de la toile de ce procès dans son ouvrage intitulé : *De l'arrest mémorable du parlement de Tolose, contenant une histoire prodigieuse*; nous en ferons un extrait littéral.

« De vingt-cinq ou trente tesmoins, neuf ou dix asseurent que c'est Martin Guerre; sept ou huit, que c'est Arnault du Tilh, et le reste en doute, sans asseurer que c'est l'un plutôt que l'autre. — Le cordonnier qui chaussoit Martin dépose qu'il se chaussoit à douze points; toutesfois le prisonnier ne se chausse qu'à neuf. — Deux tesmoins déposent qu'un soldat de Rochefort, n'a pas long-temps, passant au lieu d'Artigat, esbahy de voir du Thilh soy dire Martin Guerre, dit tout haut qu'il estoit un trompeur, car Martin

estoit en Flandres n'ayant qu'une jambe et l'autre de bois, pour avoir perdu l'une d'un coup de boulet devant St.-Quentin, à la journée de St. Laurens. — Mais presque tous assurent que le prisonnier, quand fut arrivé à Artigat, saluoit de leur nom tous ceux qu'il rencontroit sans les avoir oncques veuz ni cognuz; et, s'ilz faisoient quelque difficulté à le cognoistre, leur ramentevoit toutes choses passées : « Ne te souvient-il pas quand nous estions en un tel lieu, il y a dix, quinze ou vingt ans, que nous faisions une telle chose en la présence de tel, ou tinsmes un tel propos ? » Même, de première rencontre, dit à sa prétendue femme : « Va moy quérir mes chausses blanches, doubles de taffetas blanc, que je laissai dans un tel coffre quand je partis. » Les chausses y estoient encore.

« La cour estoit en perplexité grande, mais le bon et tout puissant Dieu, monstrant qu'il veut tousjours assister à la justice, et qu'un si prodigieux faict ne demeurast caché et impuni, sur le point qu'on vouloit juger le procès, fait, comme par un miracle, apparoitre le vray Martin Guerre, lequel, arrivé des Espagnes, ayant une jambe de bois, comme un an auparavant avoit esté congné par le soldat, présente requête narrative de l'imposture. — Les commissaires lui demandent en secret quelques choses des plus cachées et desquelles ny l'un ny l'autre n'eust esté encore interrogué. — Après l'avoir fait tirer, font venir le prisonnier au quel font les mesmes interrogatoires; il répond en tout comme l'autre, ce qui fit esbahir la compagnie et tomber en opinion que du Tilh sceust quelque chose de la magie. — « Il y avoit certes grande raison de penser, dit, en ses curieuses annotations sur ce procès, Jean de Coras, homme d'ailleurs profondément instruit*, il y avoit grande raison de penser que ce prévenu eust quelque esprit familier. — « Ne faut douter qu'entre les prodigieuses et abominables tyrannies que Satan, depuis la création du monde, a cruellement exercées contre les hommes pour les enlacer et attirer à son règne, il n'ayt tenu un grand magazin de magie, ouverte la boutique à telle marchandise, et départi à infinis hommes si largement qu'il s'est fait révéler à plusieurs avecque grande merveille, leur persuadant que toutes choses, par le moyen de la vanité magique, estoient faisables. »

« Les commissaires firent venir Bertrande, laquelle, soudain après avoir jetté les yeux sur le nouveau venu, toute explorée et tremblante comme la feuille agitée des vents, ayant sa face toute baignée de larmes, accourut l'embrasser, luy demandant pardon de la faute que, par imprudence, et surmontée des séductions, impostures et cautelles de du Tilh, elle avoit commise, accusant les sœurs de Martin, sur tous autres, qui avoient trop facilement creu et assuré que le prisonnier estoit leur frère.

« Le nouveau venu ayant larmoyé au confrontation et reconstré de ses sœurs, toutesfois, au grans pleurs et gémissements extremes de Bertrande, ne monstra un seul signe de douleur et tristesse, ains au contraire d'une austère et farouche contenance; et, ne daignant presque la regarder, lui dit : « Laissez à part ces pleurs desquels je ne me puis ny ne me dois esmouvoir, et ne vous excusez en mes sœurs, car n'y a père, mère, sœurs ny frères qui doyvent mieux cognoistre leur fils ou frère que la femme doit cognoistre le mari, et le tort que vous. » Sur quoy les com-

missaires s'essayèrent excuser Bertrande; mais, en ceste première rencontre, ne purent oncques amollir son cœur ni le divertir de son austerité.

L'imposture de du Tilh estant découverte, la cour pronça l'arrest qui s'en suit : « La cour... a condamné du Tilh à faire amende honorable au devant de l'église d'Artigat; et illec à genoux et en chemise, teste et pieds nus, ayant la hart au col et tenant en ses mains une torche de cire ardante, demander pardon à Dieu, au roy, à justice, ausdits Martin Guerre et de Rols mariez; et ce fait, sera du Tilh délivré es mains de l'exécuteur de la haute justice qui luy fera faire les tours par les rues et carrefours accourtez du dit lieu d'Artigat; et, la hart au col, l'amenera devant la maison de Martin Guerre pour illec en une potence estre pendu et étranglé, et après son corps brûlé... » Prononcé le 12^e jour de septembre 1560. »

« Le condamné, ramené de la Conciergerie au lieu d'Artigat, fut ouy par le juge de Rieux, devant le quel confessa au long son forfait; néanmoins déclara ce qui luy avoit donné la première occasion de projeter son entreprinse, avoir esté que, sept ou huit ans auparavant, à son retour du champ de Picardie, quelques uns le prévoyant pour Martin Guerre, du quel pourtant ils avoient esté familiers et intimes amis, et considérant qu'il en pourroit bien decevoir et circonvenir beaucoup d'autres, il s'advisa de s'enquérir et informer, le plus cautelement qu'il pourroit, de l'estat de Martin, de sa femme, de ses parens, ensemble de ce qu'il souloit dire et faire avant que s'en aller; niant tousjours toutesfois estre nécromancien et avoir usé d'aucuns charmes, enchantemens, ou d'aucune espèce de magie. Au reste confessa avoir esté fort mauvais garnement en toutes sortes. — Estant sur l'eschelle du gibet, il demanda pardon à Martin et à Bertrande, avec grans signes de repentance et détestation de son faict, criant à Dieu miséricorde par son fils Jésus-Christ; et fut exécuté, son corps pendu et après brûlé. »

Cette cause célèbre à laquelle nous avons conservé tous ses caractères d'authenticité, a été arrangée pour la scène : le faux Martin Guerre, représenté pour la première fois à la Gaîté, le 25 août 1808, eut un grand succès.

MOEURS ET COSTUMES RUSSES.

Le caractère et les mœurs du peuple russe qui, sous tant de rapports, méritent d'être étudiés, sont très peu connus parmi nous. La plupart des voyageurs qui ont écrit sur ce sujet, n'ont vu de la Russie que Saint-Petersbourg, Moscou et quelques autres villes principales où s'est concentré tout ce que les gouvernemens russes ont pu s'approprier de la civilisation d'Occident. Mais de cette civilisation quelques rayons à peine ont glissé sur la barbarie du reste de ce vaste empire.

On peut dire que l'histoire de Pierre-le-Grand n'a pas encore été faite. Pour apprécier philosophiquement le génie de cet homme extraordinaire, pour déterminer plus rigoureusement qu'on ne l'a fait encore la nature des principes qui l'ont inspiré lorsqu'il créa l'empire russe, pour peser à la fois ce qu'il a eu et ce qui lui a manqué de prévision, en un mot, pour faire la part des circonstances de temps et de lieu où il a agi, et comparer à sa grandeur ses faiblesses, il faudrait se tenir quelque peu à distance de l'éclat de sa renommée : il faudrait ne pas seulement recueillir des notes historiques dans les salons de Saint-Petersbourg : il faudrait pénétrer jusque dans la vie intérieure des cabanes et y observer de près toutes les misères du servage, plaie toujours de plus en plus profonde depuis quatre siècles; et il faudrait peut-être encore chercher quelques sujets de méditation dans le Musée de Saint-Petersbourg et dans le palais impérial de Péterhof, où l'on garde précieusement, comme souvenirs nationaux, avec les modèles des vaisseaux

* Coras professa le droit en Italie dans les villes de Padoue et de Ferrare, en France à Valence et à Toulouse. Dans cette dernière ville ses cours étoient suivis par plus de quatre mille auditeurs. — Le 4 octobre 1572, il fut massacré dans la Conciergerie de Toulouse, ainsi que deux ou trois cents personnes emprisonnées comme lui pour fait de religion. Son cadavre et ceux de deux de ses collègues furent pendus à l'orme du Palais, après avoir été revêtus de la robe rouge des conseillers au parlement. Ce massacre est un épisode de la Saint-Barthélemy des provinces. (Voyez la Saint-Barthélemy dans la ville de Troyes, page 178.)

faits par Pierre, la canne dont il se servit un jour pour battre un sénateur récalcitrant qui ne voulait pas couper sa barbe, et la peau bourrée de paille d'un énorme *heyduke* (valet de pied) qui, le knout à la main, suivait partout ses



(Jeune fille russe.)

pas, distribuant, d'après ses ordres augustes, des coups à droite et à gauche.

L'historien ne doit pas oublier cette coutume du peuple romain de faire asseoir à côté de ses généraux, sur le char même de triomphe, un esclave chargé de proclamer à haute voix leurs fautes et leurs faiblesses.

L'autorité de Pierre I^{er} revit avec ses traits les plus caractéristiques dans ses successeurs. Quant à la noblesse, elle se divise en deux camps : les *Boïards* qui habitent ordinairement les deux capitales, se sont laissés revêtir d'une apparence de civilisation ; mais ceux d'entre eux qui se disent *radicalement* Russes, et à qui leur fierté nationale ne permet pas de fréquenter la cour et de briguer les honneurs et les fonctions trop souvent accordés aux aventuriers venus de tous les pays d'Europe, se retirent dans les campagnes, et vivent dans leurs châteaux en véritables satrapes. Ce qu'on appelle tiers-état, en politique, n'est pas représenté en Russie. Les marchands et les bourgeois, surtout ceux des petites villes, ne diffèrent que bien peu des dernières classes. L'empereur Nicolas vient de jeter, en quelque sorte, les premiers germes du tiers-état, en accordant, par un oukase de 1852 aux négociants et aux bourgeois, des privilèges héréditaires proportionnés à l'étendue de leur commerce et de leurs richesses. Le peuple russe est aujourd'hui, à quelque modification près, le même qu'il était au temps de *Ivan-Grozny* (Jean-le-Cruel), et même à une époque antérieure à son règne, c'est-à-dire, ignorant, superstitieux, fanatique en religion ; adroit imitateur, bon et hospitalier dans la vie agricole comme tous les peuples slaves ; rusé et pervers dans le négoce, et toujours soumis avec une résignation pour ainsi dire fataliste à l'esclavage et à ses tristes conséquences. Un exemple entre mille peut prouver jusqu'où va cette résignation. Un officier russe avait ordonné à son

domestique, nouvellement arrivé de province à Saint-Petersbourg, de tenir sa pelisse pendant la parade militaire, et de ne pas bouger avant qu'il ne revint la prendre. Soit légèreté, soit nécessité de service, l'officier ne se rappela cet ordre que plusieurs heures après la fin de la parade. Il se rend à la place où la revue avait eu lieu, et il y trouve son domestique étendu mort sur la neige, mais serrant toujours dans ses bras la pelisse. Cet homme avait mieux aimé périr de froid que de quitter sa place ou de se couvrir de la pelisse de son maître. N'est-ce point là l'héroïsme de l'esclavage ! et malheureusement c'est presque le seul héroïsme que le peuple russe connaisse. L'Europe civilisée ne sait encore ce qu'elle doit attendre de lui. « L'âme de ce peuple, dit un écrivain » polonais, est maintenant enveloppée dans une chrysalide, » mais il est impossible de prévoir s'il en sortira un brillant » papillon, ami de la lumière du jour, ou une phalène com- » mune, informe création de la nuit. »

Beaucoup de jeux et de fêtes nationales ont conservé leur originalité primitive. Dans plusieurs provinces on peut voir pendant l'hiver une centaine et même plus de paysans, divisés en deux groupes, et se livrant, sur la glace polie d'un étang ou d'une rivière, aux plaisirs du jeu, ou plutôt du combat terrible appelé *koulatchki* (coups de poings). Ces luttes se terminent rarement sans la mort de plusieurs des combattants. A Saint-Petersbourg même, où la volonté des Czars a fait naturaliser avec beaucoup de succès toutes les merveilles et tous les raffinements du luxe qui attirent les voyageurs à Paris, à Londres, à Amsterdam ou à Venise, on voit plus d'une cérémonie qui serait bien déplacée dans ces dernières villes, et qu'on retrouverait au plus dans nos départements les plus éloignés (voy. 1854, p. 247). Par exemple, le jour de la Pentecôte, toute la population se presse dans le *Letni-Sad* (Jardin d'été). L'allée principale de ce jardin est remplie de jeunes filles à marier, qui attendent, comme



(Laitière ou paysanne mariée.)

sur un marché, l'arrivée des jeunes gens qui doivent choisir parmi elles des épouses. Les fiançailles se font sur

place, et les noces se célèbrent ordinairement quelques jours après. C'est de cette manière que se marient pour la



(Bourgeoise mariée.)

plupart les ouvriers et les petits marchands de Saint-Petersbourg. Cette cérémonie se répète tous les ans; autrefois les



J. LECURIEUX

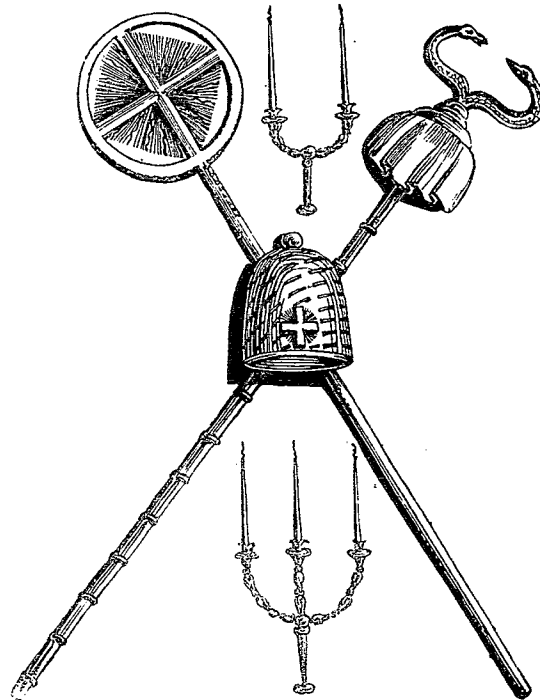
(Pope ou prêtre russe.)

jeunes filles étaient alignées sur deux rangs, mais depuis une quinzaine d'années, au lieu de s'exposer aussi ostensi-

blement aux regards publics, elles se promènent seulement en long et en large avec leurs mères et leurs parents.

La plupart des costumes du peuple russe ont aussi conservé leurs formes antiques. Notre première gravure représente celui d'une jeune fille. La coiffure ou l'ornement de tête appelé *kokochnike* (ce qui veut dire à peu près *crête de coq*) est assez pittoresque. Il est fait de carton recouvert avec une bande de velours, ou avec une étoffe de soie couleur bleu de ciel ou amaranthe, richement brodée en or ou en argent, et quelquefois en perles et pierres précieuses. Le costume d'une laitière, ou paysanne mariée, est représenté dans la deuxième gravure, et celui d'une bourgeoise mariée, dans la troisième. Les quatrième et cinquième gravures rendent fidèlement l'habillement et les insignes religieux d'un pope ou prêtre russe.

Ces costumes que nous communiquons à nos lecteurs doivent être aujourd'hui le costume de la cour de Saint-Petersbourg; car l'empereur Nicolas, par un oukase publié il y a deux ans, a intimé aux dames de ne jamais paraître aux fêtes et aux cérémonies impériales qu'en costumes nationaux.



(Insignes du Pope.)

NAUFRAGE DU KENT EN 1825.

(Extrait de la relation du major Mac Gregor.)

Le *Kent*, de 1,550 tonneaux, destiné pour les Indes, partit d'un port de la Manche le 19 février 1824; il avait à bord 20 officiers, 544 soldats, 43 femmes et 66 enfans faisant partie du 51^e régiment, et en outre 20 passagers et 148 hommes d'équipage. Le lundi 28, il était dans l'Océan par le travers de Penmark et à environ 80 lieues de terre, lorsqu'il fut assailli d'un violent coup de vent de S.-O.

Le 1^{er} mars dans la matinée, on était à la cape sous le grand hunier à trois ris. Le roulis devenait insupportable par suite de quelques centaines de tonneaux de boulets et de bombes qui formaient une partie de la cargaison: un officier, craignant qu'il ne survint des désordres dans la cale, y descendit avec deux matelots et un fanal. Hélas! ce fut cette précaution salutaire qui tourna en un funeste accident: une barrique d'eau-de-vie était dérangée de sa place; pendant qu'on s'occupait à la caler le navire éprouva un

brusque et rude coup de roulis; la lampe tomba; la barrique s'effondra; et l'eau-de-vie enflammée, proménée dans la cale par les mouvemens du navire, alluma l'incendie sur cent points à la fois. Les pompes, les seaux d'eau, les voiles et les hamacs mouillés, toutes les ressources disponibles, toute l'activité de l'équipage, demeurèrent inutiles, et bientôt à la flamme bleuâtre de l'eau-de-vie succédèrent d'énormes tourbillons d'une fumée noire et épaisse, que vomissaient rapidement les quatre écoutilles et qui venaient rouler en torrens d'un bout à l'autre du vaisseau.

En ce terrible moment, le capitaine fit pratiquer des voies d'eau dans le premier et le second pont, et ouvrir les sabords de la partie basse, afin de laisser entrer la mer : noyer l'incendie sous des montagnes d'eau était la dernière chance de salut. Et en effet, les vagues se précipitant avec violence, brisant les cloisons dont elles dispersaient les débris de toutes parts, arrêtaient la violence des flammes et les réduisaient à une marche lente et sourde qui laissait pour un temps les poudres à l'abri; mais à mesure que le danger de sauter diminuait, celui de sombrer devenait plus imminent, et l'on songea à fermer les sabords, à boucher les écoutilles, pour exclure à la fois et la mer qui eût fait enfoncer le navire, et l'air extérieur qui eût accru la vivacité de l'incendie.

Ce fut dans ce moment de repos pendant lequel chacun se trouva réduit à une condition passive qu'on commença à mesurer la profonde horreur de la situation de l'équipage.

Quelques soldats, une femme et plusieurs enfans avaient péri dans l'entrepont suffoqués par la fumée âcre et épaisse. A l'exception de ces premières victimes, tout le monde était sur le pont supérieur, où se succédaient les scènes les plus déchirantes : les uns attendaient leur sort avec une résignation silencieuse ou une insensibilité stupide; d'autres se livraient à toute la frénésie du désespoir. Plusieurs imploraient à genoux, avec cris et avec larmes, la miséricorde divine, tandis que quelques uns des soldats et des marins les plus vieux et les plus fermes de cœur allaient d'un air sombre se placer au-dessus du magasin à poudre, afin que l'explosion, qu'on attendait d'un instant à l'autre, terminât plus promptement leurs souffrances.

Plusieurs des femmes des soldats, étant venues chercher un refuge dans les chambres de la dunette, priaient et lisaient l'Écriture sainte avec les femmes des officiers et des passagers. — Deux jeunes personnes en particulier se concilièrent l'admiration de tous ceux qui furent témoins de la force de leur âme et de la douce pureté de leur foi chrétienne. Lorsqu'on vint leur annoncer l'approche d'une mort inévitable, elles se jetèrent à genoux, et offrirent aux femmes qui les entouraient de leur lire des fragmens de la Bible

« Dieu est notre retraite, notre force et notre secours dans les détresses. C'est pourquoi nous ne craignons point, quand même la terre se bouleverserait et que les montagnes se renverseraient au milieu de la mer. »

Quelques pauvres enfans, entièrement ignorans du danger qui les menaçait, continuaient à jouer dans leur lit comme à l'ordinaire; d'autres, au contraire, paraissaient sentir toute l'étendue du péril; et, se rappelant les leçons qu'ils avaient reçues à l'école du régiment, priaient Dieu avec ferveur et en silence, tandis que de grosses larmes coulaient le long de leurs joues.

Il n'y avait plus à bord personne qui conservât le moindre espoir, lorsqu'il vint à l'esprit d'un des officiers de faire monter un matelot au petit mât de hune. Quelle ne fut pas la joie de tous les malheureux naufragés quand ils virent le marin agiter son chapeau, et s'écrier : *Une voile sous le vent*. Aussitôt on hissa le pavillon de détresse; et tirant le canon de minute en minute, on laissa porter sur le brick; mais la violence du vent ne permettait pas aux canons de se faire entendre. Dix à quinze minutes se passèrent avant que la

manœuvre du navire en vue indiquât qu'il comprenait les signaux de détresse. Enfin la fumée de l'incendie qui s'élevait en épais tourbillons révéla assez clairement la nature du danger que courait le *Kent*, et le brick, forçant courageusement de voiles malgré le mauvais temps, s'approcha du vaisseau enflammé.

Pendant qu'on délibérait sur les moyens de mettre les embarcations à la mer, un des lieutenans du régiment étant venu demander au major dans quel ordre les officiers devaient quitter le vaisseau. — « Eh! dans l'ordre que l'on observe aux funérailles, » répondit celui-ci. — « Sans doute, » ajouta le colonel, *les cadets les premiers. Mais faites passer au fil de l'épée tout homme qui ferait mine d'entrer dans la chaloupe avant que l'on ait sauvé les femmes et les enfans.* »

Un accident affreux fut sur le point d'arriver lorsqu'on mit à la mer le grand canot, où se trouvaient réunis toutes les femmes et les enfans des officiers, avec quelques femmes des soldats.

Il était suspendu par les deux extrémités à deux crochets, et l'ordre fut donné de *larguer tout*; mais l'un des crochets ne put être dégagé sur-le-champ. L'extrémité du canot se soulevait déjà, et, suivant les mouvemens du vaisseau, sortait peu à peu de la mer; encore dix secondes et il allait se trouver suspendu verticalement par l'avant, lors que heureusement une vague vint à le soulever par l'arrière et permit aux matelots de dégager le fatal crochet.

Le canot partit enfin, luttant contre les vagues, tantôt s'élançant comme un oiseau de mer sur leurs crêtes écumantes, tantôt disparaissant comme enseveli dans leurs ondulations. — Le brick, qu'une providence miséricordieuse avait envoyé au secours du *Kent*, était la *Cambria*, capitaine Cook, du port de 200 tonneaux, faisant route pour la Vera-Cruz, et ayant à bord une trentaine de mineurs et de fondeurs de Cornouailles.

Il se tenait prudemment en panne à une certaine distance du *Kent*, tant pour se soustraire au danger de l'explosion que pour éviter le feu des canons chargés à boulets qui portaient à mesure qu'ils étaient atteints par les flammes. Une demi-heure se passa avant que le canot pût accoster l'arche de refuge : il était temps; car, pour laisser aux rameurs plus d'aisance, on avait entassé pêle-mêle les femmes et les enfans sous les bancs, et l'écume, qui à chaque coup de mer entraînait dans l'embarcation, inondait ces malheureux. La première créature humaine qui trouva asile à bord de la *Cambria* fut un enfant de quelques semaines, fils du major Mac Gregor.

Au retour des embarcations, il fallut prendre le parti de descendre les femmes et les enfans du haut du vaisseau, au moyen d'un cordage auquel on les attachait deux à deux; mais les mouvemens de tangage et de roulis étaient si violens et si brusques, qu'il était impossible de saisir avec précision le moment où le canot se trouvait au-dessous de la corde, et on ne put éviter que plusieurs de ces malheureuses créatures ne fussent plongées dans la mer à diverses reprises : ainsi périrent dans ces périlleuses tentatives un grand nombre d'enfans.

Deux ou trois soldats, pour soulager leurs femmes, sautèrent à la mer avec leurs enfans et se noyèrent en s'efforçant de les sauver. Un homme, réduit à l'affreuse alternative de perdre sa femme ou ses enfans, se prononça promptement pour ses devoirs envers sa femme; elle fut sauvée; mais, hélas! ses quatre enfans périrent. Un soldat, mu de compassion pour les enfans de ses camarades, en fit attacher trois autour de son corps et plongea ainsi dans la mer; il échoua dans ses efforts pour gagner le canot, et on le hissa de nouveau à bord; mais déjà deux des pauvres enfans avaient cessé de vivre. Un homme tomba dans l'écoutille et fut à l'instant dévoré par les flammes; un autre qui glissa entre la chaloupe et le brick eut la tête écrasée; plusieurs périrent en essayant de grimper à bord.

Bientôt on donna ordre d'admettre dans les bateaux quelques soldats en sus des femmes. Ils se glissaient dans les canots par un cordage suspendu au gui en dehors de l'arrière du vaisseau ; mais en faisant cette manœuvre, ils couraient de grands risques ; car ils étaient plongés dans l'eau à plusieurs reprises, ou brisés contre le plat-bord des canots ; aussi plusieurs préférèrent-ils sauter à la mer par les fenêtres de la poupe, et tenter de gagner les embarcations à la nage ; pendant ce temps, ceux qui restaient à bord construisaient des radeaux avec des planches et des cages à poules, pour s'assurer d'un dernier refuge si les flammes les obligeaient d'abandonner tout-à-fait le bâtiment.

Cependant les officiers commencèrent à quitter le *Kent*. Le soleil se couchait, et la fin de cette scène tragique approchait. On remarqua alors que les malheureux qui restaient encore à bord, au lieu de manifester l'impatience de partir, témoignaient au contraire une répugnance invincible à adopter le moyen périlleux, mais unique, qui leur était offert pour se sauver. Il fallut renouveler avec menaces l'ordre de ne pas perdre un seul instant. Il était près de dix heures du soir ; les matelots des canots avertirent que le navire, déjà enfoncé de 9 à 10 pieds au-dessus de la ligne de flottaison, venait encore de baisser de deux pieds pendant le dernier voyage ; les officiers du régiment, ceux du vaisseau, et le colonel songèrent sérieusement à faire leur retraite. Le capitaine, bien décidé à ne quitter son bord que le dernier, refusa de gagner les embarcations avant d'avoir fait de nouveaux efforts pour triompher de l'irrésolution d'un petit nombre d'hommes que la frayeur avait privés de la parole et du mouvement ; mais, ayant échoué dans ses prières, et entendant les canons, dont les amarres étaient coupées par les flammes, tomber l'un après l'autre dans la cale et y faire explosion, il crut devoir enfin songer à sa sûreté ; et saisissant un cordage, il se laissa glisser en dehors du navire au bout du gui, d'où il sauta à la mer et gagna le canot à la nage. Toutefois, pour offrir encore aux pauvres gens, qui s'obstinaient à demeurer, le moyen de se sauver, un des bateaux resta en station au-dessous de la poupe jusqu'au moment où les flammes, qui s'échappaient avec violence des fenêtres de la chambre du conseil, rendirent cette position insoutenable. — Alors seulement le bateau quitta le *Kent*.

Ainsi tout l'équipage et les passagers du vaisseau, environ 600 hommes, étaient transportés et entassés à bord d'un navire de 200 tonneaux. Ce n'était pas sans d'héroïques efforts de la part du capitaine de la *Cambria* et de son équipage que cet heureux succès avait été obtenu. Tandis que les huit matelots du brick manœuvraient leur bâtiment, les mineurs de Cornouailles s'étaient établis sur les porte-haubans, dans la position la plus périlleuse, et déployant la prodigieuse force musculaire dont le ciel les a doués, saisissaient dans les bateaux, à chaque retour de la vague, quelque une des victimes du naufrage et l'entraînaient sur le pont.

Avant de quitter ce lieu de désastre, l'attention des naufragés fut absorbée par la catastrophe finale de cette longue tragédie. Peu après l'arrivée du dernier bateau, les flammes montèrent avec la rapidité de l'éclair jusqu'au haut de la mâture du *Kent*, qui ne forma plus qu'une masse de feu ; les mâts ne tardèrent pas à s'écrouler comme des clochers majestueux. Enfin le magasin à poudre étant gagné par les flammes, l'explosion eut lieu, et les débris du *Kent* furent lancés en l'air comme autant de fusées. « L'obscurité » qui succéda à cet état funèbre, dit un témoin oculaire, » nous laissa dans une sorte de stupeur, et tous les souvenirs de cette lugubre journée semblèrent flotter dans » notre esprit, comme le rêve d'un malade tourmenté de la » fièvre. »

Cependant le brick mit le cap sur l'Angleterre et fila bientôt 9 à 10 nœuds. La condition des naufragés n'était

pas encore exempte de danger, et leur grand nombre sur un si petit espace les laissait exposés à des souffrances indicibles : une chambre disposée pour 8 ou 10 personnes en recevait près de 80 ; ceux qui encombraient le pont étaient obligés de rester nuit et jour dans l'eau jusqu'à la cheville du pied, à moitié nus et transis de froid ; on était tellement entassé dans l'entrepont, que la flamme d'une bougie s'y éteignait à l'instant.

Heureusement le vent continua à souffler du S.-O., et augmenta même de violence ; l'habile capitaine de la *Cambria*, se couvrant de voiles au risque de rompre les mâts, pressa si noblement la marche de son brick, que dans l'après-midi du 3 mars on entendit partir du haut de la hune le cri joyeux de : *Terre à l'avant !* — A minuit et demi on jeta l'ancre dans le port de Falmouth.

« Le dimanche suivant, dit le témoin oculaire de la narration, le colonel, à la tête du régiment, le capitaine avec ses officiers et les passagers, se réunirent pour rendre à Dieu des actions de grâces publiques. »

Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère ;
Et, depuis trois mille ans, Homère respecté,
Est jeune en l'or de gloire et d'immortalité.

M.-J. CHÉNIER.

LA FEMELLE DE L'ORANG-OUTANG

Dans le n° 43 de l'année 1853 nous avons donné la description de ce genre de singe, connu par les naturalistes sous le nom de *orang-outang*. Il a régné long-temps une incertitude assez grande sur ces animaux. Buffon les a confondus avec le ponga ou chimpanzé d'Afrique. Ce n'est que dans ces derniers temps que, grâce aux succès des zoologistes de Calcutta, on a bien établi qu'il existe dans l'Inde continentale, et dans les grandes îles de la Sonde, de Bornéo et Java, un singe à formes et à habitudes presque humaines, auquel les Javanais ont donné le nom de *sage des bois*, phrase que traduit le nom de orang-outang. Les occasions de l'observer se sont récemment multipliées : en Hollande, à la faveur de relations fréquentes avec Java et Batavia, on a pu se procurer une série complète de cet animal dans ses différents âges ; cette série est aujourd'hui renfermée dans le cabinet de La Haye. M. Temminck, directeur de cet établissement zoologique, vient d'assurer par voie d'échange à notre Cabinet d'histoire naturelle de Paris quelques sujets des âges intermédiaires, en attendant que nous puissions remplir les vides par des acquisitions successives. Lorsqu'à la suite de nos conquêtes sous l'empire, le cabinet du siathouder a été ajouté à celui de Paris, nous avons pris possession du squelette de ce singe à l'état adulte, et c'est une des richesses qui est restée à notre cabinet. On peut remarquer en examinant ce squelette dans une des salles de l'anatomie comparée, à quel excès de force l'ossification de la tête arrive chez ces animaux adultes ou vieux ; et on pourrait calculer que la mâchoire et la face d'un singe de Bornéo, de cinq pieds de haut au plus, représenteraient dans les proportions ordinaires un homme de six à sept pieds.

Quant aux sujets empaillés, nous n'en avons qu'un ; c'est celui d'un jeune singe donné au Muséum par l'impératrice Joséphine, qui l'avait eu vivant à sa ménagerie de la Malmaison. Les Anglais sont plus heureux, leurs relations dans l'Inde étant plus nombreuses que les nôtres, et la spéculation s'étant emparé, chez eux, des recherches zoologiques pour fournir les ménageries particulières et demi-publiques de la société zoologique ; il en est déjà arrivé quatre depuis 1817. Dans ce moment le Jardin zoologique de Surrey conserve une jeune femelle.

Il est bien prouvé pour nous que l'on n'a encore importé en

Europe, en fait d'individus vivans, que de jeunes sujets de quatre à cinq ans au plus, et l'on ne doit pas s'étonner de leur amabilité et de leur douceur tout enfantine; tandis que la force, le caractère mélancolique, solitaire, des vieux mâles, rendra à jamais la capture de ceux-ci difficile, et leur conservation en captivité impossible. On n'aura que leur dépouille à observer.

La femelle du jardin Surrey a deux pieds et quelques pouces de hauteur, aussi croit-on qu'elle n'est pas âgée de plus de trois ans.

Le ventre de ces animaux nous paraît gros; mais nous savons encore que c'est un des traits de l'enfance, même dans notre espèce, et l'on peut dire qu'un enfant d'un à trois ans

ne vit que par les organes de l'abdomen, qui ont en effet une grande prédominance à cet âge sur les autres organes.

La figure que nous donnons représente ce singe au milieu des branches d'arbres que l'on a placées dans les salles des ménageries récemment construites en Angleterre. Là, ces animaux des pays chauds trouvent, dans de vastes appartemens vitrés, chauffés à la vapeur, cette chaleur humide qui convient à leurs poumons délicats; cette salle est en même temps une serre chaude, où des plantes exotiques croissent pour la récréation des pauvres captifs et leur font retrouver une patrie. Si l'on joint à cela l'avantage de donner à ces êtres dépayés de la lumière, de l'air, de la verdure, des arbres pour gambader, pour courir l'un après l'autre, on trou-



(Orang-Outang femelle.)

vera que la disposition des ménageries est bien améliorée. A Paris aussi cette amélioration va se faire sentir; les plans d'une *Singerie* sont tracés. Bientôt nous verrons, dans une serre chaude, les magots de Gibraltar, les callitriches d'Afrique, les ououderous du Malabar, les sapajous de l'Amérique, folâtrer, hurler, crier, grincer des dents, s'éplucher chacun à leur manière, tous libres de leurs allures dans une salle commune d'exercice, et non tristes prisonniers derrière les grillages, n'ayant que des loges étroites, malsaines, où ils ne peuvent se récréer, et par conséquent vivre au-delà d'un temps fort limité.

Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur les habitudes, décrites dans un journal anglais, de la jeune femelle de l'orang. Elle aime à se faire un lit de feuilles et d'herbes sèches, où elle se couche en se blottissant sous une cou-

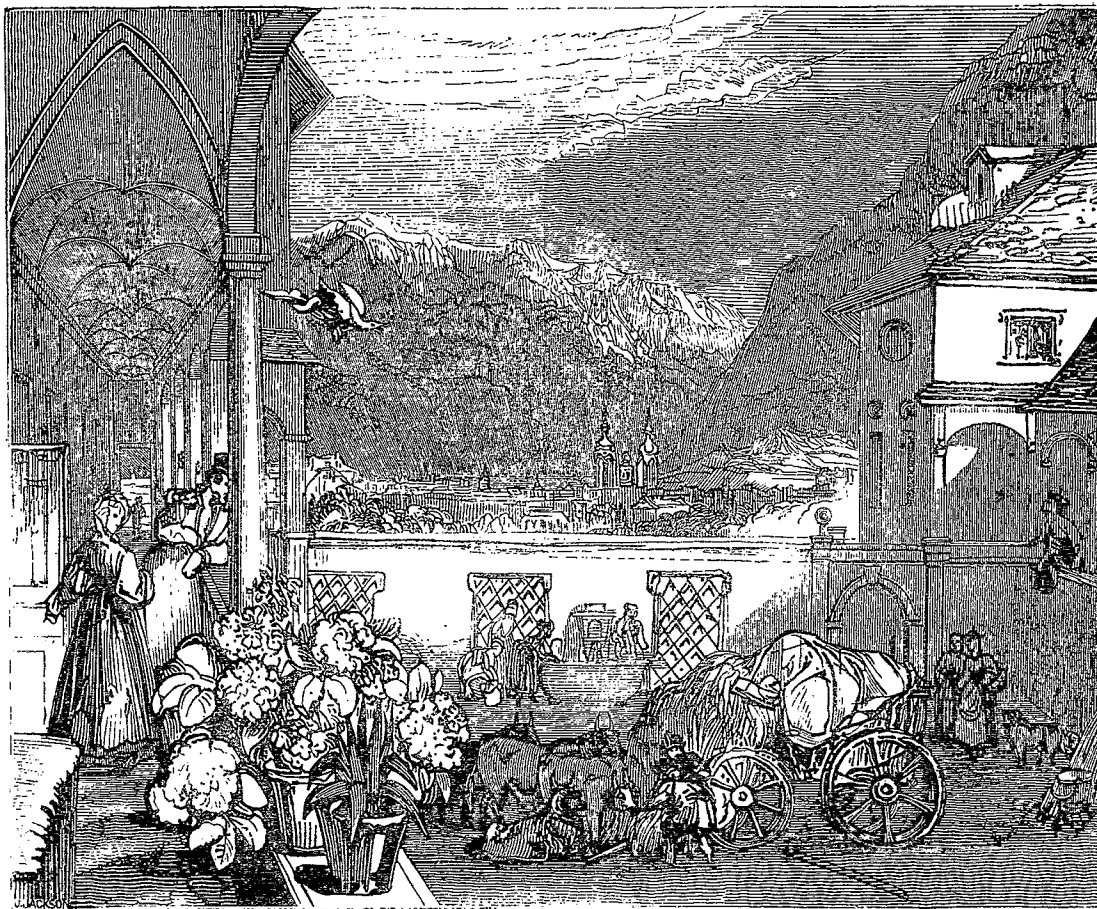
verture qu'elle tient serrée autour d'elle, et elle s'établit de préférence sur une plate-forme disposée dans les hautes branches; car, fidèles aux habitudes natives contractées dans la forêt, les singes recherchent pour dormir les endroits les plus élevés, comme le dessus d'un meuble, une planche, etc. Ce petit singe est moins turbulent, moins vorace que ses congénères: il vit de pain trempé de lait et de fruits.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

LE TYROL.

INNSPRUCK, CAPITALE DU TYROL.



(Innsbruck, capitale du Tyrol. — Vue prise de la galerie intérieure d'une auberge.)

Le Tyrol est une des contrées de l'Europe les plus montagneuses et les plus pittoresques. Ses Alpes gigantesques, ses glaciers, ses lacs, ses cascades, ne sont pas moins remarquables que ceux de la Suisse; tandis que ses tours en ruines, perchées comme des nids d'aigles sur la pointe des rochers, et ses châteaux, bâtis au moyen âge, l'emportent en nombre sur ceux de la Suisse et de tout autre pays de même étendue. Dans le Tyrol, la variété des costumes, la simplicité toute patriarcale des mœurs, offrent aussi des charmes que l'on chercherait en vain dans la Suisse, si ce n'est au milieu des montagnes et dans quelques cantons éloignés du passage des voyageurs. Le patriotisme et le courage ne sont pas plus étrangers aux Tyroliens qu'aux Suisses. Dans les défilés de leurs montagnes ils ont souvent étonné le chant sacré de la liberté, et plus d'une fois les armées ennemies ont reculé devant leur opiniâtre résistance. De nos jours encore, lorsque presque tous les peuples de l'Europe se rangeaient sous les drapeaux victorieux de Napoléon, les échos de leurs montagnes ne cessaient de répéter leurs cris de guerre: ils n'avaient à leur tête qu'un paysan, André Hofer, et soutenaient contre les Français et les Bavares une lutte malheureuse, mais héroïque. Cependant tandis que la Suisse est traversée chaque année par la foule de nos touristes, le Tyrol, qui en est voisin, est rarement visité. La raison en est simple: la Suisse, en grande partie, est située sur la route qui conduit en Italie, et qui donne à la fois accès en France et en Allemagne. Le Tyrol, au contraire, est en dehors de ce grand chemin; il ne mène nulle part; et ne peut être visité que pour lui-même; encore, pour y arriver, faut-il que le voyageur, s'il veut éviter la route quelquefois périlleuse du Voralberg, fasse un long détour à tra-

vers les Alpes de la Bavière, ou bien qu'il passe par les Grisons et l'Engadine, dont les routes présentent aussi de nombreuses difficultés.

Cette contrée fortement accidentée se divise en deux parties, le Tyrol allemand qui s'appuie sur la Bavière et l'Autriche, et le Tyrol italien qui descend vers les plaines fertiles de la Lombardie. En coupant le pays par une ligne tracée de l'est à l'ouest, et en laissant Botzen au nord, toute la partie située au nord de cette ligne forme ce que l'on appelle le Tyrol allemand, et toute celle qui est au sud, le Tyrol italien. Le premier est plus grand environ d'un tiers; mais l'autre est en proportion beaucoup plus peuplée, et compte un plus grand nombre de villes et de villages, en général plus considérables et mieux bâtis. Le caractère, les habitudes et la physionomie de leurs habitants présentent des différences très prononcées. Ceux du Tyrol allemand n'ont presque rien perdu de la brusquerie, de la franchise et de la simplicité des vieilles races germaniques: ils sont pour la plupart propriétaires, cultivent eux-mêmes leurs biens, et doivent à cette aisance l'esprit et l'indépendance qui les animent. Fidèles à leurs anciens usages, ils ont conservé scrupuleusement le vieux costume national. Les habitants du Bas-Tyrol, ou Tyrol italien, supportent plus facilement la domination autrichienne: ils cultivent presque tous les terres des autres, et ont moins fidèlement gardé les anciennes manières et les vieilles coutumes du pays. L'élégance des habits et l'oisiveté nonchalante se sont introduites dans la plupart de leurs villes, et leur caractère en général tient plus de la souplesse et de la facilité des Italiens, que de la rudesse et de la franchise des Allemands. Un fait digne de remarque, c'est qu'une grande partie des fonctionnaires employés par

l'Autriche à Milan et dans les autres villes de la Lombardie, sont nés dans le Bas-Tyrol, et se distinguent, dans l'exercice de leurs fonctions, par le dévouement le plus absolu à l'autorité qui les emploie.

La vallée de l'Inn, qui arrose toute la partie nord de cette contrée, est la plus importante du Haut-Tyrol, ou Tyrol allemand. Elle est entièrement séparée du Tyrol italien par une haute chaîne de montagnes; et le seul chemin qui conduise dans le Bas-Tyrol serpente à travers le mont Brenner, dont la cime s'élève à 6,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette vallée de l'Inn, dans ses nombreuses sinuosités, a environ 100 milles de long, mais n'a pas plus de 8 milles dans sa plus grande largeur. Innsbruck, la capitale du Tyrol, dont nous donnons une vue en tête de cet article, est située à peu près à moitié chemin de cette vallée. La partie principale du Bas-Tyrol est comprise dans les vallées de l'Eisach et de l'Adige, deux rivières sur lesquelles sont bâties des villes considérables, telles que Botzen, Lavis, Trente et Roveredo.

Malgré ses forêts, ses lacs, ses rochers, ses glaciers, et ses montagnes couvertes d'une neige perpétuelle, le Tyrol est un pays assez peuplé. Riesbeck dit que de son temps (1780) il comptait près de 600,000 âmes, et payait annuellement à l'Autriche environ 5,000,000 florins (plus de six millions de francs). Les mines d'argent et de cuivre à Schwätz, dans le Haut-Tyrol, étaient un des produits les plus riches des domaines héréditaires de l'empereur; et les mines de sel à Halle, dans la même partie du Tyrol, rapportaient annuellement près de 500,000 florins. En 1850, M. Frédéric Mercey, qui a composé avec soin des tables statistiques du pays, a donné un total de 620,000 âmes pour toute la population du Tyrol; ce qui n'est qu'un accroissement de 20,000 dans l'espace d'un demi-siècle. Mais dans l'intervalle de temps écoulé entre 1780 et 1850, ce pays a été désolé par la guerre, et, comme la Suisse et la Savoie, a vu partir en émigration une partie de ses habitants.



(Paysan tyrolien.)

La population stationnaire d'Innsbruck, indépendamment de la garnison n'excède pas à présent 12 000 âmes; mais

quoique petite, cette métropole du Tyrol est une belle ville; elle a de vastes faubourgs ornés de jolies maisons: les couvens et les églises ne sont pas ses moindres ornemens. Elle contient plusieurs monumens dignes d'intérêts entre autres l'université, la bibliothèque, le palais de la cour et son toit d'or, l'arc de triomphe, et la statue équestre de l'archiduc Léopold. Le plus remarquable de tous est le tombeau ou mausolée de Maximilien I^{er} dans la cathédrale qui possède en outre vingt-trois statues de saints en bronze, une autre en argent massif de la Vierge Marie, quelques beaux monumens en marbre, et le tombeau simple et modeste du patriote André Hofer, chef de l'insurrection tyrolienne de 1809, livré aux Français par le prêtre Donay, son ami, et fusillé à Mantoue.

Nos poètes et nos romanciers chantent et décrivent souvent l'Italie, la Suisse ou l'Espagne; mais, soit ignorance, soit dédain, ils se taisent sur le Tyrol, source de poésie cependant aussi féconde et aussi pure. M. Alfred de Musset a rompu ce silence dans les vers suivans du prologue de *la Coupe et les Lèvres*:

Tyrol, nul barde encor n'a chanté tes contrées!
Il faut des citronniers à nos muses dorées,
Et tu n'es pas banal, toi dont la pauvreté
Tend une maigre main à l'hospitalité.
— Pauvre hôtesse, ouvre-moi!...
.....
Noble fille, salut!
On ne se vieillit pas dans tes longues veillées.
Si parfois tes enfans, dans l'écho des vallées,
Mélent un doux refrain aux soupirs des roseaux,
C'est qu'ils sont nés chanteurs, comme de gais oiseaux.
Tu n'as rien, toi, Tyrol; ni temples, ni richesse,
Ni poètes, ni dieux; tu n'as rien, chasseresse!
Mais l'amour de ton cœur s'appelle d'un beau nom:
La Liberté! — Qu'importe au fils de la montagne,
Pour quel despote obscur, envoyé d'Allemagne,
L'homme de la prairie écorche le sillon?
Ce n'est pas son métier de traîner la charrue:
Il couche sur la neige, il soupe quand il tue;
Il vit dans l'air du ciel qui n'appartient qu'à Dieu!
L'air du ciel! l'air de tous!

Montez, voilà l'échelle, et Dieu qui tend les bras!
Montez à lui, rêveurs; il ne descendra pas!
Prenez-moi la sandale et la pique ferrée;
Elle est là, sur les monts, la Liberté sacrée.
C'est là qu'à chaque pas l'homme la voit venir,
Ou, s'il l'a dans le cœur, qu'il l'y sent tressaillir.

DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

La découverte de l'Amérique a été un si grand événement dans les temps modernes qu'on a peine à se persuader qu'il soit si voisin de nous; et nos liaisons sont tellement bien établies avec ce continent que nous ne saurions croire (si l'histoire ne l'attestait) qu'elles n'ont guère que trois siècles d'existence. Il en résulte que l'on a cherché à compenser le défaut d'antiquité par je ne sais quel merveilleux attaché à l'entreprise de Colomb; et au lieu de voir dans ce grand homme un habile et hardi navigateur, comme il l'a été réellement, l'opinion commune a été jusqu'à l'élever à la taille des demi-dieux. On lui a fait l'honneur d'avoir deviné le Nouveau-Monde avant d'y avoir abordé, sans en avoir jamais entendu aucune nouvelle, et par le seul effort de son génie. Faire entreprendre à un homme une aussi longue et aussi pénible navigation sans aucun autre fondement qu'une idée préconçue et sans preuves, ce serait assurément exalter la puissance et la ténacité de son imagination au détriment de sa raison; mais heureusement pour la gloire de l'esprit humain, l'histoire de Colomb est toute différente de celle que l'ignorance lui a faite. On possède sur les idées qui l'ont conduit à son immortelle découverte des renseignemens authentiques; la relation de son premier voyage, qui avait été écrite jour par jour de sa propre main, existe encore, abrégée seu-

lement en diverses parties par Las-Casas. C'est de cette pièce précieuse que nous extrairons ce que nous voulons faire connaître aujourd'hui à nos lecteurs; elle se trouve en entier dans la *première partie de la Collection des Voyages et des Découvertes des Espagnols depuis la fin du quinzième siècle*, imprimée en 5 volumes chez Treuttel et Wurtz, 1828. C'est un ouvrage enrichi d'une multitude de documens originaux et authentiques, et qui jette sur tous les premiers temps des établissemens européens en Amérique la plus vive lumière.

Les travaux des anciens géographes avaient fait connaître avec la dernière évidence la rotondité de la terre; et enfin les relations des voyageurs, qui avaient visité les contrées orientales de l'Asie, avaient établi que la terre se prolongeait fort avant dans la direction du levant avant de se terminer à l'Océan. Suivant les idées géographiques de cette époque, il ne s'en fallait pas immensément que l'Europe et à sa suite l'Asie ne fissent le tour entier du globe. La mer qui baignait les côtes occidentales de l'Europe était donc la même que celle qui baignait les côtes orientales de l'Asie; et ces deux extrémités du monde, si distantes l'une de l'autre par la route de terre, ne paraissaient au contraire séparées dans ce sens opposé que par une mer d'une étendue à peu près déterminée, et nullement impossible à franchir. Il n'y avait donc rien que de fort naturel, de fort logique et de fort réfléchi dans la prétention de Colomb, qui affirmait que pour se rendre dans les Indes orientales le meilleur chemin à suivre était celui de l'occident. C'était là l'idée qu'il cherchait à faire prévaloir, ne se doutant pas que l'ancien continent n'occupait guère en réalité que la moitié de la circonférence totale du globe, que la distance de l'Espagne à la Chine était presque aussi considérable par mer que par terre, et enfin que sur cette mer immense, entre les deux régions, se trouvaient non seulement quelques îles, mais un continent tout entier s'étendant presque d'un pôle à l'autre, et interceptant le passage. L'Amérique, loin d'avoir été le but de sa recherche, fut donc au contraire un obstacle qu'il ne prévoyait pas, et qui l'empêcha d'atteindre le but qu'il s'était fixé et auquel il ne parvint jamais.

Le discours préliminaire, adressé au roi et à la reine d'Espagne et placé en tête de la relation, est empreint d'un caractère très remarquable de grandeur et de simplicité. Le voyage vers les pays inconnus est présenté comme le complément des entreprises de ces deux souverains contre les infidèles et en faveur de la propagation de la foi. Comme c'était un bruit fort accrédité dans le moyen âge qu'il y avait dans l'Inde certains princes chrétiens, et que l'un d'entre eux, connu sous le nom du *prêtre Jean*, devait être fort bien disposé à l'égard des princes d'occident, Colomb avait l'intention de se rendre à leur cour pour nouer alliance avec eux au nom de la couronne d'Espagne. Voici quelques passages de ce discours :

« Très hauts, très chrétiens, très excellens et très puissans » Princes, Roi et Reine des Espagnes et des Iles de la mer, » notre seigneur et notre souveraine, cette présente année » 1492, après que Vos Altesses eurent mis fin à la guerre » contre les Maures qui régnaient en Europe, et eurent terminé cette guerre dans la grande cité de Grenade, où, » cette présente année, le deuxième jour du mois de janvier, » je vis arborer, par la force des armes, les bannières royales » de Vos Altesses sur les tours de l'Alhambra, et où je vis le » roi maure se rendre aux portes de la ville et y baiser les » mains royales de Vos Altesses; aussitôt dans ce présent » mois, et d'après les informations que j'avais données à Vos » Altesses des terres de l'Inde et d'un prince qui est appelé » *Grand Khan*, ce qui veut dire en notre langue roi des » rois, et de ce que plusieurs fois lui et ses prédécesseurs » avaient envoyé à Rome y demander des docteurs en notre » sainte foi, pour qu'ils la lui enseignassent; comme le saint- » père ne l'en avait jamais pourvu, et que tant de peuples

» se perdaient en croyant aux idolâtries et en recevant en » eux des sectes de perdition, Vos Altesses pensèrent, en » leur qualité de catholiques chrétiens et princes amis et » propagateurs de la sainte foi chrétienne, et ennemis de la » secte de Mahomet et de toutes les idolâtries et hérésies, à » envoyer, moi, Christophe Colomb, auxdites contrées de » l'Inde pour voir lesdits princes, et les peuples, et leurs » pays, et leurs dispositions, et l'état de tout, et la manière » dont on pourrait s'y prendre pour leur conversion à notre » sainte foi. Elles m'ordonnèrent de ne point aller par terre » à l'orient, ainsi qu'on a coutume de le faire, mais de pren- » dre la route de l'occident, par laquelle nous ne savons pas » jusqu'aujourd'hui d'une manière positive que personne ait » jamais passé. En conséquence, après avoir chassé tous les » juifs de vos royaumes et seigneuries, Vos Altesses me com- » mandèrent, dans le même mois de janvier, de partir avec » une flotte suffisante pour lesdites contrées de l'Inde. »

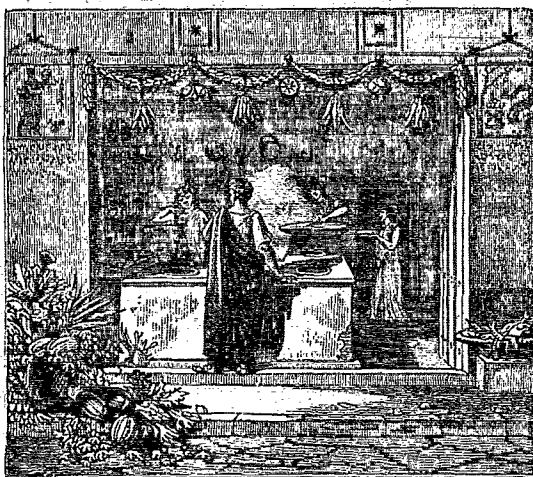
Colomb énumère après cela les faveurs qui lui furent accordées par Ferdinand et Isabelle à l'occasion de ce voyage; savoir, la noblesse, le titre de grand-amiral de l'Océan et de gouverneur de toutes les terres qui viendraient à être découvertes. Il arriva à Palos au mois de mai avec les commissions nécessaires pour faire armer trois vaisseaux; et tout se trouvant prêt au mois d'août, il mit à la voile pour se rendre aux Canaries, et de là dans cette partie des Indes où il devait s'acquitter de son ambassade, et remettre les lettres dont il était chargé pour les souverains asiatiques. Ce but religieux et politique n'était pas le seul qu'il eût à cœur de remplir: il tenait beaucoup aussi à contribuer au perfectionnement de la géographie, et il termine son épître dédicatoire en annonçant son intention de travailler à une grande carte marine de l'Océan, représentant toutes les îles suivant leur véritable position, tant en longitude qu'en latitude. « Il importe surtout, dit-il, que j'oublie le sommeil, et que j'étudie avec persévérance ma navigation pour remplir toutes » les obligations qui me sont imposées, et qui sont un grand » travail. » Voilà le grand homme! Ce n'est point en s'abandonnant à des rêveries exaltées et sans calcul qu'il se met en route pour ce voyage, où l'attendent à son insu des découvertes immortelles; en lui tout est sagesse, tout est calme, tout est méditation et courage! Il n'affiche pas, à la façon de tant d'utopistes toujours munis de conceptions merveilleuses, des prétentions outrées et excessives; il parle avec un style réfléchi d'une entreprise claire et mûrement conçue; il ne parle pas d'invention, il parle de travail; et ce ne sont pas de mauvais rêveurs que ceux que l'on entend discourir de la nécessité d'étudier et d'oublier le sommeil. Tel fut Colomb que bien des gens se représentent comme un homme ayant un beau jour imaginé, sur la foi de je ne sais quels indices, l'existence d'un continent inconnu, et allant de cour en cour celporter ses découvertes, toujours repoussé et traité comme un fou par ses contemporains, parce qu'il était un grand homme. Il proposa, il est vrai, à diverses puissances de se rendre dans l'Inde par la route d'occident; mais ce projet aventureux, et qui n'offrait pas assez de garanties de réussite, ne fut pas accepté par elles sans qu'on soit en droit de les en accuser, puisque ce fut le hasard qui donna raison à Ferdinand en lui donnant l'Amérique. Colomb ne l'eût point découverte qu'il n'en eût pas moins été un grand homme, puisqu'en se risquant à travers l'Atlantique, il ne faisait que suivre ce dont une saine raison, appuyée sur le témoignage des voyageurs antérieurs, lui donnait le conseil. Il voulait nouer par la route la plus brève avec quelques rameaux perdus du grand tronc de l'humanité, et perfectionner en même temps la connaissance que nous avons de la figure de la terre, et par ce seul dessein, mis à exécution avec un admirable courage, il a mérité la reconnaissance de la postérité.

Dans un second article nous ferons connaître, d'après sa propre relation, le détail de ce premier voyage, par lequel,

arrivé dans les Antilles sans que rien le détrompât, il continua à se croire arrivé comme il l'avait calculé sur les terres de l'Asie, décrites par les anciens voyageurs.

CUISINES PUBLIQUES ET PRIVÉES

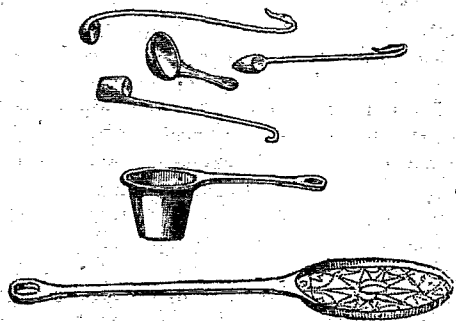
AU TEMPS DE L'EMPIRE ROMAIN.



(Vue d'une cuisine publique découverte à Pompéi.)

Dans les ruines de Pompéi, en face le passage qui conduisait au théâtre et au quartier des soldats, sont situés les restes d'une petite cuisine publique dont nous donnons la vue restaurée par Mazois. — Cette boutique était fermée pendant la nuit au moyen d'une porte en bois tournant sur un pivot et de planches qu'on glissait dans les rainures du seuil de la porte et d'un linteau en bois. Le comptoir, construit en maçonnerie, est percé de trois trous qui contenaient de grands vases de terre cuite ou *dolia*, destinés vraisemblablement à contenir de l'huile, des olives et la saumure de poisson ou *garum*. Cette saumure, composée avec des intestins de maquereau ou de hareng marinés dans le sel et tombés en dissolution par la fermentation, se vendait aussi cher que les parfums lorsqu'elle était de première qualité. Un fourneau était aussi scellé dans le massif du comptoir et servait sans doute à préparer des mets à bon marché pour le peuple. — Indépendamment des cuisines publiques de ce genre, il y avait encore chez les Romains des établissements semblables à nos cafés ou *thermopoles*.

On a trouvé dans diverses grandes maisons de Pompéi des ustensiles de cuisine parfaitement conservés. Nous reproduisons quelques uns de ceux qui nous paraissent le plus curieux.



(Cuillers et écumoire (*trua*) trouvés dans la maison de Pansa.)

Mazois a cherché à donner une idée de la cuisine d'un riche romain dans l'ouvrage curieux intitulé le *Palais de Scaurus*. Nous lui empruntons le passage suivant :

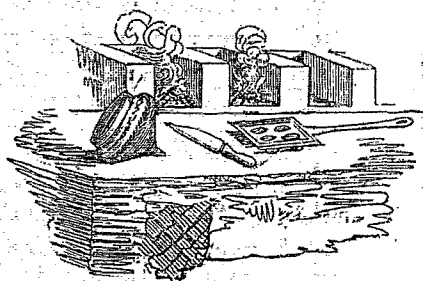
«... La cuisine de Scaurus est voûtée; ses dimensions sont d'une grandeur démesurée : elle a 448 pieds de longueur, et cela ne vous étonnera pas si vous songez aux festins qu'il donne, et combien il a d'hôtes, d'affranchis, d'esclaves à nourrir. La cheminée (*caminus* ou *fornax*), élevée à hauteur d'appui, est vaste et construite de manière à donner un dégagement facile à la fumée. Un tableau représente un sacrifice à la déesse Fornax, entouré de peintures qui offrent l'image de toutes les victuailles nécessaires pour un grand repas. (Voyez à la page suivante.)

» Une foule d'esclaves s'agitent en tous sens autour des tables et des fourneaux : ce sont entre autres le maître d'hôtel, *archimagirus* ; le chef de cuisine, *supracocus* ; cuisiniers, *offarii* et *coqui* ; les fentiers, *focarii* ; les valets de cuisine, *mediastini*, les officiers d'office, de boulangerie, etc.

» Selon l'ancien usage romain, les femmes sont exclues de la cuisine.

» Auprès de la cuisine il y a d'autres dépendances, telles que l'*Polearium*, où l'on conserve l'huile dans de grands vases de terre cuite de 4 pieds de diamètre; l'*horreum*, où l'on garde les provisions d'hiver, le miel, les fruits, les raisins secs, les viandes salées, et généralement tout l'approvisionnement nécessaire à une grande maison. Ces divers dépôts sont sous la surveillance d'un garde-magasin appelé *promus-condus*, qui tient compte de toutes les denrées et comestibles qui s'y trouvent, et les délivre aux domestiques, suivant le besoin du service. L'intendant de la bouche a soin d'entretenir l'abondance dans ces cantines et ces celliers.

» Du côté du nord sont les *cella-vinariae*, où l'on conserve les vins de toute espèce; elles tirent le jour du côté



(Fourneaux de cuisine dans la maison de Pansa. — On y voit un entonnoir ou passoire, un couteau, et une espèce de poêle ou de gril percé de quatre trous circulaires, que l'on croit avoir servi à faire cuire des œufs.)

du septentrion. Cette exposition est choisie de préférence afin que les rayons solaires ne puissent en échauffer le vin, le troubler et l'affaiblir. On évite qu'il y ait près de cet endroit ni fumier, ni racines d'arbre, ni bains, ni fours, ni égouts, ni citernes, ni réservoirs, dans la crainte que leur voisinage n'altère le goût du vin en lui communiquant une mauvaise odeur. Scaurus fait parfumer avec de la myrrhe, non seulement les vases, pour donner un bon goût au vin, mais même le local en entier. Il est parvenu à rassembler trois cent mille amphores de presque toutes sortes de vins connus; la forme des vases a été soumise à de certaines observations, par exemple les amphores trop ventrues y sont prosrites.

» Au-dessus des caves, ou plutôt des celliers, sont les magasins pour les provisions, recevant aussi la lumière du septentrion, afin que le soleil ne puisse, en y pénétrant, faire éclore des insectes qui dévorent les grains.

» Une autre dépendance essentielle est le *pistrinum*, ou la boulangerie. C'est là qu'on broie le blé au moyen de petits moulins de pierre, tournés, les uns par des ânes, les autres par des esclaves condamnés à ce travail pour quelque faute

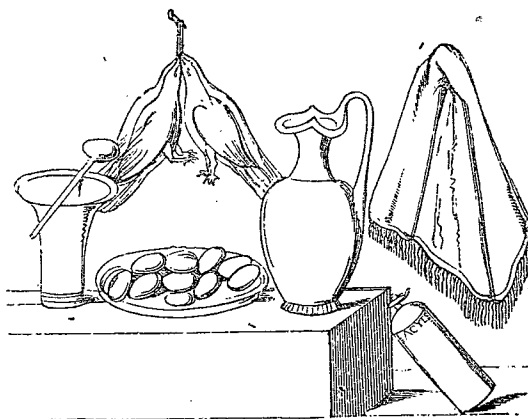


(Peinture religieuse dans la cuisine de la maison de Pansa. — Elle représente un hommage aux dieux lares, protecteurs des provisions et des ustensiles culinaires. Les dieux sont figures par deux serpens. — Les personnages peints au-dessus sont au nombre de quatre. Un enfant joue des deux flûtes; une femme tient une corne d'abondance; deux hommes versent un liquide de deux cornes dans deux vases : leurs têtes sont entourées de gloires, leurs chaussures ressemblent à des bottes hongroises. Les figures des quatre personnages sont presque noires. D'un côté du tableau on voit des oiseaux, un lièvre, un chapelet de poissons, un verrat sauté, et de petits gâteaux; de l'autre côté, une anguille préparée sur une broche, un jambon, un morceau de viande de boucherie suspendu par un jonc, et une lure de sanglier.)

qu'ils ont commise. Ces malheureux, maigres et convertis

de haillons, laissent voir sur leur dos les traces sanglantes des fouets ; leurs cheveux rasés ne cachent point les lettres dont leur front est marqué ; leurs jambes sont chargées de fers ; quelques uns, plus coupables que les autres, ont été privés de la vue et travaillent enchaînés ; des femmes tournent aussi la meule.

» C'est encore dans le *pistrinum* que sont les fours où l'on cuit le pain qui se consomme dans la maison. »



(Esquisse d'une peinture antique dans une salle du Panthéon de Pompéi.)



(Choix de vases antiques en verre, conservés au Musée de Naples.)

HISTOIRE DES MONNAIES DE FRANCE.

(Voyez pour les gravures p. 108 et 245.)

MONNAIES DE LA TROISIÈME RACE.

Louis XI.

Les seules monnaies d'or de Louis XI, frappées, soit en France, soit en Dauphiné, sont les écus d'or à la couronne et les écus d'or au soleil, ainsi désignés à cause de l'astérisque ou petit soleil placé vers le haut de la pièce. Il fit faire aussi des gros d'argent et des blancs à la couronne et au soleil, des deniers parisis, des *hardis*, nom qu'on donnait en Guienne aux pièces de billon, appelées liards en Dauphiné. Ces *hardis* représentent la figure du roi à mi-corps, tenant un glaive de la droite; des oboles, des deniers bordelais (bourdelois) qui n'avaient cours qu'en Guienne. — Louis XI, tout en cherchant à restreindre le droit de battre monnaie dont avaient joui les grands vassaux, fit cependant lui-même quelques concessions en ce genre.

Charles VIII.

Charles VIII continua les monnaies sur le même pied à peu près que sous Louis XI, son père. — Les dauphins dis-

tingent celles qui appartiennent au Dauphiné, et les hermines, celles qui appartiennent à la Bretagne. — Des monnaies frappées en Provence présentent d'un côté l'écu fleurdelysé incliné, dont l'angle est surmonté d'un heaume couronné; pour légendes : *Karolus Francorum rex*, Charles, roi des Francs, et au revers : *comes Provinciæ et Calquervii*, comte de Provence et de Fort-Calquier. Charles VIII ayant fait la conquête de Naples, il fut frappé dans ce pays plusieurs monnaies à son nom ou en son honneur.

Louis XII.

Louis XII fit fabriquer en France, en Dauphiné, en Bretagne et en Provence, des écus et demi-écus au soleil et au porc-épic. En 1514, toutes les autres espèces d'or, des règnes précédents et des pays étrangers, furent démonétisées. — Sur celles de Bretagne, qui offrent des hermines couronnées, il prend le titre de *Britonum dux*, duc de Bretagne, et sur celles de Provence, de *COMES P(ro)VE(n)CIE*, comte de Provence. — Les monnaies de Bretagne ne paraissent

avoir été frappées qu'après la mort d'Anne de Bretagne, qui avait conservé le droit de battre monnaie. On a d'elle des écus d'or, où elle est représentée sur un trône, avec la légende circulaire ANNA D. G. FRAN(CORUM) REGI(N)A ET BRITONVM DVCI(SSA), Anne, reine des Français et duchesse de Bretagne. — Une de ces monnaies est très remarquable en ce qu'elle offre le premier exemple du millésime (1495) inscrit sur nos monnaies; usage qui ne fut généralement adopté que sous Henri II. Le porc-épic qu'on voit sur les monnaies de Louis XII, seul et supportant l'écu, ou double de chaque côté de l'écu, ou entre les bras de la croix, était l'emblème adopté par Louis XII, avec la devise : *Qui s'y frotte s'y pique*. — La fabrication des gros d'argent, qui offrent des L, initiales de Louis, de chaque côté de l'écu ou entre les branches de la croix, fut cessée en 1515. On y substitua celle des *testons*, ainsi nommés, parce qu'ils offraient la tête ou le buste du roi. — Les conquêtes en Italie et la plus grande abondance des matières d'argent, introduisirent l'usage d'avoir en France de fortes pièces d'argent, et de les orner de l'effigie du roi. Ce dernier usage était tombé en désuétude. Il ne devint général, pour toutes les monnaies, que sous Henri II. — Outre les monnaies d'argent et de billon, dont quelques unes offrant une L dans une couronne, et qu'on appelait *ludovics*, nous ne citerons que les coronats, ainsi nommés de la couronne qui surmontait L, et les patars, petite monnaie de Provence, offrant dans le champ, au-dessous de deux fleurs de lys, un P et une petite croix. — Plusieurs monnaies furent frappées sous Louis XII, pendant qu'il était duc d'Orléans, et depuis qu'il fut roi, à Ast, à Milan, à Naples, à Gênes : des écus et des ducats d'or; des gros et des testons d'argent; des blancs et des demi-blancs; des cavalots, ainsi nommés, parce que saint Second, patron d'Ast, y est représenté à cheval; des ducats, des parpaillottes, des bissonés, des sols ou soldes (*soldi*).

Louis y prend divers titres : duc d'Orléans, ou roi de France; duc d'Ast, duc de Milan, duc ou seigneur de Milan et d'Ast, duc de Gênes; roi de France et de Naples; roi de France, de Sicile et de Jérusalem; roi de Naples et de Jérusalem. — On ne peut passer sous silence la monnaie de Louis XII, frappée à Naples lors de ses démêlés avec Rome, et qui portait la légende *perdam Babylonis nomen*; « je détruirai jusqu'au nom de Babylone. »

François I.

François I ne fit fabriquer que des écus et demi-écus d'or au soleil, des testons et demi-testons en argent et une grande quantité de billon. Voici ce que ces monnaies offrent de plus remarquable.

Sur divers écus d'or : l'écu couronné entre deux F couronnées, ou entre deux salamandres, emblème adopté par ce prince; la croix cantonnée de deux F et de deux fleurs de lys ou de deux salamandres (voyez fig. n° 46, p. 108); au lieu de la croix fleurdelysée, la petite croix unie appelée *croisette*, qu'on remarque aussi sur plusieurs de ses monnaies de billon, ou une grande F couronnée entre deux fleurs de lys; le millésime sur quelques pièces; et surtout l'effigie du roi, que n'offrent aucun des écus d'or frappés sous les règnes précédents. Sur les testons et demi-testons, son buste avec la tête nue ou couronnée, avec ou sans barbe (voyez fig. n° 47, p. 108).

Les blancs prirent le nom de douzains, parce que leur valeur, qui avait été de dix deniers depuis Charles VI, fut portée à douze deniers; les demi-blancs s'appelèrent sixains.

A l'époque de la fabrication des écus d'or à la salamandre, on adopta un usage remarquable, celui de faire mettre sur les espèces une lettre indicative des Monnaies où elles avaient été frappées, afin de rendre le fabricant responsable.

Plusieurs monnaies furent, comme sous Louis XII, frappées au nom de François I^{er} à Ast, à Milan, à Gênes.

Henri II.

Les plus grands perfectionnements apportés depuis le commencement de la monarchie à la fabrication des monnaies, se rattachent au règne de Henri II. On lui attribue l'adoption de l'usage, devenu depuis général, d'orner les monnaies de l'effigie du prince, d'y inscrire le millésime, et d'y indiquer, par un chiffre, le rang qu'occupait le roi dans la série des princes du même nom; quoique nous ayons déjà vu quelques exemples de ces améliorations intéressantes, sous les règnes précédents; mais ce qui fit faire un pas immense à l'art monétaire fut l'emploi du *coupoir*, pour obtenir des pièces parfaitement circulaires; du *laminoir* pour leur donner à toutes la même épaisseur, et surtout l'invention du *balancier*.

Outre les écus d'or, sans l'effigie du roi ou avec son effigie (voy. fig. n° 48, p. 109), on frappa une autre monnaie d'or à trois types différents, mais offrant tous le buste du roi, et qui fut appelée *Henry* d'or, comme on appela par la suite, *Louis* d'or, les monnaies frappées sous les princes du nom de Louis.

Les *Henris*, au type de 1555, furent les plus belles monnaies qu'on eût vues jusque là; ce sont de vraies médailles. Leur revers présente, au lieu de la croix, la France assise, sous les traits de Minerve, avec l'exergue *GALLIA*, la France; et la légende *OPTIMO PRINCIPI*, au meilleur des princes (fig. n° 49, p. 109).

Sur des testons de Henri II, au lieu de l'écu, on a figuré un croissant couronné, avec cette légende *DVM TOTVM IMPLEAT ORBEM*, laquelle a le triple sens, littéralement : jusqu'à ce que (le croissant) devienne pleine lune; et figurément jusqu'à ce que (l'astre) accomplisse son cours, jusqu'à ce qu'il remplisse le monde.

On créa sous ce prince une nouvelle monnaie d'argent appelée *gros de Nesle*, du nom de l'hôtel de Nesle où l'on en établit la fabrication. Ils présentent du côté principal une H couronnée et entourée de fleurs de lys, avec la légende *Henricus II. D(e)i G(ratia) Francorum rex*. Henri II, par la grâce de Dieu, roi des Français; au revers, une petite croix au centre d'une plus grande, terminée par quatre fleurs de lys, avec la légende si fréquente sur nos monnaies : *Sit nomen D(omi)ni benedictu(m)*; « que le nom de Dieu soit béni. » Ces gros, et même les monnaies analogues qui les remplacèrent, furent appelés *six blancs*, parce que valant deux sols six deniers, ou trente deniers, ils équivalaient à six pièces appelées *blancs*, dont chacune valait cinq deniers.

François II.

Le règne de François II ne dura que 17 mois, et les monnaies continuèrent à être au nom de Henri II son père; quelques pièces furent néanmoins fabriquées à l'occasion de son sacre et de son mariage avec Marie, reine d'Ecosse, qui devint si célèbre sous le nom de Marie Stuart. Des testons furent frappés en Ecosse au nom de François II et de Marie.

Outre le teston dont nous avons donné la fig. n° 50, p. 109, et sur lequel l'effigie du roi et celle de la reine sont en regard et sous une même couronne, il en existe avec leur chiffre F et M (au lieu d'effigies), entre une fleur de lys couronnée, et un chardon couronné, emblème de l'Ecosse, avec la légende *VICIT LEO DE TRIBV JVDA*, « le lion de la tribu de Juda a triomphé. »

Charles IX.

Les monnaies de Charles (dont le chiffre distinctif est diversement figuré IX, VIII, 9), consistent en écus d'or, en testons, en testons d'argent, en douzains (voy. fig. n° 51, p. 109), en sols et doubles sols parisis, doubles *tournois* et deniers *tournois*, liards.

Henri III.

Pendant la première année du règne de Henri III, on continua à se servir des coins de Charles IX.

L'ordonnance de 1577 prescrivit que tous les comptes se feraient, non plus en livres, mais en écus, et les paiemens avec les diverses monnaies dans les proportions ci-après.

La monnaie principale était l'écu d'or, valant 60 sols, on en fit de doubles et de quadruples.

Le franc, de la valeur de 20 sols (voy. fig. n° 52, p. 109), le demi-franc et le quart de franc furent substitués aux testons et demi-testons. Le franc fut donc une monnaie réelle et non de compte comme la livre.

On créa aussi 1° des quarts d'écu et des huitièmes d'écu en argent, ainsi nommés parce qu'ils valaient le quart ou le huitième de l'écu d'or, c'est-à-dire 15 sols ou 7 sols $\frac{1}{2}$; leur valeur était indiquée par les chiffres II...II, ou V...III, placés de chaque côté de l'écu. 2° des pièces de six blancs et de trois blancs, dont 24 ou 48 équivalaient à un écu d'or.

La rareté de l'argent fit remplacer les doubles tournois et les deniers tournois de billon, par une menue monnaie de cuivre pur, de même dénomination et de même valeur nominale, avec l'effigie du roi. Les légendes sur cette nouvelle monnaie furent pour la première fois, non en latin, comme celles de toutes les autres monnaies d'or, d'argent ou de billon, mais en français, sans doute parce qu'elle était principalement destinée à l'usage du peuple; du côté principal: HENRI III R(oi) DE FRAN(ce) ET POL(ogne). A (Paris); au revers, trois fleurs de lys. DOUBLE TOURNOIS, 1584.

Charles X (cardinal de Bourbon.)

Le cardinal de Bourbon ayant régné sous le nom de Charles X, ses monnaies furent à peu près les mêmes que celles de Henri III (voy. fig. n° 53, p. 109).

Le quart d'écu, au millésime de 1590, qui ne porte ni effigie, ni nom de roi (voy. fig. n° 54, p. 109), est un de ceux que fit frapper le parti politique, qui, sans reconnaître ni Charles X comme usurpateur, ni Henri IV comme roi légitime, attendait le résultat des événemens.

Le désordre des temps fut cause que même après la mort de Charles X on continua dans plusieurs villes à frapper la monnaie à son coin.

Henri IV.

Henri IV, qui ajouta au titre de roi de France celui de roi de Navarre, abolit en 1602 le compte en écus, pour revenir au compte en livres. Le prix des monnaies d'or et d'argent fut augmenté, en sorte que celles d'argent qui conservèrent les noms de demi, quart, huitième d'écu, n'eurent plus la valeur exacte qu'indiquaient leurs noms. L'écu d'or, qui devait être de 60 sols ou 3 livres, fut porté à 3 livres 5 sols, et le franc (fig. n° 55, p. 109) à 21 sols. Ils n'y eut donc plus en quelque sorte de monnaie réelle; mais une seule monnaie de compte, la livre qui valait toujours 20 sols. On donna cours aux monnaies étrangères. Il en résulta désordre et confusion.

Louis XIII.

Pendant les trente premières années du règne de Louis XIII, les monnaies continuèrent à être les mêmes.

En 1640, un édit du roi ordonna la fabrication de Louis d'or de 40 livres, de doubles louis de 20 livres et de quadruples louis de 40 livres. L'usage a prévalu de les appeler demi-louis, Louis (voy. fig. n° 56, p. 109), doubles louis.

Depuis l'invention du balancier sous Henri II, on n'avait guère tiré parti de cette machine, non plus que du laminoir et du coupoir, si ce n'est à la Monnaie de Paris, établie dans le jardin des Etuves. On appelait cette fabrication « au moulin » pour la distinguer de celle « au marteau », qui continuait dans les provinces et même à Paris, jusqu'au commencement

du règne de Louis XIV. Louis XIII rétablit l'usage du balancier, pour les louis, à la Monnaie du Louvre; aussi lui attribue-t-on l'honneur d'avoir appliqué le balancier à la fabrication des monnaies.

Il fut frappé un certain nombre de pièces de 4, 6, 8 et même 10 louis (fig. n° 57, p. 109), qu'on doit considérer plutôt comme des pièces de plaisir que comme des monnaies usuelles.

La fabrication des francs fut abolie, et il fut créé une nouvelle monnaie appelée louis d'argent, mais qui prit le nom d'écu blanc (voy. fig. n° 58, p. 109). Elle valait 60 sols, comme précédemment l'écu d'or; les demi-louis d'argent valaient 30 sols; les quarts 15 sols, et le tiers de ces quarts, ou douzième du louis d'argent, 5 sols.

Les coins pour ces diverses monnaies furent gravés par le célèbre Varin.

La Catalogne ayant reconnu Louis XIII pour son souverain, on frappa diverses monnaies d'or et d'argent à l'effigie de ce prince, et aux armes de Catalogne, ou de Barcelone, seules ou réunies à celles de France et à celles de Navarre. Le roi y prend le titre de comte ou de prince de Catalogne, ou de comte de Barcelone.

Guerre de 1808 en Espagne. — Nos régimens d'infanterie destinés en 1808 à la conquête de l'Espagne ne furent composés, par l'ordre exprès de l'empereur, que de conscrits qui ne devaient pas avoir fait une campagne. Ces jeunes soldats, vus de trop près, excitèrent le mépris des Espagnols, et donnèrent au peuple de la capitale une confiance qui déterminait l'insurrection du 2 mai; celle-ci rendit inévitable une guerre qui n'aurait peut-être pas eu lieu, car Napoléon venait d'être éclairé par la révolution du 20 mars à Aranjuez. L'affaire de Baylen achève de donner du courage aux moins braves, en attaquant aux yeux de l'Europe la réputation de nos vieilles bandes, qui cependant n'étaient pas en Espagne.

MARÉCHAL SAINT-CYR.

Ignorance. — Vente de la bibliothèque des Récollets d'Anvers. — Il y a juste cent ans (car c'était en 1755), que les Récollets d'Anvers, passant en revue leur bibliothèque, jugèrent à propos d'y faire une réforme, et de la débarrasser d'environ quinze cents volumes de vieux livres, tant imprimés que manuscrits, qu'ils regardèrent comme vrais bouquins de nulle valeur. On les déposa d'abord dans la chambre du jardinier, et, au bout de quelques mois, le P. gardien décida dans sa sagesse qu'on donnerait tout ce fatras audit jardinier en reconnaissance et gratifications de ses bons services. Celui-ci, mieux avisé que les bons pères, va trouver M. Vanderberg, amateur et homme de lettres, et lui propose de lui céder toute cette bouquinaille. M. Vanderberg, après y avoir jeté un coup d'œil, en offre un ducat par quintal: le marché est bientôt conclu, et M. Vanderberg enlève les livres. Peu après il reçoit la visite de M. Stock, bibliomane anglais, et lui fait voir son acquisition. M. Stock lui donne à l'instant 14,000 francs des manuscrits seuls. Quels furent la surprise et les regrets des PP. Récollets à cette nouvelle! ils sentirent qu'il n'y avait pas moyen d'en revenir; mais, tout confus qu'ils étaient de leur ignorance, ils allèrent humblement solliciter une indemnité de M. Vanderberg qui leur donna 1200 francs.

Bulletin bibliographique de TECHENER, Mars 1855.

Nombre des propriétaires et des pauvres en France et en Angleterre. — La France, qui compte 52,000,000 d'habitans et 4,000,000 de propriétaires, ou 8 pour 1, renferme, d'après

M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont (*Economie politique chrétienne*), 1,600,000 pauvres, ou 1 sur 20 habitants. Le travail des manufactures et le commerce n'occupent que 6,000,000 de personnes, tandis que l'agriculture et les arts qui s'y rapportent en emploient 25,000,000.

L'Angleterre dont la population s'élève à 25,400,000 âmes, et qui n'a au plus que 600,000 propriétaires ou 59 pour 1, est obligée de nourrir 5,900,000 pauvres, c'est-à-dire 1 sur 6 habitants. Les manufactures et le commerce occupent 14,000,000 d'individus, et l'agriculture 9,000,000; mais on estime que le travail opéré par les machines peut être évalué à celui de 180,000,000 d'ouvriers.

Ruines en Perse. — Les Persans éprouvent une vive répugnance à habiter les maisons de ceux qui meurent de mort violente; c'est une des causes pour lesquelles leurs villes sont toutes remplies de ruines.

MASCARET,

THE ROLLERS, BORE, POROROCA.

La Dordogne, dans le département de la Gironde, est celle de nos rivières de France où se présente avec le plus d'intensité le phénomène dont nous avons inscrit les différents noms en tête de cet article. Lorsque l'instant est venu où le courant descendant doit s'arrêter, on aperçoit une grande ondulation qui remonte la rivière et annonce l'arrivée du flot. Cette ondulation se compose d'une, de deux, de trois et quelquefois de quatre vagues consécutives, hautes, courtes et rapides, qui s'étendent d'une rive à l'autre et élèvent subitement le niveau des eaux : c'est là le mascaret.

Quoique le mascaret de la Dordogne soit le plus remarquable d'Europe par son élévation qui va jusqu'à cinq à six pieds, cependant le phénomène n'offre généralement rien de bien redoutable, sauf aux équinoxes; et pourvu qu'à son approche les embarcations se conforment à quelques précautions connues des marins, on a rarement d'accidents à craindre; mais dans la rivière des *Amazones*, en Amérique, et sur l'*Hougly*, branche occidentale du Gange sur laquelle est située Calcutta, le mascaret s'élève à douze et quinze pieds; les vagues, qui barrent le fleuve et remontent son cours,

brisent souvent à leur sommet et font entendre des mugissements qui les annoncent à plus de deux lieues.

Dans l'Amazone, les Anglais ont appelé les vagues du mascaret *the rollers* (les cylindres); pour les naturels, c'est le *pororoca*. « Pendant les trois jours les plus voisins des pleines et nouvelles lunes, temps des plus hautes marées, dit M. de la Cordamine, la mer, au lieu d'employer six heures à monter, parvient en une ou deux minutes à sa plus grande hauteur. On juge bien que cela ne peut pas se passer tranquillement. On entend d'une ou deux lieues de distance un bruit effrayant qui annonce le *pororoca* : à mesure que ce terrible flot approche, le bruit augmente, et bientôt on voit un promontoire d'eau de douze à quinze pieds de hauteur; puis un autre, puis un troisième et quelquefois un quatrième qui se suivent de très près, et qui occupent presque toute la largeur du canal; cette lame avance avec une rapidité prodigieuse, brise et écrase en courant tout ce qui lui résiste. On voit en quelques endroits de grands terrains emportés par le *pororoca*, de très gros arbres déracinés, des ravages de toute espèce. »

Sur l'*Hougly*, le mascaret a reçu le nom de *bore*. Dans notre gravure, on voit le bore arriver en bouillonnant et troubler la tranquillité des eaux paisibles du fleuve.

Les savans se sont fort occupés de rendre compte de ce phénomène; mais les circonstances variables qui l'accompagnent en diverses localités déjouent successivement les explications. Ainsi le mascaret n'a pas lieu à toutes les époques de l'année, ni régulièrement tous les jours. Il est généralement plus élevé au milieu du courant que près des rives; on l'a vu lancer des volées de galeis; il ne se montre point sur les rivières qui ont une forte barre de sable à leur embouchure : quelquefois il cesse d'apparaître dans une localité où il était habituel, comme cela se voit aujourd'hui sur la Garonne, qui depuis un certain nombre d'années n'y est plus sujette comme autrefois. — Dans un ouvrage fort remarquable, récemment publié sur le mouvement des ondes, par M. Emy, colonel du génie, on trouve cependant une explication du mascaret qui paraît très plausible, et qui justifie une foule de circonstances demeurées rebelles aux hypothèses précédentes; elle est fondée sur une théorie toute nouvelle et ingénieuse des *flots de fond*. Mais c'est un ordre de considérations trop étendu pour que nous puissions en faire ici part à nos lecteurs.



(Vue du Bore sur le Gange.)

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET, rue du Colombier, n° 50

LES LYNX.



(Lynx.)

Les fables qui, dans l'antiquité, et surtout dans le moyen âge, obscurcissaient presque toutes les branches de l'histoire naturelle, sont aujourd'hui non seulement dédaignées des savans, mais encore presque oubliées du vulgaire. Cependant elles ont laissé dans le langage des traces qui ne s'effaceront de long-temps, et tous les jours encore on se sert d'expressions qui se rattachent à des croyances de ce genre depuis long-temps abandonnées.

Rien, par exemple, n'est plus commun que d'entendre dire : « Cet homme a des *yeux de lynx*, une *vue de lynx*, » ce qui signifie, ou que l'individu dont on parle a le sens de la vue très actif, ou qu'il est doué d'une grande perspicacité. Voulons-nous savoir d'où a pu venir cette manière de s'exprimer? nous cherchons dans un des plus nouveaux dictionnaires d'histoire naturelle l'article *lynx*, et, après l'avoir lu, nous restons dans la même ignorance où nous étions d'abord. Nous y trouvons en effet que dans le grand genre des chats les lynx forment une petite division composée de sept ou huit espèces différentes par la couleur, par la taille, par la patrie, et qui se ressemblent d'ailleurs en ce que toutes ont la queue assez courte pour ne pas dépasser le jarret et les oreilles terminés en pinceau. On ne nous dit pas, et peut-être devrait-on nous dire, que le lynx passait chez les anciens pour avoir la vue si perçante, qu'il pouvait voir à travers un corps solide.

Cette fable, au seizième siècle, conservait encore quelque crédit; cependant elle était très certainement appréciée à sa juste valeur par les savans qui fondèrent en Italie l'Académie du *Lynx*; aussi, en adoptant cette dénomination, ils voulurent seulement indiquer, par l'allusion à une fable généralement connue, qu'ils se proposaient, dans leurs investigations, de ne point s'attacher à la superficie, mais de voir autant qu'il se pourrait jusqu'au fond des choses. Une société qui comptait Galilée au nombre de ses membres pouvait bien sans trop de vanité afficher de pareilles prétentions.

TOME III. — SEPTEMBRE 1835.

Quand une personne peut apercevoir nettement des objets qui, en raison de la grande distance ou du peu de lumière, ne seraient pas distincts pour le commun des hommes, on dit qu'elle a la *vue perçante*; c'est probablement ce qu'on aura dit d'abord du lynx, puis quelqu'un aura pris au propre l'expression figurée, et aura supposé qu'en effet sa *vue perçait* à travers les murs.

Plusieurs espèces de quadrupèdes voient très bien dans l'obscurité; ainsi la *vue perçante* que les anciens attribuent au lynx ne nous fournirait pas une indication suffisante pour retrouver l'animal dont ils ont voulu parler, et ce pourrait être un renard aussi bien qu'un chat; mais ils nous apprennent que le lynx recouvre son urine de terre, et cette habitude ne nous laisse plus de doute sur celui des deux genres auquel on doit le rapporter.

Il est bien probable que le lynx, de même que le chat domestique, ne recouvre son urine que pour ne pas être exposé à salir sa fourrure; mais les anciens ne se contentèrent pas d'une explication aussi simple. Ils supposèrent donc que la bête ne l'enfouissait que par pure malice et afin d'en priver les hommes; ce devait être quelque excellent remède, et nous voyons en effet Pline le recommander contre certaines maladies. On ne s'arrêta pas là cependant, et bientôt on dit que cette urine se cristallisait, se transformait en une pierre précieuse. C'est une étrange idée sans doute, mais il est aisé de prouver qu'elle ne repose que sur une sorte de calembourg, et qu'elle peut être encore ajoutée à la liste déjà si longue des erreurs qui doivent leur naissance à l'équivoque.

L'ambre jaune, ou *succin*, se pêchait autrefois, comme il se pêche encore aujourd'hui, sur les côtes de la Prusse, et de là il parvenait, après avoir passé par une foule de mains, jusqu'en des contrées très éloignées, car dès lors il était généralement recherché comme objet d'ornement. Une partie de celui qui se recueillait chaque année se transportait

par terre au travers de l'Allemagne, et arrivait des bords de la Baltique à ceux de la Méditerranée, au fond du golfe de Gènes. C'était là, en Ligurie, que venaient le chercher les navigateurs de l'Archipel, qui, pour cette raison, le désignaient souvent sous le nom de *pierre ligurienne*. Mais parmi les personnes qui, dans la Grèce, portaient cette brillante substance façonnée, soit en bijoux, soit en amulettes, beaucoup ne s'occupaient guère de savoir en quels lieux on se la procurait : l'épithète de *ligurienne* donnée à la pierre ne leur rappelant donc rien puisqu'ils ne savaient pas qu'il y eût un pays appelé *Ligurie*, ils l'altérèrent un peu, et en firent *Lyggurienne*, ce qui avait un sens pour eux, et semblait indiquer que la pierre était formée d'urine de lynx.

C'est ainsi que le lynx, qui d'abord n'était accusé que d'enlever un remède à la médecine, fut bientôt presque convaincu de vouloir soustraire un ornement à la toilette des dames, ce qui était un crime beaucoup plus grave.

Oppien, qui n'a pas cru devoir répéter toutes ces belles histoires, s'est contenté de nous dire qu'il y avait des lynx de deux espèces : les uns courageux et qui ne craignent pas de s'attaquer à un cerf, les autres plus petits, plus faibles, et qui ne font guère leur proie que de lièvres ou d'animaux aussi peu redoutables. Ces derniers, suivant lui, sont d'un roux vif, les autres sont d'une couleur paillée.

Ces indications s'accordent bien avec les observations des naturalistes modernes. Le petit lynx d'Oppien est le *caracal*, le grand est l'animal connu des fourreurs sous le nom de loup-cervier ; les deux espèces sont représentées dans la vignette mise en tête de notre article. L'animal figuré sur le second plan est le *caracal*, les deux autres sont deux loups-cerviers, seulement le dessinateur leur a trop allongé la queue, et a négligé d'exprimer les taches de la fourrure, taches qui d'ailleurs, dans les pays froids et dans l'hiver, sont assez peu apparentes.

Aux oreilles près, le lynx ressemble tout-à-fait à ces chats de carton et de peau de lapin qu'on donne pour jouet aux enfans. Si donc on lui a donné le nom de loup-cervier, ce n'est pas à cause de sa forme, mais à cause de ses mœurs. En effet, dans nos pays, il est le seul carnassier dont la taille approche de celle du loup, et qui puisse, comme ce dernier, devenir redoutable aux grandes espèces de ruminans ; s'il commet moins de ravages parmi les troupeaux, c'est qu'il ne s'approche guère des lieux habités ; il se tient dans les forêts qui couvrent les pentes des montagnes, et c'est aux chamois, aux chevreuils et aux cerfs qu'il fait principalement la guerre.

Le loup-cervier, qui paraît avoir été assez commun en France dans les premiers temps de la domination romaine, a presque disparu avec les forêts qui couvraient autrefois une grande partie de notre pays. On le trouve encore cependant dans les Pyrénées, d'où il descend quelquefois dans nos départemens méridionaux. Il est moins rare dans les parties montagnaises de l'Espagne et du Portugal, et il se rencontre en assez grand nombre dans quelques cantons de l'Allemagne.

Son pelage est en dessus d'un roux fauve, marqué de taches brunes assez distinctes ; en dessous, d'un blanc grisâtre. Les poils en général sont longs à peu près comme dans le chat angora, et forment une fourrure épaisse, surtout autour du cou, qu'ils entourent d'une sorte de cravate. La queue est longue de 6 pouces, blanche en dessous, rousse en dessus, et noire à la pointe.

Le loup-cervier commun est à peu près de la grandeur d'un chien barbet ; mais il s'en trouve une espèce en Asie dont la taille doit être égale à celle du loup. Une troisième, qui habite également l'ancien et le nouveau continent (le nord de la Suède et le Canada), tient le milieu, pour les dimensions, entre les deux premières. Ce qui la rend surtout remarquable, c'est l'épaisseur de la fourrure ; l'animal a du poil jusque sous les doigts.

Le *chat-cervier*, qui se trouve dans les parties plus tempérées de l'Amérique septentrionale, est, pour la taille, au-dessous de tous ceux que nous venons de nommer. Puis vient le *lynx des marais*, habitans du Caucase et de la Perse ; enfin le *lynx botté*, le plus petit de tous. Ces deux derniers se tiennent de préférence dans les lieux marécageux, et font leur proie d'oiseaux aquatiques.

On doit encore comprendre parmi les lynx une espèce propre à l'Amérique méridionale ; elle habite les grandes plaines ou *pampas* au sud de Buenos-Ayres, et a reçu pour cette raison, des habitans du pays, le nom de *chat-pampa*. Cette espèce se rapproche beaucoup, pour l'épaisseur de la fourrure, la couleur de la robe et la distribution des taches, des espèces précédentes ; ce qui l'en distingue le plus, c'est que les oreilles ne sont pas terminées par un pinceau aussi bien formé.

Lalande, musicien. — Michel-Richard de Lalande, né en 1657, fut le plus habile compositeur de musique d'église sous le règne de Louis XIV. Son père et sa mère, marchands-tailleurs, chargés d'une famille nombreuse, placèrent le jeune Michel, leur quinzième enfant, parmi les enfans de chœur de Saint-Germain-l'Auxerrois. Il avait la voix fort belle, et son goût prononcé pour la musique le porta très jeune encore à apprendre à jouer de plusieurs instrumens. Il y parvint bientôt, s'appliqua particulièrement à l'étude du violon, et, lorsqu'il perdit la voix à l'époque de la mue, il se présenta à Lulli pour être admis à l'orchestre de l'Opéra. Lulli l'ayant refusé, Lalande, de retour chez lui, brisa son violon de dépit, et y renonça pour toujours. Il s'attacha au clavecin et à l'orgue, fit sur ces deux instrumens des progrès rapides, et bientôt eut à servir l'orgue de plusieurs paroisses différentes. S'étant ensuite présenté au concours pour la place d'organiste du roi, Lulli, sans le voir, le déclara le plus habile de tous les artistes qui se firent entendre. Sa grande jeunesse le fit cependant remettre à un autre concours.

Le duc de Noailles choisit alors ce musicien déjà distingué pour enseigner la musique à sa fille, et, juste appréciateur de son mérite, en parla avec les plus grands éloges au roi, qui, sur son rapport favorable, confia au jeune professeur l'éducation musicale de mesdemoiselles de Blois et de Nantes, ses filles. Satisfait tous les jours de plus en plus du zèle et du talent de Lalande, Louis XIV lui fit composer sous ses yeux une grande quantité de morceaux de musique. Il lui confia successivement les deux charges de surintendant de la musique de la chambre, partagées auparavant entre deux maîtres qui faisaient le service par semestre, celle de compositeur de musique de la chapelle, et enfin les quatre charges de maître de musique de la chapelle, partagées avant lui entre des maîtres différens ; de plus, il le décora de l'ordre de Saint-Michel. Indépendamment du revenu de ces diverses charges, Lalande recevait encore 600 francs comme compositeur de la musique particulière, et 1200 fr. de pension sur la cassette du roi. En 1684, il épousa Anne Rebel, l'une des plus grandes cantatrices du temps, fille de Jean Fery Rebel, bâtonnier de l'Opéra et compositeur distingué. Il en eut deux filles, grandes cantatrices comme leur mère, et bientôt comme elle admises à la chapelle. Anne Rebel avait 1600 francs de pension.

Heureux dans sa famille, comblé des bienfaits du roi, estimé, honoré de tous, considéré comme le plus savant et le plus illustre de tous les compositeurs de musique d'église, en France où l'on ignorait complètement le mérite des compositions religieuses italiennes et allemandes, Lalande, n'ayant plus rien à désirer, remplissait ses charges avec zèle et sécurité, lorsque la fortune vint le frapper cruellement. Ses deux filles moururent de la petite vérole qui fit de

grands ravages à Paris, en 1711, et enleva entr'autres le grand dauphin. En 1722 il perdit sa femme, et, demeuré seul de sa famille, il obtint du roi sa retraite, après 43 ans de services : il mourut en 1726, âgé de 68 ans. Indépendamment de sa musique sacrée, il a fait la musique de *Mélicerte* de Molière, et participé à celle du ballet des *Elémens*, qui eut un très grand succès.

Il est beaucoup plus facile de reconnaître l'erreur que de trouver la vérité : l'erreur est à la superficie, et l'on peut bientôt en finir avec elle ; la vérité est cachée dans les profondeurs, et la chercher n'appartient pas à tout le monde.

GOETHE.

NOTICE SUR LA CALIFORNIE.

MISSION SANTA-CLARA.

(Extrait du voyage de Kotzebue en 1826).

La Californie est située sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale. On appela d'abord de ce nom l'étroite et longue presqu'île attenante aux plages ouest de l'Amérique, qui commence au port Saint-Diego, sous le 32° degré de latitude, et s'étend jusqu'au 22° degré. Mais les Espagnols attribuèrent la même dénomination aux plages qu'ils découvrirent plus au nord. La presqu'île fut alors appelée *ancienne Californie*, et la partie nord, qui s'étend jusqu'au 57° degré de latitude, après le cap Saint-Francisco, fut désignée sous la dénomination de *nouvelle Californie*. Cortez découvrit la Californie en 1533, et Francisco de Ulloa la visita le premier en 1537.

Le gouvernement espagnol résolut de se rendre maître de ces contrées non par la force, comme il avait fait pour le Mexique et le Pérou, mais en convertissant les naturels à la religion chrétienne. Ce fut même le seul but déclaré de cette conquête.

Un grand nombre de jésuites, suivis d'une petite escorte militaire, se rendirent aussitôt dans la Californie pour s'y établir et travailler à la conversion des habitants.

Aux jésuites succédèrent plus tard les dominicains et les franciscains, qui fondèrent des établissemens qu'on nomma *missions*. La première mission fut installée dans l'ancienne Californie ; les postes militaires qui les protègent ont reçu le nom de *presidio*.

Les missionnaires ignorant la langue du pays durent renoncer à propager le christianisme par son dogme ; ils s'en tinrent à représenter son culte, et se virent contraints d'employer les armes et la force pour subjuguier ce peuple. La race d'hommes craintive et abruti qui habitait le pays, ne pouvait être soumise qu'à cette condition. Elle n'avait d'ailleurs, dit-on, presque aucune idée religieuse.

San-Diego, première mission de la nouvelle Californie, fut fondée en 1769 ; on en comptait vingt-une lors du voyage de Kotzebue en 1826. Vingt-cinq mille Indiens baptisés leur appartenaient ; la milice chargée de les contenir et de veiller à ce qu'aucun d'eux ne prit la fuite, se composait de cinq cents dragons.

La majeure partie des terres labourables que les établissemens se sont appropriés est ensemencée de froment et de légumes, dont l'excédant, envoyé au Mexique, produit de forts revenus.

Les moines étant en très bonne intelligence avec les militaires, la Californie gardait encore sa fidélité au roi, malgré les offres avantageuses du Mexique, lors de la révolution de cette dernière contrée ; fidélité d'autant plus remarquable, que la colonie fut tout-à-fait délaissée durant plusieurs années. Elle ne cessait d'observer rigoureusement les anciennes lois

qui défendaient de laisser aborder les navires étrangers. Mais aucun navire espagnol n'apparaissant, le clergé se vit à la fin forcé d'accueillir les étrangers, afin de subvenir aux besoins de la colonie. Les officiers et les soldats, abandonnés à eux-mêmes, et ne recevant plus leur solde de la métropole, eurent alors recours aux moines qui se chargèrent de les entretenir ; ils se maintenaient dans leur soumission envers l'Espagne, lorsqu'un événement subit contribua à faire éclater l'incendie qui couvait depuis long-temps dans l'esprit des militaires.

Les moines voulant procurer quelques plaisirs aux Indiens baptisés avaient pris l'habitude de leur distribuer des bagatelles et entre autres choses des pièces de jeux. Ces pauvres Indiens apprenant qu'ils seraient à l'avenir privés de ces cadeaux, faute de communication avec l'Espagne, tombèrent dans un désespoir qui se changea bientôt en rage ; ils brisèrent leur prison et saccagèrent les demeures des moines. Les militaires parvinrent seuls à ramener l'ordre. Cependant cette révolte les fit réfléchir sérieusement à leur position ; et s'appuyant de leur victoire sur les Indiens, ils regardèrent les moines comme leurs protégés plutôt que comme leurs protecteurs, et se déclarèrent indépendans de l'Espagne qui les avait abandonnés à leurs propres forces. L'ancienne Californie ne tarda pas à suivre l'exemple de la Nouvelle, et ces deux contrées considérées d'abord comme deux gouvernemens différens, s'allièrent pour ne plus former qu'une seule république.

L'Espagne eut grand tort de négliger cette colonie, qui, par sa position, lui offrait un solide appui pour soutenir ses prétentions sur le Mexique.

La Californie devenue indépendante ouvrit ses ports à toutes les nations. Les Etats libres de l'Amérique du Nord commencèrent les premières négociations. Les produits du pays ne consistaient alors qu'en grains, en peaux de bœufs et en peaux de loutres de mer ; la graisse de ce dernier animal se vendait très cher. La colonie essaya d'entrer en commerce avec la Chine ; mais elle n'y réussit pas. La cargaison fut confiée à un capitaine américain qui la vendit à son profit sans en rendre compte aux propriétaires.

Toutes les missions étant à peu près installées sur le même pied, il suffira, pour en donner une idée, de parler de la mission *Santa-Clara*.

La mission Santa-Clara, fondée en 1777, est située dans une riche plaine arrosée par un petit ruisseau d'eau pure. Elle possède à elle seule 14,000 pièces de bétail, 1000 chevaux et 10,000 brebis. Les bâtimens se composent d'une grande église bâtie en pierre, de l'habitation des moines, de magasins et de greniers pour serrer les récoltes et provisions, et enfin du *Rancherio* ; on appelle ainsi la longue rangée de cahutes qui sert de demeure aux Indiens convertis.

Auprès du *Rancherio*, on aperçoit une petite place carrée, formée de cahutes sans croisées ni contrevens, qui ressemblent à des prisons. C'est là qu'habitent les jeunes filles avant leur mariage. Elles sont occupées principalement à filer et à tisser, et ne sortent que trois fois par jour pour aller à l'église. Kotzebue parle avec intérêt du plaisir que ces pauvres créatures manifestaient lorsqu'on leur ouvrait la porte ; elles aspiraient l'air avec délices. Un vieil Espagnol boîeux les poussait dans l'église avec un bâton comme un troupeau de volaille. Aussitôt après la messe, il les ramenait dans leur cage.

Une cloche appelle les Indiens trois fois par jour aux repas, qui sont servis dans de grands chaudrons. Chaque famille a sa part. On leur donne rarement de la viande : la nourriture habituelle est une bouillie composée de farine de froment, de maïs, de pois et de haricots ; tous ces alimens mêlés ensemble sont cuits à l'eau.

La mission Santa-Clara compte 1500 Indiens, dont la moitié est mariée. Elle est gouvernée par trois moines, quatre soldats et un sous-officier. Une si grande masse d'hommes contenue par si peu de chefs semblerait démontrer

que ces Indiens préférèrent l'état d'esclave à l'état libre; cependant on a peine à le croire lorsqu'on considère que ces malheureux, courbés sous des travaux pénibles, n'ont jamais de repos, sont châtiés sévèrement pour les moindres fautes, et n'ont qu'une mauvaise nourriture.

Parmi les Indiens de la Californie, il y a plusieurs tribus qui ont chacune un langage particulier. Dans la mission de Santa-Clara, ils parlaient vingt langues différentes. Leur abord est généralement stupide; ils sont sales et horribles à voir: une taille moyenne, maigres, la peau noire, un visage plat, de grosses lèvres, les narines larges, presque pas de front, les cheveux gros, noirs et lisses. Quant à leur développement moral, La Pérouse prétendait que celui d'entre eux qui savait que deux et deux font quatre pouvait être considéré relativement comme un Newton ou un Descartes.

Dans l'état sauvage, ces peuples mènent une vie errante. La chasse est leur seule occupation; c'est avec elle qu'ils pourvoient à leur existence. Habiles à tirer de l'arc, leur adresse a souvent coûté la vie aux Espagnols.

L'agriculture est la seule ressource des moines habitant ce pays. Aussi y consacrent-ils toutes leurs forces. Cependant des laboureurs européens, munis de bonnes charrues, pourraient récolter le double. — Les moines avouent eux-mêmes qu'ils sont ignorants en agriculture: « Avec des produits aussi abondants, qu'ont-ils besoin, disent-ils, d'en savoir davantage? » Ce qu'on ne saurait leur pardonner, c'est d'ignorer complètement les moyens de moudre le blé. On ne rencontre pas un seul moulin dans toute la Californie;

ce sont les Indiens qui en tiennent lieu en broyant le blé entre deux pierres plates.

Auprès de la mission Santa-Clara, est le *Pueblo*, situé à une demi-heure de route. On nomme ainsi dans chaque mission un lieu désigné pour servir de retraite aux soldats invalides.

La situation de ce village est charmante; les jolies maisons qui le composent sont bâties en pierre, entourées de superbes jardins, avec des haies où pendent de superbes grappes de raisin. Les habitants peuvent s'approprier autant de terrain qu'ils en veulent cultiver. — Tous les ans la population du *Pueblo* augmente, tandis que celle des Indiens convertis diminue. Plusieurs missions n'ont pu se maintenir faute d'Indiens, et on peut présumer facilement que tôt ou tard cette race sera détruite. La population du *Pueblo* s'augmente de plus en plus, c'est là sans doute que se prépare la régénération de la Californie.

Les moines envoient des troupes dans les montagnes pour y faire des recrues d'Indiens. Chaque soldat va de son côté à la recherche. Il se munit de lacets ou *lazzo* (Voir 1855, p. 122). Lorsqu'il rencontre une horde d'Indiens, il jette le lacet sur quelque trainard, et quand il a réussi à en prendre un par la tête, il pique son cheval et s'enfuit au plus vite en traînant son captif, qui quelquefois est en fort mauvais état lorsqu'il arrive à sa destination.

Médailles (voyez 1855, page 257). — La médaille d'argent, dont nous donnons la face et le revers, est conservée au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale; elle a été



(Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale. — Médaille en argent.)

frappée vers le milieu du dix-septième siècle, c'est-à-dire au moment où l'art de la gravure en médaille était parvenu en France à son apogée. Quoiqu'elle ne soit pas signée, on y reconnaît aisément le faire fin et facile de Jean Warin de Liège, l'un des plus habiles artistes de cette époque. Cet échantillon pourra faire juger à nos lecteurs le mérite de Warin, qui, comme nous l'avons dit dans notre premier volume (pag. 558, 2^e col.), fut graveur général des monnaies de France.

Les personnages qui y sont représentés sont, d'un côté, Henri d'Orléans, duc de Longueville et comte de Dunois, descendant en ligne directe du célèbre Jean, comte de Dunois et de Longueville, qui combattit si glorieusement les Anglais à côté de l'héroïne de Domremy; de l'autre, Anne Geneviève de Bourbon, surnommée *la duchesse aux beaux yeux*, sœur du grand Condé et du prince de Conti, et qui a joué un rôle si actif dans les guerres de la Fronde.

LES MINES DE HOUILLE.

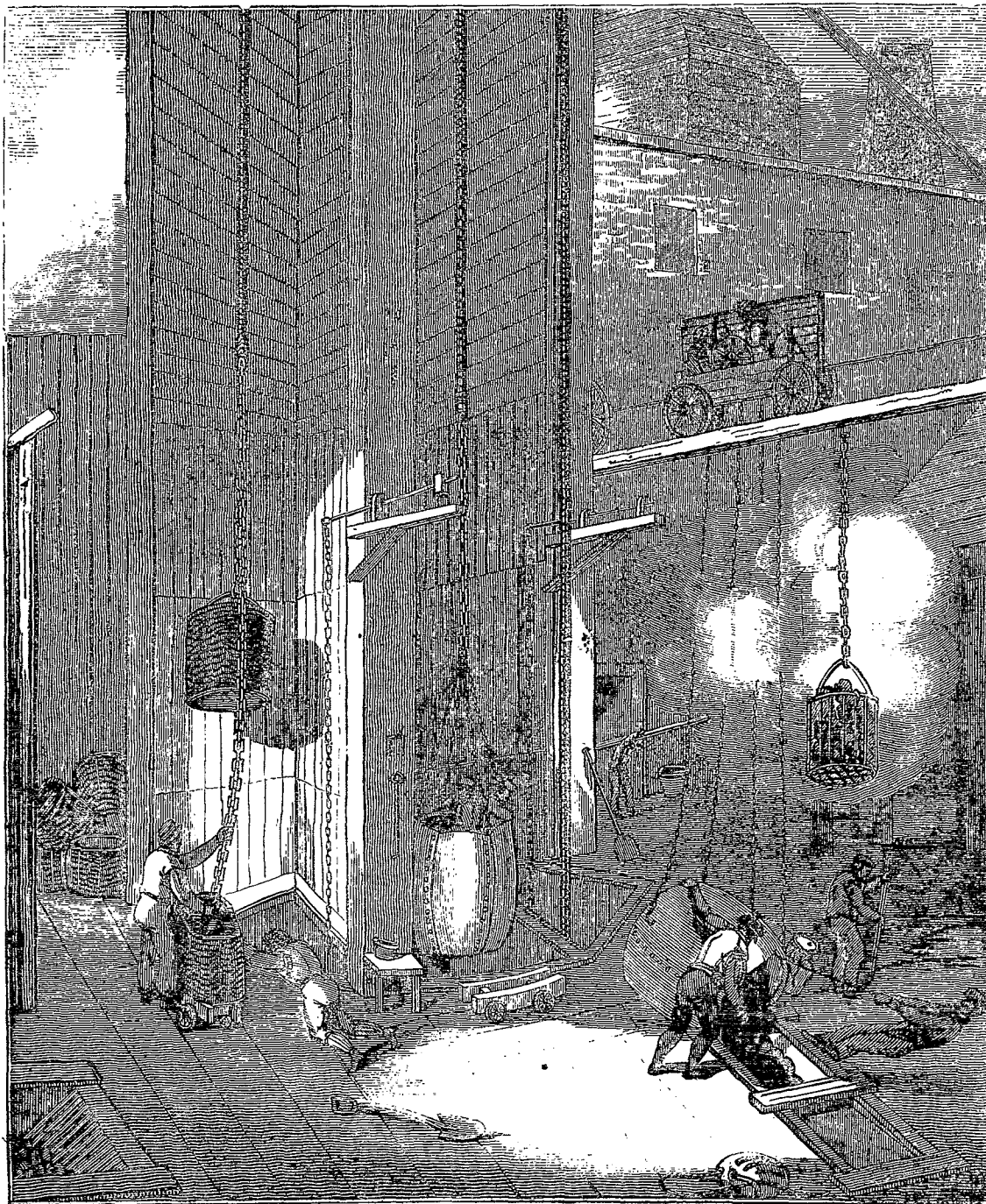
La houille, depuis environ un demi-siècle, est devenue un objet tellement nécessaire qu'il semble que l'industrie humaine serait presque totalement interrompue si cette précieuse matière venait à lui manquer. On ne conçoit pas que nos ancêtres aient pu la négliger si long-temps; et l'on peut justement attribuer à son emploi notre immense supériorité sur eux à l'égard des manufactures. C'est la houille qui met en jeu ces admirables machines à vapeur, dont la force laisse si loin derrière elle celle de la main d'œuvre et des animaux de fatigue; c'est elle qui fait mouvoir les marteaux, les tours, les scieries, les filatures, qui anime les roues de ces bateaux à

vapeur qui remontent d'eux-mêmes les plus rapides courants comme s'ils étaient doués de nageoires ainsi que les poissons; c'est elle qui sert à fabriquer la plus grande partie du fer et de la fonte de fer, et qui nous donne, en les séparant de la gangue et des autres substances avec lesquelles ils se trouvaient mêlés, presque tous les métaux que nous employons à tant d'usages. Enfin elle commence à s'introduire presque partout dans l'intérieur des ménages, et à remplacer avec un double avantage, sous le rapport de la chaleur et sous celui de l'économie, le bois qui autrefois était seul admis au foyer domestique. Nous ajouterons qu'elle sert à produire le gaz

hydrogène, ce combustible gazeux si commode, qui court de lui-même par les conduits souterrains qui le guident, et qui, lorsque la nuit arrive, s'échappe du sein de ces tuyaux pour éclater en splendides illuminations dans les maisons et sur la voie publique. Quelques détails sur la manière dont la houille est située dans le sein de la terre, et sur les procédés que l'on emploie pour l'en extraire, ne sont donc ni sans intérêt ni sans utilité.

La houille ne se trouve que dans quelques contrées; les terrains qui la contiennent reposent en général sur des terrains granitiques ou cristallins. Ces terrains, que l'on nomme houillers, consistent en couches de grès grisâtre, entremê-

lées de schistes, et atteignant souvent plusieurs milliers de pieds d'épaisseur. La houille est rangée par couches parallèles aux autres couches du terrain, et intercalées entre elles à diverses profondeurs. Tantôt on ne rencontre qu'une seule couche de houille; tantôt, au contraire, et cela est presque toujours ainsi, on en rencontre un grand nombre qui se succèdent à des intervalles irréguliers: il y a des endroits où il existe plus de soixante couches de houille ainsi superposées l'une sur l'autre. Leur épaisseur est très variable; elle n'est pas toujours assez grande pour qu'il y ait avantage à les exploiter. Moyennement cette épaisseur peut être évaluée à quatre ou cinq pieds; mais il y a des couches qui ont vingt-cinq à



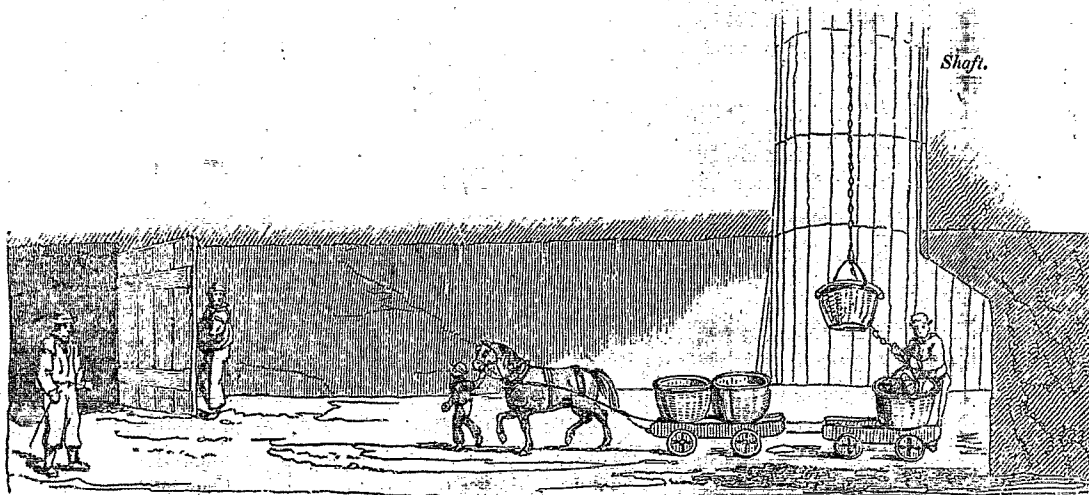
(Puits d'extraction. — Sortie de la houille.)

rente pieds d'épaisseur, d'autres qui n'ont que quelques pouces. La profondeur à laquelle la houille git au-dessous du sol varie également entre des limites fort différentes: à Valenciennes on va la chercher jusqu'à dix-huit cents pieds de

profondeur; dans d'autres mines, notamment à Commeny (nous avons donné une vue de cette mine, page 97), on l'exploite à ciel ouvert. La profondeur est souvent fort différente sur les différentes parties de la couche attendu que les

couches sont fort rarement horizontales. La plupart du temps elles sont inclinées en divers sens; tantôt elles sont simplement reployées; tantôt elles sont brisées en zigzag. L'ensemble forme un bassin dont les bords se relèvent; c'est ce

que les mineurs appellent *cul de bateau*. Il y a aussi une autre disposition qui offre l'image d'une *selle*. Quelle que soit la situation générale, toutes les couches s'y conforment, et s'emboîtent régulièrement l'une dans l'autre.



(Entrée de la mine. —

Partie inférieure du puits d'extraction.)

On a long-temps disputé sur l'origine de la houille. Il n'est pas douteux qu'elle ne provienne de la décomposition d'antiques amas de végétaux; mais il est difficile d'apprécier exactement la cause qui les a réunis par si grandes masses. Les dernières observations faites par les savans tendent à démontrer que cette accumulation a eu lieu par le charriage des bois durant les grandes inondations de l'ancien monde. Des transports analogues se voient encore à l'embouchure de certains grands fleuves peu réglés dans leurs cours, tels que le Mississipi. Les couches de houille sont toujours déposées dans des golfes ou dans des rades à demi fermées par l'Océan qui jadis couvrait en partie nos continents; elles sont accompagnées d'une multitude immense d'empreintes de feuilles et de troncs de végétaux, et les terrains de grès avec lesquels elles sont entremêlées sont également des matières de transport.

On distingue, sous le rapport de l'usage industriel et domestique, deux espèces de houilles : la *houille grasse* et la *houille maigre*.

La houille grasse, que l'on nomme aussi charbon collant, charbon maréchal, est d'un noir éclatant et s'enflamme très-facilement : en brûlant, elle se gonfle, se ramollit, semble se fondre, et finit par s'agglutiner en une seule masse que l'on est obligé de briser pour donner passage à l'air et faire continuer le feu. Cette propriété est très-favorable pour le travail de la forge. La houille forme en brûlant devant le tuyau du soufflet une petite voûte ardente sous laquelle on fait chauffer les barreaux de fer sans avoir besoin de déranger le feu, et sans avoir à craindre qu'ils ne se brûlent par l'action du vent. La chaleur produite par cette houille est très-forte, et la flamme qu'elle donne est longue et d'une blancheur éclatante. C'est au bitume dont elle contient une très-forte proportion qu'elle doit ses principales qualités. La plupart des houilles grasses employées à Paris sont des houilles de Saint-Etienne.

La houille maigre ou sèche contient moins de bitume que l'autre, ce qui est cause qu'elle se comporte au feu d'une manière toute différente. Sa couleur est en général d'un noir beaucoup moins foncé; elle s'enflamme avec assez de difficulté, et en brûlant elle garde exactement sa forme, demeure en morceaux séparés qui ne se collent pas, et à travers lesquels l'air circule librement; de sorte qu'il n'est pas nécessaire de remuer le feu pour le faire aller, ce qui est commode dans le foyer domestique. Aussi cette qualité de houille est-elle préférée à la houille grasse pour cet emploi, bien que son

odeur soit parfois légèrement désagréable. A Paris l'usage de cette sorte de combustible commence à se répandre presque partout. Sous le rapport de l'économie, il remplace le bois avec beaucoup d'avantage. La consommation d'une grande capitale est une chose tellement considérable qu'il faudrait des forêts immenses pour y suffire; et comme alors le bois vient de fort loin, il en résulte que son prix est fort élevé. La houille, comme toutes les innovations dans les habitudes anciennes, a eu beaucoup de peine à prendre faveur; mais on peut la regarder comme ayant déjà pris pied à côté du bois dans nos maisons, et avant peu, appuyée sur son bon droit, elle nous donnera peut-être un nouvel exemple de la vérité de la fable de la lice et sa compagne. Voici ce qu'à la fin du dernier siècle l'illustre Franklin, durant son voyage à Paris, écrivait à propos de la houille; il était comme on va le voir un prophète, car ce n'est guère que depuis quelques années que l'on connaît les feux de houille dans nos ménages.

« Le bois deviendra extrêmement rare en France, si l'usage du charbon ne s'introduit pas dans ce pays comme il s'est introduit en Angleterre, où il a éprouvé d'abord de l'opposition; car on trouve encore, dans les registres du parlement du temps de la reine Elisabeth, une motion faite par un des membres, portant que plusieurs teinturiers, brasseurs, forgerons, et autres artisans de Londres, avaient pris l'usage du charbon de terre pour leurs feux au lieu de bois, ce qui remplissait l'air de vapeurs nuisibles et de fumée, au grand préjudice de la santé, particulièrement des personnes qui venaient de la campagne; et que, par conséquent, il proposait que l'on fit une loi pour défendre à ces artisans l'usage d'un pareil combustible, au moins durant la session du parlement. Il semble par là qu'alors on ne s'en servait point dans les maisons particulières, parce qu'on le regardait comme malsain. Heureusement les habitants de Londres n'ont point été arrêtés par cette objection, et maintenant ils croient que le charbon de terre contribue plutôt à rendre l'air salubre; et vraiment ils n'ont point éprouvé, depuis que l'usage en est général, les fièvres particulières qui étaient autrefois assez fréquentes. Paris fait des dépenses énormes en consommation de bois, qui vont toujours en augmentant, parce que ses habitants ont encore ce préjugé à vaincre. »

Les régions souterraines dans lesquelles on exploite la houille sont des champs non moins utiles à l'homme et non moins productifs que ceux où éclaire le soleil. Pénétrons-y

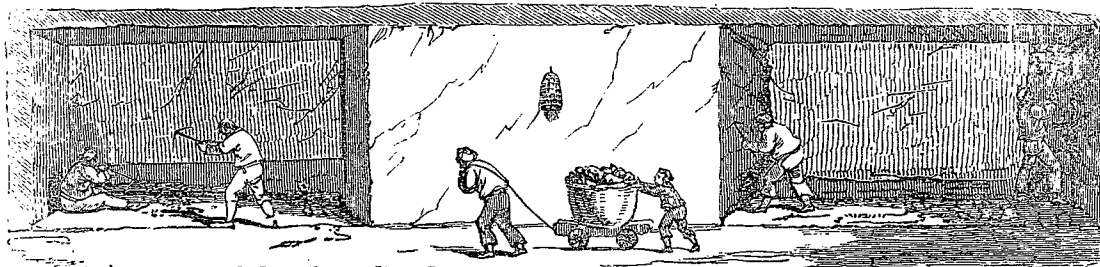
donc un instant avec nos lecteurs à l'aide des gravures. Nous voici (voy. fig. 2) à dix-huit cents pieds sous terre dans une couche horizontale épaisse de huit à dix pieds; nous y sommes descendu par un immense puits, dont les parois sont revêtues d'un boilage continu pour intercepter l'écoulement des eaux et empêcher les éboulements. La figure nous montre le bas du puits à l'endroit où il débouche dans la galerie de roulage; un cheval, conduit par un enfant, amène sur un char les corbeilles pleines de houille, et ramène aux ateliers d'exploitation les corbeilles vides. La porte qu'un mineur tient entr'ouverte est une porte qui est destinée à forcer le courant d'air qui descend du puits à faire un circuit dans la mine avant de se rendre aux travaux, résultat que l'on atteint aisément en lui fermant le chemin direct.

En suivant le chariot nous sommes parvenus aux ateliers d'exploitation, ce que les mineurs nomment les *tailles* (voy. fig. 5 et 4). Deux grandes entailles, dans chacune desquelles se trouvent deux hommes, ont été pratiquées en forme de cellules dans le massif de charbon. Entre ces deux cavités on a ménagé un gros pilier, plus ou moins considérable, suivant la solidité du terrain, qui est destiné à supporter le plafond. Pour continuer l'approfondissement de ces entailles, et profiter du charbon qu'elles contiennent, les mineurs commencent par pratiquer, au niveau du sol, une coupure profonde de quatre à cinq pieds et peu élevée; cette coupure terminée, ils en pratiquent de pareilles latéralement, et obtiennent ainsi un énorme bloc de charbon qui n'adhère plus à la masse que par le plafond et par derrière. Dès lors rien n'est plus facile que de procéder à l'abattage. On peut faire un trou que l'on charge avec de la poudre, et qui en éclatant ébranle la masse et la fait tomber en partie; on peut aussi se contenter d'enfoncer des coins à coups de masse dans le charbon; c'est ce que l'on exécute quand il n'est pas trop résistant. Cela fait, il ne reste plus qu'à ramasser le charbon et à le mettre dans des paniers que les rouleurs conduisent, soit au bas du puits, soit dans la galerie principale, où se trouvent les voitures à attelages, et souvent le chemin de fer.

A force d'approfondir les entailles on finit par en faire de

longues galeries, situées parallèlement l'une à côté de l'autre, et séparées par des murailles de houille demeurée intacte. Comme ces murailles ne sont pas nécessaires dans toute leur étendue pour maintenir la solidité du plafond, on les coupe de distance en distance par de nouvelles entailles pratiquées à angle droit sur les premières. De cette manière la couche de houille, lorsqu'on en a tiré tout ce qu'on peut en prendre sans compromettre la sûreté des travailleurs, se trouve changée en une vaste excavation, soutenue seulement de distance en distance et régulièrement par des piliers carrés de charbon. Il y a de ces mines qui présentent, vues à la lueur des flambeaux, le plus beau spectacle d'architecture souterraine que l'on puisse se figurer. Quelquefois on procède à ce que l'on nomme le *défilement*, c'est-à-dire que l'on enlève les piliers eux-mêmes. On soutient le plafond avec des pièces de bois tant que l'on travaille; puis, la houille enlevée, on se retire en enlevant le plus de bois que l'on peut, et en laissant craquer le plafond qui s'abat dans ces cavités délaissées avec des éboulements épouvantables. On se ménage, bien entendu, les passages nécessaires pour arriver jusqu'aux puits.

Après avoir assisté à l'enlèvement de la houille dans le sein même de la mine, nous allons nous transporter à l'ouverture, et avoir le spectacle de son arrivée au jour. Quand la mine est considérable, le puits principal est un centre énorme de mouvement. L'appareil de la construction est immense; son seul établissement coûte souvent plusieurs centaines de mille francs. Dans quelques endroits, le même puits, divisé en plusieurs compartimens, sert à divers usages à la fois: il faut alors lui donner des dimensions très étendues. Par l'un des compartimens descendent les mineurs, dans de grandes tonnes qui en contiennent souvent sept ou huit à la fois; par d'autres compartimens, en plus ou moins grand nombre, suivant celui des champs d'exploitation, arrivent les chargemens de houille; enfin il y a souvent un compartiment particulier qui contient les pompes et qui sert à l'époussetement des eaux. Quant à l'aérage, il peut également se faire par un seul puits: l'air afflue entre par un des com-



(Entaille d'en bas. —

Rouleurs. —

Entaille de côté.)



(Abattage de la houille. —

Chargement de la houille.)

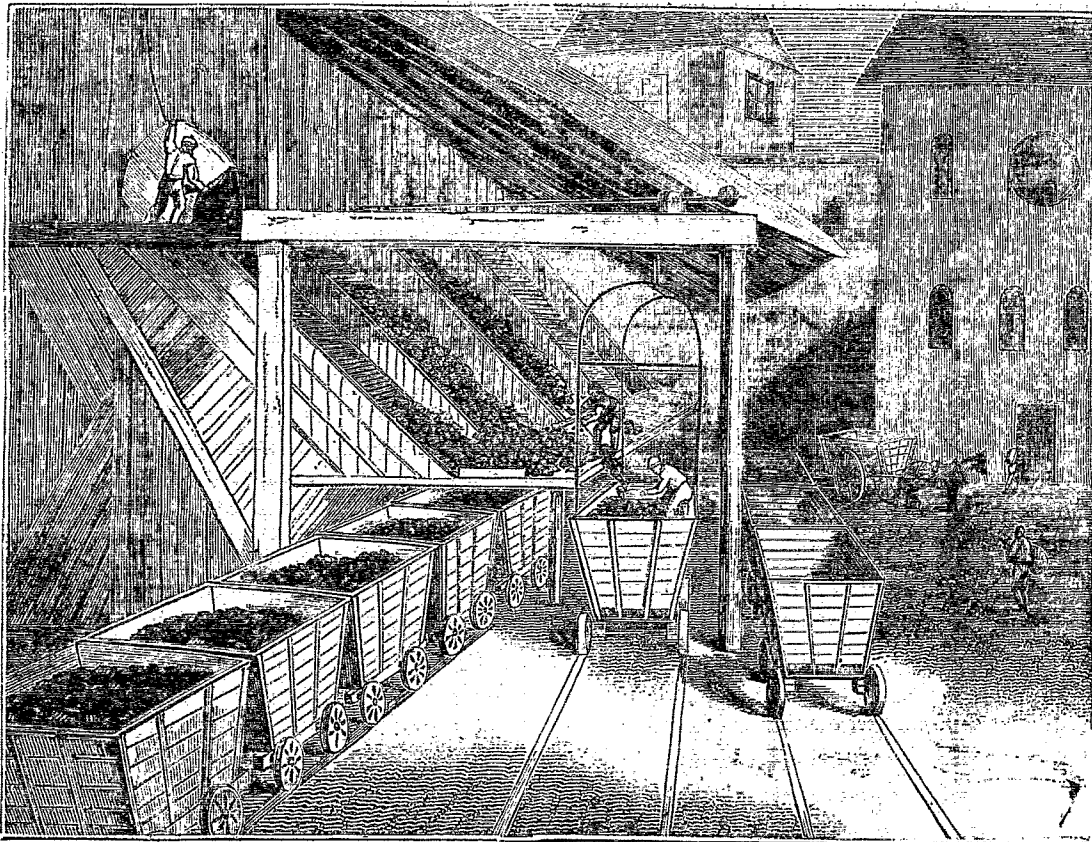
partimens, et l'air sortant s'échappe par une autre ouverture surmontée d'une cheminée. Le mouvement est entretenu par des machines à vapeur dont la houille elle-même fait tous les frais: elle sort donc, pour ainsi dire, d'elle-même au commandement de l'homme. Il suffit de quelques

ouvriers qui décrochent les tonnes pleines, les attachent à un petit chariot suspendu, et les amènent au-dessus des trous aboutissant au lieu de chargement, après avoir remis en leur place dans le puits des tonnes vides.

La houille, en sortant du puits, vient tomber sur des

haldes ou grands tas, où on la ramasse au fur et à mesure que l'on en a besoin; mais quand le service est bien organisé, on la fait tomber directement dans les chariots qui doivent la conduire dans les lieux de dépôt. Ces chariots,

placés en ligne sur des chemins de fer, arrivent se ranger tour-à-tour au-dessous des trous placés à portée du puits d'extraction. On vide les tonnes, et la houille se précipite dans les voitures qui lui sont destinées, en roulant sur des



(Départ de la houille.)

claies de fonte qui séparent le menu et ne laissent arriver jusqu'au bas que les morceaux un peu gros; le menu est ramassé, et sert à faire du coke quand il est d'assez bonne qualité pour se coaguler par le feu. Quant aux chariots, conduits eux-mêmes par des machines locomotives mues par la houille, ils se rendent, en suivant les voies qui leur ont été tracées, soit aux fonderies, soit aux navires, soit aux marchés.

Telle est l'histoire de la houille. L'industriel, qui jadis se contentait de gratter avec beaucoup de dépenses et de dangers celle qui se trouvait au voisinage de la surface, et qui n'osait pas, de crainte des frais d'extraction et du déluge des eaux, se risquer dans les grandes profondeurs, en tire maintenant presque toute la houille dont elle se sert, et oblige cette houille à faire elle-même la meilleure partie des efforts nécessaires à l'exploitation.

Je ne saurais croire que tout est perdu pour l'univers entier : au contraire, je nourris la pensée consolante que quelqu'un lit ces longues lettres que j'écris au fond de mon âme, quoiqu'elles n'arrivent jamais jusqu'au papier.

JENS BAGGESEN, poète danois.

Condé et Turenne. — Condé était né général, Turenne l'était devenu; le premier se dirigeait par ses inspirations, que Bossuet appelle ses *illuminations*; le second par la réflexion et les leçons fécondes de l'expérience. On a souvent voulu les comparer et l'on a eu tort. Condé ne fit pas faire des progrès à l'art militaire; et Turenne, par une nouvelle formation des troupes, par l'emploi plus raisonné de l'infanterie, le porta à un haut degré de perfection. Ses batailles

présentent des dispositions variées et toujours habilement appliquées au terrain; ses plans de campagne, ses marches sont admirables.

GÉNÉRAL LAMARQUE.

Punition des ivrognes sous François I^{er}. (Edit du mois d'août 1556. Antoine du Bourg, chancelier.) : — Pour obvier aux oisivetés, blasphèmes, homicides et autres inconveniens et dommages qui arrivent d'ébriété, est ordonné que quiconque sera trouvé yvre soit incontinent constitué et détenu prisonnier *au pain et à l'eau* pour la première fois; et si secondement il est repris, sera, outre ce que devant, *battu de verges ou de fouet par la prison*; et tierce fois sera *fustigé publiquement*, et s'il est incorrigible sera puni d'*amputation d'aureille, et d'infamie et bannissement de sa personne*; et s'il advient que par ébriété lesdits yvrognes commettent aucun mauvais cas, ne leur sera pour ceste occasion pardonné, mais seront punis de la peine dene audit délict, *et davantage pour ladite ébriété, à l'arbitrage du juge.* (Voir la défense d'aller au cabaret, page 228.)

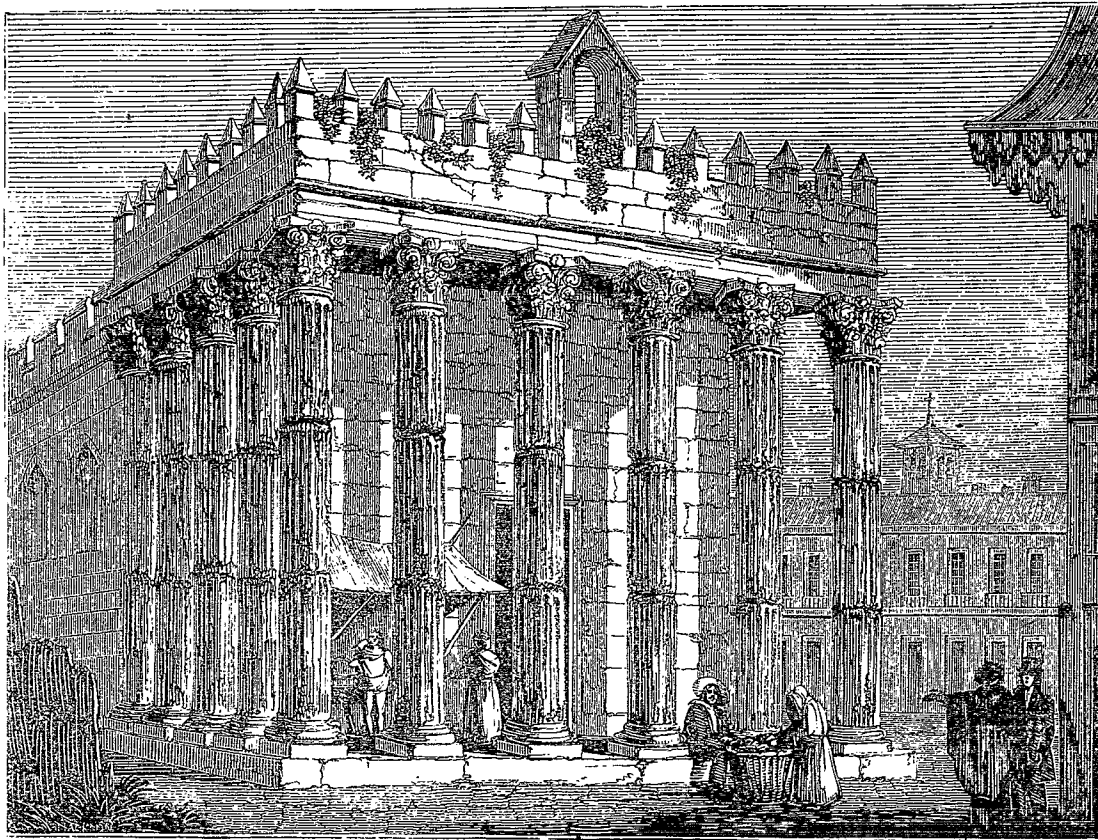
Il n'y a que nous autres pachas qui devrions savoir lire et écrire. Si j'avais un Voltaire dans mes Etats, je le ferais pendre; et si je connaissais quelqu'un de plus puissant que moi, je l'immolerais à l'instant.

MOUCTAR, fils d'Ali, pacha de Janina.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

ANCIEN TEMPLE ROMAIN A EVORA.



Temple de Diane à Evora, en Portugal.

Evora, ville principale de la belle province d'Alemtejo en Portugal, est désignée par les auteurs romains sous le nom d'Ebura. D'après Pline, elle aurait eu pour maîtres à des époques très reculées les Perses, les Phéniciens et les Gaulois ; mais son histoire n'offre un caractère suffisamment authentique et un véritable intérêt que depuis les derniers temps de la république romaine. Sertorius, appelé d'Afrique par les Lusitaniens pour être leur chef contre le parti de Sylla, prit possession d'Ebura environ 80 ans avant J.-C., l'entoura de fortifications romaines, et l'embellit de plusieurs monuments publics. Elle fut soumise plus tard à Jules-César, et reçut de lui le nom de Liberalitas Julia. En l'année 715, les Maures s'en rendirent maîtres ; mais en 1166, elle fut reconquise par un chef chrétien, le fameux Giraldo, *o cavalheiro sin medo*, le chevalier sans peur, que l'on voit encore représenté, dans les armes de la ville, à cheval, tenant d'une main un sabre nu, et de l'autre les têtes d'un Maure et d'une Maure. Plus d'un roi portugais a fait d'Evora sa résidence : on peut citer Jean III comme l'un de ceux qui ont le plus contribué à la conservation de ses édifices. Cette cité compte aujourd'hui 20,000 habitants. Les modernes voyageurs éprouvent les formules les plus agréables de l'admiration lorsqu'ils la décrivent fièrement située sur une éminence, au milieu des bosquets d'oliviers et d'orangers, au milieu des vignes et des fruits de toute espèce, tandis qu'au-dessous, la plaine étale ses riches moissons, entrecoupées de sombres et antiques bouquets d'arbres à liège.

Le temple dont nous donnons la façade est une des plus belles ruines de l'antiquité romaine. On ignore la date de sa fondation. Quelques écrivains croient qu'il fut construit sous Sertorius ; mais comme l'art romain était encore peu avancé dans ce temps, il faudrait au moins supposer que le plan en fut tracé par des artistes grecs. Peut-être on serait plus autorisé à admettre que c'est un œuvre des empereurs,

Le couronnement, ou, pour nous servir d'une expression plus précise, l'amortissement de l'édifice est évidemment moderne : il a le caractère des fortifications orientales ; c'est une addition des Maures qui ne manque pas d'élégance, mais qui diffère trop du reste de l'architecture, pour ne pas déplaire aux esprits scrupuleusement classiques.

Nous avons indiqué ailleurs les principales règles de la construction des temples antiques, et en particulier, à l'occasion d'une gravure du temple de Jupiter Panhellenius à Egine (1854, p. 255 et 254). Comme ce dernier édifice, le temple d'Evora est hexastyle, c'est-à-dire qu'il a six colonnes de front : ces colonnes d'ordre corinthien ont environ trois pieds de diamètre, ainsi que toute la partie ancienne de la construction ; elles sont d'un beau granit qui a résisté vigoureusement aux injures du temps et des hommes.

Quelques inscriptions latines permettent de croire que ce temple était consacré à Diane ; il paraît avoir été transformé en forteresse par les Maures. Aujourd'hui, on a presque honte de le dire, il sert d'abattoir aux bouchers d'Evora.

LES PORTRAITS DU DIABLE.

Le diable a été souvent représenté par les sculpteurs chrétiens dans les monuments du moyen âge. Ses portraits varient beaucoup suivant les lieux et les époques ; et avant d'avoir une queue, des cornes et un pied fourchu, il a subi bien des transformations. Les plus anciennes miniatures, et surtout les diptiques des sixième et septième siècles, le représentent comme un homme barbu, avec un nez fort aquilin et la bouche très fendue. Le type de sa figure a beaucoup de rapports avec celui des têtes de Pan. Il n'est pas invraisemblable que les premiers chrétiens, afin d'inspirer à leurs néophytes plus d'horreur pour la religion qu'ils aspiraient à détruire, aient donné à l'ennemi des hommes les traits de l'une des divinités païennes.

Quelquefois le diable tient une coupe ou une boîte dont il répand le contenu. Sans doute, c'est une allégorie empruntée à la fable de Pandore, pour lui attribuer l'origine du mal. Jusqu'alors il n'a ni cornes, ni queue; il n'y a rien que d'antique dans son portrait.

Plus tard sa forme humaine s'altéra peu à peu, et il faut supposer que les communications des chrétiens avec les Arabes et les Persans ont eu quelque influence pour amener ce résultat. On lui prêta les attributs des Afrites, des Dives, et de tous les monstres que l'imagination orientale avait enfantés; mais pourtant, ces changemens ne furent point rapides. Il n'acquit que l'un après l'autre tous ces ornemens terribles, et ce n'est que quelque temps après la première croisade, que le diable devint décidément un monstre.

Un des plus anciens portraits du diable commençant à se transformer, pour prendre la figure animale, se trouve dans un vieux missel saxon de la bibliothèque bodléenne à Oxford. Ce missel passe pour être du dixième siècle. Satan a des ailes, des cornes, quelquefois même une queue de chien, et des griffes aux pieds. D'ailleurs, son corps n'est pas difforme; du moins l'artiste n'a pas voulu le rendre tel. Il y a encore bien loin de ces appendicés, cornes, queues, etc., aux têtes et aux corps d'animaux qu'on lui a donnés à la fin du douzième et au treizième siècle.

En général, on doit regarder comme antérieurs au douzième siècle les portraits où le diable est représenté sous les traits d'un être laid et terrible, si l'on veut, mais à figure humaine. A partir du milieu du douzième siècle, il est peint d'ordinaire comme un monstre composé de membres pris à plusieurs animaux hideux.

Il y a des esprits marchands qui méprisent tout ce qui n'a pas l'intérêt pour but. MADAME DU DEFFANT.

Le chandelier du khalife Mansour. — Parmi toutes les merveilles des arts que possédait le khalife Abou Djafar Mansour, les auteurs orientaux parlent d'un chandelier d'airain servant d'horloge. Pour marquer chaque heure, il sortait un papillon qui voltigeait autour des lumières. Dès que le jour commençait, une petite figure d'homme sortait d'un autre côté, souhaitait en bon arabe le bonjour à la société et courait se renfermer dans sa cage.

Expérience d'un savant Musulman à Alger, pour reconnaître la bonne qualité de l'eau. — On raconte que Hussein Pacha, dernier dey d'Alger, désirant bâtir une fontaine, fit venir de Constantinople un des hommes les plus expérimentés dans la connaissance de la qualité des bonnes eaux. Celui-ci étant venu, prit un mouton qu'il coupa en quatre parties, dont il constata le poids respectif et plaça ces quatre portions dans quatre sources différentes. Le lendemain il les retira et les pesa de nouveau : l'une pesait plus, l'autre moins; une seule se trouva n'avoir pas changé de poids, et la fontaine fut bâtie près de la source d'où cette dernière portion avait été tirée.

La paresse emprunte souvent le nom de repos, et croit par là se mettre à couvert du juste blâme qu'elle mérite. OXENSTIERN.

INAUGURATION SOLENNELLE D'UN CANAL.

Un canal a été exécuté entre le lac Érié et la rivière Hudson, à l'embouchure de laquelle la ville de New-York est

bâtie. Les travaux ont été commencés le 4 juillet 1817, et la navigation a été ouverte le 4 novembre 1825, le jour même où l'on ouvrait à Paris la navigation sur le canal Saint-Martin.

Il a 150 lieues de long, 12^m, 18 de largeur au niveau de l'eau, 1^m, 25 de profondeur d'eau. La différence de niveau entre le lac et l'embouchure du canal dans la rivière Hudson est de 170 mètres; la dépense totale a été d'environ 25 millions.

L'arrivée des eaux des lacs intérieurs de l'Amérique septentrionale dans l'Océan Atlantique fut solennisée à New-York, le 4 novembre 1825, par des cérémonies et des fêtes où prirent part toutes les autorités, les corporations de métiers, les citoyens et étrangers de distinction. Nous ne dirons rien des diners, salves d'artillerie, illuminations, feux d'artifice et bals, accompagnemens ordinaires de toutes fêtes, mais nous mentionnerons deux cérémonies d'un caractère moins banal.

La première consistait en une sorte de procession industrielle. Les associations des jardiniers, tailleurs, tanneurs, bouchers, chapeliers, boulangers, maçons, tourneurs, selliers, charpentiers, cordiers, mécaniciens, ébénistes, imprimeurs, relieurs, potiers et autres, s'avançaient lentement accompagnées d'un ou de plusieurs chars magnifiquement décorés. Sur ces chars, des ouvriers exerçaient leur profession comme dans un atelier, et l'on y voyait exposés les plus beaux produits de leur industrie.

On distinguait entre autres le char des imprimeurs, qui portait deux presses d'imprimerie, occupées au tirage d'une ode de circonstance dont on distribuait à mesure les exemplaires aux assistans.

La seconde cérémonie eut lieu en commémoration de l'union des eaux du lac Érié avec celles de l'Océan Atlantique : on versa dans la mer plusieurs vases dont les eaux avaient été recueillies dans le lac Érié, et dans les différentes rivières qui alimentent le canal.

Le clergé de tous les cultes, les autorités civiles et militaires, les consuls de toutes les nations, une foule de députations, et la société la plus brillante de la ville, s'étaient réunis sur des bateaux à vapeur, au nombre de vingt-six, et sur les canots des pilotes.

Cette flottille descendit la rivière Hudson, et se rendit dans la baie *Sandy-Hook*, où elle se rangea autour du schooner des États-Unis, le *Dauphin*, sous les yeux d'une foule immense rangée sur le rivage. Pendant sa route, des musiciens groupés sur les ponts des navires faisaient entendre des airs nationaux et militaires, tandis que les batteries la saluaient de toutes leurs pièces. Ce fut le gouverneur Clinton, placé sur le schooner, qui versa avec gravité dans la mer les eaux du lac Érié, en prononçant les paroles suivantes : « Nous solennisons ici l'arrivée dans l'Océan des premiers » bateaux descendus du lac Érié; nous célébrons l'achèvement d'un canal qui, ouvert en moins de huit années sur » une longueur de plus de 150 lieues, doit son exécution à » l'esprit public et à l'énergie du peuple de l'État de New-York. Puisse le Dieu du ciel et de la terre sourire avec » bonté au succès de cette entreprise, et la rendre utile aux » intérêts du genre humain ! »

DECOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

(Deuxième article. — Voir p. 298.)

Christophe Colomb, ayant équipé trois navires dans le port de Palos, d'après le commandement du roi d'Espagne, mit à la voile le vendredi 3 août 1492. Il se rendit d'abord aux Canaries pour prendre les provisions qui lui étaient nécessaires, et réparer ses vaisseaux pour leur long et aventureux voyage. Il trouva là les habitans d'autant plus disposés à encourager sa tentative, qu'il apprit d'eux, comme il le

rapporte, que tous les ans par certains temps ils distinguaient une terre dans l'ouest : c'était probablement un effet de brume ; mais l'existence de cette prétendue terre était regardée comme certaine. Sur les cartes géographiques elle était marquée sous le nom de Saint-Brandan, et l'on disait que ce saint y avait jadis abordé. Finalement, l'amiral se remit en route avec tout son monde le 6 septembre. Il eut constamment le plus beau temps du monde. La douceur du climat le charma, et il en fait continuellement mention dans son récit : « L'air, dit-il, était extrêmement tempéré ; on éprouvait un vrai plaisir à jouir de la beauté des matinées ; le temps était comme au mois d'avril en Andalousie, et il n'y manquait que le chant des rossignols. » D'ailleurs des oiseaux venaient continuellement rendre visite aux voyageurs, et de l'herbe entraînée par les courans flottait autour de leur navire comme pour leur rappeler la terre.

Le 17 septembre Colomb commença à observer les variations de l'aiguille aimantée : c'est la première observation de ce genre qui ait été faite ; et, en mettant les hommes sur la voie de la connaissance du magnétisme terrestre, il ne faisait peut-être pas une chose moins grande qu'en leur ouvrant le chemin d'un nouveau monde. Ce phénomène inquiétait un peu les équipages, mais Colomb n'eut pas de peine à les rassurer en leur en donnant une explication à leur portée. D'ailleurs, la visite continuelle des oiseaux de terre arrivant des brisants dont les vaisseaux n'étaient pas alors fort éloignés, les herbages flottans couverts d'écrevisses, la pêche des poissons, étaient une distraction et en même temps un motif de tranquillité pour les matelots. Ils s'attendaient toujours à voir la terre, dont ils étaient cependant fort distans ; mais Colomb écrit à cette date sur sa relation : « Je calcule que la terre ferme est plus loin. » Le temps continuait à être magnifique, et la mer unie comme une rivière.

On marcha de la sorte, et sans aucun encombre, pendant un mois environ à partir des Canaries. Colomb, pour ne pas inquiéter son équipage, comptait chaque jour moins de chemin que l'on n'en avait réellement fait, de sorte qu'il ne semblait pas que l'on fût aussi loin de l'Espagne qu'on l'était effectivement. Cependant les gens de l'équipage commençaient à se plaindre de la longueur du voyage ; ils allaient jusqu'à se plaindre du temps qu'ils trouvaient constamment trop favorable, disant qu'il cesserait de les aider pour le retour ; si bien qu'un jour ayant eu grosse mer et vent contraire, Colomb note la chose comme une circonstance favorable, et se compare aux Juifs que la grosse mer aidait également quand ils s'enfuyaient devant les Egyptiens. Malgré cette inquiétude vague, il ne paraît pas qu'aucun acte grave de révolte ou même d'indiscipline se soit manifesté à bord ; la renommée a beaucoup exagéré les choses. Colomb se contentait de ranimer ses gens en leur laissant entrevoir les profits qu'ils pourraient faire. Au surplus, son langage était assez fermé pour les contenir. Voici ce qui est marqué sous la date du 10 octobre à ce propos : « L'amiral » ajoute que leurs plaintes ne leur serviraient à rien, parce qu'il est venu pour se rendre aux Indes, et qu'il entendait poursuivre son voyage jusqu'à ce qu'il les trouvât avec l'aide du Seigneur. » Il ne paraît pas, d'après cela, que ces plaintes eussent l'air de menaces bien insolentes.

Enfin, le 11 octobre on découvrit la terre ; il n'y avait guère qu'un mois et deux ou trois jours qu'on l'avait perdue de vue. Ce fut le navire la *Pinta* qui, étant meilleur voilier que le reste de la flottille, l'aperçut le premier. A dix heures du soir, Colomb avait cru remarquer un feu à l'horizon, et l'avait montré à travers la brume à diverses personnes de son bord ; mais à deux heures après minuit, il n'y eut plus aucun doute : on était à deux lieues d'une île. On ferma toutes les voiles, et l'on attendit jusqu'au jour pour approcher davantage. Cette île, que les habitans nommaient *Guanahani*, et que Colomb, en l'honneur de Jésus-Christ, nomma

San-Salvador, était la plus septentrionale des îles Tarquen, celle que l'on nomme aujourd'hui la *grande Saline*.

Le matin, Colomb se rendit à terre afin de prendre possession, au nom de la couronne d'Espagne, de ces immenses contrées dont il ne touchait encore pour ainsi dire qu'une motte de gazon. Singulière coutume introduite par le droit des gens européen, et qui fait que l'on traite un pays nouveau que l'on découvre, comme un objet sans propriétaire que l'on trouverait sur son chemin ! Ces pays deviennent notre domaine précisément parce que notre ignorance nous avait empêchés de les connaître auparavant. Tel est le code maritime. Quoi qu'il en soit, Colomb se hâta de régulariser la conquête que son génie venait de donner à l'Espagne. Accompagné du capitaine des deux autres caravelles, Martin Pinzon et Vincent Ianez, son frère, portant chacun la bannière de leur navire, l'amiral vint à terre, tenant lui-même la bannière royale, et appelant en témoignage l'écrivain et le contrôleur de la flotte, il prit possession au nom du roi et de la reine, et fit dresser acte de la cérémonie. Les naturels approchèrent en grand nombre, les considérant curieusement, et ne se doutant pas que, par ce peu de paroles, ils venaient d'être à tout jamais privés de la liberté.

Cependant, Christophe Colomb se croyait en Asie. Précédemment, et lorsque l'on apercevait tant d'oiseaux, signe infaillible du voisinage de la terre, il disait qu'il n'y avait point à s'étonner, puisqu'on était au milieu des îles qui entourent et précèdent le Japon ; mais, ayant pour but de se rendre aux Indes, il ne voulait pas s'amuser à courir des bordées. « Le temps est bon, écrivait-il, et s'il plaît à Dieu, tout se verra au retour. » Après *San-Salvador*, Colomb découvrit dans ce même archipel trois petites îles qu'il nomma *Santa-Maria de la Conception*, *Fernandina* et *Isabella*, en l'honneur de la Vierge et de ses deux souverains. De là, ayant pris langue avec les naturels dont il avait embarqué quelques uns à bord de son navire, il se dirigea vers l'île de Cuba, où on lui disait qu'il trouverait beaucoup d'or et de richesses. Il ne doutait pas que cette île de Cuba, dont lui parlaient les Indiens, ne fût le Japon. « Je vais partir, écrit-il, pour une autre très grande île qui doit être, à ce que je crois *Cipango* (on nommait ainsi le Japon), d'après les renseignemens des Indiens qui le nomment *Cuba*, et qui assurent qu'il s'y trouve de très grandes embarcations et beaucoup de gens de mer. Quant à présent ma résolution est d'aller à la terre ferme, à la ville de *Ginsay*, et de remettre les lettres de vos altesses au *grand can*, de lui demander sa réponse, et de revenir dès que j'en serai porteur. » On trouve encore écrit de sa main sur ce sujet le 24 octobre : « Si je m'en rapporte aux signes que me firent tous les Indiens, c'est l'île de *Cipango* dont on compte des choses si merveilleuses ; et sur les sphères que j'ai vues, ainsi que sur les peintures de mappemonde, elle est située dans les environs. » Ce qui était exactement vrai, ainsi que nous l'avons dit dans le premier article (voyez p. 298). Une erreur dans les supputations géographiques faisait que l'Asie était censée arriver sur le globe jusqu'à l'endroit qu'occupe réellement l'Amérique. Lorsque les Indiens lui parlaient de la terre ferme, qu'ils nommaient *Bohio*, ils ne faisaient que le confirmer dans son erreur : les antropophages, que les Indiens nommaient *Caniba* et dont ils avaient grande frayeur, lui paraissaient devoir être les sujets du *grand can*, qui venaient faire des expéditions dans ces îles pour y enlever des esclaves, et passaient aux yeux des insulaires pour des mangeurs d'hommes.

Après avoir découvert Cuba, Colomb se rendit à Haïti, qu'il nomma l'île Espagnole. Il plantait partout des croix, afin de prendre possession de ces pays au nom de la chrétienté. « Je suis convaincu, sérénissimes princes, que dès le moment que des personnes dévotes et religieuses entendront leur langue, dit-il en parlant des Indiens, ils deviendront

tous chrétiens. J'espère, avec la grâce de Dieu, que vos altesses se détermineront promptement à y en envoyer pour réunir à l'Eglise de si grands peuples, et pour les convertir à la foi, de même qu'elles ont détruit ceux qui n'ont pas voulu confesser le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et que lorsqu'elles termineront leur carrière (car nous sommes tous mortels), la plus grande tranquillité régnera dans leurs états.» — « Ces gens, ajoute-t-il plus loin, ne sont pas idolâtres, » mais au contraire très doux; ils n'ont aucun culte; ils ignorent le mal, et ne savent pas se tuer les uns les autres, ni se priver de leur liberté; ils sont sans armes, et si craintifs, qu'il suffit d'un de nous pour en faire fuir une centaine



(Portrait de Christophe Colomb d'après le tableau original de la Bibliothèque du roi d'Espagne. On trouve ce portrait également reproduit, comme l'un des plus authentiques, dans la Collection des voyages et des découvertes des Espagnols depuis la fin du quinzième siècle, par M. Navarrete.)

Χρ̃ ο FERENS

(*Christum ferens*, Christophe (Porte-Christ; voir 1834, p. 404) fac-simile de la signature de Christophe Colomb.)

« même en jouant avec eux; ils savent qu'il y a un Dieu dans le ciel, et ils sont convaincus que nous en sommes descendus. Quelque prière que nous leur disions de faire, ils s'empressent de la faire, ainsi que le signe de la croix. » Ainsi, vos altesses doivent se décider à les faire chrétiens, et je crois que si l'on commence en peu de temps, on sera parvenu à convertir à notre religion une multitude de peuples, et vos altesses auront ajouté de grands pays à leurs états, et l'Espagne acquerra d'immenses richesses, parce qu'il y a beaucoup d'or dans ces contrées, et que ce n'est pas sans raison que les Indiens qui m'accompagnent disent qu'il y a dans ces îles des endroits où l'on découvre l'or enfoui dans la terre. » Partout le même zèle pour la gloire du nom chrétien, la même humanité pour ces peuplades abandonnées et ignorantes se fait sentir. Lorsque dans le mois de décembre le vaisseau que montait Colomb manqua périr par la négligence du timonier, le cacique et les Indiens

s'empressèrent de venir à son secours et de lui rendre toutes sortes de bons offices. « Lui et tout le peuple, dit-il, ne cessaient de verser des larmes. Ce sont des gens aimans et sans cupidité, et tellement bons à tout, que je certifie à vos altesses que je ne crois pas qu'il y ait dans le monde entier de meilleures personnes, ni un meilleur pays. Ils aiment leur prochain comme eux-mêmes; ils ont une manière de parler la plus douce et la plus affable du monde, toujours avec un sourire aimable. Hommes et femmes sont nus comme leurs mères les ont mis au monde; mais vos altesses peuvent croire qu'ils ont d'excellentes mœurs. Ils ont beaucoup de mémoire; ils veulent tout voir et tout examiner, et ils demandent ce que c'est et quel en est l'usage. » Peuple bon et pacifique, il devait bientôt apprendre à ses dépens que ce n'était point du ciel qu'étaient descendus ces étrangers si avides de richesses et de domination! Mais ce n'est pas sur Colomb du moins que peut retomber la responsabilité de la persécution. Les Indiens lui semblaient des enfans pour le salut et le bonheur desquels il était venu; et dans l'enchantement où le jetait la vue de leur pays, il s'imaginait qu'il avait atteint l'antique emplacement du Paradis terrestre.

Telle fut la manière dont fut accomplie cette célèbre découverte. Il semble que la simplicité de la chose ne soit pas en harmonie avec sa grandeur. Colomb, après avoir bâti un fort dans l'île d'Haïti, et y avoir laissé quelques hommes de ses équipages, remit à la voile pour retourner en Europe; et étant arrivé dans le Tage le quatrième jour du mois de mars 1493, la nouvelle de son succès commença à s'ébruiter. Il y eut enthousiasme dans la population de Lisbonne, qui s'empressait autour de ce navire arrivant par des routes inexplorées de contrées si lointaines. Le roi de Portugal le manda à sa cour, où il fut accueilli magnifiquement; et de là s'étant rendu près de ses souverains, il n'en reçut pas moins d'honneurs. Nous ne voulons point écrire ici la vie de Colomb, nous avons voulu seulement donner quelques détails trop peu connus sur son immortelle découverte. On sait que ce ne fut qu'à son troisième voyage qu'il découvrit la terre ferme de l'Amérique, qu'il continuait toujours à prendre pour l'extrémité du continent asiatique. Le volume des eaux de l'Orénoque devant lequel il arriva, lui fit juger qu'il se trouvait en face, non plus d'une île, mais d'une terre d'une étendue immense. On a prétendu lui contester la gloire de la priorité dans la découverte de la terre ferme; mais ce n'est évidemment là qu'un détail. Le *Magasin pittoresque* (1855, p. 299) a déjà parlé des droits de Cabot à cette découverte; quelques Allemands ont voulu, mais sans aucun fondement, opposer à Colomb Martin Bohain de Nuremberg; enfin les Dieppois ont aussi quelques sourdes récriminations contre le navigateur génois. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce n'est qu'en 1500 qu'on eut connaissance de la mer qui existe au-delà de l'isthme de Darien, et que l'on eut la certitude que l'Amérique était un nouveau continent séparé de l'ancien par un océan considérable. L'expédition de Magellan, la première des expéditions faites autour du monde, vint dissiper tous les doutes et compléter le perfectionnement géographique entrepris par Christophe Colomb.

Ce grand homme mourut à Valladolid en 1506, au retour de son quatrième voyage, accablé de fatigues et de chagrins. Le portrait dont nous donnons la gravure dans cet article, est un portrait contemporain qui se trouve dans la Bibliothèque du roi d'Espagne, et qui paraît dû au pinceau d'Antonio del Rincon, peintre célèbre, et qui commença la renaissance de l'art en Espagne.

Ile de melons. — Dans la vallée de Cachemire, il y a des couches mobiles de melon que l'on peut, jusqu'à un certain point, regarder comme des îles flottantes. Les ingénieux habitans de cette vallée étendent une natte épaisse à la surface de leur lac, et la couvrent de terre qui bientôt prend de la

consistance par l'herbe qui y pousse. L'année suivante, ils y sèment des melons et des concombres, et, dans un pays déjà si fertile, tirent ainsi parti de la superficie même du lac.

Voyage de BURNES, 1851-52-53

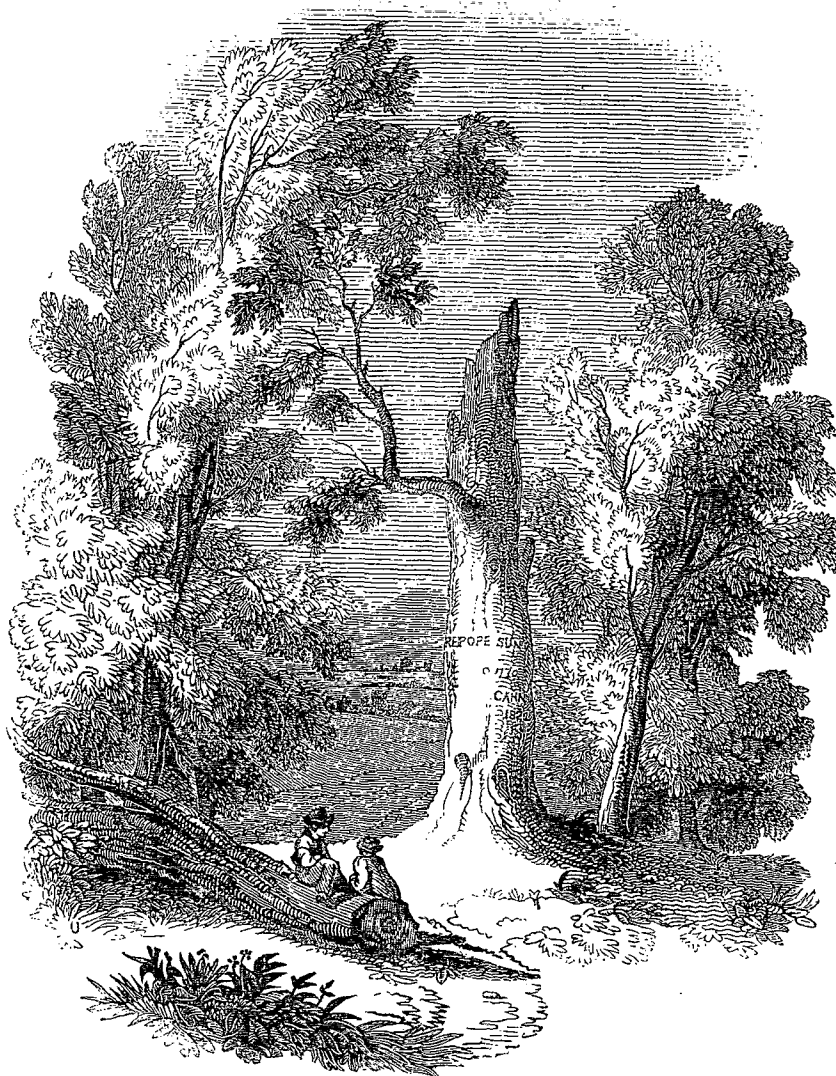
L'ARBRE DE POPE

Ce n'était qu'un pauvre hêtre, isolé sur un sol étranger, presque sans feuilles et sans rameaux, ridé et épuisé de vieillesse, à demi mutilé par la foudre. Pourquoi donc ne m'en suis-je approché qu'avec l'émotion du véritable respect ? Pourquoi ma main en le dessinant au milieu des bosquets s'animait-elle comme pour le paysage le plus poétique ?

Pourquoi enfin, avant de le quitter, ai-je voulu détacher et conserver un morceau de son écorce ?

Puissances mystérieuses de l'association des idées, heureuses superstitions, qui faites entrer dans le cercle de nos amitiés, et pour ainsi dire de notre famille, jusqu'aux choses inanimées !

Le voici cet arbre, tel que je me rappelle l'avoir vu à sept milles de Windsor, près du village de Binfield, lorsque j'étais exilé de la France. Peut-être, en cet instant, il est prêt de tomber à terre, tout couvert encore des mille noms de voyageurs qui des racines jusqu'au faite calciné se découpaient sur son écorce comme de fines arabesques. Une inscription me frappa entre toutes les autres ; elle était de la



(L'arbre de Pope, près Binfield.)

main d'une femme, lady Gower, et ne se composait que de ces mots : « Ici Pope a chanté » (*here Pope sung*).

Pope était encore enfant lorsqu'il habitait Binfield. Les richesses de son père, ancien marchand de Londres, qui s'y était retiré, lui donnaient des loisirs. Faible de corps, et même un peu contrefait, il aimait à être seul ; il se plaisait à de longues promenades dans les champs et dans les forêts. Le sens poétique s'éveilla en lui au milieu de la nature, et son génie facile ne connut pas d'entraves. Dès l'âge de 12 ans il avait composé son *Ode à la solitude*, sous l'ombre de ce hêtre où il aimait à se reposer, et qu'il devait bientôt quitter pour briller au premier rang des poètes de Londres, Addison, Gay, Steele et Congreve.

En m'éloignant je lus sur les arbres, sur les pierres, des

fragmens empruntés aux œuvres principales de Pope, à l'*Essai sur l'homme*, à la *Prière universelle*, à la *Dunciade*, à la *Boucle de cheveux enlevée*, à la traduction de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* : j'appris et je récitai à haute voix ces vers qui sont restés fidèles à ma mémoire :

Toutes choses ne sont que les parties d'un ensemble merveilleux
Dont la nature est le corps et Dieu l'âme,
Dieu qui se transforme partout et partout est le même ;
Grand sur la terre, grand dans l'immensité du ciel,
Sa chaleur rayonne sur nous dans le soleil, son souffle nous
rafraîchit dans la brise ;
Il brille d'une douce lumière dans les étoiles, et il fleurit dans
les arbres du printemps ;
Il existe dans toute existence, il s'étend dans toute étendue,
Il se répand sans se diviser, il donne toujours sans jamais perdre,

Il respire dans notre âme, il vit dans notre être mortel,
Aussi complet, aussi parfait dans un cil de notre œil que dans
un battement de notre cœur;
Aussi complet, aussi parfait dans l'homme misérable qui gémit
que dans l'éclatant séraphin qui adore en brûlant.
Pour lui, rien de haut, rien de bas, rien de grand, rien de
petit:
Il remplit, il limite, il unit, il égalise tout!

— Pourquoi, disait un jour le docteur Quesnay, économiste célèbre, les gens d'une vertu pure et ferme n'ont-ils pas le petit bout du nez carré? cela serait bien commode pour les gouvernements, et tout irait le mieux du monde.

DE L'ART DE PERSUADER

PAR PASCAL.

Ce morceau, extrait et abrégé de l'un des plus grands génies des temps modernes, est aride : il n'est pas à lire, il est à étudier. Quiconque aura parfaitement compris cette page du *Magasin* ne regrettera pas l'heure d'application qu'il lui aura accordée. *L'Art de persuader*, ou, autrement, de parler de manière à se faire comprendre et croire, est le premier art de l'homme en société : Pascal y était maître; on peut se fier à ses leçons.

L'art de persuader a un rapport nécessaire, 1° à la manière dont les hommes consentent à ce qu'on leur propose, et 2° aux qualités des choses qu'on veut faire croire.

Puissances qui nous forcent à consentir.

Personne n'ignore qu'il y a deux entrées par où les opinions s'insinuent dans l'âme : l'entendement et la volonté. La plus naturelle est celle de l'entendement, car on ne devrait jamais consentir qu'aux vérités démontrées; mais la plus ordinaire, est celle de la volonté, car tout ce qu'il y a d'hommes sont presque toujours emportés à croire, non pas par la preuve, mais par l'agrément. — Dites-nous des choses agréables, et nous vous écouterons, disaient les Juifs à Moïse.

Je ne parle pas ici des vérités divines que je n'aurais garde de faire tomber sous l'art de persuader; Dieu seul peut les mettre dans l'âme, et par la manière qu'il lui plaît. Je sais qu'il a voulu qu'elles entrent du cœur dans l'esprit, et non pas de l'esprit dans le cœur. — Et de là vient qu'au lieu qu'en parlant des choses humaines, on dit qu'il faut les connaître avant que de les aimer, ce qui a passé en proverbe; les saints, au contraire, disent, en parlant des choses divines, qu'il faut les aimer pour les connaître, et qu'on n'entre dans la vérité que par la charité.

Je ne parle donc que des vérités de notre portée, et c'est d'elles que je dis que l'esprit et le cœur sont comme les portes par où elles sont reçues dans l'âme; mais que bien peu y entrent par l'esprit, au lieu qu'elles y sont introduites en foule par les caprices téméraires de la volonté, sans le conseil du raisonnement.

Ces puissances (l'esprit et la volonté) ont chacune leur principe et les premiers moteurs de leurs actions.

Ceux de l'esprit sont des vérités naturelles et connues à tout le monde, comme que *le tout est plus grand que sa partie*; outre plusieurs axiomes particuliers que les uns reçoivent et non pas d'autres, mais qui, une fois admis, sont aussi puissants, quoique faux, pour emporter la croyance que les plus véritables.

Ceux de la volonté sont de certains désirs naturels et communs à tous les hommes, comme le *désir d'être heureux* que personne ne peut ne pas avoir, outre plusieurs objets particuliers que chacun suit pour y arriver, et qui,

ayant la force de nous plaire, sont aussi forts quoique pernicieux, en effet, pour faire agir la volonté, que s'ils faisaient son véritable bonheur.

Voilà pour ce qui regarde les puissances qui nous portent à consentir

Qualités des choses qu'on veut faire croire

Mais pour les qualités des choses que nous devons persuader, elles sont bien diverses.

Les unes se tirent par une connaissance nécessaire des principes communs et des vérités avouées. Celles-là peuvent être infailliblement persuadées; car, en montrant le rapport qu'elles ont avec les principes accordés, il y a une nécessité inévitable de convaincre; et il est impossible qu'elles ne soient pas reçues dans l'âme dès qu'on a pu les enrôler à ces vérités déjà admises. Il y en a qui ont une liaison étroite avec les objets de notre satisfaction, et celles-là sont encore reçues avec certitude; car aussitôt qu'on fait apercevoir à l'âme qu'une chose peut la conduire à ce qu'elle aime souverainement, il est inévitable qu'elle ne s'y porte pas avec joie.

En toutes ces rencontres il n'y a point à douter; mais il y en a où les choses qu'on veut faire croire sont bien établies sur des vérités connues, et qui sont en même temps contraires aux plaisirs qui nous touchent le plus.

C'est alors qu'il se fait un balancement douteux entre la vérité et la volupté, et que la connaissance de l'une et le sentiment de l'autre font un combat dont le succès est bien incertain, puisqu'il faudrait, pour en juger, connaître tout ce qui se passe dans le plus intérieur de l'homme, que l'homme même ne connaît presque jamais.

Il paraît de là que, quoi que ce soit qu'on veuille persuader, il faut avoir égard à la personne à qui on en veut, dont il faut connaître l'esprit et le cœur, quels principes il accorde, quelles choses il aime, et ensuite remarquer dans la chose dont il s'agit quel rapport elle a avec les principes avoués, ou avec les objets censés délicieux par les charmes qu'on leur attribue. De sorte que l'art de persuader consiste autant en celui d'agréer qu'en celui de convaincre, tant les hommes se gouvernent plus par caprices que par raison.

Or, de ces deux méthodes, l'une d'agréer, l'autre de convaincre, je ne donnerai ici que les règles de la dernière, et encore au cas qu'on ait accordé les principes, et qu'on demeure ferme à les avouer. La manière d'agréer est bien sans comparaison plus difficile, plus subtile, plus utile et plus admirable; aussi si je n'en traite pas, c'est parce que je m'y sens tellement disproportionné, que je crois pour moi la chose absolument impossible.

La raison de cette extrême difficulté vient de ce que les principes du plaisir ne sont pas fermes et stables. Ils sont divers à tous les hommes, et variables dans chaque particulier, avec une telle diversité, qu'il n'y a point d'homme plus différent d'un autre que de soi-même dans les divers temps. Un homme a d'autres plaisirs qu'une femme; un riche et un pauvre en ont de différents; un prince, un homme de guerre, un marchand, un bourgeois, un paysan, les vieux, les jeunes, les sains, les malades, tous varient; les moindres accidens les changent.

Or, il y a un art pour faire voir la liaison des vérités avec leurs principes, soit de vrai, soit de plaisir. Cet art que j'appelle l'art de persuader consiste en trois parties essentielles : — à expliquer les termes dont on doit se servir par des définitions claires; — à proposer des principes ou axiomes évidens pour prouver les choses dont il s'agit; — et à substituer toujours mentalement dans la démonstration les définitions à la place des définis.

Jamais une démonstration dans laquelle ces circonstances sont gardées n'a pu recevoir le moindre doute, et jamais celles où elles manquent ne peuvent avoir de force.

Il importe donc de les bien comprendre et de les posséder,

et c'est pourquoi, pour rendre la chose plus facile et plus présente, je les donnerai toutes en peu de règles qui renferment tout ce qui est nécessaire pour la perfection des *définitions*, des *axiomes* et des *démonstrations*.

Règles pour les définitions.

1° N'entreprendre de définir aucune des choses tellement connues d'elles-mêmes, qu'on n'ait point de termes plus clairs pour les expliquer;

2° N'omettre aucun des termes un peu obscurs ou équivoques sans définition;

3° N'employer dans la définition des termes que des mots parfaitement connus, ou déjà expliqués.

Règles pour les axiomes.

1° N'omettre aucuns des principes nécessaires sans avoir demandé si on l'accorde, quelque clair et évident qu'il puisse être;

2° Ne demander, en axiomes, que des choses parfaitement évidentes d'elles-mêmes.

Règles pour les démonstrations.

1° N'entreprendre de démontrer aucune des choses qui sont tellement évidentes d'elles-mêmes, qu'on n'ait rien de plus clair pour les prouver;

2° Prouver toutes les propositions un peu obscures, et n'employer à leur preuve que des axiomes très évidens, ou des propositions déjà accordées ou démontrées;

3° Substituer toujours mentalement les définitions à la place des définis, pour ne pas se tromper par l'équivoque des termes que les définitions ont restreints.

Ces huit règles contiennent tous les principes des preuves solides et immuables. Il y en a trois qui ne sont pas absolument nécessaires, et qu'on peut négliger sans erreur : ce sont les trois premières de chacune des parties. Ainsi ce n'est pas une grande faute de définir et d'expliquer bien clairement des choses, quoique très claires d'elles-mêmes, ni d'omettre à demander par avance des axiomes qui ne peuvent être refusés au lieu où ils sont nécessaires, ni enfin de prouver des propositions qu'on accorderait sans preuves. Mais les cinq autres règles sont d'une nécessité absolue, et on ne peut s'en dispenser sans un défaut essentiel et souvent sans erreur.

Tout l'art est renfermé dans les seuls préceptes que nous avons dit; ils suffisent seuls, ils prouvent seuls; toutes les autres règles sont inutiles ou nuisibles. Voilà ce que je sais par une longue expérience de toutes sortes de livres et de personnes.

Aveugle et souffrant sans espoir et presque sans relâche, je puis rendre ce témoignage, qui de ma part ne sera pas suspect : « Il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que l'élément elle-même; c'est le dévouement à la science. »

AUGUSTIN THIERRY.
Dix ans d'études historiques.

MORTS, FUNÉRAILLES,

CIMETIÈRES TURCS.

L'histoire des funérailles, avec celle des naissances et des mariages, embrasse, sous un aspect, presque toute l'histoire de la vie de l'homme. Indiquer les différens usages consacrés dans chaque nation à l'occasion d'un seul de ces trois actes solennels, c'est déjà déterminer, par un trait précis et saillant, les différences de physionomie qui distinguent tous les enfans de la famille humaine. Nous y avons songé dès l'origine du *Magasin pittoresque*, et, des trois

séries, nous avons cru devoir alors préférer de commencer et de suivre celle des funérailles. En tout lieu la mort est l'événement qui émeut le plus profondément les hommes, qui les saisit le plus inopinément, qui leur interdit le plus rigoureusement tout bénéfice du libre arbitre, toute incertitude, toute espérance terrestre, qui les place le plus visiblement sous la main de Dieu : aussi en tout lieu cette heure solennelle force en quelque sorte les hommes, les peuples, à exprimer avec plus de netteté la croyance de l'humanité et de Dieu qui domine leur existence; ils trahissent et écrivent leurs instincts les plus secrets et les plus obscurs sur la vie future, sur la vie universelle, dans les cérémonies qu'ils adoptent, dans les monumens qu'ils élèvent. Les mariages, et surtout les naissances, sont d'une expression moins éloquente. Nous avons déjà exposé un grand nombre soit de coutumes, soit d'édifices funéraires aux diverses parties du globe : nous poursuivons notre œuvre*.

La gravure de la page 520 représente quelques parties des lieux destinés à recevoir les dépouilles mortelles des Musulmans décédés en état de foi parfaite.

Un fidèle agonisant, prêt à recevoir la visite de l'ange de la mort, doit être couché sur le dos, le côté droit tourné vers la Mecque. Les assistans récitent sur lui un chapitre du Coran et la profession de foi : il suffit que le moribond s'unisse à eux d'intention.

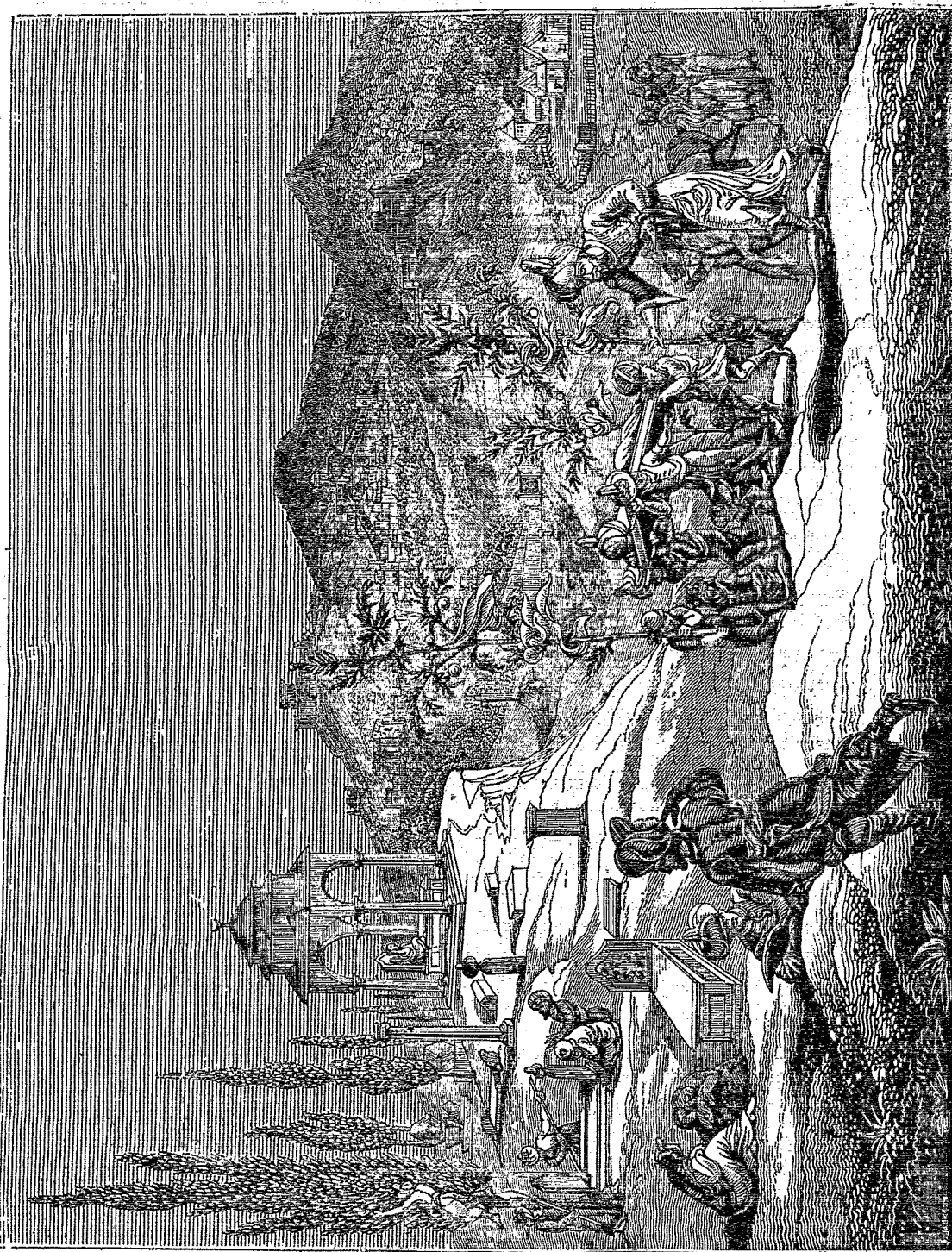
Les obsèques des Mahométans se réduisent à un petit nombre de cérémonies; elles consistent dans la lotion funéraire, le choix et la disposition du linceul, la prière et la sépulture. La lotion se fait avec une décoction d'aromates, qui peut être remplacée par une infusion de guimauve ou par de l'eau pure. Le cadavre lavé, on l'enveloppe dans trois linges si c'est un homme, et dans cinq si c'est une femme. La femme doit avoir ses cheveux sur son sein par dessus la chemise, et séparés en deux parts. Les linceuls doivent être noués des deux bouts, être constamment d'une seule pièce et de couleur blanche. La prière funèbre suit immédiatement les cérémonies qui ont précédé; elle ne doit jamais être faite dans les mosquées, le cadavre ne doit non plus jamais souiller par sa présence le temple destiné aux vivans; aussi les prières terminées on transporte le défunt, la tête en avant, directement de sa maison au cimetière. La partie antérieure de la bière est ornée du turban, quoique le mort soit enterré sans turban. Le convoi se fait sans cierges ni flambeaux, sans chants ni gémissemens. Les cercueils des monarques seuls sont précédés par des hommes portant des encensoirs, et par des muezzins qui chantent à voix basse des versets du Coran analogues à la cérémonie.

Soit aversion pour tout ce qui tient à l'idée de la mort, soit pour se débarrasser le plus tôt possible du cadavre regardé toujours comme un objet impur, les Musulmans s'acquittent avec précipitation des cérémonies funèbres, et portent la bière à pas redoublés. Leurs cimetières sont tous hors des villes, et offrent le tableau de parcs. Ils sont plantés d'arbres de toute espèce, de tilleuls, de chênes, d'ormes, et surtout de cyprès, arbres favoris des Mahométans. L'aspect des cimetières des Musulmans est varié par la multitude des monumens; les tombes des pauvres ne sont couvertes que de terre élevée un peu au-dessus du sol. Il n'y a ni plaque de marbre ni monument sur les fosses même, mais sur leurs extrémités s'élèvent des pierres, des socles en marbre fin; les ornemens qui sont du côté de la tête sont surmontés d'un turban de marbre, la forme du turban indique l'état et la condition du défunt. Les socles qui resserrent les tombes de femmes sont uniformes, plats, et terminés en pointe. On lit souvent sur ces pierres des inscriptions empruntées au Coran, aux poètes, et faisant allusion à l'instabilité des choses d'ici-bas, à la durée éternelle de la vie future. Les

* Voyez — 1833, pages 1, 23, 71, 104, 235, 315, 343, 345, 381, 382, 414; — 1834, pages 72, 197, 198, 266, 298, 311, 335, 351, 354, 363; — 1835, pages 152, 153, 177, 196, 278.

tombeaux des grands, des personnages qui pendant leur vie étaient revêtus de quelque grande fonction, sont beaucoup plus distingués; ce sont quelquefois des dômes à jour, soutenus par de belles colonnes, et entourés d'un grillage en

fer dont les pommeaux sont dorés. Les sépulchres des empereurs mogols dans l'Inde, de quelques grands seigneurs de Perse ressemblent plutôt à d'énormes palais qu'à des tombeaux. On voit à Constantinople plusieurs mausolées con-



Un cimetière musulman.

truits dans la ville même; mais les principaux cimetières de cette ville sont celui d'Eyub, l'un des compagnons de Mahomet qui mourut dans la première expédition des Mahométans contre Byzance, celui d'Aïven Seraih, et celui qui est situé dans le faubourg de Scutari de l'autre côté du Bosphore. Ce dernier est le plus spacieux de tous; les ulemas, les seigneurs de la cour et beaucoup de personnes aisées s'y font transporter de Constantinople pour reposer en sûreté sur la côte de l'Asie. Cet usage tient à l'opinion assez répandue parmi les Ottomans, et déjà indiquée dans notre recueil,

que leur séjour en Europe n'est que passager, et à la crainte qu'au jour où leur empire sera rejeté en Asie, les infidèles ne profanent leurs cendres en les foulant aux pieds.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins,

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

MUSEE DU LOUVRE.
ÉCOLE FLAMANDE. — JORDAENS.



(Musée du Louvre. — Les Quatre Évangélistes, par Jordaens.)

Jordaens naquit à Anvers, le 19 mai 1594. Il eut pour maître Adam Van Oort, peintre assez habile, mais qui, après ses fréquentes orgies, maltraitait ses élèves à tel point que ceux-ci abandonnaient tous son atelier. Jordaens cependant supporta pendant quelques années les caprices et les brutalités de Van Oort, et obtint la main de sa fille.

L'école flamande s'élevait alors avec l'école espagnole sur les ruines des grandes écoles de l'Italie. Rubens et Van Dyck étaient les chefs reconnus de la première. Ces deux grands maîtres semblaient avoir hérité d'une partie du charme et de la puissance de couleur de l'école véni-

tienne, dont Titien avait emporté le secret dans la tombe.

Jordaens, que son union avec la fille de Van Oort arrêta dans ses projets de voyage, étudia les ouvrages des Vénitiens que les galeries d'Anvers étaient parvenues à rassembler; et quand il se crut en état de profiter des leçons de Rubens, il se présenta chez ce grand artiste, qui l'accueillit avec faveur, et le prit même en affection jusqu'à lui confier l'exécution en détrempe de cartons commandés par le roi d'Espagne, et destinés à être reproduits en tapisserie. Ces travaux, exécutés sous la direction du maître, furent d'une grande utilité à Jordaens, et ne lui firent rien

perdre de son beau coloris, dont la calomnie accusait Rubens d'être jaloux. C'est, d'ailleurs, une grande erreur de croire que la détrempe puisse jamais être funeste au talent d'un peintre qui a déjà pratiqué la peinture à l'huile. L'insuffisance des moyens d'exécution fournis par le premier de ces deux procédés est une sûre garantie des efforts que déploiera le peintre pour arriver à des effets que la peinture à l'huile obtient plus aisément; et quand il reviendra à ce dernier mode, il usera avec plus d'aisance et de sagacité des ressources dont il aura senti la privation. La vérité de cette assertion, que nous pourrions appuyer de quelques exemples, est démontrée par les progrès que fit Jordaens sous la direction de Rubens. Ces progrès, et la joie qu'en témoigna le maître, répondirent aux insinuations malveillantes d'ennemis qui se croyaient ses rivaux.

Jordaens n'égalait jamais Rubens, et resta même au-dessous de Van Dyck. Cependant, le titre de maître lui est acquis, et il occupe un rang distingué dans l'école flamande.

Dans tous ses ouvrages on remarque une grande harmonie de couleur et une belle entente du clair-obscur. Ses compositions sont ingénieuses, ses expressions naturelles, mais son dessin est souvent sans noblesse.

Son principal mérite consistait dans sa facilité. Ses tableaux, qui furent naturellement moins payés que ceux de Rubens, sont beaucoup plus nombreux; aussi amassa-t-il une grande fortune, qui ne s'engloutit pas, comme celle de Van Dyck dans les dissipations d'une vie fastueuse.

Il mourut âgé de 84 ans, sans être jamais sorti d'Anvers, sa patrie.

Ses principaux ouvrages sont douze grands tableaux commandés par le roi de Suède, et représentant les scènes diverses de la passion de Jésus-Christ; on admire aussi une galerie de tableaux allégoriques, dans lesquels il peignit les actions mémorables du prince Frédéric-Henri de Nassau, et un tableau qui décore à Furnes l'église de Sainte-Walburge; on y voit Jésus-Christ au milieu des docteurs.

L'une de ses meilleurs productions est le tableau que nous donnons en tête de cet article. Il est placé au Musée du Louvre entre la *Cène de Porbus* et un *mouton dévoré par un loup* de Rosa de Tivoli. Sa hauteur est de 4 mètres 54 centimètres, et sa largeur de 4 mètres 18 centimètres. Les quatre évangélistes y sont reproduits d'après les types imposés à la peinture par la croyance traditionnelle et par les grands maîtres de l'Italie. Ces types sont ici moins altérés que dans la plupart des tableaux flamands, par la vulgarité qui caractérise trop souvent cette école. Le Musée du Louvre possède en outre six tableaux de Jordaens parmi lesquels se trouvent le *Roi boit*, un *Concert de famille* et le *Portrait de l'amiral Ruyter*.

GUERRES DE SUCCESSIONS.

On désigne ordinairement sous ce nom trois des grandes guerres européennes qui amenèrent les principales combinaisons diplomatiques des deux derniers siècles: les démêlés de la succession d'Espagne; ceux relatifs à la succession de Pologne, et la guerre de la succession d'Autriche.

Nous avons déjà donné dans notre tome 1^{er}, p. 226, l'histoire de la dernière, et nous avons rapidement tracé le résumé de la guerre qui éclata à l'occasion de la succession d'Espagne (1853, p. 82); nous complétons aujourd'hui le tableau de ces guerres de successions.

Guerre de la succession de Pologne.

La mort de l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste II, fut le signal de cette discussion armée. — En 1704, ce prince avait été renversé du trône de Pologne par le roi de Suède Charles XII; il avait été remplacé par le palatin Stanislas Leckzinski; mais cinq ans plus tard, la défaite des Suédois

à Pultawa rouvrit le chemin du pouvoir à Auguste II, et Stanislas proscrit fut réduit à prendre la fuite.

Peu de temps après sa chute, ce dernier acquit un allié puissant en mariant sa fille à Louis XV qui la plaça sur le trône de France; et lorsqu'en 1735 Frédéric-Auguste mourut, Stanislas se retrouva en position de disputer avantageusement au fils du feu roi le sceptre qui lui avait été ravi.

Le prince Ferdinand de Bavière, Don Emmanuel de Portugal, le prince Wiesznowieski, régimentaire de Lithuanie, les princes Sapieha et Lubormeski, le régimentaire Poniatowski et le chevalier de Saint-Georges se posèrent en même temps comme prétendants à cette couronne, mais les deux factions dominantes furent celles du prince Auguste et de Stanislas; ce dernier fut régulièrement réélu par une partie de la nation.

Un second parti soutenu par les Russes et l'empereur proclama l'électeur saxon; le roi de France se déclara pour son beau-père, et de là survint une guerre dans laquelle le tsar joignit ses forces à celles de la maison d'Autriche, tandis que l'Espagne et la Savoie s'unirent aux armées françaises.

Jamais guerre ne fut plus décisive et n'amena des résultats plus étrangers à sa cause; la dispute s'éleva au sujet de la Pologne et l'orage éclata sur l'Italie. En peu de temps les Français conduits par le vieux duc de Villars, et les Piémontais par leur souverain, s'emparèrent du Milanais; au même instant Don Carlos et Montemar enlevaient aux Allemands Naples et la Sicile.

Pendant cetemps, Stanislas, qui s'était retranché à Dantzick sans autre secours qu'un corps de 1800 Français, fut obligé d'abandonner la place devant une armée prussienne, et de fuir une seconde fois sa patrie, déguisé en paysan, entouré d'ennemis et vingt fois sur le point de perdre la vie jusqu'en Prusse, où il arriva cependant sain et sauf (V. 1854, p. 82).

En 1755-58, le traité de Vienne termina cette crise, en déclarant que Frédéric-Auguste était maintenu roi de Pologne et de Lithuanie, mais que Stanislas conservait son titre de roi, recouvrait ses biens particuliers en Pologne, et recevait en indemnité la Lorraine, qui serait réunie à la France après son décès.

Par le même traité, le duc de Lorraine fut pourvu de la Toscane; Don Carlos reçut la couronne des Deux-Siciles; le roi de Sardaigne acquit quelques districts du Milanais; enfin l'empereur perdit les Deux-Siciles et fut investi du duché de Parme.

MERVEILLES DE BAGDAD.

CIRCONSTANCES DE LA FONDATION DE CETTE VILLE. — RÉCEPTION DE DEUX AMBASSADEURS GRECS. — LE CANAL DU TIGRE. — MAGNIFICENCES.

Le fondateur de cette capitale de l'islamisme est le calife Abou-Djafar al-Mansour, qui, ennuyé de la résidence d'Achemia, envoya de tous côtés des médecins et des savans habiles dans l'art de connaître la salubrité de l'air, pour choisir un lieu où il pût se bâtir une capitale. Une plaine à l'orient de la branche principale du Tigre fut désignée, et l'on indiqua avec de la cendre le cercle qui devait former l'emplacement de Bagdad. Les astrologues furent consultés, et l'an 145 de l'hégire (763 de l'ère chrétienne), on jeta, à l'heure qu'ils avaient indiquée comme favorable, les fondemens de cette ville que la destruction ne devait jamais atteindre. Les travaux furent bientôt interrompus par quelques révoltes, repris en l'année 146 et terminés en 149. — L'historien Mousliheddin a consigné que les astrologues Khalel le Barmécide et Hadjaj ben Artan s'accordèrent pour que les fondemens fussent jetés sous l'influence du signe du sagittaire, parce qu'il devait en résulter qu'aucun des califes de la famille d'Abbas ne pourrait y être atteint des flèches de la mort; ce que l'événement a par hasard justifié; car, comme

l'historien musulman le prouve par la liste des lieux où sont morts tous ces califes, aucun n'est mort dans Bagdad même.

Quant au nom de Bagdad, plusieurs traditions s'accordent à dire qu'il y avait près de là un monastère nommé Dad, et un moine appelé Bâg; que celui-ci dit un jour au calife avoir lu dans d'anciens livres mystérieux qu'une grande ville serait fondée dans cet endroit, et qu'elle porterait jusqu'aux siècles les plus reculés la mémoire de ces deux noms Bag et Dad. D'autres disent que Bag était le nom d'une idole adorée dans ce canton; que le mot Dad est le mot persan qui signifie *donné* (*datus*), et que, par la réunion de ces deux mots, on avait voulu trouver pour ce lieu un nom qui exprimât que tous les avantages dont on y jouissait, étaient un don du dieu qu'on y adorait. Mais comme dit l'historien, Dieu seul sait ce qui en est; car on trouve ce nom écrit et prononcé de plusieurs manières différentes: Bagdaz, Bagdan, Bagdin, Magdan. — Les matériaux furent en partie pris dans les ruines de la ville des Kosroës (Madain), et l'on fit venir de Yasit les portes d'airain.

L'historien Hibet Allah Muhammed el-Diri, dans son ouvrage intitulé *le Ruisseau limpide de l'immense Océan*, après avoir énuméré, d'après un autre écrivain, les magnificences et les curiosités de Bagdad, ses murailles habilement construites, ses portes, les sept enceintes du palais situé au milieu de la ville; raconte que deux ambassadeurs grecs envoyés par l'empereur de Constantinople, étant arrivés à Bagdad, on leur fit, suivant le cérémonial usité, attendre un mois leur admission au palais, en leur rendant tous les honneurs dus à des hôtes. Le jour de l'introduction arrivé, des concierges et autres gens remplirent les cours du palais. Dans la première, on voyait cent lions enchaînés; dans la seconde, cent girafes; dans la troisième, cent éléphants; dans la quatrième, cinq cents chevaux magnifiques avec leurs palefreniers et les kornaks des éléphants; la cinquième était remplie d'oiseaux de proie et d'autres animaux dressés pour la chasse, sans compter une infinité d'oiseaux rares au plumage magnifique; dans la sixième se tenaient les vizirs et les écrivains, couverts, chacun selon son rang, de riches habits de soie, de pierreries et d'armures rares. Enfin, dans la septième se trouvait le trône du calife, autour duquel se tenaient sept pages d'une figure charmante, portant sur leur tête des candelabres brillants comme le soleil. En entrant dans chaque nouvelle cour, les ambassadeurs cherchaient avec inquiétude le trône du calife; arrivés enfin au dais sous lequel il était, ayant baisé la terre et présenté leurs hommages et les lettres de Constantin, fils d'Héraclius (ce doit être une erreur des historiens, et il s'agit d'un autre Constantin, car celui-ci était mort en 641, long-temps avant la fondation de Bagdad), le principal ambassadeur eut occasion de donner mille éloges aux palais, aux murailles, à la forme circulaire de Bagdad. Toutefois il s'étonna que les eaux d'un grand fleuve ne vinssent pas embellir encore une aussi magnifique cité. Un vizir lui répondit aussitôt qu'on avait voulu éviter de changer la qualité de l'air en y mêlant des exhalaisons moins pures. Cependant le kalife, frappé de cette remarque, ordonna que l'on retint encore un mois les ambassadeurs hors de la ville, et pendant ce temps il fit creuser un canal de dix coudées de large sur dix coudées de longueur, qui conduisait au travers de la ville les eaux du Tigre, enfermées entre des murs de larges pierres blanches. Les troncs des arbres qui couvraient les rives étaient revêtus de soie précieuse, et çà et là des oiseaux faisaient entendre leurs voix harmonieuses. Dans le palais, l'eau coulait sur un pavé de cristaux de mille couleurs; les arbres et leurs feuilles étaient recouverts de l'or le plus pur, et portaient pour fruits des perles et des diamans. Des parfums de toutes sortes y avaient été répandus, et le souffle du vent dispersait çà et là leurs odeurs enivrantes. Mansour se revêtit de la robe noire, signe distinctif des Abbassides, passa à son cou l'épée, symbole de l'empire, et attendit les ambassadeurs qui ne croyaient

plus, en voyant tant de merveilles, retrouver la même ville, et restaient noyés dans l'océan de leurs pensées.

Les constructions de Mansour occupaient un espace de plus de deux milles de rayon; entre chaque porte, il y avait un mille de distance; entre chaque colonne, il y avait cent soixante briques d'une coudée de long, sur une demie de large, pesant cent dix-sept livres. Les murs avaient huit coudées d'épaisseur sur trente de haut; entre chaque porte, il y avait vingt-huit tours, entre chacune desquelles il y avait cent coudées de distance; à chacune des portes de la ville, un émîr surveillant était assis sur un trône d'ivoire, ayant sous ses ordres des portiers armés de baguettes d'or. L'auteur parle ensuite de la double muraille, de la forteresse et du palais, qui seul coûta quatre mille fois mille dinars à bâtir. Au milieu de ce palais, il y avait une salle de cinquante coudées en tous sens, sur laquelle s'élevait encore un dôme en briques vertes, au-dessus duquel on voyait armée d'une lance une statue talismanique servant à indiquer de quel côté les ennemis se présentaient. Cette figure fut renversée l'an de l'hégire 329.

On dit qu'il y avait dans cette ville vingt-quatre mille quartiers, dans chacun desquels il y avait une mosquée et un minaret avec un bain vis-à-vis; plus de cent cinquante ponts traversaient les divers canaux arrosant la ville, et mettaient en mouvement quatre cents moulins à trois meules. Hors des murs on comptait trente mille fabriques de poterie, quatre mille verreries, quatre mille cent forgerons. Chaque jour les cuisines du palais consumaient mille bœufs de choix, trois mille moutons engraisés, sans compter la volaille et autres viandes. Quatre cents marmites bouillaient continuellement; cinq cents chasseurs et autant de pêcheurs étaient employés pour les provisions de chaque jour. Sur trente mille fours que possédait la ville, sept mille étaient affectés au service du palais. Ses environs étaient, dans un rayon très étendu, cultivés par un nombre infini de jardiniers, en sorte que toutes les denrées y étaient à très bon marché. Du temps du calife al-Mansour, la ville, sans compter les faubourgs, occupait plus de quatre-vingt mille arpens, possédait soixante mille bains, et autant de mosquées à cinq portes.

La vie des Indolents. — Les personnes indolentes, quelque goût qu'elles puissent avoir pour la société, cherchent avidement le plaisir, et ne le trouvent nulle part. Partout elles ont la tête vide et le cœur serré; toujours elles éprouvent de l'ennui, et toujours elles en donnent aux autres. Elles paraissent occupées, et ne font rien. Elles courent incessamment, et restent toujours à la même place! Elles se plaignent de ce que la vie est trop courte, voient avec effroi les papiers s'accumuler sur leur bureau, déplorent jour et nuit la multiplicité de leurs affaires, et oublient que le travail seul peut en diminuer le nombre. Elles sont surprises de voir arriver la fin de l'année, et chaque matin elles se demandent à quoi elles emploieront la journée. En été, elles désirent l'hiver; en hiver, elles désirent l'été; le matin elles voudraient être au soir, et le soir au lendemain matin, qui leur déplaît aussitôt qu'il est arrivé. Ces infortunés ont trop peu d'idées et l'esprit trop pesant; ce qui ne les empêche pas d'être toujours prêts à se rendre dans les endroits où il y a quelques caquets à entendre et à partager.

ZIMMERMAN.

ABBAYE DE WESTMINSTER.

L'édifice de *Westminster-Abbey*, ce panthéon de l'Angleterre, fût-il dépourvu de ses tombes illustres, resterait l'un des premiers monuments de l'Europe. Si l'on écarte les obscurités de son origine, on peut attribuer sa fondation définitive à Edouard-le-Confesseur, qui consacra, pour subvenir aux dépenses de construction, le tiers de toute sa fortune en terres, en bétail, en or et en argent. Ce fut le 28 décem-

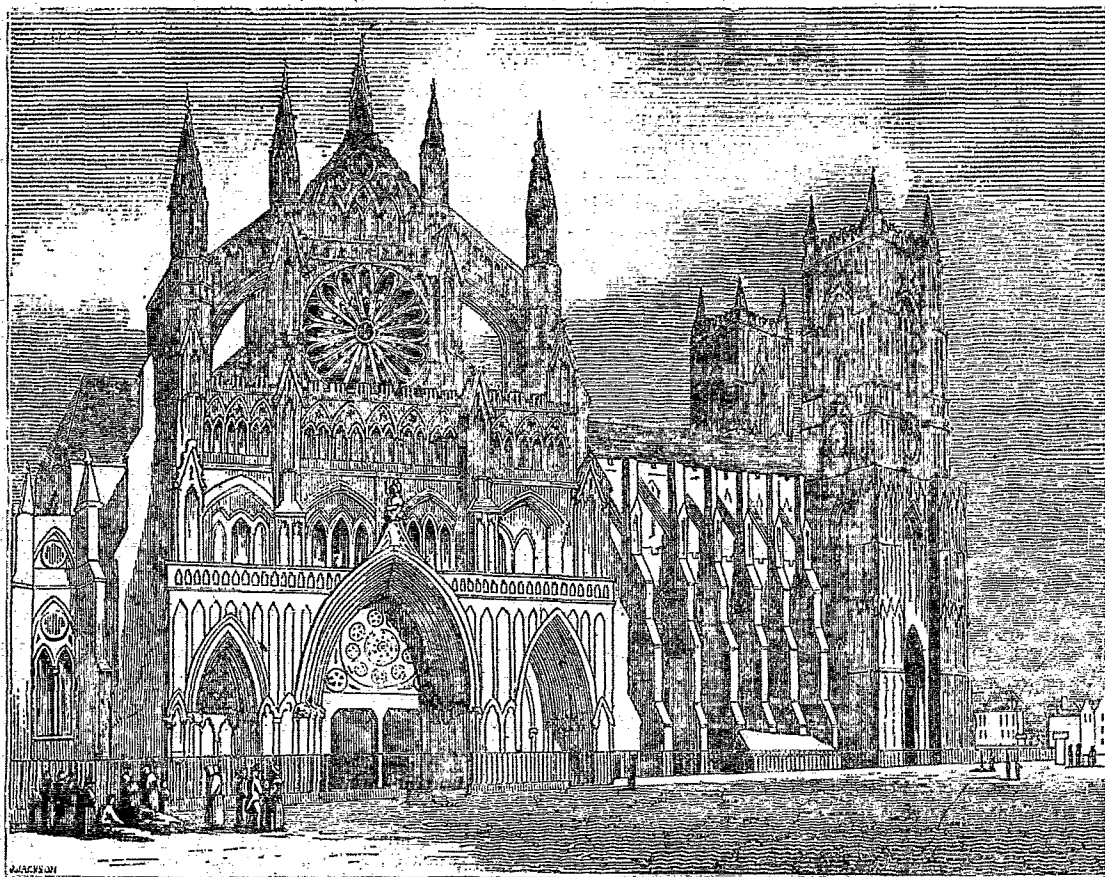
bre 1065 que l'on en célébra la dédicace. Edouard y fut enterré le 12 janvier 1066; et un an après, au mois de Pâques, Guillaume-le-Conquérant, qu'il avait institué son héritier, y fut couronné. Henri III, Edouard I^{er}, et plusieurs autres princes, Henri VII surtout, ont en partie renouvelé l'édifice : ce dernier roi fit construire la chapelle qui porte aujourd'hui son nom. Depuis ce temps des changemens notables ont été faits au plan et au style de l'abbaye par le plus célèbre architecte classique anglais, Christophe Wren, qui a élevé la cathédrale de Saint-Paul. Cet artiste était naturellement peu propre à conserver le caractère d'un monument gothique; mais du moins ses altérations ne manquent ni d'invention ni de grandeur. Le chœur où l'on célèbre l'office aujourd'hui est mobile, et on peut le déplacer à l'occasion de cérémonies solennelles qui exigeraient une vaste étendue : il a été construit en style gothique par l'architecte Keen.

L'abbaye a la forme ordinaire d'une croix. Les bâtimens

du cloître attenant à l'édifice sont situés du côté méridional. A l'extérieur les parties de la construction les plus remarquables sont les deux tours et la porte septentrionale ou *porte de Salomon*.

L'ornement de l'intérieur consiste surtout dans les tombes : mais les guides, qui s'emparent des étrangers et font les honneurs de l'abbaye, appellent vivement l'attention sur une mosaïque du chœur, disposée par des ouvriers de Rome en 1260, sous la direction d'un artiste nommé Ode-*rick*, et représentant le temps de la durée du monde, ou le *primum mobile* suivant le système de Ptolomée. Ils montrent aussi la pierre apportée de Scone en Ecosse par Edouard I^{er} (1296), et sur laquelle sont couronnés les rois anglais.

Toutefois si la pensée se détourne un instant des monumens funéraires, elle ne saurait se reposer sur rien de plus digne que sur la chapelle de Henri VII, qui est réellement une des merveilles de l'Angleterre. Le style de son architecture est celui



(Vue de l'abbaye de Westminster. — Côté du Nord.)

de la chapelle de Windsor, que nous avons représentée et décrite dans notre tome II, page 5, mais il est infiniment plus riche et plus varié. Cette chapelle, longue de 90 pieds environ et haute de 50 pieds, semble par sa dimension et par sa disposition toute une cathédrale renfermée dans une cathédrale plus grande. A l'extérieur elle est ornée de seize tours gothiques; elle est plus élevée que le pavé de l'abbaye; on y entre par des marches de marbre noir : à l'intérieur elle se compose d'une nef et d'ailes de côté; ses portes sont de bronze sculpté. Les tiges de ses arceaux jaillissent avec une légèreté magique vers la voûte de pierre, dont la magnificence est réellement au-dessus de toute expression. Notre gravure ne saurait en donner qu'une faible idée : un dessin d'une très grande dimension et de l'exécution la plus fine pourrait seul imiter la richesse et la variété incroyables de ces sculptures, de ces clefs de voûte, où l'œil se perd dans la multitude des détails d'ornemens. Un artiste a appelé cette voûte « le ciel des sculpteurs. » Un écrivain anglais contem-

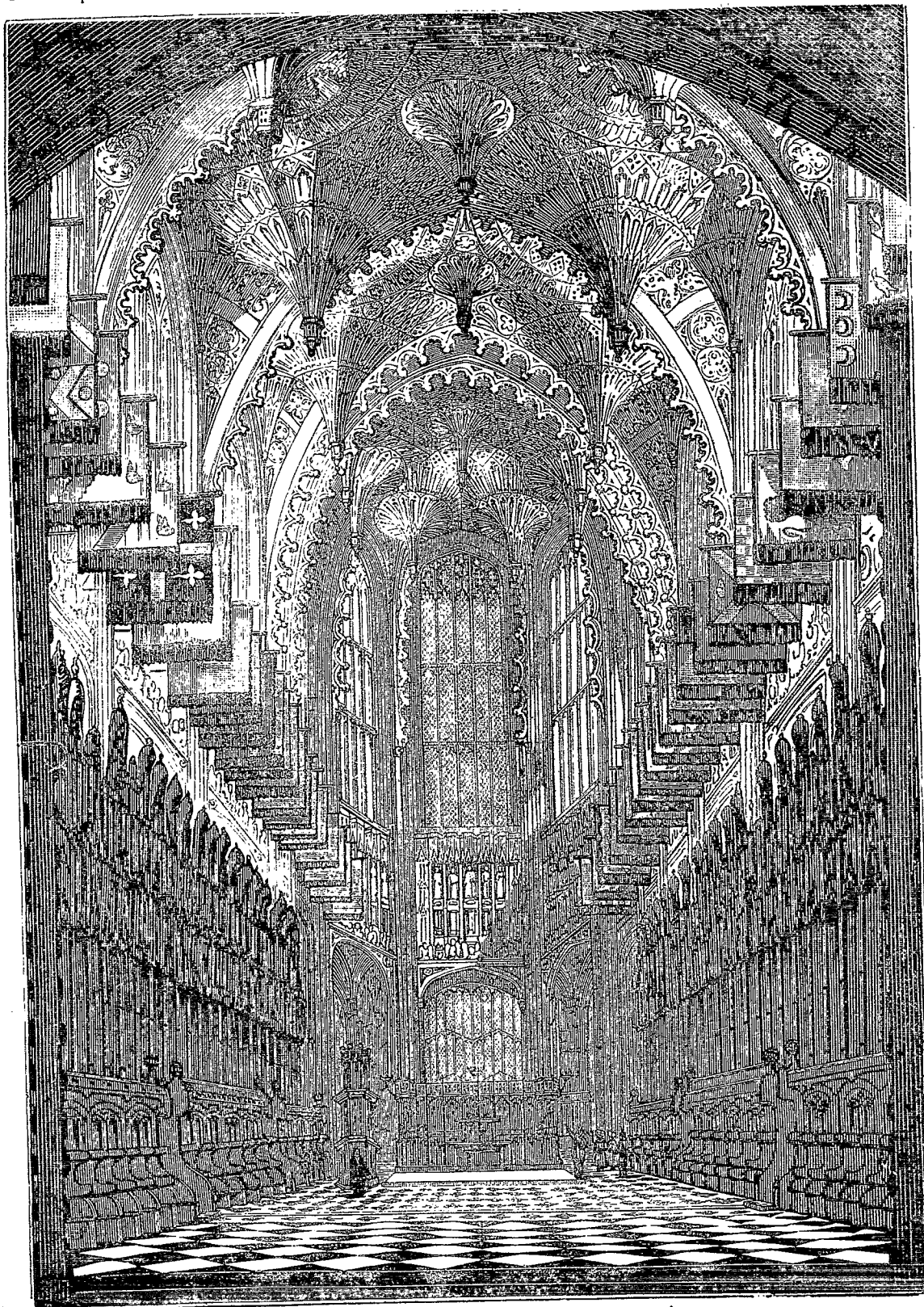
porain plus enthousiaste encore, dit « qu'elle semble avoir » été brodée par les doigts des anges sous les ordres du Tout-*» Puissant. »* La chapelle est si incontestablement belle que ces exagérations ne peuvent nuire à l'admiration qu'elle doit naturellement exciter. On y compte cent vingt statues de patriarches, de saints et de martyrs, indépendamment d'une infinité d'anges portant des couronnes impériales et de figures de caprice. Les boiseries, les stalles, les miséricordes, les pupitres sont chargés de sculptures, de feuillages, de fleurs, de fruits, d'animaux, de scènes où brille l'imagination la plus féconde et la plus hardie, et cependant où règne en même temps un goût aussi pur et aussi sévère que le comporte le style gothique. Les bannières déployées et les armoiries suspendues des chevaliers du Bain ajoutent à la pompe de l'ensemble.

Au milieu du côté Est de la chapelle s'élève le tombeau du fondateur Henri VII, et de sa femme Elisabeth. Bacon a dit de ce tombeau que c'était le monument le plus majestueux et

le plus délicat de l'Europe. On se rappelle que ce fut le mariage de Henri et d'Elisabeth qui mit fin aux désastreuses querelles des maisons rivales de York et de Lancastre.

Cette chapelle renferme d'autres chapelles, entre autres

celles des ducs de Buckingham et de Richmond. On voit dans une boîte fermée de verre l'effigie en cire du duc de Buckingham revêtu de son costume de duc. L'effet désagréable de cette représentation puérile blesse profondément le goût.



(Chapelle de Henri VII, dans l'abbaye de Westminster.)

Nous nous rappelons avoir vu également à l'abbaye de Westminster, dans une enceinte au-dessus de la chapelle d'Islys, d'autres figures de cire costumées et enfermées sous verre, représentant en pied et debout la reine Elisa-

beth, le roi Guillaume, la reine Marie, la reine Anne, la duchesse de Buckingham, la duchesse de Richmond, le comte de Chatham et lord Nelson. Nous avons éprouvé la sensation la plus pénible du monde devant ces tristes

caricatures de la vie, aux yeux d'émail hagards, aux lèvres peintes, aux joues fardées, aux doigts jaunes : pour comble de ridicule, un perroquet chéri est empaillé dans la boîte de verre de lady Richmond. Il est malheureux qu'on n'enlève pas au plus vite de semblables pauvretés qui contrarient toutes les impressions religieuses et élevées du reste de l'édifice. Il me souvient que des paysans du Devonshire, qui nous accompagnaient dans notre visite, et qui avaient été très graves et très sérieusement attentifs jusqu'au moment où nous fûmes conduits dans cette partie du monument, changèrent tout-à-coup de ton et se permirent des plaisanteries fort déplaisantes sur la reine Elisabeth et sa compagnie. Ils avaient perdu tout respect : la faute en était certainement à ceux qui, en souffrant l'exposition de ces ornemens de cabinet d'anatomie ou de boutique de perruquier, manquent les premiers de respect à l'art et à la majesté du monument.

C'est dans cette chapelle de Henri VII qu'Olivier Cromwell fut enterré. On déploya dans cette cérémonie une magnificence royale qui dut sembler peu en harmonie avec la sévérité puritaine de l'homme qui avait refusé la couronne et n'avait voulu que le titre de *protecteur*. Deux cent quarante écussons étaient suspendus aux murailles. Le catafalque était orné de vingt-six grands boucliers gravés en haut relief, de vingt-quatre moins grands avec des couronnes, d'armoiries du mort soixante-dix fois répétées, de trente-six cartouches portant des devises à sa louange, et de sculptures faites à son image, superbement parées : au-dessus, était étendu un manteau de velours long de deux cent quarante pieds. — A la restauration, sous Charles II, on exhuma le cadavre de Cromwell, et on le pendit publiquement à une potence de Tyburn !

EXÉCUTION DE CINQ-MARS ET DE THOU.

RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ A L'EXÉCUTION DE MESSEURS LE GRAND (CINQ-MARS) ET DE THOU*, ÉCRITE PAR UN OFFICIER D'UN DES PENNONAGES** DE LYON.

(Pièce inédite.)

Jeudi au soir, onzième jour du présent mois de septembre 1642, je fus appelé en un consulat (conseil) extraordinairement tenu sur les cinq heures du soir chez le sieur Guestion, l'un des échevins, où je reçus ordre de me tenir prêt le lendemain sur le midi, en la place des Terreaux, avec mon pennonage, où je recevrois l'ordre du sergent-major qui s'y devoit trouver ; trois autres pennonages eurent le même commandement.

Le lendemain 12, entre six et sept heures du matin, M. de Cinq-Mars fut mené, du château de Pierre en Cise, au palais royal de Roanne ; quelque temps après encore l'on manda quérir M. de Thou.

Sur une heure après midi, je me rendis au lieu qui m'avait été ordonné, et fus logé à l'avenue de la place d'Armes en laquelle nous fîmes un quarré. Aussitôt on fit un ban par lequel défenses furent faites aux soldats de tirer, sur peine de la vie, et de quitter leur rang à peine de la prison. Quelque temps après, l'échafaud fut dressé par des charpentiers, avec un poteau planté en terre, passant par-dessus ledit échafaud et au milieu d'icelui derrière un sommier d'un

pied pour se mettre à genoux. On ne croyoit pas qu'autre que le sieur de Cinq-Mars fût exécuté, et si bien M. de Thou avoit été amené ; on estimoit que ce ne fût que pour recoller et confronter. Mais à l'instant le bruit courut que tous deux étoient condamnés, et en effet, long-temps après, nous les vîmes venir en carrosse avec quatre jésuites, accompagnés des chevaliers du guet et du prévôt des maréchaux avec leurs archers.

Et comme j'étois empêché à garder l'avenue et garder qu'autres que les sieurs du guet et prévôt passassent, je ne pus ouïr les discours des condamnés, mais seulement considérer leur visage et contenance. Je remarquai en monsieur de Cinq-Mars un visage serein qui témoignoit une grande tranquillité d'esprit, et qui sembloit défier la mort. Pour monsieur de Thou, je jugeai qu'il proféroit des paroles sur le sujet qu'il devoit souffrir. J'ai ouï dire que, par le chemin, il disoit à M. de Cinq-Mars : « Cette ignominie ne durera pas long-temps. » Et comme il aperçut de vue l'échafaud, il dit que c'étoit le chemin du Paradis. Etant encore dans le palais, il hâtoit le départ et consolait le dit sieur de Cinq-Mars.

Le carrosse étant au pied de l'échafaud, le dit sieur de Cinq-Mars descendit le premier, fit un compliment au prévôt et au greffier, lesquels aussitôt tournèrent la vue d'un autre côté. A l'instant les archers se voulurent saisir de son manteau et de son chapeau, duquel on dit que le cordon étoit garni de pierres ; il se fit rendre le chapeau auparavant que l'on eût loisir de s'emparer du manteau. Après il monta hardiment sur l'échafaud, où il parut semblable à un acteur qui, dans une tragédie, fait l'ouverture d'un théâtre, se tourna d'un côté et d'autre, fit une révérence, se mesura au poteau, consulta son confesseur de la posture en la quelle il se devoit tenir, bailla son manteau au confesseur, refusa son chapeau qu'il donna pour l'apanage du bourreau ; il tira une boîte de portrait toute couverte de diamans de grand prix ; il pria son dit confesseur de brûler le portrait qui étoit dedans, et de l'argent de la boîte faire des œuvres de charité, ainsi que verroit bon être, et une bague qu'il bailla encore à son dit confesseur ; dépouilla lui-même son pourpoint, ouvrit sa chemise, prit le crucifix que l'on lui présenta, pria très dévotement, se réconcilia à son confesseur, reçut l'absolution, se mit à genoux contre le poteau, fit signe au bourreau de se retirer lorsqu'il parut avec les ciseaux, les prit doucement de ses mains, coupa sa moustache qu'il pria son confesseur de brûler avec le portrait, puis les donna à son dit confesseur avec grâce, le priant de lui couper les cheveux.

Ce qu'étant fait, dit son *in manus*, embrassa le poteau, mit sa tête dessus sans être bandé ni lié, et comme il attendoit le coup qui ne venoit point, leva la tête par deux fois pour appeler le bourreau, lequel, quoique âgé de soixante-dix ans, faisoit encore son apprentissage. A la fin, en deux coups la tête fut séparée du corps ; le sang rejaillit en haut, la tête sauta en bas, où je considérai ses yeux ouverts aussi beaux que lorsqu'ils étoient animés. Le corps demeura en la même posture sur le poteau, si non qu'il se baissa d'un demi-pied par sa pesanteur, les mains toujours jointes, ce qui témoigne un grand calme.

Après, monsieur de Thou, qui étoit demeuré dans le carrosse avec son confesseur, monta sur l'échafaud, embrassa d'abord le bourreau, se mit à genoux et récita le psaume *Credidi* qui est fort beau, et bien à propos de ce qu'il alloit souffrir. Après, tenant un crucifix dans ses mains, dit : « Mon Dieu, je vous adore en esprit ; ma bouche n'est pas assez éloquente pour ce faire. »

Il se tourna du côté duquel j'étois ; il aperçut derrière moi, qui étois au pied du théâtre, une personne de sa connaissance qui s'étoit glissée dans la place ; il la salua, lui disant : « Adieu, monsieur, je suis votre serviteur. » Moi qui prenois cela pour moi, ne croyant pas qu'il y eût personne derrière, je levai mon chapeau et lui fis un remer-

* Le marquis d'Effiat de Cinq-Mars, nommé dans le traité de Madrid qui tendait à perdre le cardinal de Richelieu, fut condamné à mort, et eut la tête tranchée à Lyon, le 12 septembre 1642, à l'âge de vingt-deux ans. François-Auguste de Thou subit avec lui la même peine, à l'âge de trente-cinq ans, pour n'avoir pas voulu révéler le traité de Madrid, dont Cinq-Mars, son ami, lui avait fait confidence.

** Pennonages. C'est le nom qu'on donnait à Lyon aux quartiers de milice bourgeoise. On comptait trente-cinq pennonages ; chaque pennonage étoit d'environ cinq cents hommes, Pennonage vient de pennon ou pannon, espèce d'enseigne.

ciement. Aussitôt il me fit le même compliment qu'à l'autre. Je ne sais si c'étoit par souvenir de m'avoir vu une fois chez lui, comme je lui demandois justice, ou pour marque de civilité.

Comme le jésuite lui voulut couper les cheveux, il ne le voulut souffrir, il dit au bourreau de le faire, qu'il se moquoit de cette vanité. Comme on lui parla de pardonner, il repartit qu'il n'avait point de vengeance ni d'animosité; qu'il avoit de l'obligation à cet ami, parlant de M. de Cinq-Mars, qu'il croyoit l'avoir chargé; puisqu'il sortoit de ce monde où il n'avoit jamais rien fait; que ce moment qui lui restoit il le falloit profiter pour une éternité. Après, considérant son crucifix: « Mon Dieu, dit-il, j'ai vécu pour mourir; aussi, si j'ai de la constance, c'est à votre bonté que je l'attribue, puisque vous me la donnez. Lyon! Lyon! » de Lyon que j'aille en paradis. »

Et comme il fut sur l'échafaud, il prit frayeur du sang de M. de Cinq-Mars, demanda un mouchoir pour se bander et se mettre sur le poteau, disant: « Je suis poltron, je crains la mort quand j'en entends parler; je tremble, je frémis. » Aussitôt on lui jeta trois mouchoirs; les ayant, il dit: « Messieurs, je vous remercie de ce bon office; je prie Dieu qu'il me fasse la grâce de m'en souvenir en paradis. » Il mit la tête sur le poteau où il reçut deux coups. Son corps se leva, retombant sur l'échafaud, où il reçut encore trois coups avant que sa tête fût séparée du corps.

Les corps furent incontinent et à l'instant emportés aux Feuillans par l'ordre de M. le chancelier; et moi, les armes en main et les larmes aux yeux, je me retirai chez moi avec mon pennonage, qui empêcha que le peuple ne tuât le bourreau, que l'on dit depuis avoir été assassiné.

Le silence et la gravité de M. de Cinq-Mars, conférés avec les doctes paroles de M. de Thou, me mettent dans le doute qui des deux a fait une plus belle mort. Leur pitié a été égale, leur patience semblable, et jamais l'on n'a remarqué en eux une parole de colère ni d'impatience; nul reproche n'est sorti de leur bouche; tous deux ont confessé de mériter la mort. La plus grande partie de Lyon a communiqué à leur intention pour le soulagement de leurs âmes.

DELLA MARIA,

COMPOSITEUR DE MUSIQUE DRAMATIQUE

Lorsque le premier opéra de Della Maria parut, en 1798, il s'opéra une révolution dans la composition dramatique. Ce fut un retour vers le genre simple et naturel, une recherche presque exclusive de chants élégans et gracieux.

Depuis quelques années, la scène de l'Opéra-Comique, envahie par des pièces d'un genre nouveau, n'offroit plus aux spectateurs que des tragédies, des drames lyriques avec une musique énergique, passionnée, le plus souvent rude et dénuée de chant. On avait éloigné les ouvrages de l'ancien répertoire. Cette direction nouvelle donnée au théâtre par la révolution française, cette avidité générale pour les compositions graves et terribles, furent secondées par le génie sévère de Méhul et la science profonde de M. Chérubini. Les génies de tout ordre s'y essayèrent, et ceux mêmes qui avaient réussi jusque là par la grâce et la suavité de leurs inspirations, renoncèrent à d'anciens succès pour se conformer au goût de la nation. On vit paraître successivement *Euphrosine*, *Stratonice*, de Méhul, *Elisa*, de M. Chérubini, *la Caverne*, *Paul et Virginie*, de M. Lesueur, *Montano et Stéphanie*, *le Délire*, de M. Berton, *Camille*, de Dalayrac, suivis d'une foule d'autres ouvrages à sentimens souvent exagérés où l'on trouve peu d'inspirations musicales, mais à la place une richesse d'harmonie jusqu'alors inconnue. Parmi ces anciennes compositions, il en est qui resteront toujours un objet d'admiration.

Cependant la société parisienne, fatiguée des agitations révolutionnaires, éprouva le besoin d'en éloigner le souve-

nir, et de revenir à des idées plus riantes. Les pièces de théâtre subirent cette nouvelle influence, et le genre terrible cessa de plaire. Ce fut le moment d'une révolution musicale.

Della Maria saisit le premier cette disposition des esprits, et sut en profiter pour composer un opéra gracieux. Il écrivit la musique du *Prisonnier ou la ressemblance*, dont le poème lui avait été confié par M. Alexandre Duval, et ce fut un véritable chef-d'œuvre de chant élégant et naturel.

Cet opéra-comique, admirablement exécuté par Elleviou, mesdames Dugazon et Saint-Aubin, fit courir tout Paris. On ne voulut plus entendre de musique nouvelle qui ne fût écrite dans ce style, et l'on reprit avec un succès immense les pièces de l'ancien répertoire de Monsigny et de Grétry. Tous les compositeurs suivirent la route qui leur était ouverte. Dalayrac et Gaveaux, M. Berton, et Méhul lui-même écrivirent de charmans opéras-comiques.

Cependant Della Maria ne s'arrêta pas. Il composa la musique de *l'Oncle valet*, de *l'Opéra comique*, dont presque tous les airs ont passé dans nos vaudevilles, du *Vieux château* et de *la Fausse diuëgne*; mais dans tous ces ouvrages il resta inférieur à ce qu'il s'était montré dans le *Prisonnier*.

Della Maria était né en 1764 à Marseille, où il avait fait ses premières études musicales. Il passa ensuite dix années en Italie, pendant lesquelles il acheva ses études avec Paisiello et composa plusieurs opéras bouffes pour les théâtres secondaires. C'est en 1796 seulement qu'il vint à Paris.

Il était âgé de vingt-sept ans, lorsqu'un jour rentrant chez lui, il tomba sans connaissance rue Saint-Honoré, et il expira au bout de quelques heures sans pouvoir dire un seul mot.

En 1822, dans la préface du *Prisonnier*, M. Alexandre Duval a donné à l'occasion de cette mort des détails qu'il nous paraît intéressant de reproduire ici :

« Della Maria disparut tout-à-coup de Paris. Il y avait à peu près quinze jours que je ne l'avais vu, et je supposais qu'il était dans quelque château voisin de la capitale, où il composait un opéra. Un de ses amis, en envoyant chez moi pour me demander si j'en savais des nouvelles, me donna quelque inquiétude. Je me rendis à son logement, et je m'informai près du portier, du jour où il était parti, de ce qu'il avait dit en partant. Je vis même son hôte qui était son compatriote : il me parut fort inquiet. Nous nous promîmes de faire des démarches : elles eurent un succès prompt. On nous fit voir à la police ses habits et l'épingle de sa cravate qui représentait la tête d'un vieillard. Plus de doute, il était mort et hors de son domicile. Faute de papiers qui auraient pu faire connaître sa demeure, son corps avait été déposé à la Morgue.

» Sa famille qui, quoique Italienne d'origine, habitait Marseille, me choisit pour son exécuteur testamentaire. J'éprouvai le plus grand chagrin en m'acquittant de ce devoir à la levée des scellés. Je retrouvais dans sa chambre tout le désordre d'un artiste, mais en même temps toute son originalité : il y avait beaucoup de choses ; mais rien n'était à sa place. Son argent était jeté et répandu sous son linge sans que rien indiquât même qu'il eût été compté. Le procès-verbal de l'inventaire était terminé, et j'allai le signer : tout avait été retiré des armoires et mis en ordre, quand j'aperçus, dans le coin d'une armoire pratiquée dans le mur, quelques vieux bas de soie gris qui semblaient avoir été jetés là pour devenir un jour la proie du chiffonnier. En les regardant, il me vint une idée que me suggéra sans doute la connaissance que j'avais du caractère de mon ami : je dérangeai du bout de ma canne ces vieux chiffons, et je fus plus joyeux que surpris de rencontrer, cachés par les ordures, plusieurs rouleaux d'or dont sa succession aurait pu être privée. Le juge de paix ne revenait pas de cette étrange manière de cacher son trésor.

» La peine que m'avait causée la perte de mon jeune compositeur, m'attrista pendant long-temps. Je parlai à nos amis

communs d'élever un petit monument à sa mémoire, Le-comte, architecte, Isabey son beau-frère, et Lemot, se décidèrent à lui donner cette preuve honorable de leurs regrets. Je fis un petit article nécrologique qu'à défaut de ses cendres nous plaçâmes dans le petit tombeau d'un style grec que nous lui avions consacré : nous en fîmes l'inauguration, et ce cénotaphe, élevé par l'amitié au souvenir de l'amitié, est encore en ma possession. De la base du tertre sur lequel il est placé coule une source limpide à laquelle j'ai donné le nom de Della Maria. Là souvent, environné de mes enfans qu'il a vus naître, je me suis fait répéter par eux les chants qu'il composa dans sa jeunesse et qui charment encore le public. Ces souvenirs ne peuvent avoir d'amertume : ses traits, que le temps a déjà effacés de son tombeau, sont encore gravés dans ma mémoire : tout sans doute me rappelle sa perte et ses jeunes talens; mais tout aussi me conduit à des réflexions douces et consolantes. Que de fois je me suis écrié : Heureux l'artiste qui ne meurt pas de son vivant; qui, par quelques monumens dans les arts, par des pensées généreuses, par des chants mélodieux, a toute raison de se croire digne des suffrages de la postérité, et peut se dire avec une juste confiance : « Qu'importe que ma » carrière soit d'une courte durée; je ne mourrai pas tout » entier. »

MÉNAGERIE DU MUSÉUM.

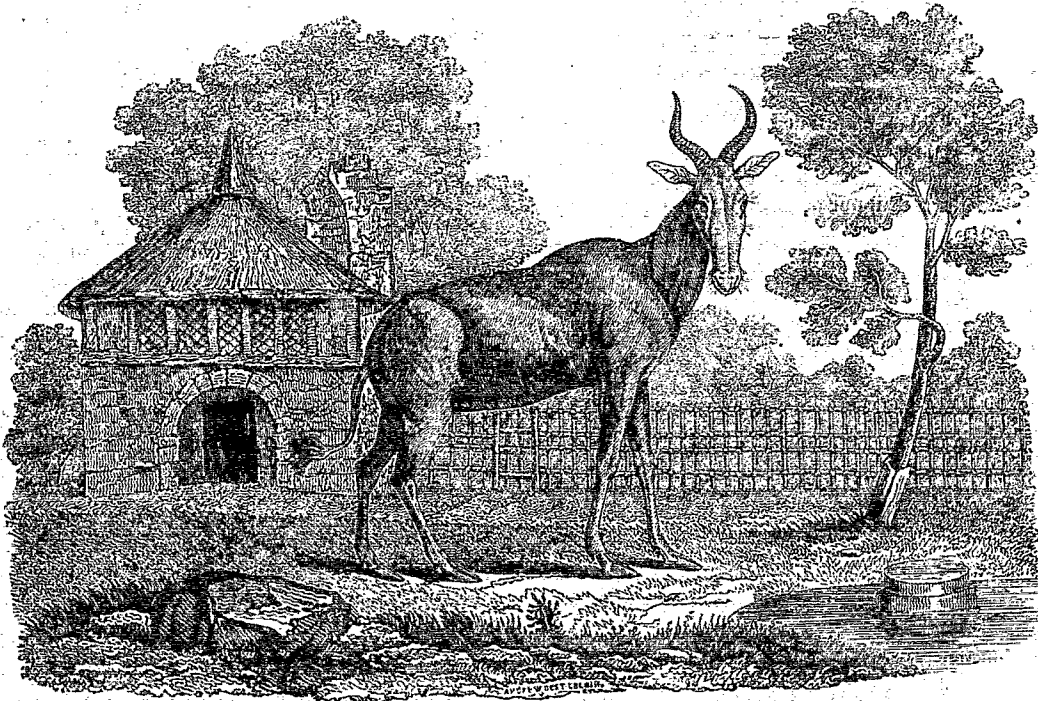
LE BUBALE.

La colonisation du territoire d'Alger, d'Oran et de Bone, servira beaucoup à l'histoire naturelle, et permettra de rectifier beaucoup d'erreurs, ou de mieux comprendre une foule de passages, relatifs à la zoologie, épars chez les naturalistes et les géographes grecs ou romains.

Jusqu'à ces derniers temps, nous voulons dire jusqu'à Buffon, il a régné de l'incertitude sur ce qu'était un certain animal désigné par Aristote comme ayant de grandes cornes et plusieurs autres rapports avec le bœuf et le cerf, quoique pourtant bien différent de l'un et de l'autre de ces animaux considérés isolément. On avait pensé que ce bubale des Grecs était le buffle; mais le bubale était africain, tandis que le buffle est un animal asiatique, qui d'ailleurs n'a été transporté que tard, soit en Europe, soit dans cette partie de l'Afrique située entre l'Egypte et le royaume de Maroc.

Vers la fin du siècle dernier, la ménagerie de Versailles posséda un bubale qui vint à Paris; et il n'en est resté qu'une gravure insérée dans l'ouvrage intitulé *Ménagerie du Muséum*. Aujourd'hui nous possédons un autre individu qui nous est arrivé en même temps que la girafe.

Le bubale, qui appartient, par ses cornes sillonnées et à noyau osseux, au grand genre des antilopes, en est



(Jardin des Plantes. — Le Bubale.)

l'espèce la moins gracieuse, la moins fine, la moins légère dans ses formes. Son nom, que l'on peut croire un diminutif du mot *bos*, bœuf, indique qu'il a quelque chose de plus lourd que les antilopes même les plus épaisses de taille et de jambes; mais sa tête surtout est singulière : de la ligne occipitale au bout d'un muflle étroit, elle reste comme encadrée entre deux lignes parallèles latérales et par deux lignes transversales droites. Ce carré long est occupé par un chanfrein tout-à-fait plat, ce qui ôte à la face la physionomie provenant des lignes arrondies, et dès lors agréables, qu'on observe dans la tête du bœuf. Le bubale a ses cornes placées en haut de la crête frontale; elles semblent s'écarter d'abord l'une de l'autre, décrivent une concavité intérieure, puis elles se rapprochent pour se terminer enfin par deux crochets dirigés en arrière; la taille est celle d'un cerf adulte, et la couleur est d'un roux vif uniforme.

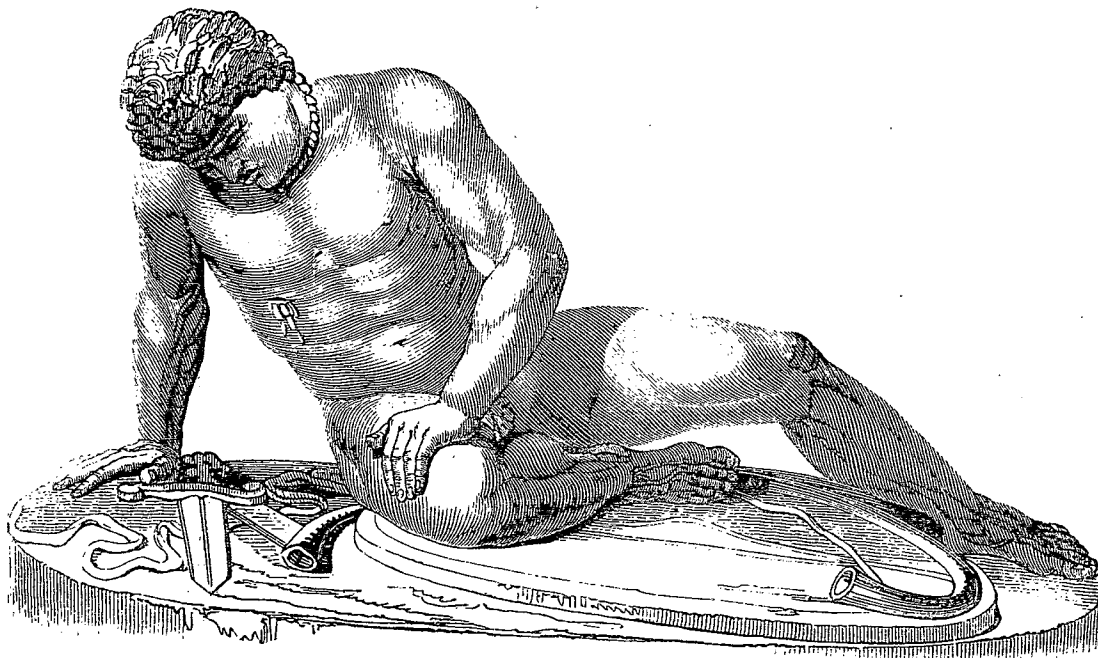
Les bubales sont répandus dans tout le nord de l'Afrique et surtout dans le désert; on en voit parfois quelques uns qui viennent jusqu'en Egypte chercher à boire dans les lagunes saumâtres de ce pays. Les anciens Egyptiens l'ont connu et figuré, ainsi que tous les animaux du désert, dans ces tables hiéroglyphiques incrustées sur leurs monumens. D'une taille assez grande, il ne se nourrit point de l'herbe épaisse et courte de ces contrées, mais plutôt des tiges et des feuilles des arbrisseaux rabougris : à la Ménagerie, notre bubale est nourri de foin et de paille comme les autres ruminans.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

JEUX ET DIVERTISSEMENTS ANCIENS.

AMPHITHÉÂTRES.



(Rome. — Le Gladiateur mourant, statue grecque par Ctésilaüs.)

La 21^e livraison ou premier volume du *Magasin pittoresque* (année 1835) offre une *vue extérieure* et une *vue intérieure* du Colysée, le monument le plus colossal de l'ancienne Rome. En publiant ces deux gravures, nous avons donné quelques détails sur l'architecture des amphithéâtres, sur la disposition et sur la destination de leurs diverses parties, et sur les spectacles sanglants que tous les Romains, empereurs et esclaves, patriciens et plébéiens, hommes et femmes, venaient y applaudir. Dans un autre article de la même année (p. 45), en essayant de montrer par quels moyens les continents ont été insensiblement délivrés des bêtes féroces, nous avons déjà rapporté le nombre incroyable d'animaux massacrés pour les plaisirs de Rome et de ses colonies. Enfin, directement ou indirectement, nous avons depuis, à diverses occasions, ajouté quelques faits à ces indications premières, en sorte que le sujet auquel cette livraison est consacrée doit être déjà familier à la plupart de nos lecteurs, et n'a besoin que d'être complété sous une forme plus méthodique. Recueillir des faits, les parsemer sans l'évidence d'une préméditation rigoureuse et les entremêler au hasard du goût, mais aussi, chaque fois que l'instant favorable nous paraît arrivé, rapprocher tous les faits passés d'une même série et les lier en une seule chaîne régulière, telle est l'une des lois de notre rédaction, et nous y restons toujours aussi soumis que le permet la nécessité prédominante de la variété.

SOMMAIRE.

SPECTACLES DES AMPHITHÉÂTRES. — Origine des combats de l'amphithéâtre, leurs progrès et leur décadence. — Combats d'animaux ; Bestiaires. — Combats d'hommes ; Gladiateurs, lanistes ; Sermons des gladiateurs ; Classes diverses de gladiateurs ; Récompenses des vainqueurs

IDÉE D'UNE REPRÉSENTATION DANS L'AMPHITHÉÂTRE. — Exemples de combats dans l'amphithéâtre ; Explication des sculptures du tombeau de Scourus, à Pompéi. — De quelques œuvres d'art antiques représentant des gladiateurs ; une caricature latine.

ARCHITECTURE ET DISTRIBUTION D'UN AMPHITHÉÂTRE. — Arène. — Caveæ. — Podium ; Places occupées par les diverses classes de spectateurs. — Velarium.

RUINES D'AMPHITHÉÂTRES QUI EXISTENT ENCORE

TOME III. — OCTOBRE 1835.

SPECTACLES DES AMPHITHÉÂTRES.

ORIGINE DES COMBATS DE L'AMPHITHÉÂTRE ;
LEURS PROGRÈS ET LEUR DÉCADENCE.

On ne trouve de restes d'amphithéâtres que dans l'étendue de l'ancien empire romain.

La Grèce n'avait point connu les combats barbares d'animaux et d'hommes tant qu'elle avait conservé sa liberté : dégénérée et tributaire de Rome, elle se laissa apprendre par Antiochus à aimer ces sanglants spectacles, et des amphithéâtres s'élevèrent alors dans quelques unes de ses villes ; mais les Athéniens, le peuple artiste par excellence, repoussèrent jusqu'au dernier jour avec dégoût la férocité de ces jeux romains.

On attribue à Ctésilaüs, sculpteur grec qui vécut postérieurement au temps de Phidias, l'original en bronze de la statue que nous reproduisons. La copie antique en marbre, que le temps a respectée, a été possédée par le musée Napoléon : à la chute de l'empire, nous l'avons rendue à Rome : une copie moderne était dernièrement exposée près l'arc Gaillon, dans la cour de l'École des Beaux-Arts ; on croit généralement, mais contrairement à quelques autorités recommandables, qu'elle représente un *gladiateur mourant*. C'est elle qui a inspiré à Byron ces deux strophes :

Je vois le gladiateur renversé à terre : il s'appuie sur une main ; son front mâle consent à la mort, mais triomphe de l'agonie. Tandis que sa tête fléchit et insensiblement s'abaisse, de sa poitrine sanglante quelques dernières gouttes sortent avec lenteur et tombent de la plaie rougie, larges, pesantes, une à une, comme les premières gouttes d'une pluie d'orage. Mais déjà l'arène tremble et tourne sous son regard... il expire avant qu'ait encore expiré le cri de triomphe du malheureux qui l'a tué.

Ce cri insolent, il l'a entendu, mais sans y prendre garde. — Ses yeux étaient avec son cœur, et c'était loin de l'arène. Son rêve mourant ne s'est pas arrêté au regret de la vie ou du prix de la victoire. Il a volé d'un trait vers une hutte sauvage au bord du Danube : là, il a vu sa jeune race Barbare jouer et rire ; là, il a vu leur mère, sa compagne, la forte femme Dace... Il les a vus, lui, leur maître, mis à mort comme un animal féroce pour faire une fête aux Romains ! — Et toute cette vision ruisselait avec son sang. — Sera-t-il mort, et sa mort restera-t-elle donc sans vengeance ? — Levez-vous, dieux puissants, et faites tonner votre colère !...

Il y avait deux sortes de combats : 1^o les combats d'animaux entre eux, ou les combats d'hommes et d'animaux ; 2^o les combats d'hommes, ou de gladiateurs à cheval ou à pied.

L'amphithéâtre était quelquefois aussi destiné à d'autres spectacles, par exemple à l'exécution de certains condamnés livrés, soit au bourreau, soit aux bêtes féroces ; c'est ainsi qu'un grand nombre des premiers chrétiens furent publiquement déchirés par les lions et par les panthères dans les amphithéâtres. — *Aux lions ! aux lions les chrétiens !* s'écriait le peuple avide de sang et superstitieux, chaque fois que Rome, menacée de toutes parts, descendait un nouveau degré de son ancienne splendeur ; et les empereurs, pour apaiser les cris et écarter d'eux les fureurs de la place publique, envoyaient chaque fois mourir dans l'arène quelques uns de ces disciples du Christ qui pouvaient déjà pressentir le moment où ils seraient à leur tour les maîtres de Rome.

COMBATS D'ANIMAUX ; BESTIAIRES. — Les combats d'animaux étaient aussi appelés *chasses* (venationes).

Tous les animaux imaginables combattaient dans l'amphithéâtre ; on y voyait depuis les éléphants et les lions jusqu'aux hérissons et aux lièvres ; depuis les vautours et les autruches jusqu'aux plus petits oiseaux ; nous avons déjà eu occasion de dire dans ce recueil, qu'un jour, sous l'empereur Probus, le public entrant dans l'amphithéâtre, vit l'arène couverte d'une superbe forêt d'arbres arrachés aux environs de Rome et transplantés pendant la nuit ; il s'y livra des combats de toute espèce. Un autre jour, on fit tout-à-coup convertir l'arène en lac (comme il arrivait quelquefois pour les combats de navires ou *naumachies*), et l'on vit combattre entre autres animaux marins, des crocodiles.

Sylla et Scairus, son gendre, furent les premiers qui firent entrer dans l'arène des lions et des panthères libres. Pompée fit combattre vingt éléphants, quatre cent dix panthères et six cents lions ; César, quatre cents lions et quarante éléphants ; Auguste, trois mille cinq cents bêtes sauvages.

Suivant Eutrope, cinq mille bêtes, et selon Dion, neuf mille, périrent dans l'arène du Colysée le jour de l'ouverture de cet édifice, qui eut lieu l'an 80 de notre ère.

Sous Trajan, onze mille bêtes furent mises à mort à l'occasion de la défaite des Parthes.

Volpinus rapporte que du temps de Probus il parut à la fois dans l'amphithéâtre mille autruches, mille cerfs et mille sangliers.

Les hommes qui combattaient contre les animaux étaient quelquefois désignés sous le nom général de *gladiateurs*, mais ils avaient aussi le nom particulier de *bestiaires*.

COMBATS D'HOMMES ; GLADIATEURS, LANISTES ; SERMENS DES GLADIATEURS ; CLASSES DIVERSES DE GLADIATEURS ; RÉCOMPENSES DES VAINQUEURS. — L'origine des combats de gladiateurs paraît avoir été le sacrifice humain aux dieux. L'usage religieux d'immoler les prisonniers sur les tombeaux des guerriers, et les esclaves sur les tombeaux de leurs maîtres, était général dans la haute antiquité. En Italie, les Etrusques, et, suivant quelques auteurs, les Campaniens, donnèrent aux Romains l'exemple de ces jeux funèbres. Egorger des hommes qui ne se défendaient pas, c'était une barbarie déplaisante pour un peuple héroïque : on laissa les victimes (*bustuarii*) s'entretenir elles-mêmes autour des bûchers. Il paraît que les combats des gladiateurs aux funérailles illustres commencèrent à Rome vers l'an 490 de sa fondation. Insensiblement les morts de moindre qualité eurent leurs holocaustes d'hommes : ce genre de spectacle s'appelait *muneris*, parce que c'était d'abord une sorte de devoir pieux, et celui qui le donnait s'appelait *munerarius* ou *munerator*. Comme le peuple s'engoua d'une manière prodigieuse pour ces cérémonies sanglantes, on les détacha des funérailles, et on les convertit en jeux publics qui eurent lieu d'abord dans le Forum, dans une portion du cirque, et enfin dans

les amphithéâtres qui leur furent spécialement consacrés.

On croit que M. et D. Brutus avaient montré les premiers six gladiateurs l'an 488, à la mort de leur père. L'an 537, les trois fils d'Emilius Lépidus, augure, en firent combattre onze paires dans le Forum, et ce spectacle dura trois jours. L'an 552, les trois fils de Valerius Lævinus en firent combattre vingt-cinq paires. Depuis, le nombre s'en accrut d'une manière indéfinie.

Sous l'empire, telle était devenue la fureur de ces jeux, que l'on voyait des patriciens et jusqu'à des femmes des plus illustres familles se mêler aux gladiateurs. Auguste avait rendu successivement des édits qui défendaient aux sénateurs et aux chevaliers de prendre part aux combats de l'arène. Mais plusieurs de ses successeurs, loin d'imiter son exemple, excitèrent ou contraignirent maintes fois la noblesse de Rome à lutter devant le peuple. On rapporte que Néron fit un jour combattre dans l'amphithéâtre quatre cents sénateurs et six cents chevaliers. Marc-Aurèle, au contraire, non seulement réduisit les dépenses excessives de ces hideux spectacles, mais voulut qu'à l'avenir les gladiateurs ne se servissent plus que d'armes à pointes et à tranchans émoussés. Son fils Commode fit revivre toute la cruauté ancienne, et souvent il mesura lui-même son adresse et ses forces avec celles des gladiateurs. L'influence croissante du christianisme parvint seule à abolir cette coutume. Constantin publia le premier édit qui défendit de verser le sang humain ; il voulut que tout criminel condamné à mort, au lieu d'être réservé pour l'amphithéâtre, fût envoyé aux mines. Vers l'an 404, il se passa un fait singulier que raconte Gibbon. L'empereur Honorius célébrait par des fêtes magnifiques la retraite des Goths et la délivrance de Rome. Un moine d'Asie, nommé Télémaque, eut un jour l'audace de descendre dans l'arène et de séparer les combattans : le peuple, furieux de voir interrompre ses plaisirs, lapida sur-le-champ Télémaque ; mais bientôt, par un retour que la modification religieuse de l'esprit public explique, il eut repentir de ce crime ; il accorda à Télémaque les honneurs dus aux martyrs, et se soumit sans murmure à la volonté d'Honorius, qui supprima les combats de l'amphithéâtre. Toutefois, ce fut seulement sous Théodoric, en l'année 500, que la pratique en cessa tout-à-fait.

Le nom de gladiateur est formé du mot *gladius*, épée. Les gladiateurs étaient, ou des prisonniers de guerre, ou des esclaves condamnés, ou des hommes libres que la misère incitait à se louer pour l'arène malgré le peu de chances qu'ils pouvaient espérer d'échapper à la mort.

Des entrepreneurs achetaient des prisonniers, des esclaves ou des hommes libres ; ils les entretenaient dans des maisons appelées *ludi*. C'étaient en général des hommes robustes et de belle taille ; ils y étaient nourris avec soin. Des espèces de maîtres d'armes nommés *lanista* les exerçaient par principes, et les préparaient aux solennités populaires où presque tous devaient mourir. Les entrepreneurs louaient ou vendaient ensuite leurs gladiateurs aux magistrats ou aux citoyens riches envieux de popularité.

Pétrone cite un serment de gladiateurs ainsi conçu : « Nous jurons, en répétant les paroles d'Eumolpus, de souffrir la mort dans le feu, dans les chaînes, sous le fouet ou par l'épée ; nous jurons, en un mot, quelle que soit la volonté d'Eumolpus, de nous y soumettre en vrais gladiateurs, corps et âmes. »

Les gladiateurs étaient divisés en un grand nombre de classes, et recevaient divers noms suivant les armes dont ils se servaient, et suivant leur manière de combattre. Les *secutores* avaient un casque, un bouclier et une épée ou une massue à bout plombé ; ils combattaient ordinairement avec les *retarii* qui portaient un trident et un filet ; lorsque les *retarii* avaient jeté leurs filets sans succès, ils étaient poursuivis par les *secutores* (*sequi*, suivre). Les *thraces* avaient une dague, un poignard et le bouclier rond. Les *miti*

millions avaient une faux, un bouclier et un casque surmonté d'une figure de poisson; on les appelait aussi *Gaulois*, et il y avait une chanson populaire, fort à la mode dans l'amphithéâtre, où se trouvaient ces mots : *Non te peto, piscem peto; quid me fugis, Galle?* « Ce n'est pas à toi, c'est à ton poisson que j'en veux. Gaulois, pourquoi me fuis-tu ? »

Les *samnites* ou *hoplomachi* (armés de pied en cap) portaient un baudrier, un bouclier d'argent ciselé, une botte à la jambe gauche, un casque à aigrette. Les *essedarii* combattait sur des chariots; les *andabates* à cheval et les yeux bandés; les *dimachères* avec une épée dans chaque main; les *laquearii* avec un cordon. Indépendamment de ces noms, les gladiateurs en recevaient d'autres dans l'arène, suivant les circonstances; on les appelait *meridiani* lorsqu'ils étaient réservés pour l'heure de midi; *supposititii* lorsqu'ils remplaçaient leurs camarades fatigués ou vaincus; *postulatiitii* lorsqu'ils étaient spécialement demandés par le peuple; *catervarii* lorsqu'ils combattait par troupes, etc.

Le courage et la force des gladiateurs, dont le nombre était considérable à Rome, furent quelquefois au service des mouvements politiques. Des citoyens puissants, sous prétexte de fournir aux amusements populaires, entretenaient des familles de gladiateurs, suivant l'expression consacrée, et les tenaient prêtes à soutenir leurs prétentions dans les guerres civiles. A l'occasion de la tentative de Catilina, on dut prendre des mesures pour empêcher les gladiateurs de se joindre aux conspirateurs; la crainte qu'ils inspiraient à Cicéron et à ses amis était d'autant plus fondée, qu'on avait éprouvé leur valeur dans la guerre avec Spartacus. A l'exemple de ce dernier, en l'année 281, au triomphe de Probus, 80 gladiateurs refusèrent d'entrer dans l'arène et de s'égorger les uns les autres pour le plaisir de Rome; ils tuèrent leurs gardiens, brisèrent les portes, et se répandirent dans la ville, frappant de leurs armes tout ce qui s'opposait à leur passage; il fallut faire marcher contre eux les troupes régulières, qui à la fin, non sans peine, les taillèrent en pièces.

IDÉE D'UNE REPRÉSENTATION DANS L'AMPHITHÉÂTRE.

M. de Clarac a vu sur un mur de Pompéi une affiche d'amphithéâtre ainsi conçue : « La troupe de gladiateurs » de Numerius Festus Ampliatus combattra pour la seconde » fois. Combats, chasses, voile (dans l'amphithéâtre), le 16 » des calendes de juin. »

Les affiches ordinairement indiquaient en outre les noms et les signes particuliers aux gladiateurs, le nombre de ceux qui devaient combattre, et la durée de la représentation. Souvent aussi, comme les toiles peintes de nos bateleurs, elles représentaient les scènes principales qu'on se proposait de donner au public. C'était l'éditeur des jeux ou le *villicus* (voyez p. 555) qui les faisait rédiger et publier.

Au centre de l'arène s'élevait un autel consacré à Diane, à Pluton, ou à Jupiter Latiaris (protecteur du Latium). Sur cet autel, s'il faut croire quelques interprétations de passages anciens, la coutume dura long-temps d'immoler un *bestiaire* au commencement des jeux.

Les combattants entraient dans l'arène en procession solennelle, par les extrémités de l'ellipse; ils étaient divisés par paires, ayant des armes différentes ou semblables, et ayant déjà fait preuve de force ou d'adresse à peu près égales. Ils passaient devant la loge de l'empereur et le saluaient avec leurs armes en disant : « Destinés à mourir, les gladiateurs te saluent » (*morituri te salutant*).

Les combattants préludaient avec le bâton (*rudis*), et des armes de bois, ou de fer émoussé (*arma lusoria*); mais bientôt la trompette sonnait, et ils saisissaient les armes meurtrières qui avaient été auparavant visitées avec soin, afin que les pointes et le tranchant en fussent parfaitement acérés et aiguisés.

Dès qu'un gladiateur était blessé, s'il ne tombait pas, le peuple s'écriait *hoc habet!* « Il en tient ! » Alors le malheu-

reux était forcé de baisser ses armes; il levait le doigt pour prier le peuple de lui faire grâce. S'il s'était vaillamment battu, s'il avait été traitreusement frappé, s'il conservait une brave contenance, en un mot, s'il avait excité un intérêt puissant, les spectateurs baissaient le pouce, et il était ou sauvé pour toujours suivant sa condition, ou réservé pour un autre combat; si les spectateurs étaient à son égard dans une disposition d'esprit différente, si leur amour du sang était plus fortement excité, ils fermaient la main et levaient le pouce en le tournant vers les combattants; aussitôt le gladiateur vainqueur égorgeait le vaincu, qui souvent s'étudiait comme un tragédien à mourir avec grâce, pour entendre du moins à son dernier soupir quelques applaudissements de la multitude. Cicéron propose les gladiateurs mourans dans l'arène, comme des modèles de constance et de courage. Qu'aurait-il dit s'il y avait vu plus tard mourir les jeunes filles chrétiennes?

L'entrée inopinée de l'empereur dans l'amphithéâtre, au milieu des combats, valait de droit grâce de vie aux gladiateurs qui en ce moment étaient blessés. Quelquefois aussi le droit de faire grâce appartenait aux vestales ou à celui qui donnait la représentation à ses frais, l'éditeur.

Dès qu'un gladiateur était mis à mort, des esclaves accouraient et entraînaient son cadavre avec un crochet de fer par la *porte de la mort* (libitinensis) pour le conduire au *spoliarium*, lieu où il était dépouillé de ses armes.

Le vainqueur recevait une récompense : c'était soit une somme d'argent, soit une branche ou une guirlande de laurier ornée de rubans de couleur, soit le bâton nommé *rudis*, qui rendait la liberté au gladiateur s'il n'était pas esclave, et qui, dans le cas contraire, le dégageait seulement de l'obligation de combattre à l'avenir dans l'arène.

Hercule était le dieu particulier des gladiateurs : les *rudiaires*, c'est-à-dire ceux qui étaient rendus à la liberté, suspendaient leurs armes dans son temple.

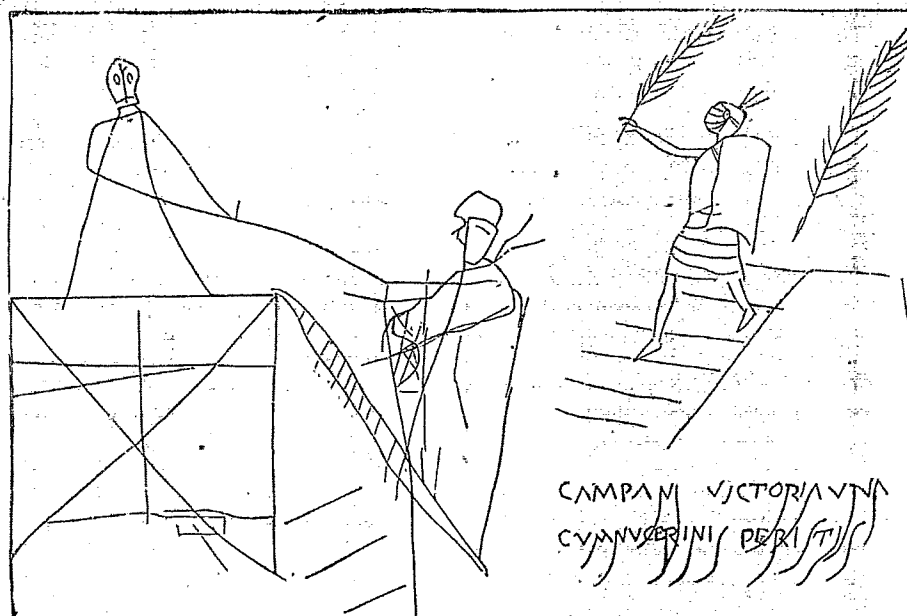
EXEMPLES DE COMBATS DANS L'AMPHITHÉÂTRE; EXPLICATION DES SCULPTURES DU TOMBEAU DE SCAURUS. — Les bas-reliefs en stuc du tombeau de Scaurus, fils d'Aulus, duumvir pour la justice, à Pompéi, donnent des notions précieuses sur les combats de l'arène.

Ils représentent à la fois des combats d'animaux entre eux, des combats d'animaux contre les bestiaires, et des combats de gladiateurs. On comprendra sans qu'il soit besoin de description les différentes scènes de la page 552, où figurent un bestiaire nu et sans armes, entre une panthère et un lion, un sanglier se précipitant sur un bestiaire renversé, un loup atteint d'un trait, un chevreuil attaché par une corde et dévoré par des loups ou des chiens, une panthère et un taureau attachés l'un à l'autre, combattus à coups de lances et de javelines, un homme armé d'un glaive et d'un voile, comme en Espagne le *matador*, marchant contre un ours ou une panthère, des chiens poursuivant des lièvres, un sanglier et un cerf, un bestiaire vêtu de la tunique ordinaire du peuple, appelée *indusia*, *subucula*, perçant un ours abattu, et enfin un taureau transpercé d'une lance, prêt à se retourner contre un bestiaire désarmé.

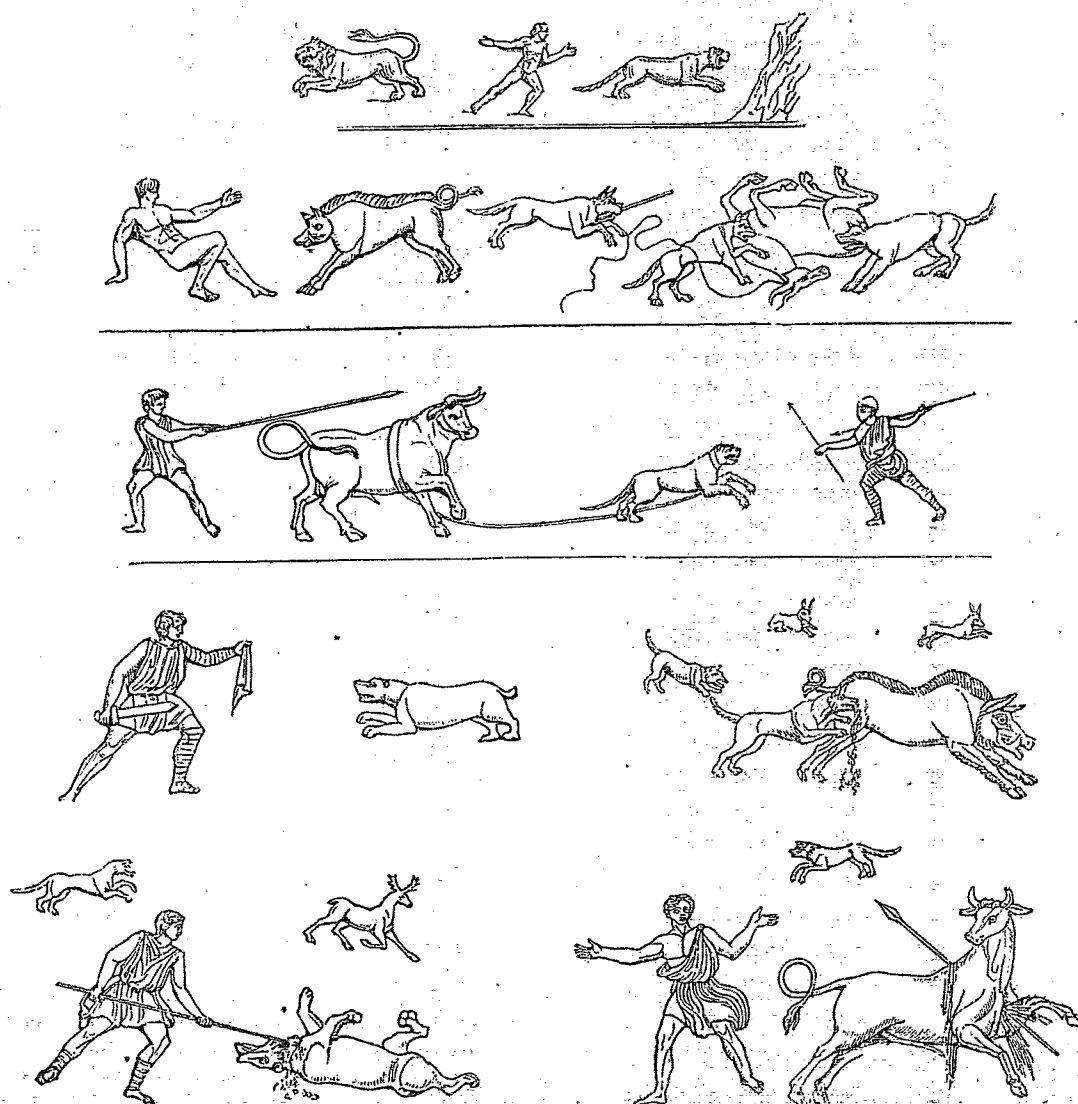
Quant aux figures représentant les combats des gladiateurs, elles nous paraissent devoir entraîner quelques explications.

Le nom de chaque combattant, le nombre des victoires précédentes qu'ils ont remportées et leur condamnation, sont écrits en noir au pinceau, au-dessus des groupes.

La première paire de combattants se compose de deux gladiateurs équestres (*equites*) : le premier se nomme *Bebrix*, le second *Nobilior* : leurs casques de bronze à visière ressemblent à ceux de nos anciens chevaliers. Leur bras droit est couvert d'un brassard à bandes de fer; *Nobilior* porte des demi-cuissards faits de la même manière. *Bebrix* a remporté douze victoires (on lit sur le monument *BEBRIX XVI* ou *BEBRIX XII*). *Nobilior* en a remporté onze.



(Fac-simile d'une caricature tracée à la pointe, il y a près de dix-huit cents ans, sur un mur de la rue de Mercure, à Pompéi.
— Voir l'explication page 334.)



(Combats d'animaux et de bestiaires sculptés sur le tombeau de Scaurus, à Pompéi.)

La seconde paire de gladiateurs combat à pied. Un gladiateur *vélite* ou armé à la légère, a été blessé à la poitrine par un gladiateur *samnite* : il a baissé son bouclier pour s'avouer vaincu, et il élève le doigt vers le peuple pour implorer sa

grâce. Le samnite attend la réponse des spectateurs. (L'épée du vélite a été omise ainsi que la plupart des autres armes offensives, dans ces scènes des bas-reliefs. On suppose que l'intention du sculpteur était de les composer en



Combats de gladiateurs sculptés sur le tombeau de Scaurus, à Pompéi

bronze et de les ajouter.) — Troisième paire. Un *mirmillon* dont la jambe droite porte une jarretière, a été blessé à la poitrine par un *thrace* au bouclier rond : un *théta* (0) indique qu'il a été mis à mort par ordre du peuple. — Quatrième et cinquième paires. *Nepimus*, rétiaire armé d'un tri-

dent, a frappé en trois endroits un *secutor* dont le nom est effacé ; il repousse brutalement la victime qu'un autre *secutor* nommé *Hippolytus* achève de tuer par ordre du peuple. Un rétiaire se prépare à combattre *Hippolytus*. — Sixième paire. Un *vélite* se prépare à tuer un *samnite*

vaincu. — Septième paire. Un *mirmillon* veut tuer un *samnite*; le *laniste* ou maître des gladiateurs le retient, probablement parce que le peuple a fait grâce. — Huitième paire. Un *mirmillon* tombe frappé à mort par un *samnite*. Dans la sculpture, le mourant est adossé à une corniche.

On doit observer qu'à l'époque où fut donné le spectacle ainsi représenté, la perfection et la richesse des costumes et des armures étaient élevées au plus haut degré, et rappellent les belles années de la féodalité (voyez p. 536).

DE QUELQUES ŒUVRES D'ART ANTIQUES REPRÉSENTANT DES GLADIATEURS. — Le bas-relief dont nous venons de donner l'explication est surtout digne d'attention en ce qu'il existe peu de monuments de sculptures dont il soit possible de dire avec certitude qu'ils représentent des scènes d'amphithéâtre. Millin, qui croit que les statues du *gladiateur mourant*, du *gladiateur Borghèse* par Agassias, et du *gladiateur rudiaire* ne sont autre chose que des statues de guerriers, ne cite comme des représentations certaines de gladiateurs que les antiques suivants : — Le *gladiateur Baton*, si célèbre sous Caracalla que ce prince lui fit de magnifiques funérailles; on voit sa figure sur un cippe sépulcral de la villa Pamphili; il n'est pas nu; il a sur la poitrine plusieurs bandes de métal; ses jambes en sont aussi couvertes; il a un collier. — Sur des mosaïques de la ville Albani, on voit un rétiaire appelé *Astyanax*, et un *mirmillon* appelé *Calendius*; ils ont les jambes garnies de plaques, et sont vêtus d'une tunique attachée avec une ceinture; auprès est le *lanista*, qui tient un bâton, signe de son ministère, et les excite à combattre; sur une autre mosaïque du même musée, des gladiateurs sont vêtus

de même; un d'eux a sur la tête de grandes ailes qui rappellent le grand panache que les gladiateurs avaient emprunté des Samnites.

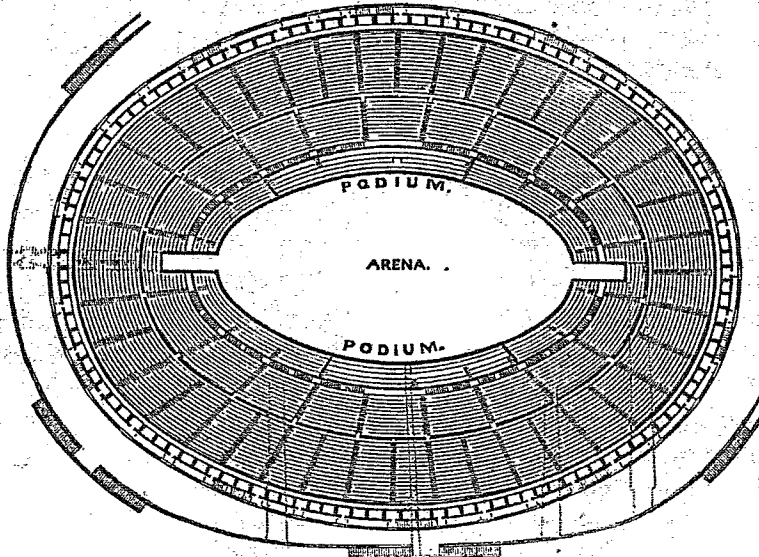
A Cometo, dans un tombeau étrusque découvert depuis peu d'années, on voit une peinture représentant un combat de gladiateurs dans un amphithéâtre dont les gradins sont soutenus par des échafaudages en charpente.

La caricature représentée page 332 fait allusion à une querelle des habitants de Pompéi et de ceux de Nuceria, qui eut lieu l'an 59 de J.-C., à l'occasion d'une représentation dans l'amphithéâtre. Les Pompéiens furent vainqueurs; mais Néron les condamna à être entièrement privés de spectacles et de jeux publics pendant dix années: c'était à cette époque une terrible sentence. — La caricature semble l'œuvre de plusieurs Pompéiens. Le gladiateur qui descend dans l'arène, est plus habilement dessiné que les deux autres personnages, dont l'un semble entraîner d'une échelle sur un lieu élevé un Nucérien prisonnier. — Il eût été, au reste, difficile de s'expliquer cette curieuse composition si l'artiste ou plutôt si les artistes n'avaient eu la complaisance d'écrire ces mots dans un coin du tableau: « *Campani victoria una cum Nucerinis peristis* », c'est-à-dire, si nous comprenons: « Campaniens, vous avez péri dans la victoire aussi bien que les Nucériens. »

ARCHITECTURE. —

DISTRIBUTION D'UN AMPHITHÉÂTRE.

Le mot amphithéâtre, composé des mots grecs *amphi* et *théatro* (théâtre de côté et d'autre) désigne un bâtiment



(Plan de l'amphithéâtre de Pompéi.)

composé de deux théâtres ou demi-cercles réunis, d'où les spectateurs rangés circulairement voyaient également bien ce qui se passait dans un espace du milieu ou du centre nommé *arène*.

Les amphithéâtres ne furent d'abord qu'un vaste fossé creusé en terre: les spectateurs étaient assis autour sur les bords de gazon.

On croit que le premier qui fut construit à Rome fut celui de Caius Scribonius Curio. Il se composait réellement de deux théâtres en bois adossés l'un à l'autre et qui tournaient, après la représentation théâtrale, avec les spectateurs qui y étaient placés, de sorte qu'en ôtant les scènes, ces deux théâtres formaient un seul amphithéâtre.

D'autres amphithéâtres furent ensuite construits en bois dans le Champ de Mars. Statilius Taurus, ami d'Auguste, en bâtit un en pierre à Rome, l'an 725 de sa fondation. Cet édifice fut incendié sous Néron, restauré ensuite, et enfin

entièrement détruit. Les autres amphithéâtres de Rome que l'on connaît par les souvenirs ou par leurs ruines sont: l'amphithéâtre *castrense*, bâti sur la colline des Esquilles; le *Colysée* ou amphithéâtre de Flavien, encore existant, et que Benoît XIV, pour le soustraire à des dégradations continues, plaça sous la protection de la mémoire des Martyrs; enfin l'amphithéâtre bâti par Trajan dans le Champ de Mars et détruit par Adrien.

ARÈNE. — L'*arène*, vide de spectateurs, était la partie de l'amphithéâtre dans laquelle se donnaient les combats d'animaux et de gladiateurs, et quelques autres jeux. On peut aisément se représenter cet espace sous la forme de deux orchestres du théâtre ancien réunis et allongés de manière à offrir un ovale au lieu d'un cercle. L'*arène* était couverte de sable (*arena*) pour absorber et cacher le sang des animaux et des hommes, et aussi pour affermir le sol sous les pieds des combattants. Quelquefois, au lieu de sable, on le semait de

couperose, du rouge brillant du cinabre, et même de paillettes d'or.

En certaines occasions, l'arène recevait des décorations naturelles, comme des arbres, ou se remplissait d'eau pour des jeux de naïades, de sirènes; pour des combats de navires ou de poissons. Les décorations sortaient de *trappes* ouvertes dans l'arène et conduisant à des constructions souterraines: l'eau sortait d'ouvertures latérales pratiquées dans la direction des *caveæ*.

CAVEÆ. — Autour de l'arène étaient pratiquées les loges ou voûtes qui renfermaient les bêtes destinées au combat.

PODIUM; PLACES OCCUPÉES PAR LES DIVERSES CLASSES DE SPECTATEURS. — Les portes des *caveæ* étaient prises dans un mur qui entourait l'arène, et sur ce mur était pratiquée une avance, en forme de quai ou promenoir, appelé *podium*. Entre le podium, élevé de 12 à 15 pieds, et l'arène, il y avait ordinairement des fossés pleins d'eau ou *euripes* pour retenir les bêtes à distance des spectateurs: dans l'origine, au lieu de fossés, il y avait seulement des rets de treillis et des trones de bois. Le podium était orné de colonnes et de balustrades, souvent aussi de peintures à fresque. On y disposait, avant la représentation, le *suggestus*, siège impérial couvert, lorsqu'il n'y avait pas encore de loge spécialement construite, et les chaises curules ou *biselii*: c'était le rang où siegeaient pour l'empereur les consuls, les sénateurs, les ambassadeurs, les vestales, les magistrats, l'éditeur des jeux.

Au-dessus du podium s'élevaient les gradins en retraite les uns sur les autres, divisés en étages et en coins (*cunei*), au moyen d'escaliers et de galeries (*præcinctiones*): les spectateurs y parvenaient du dehors au moyen d'ouvertures pratiquées aux diverses *præcinctiones* et nommées *vomitoria*. Nous renvoyons le lecteur pour l'intelligence de cette partie de la construction à notre article sur les théâtres anciens, p. 265.

Derrière les sénateurs, dans les deux premiers ordres ou *præcinctiones*, étaient placés les collèges de prêtres, les chevaliers, les tribuns civils et militaires et les citoyens romains. Le peuple (*popularta*) était assis au-dessus, divisé en tribus. Les femmes étaient toutes rangées dans une galerie; les esclaves occupaient la galerie la plus élevée. Auguste assigna en outre des places différentes aux hommes mariés, aux célibataires, aux jeunes gens et à leurs pédagogues.

Un archéologue, pour donner l'idée de l'ensemble du bâtiment pris à vue d'oiseau, le compare à un cratère dont la cavité va en diminuant de haut en bas.

Les amphithéâtres contenaient ordinairement de 50 à 50 mille spectateurs. Le Colysée (voir 1853, p. 161), d'après les recherches de Fontana, pouvait contenir aux représentations extraordinaires, et avec l'addition de sièges portatifs, plus de 109,000 personnes: c'est peu de chose en comparaison de la vaste étendue des *cirques* consacrés aux courses de chars, qui contenaient jusqu'à 500,000 spectateurs.

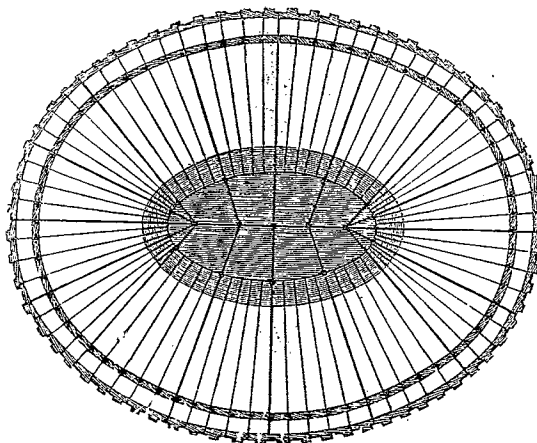
La direction générale de l'amphithéâtre appartenait à un officier, qui avait le titre de *villicus amphitheatri*. D'autres officiers subalternes, nommés *cunearii* et *locarii*, veillaient au placement des spectateurs.

La façade extérieure des amphithéâtres était partagée en étages ornés d'arcades, de colonnes, de pilastres en plus ou moins grand nombre, et quelquefois de statues. Le Colysée a quatre étages.

VOILE (velarium). — Dans l'histoire du théâtre ancien, page 268, nous avons déjà dit que l'usage des voiles tendues au-dessus des spectateurs, pour les défendre contre l'ardeur du soleil ou les injures de la pluie, n'avait été introduit que dans les derniers temps de la république Romaine.

Quintus Catulus « voulant imiter le luxe de Capoue », disent plusieurs auteurs, fit déployer en l'air, le premier à Rome

des voiles de pourpre, lorsqu'à l'inauguration du Capitole ré abli il donna des jeux au peuple. Lentulus Spinther, contemporain de Cicéron, dans les jeux qu'il fit célébrer en l'honneur d'Apollon, fit tendre sur le théâtre des toiles de la plus grande finesse. Jules-César, à la grande admiration des Romains, couvrit d'une voile tout le forum et la Voie Sacrée, depuis sa maison jusqu'au Capitole. Néron fit enrichir de broderies d'or une voile de pourpre; il était lui-même représenté au milieu en Apollon conduisant le char du soleil; des étoiles d'or brillaient autour de lui. Cette voile splendide fut employée dans la célèbre *journée d'or* où cet empereur voulut fêter Tiridates auquel il avait donné le royaume d'Arménie. Toute la scène, toutes les décorations étaient dorées; les acteurs mêmes parurent vêtus de tissus d'or, et de la poussière d'or fut semée dans l'orchestre; c'était un luxe de barbarie qui aurait soulevé le dédain des



(Plan d'un velarium d'amphithéâtre, d'après Fontana.)

Grecs. Nous avons déjà dit que des secrets conduits élevaient et faisaient retomber du haut des statues et du velarium une fine rosée odorante sur les spectateurs (voyez p. 268).

Lucrèce décrit les modifications de lumière qui résultaient de l'usage du *velarium*, dans le 4^e livre de son poème: « C'est » l'effet que produisent ces voiles jaunes, rouges ou noires, sus- » pendues par des poutres aux colonnes de nos théâtres, et flot- » tans au gré de l'air dans leur vaste enceinte; l'éclat de ces » voiles se réfléchit sur tous les spectateurs. La scène en est » frappée. Les sénateurs, les dames, les statues des dieux » sont teints d'une lumière mobile, et cet agréable reflet a » d'autant plus de charmes pour les yeux, que le théâtre est » plus exactement fermé et laisse moins d'accès au jour. » *

De grands mâts qui s'élevaient de l'orchestre et étaient retenus par des anneaux aux murs d'enceinte, servaient à fixer le *velarium*. On voit encore de ces anneaux aux ruines des théâtres d'Orange et de Pompéi.

En quelques théâtres ou amphithéâtres, c'étaient des matelots qui gravissaient à ces mâts pour attacher les voiles, ou les détacher. On rapporte qu'un jour l'empereur Caligula leur ordonna d'enlever subitement le *velarium*, afin de se procurer le plaisir de voir le soleil tomber tout-à-coup d'aplomb sur les têtes découvertes des spectateurs: l'assemblée, d'abord stupéfaite, voulut quitter l'amphithéâtre; mais l'empereur, dit Suétone, fit fermer les portes et défendit qu'aucune personne abandonnât sa place avant la fin de la représentation. On se rappelle aussi que Commode, qui se mêlait parfois aux combats de gladiateurs, croyant entendre le peuple huer sa majesté, ordonna aux matelots alors occupés à tendre les voiles de tuer les mécontents.

Ceux qui savent par expérience combien il est difficile de maintenir étendues de larges toiles, surtout lorsqu'on ne peut donner au centre un point d'appui, regretteront que

* Traduction de Lagrange.

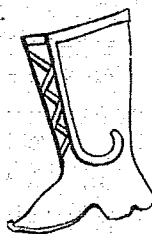
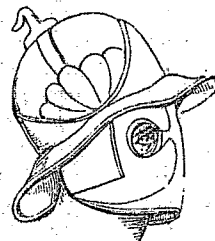
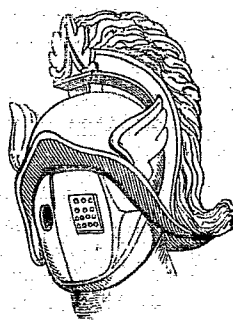
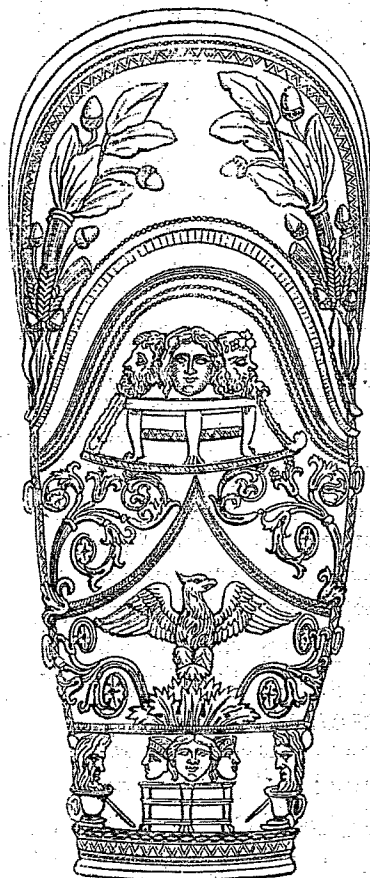
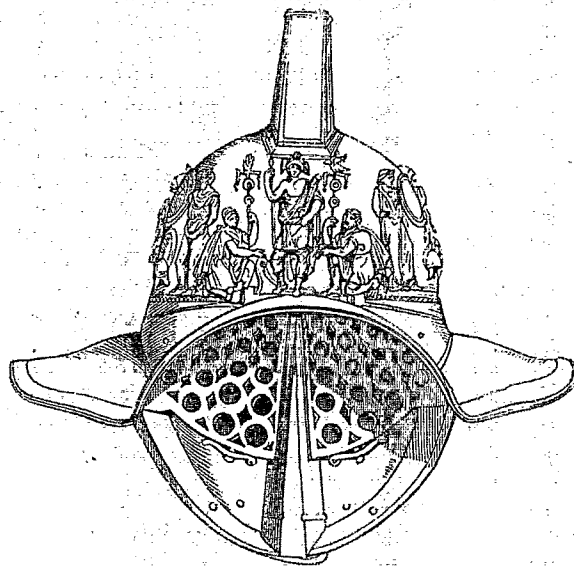
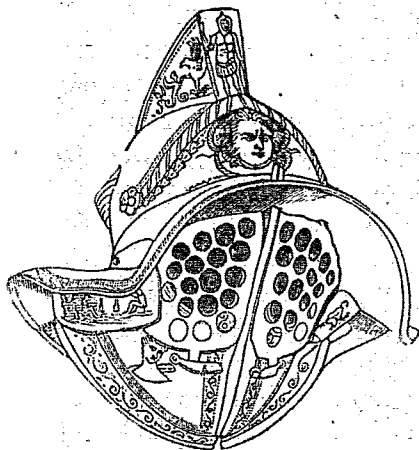
les auteurs latins n'aient pas laissé de description plus satisfaisante des moyens mécaniques employés par les anciens. Fontana propose le plan précédent d'un velarium d'amphithéâtre, mais sans explication.

RUINES D'AMPHITHEATRE QUI EXISTENT ENCORE.

Outre le Co'ssée ou amphithéâtre Flavian à Rome, voici, d'après M. Quatremère de Quincy, les principaux amphithéâtres dont les ruines sont assez conservées pour être étudiées avec utilité.

À Albe, petite ville du Latium, on reconnaît les traces d'un amphithéâtre près du couvent des Capucins; — il en

existe un près du Tibre à Otricoli, ville de l'Ombrie; — un près du Garigliano, autrefois le fleuve Liris; il était bâti en briques; — un à Pouzzol, dont il reste encore une partie d'arcades, et les loges où l'on enfermait les bêtes féroces; — un de construction étrusque à Sutrium; — un à Capoue; — un à Vérone; — un au pied du Mont-Cassin, dans le voisinage de la maison de Varron; — un à Pos-tum; — un à Syracuse; — un à Agrigente; — un à Catane; — un à Argos; — un à Corinthe; — un magnifique à Istrie; — un très grand à Hipella, en Espagne; — la France en compte un à Arles, un à Autun, un à Fréjus, un à Nîmes, que l'on nomme les *Arènes*, un à Saintes, que l'on nomme les *Aracs*.



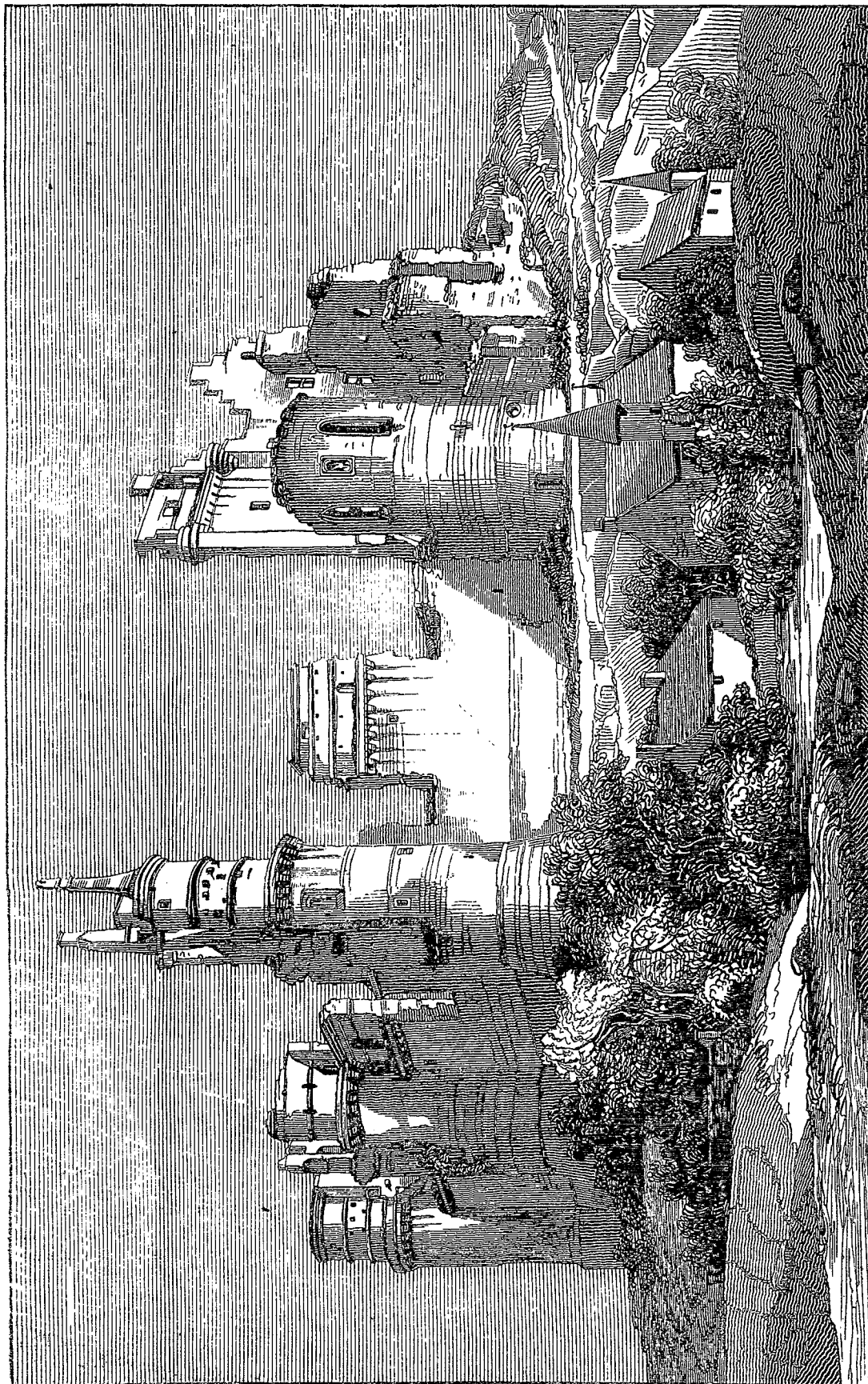
(Choix d'armes de gladiateurs trouvées dans les fouilles, ou figurées sur des sculptures. — Casques. — Jambière de bronze ornée de masques. — Bottines de bronze et de cuir.)

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET, rue du Colombier, n° 30.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

SOUVENIRS GÉOGRAPHIQUES. — BEAUVAIS. — COMPIÈGNE. — SENLIS. — NOYON, etc.



(Ruines du château de Pierrefonds, près Compiègne.)

Ce département est situé dans le nord de Paris, immédiatement après celui de Seine-et-Oise. Sa forme est celle d'un rectangle ; il présente une surface de 600,000 hectares et une population de 598,000 âmes. — Les principales rivières

res qui le traversent sont l'Oise dans sa partie orientale ; l'Aisne qui se réunit à l'Oise auprès de Compiègne ; le Thérain qui passe par Beauvais et vient aussi se jeter dans l'Oise.

— La surface du département est généralement plane, mais un peu ondulée. Sur la route de Paris à Compiègne, les voyageurs remarquent une hauteur, nommée *la montagne de Verberie*, élevée d'environ 160 mètres.

Les productions de la culture dépassent moyennement d'un cinquième les besoins de la population. Les principales richesses agricoles du pays consistent en grains, forêts et bestiaux ; ainsi on y élève plus de 50,000 chevaux et de 75,000 bêtes à cornes ; on y récolte en céréales 5,500,000 d'hectolitres, et on y trouve les forêts de Compiègne, Ermenonville, Hallat, Chantilly et autres, qui occupent environ la sixième partie de la surface. — Il s'y fait une notable quantité de cidre et quelque peu de vins médiocres.

— L'exploitation minérale est assez intéressante sous le rapport des carrières pour bâtir et paver et des terres argileuses pour poteries. — La fabrication de lainage en tous genres, celle des dentelles et de la tabletterie doivent encore attirer l'attention. La proximité de Paris y entretient d'ailleurs un commerce considérable en divers objets de consommation domestique.

Le département de l'Oise nomme cinq députés ; il compte environ 1,600 jurés, 2,500 électeurs et 85,000 gardes nationaux. La statistique apprend qu'il s'y trouve un écolier pour 11 habitants, et un condamné pour 11,000. — Le revenu territorial annuel dépasse 25,000,000, et la contribution atteint presque 5,000,000. — La taille moyenne des habitants est de 5 pieds 1 pouce 10 lignes.

Ce département est formé d'une partie de l'Ile-de-France et d'une petite partie de la Picardie ; il est divisé en quatre arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Beauvais, Senlis, Compiègne et Clermont.

BEAUVAIS. — 15,000 habitants ; préfecture et évêché ; 17 lieues de Paris. — C'est une ville d'une haute antiquité qui appartenait aux Bellovaques lorsqu'elle fut prise par César. Son histoire du neuvième au douzième siècle nous la montre mainte fois pillée et brûlée, surtout par les Normands. *Garin de Lohéran* disait dans son roman au douzième siècle :

Li Normands ont tot Beauvaisins gaté.

Nous avons donné (1854, p. 254) une charte que les habitants contraignirent leur évêque de jurer. Les évêques de Beauvais ont joui d'une grande célébrité dans l'histoire. On se rappelle entre autres *Pierre Cauchon* qui se montra si passionné dans le procès de *Jeanne d'Arc*. — C'est dans le Beauvaisis qu'éclatèrent, en 1557, les troubles de la *Jacquerie* ; cette cité eut la gloire de produire *Jeanne Fourquet* ou *Lainé*, surnommée depuis *Jeanne Hachette*, qui sauva la place attaquée, en 1472, par *Charles-le-Téméraire* à la tête de 80,000 guerriers. On conserve encore le drapeau bourguignon enlevé par l'héroïne sur la brèche.

Nous avons déjà parlé de la cathédrale (1855, p. 225). On remarque encore à Beauvais l'Hôtel-de-Ville, édifice moderne, et le Palais épiscopal, de construction antique, dont l'aspect est celui d'une forteresse. — Il ne faut pas oublier la célèbre manufacture de tapisserie, plus ancienne de trois ans que celle des Gobelins ; elle n'exécute guère de tableaux, mais des vases, des tentures, des fêtes champêtres, des amblemens et des tapis jaspés pour escaliers ou antichambres ; elle occupe 400 ouvriers.

CLERMONT. — Cette petite ville de 2,700 habitants, bâtie sur un monticule, est dominée par son château. En 1826, le gouvernement, qui avait acheté ce château depuis une vingtaine d'années, y créa une maison centrale de détention pour les femmes, condamnées à plus d'un an de prison. On y pourrait renfermer un millier de ces malheureuses : elles

travaillent à des ouvrages d'aiguille et de cheveux. Le tiers de leur journée appartient à l'entrepreneur de ces travaux ; un tiers leur est réservé pour le jour de leur sortie, et l'autre tiers leur est donné comptant. — Les environs de Clermont produisent tant de cerises qu'on en estime le produit à 80,000 francs.

COMPIÈGNE. — Ville ancienne de 9,000 habitants ; elle fut dans l'origine un palais de plaisance des Valois. Plusieurs rois y furent couronnés ou y moururent. Compiègne ayant ouvert ses portes à *Charles VII*, *Jeanne d'Arc* s'y retira après l'affaire du Pont-l'Évêque, et y fut assiégée par les Anglais ; là, était marqué le terme des exploits de cette fille sublime, qui fut prise dans une sortie (1435, p. 141). — Compiègne possède un château royal rebâti sous *Louis XV* ; *Napoléon* y reléqua, en mai 1808, le roi d'Espagne *Charles IV*, la reine et don *Godoi*, prince de la Paix ; c'est aussi là que se passa la première entrevue entre *Napoléon* et *Marie-Louise* en mars 1810.

SENLIS. — 5,000 habitants ; ancienne capitale des *Silvanectes*. Elle fut fortifiée plus tard par les Romains qui lui donnèrent le nom de *Augustomagus*. — On attribue à *Charlemagne* la fondation de sa cathédrale qui, détruite par la foudre en 1504, fut rebâtie par *Louis XII* avec le produit d'un denier retenu sur chaque mesure de sel vendue dans le royaume. Sa flèche travaillée à jour s'élève à 211 pieds de hauteur.

Disons maintenant un mot de quelques localités dont il est intéressant de conserver un souvenir, sous le rapport historique ou industriel.

Noyon, ancienne ville ; 6,000 habitants. *Charlemagne* s'y fit couronner en 768, et pendant quelque temps elle fut la capitale de son empire ; *Hugues Capet* y fut élu roi ; le célèbre *Calvin* y naquit en 1509. — **Chantilly**, 2,500 habitants (voir p. 55). Au commencement du dernier siècle, *M. Moreau* y fonda sa fabrication des dentelles et des blondes ; c'est à sa maison qu'est due la réputation européenne des *dentelles de Chantilly*. — **Crépy**, 2,600 habitants ; ancienne capitale du duché de Valois à la fin du treizième siècle. On fabrique aux environs le fil commun connu sous le nom de *fil de Crépy*. — **Mouy**, 2,500 habitants ; fabrique d'étoffes de laine, connues sous le nom de *serges de Mouy*. — Près de **Breteuil** (2,500 habitants) se trouve le terrain de *Bratuspance* (anciennement *Brantuspantium*, mentionnée par César). Parmi les autres lieux anciens du département, il faut distinguer *Verberie* (1500 habitants) l'une des douze villes de l'ancien royaume de Soissons ; les rois de la première race y avaient un palais qui fut rebâti par *Charlemagne* ; **Nogent-les-Vierges**, un des premiers établissements de *Clévis*, où l'on a découvert en 1816 une grotte contenant deux cents squelettes ; l'église paroissiale de *Trie-le-Château*, un des plus vieux monumens de la religion chrétienne en France, très curieux à examiner sous le rapport de la décoration. — **Savignies** (800 habitants) est célèbre par ses fabriques de poterie. Autrefois elle en a fourni la France, l'Angleterre, les Pays-Bas ; l'établissement de cette fabrication y date de la plus haute antiquité, car on trouve dans les fouilles des vases semblables à ceux qui se font aujourd'hui. C'est *Savignies* qui produit les fontaines de grès répandues à Paris, les bouteilles, tuyaux, cornes et creusets de grès ; elle se livre aussi à une fabrication plus moderne de poterie vernissée. — Pendant long-temps il s'est fait à **Bulle** un commerce de toiles demi-Hollande qui jouissaient d'une très grande réputation en France et en Espagne. On cultivait aux environs du lin très recherché par les Flamands et les Hollandais pour leurs toiles fines. Mais, vers 1750-1755, ces linières ont été abandonnées.

Mentionnons enfin **Sallency**, patrie de saint *Médard*, fondateur de la fête de la Rosière ; **Creil**, ville au neuvième siècle, qui possède une fabrique de faïence où travaillent neuf

cents ouvriers ; Gisors, où se livra une bataille entre Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion ; Meru, centre d'un commerce considérable de tabletteries, éventails, etc. ; Neuville-en-Hez, où naquit saint Louis le 25 avril 1225.

Ce département possède les ruines d'un grand nombre de châteaux anciens, dont il faut surtout attribuer la construction aux attaques continuelles et imprévues des Normands dans le moyen âge. Les plus remarquables de ces ruines sont celles du château de Pierrefonds, situées à 5 lieues de Compiègne sur la lisière de la forêt. La puissance des seigneurs de ce fief balançait quelquefois celle du roi ; tout le pays environnant était sous leur protection. Les chroniques mentionnent surtout Nivelon-Ier, dont une charte de 1047 fait connaître les immenses richesses. En 1195, Philippe-Auguste acquit le fief. — Les ruines dont nous donnons le dessin n'appartiennent point à l'antique château qui fut abandonné vers 1590. Le nouveau, bâti par Louis, duc d'Orléans et de Valois, à peu de distance du premier, était considéré comme une des merveilles du temps. Il couvrait une surface de 1680 toises carrées ; ses tours assises sur le roc avaient 108 pieds de hauteur en maçonnerie. Un telle forteresse dut soutenir et soutenir en effet un grand nombre de sièges. Elle était en la possession des ligueurs lorsque Henri IV la fit successivement attaquer par le duc d'Épernon et le maréchal de Biron, mais en vain : elle était défendue par Rieux, fils d'un maréchal ferrant, dont l'audace s'accrut par cette résistance, et qui manqua en 1595 d'enlever Henri IV lui-même, dans le cours d'une des aventures de ce prince. Rieux pris plus tard et pendu, Saint-Chamant lui succéda, et finit par vendre la place. — Au temps de la guerre des mécontents, le marquis de Cœuvres, capitaine de Pierrefonds, s'étant rangé contre la cour, Charles de Valois fut envoyé avec de l'artillerie et 15,000 hommes, il réduisit bientôt le château que Louis XIII donna ordre de démanteler. On renversa les fortifications de l'entrée, et on enleva la toiture.

En fait de propriétés et de châteaux modernes, on remarque dans le département de l'Oise, les châteaux de Crillon et de Noailles, celui de Plessis-Villette, jadis habité par la fille adoptive de Voltaire, connue sous le nom de *Belle et Bonne* ; celui de Thury, appartenant à la famille Cassini (1854, p. 451), où fut établi un observatoire, et où ont été formés les premiers ingénieurs de la carte de France. On y trouve aussi celui de Liancourt, qui rappellera toujours la mémoire du respectable philanthrope mort en 1827, de Larochefoucault-Liancourt, agriculteur, manufacturier, l'un des introducteurs de la vaccine en France. L'un des fondateurs des caisses d'épargnes, promoteur d'une foule d'établissements de bienfaisance. Ce département possède encore deux châteaux des plus célèbres sous le rapport de la beauté, ceux de Mortefontaine et d'Ermenonville. Nous ne pouvons ici les décrire, bornons-nous à rappeler que Mortefontaine vit, le 30 octobre 1800, la réunion des consuls français et des ministres américains, pour la signature du traité de paix entre la France et les États-Unis ; et que c'est à Ermenonville que vint mourir Jean-Jacques Rousseau.

RÉGIMENT DES DROMADAIRES.

Ce régiment fut formé dans la campagne d'Égypte en 1799. Son personnel n'atteignit jamais 400 hommes ; mais les services qu'il rendit n'en furent pas moins fort importants, non seulement pour la correspondance entre l'Égypte et la Palestine, pour les approvisionnements des postes avancés, pour les croisières établies dans le désert dans le but de s'opposer aux communications des corps ennemis les uns avec les autres ; mais encore pour les charges dans une bataille rangée, et pour les engagements contre les Arabes ou les Mameluks.

Dans le principe, les hommes de ce régiment étaient armés de fusil, baïonnette, giberne, comme l'infanterie, et d'une très longue lance ; mais la lance fut promptement reconnue inutile et abandonnée. Les officiers eurent le sabre et quatre pistolets, dont deux à la ceinture et deux au pommeau de la selle du dromadaire, tous retenus par des cordons de soie. Le commandant avait une boussole pour diriger sa marche dans le désert. Chaque cavalier (on devrait dire, chaque *dromadaire*) portait avec lui 150 cartouches en sus de celles de sa giberne. L'équipement consistait en une selle, un licol, un cavesson, fixé par une chaînette aux narines de l'animal, pour le diriger ; des sacoches pour les vivres ; une outre de cuir pour l'eau. La nourriture journalière des animaux était de dix livres de fèves et dix livres de paille. Il y avait en outre un chamelier par six dromadaires pour les panser et les tenir en main, lorsque les cavaliers combattaient à pied.

Les dromadaires portaient ordinairement, lorsqu'ils s'enfonçaient dans le désert, pour dix jours de vivres.

Kléber (1834, p. 171) avait dessiné et colorié lui-même l'uniforme du régiment, qui se composait de trois tenues différentes. Le grand costume consistait en pantalon rouge, dolman bleu de ciel, bottes à la hussarde, turban blanc surmonté d'un haut panache jaune, et une ample dalmatique de couleur écarlate, sans collet et sans manches, fixée sur la poitrine par deux rangs de brandebourgs.

Cet éclatant uniforme ressemblait à celui que David avait dessiné pour l'École de Mars. « Aussi, ce grand artiste (dit un des officiers de l'armée d'Égypte dans le *Journal des Sciences militaires*) s'anima-t-il d'un vif intérêt, quand, dans les récits qu'il sollicita souvent de nous sur l'expédition d'Égypte, nous lui racontâmes l'effet produit par ce costume aux obsèques de Kléber, à l'instant où, l'armée pénétrant dans l'enceinte où nous venions de déposer les restes de notre général en chef, les dromadaires parurent à leur tour au débouché d'une gorge étroite. Lorsqu'ils se furent formés en bataille devant le cercueil, et que, relevant rapidement leurs armes inclinées, ils exécutèrent leurs feux, en jetant sur le corps de Kléber un faisceau de couronnes de laurier et de cyprès entrelacés, un mouvement prononcé d'admiration chez les assistants manifesta l'impression que produisait ce costume à la fois antique et moderne, asiatique et européen. »

Ce beau régiment fut toujours sous les ordres du colonel Cavalier tant qu'il demeura en Égypte ; au retour de l'armée d'Orient en France, on incorpora le personnel dans la cavalerie.

Il en est des préceptes comme des graines : ce sont petites choses qui font beaucoup ; si l'esprit qui les reçoit a de la disposition à bien apprendre, il ne faut point douter que de sa part il ne contribue à la génération, et n'ajoute beaucoup à ce qu'il aura recueilli.

SÈNÈQUE, épître XXXVIII, trad. de Malherbe.

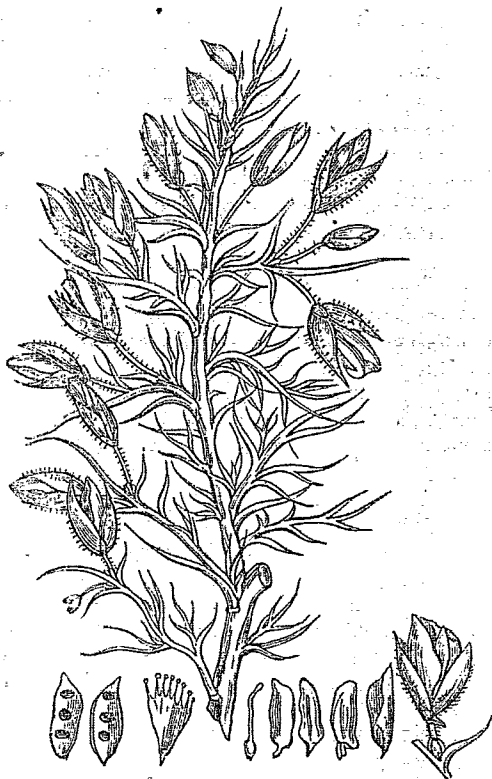
Celui qui veut apporter remède au délabrement de ses affaires, ne doit pas négliger les bagatelles. Il y a communément plus de dignité à retrancher les petites dépenses qu'à s'abaisser aux petits gains. BACON.

AJONC D'EUROPE.

La plante dont notre gravure reproduit l'aspect est douée d'une qualité bien précieuse, c'est non seulement de croître dans les plus mauvais terrains, dans les plus secs et les plus sablonneux, mais encore de les améliorer. On trouve de

l'ajonc en riche floraison là ou maigrirait tout autre végétal ; on le trouve dans la Sologne, dans les landes de Bordeaux, de Bretagne et de Normandie, enfin dans toute l'Europe, où il couvre d'immenses étendues de pays. Cet arbrisseau, qui sur les montagnes de la Galice en Espagne dépasse 15 pieds de hauteur, ne s'élève communément qu'à 5 pieds ; il pousse des rameaux nombreux, serrés, garnis de beaucoup d'épines. Sa floraison, de couleur jaune, est d'un assez joli effet pour n'être point déplacée dans l'ornement des jardins anglais.

L'économie agricole tire un bon parti de l'ajonc ; dans quelques pays on le cultive. Les bestiaux trouvent dans ses jeunes pousses un fourrage frais pendant l'hiver ; les branches et les vieilles tiges servent à chauffer le four et à faire du feu. Il faut cependant avoir soin d'écraser sous des rouleaux de pierre les parties tendres qu'on donne aux animaux, de crainte que les épines n'occasionnent des blessures à la langue ou au palais ; on n'obtiendrait même, si l'on coupait l'ajonc trop tard, que des épines trop coriaces, hors d'état de servir à la nourriture des bestiaux.



(Ajonc d'Europe.)

L'ajonc forme en outre de bonnes haies, établies à l'aide de semis et surtout employées en Angleterre. Le docteur Anderson, qui a particulièrement examiné la culture de cet arbrisseau, indique les moyens d'obtenir des haies touffues qui n'empiètent point sur le terrain environnant. Il fait autant de cas de l'ajonc que des navets pour engraisser le gros bétail. — Plusieurs observations recueillies dans le midi de la France, établiraient qu'à l'âge de trois ans, l'ajonc mis en coupes réglées fournirait une quantité de combustible équivalente au produit d'un taillis de chêne de douze ans sur une même étendue.

L'ajonc d'Europe est aussi connu dans diverses localités sous les noms de *jonc marin*, *jomarin*, *jan*, *agion*, *genêt épineux*, *brusque*, *landies*, *vigneau*, *sainfoin d'hiver*.

Bas-reliefs funéraires antiques. — Un des bas-reliefs de la muraille qui entoure la tombe circulaire de Pompéi,

près du monument de Scaurus dont nous avons reproduit les sculptures dans notre dernière livraison, représente une

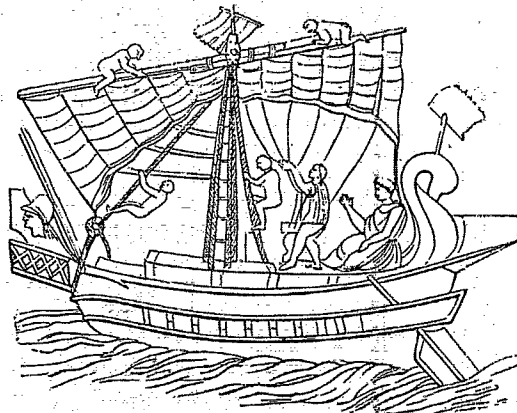


(Bas-relief de la tombe circulaire. — Une mère pompéienne reconnaissant le squelette de son fils.)

femme s'approchant d'un squelette d'enfant étendu sur un monceau de pierres. Les antiquaires ont donné différentes explications de cette sculpture : en voici une qui a paru touchante et qui est généralement adoptée : on suppose qu'une femme vient de reconnaître les restes de son fils enseveli dans les ruines du tremblement de terre antérieur de seize années à celui qui a englouti entièrement Pompéi, le 25 août 79 : la pauvre mère se penche tremblante et se dispose à rendre les derniers devoirs à son enfant en le couvrant d'une espèce de suaire : son costume est encore aujourd'hui celui des femmes aux environs de Sora.

A peu de distance, un autre bas-relief, qui fait partie du tombeau élevé à Nævolia Tyche, affranchie, et à Munatius, offre quelques détails curieux sur la construction des navires romains.

Les deux extrémités du bâtiment sont remarquables : la proue est d'une forme singulière, mal déterminée ; elle est surmontée d'un buste de Minerve. La poupe qui se termine en cou de cygne ou d'oie, est surmontée d'un pavillon : un autre pavillon flotte au haut du mât. La vergue est formée de deux énormes barres de bois grossièrement attachées ; au sommet du mât une espèce de bloc de bois paraît



(Tombe de Nævolia Tyche et de Munatius. — Un navire romain.)

destiné à attacher des cordages qui servaient peut-être de haubans. Tout l'équipage semble composé d'enfants occupés

à ferler la voile. Un homme est assis à la poupe, près du gouvernail. On croit qu'il représente Munatius. Est-ce une allusion à sa profession ? est-ce une allégorie dans le sens de ces métaphores : *La vie est un voyage, ou le vaisseau de la vie entrant au port* ? Le lecteur peut choisir.

Sur quelques erreurs archéologiques dans les églises de France.—A la suite des invasions des Sarrasins et des croisades, il se répandit en France beaucoup de statues d'Isis anti-ques; on en faisait don dans les églises, où on les appelait *vierges noires*. C'est ainsi que la statue de la Vierge de l'église du Puy-de-Dôme n'était autre chose qu'une Isis de basalte tenant son fils Horus sur ses genoux; elle a été brisée pendant la révolution. Le Valentinien qui ornait le bâton cantoral de la Sainte-Chapelle était, disait-on, un saint Louis; l'apothéose de Germanicus était l'enlèvement de saint Jean-Baptiste dans le ciel; et le superbe camée du cabinet d'antiquités de la Bibliothèque royale appelé l'agate de Tibère, qui représente les triomphes de ce prince et l'apothéose d'Auguste, avait été regardé comme la marche triomphale de Joseph. Enfin Neptune et Minerve donnant le cheval et l'olivier aux hommes, avaient été considérés comme Adam et Eve près de l'arbre du bien et du mal. MILLIN.

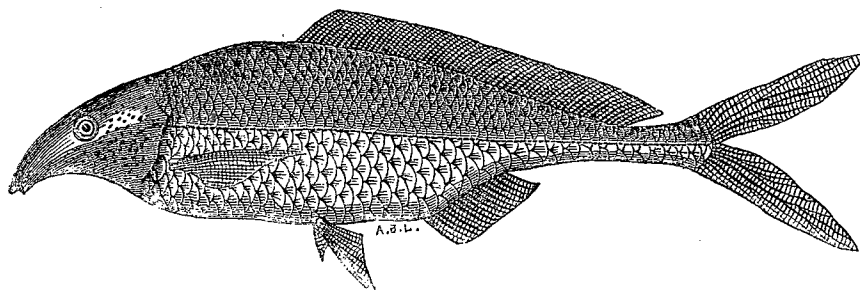
MORMYRE OXYRHINQUE.

Il existe dans le Nil de singuliers poissons, appelés mormyres; ils avaient déjà été observés à la fin du siècle précé-

dent, mais ce ne fut qu'en 1802 que M. Lacépède publia des détails plus circonstanciés sur les mœurs et l'organisation de ces êtres curieux. Pendant long-temps on avait cru que les mormyres manquaient d'opercules, c'est-à-dire de cette pièce extérieure et postérieure de la tête qui recouvre les ouïes des poissons; depuis, cette erreur a été tout-à-fait rectifiée, et l'on a reconnu que cet opercule, au lieu de paraître en dehors, est caché profondément par une couche de muscles. Ce qui induisit surtout en erreur, c'est qu'une peau nue recouvre la tête tout entière du mormyre, se prolonge sur les opercules, enveloppe les rayons des ouïes et les dérobe à l'œil, laissant seulement pour l'entrée de l'eau dans leur cavité une fente verticale très petite, au travers de laquelle même on aperçoit à peine les organes de la respiration. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette peau nue dépasse les ouïes, et va rejoindre le corps dans la partie qui leur est contiguë.

Parmi ce genre de poissons, dont on connaît maintenant neuf à dix espèces, toutes du Nil, à l'exception d'une seule qui est du Sénégal, nous choisissons le plus fameux de tous, *mormyre oxyrhinque*, poisson sacré, qui avait donné son nom à la ville d'*Oxyrhinchos* en Egypte, où l'on avait bâti un temple consacré à son adoration exclusive. Le mormyre oxyrhinque est effectivement on ne peut plus remarquable par la forme effilée et recourbée de son museau, et l'ouverture excessivement étroite de sa bouche, conformation qui avait porté quelques naturalistes à le regarder comme un analogue du fourmillier chez les mammifères.

Il n'atteint guère plus d'un pied de longueur. Les écailles



(Mormyre oxyrhinque.)

qui sont au-dessus de la ligne latérale, c'est-à-dire celles qui occupent toute la partie supérieure du corps, sont moitié plus petites que celles du ventre; la nageoire du bout de la queue se divise en deux lobes bien séparés: il porte une longue nageoire sur le dos, deux près des ouïes, deux sous le ventre, et une moyenne vers l'extrémité de son corps. La tête est, comme nous l'avons dit, recouverte d'une peau fine, bien tendue et comme ponctuée. Sa couleur est d'un gris mélangé de rose antérieurement, avec des reflets d'or et des points rouges en bas et en arrière. L'œil, noir au centre, est bordé de deux cercles concentriques, dont l'extérieur est noirâtre et l'intérieur argenté. Les nageoires sont rouges à leur origine. Le dos est gris verdâtre; le ventre d'un blanc argenté avec des reflets de cuivre jaune ayant assez de hauteur dans la partie antérieure de son corps, le mormyre oxyrhinque n'a qu'une queue très effilée, terminée par les deux lobes arrondis de la nageoire caudale.

Les anciens auteurs, qui connaissaient bien l'oxyrhinque, ont donné quelques détails fort curieux sur la profonde vénération que lui portait le peuple égyptien: « C'était à tel point, dit Elien, que si par hasard un de ces poissons venait mordre un hameçon, le pêcheur aimait mieux abandonner la ligne que de lui causer aucun mal; s'il tombait dans un filet on préférerait plutôt abandonner toute la pêche que de le saisir, à plus forte raison était-on éloigné de le manger. » Cependant sa chair est fort estimée, et les Arabes actuels emploient une foule de procédés pour le capturer; car ce

poisson demeurant toujours au milieu des pierres et étant d'un naturel fort timide, il est fort difficile de le faire sortir de sa retraite.

Le mormyre oxyrhinque présente à l'époque du frai quelques particularités fort remarquables. Dès qu'arrive cette époque, il s'abandonne au courant, suit une des rives du fleuve afin de ne pas se perdre en chemin, gagne ainsi le bas Nil où il séjourne environ un mois; puis il remonte en côtoyant toujours ce même rivage qui lui a servi de guide. Or comme dans le voyage les mormyres marchent par grandes troupes, il leur arrive de se heurter les uns contre les autres, et de plus contre les rives qu'ils côtoient; aussi quand ils sont de retour leur trouve-t-on la tête et les flancs tout écorchés ou meurtris.

L'oxyrhinque a reçu chez les Arabes actuels plusieurs noms, suivant les différentes localités où il se trouve; on le nomme *heummeyé*, *kannumé*, *caschivé*, *gachoué* ou *gachoua*. Ce mormyre a été le sujet de grandes et longues dissertations de la part des savans pour bien établir son identité avec l'ancien poisson révééré, identité qui est maintenant constatée.

SUR L'INVENTION DE LA BOUSSOLE.

Les anciens ont ignoré la polarité de l'aimant, quoiqu'ils paraissent avoir eu quelques notions vagues sur sa propriété d'attirer le fer d'un côté et de le repousser de l'autre.

Si les Grecs et les Romains avaient connu cette polarité, ils en auraient certainement parlé, et Claudien en aurait dit quelques mots en faisant allusion à l'imperturbabilité de la passion amoureuse qu'il dit exister entre ce minéral et le fer. Mais ni chez lui, ni chez aucun autre écrivain classique, on ne trouve un seul mot qui puisse faire soupçonner la connaissance de la direction de l'aimant vers le pôle. Les marins grecs et romains ignoraient complètement l'usage des *compas de mer*; ils se dirigeaient principalement dans leurs voyages par les étoiles pendant la nuit, et par la connaissance des côtes et des îles pendant le jour.

Le nom le plus ancien de l'aimant qu'on trouve chez les auteurs grecs est celui de *Pierre d'Héraclée*, ville située au pied du mont Sipyle en Lydie. Plus tard, cette ville reçut le nom de Magnésie, et alors l'aimant fut appelé *magnès* et *magnetès*. Les Romains à qui les Grecs apprirent à connaître l'aimant, conservèrent avec le mot *magnès* la tradition de l'origine de cette dénomination. Un fait très remarquable, c'est que presque toutes les dénominations de ce minéral dans les différents idiômes de l'Europe et de l'Asie ne sont qu'une traduction de *thsu chy*, qui en chinois est son nom le plus vulgaire, et qui signifie *Pierre aimant* ou *qui aime*.

Bien que les Chinois aient connu dès la plus haute antiquité la force attractive de l'aimant et sa polarité, la plus ancienne mention de sa propriété particulière de communiquer le fluide magnétique au fer ne se trouve explicitement énoncée que dans le célèbre dictionnaire *chone wen* terminé l'an 121 de J.-C. À l'article qui concerne l'aimant on lit : *Nom d'une pierre avec laquelle on peut donner la direction à l'aiguille*. Ce passage important démontre clairement qu'on connaissait déjà en Chine l'aiguille aimantée au deuxième siècle de notre ère. Mais cet usage est moins ancien que celui d'employer l'aimant et le fer aimanté à faire des chars magnétiques, sur lesquels était placée une petite figure d'homme qui d'une main montrait le sud. On sait que chez les Chinois, le pôle antarctique est le but principal de la direction de l'aimant, aussi la boussole est-elle appelée *indicateur du sud*. Chez eux encore, le sud est le côté du monde le plus révéré et se nomme l'*antérieur*, par opposition au nord qu'ils appellent côté *postérieur*. Le trône de l'empereur est toujours tourné vers le sud, il en est de même de la façade principale de tous les édifices. La figure sculptée en bois qui se trouvait sur le char magnétique représentait un génie portant un habit de plumes; de quelque manière que le char se tournât ou se retournât, la main du génie montrait toujours le sud. Quand l'empereur sortait en cérémonie dans son carrosse, ce char ouvrait toujours la marche et servait à indiquer les quatre points cardinaux. Les chars magnétiques furent connus au Japon vers le milieu du septième siècle.

Long-temps avant et sous la dynastie des Tsin, de 265 à 419 de notre ère, un dictionnaire chinois dit qu'il y avait déjà des navires qui se dirigeaient au sud par l'aimant. Quoique plus tard, les annales de l'empire nous aient conservé le détail de la route que prenaient dans les septième et huitième siècles les vaisseaux qui partaient de Canton pour aller à Ceylan, à la côte de Malabar, aux embouchures de l'Indus, et ensuite à Siraf et à l'Euphrate, et qu'il est probable que pour ces longs voyages ils se soient servis de l'aiguille aimantée, cependant la description la plus ancienne d'une boussole dans les livres chinois ne date que de l'époque comprise entre 1414 et 1417 de J.-C. Au treizième siècle, l'usage en est indubitable dans la marine chinoise, et les directions de la navigation sont toujours indiquées par les rhumbs de l'aiguille. Indifféremment on employait soit les boussoles à eau où l'aiguille, soutenue par deux petits roseaux, nageait dans un vase plein d'eau, soit les boussoles sans eau où l'aiguille reposait sur un pivot. Cette dernière forme est maintenant généralement adoptée.

Mais que savait-on en Europe sur cette précieuse décou-

verte? En remontant dans la nuit du moyen âge, on trouve dans une pièce satyrique de Guyot de Provins, intitulée *la Bible*, les premières notions sur la boussole. C'était en 1190; peu après, de nombreux auteurs donnent les mêmes détails et font présumer que les croisés avaient rapporté en Europe la connaissance de cet instrument nautique. Un manuscrit arabe de la bibliothèque du roi ayant pour titre, *Trésor des marchands pour la connaissance des pierres*, confirme cette opinion. En 1242, Baïlak natif du Kibdynk, parle de la boussole aquatique, non pas comme d'une chose nouvellement inventée ou reçue, mais comme d'un appareil généralement connu des navigateurs de la mer de Syrie. « Au nombre des propriétés de l'aimant, dit-il, il est à remarquer que les capitaines qui naviguent dans la mer de Syrie lorsque l'obscurité de la nuit les empêche d'apercevoir aucune étoile pour se diriger selon la détermination des quatre points cardinaux, emploient un vase rempli d'eau qu'ils mettent à l'abri du vent en le plaçant dans l'intérieur du navire; puis ils prennent une aiguille qu'ils enfoncent dans une cheville de bois ou dans un chalumneau, de telle sorte qu'elle forme comme une croix. Ils la jettent dans l'eau du vase et elle y surnage. Ensuite, ils prennent une pierre d'aimant à peu près assez grande pour remplir la paume de la main. Ils s'approchent de la superficie de l'eau, impriment à leurs mains un mouvement de rotation vers la droite, en sorte que l'aiguille tourne sur la surface de l'eau. Enfin, ils retirent leurs mains subitement et à l'improviste, et l'aiguille par ses deux pointes fait face au sud et au nord. Je les ai vus de mes yeux faire cela durant notre voyage par mer, de Syrie à Alexandrie, en l'année 640 de l'hégire (1242 de J.-C.). »

De toutes ces données historiques, il résulte que la boussole aquatique était usitée en Chine au moins 80 ans avant la satyre de Guyot de Provins, et qu'en 1242, elle était en usage aussi bien chez les Arabes que chez les Européens; car Baïlak la rencontra à cette époque chez les pilotes de la Syrie, et Brunetto Latini la vit chez le moine Bacon avant 1260, pendant son voyage en Angleterre. Ainsi cette découverte merveilleuse, communiquée directement aux Arabes par les Chinois, fut transmise aux Francs par les Arabes durant les premières croisades.

Besoin d'affections.—Un tuteur avait donné à une jeune fille de six ans une belle poupée; il vint quelque temps après pour juger de l'effet qu'avait produit ce cadeau; mais, quand il arriva, la poupée avait été jetée au feu. Ma petite, lui dit-il, pourquoi donc as-tu brûlé la poupée? L'enfant répliqua, les larmes aux yeux: « Je lui ai dit que je l'aimais, et elle ne m'a » point répondu. »

INITIATIONS DU COMPAGNONAGE

CHEZ LES OUVRIERS ALLEMANDS.

(Voyez 1834, p. 365; et 1835, p. 186.)

RÉCEPTION D'UN COMPAGNON MENUISIER.

On demande d'abord la permission d'introduire dans l'assemblée celui qui doit subir l'épreuve de sa réception, et qu'on appelle *tablier de peau de chèvre*. Lorsqu'il est introduit, le compagnon qui doit le *raboter* parle ainsi :

« Que le bonheur soit avec vous ! Que Dieu bénisse l'honorable compagnie. Je le déclare, avec votre permission, il y a un gâte-bois, un batteur de pavés, un meurtrier de cerceaux qui me suit partout ; il avance sur le seuil, il recule, il dit qu'il n'est pas coupable, il entre avec moi, et dit qu'après avoir été *raboté*, il sera bon compagnon comme un autre. Je le déclare donc, chers et gracieux compagnons, *Peau de chèvre* ici présent est venu me trouver et m'a prié

de le vouloir bien *raboter*, conformément aux coutumes du métier. Je vais donc le *raboter* et l'instruire comme mon parrain m'a instruit; ce que je ne saurais lui dire, il l'apprendra dans ses voyages. Mais je vous prie, maîtres et compagnons, si je ne trompais d'un ou de plusieurs mots dans l'opération, de ne point m'en savoir mauvais gré, mais de bien vouloir me corriger et me reprendre. »

L'apprenti entre alors dans la chambre avec son parrain, il porte un tabouret sur ses épaules et se place avec le tabouret sur la table, les autres compagnons s'approchent l'un après l'autre et lui retirent chacun trois fois le tabouret pour le faire tomber sur la table, mais le parrain lui prête secours en le tirant en haut par les cheveux; c'est ce qu'on nomme *raboter*; puis on le consacre à plusieurs reprises avec de la bière.

Le parrain dit : « Vous le voyez, la scie que je tiens est creuse comme un sifflet, elle a bien une bouche qui mange de bons morceaux et boit de bons coups.... C'est ici comme ailleurs l'usage et la coutume du métier, que celui qu'on rabote, doit avoir, outre son parrain, deux autres compagnons raboteurs : regarde donc tous tes compagnons, et choisis un d'eux qui te serve de compère.... Comment veux-tu l'appeler de ton nom de rabot? Choisis un nom qui soit court et joli. Celui qui porte un nom court plaît à tout le monde, et tout le monde boit à sa santé un verre de vin ou de bière. Regarde autour de toi, vois ces maîtres et ces compagnons, il y en a de bien braves et de bien vieux, cependant aucun d'eux ne sait tout et tu voudrais tout savoir! Tu es loin de ton compte. Prétends-tu passer maître? — Oui. — Tu dois d'abord être compagnon. Veux-tu voyager? — Oui.

» Sur ton chemin tu verras d'abord un tas de fumier, et dessus des corbeaux noirs qui crieront, il part, il part. Que faire? Faudra-t-il reculer ou passer outre, et dire en toi-même : Noirs corbeaux, vous ne serez pas mes prophètes. Plus loin, devant un village, trois vieilles femmes te regarderont et diront : Ah ! jeune compagnon, retournez sur vos pas, car au bout d'un quart de mille vous arriverez dans une grande forêt et vous vous perdrez.... Que feras-tu? Retourneras-tu sur tes pas? — Oui. — Eh, non, nigaud, n'en fais rien, ne serait-il pas ridicule à toi de t'en laisser conter ainsi. Au bout du village, tu passeras devant un moulin qui dira : En arrière, en arrière! Que feras-tu? Voilà trois espèces de conseillers, d'abord les corbeaux, puis les trois vieilles femmes, et maintenant le moulin, il t'arrivera sans doute un grand malheur. Faut-il reculer ou passer outre? Poursuis ta route et dis au moulin : Va ton train et j'irai mon chemin.

» Plus loin, tu arriveras dans la noire et immense forêt dont les trois vieilles femmes t'ont parlé; tu pâiras de crainte en la traversant, mais il n'y a pas d'autre chemin; les oiseaux chanteront grands et petits, un vent piquant et glacial soufflera sur toi, les arbres s'agiteront, il feront klink, klank, ils craqueront et menaceront de tomber sur toi. Alors tu diras : ah ! si j'étais chez ma mère !

» Au sortir de la forêt, tu te trouveras dans une belle prairie où tu verras s'élever un grand poirier couvert de belles poires jaunes, mais l'arbre sera bien haut.... Reste quelque temps dessous, et tends la bouche; s'il vient un vent frais, les poires tomberont dans ta bouche à foison.... Eh ! bien, est-ce là ce que tu feras? L'apprenti répond oui; (alors on le rabote en lui tirant les cheveux à le faire crier)... N'essaie pas de monter sur l'arbre, le paysan pourrait venir et te rouer de coups; les paysans sont souvent des brutaux qui renouvellent les coups deux et trois fois à la même place. Ecoute, voilà un conseil. Tu es un compagnon robuste; prends le tronc de l'arbre et secoue le fortement, les poires tomberont en grand nombre.... Vas-tu les ramasser toutes? — Oui. — Eh bien, non, tu dois en laisser quelques unes et te dire : Qui sait? peut-être à son tour un brave compagnon travers-

sant la forêt viendra jusqu'à ce poirier; il voudrait bien manger des poires, mais il ne sera pas assez fort pour secouer l'arbre, ce serait donc lui rendre un bon service que de lui préparer des provisions.

» En continuant ton chemin, tu viendras près d'un ruisseau coupé par un pont fort étroit, et sur ce pont tu rencontreras une jeune fille et une chèvre; mais le pont sera si étroit que vous ne pourrez manquer de vous heurter. Comment feras-tu? Eh bien, pousse dans l'eau la jeune fille et la chèvre, et passe à ton aise. Qu'en dis-tu? — Oui. — Eh non pas; je vais te donner un autre conseil; prends la chèvre sur tes épaules, la jeune fille dans tes bras, et passe avec ton fardeau; vous arriverez tous trois de l'autre côté, tu pourras alors prendre la jeune fille pour ta femme, car il te faut une honnête femme, et tu pourras tuer la chèvre, sa chair est bonne pour le repas de noce; et sa peau te fournira un bon tablier. (L'apprenti est raboté de nouveau.)

» Plus loin tu verras la ville; arrête-toi, mets des souliers et des bas propres. As-tu envie de travailler? Va trouver l'ancien et dis : Compagnons je vous prie de vouloir bien me trouver de l'ouvrage? l'ancien répondra : Je m'en occuperai.... Maintenant tu vas sortir pour vider un pot de bière et voir les belles maisons de la ville, n'est-ce pas? — Oui. — Eh non pas, tu dois retourner à l'auberge, jusqu'au retour de l'ancien, car il vaut mieux que tu attendes que de te faire attendre par lui. (On le rabote pour la troisième fois.) »

Le parrain rentre et dit : « Je le déclare avec votre permission, maître et compagnons, tout-à-l'heure je vous amènerai une peau de chèvre, un massacreur de cerceaux, un gâte-bois, un batteur de pavé, maintenant j'espère vous présenter un brave et honnête compagnon. » Alors l'apprenti doit courir dans la rue en criant au feu. Les compagnons le poursuivent et lui font une aspersion d'eau froide. Enfin le repas arrive, on le couronne et l'on boit à sa santé.

Se mettre en rang d'Oignon. — Artus de La Fontaine, baron d'Oignon et seigneur de Vaumoise, était grand-maître des cérémonies sous Henri II, François II. Charles IX et Henri III. Lorsqu'il présidait aux fêtes publiques, il répétait si souvent le cri : *Serrez les rangs!* qu'il se fit remarquer par ce tic. En rapprochant la possession de sa baronnie d'Oignon avec l'idée des oignons qu'on serre les uns contre les autres, on forma le proverbe : *Se mettre en rang d'Oignon.*

Hindou-Kouch; Ver de neige. — L'Hindou-Kouch proprement dit est un pic énorme appartenant à la chaîne de montagnes de ce nom dans l'Asie centrale. Il est situé dans le nord de la ville de Cabool, par environ 35° de lat. N. et 71° de long. E. On l'aperçoit à plus de 150 milles (le mille est le tiers de la lieue marine, qui compte 2854 toises); une neige éblouissante l'enveloppe. Sa hauteur est considérable; les voyageurs éprouvent la plus grande difficulté à y respirer, et les hommes les plus robustes ne peuvent y éviter les étourdissements et les vomissements. On y trouve morts sur la neige des milliers d'oiseaux, qui ne peuvent, dit-on, voler à cause de la violence du vent; les bêtes de somme souffrent aussi beaucoup en le traversant : un grand nombre succombent dans la route. — Les voyageurs ont soin d'observer un profond silence, de crainte que l'ébranlement causé par le bruit n'occasionne une chute de neige. Le phénomène naturel le plus singulier de l'Hindou-Kouch est le *ver de neige*, qui, dit-on, ressemble au ver à soie. Cet insecte, qui habite la région des glaces éternelles, meurt quand on l'éloigne de la neige

Voyage de BURNES, 1835

MUSEE DU LOUVRE.
SCULPTURES MODERNES.
BUSTE DE HENRI III, PAR PRIEUR.

Henri III, troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau le 19 septembre 1551. Ce prince dut, à la faiblesse d'un caractère qui se prêtait à toute domination, la préférence que lui témoigna toujours sa mère.

Sous le titre de duc d'Anjou, et à peine âgé de dix-huit ans, Henri s'était acquis par les victoires de Jarnac et de Moncontour une réputation de valeur et de capacité à laquelle il dut la couronne de Pologne, qui lui fut offerte par la diète en 1573. Charles IX, à son lit de mort, prédit qu'il ne justifierait pas les espérances que ses débuts avaient fait concevoir. Les événements confirmèrent ce jugement dicté peut-être par la jalousie.

Le duc d'Anjou, à qui la santé déjà fort altérée du roi laissait espérer la couronne de France, n'accepta qu'à regret celle de Pologne; aussi mit-il beaucoup de lenteur dans les préparatifs et dans son voyage. L'espérance d'un prompt retour sembla seule l'avoir décidé.

A peine arrivé, il indisposa la fière et turbulente noblesse de sa nouvelle cour, en se renfermant dans le cercle des courtisans français qui partageaient son exil: le mécontentement qui éclata souvent devant lui acheva de lui rendre odieux le séjour de la Pologne. Aussi, à la première nouvelle de la mort de son frère, il prit la fuite de nuit et presque sans escorte. La diète, afin de prévenir les troubles inséparables d'une nouvelle élection, tenta vainement de le faire arrêter, et ensuite de le rappeler par des menaces de déchéance; tout fut inutile. Le jeune roi et ses compagnons, aussi jeunes que lui, avaient soif de revoir la patrie des plaisirs, et ne songeaient guère aux épreuves qu'ils y pourraient subir au milieu des factions qui la déchiraient.



(Musée du Louvre. — Henri III, buste de Prieur.)

Henri, comme s'il eût été dégoûté de la royauté par l'essai qu'il venait d'en faire, ne se montra point jaloux de son pouvoir, et le règne de Catherine continua sous un nouveau nom. La gloire des armes ne parut même plus avoir d'attrait pour le héros de Jarnac et de Montcontour. Les secou-

ses violentes et continuelles que les dissensions religieuses et politiques imprimaient au royaume, ne purent l'arracher à son inaction. Il ne sembla en sortir un moment qu'aux Etats de Blois, en 1576, lorsqu'il se déclara chef de la ligue catholique. Cette mesure qui, si elle eût été suivie, aurait eu pour résultat d'attacher un parti à la couronne et d'abattre la prépondérance des Guise, ne fit, par l'indolence et la faiblesse du monarque, qu'achever de déconsidérer la royauté et d'exaspérer les haines des partis, en rendant imminente la collision des huguenots et de la ligue que Catherine avait eu jusqu'alors l'adresse d'empêcher. Il fallut dix ans à ce prince pour se décider à un second coup d'état, qui fut la mise à mort des princes de Guise aux Etats de Blois en 1588. Nous avons donné, dans un précédent article, quelques détails sur cet acte énergique qui eût pu sauver la royauté, si le roi eût su, comme disait la reine-mère, *coudre* après avoir *coupé* (voir p. 169).

Par cet événement, Henri III se trouva rapproché du parti huguenot comme il l'avait été de celui de la ligue, sans être poussé par aucune sympathie pour l'une ou pour l'autre de ces deux factions également ennemies de sa personne et jalouses de son pouvoir.

Privé de sa mère sur qui il ne pouvait plus se reposer du soin de gouverner, et parvenu d'ailleurs à un âge où le goût des plaisirs qui l'avaient avili, commençait à s'émousser, peut-être allait-il, soutenu par le roi de Navarre, revendiquer avec vigueur ses droits et combattre corps à corps lorsque le couteau de Jacques Clément vint anéantir les espérances de son parti.

Le meurtrier était un moine dominicain que la ligue avait de longue main préparé au rôle qu'elle lui réservait.

Introduit auprès du roi en annonçant qu'il avait un secret important à lui communiquer, il profita du moment où ce prince avait fait écarter les courtisans, et où il parcourait avec attention des dépêches qu'il lui avait remises, pour lui plonger un couteau dans le ventre.

Henri retira lui-même l'arme de sa blessure, et en frappa au front son assassin, que les gentilshommes massacrèrent sur la place. Cette vengeance irréfléchie ne permit pas de connaître au juste les instigateurs de ce crime auquel fut accusée d'avoir pris une grande part la duchesse de Montpensier, sœur des princes de Guise, qui furent tués à Blois.

En des temps plus tranquilles, le règne de Henri III n'eût point été perdu pour les arts dont le goût s'allie souvent chez les souverains à celui des plaisirs.

Mais les troubles continuels dont il ne sut ou ne put délivrer la France, arrêtaient l'essor donné aux lettres et aux arts sous les règnes précédents. Jean Goujon et Germain Pilon n'étaient plus: les travaux du Louvre furent abandonnés. Barthélemy Prieur, contemporain de ces deux grands artistes, s'était formé avec eux dans les travaux du château d'Ecouen, sous la direction de Jean Bullant, et ensuite dans ceux du Louvre. Il leur survécut à tous trois, et nous le voyons en grande faveur sous le règne de Henri IV, poursuivre ces mêmes travaux du Louvre qu'il avait vu commencer. Barthélemy Prieur est l'auteur du buste de Henri III, dont nous donnons le dessin: la figure est un peu endommagée. Les ouvrages de Prieur sont peu nombreux: les plus célèbres sont ceux qu'il exécuta à différentes époques en concourant, pour sa part, à la décoration du Louvre.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

LE SHADDOCK.



(L'arbre du Shaddock.)

Le shaddock, originaire de Chine et des contrées environnantes, est une espèce de grosse orange dont l'apparence extérieure rappelle le melon. Ce fruit tire son nom d'un capitaine, nommé Shaddock, qui le premier l'importa dans les Indes; les naturalistes l'appellent *citrus decumana*; l'arbre qui le porte est plus grand que l'oranger ordinaire; ses feuilles sont découpées en ovale allongé; ses fleurs sont blanches et exhalent un parfum extrêmement doux.

Le shaddock a depuis trois jusqu'à huit pouces de diamètre; sa couleur est jaune-verdâtre, et il pèse environ 16 livres. Il est intérieurement partagé en une douzaine ou plus de cellules remplies d'une pulpe rouge ou d'une pulpe blanche, selon la variété de l'arbre. Le jus est doux dans quelques espèces et acide dans d'autres; il a peu de saveur, mais il est parfait pour apaiser la soif. « On nous apporta des shaddocks, dit l'évêque Héber (*Voyage à Calcutta*); c'est un fruit bien moins juteux que l'orange commune, et qui certainement n'obtiendrait en Angleterre qu'un médiocre succès; mais on boit avec délices, sous ce climat brûlant sa

liqueur acidulée et rafraichissante. » L'écorce, d'une saveur amère, est fort épaisse, et les marins conservent plus facilement ce fruit que toute autre sorte de citron.

Le shaddock a été négligé dans les Indes; au lieu de le propager par boutures, comme cela se pratique en Chine, on le reproduit par la graine, ce qui est une cause de dégénérescence. Aussi dans son pays natal atteint-il des dimensions beaucoup plus considérables que dans l'ouest. — En 1759, on le porta en Angleterre où il fut cultivé avec peu de zèle. On en vendait dernièrement à Londres sous le nom de *fruit défendu*.

LE COUCHER DU ROI

SOUS LOUIS XIV.

Jusqu'au règne de Henri IV, on pénétra difficilement dans les secrets du coucher royal; mais Louis XIV, ce roi tout-à-fait théâtral, dont l'étiquette réglait les plus simples actions, se laissa imposer un cérémonial étrange qui ne res-

semble pas mal à une comédie bouffonne, ou plutôt à une bouffonnerie d'apparat.

Voici comment se trouve réglé ce point important, dans l'*Etat de la France*, livre fort rare, imprimé en 1712, avec la division des chapitres :

1^o Préparatifs pour le coucher du roi.

2^o Grand coucher du roi.

3^o Petit coucher du roi.

4^o Remarques sur le coucher du roi.

Le reste répond à ce préambule. Nous ne changeons pas un mot; nous nous bornons à abrégé.

Sur le soir, dit le rédacteur officiel, deux officiers du gobelet apportent à la chambre la collation de nuit dont le roy se sert en cas de besoin; elle consiste en trois pains, deux bouteilles de vin, un flacon plein d'eau, un verre et une tasse, de plus sept ou huit serviettes et trois assiettes. Un valet de chambre reçoit cette collation, et l'officier du gobelet en fait l'essai devant lui..., etc., etc.

Avant que le roy vienne coucher, un valet de chambre place le fauteuil de sa majesté sur lequel il étale la robe de chambre, et pose dessus les deux *mules* ou pantoufles. Le barbier prépare sur une table la toilette et les peignes. Un autre valet de chambre accommode en dedans l'alcove, à la ruelle du lit, deux coussins l'un sur l'autre qui sont à terre sur le parquet devant un fauteuil, et où le roy doit venir faire sa prière. Les officiers de la garde-robe apportent les hardes de nuit pour le roy, et ils les étendent sur une table de toilette de velours rouge, sur laquelle ils viennent mettre à plusieurs fois les hardes de jour de sa majesté, à mesure qu'elle les quitte.

Grand coucher du roi. — Le roy sortant de son cabinet trouve à la porte le maître de la garde-robe, entre les mains duquel il met son chapeau, ses gants et sa canne, que prend aussitôt un valet de garde-robe; et pendant que le roy détache son ceinturon par devant pour ôter son épée, le maître de la garde-robe le détache par derrière, et le donne avec l'épée au valet de garde-robe, qui le porte à la toilette..., etc.

L'huissier de chambre fait faire place devant sa majesté, qui va faire sa prière proche son lit. L'aumônier du jour tient le bougeoir pendant les prières du roy, et dit à la fin d'une voix basse l'oraison : *Quæsumus, omnipotens Deus, ut famulus tuus, rex noster Ludovicus*, etc.

Le premier valet de chambre, après avoir pris le bougeoir que tenoit l'aumônier, reçoit des mains de sa majesté la petite bourse où sont les reliques, et en même temps sa montre; vous remarquerez en passant, qu'il n'y a que le roy qui ait un bougeoir à deux bobèches, et par conséquent deux bougies. Les bougeoirs pour la reine (quand il y en a une), pour monseigneur le dauphin, et autres, n'ont qu'une bobèche et qu'une bougie, etc...

L'huissier de chambre fait faire place au roy jusqu'à son fauteuil, et au moment où sa majesté y arrive, le grand-chambellan, ou le premier gentilhomme de la chambre, demande au roy à qui il veut donner le bougeoir, et sa majesté ayant parcouru des yeux l'assemblée, nomme celui à qui il veut faire cet honneur. Le roy le fait donner plus ordinairement aux princes et seigneurs étrangers quand il s'en rencontre. (En Espagne cette faveur s'accordait aux dames.)

Le roy, debout, se débouffonne, dégage son cordon bleu, puis le maître de la garde-robe lui tire la veste, et par conséquent le cordon bleu qui y est attaché, et le justaucorps qui est encore par-dessus. Ensuite il reçoit aussi la cravate des mains du roy, remettant toutes ces hardes entre les mains des officiers de sa garde-robe.

Sa majesté s'assied en son fauteuil, et le premier valet de chambre et le premier valet de garde-robe lui défont ses jarretières à bouchés de diamans, l'un à droite, l'autre à gauche. Le premier valet de chambre donne cette jarretière

à un valet de chambre, et le premier valet de garde-robe à un valet de garde-robe. Les valets de chambre ôtent du côté droit le soulier, le bas et le haut-de-chausses, pendant que les valets de garde-robe qui sont du côté gauche déchaussent pareillement le pied, la jambe et la cuisse gauches, etc...

Les deux valets de chambre qui ont été derrière le fauteuil tiennent la robe de chambre à la hauteur des épaules du roy, qui devêt sa chemise de jour pour prendre la chemise de nuit qu'un valet de chambre chauffe, s'il en est besoin. C'est toujours le plus grand prince ou le plus grand officier qui donne la chemise au roy. Le premier valet de chambre aide le roy à passer la manche droite de cette chemise, comme de l'autre côté le premier valet de garde-robe aide pareillement à passer la manche gauche, et chacun noue les rubans de la manche de son côté. Un valet de garde-robe prend sur les genoux du roy la chemise que sa majesté quitte.

Le roy ayant pris sa chemise de nuit, le premier valet de chambre qui a tiré les reliques de la petite bourse, les présente au grand-chambellan ou au premier gentilhomme, qui les donne à sa majesté. Le roy les met sur lui, passant le cordon qui les tient attachées en manière de baudrier, et quand sa majesté met une camisole de nuit, le grand-maître de la garde-robe prend cette camisole des mains d'un valet de garde-robe, et la vêt au roy, qui prend ensuite sa robe de chambre et se lève de dessus son fauteuil qu'un valet de chambre range à l'endroit de la chambre où il a accoutumé d'être. Le roy debout fait une révérence pour donner le bonsoir aux courtisans. Le premier valet de chambre reprend le bougeoir au seigneur qui le tenoit, et le donne à tenir à celui de ses amis à qui il veut faire plaisir, qui demeure au petit coucher. Les huissiers de la chambre crient tout haut : *Allons, messieurs, passez*. Toute la cour se retire, et c'est là où finit le grand coucher du roy.

Petit coucher du roy. — Il ne reste pour lors dans la chambre que les personnes qui peuvent y être admises le matin quand sa majesté est encore au lit, le premier médecin, le premier chirurgien, et quelques particuliers auxquels le roy a accordé la grâce d'être à son petit coucher.

La cour étant sortie, le roy vient s'asseoir sur un siège pliant qu'un valet de chambre a préparé proche la balustrade du lit de sa majesté avec un carreau dessus. Le roy s'y étant assis, les barbiers le peignent et lui accommodent les cheveux. Sa majesté se peigne aussi. Pendant tout ce temps, un des valets de chambre tient le miroir devant le roy; un autre éclaire avec un flambeau.

Le roy étant peigné, un valet de garde-robe apporte sur le *salve* un bonnet de nuit et deux mouchoirs de nuit unis et sans dentelle, et présente cela au grand-maître qui les donne au roy.

Quant à donner au roy la serviette dont il s'essuie les mains et le visage, le grand-chambellan, ou le premier gentilhomme cèdent cet honneur à tous les princes du sang et légitimez, avec cette différence que, si c'étoient monseigneur le dauphin, messeigneurs les ducs de Bourgogne et de Berry, et monseigneur le duc d'Orléans, qui se trouvaient là présents, ce seroit le grand-chambellan, ou le premier gentilhomme, qui leur mettroit en main cette serviette; mais les autres princes du sang ou légitimez la recevoient des mains d'un valet de chambre. En l'absence de tous ces princes, le grand-chambellan, ou le premier gentilhomme de la chambre, ou le grand-maître de la garde-robe, présente à sa majesté cette serviette qui est entre deux assiettes de vermeil, et mouillée seulement par un bout. Le roy s'en lave le visage et les mains, s'essuie du bout qui est à sec, et la rend à celui qui la lui a présentée, etc...

Le roy entre dans son cabinet; il s'amuse un moment à flatter ses chiens, et à leur donner à manger pour s'en faire mieux connaître, et les rendre plus obéissants quand il va

tirer. Cependant les garçons de la chambre font au pied du lit du roy, le lit du premier valet de chambre, dit *le lit de veille*. Ils bassinent et préparent le lit de sa majesté. Ils préparent aussi la collation du roy, et apportent au premier valet de chambre sur une assiette le verre *bien rincé* pour présenter à sa majesté; puis ils versent du vin et de l'eau tant qu'il plaît au roy, et pendant que sa majesté boit, le premier valet de chambre tient l'assiette sous le verre, etc.

Quelque temps après, le roi se couche. Les garçons de la chambre allument le *mortier* dans un coin de la chambre, et encore une bougie; et ces deux lumières brûlent toute la nuit en cas qu'on en eût besoin.

Il est bon d'expliquer ce que c'est que le mortier qui brûle la nuit dans la chambre du roy. Un petit vaisseau d'argent ou de cuivre est appelé mortier à cause de sa ressemblance avec un mortier à piler. Il est rempli d'eau où surnage un morceau de cire jaune, gros comme le poing, aussi nommé un mortier, ayant un petit lumignon au milieu. Ce morceau de cire pèse une demi-livre, c'est-à-dire sept onces; car chez le roy la livre n'est que de quatorze onces au lieu de seize. La bougie qui brûle aussi toute la nuit, est dans un flambeau d'argent posé au milieu d'un bassin d'argent qui est à terre, etc...

Tel était le coucher du roi durant la première partie du règne de Louis XIV. Plus tard, ce prince reçut au petit coucher ses enfans et petits-enfans.

Vers le déclin de son règne, lorsque la France eut perdu Condé, Turenne, Racine, Bossuet, tout le grand siècle enfin, et que les flèches de Saint-Denis commencèrent à faire rêver le vieillard couronné, Louis XIV, devenu triste et morose, ne reçut plus à son coucher que le colonel de ses gardes et le père Lachaise.

Ce que l'histoire peut nous donner de mieux, c'est l'enthousiasme qu'elle élève dans nos cœurs. **GOETHE.**

MUSÉE DU LOUVRE.

ÉCOLE BOLONAISE. — LES CARRACHES.

LE SILENCE.

Une des particularités les plus remarquables de l'histoire de la peinture est l'aptitude aux longues et difficiles études de cet art, souvent transmise comme un héritage pendant plusieurs générations dans une famille.

Il est peu d'écoles qui n'en présentent au moins un exemple, nous ne citerons que les plus frappants.

L'école française offre dans la famille Vernet trois générations de peintres qui se sont distingués dans des genres différents.

Venise a les frères Bellini, connus sous le nom de Bellin, qui, à leurs talens dans l'orfèvrerie, ajoutèrent la gloire d'avoir fondé cette grande école vénitienne que Titien, élève de l'un d'eux, porta à un si haut degré de splendeur.

L'école de Bologne cite deux familles de peintres pour qui la gloire fut un patrimoine dont chaque membre voulut avoir sa part, les Francia et les Carraches; nous ne parlerons que de ces derniers.

L'influence immense qu'ils exercèrent par eux-mêmes, sur leur époque, et par leurs élèves, sur toutes les écoles de l'Italie pendant près de deux siècles, place les principaux détails de leur vie au nombre des connaissances qui méritent d'être popularisées.

Le grand siècle de la peinture était passé; Raphaël, Léonard de Vinci, Michel-Ange et Titien, en atteignant par des routes diverses les limites de leur art, semblaient avoir détruit derrière eux, en montant, les échelons qui les avaient portés. Toutes les écoles, veuves de ces grands maîtres, se

trahaient avec découragement sur leurs traces et les proclamaient en même temps inimitables et seuls dignes d'être imités. Les grandes et divines conceptions de Raphaël avaient jeté tout le siècle dans la recherche de l'idéal; mais les artistes que tant de chefs-d'œuvre absorbaient dans une contemplation stérile, s'efforçaient en vain de reproduire dans leurs compositions l'esprit de celles de leurs maîtres; ils ne parvenaient qu'à imiter matériellement, et à exagérer des types immortels sans arriver à en créer eux-mêmes de nouveaux.

Deux hommes cependant semblaient s'être partagé l'héritage des maîtres; Corrège et André del Sarto avaient surpris chacun un des secrets de ces grands hommes, le génie et la foi.

Mais la foi étant morte au cœur de toute l'Italie, André passa presque inaperçu dans son siècle, et mourut sans laisser son héritage à personne. Quant à Corrège, il fit grande sensation. Les Florentins se ruèrent un instant dans sa manière qui contrastait si fort avec celle de leur vieille école, mais ils reconnurent bientôt que les divines afféteries de ce maître ne vont bien qu'à lui seul.

La grâce de Corrège est une grâce à lui; aucun graveur n'a pu reproduire passablement ses œuvres. Chacune des lignes de son dessin, chacun des tons de sa couleur effleure l'exagération. Pour ne la pas heurter en le suivant, il faudrait que le copiste fût un second Corrège, et les siècles n'en ont vu qu'un.

Il fut donné à Louis Carrache de comprendre cet état de décadence dans lequel était tombée la peinture, de deviner les causes dont il provenait, et d'imaginer les moyens de l'en tirer. Il se trouva en outre qu'à cette puissance d'intelligence, il joignait une égale puissance d'exécution. Dès lors la peinture fut sauvée, un second siècle lui fut promis.

Louis Carrache (Carracci) naquit à Bologne en 1555. Comme s'il eût pressenti dès sa première jeunesse le rôle de direction qui lui était réservé dans la renaissance de l'art en Italie, il commença par visiter les diverses écoles de sa patrie pour constater leur faiblesse et en reconnaître les causes. Il peignit à Venise sous la direction de Tintoret, à Florence, il étudia beaucoup André del Sarto et prit des leçons de Passignano; à Parme, il adora Corrège sans chercher à l'imiter; enfin, après plusieurs années d'étude et d'observation, il retourna dans sa ville natale, décidé à affronter les persécutions de la routine et de l'envie, et à fonder dans sa patrie une nouvelle école.

Le maître était trouvé, il fallait des élèves qui pussent en peu de temps devenir maîtres à leur tour, porter leur part du fardeau de l'enseignement, et se grouper comme des apôtres autour du prophète de la religion nouvelle.

Louis, guidé par un instinct sûr et secret, les chercha dans sa propre famille. Il avait un frère nommé Paul qui pratiquait sans succès la peinture, homme de peu de génie, habile seulement à exécuter les idées des autres; de celui-là, il ne fit qu'un manœuvre. Mais ayant remarqué l'heureuse intelligence de ses deux jeunes cousins, Augustin et Annibal, dont l'un travaillait en orfèvrerie, tandis que le second se destinait au métier de tailleur qui avait mis leur père dans l'aisance, il leur fit étudier à tous deux la peinture, et fut bientôt lui-même étonné de la rapidité de leurs progrès. Rien de plus opposé que les dispositions naturelles qu'ils annonçaient tous deux; Augustin, prudent et réfléchi, procédait toujours par l'analyse et arrivait par le raisonnement. Annibal, fougueux, impatient, ne s'en fiait qu'à l'inspiration et devançait parfois son frère. Louis comprenant qu'il fallait user avec l'un de l'éperon, et avec l'autre du frein, fit entrer Augustin dans l'atelier de Fontana, peintre qui travaillait avec une facilité et une rapidité remarquables, et conserva Annibal dans le sien, où les conceptions s'élaboraient et se mûrissaient davantage.

C'est ainsi qu'il parvint à développer en chacun d'eux

celles de leurs facultés qui semblaient le plus tardives, et à éteindre la sorte d'aversion qu'ils se portaient l'un à l'autre.

Elevés en commun, l'émulation en eux eût dégénéré en envie, et leur division qui se manifesta plus tard, eût éclaté avant que Louis eût pu recueillir les fruits qu'il espérait de leur concours et de leur union.

Tous deux passèrent quelque temps à Parme et à Venise où Louis les avait envoyés pour terminer leurs premières études. Ils en revinrent grands peintres.

Leurs premiers ouvrages exposés à Bologne soulevèrent l'indignation de tous les vieux maîtres de la vieille école, qui, pourvus de diplômes et illustrés par la poésie contemporaine, passaient de leur temps et dans leur ville, pour les colonnes de l'art en Italie. Leurs élèves et le public firent chorus, et les deux jeunes peintres restèrent si étourdis et si désappointés de la rumeur qu'ils avaient excitée, qu'ils pensèrent un instant à changer de manière et à rentrer

dans la route que leurs adversaires appelaient la bonne voie.

Louis les encouragea, les soutint dans cette première épreuve; de nouveaux travaux dans lesquels tous trois se montrèrent supérieurs à l'envi, imposèrent silence à leurs ennemis, et le public ne tarda pas à révenir du jugement que ses coryphées lui avaient d'abord imposé.

C'est alors qu'ils ouvrirent à Bologne une école qu'ils appelèrent *Ecole des Incamminati*. Ce mot qui ne peut être exactement traduit en français, exprime le mouvement, le progrès dont ils voulaient être les chefs.

Cette école, à la fois réaliste et éclectique, eut pour principe une sévère imitation de la nature modifiée, et non remplacée comme elle l'était depuis trente ans, par l'étude des grands maîtres du siècle précédent.

Un sonnet qu'Augustin Carrache composa à la louange d'un peintre contemporain, et qui fait plus d'honneur à sa critique en fait d'art, qu'à son talent en poésie, formule



(Musée du Louvre — Le Silence, par Annibal Carrache.)

avec plus d'exactitude que d'élégance une partie de ses théories, et son opinion tout entière sur les grands maîtres qu'il avait étudiés. En voici la traduction :

Celui qui désire et veut devenir un bon peintre
Doit se rendre familier le dessin de l'école romaine,
Le modelé de celle de Venise,
Et le coloris de l'école lombarde.

Qu'il admire la manière hardie de Michel-Ange,
Le naturel de Titien,
Le style suave et gracieux de Corrège,
Et qu'il étudie dans les œuvres du grand Raphaël l'art difficile
de la composition.

Tibaldi lui enseignera l'exécution des accessoires et la sagesse
de la disposition;
Qu'il observe dans Primatice l'heureux accord de l'imagination
et du savoir;
Enfin qu'il emprunte à Parmigiano quelque peu de sa grâce.

Ou bien, sans tant d'efforts et d'étude,
Qu'il se borne à imiter les œuvres immortelles
Que nous a laissées notre grand Niccolino.

Si Léonard de Vinci et Paul Véronèse ne trouvent pas ici leur place, il faut s'en prendre seulement à la rime; ces grands peintres étaient assurément au nombre de ceux que les Carraches proposaient à leurs élèves pour modèles.

L'école était ouverte, les élèves ne pouvaient manquer; cette généreuse terre de l'Italie fit encore un effort, et des enfants que la gloire marquait déjà au front accoururent se ranger autour des novateurs. Dominiquin, Guide, Albane, Guerchin, Caravage sont sortis de cette grande école de peinture qui a proclamé en Italie le principe de l'indépendance dans les arts.

Augustin fut celui des trois qui prit la plus grande part dans la mission d'enseignement dont ils s'étaient partagé les charges. Aussi grand dans la peinture que son frère et que

son cousin, il s'occupa plus qu'eux de théorie et publia sur son art quelques ouvrages élémentaires. Il s'adonna aussi beaucoup à la gravure et excella dans cet art difficile.

Louis fixa comme Augustin son séjour à Bologne, qu'il continua d'enrichir de ses chefs-d'œuvre jusqu'en 1619, année dans laquelle il mourut pauvre et regretté.

Augustin et Annibal étaient morts avant lui, le premier en 1601, le second en 1609. Ce dernier habita Rome pendant long-temps. Il peignit dans cette ville la fameuse galerie Farnèse qui est la plus importante de ses œuvres. On attribue en partie sa mort au découragement qu'il éprouva de ne recevoir pour prix des huit années qu'il avait consacrées à ces travaux qu'un salaire à peine suffisant pour le defrayer des avances qu'il avait faites.

Il expira dans les bras d'un fils de son frère Augustin. Ce jeune homme connu sous le nom de Antoine Carrache, fit ensevelir son oncle au Panthéon auprès des cendres de Raphaël. Il mourut lui-même en 1618, âgé de trente-cinq ans.

Augustin et Annibal avaient un frère nommé François, qu'ils dirigèrent dans ses études de peinture, et qui mourut en 1622, dans un des hôpitaux de Rome. Il était âgé de vingt-sept ans, et avait montré jusqu'alors plus de présomption que de talent.

Le tableau dont nous donnons la gravure est d'Annibal Carrache. Il représente le sommeil de l'enfant Jésus protégé par la Vierge qui impose silence au petit saint Jean.

Le musée du Louvre possède en outre :

25 tableaux d'Annibal Carrache, entre autres : plusieurs Paysages, la Vierge aux Cerises, deux Résurrections du Christ, deux Martyres de saint Etienne, un saint Sébastien, Hercule enfant, etc ;

4 tableau d'Antoine Carrache, le Déluge,
et 5 tableaux de Louis Carrache.

GRAVILLE.

(Département de la Seine-Inférieure.)

Le village de Gravelle est mentionné dans nos plus anciennes annales sous le nom *Geraldi-Villa* ; sa position dominait, au septième siècle, une baie où les flottes des pirates normands venaient souvent se réfugier.

Un des premiers seigneurs de cette suzeraineté fut Mallet de Gravelle, décapité en 1556 pour avoir embrassé le parti de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, contre Jean, roi de France.

Guillaume de Mallet résolut de se venger du supplice de son père en faisant triompher le parti du roi de Navarre. Son premier objet fut d'abord de s'emparer d'Evreux, place importante gouvernée au nom du roi Jean par Oudart, seigneur de Montigny. Voici par quelle ruse il se mit effectivement en possession de la place.

Oudart faisait sa résidence dans le château, et ne passait que fort rarement le guichet extérieur. Guillaume de Gravelle se rendait journellement, dans l'attitude d'un oisif valetudinaire, sur l'esplanade, où il se promenait au soleil. Insensiblement le châtelain s'était accoutumé à la vue de ce promeneur habituel, et même de temps à autre il entamait avec lui la conversation sur quelques lieux communs. « Messire Guillaume, dit Froissard, voyant un jour le châtelain au guichet, s'approcha de lui petit à petit en le saluant

moult honorablement ; celui-ci se tint coi en lui rendant son salut ; tant fit messire Guillaume qu'il vint jusqu'à lui, puis commença à parler d'aucunes oisivetés, lui demandant s'il n'avoit point ouï les nouvelles qui couroient. Aucunes, dit le châtelain, moult désirant savoir ; mais s'il vous plaît apprenez-les-nous. »



(Vue de l'église de Gravelle.)

Là dessus Gravelle défila un long chapelet de nouvelles extraordinaires qu'il inventait avec un art merveilleux. — D'où savez-vous donc tout cela ? dit Oudart. — D'un de mes amis, répond Guillaume, qui est fort bien informé, et qui, en m'écrivant, m'a aussi envoyé le plus beau jeu d'échecs qu'on vit onc. « Or trouva-t-il cette bourde, ajoute Froissard, pour tant qu'il savoit que le châtelain aimoit moult le jeu d'échecs. »

Le gouverneur, piqué de curiosité, accepte sur-le-champ l'offre que lui fait Gravelle d'envoyer chercher le jeu pour jouer une partie. Guillaume donne en même temps à son valet l'ordre secret d'amener promptement des bourgeois de la ville, dévoués au roi de Navarre. Dans l'intervalle, il continue la causerie et propose au châtelain de passer avec lui dans l'intérieur du château pour jouer plus tranquillement. Oudart y consent. Gravelle entre le premier, et pendant que le gouverneur qui le suit, baisse la tête pour passer sous le guichet, il jette de côté un large manteau qui le couvrait, saisit une hache cachée sous son bras, et d'un coup, pourfend le châtelain jusqu'aux dents. Les siens arrivent aussitôt et s'emparent du château et de la ville, qui dès lors devint le point central de la défense de tout le pays contre le roi Jean.

L'église de Gravelle, sous l'invocation de sainte Honoreine, est très fréquentée par les marins, qui viennent implorer la protection de la sainte contre les dangers de leur périlleuse profession, ou la remercient du salut qu'ils attribuent à sa toute-puissante intercession.

Le style de l'architecture est normand ; la nef et la porte qui regardent l'occident offrent quelques constructions des treizième et quatorzième siècles. On remarque dans une chapelle basse, éclairée par une étroite croisée en ogive,



(Bas-relief dans l'église.)

du côté du nord, un fragment de bas-relief dans lequel on reconnaît le caractère de Jupiter Tonnant; la main droite est armée d'un foudre; la pierre dure, dans laquelle ce bas-relief est taillé, paraît étrangère aux carrières environnantes, et le style ne ressemble en rien aux sculptures qui décorent le reste de l'édifice.

L'église affecte la forme de la croix latine; elle est, à l'intérieur, ornée de chapiteaux couverts de sujets emblématiques, ayant plus ou moins de rapports avec l'histoire religieuse ou nationale.

Emigration des Kalmoucks. — Vers la fin du siècle dernier, les Kalmoucks, de la famille des peuples mongols, ont émigré des rives de la mer Noire jusqu'aux frontières occidentales de l'empire chinois, patrie de leurs ancêtres. Ce peuple marcha en masse, au nombre de cent mille familles, emmenant tous ses troupeaux. On raconte que la colonne qu'il formait occupait en largeur un espace de trois journées de chemin. Il s'avança au milieu de vingt nations, renversant tous les obstacles, et s'arrêta dans les campagnes voisines d'Yarkend, d'où ses ancêtres étaient partis.

LE POISSON NICOLE.

Il y a environ une douzaine d'années, les pêcheurs de la côte de France, depuis Saint-Brieux jusqu'à Saint-Malo, furent tourmentés par un gros poisson durant plus de trois mois. Les nombreuses prouesses de *Nicole* (c'est ainsi qu'on le nomma) font encore quelquefois le sujet des conversations parmi les marins de ces parages.

Il n'était plus possible de pêcher en sécurité; Nicole traversait ou brouillait les filets; quelquefois il les tirait si fortement qu'il les aurait enlevés, et force était de les amarrer aux bancs de la chaloupe, en attendant qu'il plût à Nicole de porter sur quelque autre objet son humeur batifolante; souvent il sautait au milieu des petits poissons que le filet ramassait, et faisant des trouées dans les mailles, il donnait la liberté aux pauvres captifs. Il s'amusait aussi à soulever les ancrs des grands bateaux à huitres pendant que les matelots de l'équipage étaient dans les embarcations légères à drâguer sur les bancs; ceux-ci n'avaient que le temps d'accourir pour rattraper le bateau en dérive, entraîné par le courant ou par le vent; souvent encore Nicole s'en prenait à la drague et l'embrouillait dans le filet.

A Saint-Cast, auprès de Saint-Malo, les tracasseries de Nicole étaient si continuelles que les pêcheurs n'osaient sortir du port pour aller passer la nuit en dehors, parce que le poisson saisissait leurs câbles et les amenait dans la grande rade. Quelquefois il a ainsi conduit l'un après l'autre, du port dans la rade, quatre à cinq bateaux dont les maîtres étaient absents. Quand les embarcations étaient trop fortes pour qu'il pût les entraîner, il saisissait le câble de la bouée et l'entortillait avec le câble de l'ancre, nouant et mêlant ces deux cordages, brouillant tout et laissant de la sorte une longue et ennuyeuse besogne aux matelots.

Il paraît qu'on l'avait surnommé *Nicole*, du nom d'un officier qui, pendant la guerre, commandait une péniche armée, et s'était montré envers les pêcheurs d'une grande sévérité, fort ponctuel sur des réglemens parfois gênans, et veillant rigoureusement à ce que les bateaux des pêcheurs rentrassent à des heures fixes, sous peine de passer la nuit dehors. Les marins, un peu rancuneux, disaient plaisamment que c'était Nicole devenu poisson qui s'amusait encore à venir les tourmenter et leur faire de la misère.

Nicole est allé jusque dans la rade de Saint-Malo. On n'a pu ni le prendre ni le tuer. Cependant il ne s'effrayait pas facilement; on l'a poursuivi avec plusieurs embarcations, on lui a tiré des coups de fusil qui ne l'ont jamais blessé.

On croit avoir reconnu que c'était un gros marsouin;

mais il allait toujours seul et n'accostait point les autres; il avait l'aïeron coupé. Au bout de trois mois et demi, il disparut sans qu'on l'ait jamais revu ni depuis ni ailleurs. — Quelques personnes ont pensé d'après cet exemple qu'il ne serait peut-être pas impossible d'appivoiser certaines espèces de gros poissons et de faire tourner leurs forces au profit de la marine. On a réussi à des choses plus extraordinaires, qui paraissent très ordinaires aujourd'hui.

BUGIE, BOUGIE ou BOUDJIAIAH.

De tous les territoires de la côte d'Afrique, celui de Bugie ou *Boudjaiah*, suivant la prononciation arabe, est un des plus importants. Situé à peu près à égale distance d'Alger et de Bone, Bugie s'offre aux marins que les vents du nord poussent à la côte. Sa rade est gracieusement courbée en forme de croissant et garantie par une chaîne de hautes montagnes. Les divers produits de l'industrie et du commerce des Kobaïles, ses habitans, se répandaient autrefois, à l'aide de *sandaïes* ou bateaux maures, dans toute la régence d'Alger. Ainsi, Bugie pourrait être le siège d'un établissement à la fois militaire, maritime et commercial.

De tels avantages ont été appréciés de tout temps. Jadis, sous le nom de Coha, Bugie fut une des plus florissantes entre ces trois cents villes qu'avaient semées sur le rivage d'Afrique les Romains, nos prédécesseurs et nos maîtres dans l'art de la colonisation. Plus de quatre mille toises de hautes murailles dont l'œil suit encore les vestiges, attestent sa grandeur passée. — Dans les temps modernes, Bugie appela quelquefois l'attention des Européens. Au commencement du seizième siècle, les Espagnols attirés par le site, la fertilité et l'excellent mouillage de Bugie, s'en emparèrent sous la conduite de Pierre de Navarre, et lorsque Charles-Quint entreprit sa malheureuse expédition contre Alger (1541), ses vaisseaux, battus par une violente tempête, vinrent y chercher un abri. Un siècle plus tard, Louis XIV ayant donné ordre qu'on s'emparât de Gigeri, non loin de Tunis, dans le but de protéger nos pêcheurs de corail, on regretta, aussitôt que Gigeri fut pris, de ne pas lui avoir préféré la position de Bugie. Enfin cette dernière ville fut de tout temps à la régence d'Alger, ce qu'avait été l'Egypte à l'empire romain; on l'avait surnommé le grenier d'Afrique.

Lorsque, dans ces dernières années, on se fut déterminé à réunir Bugie à nos autres possessions d'Alger, Bone, Oran, Arzew et Mostaganem, il se présenta de nombreuses difficultés. On pouvait être sûr que les Kobaïles, ennemis déclarés de toute domination étrangère, se défendraient avec courage et obstination. La haine qu'ils nous portent s'était déjà manifestée à Bugie même dans une occasion récente. Quelque temps avant la prise, un bâtiment français était venu reconnaître la rade et avait mouillé près de terre. Deux officiers de l'armée d'Afrique eurent le courage de se faire débarquer seuls au milieu de la ville. Les *Beldis**, presque tous Maures ou Juifs, ne s'opposèrent point à leur entrée. Mais un espion des Kobaïles s'était empressé d'aller les prévenir. Tout-à-coup on vint avertir les deux Français que la maison où ils ont été reçus par un des principaux *Beldis*, va être cernée de toutes parts. L'un d'eux sort de l'habitation, et dirigeant ses deux pistolets armés contre une poignée de Kobaïles, il les interpelle dans leur langue. « Quoi! leur dit-il, vous n'êtes que dix, et vous osez venir attaquer deux Français! Allez chercher vos compatriotes et ne revenez qu'au nombre de cent; alors la partie sera égale! » Les Kobaïles, étonnés, se retirent un instant pour délibérer sur ce qu'ils devaient faire: les deux officiers en profitent pour rejoindre leur embarcation et retourner à bord, emportant d'utiles notions topographiques sur Bugie et sur ses moyens de défense.

* Ou citadins, du mot arabe *blad*, qui veut dire *ville*.

Nous regrettons que le défaut de place ne nous permette pas de donner quelques détails sur la prise de la ville. Il fallut presque tout un jour à la bravoure et au sang-froid de nos troupes pour triompher de la résistance acharnée des Kobaïles. Aujourd'hui encore notre puissance ne s'étend pas au-delà de nos fortifications, et nos ennemis ne perdent aucune occasion de renouveler leurs dangereuses attaques.

Les maisons sont à Alger d'une blancheur éblouissante ; mais à Bugie, construites simplement en briques, sans aucun enduit de chaux sur les parois extérieures, elles apparaissent de loin avec la teinte brune des habitations européennes. Les toits plats ont également disparu. Chacune d'elles est entourée d'une plantation d'orangers, d'oliviers, de citronniers et d'autres arbres du pays. Vu de la mer, cet ensemble de constructions et de massifs de verdure présente un coup d'œil ravissant. On croirait avoir sous les yeux quelque délicieux village d'Italie. Les canots viennent aborder auprès de l'ancienne porte de la Marine, qui, dégagée des fortifications où elle était autrefois enclavée, est restée debout sur le rivage comme un arc de triomphe.

Quinze jours après la prise, c'était un étrange spectacle que celui de Bugie. Les rues étaient encore couvertes de débris ; à peine tous les cadavres avaient-ils disparu. Plusieurs maisons avaient été incendiées pendant le combat ; toutes avaient perdu leurs clôtures ; et c'est là qu'il fallait camper pendant les nuits d'Afrique, si froides et si meurtrières. Le général en chef, blessé à la jambe, était étendu sur un matelas sous une espèce de hangar. Les indigènes avaient fui, emportant tout ce qu'ils possédaient. La ville entière était devenue une caserne. On éprouvait une curiosité mêlée d'effroi, à parcourir les demeures muettes et désertes des anciens habitants. Au lieu des objets précieux que la haute réputation de Bugie avait fait espérer aux soldats, on ne trouvait là qu'un peu de blé dans des amphores en terre rouge, exactement semblables aux urnes romaines, ou des ustensiles servant à la fabrication des tissus, profession très répandue à Bugie comme dans tout l'Orient. Au reste, chacune de ces habitations ou plutôt de ces ruines, était déjà numérotée exactement comme à Paris, et les noms des rues grossièrement charbonnés sur les murailles.

Bugie est dominé par le Gourayah, véritable nid d'aigle qui s'élève à 600 et quelques toises au-dessus du niveau de la mer. La pente en est fort raide, et, du bas de la montagne, il semble impossible de jamais arriver au sommet. Cependant nous entreprîmes ce rude pèlerinage ; il fallut s'accrocher aux broussailles et s'aider à la fois des pieds et des mains en suivant la direction d'une ancienne fortification que les Romains ont eu la persévérance de construire sur ce revers inaccessible. Nous n'atteignîmes qu'au bout de trois heures le plateau du Gourayah, qui de loin semble plus aigu que la pointe d'une pyramide. Souvent un terrain fraîchement remué indiquait la sépulture d'un Kobaïle, tué dans le cours d'une des actions récentes. Les Kobaïles et les Musulmans, en général, professent la plus grande vénération pour les morts. Ils affrontent le danger et sacrifient souvent leur vie pour ne pas laisser sur le champ de bataille les cadavres de leurs compatriotes. A ceux qu'ils n'avaient pu enlever et enterrer au sein de leur tribu, ils avaient donné le roc pour tombeau ! — Le point culminant de la montagne est une étroite plate-forme couronnée par une enceinte de retranchemens, sur laquelle est établi un poste français. Deux hommes déterminés pourraient défendre cette position contre une armée entière, et cependant nos soldats y sont parvenus à la faveur d'une nuit obscure et sans essuyer de pertes. — Un ancien marabout leur sert de casernement ; car ce lieu était autrefois un ermitage habité par un pieux Musulman qui passait là sa vie à contempler les œuvres de Dieu.

Miroirs. — On commença à faire mention des miroirs étamés dans le XIII^e siècle. John Peckham, moine franciscain anglais, qui fut professeur à Oxford, à Paris, et à Rome, écrivit en 1272 un traité d'optique. L'auteur parle dans ce traité de miroirs de verre doublés de plomb, et observe que ces miroirs ne réfléchissaient que lorsqu'on enlevait le plomb. — Les miroirs de glace soufflée ont été découverts par les Vénitiens vers le XIII^e siècle. Les grandes glaces coulées n'ont été exécutées en France qu'en 1688 par Thevart ; mais dès 1665 on avait établi une manufacture de glaces.

Amusemens philologiques.

GLACIÈRES NATURELLES.

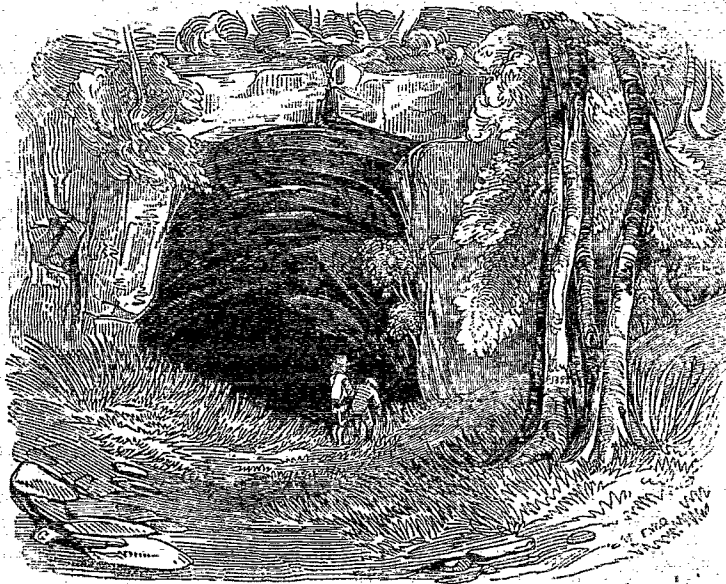
DESCRIPTION DE CELLE DE L'ABBAYE DE LA GRACE-DIEU.

On sait qu'il suffit d'enfouir de la glace à une certaine profondeur, dans ces espèces de caves ou de puits larges que nous appelons glacières, et de l'y couvrir de substances qui se laissent difficilement pénétrer par la chaleur, de paille et d'un toit de chaume, par exemple, pour conserver cette glace au milieu des plus grandes chaleurs de l'été. Ajoutons à cela une entrée tournée au nord, et une disposition du puits telle qu'une légère évaporation s'y puisse établir librement pour l'entretien de la fraîcheur, et nous aurons une idée des précautions les plus indispensables et les plus usitées pour la conservation de la glace.

On trouve dans les montagnes des glacières naturelles qui réunissent à peu près toutes ces conditions. Ce sont des cavernes où l'eau qui découle des voûtes humides se glace pendant l'hiver en longs fuseaux pendans ou stalactites, et se conserve ainsi toute l'année, grâce à une disposition convenable de ces cavités souterraines. Mais ces glacières naturelles sont fort rares, et s'il y en a dans les pays chauds, elles ne peuvent s'y trouver qu'à de très grandes élévations. La plus remarquable que l'on connaisse est celle de l'abbaye de la Grâce-Dieu, près de Beaume-les-Dames, à six lieues de Besançon. Elle est dans les roches calcaires de la chaîne du Jura, dans ces montagnes si verdoyantes avec leurs pâturages, si sombres et si pittoresques avec leurs sapins, leurs vallées profondes et leurs pics aigus, si poétiques et si terribles avec leurs nombreuses cavernes toutes pleines de souvenirs et de contes populaires. C'est à l'extrémité d'une gorge profonde et sinieuse que se trouve l'ancienne abbaye de la Grâce-Dieu. Il n'y a place dans cette étroite vallée que pour un ruisseau qui descend par une pente douce, et pour le chemin qui conduit maintenant à des forges. On trouve là des habitations et des hommes quand on croyait se perdre dans les bois et les rochers sauvages. Mais ce n'est plus par des moines que ces hautes murailles sont habitées, ce n'est plus pour la prière ou les travaux des champs que sonne la cloche du monastère ; aujourd'hui ce sont de grands bâtimens couverts de mousse et noirs de fumée, des eaux écumantes qui tombent des montagnes pour tout mettre en mouvement dans l'usine ; c'est l'activité bruyante des forgerons avec le frottement plaintif des machines, le bourdonnement des roues et les longues flammes bleues des fourneaux. Derrière l'usine la vallée se prolonge encore, mais bientôt elle finit brusquement au pied d'une de ces écluses larges et hautes, qui paraissent avoir servi tout à la fois de passage et de barrière à de puissans courans d'eau, lorsque les mers déchiraient nos continents. C'est du haut de cette écluse que roule, se brise et tombe en pluie le ruisseau qui plus bas baigne la vallée. On arrive au sommet de la cascade en gravissant à gauche par un sentier creusé dans la roche, d'où la vue plonge presque verticalement jusqu'au fond du ravin. La glacière est près de là, de toutes parts ombragée par une vieille forêt qui la rend inaccessible aux rayons du soleil. Malgré les nombreux sentiers qui s'y croisent, ce n'est qu'à une très petite distance de la caverne que l'on aperçoit son entrée.

Rien qu'à la voir on se croit déjà dépouillé de toute chaleur humaine, et ce n'est pas sans danger que l'on s'exposerait subitement à ce froid glacial. Il est donc prudent de n'entrer dans la caverne qu'après un repos de quelques minutes, dût-on graver en attendant, suivant un respectable usage, son nom sur la pierre ou dans l'écorce d'un arbre, s'il y reste encore de la place. — On pénètre dans la glacière par une pente large, rapide et pierreuse, où se trouvent d'abord quelques traces de végétation qui ne tardent pas à s'effacer. A mesure que l'on descend, la fraîcheur que l'on avait sentie

d'abord augmente peu à peu d'intensité et se convertit en un froid vif et pénétrant. De grandes masses blanchâtres que la distance et l'obscurité ne laissent qu'entrevoir deviennent de plus en plus éclatantes, forment alors de hautes stalactites qui s'appuient sur le sol, et semblent autant de colonnes d'argent qui soutiendraient la voûte d'un immense et sombre édifice. Contre les murailles tombent de larges nappes hérissées de glaçons pendans, semblables, par endroits, à des cascades solides : c'est enfin toute la variété des formes de l'albâtre dans les grottes calcaires, avec une blan-



(Glacière de l'abbaye de la Grâce-Dieu, département du Doubs.)

cheur qui n'est tempérée que par l'obscurité du lieu. Mais on se lasse de tout, même d'admirer, surtout quand on éprouve le besoin de repaître aux rayons du soleil la chaleur que l'on a perdue. Avec quel plaisir alors ne retrouve-t-on pas en sortant de la caverne la verdure, les fleurs et le ciel bleu et sans nuages d'une belle journée ! C'est un délicieux contraste. En moins d'un quart d'heure on s'est vu environné de frimas, respirant l'air glacial de l'hiver, et tout-à-coup on se sent revivre dans un air doux et chargé des exhalaisons des plantes. — On est content d'avoir visité la glacière et tout joyeux d'en être sorti.

Quoique fort curieuse déjà pour la science et pour les voyageurs, cette glacière n'a pas été exempte du merveilleux. Mais quelle grotte n'a pas eu ses contes ? On a cru sérieusement que la glace s'y formait en été, et qu'elle fondait en partie l'hiver ; et des naturalistes expliquèrent ce phénomène

en s'appuyant sur cette observation de Saussure : que la chaleur communiquée à la terre pendant l'été ne pénétrait à une profondeur de trente pieds que vers le milieu de l'hiver suivant. On conçoit d'après cela comment certaines cavernes seraient plus froides en été qu'en hiver. Malheureusement cette théorie n'est pas applicable à la glacière de la Grâce-Dieu, puisque le fait qu'elle explique est tout-à-fait inexact. En effet, si la glace qui s'y forme en hiver ne fond pas entièrement dans les chaleurs de l'été, c'est grâce aux arbres qui ombragent la caverne, à son ouverture au nord et à sa profondeur.

Cet entrepôt de glace perpétuelle est précieux quand les glacières artificielles viennent à manquer. En plusieurs circonstances ses belles colonnes ont été exploitées et brisées pour l'agrément des villes voisines et le désespoir des voyageurs.

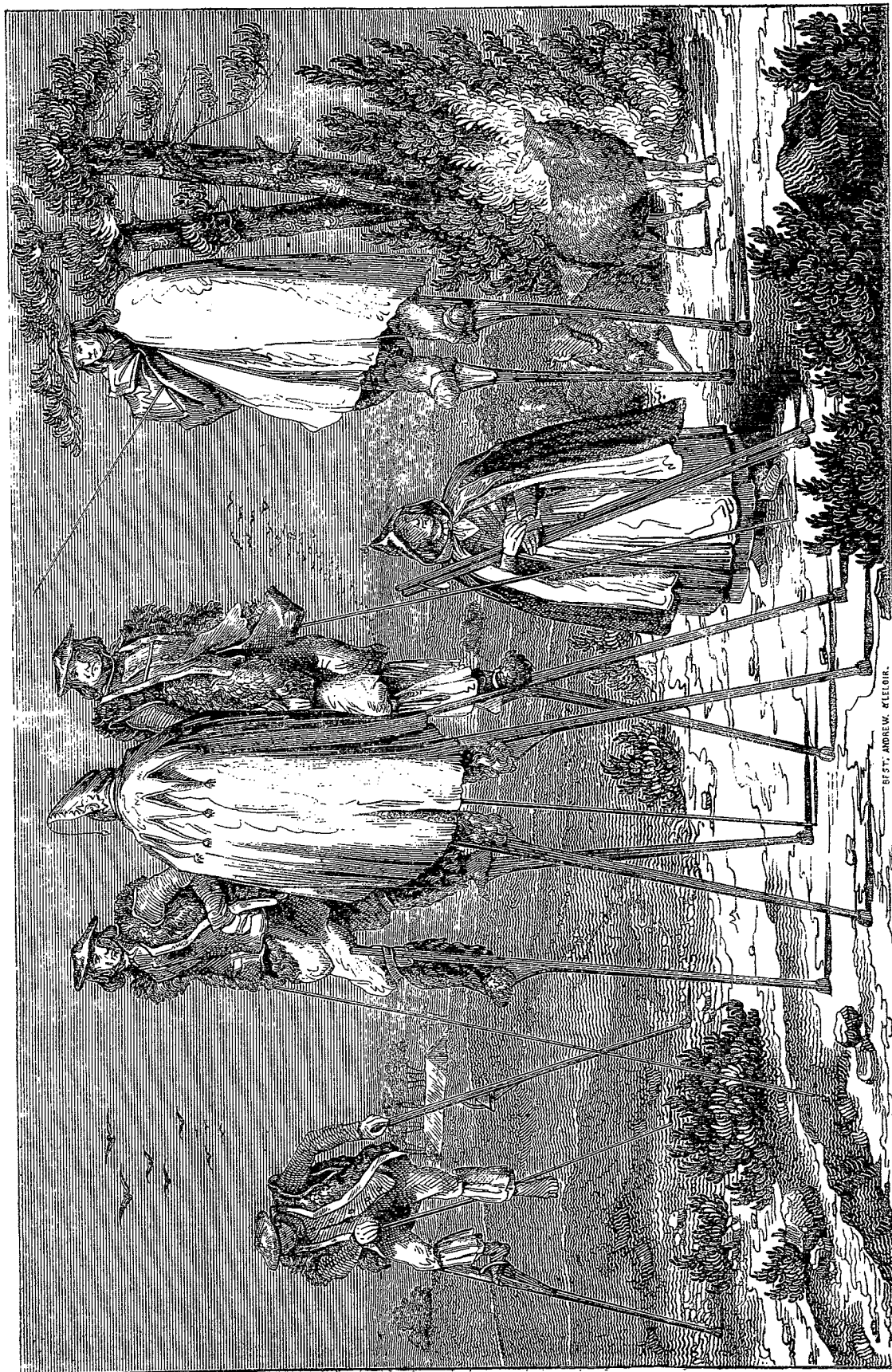
AVIS AUX ABONNÉS. — *Ephémérides*. — Lorsque nous avons invité nos lecteurs à nous aider de leurs conseils, à nous adresser des critiques, et à nous indiquer des sujets d'articles ou de dessins propres à ajouter à l'intérêt et à l'utilité de nos recherches, nous n'avons pas usé d'une vaine formule. La plupart de nos correspondans savent que nous n'avons rien négligé pour mettre à profit leurs encouragemens et les idées qu'ils nous ont communiquées : c'est même, sans aucun doute, à ces généreux concours que doit être principalement attribué ce que notre recueil peut offrir de variété et d'instruction. Seulement il nous est arrivé quelquefois de rencontrer des impossibilités d'exécution, et surtout des nécessités d'ajournement : aussi, près d'achever cette troisième année, nous n'oublions pas que nous avons plus d'un projet à étudier et plus d'une dette à faire acquitter par 1856. Quelquefois encore nos correspondans sont entre eux dans une opposition directe d'avis

ou de desirs : nous devons alors prendre de nous-mêmes une décision que nous ne considérons pas cependant comme définitive. Pour n'en citer qu'un exemple (et ce fait particulier déterminera plus précisément l'intention de cette note), nous rappellerons qu'en 1854 quelques lecteurs nous avaient invités à supprimer un article intitulé LA SEMAINE, qui était consacré dans chaque livraison aux *Ephémérides*. En 1855, au contraire, un plus grand nombre de lecteurs a réclamé contre cette suppression en se fondant sur des motifs qui nous paraissent suffisamment plausibles. Nous avons donc résolu de continuer en 1856 cette série interrompue d'*Etudes chronologiques* ; sauf à en modifier, s'il y a lieu, la forme sous différens rapports. Telle est la ligne de conduite que nous nous sommes tracée : nous ne résisterons jamais qu'aux exigences dont le résultat serait de dénaturer le caractère et le but de ce recueil.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET, rue du Colombier, n° 50.

LANDES DE GASCOGNE.



(Habitans des Landes.)

Il n'est pas besoin de sortir de France pour trouver des mœurs nouvelles et des habitudes étranges. Notre gravure reproduit l'aspect d'un costume certainement des plus singuliers, et que l'on chercherait vainement en toute autre

contrée : ce sont des bergers et bergères, élevés sur de hauts bâtons et couverts de peaux de mouton. Si l'on ajoute à ce bizarre accoutrement un langage incompréhensible pour la majeure partie des Français, un sol inculte, de tristes forêts de pins ou bien un tapis de bruyères étendu à perte de vue, une nature humaine maigre, hâve, décolorée, d'une taille au-dessous de la moyenne, des moutons petits, des chevaux petits, de petites charrettes traînées par de petits bœufs, on aura un premier aperçu des curiosités que présentent à l'observateur les Landes de Gascogne.

Les échasses (*changoues* ou *xcanques*) sur lesquelles sont juchés les pasteurs ont leur raison d'utilité dans la nature du pays. Le peu d'écoulement offert par un terrain généralement plat produit des flaques d'eau crouissante ou des mares d'un à deux pieds de profondeur, qu'il serait impossible de franchir sans le secours des échasses. Une vieille chanson, intitulée *la Grande chanson des pèlerins de monsieur saint Jacques*, exprime, dans le couplet suivant, combien il est pénible de voyager à pied dans ces terres noyées et boueuses :

Quand nous fûmes dedans les Landes
Bien étonnés,
Nous avions l'eau jusqu'à mi-jambes
De tous côtés.
Compagnons, nous faut cheminer
En grand journée
Pour nous tirer de ce pays
De grand' rosée.

D'ailleurs le berger, élevé de toute sa hauteur au-dessus des taillis qui le masqueraient, veille plus facilement sur son troupeau dispersé au milieu des bruyères. — Les échasses sont munies d'une planchette ou *étrier* où repose le pied; elles sont attachées aux côtés extérieurs des cuisses, qu'elles emboîtent en partie, mais de façon toutefois à ce que le genou conserve la liberté de faire une légère flexion. De crainte que l'extrémité qui appuie sur le sol ne s'abîme trop vite ou ne se brise au choc d'une pierre, on l'enfoncé dans un os. Avec cet appendice au bout de leurs jambes, les *Couziots*, *Lanusquets*, *Cocozales* ou *Paréns* (car ils ont ces différents noms), franchissent prestement des distances considérables; en marchant au pas, ils dépassent un cheval au trot. Lorsque Marie-Louise fit un voyage à Bayonne, les autorités, par manière de galanterie, firent courir, auprès de sa voiture, pendant quelques lieues une escorte de Landais montés sur leurs échasses, et quelque diligence qu'eût la princesse, les piétons, si l'on peut leur donner ce nom, se conservèrent toujours à côté des chevaux. Le fait m'a du moins été conté dans le pays, et ce que je vis moi-même de la vitesse ordinaire des Couziots m'empêcha de faire la moindre objection.

Le long bâton que l'on voit entre les mains des bergers ne leur est pas nécessaire à la marche, mais il leur sert à se reposer et à s'asseoir lorsqu'ils veulent s'arrêter. On est étonné de l'adresse que montrent les Couziots lorsqu'ils ont besoin de ramasser quelque chose à terre. Souvent, pour chausser leurs échasses, ils s'asseoient sur le manteau de la cheminée ou sur un toit d'étables; mais ils savent aussi, étant à terre, et notre gravure le montre, ajuster leurs bâtons à leurs jambes, et se redresser lestement.

La seule distraction des bergers dans les Landes est de tricoter, ou de filer au fuseau avec la quenouille à la ceinture. C'est ainsi qu'ils passent leur vie. Mal nourris, buvant de mauvaise eau, faisant un continuel usage d'assaisonnements énergiques, réveillant par l'eau-de-vie l'atonie de leur palais blasé, ils vieillissent prématurément, et arrivent rarement à l'âge de soixante ans.

Leur nourriture consiste en pain de seigle, en bouillie de farine de maïs ou de millet, épaisse et froide, qu'ils coupent en tranches et trempent dans la graisse fondue; enfin quelquefois en sardines salées de Galice et en lard frit. Le fusil

contre les loups, et la poêle à frire pour le lard ou pour l'escalade de maïs, complètent l'étrangeté de leur habillement en peaux de mouton.

D'après ce qui précède le lecteur ne supposera pas beaucoup d'art dans la façon du costume; et en effet, pour compléter des culottes, ce sont tout simplement deux peaux attachées autour des jambes avec une corde, et, pour habit, deux peaux cousues ensemble et percées pour le passage des bras. Toutes ces peaux ont la laine en dehors. Par-dessus cet accoutrement, ils revêtent pendant l'hiver une pelisse blanche de tissu grossier, appelée par quelques uns *manteau de Charlemagne*; cette pelisse porte un capuchon pointu, à la Robinson, orné de quelques bandes barriolées de rouge et garnies de crins de cheval.

Le Landais ne se sert du chapeau que par extraordinaire: sur sa tête on ne voit généralement que le berret brun, rond et plat, coiffure d'origine grecque selon Caylus, et apportée, dit-on, en Biscaye par les Phéniciens; coiffure que certains antiquaires estiment être le chapeau de Thessalie dont Caligula permit au peuple romain de se couvrir à l'amphithéâtre.

Les Landais, dit M. Thore dans son intéressante promenade sur les côtes du golfe de Gascogne, forment pour ainsi dire un peuple voyageur, dont la moitié demeure à tour de rôle dans ses foyers pour vaquer à la culture du pin ou de la terre, pendant que l'autre se rend avec ses bœufs aux marchés les plus voisins pour y vendre ses denrées. Malgré les dehors de la complexion la plus faible et la plus délicate, ils bravent impunément toutes les intempéries de l'atmosphère, couchant les quatre cinquièmes de l'année sur la paille quand ils sont chez eux, sur la charrette ou sur la terre quand ils sont en voyage.

Le cultivateur est borné dans ses idées, entêté à l'excès, ennemi de toute nouveauté, jaloux jusqu'à la cruauté, sombre, taciturne, et cependant bon, toujours disposé à obliger, incapable de vol et de fraude. Sa maison et les haillons qui couvrent sa famille, tout annonce la misère, et néanmoins ses dehors dégoûtants ne sont qu'apparens; ils ne sont pas non plus les compagnons du crime; l'étranger égaré dans ces espèces de déserts n'a rien à redouter de la part de l'homme; nulle part, au contraire, dans les parties civilisées du département, l'hospitalité n'est exercée avec autant de loyauté. On est sûr de trouver sous le chaume des prévenances et des soins qui contrastent avec la rudesse des manières de celui qui les prodigue.

Prétention d'un enfant à l'Académie. — A la mort du grand Corneille, survenue dans la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre 1684, le duc du Maine, alors âgé de quatorze ans environ, eut tout-à-coup le caprice de vouloir faire partie des quarante. Il en témoigna le désir à Racine, alors directeur de l'Académie, qui aussitôt assembla ses collègues pour leur faire connaître la fantaisie du jeune prince, et demander à cet effet une surséance de quinze jours; ce délai fut voté par acclamation. On assure que Racine fut engagé à répondre au nouveau candidat que *lors même qu'il n'y aurait pas de place vacante, il n'y avait pas d'académicien qui ne fût ravi de mourir pour lui en faire une.* C'était pousser un peu loin l'hyperbole poétique. « Nos prédécesseurs, dit d'Alembert, étaient, comme l'on voit, autant de Décimus » prêts à s'immoler pour l'honneur de la patrie. » Mais le protecteur de l'Académie, Louis XIV, se montra en cette occasion, observe l'écrivain contemporain qui raconte ce fait, plus difficile que l'Académie elle-même; la grande jeunesse de M. le duc du Maine empêcha le roi de donner son consentement à cette élection. Ce fut Thomas Corneille qui fut nommé à la place de son frère.

LES INSECTES

« Un jour d'été, dit Bernardin de Saint-Pierre, pendant que je travaillais à mettre en ordre quelques observations sur les harmonies de ce globe, j'aperçus, sur un fraisier qui était venu par hasard sur ma fenêtre, de petites mouches si jolies que l'envie me prit de les décrire. Le lendemain j'en vis d'une autre sorte que je décrivis encore; j'en observai pendant trois semaines trente-sept espèces toutes différentes; mais, il y en vint à la fin un si grand nombre, et d'une si grande variété, que je laissai là cette étude, quoique très amusante, parce que je manquais de loisirs, et, pour dire la vérité, d'expressions.

» Les mouches que j'avais observées étaient toutes distinguées les unes des autres par leurs couleurs, leurs formes et leurs allures; il y en avait de dorées, d'argentées, de bronzées, de tigrées, de rayées, de bleues, de vertes, de rembrunies, de chatoyantes; les unes avaient la tête arrondie comme un turban; d'autres allongée en pointe de clou. A quelques unes elle paraissait obscurcie comme un point de velours noir; elle étincelait à d'autres comme un rubis. Il n'y avait pas moins de variété dans leurs ailes: quelques unes en avaient de longues et de brillantes, comme des lames de nacre; d'autres de courtes et de larges qui ressemblaient à des réseaux de la plus fine gaze. Chacune avait sa manière de les porter et de s'en servir: les unes les portaient perpendiculairement; les autres horizontalement, et semblaient prendre plaisir à les étendre; celles-ci volaient en tourbillonnant à la manière des papillons; celles-là s'élevaient en l'air en se dirigeant contre le vent, par un mécanisme à peu près semblable à celui des cerfs-volans de papier, qui s'élèvent en formant avec l'axe du vent un angle, je crois, de vingt-deux degrés et demi. Les unes abordaient sur cette plante pour y déposer leurs œufs, d'autres simplement pour s'y mettre à l'abri du soleil; mais la plupart y venaient pour des raisons qui m'étaient tout-à-fait inconnues, car les unes allaient et venaient dans un mouvement perpétuel, tandis que d'autres ne remuaient que la partie postérieure de leur corps. Il y en avait beaucoup qui étaient immobiles et qui étaient peut-être occupées, comme moi, à observer; je dédaignai, comme suffisamment connues, toutes les tribus des autres insectes qui étaient attirées sur mon fraisier, telles que les limaçons qui se nichent sous les feuilles, les papillons qui voltigeaient autour, les scarabées qui en labouraient les racines, les petits vers qui trouvaient le moyen de vivre dans le parenchyme, c'est-à-dire dans la seule épaisseur d'une feuille, les guêpes et les mouches à miel qui bourdonnaient autour de ses fleurs, les pucerons qui en suçaient les tiges, les fourmis qui léchaient les pucerons; enfin les araignées qui, pour attraper ces différentes proies, tendaient leurs filets dans le voisinage.

» Quelque petits que fussent ces objets, ils étaient dignes de mon attention puisqu'ils avaient mérité celle de la nature. Je n'eusse pu leur refuser une place dans son histoire générale, lorsqu'elle leur en avait donné une dans l'univers: à plus forte raison, si j'eusse écrit l'histoire de mon fraisier, il eût fallu en tenir compte; les plantes sont les habitations des insectes, et on ne fait point l'histoire d'une ville sans parler de ses habitants. D'ailleurs, mon fraisier n'était point dans son lieu naturel, en pleine campagne, sur la lisière d'un bois, ou sur le bord d'un ruisseau, où il eût été fréquenté par bien d'autres espèces d'animaux. Il était dans un pot de terre, au milieu des fumées de Paris; je ne l'observais qu'à des moments perdus; je ne connaissais point les insectes qui le visitaient dans le courant de la journée, encore moins ceux qui n'y venaient que la nuit, attirés par de simples émanations, ou peut-être par des lumières phosphoriques qui nous échappent; j'ignorais quels étaient ceux qui les fréquentaient pendant les autres saisons de l'année, et le reste de ses relations avec les reptiles, les amphibiens,

les poissons, les oiseaux, les quadrupèdes, et les hommes surtout, qui comptent pour rien tout ce qui n'est pas à leur usage. »

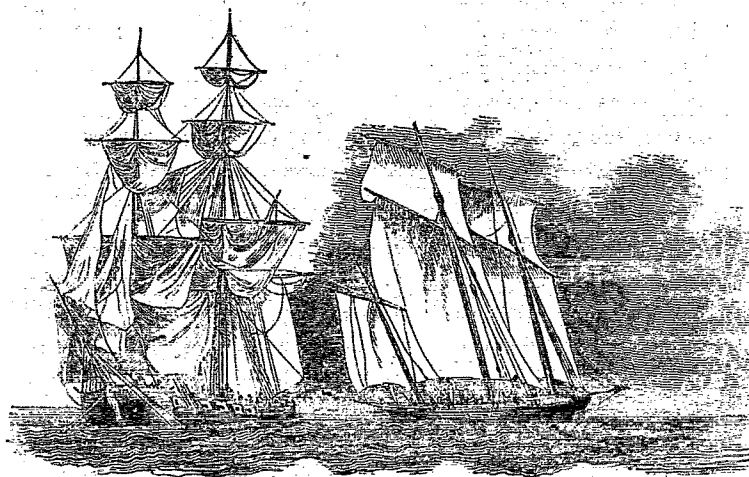
Bernardin de Saint-Pierre, comme on le voit, revient toujours à son idée favorite des harmonies de la nature. Cette idée, très juste en elle-même, ne pouvait, à ce qu'il semble, trouver un plus éloquent interprète; cependant, personne autant que notre auteur n'a contribué à la rendre suspecte aux bons esprits. C'est que, pour développer convenablement une pareille question, il ne suffit pas d'être doué d'une vive sensibilité et d'une brillante imagination, il faut avant tout bien connaître les êtres entre lesquels on prétend établir des rapports, et c'est ce qu'on ne peut acquiescir que par de laborieuses et patientes études. Toutes les parties de la création sont liées entre elles, cela est incontestable, et à l'histoire d'une simple plante se rattache celle d'une foule d'autres êtres; mais tous ces rapports ne sont pas également nécessaires, et l'on a été fort au-delà de la vérité lorsqu'on a dit qu'un seul anneau enlevé, et toute la chaîne des harmonies naturelles serait détruite.

Depuis les admirables travaux de Cuvier sur les races perdues d'animaux, personne n'a plus osé dire que la destruction d'une seule espèce entraînerait celle de toutes les autres; mais cela était soutenu il y a moins d'un siècle par des hommes d'ailleurs éclairés, et qui croyaient trouver, dans cet étroit enchaînement qu'ils supposaient entre tous les êtres, une preuve de la sagesse de la Providence. N'y aurait-il pas au contraire un plus juste motif d'admirer en voyant l'étonnante facilité avec laquelle l'organisation des animaux se prête aux changemens de circonstances, et trouve pour la conservation de la vie de nouvelles ressources aussitôt que de nouveaux besoins se présentent.

Le fraisier dont il vient d'être question était, comme le remarque très justement l'auteur, placé dans des circonstances extraordinaires, et ses rapports n'étaient plus les mêmes que s'il fût resté dans l'état de nature; beaucoup des insectes qui l'eussent visité s'il avait été planté sur la lisière d'un bois, ne venaient pas sans doute le chercher au milieu des fumées de Paris; mais, d'une autre part, il était là comme un oasis au centre d'un désert, et offrait un asile à une infinité de voyageurs ailés dont les habitations étaient très distantes; ainsi le jardinier qui l'avait détaché de son sol natal pour le faire végéter tristement dans un petit pot de terre avait peut-être en somme contribué à accroître plutôt qu'à diminuer sa population. Mais, si nous ne pouvons rien conclure d'un seul exemple, et d'un exemple pris dans un cas exceptionnel, nous avons ailleurs des observations exemptes de tout reproche, d'après lesquelles nous pouvons nous faire une idée de la multitude et de la variété infinie des insectes. Nous laisserons au reste parler sur ce sujet un des hommes qui s'en sont occupés avec le plus de succès, le célèbre Réaumur.

« Quand on pense, dit ce judicieux observateur, à ce qu'est obligé de savoir un habile botaniste, on en est effrayé: sa mémoire doit être chargée des noms de plus de douze à treize mille plantes; il doit être en état de se rappeler toutes les fois qu'il le veut l'image de chacune. Cependant, entre tant de plantes, il n'en est peut-être point qui n'ait ses insectes particuliers; tel arbre, comme le chêne, suffit pour en élever plusieurs centaines d'espèces différentes. Combien y en a-t-il, cependant, qui ne vivent pas sur les plantes? Combien y en a-t-il qui dévorent les autres espèces, ou qui se nourrissent aux dépens des plus grands animaux qu'elles sucent continuellement? Combien y en a-t-il enfin qui passent la plus grande partie de leur vie dans l'eau, ou même qui l'y passent tout entière? L'immensité des ouvrages de la nature ne paraît mieux nulle part que dans l'innombrable multiplicité de tant d'espèces de petits animaux. »

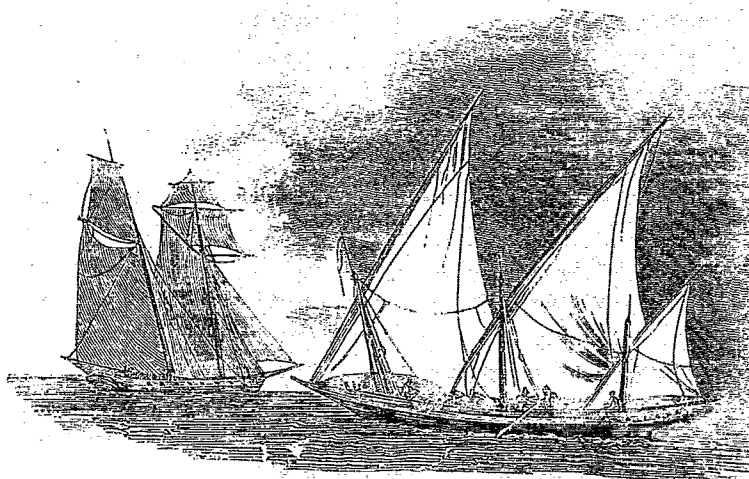
VUES DE QUELQUES BATIMENS DU SECOND ORDRE.



BRICK.

LOUP.

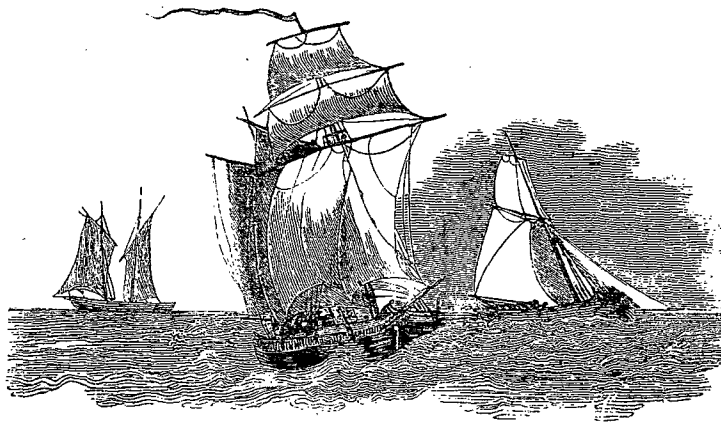
Le brick (voir 1833, pages 56 et 188) est le plus important des bâtimens de second ordre, et le plus approprié à un grand nombre d'usages : vitesse, contenance, légèreté, force, grâce, toutes ces qualités peuvent lui être dévolues à des degrés divers et variables, selon sa destination guerrière ou marchande, selon les parages qu'il doit fréquenter et les marchandises qu'il doit porter. Quoique dans des proportions inférieures, chacun de ses mâts est gréé comme le mât du plus grand vaisseau : les voiles y sont semblablement installées et s'y manœuvrent de la même manière. Le brick de la gravure vient de jeter l'ancre. On voit le câble raidi sur l'avant; les vergues sont *amenées* (abaissées), et les voiles en partie carguées. — On appelle *caçatoi* la voile la plus haute de chaque mât; *perroquet* celle qui est au-dessous; *huniér*, celle qui vient immédiatement après et qui touche aux basses voiles; ces dernières descendent jusqu'au pont. La distinction d'une voile du grand mât d'avec celle du mât de misaine, se fait par les mots *grand* et *petit*; ainsi on dit : grand perroquet, petit perroquet, etc. Le grand mât porte non seulement une grande voile carrée par-devant, mais aussi une brigantine par-dérrière (voir 1833, page 56). — A l'inspection seule du *loup*, on reconnaît une grande différence avec le brick pour le grément, la grâce, la voilure, la tenue. Il est muni par-dérrière d'un mât que n'a pas le brick, c'est le *tape-cu*. Il n'a que des voiles basses et deux huniers; mais les huniers ne se mettent qu'avec de beaux temps. C'est un bâtiment très léger à la marche, qui s'emploie dans les escadres comme *avisé* ou *mouche*, pour transmettre des ordres. Il peut porter jusqu'à dix-huit pièces de canon.



GOËLETTE

CHEBEC A VOILES LATINES.

La goëlette est plus petite que le brick; ses deux mâts sont très inclinés sur l'arrière, tandis que dans le brick ils sont à peu près perpendiculaires. Elle n'a pas au mât de misaine une grande voile *carrée* installée par-devant sur une vergue, mais elle porte une voile *aurique* (voir page suivante), dans le genre de la brigantine du brick. Au-dessus de la voile aurique de derrière, qui dans la goëlette est la principale voile (et pour cette raison y reçoit le nom de *grande voile*, au lieu de celui de *brigantine* qu'elle porte dans le brick), on distingue une seconde voile aurique, c'est le *flèche-en-cu*. Au mât de misaine, au contraire, il y a deux voiles carrées, le hunier et le perroquet. Les goëlettes sont d'excellentes marcheuses. — Le *chebec* est un bâtiment de la Méditerranée, qui s'aide de la rame, et ne pourrait résister convenablement aux grosses lames de l'Océan. En revanche il est parfait pour naviguer dans la Méditerranée, le long de la côte, lorsque le vent dépend de la terre et que la mer est peu agitée. Sa physionomie est tout-à-fait différente de celle du brick et de la goëlette; ses voiles sont dites *latines*. Sa manœuvre, qui de beau temps est plus commode et demande moins d'hommes que celle des voiles carrées, devient fort difficile dans les gros temps, et exige des hommes fort exercés et surtout fort alertes. Avant que la France n'eût établi le bon ordre et la sécurité dans la Méditerranée, les bâtimens du commerce n'étaient pas très rassurés quand ils voyaient un chebec fin voilier se diriger sur eux; car souvent le coquin était un corsaire d'Afrique.

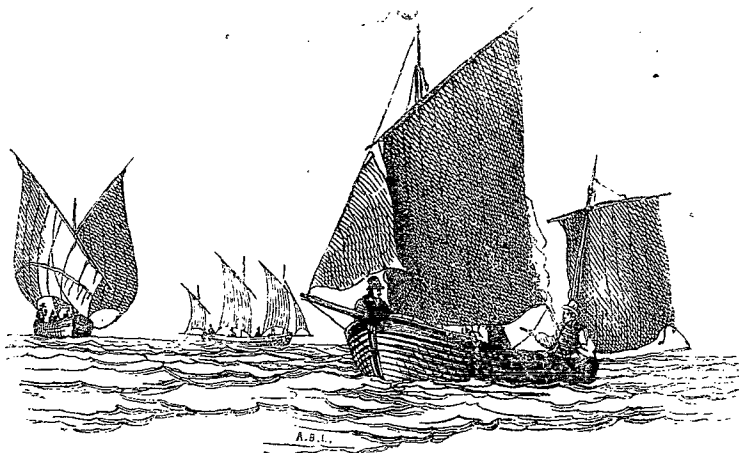


CHASSE-MARÉE.

DOGRE.

CUTTER.

Le chasse-marée est une embarcation des côtes de l'Océan, peu gracieuse à l'œil, mais excellente à la mer, d'une grande marche, portant solidement la voile, et défiant les plus gros temps. La plus grande partie du cabotage de nos côtes se fait avec ce bâtiment, qui est d'une bonne contenance. Le capitaine, deux matelots et un mousse forment souvent tout l'équipage; les hommes qui montent le chasse-marée font un service fort dur. En outre de son beaupré et de ses deux mâts, comme les montre la gravure, le chasse-marée porte souvent par derrière un quatrième mât nommé le tape-cu. — Le dogre, qui est ici vu par-devant est orienté presque vent arrière; il a deux mâts, mais le mât de derrière n'est qu'un tronçon de mât, ou mâtereau. Il est carré de l'avant, et porte de 80 à 250 tonneaux; c'est un bâtiment des mers du Nord, très employé à la pêche du hareng et du maquereau. Le cutter (on prononce *cotte*) est un bâtiment de la Manche. Il porte un seul mât incliné sur l'arrière. Il se manœuvre aisément. C'est à peu près sur le modèle du cutter qu'est disposé le sloop, mais dans de plus faibles proportions. Un homme seul peut naviguer sur un petit sloop: il vire de bord, il met en panne et gouverne sans embarras. Les pilotes anglais des ports de la Manche, les *smugglers* ou contrebandiers, se servent du sloop. De grands cutters peuvent porter jusqu'à vingt canons; ce sont d'excellents voiliers, qui font le service de mouches dans les escadres.



CANOTS.

CHALOUPE DE PÊCHE.

On appelle chaloupe une embarcation non pontée naviguant à la voile ou à la rame; on peut la greer de plusieurs manières sous le rapport de la voilure, et sa grandeur est très variable. Quand la chaloupe est légère et fine de formes, elle prend le nom de *canot*. Sur un vaisseau on compte plus d'une demi-douzaine d'embarcations qui s'accrochent derrière, sur les côtés, dans les haubans. Le canot qui est hissé derrière s'appelle le *porte-manteau*: c'est ordinairement celui du commandant; il y a le canot de l'amiral, celui du capitaine, celui du second, celui de l'état-major, celui de l'équipage. L'équipage a encore la grande chaloupe, qui sert à faire de l'eau, du bois, à mouiller et relever les ancres; une seconde chaloupe, destinée à faire les provisions, est nommée la *poste aux choux*. En temps de guerre on installe des chaloupes demi-pontées, avec un canon à pivot sur l'arrière et des pierriers sur les côtés: elles servent à protéger l'entrée des petits ports et les côtes contre le débarquement des ennemis. — Le canot de la gravure navigue vent arrière; et, comme la voile du mât de derrière *mangerait le vent* à celle du mât de devant, le patron a mis ses voiles en *ciseaux*, l'une d'un bord, l'autre de l'autre, de façon que chacune d'elles reçoit la brise en plein. — Expliquons en peu de mots ce qu'on entend par voiles *carrées*, *auriques* et *latines*. Lorsque les voiles sont à quatre côtés et installées sur des vergues placées en croix sur les mâts, elles sont dites *carrées*; lorsqu'elles sont triangulaires, elles sont appelées *latines*; enfin elles sont *auriques* lorsque, ayant quatre côtés, généralement fort inégaux, elles ne sont point installées sur des vergues en croix, mais sur des *ornes*, pièces de bois longues et rondes, qui sont hissées en arrière du mât et font un angle avec lui (voir pag. 356, au mât de misaine de la goëlette). La voile carrée peut tourner autour de son diamètre vertical comme sur un axe; les voiles latines et auriques tournent au contraire sur un de leurs côtés. Quand on marche vent arrière, la voile carrée peut être placée bien perpendiculairement à la longueur du bâtiment, bien symétriquement, et elle reçoit en plein de droite et de gauche l'impulsion de la brise. Cela n'a pas lieu également bien pour les voiles auriques et latines; mais quand il faut naviguer *au plus près*, c'est-à-dire lorsque, le vent soufflant presque du point où il faut se rendre, les voiles doivent faire un angle très aigu avec la direction de la quille, alors les voiles latines et auriques remplissent cette condition avec bien plus de facilité et d'avantage.

LA PROBITÉ EST UTILE AU BONHEUR.

(Fragment d'une discussion morale.)

... Demander pourquoi l'on vous enseigne à être probes, c'est demander pourquoi l'on vous enseigne à être heureux ; car vous le voyez, mes bons amis, par l'histoire des anciens âges, plus la société humaine s'est élevée dans la vertu, plus elle s'est élevée vers le bonheur.

Ici M. Husson s'arrêta. Il avait été écouté avec un profond recueillement, et lorsqu'il cessa de parler, chacun des assistants, transporté dans la haute région des idées qu'il venait d'exposer, paraissait l'écouter encore.

Après quelques instans d'un silence presque religieux, s'éleva de tous côtés le bruit des conversations particulières, comme il arrive dans une grande assemblée dont l'attention a été intéressée, et où tous les assistants éprouvent le besoin d'épancher entre eux les émotions diverses soulevées par ce qu'ils viennent d'entendre. On se répétait à l'envi ce qu'on avait retenu de plus frappant dans cette histoire des temps passés.

Cependant, au milieu de cette préoccupation universelle, le vieillard Jean-Baptiste semblait avoir quelque objection à faire ou quelque explication à demander. Mais la crainte de passer pour opiniâtre et présomptueux le retenait. M. Husson s'en aperçut.

— Maître Jean-Baptiste, dit-il, il semble que vous désiriez parler. S'il en est ainsi, faites-le sans crainte. En causant avec bonne foi nous nous instruirons l'un l'autre.

A ces mots, le cercle se resserra, et tous les visages exprimèrent la plus grande curiosité.

LE VIEILLARD JEAN-BAPTISTE.

Tout ce que vous nous avez dit, monsieur Husson, m'a beaucoup frappé, et je comprends bien avec vous comment l'espèce humaine est intéressée à suivre l'honnêteté et la probité. Mais en considérant tout ce qui se passe dans le monde, ne semble-t-il pas que si la probité est bonne pour la société en général, la mauvaise foi soit plus utile aux particuliers ?

M. HUSSON.

Maître Jean-Baptiste entre profondément dans le sujet ; et il faut nous préparer, mes amis, pour une discussion ardue et beaucoup plus difficile à suivre que tout ce que j'ai dit jusqu'ici. Disposons donc toutes les facultés de notre esprit comme de vigoureux lutteurs disposent leurs membres avant d'entrer dans la lice.

On vient de mettre en avant un principe général ; voyons d'abord s'il est juste. Et pour cela, maître Jean-Baptiste, faites-moi le plaisir de répondre aux questions que je vais vous adresser.

De quoi se compose un régiment ?

JEAN-BAPTISTE.

D'un grand nombre de soldats commandés par des officiers de différens grades.

M. HUSSON.

Bien. Supposons que je rencontre un régiment marchant dans un pays qu'il ne connaît pas, et suivant pendant la nuit une route qui le mène droit au milieu de l'armée ennemie. Sachant le péril de la situation, je m'approche du colonel et je le détermine à prendre une route plus sûre que je lui indique ; à qui ai-je rendu service, croyez-vous ?

JEAN-BAPTISTE.

Au régiment.

M. HUSSON.

Par conséquent, j'ai rendu service aux officiers.

JEAN-BAPTISTE.

Sans aucun doute, puisqu'ils commandent le régiment, et qu'ils l'accompagnent pour le commander.

M. HUSSON.

Quant aux soldats, je leur ai été utile aussi, j'imagine ; car mon intention n'était pas de les oublier.

JEAN-BAPTISTE.

D'accord.

M. HUSSON.

Et si me trouvant un jour moi-même dans une position difficile, je viens demander secours à un officier de ce régiment, ne serai-je pas en droit d'attendre réciprocité de bon office ?

JEAN-BAPTISTE.

Bien certainement.

M. HUSSON.

Et il en sera de même si j'ai affaire à un soldat ?

JEAN-BAPTISTE.

Absolument de même.

M. HUSSON.

Mais pourquoi ? Ai-je donc été utile à chaque officier et à chaque soldat en particulier ?

JEAN-BAPTISTE.

Oui certes, puisque vous avez sauvé le régiment.

M. HUSSON.

Ainsi, en sauvant un régiment, je suis utile à chacun des hommes qui le composent. Vous me le dites vous-même, et vous ne voulez pas que ce qui est utile pour l'espèce humaine en général, le soit pour chacun des individus qui composent l'espèce ? Il y a ici, avouez-le, maître Jean-Baptiste, inconséquence flagrante.

JEAN-BAPTISTE.

En vérité, vous avez raison, monsieur Husson.

M. HUSSON.

Vous ne pouvez donc plus douter, ce me semble, que la probité ne vous soit nécessairement aussi utile à vous en particulier, qu'à l'humanité en général.

JEAN-BAPTISTE.

Il faut bien que je tombe d'accord avec vous sur ce point, monsieur Husson ; vous m'y avez amené par votre raisonnement. Cependant il n'est pas moins vrai que j'aurais encore besoin d'explication, sinon pour être convaincu, du moins pour comprendre avec plus de clarté. Vous connaissez la sentence qui dit : « Les bons sont opprimés sur la terre, et les méchants triomphent ; mais dans l'autre monde chacun sera jugé et récompensé selon ses œuvres. » Il me semble que cette sentence ne s'accorde pas avec ce que nous avons conclu.

M. HUSSON.

Maître Jean-Baptiste ne lâche pas prise facilement, et il a raison.

On vient de parler, mes bons amis, de la vie future, et je vous en dirai aussi quelques mots tout à l'heure. Mais, pour arriver au terme de la discussion le plus sûrement possible, il ne faut pas nous écarter du point précis qui nous occupe, et y porter toute notre attention. Aussi bien, je vous le répète, la question est délicate et difficile.

Je soutiens l'influence de la probité sur le bonheur de l'individu dans ce monde, et il m'a été objecté que l'on voit journellement le vice opprimer la vertu. Eh bien ! examinons.

S'il se trouvait un méchant qui voulût du mal à l'un de vous, à Jean-Baptiste, par exemple, ce méchant trouverait facilement beaucoup de moyens pour atteindre impunément à ses fins. Il pourrait d'abord attaquer directement Jean-Baptiste dans sa personne ou dans sa propriété : lui couper sur pied ses récoltes et ses plantations ; lui enlever ses épargnes, ou l'attendre au coin d'un bois pour le tuer. Je suppose que le plan tramé réussisse, et que notre pauvre ami en tombât la victime : certes, il sera bien à plaindre. Voyez cependant quelle différence entre le coupable et lui ! Jean-Baptiste aura succombé à l'un des mille accidents qui environnent constamment la condition humaine. Un ouragan pouvait lui détruire ses récoltes et ses plantations. Son argent, il pouvait le perdre dans un mauvais placement ; enfin, il pouvait mourir, soit par une maladie gagnée aux champs dans la saison des pluies, soit par tout autre évène-

ment imprévu. Mais, du moins, jusqu'au moment du désastre, il a joui des fruits de sa probité; il a été aimé et considéré de nous tous, qui le connaissons; et après le malheur, si la vie lui reste, il se trouve encore dans la condition la plus favorable pour le réparer: il a avec lui la société compatissante. Le méchant, au contraire, a la société pour ennemie: il est seul contre tous; il est contraint à fuir et à se cacher comme une bête fauve poursuivie par des chasseurs; et quand même (ce qui arrive rarement) il ne serait pas atteint, les peines et les perplexités sans fin qu'il souffre pour éviter la vengeance des hommes ne sont-elles pas déjà une punition terrible?

Je sais qu'il y a des cas où l'homme de mauvaise foi se trouve, en quelque sorte, soutenu par l'ordre social dans la possession du fruit de son iniquité, comme, par exemple, après le gain d'un procès injuste. Les jugemens humains ne sont pas infailibles, et ici l'honnête homme souffre malheureusement de cette imperfection de notre nature comme de tous les accidens dont j'ai parlé tout à l'heure. Mais il n'est pas moins vrai que si les juges peuvent se tromper, l'équité naturelle les guide le plus souvent, et que la condition la plus favorable pour obtenir justice est encore d'avoir raison.

La force de l'honnête homme dans la société, c'est l'estime et l'assentiment de ses semblables; et le méchant peut chercher encore à lui ravir cette juste récompense de la probité. Ainsi il peut répandre contre celui qu'il a pris en haine des bruits calomnieux, afin de ruiner son crédit. Dans ce cas, n'est-il pas manifeste que plus la probité de l'homme calomnié sera intacte, appréciée de tous, et attestée par ses antécédens, plus il pourra braver les attaques de la médisance? Il est bien fort contre elle, celui qui peut dire avec un juste orgueil: Consultez ma vie entière et jugez-moi.

Pour toutes ces raisons, j'affirme que l'accomplissement du devoir est la forteresse la plus inexpugnable dans laquelle nous puissions nous retrancher contre les agressions du méchant, et que dans la lutte tous les avantages probables se trouvent naturellement placés du côté de l'homme honnête.

M. Husson s'arrêta ici un instant, puis il ajouta avec un sourire: Je suis sûr que notre infatigable Jean-Baptiste n'est pas encore satisfait, et qu'il a quelque nouvelle explication à nous demander.

JEAN-BAPTISTE.

Les difficultés qui m'embarrassaient tout à l'heure commencent à s'éclaircir, et je conçois fort bien maintenant comment la meilleure ressource de l'homme probe contre le méchant soit justement la probité. Mais puisque vous avez la bonté de m'interroger, je vous avouerai, monsieur Husson, que vous n'avez pas encore levé tous mes doutes. Si, comme vous l'avancez, la probité de chaque homme en particulier contribue à son bonheur sur la terre, d'où vient, qu'indépendamment même de toute idée de lutte entre le juste et le méchant, on voit tant d'honnêtes gens dans la misère et tant de fripons roulant sur l'or.

M. HUSSON.

Cette difficulté, maître Jean-Baptiste, n'est pas moindre que la dernière, et il nous faut encore apporter le plus de netteté et de précision possible pour la résoudre.

Mon ami, l'un des motifs qui doivent nous inspirer profondément la croyance de la vie future, c'est cette inégalité même des conditions humaines qui paraît si inconcevable à notre raison. Pourquoi tel homme naît-il au milieu de toutes les jouissances, et tel autre dans une condition misérable? Certes il y a là un grand mystère dont la foi seulement peut nous donner la solution. Il ne m'appartient pas de sonder ce que la Providence veut cacher à la perception de nos sens physiques; mais d'après les notions naturelles que nous possédons sur l'essence de la Divinité, il n'est pas improbable de croire que cette inégalité accidentelle doit être compensée

après notre existence terrestre.... Ce que je me propose seulement de vous expliquer, c'est que l'inégalité de la naissance et des conditions étant une fois acceptée comme une des lois immuables de l'arrangement du monde, la probité de l'individu influe pour la plus large part sur la somme de bonheur qu'il lui est possible d'accumuler dans cette vie...

Il est vrai qu'un autre point fort délicat à apprécier dans la question qui nous occupe, est celui-ci: Jean-Baptiste et Paul-Louis sont sortis de la même condition; le premier est honnête, le second l'est moins, et cependant ce dernier est parvenu à s'assurer un plus grand bien-être? Voici mon opinion à ce sujet.

La première condition de notre existence sur la terre, c'est l'activité de nos facultés. En présence des obstacles sans nombre qui l'environnent, l'homme a reçu une puissance intérieure dont il doit user s'il veut parvenir à les vaincre. Il lui faut arroser la terre de ses sueurs pour en obtenir sa nourriture, livrer la guerre aux animaux, et inventer tous les arts mécaniques pour confectionner les vêtements qui couvrent sa nudité. Que de forces dépensées ainsi pour satisfaire seulement ces deux besoins impérieux, sans tenir compte de tous les autres genres de jouissances! Et quand l'homme a travaillé physiquement, il n'a rien fait encore. En présence de tous les genres de destruction qui menacent sa personne ou les fruits de son travail, il lui faut la réflexion pour prévoir ce qu'il doit craindre, la circonspection pour l'éviter, la finesse et l'habileté pour sortir d'embarras, s'il s'est laissé surprendre. De plus, il vit au milieu de ses semblables qui, tous, directement ou indirectement, ont action sur son existence, et il agit réciproquement sur eux par l'ascendant que donnent la volonté, le don de l'insinuation, la force de l'intelligence. Tout cela constitue les différentes forces vives qui poussent l'homme à l'activité et à la jouissance qui en est le but.

Or, il peut arriver que tout en satisfaisant à la première loi de l'être moral, l'homme probe néglige cette impérieuse condition de l'existence. La probité, la plus scrupuleuse observatrice des droits d'autrui, peut demeurer inactive malgré la nature qui nous crie de travailler pour jouir. Elle peut même se trouver jointe à certains défauts qui vont directement contre le but de la société, à l'orgueil qui isole l'individu, à la sévérité qui le rend un objet de crainte. Enfin, l'homme probe peut être dénué d'intelligence et d'habileté.

Il est donc fort difficile d'apprécier la vie de tel homme par rapport à celle de tel autre, parce qu'il existe toujours mille circonstances que Dieu seul peut juger et dont il doit nécessairement tenir compte un jour. C'est à l'individu lui-même qu'il faut comparer l'individu....

Joueurs à la hausse et à la baisse. — A Londres, on appelle, en langage de bourse, celui qui achète les fonds un *taureau* (a bull), celui qui les vend un *ours* (a bear). Celui qui, ayant perdu, profite de ce que la loi ne donne aucun moyen de le poursuivre pour refuser de payer, est désigné sous le titre de *canard boiteux* (a lame duck).

Résistance à la chaleur. — Les animaux peuvent supporter pendant une heure et demie une température de 42° à 45° centigrades, mais pas davantage. L'homme résiste bien mieux à la grande chaleur: pendant une heure et demie il peut supporter une température de 55° à 65° centigrades; on a vu un jeune homme rester vingt minutes dans une étuve portée à 98° (l'eau bouillante est à 100°); un expérimentateur, M. Berger, est resté sept minutes exposé à une chaleur de 109°; et enfin Blayden a passé douze minutes dans une étuve marquant 115° à 127°.

Néanmoins, après ces épreuves, l'économie animale est

dérangée et demande un repos de quelques jours pour se rétablir dans son équilibre.

Ces expériences sont intéressantes en ce qu'elles montrent dans quelles limites de chaleur et pendant quelles durées de temps des ouvriers peuvent travailler, dans des usines, à la réparation des fourneaux ou des étuves dont le trop long chômage causerait à l'industriel des pertes importantes.

LÉOPOLD ROBERT



(Léopold Robert.)

Le 21 mars dernier, l'élite de la population de Venise, les littérateurs et les artistes de toutes les nations qui s'y trouvaient réunis, suivaient avec recueillement et tristesse un cercueil porté sur une barque qui s'avancait lentement vers le rivage du Lido; ces honneurs funèbres étaient rendus à l'un des plus célèbres peintres français de notre époque, à l'auteur des *Moissonneurs*, à Léopold Robert. La veille, il s'était suicidé, on ignore pour quel motif.

Tandis que là-bas, à Venise, les poètes et les artistes gémissaient sur une si grande perte, ici, à Paris, tous les admirateurs de ce beau génie venaient contempler son nouvel ouvrage, arrivé trop tard pour l'exposition annuelle, et déposé dans une des salles de la mairie du deuxième arrondissement. En étudiant ce tableau des *Pêcheurs de l'Adriatique*, on aimait à constater que l'artiste était resté dans toute la force et toute l'élévation de sa pensée et de son pinceau; même originalité de conception, mêmes qualités morales de sujet, même pureté du dessin, et même netteté des contours; le coloris avait acquis peut-être plus de fermeté et d'éclat, mais toujours la même magie de lumière, ce prodige de la transparence du ciel et de l'air de l'Italie! En analysant cette composition, il était impossible de ne pas être vivement saisi par une inspiration de tristesse, par le pressentiment fatal de quelque calamité qui plane sur toute cette famille de *pêcheurs*; plus vous regardiez cette toile, plus vous sentiez votre âme s'identifier avec la pensée désolante de l'artiste; la mort était écrite dans toutes les lignes de ce tableau, elle était déjà, on le voit, dans le cœur de Léopold Robert; une indicible mélancolie le rongait, elle l'a tué, quand il était arrivé au plus haut sommet de sa gloire et de son génie.

Léopold Robert est né le 11 mai 1794, à la Chauds-de-

Fonds, l'année même où ce village fut consumé par un incendie. Sur les ruines du village s'est élevée depuis une ville de neuf mille âmes, importante par son commerce d'horlogerie. Neufchâtel, qui est la capitale du canton, compte à peine cinq mille habitants.

C'est à la Chauds-de-Fonds que Robert étudia d'abord pour être graveur; puis, sa vocation pour la peinture se manifestant avec une force irrésistible, il entra à l'école de David. On conçoit comment Robert dut être peu compris de son maître; aussi fut-il un élève très obscur de l'atelier du peintre de *Léonidas*; bientôt il se dégoûta de l'école et voulut s'abandonner à ses propres inspirations. Il voyagea en Italie, et sentit son génie et toutes ses affections tellement en harmonie avec le ciel, le paysage, les souvenirs, les arts et les mœurs de ce pays, qu'il en fit sa patrie. C'est là qu'il a composé ses principaux ouvrages. Cette passion de l'Italie, elle est tout entière dans les quatre grandes toiles de Léopold Robert; ce n'est pas seulement le ciel et le paysage que reproduit la magie du pinceau de Robert; mais l'harmonie de la nature extérieure et de l'homme, cette fidélité de couleur locale, elle éclate dans les plus petits détails. Les quatre grands tableaux de Léopold Robert sont: les *Vendangeurs*, les *Moissonneurs*, l'*Improvisateur napolitain* et les *Pêcheurs*. Il existe encore de lui un assez grand nombre d'esquisses et de petites compositions; mais son nom vivra surtout par les quatre qui viennent d'être rappelés, et particulièrement par les *Moissonneurs* et les *Pêcheurs*. Ceux de ses tableaux les plus remarquables qui soient à Paris appartiennent à madame la maréchale Lauriston, au duc de Montmorency, à MM. Marcotte, Edouard Bertin et Casimir Lecomte. Léopold Robert était un artiste dans toute l'expression glorieuse de ce mot; exclusivement consacré à l'étude, à l'observation ou des modèles de la nature ou des chefs-d'œuvre de l'art, cet homme, si minutieux pour la reproduction matérielle du plus petit détail, était pour ainsi dire suivi par un idéal de beauté dont l'ineffable image était profondément empreinte dans son imagination, et auprès de laquelle toutes ses œuvres lui paraissaient incomplètes. Aussi était-il toujours mécontent, toujours occupé à retoucher sa toile, ne pouvant jamais se décider à finir, et à laisser sortir son tableau de son atelier; de là cette lenteur de création, le petit nombre d'ouvrages qu'il nous a laissés. Il a mis plus de quatre années à terminer les *Moissonneurs*, et les *Pêcheurs* ne lui ont pas demandé moins de temps. Peu importe la quantité des ouvrages! Il suffit au génie d'une seule création pour se manifester, et laisser après lui sa trace lumineuse et immortelle. Ce qui donne à Léopold Robert une place supérieure dans notre école contemporaine de peinture, c'est qu'il n'a pas été seulement un grand maître dans l'exécution technique, il a été un penseur, un observateur de la nature morale de l'homme; il ne s'est pas donné le plaisir de faire de la couleur locale et pittoresque pour flatter les yeux, il a senti et peint l'humanité avec ses éternelles passions de joie, de bonheur, de jalousie, d'orgueil, de tristesse, d'affections de famille. Sous ce rapport, il mérite d'être comparé à notre Nicolas Poussin, dont les paysages sont si beaux par cette harmonie de l'homme et de la nature.

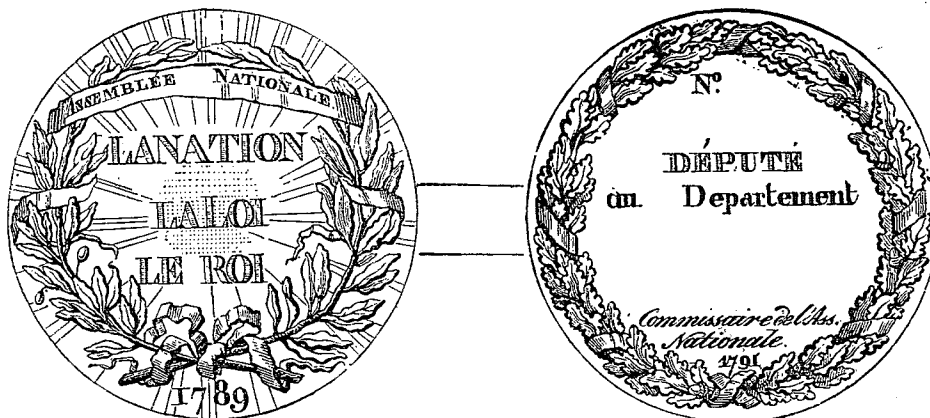
Léopold Robert était de la religion réformée; son corps repose au Lido, où se trouve à Venise le cimetière des protestants. Il est bien là, sous cette terre qu'il a tant aimée, sur les bords de cette mer qui lui a inspiré son dernier chef-d'œuvre.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

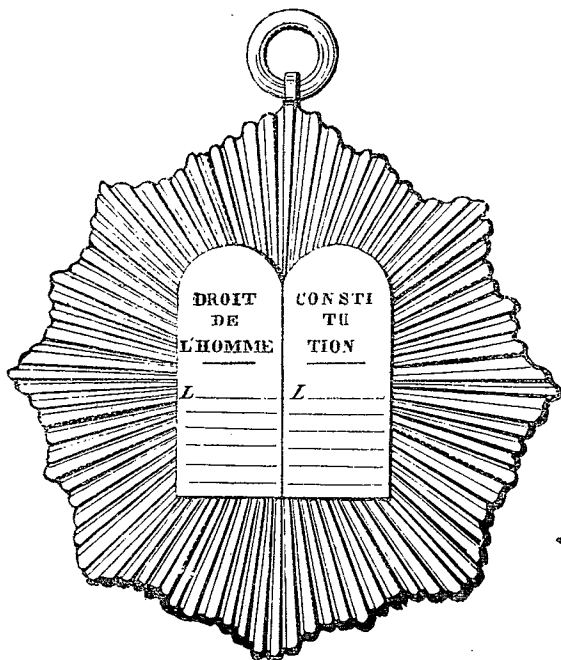
IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES DEPUIS 1789 JUSQU'À 1830.

(Les cartes et les médailles des membres des Assemblées législatives en France depuis 1789 jusqu'à 1815 nous ont paru d'autant plus curieuses à reproduire, qu'éparses dans plusieurs collections, elles ne se trouvent réunies dans aucune. Nous devons celles que nous publions à l'obligeance de quelques amateurs riches en monumens de cette époque : madame Sœhnée, MM. Hennin, Rollin, et le colonel Maurin. Nous avons cru intéressant de résumer à cette occasion l'histoire nationale contemporaine.)



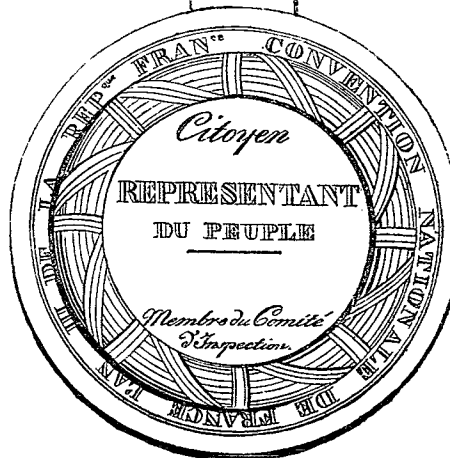
(Carte des députés à l'Assemblée nationale, en 1789.)



Décoration portée par les membres de l'Assemblée nationale législative dans l'exercice de leurs fonctions.)



(Carte des membres de la Convention nationale en 1792.)



(Carte des membres de la Convention nationale en 1793.)

Depuis 1614, les Etats-Généraux n'avaient plus été convoqués en France, lorsqu'en 1787, dans la première assemblée des Notables, réunis à Versailles au nombre de 157 membres, du 22 février jusqu'au 23 mai, pour indiquer les moyens d'améliorer les revenus de l'Etat et d'assurer leur libération entière, le général Lafayette demanda formellement que les députés de la nation fussent convoqués par le roi. Le 6 juillet suivant, le parlement de Paris se reconnut incompetent pour la vérification de deux édits burseaux, déclara qu'aux seuls représentants de la nation appartenait le droit d'accorder les subsides, et énonça la demande d'une prompte convocation des Etats-Généraux. Cette déclaration inattendue obtint l'assentiment universel et fut comme le premier signal d'une révolution désormais inévitable. Le vœu général ne tarda pas à l'emporter sur les répugnances de la cour, et une déclaration de Louis XVI, du 18 décembre 1787, annonça la convocation des Etats-Généraux, mais dans cinq ans seulement. Ce délai excita d'unanimes réclamations; le désordre des finances et les besoins toujours croissants du trésor public firent sentir la nécessité de l'abréger, et un arrêt du conseil d'état du 8 août 1788 fixa au 1^{er} mai 1789 la tenue des Etats-Généraux du royaume. La question du nombre des députés donna lieu à des controverses d'autant plus animées, que cet élément avait constamment varié dans les quatre dernières sessions des Etats-Généraux, comme on peut le voir par le tableau suivant :

	1560	1576	1588	1614
Clergé	98	104	134	144
Noblesse	76	72	180	150
Tiers-état	219	150	191	192

La deuxième assemblée des notables, composée comme la première, et réunie à Versailles depuis le 6 novembre jusqu'au 12 décembre 1788, à l'effet de donner son avis sur leur composition, pensa que le nombre des députés devait être, pour chaque bailliage, le même qu'en 1614. La majorité de cette assemblée s'était prononcée contre l'admission d'un nombre des députés du tiers-état égal à celui des deux autres ordres réunis. Mais, le 27 décembre, une ordonnance du roi déterminait que les députés aux prochains Etats-Généraux seraient au moins au nombre de mille; que ce nombre serait formé en raison composée de la population et des contributions de chaque bailliage; enfin, que le nombre des députés du tiers-état serait égal à celui des deux autres ordres réunis. Dès ce moment, le tiers-état, qui avait été le dernier ordre formellement appelé aux assemblées de la nation, et dont la convocation ne remonte qu'au quatorzième siècle (1501), recouvra l'influence qu'il avait eue sous la seconde et même sous la première race, dans les Champs de Mars, de Mai, dans les assemblées d'automne, dans les parlements ou plaids. La nécessité de sa participation aux affaires du gouvernement fut en quelque sorte consacrée par une production de l'abbé Sieyès, qui obtint un succès extraordinaire, et dont voici le titre : 1^o *Qu'est-ce que le tiers-état ? Tout.* 2^o *Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien.* 3^o *Que demande-t-il ? A devenir quelque chose.*

Le 5 mai 1789, l'assemblée des Etats-Généraux s'ouvrit à Versailles, après 175 ans d'interruption. Le clergé comptait 508 membres; la noblesse 283 (quelques députations s'étant abstenues de siéger dans l'espoir d'invalider les actes de l'assemblée); le tiers-état, 621. — Total des trois ordres, 1214. — Le lendemain même, une scission éclata entre eux sur la question de la vérification des pouvoirs, le clergé et la noblesse voulant que les pouvoirs fussent vérifiés et légitimés séparément, le tiers-état soutenant au contraire que, sans la vérification préalable en présence des trois ordres, les représentants de la nation n'avaient aucun caractère reconnu. Cette lutte dura encore quand le 17 juin, les

députés du tiers, sur la motion de l'abbé Sieyès, déclarèrent qu'ils étaient la seule réunion légitime, attendu qu'il ne pouvait exister entre le trône et cette assemblée aucun pouvoir négatif, et prirent le titre d'*Assemblée nationale*. Le 20, la salle de leurs séances étant fermée par ordre supérieur, afin de la disposer pour une séance royale, Bailly, qui les présidait, les réunit dans un *jeu de paume*, où ils firent le serment de ne se séparer qu'après avoir donné une constitution à la France.

Le 22, cent quarante-neuf membres du clergé se réunirent aux députés du tiers, assemblés dans l'église Saint-Louis; le 24, cent cinquante-un ecclésiastiques suivirent cet exemple; le 25, quarante-sept membres de la noblesse, parmi lesquels se trouvait le duc d'Orléans, se présentèrent dans la salle du tiers, où, le 27, d'après l'invitation du roi, la minorité du clergé et la majorité de la noblesse se rendirent également, achevant ainsi la fusion des trois ordres.

Lorsque le roi, à la suite des journées des 5 et 6 octobre 1789, fut venu habiter les Tuileries, l'Assemblée nationale, nommée aussi *Assemblée constituante*, vint siéger d'abord à l'archevêché de Paris, où elle tint sa première séance le 19 octobre, et le 9 novembre suivant, au Manège des Tuileries, situé sur l'emplacement qu'occupent les maisons nos 56 et 58 de la rue de Rivoli. Pendant les vingt-huit mois de sa session, dont la dernière séance eut lieu le 50 septembre 1791, elle se livra à ses travaux législatifs avec un zèle infatigable, et ne rendit pas moins de deux mille cinq cents lois ou décrets. La France lui est redevable d'une foule d'améliorations. — La torture et les barbaries judiciaires abolies; la jurisprudence criminelle réformée; l'établissement du jury dans la procédure criminelle et de la cour de cassation; la liberté des cultes la plus complète reconnue en principe; l'abolition des vœux monastiques et des lettres de cachet; la liberté individuelle consacrée; la liberté de la presse proclamée comme un des droits inaliénables de l'homme; l'égalité proportionnelle des charges publiques; la suppression des douanes intérieures; la division du territoire français en départements, division qui établissant l'uniformité d'administration, efface les inimitiés ou les jalousies des provinces; l'abolition des dîmes, des droits féodaux, si nuisibles à l'agriculture; la division des propriétés du clergé; la suppression des maîtrises, des jurandes, des privilèges et des entraves de toute espèce imposées à l'industrie; la suppression de la vénalité des charges et des offices; l'institution de la garde nationale; l'ordre, l'uniformité et la simplicité introduits dans le système financier comme dans les lois; tels sont en résumé les principaux bienfaits qui signalent l'Assemblée constituante à la reconnaissance de la France et de l'humanité tout entière!

Ses membres les plus distingués furent : Mirabeau, Cazalès, Maury, Barnave, Mounier, Malouet, Lally-Tollendal, Montesquieu, Tronchet, Target, Chapelier, Sieyès, Talleyrand-Périgord, Grégoire, les ducs de Laroche-foucault et de Laroche-foucault-Liancourt, Boissy d'Anglas, Lanjuinais, Volney, Bergasse, Bailly, Lafayette, etc.

De mémorables événements signalèrent le cours de cette première législature : la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789; l'arrivée du roi et de sa famille à Paris, et la translation aux Tuileries du siège du gouvernement, le 6 octobre 1789; la fédération générale au Champ-de-Mars, le 14 juillet 1790; le départ de Paris de la famille royale, et son arrestation à Varennes le 21 juin 1791; enfin l'adoption de la *constitution de 1791*, le 5 septembre.

Aux termes de cette constitution, la souveraineté une, indivisible, appartient à la nation qui en délègue l'exercice; le gouvernement est représentatif et monarchique. Des assemblées primaires sont instituées et se composent de tous les citoyens actifs, c'est-à-dire âgés de vingt-cinq ans, payant une contribution directe de trois journées de travail;

une imposition d'un marc d'argent (54 livres) suffit pour être député. Une seule chambre permanente de 745 représentants pour deux ans, élus par des électeurs nommés dans les assemblées primaires, forme la partie essentielle du pouvoir législatif; le roi, au moyen du *veto*, peut suspendre les décrets de l'assemblée pendant deux ans. La réunion de l'assemblée a lieu chaque année le 1^{er} mai. Le roi n'a pas le droit de la dissoudre, ni celui de proposer les lois. La royauté est héréditaire; au roi seul appartient le pouvoir exécutif; sa personne est inviolable et sacrée. Il prête le serment de maintenir la constitution; il est censé avoir abdiqué s'il rétracte ce serment, s'il se met à la tête de l'armée contre la nation, s'il sort du royaume sans l'agrément du corps législatif. Des juges élus à temps par le peuple sont investis du pouvoir judiciaire. Le corps législatif fixe chaque année les contributions publiques.

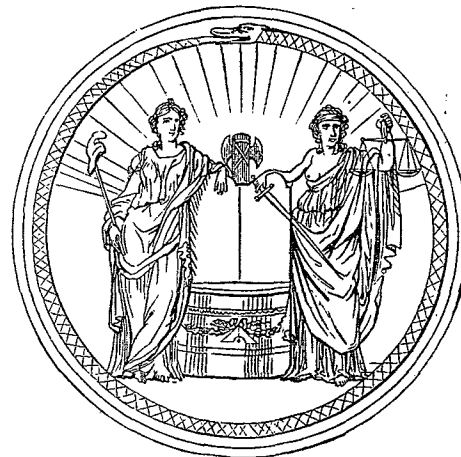
La seconde Assemblée nationale, dite *Assemblée législative*, tint sa première séance le 1^{er} octobre 1791. Le 4, tous ses membres prêtèrent le serment individuel de maintenir la constitution sur le texte même de la constitution apporté à la tribune en cérémonie par le secrétaire archiviste Camus. Dès son début, la lutte entre l'ancien régime et le nouveau recommence avec ardeur, et les mesures qu'elle adopte se ressentent de l'opposition qu'elle rencontre. Le frère du roi, Monsieur (depuis Louis XVIII), qui, à l'époque du voyage de Varennes, avait réussi à franchir les frontières, est, par un décret du 28 octobre 1791, mis en demeure de rentrer en France dans le délai de deux mois, sous peine d'être déchu de son droit éventuel à la régence. Le 7 février 1792, l'Autriche et la Prusse signent à Berlin un traité auquel la Russie ne tarde pas à accéder, et qui établit une alliance défensive pour comprimer les troubles de la France. Le 9, une loi, portée presque à l'unanimité, frappe de séquestre les propriétés des émigrés. Le 20 avril, la guerre est déclarée à l'Autriche, et les hostilités commencent le 28. Le 29 mai, l'Assemblée législative se déclare en séance permanente, dans le but de réprimer les complots royalistes. Une insurrection éclate à Paris le 20 juin. Les insurgés, après avoir défilé dans la salle de l'Assemblée législative, se portent au château des Tuileries qu'ils envahissent, et pendant plusieurs heures y font retentir les plus violentes imprécations. A la première coalition continentale, dont le roi de Prusse publie le manifeste, l'Assemblée répond par un décret du 11 juillet qui déclare la patrie en danger; et ces mots, envoyés comme l'étincelle électrique dans les 83 départemens, y précipitent le départ de nombreux bataillons de volontaires. Le 14 juillet on célèbre la seconde fédération du Champ-de-Mars à laquelle le roi assiste, et quelques jours après des députations de fédérés viennent solliciter de l'Assemblée législative la suspension du pouvoir exécutif et la convocation d'une Convention nationale. Le 25, le duc de Brunswick, généralissime des cours alliées d'Autriche et de Prusse, publie à Coblenz son célèbre manifeste, qui souleva en France l'indignation générale. On y lisait : « Les gardes nationaux qui auront combattu contre les troupes des deux cours coalisées, et qui seront pris les armes à la main, seront punis comme rebelles. Les habitants qui oseraient se défendre seront punis sur-le-champ selon la rigueur du droit de la guerre. » Cette imprudente agression accélère la perte de Louis XVI. Le 5 août, Pétion, maire de Paris, l'accuse à la barre de l'Assemblée de conspirer contre le peuple, et demande l'abolition de la royauté. Il se forme un comité d'insurrection qui prépare l'attaque du château des Tuileries. Au milieu de la nuit du 9 au 10, l'alarme se répand dans tous les quartiers de Paris. Dès le point du jour, la multitude s'avance avec des canons et veut pénétrer aux Tuileries, dont les avenues sont gardées. Le château est assiégé de toutes parts et forcé. Le roi se réfugie avec sa famille au milieu de l'Assemblée nationale, tandis que le peuple de-

mande sa déchéance et immole les Suisses. L'Assemblée décrète le même jour la convocation d'une Convention nationale, la suspension provisoire du roi, jusqu'à ce que la Convention ait prononcé; la réorganisation du ministère sous le nom de Conseil exécutif provisoire. Le 11, elle convoque les assemblées primaires, détruit la distinction entre les citoyens actifs et les citoyens non actifs, et déclare que pour être nommé député nulles autres conditions ne sont requises que celles d'être âgé de 21 ans, d'être domicilié depuis un an dans un département, et de n'être pas en état de domesticité. Le 15, le roi et sa famille sont enfermés au Temple. Le 14, la vente des biens des émigrés est ordonnée par petites portions, afin d'attacher les habitans des campagnes à la révolution. La prise de Longwy et de Verdun, et la marche de l'armée prussienne sur Paris enflamment les passions populaires; et le 2 septembre une foule d'individus périssent massacrés dans les prisons de Paris, sans opposition de la part des autorités constituées. Le 20, la bataille de Valmy, gagnée par le général Kellermann, oblige les Prussiens à la retraite, et le même jour l'Assemblée législative termine ses travaux. Les nouveaux députés, réunis aux Tuileries à cinq heures et demie du soir, au nombre de 571, dans la nouvelle salle préparée pour la Convention, se constituent en Convention nationale.

La durée des travaux de l'Assemblée législative ne fut que d'une année, pendant laquelle elle rendit plus de 1200 lois. Parmi les membres qui y prirent la part la plus active, on compte Becquey, Beugnot, Carnot, Mathieu Dumas, Stanislas de Girardin, de Jaucourt, Lemontey, Cérutti, Koch, Lacépède, Lacuée-Cessac, Pastoret, Viennot, Vau-blanc, Bazire, Brissot, Gensonné, Condorcet, Guadet, Guyton-Morveau, Vergniaud, Merlin de Thionville, Hé-rault de Séchelles, François de Neufchâteau, etc.

La troisième assemblée, appelée *Convention nationale*, ouvrit sa session le 21 septembre 1792. Ce jour même, sur la proposition de Collot d'Herbois, elle décréta l'abolition de la royauté et proclama la république.

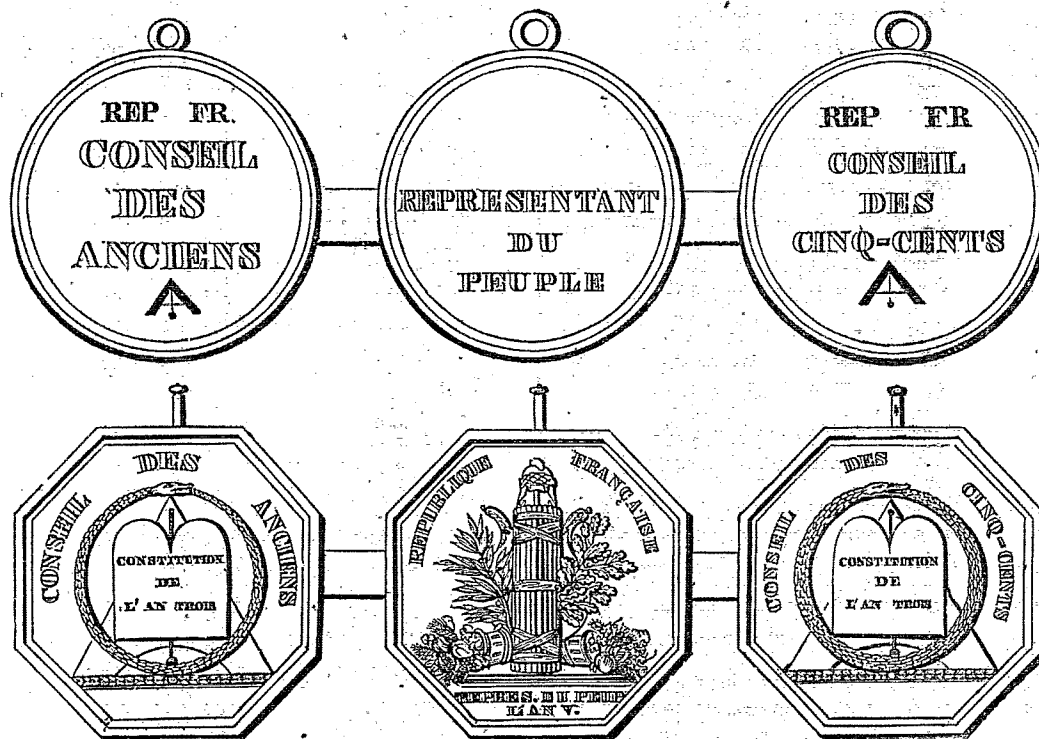
Le cadre dans lequel nous sommes obligés de nous renfermer ne nous permet de présenter ici que d'une manière abrégée la succession des faits qui s'accomplirent pendant la



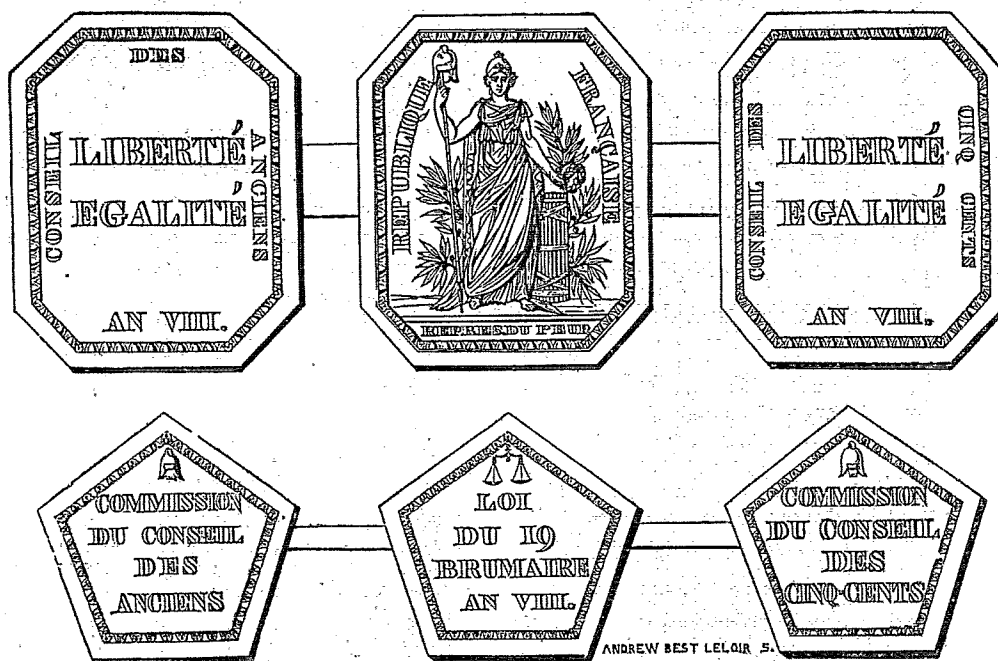
(Carte des membres du Conseil des Cinq-Cents, installé le 8 octobre 1795. Revers : en haut, *Corps Législatif*; en bas, *Conseil des Cinq-Cents* (sic). Une couronne entrelacée de rubans comme celle de la carte des membres de la Convention, entoure le champ, au milieu duquel on lit : *Citoyen ***, représentant du peuple. — **, *Membre du comité d'inspection.*)

période que son existence embrasse, jusqu'au 26 octobre 1795. Le procès de Louis XVI, condamné à mort le 17 janvier 1793 par 361 suffrages sur 714 votans, et exécuté le 21, à 10 heures 20 minutes, sur la place de la Révolution, aujourd'hui place de la Concorde ne tarda pas à être suivi

de l'établissement à Paris d'un tribunal criminel extra-ordinaire révolutionnaire, pour juger les conspirateurs et les contre-révolutionnaires (10 mars); d'un comité de défense et de sûreté générale, composé de vingt-cinq membres (25



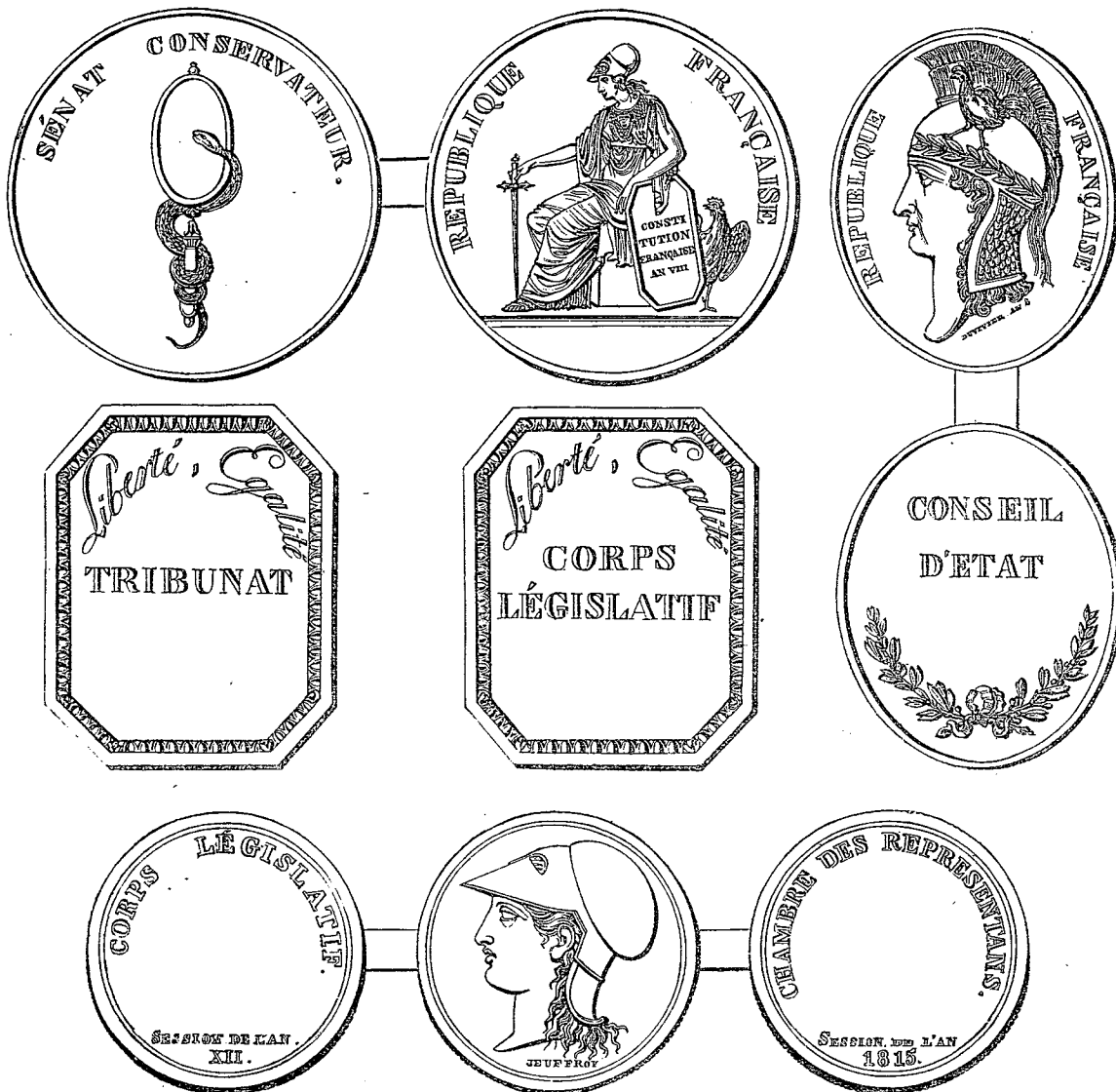
(Au lieu de cartes, qui dès 1795 cessèrent d'être en usage, les membres des deux Conseils reçurent des médailles qui, à chacune des quatre sessions, varièrent de forme. A la première, ces médailles furent rondes; à la deuxième, octogones; celles de la troisième et de la quatrième sessions représentèrent le même type que celles de la deuxième; elles n'en difféèrent que par la forme, qui pour la troisième fut ronde, et ovale pour la quatrième. Les médailles pour la cinquième session des conseils, qui devait commencer le 1^{er} prairial an VIII (21 mai 1800), avaient été gravées à l'avance; nous les publions ci-dessous. La révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) ne permit pas qu'elles fussent employées; mais l'avant servit ensuite pour les deux médailles du Corps-Législatif et du Tribunal, dont on trouvera plus loin le revers seul. Les médailles pentagones furent distribuées aux cinquante membres qui, après le 18 brumaire, formèrent les commissions du Conseil des Anciens, et du Conseil des Cinq-Cents. Toutes ces médailles, ainsi que les suivantes, étaient en argent, à l'exception de celle du Sénat-Conservateur, qui était en argent doré.)



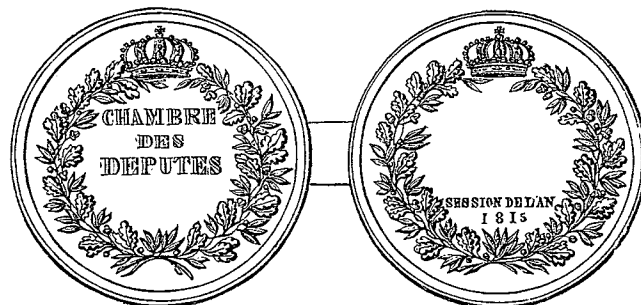
ANDREW BEST LELAND S.

mars); et d'un comité de salut public, au sein de la Convention, composé de neuf membres, et chargé de diriger et de surveiller l'action du pouvoir exécutif (6 avril). Le 10 mai, la Convention nationale, abandonnant la salle du Manège

tint sa première séance au château des Tuileries. Dans la | par celui de la *Montagne*, à la tête duquel se trouvent Dan-
 journée dite du 31 mai, le parti de la *Gironde* est renversé | ton et Robespierre, et 32 membres de la Convention sont



(Depuis l'an XII jusqu'en 1815, les médailles des membres du Sénat et du Corps-Législatif restèrent les mêmes; seulement à chaque nouvelle session ces dernières étaient frappées avec un nouveau millésime. En 1815, après les Cent-Jours, l'ancienne médaille des députés fut remplacée par celle que nous publions ici : elle n'eut pas d'autre durée que celle même de la Chambre dite *introuvable*, qui, comme on sait, imbuë d'un esprit réactionnaire, fut dissoute par une ordonnance du 5 septembre 1816, sous le ministère Decazes. Depuis lors, les médailles des députés ont constamment représenté : à l'avant, l'effigie de Louis XVIII jusqu'en 1824; à partir de 1825 jusqu'en 1830, celle de Charles X; et depuis le 3 août 1830 jusqu'à ce jour, celle de Louis-Philippe. Au revers, sous Louis XVIII, une couronne de chêne et d'olivier surmontée de la couronne royale; sous Charles X et sous Louis-Philippe, deux branches de chêne formant couronne; avec cette inscription sur toutes au milieu du champ : CHAMBRE DES DÉPUTÉS, et au bas le millésime de la session. Ces médailles étaient en argent. Une seule fois, en janvier 1825, à l'occasion du sacre de Charles X, il en fut distribué deux épreuves à chaque député, une en or et une en bronze.)



proscrits avec les ministres Clavières et Lebrun. Un décret du 14 juin déclare la république française une et indivisible. Le 27 juin est adoptée la constitution, dite de 93, ou de

l'an 1^{er}, qui ne fut jamais mise en activité. Le 15 juillet, Marat périt sous le poignard d'une jeune fille, Charlotte Corday. L'ère républicaine est adoptée le 6 octobre; le 9,

Lyon capitule après un siège de soixante-dix jours ; le 10, sur un rapport de Barrère, le gouvernement est déclaré révolutionnaire jusqu'à la paix ; le 16, la reine Marie-Antoinette, condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire, est exécutée sur la place de la Révolution ; et le 6 novembre, le duc d'Orléans est conduit également au supplice. Le 5 avril 1794, Robespierre envoie à la mort Danton et quelques uns de ses partisans désignés sous le nom de Cordeliers : lui-même est renversé dans les journées des 9 et 10 thermidor (27-28 juillet 1794), et périt sur l'échafaud avec ses adhérents. Le 12 germinal (1^{er} avril 1795), la Convention décrète la déportation de Barrère, Collot d'Herbois, Billaud de Varennes et Vadier, membres de l'ancien comité de salut public, et déclare Paris en état de siège. Le 1^{er} prairial suivant (20 mai), leurs partisans pénètrent dans la salle de la Convention, et demandent à grands cris *du pain, la liberté des patriotes, et la constitution de 1795* ! Un député, Ferraud, est tué à la séance, et sa tête promenée au bout d'une pique ; à minuit, ils sont dispersés par les troupes des sections : le faubourg Saint-Antoine est désarmé. Trente membres de la Convention, qui se sont prononcés pour le retour du régime de la terreur, sont décrétés d'accusation, et treize d'entre eux subissent le jugement du tribunal. Le 21 juillet, les émigrés français débarqués à Quiberon sont défaits par le général Hoche. Le 13 vendémiaire (4 octobre), une nouvelle insurrection, la dernière à laquelle les masses prennent part, est dirigée contre la Convention, qui réussit à l'étouffer, grâce aux habiles dispositions du général Bonaparte, adjoint à Barras dans cette journée. Pendant ces convulsions intestines, la guerre contre les puissances étrangères avait été continuée avec une activité infatigable : le génie de Carnot, triomphant d'un dénuement universel, avait créé quatorze armées et organisé la victoire.

A ce résumé succinct nous ajouterons seulement la liste des créations d'une utilité générale dont la France est redevable à la Convention, et qui attestent qu'au milieu même des circonstances les plus critiques où jamais gouvernement se soit trouvé, elle ne perdit pas un instant de vue ce qui dans l'avenir pouvait contribuer à la grandeur comme à la prospérité du pays. Les principaux établissements que nous allons rappeler existent pour la plupart encore aujourd'hui.

1793. Jardin des Plantes de Paris et cabinet d'histoire naturelle sous le nom de Muséum (10 juin) ; Institut national de Musique à Paris (8 novembre) ; organisation de l'instruction publique et obligation imposée aux pères, mères, tuteurs et curateurs d'envoyer leurs enfants et pupilles aux écoles du premier degré (19 décembre).

1794. Conservatoire des Arts et Métiers à Paris (10 octobre) ; Ecole normale destinée à former des instituteurs et à rendre l'enseignement uniforme (30 octobre) ; écoles primaires et jury d'instruction chargé de choisir les instituteurs (17 novembre) ; écoles de navigation et commerce maritime (31 décembre).

1795. Ecoles centrales pour l'enseignement des sciences et des arts dans toute l'étendue de la république (25 février) ; école pour l'enseignement des langues orientales à la Bibliothèque nationale (28 mars) ; écoles d'économie rurale et vétérinaire à Versailles et à Lyon (18 avril) ; écoles de services publics, connues sous le nom d'Ecole polytechnique, d'Artillerie, des Ingénieurs militaires, des Ponts-et-Chaussées, des Mines, des Géographes, des Ingénieurs de vaisseaux, de Navigation, de Marine (16 septembre) ; Institut national des Sciences et des Arts (25 octobre).

Les désignations employées par les partis les uns contre les autres, furent tellement multipliées à cette époque, que nous croyons devoir en donner ici la nomenclature. En 1791 : *Aristocrates, Monarchiens, Constitutionnels, Démocrates, Hommes du 14 juillet, Membres du côté gauche, du côté*

droit, Feuillans, Fayetteistes, Orléanistes, Cordeliers, Jacobins. En 1792 et 1793 : *Ministériels, Partisans de la liste civile, Chevaliers du poignard, Hommes du 10 août, Septembriseurs, Girondins, Brissotins, Fédéralistes, Hommes d'Etat, Hommes du 51 mai, Modérés, Suspects, Membres de la plaine, Crapauds du Marais, Montagnards.* En 1794 : *Alarmistes, Apitoyeurs, Avilisseurs, endormeurs, émissaires de Pitt et Cobourg, Hébertistes, Sans-Culottes, Maratistes, Habitans de la Crête, Terroristes, Egorgeurs, Thermidoriens, Patriotes de 1789.*

La Convention nationale avait terminé, le 27 juin 1795, la constitution dite de 93, ou de l'an 1^{er}, qu'elle voulait substituer à celle de 1791, et dans laquelle Condorcet, son principal auteur, s'était appliqué à faire entrer l'élément démocratique. Elle l'avait envoyée dans les départemens pour être soumise à l'acceptation des assemblées primaires. Mais le 10 octobre suivant, elle en ajourna la mise en activité, et déclara que le gouvernement serait révolutionnaire jusqu'à la paix. Le 22 août 1795, une nouvelle constitution dite de l'an III, fut adoptée par la Convention, et proclamée le 23 septembre, après l'acceptation presque unanime des assemblées primaires. Aux termes de cette constitution, tout homme né et résidant en France, âgé de vingt-un ans et payant une contribution directe de la valeur de trois journées de travail, était citoyen français, et avait droit de voter dans les assemblées primaires. Chaque assemblée primaire nommait un électeur. Pour être électeur, il fallait être âgé de vingt-cinq ans, et payer une contribution foncière de la valeur de cent cinquante ou deux cents journées de travail, suivant les localités. Il y avait une assemblée électorale par département. La législation était confiée à deux conseils, l'un dit des Cinq-Cents, à raison du nombre de ses membres ; l'autre, des Anciens, parce qu'il se composait de députés plus âgés. Le premier proposait les lois, le second les acceptait. Ils se renouvelaient par tiers chaque année. Le pouvoir exécutif était remis à cinq directeurs nommés par les conseils.

Une loi du 50 août, dite du 13 fructidor, portait que les assemblées électorales prendraient d'abord exclusivement, dans la Convention même, les deux tiers des membres que chacune d'elles devait fournir au Corps-Législatif ; les membres de la Convention se formèrent le 26 octobre en corps électoral pour compléter les deux tiers d'entre eux qui devaient siéger aux conseils. Le 27, les deux tiers formés de conventionnels réunis au troisième tiers, composé d'hommes nouveaux, se constituèrent en *Corps législatif* pour procéder à la division en deux conseils qui tinrent leur première séance le 28 octobre 1795 ; celui des *Anciens*, aux Tuileries, dans la salle de la Convention ; celui des *Cinq-Cents*, dans la salle du Manège, qu'il quitta le 10 janvier 1798 pour aller siéger au palais Bourbon. Le 1^{er} novembre, sur une liste de cinquante candidats, présentés par le conseil des Cinq-Cents pour l'élection des cinq membres qui devaient composer le Directoire, le conseil des Anciens nomma Lareveillère-Lepaux, Letourneur de la Manche, Rewbell, Sieyès et Barras. Sur le refus de Sieyès, Carnot fut appelé à le remplacer, et le 5 le *Directoire* alla s'installer au palais du Luxembourg.

Le gouvernement directorial, que les victoires de l'armée d'Italie, sous les ordres de Bonaparte, général en chef à vingt-six ans, contribuèrent d'abord à affermir, ne tarda pas à devenir le jouet de tous les partis et à être réduit au triste expédient de les opposer l'un à l'autre pour les dominer. Les deux conseils tinrent quatre sessions : la première commença le 28 octobre 1795 ; la seconde, le 20 mai 1797, session mémorable par le coup d'état du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), à la suite duquel furent condamnés à la déportation les directeurs Carnot, Barthélemy, et cinquante-trois députés, entre autres Barbé-Marbois, Boissy-d'Anglas, Camille Jordan, Portalis, Henri Larivière, Tronçon-Ducoudray, et les généraux Pichegru, Willot, Mathieu

Dumas : la troisième session, le 20 mai 1798 (l'expédition d'Egypte s'embarqua à Toulon le 19); la quatrième, le 29 mai 1799.

Parti d'Egypte le 22 août, le général Bonaparte aborda, le 9 octobre, à Saint-Raphaël, près de Fréjus (Var), et arriva à Paris le 16. Son retour inattendu excita un enthousiasme universel, dont l'expression fut pour le Directoire le présage d'une chute prochaine.

Le 9 novembre 1799 (18 brumaire an VIII), le conseil des Anciens, après avoir entendu un rapport de sa commission des inspecteurs sur la situation de Paris, rendit un décret qui transférerait le Corps-Législatif à Saint-Cloud, chargeait le général Bonaparte de l'exécution, et lui donnait l'autorité sur les troupes. Le lendemain eut lieu à Saint-Cloud la séance du conseil des Cinq-Cents, dans laquelle le général Bonaparte parut et fut menacé. Encouragé par son frère Lucien, président de l'assemblée, il fit entrer dans la salle un bataillon de grenadiers qui dispersa les députés. Ainsi finit le gouvernement directorial établi par la constitution de l'an III. Les séances des deux conseils furent reprises dans la nuit par les députés que l'on put réunir et qui approuvèrent les événements de la journée. Ils décrétèrent l'abolition du Directoire, l'exclusion de soixante-deux membres des deux conseils et l'institution d'un gouvernement provisoire, composé de trois consuls : Sieyès, Roger-Ducos et Bonaparte. Les conseils furent ajournés au 20 février 1800. Deux commissions législatives de vingt-cinq membres, nommées dans chacun des deux conseils, devaient les remplacer jusqu'à l'établissement du nouveau gouvernement.

La proclamation de la constitution dite de l'an VIII, eut lieu le 24 décembre 1799. Elle confiait le gouvernement à trois consuls, nommés pour dix ans, indéfiniment rééligibles. Les lois étaient proposées par le gouvernement : un *Tribunat* était appelé à les discuter; un *Corps-Législatif* d'une seule chambre, à les admettre ou les rejeter; un *Sénat*, à veiller à leur conservation. Le Sénat était permanent; il se composait de membres élus à vie. Après la première formation de ce corps, les consuls devaient présenter trois candidats, pour chaque nomination, aux sénateurs eux-mêmes. Le Tribunat se composait de cent membres âgés de vingt-cinq ans, renouvelés par cinquième tous les ans, indéfiniment rééligibles. Le Corps-Législatif était de trois cents membres portés, comme les candidats au Tribunat, sur des listes réduites de notabilités, dans lesquelles le Sénat faisait un choix. Les représentants devaient être âgés de trente ans; ils étaient indéfiniment réadmissibles, et renouvelés, ainsi que les tribuns, par cinquième chaque année. Ils faisaient la loi en statuant par scrutin secret, et sans aucune discussion de leur part, sur les projets de loi qui étaient débattus, en leur présence, par les orateurs du Tribunat et du gouvernement. La session du Corps-Législatif était annuelle et durait quatre mois. Napoléon-Bonaparte fut nommé *premier consul*; Cambacérès, ex-ministre de la justice, *second consul*, et Lebrun, ex-membre du conseil des Anciens, *troisième consul*. Le palais des Tuileries fut affecté à l'habitation des consuls; celui du Luxembourg, au Sénat-Conservateur; celui des Cinq-Cents (Palais-Bourbon), au Corps-Législatif, et le Palais-Egalité (Palais-Royal), au Tribunat. Le 24 décembre, Cambacérès et Lebrun, second et troisième consuls, Sieyès et Roger-Ducos, consuls sortants, se réunirent pour nommer vingt-neuf citoyens qui, avec Sieyès et Roger-Ducos, devaient former la majorité du Sénat-Conservateur. Le 25, les consuls et le Sénat-Conservateur entrèrent en fonctions, et celui-ci procéda au complément du nombre de ses membres fixé à soixante. Le premier consul nomma les membres qui devaient composer le Conseil-d'Etat divisé en cinq sections. Enfin le 26, le Sénat procéda aux nominations des trois cents membres du Corps-Législatif et des cent membres du Tribunat. L'un et l'autre entrèrent en fonctions le 4^{er} janvier 1800.

Un sénatus-consulte organique de la constitution de l'an VIII, du 6 mai 1802, réélut Napoléon Bonaparte, premier consul de la république, pour dix ans au-delà des dix années fixées par la constitution. Un autre, du 2 août 1802, lui conféra le titre de *premier consul à vie*; un troisième sénatus-consulte, du 4, apporta à la constitution de l'an VIII de nouvelles modifications. Les collèges électoraux élisaient 1 membre par 500 habitants; les collèges de département, 1 par 1000. Les électeurs étaient à vie. Les collèges d'arrondissement présentaient deux candidats pour les places du conseil-général, et deux citoyens pour former la liste sur laquelle étaient nommés les candidats au sénat. Les collèges d'arrondissement et de département avaient droit à quatre candidats pour le Corps-Législatif. Les deuxième et troisième consuls étaient à vie. Le conseil-d'Etat était reconnu comme autorité constituée. Les députés du Corps-Législatif étaient rangés en cinq séries renouvelées successivement. Leur nombre était de 238. Les tribuns étaient réduits de 400 à 50.

Le 30 avril 1804, une motion fut faite au Tribunat de confier le gouvernement de la république à un empereur et de déclarer l'empire héréditaire dans la famille du premier consul Napoléon Bonaparte. Cette proposition est adoptée le 5 mai par le Tribunat, le 4 mai par le Sénat, et le 18 mai commence le *gouvernement impérial*. Le 4^{er} décembre, le Sénat conservateur présente à Napoléon le plébiscite qui reconnaît l'hérédité de la dignité impériale dans sa famille. Le résultat de 60,000 registres, ouverts dans les 108 départements, avait constaté 5,572,529 votes affirmatifs et 2,569 négatifs. Le couronnement et le sacre de l'empereur Napoléon et de sa femme, Joséphine Tascher de La Pagerie, veuve en premières noces du général Beauharnais, eurent lieu le 2 décembre à l'Eglise de Notre-Dame de Paris. Le 19 août 1807, un sénatus-consulte organique supprima le Tribunat et modifia le Corps-Législatif. La discussion préalable des lois, faite précédemment par le Tribunat, devait l'être à l'avenir par trois commissions de législation, d'administration, de finances, prises dans le sein du Corps-Législatif. Pour être député il fallait avoir quarante ans accomplis.

Cette organisation resta la même jusqu'en 1814. Le 6 avril de cette année, le Sénat, après avoir proclamé le 2 la déchéance de Napoléon, décréta une constitution qui ne fut point mise en vigueur. A sa place fut promulguée le 4 juin 1814, la *charte constitutionnelle*. Elle conserva l'institution des deux chambres, la Chambre des pairs et la Chambre des députés. La nomination des pairs appartenait au roi; leur nombre était illimité; ils avaient entrée dans la chambre à vingt-cinq ans, et voix délibérative à trente ans seulement. Les députés étaient élus pour cinq ans, de manière que la chambre fût renouvelée chaque année par cinquième. Pour être député, il fallait être âgé de quarante ans et payer une contribution directe de 1000 francs. Les électeurs qui concouraient à la nomination des députés ne pouvaient avoir droit de suffrage qu'à l'âge de trente ans, et en payant une contribution directe de 500 francs.

Le retour de Napoléon à Paris, le 20 mars 1815, fut suivi de la publication, faite le 22 avril, de l'*acte additionnel* aux constitutions de l'Empire. Cet acte reconnut deux chambres législatives, une Chambre de pairs héréditaires, et une Chambre de représentants élus par le peuple, suivant deux degrés d'élection. Les membres de celle-ci étaient au nombre de 629; ils devaient être âgés de vingt-cinq ans : elle était renouvelée de droit en entier tous les cinq ans. A l'assemblée, dite du Champ de Mai, réunie le 4^{er} juin au Champ-de-Mars, Cambacérès annonça que l'acte additionnel avait été accepté par 4,500,000 votans et rejeté par seulement 4,206.

Après la seconde abdication de Napoléon (22 juin 1815), la chambre des représentants voulut substituer à l'acte additionnel une constitution. Les événements ne lui permirent pas d'achever la discussion du projet présenté par sa com-

mission le 29 juin, et qui ne reçut pas le caractère de loi.

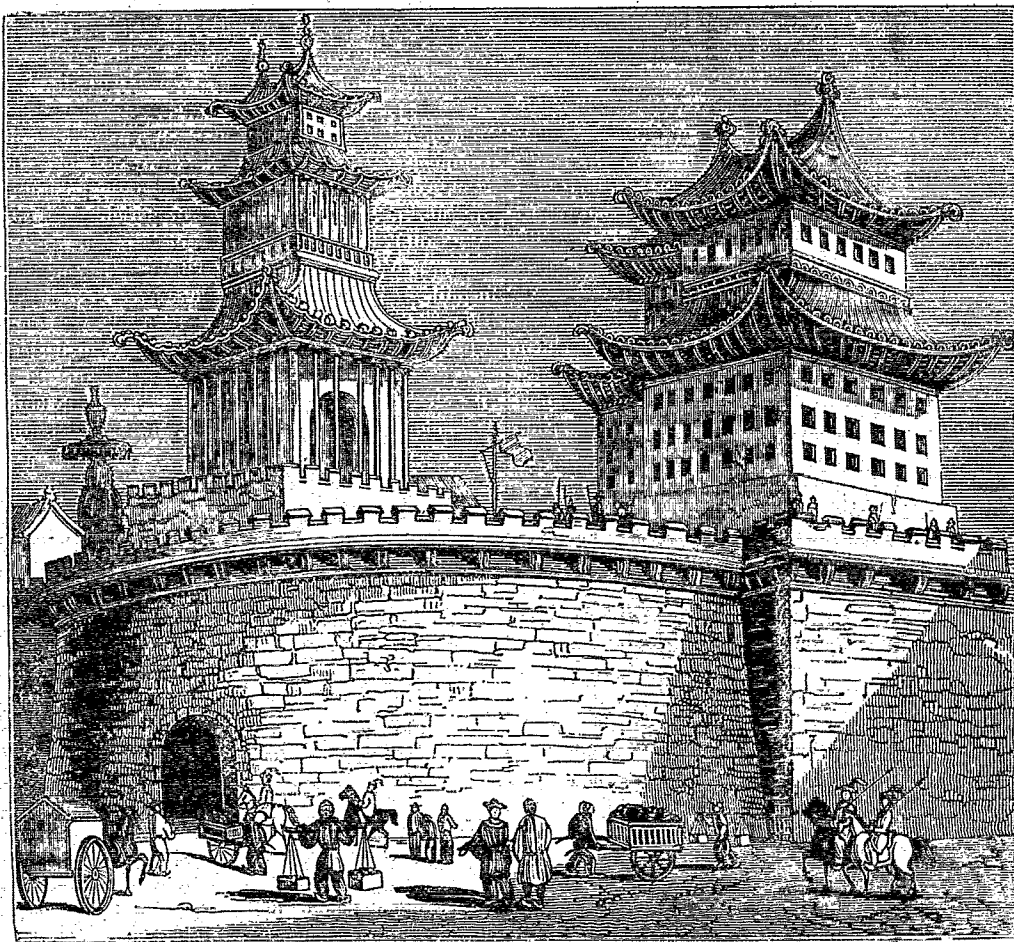
Depuis lors, diverses modifications furent successivement apportées au système électoral établi par la charte de 1814. Les plus importantes furent : celle dite du double vote, qui, en fixant le nombre des députés à 450, créa des collèges d'arrondissement et de département (29 juin 1820), et celle qui au renouvellement quinquennal substitua le renouvellement septennal (16 juin 1824).

VILLES DE CHINE.

Les villes de Chine sont classées selon leur importance ; le rang qu'elles occupent est désigné par les syllabes *Fu*, *Cheu* ou *Hien* placées à la suite du nom. — Ainsi *Fu* désigne une cité de première classe, dont la juridiction comprend un certain nombre de villes des rangs inférieurs ; *Cheu* indique la cité de seconde classe, et *Hien* celle de la troisième.

Toutes les villes de Chine se ressemblent : elles offrent une régularité monotone, et leur forme ne s'éloigne du carré parfait qu'autant que le terrain en a fait une obligation ; on retrouve partout de hautes murailles, de larges et belles portes, des tours de 8 ou 9 étages. Les rues sont en droite ligne, et assez larges ; mais les maisons sont médiocrement bâties ; leur peu d'élévation ne saurait donner à l'ensemble aucun caractère de beauté ; et si, d'ailleurs, les boutiques brillamment parées pour attirer les chaland, les enseignes pompeuses, chargées de bizarreries et régulièrement alignées des deux côtés de la rue, contribuent à produire un coup-d'œil original et fantastique, elles enlèvent presque toujours à l'aspect général les élémens de la véritable grandeur.

Dans un prochain article, nous parlerons de la capitale actuelle de l'empire, Péking (*Chun-Thian-Fu*). Marco Polo la visita dans le treizième siècle, et la description qu'il en



(Vue de la porte septentrionale de Péking.)

donne renferme les principaux traits qu'on y retrouve encore.

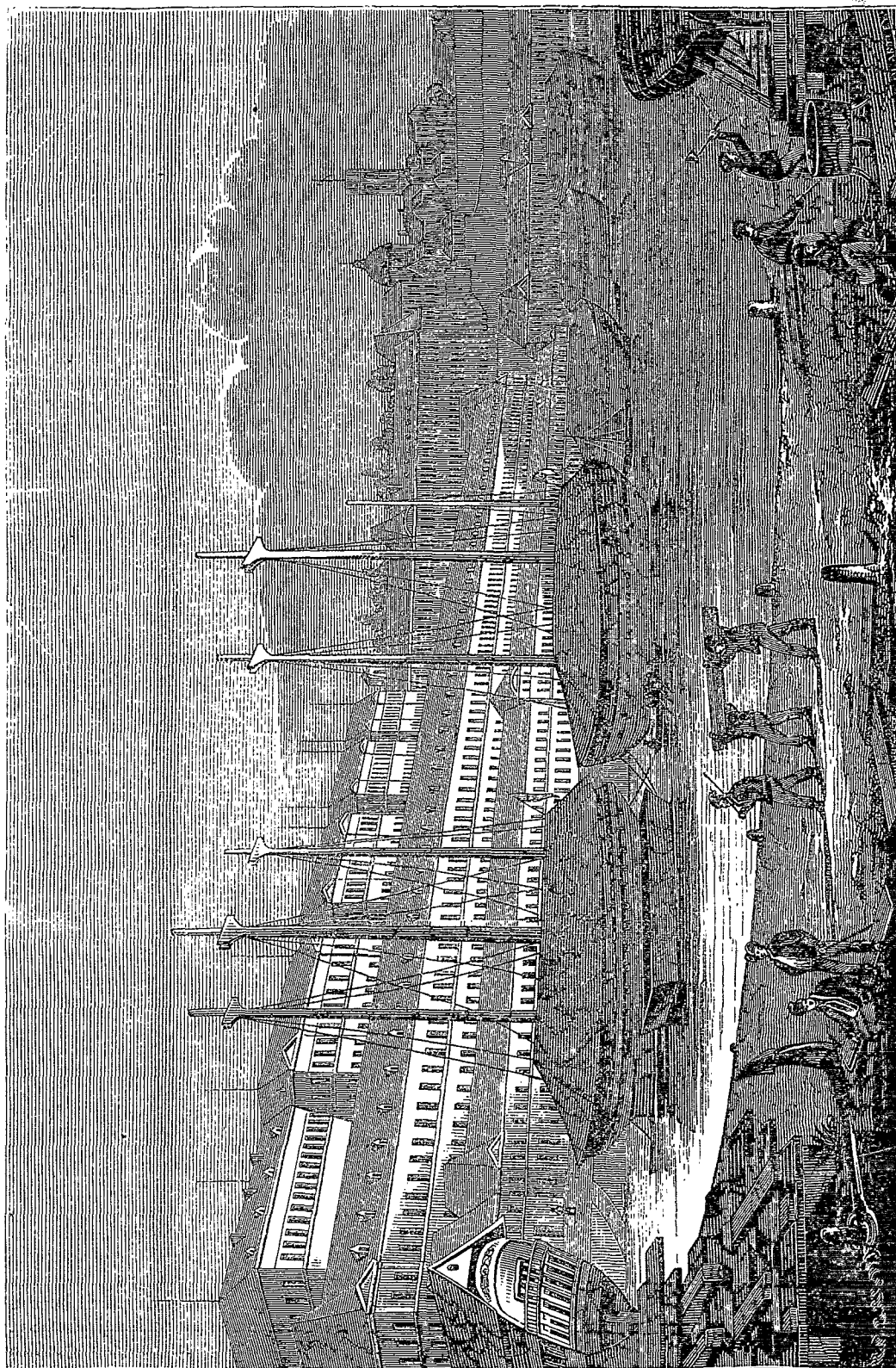
Le dernier personnage de l'Europe occidentale qui ait pu pénétrer dans cette métropole du céleste empire n'y a fait que 24 heures de séjour ; c'est lord Amherst en 1816. De sévères défenses interdisant aux Européens, et surtout aux Anglais, l'entrée du territoire chinois ; cet ambassadeur imagina pour les éluder de se faire débarquer avec sa suite à l'embouchure d'un fleuve qui passe à peu de distance de Péking, qui est éloigné de 50 lieues de la mer, et de renvoyer sur-le-champ sa frégate à Canton. Alors seulement il déclara aux autorités chinoises sa mission et son intention d'être présenté à l'empereur. Le souverain ne put se dispenser de consentir non seulement à ce que lord Amherst vint à Péking, mais encore à ce qu'il s'en retournât à Canton par terre, et traversât son empire sur une étendue de 400 lieues ; mais il parvint tou-

tefois à supprimer de la liste des espérances de l'ambassadeur anglais celle d'un séjour dans la capitale, en lui imposant pour les cérémonies de la présentation des conditions tellement dures et humiliantes qu'elles dûrent être rejetées. Selon une autre version, il paraîtrait aussi que lord Amherst se laissa aller à quelque maladresse. Quoi qu'il en soit, d'après les ordres de l'empereur du céleste empire, lord Amherst, dès le lendemain de son arrivée, fut embarqué dans des bateaux couverts et commença par les canaux le voyage de Canton qui devait durer quatre mois.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 36.

PORT DE BREST.



(Une vue de Brest; la Cordoues, le Digne, la Tour Saint-Louis.)

Voulant donner à nos lecteurs une idée de l'importance d'un port de guerre, nous avons dû choisir Brest qui, par sa belle exposition et les vastes développemens de ses établissemens maritimes, peut être considéré comme un modèle.

En arrivant de la mer, on passe un détroit large d'une demi-lieue, et dont les deux rives sont hérissées de batteries. Ce détroit se nomme le goulet. A droite se trouve la pointe espagnole, célèbre par le séjour qu'y firent les Espagnols

sous le commandement de don Juan Davila, au temps de la ligue, en 1592.

Les Fillettes et la roche Maingan rendent ce passage dangereux dans les gros temps. Le 5 nivose an III, le *Républicain*, superbe vaisseau, périt sur la roche Maingan; et en 1814, le *Golymin* eut le même sort.

Lorsque le goulet est passé, l'œil se repose avec un sentiment de plaisir et d'étonnement sur un vaste lac de huit ou

neuf lieues de circonférence; ce lac, c'est la rade de Brest. Entourée de hautes terres, elle présente l'aspect le plus pittoresque. Les arides rochers de Plougastel, les embouchures vaporeuses du Blavet et de l'Elhorn, les sommets bleuâtres du Menez-Hom, Brest dont le vieux château s'élève menaçant, les vaisseaux à l'ancre, les barques qui sillonnent en tout sens des flots purs; tel est l'aspect magique qui s'offre aux regards du navigateur.

Entrons maintenant dans le port. Nous laissons à gauche la batterie Royale armée de vingt-quatre pièces de 48 en bronze, et celles du Polygone et du Fer-à-Cheval. — A droite encore des batteries; car des canons montrent, sur tous les points, leurs bouches noires et menaçantes. Là, sur un rocher escarpé, s'élève le château, vieille et féodale forteresse flanquée de sept grosses tours crénelées; le donjon se dresse au centre; il fut construit en 1550, et renferme un véritable labyrinthe de vastes salles voûtées, de sombres couloirs, d'oubliettes, de souterrains creusés dans le rocher. En 1852, en faisant des réparations, on y découvrit des salles souterraines dont l'entrée avait été murée dans les siècles passés.

Sur le quai situé au pied du château, on remarque la Pigoulière (fonte des goudrons) et la Coquerie (cuisine des navires marchands); c'est là que l'admirable machine à mâter, élevée de plus de deux cents pieds, se trouve placée. Cet ingénieux appareil, destiné à mâter et à démâter les bas mâts des vaisseaux, forme un angle très prononcé au-dessus des flots, et est retenu aux rochers et aux massifs du château par d'énormes haubans. En face de la mâture, sur le quai opposé, se développent les vastes bâtiments des vivres de la marine; dans ces immenses magasins sont déposées des provisions en tout genre pour les équipages. Vingt-quatre fours considérables y peuvent être mis en activité continuelle. Les deux quais renferment aussi des pares à boulets, où les projectiles sont disposés par milliers.

Ce que nous venons de décrire n'est, dans le fait, que l'avant-port, et cependant il formerait seul un port considérable. Une énorme chaîne fermée tous les soirs en défend l'entrée après le coup de canon de retraite. De là jusqu'au port principal, s'étendent, à droite en remontant, le quai de Brest, et à gauche celui du quartier de Recouvrance.

Entrons dans le port par la belle grille du côté de Brest. — Le premier objet qui frappe nos regards, c'est le magnifique bassin servant aux radoub. Ce bassin, revêtu en granit, porte le nom de *forme*; une écluse en interdit l'entrée aux eaux de la mer, et ne s'ouvre que lorsqu'on veut y faire entrer un vaisseau ayant besoin d'être réparé ou *fondé*. Des pompes disposées latéralement ne tardent pas à vider ce bassin, et le navire s'y trouve à sec; alors les ingénieurs peuvent en inspecter toutes les parties et prescrire les réparations à faire. — La fonte d'un vaisseau consiste à en retirer toutes les pièces détériorées pour leur en substituer de neuves exactement semblables pour la force et la forme. A l'aide de cette opération, on prolonge l'existence d'un navire reconnu bon marcheur et ayant des qualités à la mer.

Le quai environnant la forme est bordé d'édifices contenant la ferblanterie, la serrurerie, la chaudronnerie, et l'intéressant atelier des boussoles. On y trouve aussi la bibliothèque de la marine, précieux dépôt où régna long-temps le désordre, après la dissolution de l'Académie de Marine, qui l'avait créée, et dont les manuscrits y sont conservés. Un quai spacieux s'étend à l'entrée du port; le magasin général, bâtiment d'une architecture simple et sévère, y fait face; c'est un véritable bazar où tous les produits de l'industrie sont classés avec un ordre vraiment admirable; l'inventaire de ce qu'il contient exigerait des in-folio. C'est là que les navires prennent les objets de nécessité première et de luxe, pour les missions qui leur sont confiées sur tous les points du globe. Des magasins, contenant le gréement et la voilure des vaisseaux, se trouvent après le magasin général, et bordent ce vaste quai jusqu'aux corderies. Au-dehors sont disposées des

quantités immenses de pièces de 56 et 24 destinées à l'armement des vaisseaux.

La corderie basse s'étend le long des mêmes quais, dans un développement aussi étendu que celui de la grande galerie du Louvre; derrière, se montre en amphithéâtre la corderie haute dans des proportions exactement semblables. Le quai en face de la corderie sert de dépôt aux ancres, dont plusieurs ne pèsent pas moins de onze milliers. Plus loin sont les magasins des brais et goudrons; la tonnellerie, la recette, les caves aux vins, la poulierie, le dépôt des vieux fers. Enfin, on rencontre l'arrière-garde, bâtiment flottant, qui est situé près de la chaîne de fermeture du port.

Revenant sur nos pas, nous trouvons auprès des corderies une rampe fort raide qui conduit au baigne, grand et beau bâtiment parfaitement organisé pour sa triste destination.

Maintenant, passant à Recouvrance et suivant une direction parallèle à celle que nous avons suivie du côté de Brest, nous voyons, après la grille d'entrée, les ateliers de l'artillerie, puis l'emplacement de l'arsenal, édifice considérable consumé en 1852 par un incendie. La Cayenne, caserne fort vaste, construite lors de la colonisation de la Guyane française, s'élève sur une colline dominant ce côté du port; puis vient la clouterie, l'anse de Pontaniou avec ses quatre magnifiques bassins de constructions creusés dans le rocher, la prison, les édifices des Ponts-et-Chaussées, les grandes forges, les bureaux du génie maritime, la menuiserie, deux cales de constructions, dont une couverte, l'avironnerie, la sculpture, les chantiers des hunes, les chantiers de constructions, et enfin l'arrière-garde.

C'est dans l'espace que nous venons de parcourir, contenant près d'une lieue, que s'exécutent les principaux travaux du port: quatre mille ouvriers libres, et environ trois mille condamnés y travaillent chaque jour, lui donnent un aspect de vie et de mouvement qu'on ne saurait décrire. Le port, qui se trouve entre les deux quais dont nous avons décrit ou plutôt désigné les bâtiments, contient, sur deux lignes, les vaisseaux, frégates et corvettes fortement amarés et recouverts de toitures conservatrices que l'on enlève au moment de l'armement. Il est impossible de voir un coup d'œil plus animé que celui qui est offert par la multitude de bateaux se croisant en tous sens sur les eaux paisibles du chenal, depuis l'embarcation coquette, bordée de vigoureux rameurs, qui porte un capitaine de vaisseau, jusqu'au sale bateau de curage qui se meut pesamment sous les efforts des forçats; joignez-y le bruit fréquent du tambour, les coups de marteau répétés des calfats, le sifflet aigu du maître de manœuvre, le retentissement des enclumes, les cris des matelots, et vous aurez une faible idée du bruit, du tumulte, du mouvement qui règnent au milieu de ces travaux si divers et s'accomplissant cependant avec un ordre admirable.

A l'entrée du port, on remarque un bâtiment flottant dont le grand mât porte pavillon carré; c'est l'*Amiral*; il s'y trouve une vaste salle de conseil et un poste nombreux.

Après l'arrière-garde, les établissements de la marine se prolongent encore dans un développement de près d'une lieue; ce sont des scieries, des dépôts immenses de bois de construction submergés; puis les forges importantes de la ville neuve, où l'on utilise tous les vieux fers du port.

Depuis long-temps on se plaignait de l'insuffisance des hôpitaux de la marine. Brest ne possédait que l'ancienne maison des jésuites, connue sous le nom d'hôpital Saint-Louis; et lorsque les escadres rentraient avec des malades ou des blessés, on était contraint de les évacuer sur les hôpitaux de Pontanéren et Landernau. Aujourd'hui il n'en sera plus de même: un magnifique édifice vient d'être terminé et contribue à donner au port qu'il domine cet aspect majestueux qui frappe et saisit les étrangers lorsque, pour la première fois, ils visitent l'arsenal de Brest.

Il est inutile de dire que Brest ne vit que pour la marine

et par la marine; presque tous les habitans sont marins ou tiennent à des professions maritimes. Le commerce consiste, en grande partie, en fournitures et en pacotilles. L'aspect de la ville est généralement animé, surtout lorsqu'il y a des armemens; alors les rues sont encombrées d'officiers, de soldats et de matelots. Ce sont des temps d'épreuves pour les habitans paisibles de certains quartiers; car les plaisirs des hommes de mer sont quelquefois si bruyans, qu'ils se transforment en véritables émeutes et en mêlées dangereuses.

La promenade du Cours-d'Ajot est magnifique; large comme les boulevards de Paris, ornée de beaux arbres, elle a l'avantage d'offrir un des plus beaux points de vue du monde: celui de la vaste rade, des vaisseaux qui s'y trouvent à l'ancre, des navires à la voile qui la sillonnent, du goulet et d'un horizon sans bornes.

EMPLOI DE LA FORCE DE L'HOMME.

De tous les *moteurs*, l'homme, quoique le plus faible, est sans contredit le plus précieux. Doué de l'intelligence qui manque aux autres moteurs, ayant la faculté de se plier à une infinité de formes et de positions, il sait, au besoin, économiser ses forces, modérer son travail suivant les résistances qu'il rencontre, et il se présente toujours comme la machine la plus commode pour les mouvemens composés qui demandent des variations continuelles de pression, de vitesse et de direction.

L'un des problèmes les plus intéressans de mécanique industrielle est celui qui consiste à calculer l'emploi de la force des hommes de manière à augmenter l'effet qu'ils produisent sans augmenter leur fatigue.

On croyait, il n'y a pas encore très long-temps, que pour produire le même effet utile, la même quantité d'action, l'homme épuisait ses forces de la même manière. L'expérience a depuis démontré que c'était une grande erreur. Il est certain, par exemple, qu'à fatigue égale, un homme peut dépenser plus de force en dix heures avec des intervalles de repos, qu'en huit heures avec moins de temps de repos.

Dans un même genre de travail on arrive toujours au plus grand résultat en s'arrêtant à certains momens convenablement choisis, et en introduisant la régularité dans l'exécution de l'ouvrage. Nous avons tous sous les yeux la preuve de ce fait dans la marche des troupes. Les soldats, quoique chargés de lourds bagages, franchissent sans trop de mal l'intervalle de deux étapes. Ils doivent cet avantage au repos qu'on leur laisse à chaque lieue et à la régularité de leurs pas durant toute la route. Qui de nous n'a entendu raconter aux anciens militaires les procédés employés par leurs chefs pour les *défatiguer* dans les marches pénibles? ce n'est ni du pain, ni de l'eau-de-vie qu'on leur distribue pour fortifier leurs jambes et donner du ton à leurs reins: on les aide par le son cadencé d'un tambour destiné à mettre à l'unisson le mouvement de leurs jambes.

On remarque qu'un homme produit plus ou moins de travail en se fatiguant également, suivant qu'il agit à l'aide de tels ou tels muscles. D'après M. Coriolis, ingénieur des ponts et chaussées, à fatigue égale, au bout de la journée, l'homme, avec les muscles des jambes, produit plus de travail qu'avec ceux des bras; et, en agissant avec les jambes, il produit le plus de travail possible, lorsque les mouvemens n'ont pas plus de rapidité que dans la marche ordinaire, et que l'effort à exercer approche le plus possible de celui que les muscles exécutent habituellement dans la marche. — Les deux meilleures manières d'employer la force de l'homme sont de le faire agir avec les pieds contre un levier qu'il pousse devant lui, ou de le faire agir par son poids à l'extrémité d'un levier.

Les travaux où l'homme est obligé de sortir de ses habitudes corporelles pour produire un effet mécanique, sont ceux où la quantité d'action journalière est la plus petite. Si le manœuvre, par exemple, doit tirer de haut en bas,

comme en tirant l'eau d'un puits avec une corde et une poulie, ou bien de bas en haut, comme en tirant un seau d'eau avec un croc, l'effet d'une journée de travail ainsi exécuté sera moindre que si l'ouvrier eût été employé à tourner une manivelle. — Les hommes de grande taille doivent être préférés pour ces sortes de travaux; ils ne doivent plus l'être dans le cas où l'action s'étend à tous les muscles du corps. Ceux d'un naturel phlegmatique conviennent mieux aux ouvrages qui exigent plus d'effort que de vitesse; les hommes vifs s'y fatiguent promptement, et leur activité semble s'y endormir. Les différences que l'on observe sous ce rapport sont considérables.

La température de l'atelier ou du climat donne lieu à des variations plus remarquables encore dans les quantités d'actions journalières produites. On a observé que les hommes, à la Martinique dont la température est rarement au-dessous de 20 degrés, ne sont pas capables de la moitié de la quantité d'action journalière qu'ils peuvent fournir dans nos climats.

Dans les établissemens industriels, ce sont les endroits les plus frais qu'on doit choisir pour y placer les hommes destinés à soutenir un travail continu qui exige toute leur force. Si on est obligé de les faire travailler dans les lieux chauds, il faut ou les relever souvent, ou diminuer de près de moitié la valeur de l'effort ou de la vitesse dont ils pourraient, à la rigueur, être capables; si la température était moins élevée.

Nous terminerons cet article en indiquant les limites qu'il ne faut jamais dépasser dans l'emploi de l'homme comme force motrice. Nous les empruntons à M. Christian:

1° La plus grande charge qu'un homme de *force moyenne* puisse porter à une petite distance est d'environ 145 kilogrammes.

2° Tout ce qu'un homme peut faire *habituellement* en marchant sur un terrain horizontal, c'est de porter une charge d'environ 60 kilog., et de transporter dans une journée de travail la valeur de 690 kilog. à 1000 mètres.

3° Tout ce qu'un homme peut faire en montant un escalier, c'est de porter une charge de 55 kilog., et d'élever dans sa journée la valeur de 56 kilog. à 1000 mètres de hauteur.

4° Quant à l'effort et à la vitesse que l'homme peut produire en tirant ou en poussant avec les bras, on sait que dans les circonstances les plus favorables on ne doit pas attendre, en travail continu, un effort surpassant la valeur de 12 à 15 kilog., élevés en une seconde à 60 ou 70 centimètres de hauteur.

GROS.

(Voir Prix décennaux, p. 171.)

Antoine-Jean Gros est né à Paris en 1771. Elève de David, il remporta le grand prix de Rome. Malgré les brillantes dispositions qu'il avait montrées, il resta plusieurs années sans se livrer à des travaux importans. Pendant son séjour en Italie, à l'époque de la révolution, Gros fut réduit par la nécessité à se faire peintre de miniatures. Certes, c'est une circonstance assez singulière que celui des peintres français de ce temps qui a montré le plus de largeur dans l'exécution, le plus d'audace et de verve dans la conception, ait commencé par une peinture si complètement antipathique aux inclinations de sa main et de son génie.

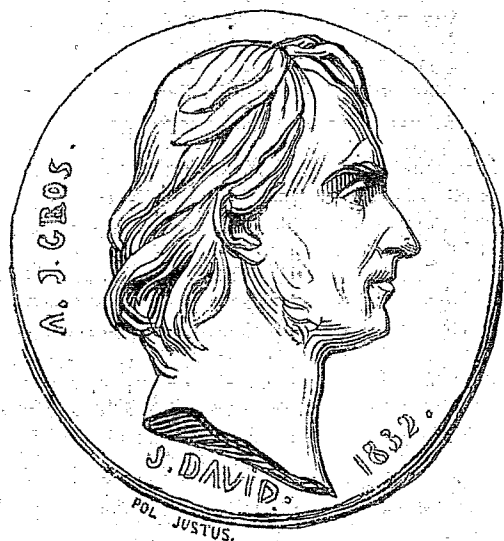
De retour en France vers 1800, Gros se sentit entraîné par la gloire du premier consul. Le premier ouvrage qui ait fixé l'attention du public sur Gros est un portrait de Bonaparte tenant le drapeau sur le pont d'Arcole. Le tableau de *Sapho à Leucate*, exposé la même année, obtint moins de succès. Il n'était pas fait pour exécuter des sujets mythologiques, ils lui ont toujours porté malheur. Dans le tableau

anecdote de *Bonaparte et le grenadier*, Gros décèle toute la portée de son talent, par l'originalité et la verve de la composition, la chaleur du coloris.

L'année suivante, un concours ayant été ouvert pour traiter le sujet de la bataille de Nazareth, l'esquisse de Gros fut unanimement proclamée la meilleure. Toute faite d'élan, elle est empreinte d'un sentiment d'exaltation guerrière; le peintre s'y était complètement affranchi des traditions étroites du style antique. Cette simple esquisse est restée comme l'une des premières compositions de Gros pour la pensée et l'exécution.

Mais en 1806, il dépassa encore toutes les espérances qu'il avait déjà données, par l'exposition au Salon des *Pestiférés de Jaffa*. Ce tableau excita un enthousiasme universel; les artistes suspendirent au sommet de ce bel ouvrage une longue branche de palmier.

Aux *Pestiférés de Jaffa* succéda la *Bataille d'Aboukir*. Dans ce tableau le talent de Gros parut être resté à la même hauteur que dans le précédent: un groupe de cette composition est un des chefs-d'œuvre du maître; c'est celui du pacha blessé et de son fils remettant l'épée de son père au



(Portrait de Gros, d'après le médaillon de David d'Angers.)

vainqueur. En 1808 parut la *Bataille d'Eylau*, qui produisit, à cette époque, une profonde sensation, surtout à la vue de cette belle tête de Napoléon, touché, ému, au milieu de ses soldats morts et blessés. On peut reprocher à cette toile de l'exagération dans les attitudes et un peu de crudité dans le coloris. C'est devant la *Bataille d'Eylau* que Bonaparte, ôtant l'étoile qu'il portait à son habit, la donna à Gros, et le créa chevalier de la Légion d'Honneur. Gros exposa au Salon de 1810 la *Reddition de Madrid*, qui n'a pas pris une place inférieure dans ses œuvres, et *Bonaparte montrant à ses soldats les pyramides de Memphis*.

François I^{er} et Charles-Quint visitant l'abbaye de Saint-Denis, nous montre le talent de Gros parvenu à son plus parfait développement; ce tableau fut exposé en 1812.

Outre ces grands ouvrages, Gros exposa plusieurs portraits, dont les plus célèbres sont ceux du général Delasalle et de sa femme, ceux du général Lariboissière et de son fils.

La restauration ne dédaigna pas d'employer le peintre du consulat et de l'empire. En 1817, il représenta *Louis XVIII quittant le château des Tuileries*; en 1819, la duchesse d'Angoulême partant de Bordeaux. En 1825, il acheva les peintures de la coupole de Sainte-Geneviève, immense ouvrage, où Gros déploya tout ce qu'il y avait de large et de grandiose dans sa manière. On distingue surtout Clovis, sa femme et sainte Geneviève. Par malheur cet ouvrage est à peu près perdu pour la gloire de l'auteur, la prodigieuse

élévation à laquelle il se trouve placé ne permettant pas d'en saisir l'effet.

Dans le Musée de Charles X on voit des plafonds où se rencontre encore toute la verve d'exécution de ce peintre. Cette qualité peut se distinguer même dans son dernier ouvrage, le *Diomède*, exposé au Salon de 1835, tableau cruellement mais assez justement critiqué. On dit que la mort mystérieuse de cet artiste si remarquable a été, en partie, causée par la douleur que lui firent éprouver ces critiques si amères et si oubliées de sa gloire. Gros, malgré tous les avantages de la fortune, de l'illustration, des honneurs, était naturellement triste et morose.

Sous la restauration, il a été fait baron, officier de la Légion d'Honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Il est mort le 26 juin 1835.

Tables de citrus. — Le citrus était un bois d'Afrique dont les Romains faisaient des meubles fort estimés; on ne le connaît plus maintenant. Il avait de grandes ressemblances avec le cyprès; du moins à ce qu'il paraît d'après ce qu'on en lit dans Pline. — A Rome, les tables faites de ce bois se vendaient à des prix exorbitants: plusieurs furent payées cent à cent quarante mille francs. La plus grande, appartenant à un roi de Mauritanie, était composée de deux morceaux artistement réunis; elle avait 4 pieds et demi de diamètre et 5 pouces d'épaisseur. Une autre, d'une seule pièce, avait près de 4 pieds de diamètre et plus de 5 pouces d'épaisseur; elle fut appelée *Nomiène*, du nom de l'affranchi de Tibère qui la possédait. Ces meubles étaient estimés en raison de leurs marbrures et de leurs mouchetures, qui les rendaient semblables à la peau de la panthère, ou même à celle du paon. On préférait les bois dont les veines éclatantes offraient la nuance du vin doux.

VASES ANTIQUES.

NOTES RECTIFICATIVES DE L'ARTICLE SUR LE VASE BARBERINI, 26^e LIVRAISON.

Le vase Barberini est également connu sous le nom de vase de Portland: acquis, à la fin du siècle dernier, par la duchesse de Portland, de sir William Hamilton, célèbre amateur, ambassadeur d'Angleterre à Naples, il a été donné au musée britannique en 1810, par lord William Bentinck, aujourd'hui duc de Portland, et il y est placé sous le n° 4 dans la salle n° 41, dite *Anteroom*, l'antichambre. Ce beau vase fut trouvé sous le pontificat d'Urbain VIII (Maffei Barberini), c'est-à-dire au commencement du dix-septième siècle, dans un grand sarcophage de marbre, orné de bas-reliefs, qui a long-temps passé pour être le tombeau d'Alexandre Sévère, et qui est celui d'un personnage romain inconnu. Ce sarcophage, conservé dans le musée du Capitole, était enfoui près de la voie latine et sur la route de Frascati, dans une montagne dite le Monte del Grano. Le vase fut déposé dans le musée Barberini. — C'est une vitrification d'environ douze pouces sur sept ou huit de large. Le fond est blen et les deux bas-reliefs qui le décorent sont en pâte de verre d'un blanc mat.

Le côté dont nous avons donné le dessin dans notre 26^e livraison, p. 204, représente Thétis et Pelée, selon l'opinion reçue dans la science archéologique, depuis Winckelman qui l'a émise le premier. — Ce vase est de travail grec; toutefois il a dû être fait après l'asservissement de la Grèce.

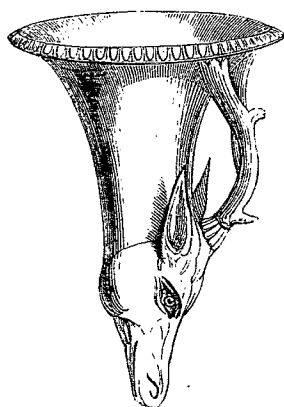
Il nous paraît à propos de faire ici en quelques mots l'histoire des vases de table des anciens, catégorie à laquelle appartient incontestablement celui qui nous occupe. Ce sera un complément de l'article archéographique inséré dans la cinquième livraison, page 40.

Les cornes de certains animaux, particulièrement celles

du bœuf, furent les premiers vases employés par les hommes, au commencement de toutes les civilisations. Les écrivains grecs et romains, ainsi que les saintes écritures, nous fournissent mille preuves de ce fait qu'atteste encore la forme que les vases conservèrent long-temps chez certains peuples de l'Asie. Jules César nous apprend que les peuples de la Germanie n'avaient pas d'autres coupes que les cornes de bœuf; au commencement du second siècle de notre ère, on trouva dans les dépouilles de Decébale, roi d'une peuplade barbare, une corne de bœuf dont ce prince se servait pour boire. Nous lisons dans le premier livre des Rois, que lorsque Samuel sacra David, comme roi des Juifs, mille ans avant Jésus-Christ, il se servit d'une corne remplie d'huile pour lui faire les onctions mystiques. Athénée, dans ses *deipnosophistes* (les sophistes à table), ouvrage qu'il termina, selon l'opinion commune, vers l'an 250, dit formellement que les vases à boire de l'espèce appelée en grec *olmoi*, avaient une coudée de haut, et qu'ils étaient faits en forme de cornes; quant aux *rytons*, ils avaient aussi cette forme



(Usage du *ryton*. — Fragment de peinture antique représentant un souper de famille.)



(*Ryton*, ou Vase à boire.)

consacrée, mais on les perçait par le bas, afin de forcer le convive trop sobre à vider entièrement sa coupe, puisqu'il ne pouvait la poser sur la table qu'après l'avoir vidée; pour boire on fermait l'ouverture perfide, en y plaçant un doigt ou la paume, selon la grandeur du vase. On voit, par ce singulier usage, qu'il y a long-temps que les hommes ont la folie d'attacher une sorte de gloire à bien boire, et que déjà, dans l'antiquité, on avait l'habitude de forcer par amitié les convives à manger et à boire plus que de raison.

Les formes de ces vases de table furent employées aussi pour les vases sacrés. Les deux célèbres vases de marbre qui sont placés sur le perron de la villa Borghèse à Rome, sont positivement des imitations de coupes décrites par Atho-

née; ils ont la forme de cornes, et pour mieux rappeler leur origine, ils sont terminés par des têtes de bœuf. — La richesse des coupes fut long-temps presque le seul luxe de l'antiquité. Homère décrit dans l'Illiade la coupe que Vulcain donne à Nestor. Elle était fort pesante, dit le poète, et tout



(Vase romain de terre cuite.)

autre que le sage roi de Pilos l'eût à peine levée de table, mais le bon vieillard la levait et la vidait sans peine. Un fragment d'Athénée, que l'on trouve dans l'édition de Casanbon, fait mention d'une coupe sur laquelle la prise de Troie était gravée avec beaucoup d'art.

Les peuples orientaux estimaient beaucoup ces vases précieux, aussi lisons-nous dans le même passage d'Athénée, que Parménion trouva dans les dépouilles de Darius une collection de vases d'or enrichis de pierres précieuses, pour la valeur de 429 talens, c'est-à-dire près de 800 mille francs de notre monnaie. Les odes XVII et XVIII d'Anacréon nous apprennent que de son temps, 500 ans avant Jésus-Christ, on représentait sur les coupes tous les sujets imaginables. — Le cabinet des médailles et antiques de France possède un vase fait d'une seule pierre; les anses sont de la même matière et du même morceau que le vase, c'est-à-dire d'une agate orientale magnifique. Il est connu sous le nom de vase de Ptolémée, qu'il portait lorsqu'il faisait partie du trésor de l'abbaye de Saint-Denis.

Virgile, dans ses églogues, décrit quatre coupes de bois de hêtre, sculptées par le célèbre Alcimédon. Suétone, dans la vie de Néron, dit que ce prince renversa sa table et deux coupes de cristal, d'un prix inestimable, lorsqu'il apprit la révolte de ses armées.

Quelques savans ont émis l'opinion que les vases *murrhins* étaient des vases de porcelaine. Comme leur prix était excessif, des artistes ingénieux trouvèrent le moyen de les imiter par la vitrification, pour en fournir les tables des Plébéiens et des Patriciens de fortunes médiocres.



(Vases grotesques d'argile.)

C'est pour un vase de ce genre que Martial a composé le distique suivant :

« Sum figuli lusus, rufi persona Batavi :
» Quæ tu derides, hæc timet ora puer. »

Je suis un caprice du potier, le masque d'un Batave aux cheveux rouges :
Ma figure provoque ton rire, mais elle fait peur aux enfans.

ROIS DE FRANCE DEPUIS HUGUES CAPET.

Cette généalogie a pour but principal d'épargner à quelques uns de nos lecteurs les pertes de temps que cause la recherche des dates historiques. Ils pourront d'un coup d'œil, lorsqu'ils ne sauront que la date d'un fait, voir sous quel roi ce fait s'est passé; reconnaître dans quelle période d'années, quand ils ne sauront que le règne; enfin, lorsque le règne et la date seront indiqués dans un livre, vérifier s'il y a coïncidence, mais en se rappelant que cette coïncidence offrirait une simple probabilité d'exactitude.

Les astérisques indiquent les princes qui n'ont pas régné. — La date qui accompagne le nom de chaque roi est celle du décès de son prédécesseur, sauf les exceptions indiquées.

(Voyez le Tableau des agrandissemens successifs de la France depuis la troisième race, 1855, p. 74.)

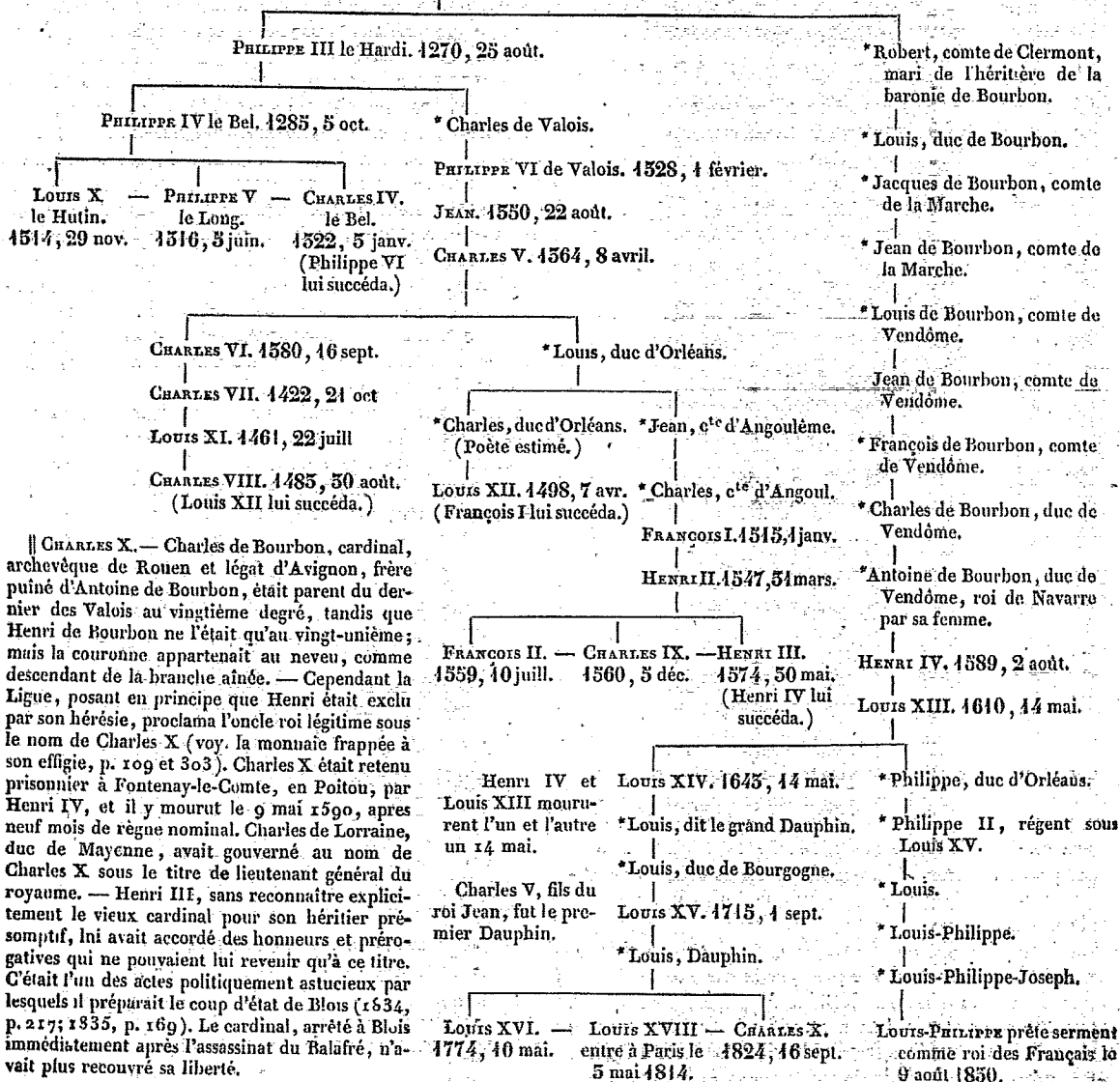
|| JEAN. — Nous n'avons pas classé parmi les rois, Jean, fils posthume de Louis X, né le 15 novembre 1316, mort le 19 du même mois. « L'axiome *le roi ne meurt pas* était inconnu de l'ancienne France, dit M. de Sismondi; c'était alors le sacre qui faisait le roi, comme auparavant ç'avait été l'élévation sur le pavois. Les contemporains nomment expressément Jean *l'enfant qui devoit être roi*, et disent de son successeur qu'il ne fut *changé en roi* par l'unction sacrée que le 9 janvier de l'année suivante. » (*Histoire des Français.*)

HUGUES CAPET, sacré le 5 juillet 987.	
ROBERT (v. § 2 du titre). 996,	24 août.
HENRI I.	1051, 20 juill.
PHILIPPE I.	1060, 4 août.
LOUIS VI le Gros.	1108, 29 juill.
LOUIS VII le Jeune.	1137, 1 août.
PHILIPPE II Auguste.	1180, 18 sept.
LOUIS VIII.	1225, 14 juill.
LOUIS IX (Saint).	1226, 8 nov.

Le règne de la descendance directe de Hugues Capet, celui de la branche des Valois et celui de la branche aînée des Bourbons, se terminent chacun par les règnes successifs de trois frères; la troisième dynastie n'offre pas d'autre exemple d'un frère régnant après son frère.

Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe sont les rois de la troisième race qui commencèrent à régner à l'âge le plus avancé.

Les trois plus longs règnes de la troisième race furent ceux des trois rois qui montèrent sur le trône à l'âge le plus tendre : Philippe I, Louis XIV et Louis XV.



LE COQ SAUVAGE DES GATTES, OU COQ DE SONNERAT.

Quoique l'espèce du coq et de la poule domestiques soit très anciennement connue, que les variétés en soient très nombreuses, qu'on les trouve dans la plupart des pays de l'ancien continent, et aujourd'hui dans beaucoup de contrées du Nouveau-Monde, les naturalistes ont été bien long-temps avant de connaître aucune espèce sauvage qu'on pût raisonnablement considérer comme la souche primitive de celle-ci.

A la vérité, Gemelli Carreri disait avoir aperçu des coqs sauvages aux îles Philippines, et le P. Merolla assurait en avoir vu au Congo; mais ce dernier, par excès de crédulité, avait entassé dans sa relation tant de contes ridicules, que, faute d'y pouvoir distinguer ce que l'auteur rapportait d'après ses propres observations, et ce qu'il racontait sur la foi d'autrui, on ne faisait nul fond sur son témoignage. Pour Gemelli Carreri, il inspirait encore moins de confiance, son voyage autour du monde étant considéré alors, quoique très injustement, comme une pure fiction. Un troisième voyageur dont la véracité n'était pas suspecte, Dampier, comptait les coqs sauvages parmi les oiseaux de l'île de Timor. Il di-ait encore en avoir vu et tué à Poulo-Condor, île située en face de l'embouchure de la rivière de Camboge; mais cette assertion avait eu peu de poids près des savans qui, se fondant sur ce que Dampier n'était point naturaliste, pensaient qu'il avait pu prendre pour un coq quelque oiseau appartenant réellement à un autre genre ou peut-être même à une autre famille.

Buffon, cependant, admit que les coqs domestiques de l'Inde peuvent bien tirer leur origine de l'espèce sauvage mentionnée par le voyageur anglais; mais il sembla croire que ceux de l'Europe descendent de quelque autre espèce de gallinacée propre aux climats tempérés. Il n'y avait point d'in vraisemblance à supposer que cette race primitive sauvage s'était complètement éteinte, puisqu'on savait que cela était arrivé pour d'autres animaux domestiques, pour le chameau, par exemple, qui n'existe plus nulle part qu'à l'état de servitude.

Il eût été ridicule de supposer que les couveuses de nos basses-cours tiraient leur origine d'oiseaux propres à l'Amérique; mais c'eût été un fait fort curieux si la poule qu'on disait ne pas se trouver à l'état sauvage dans l'ancien continent, s'était rencontrée dans le Nouveau-Monde à l'époque où les Européens y abordèrent. Le P. Acosta affirmait positivement qu'il y avait dans la langue du Pérou un mot pour désigner le coq (*qualpa* ou *hualpa*), qui n'était évidemment dérivé d'aucun des noms que l'animal porte en Europe; d'où il résultait, selon l'auteur, que l'oiseau n'avait point été introduit par les Européens. Cet argument qui est assez spécieux n'a pourtant aucune valeur, ainsi que l'a prouvé l'Inca Garcilasso. *Hualpa* n'est qu'une abréviation pour *Atahualpa*, nom du dernier inca du Pérou. Or, ce nom fut imposé au coq, parce que son apparition dans ce pays coïncida avec l'époque de la tragique mort du prince, et que les quatre syllabes dont le mot se compose semblèrent aux indigènes représenter jusqu'à un certain point le chant de l'oiseau.

Plus tard, Sonnini ayant vu de loin dans les bois de la Guyane un petit oiseau qui lui parut avoir le port du coq, crut que c'était à cet oiseau qu'il fallait rapporter les chants qu'il avait entendus quelquefois dans des lieux où il ne paraissait pas qu'il y eût aucune habitation humaine. Il soutint en conséquence qu'il existait à la Guyane une espèce de coq sauvage semblable à l'espèce domestique, mais dont la grosseur n'excédait pas celle d'un merle. Personne, au reste, depuis Sonnini, n'a revu ces coqs lilliputiens, et tout porte à croire qu'ils n'ont jamais eu d'existence que dans son imagination. Il n'avait pas sans doute l'intention de tromper, mais il se sera trompé lui-même. Ainsi, les chants qu'il avait entendus dans le fond des forêts pouvaient fort bien être ceux d'un

oiseau domestique; car les nègres Marrons, quand ils ont établi leur case dans quelque retraite assez profonde pour ne pas craindre que le bruit de la basse-cour les fasse découvrir, nourrissent assez souvent des poules. Quant à l'animal qu'il a vu, c'était peut-être un coq de roche, oiseau qui, comme son nom l'indique, a quelque chose du port du coq, qui, comme lui, gratte la terre, et dont la taille d'ailleurs est comparable à celle du merle. Dans cette espèce, le mâle, brun la première année, prend plus tard une robe d'un beau jaune orangé; mais avant qu'il ait acquis toute sa parure, il présente quelquefois un mélange de couleurs sombres et de couleurs dorées qui le fait ressembler davantage au coq de nos basses-cours.

A peu près dans le même temps où Sonnini revenait de nos colonies des Indes-Occidentales, un autre voyageur, François-Pierre Sonnerat était envoyé dans les établissemens que nous avons aux Indes-Orientales. A son retour qui eut lieu en 1784, il annonça avoir découvert dans les montagnes qui couvrent le pied de la chaîne des Gattes un coq sauvage; il en donna une description détaillée; et, comme il indiquait les différences assez sensibles qui existent entre cette espèce et l'espèce domestique, il prévint une objection qu'on aurait pu lui faire; savoir: que ces oiseaux pouvaient provenir de quelques coqs et poules domestiques qui se seraient sauvés dans les bois.

Sonnerat ne se contenta pas de décrire la nouvelle espèce qu'il avait observée; il rapporta en France des individus mâle et femelle qui furent déposés au Muséum d'histoire naturelle; de sorte qu'il ne fut pas possible d'élever des doutes sur l'exactitude de ce qu'il avait avancé, et de contester l'étroite parenté existante entre le coq sauvage des Gattes, et le coq de nos basses-cours. Les différences que l'auteur avait fait remarquer entre l'un et l'autre pouvaient, quoique assez importantes, être considérées comme le résultat de la domesticité. Cependant on a découvert depuis dans les îles de l'Océan indien plusieurs espèces différentes de celle décrite par Sonnerat, et dont deux, le *Bankiva* de Java, et le *Jago* de Sumatra, se rapprochent plus qu'elle de l'espèce domestique. C'est encore à un naturaliste français, M. Leschenaut, que l'on doit les premiers renseignements satisfaisants sur ces oiseaux.

Il ne paraît pas que jusqu'à présent on ait bien étudié les mœurs des espèces sauvages qui se trouvent dans l'Archipel indien; quant à leurs formes, elles ont été très exactement décrites, notamment dans l'ouvrage de Temminck, sur les gallinacées. Le coq des Gattes, étant le premier en date, sera le seul dont nous parlerons ici.

Dans cette espèce, qui est environ d'un tiers moindre que l'espèce domestique commune, le mâle a, de l'extrémité supérieure du bec à celle de la queue abaissée et étendue, deux pieds quatre pouces. Le dessus de la tête est orné d'une crête déprimée sur les côtés, aplatie, festonnée supérieurement, et qui dans l'animal vivant est d'un rouge vif.

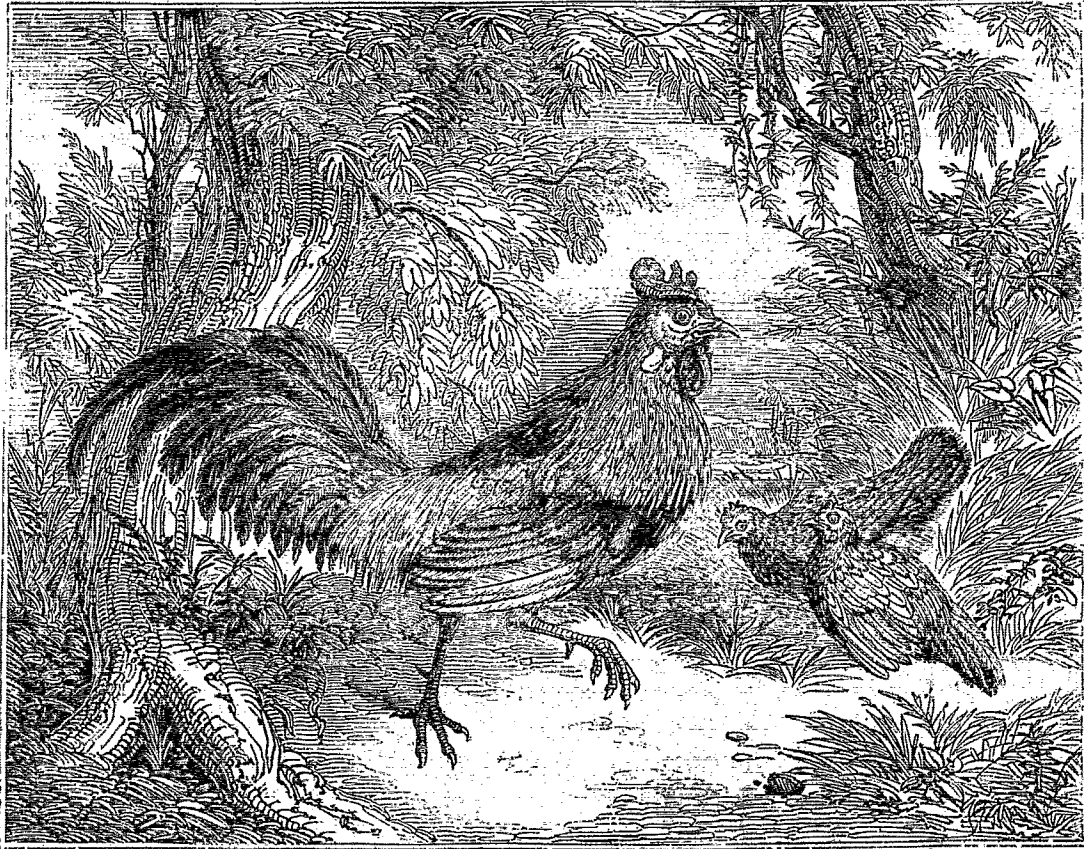
Les joues, les côtés et le dessous de la gorge sont dégar nis de plumes comme dans le coq commun; mais ces parties nues sont proportionnellement plus larges dans l'espèce sauvage que dans l'espèce domestique.

Les plumes du sommet de la tête, celles du col, par devant et sur les côtés, sont longues et étroites; elles deviennent plus longues à mesure qu'elles sont placées plus bas.

Ces plumes sont aplaties, leurs barbes sont douces au toucher, désunies, d'égale longueur sur les côtés. Mais ce qui mérite de fixer l'attention, c'est que chacune d'elles est terminée par un épanouissement oblong, arrondi sur ses bords, qui forme à l'extrémité de chaque plume une tache luisante, de couleur perlée dans sa plus grande partie, et d'un roux doré vers la pointe. Cet appendice a l'aspect, le poli, le brillant d'une lame cartilagineuse très mince. Cependant, si, on l'examine attentivement, on voit que cette lame ne résulte que de l'union des barbes de la plume, union plus

intime qu'elle n'a coutume de l'être dans les plumes ordinaires. Les plumes de la partie postérieure du dos ont aussi la même disposition et à peu près les mêmes couleurs. La poitrine, le ventre, les flancs et les cuisses sont brunâtres.

Les grandes plumes de l'aile sont d'un noir foncé avec des reflets verts; les moyennes et les couvertures de l'aile ont la tige aplatie, et offrent vers l'extrémité une espèce de plaque cartilagineuse comme les plumes du cou et du



Coq des Gattes ou coq de Sonnerat.

croupion, mais elles en diffèrent par la couleur qui est un roux-foncé. Dans son ensemble, la queue ne diffère point sensiblement de celle du coq ordinaire, seulement l'oiseau la tient moins élevée, ce qui ôte à son port un peu de fierté.

La femelle n'a point au cou et au dos les plumes étroites et longues qui ornent ces parties dans le mâle; chez elle, les lames cartilagineuses manquent aux plumes de ces parties, de même qu'à celles des ailes. Sa queue est disposée à peu près comme celle de la poule domestique, et, de même que celle-ci, elle présente dans toute sa robe des couleurs moins brillantes que le coq; mais tandis que chez notre poule la couleur du plumage varie beaucoup, chez l'autre elle est constamment la même. Un caractère qui distingue encore mieux les poules sauvages des poules domestiques, c'est que chez les premières la crête et les babines sont à peine apparentes.

Il paraît que le coq sauvage prend soin de ses poules comme le coq domestique; il marche fièrement autour d'elles et veille à leur sûreté. Si un étranger, si un chien se présente, il est le premier à l'apercevoir; il vole aussitôt sur quelque haute branche, et de là faisant entendre sa voix perçante, il avertit les femelles qui, sans perdre de temps, cherchent un refuge sous les feuilles et dans les trous des arbres. Sa vigilance est telle qu'il est bien difficile d'approcher de son petit troupeau, à portée de fusil; aussi ne parvient-on guère à se procurer que des individus pris au lacet. Cette chasse se fait comme celle des alouettes dans la Beauce; c'est-à-dire qu'on tend à quelques pouces de terre une longue corde qui porte de nombreux nœuds coulés, et qu'ensuite on bat les buissons de manière à pousser les oiseaux vers le lieu où le piège est préparé. De cette manière, on ne les a que morts; car dans les efforts qu'ils font pour se dégager, le nœud se serrant de plus en plus autour de leur cou, ils sont étranglés

en un moment; mais quelquefois les lacets, au lieu d'être suspendus, sont mis à plat sur le sol, de sorte que c'est la patte qui s'engage. Les individus qu'on prend de cette manière, s'ils sont jeunes, s'accoutument à l'esclavage, et quoiqu'ils ne deviennent jamais parfaitement domestiques, on les recherche pour les croiser avec l'espèce commune et obtenir par ce moyen des coqs de combat qui sont, dit-on, très courageux.

Qui établit son discours par braverie et commandement montre que la raison y est foible.

MONTAIGNE.

Les personnes dont l'abonnement expire le 31 décembre 1835 (52^e livraison) sont priées de le renouveler, afin de n'éprouver aucun retard dans l'envoi des livraisons suivantes. — Les conditions d'abonnement sont les mêmes qu'en 1836.

Le troisième volume du *Magasin pittoresque* sera mis en vente dans le courant du mois de décembre.

Prix du volume broché, pour Paris 5 fr. 50 c.

— pour les départements, franc par la poste. 7 50

Prix du volume relié à l'anglaise 7 »

L'administration des postes ne se charge point de l'expédition des volumes reliés.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET
rue du Colombier, n° 30.

HOGARTH.



(Portrait d'Hogarth peint par lui-même.)

LA VIE D'HOGARTH.

William Hogarth est né le 10 novembre 1697, dans la paroisse de Saint-Barthélemy à Londres : son père était un pauvre auteur qui ne pouvait faire de grands frais pour son éducation. « J'avais bon œil, dit Hogarth dans ses mémoires ; j'aimais passionnément à dessiner ; et les spectacles, les expositions de tout genre me causaient un plaisir infini. Aucun de mes petits camarades n'excellait comme moi à imiter par des grimaces les diverses physionomies. L'occasion d'aller souvent dans l'atelier d'un peintre voisin me détournait bientôt des jeux d'enfants : je profitais de toutes les occasions possibles pour dessiner. A l'école, mes pages d'écriture étaient bien

moins remarquables par les caractères d'écriture même que par les ornemens dont je les entourais. »

Le père Hogarth ayant remarqué ces dispositions de son fils, le mit en apprentissage chez un graveur en orfèvrerie. Mais William aspirait à autre chose qu'à graver des chiffres et des armoiries ; il travaillait avec courage dans ses instans de loisir, et, avant que son apprentissage fût terminé, il avait déjà acquis un peu de la science du coloriste ; car son projet était de chercher à gagner sa vie à la fois comme peintre et comme graveur.

Il raconte lui-même les efforts d'esprit qu'il fit à cette époque pour parvenir à exprimer ses observations et ses idées en dessin et en peinture. Ce passage de ses mémoires,

est digne d'attention. Pour parvenir directement à composer au lieu de copier simplement des lignes, il s'appliquait à fixer d'abord les objets eux-mêmes dans son esprit, et à se faire une grammaire de l'art à son usage, en concentrant toutes ses observations dans un seul foyer intérieur, et en les animant imaginativement à l'aide de toutes les forces de son intelligence. Il s'exerçait à se souvenir des choses visibles avec netteté et fidélité, moins sous le rapport de leur configuration qu'à sous celui de leur caractère et de leur expression, disant que « celui qui a conçu une idée parfaite » du sujet qu'il veut exprimer par le dessin, a par cela même une intelligence des contours de la figure : aussi » claire que celle que le poète, en écrivant, a des lettres » de l'alphabet et de leur combinaison infinie. » D'après ces principes, il fut le reste de sa vie attentif à perfectionner ses facultés d'observation, d'abstraction et de mémoire. Dans ses courses au milieu des rues de Londres, il épiait toutes les physionomies frappantes, toutes les scènes remarquables ; il les examinait avec une volonté ferme de se les rappeler en rentrant chez lui, et s'il se méfiait de sa mémoire, il traçait à l'instant une petite esquisse sur l'ongle de son pouce, pour la reproduire ensuite sur le papier.

On raconte une aventure qui, dès ce temps, lui aurait révélé sa vocation de peintre satirique :

Un dimanche il se promenait à Highgate avec un de ses compagnons d'apprentissage ; la journée était chaude ; ils entrèrent dans une auberge, où une rixe s'éleva bientôt entre quelques buveurs qui se trouvaient dans la même salle qu'eux. Un des combattants porta à son adversaire un coup violent sur la tête avec un pot à bière, et lui fit une énorme entaille au visage. Le sang qui ruisselait de la blessure de cet homme, et les horribles contorsions de sa figure, offraient un spectacle extraordinaire d'horreur et de vulgarité : Hogarth en saisit parfaitement l'ensemble, et il fit sur-le-champ une caricature effrayante d'expression. Ce qui rendait surtout ce morceau précieux, était la parfaite ressemblance du personnage blessé, de son antagoniste et de tous les témoins de la scène.

Lorsque son apprentissage fut achevé, Hogarth entra à l'académie de Saint-Martin's Lane et il y apprit à dessiner d'après nature. On croit que ce fut en 1720 qu'il commença à travailler pour son propre compte. Sa première occupation lucrative fut de graver des armoiries et des adresses de marchands. Ensuite il dessina et grava des frontispices et des culs de lampe pour les libraires. De ses gravures exécutées à cette époque, les plus estimées sont celles qu'il composa, en 1726, pour l'édition in-42 de l'*Hudibras*, avec le portrait de Butler.

Hogarth peignit ensuite le portrait : un genre de tableaux de chevalet qu'il avait créé, représentant des assemblées de familles et des conversations, lui fournit, durant quelque temps, beaucoup de travail. Bientôt son talent se développa assez pour répandre sa réputation ; et, en 1730, il épousa la fille unique de Jacques Thornhill, peintre du roi. Ses drames en peinture, le *Mariage à la mode*, dont nous avons donné une planche *, *Industrie et Paresse*, dont nous avons donné huit planches ; la *Vie d'un jeune dissipé*, la *crualté envers les animaux*, etc., firent une impression extraordinaire sur le public, et l'élevèrent au premier rang des artistes. Il s'essaya dans le grand genre historique, mais avec peu de succès. On ne cite guère ses tableaux de la *Piscine*, du *bon Samaritain*, de la *Prédication de saint Paul*, de la *Fille de Pharaon*, de *Sigismonde* et de *Danaë* : ils pèchent par la vulgarité. Dans le dernier de ces tableaux,

* Nous avons déjà reproduit quatorze gravures d'Hogarth : Christophe Colomb cassant l'œuf, 1833, page 392 ; le Mariage à la mode, 1834, page 220 ; le Combat de coqs, 1834, page 288 ; Industrie et paresse, 1835, pages 20 et 52 ; le Musicien au désespoir, 1835, page 120 ; la Perspective ridicule, 1835, page 161 ; et le Grenier du poète, 1835, page 17.

par exemple, la vieille nourrice de la princesse essaie avec ses dents une pièce de la pluie d'or afin de s'assurer si elle est d'un bon aloi.

Après la paix d'Aix-la-Chapelle, Hogarth visita la France ; vers la fin de son voyage, il fut arrêté à Calais pour avoir dessiné la porte de cette ville : on le conduisit comme espion devant le gouverneur, qui lui déclara que s'il n'avait pas eu de papiers de recommandation, il se serait vu dans la triste nécessité de le faire pendre ; il fut mis ensuite sous la garde d'un hôtelier nommé Grandsire, et bientôt on le fit reconduire à trois lieues en mer par deux soldats de la garnison, en lui défendant de rentrer en France. Pour se venger, il composa un tableau intitulé la *Porte de Calais*, où l'on voit entre autres choses un moine gras et joflu avec des provisions que lui laisse emporter un Français à demi-mort d'inanition ; de vieilles femmes avec des raies qui leur ressemblent ; une quantité énorme de navets et de légumes pour indiquer le carême, etc.

Hogarth mourut le 25 octobre 1764, à Londres, des suites d'un anévrysme. Il fut enterré à Chiswick, où une pyramide fut élevée à sa mémoire : sur l'une des façades, on lit une épitaphe en vers, du célèbre acteur et poète Garrick, qui se termine ainsi :

Si le feu du génie brûle en toi, lecteur, approche ;
Si les scènes de la nature peuvent t'émouvoir, verse une larme.
Mais si tu n'es sensible ni au génie ni à la nature, retire-toi ;
Car c'est ici que reposent les cendres d'Hogarth.

On a tracé ce portrait d'Hogarth :

« Il était d'une taille au-dessus de la moyenne. Il avait l'œil grand et vif, et une physionomie spirituelle. Il s'était fait dans sa jeunesse une profonde cicatrice au front, qu'il tâchait ordinairement de cacher avec son chapeau. Sa conversation était animée, et ses réparties souvent fort satiriques ; ce qui lui faisait peu d'amis. Cependant il se vantait, avec justice, de n'avoir jamais rien dit de quoi que ce fût, qu'il n'aurait pas voulu répéter en face. La moindre contradiction le mettait hors de lui-même. Il était distrait et travaillait sans cesse ; quelquefois, à table, il retournait sa chaise tout-à-coup, méditait, puis, après plusieurs minutes, se remettait à continuer son repas. On louait sa générosité et sa probité sévères, mais on lui reprochait sa jalousie et sa vanité qui l'ont quelquefois engagé dans des querelles pénibles, notamment avec Wilkes, Churchill, etc. »

EXTRAIT DE L'ANALYSE DE LA BEAUTÉ, PAR HOGARTH.

En 1753, Hogarth publia un traité d'esthétique, l'*Analyse de la beauté*, qui a été traduit en français par Jansen. La ligne que l'on voit sur une palette au-dessus de son portrait fait allusion à cette œuvre.

Voici un passage du chapitre VII.

La ligne *ondoyante* contribue plus à la beauté qu'aucune des autres lignes ; c'est la ligne de la *beauté*.

La ligne *serpentine* donne de la *grâce* à la beauté.

Les lignes *droites*, qui ne varient entre elles qu'en longueur, sont peu propres à la beauté.

Les lignes *courbes*, qui peuvent varier en courbure et en longueur, sont plus propres à l'ornement que les lignes droites.

Les lignes courbes et les lignes droites, mariées ensemble, et formant des lignes *composées*, ont plus de variété que les lignes courbes seules, et sont plus favorables à la beauté des formes.

La ligne *ondoyante*, ou ligne de la *beauté*, étant variée davantage, comme formée de deux courbes en contraste, est plus agréable encore.

La ligne *serpentine*, ou *ligne de la grâce*, qui semble mouvoir en différens sens ; oblige l'œil à suivre ses contours variés ; de manière que, quoiqu'elle ne soit qu'une seule ligne, elle contient néanmoins une variété d'autres lignes qu'on ne saurait rendre sur le papier par une ligne prolongée sans le secours de l'imagination ou sans une figure, par exemple celle d'un fil d'archal délié qui se contourne, autour d'un cône.

Pour produire de belles figures, il faut choisir avec goût des lignes variées dans leurs formes et dans leurs dimensions, et faire contraster, autant que possible, entre elles ces mêmes lignes, relativement à leurs dimensions et à leurs directions. En même temps (si une figure solide est le sujet de la composition) on doit faire varier convenablement les espaces ou les intervalles qui se trouvent entre ces lignes. L'art de bien composer est celui de varier avec goût.

QUELQUES JUGEMENS SUR HOGARTH.

Hogarth doit être considéré comme auteur comique plutôt que comme peintre. Il n'avait ni prédécesseur, ni modèle qu'il pût suivre ou perfectionner. Il a créé son art ; il s'est servi de couleurs au lieu de se servir de la parole. Sa place est entre les peintres italiens, qu'on pourrait assimiler aux poètes épiques ou tragiques, et les peintres flamands, qui sont surtout comparables aux auteurs qui décrivent des scènes grotesques et vulgaires. Hogarth cherche toujours dans ses tableaux le but de la comédie, qui est la réforme des mœurs : il y a toujours une moralité dans ses œuvres. Quelquefois il s'élève jusqu'à la tragédie, non qu'il fasse mourir des rois et des héros, mais parce qu'il montre comment le vice, de degré en degré, peut entraîner aux plus terribles catastrophes de misère et de crime. Il enseigne aux enfans les dangers de la cruauté et de la paresse, et il apprend aussi comment les vices de la haute et de la basse société ont souvent une fin également déplorable.

HORACE WALPOLE.

Celui qui appellerait l'ingénieux et spirituel Hogarth un peintre burlesque, lui ferait, selon moi, trop peu d'honneur ; car il est certainement bien plus facile, bien moins digne d'admiration, de peindre un homme avec un nez ou quelque autre partie d'une grandeur démesurée, ou de lui donner une attitude absurde et monstrueuse, que d'exprimer les affections de l'âme sur la toile. On s'est imaginé que c'était faire un magnifique éloge d'un peintre que de dire que ses figures semblent *respirer* ; mais c'en est certainement un bien plus beau et plus flatteur de dire qu'elles paraissent *penser*.

FIELDING, *préface de Joseph Andrews*.

Hogarth n'avait jamais été à Rome ; il parlait avec peu de révérence des anciens ; il ne savait donner aucune grâce, aucune dignité à ses figures ; il distribuait mal ses ombres et ses lumières ; il groupait ses personnages sans art, et son burin est sec et dur. — Ce n'était pas son affaire de traverser les continens pour étudier l'antique : la nature était son académie, et le cœur humain son modèle. Tout entier à l'étude de la vertu, de la variété et de l'énergie des caractères de son propre pays, il s'occupait peu du beau idéal. Il avait l'œil de l'aigle ; mais il est vrai qu'il n'en avait pas les ailes.

CHARLES LAMB.

QUATRE GRAVURES SUR LA CRUAUTÉ, PAR HOGARTH.

Parmi les tableaux les plus populaires d'Hogarth, on peut citer les *quatre scènes de cruauté*. Des détails que le bon goût nous paraît repousser nous empêchent d'en reproduire les gravures ; nous nous contenterons d'en donner la description.

Le plan des quatre compositions est celui-ci : un jeune garçon d'un méchant naturel a commencé sa carrière de cruauté par tourmenter des animaux : son cœur, peu à peu,

s'est endurci par ces actes de barbarie répétés ; il commence par un meurtre involontaire, et il termine sa vie par une mort ignominieuse.

Première scène de cruauté. — On voit dans une rue des enfans qui paraissent prendre grand plaisir à tourmenter des animaux. Le plus mauvais sujet d'entre eux s'appelle Thomas Néron : une marque à son vêtement indique qu'il appartient à l'école de charité de Saint-Gilles. Il torture un pauvre chien ; un jeune enfant, ému des souffrances de l'animal, offre son gâteau pour obtenir sa délivrance : Tom se moque de cette pitié. Un petit drôle dessine avec de la craie, sur un parapet, une figure pendue à une potence, et écrit sous cette image prophétique le nom de Thomas Néron. Dans le reste de la bande de ces petits bonreaux, l'un attache un os à la queue de son chien qui lui lèche la main : plus loin, on en remarque d'autres qui crèvent les yeux à un oiseau avec un fer rougi ; qui suspendent à une corde deux chats liés par la queue ; qui en jettent deux autres entourés de vessies gonflées de vent, par une fenêtre, etc.

Deuxième scène de cruauté. — Thomas Néron est maintenant cocher de fiacre ; il accable de coups un de ses chevaux, qui, exténué de fatigue, meurtri, est renversé sous les brancards de la voiture, et s'est cassé une jambe. Quatre juges en robe noire et à vaste perruque, s'échappent comme ils peuvent en grimpant par la portière. En d'autres endroits du tableau, un conducteur de bétail assomme un agneau expirant sous ses coups : un garçon brasseur dort étendu sur ses tonneaux, tandis que la roue de sa charette passe sur le corps d'un malheureux enfant. Aux derniers plans, un petit âne maigre plie sous le poids de deux hommes dont l'un est lourdement chargé : un bœuf, que les coups ont irrité, s'élance furieux et frappe les passans de ses cornes : enfin on lit contre une porte deux affiches annonçant des combats de coqs et de boxeurs.

Troisième scène ou dernier degré de cruauté. — Thomas Néron, qui a commencé par faire souffrir de cruels tourmens à de pauvres animaux sans défense, qui ensuite a fait expirer sous ses coups un malheureux cheval, vient maintenant d'assassiner dans un cimetière une jeune fille, après l'avoir excitée à voler les maîtres qu'elle servait. Les domestiques d'une maison voisine sont sortis aux cris de la victime, et s'emparent de l'assassin. Les scintillations de la lune, le cri du chat-huant, le vol de la chauve-souris, ce cadavre sanglant étendu sur une pierre sépulcrale, et la terreur du meurtrier, répandent sur toute cette scène un caractère puissant d'horreur. Une montre tombée pendant la lutte indique qu'il est une heure après minuit.

Quatrième scène ou récompense de la cruauté. — L'assassin a été pendu à Tyburne, et son corps a été livré à un amphithéâtre, où un professeur d'anatomie le dissèque en présence de ses élèves : il lui fait sauter un œil de la tête. La hantise est encore au cou du supplicié. Une hideuse grimace du visage mort semble un air d'effroi qui serait resté empreint même après le dernier soupir. Des squelettes que l'on voit au fond du tableau sont ceux de deux autres pendus, Jacques Field, célèbre pugiliste, et Maclean, fameux voleur.

Hogarth, pour répandre ces compositions au plus grand nombre possible d'exemplaires parmi le peuple, les grava sur bois. Il n'est personne en Angleterre qui ne les connaisse, et l'on se rappelle ce cri d'un lord arrêtant le bras d'un cocher brutal : « Malheureux ! n'as-tu donc pas vu la gravure d'Hogarth ? »

DEUX GRAVURES COMIQUES D'HOGARTH.

Les spectateurs en gaieté. — La gravure représente les premiers rangs du parterre d'un spectacle, avec une petite partie de l'orchestre. Parmi les trois musiciens que l'on aperçoit, il y en a un (le premier à droite) qui a beaucoup de peine à ne pas éclater de rire comme les spectateurs. Il faut

qu'il se passe quelque chose de bien plaisant sur le théâtre, et que ce soit un opéra comique ou une pantomime qu'on y donne, puisqu'on rit pendant que l'orchestre joue. Les loges sont occupées par des gentilshommes et des marchandes d'oranges. Il est remarquable que la barrière qui sépare l'orchestre du parterre est hérissée de pointes de fer.

M. Ireland a composé pour cette gravure un distique anglais que l'on peut traduire ainsi :

Riez, vous dont le ris jamais n'émut les traits;
Vous qui riez toujours, riez plus que jamais.

La vue d'une assemblée qui rit aux éclats est d'ordinaire doublement risible lorsqu'on ignore la cause de cette hilarité. Le parterre d'Hogarth riant d'une scène comique est lui-même pour celui qui regarde une espèce d'autre scène comique, où l'on peut étudier de combien de manières différentes peut rire un visage humain.



(Les Spectateurs en gaieté, par Hogarth.)

A la grosse joie de ce public, Hogarth a opposé sur le premier plan trois hommes qui ne peuvent pas rire, et, sur le dernier plan, trois autres qui ne veulent pas rire. Les premiers sont obligés, pour remplir leur devoir, de serrer les lèvres, que le rire ferait ouvrir. Les trois hommes qui ne veulent pas rire sont les deux élégans de la loge et un critique que M. Ireland reconnaît pour tel à son nez pointu, à sa bouche à moitié close, et à son front ridé. M. Ireland prétend aussi que l'un des deux petits maîtres de la loge ressemble à un levrier à moitié mort d' inanition.

Répétition de l'oratorio de Judith. — Les paroles de cet oratorio étaient de William Huggins, fils d'un géôlier, et la musique d'un compositeur allemand, nommé W. Fesch. A la première représentation, lorsque Judith parut et fit rouler sur les planches la tête d'Holopherne, le public anglais, malgré ses goûts un peu sanglans, surtout à cette époque, se prit d'une belle colère, et arrêta tout court l'oratorio, qui ne fut plus jamais exécuté depuis.

Hogarth semble avoir voulu peindre en quelque sorte des sons, la taille, le dessus et la basse de ces discordans musi-

ciens sont si parfaitement caractérisés, qu'on croirait volontiers les entendre. Les notes qu'ils ont devant eux sont d'accord avec leurs voix : les paroles que l'on chante au moment choisi par Hogarth, sont :

Le monde se courbera devant le trône assyrien.

Peut-être le choix de paroles lui-même est-il une critique du peu de révérence du public envers le drame sacré.

La principale figure dont la tête, les mains et les pieds sont dans une égale agitation, a bien fait de lier avec une

ficelle qui entoure sa tête ses lunettes sans branches ; et il aurait encore agi prudemment s'il avait pris le même soin pour sa perruque, laquelle, dans un moment d'enthousiasme, vient de quitter son chef sans qu'il s'en soit aperçu.

Le chanteur, coiffé d'une perruque à bourse, sous la main droite du maître d'orchestre, paraît un virtuose italien. La petite figure dans le coin à droite, est, dit-on, le portrait d'un M. Tothall, marchand de draps et ami intime d'Hogarth. On croit que les autres figures sont toutes également des portraits.



(Répétition de l'oratorio de Judith, par Hogarth.)

ENFANT PERDU.

Ces deux mots, écrits en caractères longs comme le doigt et suivis de trois énormes points d'exclamation, figuraient en tête d'une affiche que je vis, il y a quelques mois, fixée près d'une des portes du jardin du Luxembourg. J'avais pu les lire à trente pas de distance ; et comme je m'approchais, je vis plusieurs personnes s'arrêter, puis passer outre immédiatement. J'étais tout indigné de leur indifférence, lorsque,

arrivé au pied de la gigantesque annonce, j'y lus ce qui suit :

« ENFANT PERDU!!! tel est le titre d'une pièce en trois » actes et en cinq tableaux dont la première représentation » sera donnée jeudi au théâtre des Jeunes-Elèves. Le direc- » teur de cet établissement espère que les parens dont les en- » fans ont obtenu des succès à la fin de cette année scolaire

» sentiront qu'ils ne peuvent mieux les récompenser qu'en leur donnant le plaisir d'assister à cette représentation, » qui, etc. »

Je n'en lus pas davantage, et je m'éloignai honteux du jugement précipité que j'avais porté sur ceux qui s'étaient pris avant moi à ce piège.

Je n'ai pas vu la pièce, mais je ne doute pas qu'elle n'ait été montée uniquement pour mettre en action les diverses scènes d'une série de jolies gravures anglaises intitulées *l'Enfant perdu*. C'est ainsi que nous avons vu, il y a quelques années, au théâtre de Franconi, des drames à grand fracas qui n'étaient qu'un prétexte pour faire passer successivement sous les yeux du spectateur quelques unes des spirituelles compositions d'Horace Vernet : le Bivouac, le Réveil du camp, le Jeu de la drogue, l'Attaque du convoi, etc., etc.

Dans une des gravures dont je parle, on voit l'enfant perdu au milieu d'une troupe de bohémien qui le dépouillent de ses riches vêtements; mais au même moment, les agents de la police entrent dans la grange qui sert d'asile aux bandits, et vont rendre à ses parens le petit malheureux. Le crieur public qui guide les gardes tient encore sa sonnette à la main, et on voit qu'il est allé dans les carrefours lire le signalement de l'enfant, et promettre une récompense à qui le fera retrouver.

On a beaucoup d'histoires d'enfants enlevés par des bohémien ou des saltimbanques, et on ne manque guère de les conter aux petits garçons et aux petites filles, afin de les induire à ne pas s'éloigner de leurs bonnes. De pareils événements sont aujourd'hui extrêmement rares; mais il arrive encore assez fréquemment dans les grandes villes que des enfants s'égarent, et, ne sachant donner le nom ni l'adresse de leurs parens, restent plusieurs jours avant de pouvoir leur être rendus.

Dans les colonies nouvellement fondées, ces accidens sont assez communs, mais les conséquences en sont beaucoup plus graves. Le petit imprudent ne trouvera personne qui le recueille, et s'il échappe à la dent des bêtes féroces, ce ne sera peut-être que pour succomber à la faim. Pour le retrouver, il ne suffira plus d'aller, la sonnette à la main, dans les rues et les places publiques recueillir des renseignements, il faudra aller dans les bois chercher la trace de ses pas, interroger des témoins muets dont la réponse ne peut être luë que par un homme habitué de bonne heure à ces sortes d'investigations. Aussi lorsque des recherches de ce genre ont eu une heureuse fin, le succès en a été presque toujours dû à la sagacité des sauvages, voisins de la colonie. J'en rapporterai ici deux exemples, l'un pris dans l'histoire des établissemens américains, l'autre dans celle d'une des plus jeunes colonies de la Nouvelle-Hollande.

Dans la première moitié du siècle passé, lorsque les colonies anglaises en Amérique ne s'étendaient encore qu'à une assez petite distance des côtes, un habitant de la Caroline avait formé une plantation au pied des montagnes Bleues, bien au-delà de tous les autres établissemens européens. Placé ainsi au dernier avant-poste de la civilisation, il avait des rapports beaucoup plus fréquens avec les hommes à peau rouge qu'avec les blancs, et il avait eu le talent de s'en faire bien venir, de sorte que lorsque quelque mésintelligence entre les anciens et les nouveaux propriétaires du sol amenait quelque hostilité, il n'avait rien à redouter de ses sauvages voisins.

Un jour, en revenant de ses travaux dans les bois, il trouva toute la famille dans une profonde consternation : le plus jeune de ses douze enfans était disparu, et toutes les recherches qu'on avait faites dans les environs de la maison avaient été infructueuses. Le jour finissait déjà; cependant le père, s'armant d'une torche de sapin, commença de nouvelles recherches; mais après avoir erré une grande partie de la nuit sans trouver aucun indice, il rentra désespéré,

et ne doutant point que son enfant ne fût devenu la proie des loups.

Le jour suivant, bien avant le coucher du soleil, tous les membres de la famille s'élançant dispersés dans les bois; il ne restait plus au logis qu'une vieille négresse infirme qui se désolait de ne pouvoir suivre les autres. Elle attendait leur retour avec anxiété, lorsqu'un Indien qui allait vendre des pelleteries à la factorerie voisine s'arrêta à la porte du planteur, qui avait coutume de lui donner un gîte lorsqu'il traversait ce canton. — Où est mon frère? dit-il à la vieille, suivant le style amical des sauvages. — Hélas! répondit-elle, il a perdu son petit Richard. Il est au bois pour le chercher, et toute la famille est avec lui.

Il était alors trois heures de l'après-midi. *Thewenissa*, c'était le nom du sauvage, dit à la négresse : — Sonne la trompe; tâche de faire revenir ta maîtresse, et je retrouverai son petit enfant.

Dès que la mère fut revenue, le sauvage lui demanda les souliers et les bas que le petit Richard avait portés le plus récemment; puis appelant son chien, nommé *Oniab*, il les donna à flairer à l'animal.

Après cette opération, le sauvage prenant la maison pour centre, traça alentour un grand cercle avec son bâton, et commanda à *Oniab* de flairer la terre à mesure qu'il tournait.

Le cercle n'était pas encore complet, lorsque l'animal se mit à aboyer; puis, s'élançant sur la trace qu'il venait de trouver, et la suivant le nez en terre, il s'enfonça dans le bois où il devint bientôt impossible de le suivre. Après une demi-heure, on le vit revenir remuant la queue, sautillant et donnant des signes évidens de joie. On ne doutait pas qu'il n'eût trouvé l'enfant; mais le petit malheureux était-il vivant encore? c'est ce que les parens osèrent à peine espérer.

Thewenissa se hâta de partir avec son chien, et cet intelligent animal, courant avec allégresse plus de trente pas en avant, le conduisit directement à un grand arbre où le petit Richard était couché dans un état d'affaiblissement qui approchait de la mort. Il le prit dans ses bras et l'apporta aussitôt aux parens, qui, malgré leur vive sollicitude, n'avaient pu arriver aussi promptement que lui en ce lieu.

Les secours qu'on s'empressa de donner à l'enfant le ramenèrent peu à peu, et au bout de deux heures il n'éprouvait plus qu'un peu de faiblesse. Ce fut alors seulement qu'on remarqua l'absence de *Thewenissa*; on le trouva dans une grange. Par un sentiment de discrétion qui n'est rien moins que rare chez ces hommes que nous nommons dédaigneusement des sauvages, il s'était retiré pour ne point troubler cette scène de famille. Le planteur, dans son transport, le voulait combler de présens; mais malgré toutes ses instances, il ne put lui faire accepter autre chose qu'une carabine d'un travail curieux.

Cette histoire, qui paraît avoir fourni à Bernardin de Saint-Pierre l'idée d'un des plus charmans épisodes de *Paul et Virginie*, était peut-être déjà connue de quelques uns de nos lecteurs; l'autre est toute récente, et n'a encore paru dans aucun recueil. J'en emprunte le récit à une gazette de la colonie de *Swan-River*, le *W. Australian-Journal*, n° du 5 janvier 1855.

Le 41 décembre 1854, vers sept heures et demie, au soir, on vint avertir M. Norcott que la famille d'un de ses voisins, M. Hall, était dans une grande inquiétude. Un de ses enfans, un petit garçon de cinq à six ans, ne se trouvait point, et depuis une heure et demie de l'après-midi personne ne l'avait vu. À cette heure, son frère l'avait laissé sur la grève, s'amusant à regarder quelques soldats qui pêchaient. On supposait que le petit bonhomme, en voulant revenir chez ses parens, avait pris un mauvais chemin, et qu'il s'était égaré dans les bois. On se mit aussitôt en quête, et quoiqu'on ne pût supposer qu'il s'était éloigné beaucoup du village, deux

heures se passèrent sans qu'on en trouvât même la moindre trace; la nuit alors arrivait, obligea de mettre fin aux recherches. Le lendemain, à quatre heures du matin, M. Norcott, accompagné du caporal Blyth, appartenant au 21^e régiment, d'un garde de police, nommé Smith, et de deux indigènes, Migo et Molly-Dobben, aujourd'hui l'un et l'autre attaches au corps de police à cheval, reprit les recherches, ne doutant nullement qu'en moins d'une heure il n'eût retrouvé l'enfant. On arriva bientôt sur la plage où l'enfant avait été vu; on y trouva ses traces et on put les suivre quelque temps se dirigeant vers le nord; bientôt ces traces devinrent si peu apparentes, que les trois Européens ne pouvaient plus les distinguer, le vent qui soufflait avec assez de force les avait déjà presque entièrement effacées; cependant elles étaient sensibles encore pour l'œil exercé des deux indigènes, et ils les suivirent sur le rivage pendant près de quatre milles. Là ils déclarèrent que l'enfant avait quitté la plage pour s'enfoncer dans le taillis. Ils y entrèrent par la route qu'il avait dû suivre, et arrivèrent bientôt à un fourré si épais, qu'il était évident que le petit malheureux n'avait pu s'y avancer qu'en se traînant sur les mains et sur les genoux. Pendant tout ce temps, la recherche se poursuivait avec une extrême lenteur, tant à cause des obstacles qu'offrait l'entrecroisement des branches, qu'à raison de la difficulté de distinguer les traces sur un sol peu propre à conserver l'empreinte d'un petit pied. Enfin, après beaucoup de peine ce mauvais endroit fut franchi, et on regagna la plage, l'enfant y étant revenu après un circuit d'environ quatre cents yards (deux cents toises) dans le taillis; la trace était devenue très bien marquée et sensible pour toutes les personnes qui faisaient partie de l'expédition. On les suivit sans difficulté pendant cinq milles, après quoi elle cessa d'être apparente. Enfin les deux indigènes s'aperçurent qu'en ce point l'enfant était rentré dans un fourré; ils y entrèrent eux-mêmes non sans effort, et de temps en temps ranimèrent les espérances de ceux qui étaient restés sur la lisière du bois, en criant : *Me meyal geena*, c'est-à-dire, Je vois les traces des pieds.

M. Norcott, qui était à cheval, ne pouvant suivre les explorateurs au milieu des taillis, se plaça sur une colline isolée, d'où il pouvait suivre leurs mouvemens. En ce moment, ils se frayaient à grand-peine un chemin au milieu d'un hallier où les branches entrecroisées en tous sens formaient presque une masse compacte, et la difficulté d'y suivre la piste de l'enfant paraissait telle, que M. Norcott commençait à désespérer entièrement du succès, lorsqu'il vit un de ses hommes élever au-dessus du buisson un bonnet qu'il reconnut pour appartenir à l'enfant : cette découverte imprima une nouvelle activité aux recherches, et dans l'espace d'une demi-heure les explorateurs reparessurent sur la plage en suivant toujours les traces qui alors les conduisirent jusqu'aux *Dunes*, à dix ou douze milles de *Clarence*. Dans ce dernier trajet, les traces étant peu distinctes, pendant qu'un des naturels, accompagné des Européens, les retrouvait de loin en loin sur le rivage, l'autre marchait dans le bois dans une direction parallèle, de manière à croiser la route de l'enfant, si celui-ci y était rentré. C'est ce qu'on reconnut être le cas lorsqu'on fut arrivé aux dunes; il n'y eut pas de difficulté à suivre la piste dans le taillis jusqu'à ce qu'on eût atteint une élévation qui, étant plus exposée au vent, avait en sa surface nivelée, si bien qu'il semblait impossible de reprendre la piste; les deux naturels eux-mêmes déclarèrent qu'il ne leur restait, pour ainsi dire, aucun espoir. Migo cependant, étant descendu de la colline, continua à chercher dans les parties basses, et après avoir fait un circuit d'environ un demi-mille, il eut le bonheur de retomber sur la trace; mais elle était si peu distincte qu'on la perdit bientôt pour ne la retrouver qu'après un certain temps, et la même chose se répéta cinq ou six fois de suite; et après deux heures, pendant lesquelles on était, pour ainsi dire,

resté dans le même lieu, on avait presque renoncé à tout espoir de retrouver l'enfant, lorsque Molly-Dobben fit apercevoir l'empreinte de ses pieds sur la pente d'un profond ravin, en un point éloigné de la côte de trois cents toises environ. Les deux indigènes descendirent dans le ravin et commencèrent à appeler, pensant que l'enfant pouvait être endormi sous quelque buisson; n'entendant rien répondre, ils continuèrent leur marche, se frayant un chemin dans le taillis qui était redevenu très épais. Bientôt cependant ils se trouvèrent ramenés à la plage, et ayant acquis alors la certitude que l'enfant avait été dans ce lieu depuis assez peu de temps, ils annoncèrent qu'il y avait maintenant probabilité de réussir, et excités par la pensée qu'ils pourraient rendre l'enfant à ses parens, ils se remirent en marche; mais presque au même instant ils aperçurent l'enfant couché sur le sable, et si près de l'eau que la lame lui baignait déjà les pieds. Il paraissait être sans connaissance. M. Norcott galopa vers ce lieu, et appela l'enfant par son nom; celui-ci se réveilla et se dressa aussitôt sur ses pieds. Comme la mer montait rapidement, tout porte à croire que si on était arrivé quelques instans plus tard, le petit malheureux eût été emporté par la lame. La joie des deux sauvages, à ce moment, était, dit M. Norcott, au delà de toute expression, et la persévérance qu'ils avaient montrée jusque-là, en prouvant l'intérêt qu'ils prenaient au succès de la recherche, ne faisait pas moins d'honneur à leur sentiment. Il faut se rappeler que ces hommes avaient parcouru une distance de vingt-deux milles, les yeux constamment attachés sur le sol, épiaient des traces fugitives qui le plus souvent échappaient entièrement aux yeux des Européens, et que pendant deux heures d'une recherche des plus fatigantes, leur seule inquiétude était de savoir si on arriverait à temps pour sauver l'enfant, ce qui ne leur permit pas de prendre un seul instant de repos.

M. Norcott étant remonté à cheval, plaça l'enfant devant lui, et prenant la route la plus directe, il arriva à la maison des parens à neuf heures du soir. Depuis dix-sept heures, ni lui, ni aucune des personnes qui l'accompagnaient, n'avaient ni bu ni mangé. L'enfant, au reste, était depuis bien plus long-temps encore privé d'alimens. On ne conçoit pas comment il a pu aller si loin, surtout ayant cheminé à plusieurs reprises à travers des buissons, au milieu desquels il ne pouvait pénétrer sans efforts; sa taille n'est pas de trois pieds *. Tous ses vêtemens étaient déchirés; son corps était couvert d'égratignures et de meurtrissures nombreuses.

SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE

A PARIS.

L'horticulture embrasse dans l'ensemble de ses travaux la culture des arbres en pépinière, celle des vergers ou des arbres fruitiers, des jardins potagers, des plantes utiles aux arts, à la médecine ou à l'économie domestique, enfin celle des arbres, arbustes et fleurs propres à orner les jardins, les orangeries et les serres.

La France, par sa position géographique intermédiaire entre les deux extrémités de la zone tempérée, par la diversité des climats qu'elle présente dans ses différentes régions, par la nature et les expositions variées de son sol, semble prêter plus qu'aucun autre pays aux développemens rapides de l'horticulture. Depuis long-temps, quelques parties de cet art y sont cultivées avec succès, particulièrement dans les environs de la capitale : ainsi, les pépinières, les arbres fruitiers, les jardins légumiers ou maraichers, y sont l'objet d'une culture soignée, qui a déjà atteint un assez haut degré de perfection; la multiplication des plantes d'agrément y a pris aussi de l'extension, et leur culture y a fait

* On se rappellera que le pied anglais a environ un pouce de moins que le pied français.

des progrès sensibles depuis que le goût des fleurs s'est répandu parmi les personnes aisées.

En 1827, on conçut l'idée de fonder à Paris une Société d'Horticulture, sur le modèle de celles qui existent à l'étranger.

Cette Société est composée d'amateurs, de jardiniers praticiens, éclairés et d'un grand nombre de savans médecins, botanistes et chimistes.

Elle est divisée en plusieurs comités, où, suivant ses goûts et ses études, chaque membre travaille au perfectionnement de la science horticole. Ce sont les comités :

1° Des pépinières de la culture et de la taille des arbres fruitiers ; 2° des plantes potagères ; 3° des plantes économiques et médicinales ; 4° des végétaux d'agrément de pleine terre, d'orangerie et de serres ; 5° de la formation et de la composition des jardins d'agrément.

Les services rendus à la science du jardinage par les travaux de la Société sont consignés dans dix-sept volumes de son recueil mensuel. Par la composition des comités elle est mise à chaque instant en rapports avec toutes les grandes divisions de la science, et, par ses correspondans dans toutes les parties du monde, elle est tenue au courant de tout ce qui se fait de bon et d'utile.

Les personnes qui habitent Paris ont pu juger de la richesse et de l'éclat de ses expositions annuelles de fleurs, fruits, légumes et instrumens de jardinage, qui ont lieu dans l'Orangerie des Tuileries, et de l'empressement du public à se rendre aux séances générales qui terminent ces expositions, où des prix sont décernés annuellement à ceux qui ont présenté les végétaux les mieux cultivés, à ceux nouvellement introduits en France, et à tous ceux qui dans l'année ont fait faire un progrès quelconqué à l'art de la culture.

Il existe des Sociétés d'Horticulture à Nantes et à Lille.

On comprendra les services que peuvent rendre des sociétés semblables en se rappelant que, par suite d'influence de ce genre, l'approvisionnement du marché de Londres en produits maraîchers s'élève de douze à quinze millions de fr.

Les fruits s'élèvent à plus de douze millions de francs, en y comprenant environ deux millions et demi pour ceux transportés de France et de l'étranger.

On estime que le produit de la vente des fleurs, arbustes et bouquets, s'élève à plus de 750,000 francs.

La vente des arbres et arbustes, tant fruitiers que d'ornement, ne produit pas moins de 625,000 francs.

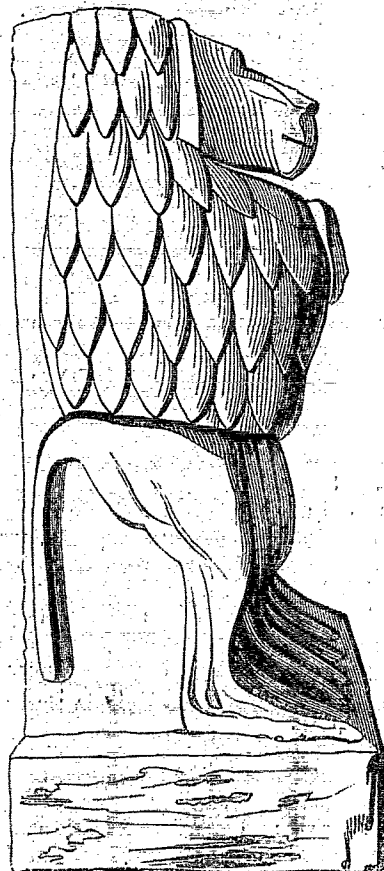
CYNOCÉPHALE DES OBÉLISQUES DE LUXOR.

(1833, p. 393.)

Nous avons dit que l'obélisque de Luxor, apporté par le Luxor à Paris, était placé à Thèbes, à la porte d'un palais, et avait pour pendant un obélisque semblable; de telle sorte qu'à eux deux ils décoraient l'entrée magnifique qu'offrent aux regards les deux propylées du palais. Ces deux obélisques ne reposaient point sur le sol, mais bien sur un socle composé de deux dîes posés l'un sur l'autre. Le dé supérieur en granit semblable à celui de chaque obélisque, c'est-à-dire en granit rose, avait pour dimensions le côté de la base de la pyramide; plus, un rebord d'environ six pouces tout autour du monolithe.

Ce socle supérieur n'était point nu; il avait sur ses faces nord et sud une plaque en granit représentant quatre cynocéphales ou singes à tête de chien. Cette plaque couvrait entièrement la face à laquelle elle était adaptée; les quatre cynocéphales y étaient représentés debout, les bras pliés et portant en avant le dedans des mains qui se trouvaient par là verticales. Cette sculpture est en relief entier, de telle sorte que chaque singe ne tient à la plaque que par le dos. — Dans l'intérieur des mains de chaque cynocéphale, se remarque le cartouche du roi Sésostris, ou autrement dit, son nom écrit en hiéroglyphes et entouré d'un ovale. — Ce

cartouche est une nouvelle preuve que ces obélisques ont été élevés par le grand conquérant dont nous venons de citer le nom. — On pourra voir par la figure ci-jointe quelle forme typique, quelle originalité de lignes régnait dans toutes les antiques conceptions égyptiennes. Il est, du reste, impossible de donner une idée plus nette et plus précise du genre de singe que les Egyptiens ont voulu représenter, que ne l'a fait l'artiste des mains duquel est sorti le cynocéphale dont nous parlons, et qu'on reconnaît de suite pour le *cynocéphalus porcarius*. C'était un talent poussé à un haut degré



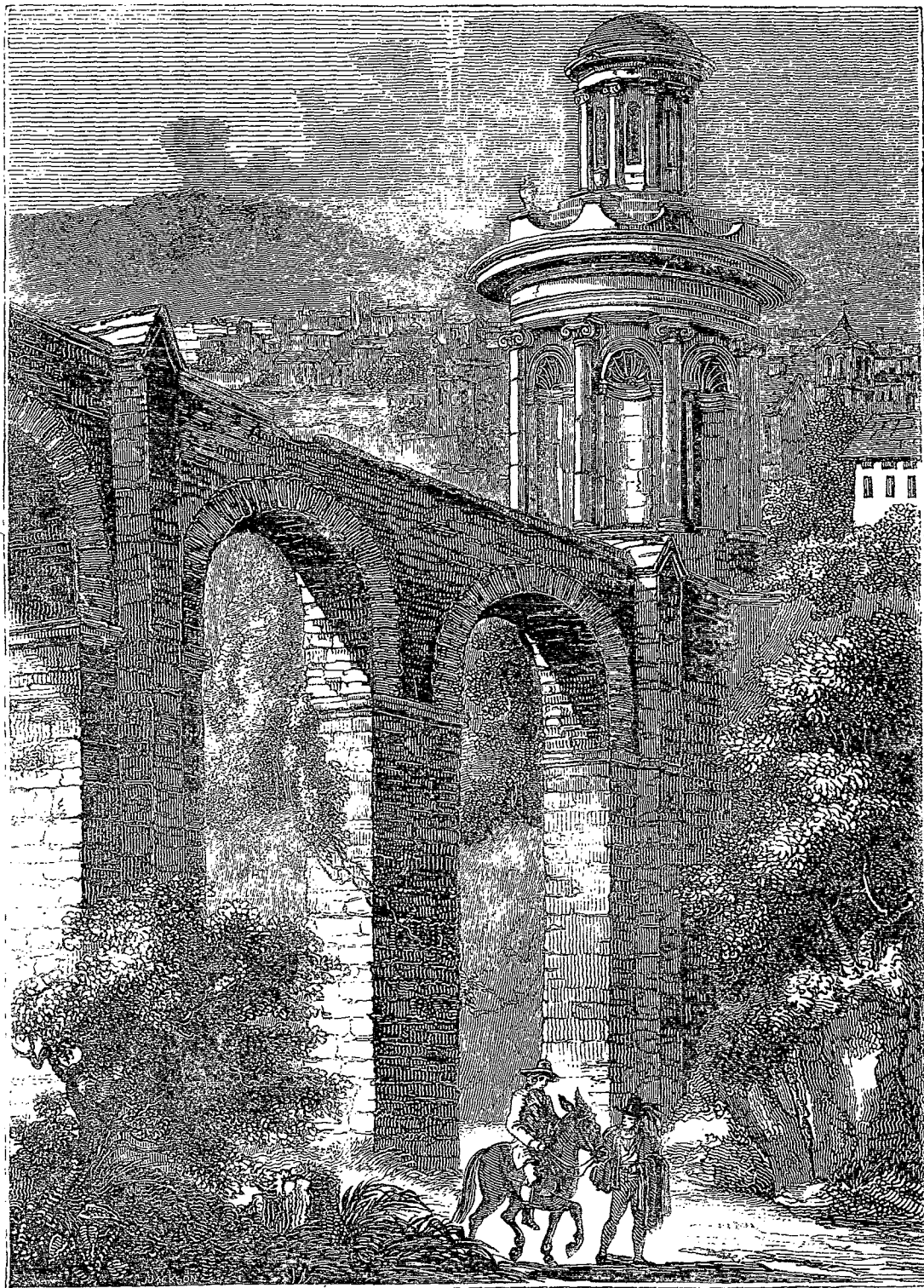
(Vue en profil d'une des faces du piédestal de l'obélisque de Luxor.)

chez les Egyptiens, que celui de dessiner et sculpter les animaux; aussi reste-t-on toujours émerveillé lorsqu'on se trouve en face de ces productions également pleines de caractère et de justesse de forme. — Les espèces d'écaillés qu'on remarque sur le dos du cynocéphale que nous reproduisons, ont pour but de rendre régulièrement les mèches que forme le poil rude et grossier de ce genre de singe. Dans notre dessin, une plaque, portant quatre cynocéphales, a été dessinée de profil, ce qui fait qu'on n'aperçoit que le bout des pieds de ceux qui font suite à celui du premier plan. Sa hauteur totale était d'environ six pieds. Une seule de toutes celles qui décoraient les socles des obélisques de Luxor était entière, lorsqu'on déterra le pied des monolithes; celle-là fut descendue jusqu'à Alexandrie, par l'expédition du Luxor, et elle y est restée, faute de place à bord du bâtiment destiné à l'apporter en France. — L'effet de ces quatre grandes figures debout au pied de chaque obélisque était bien entendu; aussi est-il à déplorer que le socle qu'on destine à l'obélisque qui sera érigé à Paris ne soit pas exactement copié sur celui que lui avaient donné les anciens Egyptiens.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

AQUEDUC ET CASTELLUM D'EVORA,
EN PORTUGAL.



(Aqueduc et Castellum d'Evora, en Portugal.)

Le temple de Diane que nous avons publié dans notre 40^e livraison n'est pas le seul monument romain à Evora dont les voyageurs instruits admirent l'état remarquable de conservation. Un aqueduc et un castellum circulaire qui datent, suivant toute apparence, à peu près de la même année que le temple, c'est-à-dire d'environ 1800 ans, ont encore aujourd'hui toute leur solidité, toute leur beauté, et toute leur utilité primitives.

Tome III. — Décembre 1835.

L'aqueduc est construit en pierres unies par un mortier aussi dur et aussi compacte que le marbre. Le castellum est construit en petites briques plates fortement cimentées : sa plus grande circonférence, en dedans des colonnes, est de 33 pieds ; les colonnes, au nombre de huit, sont d'ordre ionique. Il y a une niche à chaque entre-colonnement, et l'une de ces niches est percée d'une porte qui donne accès dans l'intérieur de l'édifice. L'étage supérieur est décoré de pilas-

tres ioniques entre lesquels sont pratiquées des ouvertures pour laisser pénétrer l'air et le jour. Le faite est couvert d'un dôme hémisphérique.

Ce castellum ou château d'eau renferme un réservoir, où s'arrête une partie de l'eau qu'y fait passer l'aqueduc. Du réservoir l'eau descend par divers tuyaux, sort en un jet au pied du castellum, et alimente au loin plusieurs citernes de la ville.

Ces petits châteaux, élevés par les Romains de distance en distance au cours des aqueducs, n'étaient pas uniquement consacrés à conserver ou à distribuer l'eau; souvent ils servaient aussi de corps-de-garde, ou bien étaient habités par des ouvriers chargés d'entretenir ou de réparer les bâtimens et les conduits.

Indépendamment de ses édifices romains, Evora offre encore à la curiosité quelques ruines d'autels et de murs celtiques éparses dans son voisinage. Le monastère franciscain renferme une sorte de charnier souterrain ou de catacombe dont les piliers sont couverts de crânes et d'ossements; sur une arche de la voûte on lit cette bizarre inscription :

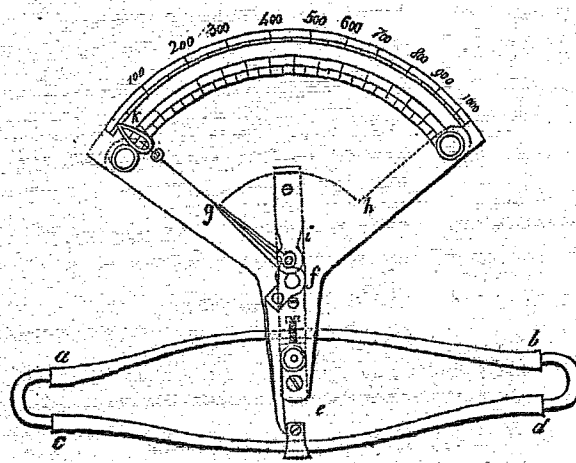
* Nos os ossos que aquí estamos
* Pellos vossos esperamos. *

Nous autres os qui sommes ici, nous attendons vos dépouilles.

EMPLOI ET MESURE DE LA FORCE DES ANIMAUX.

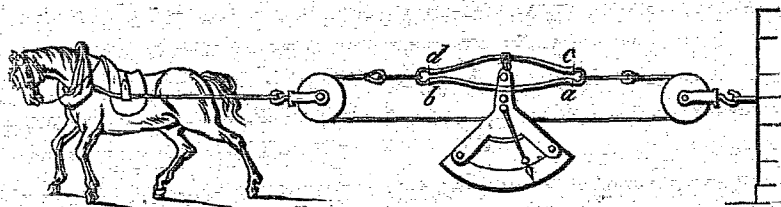
La force de l'homme et celle des différens animaux employés comme moteurs peuvent être évaluées au moyen de

l'instrument nommé *dynamomètre* que chacun peut se rappeler avoir vu sur les places publiques ou dans les foires. Veut-on connaître l'effort total, la force absolue qu'un homme ou un cheval peut exercer, on attache le dynamo-



(Dynamomètre.)

mètre par une de ses extrémités contre un mur, et on le fait tirer de l'autre par l'homme ou le cheval. Mais l'effort moyen et continu de ces moteurs dans un travail quelconque est toujours beaucoup moindre que l'effort instantané dont ils sont capables par un coup de collier; et c'est précisément cet effort moyen qu'il importe de connaître. Pour cela



(Cheval attelé au dynamomètre.)

il faut disposer les choses de la manière même selon laquelle elles doivent se passer dans le genre de travail qui est à exécuter. Si ce travail doit consister à élever des poids au moyen d'une poulie, il faut passer la corde par laquelle est tiré le dynamomètre sur une poulie, et appliquer l'homme à l'appareil ainsi disposé; l'instrument, qui devient alors en quelque sorte un élément de la corde, indique constamment la tension, et mesure l'effort exercé par l'homme. Si c'est l'effort d'un cheval, d'un bœuf, ou de tout autre animal attelé à une voiture, que l'on veut mesurer, on interposera un dynamomètre entre l'animal et la voiture; et en faisant avancer celle-ci, on lira sur l'instrument quel est l'effort employé.

Les mécaniciens mesurent le travail des moteurs et des machines en calculant combien ce travail élèverait un poids déterminé à une hauteur donnée. Le poids adopté est celui de 1000 kilog., la hauteur est un mètre, et cette mesure de comparaison s'appelle *unité dynamique*. Par exemple; on sait que le travail journalier d'un homme, appliqué à une manivelle, élèverait 172,800 kilog. à un mètre de hauteur; d'après la nouvelle manière de compter, on dira que ce travail est de 172 unités dynamiques et 8 dixièmes.

La plupart des réflexions générales qui ont été faites au sujet du travail de l'homme s'appliquent aux différens animaux employés dans l'industrie. Ainsi le meilleur moyen de tirer le plus grand parti possible des animaux dans un travail continu, c'est d'allonger la journée de travail, de multiplier les intervalles de repos, et de mettre de la régularité

dans l'exécution de chaque période d'efforts. De tous les chevaux employés dans Paris à traîner des voitures, ceux dont le travail est le plus rude sont assurément les chevaux d'Omnibus ou de voitures à destinations semblables. En effet ils passent fréquemment d'un trot plus ou moins rapide à une station presque subite, pour laisser monter ou descendre les voyageurs; aussi a-t-on le soin de les renouveler fréquemment dans la même journée. Sans cette précaution ils seraient promptement ruinés.

Les animaux dont on se sert ordinairement comme moteurs, pour le transport, le labourage, ou les opérations mécaniques, sont chez nous le cheval, le bœuf, le mulet et l'âne. Il est assez difficile de préciser quel est celui de ces animaux dont l'emploi est le plus avantageux. Toutefois, l'usage semble indiquer que généralement le cheval est préférable.

Au reste, quel que soit l'animal que l'on emploie, et à quelque machine qu'on l'applique, il faut toujours le faire aller à un pas relevé: un pas trop lent l'engourdit et le fatigue vite; le trot l'épuise rapidement, surtout si le travail régulier est de plusieurs heures. Il est d'ailleurs indispensable, pour conserver la santé de l'animal employé comme moteur, de l'habituer peu à peu au travail auquel on le destine, en le faisant court d'abord et en augmentant graduellement sa durée.

La manière la plus convenable d'employer la force des animaux est le tirage horizontal. — Le plus grand effort de tirage qu'un cheval puisse soutenir pendant quelques instans, équivaut au poids de 560 kilogr. L'effort moyen du

cheval appliqué au tirage horizontal, et agissant par le poitrail, équivalant à 45 kilogr.; sa vitesse est de 4^m,4; d'où résultent 1,464 unités dynamiques pour un travail de huit heures, temps moyen d'une journée de travail.

La plus grande vitesse des chevaux de course est de 15 à 14 mètres par seconde. La vitesse du galop est moyennement de 10 mètres; celle du grand trot de 4 mètres; la vitesse du trot ordinaire est de 5 mètres; celle du petit trot de 2^m,2; celle du pas ordinaire 4^m,1.

Il fait bien chaud, il fait bien froid. — Mon barbier, à Hanovre, se préparant un jour à me raser, dit en poussant un gros soupir : « *Il fait terriblement chaud aujourd'hui !* » — Vous mettez le ciel dans un grand embarras, lui répondis-je; depuis neuf mois vous me disiez tous les deux jours : « *Il fait terriblement froid aujourd'hui !* Ne vaudrait-il pas mieux prendre le temps comme il vient, et recevoir de la main de Dieu les jours chauds avec autant de reconnaissance que les jours froids ? »

ZIMMERMANN.

SABRE D'ALI.

Ali fut le quatrième successeur de Mahomet. A l'âge de onze ans il avait été adopté par ce conquérant, membre comme lui de la famille de Hachem. Lorsque son père adoptif commença à déclarer sa mission divine, Khadidje, femme de Mahomet, fut la première personne qui embrassa la nouvelle foi, et Ali fut la seconde.

La vaillance et la force de son bras en firent un des plus fermes soutiens du prophète, qui le récompensa par la main de Fatime, sa fille chérie.

Après deux assauts où Abouhekr et Omar avaient été successivement repoussés, Ali reçut de son beau-père l'épée-dard et s'avança à son tour au pied de la citadelle. — « Apprends que je suis Machab, lui cria l'un des chefs ennemis; Machab, connu de tout Khaïbar; je suis fort et adroit, habile à toutes armes; personne n'a su me résister. — Et moi, répondit Ali, je suis celui que ma mère a nommé le *Lion de Dieu*; mon sabre mesure à pleins boisseaux les têtes de mes ennemis. — Il dit et se lance sur l'ennemi, l'enfonça et prend la ville.

Plus tard, lorsque devenu khalife il combattait à Saffin contre Moavia et les Syriens, l'an 37 de l'hégire, et que ni 90 combats livrés en 410 jours, ni la perte de 70,000 hommes n'avaient pu décider la lutte, on le vit à la bataille qui précéda l'armistice renverser de sa propre main 400 Syriens, répétant, à chaque coup de son sabre, *Dieu est grand !*

L'effigie du sabre d'Ali qui contribua si puissamment à fonder la religion musulmane, se conserve sur les drapeaux ottomans et sur quelques monnaies. Ce sabre avait d'abord appartenu à Mahomet, et avait ensuite passé par héritage dans les mains d'Ali, dont la famille le posséda pendant plus d'un siècle. Conquis par les Abassides, il fut brisé par un prince de cette dynastie; il est néanmoins demeuré chez les Musulmans comme un emblème, et son effigie est toujours en vénération.



mots grecs qui signifient à *bec d'oiseau*, et l'épithète *paradoxal* qu'on lui a ajoutée sert à indiquer la bizarrerie de cette organisation animale. En effet, c'est une des plus étranges productions de la terre Australasienne ou Nouvelle-Hollande, monde jeté, avec sa création à part, au sein du vaste océan Pacifique.

Cet animal est pour les colons anglais la *taupe d'eau*, appellatif populaire qui n'est pas sans justesse. Sa découverte éveilla une grande surprise parmi les naturalistes, et excita entre eux des débats qui ne sont pas encore terminés.

L'ornithorinque, placé par le Linné français, G. Cuvier, dans l'ordre assez mal défini des édentés (et en effet il n'a pas de dents proprement dites), est un animal amphibie à mœurs plus aquatiques que terrestres, fréquentant les eaux profondes et claires des criques et des rivières encaissées de la Nouvelle-Hollande.

Lorsque l'on étudie cet animal, on voit que son organisation est parfaitement en rapport avec ses besoins et les habitudes d'un séjour aquatique. Gros, lorsqu'il est adulte, comme un lapin de moyenne taille, l'ornithorinque a dix-huit à vingt pouces de long. Il est couvert d'une toison courte et douce, composée, comme pour les loutres et d'autres espèces aquatiques, de deux sortes de poils : le poil supérieur est soyeux, il se mouille et se couche, et forme une couverture imperméable pour celui de dessous qui est une bourre soyeuse, fine et semblable à ce qu'on appelle en chapellerie le *jar* du lièvre et du castor. La queue, qui est large et couverte des mêmes poils, mais plus rigides, rappelle la queue du castor sans avoir sa peau écailleuse, bien que le dessous en soit nu et pelé.

Les membres sont remarquables par leur raccourcissement et par leur puissance d'action; la partie intérieure surtout est très charnue, et, comme chez la taupe, les os des bras et de l'avant-bras ont une force extrême, étant contournés et chargés de saillies très élevées pour l'attache des muscles. Le membre antérieur est bien disposé pour l'action de fouir, car les ongles qui terminent la main sont très forts et crochus, capables de creuser facilement un sol humide; cette sorte de hoyau sert encore à la fois de pelle pour déblayer le terrain, et de rame lorsque l'animal est à l'eau; une large membrane s'étend entre les doigts et même entre les ongles. Le pied postérieur, plus petit que l'antérieur, est aussi palmé, bien que la membrane interdigitale ne s'avance que jusqu'à la racine des ongles, qui sont longs et contournés sur eux-mêmes. Au talon du pied de derrière du mâle existe un ergot qui fait, dit-on, de mortelles blessures; car il transmet dans la plaie la sécrétion venimeuse ou du moins très âcre d'une glande placée à sa base; et il faut bien se garder de s'exposer à cette blessure dangereuse en cherchant à saisir inconsidérément un mâle adulte.

La partie la plus singulière de l'ornithorinque est, sans contredit, la tête; au lieu de se terminer, comme chez les autres mammifères, par un museau, elle se continue en une sorte de bec très semblable à celui du canard ordinaire. Ce bec est, comme chez l'oiseau palmipède, large, comprimé; mais de plus, accompagné d'une lèvre membraneuse, semblable à du cuir ramolli; cette dernière substance revêt les deux mâchoires. L'extérieur de ce singulier bec ou museau est noir en dessus, gris-blanc en dessous; l'intérieur de la bouche est couleur de chair; les bords des deux mandibules sont tendres; la mâchoire d'en bas, qui est moins large, plus courte que la mandibule d'en haut, est reçue par elle comme un couvercle de tabatière dans l'ouverture qu'il doit clore; on y remarque, sur les bords, des dentelures ou crans un peu plus séparés, mais semblables à ceux que l'on voit au bord intérieur du bec des canards. En arrière de la commissure des lèvres existent des tubercules osseux et cartilagineux qui font l'office des dents. La base de ce bec, dans l'extrémité antérieure duquel s'ouvrent deux orifices pour les narines,

L'ORNITHORINQUE PARADOXAL.

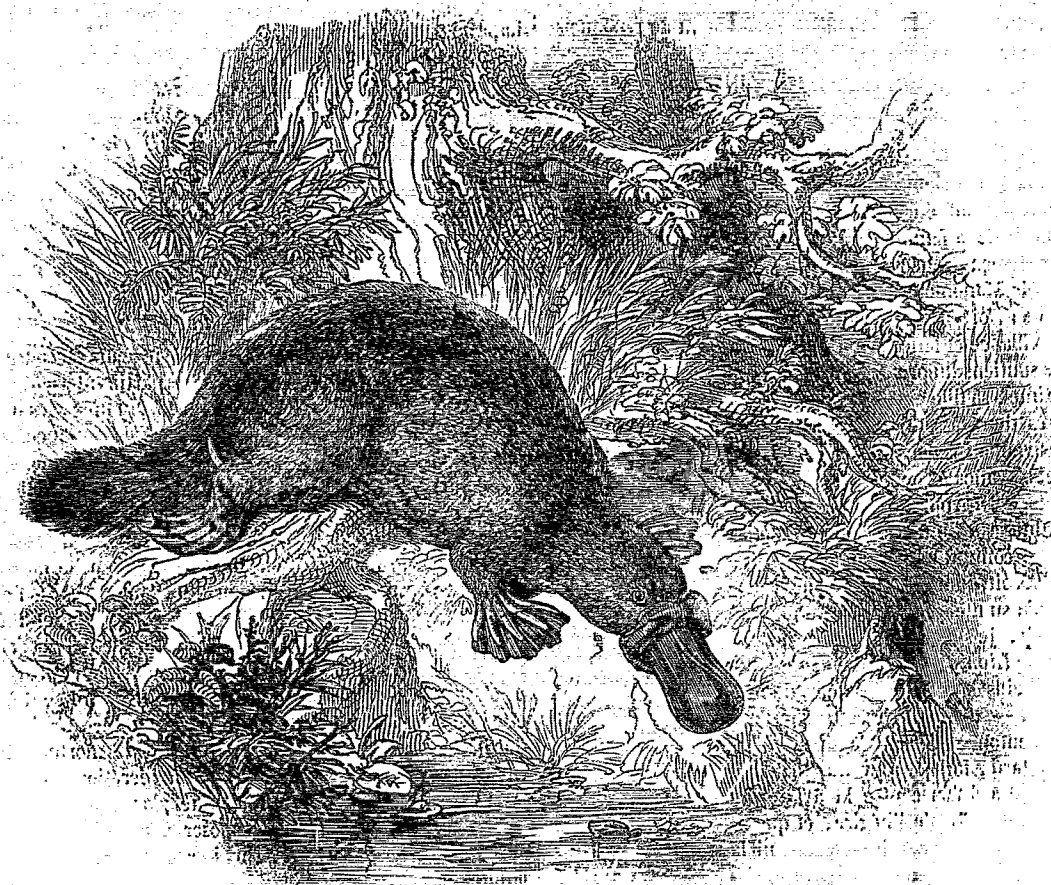
Le nom d'*ornithorinque* donné par Blumenbach à l'animal curieux que nous représentons ici, est composé de deux

est entouré d'une sorte de collier membraneux, noir et libre. La langue est épaisse, courte, couverte de papilles; les yeux sont petits, mais saillans et brillans, et l'orifice des oreilles peut se fermer ou s'ouvrir à la volonté de l'animal, selon qu'il est à l'eau ou hors de l'eau. La chair de cet aquatique, rance et d'une odeur désagréable de poisson, n'en est pas moins un mets délectable pour les naturels.

L'ornithorinque habite des eaux tranquilles et des retraites cachées; sa capture est difficile; il est doué d'une extrême prudence, bien servie par des sens vigilans et délicats. Il résiste au plomb s'il n'a été frappé à la tête; atteint par le coup de feu, il plonge et cherche à gagner son trou, ou se cache au milieu des herbes aquatiques; il est aussi très difficile d'apercevoir et de pouvoir tuer cet animal défiant, lorsqu'il vient respirer à la surface; car le moindre bruit suffit pour le faire disparaître, et lors même qu'il n'est point troublé, il reste peu de minutes sans

plonger; ce n'est qu'au moment où il regagne la surface (ce dont on est averti par le trouble de l'eau), que l'on peut le tirer, si l'on est en joue d'avance; autrement on est éventé par l'animal, et l'occasion est perdue. C'est surtout à M. Bennett, naturaliste anglais, que l'on est redevable du peu que l'on sait sur les mœurs de cet animal vraiment paradoxal en tout. Plusieurs fois, M. Bennett parvint à grand-peine à s'emparer de quelques individus vivans de cette espèce, dans l'espoir de les envoyer vivans en Angleterre. Jusqu'ici son espoir a été trompé, et les naturalistes européens n'ont pu examiner les ornithorinques qu'en peau, ou gardés dans l'alcool.

Pour achever de décrire les mœurs de cet animal, disons qu'il se creuse, sous la berge des rivières, une longue galerie souterraine de vingt pieds de long, dont une issue se trouve sous la ligne d'eau de la rivière, et le fond ou cul-de-sac dans un sol hors de la portée probable de toute inondation,



(Ornithorinque paradoxal.)

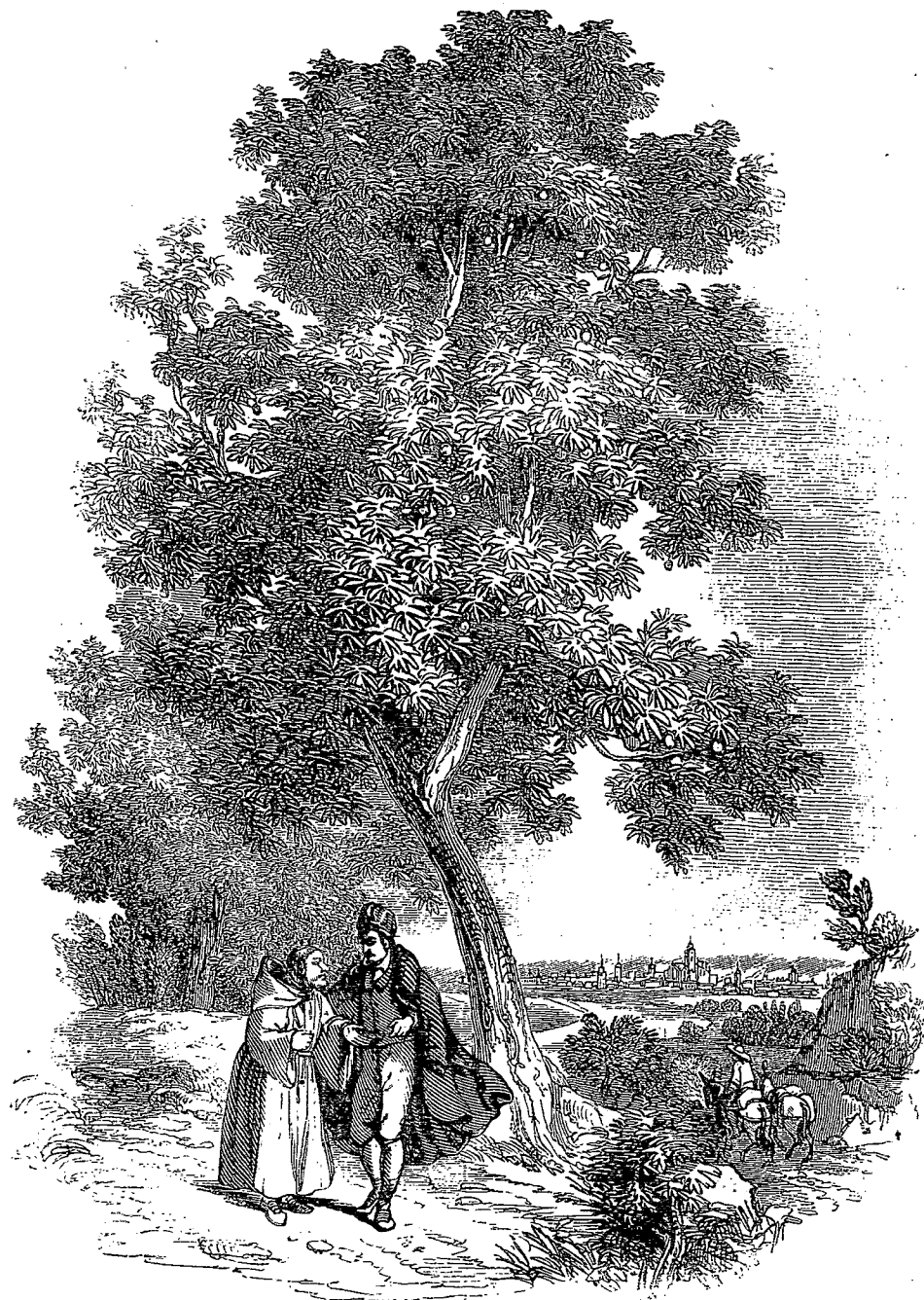
à dix, douze, vingt pieds de l'eau. C'est dans cette retraite cachée que l'ornithorinque femelle construit un lit de plantes aquatiques, de roseaux, pour déposer ses petits. Mais ici s'élève une question encore indécidée, et dont la solution n'a pas été révélée par les faits à la connaissance des naturalistes, bien que plusieurs, entre autres M. Geoffroy Saint-Hilaire, notre célèbre professeur du Jardin des Plantes de Paris, aient cherché à préjuger le fait encore indécis de la constitution organique de cet animal. Nous ne pouvons à cet égard entrer dans des détails techniques; il suffira de dire que, d'après certaines données et quelques conjectures, plusieurs savans français sont arrivés à cette conclusion singulière: que l'espèce ornithorinque, qui n'est pas tout-à-fait ovipare, pas tout-à-fait vivipare, peut être ovovipare, etc.; qu'elle a du lait, mais que le petit ne tète pas à la manière ordinaire: ambiguïtés fort remarquables qui sont encore cause de disputes entre les naturalistes qui veulent

qu'un être soit tout un ou tout autre, relativement aux types déjà connus; comme si la nature s'astreignait à nos définitions, et n'avait pas, en empruntant à un type, puis à l'autre, le moyen de se jouer mille fois de nos méthodes en nous forçant à l'admirer par son étonnante fécondité. — Pour éclaircir ces doutes, il faudrait rencontrer une femelle prête à mettre bas ou à pondre, et surprendre ainsi la nature sur le fait. L'intérêt que tous les naturalistes portent à cette question promet un prompt dénouement.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

LES CITRONNIERS ET LES ORANGERS.



(Oranger de Séville.)

L'oranger appartient à la famille des citronniers : on le désigne sous les noms de *citronnier-oranger*, *oranger à fruits doux*, *oranger commun* ou *oranger de Portugal*. Il est originaire des contrées chaudes de l'Asie. D'après quelques auteurs, l'oranger qui existe encore à Lisbonne dans le jardin du comte de Saint-Laurent, et qui a été apporté de la Chine, vers l'an 1520, par Jean de Castro, aurait l'honneur d'avoir donné naissance à tous ceux de la même espèce cultivés aujourd'hui dans les jardins de l'Europe; mais des recherches plus récentes donnent lieu de croire que les Génois ont les premiers transplanté en Italie l'oranger à fruits doux, qui s'était naturalisé de proche en proche, par les Indes, depuis la Chine jusque dans l'Arabie et la Syrie.

Les autres espèces de citronniers étaient introduites dans l'Occident avant l'oranger. Ainsi le *citronnier de Médie* ou *citronnier proprement dit*, connu en Palestine au temps de l'historien Josèphe, se trouve déjà mentionné dans Virgile

sous le nom de *pommes de Médie*; Pline en parle comme d'un arbre entièrement étranger que plusieurs nations avaient essayé de transporter chez elles, mais qu'on n'avait pu parvenir à faire croître hors de la Médie et de la Perse. Il paraît que la rigueur de nos climats, autrefois plus froids qu'ils ne le sont aujourd'hui, a retardé la naturalisation du citronnier en Europe; c'est entre le troisième et le quatrième siècle de notre ère qu'a eu lieu sa transplantation en Italie.

Le *limonier* et le *bigaradier*, originaires des Indes, furent apportés, vers la fin du neuvième siècle, en Arabie, en Egypte, en Syrie; et de Syrie les croisés les introduisirent en Sicile et en Italie au commencement du douzième siècle. On voit encore maintenant, dans la cour du couvent de Sainte-Sabine, à Rome, un bigaradier que l'on prétend, d'après une tradition fort ancienne, avoir été planté par saint Dominique vers l'an 1200. A cette époque, ces deux arbrisseaux étaient déjà naturalisés en Espagne; Ebn-al-Avam,

agronome arabe qui écrivait à Séville à la fin du douzième siècle, laisse entendre que leur culture était très étendue dans le pays.

Dans les climats chauds, la floraison des citronniers n'est jamais interrompue. Parmi les diverses espèces, la plus élevée est celle du citronnier oranger. La vie de ces arbres est très longue : à cent ans ils sont encore dans leur jeunesse. Dans l'Orangerie de Versailles, on admire un bigaradier connu sous le nom de *Grand-Bourbon*, qui naquit, dit-on, en 1421 dans les jardins de Pampelune, qui appartient ensuite au connétable de Bourbon, et qui, après la mort de ce prince, passa en 1552 au château de Fontainebleau, d'où Louis XIV le fit transporter, en 1684, à l'Orangerie de Versailles. Il se divise dès sa base en cinq branches principales; sa hauteur en caisse est de 22 pieds, et sa tête a 45 pieds de circonférence.

Les quatre principales espèces de citronnier sont : le citronnier proprement dit, le bigaradier, le limonier et l'oranger; parmi les variétés principales, on compte :

Le *cédrot des Juifs*, ainsi nommé parce que les Juifs sont dans l'usage de se présenter dans la synagogue, à la fête des Tabernacles, avec un de ces fruits dorés à la main; — le *cédrot de Florence*, dont on fait de délicieuses confitures.

Le *limonier de Gênes*, ou *citronnier aigre*, cultivé sur toute la côte depuis Gênes jusqu'à Hyères, et dont les fruits, se conservant le mieux, sont très recherchés dans le commerce; — le *limon-cédrot*, ou *pomme de paradis*, cultivé à Gênes dans les jardins; il se mange crû avec du sucre; — la *bergamote*, dont on retire une huile essentielle, et dont l'écorce sert à faire des bonbonnières.

Le *bigaradier de la Chine*, joli petit arbrisseau, l'un des plus agréables à cultiver pour l'ornement des jardins; — le *bigaradier nain*, venu de Chine, et qu'on ne voyait, il y a vingt-cinq ans, qu'au Jardin des Plantes et à la Malmaison; — la *pomme d'Adam*, seulement cultivée pour la beauté de son fruit; le *bigaradier à fruit mêlé*, ou la *bizarrie*; cet arbre porte à la fois des bigarades, des limons, des cédrats de Florence, et enfin des fruits qui réunissent les formes et saveurs de ces trois espèces, aussi bien dans les parties extérieures que dans les parties intérieures correspondantes.

Les variétés de l'oranger sont : l'*oranger de la Chine*, qui l'emporte sur tous les autres par la finesse, l'abondance, l'arôme et la saveur sucrée de son fruit; l'*oranger pampelmousse* ou *shaddock*, que nous avons représenté p. 545; l'*oranger de Malte*, de *Portugal*, de *Séville*, etc.

DOOMSDAY-BOOK.

Si jamais conquérant prouva que l'on pouvait, en peu d'années, transformer politiquement la physionomie d'une conquête et réédifier chez une nation subjuguée les éléments d'une nationalité nouvelle, ce fut Guillaume de Normandie.

Devenu maître absolu de l'Angleterre après et par la bataille de Hastings, en 1066, il songea à substituer aux constitutions anglo-saxonnes qui régissaient ce pays depuis près de six cents ans le système féodal qui régnait alors en France dans toute sa rigueur; et sans s'arrêter à rechercher, comme on le ferait aujourd'hui, des mesures de transition, une pente insensible entre des antécédents profondément enracinés et de nouvelles institutions, il jugea que le seul moyen qui pouvait opérer promptement sa réforme, c'était le déplacement total des indigènes et de la propriété. Il fallait faire table rase, il l'entreprit; et de suite après son couronnement il fit dresser l'état exact des biens des vaincus, divisa en soixante mille lots cet immense butin, tira à lui la part du lion, et distribua le reste à ses aventureux compagnons.

Northmands ou Gaulois, Bretons ou Flamands, chevaliers ou vilains, tous ceux qui l'avaient suivi dans cette audacieuse expédition eurent droit à une part quelconque de ces magnifiques dépouilles. Il les attacha à leur conquête

en leur en partageant le territoire et les habitants; il composa des fiefs pour ses barons, et créa des barons pour des fiefs; il donna à tous, et ainsi que le dit une vieille chronique,

Dona chastels, dona titez,
Dona terres as vavassors.

Ceux qui, au camp de la Dive ou avant le départ, lui avaient, par anticipation, fait hommage des terres à conquérir, obtinrent de sa munificence de hautes dignités et d'immenses domaines; quelques uns se firent solder en argent, plusieurs réclamèrent pour unique récompense de nobles Saxons en mariage, à quelques autres le chef northmand livra des habitants dont ils exploiteront le travail; un seul, Guilbert Richardson, ne demanda rien et ne voulut rien accepter : il déclara que le bien volé ne le tentait pas, et que son héritage de Northmandie, modeste mais légitime, satisfaisait toute son ambition.

Un registre célèbre ouvert à cette occasion, le *Doomsday-Book* ou *Livre du Jugement**, énumère curieusement les diverses récompenses qui furent décernées aux conquérants; ce registre, qui existe encore, et que l'on nomme aussi le *Grand Terrier*, contient les titres les plus authentiques de la noblesse northmande d'Angleterre. On y retrouve l'origine de ces fortunes colossales que possédaient et possèdent encore les seigneurs anglais : on y voit que certains, tels que l'évêque de Bayeux, à qui Guillaume livra Douvres en toute propriété, y reçurent des villes entières; que Geoffroi de Mandeville y gagna quarante manoirs, William de Percy plus de quatre-vingt, Guillaume de Garennes vingt-huit villages, William de Caen deux bourgeois de deux sous.

Plusieurs chroniques nous ont conservé les noms de ces hardis aventuriers, souche tant soit peu mêlée de l'aristocratie des trois royaumes. — Voulez-vous savoir, dit l'une d'elles**

Les nons des grandz delà la mer
Ke vindrent od le Conquerour
Williams Bastard de grands vigour?

C'est Mandeville et Dandeville,	Bouteville et Estouteville;
Mohun et Bohun,	Malin et Malvoisin;
Morville et Colleville,	Omfreville et Domfreville;
Ver et Vernon,	Danvers et Danvernon;
Warren et Wardeboys,	Rodes et Denveroy;
Bravus et Columber,	Morton et Mortemer;
Avenel et Saynel,	Rivers et Rivel;
Say et Sewart,	Gineville et Giffard;
Pewbert et Pigot,	Dapison et Talbot;
Sauravers et Sandfort,	Montagu et Montfort;
Fitz Oures et Fitz de Lou,	Contenor et Contelou,
Rocheport et Dolevil,	Nevers et Névil;
Scallers et Claremont,	Beaumis et Beaumont;
Percy, Cruce et Lacy,	Courey, Quince et Tracy;
Merle et Mowbray,	Gournay et Courtenay, etc.

On possède plusieurs catalogues du même genre et disposés avec la même prétention d'art. L'un d'eux, long-temps conservé dans le monastère de La Bataille, contenait des noms d'une construction plus que triviale : Bonvillain et Boutevillain, Trousselou et Trousebout, l'Oeil-de-Bœuf et Front-de-Bœuf, etc., etc. Plusieurs autres désignent comme chevaliers northmands Guillaume le Charretier, Hugh le Tailleur, Robin le Bouvier, etc., etc.

Lorsque Guillaume repassa en Northmandie afin de mettre

* Dans le dixième chant de *Don Juan*, lord Byron s'écrie, en parlant du *Doomsday-Book* : « Je ne puis me plaindre, moi dont les ancêtres y furent compris, Eneïs, Radulphus; — quarante-huit manoirs (si ma mémoire ne me trompe pas) furent le prix de leurs fidèles services sous les bannières de Billy. — Et quoique je ne puisse m'empêcher de penser qu'il n'était guère bien à eux de dépouiller les Saxons de leur peau comme des tanneurs, cependant, crime ils en employèrent le produit à fonder des églises, vous direz sans doute qu'ils en firent un bon usage. »

** Celle de Bronton, abbé de Jorval, en 1199.

ses trésors en sûreté, il y porta, si l'on en croit l'historien, plus d'or qu'on n'en avait jamais vu dans toute la Gaule. Cette vue et les présents qu'il distribua tentèrent la cupidité de ceux qui n'avaient pas pris part à la première invasion. De nombreuses émigrations se renouvelèrent pour l'achèvement de la conquête des provinces non encore soumises; ces nouveaux *envahisseurs d'outre-mer* étaient suivis de bandes de clercs tonsurés qui se rendaient au pays d'Angleterre pour *gaaingner*. Des familles entières émigrèrent à mesure que la conquête prospéra, et une vieille histoire constate que le premier seigneur de Cognisby, Guillaume, y arriva de Basse-Bretagne avec sa femme *Tifaine*, sa servante *Manfa*, et son chien *Hardi-Gras*.

Ce fut par l'irruption de ces émigrants, qui tous arrivaient dans le nouveau royaume imbus de leurs mœurs féodales et façonnés à la domination par une longue pratique de la servitude, que Guillaume parvint à établir des *tenures* par toutes les terres; qu'elles s'y formèrent revêtues dès l'abord de leur caractère oppressif et escortées de leur multitude de droits aussi bizarres qu'exorbitants; qu'il put faire supporter les taxes et les tailles de toutes espèces dont il accabla le pays, les lois cruelles qu'il promulgua sur les forêts et les chasses, et généralement toutes les coutumes et réglemens qui étaient en vigueur à cette époque en France et dans son duché de Northmandie.

UTILITÉ DE LA DIVISION DU TRAVAIL.

EXEMPLES PRIS DANS LES TRAVAUX MÉCANIQUES ET LES TRAVAUX D'ESPRIT.

On a coutume de présenter comme un exemple de l'avantage qui résulte de la division du travail l'art de fabriquer les épingles. En effet, cette fabrication se compose des sept opérations suivantes : 1° étirer le fil de cuivre; 2° dresser le fil; 3° empointer le fil; 4° tortiller et couper les têtes; 5° fixer les têtes; 6° étamer les épingles; 7° piquer les papiers. — Dix individus différens travaillant successivement sur du fil de cuivre de manière à former une livre d'épingles, emploient sept heures et demie, et chaque ouvrier étant payé en raison de son adresse, depuis 7 francs jusqu'à 45 cent. par journée de douze heures, le prix total de la fabrication d'une livre d'épingles est d'environ 4 fr. 26 cent. Ce prix serait bien plus élevé si un seul ouvrier était employé à ces diverses manipulations.

Les travaux d'esprit peuvent aussi ressentir une influence heureuse de la division du travail; nous en citerons ici un exemple célèbre. A l'époque de la révolution, le gouvernement français, voulant propager par tous les moyens l'usage du système décimal qui venait d'être inventé, reconnut l'utilité de publier des tables logarithmiques pour la division centésimale de la circonférence du cercle. M. de Prony eut la direction supérieure de ce grand travail; mais il fut bientôt démontré à ce mathématicien célèbre que, même en s'associant trois ou quatre habiles coopérateurs, la plus grande durée présumable de sa vie ne lui suffirait pas pour remplir ses engagements. Il était occupé de cette fâcheuse pensée, lorsque, se trouvant devant la boutique d'un marchand de livres, il aperçut la belle édition anglaise d'Adam Smith, donnée à Londres en 1776; il ouvrit le livre au hasard, et tomba sur le premier chapitre, qui traite de la division du travail. A peine avait-il parcouru les premières pages, que, par une espèce d'inspiration, il conçut l'espérance de mettre les logarithmes* en manufacture comme les épingles. « Toutes les conditions que j'avais à remplir, dit M. de Prony, né-

cessitaient l'emploi d'un grand nombre de calculateurs, et il me vint bientôt à la pensée d'appliquer à la confection de ces tables (de logarithmes) la division du travail dont les arts du commerce tirent un parti si avantageux, pour réunir à la perfection de la main d'œuvre l'économie de la dépense et du temps. »

Les ateliers scientifiques de M. de Prony furent composés de trois sections ou ateliers. La première section se composait des cinq ou six premiers géomètres de la France, qui joignirent leurs lumières à celles de M. de Prony : leur travail consistait à chercher des formules qui pussent s'adapter le plus facilement à des calculs numériques simples exécutés par plusieurs personnes à la fois; ils s'occupaient peu ou ne s'occupaient pas du tout des calculs numériques. Quand ce travail était terminé, les formules adoptées étaient remises aux calculateurs du deuxième atelier. — Ceux-ci, au nombre de sept ou huit, étaient très habitués aux mathématiques : leurs fonctions consistaient à convertir en nombres les formules de la première section, à délivrer ces formules ainsi exprimées en nombres aux membres de la troisième section, et à recevoir de ceux-ci les calculs achevés. — Les membres du troisième atelier étaient au nombre soixante à quatre-vingts, la plupart ne sachant faire que l'addition et la soustraction; c'étaient aussi les seules opérations qu'ils eussent à exécuter. Les membres de la seconde section vérifiaient ces calculs au moyen de méthodes particulières, sans être obligés de les répéter ou même de les examiner entièrement.

Ce travail, qui fut promptement exécuté, embrassait cependant dix-sept grands volumes in-folio.

L'ordre de l'Eternel se manifeste même dans les soleils qui tombent, dans les cieux qui s'écroulent.

JENS BAGGESEN

CHEVAUX DE L'ASIE CENTRALE.

Dans les contrées de l'Asie centrale qui entourent la rivière Oxus, le cheval acquiert une grande perfection, non pas précisément sous le rapport de la beauté des formes, mais sous celui de la force et de la vigueur.

Sa nourriture est très simple et très réglée : de l'herbe le matin, le soir et à minuit; une heure après son repas, on le bride; les alimens secs sont préférés; à certaines époques, il a une fois par jour huit à neuf livres d'orge. Le végétal le plus recherché pour sa nourriture est le *djoueri*, dont la tige, de la grosseur d'une canne, contient beaucoup de substance sucrée, peu d'eau.

Un Turcoman qui a dessein d'entreprendre une expédition, commence par *rafraichir son cheval* avec le plus grand soin, c'est-à-dire qu'il l'amène à un état de maigreur déterminé avec la plus parfaite précision : longue abstinence et course. Si, après ce régime, le cheval, conduit à l'eau, boit copieusement, c'est signe qu'il n'est pas assez dégraissé : encore des jeûnes et force galop, jusqu'à ce que l'animal soit arrivé à l'état désirable.

Les habitans ont coutume d'abreuver leur cheval quand il est échauffé, et de le faire ensuite vigoureusement caracolier. Ils attribuent à cet exercice la fermeté de la chair de leur monture et leur vigueur. Il paraît, en effet, certain qu'on peut faire parcourir à un cheval des distances de plus de deux cents lieues en sept et même six jours. Dans les courses qui ont lieu lors des fêtes de mariage, les espaces à parcourir sont de sept à huit lieues.

On raconte que la magnifique encolure de ces chevaux provient de ce qu'ils sont souvent renfermés dans une écurie dont la fenêtre est au toit, ce qui accoutume l'animal à regarder en l'air et à prendre un noble port. Cette race est fort pure. Il est certain que lorsque l'animal est très échauffé

* Les logarithmes sont des nombres disposés en tables, et au moyen desquels les opérations numériques les plus compliquées se trouvent abrégées considérablement. Ainsi les multiplications sont ramenées à des additions faciles, les divisions à des soustractions, etc.

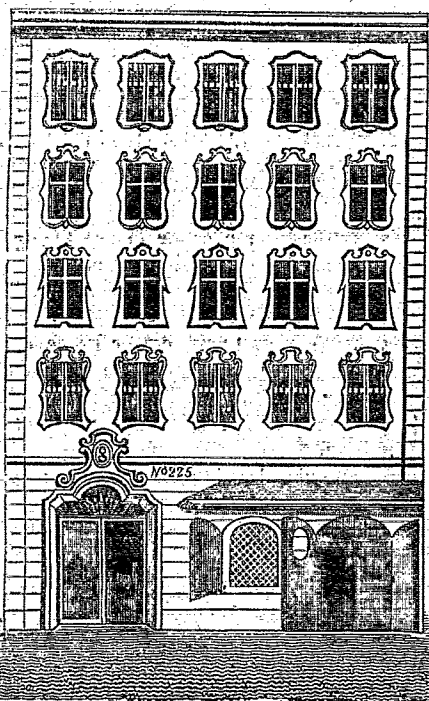
par la course ou le travail, une des veines de son col s'ouvre naturellement.

La réputation des chevaux qui avoisinent l'Oxus était déjà faite dès le temps d'Alexandre. — Les traditions semblent démontrer qu'il y a eu un mélange de cette race avec celle d'Arabie.

MAISON DE MOZART

A SALTZBOURG.

Nous avons donné (tome I^{er}, p. 528, 1855) une rapide esquisse de la vie de Mozart. Nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs la maison à Saltzbourg où cet artiste célèbre naquit, au second étage, le 27 février 1756. Dès l'âge de trois ans il annonçait des dispositions extraordinaires pour la musique et s'essayait déjà à toucher du piano. A quatre ans, son père lui enseigna quelques menuets qu'il apprenait en une demi-heure. Enfin à cinq ans il composa quelques petits morceaux. A quatorze ans il exécutait, à Naples, au *Conservatorio della Pietà*, une composition des plus difficiles. La dextérité de sa main gauche et sa brillante exécution firent soupçonner à une partie superstitieuse de son auditoire que son merveilleux talent tenait à la vertu magique d'une bague qu'il portait. Il l'ôta aussitôt de son doigt, continua à jouer avec la même perfection, et excita une admiration universelle. A sa mort, de six enfants qu'il avait eus, quatre fils et deux filles, il ne laissa que deux fils, dont le plus jeune n'avait alors que quatre ans. Celui-ci fut le seul de ses enfants dont l'oreille ressemblât à celle de Mozart, qui, comme on peut voir par la gravure que nous publions, était d'une construction particulière.



(Maison de Saltzbourg où est né Mozart.)

Nous empruntons les anecdotes suivantes, assez peu connues, à une biographie de Mozart publiée à Leipzig par Georges-Nicolas de Nissen, en 1828.

Mozart, étant à Vienne, à l'âge de six ans, se trouvait un jour dans les appartemens de Marie-Thérèse avec deux princesses filles de cette impératrice. Peu habitué au parquet ciré, il glissa et tomba. L'une des archiduchesses ne fit pas seulement attention à sa chute; l'autre, au contraire (c'était Marie-Antoinette, depuis reine de France), s'empressa de le relever et de lui donner des soins. « Vous êtes bonne, lui

» dit Mozart; je veux vous épouser. » Marie-Thérèse lui demanda ce qui lui avait inspiré cette résolution : « La reconnaissance, » répondit Mozart; elle a été bienveillante pour moi, quand sa sœur ne s'est pas même inquiétée de mon mal. »



(Oreille de Mozart.)

Un soir, Mozart songeait aux moyens d'acquitter quelques dettes; un de ses amis entre chez lui, et le prie de lui composer un morceau pour l'aider à payer les siennes. Mozart se met sur-le-champ au piano, et, sans plus songer à lui-même, commence par le morceau destiné à son ami, qui, grâce à lui, se trouva ainsi tiré d'embarras.

Mozart se plaisait à redire qu'il avait composé son *Don Juan* pour deux de ses amis et lui, à Prague, dans une maison qui appartenait à Dussek. On assure que l'ouverture ne fut réellement faite que la veille de la représentation. Il travailla une partie de la nuit, buvant du punch et prêtant l'oreille aux récits de sa femme, qui lui conta jusqu'à quatre heures du matin de vieilles légendes bohémienues, dont l'originalité avait pour lui le plus grand charme.

LES CARTONS DE RAPHAEL.

SAINT PAUL PRÊCHANT A ATHÈNES.

Cette gravure fait suite à celles de notre premier volume, qui représentent *la Mort d'Ananias*, *le Sacrifice de Lystra*, et *la Pêche miraculeuse*; nous ne croyons pas pouvoir donner une plus juste idée de cette composition de Raphaël qu'en rapportant le jugement émis par M. Quatremère de Quincy, dans la Vie qu'il a écrite de ce grand artiste.

« Le sujet de saint Paul prêchant, soit à Ephèse, soit dans Athènes, a occupé plus d'une fois Raphaël. Il en existe plusieurs dessins qu'on doit regarder comme les préludes de la grande et belle composition du carton d'Hampton-Court, dans laquelle on croit reconnaître tout ce qui peut porter à en attribuer l'exécution au seul pinceau du maître. Ici brille en effet ce caractère de sagesse et d'ampleur, de simplicité et de richesse, de grandeur et d'élégance, qui fut le propre de son dessin. Le trait qu'il fit à la plume, de cette prédication de saint Paul, trait gravé par Marc Antoine, a servi de thème au carton.

« Toujours ingénieux dans le choix du local où il place toutes ses scènes, Raphaël a donné à celle-ci, pour accompagnement, un espace environné de beaux édifices; et son premier plan, formé des marches d'un temple sur lesquelles s'élève l'apôtre, lui fait une sorte d'estrade ou de tribune, au-

tour de laquelle est venu se ranger en cercle l'auditoire dont les masses se trouvent balancées avec une rare habileté, par la variété introduite dans les groupes de figures, les unes debout, les autres assises. Cette disposition qui isole l'orateur sacré, en le plaçant sur le devant du tableau, donne à toute sa personne une grandeur de proportion relative, qui semble ajouter l'effet d'une nouvelle supériorité à celui de l'action imposante par laquelle il domine ses auditeurs.

» Il n'y a point de composition qui ne doive tendre à produire pour les yeux d'agréables rapports entre les parties et le tout, en subordonnant les groupes et leur liaison à l'harmonie, ou à ce qu'on appelle le pittoresque. Ce bel accord, qui charme les sens, et que Raphaël a possédé au-dessus de tous les peintres, n'est pourtant, dans ses ouvrages, au jugement d'une critique plus élevée, qu'un mérite secondaire. Il y a chez lui un ordre de combinaisons plus savantes; car



(Saint Paul prêchant à Athènes, carton de Raphaël.)

non seulement dans ses tableaux on peut se rendre raison des mouvemens et de l'action de chaque personnage, mais on peut y demander compte à chacun de ce qu'il sent et de ce qu'il pense; et il est vrai de dire que les idées aussi et les affections s'y composent, s'y contrastent et s'y groupent comme les corps.

» On distingue dans le cercle des auditeurs de saint Paul cinq groupes, si l'on peut parler ainsi, d'affections opposées

entre elles, dont l'expression alternative indique toutes les sortes de dispositions des esprits.

» Derrière l'apôtre se trouvent réunis trois personnages, dont le maintien et les physionomies ne décèlent qu'une admiration froide. Le second groupe d'hommes, assis près de l'orateur, indique par l'agitation qui se manifeste parmi eux, qu'il y a combat entre leurs opinions. Vient ensuite un groupe en tête duquel est un personnage debout, dont l'atti-

tude, l'air attentif et la tête légèrement penchée, représentent la persuasion portée jusqu'à l'attendrissement : c'est la croyance du cœur. Tout auprès sont des vieillards à tête chauve : l'un d'eux, les mains et la tête appuyées sur sa béquille, écoute, mais avec l'obstination de l'endurcissement; celui qui l'avaisine semble craindre d'être convaincu. Enfin l'admiration passionnée et le dévouement de la conviction se manifestent, par les signes les plus sensibles, chez le personnage groupé à l'autre extrémité du tableau avec la figure de femme qui, de ce côté, termine la composition. »

Les enfans et les fous s'imaginent que vingt francs et vingt ans ne peuvent jamais finir. FRANKLIN

Cérémonie de renonciation des veuves à la communauté entre époux, dans le moyen âge. — Tous les lecteurs savent que la communauté dans le mariage est une espèce de société entre époux, dont l'effet consiste à mettre en commun le mobilier de chacun d'eux, les revenus de leurs biens propres, et les fruits de leur économie et de leur travail. Le mari est maître des biens de la communauté, et peut en disposer à sa volonté. Mais aussi, la loi accorde aux femmes mariées, lors de la dissolution du mariage, la faculté d'accepter ou de répudier la communauté. Si elles acceptent, elles sont tenues de la moitié des dettes; elles sont affranchies de toutes, si elles renoncent.

Dans le moyen âge, le même droit appartenait aux veuves; toutefois il n'appartint d'abord qu'aux veuves nobles; les légistes du temps disent que ce privilège leur était accordé à cause des dépenses extraordinaires que leurs maris faisaient dans les voyages à la Terre-Sainte. Plus tard, on l'étendit aux veuves roturières.

Chez nous, la femme qui renonce à la communauté fait simplement signifier sa renonciation au greffe du tribunal de première instance du lieu. Dans le moyen âge, on exigeait beaucoup plus de solennité. La veuve qui voulait renoncer à la communauté était obligée de se rendre sur la tombe de son mari, accompagnée du bailli et des parens du défunt. Là, sur cette terre qui recouvrait les restes de son époux, elle jetait sa ceinture; c'était un signe de séparation. Ensuite elle jetait ses clefs, ce qui signifiait qu'elle ne devait plus rentrer dans la maison mortuaire. Puis enfin elle jetait sa bourse et ses bijoux, témoignant ainsi qu'elle n'emportait rien de la communauté; si elle en eût pris quelque chose elle eût perdu le droit de renoncer.

Après avoir ainsi jeté sa ceinture, ses clefs, sa bourse et ses bijoux, elle déclarait au bailli qu'elle renonçait à la communauté, et le magistrat lui permettait d'emporter la robe qu'elle mettait tous les jours, et le lit dans lequel elle couchait habituellement; tous les autres objets appartenaient aux héritiers du mari.

Beaumanoir, dans les coutumes de Beauvoisis, dit qu'il a vu plusieurs plaids dans lesquels les veuves prétendaient pouvoir emporter leur plus belle robe à parer, leur plus beau linceul étoffé, leurs plus beaux bijoux, leur plus beau vase à boire, leur plus bel anneau et leur plus beau chapeau; mais il ajoute que dans les lieux où l'on a permis d'emporter ces objets, c'est par pure bienveillance. La règle est, dans tous les pays de Beauvoisis et dans tous les pays coutumiers en général, qu'il ne soit donné à la veuve que sa robe de tous les jours et le lit où elle couche ordinairement.

Toute veuve, quel que fût son rang, était obligée d'aller remplir ces formalités sur la fosse de son mari. Monstrelet parle, dans ses chroniques, de Marguerite, veuve de Philippe, duc de Bourgogne, et de la veuve de Valeran, comte de Saint-Paul, qui jetèrent ainsi leurs ceintures, bourses et clefs sur le corps de leurs époux.

On trouve plusieurs arrêts du parlement de Paris, qui annulent des renonciations à la communauté, dans lesquelles

les veuves, à cause de leur haute condition, avaient cru pouvoir se dispenser de se rendre elles-mêmes sur la fosse de leurs maris.

MICHEL L'HOSPITAL.

Michel L'Hospital naquit vers l'an 1505, sous le règne de Louis XII, au château de La Roche, petit manoir que l'on voit encore près d'Aigueperse en Auvergne; il n'était pas de la famille noble de L'Hospital-Choisy, originaire de Naples, et dont les différentes branches ont produit deux maréchaux de France et un savant illustre*. Jean L'Hospital, son père, fut attaché comme médecin à la personne du connétable de Bourbon qui en fit son confident intime. Lorsque le connétable tourna son épée contre sa patrie pour se venger sur elle des injures de François I^{er}, Jean L'Hospital le suivit en Italie. Michel, qui étudiait alors à Toulouse, y fut arrêté; mais, reconnu innocent de toute participation à la trahison du connétable, il recouvra bientôt sa liberté. Deux ans plus tard le jeune L'Hospital rejoignit son père à Milan, d'où il sortit bientôt après, en traversant, sous un habit de muletier, l'armée du roi de France qui assiégeait cette place, et alla terminer ses études aux écoles de Padoue, déjà fameuses pour avoir été le berceau de plusieurs hommes célèbres, notamment de Machiavel. Ses études achevées, son premier emploi fut une charge d'auditeur de rote à la cour de Rome; mais, ayant obtenu la permission de rentrer en France, il vint exercer à Paris la profession d'avocat.

Après trois ans de barreau, L'Hospital s'étant marié avait reçu pour dot une charge de conseiller-clerc au parlement de Paris. Depuis neuf années environ il siégeait dans cette cour souveraine lorsque Henri II le nomma commissaire-royal au concile de Trente que Paul III venait de transférer à Bologne; mais L'Hospital obtint son rappel après seize mois d'inaction, le concile n'ayant encore tenu qu'une séance. — Marguerite de Valois, sœur de Henri II, protectrice éclairée des arts, des lettres et des sciences, le choisit alors pour son chancelier; L'Hospital fut ensuite maître des requêtes, puis, en janvier 1554, surintendant des finances. La fortune publique avait besoin d'un économiste aussi intégral et aussi sévère; suivant son témoignage, le tiers ou le quart à peine de ce qu'on percevait entrait dans le trésor. « Sire, dit-il un jour à Henri II, cet argent que vous voulez donner est la récolte de vingt villages que vous sacrifiez à l'avidité d'un seul homme. » Il se fit dans ces fonctions un grand nombre d'ennemis puissants.

Lorsque Marguerite épousa le duc de Savoie (V. p. 242), L'Hospital, déjà membre du conseil privé, accompagna en Piémont son ancienne protectrice. Au bout de six mois, le 30 juin 1560, il reçut ses lettres de provision comme chancelier de France et garde-des-sceaux. Charles de Guise, cardinal de Lorraine, et le duc François de Guise gouvernaient la France, sous le nom de François II, époux de leur nièce l'infortunée Marie Stuart; quelques mois après commençait le règne de Charles IX.

Nous parlerons d'abord du nouveau chancelier comme législateur. — Ennemi du luxe, qu'il regardait comme la

* Nous devons à l'obligeance de M. Tschener, libraire, la communication d'une généalogie manuscrite de la famille de L'Hospital-Choisy, datée à Saint-Michel du 12 août 1706, dressée par Gabriel de L'Hospital, chevalier, cy-devant seigneur de Charon et de la Philbardière. Nous y lisons ces phrases assez curieuses: « Je ne fais point icy de distinction de la famille du chancelier de L'Hospital d'avec la nôtre; car il n'estoit aucunement de nostre famille. Tout ce qu'il y a de gens savent faire la différence. Ce n'est pas pour cela que je m'en tinsse deshonoré. »

Le chancelier ne laissa pas de descendans mâles; mais, par son testament, il prescrivit aux enfans de sa fille, madame Hurault Bellebat, d'ajouter à leur nom le nom de L'Hospital. Nous croyons cette famille éteinte.

cause la plus agissante de la corruption des mœurs privées et des vertus civiques; L'Hospital renouvela les édits somptuaires des précédents règnes, et en fit même de plus austères. Il donnait à ces réglemens l'autorité de son exemple; jamais chez lui ni banquets ni fêtes; Brantôme raconte que, l'ayant été voir avec le fils du maréchal Strozzi, « le chancelier les fit disner très-bien dans sa chambre, du bouilly » seulement, car c'étoit, ajoute l'historien, son ordinaire » pour les disnées. » Les édits contre le luxe, trop minutieux peut-être, ne furent pas long-temps en vigueur; mais on doit au chancelier un grand nombre de lois d'un autre ordre qui, selon l'expression de Pasquier, *passèrent d'un long entrejet* les anciens édits; ces lois, après avoir servi de base aux plus célèbres ordonnances des règnes suivans, se retrouvent dans nos codes, avec plus ou moins de modifications; elles ont placé L'Hospital au premier rang des législateurs de la France.

Le chancelier maintenait sévèrement les règles de discipline qu'il avait tracées aux gens de robe; « tous les estais » le craignoient, dit Brantôme, mais surtout messieurs de » la justice desquels il estoit le chef, et mesme quand il » les examinoit sur leurs vies, sur leurs charges, sur leurs » capacités, sur leur sçavoir, tous le redoutoient comme » font les escoliers le principal de leur collège. » — « La justice est une vierge chaste et pure, dit le chancelier dans » sa harangue au parlement de Rouen; vous ne pouvez » tenir le nom de sénateurs, de preud'hommes et bons juges » avec la convoitise de vil gain. » — Cette rigoureuse censure fut bien utile: elle apprit aux magistrats que, pour être dignes de leurs charges, il ne leur suffisait pas d'en avoir acquitté la finance, et elle rendit plus rares les concussions qu'ils commettaient souvent pour se rembourser des deniers payés au roi. L'Hospital ne s'en tint pas à combattre les déplorables conséquences de la vénalité des offices; il voulut, par l'article 59 de l'ordonnance de 1560 (V. 1834, p. 542), faire revivre l'ancienne pratique des élections, d'après laquelle, à chaque vacance, les cours et tribunaux présentaient trois candidats au roi, qui nommait l'un d'eux; mais l'abus se maintint à côté de la loi; le chancelier lui-même, transigeant plus tard avec ses principes qu'il n'avait pas réussi à faire prévaloir, le consolida en permettant aux titulaires des offices de les céder, à la charge de verser au trésor le tiers denier de la finance.

L'Hospital fit, comme administrateur du royaume, les plus constans et les plus admirables efforts pour réconcilier les catholiques et les protestans et pour prévenir ou réprimer la guerre civile, qui, durant son ministère, fut toujours flagrante ou allumée entre eux. Il n'avait pas rapporté de l'Italie, terre d'exil de sa jeunesse, la politique perfide et ténébreuse des cours de cette contrée; la sienne se produisait au grand jour par des harangues où les pensées sont exprimées avec la bonne foi d'un homme qui se respecte et qui respecte assez les autres pour essayer de les convaincre; sa voix s'efforçait de dominer les clameurs des partis, stipulait pour la tolérance et pour la pitié le lendemain du tumulte d'Amboise (V. 1834, 597) et pendant les apprêts de la Saint-Barthélemy; il espérait calmer les esprits, adoucir les cœurs, et commander aux orages, comme l'orateur dont parle le poète latin.

Pendant plusieurs années l'ascendant du chancelier balança dans l'esprit de Charles IX et peut-être même dans celui de Catherine de Médicis l'influence du parti qui avait décidé d'assurer son triomphe par l'extermination des protestans. Lorsque Catherine, devenue la tête de ce parti, eut enfin amené son fils à partager ses desseins, et que L'Hospital se vit écarté de la plupart des conseils, il ne voulut pas, en restant encore au timon de l'Etat qu'il ne gouvernait plus, prêter aux actes de ses adversaires l'autorité de son nom; le chancelier alla trouver Charles IX et la reine-mère: « je les priay, dit-il dans son testament dont l'original en » langue latine est à la Bibliothèque du Roi, je les priay de

» ceste seule chose que puisqu'ilz avoient arresté de rompre » la paix et de poursuivre par guerre ceulx avecque les- » quelz, peu auparavant, ilz avoient traicté de la paix, et » qu'ilz me reculoient de la court pource qu'ilz avoient en- » tendu que j'estois contraire et mal sentant de leur entre- » prise, je les priay, dis-je, s'ilz n'acquiesçoient à mon con- » seil, à tout le moins, quelque temps après qu'ilz auroient » saoullé et rassasié leur cœur et leur soif du sang de leurs » subjects (*cum animus suum sitimque explessent suorum sanguine civium*), qu'ilz embrassassent la première » occasion de paix qui s'offriroit devant que la chose feust ré- » duite à une extrême ruine. » (Traduct. dans Castelnau, Brantôme, etc.) Et aussitôt il se retira dans sa terre de Vignay, près d'Etampes. Peu de jours après son départ, le 24 mai 1568, les sceaux lui furent redemandés.

L'Hospital fit une dernière tentative auprès du roi et de Catherine pour les éloigner du système des rigueurs; en 1570, il leur adressa un mémoire sur la nécessité de mettre un terme à la guerre civile: « Arrière ces pestes, leur di- » sait-il, arrière ces pestes qui, d'un cœur félon et san- » guinaire, dessèchent et corrompent ce que Dieu destourne » à la naïve et naturelle bonté, clémence et benignité de » nostre prince et de la royne de France! Tels gens sont de » mauvais augure à ceste couronne et semblent devoir ad- » vancer, selon leurs prédictions mesmes, le destin d'y- » celle, c'est-à-dire le jugement de Dieu sur ceste noble » maison de France. »

De sa retraite il écrivit à Barthélemy Faye (et non pas à Christophe de Thou, comme Lévesque de Pouilly et M. Villemain le disent dans leurs vies du chancelier): « Je n'ai » pas reculé, comme font les lâches, devant les premiers » périls; ce n'est pas lorsque la victoire étoit encore douteuse » que j'ai fait retraite. J'ai supporté des travaux qui passaient » presque mes forces; je n'ai épargné ni mon âme ni ma » vie tant que j'ai pu conserver l'espoir d'être utile à la » France et au roi. Mais enfin, abandonné du roi même et » de la reine qui n'osaient plus me soutenir, je me suis éloi- » gné en déplorant le malheureux sort de mon pays. (*Epist. ad Barth. Faum.*) » — « Je vis ici, comme faisait le » vieux Laërte, en cultivant mon champ, dit-il dans une » épître latine adressée à la duchesse de Savoie. J'ai avec » moi une épouse que j'aime, ma fille, mon gendre et mes » petits-enfans; je joue, je ris avec eux; je lis, je médite; » enfin mes journées sont bien remplies, mais un mauvais » voisinage (la cour de Charles IX) m'empêche de jouir » complètement de tous ces biens et trouble ma vie et mes » loisirs. »

Brantôme confirme l'idée que cette dernière épître donne du caractère privé de L'Hospital; suivant cet historien, qui le voyait souvent, *il sortoit de sa bouche de gentils mots pour rire; il n'estoit point sévère, si-non que bien à propos, point chagrineux, rebarberatif, ni séparé des doulces conversations.*

L'occupation favorite de ses loisirs étoit de composer des vers latins. Ses poésies, qui sont bien supérieures à celles de la plupart des poètes latins modernes, contiennent de curieux détails sur sa vie et sur l'histoire de son temps, et sont bien précieuses comme témoignage de ses pensées intimes; une de ses épîtres est dirigée contre *la grande bête de la cour*, la calomnie; dans une autre, il s'élève contre les mères qui n'allaitent pas leurs enfans et les font élever loin d'elles.

L'Hospital étoit dans sa terre depuis quatre ans lorsque le triomphe de Catherine et de ses complices fut couronné dans la nuit du dimanche 24 août 1572 par le massacre de la Saint-Barthélemy; il mourut le 15 mars de l'année suivante, six mois après ce massacre, succombant, dit-on, au chagrin qu'il en avoit conçu, ainsi que lui-même semble le faire entendre par ces mots de son testament rédigé la veille et signé le jour de sa mort: « Me voyant travaillé d'une mala-

» die incurable de vieillesse et outre d'une infinité d'autres
» maladies depuis six mois.... »



(L'Hospital, d'après le portrait original de Clouet dit Janet, qui se trouve au Musée du Louvre.)

(Fac-simile de la signature du testament de L'Hospital.)

Ce grand homme fut enterré dans la paroisse de Champmoteux près d'Etampes. Un tombeau lui fut élevé dans cette modeste église de village par Marie Morin sa veuve, par sa fille, seul enfant qui lui restât de trois qu'il avait eus; par son gendre, et par ses neuf petits-enfants. Aux mauvais jours de la révolution, les habitants du pays, effrayés par des gens qui leur persuadèrent que ce tombeau suffirait pour faire incendier le village, le brisèrent et en cachèrent les différentes parties. Ce monument a été restauré par M. Motte, sculpteur, et remplacé, ainsi que la dépouille mortelle du chancelier, dans une chapelle de l'église de Champmoteux, pendant le ministère Lainé, d'après la demande du propriétaire de Vignay, M. de Bizemont, à qui appartient encore ce domaine historique.

On lit dans la Biographie universelle et ailleurs que ce mausolée avait été transporté au Musée des Petits-Augustins : c'est une erreur; aucune partie du tombeau de L'Hospital ne fut enlevée de Champmoteux. D'autres fragments de l'époque avaient servi à la composition du monument des Petits-Augustins, élevé au chancelier par vénération pour sa mémoire. La statue, qui était agenouillée devant un prie-Dieu, était du même temps, et le masque avait été retouché d'après le portrait original dont nous donnons la gravure.

Les habitants de Champmoteux appellent encore l'if du Chancelier un if antique formant une espèce de voûte sous laquelle on passe en entrant dans le potager de Vignay.

Il est beau de voir de simples villageois cacher comme un

précieux trésor, conserver avec un soin jaloux ce qui leur restait de leur hôte illustre, et garder encore sa mémoire après bientôt trois siècles; c'est que L'Hospital fut l'ami et le protecteur du peuple.

L'extérieur du chancelier répondait à son grand caractère : « C'estoit un autre censeur Caton, celui-là, dit » Brantôme, il en avoit du tout l'apparence avec sa grande » barbe blanche, son visage paslé, sa façon grave. » L'auteur de l'Histoire de Paris l'a comparé à Burrhus ou à Sénèque à la cour de Néron; mais il est juste de dire que si l'empereur romain fit mourir ces deux hommes restés purs à sa cour, Charles IX sauva la vie à L'Hospital, qui avait été porté sur les listes de proscription; quoiqu'il ne fût pas protestant. Le roi, d'accord, dit-on, avec sa mère, lui expédia un corps de cavaliers pour le défendre. « Je ne pensois pas, » dit L'Hospital au chef de la troupe, je ne pensois pas avoir » jamais mérité ni pardon, ni mort avancée. »

Avant l'arrivée des cavaliers, sa demeure avait été menacée par les tueurs; ses gens avaient voulu s'armer : « Non, » non, leur avait-il dit, mais si la petite porte n'est basse » tante (assez large) pour les faire entrer, ouvrez la grande; » fidèle dans cette circonstance, comme il le fut toute sa vie, à sa devise : *Impavidum ferient ruinae*.

Doté de la faculté peu commune d'unir une grande souplesse de conduite aux vertus les plus pures, le chancelier avait réussi, durant huit années, à se maintenir à la cour de Charles IX et de Médicis, et à suspendre de funestes résolutions; mais il fut vaincu enfin par ses puissans adversaires qui se faisaient une arme politique de la foi religieuse d'une majorité dont ils attisaient le fanatisme; plus heureux comme législateur, il soulagea le sort du peuple en réformant un grand nombre d'abus, et légua à la France une meilleure organisation sociale.

Estienne Pasquier désirait que tous les chanceliers et gardes-des-sceaux moulassent leur vie sur celle de L'Hospital.

Quelques historiens lui ont reproché l'édit de Romorantin, qui retira aux tribunaux laïques la connaissance du crime d'hérésie pour l'attribuer aux évêques; la plupart, et notamment de Thou, l'en ont loué, parce que, disent-ils, cet édit fut un moyen terme, qui préserva la France de l'inquisition que le cardinal de Lorraine voulait y introduire sur le plan de celle d'Espagne; mais L'Hospital, qui, à la vérité, fit enregistrer l'édit au parlement, en mérite-il le blâme ou la louange? Il reçut le 50 juin ses lettres de provision comme chancelier : l'édit est du mois de mai précédent.

Après avoir administré six ans les finances, et pendant huit autres années gouverné l'Etat, il possédait une fortune si médiocre qu'elle n'eût pas suffi à ses besoins et à ceux de sa famille sans les secours de Charles IX. Ce prince, dont la mémoire est digne peut-être d'autant de pitié que d'exécration, n'avait jamais pu entièrement se soustraire à l'ascendant de L'Hospital; huit jours après la Saint-Barthélemy, il lui écrivit en termes pleins de respect et d'affection, comme pour apaiser son juge. Sans doute, l'ombre du chancelier plus d'une fois lui apparut durant ses longues nuits de remords, et lui parla de la Saint-Barthélemy et de la fenêtre du Louvre.

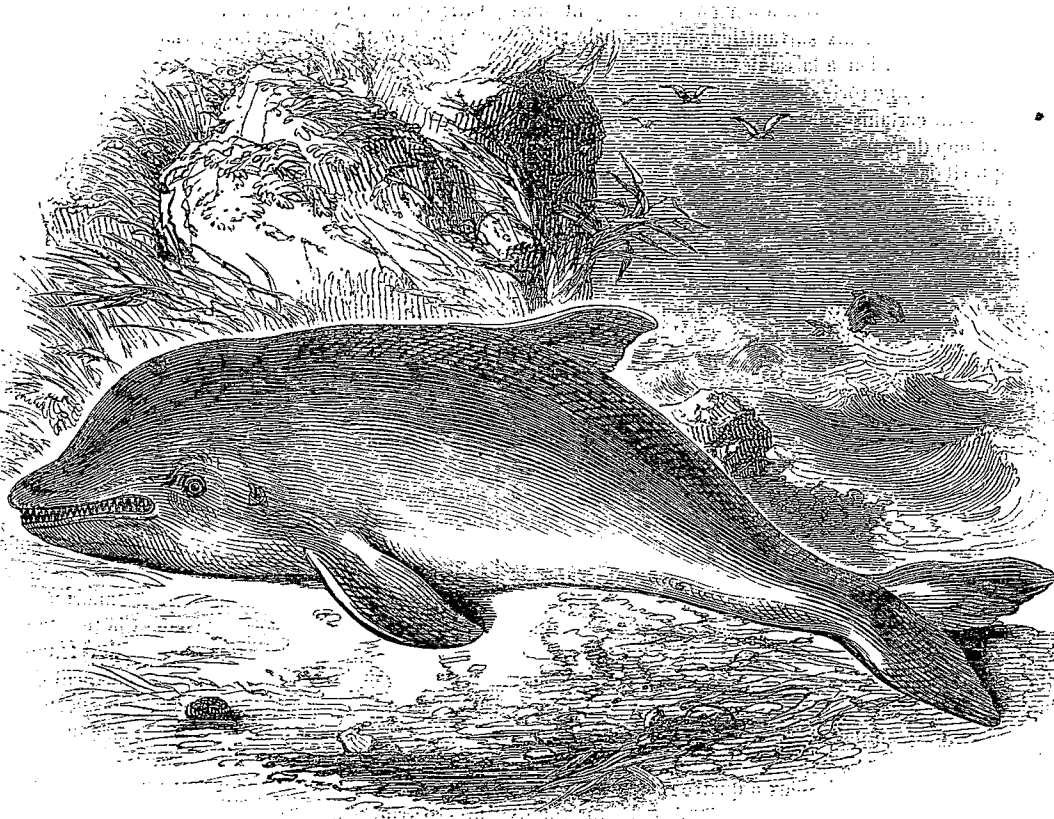
L'une des quatre statues en pierre placées devant la façade de la Chambre des députés, est celle de L'Hospital.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

LE MARSOUIN. — (Voir les Cétacés, 1833, p. 398, 402.)



(Le Marsouin.)

Pendant tout le temps qu'a prévalu en physique la doctrine des quatre éléments, c'est-à-dire tant qu'on a cru que quatre principes seulement, la terre, l'eau, l'air et le feu, entraient dans la composition de tous les corps vivans ou manimés, les écrivains qui traitaient de l'histoire des animaux ne croyaient pouvoir mieux faire que de commencer par répartir tous ces êtres en quatre groupes principaux, selon qu'ils habitaient l'un ou l'autre des quatre éléments. Aussi dans les écrits de cette époque trouve-t-on, en général, les animaux distribués en terrestres, aquatiques, aériens ou volatiles, et ignés ou habitans du feu.

On demandera peut-être quels étaient les êtres qui composaient la dernière classe ? On n'en citait qu'une espèce, la salamandre, qu'on supposait vivre au sein de la flamme, où elle se mouvait joyeuse comme le poisson dans l'eau. La classe précédente n'eût pas été mieux remplie, si on n'eût voulu considérer comme *animaux aériens* que ceux qui eussent vécu constamment dans l'air. Cependant on aurait pu y placer les oiseaux de paradis ; car, à cette époque, comme on n'avait vu en Europe que les dépouilles de ces oiseaux, où les pieds avaient toujours été enlevés, on croyait que l'animal pendant sa vie en était également dénué ; on supposait qu'il volait sans cesse, et même on assurait que le mâle portait sur le dos un creux qui servait de nid à la femelle pour déposer ses œufs et élever ses petits. On aurait pu encore y faire entrer certaines hirondelles de mer, qu'on voit pendant des semaines entières suivre en volant un navire, et qui semblent ne se reposer jamais. Beaucoup de marins, encore aujourd'hui, croient que la femelle ne fait point de nid ; qu'elle pond en l'air, et que, saisissant l'œuf au vol, elle en porte un sous chaque aile jusqu'au moment où il vient à éclore. Je n'ai pas besoin de dire que ces deux croyances sont aussi peu fondées l'une que l'autre ; l'hirondelle de mer

fait son nid dans le creux de certains rochers, au milieu des brisans, et dans des lieux dont l'approche est en général évitée par les navigateurs ; l'oiseau de paradis fait le sien sur les arbres, mais les Européens n'ont guère plus d'occasion de le voir, le caractère féroce des habitans des Moluques ne permettant pas qu'on s'avance dans l'intérieur de leur pays.

Il n'y a donc point d'animaux aériens proprement dits ; et si l'on voulait prendre pour tels ceux qui jouissent de la faculté de s'élever et de se soutenir plus ou moins long-temps dans l'air, non seulement on réunirait des êtres essentiellement différens les uns des autres, mais on séparerait souvent ceux qui se ressemblent le plus. Ainsi, pour n'en donner qu'un seul exemple, la femelle du ver luisant est dépourvue d'ailes, et ne peut quitter le sol ; de sorte qu'il en serait question parmi les animaux terrestres ; mais le mâle étant construit de manière à voler, on en parlerait à l'occasion des animaux aériens. Comme tous les animaux qui s'élèvent en l'air ont en outre les moyens de se mouvoir, soit dans l'eau, comme les poissons volans, soit dans l'air, comme tout le reste des autres êtres ailés, on voit qu'en conservant seulement les deux premières divisions, celle des animaux terrestres et celle des aquatiques, toutes les créatures vivantes trouveraient leur place dans l'une ou dans l'autre. Cependant cette simplification ne ferait point disparaître les inconvéniens que nous avons signalés, et des espèces très voisines se trouveraient toujours séparées les unes des autres ; ainsi, tandis que le limaçon de nos jardins trouverait sa place dans la première division, il faudrait aller chercher dans la seconde des espèces qui ressemblent à celle-ci par l'aspect extérieur comme par l'organisation interne, mais qui passent leur vie dans l'eau. Bien plus, il y a certaines espèces qui devraient appartenir six mois à une division, et six mois à l'autre ; car

pendant une moitié de l'année elles habitent les eaux, et pendant l'autre elles vivent retirées dans le creux des arbres.

Depuis long-temps les savans ont reconnu l'impossibilité d'arriver à une bonne classification en commençant ainsi par distribuer les animaux suivant leur genre d'habitation ; mais l'ancienne division a laissé des traces dans le langage vulgaire, qui est une sorte de conservatoire où se déposent successivement certains débris des doctrines éteintes. Ainsi, pour beaucoup de gens encore, le mot poisson désigne tout animal qui vit dans la mer. Il n'est pas rare d'entendre dire : « Nous avons eu un dîner tout en poisson ; j'ai mangé des huîtres, des moules, du homard, des hérissons de mer... » Dans tout cela, il n'y a pas un poisson ; les huîtres et les moules sont des mollusques, le homard un crustacé, le hérisson de mer, châtaigne de mer ou oursin, est un zoophyte.

Autrefois on aurait pu, sur la liste de ces prétendus poissons servis sur la table un jour maigre, faire figurer un *plat de baleine*. Plusieurs auteurs parlent en effet d'une ordonnance de Louis-le-Hutin, qui impose un droit de sept sous sur chaque cent de baleines transportées par la Seine pour l'approvisionnement de la poissonnerie de Paris. On se demandera sans doute quelle devait être la population de la ville à cette époque, si l'on pouvait chaque jour maigre y consommer plusieurs centaines de baleines ? Elle était peut-être quatre fois moindre qu'aujourd'hui ; mais il faut remarquer que le mot *baleine* avait autrefois dans notre langue une acception beaucoup plus générale qu'aujourd'hui, et correspondante à celle qu'ont encore dans les langues du nord les mots *wal*, *whale*, *hual* et *hual*, qui désignent toute espèce de cétacé. Ainsi les baleines qui se mangeaient à Paris au quatorzième siècle, étaient très probablement des marsouins, animaux dont la taille n'est pas de soixante pieds de longueur comme celle de la baleine, mais de deux à quatre seulement.

Je ferai remarquer en outre que le nombre des marsouins amenés à Paris n'était pas aussi considérable qu'on le supposerait d'après ce que disent les auteurs qui citent l'ordonnance de Louis-le-Hutin. J'ai eu tout récemment occasion de voir un tarif des droits qu'on prélevait à la fin du quinzième siècle, dans la baronnie de Fougères, sur les denrées apportées au marché de cette ville ; il y est aussi question des baleines, et il est dit que pour ces poissons on paiera par cent *pesant* un droit de trois sous six deniers. Tout porte à croire que, de même que dans le tarif de Paris, c'est du poids, seulement qu'il est question ; de sorte qu'il se pourrait que le nombre des marsouins présentés à un marché ne dépassât pas quelques douzaines.

Nous sommes plus délicats que ne l'étaient nos pères, et quoiqu'on voie encore de temps en temps des marsouins

chez les marchands de comestibles, ils ne sont là que pour la montre, et personne ne s'avise d'en faire paraître sur sa table. La chair de marsouin cependant n'est pas si mauvaise qu'on le dit ; j'en ai mangé en mer, et j'y ai trouvé un goût comparable à celui de viande de bœuf qu'on aurait fait frire dans l'huile.

Le marsouin est encore aujourd'hui connu dans quelques parties de la Hollande, sous le nom de *bruin fish* (poisson de couleur noirâtre), et il faut avouer que de tous les animaux marins qu'on a mal à propos désignés sous le nom de poisson, c'est peut-être celui pour lequel l'erreur est le plus excusable. L'animal, en effet, comme on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur la vignette, a les formes extérieures tout-à-fait semblables à celles d'un poisson, et la seule différence qu'on remarque d'abord est la position de la nageoire caudale, qui, au lieu de présenter un plan vertical lorsque l'animal repose sur le ventre, est étendue horizontalement. Cette disposition de la queue est, au reste, commune à toutes les espèces de cétacés.

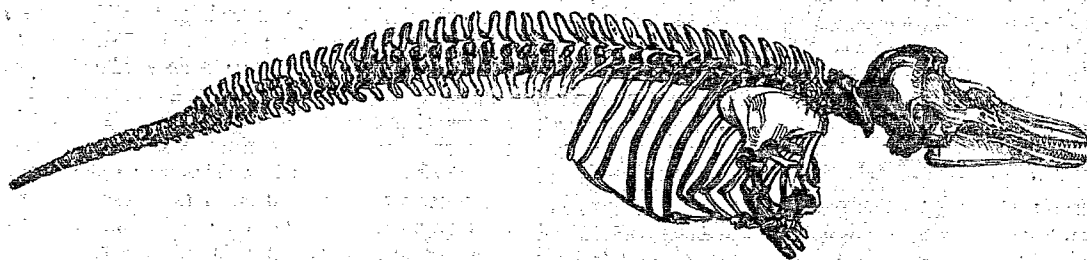
Le marsouin est de tous les cétacés celui qu'on a le plus d'occasion de voir et qu'on connaît le mieux. Il vit en effet sur nos côtes, ne quitte presque point les rivages, et remonte même dans les eaux douces des fleuves.

Le marsouin est recouvert d'une peau lisse, polie, qui ne présente pas un seul poil, et on ne voit pas même de cils aux paupières. Il a le museau court et uniformément bombé, ce qui le distingue des dauphins, dont la tête se termine par une sorte de bec allongé. Il a l'œil petit, fendu longitudinalement, et situé presque dans l'alignement de la bouche. L'ouverture de l'oreille, qu'on a figurée beaucoup trop grande dans notre vignette, est très étroite, et admettrait à peine une tête d'épingle ; celle des narines est placée sur le sommet de la tête, précisément entre les yeux, et ressemble à un croissant dont la concavité serait dirigée en avant.

En comparant la tête de l'animal entier à celle du squelette, on voit que le crâne n'est pas à beaucoup près aussi volumineux qu'on l'aurait d'abord supposé. Mais dans cette partie comme au dos, les os sont recouverts d'une couche épaisse de muscles et de graisse solide comparable au lard du cochon.

Les nageoires pectorales sont de véritables bras, et quoiqu'à l'extérieur la forme de ces diverses parties ne se manifeste nullement, on peut, sur le squelette, distinguer l'os de l'épaule ou omoplate, l'os du bras, les deux de l'avant-bras, ceux du poignet, et enfin les phalanges des doigts.

Les membres antérieurs manquent absolument chez le marsouin, comme chez tous les autres cétacés. La nageoire caudale ne présente aucun os ; sa substance est un mélange



(Squelette du Marsouin.)

de cartilages et de fibres ligamenteuses croisées en différens sens. Celle du dos est presque toute composée de graisse.

Les mâchoires du marsouin sont garnies chacune de 40 à 46 dents tranchantes et un peu comprimées. L'animal est donc fort bien armé, et comme il est d'ailleurs très agile, c'est pour les poissons un ennemi redoutable. Ses dents, très bien disposées pour arrêter la proie, peuvent au besoin la diviser en tronçons, mais ne sont point propres à mâcher. Le marsouin avale donc par gros morceaux ses alimens, qui ainsi ont besoin d'une plus longue élaboration dans le canal

digestif ; mais par compensation il a reçu de la nature quatre estomacs au lieu d'un seul qu'ont en général les mammifères carnivores. Je dis les autres mammifères, car par cela seul que j'ai nommé le marsouin un cétacé, il s'ensuit que c'est un animal qui, au lieu de pondre des œufs comme les poissons, met au monde des petits vivans, et les nourrit du lait de ses mamelles.

Le marsouin se trouve dans toutes les mers d'Europe, aussi bien dans l'océan Atlantique que dans la Méditerranée. Il se réunit par troupes considérables, dont les individus

nagent le plus souvent à la file les uns des autres, s'élevant et plongeant successivement, de manière à ce qu'ils semblent faire la culbute. Cependant on ne voit jamais que la partie supérieure de leur corps. Ils remontent quelquefois les fleuves en poursuivant les poissons, et il y a peu d'années qu'on en vit un dans la Seine qui traversa tout Paris, et alla se faire prendre au-delà du pont d'Austerlitz; on eût dit qu'il venait de son propre mouvement chercher une place dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle. En général cependant, ces animaux ne dépassent guère la ligne où finit le mélange des eaux salées avec les eaux douces.

Lorsque le temps est beau, et que les marsouins ont fait bonne pêche, on les voit jouer entre eux, et s'élancer hors de l'eau, comme cela est représenté dans notre vignette. Il paraît que cette espèce de cétacés est du nombre de celles qui émigrent; du moins ce n'est jamais que dans l'hiver, et le commencement du printemps, ainsi que l'a remarqué Belon, qu'on trouve les marsouins en abondance sur les côtes de France, tandis qu'au rapport de Fabricius, c'est en été qu'ils sont communs sur les côtes du Groenland.

Quelques pêcheurs de la France, lorsqu'ils voient les marsouins en grand nombre à la surface de l'eau, croient que c'est un présage de tempête.

La femelle du marsouin ne met au jour qu'un petit; elle en prend le plus grand soin, et on assure qu'elle le conduit pendant toute une année.

Le mâle et la femelle ne se distinguent l'un de l'autre, ni par les formes générales, ni par la distribution des couleurs. Chez tous les deux la partie supérieure du corps est d'un noir bleuâtre, qui va en s'éclaircissant sur les côtés. Les nageoires pectorales sont brunes, bien que naissant au milieu de la couleur blanche des flancs.

Au-dessous de la peau on trouve une couche de graisse qui, exposée à la chaleur, se réduit presque entièrement en huile, mais qui, à l'état frais, a l'apparence du lard. C'est en raison de cette particularité que le marsouin, dans plusieurs parties de la France, a été nommé cochon de mer. Les noms qu'il porte dans les autres langues ont aussi presque tous ou ont eu dans l'origine une signification analogue. Il paraît que dans le vieux français pour porc on disait *souin* (soit que ce mot vint du vieil allemand *swyn* ou du latin *sus, suem*), et encore aujourd'hui dans les départemens de l'ouest, un refuge à porc est appelé *souil*. Ainsi mar-souin signifie porc marin; c'est aussi ce que veut dire le nom allemand moderne *merschweine*. Quant au mot *por-poise* qu'emploient les Anglais, c'est un vieux mot normand dont la signification est assez claire: *por-poise* n'est qu'une contraction pour *porc-poisson*, et c'est par conséquent absurde de l'écrire comme le font aujourd'hui quelques réformateurs mal avisés de l'orthographe anglaise.

PEKING

OU CHUN-THIAN-FU.

Peking, à 1,850 lieues de Paris, n'est la capitale de la Chine que depuis le 15^e siècle: en 1421, le troisième empereur des Mings vint y établir sa cour; dès lors *Nan-King*, capitale du sud, fut abandonnée. Dans les temps antérieurs les fondateurs de dynasties avaient choisi pour leur résidence les villes qui leur plaisaient le plus et dont les habitants leur étaient le plus dévoués.

Le nom de Peking signifie *cour du Nord*; il est prononcé à Peking même *Be-dsing*; comme nous l'avons déjà dit, le vrai nom de cette capitale est à proprement parler, *Chun-Thian-Fu*, ou *cité du premier ordre, obéissante au ciel*. Elle fut fondée par Khoubilaï, petit-fils de Tchinghiz-Kan, et reçut de lui le nom de *Ta-Tou* (grande capitale); on l'appela aussi *King-Tchhing* (résidence du prince) et *King-se* (la capitale); Marco-Polo la décrit sous le nom de *Gambalou* (ville impériale).

La ville est divisée en deux parties séparées l'une de l'autre par une haute muraille; celle qui est au nord, ou la ville Mandchoue, a la forme d'un carré parfait; elle est spécialement désignée par le nom de *King-Tchhing*; celle du sud, ou la ville chinoise, a la figure d'un carré long, on la nomme *Vai-Tchhing* (faubourg du sud, ville extérieure). Douze grands faubourgs entourent la capitale. On peut se promener à cheval sur les murs d'enceinte, dont l'épaisseur est de 21 pieds; des rampes douces y ont été pratiquées de loin en loin.

Les rues ne sont point pavées, mais le terrain en est battu; elles sont larges et tirées au cordeau; les principales ont 120 pieds de large; la plus belle est la *rue de la Tranquillité* (*Tchhan-Ngan-Kiai*), de 150 pieds de large; qui traverse toute la ville de l'est à l'ouest. — Les maisons sont très basses, et n'ont souvent qu'un rez-de-chaussée; elles sont couvertes de tuiles grises ou rouges; on réserve les tuiles vertes vernissées pour les palais, et les jaunes pour les temples ou les logemens impériaux.

Les auteurs anciens ont porté la population de Peking à 4, 8, 10, 15 et même 20 millions d'habitans; mais ils se sont évidemment mépris: le père Gaubil ne porte qu'à deux millions le nombre des habitans, et la plupart des géographes se rangent à cette estimation.

La foule qui circule dans les rues est si considérable, que pour l'écartier et s'ouvrir un passage, les grands seigneurs chinois doivent se faire précéder par des cavaliers: les diseurs de bonne aventure, les joueurs de gobelets, les conteurs, les chanteurs, les charlatans, y sont bien autrement nombreux qu'à Paris ou à Londres, et les badauds ne leur manquent pas. Les étalages des marchands empiètent assez avant sur la voie publique, et l'on rencontre en outre fréquemment devant chaque boutique de grands mâts, plus hauts que les maisons, qui sont chargés d'enseignes, de devises, de banderoles portant la liste des marchandises à vendre. — Les habitans de Peking tirent toutes leurs consommations des provinces méridionales; le prix des objets de première nécessité y est actuellement à peu près le même qu'à Paris, 25 fr. par mois pour un domestique de maison bourgeoise; 50 sous par jour pour la nourriture d'un cheval; les vivres et les étoffes en proportion.

On trouve à chaque carrefour et à chaque pont, des voitures à deux roues, au service du public; elles sont doublées de satin et de velours, et attelées de chevaux fort agiles. Dans les cuisines et pour chauffer les appartemens, on se sert de houille qui brûle dans des fourneaux couverts. Il y a rarement d'incendies, d'ailleurs la police a des pompes avec tout leur attirail; cette police est rigoureuse: les soldats circulent continuellement dans la rue, l'épée au côté et le fouet à la main pour châtier les turbulents; ils veillent à la propreté des rues, et la nuit ne permettent à personne de sortir, à moins que ce ne soit pour cas d'urgence, pour appeler les médecins, par exemple; encore faut-il que le bourgeois qui circule soit muni d'une lanterne.

MUSÉE DU LOUVRE.

SCULPTURES ANTIQUES.

LA DIANE A LA BICHE.

Cette statue antique en marbre de Paros donne son nom à une salle du Musée des antiques: elle est placée dans une niche ornée de deux colonnes de granit rose oriental, hautes de douze pieds. On croit qu'elle est venue en France sous le règne de Henri IV; Sauval prétend même qu'elle y est venue sous François I^{er}. On la voyait autrefois dans la galerie de Versailles; mais elle avait été d'abord à Meudon, et en suite à Fontainebleau, dans le jardin de la reine. Barthélemy Prieur avait été chargé d'en restaurer diverses parties, et on

lui reproche d'avoir altéré par quelques regrattages la beauté des jambes et des pieds.

Un critique a prétendu qu'il eût fallu appeler plutôt cette statue la *Diane au cerf*, parce que le front des biches n'est

pas orné de bois; mais les érudits répondent que la biche de Diane est un symbole, et que d'ailleurs elle représente la biche fabuleuse de Cyrénée, qui avait un bois d'or et des pieds d'airain.



(Musée du Louvre. — Diane à la Riche.)

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET, rue du Colombier, n° 50.

DE L'ALUN



(Paysage d'Hack-Fall. — Source d'alun.)

L'alun est un minéral d'un grand usage dans les arts. Incorporé au papier, il l'empêche de boire en formant un vernis qui ne permet pas à l'encre liquide de pénétrer dans la pâte. Il est employé pour conserver les poils aux pelletteries, pour retarder la putréfaction des matières animales, pour donner de la fermeté au suif des chandelles. La chirurgie s'en sert à l'état d'alun calciné pour ronger les chairs; la médecine le prend comme astringent. Mais c'est surtout dans les teintures que son emploi est à la fois le plus

important et le plus étendu : il forme le principal mordant que le teinturier ait à sa disposition pour fixer les couleurs sur les étoffes.

L'emploi du mordant est, comme l'on sait, une des bases de l'art du teinturier; les matières colorantes ont rarement une grande affinité pour la substance organique à laquelle on veut les fixer; la plupart d'entre elles seraient entraînées par l'eau des lavages, et l'étoffe se déteindrait promptement, si l'on ne se servait de certains intermédiaires qui, ayant à la

fois une affinité vigoureuse et pour les fibres organiques du tissu et pour les matières colorantes, servent de lien entre les uns et les autres, en fixant d'une manière indestructible la couleur sur l'étoffe. Ce sont ces intermédiaires qui ont reçu le nom énergique de *mordans* : les oxides d'étain et de fer, le tan, et surtout l'alumine qui entre dans l'alun, sont les substances qui réussissent le mieux.

L'alun est un sel blanc, d'une saveur astringente, formé d'acide sulfurique, d'alumine, de potasse ou d'ammoniaque; pour employer le langage chimique, c'est un sulfate double composé de sulfate d'alumine uni à un sulfate alcalin de potasse ou d'ammoniaque. Au sulfate double d'alumine et de potasse est réservé spécialement le nom d'*alun*; si l'on veut désigner l'autre, on emploie le terme d'*alun ammoniacal*. — Les savans ont reconnu seulement vers le milieu du dernier siècle que l'alun contenait une terre (l'alumine) exactement semblable à celle qui fait la base de toutes les argiles; la présence de la potasse et la véritable composition du sel n'a été reconnue que plus récemment encore, par Vauquelin et Chaptal. C'est de cette époque surtout qu'il fut possible à un grand nombre de fabriciens nationaux de s'affranchir d'un tribut onéreux payé à des étrangers, en préparant eux-mêmes de toutes pièces l'alun dont ils avaient besoin.

L'alun se produit naturellement en plusieurs lieux, où il se forme par la réaction des substances sulfureuses, aluminées et alcalines. Il effleurit à la surface du sol mêlé avec d'autres terres; on le trouve ainsi abondamment dans les déserts de l'Égypte, en quelques localités de Bohême et de Saxe. Il existe encore de la même manière près de certains volcans, dans le royaume de Naples, dans l'archipel de la Grèce, à la Guadeloupe; enfin il se forme dans des houillères embrasées.

On peut aussi obtenir l'alun en traitant convenablement les substances minérales connues sous le nom d'*alunites*, qui renferment les élémens constitutifs de l'alun. C'est ainsi que les pays favorisés de ces substances, la Hongrie, et surtout la *Tolfa* dans les États Romains, produisent le sel estimé qu'elles livrent au commerce. — Dans les fabrications de Liège et d'Angleterre, on obtient l'alun en soumettant les schistes pyriteux à de longues manipulations.

Il y a enfin la fabrication de toutes pièces, qui s'opère dans les lieux où l'on peut préparer séparément et à peu de frais le sulfate d'alumine et celui de potasse.

La Syrie a conservé pendant long-temps le privilège exclusif de fabriquer l'alun, dans la ville de Rocca d'où provient la dénomination d'*alun de roche*. Vers le quinzième siècle l'Europe disputa à l'Orient les bénéfices de la fabrication, qui fut bientôt établie dans toute l'Italie. D'autres exploitations s'élevèrent successivement en Allemagne et en Espagne.

Il s'en établit une en Angleterre vers l'an 1600 : les produits en sont impurs, contenant, outre une quantité de sulfate de fer plus considérable que ceux des autres contrées, une matière animale huileuse. Néanmoins, la découverte d'une localité propre à la fabrication de l'alun fut considérée en Angleterre comme fort intéressante; elle fut due à sir Thomas Chaloner. Dans un voyage en Italie, ce gentilhomme, parcourant la *Solfatarra*, avait soigneusement examiné le mode de fabrication et les substances minérales que fournissait le sol; il s'était particulièrement attaché à reconnaître le caractère du terrain et les effets de la végétation; n'examinant au reste, dit-on, toutes ces choses que par suite de ses habitudes d'observation et sans nourrir aucune arrière-pensée. Quelques années après, en passant dans les environs de Guisborough, sir Thomas Chaloner observa, dit Camden, que la verdure des arbres y était d'une nuance plus faible qu'ailleurs; que les chênes poussaient de fortes racines, mais ne les enfonçaient pas profondément en terre; que le sol était formé d'une argile blan-

châtre, marbrée de plusieurs couleurs jaunâtres et bleues; enfin, il reconnut par une foule d'indices que le pays était doté d'une mine d'alun. Il se passa long-temps avant que les procédés industriels les plus convenables à la nature de la mine fussent définitivement trouvés; les difficultés de détails ne furent entièrement levées que par l'assistance de Lambert Russel et de deux ouvriers français de La Rochelle.

La contrée où se trouvent les mines d'alun est célèbre en Angleterre par la beauté, la richesse et la variété du paysage d'Hack-Fall, dont nous montrons un des points de vue en tête de l'article. C'est une vallée profonde, sombre, écartée, dont la superstition fit autrefois le séjour des sorcières. Les eaux du petit ruisseau dont on voit les sources sont imprégnées d'alun.

GROTIUS.

TRAITÉ DU DROIT DE LA PAIX ET DE LA GUERRE.

Grotius est un des plus fameux publicistes du dix-septième siècle. Il était Hollandais. Il naquit en 1583, à Delft, d'une famille distinguée. Son pays venait de s'affranchir de la domination du roi d'Espagne, et la jeune république des Provinces-Unies, qui commençait à s'élever, demandait des citoyens zélés et savans qui pussent soutenir sa liberté. Grotius, à peine âgé de vingt-quatre ans, se vit revêtu des magistratures les plus importantes. Il était Pensionnaire de Rotterdam et membre des États-Généraux, lorsqu'ayant pris parti pour la cause de l'indépendance dans la lutte qui s'était élevée à ce sujet entre Barneveldt et le stathouder Maurice, il se vit enveloppé dans le procès qui termina cette affaire, et condamné à une détention perpétuelle dans une forteresse. Il n'était âgé que d'une trentaine d'années lorsque la carrière politique lui fut ainsi fermée.

Il demeura deux ans et demi dans sa prison, soumis au secret le plus dur, et occupant ses loisirs forcés par l'étude de l'antiquité et de la théologie. Sa femme, par un acte de dévouement devenu célèbre et qui a trouvé plus d'une imitation glorieuse, le rendit à la liberté. Ayant obtenu du géôlier la permission de faire parvenir à son mari les livres nécessaires à ses études, Madame Grotius avait pris l'habitude de lui envoyer de temps en temps ceux dont il avait besoin dans une grande caisse; ceux qui ne lui étaient plus nécessaires sortaient par le même canal. Dans les premiers temps, on visitait avec grand soin cette caisse à son entrée et à sa sortie pour tenir le compte exact de ce qu'elle contenait. Mais après tant de temps, la caisse faisant toujours ses voyages régulièrement, et ne contenant jamais rien de suspect, la vigilance des gardiens s'endormit tout-à-fait; et un beau jour, que le commandant de la citadelle était absent, la discipline se trouvant encore moins sévère qu'à l'ordinaire, Madame Grotius ayant fait cacher son mari dans la caisse en guise de livres, le fit emporter hors de la prison par deux gardiens qui, sans s'en être doutés, mirent ainsi leur prisonnier à la porte. Cette dame généreuse fut d'abord retenue prisonnière à la place de son mari, qu'elle avait si ingénieusement et si courageusement délivré de ses verroux; mais après quelque temps elle fut mise en liberté, et tout le monde s'accorda à la louer.

Grotius se retira en France et vint à Paris, où il trouva un excellent accueil auprès de quelques personnes distinguées qui avaient connaissance de son mérite. Comme ses biens avaient été confisqués et qu'il se trouvait réduit avec sa famille au plus strict nécessaire, le roi de France lui donna une pension, comme réfugié et en mémoire des bons services qu'il n'avait cessé de rendre à la France dans les négociations où il s'était trouvé mêlé. Il s'adonna plus que jamais à l'étude, comme on en trouve la preuve dans le recueil de sa correspondance, et composa un grand nombre d'ouvrages

tant théologiques que politiques. Celui qui a le plus illustré son nom, et qui en effet mérite le plus d'attention, est son fameux traité intitulé : *De jure pacis et belli* (du droit de la paix et de la guerre); il est écrit en latin, mais il a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. C'est un livre politique de la plus haute importance : nous allons en dire quelques mots.

Comprenant bien la nécessité de la guerre comme seul moyen de mettre fin aux discussions qui s'élèvent entre les nations, puisqu'il n'existe entre elles aucun tribunal où elles puissent porter les affaires en litige; mais frappé en même temps de l'abus des armes qui se commet si souvent parmi les princes, lorsqu'ils calculent, avant de se mettre en campagne les uns contre les autres, leurs forces bien plutôt que leurs droits, Grotius s'efforce d'établir le code de la guerre. Il fixe les cas où la guerre peut être justement entreprise, et ceux dans lesquels elle est un attentat criminel. La guerre n'est pas contraire au droit naturel; la nature nous donne partout l'exemple d'individus en guerre les uns contre les autres. La conservation de la liberté et de la vie, ou l'acquisition des choses nécessaires à l'existence, sont des motifs de guerre légitimes et invariables. Seulement, tandis que la condition des animaux est telle qu'ils sont réduits à demeurer dans une lutte perpétuelle les uns avec les autres, et que les armes que la nature leur a départies restent continuellement à leur côté, l'homme prend ou dépose ses armes à volonté, il n'entre en guerre contre ses semblables qu'accidentellement, et son but doit être de ne tirer l'épée que pour ramener le règne de la justice et de la paix. La guerre n'entraînant que trop de maux à sa suite, il faut prendre bien garde d'en commettre d'inutiles à la fin qu'elle se propose. Le combat ne doit avoir lieu qu'entre les armées; les populations ne sont que spectatrices, et rien ne saurait autoriser les guerriers à commettre des vexations gratuites à leur égard. Le meurtre, les dévastations, les sévices déréglés, sont aussi criminels en temps de guerre qu'en temps de paix : il n'y a pas deux morales, l'une à l'usage des temps de guerre, l'autre à l'usage des temps de paix. La modération est le premier devoir du vainqueur; c'est une sorte d'expiation du sang qu'il a été contraint de verser. L'autorité à laquelle Grotius fait constamment appel pour tous les points du droit qu'il établit, est l'autorité du genre humain lui-même. Les enseignemens de l'histoire, les paroles des philosophes, des publicistes, des poètes de toutes les époques et de tous les pays, mais spécialement de l'antiquité grecque et romaine, sont les textes sur lesquels il appuie chacune de ses propositions; et sous ce rapport on peut dire que son livre est une œuvre aussi admirable d'érudition que d'humanité et de profond politique.

Ce livre dédié à Louis XIII, à qui l'auteur, ainsi qu'il l'exprime dans son épître, en faisait hommage à cause du surnom de *Juste* qui lui avait été décerné, ne fit pas à sa première apparition beaucoup d'effet en France. Il fut beaucoup plus goûté à l'étranger. Grotius, depuis que le cardinal de Richelieu était parvenu au gouvernement, ne se trouvait plus aussi bien de son séjour en France. Le ministre, qui était catholique et monarchiste par excellence, ne se souciait pas beaucoup du Hollandais républicain et protestant, banni de son pays pour avoir lutté de toutes ses forces contre la centralisation des pouvoirs. La pension dont il avait vécu jusque là fut bientôt retirée à l'illustre proscrit. Heureusement la Suède lui offrit un asile. Oxenstiern, jaloux d'avoir auprès de lui un homme d'un si rare mérite, le fit venir à Stockholm, et le nomma conseiller-d'état. Peu de temps après, il le choisit pour aller en France occuper le poste d'ambassadeur de Suède. Ce choix qui était embarrassant pour le cardinal de Richelieu, dont Grotius avait si peu à se louer, fit que Grotius, durant ce second séjour à Paris, se montra peu dans les cercles de la cour. Il vivait fort retiré et toujours aussi modeste que lorsqu'il était le pauvre réfugié hol-

landais. Il s'acquittait régulièrement de ses fonctions d'ambassadeur, mais s'occupait fort peu d'intrigues politiques.

En 1645, le cabinet suédois mal satisfait, à ce qu'il paraît, d'un diplomate si peu remuant, lui ayant désigné un successeur, Grotius se mit en route pour retourner en Suède; mais ayant été surpris par une brusque maladie sur les bords de la mer Baltique, il mourut presque subitement au milieu de son voyage. Ce fut un homme d'un grand savoir, d'un esprit profondément religieux et porté vers la liberté, et dont tous les travaux ont été inspirés par cette haute philanthropie qui nous montre le genre humain tout entier comme une seule famille.

SENTIMENT MUSICAL

TRÈS DÉVELOPPÉ CHEZ UNE IDIOTE.

Une femme âgée de 60 ans environ, entrée depuis son jeune âge dans la division des aliénés à l'hospice de la Salpêtrière, n'a jamais eu qu'une intelligence extrêmement bornée. Ses actions semblent purement instinctives : manger et boire, aller au-devant de la nourriture quand elle la voit arriver, tendre la main pour avoir un sou avec lequel elle sait acheter des fruits, c'est à peu près tout ce qu'elle peut faire. Elle a toujours été incapable d'apprendre à s'habiller, à travailler ou même à parler. Quand elle veut exprimer quelque chose, elle fait entendre une sorte de grognement ou un cri rauque qu'elle répète jusqu'à ce qu'on l'ait comprise. Néanmoins elle est musicienne, et sa capacité pour la musique est même portée à un très haut degré. Voici dans quelle circonstance les médecins de l'établissement reconnurent pour la première fois en elle cette faculté.

Une jeune femme, figurante dans un des petits théâtres de Paris, était entrée, dans l'année 1854, à la Salpêtrière pour y être traitée d'une aliénation mentale récente : ses habitudes de théâtre lui revenant par intervalles, elle chantait, déclamait, gesticulait et dansait, suivant les rôles qu'elle croyait remplir. Un jour, elle tenait les deux mains de la vieille idiote, et chantait une chanson dont elle marquait la mesure en sautant. L'idiote suivait la chanson, non de la parole, puisqu'elle ne parle pas, mais de la voix, sautait aussi en mesure, et paraissait y prendre un grand plaisir. L'infirmière alors dit au docteur Leuret et à quelques autres personnes, qui s'étaient arrêtés avec lui pour contempler cette scène, que l'idiote chanterait tout ce qu'ils voudraient. Sa danse finie, on la pria de chanter *Marlborough, Vive Henri IV, la Marseillaise*. Elle chanta tant que les personnes présentes surent lui dire ce qu'il fallait chanter, et leur répertoire de chansons fut épuisé avant le sien. Il lui suffisait, disait l'infirmière, d'avoir entendu un air pour le retenir, et elle le répétait chaque fois qu'on l'en priait. On en fit aussitôt l'expérience. M. Guerry, auteur de plusieurs ouvrages de statistique, et qui s'occupait à cette époque de recueillir des documens sur les aliénés et les idiots, accompagnait en ce moment M. le docteur Leuret. Il improvisa un air que l'idiote suivit d'un bout à l'autre, et qu'elle répéta dès qu'on l'en pria. M. Guerry improvisa le commencement d'un autre air, elle le suivit encore; mais, au lieu de s'arrêter en même temps que le chanteur, elle acheva l'air commencé; et la fin, toute de sa composition, répondait au commencement.

On désira savoir quel effet ferait sur elle un instrument de musique. On joua de la flûte; elle était tout yeux et tout oreilles. On se demanda si une excellente musique ferait plus. M. Listz eut la complaisance de se prêter à cette expérience. Il vint, et joua du piano devant l'idiote, qui éprouva les plus vives et les plus profondes sensations. Immobile, et les yeux fixés sur les doigts de l'artiste, ou bien se contractant en mille sens divers, se mordant les poings; elle était dans un état difficile à décrire. On eût dit qu'elle vibrerait

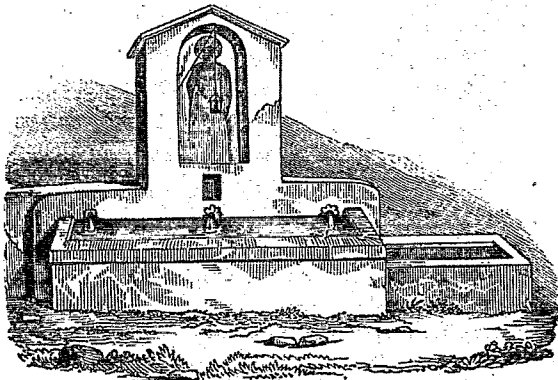
avec chacune des cordes de l'instrument, qu'elle sentait tout ce qu'il y avait d'impression dans l'âme du musicien. Elle ne répétait plus ce qu'elle entendait, soit qu'elle fût trop vivement saisie, soit qu'elle craignît de se priver par le moindre bruit du plaisir dont elle jouissait.

Le passage subit des sons graves aux sons aigus agissait sur elle avec une force prodigieuse, et occasionait une commotion comparable à celle qu'eût produite une décharge électrique. L'expérience répétée plus de vingt fois dans le cours de la séance ne manqua pas une seule fois de produire cet effet.

Cette femme aime beaucoup les fruits, et les recherche avec avidité; M. Leuret voulut savoir si elle les préférerait à la musique. Il l'entraîna dans un coin de la salle, et la faisant asseoir le dos tourné à l'instrument, il mit devant elle sur ses genoux une grande quantité d'abricots; et, afin que son attention fût autant que possible dirigée vers les fruits, il lui en donna seulement un, et lui montra les autres. La tentation était forte, la musique la comprima cependant. M. Liszt ayant recommencé, l'idiote tourna aussitôt la tête vers lui, et tant qu'il joua, elle ne regarda que lui. Pour les abricots, elle y revint seulement quand elle cessa d'entendre la musique.

Une disposition analogue, mais à un moindre degré peut-être, s'est rencontrée plusieurs fois chez les idiots. M. Fodéré en cite un cas dans son *Traité du délire*, et M. Esquirol, dans les leçons cliniques qu'il faisait, il y a quelques années, à l'hospice de la Salpêtrière, en rapportait plusieurs exemples.

LA MADONE.



(Madone à Borghetto, misérable village situé à trois postes de Rome, au pied d'une colline boisée qui domine la plaine arrosée par le Tibre. La peinture est grossière et presque effacée. Une petite corde accrochée près de l'image suspend une lanterne pour éclairer le soir les piétons et les chaises de poste qui passent près de là, à sept ou huit pieds au-dessus. Les voyageurs arrivant du Milanais par Bologne rencontrent avec plaisir l'eau claire et fraîche de la fontaine que l'on a mise sous l'invocation de cette Madone, car le fleuve est fangeux. Une auge construite à côté de la fontaine sert à abreuver les bestiaux.)

La *Madona*! combien ce mot est révérend sous le ciel de l'Italie! la Madone est le type de la beauté par excellence et de la miséricorde infinie. Jamais une idée de réprobation ou de peines éternelles ne s'attache à sa personne, à son image ou à son nom.

Dès qu'un enfant vient au jour, on attache à son cou un petit sachet de toile renfermant une figurine de Marie. S'il tombe malade, la famille suppliante s'empresse de parer de fleurs l'autel de Marie; s'il succombe, c'est lui-même que l'on pare de fleurs et que l'on offre encore à Marie en la priant de prendre sous sa protection cette âme innocente si tôt ravie à l'amour de sa mère.

Per la Madona! c'est le serment le plus inviolable d'un Italien.

Dans toutes les églises, les murs des chapelles consacrées



(Madone sur une place de Subiaco, petite ville aux environs de Rome. Elle est peinte avec soin; le balcon est toujours orné de fleurs.)

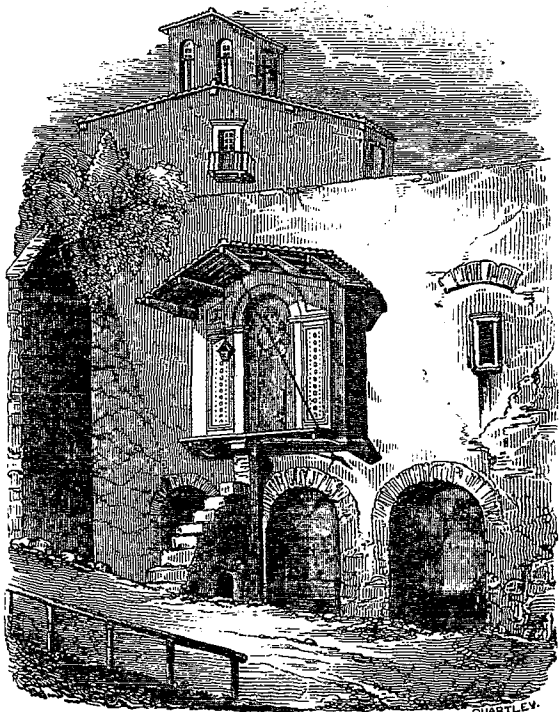


(Autre Madone près de Subiaco.)

à la Madone sont couverts d'*ex-voto*, de petits tableaux représentant des malheureux échappés à une mort qui paraissait certaine, de bijoux de jeunes filles, de belles chevelures,

de cœurs d'argent. Malheur à celui que les hommes du peuple verraient rire et plaisanter devant ces offrandes !

Qui compterait le nombre infini des Madones éparses dans les pays de vive foi catholique ? Ici son image a été attachée au flanc d'une roche pour protéger un passage dangereux ; là, dans la plaine déserte, son modeste monument appelle le voyageur qui cherche un abri contre les ardeurs du jour, contre l'orage, et lui offre un banc pour se reposer, souvent l'ombre rafraîchissante d'un arbre touffu et l'eau pure d'une fontaine ; à tout angle de chemin on rencontre la Madone ; on la retrouve sur mer dans la barque du matelot, comme sur le rivage, dans sa *povera casa*. Mais c'est surtout dans les villes que les images de la vierge sont multipliées, sur les places publiques, aux carrefours, à l'angle des rues, et toutes ont leur fête particulière, où leur balcon est chargé de guirlandes et brillant de lumières. Le soir, la clarté de leurs lampes guide la marche des passans, et chaque habitant, avant de rentrer au logis, s'incline devant la dernière qu'il rencontre pour lui demander la *felicissima notte*. Il y a une heure, avant le silence du sommeil, où tant de voix des villes et des campagnes s'élèvent vers les Madones, que pas un souffle de l'air ne passe qui ne porte un *ave Maria*.



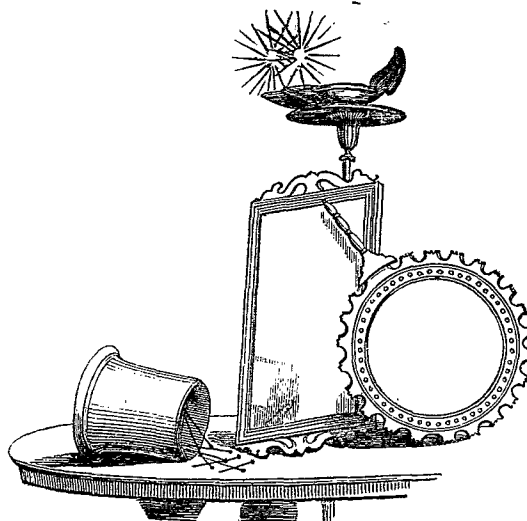
(Madone à Spoleto. Elle est placée d'une manière pittoresque au dessus des arcades d'une espèce de grande cave servant de la voir. La peinture, quoique médiocre, est d'un effet agréable.)

TOILETTE D'UNE DAME ROMAINE SOUS L'EMPIRE.

(Extrait du Palais de Scaurus)

«... Rome offrit à Brennus moins de trésors pour sa rançon, que Scaurus n'en a réuni dans l'appartement de Lollia, son épouse; jamais mortel n'a, je crois, rassemblé en un même lieu tant de différens genres de richesses. Croirais-tu qu'une seule perle d'un des colliers de Lollia a coûté six millions de sesterces. La quantité d'objets consacrés à sa parure m'a effrayé. Je ne saurais faire l'énumération de cette immensité de choses destinées à la toilette des dames romaines. On nous montra des vases de toutes formes et de tous métaux, contenant, soit des parfums, soit des compositions pour donner à leurs cheveux, qui sont généralement noirs, la

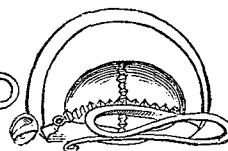
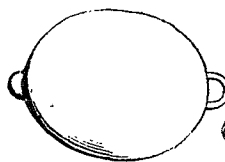
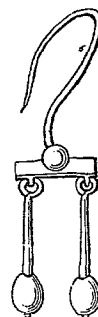
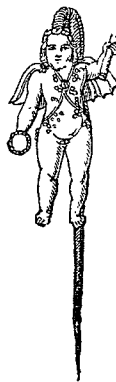
teinte blonde, ou rendre à leurs visages les couleurs fraîches et pures de la jeunesse.



(Miroirs en verre et en métal poli, écran, épingles, etc., trouvés dans les fouilles de Pompéi.)

» Des armoires précieuses renfermaient, les unes des robes de prix pressées sous des poids nombreux qui leur conservent le lustre et l'éclat qu'elles avaient en sortant de la main de l'ouvrier, les autres, des tissus d'une grande finesse pour se laver, des miroirs de métal, et d'autres de verre que l'on fait venir de Sidon.

» Quant aux ornemens, c'est un délire chez les Romaines; elles mettent tout l'univers à contribution : l'Egypte leur fournit des étoffes xylines (le xilon était une espèce de lin ou de coton); Tyr change pour elles la blancheur éblouis-



(Épingle, boucles d'oreilles, anneaux, trouvés dans les ruines de Pompéi.)

sante des toisons en une pourpre éclatante; l'or et la soie, mélangés avec art, composent le tissu varié de leurs vête-

mens; des émeraudes d'un vert azuré, des perles que recèlent les mers profondes de l'Orient, couvrent leurs robes, se balancent à leurs oreilles, ou brillent dans leur coiffure. Mais c'est trop peu de ces richesses, dont la valeur peut être appréciée; elles se sont créées des raffinements de luxe qui n'avaient aucun prix sans leur folie. Les fleurs sont pour elles sans parfums et sans charmes, si elles ne leur sont apportées des pays étrangers; encore leur préfèrent-elles des couronnes de fleurs artificielles, dont on va chercher la matière et le parfum au-delà de l'Indus. Mais, le croirais-tu, Sigimer? elles se dépouillent elles-mêmes du plus noble ornement dont la nature se soit plu à les embellir; elles se rasant la tête pour la parer de chevelures blondes achetées à prix d'or aux jeunes vierges de la Gaule et de la Germanie.

» A côté de ce cabinet de toilette, nous vîmes les pièces où les esclaves de Lollia préparent et conservent ses nombreux vêtements. On nous fit remarquer sur toutes les portes des racines que ces femmes crédules y placent pour éloigner les mauvais génies de l'endroit qu'elles habitent. »

Sur le mot *SAC*. — Jean Goropius, auteur brabançon sur-nommé *Becanus*, prétend, dans ses *Origines antverpianæ*, que le flamand ancien était la langue qu'Adam parlait dans le Paradis terrestre. Ailleurs il dit ingénument (et cela semblerait une mauvaise plaisanterie) que si le mot *sac* est commun à la plupart des langues (comme *sakkos* en grec, *saccus* en latin, *sakk* en goth, *sac* en anglo-saxon, *sack* en allemand, en anglais, en danois et en belge; *sacco* en italien; *saco* en espagnol, *sac* en français, *sak* en hébreu, en chaldéen et en turc; *sac* en celtique, *sach* en teuton, etc.), la raison en est toute simple : c'est que, lors de la confusion des langues, personne n'oublia son *sac* en quittant le chantier de Babel.

Des commentateurs fort persuadés de l'antiquité de leurs langues font aussi remonter le bas-breton et le basque à l'origine du monde.

Ce soleil-ci n'est pas le véritable, je m'attends à mieux.
DUCIS.

MÉTAMORPHOSE DES INSECTES.

La *métamorphose* est un des principaux caractères qui distinguent les insectes de ceux d'entre les animaux dont leur organisation les rapproche; au lieu de se développer par degrés insensibles et de recevoir en naissant la forme qu'ils conserveront toute leur vie, les insectes sont obligés de passer par divers états, souvent si différents entre eux, qu'il serait impossible d'y reconnaître le même animal, si l'observation ne permettait de s'en assurer.

L'insecte commence par être *œuf*; il devient ensuite *larve*, puis *nymphé*, et enfin *insecte parfait*.

DE L'ŒUF. — On rencontre les œufs, soit isolés, soit groupés en tas, soit réunis en chaîne, en collier ou en chapelet, au moyen d'une substance gommeuse. Leur forme est très variable; non seulement il y en a de globuleux, d'ovales, de plats, de coniques, de cylindriques, d'hémisphériques, de pyramidaux, mais encore on en voit qui représentent la poire, le melon, le tambour, le bateau, le turban; on en trouve qui portent à leur extrémité une couronne de sept épines, et d'autres qui sont sculptés, ou ornés de dessins d'une infinie variété. Leur couleur, généralement blanche, affecte souvent toutes les nuances de l'arc-en-ciel; parfois ils sont tachetés, rayés ou zonés. La plupart changent de teintes à mesure qu'ils approchent du moment d'éclore. — Il n'est pas

besoin de dire que la taille de ces œufs échapperait souvent à la vue de l'observateur, si celui-ci ne s'aidait des ressources de l'optique. Le plus gros œuf connu a 5 lignes de long, et approche de celui de certains oiseaux moches. En général, l'œuf qui doit donner naissance à la femelle surpasse en grosseur celui qui doit produire le mâle.

Ce qu'il y a de vraiment admirable, ce sont les précautions maternelles que prennent les insectes pour préserver de tout danger les globules délicats d'où doit sortir la génération future.

Les uns renferment les œufs dans une poche dont ils secrètent eux-mêmes la matière; d'autres les enveloppent d'un vêtement composé de poils qu'ils arrachent à leur propre corps, et qu'ils disposent savamment pour en tisser un abri imperméable à l'eau; la femelle expire après s'être ainsi dépouillée et mise à nu. Les jeunes branches des arbrisseaux forment parfois un abri naturel dont profitent plusieurs insectes, en les perçant avec leur bec, leur scie ou leur tarière, et déposant leurs œufs à la file dans ce trou: c'est d'une manière semblable que les charançons introduisent les germes de leur postérité dans l'intérieur des grains de blé ou des noisettes; quelquefois aussi on rencontre des feuilles d'arbres roulées en cornet par des insectes. Certaines espèces sont dispensées du soin de préparer un abri pour leurs œufs; c'est le corps de la mère qui a cette destination, telle est l'espèce des *pucerons*. La femelle, collée sur une feuille et immobile, se gonfle de manière à ne plus laisser la moindre apparence de tête ni de membres; les œufs sont poussés entre son ventre et la feuille, et quand tous sont sortis, elle meurt, laissant son corps comme une sorte d'enveloppe et de toit au-dessus de tout cet amas.

Le lieu où la femelle dépose ses œufs est toujours choisi avec un instinct admirable pour la nourriture que doit prendre l'animal après l'éclosion. Nous avons déjà mentionné dans le *Magasin Pittoresque* (1835, p. 268), la *guêpe ichneumon*, qui tue des sauterelles, creuse une fosse, et y renferme ses œufs avec le cadavre qui servira de proie à ses larves. Le nombre d'œufs produit par les insectes est très variable. La *mouche commune* n'en pond que 2; la *puce*, 12; le *bombyx du ver à soie*, 500; la *guêpe ordinaire*, 50,000; la *reine de l'abeille*, 40 ou 50 mille; enfin une espèce de *termite* en pond 60 à la minute. Linné disait, par allusion à cette multiplication indéfinie des insectes, que trois mouches consumeraient le cadavre d'un cheval aussi vite qu'un lion.

Quoiqu'on puisse énoncer que tous les insectes se présentent d'abord sous la forme d'un œuf, il faut cependant remarquer deux exceptions apparentes: — 1^o pour certaines espèces, l'œuf éclôt dans le sein de la femelle, et l'animal sort vivant; ce cas se rencontre chez la *mouche de viande*, chez les *punaises de terre*, les *pucerons*, etc.; — 2^o pour d'autres espèces, non seulement l'œuf a éclo dans le sein de la femelle, et a produit la *larve*, mais encore celle-ci y a effectué son développement, et se trouve au moment où elle sort prête à subir une seconde transformation, et à devenir nymphé. — Ces deux genres d'insectes ne sont donc pas seulement ovipares, mais encore ovovivipares.

LARVE. — Le second état de l'insecte après celui d'œuf est celui de *larve*. L'animal se présente sous la forme d'un corps sans ailes, mou et ressemblant à un ver; — la *chenille* est une *larve*. — Ce nom a été imaginé par Linné pour exprimer que sous cette forme l'insecte était comme *masqué*. (Le mot latin *larva* signifie *masqué*, *spectre*.) Dans cette période, l'animal mange avec beaucoup de voracité, et change plusieurs fois de peau, après quoi, il cesse de manger, se repose en un lieu sûr, et perdant une dernière peau, laisse apparaître un être nouveau différent de la larve, qui est l'insecte à son troisième état, ou la *nymphé*.

Chez toutes les larves on distingue, toutefois avec plus ou moins de difficultés, des incisions transversales qui divisent leur corps en *segments* ou *anneaux* ordinairement au nom-

bre de douze, non compris la tête; sauf ce caractère général de ressemblance, il y a une extrême variété dans la forme du corps, qui est cependant le plus souvent cylindrique.

Ce corps se compose de la *tête*, formée généralement d'une substance plus dure que le reste de l'animal, et des *segmens* : les trois premiers segmens portent les six pattes antérieures et peuvent être regardés comme le tronc. Les autres, pourvus aussi de pattes (mais différentes des premières) et de divers appendices qui quelquefois servent à la respiration, peuvent être regardés comme formant l'abdomen.

Parmi les larves, il en est beaucoup dont la tête est dépourvue d'yeux; nous ne parlerons point des différentes pièces qui forment cette partie du corps et qui se retrouvent dans l'insecte parfait; nous ne parlerons pas davantage, et pour la même raison, du tronc ni de l'abdomen. — Un grand nombre de larves sont nues; d'autres recouvertes de poils; quelques unes d'épines. En général, les larves qui vivent dans l'obscurité éprouvent, comme les plantes, un étiolement qui les laisse incolores; celles qui vivent en plein air présentent, au contraire, des couleurs brillantes, souvent dessinées et nuancées sur leur corps avec une grande variété.

Le phénomène le plus singulier offert par les larves est leur *mue*. La mue est une crise par laquelle l'animal se dépouille de sa peau ou des appendices de cette dernière pour reparaitre avec des parties analogues: elle diffère de la métamorphose en ce que dans celle-ci il y a apparition de nouvelles parties. — Un ou deux jours avant la mue, la larve cesse de prendre de la nourriture; ses couleurs se flétrissent; elle cherche une retraite où la crise puisse s'opérer en sûreté. Quand elle s'est fixée, elle exécute une suite de mouvemens pénibles; elle gonfle et contracte alternativement ses anneaux jusqu'à ce que sa peau se fende sur le dos. Après de nouveaux efforts, l'animal se dégage de sa prison; la larve qui vient de passer par ce rude travail demeure pendant quelque temps extrêmement faible et ne peut recommencer à manger qu'après plusieurs jours; mais elle ne tarde pas à se récompenser largement de sa longue abstinence.

La larve dans la durée de son existence augmente singulièrement en grosseur; il y en a qui, après avoir atteint leur maximum, pèsent 72,000 fois plus qu'au moment de la naissance; on a vu des larves de mouches à viande devenir 200 fois plus pesantes en vingt-quatre heures.

Lorsque les larves sont arrivées à la plénitude de leur croissance, elles se préparent une retraite pour subir leur troisième transformation. Il est pour elles très important d'assurer leur existence; car pendant l'état de *nymphes* elles sont généralement réduites à une sorte d'engourdissement ou de sommeil. Nous ne pouvons entrer aujourd'hui dans le détail intéressant de tous les moyens que l'instinct inspire à ces animaux pour leur conservation, ni dans la description de l'adresse merveilleuse avec laquelle ils exécutent des manœuvres qui sont très compliquées eu égard à leur conformation. C'est à cette époque de leur existence que certaines espèces se construisent un cocon. Quelle que curieuse que soit cette construction, nous devons aussi nous borner à la signaler dans cet article de généralités. — Après un intervalle de temps d'une durée fort variable, la larve se dépouille une dernière fois de sa peau et laisse apparaître un corps de forme nouvelle qui est la nymphe.

NYMPHE. — On a dit que dans cet état la plupart des insectes ressemblent assez bien à une momie entourée de ses bandelettes, ou à un enfant emmailloté dans ses langes. En général, les nymphes ne prennent aucune nourriture, peuvent changer de place, et contiennent une substance fluide blanchâtre, laiteuse, dans laquelle on peut considérer comme flottant les membres encore informes de l'*insecte parfait*. Ces membres deviennent de plus en plus visibles, et le fluide qui les entourait est en partie absorbé par eux, en partie évaporé.

Il est bon d'établir quelques divisions parmi les nymphes; il y en a qui ressemblent, plus ou moins, à la larve, et que l'on peut désigner sous le nom de *demi-nymphes*; elles sont mobiles et prennent de la nourriture; dans les autres, au contraire, la métamorphose est complète, et la nymphe, presque immobile, ne ressemble point à la larve. Parmi celles-ci, on devra distinguer celles qui sont, en quelque sorte, emmaillotées, et qui ont reçu le nom spécial de *chrysalides*; les nymphes de tous les lépidoptères (classe où se trouvent les papillons) sont des *chrysalides*. Ce nom provient de ce que le plus grand nombre présente une parure dorée éclatante, comme si on les eût peintes avec de l'or bruni: on a même cru jusqu'à Réaumur que c'était de l'or véritable.

La durée de l'état de nymphe est fort variable; on peut la modifier par la chaleur qui hâte l'évaporation du fluide intérieur. Arrive enfin le moment où l'insecte parfait brise sa prison, et s'envole pour pondre bientôt à son tour ses œufs et mourir. La description de l'insecte parfait est la plus importante; elle demande qu'on fasse connaître l'anatomie de l'animal et qu'on aide le lecteur de quelques figures.

On reprochait à la lionne qu'elle ne mettait qu'un petit au monde. — Oui, un seul, répondit-elle, mais c'est un lion.

Emprunté à ESOPE.

Chiens errans dans Paris. — On empoisonnait autrefois les chiens que l'on rencontrait dans Paris en état de vagabondage; l'administration craignait que le manque de nourriture régulière ne les exposât plus que les autres à contracter la terrible maladie de la rage. Toutes les fois que la police avait recours à cette mesure, elle dépensait environ une douzaine de mille francs. — Depuis quelques années il paraît qu'on a renoncé à cette destruction générale, parce qu'on a reconnu que le nombre des cas d'hydrophobie ne présentait pas un accroissement proportionnel avec celui des chiens errans, et que d'ailleurs la plupart des accidens de cette espèce provenaient de chiens non vagabonds. Actuellement la police s'en remet, pour la destruction des animaux errans, aux chiffonniers à crochet, qui les assomment la nuit, et les portent ensuite à Montfaucon où ils les vendent. Cette mesure donne certainement quelques économies; mais il nous semble que les sentimens d'humanité en sont offensés. Quoiqu'il ne s'agisse que de chiens, la classe d'industriels qui les poursuit et les assomme à coups de crochet est ainsi maintenue par le désir du lucre dans une sorte d'habitude perpétuelle de meurtre nocturne, toujours fâcheuse.

Les chiens errans ont d'autres ennemis non moins redoutables dans ceux qui fournissent aux physiologistes les animaux destinés aux expériences. L'adresse de ces chasseurs est si grande, qu'en les prévenant la veille on a pour le lendemain une centaine de victimes dont les souffrances au moins doivent servir au progrès de la science.

MONUMENT DE LYVOIS A ALGER.

Nos lecteurs n'ont pas oublié la terrible tempête qui, au commencement de février dernier, désola toute la côte de l'Algérie. Le vent, par sa violence, rappelait les ouragans des Antilles; il manqua d'enlever et de jeter à la mer un officier-général; il mit en un imminent péril même les navires qui s'étaient réfugiés dans le port d'Alger. Depuis plusieurs jours, la côte était couverte de débris, et le mauvais temps continuait de régner, lorsque le 44 février un trois-mâts russe, la *Vénus* de Bionberg, vint s'échouer sur les rochers escarpés, situés au bas de l'hôpital de Caratine; il avait à sa gauche le brick

français le *Cygne*, stationnaire du port, et à droite le trois-mâts belge, le *Robuste*. La population d'Alger était sur le rivage, s'efforçant de porter secours à l'équipage de la *Vénus*; mais la mer se déchainait avec tant de fureur que toutes les tentatives faites pour établir une communication entre la terre et le trois-mâts échoué étaient demeurées infructueuses. Cependant le temps s'écoulait; la brise forçait encore, et la position des naufragés devenait à chaque instant plus désespérée.

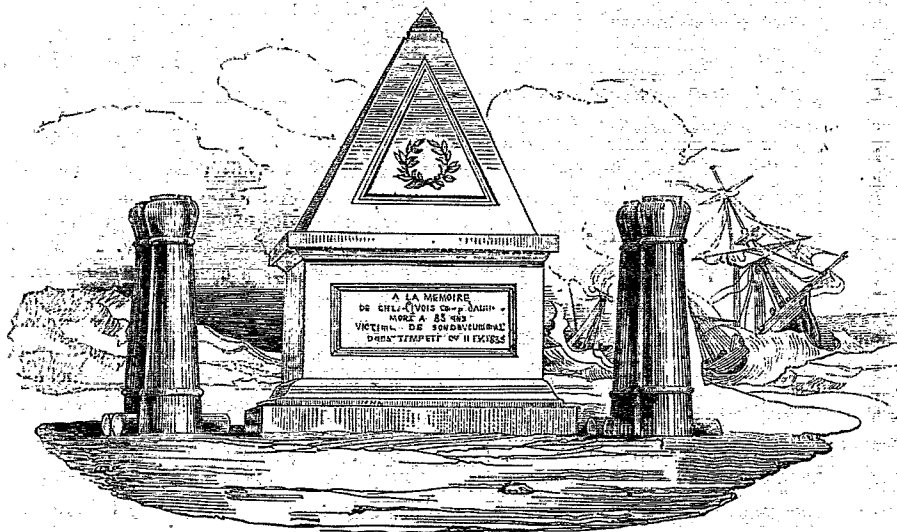
Alors se présenta un jeune officier d'artillerie, de Lyvois, un de nos anciens camarades de l'Ecole Polytechnique, doué de l'esprit le plus actif, du courage le plus résolu, et d'une générosité de cœur qui déjà l'avait exposé à plus d'un péril.

Se fiant à une adresse déjà éprouvée, et à une vigueur peu commune, il se fait attacher par une corde, descend par la fenêtre de l'hôpital, et, triomphant des flots, aborde le trois-mâts belge; de là il gagne à la nage, avec le plus grand bonheur, le navire russe, et lui porte le bout d'une corde qui établit une communication entre les deux bâtiments. Cependant, à bord de la *Vénus*, on hésitait à se confier à ce moyen de salut, qui en définitive sauva les naufragés; de Lyvois, pour donner l'exemple, s'accroche au cordage, et, porté par la force des poignets s'avance

vers le *Robuste*. Il était à moitié route, quand une vague énorme soulève le *Robuste* et le pousse vers la *Vénus*; le généreux officier est plongé dans les flots; une seconde vague survient, le lance sur le rocher et l'engloutit sans retour. La mer a gardé sa proie.

La population d'Alger et l'armée sont frappées de consternation à la vue de ce funeste événement. Aussitôt on sent le besoin de perpétuer le souvenir de ce dévouement sur le théâtre même où il avait brillé; on ouvre une souscription qui est immédiatement comblée pour élever un monument à la mémoire de Lyvois; c'est celui dont nous représentons le projet adopté par l'administration.

La place de ce monument est en vue de toutes les parties du port d'Alger, à l'extrémité du môle de la Santé, presqu'en regard du rocher où notre malheureux camarade a trouvé la mort. Construit avec des pierres apportées de Toulon, il aura une douzaine de pieds de hauteur; quatre canons provenant de la Cazaubah forment une simple et digne décoration pour l'officier d'artillerie qui avait échappé au feu de la citadelle d'Anvers. Le cénotaphe porte quatre plaques de marbre; sur celle de devant est l'inscription que montre la gravure; deux couronnes, l'une de laurier, l'autre de chêne, sont sculptées en relief sur les deux plaques trian-



(Monument élevé sur le rivage d'Alger, avec cette inscription : *A la mémoire de Ch. de Lyvois, capitaine d'artillerie, mort à 33 ans, victime de son dévouement, dans la tempête du 11 février 1835.*)

gulaires supérieures; et sur celle de derrière sont inscrites ces honorables paroles :

ELEVÉ PAR L'ARMÉE ET LA POPULATION D'ALGER.

Charles de Lyvois était né à Paris en 1801, d'une famille originaire de Bretagne; son père, ancien officier de l'empire, avait été nommé par Louis XVIII gentilhomme de la chambre. Le jeune Charles avait fait son éducation dans les institutions Fauchon et Liantard. Sorti de l'Ecole Polytechnique en 1823, pour entrer dans l'école d'Application de Metz, officier d'artillerie, il brûlait de se distinguer. Déjà il avait refusé la survivance de la paisible charge de son père à la cour, préférant, disait-il, à une fortune assurée une carrière plus en harmonie avec ses sentimens libéraux. Au siège d'Anvers, il était capitaine d'état-major: désigné parmi ceux qui devaient ouvrir la tranchée, il assista pendant vingt-quatre heures consécutives à la mise en train des opérations. Quelques jours après, dans une surprise faite par les Hollandais, il rallia les soldats en désordre, chassa les ennemis, les poursuivit, et prit de ses propres mains, sous le feu du fort, un sergent hollandais, haut de plus de six pieds. Cet acte de vigueur fut porté à l'ordre du jour de l'armée; il parut d'autant plus remarquable, que de Lyvois

était lui-même d'une taille fort au-dessous de la moyenne.

Il se distingua encore dans plusieurs occasions, et au retour de l'expédition, reçut à Douai, dans une revue, la croix d'honneur des mains du roi.

De Lyvois, ennemi du repos, était parti pour Alger afin de prendre part aux expéditions contre les habitans de l'Atlas. Son caractère aventureux eût trouvé de nombreuses occasions de se signaler; mais un péril nouveau et étranger se présenta devant lui, un acte de dévouement s'offrait à accomplir: de Lyvois n'a pu résister. Sa mort a été glorieuse, et, dans ce temps de repos et de paix, sa vie suffisamment active et bien remplie.

Les personnes dont l'abonnement expire le 31 décembre 1835 (52^e livraison) sont priées de le renouveler, afin de n'éprouver aucun retard dans l'envoi des livraisons suivantes. — Les conditions d'abonnement sont les mêmes pour 1836.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET rue du Colombier, n° 30.

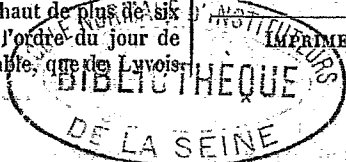


TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

(Les astérisques indiquent les gravures.)

- Abbaye de Westminster, 323.
 Acide pectique, 174.
 Adanson le naturaliste, 142.
 Ajonc d'Europe*, 339.
 Albinisme, 58.
 Album du baron de Burkana, 50.
 Algérie, 163, 184, 350, 407.
 Alun*, 401.
 Amitié chez les Dalmates, 196.
 Amphithéâtres, 55, 329.
 Amsterdam*, 201.
 Analyse de la beauté, par Hogarth, 378.
 ancre (marine)*, 18.
 Angleterre et France, 242.
 Anne d'Autriche*, 261.
 Anne Du Bourg, 243.
 Antiope*, 223.
 Apprentis (les Deux), par Hogarth****, 19, 51.
 Aqueduc d'Evora*, 385.
 Araignée mineuse*, 95.
 Arbre à poivre, piment*, 81.
 Arbre de Pope*, 317.
 Arc de l'Etoile*, 33.
 Arc de Septime Sévère*, 32.
 Arc-en-ciel, 91.
 Archéologie, 40, 341.
 Armateur, 55.
 Arrosage, irrigations, 60.
 Art de persuader, 318.
 Artus et Merlin, 101.
 Assemblées législatives depuis 1789 jusqu'à 1830, 361.
 Assises de Jérusalem, 99.
 Associations d'ouvriers en Allemagne, 186, 343.
 Atelier d'un peintre de portraits au dernier siècle, 75.
 Aurengzebe*, 113.
 Auxerre*, 49.
 Avis aux Abonnés 352.
 Balbec en Syrie*, 171.
 Bal d'insectes*, 136.
 Ballet du tabac à Lisbonne, 3.
 Barbes à la vapeur*, 249.
 Barbiers, 151.
 Baromètre, 167.
 Bataille de Guadalete, 275.
 Bateaux sauveurs*, 219.
 Beauté, par Winckelmann, 75.
 Beauvais*, 227, 337.
 Bénédictins en Italie*, 100.
 Benvenuto Cellini*, 95, 221.
 Béranger (Maison du poète), à Passy*, 45.
 Bernini, peintre, 289.
 Besoin d'affection, 342.
 Betteraves, 69.
 Bibliothèque des Récollets, 303.
 Billets de spectacle chez les anciens*, 271.
 Blandy (Château de)*, 215.
 Bon camarade, chanson, 202.
 Boîte curieuse à La Fayette, 99.
 Bore sur le Gange*, 304.
 Boudins gigantesques, 198.
 Bougie, 350.
 Bourses de commerce*, 285.
 Bourse de Paris*, 72, 285.
 Brachystochrone*, 2.
 Brest (port de)*, 359.
 Breughel* 245.
 Bubale*, 328.
 Cabaret, 229.
 Californie, 307.
 Campo-Formio, 135.
 Canards sauvages*, 192, 193.
 Canons d'Alger aux Invalides, 256.
 Canots, chaloupes*, 357.
 Capitole aux Etats-Unis*, 156.
 Caprices de Bracelli*, 28.
 Caravanseraï*, 145.
 Cardan (Vision de), 205.
 Caricature à Pompéi*, 332.
 Carraches (les), 347.
 Carrosses*, 16.
 Cartes à jouer de la Restauration, 150.
 Cartes à jouer républicaines****, 147.
 Cartes d'entrée de députés à l'Assemblée nationale, à l'Assemblée législative, à la Convention, au conseil des Cinq-Cents****, 360.
 Carton de Raphaël*, 393.
 Cathédrale de Beauvais*, 225.
 Cerf-cochon*, 223.
 Cimetière cosaque*, 277.
 Cimetières turcs*, 319.
 Cinq-Mars et de Thou, 326.
 Citronniers, 389.
 Chandelier du khalife Mansour, 314.
 Chantilly (Château de)*, 17.
 Chapelle de Henri VII*, 325.
 Charlatanisme, 262.
 Chasse - marée, chebec, cutter*, 356.
 Chemins de fer, 215.
 Chevaux de l'Asie centrale, 391.
 Chiens errants, 407.
 Chorégraphie****, 27.
 Christine à l'Académie, 47.
 Christophe Colomb*, 297, 316.
 Chronologie des rois de France, 374.
 Classification des animaux, 397.
 Cloches de Moscou*, 160.
 Cloche des ouvriers, chanson, 182.
 Combats d'animaux, 330.
 Comédie inédite du treizième siècle, 126.
 Comète de Halley*, 88.
 Commentary (Mines de), 97.
 Compagnons menuisiers, 342.
 Compiègne, 337.
 Condé, Turenne, 17, 312.
 Conditions pour juger un tableau, 70.
 Confucius (morale de), 207.
 Constellations*, 189.
 Constitution physique de la lune, 10.
 Continens*, 115, 158.
 Coq de Sonnerat*, 375.
 Cordonnier, 287.
 Corneille (P.), biographie*, 23.
 Costumes russes****, 293.
 Couagga*, 264.
 Coucher de Louis XIV, 345.
 Croix de la reine Eléonore*, 177.
 Cruauté (Gravures sur la), 379.
 Cuisines romaines****, 300.
 Cuisiniers de la Grèce, 146.
 Cuvier enfant, 83.
 Cycloïde*, 7205.
 Cynocéphale du Luxor*, 384.
 Dogre*, 357.
 David enfant, statue*, 79.
 Découverte de l'Amérique, 298, 314.
 Della Maria, 327.
 Défi de trois peintres, 90.
 Département de l'Oise, 337.
 Descente de croix de Rubens*, 25.
 Diamant d'Aurengzebe, 136.
 Diane à la biche*, 399.
 Dindons sauvages*, 61.
 Diphtongue oi, 213.
 Division du travail, 391.
 Dolet (Estienne), 94.
 Dominiquin (Le)*, 281.
 Doodman-book, 390.
 Duc du Maine à l'académie française, 354.
 Duchesse de Longueville*, 308.
 Dupuytren*, 157.
 Dynamomètre, 386.
 Dziguetaï*, 223.
 Eclipses de soleil, 103.
 Ecorceuses de chêne*, 241.
 Ecouelles guéries par le roi de France, 218.
 Egagropiles, 175.
 Effets de lune sur mer, 107.
 Effet d'éloquence, 35.
 Emigration des Kalmonks, 350.
 Emploi des capitaux, 138.
 Enée enlevant Anchise*, 281.
 Enfant de Paris, 209, 226.
 Enfants perdus, 381.
 Epitaphe, 47.
 Erable à sucre*, 273.
 Erasme*, 231.
 Errata, 4, 24, 40.
 Erreurs archéologiques, 341.
 Escaliers dans une usine*, 284.
 Esclaves anciens*, 117.
 Esprit d'ordre, 167.
 Etats maritimes, 287.
 Evangélistes, de Jordaens*, 321.
 Evora, 313, 385.
 Excommunication*, 35.
 Fauconnerie****, 103, 123, 175.
 Faux Martin Guerre, 290.
 Fer en France, 261.
 Feux de la Saint-Jean, 43.
 Fierté, 23, 205.
 Fierté de saint Romain, 203.
 Fille du roi d'Aragon, 174.
 Flammans*, 165.
 Folie (la), par Erasme, 231.
 Fontainebleau, 277.
 Fontaine de l'Oranger, 191.
 Fontaines de Rome*, 289.
 Force de l'homme, 371.
 Force des animaux, 386.
 Forêts en France, 194.
 Fours à œufs*, 103.
 Frégate et harpies, 23.
 Funerailles antiques, 340.
 Furgole, 146.
 Gallicismes (Rivarol), 71.
 Gélatine, 111.
 Gil Blas****, 63.
 Glacières naturelles, 351.
 Gladiateurs****, 333.
 Gladiateur mourant*, 329.
 Gobe-mouton, 175.
 Goëlette*, 356.
 Goût (le), par Edmond Burke, 75.
 Graal, légende, 259.
 Granja (Palais de la), 199.
 Gras et Maigres*, 245.
 Graville*, 349.
 Gros*, 171, 371.
 Grotius, 402.
 Guerres de Succession, 82, 322.
 Guerre de 1808, 303.
 Harmonies de la végétation, 87.
 Harold à la Dent bleue, 263.
 Havre*, 91, 207.
 Heidelberg*, 92, 180.
 Hémione*, 223.
 Henri III*, 344.
 Histoire du Pont-Neuf, 62.
 Hogarth*, 19, 51, 119, 161, 217, 377.
 Homère, 295.
 Hôtels-de-Ville, 57, 130.
 Hôtel-de-Ville de Louvain*, 57, 130.
 Idiote musicienne, 403.
 Ile de Malte*, 127.
 Ile de Melons, 316.
 Ile de sable (mer des Indes), 279.
 Il fait chaud, il fait froid, 387.
 Inauguration d'un canal, 314.
 Incendie des chambres du Parlement, à Londres*, 83.
 Indigo, pastel, 95.
 Indolens, 323.
 Industrie des vieux souliers, 274.
 Industrie et Paresse****, 19, 51.
 Inaspruck*, 297.
 Insectes, 355, 406.
 Introduction de la soie en Europe, 134.
 Invocation à Dieu, 142.
 Invention de la boussole, 341.
 Ischia*, 247.
 Ivrognes punis, 312.
 Jacquart*, 256.
 Jackson, président*, 86.
 Jeu du Pèlerin, 126.
 Jeu du Shinty*, 209.
 Jeux et divertissemens anciens****, 265, 329.
 Jombshourg, 263.
 Jordaens, 321.
 Joueurs à la Bourse, 359.
 Kéabé et la Mecque*, 131.
 Kirghizes cosaques*, 276.
 Kimri*, 208.
 Kobayles à Alger, 163.

- Lalande, musicien, 306.
 Lancier de Cyrus-le-Grand *, 71.
 Landes de Gascogne *, 353.
 Laurent de Médicis, 106.
 Laurier *, 9.
 Leçon de style en Perse, 160.
 Léopold Robert *, 360.
 Librairie dans l'Inde, 35.
 Lit de justice sous Henri II, 243.
 L'Hospital, chancelier *, 394.
 Logarithmes (Calcul des), 391.
 Lois anciennes sur le jeu, 67.
 Lougre *, 356.
 Louvain, 300.
 Lune (Constitution de la), 10.
 Lynx *, 305.
 Lyvois, 407.
- Madones en Italie **, 404.
 Maison Bouzard à Dieppe *, 240.
 Maison carrée à Alger *, 184.
 Maison de Mozart *, 392.
 Malaptitude électrique *, 283.
 Mariages dans l'Hindoustan, 143.
 Marmottes *, 7.
 Marsouin *, 397.
 Mascaret *, 304.
 Masques **, 63, 65, 268.
 Maximilien I^{er}, 233.
 Mecque et Kéabé *, 131.
 Médailles des membres du conseil des Anciens, du conseil des Cinq-Cents, du Sénat, du Tribunal, du Corps-Législatif, du Conseil-d'Etat, de la Chambre des Députés ****, 364, 365.
 Médailles de la Bibliothèque royale *, 308.
 Médecine en Turquie, 198.
 Médicis, bas-relief d'Etex *, 105.
 Médicis (les) *, 106, 152.
 Médecin indien, 228.
 Ménages (Paix des), 219.
 Mère pompéienne reconnaissant le squelette de son fils *, 340.
 Mérinos-moutons *, 47.
 Merle blanc, 58.
 Merveilles de Bagdad, 324.
 Métamorphoses des insectes, 406.
 Michel-Ange et le bras de sa statue *, 125.
 Milo (île de) *, 55.
 Mines de houille **, 97, 308.
 Mines et usines à fer de France, 261.
 Miroirs, 351.
 Mogol (le grand) *, 113.
 Monnaies de France *****, 107, 243, 301.
 Monogrammes *****, 78, 123.
 Montagnes de la lune, 10.
 Monuments de l'Egypte (Volney), 82.
 Monument de Lyvois *, 408.
 Morcellement de la propriété, 243.
 Moreau (Monument à) *, 287.
 Mormyre oxyrhynque *, 341.
 Mort de Guise *, 169.
 Mort de Léonard de Vinci *, 76.
 Mort de Pitt, 257.
- Mort d'un aspirant à bord, 107.
 Mort volontaire de faim, 251.
 Morts, funérailles, 319.
 Mosaïque de Pompéi *, 41.
 Musicien au désespoir *, 119.
 Musique populaire, 139.
- Naufage du Kent en 1825, 293.
 Navicella *, 199.
 Navires du second ordre, 356.
 Navire romain *, 340.
 Nez (Faits relatifs au), 90.
 Nid d'hirondelles à bord, 211.
 Noblesse chez les Chinois, 102.
 Noces d'or et d'argent, 59.
 Noyon, 337.
- Obélisque de Suéno *, 187.
 Oiseau cloche, 204.
 Olivier Basselin, 219.
 Omai *, 133.
 Orang-outang *, 295.
 Orangers *, 389.
 Oratoire musulman *, 229.
 Oratorio de Judith, 381.
 Ordre des Templiers, 127.
 Oreille de Mozart *, 392.
 Orfèverie **, 211.
 Ornithorinque *, 387.
 Otahitiens, 150.
- Paix d'Amiens, 190.
 Paléographique (Note), 174.
 Papier de coton, 198.
 Paradis de Dante, 118.
 Parthénon (Sculptures du) **, 235.
 Pastel, indigo, 95.
 Pauvre poète *, 217.
 Pêche des Esquimaux, 82.
 Peking, 399.
 Pensées diverses. — Augustin Thierry, 319; Bacon, 339; Baggesen, 312, 391; Chateaubriand, 19, 230; Chénier, 295; Daguesseau, 139, 279; Droz, 139; Dubay, 168; Ducis, 466; Duclos, 59, 205; Du Defant (Mad.), 314; Esopé, 407; Goethe, 307, 347; Franklin, 35, 103, 394; Lady Morgan, 219; L'Hospital, 285; Mallebranche, 163; Millin, 341; Montaigne, 111, 150, 318, 376; Montesquieu, 50, 66; Moutar, 312; Oxens-tiern, 314; Quesnay, 318; Rapin, 111; Salomon, 3, 279; Shah-Abbas, 146; Sénèque, 215, 339; Vauvenargues, 83, 223; Voltaire, 199; Zimmermann, 323, 387.
 Pensiero, statue de Michel-Ange *, 153.
 Perfection (Un mot sur la), par Michel-Ange, 43.
 Péreos *, 150.
 Persépolis, antiquités de Perse, 71.
 Perspective ridicule, par Hogarth *, 161.
 Philosophie du théâtre, 23.
- Phoques (Chasse aux) *, 252, 288.
 Pierrefonds (Château de) *, 377.
 Piété filiale à la Chine, 121.
 Pitt, comte de Chatam *, 257.
 Place de la Bourse *, 72.
 Poire d'angoisse, 27.
 Poison wourali, 239.
 Poisson Nicole, 350.
 Points brillants, 194.
 Pompéi, 41, 329, 340, 373, 405.
 Pont-Neuf, 62.
 Porte à Canterbury *, 279.
 Porte Notre-Dame à Sens *, 112.
 Porte de Péking *, 368.
 Porte de Trèves *, 185.
 Portrait du Diable, 313.
 Prédications de saint Jean-Baptiste, par Champmartin *, 129.
 Prisonnier de Chillon *, 73.
 Prix décennaux, 154, 171.
 Probité, 358.
 Propriétaires et pauvres en France et en Angleterre, 303.
 Puerta del Sol à Madrid, 55.
- Qualité de l'eau, 314.
 Quadrille, par Keller, 13.
 Querelles d'ours marins, 2.
- Raccailleurs, par Giraud, 89.
 Rang d'Oignon, 343.
 Refrain des ouvriers (romance), 141.
 Régiment des dromadaires, 339.
 Régiments des patineurs *, 59.
 Remouleur de Teniers *, 1.
 Renonciation des veuves à la communauté, 394.
 Résistance à la chaleur, 359.
 Rialto *, 143.
 Robert-Courte-Butte, 287.
 Roi Blanc *, 233.
 Rotterdam *, 11.
 Rousette de Java *, 29.
 Routes forestières, 162.
 Royaume de Valence, 59.
 Ruines en Perse, 304.
- Sabre d'Ali *, 387.
 Sac, 406.
 Sacrifice d'un bouc à Jodelle, 138.
 Saint Antoine général des Portugais, 71.
 Saint Barthélemy à Troyes, 178.
 Saint Paul à Athènes *, 393.
 Saint-Remy *, 167.
 Salle d'asile *, 237.
 Salle provisoire du Luxembourg *, 181.
 Salon de 1835 (Note sur), 80.
 Samaritaine au pont Neuf *, 259.
 Sandales au désert, 111.
 Sauvetage des naufragés, 259.
 Scanderbeg, 254.
 Scopélisme, 42.
 Senlis, 337.
 Sens (Ville de), 11.
 Shaddock *, 345.
- Signatures de Napoléon **, *****, 3.
 Silence, peinture d'Annibal Carraches *, 347.
 Sloop, 358.
 Société d'horticulture, 383.
 Soie, 134.
 Soldat marchand d'encre *, 232.
 Son (Sur le), 119.
 Sophie Germain, 39.
 Spectateurs en gaieté *, 379.
 Spifame (Raoul), libelliste, 167.
 Sucre (Extraction des différentes espèces de) *, 67, 230.
 Sybillins (Livres), 187.
- Tabatières, 240.
 Tables de Citrus, 372.
 Tannin, 242.
 Tartares Nogais *, 183.
 Tautochrome *, 205.
 Temple romain à Evora *, 313.
 Téniers *, 2.
 Théâtres grecs et latins ****, *****, 265.
 Toast d'eau pure, 275.
 Toilette d'une dame romaine **, 405.
 Tombe de Munatius *, 340.
 Tonnerre, 30.
 Traité de paix de Gélou, 50.
 Traité de Presbourg, 46.
 Transmission de la couronne de France (Montesquieu), 66.
 Trappe (la) *, 196.
 Trèves (ville) *, 185.
 Triptique *, 164.
 Tristesse (la), 111.
 Trois morts et trois vivants, moralité inédite, 234.
 Troupeaux dans les abattoirs, 226.
 Truffe, 67.
 Tunnel sous la Tamise **, 37.
 Tyrol, 297.
- Usuriers sous Charles IX, 191.
- Valence *, 59.
 Vaisseaux espagnols au détroit de Gibraltar, 118.
 Vases antiques **, 373.
 Vases à Versailles *, 40.
 Vase Barberini ou de Portland *, 204, 373.
 Vers à soie, 110.
 Ver de neige, 343.
 Vie (Une longue), 219.
 Vieux mots, 31, 54.
 Villamena *, 232.
 Villes de Chine, 368.
 Vin de la rose, 39.
 Voile (velarium), 268, 335.
 Voiles carrées, auriques, latines *, 357.
 Voix humaine, 174.
- Washington (Ville de) *, 155.
 Waterloo **, 137.
 Wells, cathédrale *, 121.
 Zèbre rayé *, 264.

TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE DE MATIÈRES.

ARGUMENT DE LA TABLE.

PEINTURE ET SCULPTURE

ARCHITECTURE.

THÉORIE DE L'ART.

THÉÂTRE.

MUSIQUE.

POÉSIE. — VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

— GRAMMAIRE.

MORALE

MŒURS. — COUTUMES.

LÉGISLATION. — INSTITUTIONS.

HISTOIRE.

BIOGRAPHIE.

HISTOIRE NATURELLE. — CURIOSITÉS NATURELLES.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

COMMERCE, INDUSTRIE, MÉCANIQUE.

ASTRONOMIE ET MARINE.

VOYAGES. — GÉOGRAPHIE.

PEINTURE ET SCULPTURE.

MUSÉE DU LOUVRE.

Peinture. — Enée sauvant son père Anchise de l'incendie de Troie, par le Dominiquin (école bolonaise), 281. Le Silence, par Annibal Carrache (même école), 347. Les quatre évangélistes, par Jordaens (école flamande), 321. Le Rémouleur, par Téniers, (même école), 2.

Sculpture antique. — La Diane à la biche, 599.

Sculpture moderne. — Statue d'Anne d'Autriche, par Simon Guillain, 261. Buste de Henri III, par Prieur, 534.

SALON DE 1855.

Peinture. — Bataille de Waterloo, par Steuben, 137. Mort de Guise, par Paul Delaroche, 169. Le prisonnier de Chillon, 73. Prédication de S. Jean-Baptiste, par Champmartin, 129. Mort de Léonard de Vinci, par Gigoux, 76. Les Raccailleurs, par Giraud, 89.

Sculpture. — Les Médicis, bas-relief, par Étex, 105. David, vainqueur de Goliath, par Chaponnière, 79. Benvenuto Cellini, par Léon Feuchère, 95.

MUSÉES ÉTRANGERS. — GALERIES PARTICULIÈRES.

Peinture; Tableaux d'histoire, tableaux de genre, caricatures, etc. — Scènes tragiques et comiques du théâtre ancien, 269, 270, 271, 272. Peinture religieuse dans une cuisine antique, 501. Peinture dans une salle du Panthéon, à Pompéi, 301. Peinture antique représentant un souper de famille, 575. Caricatures sur les murs de Pompéi, 552. Saint Paul à Athènes, carton de Raphaël, 595. Esquisse d'un tableau de Michel-Ange, 125. Descente de croix, par Rubens, 25. Le roi blanc (Maximilien I), 255. Mort de Pitt, par West, 257. Portrait d'Érasme, par Holbein, 232. Portrait d'Omaï, par Reynolds, 133. Aurengzèbe à cheval et sa suite, 113. Gravures de Reidinger représentant des fauconniers, 104, 123, 176. Masques allemands et hollandais, d'après les tableaux de Van Boons, 65. Costumes et carrosses milanais, d'après un ancien maître, 16. Histoire des deux apprentis, par Hogarth, 19, 51. Le pauvre poète, par le même, 217. Exemples de perspective, ridicule, par Hogarth, 161. Le musicien au désespoir, 119. L'oratorio de Judith, 381. Un auditoire en gaité, 579. Le soldat italien, marchand d'encre, par Villamena, 232. Grotesques, par Bracelli, 28. Gras et maigres, 245. La barbe à la vapeur, par Grandville, 249. Un bal d'insectes, par le même, 136. Prix décennaux, 171.

Sculpture: Bas-reliefs, mosaïques, vases, ciselures, curiosités d'art, etc. — Obélisque de Luxor, figure du piédestal, 584. Un ancêtre de Cyrus-le-Grand, à Persépolis, 71. Bas-reliefs du Parthénon, 255. Le gladiateur mourant, 529. Masques de théâtres antiques, 268, 269. Bas-reliefs funéraires antiques: combats de gladiateurs, 352, 353. Une mère pompéienne découvrant le squelette de son fils, 340. Un navire romain, 340. Bas-relief antique représentant des esclaves, 116. Grande mosaïque de Pompéi, 40. Mosaïques en verre, 269, 272. Bas-relief de l'église de Gravelle, 349. Vases antiques en verre, 501. Vase de terre cuite; le rhyton; vases grotesques, 575. Vase Barberini, 204, 572. Choix d'armes antiques, 536. Miroirs, boucles d'oreilles, anneaux, épingles de dames romaines, 405. Mausolée de Laurent de Médicis, duc d'Urbino; *il pensero*, par Michel-Ange, 152, 153. Fontaines de Rome, 289. Bénitiers d'Italie, 100. Madones, 404. Triptique, 164. Vase du parc de Versailles, 40. Tonne d'Heidelberg, 93. Perkeo, statue grotesque, 180. La reine des cloches, 160. Orfèvrerie française; vases de Ballin et de Charton, 212, 213.

NUMISMATIQUE.

Monnaies de France, de la troisième race, 107, 245, 501. Médaille de François I par Benvenuto Cellini, 225. Médaille d'argent du duc et de la duchesse de Longueville, 508. Médailles des membres du conseil des Anciens, du conseil des Cinq-Cents, du Sénat, du Tribunat, du Corps-Législatif, du Conseil-d'État, de la Chambre des députés, 364.

ARCHITECTURE.

MONUMENS ANCIENS.

Plans des ruines de théâtres grecs et romains, 56, 265. Amphithéâtre de Pompéi, 534. Temple romain, à Évora, 585. Arc-de Septime Sévère, 52. Ruines antiques de Saint-Remy (départ. du Rhône), 168. Tombes de Scaurus, de Munatius et tombe circulaire à Pompéi, 340. Ruines de Balbec, en Syrie, temple circulaire, 171. Ruines en Perse, 504. Monuments d'Égypte, 82.

MONUMENS MODERNES.

Cathédrale de Beauvais, 225. Église de Gravelle, 349. Abbaye de Westminster, 325. Chapelle de Henri VII, 325. Porte d'enceinte de la cathédrale de Canterbury, 279. Cathédrale de Wells, 121. Croix de la reine Éléonore, 177. La navicella, à Rome, 199. Oratoire musulman, 229. Cimetières turcs, 519. Cimetières cosaques, 277. La Mecque et le Kéabé, 151.

Château de Chantilly, 17. Château de Pierrefonds, 577. Château de Blandy, 215. Salle provisoire du Luxembourg, 181. Place de la Bourse, à Paris, 72. Intérieur de la Bourse, 255. La Samaritaine du Pont-au-Change, 260. Porte Notre-Dame, à Sens, 112. Ruines des chambres du Parlement anglais, 84 et 85. Obélisque de Sueno, en Écosse, 187. La Granja, en Espagne, 199. Fontaine à Constantinople, 228. Maison carrée à Alger, 184. Hôtel-de-ville de Louvain, 57. Porte Noire, à Trèves, 185. Le Capitole, aux États-Unis, 156. Le Rialto, 145.

Maison de Mozart, à Salzbourg, 592. Maison de Béranger, 45. Maison de Bouzard, à Dieppe, 240. Monument de Moreau, à Dresde, 287. Monument de Lyvois, à Alger, 407.

THÉORIE DE L'ART.

Conditions pour juger un tableau, 70. Un mot de Michel-Ange sur la perfection, 45. Pensées de Winckelmann sur la beauté, 75. Pensées d'Edmond Burke, sur le goût, 75. Prix décennaux, 154, et 171. Analyse de la beauté, par Hogarth, 578. Notes archéologiques, 40 et 541.

THÉÂTRE.

Théâtres grecs et romains; leur construction, 265. Machines. 266. Décorations, 267. Rideau, 267. Velarium, 268. Masques d'acteurs, 268. Une répétition, 269. Costumes, 270. Troupes d'acteurs, directeurs, affiches, prix des places, billets de spectacle, 271. Distribution des places; moyens d'approbation et d'improbation, 270. Le Jeu du Pèlerin, 126. Comédie inédite du XIII^e siècle, 126. Moralité des trois morts et des trois vivans, 254. Philosophie du théâtre de Corneille, 23. Chorégraphie; gigue de Roland, 27.

MUSIQUE.

Contredanses et walses, par Keller, 13. Refrain des ouvriers (romance), par Paul de Kock et Bruguère, 141. Cloche des ouvriers (romance), par les mêmes, 182.

Musique populaire, 159. Chanson d'Uhland, 202. Della Maria, 527. Lalande, 506. Oreille de Mozart, 592. Le Musicien au désespoir, par Hogarth, 119.

POÉSIE. — VARIÉTÉS LITTÉRAIRES. — GRAMMAIRE.

Paradis du Dante, 118. Arbre de Pope, 517. Prisonnier de Chillon, par Byron, 74. Poème turc de Falzi, 142. Le Poète pauvre, 217. Homère, 295. Vieux vers, 51, 54. Harold à la dent bleue, 265. Le Graal, 259. Fontaine de l'Oranger, 191. La fille du roi d'Aragon, 174. Artus et Merlin, 101. Association d'ouvriers, réception des compagnons, 186, 342. Fête de Saint-Romain, 205.

Christine à l'Académie, 47. Le Duc du Maine à l'Académie, 554. Art de persuader, 318. Leçon de style en Perse, 160. Effet d'éloquence, 55.

Éloge de la folie, 251. Vision de Cardan, 205. Mort d'un aspirant à bord, 107. Enfants perdus, 381. Chat de Wittington, 22. Album du baron de Burkana, 50. Toast d'eau pure, 275. Atelier d'un peintre de portraits au dernier siècle, 75. Défi de trois peintres hollandais, 90. Michel-Ange et la statue, 125. Portraits du

diable, 515. Faits relatifs au nez, 90. Histoire du Pont-Neuf, 62. Poire d'angoisse, 27.
Vieux mots, 51, 54. Gallicismes de Rivarol, 71. Monogrammes, 78, 125. Note paléographique, 174. Diphthongue *oi*, 215. Fier comme Artaban, 25. Cordonnier, cordwainer, 287. Bibliothèque des Recollets, 505.

MORALE.

De la probité, 558. Morale pratique de Confucius, 207. Moralité des trois morts et des trois vivants, 254. Invocation à Dieu, 142. Piété filiale à la Chine, 121. Cimetières, 519. Une longue vie, 219. Réflexions sur un homme mort volontairement de faim, 251. Histoire d'un enfant de Paris, 209, 226. Gil Blas, 45. Couvent de la Trappe, 196. Esclaves grecs et latins, 117. Les hôtels-de-ville, 57, 150. Industrie et Paresse, 19, 51. Les Indolents, 525. Salle d'asile, 257. Propriétaires et pauvres, 505. Morcellement de la propriété, 245. Emploi des capitaux, 158. Armateur de corsaires, 55. Noblesse des Chinois, 105. Monuments d'Égypte, 82. Angleterre et France, 242. Esprit d'ordre, 167. Tristesse, 111. Fierté, 205. Charlatanisme, 262. Amitié chez les Dalmates, 196. Besoin d'affection, 542. Troupeaux à l'abattoir, 225. Cruauté envers les animaux, 579. Il fait chaud, il fait froid, 587. Santé des gens de guerre, 579. — Voy. les Pensées à la table alphabétique.

MŒURS. — COUTUMES.

Jeux et divertissements anciens, 265, 529. Mœurs et costumes russes, 295. Kirghizes-Cosaques, 276. Tartares-Nogai, 185. Mongols, 115. Émigration des Kalmouks, 550. Kobayles, 165. Otaïtiens, 150. Californiens, 507. Habitants des landes de Gascogne, 555.

Excommunication, 55. Livres sybillins, 187. Cimetières, 277, 519. Oratoire musulman, 229. La Merque, 151. Saint-Antoine, général des Portugais, 71. Cloches de Moscou, 160.

Coucher de Louis XIV, 546. Guérison des écouelles par le roi, 218. Association d'ouvriers, 186, 542.

Cuisiniers de l'ancienne Grèce, 246. Cuisines publiques sous l'empire romain, 501.

Masques et mascarades, 65, 65. Jeu de Shinty, en Écosse, 209. Ballet du tabac, à Lisbonne, 5. Promeneurs à la Puerta del Sol, 55. Feux de la Saint-Jean, 45.

Noces d'or et d'argent, 59. Mariages dans l'Indoustan, 145. Paix des ménages, 219. Mémoire d'un médecin Indien, 228. Boudins gigantesques, 198. Épreuve curieuse de la qualité de l'eau, 514. Merveilles de Bagdad, 522. Vin de la rose, 59. Canons d'Alger, aux Invalides, 256. Cartes républicaines et de la restauration, 147. Chandelier du khalife Mansour, 514. Tables de citrus, 572. Boîte curieuse à Lafayette, 99. Carrosses, 16.

LÉGISLATION. — INSTITUTIONS.

Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 127. Confrérie des barbiers, 151. Excommunication, 55. Assises de Jérusalem, 9. Lit de justice sous Henri II, 245. Lois anciennes sur le jeu, le cabaret et les usuriers, 67, 191, 228, 512. Routes forestières, 162. Renonciation des veuves à la communauté, 594. Scopélisme, 45. Procès du faux Martin Guerre, 290. Lois sur les prix décennaux, 171.

HISTOIRE.

Guerres de succession, 82, 522. Bataille de Guadalete, 275. Traité de paix de Gêlon, 50. Doomsday-Book, 590.

Chronologie des rois de France, 574. Transmission de la couronne de France, 66. Saint-Barthélemy, 178. Cinq-Mars et de Thou, 525. Pierrefonds, 577. (Voir aussi à la Géographie, description des villes.)

Régiment des dromadaires, 559. Régiment des patineurs, 59. Marche des Tartares, 185.

Histoire contemporaine. — Paix d'Amiens, 190. Traité de Presbourg, 46. Campo-Formio, 155. Guerre de 1808, 505. Revue des assemblées législatives, depuis 1789 jusqu'à 1850, 561.

BIOGRAPHIE.

Le Bernin, 289. Breughel, 245. Carrache, 547. Dominiquin, 281. Jordaens, 521. Hogarth, 577. Léonard de Vinci, 76. Téniers, 2. Villamena, 252. Benvenuto Cellini, 95, 221. Lalonde, 506. Basselin, 219. Corneille, 25.

Érasme, 251. L'Hospital, 594. Anne Dubourg, 245. Etienne Dolet, 94. Raoul Spifame, 167. Furgole, 146. Coras, 594. Cardan, 205.

Christophe Colomb, 297, 516. Ali, gendre de Mahomet, 587. Les Médiels, 105, 152. Anne d'Autriche, 261. Maximilien I, 255. Guise, 169. Condé, Turenne, 17, 512. Robert Courte-Boite, 287. Aureng-zèbe, 115. Scanderbeg, 256.

Ballin, orfèvre, 212. Omai, 155.

Biographie contemporaine. — Gros, 571. Léopold Robert, 560. Della Maria, 527. Mozart, 592. Cuvier enfant, 85. Adanson, 142. Sophie Germain, 59.

Signatures de Napoléon, 5. Général Jackson, 86. Dupuytren, 157. Jacquart, 256. De Lyvois, 407.

HISTOIRE NATURELLE. — CURIOSITÉS NATURELLES.

Orang-outang, 295. Cynocéphale, 584. Roussette de Java, 29. Loup-cervier ou lynx, 505. Phoques, 252, 288. Marmottes, 7. Ornithorinques, 587. Chevaux de l'Asie centrale, 591. Couagga, 264. Zèbre rayé, 264. Dziguettai ou hémione, 225. Cerf-cochon, 225. Antilope, 225. Bubale, 528. Mérinos, 47. Marsouin, 597. Poisson Nicole, 550. Querelles d'ours marins, 2. Mormyre oxyrhinque, 541. Malapitèrerie électrique, 285.

Faucons, 105, 125, 175. Frégates, 25. Cotinga, oiseau cloche, 204. Merle blanc, 58. Hirondelles, 211. Dindons sauvages, 61. Coq de Sonnerat, 575. Flammans, 165. Canards, 192.

Bal d'insectes, 156. Insectes, 555. Métamorphose des insectes, 406. Ver-à-soie, 110, 154. Ver de neige, 545. Araignée mi-neuse, 95.

Chasse aux phoques, 252. Chasse aux faucons, 105, 125, 175. Chasse aux canards sauvages, 192, 195. Pêche des Esquimaux, 82.

Laurier, 9. Citronniers, orangers, shaddock, 545, 549. Érable à sucre, 275. Arbre à poivre, 81. Tannin, 242. Forêts en France, 194. Ajonc, 559. Pastel, indigo, 95. Betterave, 250. Truffe, 67. Harmonies de la végétation, 87. Société d'horticulture, 585.

Adanson le naturaliste, 142. Classification des animaux, 597. Combats d'animaux, 550. Force des animaux, 588. Troupeaux à l'abattoir, 226. Gobe-mouton ou égagropile, 175. Four à œufs, 105. Kimri, 208. Voix humaine, 174. Propriétés nutritives de la gélatine, 111.

Changement de forme des continents, 115. Glacières naturelles, 551. Mascaret, Bore, Pororoca, 504. Île de Sable dans la mer des Indes, 279. Île de melons, 516. Commeny, 97. Effets de la foudre, 50. Arc-en-ciel, 91. Diamant d'Aurengzebe, 155. Poison Wourali, 259. Albinisme, 58.

Jardin des plantes à Paris. — Phoques, 252, 288. Dziguettai ou hémione, 225. Cerf-cochon, 225. Antilope, 225. Bubale, 528. Mérinos, 47.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

Brachystochrone, 2. Tautochrone, 205. Cycloïde, 205. Baromètre, 167. Dynamomètre, 586. Points brillants, 194. Antiquité et changements de forme des continents, 115, 158. Calcul des logarithmes, 591. Résistance à la chaleur, 559. Acide pectique, 174. Gélatine, 111. Sur le son, 119. Tonnerre, 50. Force de l'homme et des animaux, 571, 586. Médecine en Turquie, 198.

COMMERCE, INDUSTRIE, MÉCANIQUE.

Bourses de commerce, 285. Joueurs à la bourse, 559. Commerce du Havre, 206. Commerce de librairie dans l'Inde, 55.

Chemins de fer, 215. Tunnel sous la Tamise, 57. Inauguration d'un canal, 514. Escaliers remplacés dans les usines, 284. Anniversaire de la mort de Jacquart, 256.

Mines de houille, 97, 508. Fer : mines et usines, statistique, 261.

Sucre : fabrication, récolte ; cannes, betterave, érable ; vue de moulins à sucre ; statistique, 67, 250, 275. Introduction et récolte de la soie, 110 et 154. Récolte du tannin, 242. Alun, 401. Pastel, indigo, 95. Forêts en France, 194.

Four à œufs, 105. Miroirs, 551. Tabatières, 240. Papier colon, 198. Raccourcissements des vieux souliers, 274.

ASTRONOMIE ET MARINE.

Comète de 1855, avec une carte, 88. Étude du ciel et carte des constellations, 188. Constitution physique de la lune, 10. Éclipses de soleil, 105.

Brick, goélette, lougre, dogre, chebec, chasse-maree, cutter, sloops, canots, chaloupes ; voiles carrées, auriques, latines, 566, 557. Navire romain, 540. Ancre et mouillage, 18. Armateur, 55.

Société des naufrages et sauvetage des naufragés, 259. Bateaux sauveurs, 219. Naufrage du Kent, 295. Naufrage de la Vénus, 407. Naufrage à l'île de Sable, 279. Explosion de deux vaisseaux, 118.

Port de Brest, 559. Port du Havre, 91. Bouzard à Dieppe, 240. Dévouement de Lyvois, 407.

Invention de la boussole, 541. Découverte de l'Amérique, 298, 514. États maritimes, 287. Effet de lune sur mer, 107.

VOYAGES. — GÉOGRAPHIE. — VILLES.

Voyage de Christophe Colomb, 298, 514. Voyage de Kotzebue, 150, 507.

Algérie, 165, 184, 550, 407. Département de l'Oise, 557. Auxerre, 49. Beauvais, 558. Compiègne, 558. Havre, 91, 207. Fontainebleau, 277. Noyon, 558. Sens, 111. Senlis, 559.

Île de Malte, 127. Île de Milo, 55. Île d'Ischia, 247. Californie, 507. Amsterdam, 201. Bougie, 550. Heidelberg, 92, 180. Innsbruck, 297. Péking, 599. Rotterdam, 11. Trèves, 185. Tyrol, 297. Valence, 595. Villes de Chine, 568. Washington, 15.

